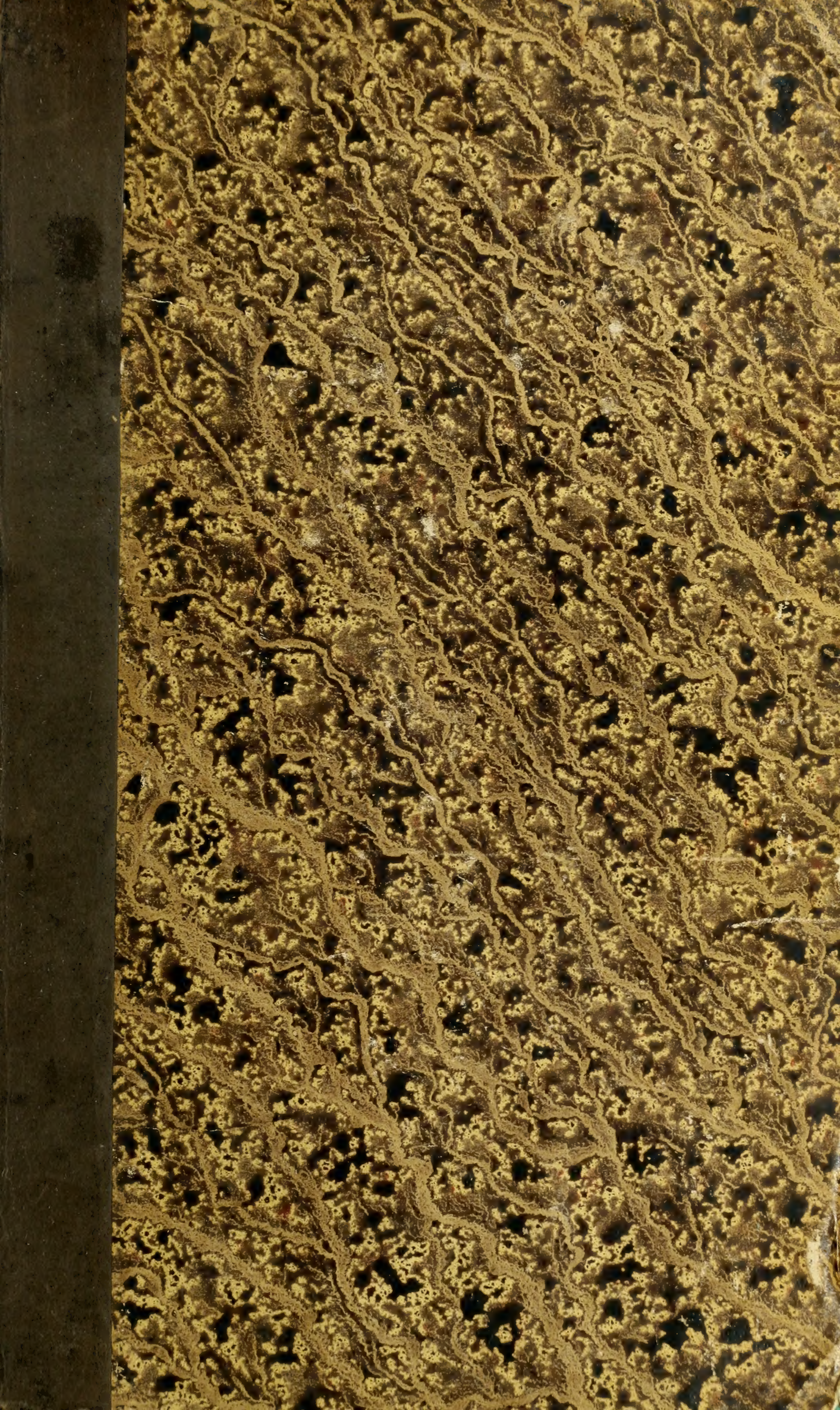
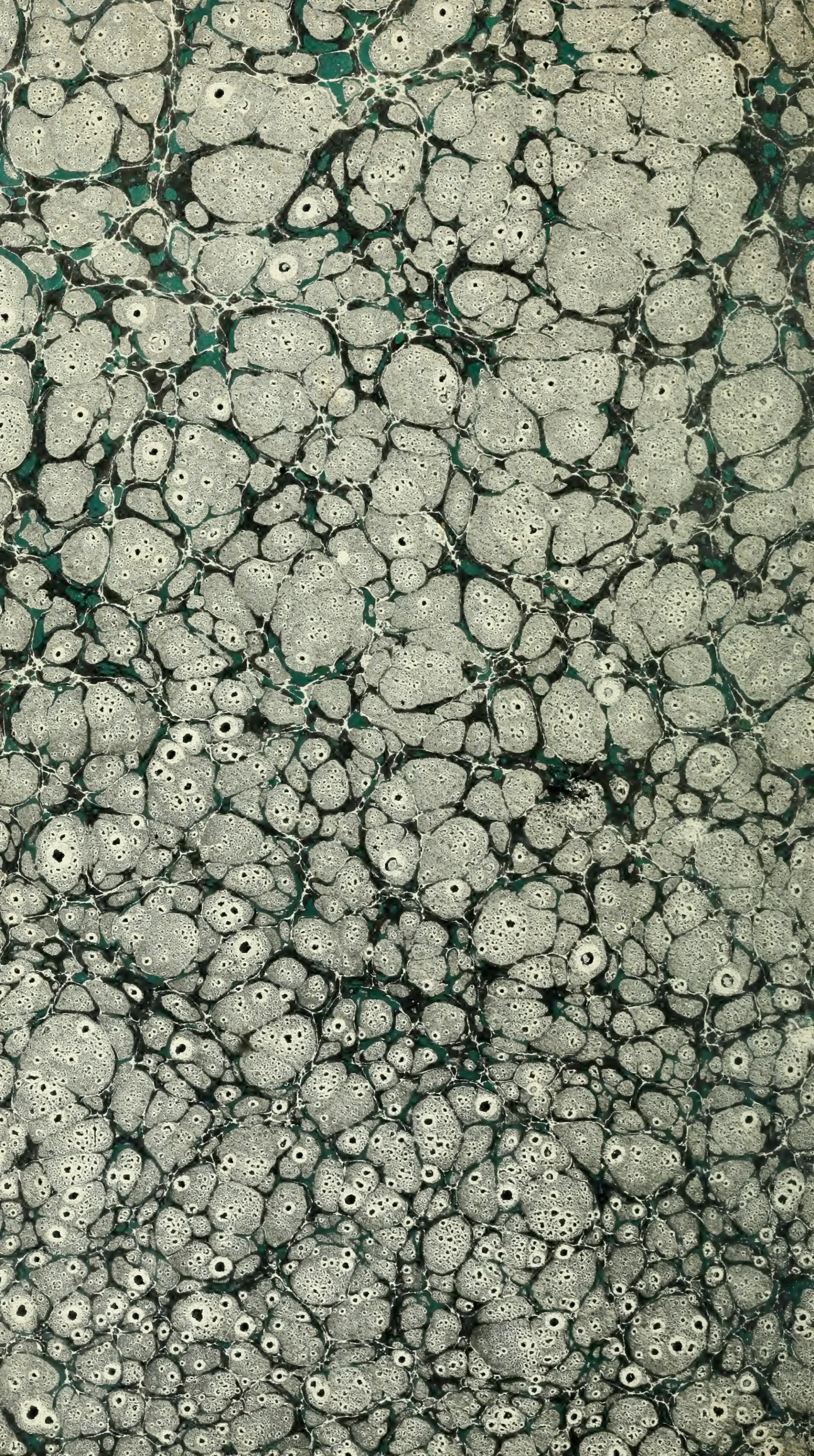
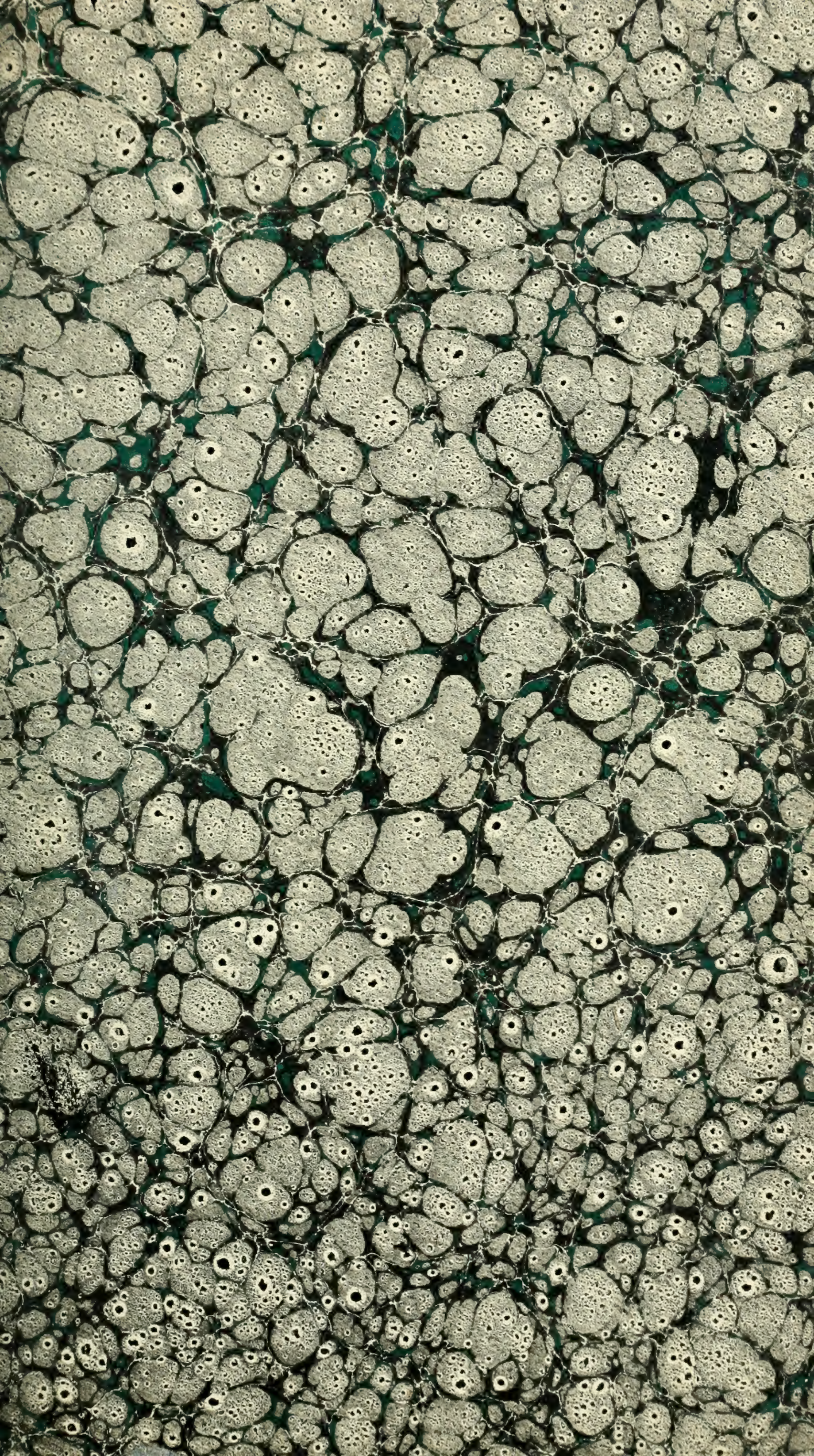








REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET Cie.

REVUE

DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS RECUEILS ET REVUES PÉRIODIQUES.

TOME SECOND. — 1842.



Bruxelles,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, N° 74.

1842

DU

GÉNIE DES RELIGIONS

PAR M. E. QUINET.

L'ouvrage de M. Quinet sur le *Génie des Religions* se préparait depuis longtemps dans sa pensée; il est le fruit naturel de ses études et de ses préoccupations favorites. M. Quinet l'annonçait déjà en quelque sorte quand il choisissait pour son premier essai littéraire la traduction du livre de Herder sur la philosophie de l'histoire. *Ahasvérus* parut bientôt après, drame étrange où le pèlerin condamné à poursuivre dans une course inutile un repos qui le fuit sans cesse est l'image des destinées humaines, où tout ce qu'il y a eu de grand, cités fameuses, génies illustres, glorieuses nations, dit les lassitudes du monde. La plainte de l'humanité y est à peine adoucie par un espoir bientôt dissipé, par quelques voix de femmes qui prient et qui consolent. L'univers entier y semble évoqué pour le désespoir, et les cieux et la terre, avec leurs dieux fragiles, voués à une même fatalité, finissent par disparaître dans la nuit muette du néant. Cette œuvre d'un doute universel, enivré de panthéisme, et qui cherche pour sa parure les plus magnifiques tissus de l'Orient, n'était pas le vrai mot de l'auteur. *Prométhée* suivit *Ahasvérus*. Ce nouveau poëme, moins riche d'imagination, est supérieur de pensée. Ce n'est plus le vagabond de la Judée qui en est le héros, c'est une auguste victime, un noble martyr, ce généreux crucifié du Caucase, qui semble un prophète du Christ au milieu de l'antiquité grecque; c'est toujours la souffrance, mais avec elle et par sa vertu le triomphe de tout ce qu'il y a de divin, et non plus l'affreuse victoire du sépulcre.

A peu près vers cette époque parut en Allemagne le livre de Strauss. Il faut y avoir été alors pour juger de l'effet que produisit cet événement. Ce fut une consternation et une stupeur générale. Strauss découvrait avec une impitoyable franchise à l'Allemagne ce qu'elle pensait véritablement du christianisme; il ne lui per-

mettait plus de complaisantes illusions, et lui montrait comment depuis Kant, par la philosophie et par la critique, elle n'avait cessé de marcher à une apostasie nationale. M. Quinet publia, à ce propos, un beau travail où il fit connaître avec une remarquable richesse d'informations l'épais fourré de la théologie allemande, sa profusion d'écoles et de systèmes, et ces subtiles disputes dont nous n'avons aucune idée en France, et qui passionnent au vif nos voisins, si froids aux débats politiques.

M. Quinet est un de ceux qui nous ont le mieux initiés à l'Allemagne. Il nous est difficile d'entrer dans ce sanctuaire : le plus souvent nous restons à examiner curieusement les dehors ; il faut, pour en ouvrir les portes, un talisman que chacun n'a pas. Quand on se promène au bord du Rhin, sous les saules argentés par la lune, le murmure des eaux et la nuit font rêver aux merveilleuses légendes, et l'on croit voir sous les pâles feuillages errer le roi des aulnes et les ondines sortir du fleuve avec de suaves chansons. L'Allemagne intellectuelle est pour nous un pays non moins féerique : au lieu de sylphes, elle est peuplée d'abstractions dont le nom même n'est jamais parvenu jusqu'ici, légers fantômes, esprits familiers de Kant et de Hegel, sorte de mythologie métaphysique qui nous semble aussi superstitieuse et moins charmante que celle des poëtes. Pour se transporter dans une région si différente de celle où nous demeurons, il faut une faculté qui ressemble presque au somnambulisme de l'intelligence. Ne nous félicitons pas trop vite de notre bon sens toutefois : cette seconde vue, à qui la netteté manque trop souvent peut-être, n'est, à le bien prendre, que l'habitude de l'infini. M. Quinet, par les tendances de son esprit, est naturellement préparé à comprendre l'Allemagne ; il y rencontre à son tour toute une parenté intellectuelle. C'est en Allemagne que se trouve l'homme qui le rappelle le mieux, je veux dire Görres, esprit solennel et passionné aussi, inspiré tout ensemble de poésie et de raison, d'une éloquence lyrique, d'un patriotisme exalté. Mais là s'arrête la ressemblance : plus loin, Görres et M. Quinet ne se rencontrent plus. L'un se délasse de ses études en recueillant les légendes et les miracles du moyen âge ; l'autre se repose en lisant Homère ou Dante. Görres ne s'adresse au peuple que du seuil du temple ; M. Quinet ne craint pas de descendre sur la place publique. Görres a singulièrement varié : de la philosophie, il s'est jeté dans l'extrême catholicisme, mais il a changé de foi sans quitter jamais la certitude. M. Quinet n'est pas autant à l'abri du doute : c'est par le doute qu'il a commencé ; sa parole semble quelquefois encore émue comme par une secrète contestation, et il ne demeure pas étranger à cette lutte qui se poursuit si douloureusement aujourd'hui entre l'avenir et le passé, entre les croyances anciennes et les besoins nouveaux.

M. Quinet se distingue du reste par une qualité éminemment française, le soin de la forme. En Allemagne, on néglige à l'excès le style ; les ouvrages les plus remarquables par la science et la profondeur sont trop souvent presque illisibles, et l'on ne se fait aucun scrupule de parler dans une langue barbare des plus beaux chefs-d'œuvre de la Grèce. M. Quinet est artiste aussi bien que penseur : la raison et l'imagination sont même chez lui si intimement unies, que l'une ne se passe jamais de l'autre, et qu'elles ne forment plus, à vrai dire, qu'une seule faculté. Le secours qu'elles se prêtent n'est pas sans être un peu perfide, et elles s'embarrassent quelquefois en voulant s'aider. Ce vif sentiment de l'art a eu, malgré cela, une influence heureuse sur M. Quinet, en lui donnant un besoin de personnalité qui a combattu un panthéisme d'abord très-prononcé. Cette lutte et ce progrès se re-

marquent bien dans le recueil de mélanges que M. Quinet a publié sous le titre d'*Allemagne et Italie,* surtout dans ses études sur l'épopée, où l'auteur fait justice des exagérations de la critique moderne, attaque les hypothèses de Wolfe et de Niebuhr, et restitue l'Iliade et l'Odyssée à Homère, ce prince des poëtes que dans la première manie du symbole on voulait réduire à n'être plus que le nom magnifique d'une foule inconnue.

Dans les ouvrages de M. Quinet que j'ai rappelés, dans ses morceaux détachés comme dans ses deux poëmes, il se préoccupe toujours de l'histoire religieuse de l'humanité, parce qu'il y voit le principe et la raison de tous les autres événements; mais il n'avait guère fait jusqu'ici qu'indiquer ses pensées à ce sujet sans les développer nulle part avec étendue. Il entreprend aujourd'hui une histoire universelle des religions. Il l'avait déjà ébauchée à Lyon, dans le cours qu'il fut appelé à y professer. Le livre qu'il vient de publier comprend les cultes anciens. M. Quinet se propose de le continuer plus tard pour le monde moderne. Je vais, afin de faire connaître ses idées avec plus d'exactitude, le suivre pas à pas dans son récit, et résumer le tableau qu'il a tracé des diverses religions de l'antiquité.

La première question qui se présente à M. Quinet est celle de l'origine des cultes, et c'est une des plus difficiles. Volney, dans *les Ruines,* résume avec emphase la pensée de son siècle à ce sujet, et accuse d'imposture tous les prêtres et tous les révélateurs. Mais la fraude ne peut rien de durable, et, dans les croyances qui ont eu la vertu de fonder des sociétés presque impérissables, il y a eu sans doute quelque justice et quelque vérité. Ce n'est pas tout. Avant cet habile mensonge, l'homme, sans autels et sans culte, aurait dû végéter dans l'état misérable que Rousseau a décoré du nom de nature, et ne se serait élevé que par un lent progrès jusqu'à la société civile. Or, nous ne trouvons dans les traditions aucun témoignage de cette époque; nous avons beau remonter jusqu'aux temps les plus anciens, nous rencontrons encore des voyants, des prophètes, des peuples prosternés, une vaste adoration. Le souvenir des premiers jours est partout celui d'un immense ravissement. La langue, ce témoin le plus ingénu et le mieux informé, raconte ces augustes origines : dans les Védas, dans les livres zend, dans les documents du plus ancien style, nous la trouvons rude sans doute, indigente encore, mais plus sublime et plus sacerdotale que dans les temps postérieurs.

Du moment où jaillit dans un esprit l'idée de Dieu, cette idée qui unit l'homme à l'homme, qui sanctionne la loi, qui allume avec le sentiment de l'infini les grandes pensées et les vastes désirs, la société fut établie. Pour comprendre comment cette idée a rayonné sur les premiers peuples, il faut oublier ce qui se passe maintenant. L'homme n'a pas toujours eu les mêmes habitudes. Il n'était pas d'abord logicien et calculateur; il ne vivait pas, comme aujourd'hui, loin de la nature, d'analyse, d'abstraction, de raisonnement; c'étaient les jours de sa jeunesse, le matin de l'imagination. Perdu dans une magnifique ignorance, il admirait les pompes de la nature orientale. Ravis et terrifiés à cette vue, les peuples vivaient de ce sentiment qui, retiré de la foule, anime encore les âmes de poëte. Les nuits étoilées, les rougeurs de l'aurore, les grands monts avec leurs repos, leurs chastes neiges et leurs cimes de feu, les secrètes forêts, l'immense Océan, tout leur semblait rempli d'une horreur sacrée, d'une invisible présence, tout leur racontait un religieux mystère; la nature était pour eux tout à la fois un prophète, un temple et plus encore, l'idole même du Dieu au pied duquel ils s'abattaient. Ils voyaient dans l'ordre de la création celui qu'ils devaient imiter sur la terre : l'univers leur apparaissait comme

l'éclatant modèle de la société religieuse et civile; tout était à leurs yeux un avertissement divin. Ils suivaient dans leurs migrations le vol des oiseaux sacrés; puis, quand ils s'arrêtaient, ils réglaient leurs cités sur les nombres et les régions du ciel. Avec cette habitude et ce besoin du symbole, leurs pensées se traduisaient instinctivement en images. L'art leur servait d'interprète et de parole. Ils sculptaient les rochers en un peuple de colosses, les creusaient en temples souterrains, les entassaient en pyramides, multipliaient partout ces monuments que le voyageur étonné rencontre aujourd'hui au milieu des sables, dans la solitude des forêts, dans des retraites abandonnées, et transformaient aussi les événements de la vie en une suite de fables merveilleuses qui chantent l'histoire primitive des hommes aussi bien que celle des dieux.

Les hymnes des Védas, qui font revivre l'époque patriarcale, sont l'expression de la société la plus ancienne. Ils correspondent à la condition la plus simple dont la tradition donne l'idée: point d'État, pas de gouvernement visible, mais des tribus, des chefs de famille qui promènent leurs troupeaux sur les pentes de l'Himalaya, marquant leurs stations par un cantique et une pierre sacrée. Ces nobles bergers, ancêtres des rois et des pontifes, contemplent de leurs tranquilles gazons la plaine encore ignorée qui attend une postérité moins heureuse: ils demandent aux dieux la santé, des troupeaux nombreux avec un lait abondant, l'herbe nouvelle, un abri contre la bête fauve, surtout une longue vie. Mais, au milieu de cette agreste simplicité, des accents sublimes s'échappent et trahissent les grandes pensées que l'on respire avec l'air des montagnes. Au matin de l'humanité, ce peuple de pasteurs salue Dieu dans les clartés de la première aube qui dissipe les tristesses de la nuit, dans l'aurore qui apporte les discours sincères et dévoile les fautes cachées, dans la lumière sans voile, dans le soleil, dans le jour d'Orient, Indra, roi du ciel et de la terre. La langue de ces bergers ressemble singulièrement à nos langues. Ces mots antiques et pourtant compris charment l'oreille et font illusion; il semble, à les entendre, que les âges anciens, séparés de nous par tant de douleurs, ne sont que d'hier. Ces mots que nous avons gardés des premiers pâtres portent jusqu'à nous un souffle de jeunesse et les parfums de leurs Alpes. Du reste, toutes les tribus patriarcales ont, des divers sommets de la terre, salué de la même adoration l'aurore naissante des premiers jours qui se sont levés sur les hommes; de cime en cime, leurs cantiques s'entre-répondent et forment sur les hauts lieux un vaste chœur de louanges; partout d'abord la lumière a révélé Dieu.

A ce culte grand et naïf succède une autre époque où cette doctrine si simple est pénétrée d'une mysticité subtile qui discerne sous la lettre un sens caché et spirituel. Cette différence fonde le sacerdoce et le sépare profondément des autres classes. Les États se forment, soumis à des rois conquérants qui s'abaissent devant les prêtres. Des ascètes, dégoûtés déjà de ce monde qu'ils ont à peine entrevu, se retirent au fond des forêts. Tout est changé, et les images nouvelles qui se présentent sans cesse annoncent aussi un changement de lieu. Les pasteurs ont quitté leurs montagnes, et, de vallées en vallées, de forêts en forêts, ils sont arrivés jusqu'aux rivages de l'Océan, où les attendait un spectacle nouveau.

Cette solitude immense, inviolée, souriante ou terrible, toujours changeante et toujours la même, ciel et terre à la fois, ces eaux sans limites, dont les formes ne sont qu'illusion fugitive, jeux et caprices, devaient révéler une nouvelle figure de la Divinité. Toutes les harmonies du nouveau dieu, de Brahma, sont avec l'Océan. Il flotte dans le calice d'un lotus, au milieu des mers, et c'est de sa rêverie, bercée

par le murmure de leurs ondes, que naît la création. Laissons parler les antiques Védas, qui nous racontent cette primitive solitude de Dieu : « Lui vivait sans respirer, seul avec lui-même. Regardant autour de lui, l'esprit ne vit rien que lui-même, et il eut peur; c'est pourquoi aujourd'hui l'homme a peur quand il est seul. Cependant il pensa : — Il n'est rien hors de moi; qui craindrais-je? — Et cette terreur s'éloigna de lui; mais il ne sentit aucune joie, et c'est pourquoi l'homme est triste quand il est seul. »

Cette psychologie ne ressemble guère à celle de l'école écossaise.

A la terreur succède le désir. Le grand solitaire souhaite l'existence d'un autre que lui-même, et ce désir à peine né devient le germe des choses. Pour peupler de lui-même le non-être, pour combler sa solitude et réaliser les types qu'il a conçus, l'être infini s'abaisse à revêtir successivement toutes les formes de la nature, à traverser tous les degrés de l'existence. Mais alors il ne se reconnaît plus, car il a perdu sa primitive grandeur, il est tombé de ses hauteurs éternelles dans l'espace et dans le temps, et la création a été sa chute. Elle est aussi son sacrifice, puisqu'il ne se manifeste par elle qu'en se divisant entre toutes les formes passagères et bornées du monde, en immolant dans chacune d'elles son immensité. Cette violence que l'être infini s'est faite en s'emprisonnant dans les choses finies, ce sacrifice permanent de lui-même où il est à la fois le prêtre et la victime, sont des idées essentielles de la cosmogonie des Hindous, qui leur doit une haute mysticité. C'est l'univers entier qui est pour Dieu le Golgotha où il souffre à travers tous les âges une passion sans cesse renouvelée. Voyant que les êtres dans lesquels il s'est produit sont indignes de sa grandeur, il se retire sans cesse d'eux, il les frappe de sa colère, il institue la mort pour se venger de leur insuffisance. A côté du dieu créateur se dresse la figure terrible d'un dieu de la destruction. Mais, si l'être infini anéantit son œuvre, ce n'est que pour se manifester sous une forme plus parfaite, pour se transfigurer toujours de plus en plus, pour remonter par tous les degrés de l'existence jusqu'à ses premières hauteurs, pour se ressaisir enfin tout entier et retrouver son unité perdue. Entre Brahma et Siva, entre le Dieu créateur et celui de la destruction, s'élève Vichnou, le dieu médiateur qui répare incessamment les maux que fait le dieu de la mort, et cette trinité préside ensemble aux destinées du monde.

Le polythéisme signale une troisième époque. La mythologie des Hindous est contenue dans deux épopées gigantesques, le *Ramayana* et le *Mahabarata*, auxquelles le panthéisme de l'Inde a donné leur étrange caractère. De mystiques extases, de religieuses élévations, y interrompent à tout moment le récit, et la durée elle-même n'a rien de précis et de régulier. De courts instants contiennent les méditations et les entretiens de longues heures; des siècles passent rapides comme des minutes; on dirait, au lieu de temps, un jeu capricieux de l'éternité. Les principaux personnages cachent des dieux sous leur apparence humaine. La somptueuse nature de l'Orient est partout associée à l'homme et l'enchante de sa beauté; les héros les plus belliqueux sont inspirés de dévotion, de mansuétude, d'obéissance. Les chants sacrés couvrent le bruit des armes, et la caste sacerdotale est partout exaltée. C'est la poésie des forêts vierges et des savanes fleuries : elle est, comme les solitudes des tropiques, parée des plus riches couleurs et chargée d'enivrants parfums. Ascétique et voluptueuse plus que guerrière, elle possède tous les trésors; rien n'est refusé à son éblouissante féerie, rien, excepté pourtant la mesure, la force qui se possède, et l'art.

Le drame se développe dans l'Inde, comme partout ailleurs, après l'épopée. Selon M. Quinet, que je me borne, en tout ceci, à résumer, le drame est l'indice assuré d'une crise religieuse, d'une décadence de la foi. Il suppose le doute; son idée ne peut naître dans l'esprit tant que la créature, pieusement croyante, n'engage pas de débat avec Dieu. Dès qu'elle conteste avec lui, dès que la lutte éclate, les querelles tragiques de l'âme inspirent au poëte, qui leur cherche une expression, les dialogues sanglants de la scène.

Avec le doute aussi naît la philosophie, qui discute, analyse, interprète le dogme, cherche et trouve dans la mythologie l'expression populaire et poétique de ses systèmes, commence par la soumission, poursuit par l'indépendance, finit par la révolte et substitue aux dieux ses abstractions. Il en est partout à peu près ainsi. Mais ce qui fait l'originalité de la philosophie hindoue et donne à ses systèmes les plus opposés un air de famille, c'est le but de ses recherches, qui est d'éviter le cycle douloureux des transmigrations et d'atteindre immédiatement l'immuable béatitude. S'élever au-dessus de toutes les vicissitudes, et, par une contemplation passive, se retirer de toutes les agitations et s'abîmer dans l'éternel repos du principe suprême, l'ambition du philosophe hindou n'est pas moindre, tant le génie de ce peuple est altéré de l'infini. Le doute prend également dans l'Inde une autre forme qu'en Occident. L'athéisme ne peut y être complet, il laisse aux dieux du moins l'empire illusoire du temps, il ne leur conteste que l'éternelle durée; et lorsque le scepticisme est arrivé jusqu'à tout nier, jusqu'à ne trouver dans l'univers rien d'assuré et de réel, il en conclut que l'être n'existe qu'affranchi de toute alliance avec l'espace et le temps, et par delà les mondes, à l'issue de son triste voyage, il retrouve encore un infini pour régner sur ces empires du vide, un dieu qui, au lieu de s'incarner dans la création comme Brahma, demeure absent de toutes choses. C'est là le bouddhisme, qui n'est qu'un système métaphysique popularisé jusqu'à se transformer en culte; cette colossale hérésie, après une lutte longtemps indécise et de sanglantes querelles, chassée de la presqu'île du Gange, gravit le plateau du Tibet, se répandit dans les steppes de la Mongolie, pénétra en Chine, et compte encore aujourd'hui plus de croyants que le christianisme et l'islamisme.

De l'Inde, M. Quinet passe à la Chine, qui présente un spectacle bien différent. Les Chinois, frappés du miracle de l'écriture, qui découvre aux yeux le mystère de la pensée, virent dans l'écriture la révélation par excellence. L'univers ne demeure plus alors l'incarnation de Dieu et n'est plus animé de sa vie infinie; le ciel et la terre ne sont que des caractères tracés par l'esprit suprême pour exprimer ses éternelles pensées. On n'adore plus la nature, on l'observe, on l'étudie et on la lit. Fo-hi, l'instituteur de la Chine, né d'une vierge qui l'a conçu en suivant solitairement les vestiges de Dieu, descend dans les plaines basses et rencontre une tortue monstrueuse, dont l'écaille couleur de ciel porte des caractères empreints dès le commencement. Les traces divines dans leurs éléments se réduisent à deux lignes, images des deux principes du monde : la première continue, image du ciel, de l'affirmation, de l'infini; la seconde brisée, image de la terre, du temps, de la contradiction, du fini. Les combinaisons de ces deux lignes forment tous les autres caractères. Ainsi, le ciel et la terre, l'infini et le fini, exprimés par des barres, c'est l'*a b c* du premier homme, qu'on se figure ordinairement occupé, dans l'invention de l'écriture, à représenter les objets les plus infimes, selon que le hasard les lui offre, tandis que, dans la réalité, c'est l'incommensurable qu'il veut peindre d'abord.

La littérature doit avoir l'empire dans une société qui semble uniquement occupée à écrire. La supériorité de l'esprit et de la science sera le seul titre aux honneurs et aux premiers rangs. Le mérite crée les distinctions, et ce peuple de scribes ne fonde son gouvernement ni sur la théocratie, ni sur la noblesse, ni sur la propriété, ni sur la souveraineté de la multitude, mais sur la seule intelligence de la lettre des livres canoniques. Plus rien qui ressemble aux castes. La science est accessible à tous : les lettrés obtiennent les charges de l'État après des examens, et la seule hiérarchie est celle de la capacité.

Les livres canoniques de la Chine diffèrent également de ceux des autres peuples de l'Asie. Ils ne sont qu'un recueil de chants populaires, de principes de gouvernement, de maximes de conduite : au lieu du mysticisme, de la morale ; guère de religion ; de la politique, et point de culte ; au plus quelques rares souvenirs de Dieu ; pas trace de mythologie.

Il y a dans tout cela d'excellentes choses, et l'admiration pour la Chine fut grande au dernier siècle, qui avait plus d'une sympathie pour un peuple de rationalistes. Mais cette vertu peut facilement devenir froide et vulgaire. Cette renonciation de l'infini, à le bien prendre, est celle des grandes choses. Ce culte de la lettre doit dégénérer en une superstition de la forme, et la vie publique et privée de ce peuple sans élan et compassé a fini par avoir toutes les mesquineries d'une constante et minutieuse étiquette.

Ce rationalisme national devait provoquer une réaction ; cette inanité de la révélation chinoise appelait les croyances étrangères, et, chose curieuse, la Chine a passé à la doctrine la plus audacieusement insensée, à celle qui a pour les choses visibles le plus universel mépris, et accuse sans pitié de néant cette terre qui faisait oublier aux Chinois tous les autres soins. La Chine a accueilli depuis longtemps le bouddhisme, et l'État est cependant demeuré fondé sur les anciens principes de la politique de Confucius. Ce fait est d'autant plus remarquable, qu'il y a entre les deux doctrines la plus complète opposition. L'une n'est guère qu'un système d'économie politique, l'autre conduit à délaisser la société pour la contemplation ; l'une fait de la vie de famille le principe de la vie publique, la piété filiale est pour elle le premier devoir ; l'autre prêche le célibat, la vie du cloître. Évidemment une scission pareille a dû porter un coup funeste à l'empire chinois. On comprend à peine qu'il y résiste depuis si longtemps. L'indifférence l'a préservé des dissensions violentes, qui ne sont guère à craindre, il faut l'avouer, pour qui peut dire : « Quoique les religions des lettrés, des bouddhistes et des tao-ssé diffèrent entre elles, cependant leurs principes tendent également à rendre l'homme vertueux. » Chose étrange que cette liberté de conscience et cette indifférence religieuse dans un empire oriental !

La Chine et l'Inde, malgré tous leurs contrastes, ont cependant en commun l'isolement et le repos. Il faut entrer dans l'Asie occidentale pour assister à la rencontre sanglante des peuples, à ce mouvement inquiet, à cette agitation tumultueuse, qui n'ont plus de fin une fois qu'ils ont commencé. Le premier peuple qu'on y trouve est celui des Perses. Leurs ancêtres et ceux des Hindous ont sans doute longtemps conduit leurs troupeaux dans des pâturages voisins ; leurs langues offrent les plus grands rapports, leurs cultes sont pareils, les noms des divinités sont les mêmes. Toutefois, tandis que les patriarches hindous descendirent dans des vallées heureuses, dans des plaines opulentes, jusqu'aux rivages de l'Océan, les Perses demeurèrent sur les hauteurs, et eurent pour patrie un plateau où la terre est âpre, mais où le ciel, dans ses limpides profondeurs, dans son immense azur, resplendit

de la plus sereine beauté, où les jours ont le plus radieux des soleils, et les nuits même de magnifiques clartés. L'élévation, la sécheresse et la latitude méridionale de cette contrée se réunissent pour faire d'elle, entre tous les pays du monde, par ce concours unique de circonstances, le royaume de la lumière. Les Perses devaient donc retenir le culte primitif : cependant ils ne saluent plus la lumière, comme les anciens patriarches, dans l'aurore ou dans l'éclat du matin ; ils la connaissent et l'adorent dans toutes ses gloires ; elle a pour eux atteint son midi.

Sur le plateau perse, le peuple, loin de s'efféminer comme dans l'Inde, garda des mœurs robustes et de viriles inclinations. D'un génie guerrier, il fut frappé de la guerre qui se poursuit dans le monde, de la dualité qui le divise, des principes ennemis qui se le disputent. L'univers lui parut entraîné dans une grande lutte où les deux moitiés de la création sont aux prises sous la conduite de deux puissances rivales, Ormuzd, dieu de la lumière, et avec elle de toute vie, de tout ce qu'il y a de bon, de beau, d'heureux ; Ahriman, prince des ténèbres, de la mort et de tout ce qu'il y a de coupable, de laid, de douloureux, de funeste. Cette guerre n'a nulle part et jamais de trêve. Les adorateurs d'Ormuzd sont donc ses soldats dans une bataille qui ne souffre pas de repos. Sans cesse et partout ils doivent établir l'empire de la lumière et détruire les puissances des ténèbres, conquérir et soumettre à la loi de leur dieu tous les pays qui ne la reconnaissent pas. La guerre sainte est une suite nécessaire de ce dogme, et cela explique l'esprit de conquêtes qui, entre tous les peuples de l'Asie, animait les Perses. Il s'agissait pour eux du triomphe même de leur dieu, et l'épopée de Firdussi, qui chante leur histoire, témoigne de l'esprit religieux dont les héros perses étaient inspirés. Mais, au lieu de l'ascétisme contemplatif et de la mansuétude qui efféminent les héros de l'Inde, c'est l'énergie, la mâle dévotion et les vaillantes prouesses des chevaliers qui se croisaient pour Jérusalem.

Cette guerre sainte, chaque Perse avait à la livrer dans son âme aussi, dont il devait chasser tous les mauvais désirs, toutes les ténébreuses pensées ; lutte morale qui s'étendait jusqu'aux plus secrets sentiments, se proposait une pureté sans tache, et a mérité aux Perses d'être appelés les puritains du paganisme. Cette guerre se poursuivait encore plus loin : le soldat d'Ormuzd devait, partout autour de lui dans la nature, multiplier la vie, le bonheur, et cultiver soigneusement la terre, puisque la stérilité et le désert appartenaient à Ahriman. On comprend sans peine la bienfaisante influence qu'exerçait un tel culte, et comment aussi il fondait l'accord aujourd'hui tant cherché de l'industrie et de la religion. Du reste, cette lutte n'est pas éternelle. Ahriman, purifié dans les flammes avec toutes ses légions, quittera ses haines pour se réconcilier avec Ormuzd ; l'enfer repenti montera au-devant des anges de lumière, et tous ensemble entonneront l'hymne des adorations éternelles. Plus de mort, plus de souillures, mais l'universelle et l'immuable félicité. Mithra est le médiateur des deux puissances ennemies et la troisième personne de la trinité persane. Dernier né des dieux de l'Orient, il était aussi le plus nourri de spiritualité, et ses analogies avec le Christ sont la cause qui fit recourir à lui le paganisme effrayé de ses défaites, et qui laissa le monde hésiter un moment dans son choix.

L'Afrique, malgré sa grandeur, n'a eu qu'une seule civilisation indigène. Ce continent est le moins favorisé de la nature. Ses côtes ne sont pas découpées en golfes profonds ; il n'a que peu de fleuves importants ; des solitudes brûlantes le traversent, rendent les communications plus difficiles encore, isolent les peuples dispersés

sur sa vaste étendue, et entourent des terres barbares d'un vaste silence et d'un impénétrable mystère. La vie animale est avec le désert le trait de cette nature de feu : nulle part elle ne se montre avec autant de puissance, et les bêtes fauves, plus nombreuses en Afrique qu'ailleurs, y prennent aussi plus de force et de fureur.

La vie animale devait donc frapper singulièrement les habitants de l'Afrique, et, à l'époque primitive où la nature servait de révélation, les animaux, avec leurs instincts si merveilleux, si sûrs, si constants, devaient, sur cette terre où ils règnent, apparaître comme le symbole de l'intelligence divine. C'est là en effet ce que l'on voit dans la vallée du Nil, que sa position aux portes de l'Asie et de l'Europe, son climat tempéré, et son fleuve, le plus bienfaisant de tous, désignaient pour être le berceau de l'unique civilisation dont puisse se vanter l'Afrique. Le culte des animaux était du reste bien loin de ressembler en Égypte aux grossières idolâtries du fétichisme. La caste sacerdotale arrivée de l'Inde lui donna un sens profond, et imprima à ces croyances indigènes le sceau de la grandeur et de la sagesse. Ce n'étaient pas d'ailleurs les animaux seulement qu'on adorait. Le Nil, source unique de la vie pour l'Égypte, était regardé comme l'Osiris tutélaire, dieu de bonté qui semblait vivre dans ses eaux sacrées et porter avec elles la joie et l'abondance. Puis, quand les campagnes étaient abandonnées du fleuve, qui ne coulait plus qu'à flots épuisés, quand la terre était desséchée, quand l'aridité du désert seule régnait, le dieu semblait défaillir et succomber à la mort. On disait que son frère Typhon, le génie des brûlants déserts, l'avait fait traîtreusement périr. On racontait qu'Isis, la bonne mère de l'Égypte, l'épouse et la sœur d'Osiris, cherchait son corps avec des gémissements et des plaintes. L'Égypte se lamentait avec elle, et le peuple allait de ville en ville, le long du fleuve, pour pleurer la mort du dieu et célébrer sa passion. Quand le soleil dans les cieux et les eaux du fleuve sur la terre commençaient ensemble à remonter, on célébrait la résurrection du dieu délivré du tombeau. Hérodote a remarqué la tristesse qui faisait le caractère de la religion égyptienne; c'est que la mort d'Osiris en était la grande pensée, et aucun peuple n'a vécu en se souvenant si bien de la mort : elle était son habituelle méditation. Aucun peuple non plus n'eut comme les Égyptiens l'ambition de l'éternité, et n'a laissé de son passage de plus durables témoins. Ses institutions ont persisté, inaltérables, à travers les siècles, et ses temples, ses pyramides, ses colosses, semblent indestructibles comme les monuments de la nature.

L'Égypte enfin accommode le sentiment naissant de la personnalité avec le panthéisme de l'Orient. L'homme n'y est point, comme dans l'Inde, impatient de s'abîmer dans le grand tout; il s'efforce au contraire de murer sa vie privée au milieu de la vie universelle. Ce sentiment précoce d'individualité s'exprime jusque dans l'architecture, et les Pharaons élèvent leurs statues de granit en face de la demeure des dieux, comme s'ils voulaient durer autant qu'eux.

Il ne restait plus à M. Quinet, pour achever ce tableau de l'Orient, qu'à y placer les peuples sémitiques, chaldéens, phéniciens, syriens, hébreux : je ne parle pas des Arabes, qui n'apparaissent dans l'histoire religieuse qu'avec les temps modernes. A Babylone, Tyr, Sidon, Carthage, adoration du soleil et des astres, dans laquelle M. Quinet retrouve encore le culte de la lumière; seulement cette lumière n'est plus l'éclat partout répandu, elle s'est incarnée dans les astres, et les dieux semblent avoir quitté leur enfance pour une brûlante jeunesse. Ils ont grandi avec le temps : ce ne sont plus ces agrestes et sublimes divinités que le berger appelait

auprès de l'offrande de laitage et du feu de son âtre. En Chaldée et sur les rivages de la Phénicie, leurs désirs se sont éveillés. La nature, la grande déesse, se consume d'amour pour le seigneur de la vie, Bel, Baal, Adonis, quel que soit son nom. Le mystère de leurs épousailles se célèbre dans des fêtes affreuses, et, pour honorer ces dieux cruels et voluptueux, il faut le sang des victimes humaines, les hontes de la prostitution et le ténébreux enthousiasme des orgies.

La religion hébraïque est bien différente. C'est en elle que se réunissent, comme dans un même foyer, tous les rayons épars et dispersés dans les autres cultes. Elle garde ce qu'il y a de vital et de vrai dans le paganisme, elle en rejette l'erreur, et ainsi elle l'approuve et le contredit à la fois, elle le consacre et l'abolit. Les autres religions de l'Orient sont toutes unies dans un vaste catholicisme, unanimes, malgré leurs différences, à prosterner l'homme devant la nature, à lui faire adorer l'univers comme l'incarnation de Dieu. Voici maintenant l'homme affranchi de la fatalité et du panthéisme : il détourne ses regards du monde pour les élever à un dieu spirituel, personnel et libre, devant qui le monde n'est rien, et qui, loin de lui communiquer sa divinité, la garde tout entière pour soi. Ne cherchez pas dans les sanctuaires de l'Inde, de l'Égypte, de Babylone, le pareil de Jéhovah ; vous ne le trouveriez pas. Élevez, agrandissez, transfigurez, autant que vous le voudrez, Brahma, Osiris, Baal ; jamais vous n'aurez que l'apothéose de la nature, à savoir de ce qui n'est rien devant leur rival ; toujours vous demeurerez éloigné de lui de toute la distance du néant à l'être. Toutes les harmonies de Jéhovah sont avec le désert, comme celles de Brahma avec l'Océan. Ce Dieu qui devait arracher violemment l'homme au culte de la nature, et lui faire oublier l'enchanteresse, le conduit pour cela dans une solitude d'où elle soit en quelque sorte exilée. Il se manifeste dans la nue immensité du désert ; il en a la grandeur, les flammes, et la majesté immuable, sévère, incorruptible.

Ce dieu personnel et libre donne à l'homme pour la première fois une vive conscience de sa liberté, et avec elle le génie du progrès, la pensée de l'avenir, le pressentiment du lendemain, le don de la prophétie. Le dieu du panthéisme ne se révèle que dans les mille changements de la nature, et sous toutes ces apparences demeure pourtant toujours égal à lui-même. Avec cette identité permanente, les instants de la durée, les âges qui se succèdent, ne peuvent plus se distinguer nettement ; ils ne sont que jeux et illusions, il n'y a pas de suite véritable, il n'arrive réellement rien de nouveau ; le passé, l'avenir, ne deviennent plus que des noms différents d'une même et monotone présence ; le temps vacille et se trouble, et il ne reste à sa place qu'une vague et confuse éternité. La fatalité d'ailleurs, ce dogme du panthéisme, conseille une résignation qui devient indifférente au lendemain et ne se fatigue plus à l'interroger. Le travail de l'avenir, au contraire, tourmentait les Hébreux. Pleins de l'idée du Dieu vivant et vrai, ils savaient que les idoles des nations n'étaient que mensonges. Autour d'eux, ils voyaient des sanctuaires debout, des sacerdoces puissants, des empires florissants, et cependant ils prédisaient hardiment que ces gloires ne laisseraient d'elles qu'une grande désolation. A côté du sacerdoce régulier de Lévi s'en éleva un autre, libre, spontané, sans distinction de rang ni de titre : des fils de la solitude, des bergers et des rois, recevaient les confidences immédiates de Dieu, les visions de l'avenir, ou, pour mieux dire, c'était le peuple entier qui prophétisait ; car par sa foi il portait la sentence contre les nations, déclarait le triomphe réservé à son Dieu et les destinées qui attendaient l'humanité. Ce n'étaient pas en effet des événements isolés, des faits épars, que ces

prophéties annonçaient, comme celles des astrologues de Chaldée, des prêtres d'Ammon, de la pythie de Delphes, des augures de l'Etrurie, mais les grandes révolutions de l'histoire, un changement social et universel, la rédemption du monde entier.

M. Quinet, qui ne voit dans tous les cultes de l'Orient, à l'exception de celui des Hébreux, sous des symboles divers qu'une même divinité, sous des formes variées qu'une pensée unique, l'apothéose de la nature, trouve en Grèce l'apothéose de l'homme, à Rome celle de la cité, et à la dernière heure du paganisme expirant l'apothéose de la pensée avec l'école d'Alexandrie, qui chercha pour sa philosophie une sanction religieuse, et qui livra le dernier combat contre le christianisme. Après cela, il ne restait qu'à chercher un dieu plus grand que la nature et que l'homme, qu'à s'agenouiller avec les bergers et les mages devant la crèche de Bethléem.

On peut voir, d'après cette exposition des idées de M. Quinet, la marche qu'il suit dans son ouvrage. Il ne parle guère avec détail des dieux de chaque peuple, de leurs fables religieuses, des cérémonies du culte. De prime-abord il se pose au faîte de leurs théologies. Il procède toujours par synthèse, et formule l'histoire plutôt qu'il ne la raconte; il néglige les faits extérieurs qu'il pourrait peindre avec tant d'éclat. Un peuple est, à ses yeux, un système qu'on devine tout entier dès qu'on en connaît le principe; c'est ce principe qu'il cherche à atteindre; puis, quand il s'est élevé jusqu'à cette suprême abstraction, il la pare des plus riches couleurs, il l'anime, il lui donne vie, et le penseur se trouve être un brillant poëte Ce procédé a bien des dangers en histoire, et surtout dans le sujet qu'a traité M. Quinet. Nulle part les faits ne sont plus obscurs, plus incertains, ni les généralisations par conséquent plus faciles et plus périlleuses.

Un coup d'œil sur l'état de la science nous en convaincra. Les livres sacrés les plus anciens sont, en général, postérieurs à l'origine des croyances qu'il nous ont transmises. Ils contiennent déjà des idées d'âges différents qu'il est d'autant plus malaisé de discerner, que ces livres donnent pour contemporain et primitif tout ce qu'ils renferment. Plus tard, les sources où on puisse le dogme deviennent toujours moins pures : ce sont des poëtes qui mêlent à la tradition leur fantaisie et la transforment au gré de l'art, des historiens qui se trompent souvent, qui essaient ou adoptent des explications et les donnent pour des faits avérés ; des philosophes enfin qui, ici comme ailleurs, accommodent tout à leurs systèmes. Les écrivains venus quand toutes ces causes d'erreur avaient déjà agi, ont fait souvent, sur les fables anciennes, des compilations sans discernement où sont accueillis les récits les plus suspects, et confondues les traditions des époques les plus éloignées. Ils ne peuvent être de quelque usage que lorsqu'on a reconnu les sources diverses où ils ont puisé, l'âge et l'autorité de chacune, et le parti qu'ils en ont tiré. On voit quel effrayant travail la critique doit entreprendre sur chaque fait de l'histoire des dieux, de toutes assurément la plus embrouillée, et, sans ce travail, le mensonge et la vérité se trouveront dans un pêle-mêle qui ne permettra aucune confiance.

Cela fait, reste le plus difficile peut-être. Les fables mythologiques restituées sous leur véritable forme, il faut découvrir leur sens, et rien n'est plus aisé que des interprétations arbitraires ; c'est ici surtout que l'habitude des rapprochements, fussent-ils les plus ingénieux, a du danger, et que la circonspection la plus patiente est indispensable. Aucun pays de l'antiquité ne nous est mieux connu que la Grèce :

il semble qu'on ait dû tout explorer. Cependant des points essentiels de sa mythologie ne sont pas encore fixés; les savants les plus habiles défendent des opinions contraires. Herrmann s'est illustré par le ridicule de ses conjectures. Creuzer, si remarquable à tant d'égards, a plus d'une idée décidément fausse et ne possède pas de méthode certaine ; jusqu'à Ottfried Müller, connu par son histoire des Doriens, on n'en avait point d'assurée pour se guider dans cet inextricable labyrinthe.

S'il en est ainsi de la Grèce, l'Orient gardera longtemps encore des obscurités. On a fait bien des découvertes sans doute : c'est assez pour légitimer de belles espérances, c'est souvent trop peu pour conclure. Les Champollion et les Letronne n'ont pas dérobé au sphinx égyptien toutes ses énigmes. Nous n'avons pour Babylone et la Phénicie que des inscriptions mal déchiffrées, des témoignages étrangers. et un court fragment traduit de Sanchoniaton, dont l'authenticité n'est pas très-avérée. La Perse ne sera connue que lorsque M. Burnouf aura restitué le *zend* et achevé l'interprétation des livres sacrés écrits dans cette langue, car la traduction d'Anquetil est trop incertaine et trop décolorée pour avoir aucune valeur réelle. Si nous passons à l'Inde, les Védas sont loin d'être connus ; on n'en a traduit qu'un seul, et l'on étudie depuis bien peu de temps les poëmes mythologiques. Mais cette ignorance n'est rien auprès de celle où nous sommes du bouddhisme, c'est-à-dire de la religion qui compte le plus de sectateurs, et dont la littérature est la plus considérable. A peine a-t-on rapidement feuilleté quelques-uns des innombrables volumes qui encombrent les bibliothèques de ses cloîtres.

Avec cette pénurie de renseignements positifs, il ne suffit pas de dire que le procédé de M. Quinet ne doit pas s'employer ici ; il faut aller plus loin et reconnaître que son livre est venu trop tôt. L'histoire universelle des religions n'est pas encore possible. Les matériaux ne sont pas réunis; il reste trop de terres inconnues pour tracer déjà cette carte. On est alors réduit à combler les lacunes de la science par des conjectures, et, fussent-elles justes, elles manqueraient cependant d'autorité. On n'accorde plus en effet de confiance qu'à une méthode sévère, parce qu'elle donne seule des résultats assurés : sa lenteur apparente est l'unique moyen de ne pas perpétuer les incertitudes, et sa réserve, sa timidité, mènent à des idées plus vastes que ne les aurait conçues de lui-même l'esprit le plus hardi. L'histoire des sciences naturelles depuis un demi-siècle en est la preuve évidente.

Le livre de M. Quinet a nécessairement les caractères d'une œuvre prématurée. M. Quinet distingue dans l'antiquité trois civilisations, celles de l'Orient, de la Grèce et de Rome. Il parle des immenses étendues de l'Orient et de tous ses empires comme d'un seul pays et d'un même empire. Il n'a fait, du reste, que suivre en cela les habitudes de la philosophie de l'histoire en France et en Allemagne. Cette division est consacrée depuis assez longtemps par l'usage; mais n'est-il pas permis de se demander si elle est aussi fondée qu'on paraît le croire, s'il est bien sûr que l'Orient ait cette uniformité qu'on est convenu de lui reconnaître?

Quand on le regarde de près, la nature et l'homme y offrent un spectacle singulièrement varié. Voyez l'Asie : elle est la terre des contrastes. Au milieu de l'Asie orientale s'élève un plateau considérable. Soutenu par l'Himalaya et l'Altaï, il descend vers le nord par trois gradins que des chaînes puissantes séparent : le Tibet avec ses vallées alpestres, la source des fleuves sacrés, ses monastères et ses cités populeuses à la hauteur du Mont-Blanc ; puis l'immense désert de Cobi, pierreux, désolé, battu par les tourmentes, farouche patrie d'Attila, de Gengiskhan et d'autres

grands dévastateurs; plus bas enfin, des volcans au milieu des steppes, des lacs solitaires, et les tombeaux mystérieux de peuplades disparues. Au pied de ce plateau colossal, et séparées par ses neiges éternelles, ses vastes étendues, ses montagnes infranchissables, se déroulent quatre plaines basses, la Sibérie avec ses fleuves glacés, les rizières de la Chine, les campagnes parfumées de l'Inde et les vergers de Samarcande. L'Asie occidentale, moins massive, plus richement découpée, a une physionomie tout différente. Au lieu d'un plateau entouré de plaines basses qu'il isole, on y trouve la plaine de l'Euphrate environnée des trois plateaux de la Perse, de l'Arménie et de l'Asie Mineure, puis à l'écart non plus une Sibérie, mais les solitudes africaines de la péninsule arabique. C'est la disposition contraire. Babylone, sur les bords de son fleuve, loin de séparer les peuples, les invite à descendre vers elle pour se rencontrer dans ses jardins : rendez-vous des marchands et des princes, des caravanes et des empires, des richesses et des ambitions de l'Orient, elle est le centre d'un vaste monde dont elle unit toutes les parties. Ces deux moitiés de l'Asie sont si bien séparées, qu'il n'y a que deux portes étroites pour conduire de l'une à l'autre. L'une de ces portes est au nord dans les steppes, et c'est par elle que descendent les hordes mongoles pour ravager le monde; l'autre, au midi, mène de l'Iran dans l'Inde et a laissé passer les Perses, Alexandre et les Arabes. Par l'une sortent la destruction et la barbarie, par l'autre entrent avec la conquête de nouvelles civilisations. La chaîne de l'Hindoukhousch enfin, qui relie le Tibet à la Perse, vrai centre géographique de l'Asie, est de tous les points du globe celui qui présente les contrastes les plus vivement heurtés; les plaines les plus basses et les plateaux de la plus grande hauteur s'y rencontrent brusquement. On parle d'uniformité, et je ne vois que variété, variété de structure, variété de climats, variété d'aspects, variété dans les trois règnes. Je n'ai rien dit pourtant de l'Afrique, que l'on comprend aussi sous le nom d'Orient, et qui est à tous égards si différente de l'Asie.

Les peuples se ressembleraient-ils davantage? Assurément le même génie ne respire pas dans les maximes politiques de Confucius, dans les épopées sacerdotales de l'Inde, dans les liturgies du Zend Avesta. Les extases des ascètes du Gange ont peu de rapports avec la froide sagesse du lettré chinois. L'âme héroïque des Perses n'a pas animé les géomètres et les théosophes de l'Égypte. Je compte en fait de religions le panthéisme, le nihilisme, le dualisme, le christianisme, l'islamisme. Si ces doctrines ne sont pas différentes, que restera-t-il donc à distinguer? Si je ne regarde plus aux cultes, je ne vois partout encore que diversité profonde, diversité de races, diversité de langues, diversité de mœurs, c'est-à-dire de tout ce qui sépare le plus l'homme de l'homme.

Qu'est-ce qui ferait d'ailleurs l'unité de l'Orient? Aucun système religieux, car tous y ont eu place. On a dit pourtant que c'était l'adoration panthéiste de la nature. Mais, sans parler de Moïse, de Jésus-Christ, de Mahomet, en Chine cette adoration n'a pas eu lieu, et la religion des Perses est, nous pouvons déjà le savoir, la plus spirituelle, la plus pure d'idolâtrie de toutes les religions païennes. L'Occident d'ailleurs a connu aussi le panthéisme. La Grèce ne s'en affranchit jamais entièrement; elle le retint dans les mystères, et on le retrouve dans les mythologies des Germains et des Slaves.

Dira-t-on que c'est l'immobilité qui distingue l'Orient? Mais l'Asie occidentale nous offre un spectacle assez agité sans doute, et dans l'Asie orientale l'Inde a eu toutes les phases d'un complet développement : d'abord une religion sacerdotale,

un culte grand et simple, des hymnes majestueux, puis la plus riche mythologie et des épopées pour livres sacrés, plus tard enfin une philosophie qui se termine par des systèmes pareils à ceux d'Épicure, de Lucrèce, d'Helvétius, c'est-à-dire la foi, la poésie et le doute, — l'enfance, la jeunesse, la décrépitude; que veut-on de plus? J'oubliais encore le plus vaste des schismes, l'origine, les luttes, la défaite de l'hérésie de Bouddha. Quand on parle de l'immobilité de l'Orient, on ne se souvient pas non plus qu'en introduisant dans le monde les diverses religions qui s'y sont succédé, il y a introduit presque toutes les ères nouvelles.

Veut-on saisir dans les civilisations de l'Orient un trait qui leur appartienne à toutes, et qui manque à celles de l'Occident; on cherche en vain, et, chose singulière, ceux qui ont fait de l'Asie et de l'Afrique un seul empire, distinguent ensuite les deux civilisations qu'unissent les plus étroits rapports. Ils ont confondu la Chine, l'Inde, l'Égypte, la Perse, et ils font de la Grèce et de Rome deux époques de l'histoire, deux âges de l'humanité. Ils ont raison cette fois, car, malgré leurs analogies, la Grèce et Rome offrent des différences dont on doit tenir compte; mais, si on les a maintenues avec tant de scrupule quand on connaissait bien les faits, n'est-il pas permis de soupçonner que, si on les a à ce point négligées ailleurs, c'est qu'on était moins exactement informé? Cette division de l'histoire était plutôt excusée par l'état de la science que justifiée par la nature des choses; elle n'a jamais eu de sens précis; elle a introduit des idées fausses, et il est temps de l'abandonner.

M. Quinet avance plusieurs opinions qu'on pourrait également contester. Il croit que les hommes à l'époque patriarcale ont eu partout pour premier culte celui de la lumière naissante du jour. Le Rig-Véda qu'il cite le prouverait difficilement, et, quand il nomme Apollon pour montrer qu'il en a été ainsi en Grèce comme ailleurs, il est trop aisé de lui répondre qu'Apollon n'est pas un ancien dieu, qu'il a été précédé de deux dynasties célestes, et qu'il appartient à l'âge héroïque. M. Quinet pense que la seconde révélation s'est faite par l'Océan. C'est encore une conjecture. L'âge relatif des religions, tel qu'il le donne, n'a pas non plus de certitude. Il fait dériver l'Égypte de l'Inde; mais ni la langue, ni la race, ni les croyances, ni aucune tradition authentique, ne confirment cette origine. La civilisation égyptienne est essentiellement autochthone, et c'est la vallée du Nil qui cache toutes ses sources. Je ne dis rien des fréquentes analogies qu'il établit entre les dieux des diverses religions. Je passe au judaïsme. M. Quinet croit que Jéhovah s'est révélé par le désert. Cette idée ne rend pas compte de tous les faits. Je ne vois point d'abord, comme cela devrait être, que Jéhovah ait eu besoin du désert pour se révéler : il s'est manifesté partout ailleurs. Avant d'y conduire les Hébreux et d'apparaître sur le Sinaï, il se montra aux patriarches dans toutes les terres de leurs pèlerinages, à Moïse pendant la captivité d'Égypte, et plus tard, après les quarante années, aux juges, aux rois, aux prophètes, aux sacrificateurs, non-seulement dans la solitude, mais dans les villes, sur la terre de Baal et d'Astarté, et sous les saules des fleuves de Babylone aussi bien que sur les bords du Jourdain. Comme il ne relève pas de la nature, le lieu de ses entretiens avec l'homme semble lui être indifférent, tandis que Brahma apparaît sur l'océan de l'Inde, Ormuzd dans le ciel de la Perse, Osiris sur la barque sacrée du Nil, Jupiter sur les sommets olympiens, et qu'ils n'auraient pas pu avoir une autre patrie. D'ailleurs les vides et monotones étendues du désert, son immuable immensité, ses solitudes embrasées, annoncent un dieu unique et spirituel sans doute, mais abstrait aussi, solitaire, éternellement immobile sur son trône inaccessible, dieu du déisme et de la fatalité qui règne de

loin sur ces espaces dépouillés et sur leur triste silence. Le dieu de Moïse est bien différent. Il ne s'isole point du monde, il n'est pas relégué par-delà les bornes de l'univers, il habite au milieu de son peuple, il guide ses voyages, il accompagne ses exils, il le cherche dans ses égarements, et il lui a promis de s'incarner un jour dans la race de ses rois. Or, cette idée de l'incarnation n'a pu être donnée par la nature morte du désert. Ce n'est pas tout : la mémoire de la chute, l'espérance de la rédemption, remplissent, dès les premières pages, les livres saints des Hébreux. Comment les sables brûlants auraient-ils redit à l'homme cette tragique aventure et cette promesse ? Ils pouvaient parler de mort, et peut-être ainsi d'anathème et de mal; mais qui leur aurait donné une voix pour raconter la clémence et le pardon ?

Jéhovah n'est donc point à l'image du désert. Je cherche le dieu qui peut l'être, et je trouve cette ressemblance empreinte sur les traits d'Allah. Je vois aussi que le dieu de Mahomet se révèle par un poëte à des tribus enthousiastes de poésie, qu'à un peuple passionné et belliqueux il promet un ciel de voluptés et une terre de combats, et je me dis qu'il est vraiment le dieu naturel du désert et de ses hardis cavaliers.

Une dernière remarque. M. Quinet, en examinant le rapport du christianisme aux religions païennes, voit dans les panthéismes anciens une vaste prophétie de l'Évangile. Il faut bien s'entendre. Tous parlent sans doute de chute, de rédemption, d'incarnation. Dans les pagodes de l'Inde, dans les temples de l'Égypte, dans les mystères de la Grèce, dans les orgies asiatiques, on célébrait la mort et la résurrection du grand dieu. A l'époque où le soleil pâlit, où la nature tombe en défaillance, c'était sa vie que l'on croyait voir s'éteindre. Les peuples se répandaient dans les campagnes en troupes gémissantes qui répétaient la triste nouvelle, chœur désolé qui semble répondre de loin aux filles de Jérusalem sur le Golgotha et unir sa grande plainte à leurs lamentations et aux cantiques de l'Église en deuil. Bientôt après on voyait le dieu renaître, et, pour célébrer sa victoire sur le tombeau, on s'abandonnait à tous les joyeux délires. Partout ainsi on croit d'abord retrouver des Bethléem, des Calvaires, des sépulcres divins dont la pierre est brisée, et, avant le fils de Marie, des Christs dont la merveilleuse histoire rappelle la sienne.

Il y a une différence entre eux et lui pourtant. Ces Christs qui l'ont précédé ne sont pas seulement venus partager nos douleurs : ils ont connu nos passions, ils nous donnent d'impurs exemples, ils exigent un culte infâme, et, au lieu des hymnes pénitents, des saintes volontés, des chastes allégresses de l'amour divin, ils demandent à leurs fêtes de sauvages clameurs, de fougueuses voluptés, et pour prêtresses les ménades échevelées. Au printemps, quand ils renaissaient dans la nature, ils réveillaient la fiévreuse jeunesse du sang, ils rallumaient les brûlants désirs, et leurs adorateurs, par piété, croyaient devoir se livrer à une licence effrénée. Le Christ dont l'Église célèbre alors aussi la résurrection, lui commande de mourir à la chair, au lieu de vivre à elle ; il ne réforme pas la loi des anciens dieux, il l'abolit, et en promulgue une absolument contraire.

Il n'y a entre le christianisme et le panthéisme devant la pensée qu'une seule différence : l'un distingue, sans les désunir, le créateur de la créature, et maintient sa personnalité; l'autre abîme Dieu dans l'univers et le disperse dans l'infinie multitude des êtres. Du reste, ils se ressemblent à s'y méprendre. Cela s'explique : le panthéisme, qui adore Dieu dans la nature et l'humanité, retrouve en elles du moins ses traits empreints, et possède ainsi son image. Cette unique différence,

qui, dans l'ordre de la pensée, n'est qu'un fil d'or à peine visible, s'entr'ouvre comme un abîme dans l'ordre moral, et, si les dogmes se touchent par tous les points, les volontés ne se rencontrent par aucun. Le panthéisme divinise les passions, nous égare dans tous les attraits sensibles, nous emprisonne dans l'univers, et ne connaît au delà que la nuit du néant, ou je ne sais quel insaisissable fantôme sans forme et sans réalité, qui ne mérite point de nom. Il nous refuse Dieu en un mot; le christianisme nous adresse à lui, et ne permet les autres affections qu'après les avoir consacrées et transfigurées par cet amour suprême qui prête à tout son éternité, son immensité. Les deux volontés qu'ils donnent sont donc incompatibles; l'une mène si peu à l'autre, qu'elle en détourne; elle y prépare si mal, qu'elle est son seul obstacle, car elles décident en sens contraire la grande alternative qui nous est offerte relativement à Dieu. Entre religions, il ne peut pas y avoir de contradiction plus importante. Le christianisme et le panthéisme cachent donc sous le même vêtement des dieux ennemis, et sous des traits pareils deux âmes toutes différentes.

Tout cela n'est encore que la moitié du livre de M. Quinet. L'histoire des cultes n'est que le commencement de ce qu'il s'est proposé. Il a voulu déduire aussi la société civile de l'institution religieuse, et montrer comment la vie entière des peuples, gouvernement, art, science, se rattache à leurs croyances et dépend d'elles. Il ne faut pas chercher, en effet, le vrai secret des choses humaines sur les champs de bataille, ni sur les places publiques, ni dans les palais : on doit le demander plutôt au désert où s'alluma le buisson ardent et aux sanctuaires de tous les peuples. C'est là que se cachent les pensées qui gouvernent invisiblement les sociétés. L'homme est toujours à l'image de ses dieux : leurs aventures sont les siennes, ils subissent à la fois pareilles révolutions. On disait hier que les dogmes étaient l'œuvre de la politique : c'est l'inverse qu'on dit aujourd'hui, car les siècles se continuent en se contredisant; mais le nôtre a cette fois son tour d'avoir raison. Les dieux de l'Olympe ont précédé les législateurs des républiques grecques, le christianisme existait avant les libertés modernes, et le Coran avant le califat.

Deux faits frappent surtout M. Quinet parmi les institutions sociales du monde ancien, les castes et l'esclavage. Les castes sont en effet une des institutions les plus étonnantes. Dans un même État, plusieurs sociétés entièrement distinctes; à l'une le sacerdoce, à la seconde les armes, à d'autres le commerce, l'industrie, l'agriculture; l'inégalité la plus choquante éternisée par l'hérédité, immuable comme le destin; la liberté personnelle renoncée à jamais, et, chez ceux qui souffrent le plus de cet ordre, aucun étonnement, aucun murmure, aucune révolte. Ils se courbent sous leur sort, ils s'interdisent comme un blasphème toute pensée de le changer, ils se croient même exclus du droit à la vertu et à la piété, et se considèrent comme voués de Dieu à l'impureté : cela est étrange assurément. La violence seule est insuffisante pour l'expliquer, car elle n'étouffe pas une secrète protestation; d'ailleurs partout la caste sacerdotale est au-dessus de celle des guerriers. Au moyen âge, on vit quelque chose de pareil : clergé, noblesse, bourgeoisie, servage, n'étaient-ce pas, semble-t-il d'abord, les castes de l'Orient? Mais les classes opprimées faisaient un constant effort pour s'affranchir, et puis elles retrouvaient devant Dieu l'égalité; dans l'Eglise, tous n'étaient plus que des frères. L'esprit de la religion condamnait ces distinctions, elles n'ont pas pu se maintenir.

C'est dans l'Inde et l'Égypte que les castes ont été instituées avec le plus de puissance. L'Inde mérite surtout d'être remarquée à cause du nombre prodigieux de

ses castes et du sort cruel fait à quelques-unes. On trouve aujourd'hui sur la côte du Malabar, dans le pays le plus beau de la terre, où la nature invite à vivre de fête et d'amour, d'innombrables malheureux réduits à l'existence la plus triste. Ils n'habitent jamais dans les villes ni même près des bourgs ou des villages; ils sont relégués dans les solitudes, loin des autres hommes. L'eau même est souillée de leur ombre et doit être ensuite purifiée par le soleil, la lune ou le souffle du vent. Les aperçoit-on sur une route où passe un brahmane, ils sont poursuivis et tués pour que le saint personnage ne respire pas le même air qu'eux. Le seul moyen qu'ils ont de se protéger alors est de pousser un grand cri pour avertir de loin de leur voisinage et prendre le temps de se cacher dans le fourré. Quand ils sont pressés par la faim, ils s'approchent des villages, crient, déposent à terre des corbeilles tressées, se retirent à l'écart, et viennent ensuite prendre les aliments laissés en échange de ce qu'ils ont offert. On n'est pas surpris que, dégradés à ce point, ils aient presque perdu la physionomie humaine, et que leur langue soit à peine articulée. Cette abjection a cependant son orgueil et sa hiérarchie; ces malheureux ont tous à mépriser quelqu'un qui leur semble plus vil qu'eux. Les Pouléahs ne se mésallient jamais avec les Parias, et les Niadis, qui sont si impurs, qu'un esclave se souille à leur contact, refusent de manger à la même table qu'un Européen.

Ces lois barbares étonnent d'autant plus qu'elles sont reçues par un peuple doux et affectueux. Une suave mansuétude respire dans sa poésie et donne à son imagination les grâces du cœur : il n'a rêvé que touchantes amours et inépuisables fidélités. Cette forêt où se cachent les Parias est celle aussi où se promènent Saccontala et ses charmantes sœurs; elles vivent de pitié, elles ont l'âme malade d'une infinie tendresse, elles savent plaindre l'insecte caché dans l'herbe, les fleurs de la solitude, les oiseaux qui chantent dans le feuillage, et elles n'ont pas été émues de compassion pour les plus infortunés des hommes.

Une erreur religieuse peut seule dénaturer l'homme à ce point. Le panthéisme explique suffisamment les castes : son dieu, qui se démembre dans la nature, se démembre aussi dans la société. Tous les hommes viennent de lui et n'ont pourtant pas la même origine. Les brahmanes sont sortis de sa bouche, les kchatryas sont formés de ses bras, les vaisyas de ses cuisses, les soudras de ses pieds. Plus le dieu se démembre et les dieux inférieurs deviennent nombreux, plus aussi l'État se divise et les castes se multiplient. C'est là où le panthéisme a été le plus puissant que l'institution des castes a été la plus solide. Dans la Perse, elles sont moins marquées, les Juifs ne les ont pas connues; en Chine, elles n'ont jamais existé, le bouddhisme les a abolies partout où il les a rencontrées, et le dieu de Mahomet a établi l'égalité civile dans toutes ses conquêtes.

L'esclavage a plus d'un rapport avec les castes, mais il est bien plus général : il n'y a pas de pays où il n'ait existé. Partout nous le retrouvons : dans la Grèce et à Rome, il grandit avec la liberté. Ces républiques anciennes, dont le nom réveille tant de généreux souvenirs, étaient pourtant fondées sur une odieuse injustice. Cet homme sans nom, sans volonté, sans famille, sans patrie, cette chose, ce néant qu'on appelle esclave, était leur soutien nécessaire. Otez-le, ce bel édifice s'écroulera. Jamais sans doute on ne verra plus sur aucune place publique se presser une aussi noble foule que sur le pnyx d'Athènes ou le forum de Rome; mais, pour se donner ainsi tout entiers au soin de la liberté, de la patrie et de l'art, ces citoyens devaient abandonner le reste. Sans l'esclavage, tant de génie et d'héroïsme n'aurait pas été possible. Ce qu'il y a encore ici de remarquable, c'est que les plus

éclairés, les plus désintéressés de ces républicains le considéraient, je ne dis pas comme utile, mais comme juste; il leur semblait légitime, et ils y étaient pourtant eux-mêmes exposés à chaque nouvelle guerre.

Un préjugé aussi universel doit reposer sur une croyance. Point de polythéisme sans esclavage. Un certain rapport existe donc entre eux. L'unité humaine fut brisée quand chaque peuple adora des dieux différents. Chaque nation considérait les autres comme barbares, moralement et religieusement déchues, inférieures de tout point, et toutes les inégalités se trouvaient sanctionnées par là. Comment d'ailleurs l'esclave se serait-il plaint de son abaissement? S'il levait les yeux au ciel, il y voyait sa sentence confirmée. La servitude y était montée. Les dieux étaient partagés en divers ordres : au sommet un monarque de l'univers, puis les grands dieux, superbes, oisifs, qui n'ont qu'à respirer l'encens et à recevoir des hommages; au-dessous une tourbe de dieux inférieurs, les uns enchaînés, fers aux mains et aux pieds, comme les Titans et les dieux dépossédés; les autres, infatigables ouvriers, cyclopes, telchines, cabires, véritables prolétaires du ciel, qui, dans les ateliers de la nature, sont livrés à un labeur sans salaire et sans fin. Polythéisme, esclavage, ces deux systèmes s'appelaient l'un l'autre. Pour y remédier, il fallait non pas réformer, mais détruire la société antique. Pour effacer la servitude sur la terre, il fallait l'effacer dans le ciel; car, si Dieu est partout égal à lui-même, l'homme fait à son image est partout l'égal de l'homme, et, avec l'unité de Dieu, les castes et la servitude disparaissent à la fois.

M. Quinet signale également l'influence des révolutions religieuses sur le développement de l'art et de la philosophie. La pensée n'a-t-elle pas en effet pour principes les idées éternelles, et l'histoire de Dieu est-elle autre chose que leur histoire? Qu'est ensuite la beauté? Se trouve-t-elle dans les rougeurs du soir, dans l'immensité des nuits, dans la magnificence des océans, dans la fleur, dans le mystère des bois, peut-être dans un sourire d'amour, dans un regard de consolation? Elle est dans tout cela sans doute, répond M. Quinet; mais elle y est fragile, fugitive, et notre tristesse, quand nous voyons la fleur se faner, les grâces de la jeunesse déchoir, nous dit assez que cette beauté périssable est incomplète aussi, qu'elle nous a trompés, qu'elle ne saurait nous suffire. Notre rêve en demande une que rien ne puisse jamais ni altérer ni dépasser; et cette éternelle perfection, dont le souvenir confus est dans toutes nos admirations, qui peut elle être que Dieu? La religion est donc l'idéal qui règne sur chaque peuple. Ce n'est pas que l'art se confonde avec elle. En grandissant, il s'émancipe, il réclame l'indépendance, il ne tarde pas à mêler aux traditions consacrées ses libres imaginations, il altère bientôt le dogme. Les artistes, à vrai dire, n'ont qu'un culte, celui de la souveraine beauté; tous ils cherchent, sans le savoir, le même dieu, et c'est pour cela que l'art, chez les divers peuples, se ressemble bien plus que la religion.

L'histoire de l'art s'ordonne, d'après ce principe, en autant d'époques que l'histoire des cultes. En Orient, c'est la nature que l'homme adore; c'est elle qui le ravit de terreur ou d'amour, qui possède sa pensée, qui inspire ses rêves. Pour exprimer cette beauté, il faut un art d'où l'homme, pour ainsi parler, soit absent, et qui, par sa géométrie, sa grandeur et son mystère, traduise aux yeux l'ordonnance mystique de l'univers : il n'y a que l'architecture qui puisse faire cela. En Grèce, l'homme s'adore lui-même, et c'est sa forme que prend la beauté. L'art qu'a produit cette nouvelle phase de l'idée divine est et devait être la statuaire, qui idéalise l'homme, le dépouille de ce qu'il a d'éphémère, de caduque et de mortel, imprime

à ses traits la sereine majesté de l'apothéose, tempère d'un calme suprême toutes ses agitations et toutes ses douleurs, lui prête la grandeur des dieux et donne aux dieux sa figure. Avec le christianisme, la sensualité païenne fut abandonnée; les artistes firent pénitence, la beauté resplendissait pour eux dans les traits affligés et le regard miséricordieux du divin coupable. Ce fut alors que la peinture, de tous les arts du dessin le moins matériel, parvint à sa perfection, et la musique aussi, la seule voix fidèle que le cœur trouve pour chanter les joies de l'amour et ses mélodieuses tristesses.

Raconter l'histoire de l'art, c'est dire ainsi les événements de la passion dont le monde est épris pour la beauté et les rêves qui sont venus enchanter la terre. Pour faire dignement ce récit, il faut un esprit hospitalier à toutes les admirations, et l'on ne sera pas surpris que les pages sur la littérature et sur l'art soient les plus belles du livre de M. Quinet. Nous ne comprenons un chef-d'œuvre, nous ne saisissons son intime secret qu'au moment où l'enthousiasme qui l'a inspiré s'allume aussi dans notre âme. M. Quinet a cette sympathie qui fait vivre de l'âme des peuples et des grands poëtes. Il a compris également le génie tendre et mystique, les royales idylles, les majestueuses rêveries de l'Inde, le sévère enthousiasme, l'élan rapide, le trouble pathétique de la poésie hébraïque, et le repos harmonieux des immortels de l'Olympe, de ces dieux d'Homère et de Phidias qui règnent par leur beauté. Cette intelligence universelle de tout ce qui est beau est un des bonheurs de notre époque, et chose nouvelle en France surtout, où naguère on n'admirait que les Grecs et les Latins. Encore les jugements de La Harpe sur Eschyle et Sophocle ont-ils à peu près le mérite de ceux de Schlegel sur notre théâtre. Aujourd'hui nous savons accueillir les génies de tous les siècles, et personne ne les a mieux fêtés que M. Quinet.

On voit l'impression que laisse son livre. Au point de vue d'une méthode rigoureuse, il est prématuré; mais on a beau vouloir se défendre, l'éclat du style et la générosité de la pensée ont un charme qui fait plus d'une fois oublier l'incertitude des résultats. On est assuré, avec M. Quinet, de goûter ce noble plaisir de vivre que donnent les sentiments élevés; il ne souffre rien de médiocre pour l'homme : cette grandeur ne devait pas lui faire défaut dans un sujet pareil, et l'on n'a jamais à craindre de sa part les idées mesquines que l'on rencontre trop souvent chez ceux qui l'ont traité avant lui. Quand il deviendra possible de faire l'histoire des religions anciennes, il faudra pour cette œuvre, avant tout, la plus vaste et la plus minutieuse érudition et la critique la plus pénétrante. Le sévère génie de la méthode ne suffira pas cependant. Pour bien saisir des temps aussi différents des nôtres que ceux de la mythologie, pour ne pas relever seulement leur image morte, pour redonner une âme à un passé aussi étrange et comprendre sa vie, il faut savoir dépouiller l'homme moderne et revêtir l'homme antique; cela ne se fait pas sans le secours d'une rapide intuition, d'une intelligence sympathique comme celle des poëtes, et d'une imagination puissante. L'histoire des religions est ensuite la plus grande de toutes : c'est elle qui raconte les pensées les plus sublimes et les scènes les plus solennelles; un esprit élevé et majestueux est seul digne de l'écrire. On ne contestera pas à M. Quinet ces brillantes qualités, et il leur doit d'excellentes choses là où elles suffisaient, quand il aborde des faits bien établis, toutes les fois, en général, qu'il abandonne les obscurités des systèmes théologiques, et surtout lorsqu'il se met à parler de littérature et d'art.

Cela nous fait espérer un beau livre dans le nouveau volume qu'il annonce. Au

lieu des écueils qu'il a rencontrés cette fois, il trouvera partout l'avantage d'un sujet connu, et qui, plus qu'aucun autre, réclame un talent de la nature du sien. Il y a, en effet, dans l'histoire des religions modernes bien des choses qui, sous nos yeux depuis longtemps, demeurent encore inaperçues et ne peuvent être signalées que par un esprit comme celui de M. Quinet. On a jusqu'ici séparé l'événement civil et l'événement religieux. M. Quinet partira d'un principe plus juste en expliquant l'un par l'autre, les empires d'Orient par l'islamisme, les institutions du moyen âge par le catholicisme, les libertés modernes par la réforme. C'est rendre à l'histoire religieuse toute son étendue, à l'histoire civile toute sa grandeur ; il en jaillira sur les deux une riche lumière. Ce plan est largement conçu, et il peut être réalisé. M. Quinet ne réussira qu'à une condition. On désirerait souvent chez lui plus de précision. Il quitte volontiers le terrain des faits pour des idées générales qui, sans contours assez arrêtés, échappent quand on veut les saisir. M. Quinet s'est trop laissé dominer par cette tendance. Ce n'est pas qu'il y cède toujours : il a su plus d'une fois la combattre avec succès. Qu'il lutte donc encore, qu'il néglige moins la partie positive de l'histoire, qu'il détermine plus rigoureusement sa pensée, et alors il pourra faire un livre digne du sujet, et tenir tout ce que nous a promis son talent.

A. LEBRE.

ANCIENS

POÈTES FRANÇAIS.

ANACRÉON AU SEIZIÈME SIÈCLE.

La première édition d'Anacréon, donnée à Paris par Henri Estienne, est de 1554. Le grand mouvement d'innovation poétique de l'école de la Pléïade datait de 1550, c'est-à-dire en plein développement quand ce recueil de jolies odes parut. Henri Estienne, très-jeune, appartenait, par le zèle, par les études, par tous les genres de fraternité, à la génération qui se levait et qui se proclamait elle-même *gallo-grecque* : il s'en distingua avec quelque originalité en avançant et sut être plus particulièrement *gréco-gaulois.* Il n'était pas poëte français ; mais on peut dire qu'en publiant les chansons de Téos, il contribua pour sa part, autant que personne, au trésor que les nouveaux-venus trouvèrent sous leur main et qu'ils ne réussirent qu'incomplétement à ravir. Il leur en fournit même la portion la plus transportable, pour ainsi parler, et comme la monnaie la mieux courante. Presque tout ce qu'ils prirent de ce côté, ils l'emportèrent plus aisément et le gardèrent.

Les premiers essais de 1550 à 1555 sont extrêmement incultes, incorrects, et sentent l'effort à travers leur fierté. L'Anacréon est venu à point comme pour amollir et adoucir la verve férocement pindarique de Ronsard et consorts, pour les ramener au ton de la grâce. Dans le dithyrambe pour la fête du bouc, célébrée en l'honneur de Jodelle, après le succès de sa *Cléopâtre* (1553), Baïf et tous les autres à tue-tête répétaient en chœur ce refrain de chanson à Bacchus ; je copie textuellement :

Iach iach ia ha
Evoe iach ia ha !

L'Anacréon d'Henri Estienne rompit un peu ce chorus bizarre, et, comme un doux chant dans un festin, tempéra l'ivresse.

Je n'ai pas à discuter ici la question de l'authenticité des poésies de l'Anacréon grec, et j'y serais parfaitement insuffisant. On était allé d'abord jusqu'à soupçonner Henri Estienne de les avoir fabriquées. Depuis qu'on a retrouvé d'autres manuscrits que ceux auxquels il avait eu recours et qu'il n'avait jamais produits, cette supposition excessive est tombée. Il restait à examiner toujours si ces poésies remontent bien réellement au lyrique de Téos, au contemporain de Cambyse et de Polycrate, à l'antique Ionien qui, sous sa couronne flottante, prêta les plus aimables accents à l'orgie sacrée. L'opinion de la critique paraît être aujourd'hui fixée sur ce point, et les érudits, m'assure-t-on, s'accordent en général à ne considérer les pièces du recueil publié par Henri Estienne (à deux ou trois exceptions près) que comme étant très-postérieures au père du genre, comme de simples imitations, et seulement *anacréontiques* au même sens que tant d'autres jolies pièces légères de nos littératures modernes. Qui donc les a pu faire ces charmantes odes pleines d'élégance et de délicatesse, et auxquelles tant de gens de goût ont cru avant que la critique et la grammaire y eussent appliqué leur loupe sévère ? Y a-t-il eu là aussi, à l'endroit d'Anacréon, des Macpherson et des Surville de l'antiquité ? Je me figure très-bien que, même sans fraude, et d'imitation en imitation, les choses se soient ainsi transformées et transmises, que des contemporains de Bion et de Moschus aient commencé à raffiner le genre, que tant d'auteurs agréables de l'*Anthologie*, tels qu'un Méléagre, y aient contribué, et que, sous les empereurs et même auparavant, les riches voluptueux, à la fin des banquets, aient dit aux Grecs chanteurs : *Faites-nous de l'Anacréon!* Cicéron nous parle de ce Grec d'Asie, épicurien et poëte, ami de Pison, et qui tournait si élégamment l'épigramme, qui célébrait si délicatement les orgies et les festins de son disciple débauché. On a une invitation à dîner qu'il lui adresse. Certes, si ce Philodème (c'était son nom) a voulu faire de l'anacréontique, il n'a tenu qu'à lui d'y réussir (1).

Le goût pourtant, une fois averti par la science, se rend compte à son tour de la différence de ton entre les imitations et l'original, même quand ce dernier terme de comparaison manque ; et il arrive ici précisément ce qui s'est vu pour plusieurs morceaux très-admirés de la statuaire antique : on les avait pris au premier coup d'œil, et sous la séduction de la découverte, pour les chefs-d'œuvre de l'art, dont ils n'étaient que la perfection déjà déclinante et amollie. Quelques bas-reliefs augustes, quelques magnifiques torses retrouvés, sont venus replacer le grand art sur ses bases divines. Ainsi on se représente que, même dans sa grâce, le premier et véritable Anacréon devait avoir une largeur et un grandiose de ton, un désordre sublime et hardi, quelque chose, si j'ose le dire, de ce qu'a notre Rabelais dans sa grossièreté, mais que revêtait amplement en cette Ionie la pourpre et la rose, un libre *faire* en un mot, que le *dix-huitième siècle* de la Grèce, si élégant et si prolongé qu'il fût, n'a plus été capable d'atteindre et qu'il n'a su que polir. L'Anacréon primitif avait l'*enthousiasme* proprement dit. Bien des pièces au con-

(1) Voir la dissertation à son sujet, tome I, page 196, des *Mélanges de Critique et de Philologie,* par Chardon de La Rochette.

traire de l'Anacréon qu'on lit, de cet Anacréon qui semble refait souvent à l'instar de l'épigramme de Platon sur *l'Amour endormi*, ne sont guère que le pendant de ces petites figurines d'ivoire, de ces petits joyaux précieux qu'au temps de l'empire les belles dames romaines ou les patriciens à la mode avaient sur leurs tables : *l'Amour prisonnier*, *l'Amour mouillé*, *l'Amour noyé*, *l'Amour oiseau*, *l'Amour laboureur*, *l'Amour voleur de miel*, toute la race enfin des Amours roses et des Cupidons de l'antiquité. Henri Estienne, en sa préface d'éditeur, ne sortait pas de cet ordre de comparaisons, quand il rappelait par rapport à son sujet ce joujou délicat de la sculpture antique, ce petit navire d'ivoire que recouvraient tout entier les ailes d'une abeille.

Mais cette circonstance même d'être d'une date postérieure et de l'époque du joli plutôt que du beau ne faisait que rendre ces légers poëmes plus propres à l'imitation et mieux assortis au goût du moment. L'agréable et le fin se gagnent encore plus aisément que le grand ; on commence surtout très-volontiers par le mignard et le subtil. *Le Sanglier pénitent* de Théocrite (si une telle pièce est de Théocrite) agréera bien mieux tout d'emblée que ces admirables pièces des *Thalysies* ou de la *Pharmaceutrie*. On s'en prendra d'abord à Bembe, et non à Dante. Les littératures étrangères s'inoculent plutôt par ces pointes.

L'Anacréon d'Estienne, s'il ne rentrait pas tout à fait dans la classe des grands et premiers modèles, était du moins le plus pur et le plus achevé des moindres (*minores*), et il arrivait à propos pour les corriger : intervenant entre Jean Second et Marulle, il remettait en idée l'exquis et le simple. Dans cette ferveur, dans cette avidité dévorante de l'érudition et de l'imitation, il n'y avait guère place au choix ; on en était à la gloutonnerie première ; Anacréon commença à rapprendre la friandise. Il eut à la fois pour effet de tempérer, je l'ai dit, le pindarique, et de clarifier le Rabelais. Au milieu de la jeune bande en plein départ, et par la plus belle matinée d'avril, que fit Henri Estienne ? Il jeta brusquement un essaim et comme une poignée d'abeilles, d'abeilles blondes et dorées dans le rayon, et plus d'un en fut heureusement piqué ; il s'en attacha presque à chacun du moins une ou deux, qu'ils emportèrent dans leurs habits et qui se retrouvent dans leurs vers.

Ce que je dis là d'Anacréon se doit un peu appliquer aussi, je le sais, à l'*Anthologie* tout entière, publiée à Paris en 1531, et dont Henri Estienne donna une édition à son tour ; mais Anacréon, qui forme comme la partie la plus développée et le bouquet le mieux assemblé de l'*Anthologie*, qui en est en quelque sorte le grand poëte et l'Homère (un Homère aviné), Anacréon, par la justesse de son entrée et la fraîcheur de son chant, eut le principal effet et mérita l'honneur.

Quand les *Analecta* de Brunck parurent en 1776, ils vinrent précisément offrir à l'adolescence d'André Chénier sa nourriture la plus appropriée et la plus maternelle : ainsi, pour nos vieux poëtes, l'ancienne *Anthologie* de Planudes, et surtout l'Anacréon d'Estienne : il fut un contemporain exact de leur jeunesse.

Du jour où il se verse dans la poésie du XVI[e] siècle, on y peut suivre à la trace sa veine d'argent. A partir du second livre, les *Odes* de Ronsard en sont toutes traversées et embellies ; et chez la plupart des autres, on marquerait également l'influence. L'esprit français se trouvait assez naturellement prédisposé à cette grâce insouciante et légère ; l'Anacréon, chez nous, était comme préexistant ; Villon dans sa ballade des *Neiges d'antan*, Mellin de Saint-Gelais dans une quantité de madrigaux raffinés, avaient prévenu le genre : Voltaire, au défaut d'Anacréon lui-même, l'aurait retrouvé.

La veine anacréontique, directement introduite en 1554, et qui se prononce dès les seconds essais lyriques de Ronsard, de Du Bellay et des autres, fit véritablement transition entre la vigueur assez rude des débuts et la douceur un peu mignarde et polie des seconds disciples, Desportes et Bertaut ; cette veine servit comme de canal entre les deux. Mais ce n'est pas ici de l'anatomie que je prétends faire, et, une fois la ligne principale indiquée, je courrai plus librement.

Remy Belleau, épris de cette *naïveté* toute neuve et de cette *mignardise* (c'était alors un éloge), s'empressa de traduire le charmant modèle en vers français. Sa traduction, qui parut en 1556, ne sembla peut-être pas aux contemporains eux-mêmes tout à fait suffisante :

Tu es un trop sec biberon
Pour un tourneur d'Anacréon,
Belleau, ...

lui disait Ronsard. *Belleau*, comme qui dirait *Boileau*, par opposition au chantre du *vin*, ce n'est qu'un jeu de mots; mais, à la manière dont Ronsard refit plus d'une de ces petites traductions, on peut croire qu'il ne jugeait pas celles de son ami définitives. Deux ou trois morceaux pourtant ont bien réussi au bon Belleau, et Saint-Victor, dans sa traduction en vers d'Anacréon, a désigné avec goût deux agréables passages : l'un est dans le dialogue entre *la Colombe et le Passant ;* la colombe dit qu'elle ne voudrait plus de sa liberté :

Que me vaudroit désormais
De voler par les montagnes,
Par les bois, par les campagnes,
Et sans cesse me brancher
Sur les arbres, pour chercher
Je ne sais quoi de champêtre
Pour sauvagement me paître,
Vu que je mange du pain
Becqueté dedans la main
D'Anacréon, qui me donne
Du même vin qu'il ordonne
Pour sa bouche ; et, quand j'ai bu
Et mignonnement repu,
Sur sa tête je sautelle ;
Puis de l'une et de l'autre aile
Je le couvre, et sur les bords
De sa lyre je m'endors !

L'autre endroit est tiré de cette ode : *Qu'il se voudroit voir transformé en tout ce qui touche sa maîtresse* :

Ha ! que plût aux dieux que je fusse
Ton miroir, afin que je pusse,
Te mirant dedans moi, te voir ;
Ou robe, afin que je me portasses ;
Ou l'onde en qui tu te lavasses,
Pour mieux tes beautés concevoir !

Ou le parfum et la civette
Pour emmusquer ta peau douillette,
Ou le voile. . . . .
Ou de ton col la perle fine
Qui pend sur ta blanche poitrine,
Ou bien, Maîtresse, ton patin!

Ce dernier vers, dans sa chaussure bourgeoise, a je ne sais quoi de court et d'imprévu, de tout à fait bien monté.

Mais il était plus facile, en général, aux vrais poëtes d'imiter Anacréon que de le traduire. Belleau gagna surtout, on peut le croire, à ce commerce avec le plus délicat des anciens d'emporter quelque chose de ce léger esprit de la muse grecque qui se retrouva ensuite dans l'une au moins de ses propres poésies. Il est douteux pour moi qu'il eût jamais fait son adorable pièce d'*Avril* tant de fois citée, sans cette gracieuse familiarité avec son premier modèle; car, si quelque chose ressemble en français pour le pur souffle, pour le *léger poétique désintéressé*, à la *Cigale* d'Anacréon, c'est l'*Avril* de Belleau. Il arriva ici à nos poëtes ce qu'un anonyme ancien a si bien exprimé dans une ode que nous a conservée l'un des manuscrits de l'*Anthologie;* je n'en puis offrir qu'une imitation :

Je dormais : voilà qu'en songe
(Et ce n'était point mensonge),
Un vieillard me vit passer,
Beau vieillard sortant de table;
Il m'appelle, ô voix aimable!
Et moi je cours l'embrasser.

Anacréon, c'est lui-même,
Front brillant, sans rien de blême :
Sa lèvre sentait le vin;
Et dans sa marche sacrée,
Légèrement égarée,
Amour lui tenait la main.

Faisant glisser de sa tête
Lis et roses de la fête,
Sa couronne de renom,
Il se l'ôte et me la donne :
Je la prends, et la couronne
Sentait son Anacréon.

Le cadeau riant m'invite,
Et sans songer à la suite,
Joyeux de m'en parfumer,
Dans mes cheveux je l'enlace :
Depuis lors, quoique je fasse,
Je n'ai plus cessé d'aimer.

Eh bien! ce que le poëte grec dit là pour les amours était un peu vrai pour la poésie; nos amis de la Pléïade, après avoir embrassé le vieillard et avoir essayé un moment sur leur tête cette couronne qui *sentait son Anacréon*, en gardèrent quelque bon parfum, et depuis ce temps il leur arriva quelquefois d'*anacréontiser* sans trop y songer.

Belleau, pour son compte, n'a guère eu ce hasard heureux que dans son *Avril*; d'autres petites inventions qui semblaient prêter à pareille grâce, telles que *le Papillon*, lui ont moins réussi (1).

Celui de tous assurément qui se ressentit et profita le mieux de la couronne odorante est Ronsard. Ce que j'ai pu conjecturer de l'*Avril*, ne peut-on pas aussi le penser sans trop d'invraisemblance de ces délicieux couplets : *Mignonne, allons voir si la rose...*, où une fraîcheur matinale respire? Après deux ou trois journées d'Anacréon, cela doit venir tout naturellement, ce semble, au réveil. On composerait le plus irréprochable bouquet avec ces imitations anacréontiques (et je n'en sépare pas ici Bion ni Moschus), avec un choix de ces pièces qui ont occupé tour à tour nos vieux rimeurs et notre jeune Chénier. Ne pouvant tout citer, et l'ayant fait très-fréquemment ailleurs, j'en présenterai du moins un petit tableau pour les curieux qui se plaisent à ces collections; eux-mêmes compléteront le cadre :

L'Amour endormi, de Platon, a été traduit par André;

L'Amour oiseau, de Bion, l'a été par Baïf (*Passe-temps*, liv. II);

L'Amour mouillé, d'Anacréon, par La Fontaine, qui ne fait pas tout à fait oublier Ronsard (*Odes*, liv. II, XIX);

L'Amour laboureur, de Moschus, par André encore;

L'Amour prisonnier des Muses, d'Anacréon, et *l'Amour écolier*, de Bion, par Ronsard (*Odes*, liv. IV, XXIII, et liv. V, XXI);

L'Amour voleur de miel, d'Anacréon à la fois et de Théocrite, après avoir été traduit assez sèchement par Baïf (*Passe-temps*, liv. I), et prolixement imité par Olivier de Magny (*Odes*, liv. IV), a été ensuite reproduit avec tant de supériorité par Ronsard (toujours lui, ne vous en déplaise), que je mettrai ici le morceau, ne fût-ce que pour couper la nomenclature :

Le petit enfant Amour
Cueilloit des fleurs à l'entour
D'une ruche, où les avettes
Font leurs petites logettes.

Comme il les alloit cueillant,
Une avette sommeillant

(1) Au défaut du *Papillon* de Belleau, j'en citerai ici un autre, une des plus jolies chansons de ce gai patois du midi, et qui montre combien vraiment l'esprit poétique et anacréontique court le monde et sait éclore sous le soleil partout où il y a des abeilles, des cigales et des papillons. Le refrain est celui-ci :

Picho couquin de parpayoun,
Vole, vole, te prendraï proun!...

« Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien!—De poudre d'or sur ses ailettes, de mille couleurs bigarré, un papillon sur la violette, et puis sur la marguerite, voltigeait dans un pré. Un enfant joli comme un ange, joue ronde comme une orange, demi-nu, volait après lui. Et pan ! il le manquait, et puis la bise qui soufflait dans sa chemise faisait voir son petit dos *(son picho quieü)*. — Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien ! — Enfin le papillon s'arrête sur un bouton d'or printanier, et le bel enfant, par derrière, vient doucement, et puis, leste ! dans sa main, il le fait prisonnier. Vite alors, vite à sa cabanette il le porte avec mille baisers, et puis, quand il rouvre la prison, ne trouve plus dans sa menote que la poudre d'or de ses ailes,... petit coquin de papillon ! »

Dans le fond d'une fleurette
Lui piqua la main douillette.

Si tot que piqué se vit,
Ah ! je suis perdu (ce dit) ;
Et s'en-courant vers sa mère
Lui montra sa playe amère :

Ma mère, voyez ma main,
Ce disoit Amour tout plein
De pleurs, voyez quelle enflure
M'a fait une égratignure !

Alors Vénus se sourit,
Et en le baisant le prit,
Puis sa main lui a souflée
Pour guarir sa playe enflée :

Qui t'a, dis-moy, faux garçon,
Blessé de telle façon ?
Sont-ce mes Graces riantes
De leurs aiguilles poignantes ?

— Nenni, c'est un serpenteau,
Qui vole au printemps nouveau
Avecque deux ailerettes
Çà et là sur les fleurettes.

— Ah ! vraiment je le cognois
(Dit Vénus) ; les villageois
De la montagne d'Hymette
Le surnomment Melissette.

Si donques un animal
Si petit fait tant de mal,
Quand son alêne époinçonne
La main de quelque personne ;

Combien fais-tu de douleur
Au prix de lui, dans le cœur
De celui en qui tu jettes
Tes venimeuses sagettes?

Ce sont là de ces imitations à la manière de La Fontaine ; une sorte de naïveté gauloise y rachète ce qu'on perd d'ailleurs en précision et en simplicité de contour. Vénus, comme une bonne mère, *souffle* sur la main de son méchant *garçon* pour le guérir ; elle lui demande qui l'a ainsi blessé, et si ce ne sont pas ses Grâces riantes avec leurs *aiguilles*. Arrêtée à temps, cette façon familière est un agrément de plus. Bien souvent, toutefois, ce côté bourgeois se prolonge, et tranche avec l'élégance, avec la sensibilité épicurienne. On se retrouve accoudé parmi les *pots ;* on fourre les *marrons* sous la cendre ; Bacchus, l'été, boit *en chemise* sous les treilles : heureux le lecteur quand d'autres mots plus crus et des images désobligeantes n'arrivent pas. La nappe enfin, quand nappe il y a, est fréquemment salie, par places, de grosses gouttes de cette vieille lie rabelaisienne.

Mieux vaudrait, mieux vaut alors que tout déborde, que le jus fermente : l'image

bachique a aussi sa grandeur. Ronsard, en je ne sais plus quel endroit, s'écrie :

Comme on voit en septembre, aux tonneaux angevins,
Bouillir en écumant la jeunesse des vins...

Cela est chaud, cela est poétique, et nous rend Anacréon encore, lequel, en sa *Vendange*, a parlé du *jeune Bacchus bouillonnant et cher aux tonneaux*.

Mais, d'ordinaire, on reconnaît bien plutôt le coin d'Anacréon en eux à quelque chose de léger, à je ne sais quel *petit signe*, comme celui auquel il dit qu'on reconnaît les amants (1).

Baïf, l'un des plus inégaux parmi les imitateurs des anciens, et qui a outrageusement gâté *l'Oaristys* et *la Pharmaceutrie* (2), a eu de singuliers éclairs de talent, et, si l'on ne peut dire précisément que c'est à Anacréon qu'il les doit, puisque c'est plutôt avec Théocrite et Bion qu'il les rencontre, il se ressent du moins alors du voisinage et ne sort pas de l'anacréontique. On sait les gracieux vers de son *Amour vengeur;* l'amant malheureux, près de se tuer, y parle à l'inhumaine :

Je vas mourir : par la mort désirée,
Ma bouche ira bientôt être serrée ;
Mais ce pendant qu'encor je puis parler,
Je te dirai devant que m'en aller :
La rose est belle, et soudain elle passe ;
Le lis est blanc et dure peu d'espace ;
La violette est bien belle au printemps,
Et se vieillit en un petit de temps;
La neige est blanche, et d'une douce pluie
En un moment s'écoule évanouie,
Et ta beauté, belle parfaitement,
Ne pourra pas te durer longuement.

Desportes, qui n'allait plus emprunter si loin ses modèles et s'en tenait habituellement aux Italiens, a ressaisi et continué le plus fin du genre au sonnet suivant :

Vénus cherche son fils, Vénus tout en colère
Cherche l'aveugle Amour par le monde égaré ;
Mais la recherche est vaine, ô dolente Cythère!
Il s'est couvertement dans mon cœur retiré.

Que sera-ce de moi ? que me faudra-t-il faire?
Je me vois d'un des deux le courroux préparé ;

(1) Voici l'endroit et la pièce entière ; mais comment réussir à calquer des lignes si fines, une touche si simple ?

Le fier coursier porte à sa croupe
Du fer brûlant le noir affront ;
Le Parthe orgueilleux, dans un groupe,
Se détache, thiare au front ;
Et moi, je sais d'abord celui qu'Amour enflamme :
Il porte un petit signe au-dedans de son âme.

(2) Dans *les Jeux* de Baïf, les églogues XVI et XVIII.

Égale obéissance à tous deux j'ai juré :
Le fils est dangereux, dangereuse est la mère.

Si je recèle Amour, son feu brûle mon cœur ;
Si je décèle Amour, il est plein de rigueur,
Et trouvera pour moi quelque peine nouvelle.

Amour, demeure donc en mon cœur sûrement,
Mais fais que ton ardeur ne soit pas si cruelle,
Et je te cacherai beaucoup plus aisément (1).

On ne peut faire un pas dans ces poëtes sans retrouver la trace et comme l'infusion d'Anacréon. Jacques Tahureau, qui en était digne, n'a pas assez vécu pour en profiter. Olivier de Magny, en ses derniers recueils, y a puisé plusieurs de ses meilleures inspirations. En voici une qui n'est qu'une imitation lointaine, mais qui me paraît d'un tour franc, et non sans une certaine saveur de terroir qui en fait l'originalité. Le poëte s'adresse à un de ses amis appelé Jean Castin, et déplore la condition précaire des hommes :

Mon Castin, quand j'aperçois
Ces grands arbres dans ces bois,
Dépouillés de leur parure,
Je ravasse à la verdure
Qui ne dure que six mois.

Puis je pense à notre vie
Si malement asservie,
Qu'el' n'a presque le loisir
De choisir quelque plaisir,
Qu'elle ne nous soit ravie.

Nous semblons à l'arbre verd
Qui demeure un temps couvert
De mainte feuille naïve,
Puis, dès que l'hiver arrive,
Toutes ses feuilles il perd.

Ce pendant que la jeunesse
Nous répand de sa richesse,
Toujours gais nous florissons,
Mais soudain nous flétrissons
Assaillis de la vieillesse.

Car ce vieil faucheur, ce Tems,
Qui dévore ses enfants,
Ayant ailé nos années,
Les fait voler empennées
Plus tôt que les mêmes vents (2).

Doncques tandis que nous sommes,
Mon Castin, entre les hommes,

(1) Voir, pour le début, celui de *l'Amour fugitif* de Moschus, puis l'ode d'Anacréon, dans laquelle l'Amour, après avoir épuisé contre lui tous ses traits, se lance lui-même en guise de flèche dans son cœur, et, une fois logé là, n'en sort plus.
(2) Plus vite que les vents mêmes.

N'ayons que notre aise cher,
Sans aller là-haut chercher
Tant de feux et tant d'atomes.

Quelque fois il faut mourir,
Et, si quelqu'un peut guérir
Quelque fois de quelque peine
Enfin son attente vaine
Ne sait plus où recourir.

L'espérance est trop mauvaise.
Allons doncques sous la braise
Cacher ces marrons si beaux,
Et de ces bons vins nouveaux
Appaisons notre mésaise.

Aisant ainsi notre cœur,
Le petit Archer vainqueur
Nous viendra dans la mémoire ;
Car, sans le manger et boire,
Son trait n'a point de vigueur.

Puis avecq' nos nymphes gayes
Nous irons guérir les playes
Qu'il nous fit dedans le flanc,
Lorsqu'au bord de cet étang
Nous dansions en ces saulayes (1).

Je n'aurais qu'à ouvrir les recueils poétiques de Jean Passerat et de Nicolas Rapin pour y ramasser à plaisir de nouveaux exemples. Gilles Durant, surtout, foisonne en cas raffinés : *Amour pris au las*, *Amour jouant aux échecs;* Jean Dorat, dans ses imitations grecques, avait déjà fait, d'un goût tout pareil, *Amour se soleillant* (2). Mais j'aime mieux citer de Durant quelques stances, où un ton de sentiment rachète la manière :

Serein je voudrois être, et sous un vert plumage,
Çà et là voletant,
Solitaire, passer mes ans dans ce bocage,
Ma sereine chantant.

Oiseau, je volerois à toute heure autour d'elle ;
Puis sur ses beaux cheveux
J'arrêterois mon vol, et brûlerois mon aile
Aux rayons de ses yeux.

Et après avoir continué quelque temps, et avec vivacité, sur ce genre d'ébats :

Parfois époinçonné d'une plus belle envie,
Je voudrois becqueter

(1) Au troisième livre des *Odes* d'Olivier de Magny (1559).

(2) Aux Grands-Jours de Poitiers de l'an 1579, à propos de cette puce célèbre qu'Étienne Pasquier aperçut et dénonça sur le sein de Mlle Des Roches, on ne manqua pas de chanter *l'Amour puce,* et l'avocat Claude Binet, parodiant *l'Amour piqué* par une abeille, imagina de le faire piquer par cette puce.

Sur ses lèvres le miel et la douce ambroisie
Dont se paît Jupiter.

Sous mon plumage vert, à ces beaux exercices
Je passerois le jour,
Tout confit en douceurs, tout confit en délices,
Tout confit en amour.

Puis, le soir arrivé, je ferois ma retraite
Dans ce bois entassé.
Racontant à la Nuit, mère d'amour secrète,
Tout le plaisir passé.

Toujours le même sujet, on le voit, ce même fond renaissant qui présente, a dit Moncrif, *certaines délicatesses*, *certaines simplicités*, *certaines contradictions*, dont le cœur humain abonde. Le détail seul, à y regarder de très-près, diffère, et l'ingénieux s'y retrouve pour qui s'y complaît (1).

(1) Olivier de Magny, que nous citions tout à l'heure, avait déjà assez gentiment, dans une ode *à s'amie*, selon une idée analogue de métamorphose amoureuse :

Quand je te vois au matin
Amasser en ce jardin
Les fleurs que l'aube nous donne,
Pour t'en faire une coronne,
Je désire aussi soudain
Être, en forme d'une abeille,
Dans quelque rose vermeille
Qui doit choir dedans ta main.

Car tout coi je me tiendrois
(Alors que tu t'en viendrois
La cueillir sur les épines)
Entre ses feuilles pourprines,
Sans murmurer nullement,
Ne battre l'une ou l'autre aile,
De peur qu'une emprise telle
Finît au commencement.

Puis, quand je me sentirois
En ta main, je sortirois,
Et m'en irois prendre place,
Sans te poindre, sur ta face;
Et là, baisant mille fleurs
Qui sont autour de ta bouche,
Imiterois cette mouche
Y suçant mille senteurs.

Et si lors tu te fâchois,
Me chassant de tes beaux doigts,
Je m'en irois aussi vite
Pour ne te voir plus dépite;
Mais premier, autour de toi,
Je dirois, d'un doux murmure,
Ce que pour t'aimer j'endure
Et de peines et d'émoi.

Vauquelin de La Fresnaye, en plus d'une épigramme ou d'une idylle, contribuerait aussi pour sa part au léger butin, si on le voulait complet (1). C'est lui qui donne cette exacte et jolie définition de l'idylle, telle que les anciens l'entendaient : « Ce nom d'*Idillie* m'a semblé se rapporter mieux à mes desseins, d'autant qu'il ne signifie et ne représente que diverses petites *images* et gravures en la semblance de celles qu'on grave aux lapis, aux gemmes et calcédoines, pour servir quelquefois de cachet. Les miennes en la sorte, pleines d'amour enfantine, ne sont qu'imagettes et petites tablettes de fantaisies d'Amour. » Une idylle, une *odelette* anacréontique ou une pierre gravée, c'est bien cela; et, à la grâce précise de sa définition, le bon Vauquelin montre assez qu'il a dû souvent atteindre dans le détail à la justifier. Son volume de poésies est peut-être celui d'où l'on tirerait le plus de traits dans le goût de ceux que nous cherchons :

Amour, tais-toi! mais prends ton arc,
Car ma biche belle et sauvage,
Soir et matin, sortant du parc,
Passe toujours par ce passage.

Voici sa piste : oh! la voilà!
Droit à son cœur dresse ta vire (2),
Et ne faux point ce beau coup-là,
Afin qu'elle n'en puisse rire.

Hélas ! qu'aveugle tu es bien!
Cruel, tu m'as frappé pour elle :
Libre, elle fuit, elle n'a rien;
Mais las! ma blessure est mortelle.

Mais il faut craindre pourtant d'entasser par trop ces riens agréables et d'affadir à force de sucreries. Je n'ai voulu ici que dégager un dernier point de vue en cette poésie du XVIe siècle et diriger un aperçu dont l'idée est plus souriante que le détail prolongé n'en serait piquant. L'Anacréon, chez nous, ne cessa de vivre et de courir sous toutes les formes durant le siècle suivant et depuis jusqu'à nos jours. L'abbé de Rancé, âgé de douze ans, en donnait une très bonne édition grecque; La Fontaine le pratiquait à la gauloise toute sa vie. Chaulieu, plus qu'aucun, se peut dire notre Anacréon véritable, et c'est dommage que sa poésie trop négligemment jetée ne nous rende pas tout son feu naturel et son génie. Moncrif, avec bien moins de largeur, et plusieurs du XVIIIe siècle après lui, ont eu des parties, des traits aiguisés du genre. Voltaire, en quelques pièces légères, l'a saisi et comme fixé à ce point parfait de bel esprit, de sensibilité et de goût, qui sied à notre nation. André Chénier n'a eu que peu d'anacréontique, à proprement parler, dans le sens final; il est remonté plus haut, et, si j'écris quelque jour sur Théocrite, comme j'en ai le désir, je marquerai avec soin ces différences. Le plus vraiment anacréontique des modernes a peut-être été le Sicilien Meli. Béranger pourrait sembler tel encore, mais par quelques imitations habiles et de savantes gaietés, plutôt que par

(1) Les *Mémoires* de la Société académique de Falaise (1841) contiennent une bonne notice sur Vauquelin, par M. Victor Choisy : recommandable exemple pour chaque ville ou chaque province d'étudier ainsi son vieux poëte.

(2) *Vire,* espèce de trait d'arbalète, lequel, lorsqu'on le tire, vole comme en tournant (Ménage).

l'humeur et le fond : lui aussi, je le qualifierai un poëte de l'art. Quoi qu'il en soit, c'est bien certainement au XVI[e] siècle et au début que l'imitation immédiate et naïve d'Anacréon se fait le mieux sentir. Le second temps, le second pas des essais de la Pléïade en demeure tout marqué. Ayant insisté précédemment sur l'issue et les phases dernières de cette école, sur ce que j'ai appelé son détroit de sortie, j'ai tenu à bien fixer aussi les divers points du détroit d'entrée ; c'est entre les deux qu'elle a eu comme son lac fermé et sa mer intérieure. En 1550, irruption brusque, rivage inégal ; en 1554, continuation plus ornée, plus polie, jusqu'à ce qu'en 1572 on arrive tout en plein au golfe de mollesse. A partir de 1554, la colline, la tour d'Anacréon est signalée : la flottille des poëtes prend le vieillard à bord, et il devient comme l'un des leurs.

Et maintenant, de ma part, c'est pour longtemps ; c'en est fait, une bonne fois, de venir parler de ces poëtes du XVI[e] siècle et de leurs fleurettes : j'ai donné le fond du panier.

SAINTE-BEUVE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

DU CATALOGUE DE NOS MANUSCRITS.

Lorsque notre pensée se reporte vers les hommes illustres de l'antiquité, nous ne cherchons pas assez à nous rendre compte de la manière dont leur gloire est arrivée jusqu'à nous. Les grandes actions ne suffisent pas pour perpétuer la renommée, car la tradition s'éteint rapidement, et il y eut autrefois des peuples puissants et redoutés dont le nom même est aboli. Chaque jour voit tomber une pierre du vieil édifice du passé. Les témoignages historiques s'usent et s'affaiblissent sans cesse, et les hommes les plus célèbres sont comme ces colosses qui étonnent de près, et qui, à mesure qu'on s'éloigne, semblent avoir des dimensions plus petites : peu à peu les contours deviennent incertains, et l'on ne voit plus qu'une masse confuse ; plus loin, ce ne sont que des points imperceptibles qui finissent bientôt par disparaître entièrement. De même ces héros qui, de leur vivant, remplissaient le monde de leur gloire, occupent dans l'histoire une place qui va de plus en plus s'amoindrissant : le souvenir de leurs actions s'efface, et on en vient même à douter de leur existence. Les plus heureux sont placés parmi les demi-dieux et relégués dans la fable ; les autres tombent dans l'oubli, et leur nom n'est plus prononcé.

Cet affaiblissement inévitable des témoignages historiques, qui, dans quelques siècles, portera infailliblement nos descendants à douter de l'existence de César et d'Alexandre, a exercé plutôt la curiosité de quelques géomètres que les méditations des historiens. Craig, habile mathématicien écossais du XVIIe siècle, homme pieux et sincèrement attaché à la religion chrétienne, ne craignit pas de faire à ce sujet un calcul qui semblerait sorti de la plume railleuse d'un disciple de Voltaire. Ayant égard à l'affaiblissement continuel des preuves du christianisme, Craig, dans ses *Principes mathématiques de la Théologie chrétienne*, publiés à Londres, en 1699,

avança qu'au bout de quatorze cent cinquante-quatre ans, les raisons de croire au christianisme se seraient tellement affaiblies, qu'une nouvelle révélation et un second avénement de Jésus-Christ deviendraient nécessaires afin que la religion chrétienne pût se perpétuer ! Sans s'arrêter ici à cette singulière prédiction pour l'an 3153, on ne saurait nier cette action destructive du temps, qui s'exerce sur les objets matériels comme sur les productions du génie, et qui tend sans cesse à effacer le souvenir du passé.

Ces remarques ne sont pas seulement inspirées par cette curiosité qui porte l'esprit humain à vouloir expliquer l'incertitude qui règne dans l'histoire primitive des peuples. Elles nous touchent plus qu'on ne semble le croire, car, à notre tour, nous deviendrons anciens, et la postérité, qui va bientôt commencer pour nous, oubliera comme nous avons oublié. Tout est périssable sur la terre, et, malgré la force de la civilisation moderne, aucune nation ne saurait se flatter d'avoir fixé irrévocablement chez elle les lumières et la grandeur. Que reste-t-il de ces villes de l'Asie Mineure si célèbres autrefois par le luxe et par les arts, et qui se trouvaient alors au sommet de la civilisation ? Repaires des chacals et des vautours, ces temples de marbre, ces théâtres magnifiques, attestent la décadence des pays qu'Alexandre remplit de ses victoires. Sans les écrivains, les grandes actions ne traversent pas les siècles : ce sont ceux qui les racontent qui donnent l'immortalité. Mais il ne suffit pas qu'un grand écrivain ait célébré les actions d'un homme illustre, il faut que le livre de l'écrivain ait pu résister à l'action du temps : c'est de la conservation de ce livre que dépend la gloire, et un ver qui a rongé un feuillet a pu tuer sans rémission la mémoire d'un grand homme.

De notre temps, avec l'imprimerie, qui reproduit de mille manières les ouvrages utiles, il y a plus à craindre de voir passer à la postérité des écrits médiocres que de voir les grandes actions tomber dans l'oubli. Cependant il ne faut pas croire que l'imprimerie puisse servir à conserver tous les livres ni même tous les bons livres qui paraissent; il s'en détruit journellement un nombre très-considérable, et, sans citer les *incunables* et les premières éditions des classiques, qui ont presque entièrement disparu, il suffira de nommer Desargues, géomètre qui sut briller à côté de Fermat et de Descartes, et qui doit être compté parmi les gloires de la France. La plupart de ses écrits, imprimés vers le milieu du XVII[e] siècle, ont tout à fait disparu, et on ne les connaît que par des citations.

Sans aborder la question littéraire, on peut affirmer que les chances de destruction augmentent sans cesse pour les livres qui se publient aujourd'hui. Imprimés sur un papier qui n'a aucune consistance, ils tomberont bientôt en poussière, et l'on peut prédire avec assurance que ceux qu'on ne réimprimera pas prochainement seront perdus pour la postérité. Quoique ordinairement écrits sur parchemin, les manuscrits étaient exposés à plus de chances de destruction encore : il n'existait habituellement qu'un petit nombre de copies du même ouvrage, et un accident suffisait parfois pour les faire disparaître. On a souvent déploré la perte de tant de trésors littéraires que l'antiquité nous avait laissés, et qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Ces regrets sont bien légitimes ; cependant, lorsqu'on étudie avec soin l'histoire des siècles barbares, on en vient plutôt à s'étonner de ce qui a été préservé que de ce qui s'est perdu, et l'on ne s'explique pas bien par quels moyens ces manuscrits ont été conservés.

Il y a eu, chez les anciens, des bibliothèques de manuscrits non moins nombreuses que les plus grandes collections de livres imprimés qui existent à présent. La bi-

bliothèque d'Alexandrie contenait sept cent mille manuscrits, et, plus tard, les Arabes eurent en Espagne des collections non moins nombreuses. Par suite des guerres civiles, si funestes aux établissements littéraires, comme par les guerres religieuses et par le fanatisme des premiers chrétiens, les grandes bibliothèques de l'antiquité furent dispersées, et l'on sait maintenant que les chrétiens n'avaient guère laissé à faire à cet Omar qu'on accuse d'avoir ordonné la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie. Le besoin de détruire les derniers restes du paganisme amena les chrétiens à proscrire les ouvrages classiques grecs et latins, et l'on sait aussi combien saint Grégoire et Isidore lui-même ont fait pour abolir la littérature profane. C'était là peut-être une impérieuse nécessité, et il faut se borner à constater le fait sans trop chercher à le qualifier; mais d'après ce fait on ne comprend pas que l'on ait voulu, plus tard, attribuer aux prêtres et aux moines la conservation des manuscrits. Malgré cette première persécution, on devrait certainement beaucoup de reconnaissance aux moines, si, après les invasions barbares, ils avaient au moins cherché à conserver les manuscrits classiques qu'ils pouvaient se procurer; mais rien n'annonce qu'ils l'aient tenté, et ils paraissent, au contraire, s'être exclusivement occupés de réunir et de faire copier les ouvrages ecclésiastiques, sans vouloir admettre dans leurs bibliothèques les livres des plus beaux génies de l'antiquité. Nous possédons encore les premiers catalogues des plus anciennes abbayes de l'Europe, entre autres le catalogue des manuscrits du Mont-Cassin, et l'on n'y rencontre presque jamais un ouvrage classique.

Au reste, nous ne voulons pas dire qu'il n'y eût pas de temps en temps, dans le cloître, des religieux aimant les lettres et l'instruction, et qui cherchaient avidement les manuscrits des auteurs anciens. La France peut citer avec orgueil deux des hommes qui ont certainement contribué le plus à la conservation des classiques. Ces deux hommes sont Loup de Ferriere et Gerbert, qui, au IX[e] et au X[e] siècle, ont fait les plus grands efforts pour se procurer de tous côtés les écrits des anciens. Malheureusement leur sollicitude pour ces monuments littéraires de l'antiquité ne se perpétua pas dans les couvents où ils avaient résidé. Gerbert, lorsqu'il était abbé de Bobio, n'épargnait aucune démarche pour se procurer d'anciens ouvrages ; mais, après lui, les moines de cette célèbre abbaye, loin de garder soigneusement ces précieux manuscrits, établirent une espèce d'atelier de destruction, et, grattant ou lavant impitoyablement les vieux parchemins, ils substituaient aux ouvrages des plus grands écrivains de l'antiquité des traités de liturgie ou des glossateurs. C'est ainsi que le traité de la république de Cicéron, que Gerbert avait cherché à se procurer, fut gratté à Bobio par des moines qui voulaient se servir du même parchemin pour copier un traité de saint Augustin.

Le mépris des moines pour les classiques ressort, comme nous venons de le dire, des catalogues que nous possédons encore des plus riches abbayes. Les bibliothèques de Clairvaux et de Citeaux, qui se composaient de plusieurs milliers de volumes, et où toutes les parties de la scholastique, de la discipline, du droit canon, où toute la science monacale en un mot était enseignée dans une foule de manuels, d'abrégés, de traités mnémoniques divers, ne contenaient que quelques fragments de classiques, et presque aucun livre de science. Dans les couvents les plus célèbres, on laissait périr les plus belles collections. Pour montrer quelle était l'incurie des moines à cet égard, même dans les siècles où tous les esprits se tournaient vers l'étude des lettres, il suffira de citer le récit qu'un ancien commentateur de Dante, Benvenuto da Imola, fait de la visite de Boccace à la bibliothèque du Mont-

Cassin. Voici ce passage que Muratori a publié, et auquel nous conservons toute sa rude simplicité :

« Je veux rapporter ici ce que racontait agréablement mon vénérable précepteur, Boccace de Certaldo. Il me disait qu'étant dans la Pouille, attiré par la réputation de ce couvent, il se rendit au Mont-Cassin, et que, désireux de voir la bibliothèque qu'on lui avait dit être très-riche, il pria un moine respectueusement, car il était très-poli, de vouloir bien la lui ouvrir. Mais celui-ci, lui montrant un escalier élevé, répondit rudement : *Monte, c'est ouvert*. Boccace, montant tout joyeux, trouva ce trésor sans clef ni porte, et il vit l'herbe sur les fenêtres et les livres couverts d'une couche épaisse de poussière. Fort étonné, il commença à ouvrir et à examiner ces manuscrits l'un après l'autre, et il trouva plusieurs volumes anciens et rares qui étaient gâtés de plusieurs manières : ici il manquait un cahier, là on avait coupé les marges, et ainsi de suite. Enfin, regrettant que les travaux de tant de sublimes esprits fussent tombés entre les mains d'hommes si pervers, il s'éloigna triste et les larmes aux yeux. Et rencontrant un moine dans le cloître, il lui demanda pourquoi ces livres si précieux étaient en si mauvais état. Celui-ci lui répondit que quelques moines, voulant gagner deux ou cinq sous, grattaient un cahier et en faisaient de petits psautiers qu'ils vendaient aux enfants, et que des marges ils en faisaient des espèces de talismans qu'ils vendaient aux femmes. — A présent, homme studieux, casse-toi la tête pour composer des livres! »

Au reste, il faut reconnaître que, si, au moyen âge, les moines abusèrent tant de l'éponge et du grattoir pour effacer des pages de Cicéron et de Virgile, et les remplacer par des écrits insignifiants, ils ne furent pas les inventeurs de ces manuscrits grattés, de ces *palimpsestes*, comme on les appelle, car le mot et la chose existaient chez les Romains. Cicéron, plaisantant avec Trébatius sur quelques mots raturés dans la lettre qu'il avait reçue de lui, dit à son ami : « Revenons à vos lettres. Tout est fort bien jusqu'ici, mais j'admire qu'écrivant vous-même, vous ayez la patience d'en faire ainsi plusieurs copies. Que vous commenciez à écrire sur un *palimpseste*, c'est une épargne fort louable; mais je cherche ce qui a pu mériter ainsi d'être effacé, à moins que ce ne fût quelqu'une de vos formules, car je ne puis croire que vous grattiez vos lettres pour me faire vos réponses sur le même papier. Voudriez-vous me faire entendre que vos affaires n'avancent pas, qu'on vous oublie, que le papier même vous manque? »

Du temps de Cicéron, le papier, fait de papyrus, dont on se servait habituellement, était fort commun : plus tard, il devint de plus en plus rare, ainsi que le parchemin, et ce fut là ce qui porta les moines à gratter et à laver les manuscrits pour écrire de nouveau sur les mêmes pages. Un des plus curieux exemples de cette pénurie a été découvert par M. Champollion-Figeac, qui, dans une bulle sur papyrus adressée en 876 à Charles-le-Chauve par Jean VIII, a trouvé le haut couvert encore de caractères arabes. Le pape, ne sachant sur quoi écrire, avait lavé un papyrus déjà employé par les plus cruels ennemis du christianisme, et s'en était servi pour sa lettre à l'empereur. Longtemps négligés, ces palimpsestes n'ont été étudiés avec soin que dans ces dernières années, et l'on sait combien d'utiles et précieuses découvertes y a pu faire le cardinal Mai. La France possède un nombre considérable de manuscrits grattés, et il y a lieu d'espérer qu'ils pourront servir à recouvrer quelques restes encore inconnus de l'antiquité.

Livrés d'abord à l'animosité des chrétiens et aux dévastations des barbares, attaqués bientôt par le grattoir et l'éponge des moines, relégués plus tard dans des

endroits humides, les anciens manuscrits durent périr presque tous. Nous le répétons, ce qui étonne, ce n'est pas qu'on en ait tant perdu, mais qu'au contraire plusieurs aient échappé à la destruction. Il n'est pas facile de savoir par quelles mains ils ont été préservés. Cependant, en étudiant avec soin l'histoire des siècles barbares, on voit qu'à côté des bibliothèques des couvents il y avait d'autres bibliothèques qui sont à peine indiquées, mais dont l'existence est certaine. Sans s'arrêter à la bibliothèque de ce Loup, professeur à Agen et à Périgueux, que cite Sidoine Apollinaire, ni aux manuscrits que, d'après le même écrivain, possédaient Philagre et Térence Ferreol, on trouve en France, au VIIIe siècle, les différentes bibliothèques de Charlemagne, qui en avait une au palais, dont Louis le-Débonnaire et Charles-le-Chauve héritèrent successivement, et Éginhart nous apprend que les manuscrits qui étaient à Aix-la-Chapelle furent, d'après le testament de l'empereur, vendus au profit des pauvres. A la même époque, Mannon, le philosophe, possédait beaucoup de livres qu'il offrit plus tard au tombeau de saint Oyend, dans le Jura. Plusieurs de ces manuscrits existent encore à Troyes et à Montpellier, et ils portent l'*ex voto* de Mannon. Puisqu'on vendait ainsi publiquement les livres, puisqu'on pouvait s'en procurer, il est évident qu'il existait déjà à cette époque. outre les copistes, un commencement de librairie ancienne. Les faits qui attestent alors l'existence des bibliothèques civiles se trouvent partout. Ainsi, lorsqu'au XIe siècle une comtesse d'Anjou donna deux cents brebis, trois muids de grains et plusieurs peaux de moutons en échange d'un manuscrit des homélies d'Aimon d'Alberstat, il est évident que cette princesse avait des livres. Il y eut dès lors des bibliothèques chez les princes, il y en eut chez les particuliers; les écoles et les universités eurent les leurs. C'est là, à notre avis, que se sont surtout conservés les classiques, qu'on ne trouve presque jamais cités dans les catalogues des bibliothèques des couvents, et qui cependant étaient connus, puisqu'on les citait assez fréquemment. Toutefois, il ne faut pas prendre à la lettre toutes ces citations, qui n'étaient souvent que de seconde main, ou qu'on faisait parfois d'après des extraits, des abrégés, des *excerpta*, qui remplaçaient l'ouvrage original, et l'on sait combien de fois Aristote a été cité d'après Boèce à une époque où les écrits originaux du philosophe de Stagyre n'étaient qu'en très-petit nombre en Occident. Si l'on pouvait douter un instant de l'existence de ces bibliothèques civiles, de cette littérature profane, on n'aurait qu'à se demander comment les anciennes poésies populaires, qui remontent si haut, comment les écrits des trouvères et des troubadours, les romans de chevalerie, prohibés et poursuivis d'abord par l'Église, sont arrivés jusqu'à nous? Ce n'est pas assurément dans les bibliothèques des couvents qu'on les conserva Cette différence entre les deux genres de bibliothèques se manifeste bien plus clairement au XIVe et au XVe siècle. Tandis que, comme nous l'avons dit, dans les plus riches bibliothèques des couvents on ne trouvait que des ouvrages destinés uniquement aux moines, tandis que les livres français en étaient scrupuleusement bannis, les rois de France et les ducs de Bourgogne formaient de nombreuses bibliothèques où se trouvaient plusieurs classiques dans l'original ou traduits en français, et qui contenaient tout ce que la littérature moderne avait produit. Le catalogue, dressé en 1393, des manuscrits de Charles V, roi de France, ainsi que l'inventaire de ceux des ducs de Berri et des ducs de Bourgogne, ont été publiés récemment par Van Praet et par M. Barrois. En les examinant, on se persuade facilement de ce que nous venons d'avancer. La séparation entre les bibliothèques civiles et les bibliothèques ecclésiastiques, qui était

dès lors complète, avait commencé depuis longtemps. Ce qui avait lieu en France se répétait partout ailleurs. Sans parler de Pétrarque qui possédait une belle bibliothèque dont on connaît le catalogue, les rois de Naples, les Visconti à Milan, les Médicis à Florence, Mathias Corvin en Hongrie, cherchaient à grands frais à faire venir des manuscrits de toutes les parties de l'Europe.

Les collections formées par les rois de France et par les ducs de Bourgogne semblaient destinées à former le noyau des grandes bibliothèques qui existent actuellement à Paris; mais il n'en fut pas ainsi. Elles furent dispersées, et cette dispersion, malheureusement trop complète, nous fait comprendre comment d'autres bibliothèques, plus anciennes, ont pu se dissiper sans qu'il en restât ni traces ni souvenir.

Après l'invention de l'imprimerie, les manuscrits furent négligés ; et comme souvent on imprimait alors sur le manuscrit même, sans se donner la peine de le copier, on en détruisit beaucoup de cette manière-là. Cependant, dès que l'on commença à s'occuper de donner des éditions critiques, l'on sentit le besoin de revenir aux manuscrits, qui furent bientôt recherchés avec soin. C'est du xve siècle que date la formation de la Bibliothèque royale actuelle. Louis XI en jeta les fondements ; Charles VIII et Louis XII y transportèrent les manuscrits enlevés aux bibliothèques du roi de Naples et du duc de Milan, et François Ier l'enrichit d'un grand nombre de manuscrits rares tirés de l'Italie. Henri II et Diane de Poitiers aimaient beaucoup les beaux livres, et l'on ne voit pas sans quelque étonnement le croissant et la figure de Diane chasseresse (qui étaient, comme on sait, les emblèmes de cette beauté célèbre) sur la reliure de plusieurs des plus beaux manuscrits grecs de la Bibliothèque royale. Augmentée bientôt des manuscrits du maréchal Strozzi, que Catherine de Médicis s'était appropriés, et que Henri IV racheta des créanciers de cette princesse, la Bibliothèque royale dut aux soins des de Thou, des Dupuis, des Carcavi, des Colbert, à qui la garde en fut successivement confiée, des accroissements considérables, et elle était déjà, au moment de la révolution, une des plus remarquables de l'Europe par le nombre, l'antiquité et l'importance des manuscrits qu'elle contenait.

Sous la terreur, la Bibliothèque royale fut gravement compromise. Au milieu des événements si graves qui préoccupaient et épouvantaient tous les esprits, on fit à peine attention à un *auto-da-fé* que peu de personnes se rappellent aujourd'hui. Sous prétexte que ces livres contenaient l'histoire de la noblesse française, on brûla pendant plusieurs jours, sur la place Vendôme, au milieu de Paris, des centaines de manuscrits remplis de pièces originales, de chartes et de documents historiques de toute nature. Sans le dévouement courageux des conservateurs de cette bibliothèque, la perte aurait été bien plus grande, car tous les manuscrits blasonnés, tous ceux qui contenaient des ouvrages religieux, étaient menacés. Cependant ce vandalisme ne dura pas, et non-seulement cette bibliothèque répara ses pertes, mais elle s'enrichit immensément par l'héritage des couvents supprimés de Paris, dont les précieux manuscrits furent presque tous déposés dans cet établissement. Actuellement la Bibliothèque royale contient environ quatre-vingt mille manuscrits, et en y joignant ceux qui se trouvent à l'Arsenal, à la bibliothèque Mazarine, à Sainte-Geneviève et à l'Institut, on forme une masse qui, sans aucun doute, n'a d'égale dans aucune autre ville de l'Europe.

Pendant que la Bibliothèque royale commençait et recevait de si notables accroissements, les bibliothèques des couvents s'étaient enrichies dans les provinces par

une multitude de legs pieux. Dans des temps de troubles, on offrait des livres aux couvents et aux églises pour les placer dans un asile sûr. Les *ex voto*, les dons aux autels, se multiplièrent. Ce fut ainsi que quelques chapitres devinrent bientôt si riches en anciens manuscrits, et l'on sait qu'au lieu de laisser sa bibliothèque à son successeur, saint Louis l'avait partagée entre quatre couvents. Malheureusement ces asiles, si respectés dans les guerres ordinaires, furent violés dans les guerres de religion, et le XVIe siècle vit quelques-unes des plus anciennes bibliothèques de la France dévastées par le fanatisme aveugle des calvinistes. Tel fut le sort de la bibliothèque de l'île Barbe de Lyon, fondée par Charlemagne, et de celle de Saint-Benoît-sur-Loire (abbaye célèbre où se réunissaient, au Xe siècle, plus de cinq mille écoliers), pillées toutes deux à diverses reprises par les huguenots. Plusieurs de ces manuscrits furent perdus ; d'autres, retrouvés par Bongars et par Petau, finirent par sortir presque tous de France, et sont aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Au XVIe et au XVIIe siècle, il se forma dans les provinces des collections précieuses de manuscrits, et les érudits connaissent toute l'importance des bibliothèques de Pithou, de Peiresc et de Bouhier. Il n'y avait guère alors de bibliothèques publiques en France ; à Paris même, la Bibliothèque du roi n'était accessible que pour un petit nombre de personnes, et après la mort des savants qui les avaient formées, ces belles collections étaient dispersées, ou bien allaient s'ensevelir au fond d'un cloître. Dans certains cas, il est vrai, le donateur demandait au couvent que la bibliothèque fût ouverte au public. C'est ce que firent Hennequin à Troyes, Mazenot à Lyon, Prousteau à Orléans, et quelques autres ; mais c'étaient là des cas rares, et la plupart des plus beaux manuscrits restaient encore enfouis dans les couvents, qui souvent n'en avaient aucun soin. Cette incurie scandalisa grandement dom Martène, savant bénédictin, qui, dans la relation de son Voyage littéraire, entrepris au commencement du siècle dernier, signala à cet égard des abus intolérables. Cependant les abus continuèrent, l'accès des bibliothèques ecclésiastiques ne devint guère plus facile, et très-peu de villes de province purent avoir une bibliothèque. Ce ne fut que par la suppression des ordres religieux, à la révolution, que ces riches collections devinrent utiles au public. Il est vrai qu'il y eut alors beaucoup de gaspillage, et que, dans certaines localités, des manuscrits précieux furent enlevés ou détruits. Toutefois la destruction fut beaucoup moindre qu'on ne l'a cru. Quant aux manuscrits qui furent détournés, il s'en retrouve tous les jours dans des collections particulières, ils reparaissent dans les ventes, et si l'État eut à se plaindre de l'indélicatesse de quelques dépositaires infidèles, ces ouvrages du moins ne furent pas perdus pour les lettres. D'ailleurs, c'est surtout à cause du peu de valeur que l'on attachait alors aux monuments littéraires que ces manuscrits furent donnés ou vendus souvent à vil prix à des particuliers par les communes chargées de les garder. Malgré ces pertes si regrettables, en visitant avec soin les bibliothèques des départements, on se persuade facilement que le mal a été exagéré par des personnes qui calomniaient la révolution, et qui inculpaient des autorités placées entre la hache révolutionnaire et les baïonnettes des étrangers pour n'avoir pas conservé les manuscrits avec plus de soin que ne l'avaient su faire, dans des temps de calme et de prospérité, les chanoines de Bourges ou les moines de Clairvaux.

Au reste, ces inconvénients, inséparables d'un si grand et si brusque déplacement, ont été bien compensés par l'avantage immense d'avoir dans les départements un nombre très-considérable de bibliothèques publiques. Sans parler des villes

principales, il n'y a guère, dans les départements, de ville de second ordre qui ne possède une collection de livres imprimés et de manuscrits précieux ou intéressants à plusieurs égards. Malheureusement l'importance de certains manuscrits d'une lecture difficile ne saurait pas être toujours bien appréciée dans certaines localités, de manière que jusqu'à ce jour la plupart sont restés inconnus, et que, malgré la loi qui veut que les communes n'aient que l'usage des livres tirés des couvents, dont la propriété est demeurée à l'État, il est arrivé parfois qu'on en a vendu, comme s'il s'agissait d'une propriété communale. D'ailleurs, la crainte de se voir dépouiller de leurs richesses a porté certaines communes, lorsque le gouvernement demandait les catalogues des manuscrits contenus dans leurs bibliothèques, à n'envoyer le plus souvent que des inventaires informes, plus propres à cacher la valeur littéraire de ces manuscrits qu'à en rehausser l'importance.

Dans un petit nombre de villes, il est vrai, on a publié récemment des catalogues raisonnés des manuscrits; mais les collections les plus importantes n'ont pas encore été explorées, ou bien elles ne l'ont été que d'une manière très-imparfaite. Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter ici aux méprises si burlesques que les difficultés de lire dans les manuscrits du moyen âge ont pu produire. Dans certains de ces catalogues, on place parmi les livres de philosophie une *Chronique de l'âme*, qui n'est en réalité qu'un roman de chevalerie dont le vrai titre est *Chronique d'Hélène;* dans d'autres (et nous prenons parmi les plus estimés), on croit décrire un ancien manuscrit en l'appelant *un traité quelconque sur les maladies!* Il était temps que l'on sût à quoi s'en tenir sur le nombre et l'importance des manuscrits que contenaient les bibliothèques des départements. Ces recherches, qui intéressent tant l'histoire littéraire, et qui sans doute devront servir plus tard à provoquer des mesures conservatrices, ne pouvaient être ordonnées que par le gouvernement. Dans notre temps, où tout est subordonné à la politique, et où, excepté quelques esprits d'élite, la plupart de nos hommes d'État semblent exclusivement absorbés dans des combinaisons électorales, il fallait un ministre véritablement ami des lettres et de l'érudition pour qu'il s'occupât sérieusement des manuscrits enfouis dans les bibliothèques des départements. Il fallait aussi un certain courage pour prescrire des recherches sérieuses dans ces bibliothèques. Les étrangers disent si souvent qu'il n'y a rien en France hors de Paris, et ce propos est si facilement répété par les Français, qu'on ne pouvait guère imaginer que des recherches de cette nature dussent amener des résultats importants. Heureusement quelques explorations dirigées sur des points déterminés, d'après les instructions données par le ministre de l'instruction publique, firent bientôt connaître combien cette mine était féconde, et décidèrent M. Villemain à entreprendre la publication d'un catalogue général de tous les manuscrits des départements. A cet effet, il présenta à la signature du roi une ordonnance précédée d'un rapport destiné à faire connaître l'utilité d'une telle publication. L'exécution de cette entreprise a été confiée à une commission composée de MM. Leclerc, président, Hase, Reinaud, Danton et Ravaisson, et d'un secrétaire chargé de surveiller l'impression. Les noms que nous venons de citer sont une garantie suffisante du soin avec lequel une telle entreprise sera conduite et de l'importance que le gouvernement attache à cette publication. Formée au mois de septembre, la commission a immédiatement commencé ses travaux. Des instructions ont été rédigées, différentes personnes ont été envoyées dans les départements : les bibliothèques, l'École des Chartes et l'Université ont fourni des collaborateurs zélés et intelligents, et les travaux ont été poursuivis avec

tant d'activité, que déjà l'on s'occupe de l'impression du premier volume, et que d'autres matériaux sont préparés.

Cette utile entreprise a eu dès l'origine un double but : la conservation et la connaissance des manuscrits; la conservation, car, dès que tous les manuscrits auront été décrits et catalogués avec soin, on pourra toujours exercer un contrôle sévère et une surveillance active sur les bibliothèques des départements, et il ne sera plus possible de distraire des manuscrits connus du gouvernement et sur lesquels l'attention sera éveillée à l'étranger comme en France; la connaissance des manuscrits, car jusqu'ici on ne les connaissait pas du tout. A cet égard, les premières recherches ont dépassé toutes les espérances, et il se trouve qu'un catalogue entrepris surtout dans un but d'érudition, deviendra un monument patriotique et que l'on pourra montrer avec orgueil aux étrangers cet inventaire des richesses littéraires de la France. Un des membres de la commission, qui venait de visiter différents départements, terminait ainsi le rapport qu'à son retour il a dû adresser à M. Villemain :

« Nous ne craignons pas d'avancer qu'en prenant au hasard, dans un État quelconque de l'Europe, dix-huit villes de province, on n'y trouverait pas la moitié des richesses bibliographiques et littéraires que nous avons rencontrées dans les dix-huit bibliothèques que nous venons de visiter. Cette vérité ressortira encore davantage du catalogue général des manuscrits des départements, dont on prépare actuellement la publication, et qui montrera que, même sous ce rapport, la France n'a rien à envier aux étrangers. »

Il existe en France et à l'étranger des catalogues de différentes collections de manuscrits, et les savants connaissent bien la valeur et l'utilité de ces sortes d'ouvrages, publiés à diverses époques, et qui leur ont souvent fourni les éléments de leurs travaux; mais dans aucun siècle on n'a jamais osé entreprendre le catalogue général des manuscrits qui se trouvaient dans un vaste État. Bien que l'on ait imprimé une si prodigieuse quantité de livres, on est loin d'avoir publié tous les ouvrages qui existent encore. Pour l'histoire du moyen âge, par exemple, on trouve dans les manuscrits une foule de pièces ou d'ouvrages inédits qui servent à éclaircir les points les plus difficiles de cette période si intéressante et si obscure. Souvent ces écrits ne pourraient pas être imprimés en entier, et il faut se borner à les indiquer dans un catalogue à l'attention des érudits qui se préparent à traiter un sujet déterminé. Au reste, le catalogue général des manuscrits des départements ne doit pas contenir uniquement des titres d'ouvrages. Il faut qu'à propos de chaque manuscrit on y trouve quelques indications rapides où les faits nouveaux les plus curieux qu'il contient soient notés aussi exactement que possible. Il faut que les historiens, les artistes, les paléographes, les savants, les hommes de lettres, soient avertis par un mot de ce qui peut intéresser chacun d'eux dans un manuscrit. C'est, comme on le voit, de l'histoire littéraire générale à propos d'un catalogue, et c'est dans le choix de ces faits, dans les notes qui doivent accompagner chaque article important, que consiste la difficulté de faire un catalogue curieux et instructif, et que se montre l'habileté du rédacteur. Il est à peine nécessaire de rappeler que, pour rédiger un catalogue de manuscrits, il faut d'abord lire parfaitement les écritures de différents siècles, savoir déterminer l'âge d'un manuscrit, posséder différentes langues, avoir enfin des connaissances approfondies dans l'histoire littéraire et la bibliographie, pour ne s'arrêter qu'aux ouvrages véritablement inédits et intéressants, et pour savoir deviner, dans un ouvrage sans titre ou même mutilé, le

nom de l'auteur, qui manque souvent. Il faut surtout posséder une patience infatigable, ne rien omettre, ne rien ajouter, ne rien corriger dans la description d'un manuscrit qu'on est forcé d'examiner en voyage et à la hâte, qui contient peut-être cent pièces différentes, et qu'on ne doit plus revoir. Ce sont là des difficultés qui ne sauraient être convenablement appréciées que par les hommes du métier, et qui font de la rédaction d'un bon catalogue de manuscrits une des entreprises littéraires les plus difficiles. Au reste, l'utilité de bons catalogues est bien reconnue des érudits, et tous ceux qui s'occupent de l'Orient savent que la mine la plus féconde, que l'ouvrage le plus complet que l'on connaisse sur l'histoire, les sciences et la littérature des peuples sémitiques, n'est autre chose que le catalogue des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial, rédigé dans le siècle dernier par Casiri. Ce qui donne surtout tant de prix à cet ouvrage, ce sont les extraits des manuscrits et les pièces inédites que le rédacteur y a insérés. Cet exemple méritait d'être suivi, et nous savons qu'il le sera, grâce surtout à M. Villemain, qui a désiré que des pièces inédites, des lettres d'hommes illustres, des passages dignes d'intérêt, fussent insérés dans ce catalogue. A la suite de chaque manuscrit se trouveront les extraits les plus courts, les citations succinctes, et il y aura à la fin de chaque volume les pièces plus considérables. On voit que ce catalogue sera en même temps un grand recueil de pièces inédites. Ce sera l'histoire littéraire de la France pour les monuments.

Nous sommes assuré que le concours actif, éclairé, résolu, du gouvernement, ne manquera pas à cette entreprise. Ce qui pourrait en compromettre le succès, ce serait l'esprit municipal, qui demanderait à s'emparer de cette affaire, et à entraver les travaux de la commission. Nous l'avons déjà dit, il faut appeler tous les hommes compétents à y prendre part, et avant tout les bibliothécaires. Cependant, si dans certaines localités ils ne peuvent ou ne veulent pas contribuer activement à la rédaction des catalogues, il faut, sous peine de ne plus avancer, confier immédiatement à d'autres les travaux que les bibliothécaires n'exécuteraient pas : sans cela, chacun se ferait charger du catalogue de la bibliothèque qu'il dirige, et tout serait arrêté. Il faut ne pas craindre de blesser certaines susceptibilités, ni trop ménager certaines influences. Rien ne ressemble moins à la matière électorale qu'un manuscrit. Ce ne sont pas là des craintes imaginaires. Lorsque M. de Salvandy eut l'heureuse idée de répandre davantage l'instruction dans les provinces, et qu'il voulut fonder quelques nouvelles facultés, ce projet fut accueilli avec enthousiasme par les villes qui devaient en profiter ; mais bientôt le gouvernement dut se convaincre que chaque localité voulait fournir ses propres professeurs. Ces prétentions étaient inadmissibles, et elles furent écartées. Alors les bonnes dispositions se changèrent en hostilités, et il y eut en France une ville grande et célèbre, dont le conseil municipal prit une délibération d'après laquelle il était défendu à tous les conservateurs des bibliothèques, des musées et des collections scientifiques, de communiquer un livre ou un objet quelconque aux professeurs des nouvelles facultés. Cette délibération est enfreinte tous les jours par les conservateurs, mais elle n'a jamais été rapportée. En présence de faits pareils, on pourrait concevoir quelques inquiétudes sur les travaux de la commission des manuscrits, si par impossible le gouvernement pouvait montrer un moment d'hésitation.

Cette publication, destinée à faire connaître ce que les provinces contiennent de plus précieux (car, quant aux bibliothèques de Paris, la publication du catalogue ne peut sortir des mains des savants qui les dirigent), a été entreprise sans avoir

recours à aucun crédit extraordinaire, avec les seules ressources dont M. Villemain pouvait disposer pour l'encouragement des bibliothèques. Cependant un si grand ouvrage ne saurait se continuer sans l'appui des chambres. On peut être rassuré sur ce point : lorsqu'un homme de la valeur littéraire et de l'autorité de M. Villemain se présentera devant les mandataires du pays avec un premier volume imprimé, les chambres qui, à la demande de M. Guizot, ont accordé des fonds considérables pour la publication des documents relatifs à l'histoire de France, seront unanimes pour accorder au ministre de l'instruction publique les fonds nécessaires à la continuation du catalogue général des manuscrits des départements. Il ne faut pas douter que les étrangers n'imitent bientôt une si heureuse idée, et nous sommes sûr que l'on verra l'Allemagne et l'Angleterre s'emparer de ce projet.

Certes, la France, qui a ouvert la route, ne voudra pas rester en arrière; s'il pouvait du reste y avoir la moindre hésitation à cet égard, le ministre de l'instruction publique n'aurait qu'à rappeler aux chambres un fait qui se passe à l'autre extrémité de notre continent. Dans cette Chine, que l'on affecte de mépriser si fort, et où quelques nations européennes s'efforcent de montrer d'une si singulière manière la supériorité de leur civilisation, l'empereur Khien-Long décréta, en 1773, la publication d'une anthologie intitulée les *Quatre Trésors*, composée des traités les plus intéressants sur toutes les branches du savoir. En 1818 (c'est-à-dire quarante-cinq ans seulement après la formation de la commission), il avait paru *soixante-dix-huit mille six cent vingt-sept volumes* de cette collection, qui se continue, et qui ne sera complète que lorsque cent soixante mille volumes auront été imprimés. Évidemment, il n'y a que des commissions composées de barbares qui soient capables de faire paraître deux mille volumes par an. Il n'y a rien à craindre de pareil en France : nous sommes dans un pays civilisé, et si les chambres veulent encourager la publication du catalogue général des manuscrits des départements, sans trop se préoccuper de ce qui se passe aux antipodes, elles n'auront qu'à voter les fonds nécessaires pour la publication d'un volume par an.

G. Libri.

UNE

JOURNÉE A LONDRES.

J'avais passé la nuit au bal masqué, et rien n'est triste comme un lendemain de bal; je pris une détermination violente, et je résolus de traiter mon ennui à la manière homœopathique. Quelques heures après, ayant eu à peine le temps de me débarrasser de mes cafetans, de mes poignards et de tout mon attirail turc, j'étais en route pour Londres, la ville natale du spleen.

La perfide Albion vint au-devant de moi dans la diligence, sous la forme de quatre Anglais, entourés, bastionnés de toutes sortes d'ustensiles confortables, et ne sachant pas un mot de français : mon voyage commençait tout de suite. A Boulogne, qui est une ville complétement anglaisée, je fus réduit à une pantomime touchante pour exprimer que j'avais faim et sommeil, et que je voulais un souper et un lit; enfin l'on alla chercher un drogman qui traduisit mes demandes, et je parvins à manger et à dormir. On n'entend à Boulogne que l'anglais; je ne sais pas si le français, par compensation, est l'idiome dont se servent les habitants de Douvres, mais je n'en crois rien. — C'est une remarque que j'ai déjà faite sur plusieurs de nos frontières, que cet envahissement des coutumes et du langage des pays voisins. L'espèce de demi-teinte qui sépare les peuples sur la carte et dans la réalité, est fondue plutôt du côté de la France que du royaume limitrophe. Ainsi, tout le littoral qui regarde la Manche est anglais; l'Alsace est allemande par les bords, la Flandre est belge, la Provence italienne, la Gascogne espagnole. Quelqu'un qui ne sait que le parisien pur est souvent embarrassé dans ces provinces. Passez la frontière, vous ne trouverez pas une seule nuance française.

A six heures du matin, j'étais sur le pont du bateau à vapeur *le Harlequin;* cette orthographe t'aurait réjoui le cœur, mon cher Fritz, et me fit penser à toi. Ne comptez pas sur une description de tempête, dans laquelle vous verrez apparaître Neptune en barbe verte, aiguillonnant les coursiers de la mer; il faisait, comme

dit le père Mallebranche dans les deux seuls vers qu'il ait jamais pu tourner,

> ... Il faisait le plus beau temps du monde
> Pour aller à *vapeur* sur la terre et sur l'onde.

(Excusez cette légère variante autorisée par les progrès de la civilisation.) — La Manche, que l'on prétend si capricieuse et si mauvaise, me fut aussi clémente qu'autrefois la Méditerranée ; mais la Méditerranée n'est, à vrai dire, qu'un ciel renversé tout aussi bleu et tout aussi limpide que l'autre. Le mal de mer me respecta, et les poissons ne purent pas apprendre à mes dépens si la cuisine de Boulogne était bonne.

Au bout de deux ou trois heures, une ligne blanche sortit de la mer comme un nuage ; c'était la côte d'Angleterre, qui doit à la couleur de ses rivages son nom d'Albion, sur lequel les vaudevillistes ont fait tant de couplets. Regardez cette immense falaise à pic, taillée comme un mur de fortification, qui s'élève sur la gauche, c'est le rocher de Shakspeare; ces deux petites taches noires, ce sont les gueules du viaduc d'un chemin de fer en construction; au fond de la baie, voilà Douvres et sa tour, que l'on prétend être aperçue de Boulogne quand il ne fait pas de brouillard, — mais il fait toujours du brouillard. Le temps était très-beau, sans un seul nuage, et cependant un épais diadème de vapeurs couronnait le front de la vieille Angleterre ; la campagne qu'on entrevoyait, quoique dénudée par l'hiver, avait un aspect net, propre, soigné, peigné au rateau ; les falaises de craie, droites comme des murs, au bas desquelles la mer creuse des cavernes à souhait pour les contrebandiers, ajoutaient encore à la régularité de la perspective. De loin en loin se montraient des châteaux et des cottages d'architectures bizarres, avec de grosses tours, des murs crénelés couverts de lierre, ébréchés çà et là, et de cette distance jouant à s'y méprendre la forteresse gothique en ruine. Toutes ces citadelles, tous ces donjons à pont-levis, à machicoulis, à qui ne manquent même pas les canons et les couleuvrines de bois bronzé, donnent à la côte un air hérissé et rébarbatif, assez pittoresque, et n'en sont pas moins garnies à l'intérieur de toutes les recherches du luxe. On me fit remarquer, au milieu d'un grand parc, une maison blanche à aiguilles gothiques, mais de construction moderne, qui appartient à un juif colossalement riche, Mosé Montefiore, qui accompagna dernièrement M. Crémieux en Orient pour l'affaire des juifs de Damas. A partir de là, la côte décrit une courbe jusqu'à Ramsgate ; dans cette courbe se trouve Deal, où les Romains abordèrent, à ce qu'on dit, pour la première fois lors de leur descente en Angleterre. Je ne vois à cela aucun obstacle. L'on aperçoit ensuite le château de Walmer, résidence du lord-gardien des cinq ports, le duc de Wellington est aujourd'hui chargé de cette dignité ; puis Sandwich, et un peu plus loin Ramsgate, ville de plaisance de Londres, dont les rues tirées au cordeau et les hautes maisons de brique semblent s'avancer jusque dans l'eau. Tout cela est charmant ; mais le vrai coup d'œil, le beau spectacle à n'en pas vouloir d'autre, ce n'est pas la terre, c'est la mer.

Dans la rade de Docons, devant Deal, plus de deux cents vaisseaux de toute forme et de toute grandeur attendent le vent favorable pour passer le détroit. Les uns vont, les autres viennent : c'est un mouvement perpétuel. De quelque côté qu'on se tourne, on voit fumer au bord du ciel la cheminée des bateaux à vapeur, se découper en noir ou en clair l'élégante silhouette des navires. Tout vous indique l'approche de la Babylone des mers. Vers la France, la solitude est complète : pas

une barque, pas un bateau à vapeur. Plus on avance, plus la cohue augmente. L'horizon est encombré; les voiles s'arrondissent en dôme, les mâts s'allongent en aiguilles, les agrès s'entrelacent; on dirait une immense ville gothique en dérive, une Venise ayant chassé sur ses ancres et venant à votre rencontre. Les bateaux-phares, le jour avec leur peinture écarlate, la nuit avec leur lumière rouge, indiquent la route à ces troupeaux de navires, dont les voiles sont les toisons. Ceux-ci arrivent des Indes, montés par leur équipage de Lascars, et répandent un pénétrant parfum oriental; ceux-là de la mer du Nord, et n'ont pas encore eu le temps de fondre leurs glaçons. Voici la Chine et l'Amérique, qui apportent leur thé et leur sucre; mais, dans cette foule, vous reconnaîtrez toujours les navires anglais: leurs voiles sont noires comme celles du vaisseau de Thésée partant pour l'île de Crète, sombre livrée de deuil dont les affuble le triste climat de Londres.

La Tamise, ou plutôt le bras de mer dans lequel ses eaux se dégorgent, est d'une telle largeur, et ses rives sont si basses, que, placé au milieu du fleuve, on ne les aperçoit pas; ce n'est qu'au bout de plusieurs milles qu'on les découvre, minces, plates, linéaments noirs entre le ciel gris et l'eau jaune. Plus le fleuve se resserre, plus la foule des vaisseaux devient compacte : les palettes des bateaux à vapeur qui remontent et descendent fouettent l'eau sans pitié et sans relâche; les fumées qui sortent de leurs colonnes de tôle entrecroisent leurs noirs panaches et vont former au ciel, qui s'en passerait bien, de nouveaux bancs de nuages; le soleil, s'il y avait un soleil à Londres, en serait obscurci. On entend de tous côtés râler et siffler les poumons d'airain des machines. De leurs narines de fer jaillissent des fusées de vapeur bouillante, comme les jets d'eau qui s'élancent par les évents des monstres de la mer. Rien n'est plus pénible à entendre que cette respiration asthmatique et stridente, que ces gémissements de la matière aux abois et poussée à bout, qui semble se plaindre et demander grâce comme un esclave épuisé qu'un maître inhumain surcharge de travail. — Je sais que les industriels se moqueront de moi, mais je ne suis pas loin de partager l'avis de l'empereur de la Chine, qui proscrit les bateaux à vapeur comme une invention obscène, immorale et barbare : je trouve qu'il est impie de tourmenter ainsi la matière du bon Dieu, et je pense que la mère nature se vengera un jour des mauvais traitements que lui font subir ses enfants trop avides. Outre les *steam-boats,* les vaisseaux à voiles, bricks, goëlettes, frégates, depuis le massif trois-mâts jusqu'au simple bateau de pêcheur, jusqu'à la pirogue, où deux personnes peuvent à peine se tenir assises, se succèdent sans relâche et sans intervalle; c'est une interminable procession navale, où toutes les nations du monde ont leurs représentants. Tout cela va, vient, descend, remonte, se croise, s'évite avec une confusion pleine d'ordre et forme le plus prodigieux spectacle qu'il soit donné à un œil humain de contempler, surtout lorsque l'on a le bonheur rare de le voir, comme moi, vivifié et doré par un rayon de soleil.

Sur les bords du fleuve déjà plus rapprochés, je commençais à distinguer des arbres, des maisons accroupies sur la rive, un pied dans l'eau et la main étendue pour saisir les marchandises au passage; des chantiers de construction avec leurs immenses hangars et leurs carcasses de navires ébauchés, pareils à des squelettes de cachalots, se dessinaient bizarrement dans le ciel. Une forêt de cheminées colossales, en forme de tours, de colonnes, de pylônes, d'obélisques, donnait à l'horizon un air égyptien, un vague profil de Thèbes, de Babylone, de ville antédiluvienne, de capitale des énormités et des rébellions de l'orgueil, tout à fait extraordinaire. — L'industrie à cette échelle gigantesque atteint presque la poésie, poésie où la

nature n'est pour rien, et qui résulte de l'immense développement de la volonté humaine.

Lorsqu'on a dépassé Gravesend, limite inférieure du port de Londres, les magasins, les usines, les chantiers, se resserrent, se rapprochent, s'entassent avec une irrégularité toute pittoresque; à gauche s'arrondissent les deux coupoles de l'hôpital royal de la marine, Greenwich, dont la colonnade entr'ouverte laisse apercevoir un fond de parc à grands arbres d'un effet charmant; assis sur les bancs des péristyles, les invalides voient partir et rentrer les vaisseaux, sujets de leurs souvenirs et de leurs conversations, et l'âcre odeur de la mer vient encore réjouir leurs narines. Sir Christophe Wren est l'architecte de ce bel édifice. Des bateaux à vapeur-omnibus partent à chaque quart d'heure de Greenwich pour Londres et réciproquement. — Greenwich se trouve en face de l'île, ou, pour mieux dire, de la presqu'île des Chiens, où la Tamise revient sur elle-même, et fait un détour dont on a profité habilement. C'est là que sont creusés les docks de la compagnie des Indes occidentales. Les docks des Indes orientales, beaucoup moins considérables et moins fréquentés, se trouvent sur la droite un peu avant et dans le fond de la courbure que décrit le fleuve.

Les docks des Indes occidentales sont quelque chose d'énorme, de gigantesque, de fabuleux, qui dépasse la proportion humaine. C'est une œuvre de cyclopes et de titans. Au-dessus des maisons, des magasins, des rampes, des escaliers, et de toutes les constructions hybrides qui obstruent les abords du fleuve, vous découvrez une prodigieuse allée de mâts de vaisseaux qui se prolonge à l'infini, un inextricable fouillis d'agrès, d'espars, de cordages, à faire honte, pour la densité de l'enlacement, aux lianes les plus chevelues d'une forêt vierge d'Amérique; c'est là que l'on construit, que l'on radoube, que l'on remise cette innombrable armée de navires qui vont chercher les richesses du monde, pour les verser ensuite dans ce gouffre sans fond de misère et de luxe que l'on nomme Londres. Les docks de la compagnie des Indes occidentales peuvent contenir trois cents vaisseaux. Un canal, tracé parallèlement aux docks, qui coupe la presqu'île des Chiens, et qu'on appelle le canal de la Cité, raccourcit de trois ou quatre milles le chemin que l'on est obligé de faire pour doubler la pointe.

Les docks de commerce, sur la rive opposée, les docks de Londres, ceux de Sainte-Catherine, avant d'arriver à la Tour, ne sont pas moins surprenants. Au bassin du commerce se trouvent les plus énormes caves qui existent au monde : c'est là que sont entreposés les vins d'Espagne et de Portugal. Tout cela sans compter les bassins et les docks particuliers. A chaque instant, au milieu d'un groupe de maisons, vous voyez se prélasser un vaisseau. Les vergues éborgnent les croisées, les antennes pénètrent dans les chambres, et les guibres semblent battre en brèche les portes des magasins, comme des béliers antiques. Les maisons et les vaisseaux vivent dans l'intimité la plus touchante et la plus cordiale; à l'heure de la marée, les cours deviennent des bassins, et reçoivent des barques. Des escaliers, des rampes, des cales de pierre, de granit, de briques, montent et descendent de la rivière aux maisons. Londres a les bras plongés jusqu'aux coudes dans son fleuve; un quai régulier gênerait la familiarité du fleuve et de la ville. Le pittoresque y gagne, car rien n'est plus horrible à voir que ces éternelles lignes droites prolongées en dépit de tout, dont s'est engouée si bêtement la civilisation moderne.

L'Angleterre n'est qu'un chantier; Londres n'est qu'un port. La mer est la patrie naturelle des Anglais; ils s'y plaisent tellement, que bien des grands seigneurs

passent leur vie à faire les voyages les plus périlleux dans de petits bâtiments équipés et gouvernés par eux. — Le club des yachts n'a pas d'autre but que d'encourager et de favoriser ce penchant. — La terre leur déplaît tellement, qu'ils ont un hôpital installé au milieu de la Tamise, dans un gros vaisseau rasé, qui sert aux marins qui se trouvent malades dans le port de Londres. L'avis de Tom Coffin, dans le roman du *Pilote*, de Cooper, à savoir que la terre n'était bonne que pour se ravitailler et prendre de l'eau fraîche, ne doit pas paraître une exagération en Angleterre.

La façade de toutes ces maisons est tournée vers le fleuve, car la Tamise est la grande rue de Londres, la veine artérielle d'où partent les rameaux qui vont porter la vie et la circulation dans le corps de la ville. Aussi quel luxe d'écriteaux et d'enseignes! Des lettres de toutes couleurs et de toutes dimensions chamarrent les édifices de haut en bas; des majuscules ont souvent la hauteur d'un étage. Il s'agit d'aller chercher la vue d'un côté à l'autre d'une nappe d'eau qui est sept ou huit fois large comme la Seine. Votre œil s'arrête sur l'acrotère d'une maison bizarrement découpée à jour; vous cherchez à quel ordre d'architecture appartient ce genre d'ornement. En vous approchant, vous découvrez que ce sont des lettres de cuivre doré, indiquant un magasin quelconque, et qui servent à la fois d'enseigne et de balustrade. En fait de charlatanisme d'affiche, les Anglais sont sans rivaux, et nous engageons nos industriels à faire un petit tour à Londres pour se convaincre qu'ils ne sont que des enfants auprès de cela. Ces maisons, ainsi bariolées, placardées, zébrées d'inscriptions et de pancartes, vues du milieu de la Tamise, présentent l'aspect le plus bizarre.

Je ne fus pas peu surpris d'apercevoir intacte, du moins à l'extérieur, la Tour, que je croyais, d'après les descriptions des journaux, brûlée et réduite en cendre. La Tour n'a rien perdu de son antique physionomie; elle est encore là, avec ses hautes murailles, son attitude sinistre et son arcade basse (la porte des Traîtres), sous laquelle un bateau noir, plus sinistre que la barque des ombres, apportait les coupables et venait reprendre les condamnés à mort. La Tour n'est pas, comme son nom semblerait l'indiquer, un donjon, un beffroi solitaire; c'est une bastille en règle, un pâté de tours reliées entre elles par des murailles, une forteresse entourée de fossés, alimentée par la Tamise, avec des canons, des ponts-levis; une forteresse du moyen âge, aussi sérieuse pour le moins que notre Vincennes, où se trouvent une chapelle, une messagerie, un trésor, un arsenal, et mille autres curiosités. — Si je tenais à allonger cette lettre outre mesure, mon cher Fritz, je pourrais te donner là-dessus une infinité de détails que tu sais mieux que moi, et que tout le monde peut apprendre en ouvrant le premier livre venu.

Je pourrais m'attendrir sur le triste sort des enfants d'Édouard, de Jane Grey, de Marie Stuart, et surtout de la pauvre Anne de Bolein, que j'ai toujours beaucoup aimée à cause du joli réseau de veines bleues qui s'entrelacent sous la blonde transparence de ses tempes, dans le délicieux portrait caressé avec tant de patience et d'amour par le précieux Hans Holbein. Il m'eût été facile de déployer une science que je n'ai point, et de remplir une page ou deux de noms propres et de dates, mais je laisse cette besogne à de plus érudits et de plus patients que moi.

Nous approchions du terme du voyage; encore quelques tours de roue, et le bateau à vapeur allait toucher à la cale du Custom-House (la douane), où nos malles ne devaient être visitées que le lendemain, car le dimanche est célébré à Londres aussi scrupuleusement que le sabbat des juifs à Jérusalem.

Jamais je n'oublierai le magnifique spectacle qui s'offrit à mes yeux : les arches gigantesques du pont de Londres traversaient la rivière de leurs cinq enjambées colossales, et se détachaient en sombre sur un fond de soleil couchant. Le disque de l'astre, enflammé comme un bouclier rougi dans la fournaise, descendait précisément derrière l'arche du milieu, qui traçait sur son orbe un segment noir d'une hardiesse et d'une vigueur incomparable.

Une longue traînée de feu scintillait en tremblant sur le clapotis des vagues; des fumées et des brumes violettes baignaient l'espace jusqu'au pont de Southwark, dont on apercevait les arches vaguement ébauchées. A droite, un peu dans l'éloignement, on voyait briller les flammes de bronze doré qui surmontent la colonne gigantesque élevée en mémoire de l'incendie de 1666; à gauche jaillissait au-dessus des toits le clocher de Saint-Olave; des cheminées monumentales, qu'on pourrait prendre pour des colonnes votives si les chapiteaux ioniens ou doriens étaient dans l'usage de vomir de la fumée, brisaient heureusement les lignes de l'horizon, et par leurs tons vigoureux faisaient encore ressortir les tons orange et citron clair du ciel.

En se retournant, l'on avait derrière soi une vraie ville navale, avec des quartiers et des rues de vaisseaux, car c'est à ce pont, le premier de Londres, que s'arrêtent les navires : jusque-là les deux rives de la ville ne communiquent que par des bateaux. Le tunnel, qui se trouve entre Rotherhithe et Wapping, remédiera à cet inconvénient lorsqu'il sera achevé, c'est-à-dire dans deux ou trois mois. La difficulté consistait à pouvoir combiner des rampes de façon à faire descendre les voitures jusqu'à cette profondeur. Elle a été vaincue au moyen de chemins circulaires dont l'inclinaison n'est que de quatre pieds sur cent : ne pouvant faire un pont sous lequel les vaisseaux passeraient, on a pris le parti de faire passer le pont sous les vaisseaux et sous la rivière. Cette idée audacieuse est sortie de la tête d'un Français, M. Brunel; les deux galeries qui forment le tunnel sont entièrement rondes, cette forme étant celle qui présente le plus de résistance. La portion inférieure du cercle a été comblée pour établir un plan horizontal sur lequel puissent rouler les voitures. Les parois des murs latéraux sont concaves. Celui du milieu est percé de petites arcades qui permettent au piéton d'aller d'une galerie dans l'autre. La longueur du tunnel est de treize cents pieds. Le lit du fleuve au-dessus de la voûte à quinze pieds d'épaisseur.

L'on débarqua. Ne sachant pas un mot d'anglais, je ne laissais pas que d'être un peu inquiet sur la manière dont j'allais m'y prendre pour trouver la personne à laquelle j'étais adressé. J'avais écrit fort correctement sur une carte le nom de la rue et le numéro de la maison; je montrai le tout à un cocher, qui heureusement savait lire, et partit pour l'endroit indiqué avec la rapidité de l'éclair. Les plaisanteries, fort bonnes à Paris, sur la lenteur des chevaux de fiacre et de cabriolet, seraient fort mauvaises à Londres, où les voitures de place vont aussi vite qu'ici les équipages les mieux attelés : la voiture dans laquelle j'étais assis, et qui répond à peu près à nos *citadines*, avait la forme la plus à la mode maintenant à Paris : des roues très-basses, une portière droite et carrée comme un battant d'armoire, toute la physionomie d'une chaise à porteur montée sur roulettes. Ce genre de voitures, qui est le suprême de l'élégance chez nous, n'est affecté à Londres qu'aux voitures de place. L'intérieur en est garni tout simplement de toile cirée. Le cocher donne un sol au pauvre diable qui ouvre la portière, ce qui n'a pas lieu en France, où c'est le voyageur qui paie le valet de place. La course se calcule sur le pied d'un

schelling par mille, et se rétribue selon la longueur. Pour en finir avec les voitures de place, ce que j'ai vu de plus singulier, ce sont des cabriolets très-bas, où le conducteur n'est pas placé à côté de vous, comme dans nos cabriolets de régie, ni par devant, comme dans nos cabriolets à quatre roues, mais bien par derrière, à l'endroit où sont assis ordinairement les domestiques : les guides passent sur la capote, et le cocher conduit par-dessus votre tête. Ces petits détails paraîtront peut-être fort mesquins aux amateurs de dissertations esthétiques, aux admirateurs jurés de monuments, aux commissaires-priseurs d'antiquités ; mais c'est tout cela qui constitue la différence d'un peuple à un autre, qui fait qu'on est à Londres et non pas à Paris.

Pendant que la voiture parcourait avec vélocité les rues qui séparent la douane de High Holborn, je regardais par la vitre, et j'étais dans un profond étonnement de la solitude et du silence profonds qui régnaient dans les quartiers où je passais. — On eût dit une ville morte, une de ces cités peuplées d'habitants pétrifiés dont parlent les contes orientaux. Toutes les boutiques étaient fermées, aucun visage humain ne paraissait aux carreaux des fenêtres. A peine quelque rare passant qui filait comme une ombre en longeant les murs. Cet aspect morne et désert contrastait si fort avec l'idée d'animation et de bruit que je m'étais faite de Londres, que je ne revenais pas de ma surprise ; enfin je me souvins que c'était dimanche, — et l'on m'avait vanté les dimanches de Londres comme l'idéal de l'ennui. — Ce jour-là, qui est chez nous, du moins pour le peuple, un jour de joie, de promenade, de toilette, de festins et de danse, de l'autre côté de la Manche se passe dans une tristesse inconcevable. Les tavernes ferment la veille à minuit, les théâtres ne jouent pas, les boutiques sont closes hermétiquement, et pour qui n'aurait pas fait ses provisions la veille, il serait très-difficile de trouver à manger; la vie semble être suspendue. Les rouages de Londres cessent de fonctionner, comme ceux d'une pendule lorsqu'on met le doigt sur le balancier. De peur de profaner la solennité dominicale, Londres n'ose plus faire un mouvement, c'est tout au plus s'il se permet de respirer. Ce jour-là, après avoir entendu le prêche du pasteur de la secte à laquelle il appartient, tout bon Anglais se claquemure dans sa maison pour méditer la Bible, offrir son ennui à Dieu, et jouir devant un grand feu de charbon de terre du bonheur d'être chez lui et de n'être ni Français, ni papiste, source de voluptés inépuisables. A minuit, le charme est rompu ; la circulation, figée un instant, reprend son niveau, les maisons se rouvrent, la vie revient à ce grand corps tombé en léthargie, le Lazare dominical ressuscite à la voix de cuivre du lundi et se remet en marche.

Le lendemain, d'assez bonne heure, je me lançai à travers la ville tout seul, comme c'est ma coutume en pays étranger, ne haïssant rien comme d'avoir un guide qui me fait voir tout ce dont je ne me soucie pas et me fait passer à côté de ce qui m'intéresse. — Nous professons tous les deux, mon cher Fritz, les mêmes théories sur les voyages; nous évitons les monuments avec soin, et en général tout ce qu'on appelle les *beautés* d'une ville. Les monuments sont ordinairement composés de colonnes, de frontons, d'attiques et autres architectures que les gravures et les dessins représentent avec beaucoup de fidélité. Je puis dire que je connais tous les monuments de l'Europe comme si je les avais vus, et même beaucoup mieux. Je sais par cœur les églises et les palais de Venise, où je n'ai jamais mis les pieds, et même j'ai écrit autrefois une description de cette dernière ville tellement exacte, qu'on ne veut pas croire que je n'y ai pas été. Les *beautés* d'une ville consistent dans des

rues ou des places trop larges bordées de maisons neuves et régulières : c'est toujours ce que l'on m'a fait voir en pareille occasion.

Ce qui me frappa d'abord, c'est l'immense largeur des rues cotoyées de trottoirs où vingt personnes peuvent marcher de front. Le peu d'élévation des maisons rend encore cette largeur plus sensible. La rue de la Paix de Paris ne serait là-bas qu'une rue assez étroite; le pavé de bois dont on a fait chez nous un essai de quelques toises est généralement adopté à Londres, où il résiste parfaitement à une circulation de voitures trois fois plus nombreuse et plus active que celle de Paris. Les roues tournent sur ce parquet de sapin, muettes et sourdes, comme sur un tapis, et épargnent aux habitants des rues fréquentées le tapage assourdissant que font les voitures sur des pavés de grès. Mais il est vrai de dire qu'à Londres le développement des trottoirs permet aux piétons d'abandonner la chaussée aux chevaux et aux véhicules, ce qui prévient les accidents nombreux que ne manquerait pas de causer l'absence de bruit. Les rues qui ne sont pas parquetées en bois sont macadamisées.

Me voilà donc prenant au hasard les rues qui se présentaient devant moi, et marchant d'un pas délibéré comme un homme sûr de son chemin. Les boutiques s'ouvraient à peine. Paris se lève plus tôt que Londres; ce n'est que vers les dix heures que Londres commence à s'éveiller, il est vrai qu'on s'y couche beaucoup plus tard.

Les servantes en chapeau, car le chapeau ne quitte jamais la tête des femmes, lavaient et frottaient les marches des escaliers.

Puisque les habitants ne sont pas encore levés, occupons-nous des habitations; décrivons le nid avant l'oiseau. — Les maisons anglaises n'ont pas de portes-cochères, presque toutes sont privées de cour : un fossé recouvert de barreaux ou garni de grilles les sépare du trottoir. C'est au fond de cette tranchée que sont placées les cuisines, l'office et les dépendances. Le charbon de terre, le pain, la viande, que l'on porte sur des espèces de planches creusées, enfin toutes les provisions de bouche se descendent par là sans causer aucun dérangement aux maîtres; les écuries sont habituellement placées dans d'autres bâtiments quelquefois assez éloignés; la brique est la base ordinaire des constructions. Les briques anglaises sont assez souvent d'une couleur d'ocre, d'un ton jaunâtre et faux qui ne valent pas à mon avis les tons rouges et chauds des nôtres. Les maisons construites avec des briques de cette couleur ont une physionomie malade et malsaine désagréable à l'œil. Les étages ne dépassent guère le nombre de trois, et ne comportent que deux ou trois fenêtres de front, car une maison n'est ordinairement habitée que par une seule famille. Les fenêtres affectent cette forme connue chez nous sous le nom de châssis à guillotine. Un perron de pierres blanches, jeté comme un pont-levis sur le fossé où se trouvent les offices, relie la maison à la rue, et la porte, peinte en chêne, est souvent ornée d'un écusson de cuivre où sont écrits les noms et qualités des propriétaires; tels sont les traits caractéristiques d'une vraie maison anglaise.

Une chose qui donne à Londres un aspect tout particulier, outre la largeur de ses rues et de ses trottoirs, et le peu de hauteur des maisons, c'est la couleur noire uniforme qui revêt tous les objets. — Rien n'est plus triste et plus lugubre; ce noir n'a rien des teintes rembrunies et vigoureuses que le temps donne aux vieux édifices dans les contrées moins septentrionales. c'est une poussière impalpable et subtile qui s'attache à tout, qui pénètre partout et dont on ne peut se défendre. On dirait que tous les monuments sont saupoudrés de mine de plomb; l'immense

quantité de charbon de terre que l'on consomme à Londres pour le chauffage des usines et des maisons est une des principales causes de ce deuil général des édifices, dont les plus anciens ont littéralement l'air d'avoir été peints avec du cirage. Cet effet est particulièrement sensible sur les statues. Celles du duc de Bedfort, du duc d'York au bout de sa colonne, de George III sur son cheval, ressemblent à des nègres ou à des ramoneurs, tellement elles sont encrassées et défigurées par cette funèbre poussière de charbon quintessencié qui tombe du ciel de Londres. — La prison de Newgate, avec ses bossages et ses pierres vermiculées, la vieille église de Saint-Sauveur, et quelques chapelles gothiques dont les noms ne me reviennent pas, semblent avoir été bâties en granit noir plutôt qu'assombries par les années. — Je n'ai vu nulle part cette teinte opaque et morne qui prête aux édifices, demi-voilés par la brume, l'apparence de grands catafalques, et suffirait pour expliquer le spleen traditionnel des Anglais. En regardant ces murailles teintes par la suie du charbon, je songeais à l'Alcazar et à la cathédrale de Tolède, que le soleil a revêtus d'une robe de pourpre et de safran.

Le dôme de Saint-Paul, lourde contrefaçon de Saint-Pierre de Rome, édifice de la famille du Panthéon et de l'Escurial, avec sa coupole bossue et ses deux clochetons carrés, souffre cruellement de l'influence de l'atmosphère de Londres. Malgré les efforts que l'on fait pour le tenir blanc, il est toujours noir, au moins par un côté ; on a beau l'empâter de peinture, l'imperceptible poussière de charbon que tamise le brouillard va plus vite que la brosse du badigeonneur. Saint-Paul est un exemple de plus pour prouver que la forme de la coupole appartient à l'Orient, et que le ciel du Nord demande à être déchiqueté par les aiguilles et les angles aigus de l'architecture gothique.

Le ciel de Londres, même lorsqu'il est dégagé de nuages, est d'un bleu laiteux où le blanchâtre domine, son azur est plus pâle sensiblement que celui du ciel de France ; les matins et les soirs y sont toujours baignés de brumes, noyés de vapeurs. Londres fume au soleil comme un cheval en sueur ou comme une chaudière en ébullition, ce qui produit dans les espaces libres de ces admirables effets de lumière si bien rendus par les aquarellistes et les graveurs anglais. Souvent, par le plus beau temps, il est difficile d'apercevoir nettement le pont de Southwark du port de Londres, qui cependant sont assez rapprochés l'un de l'autre. Cette fumée, répandue partout, estompe les angles trop durs, voile les pauvretés des constructions, agrandit la perspective, donne du mystère et du vague aux objets les plus positifs. Avec elle, une cheminée d'usine devient aisément un obélisque, un magasin de pauvre architecture prend des airs de terrasse babylonienne, une maussade rangée de colonnes se change en portique de Palmyre. La sécheresse symétrique de la civilisation et la vulgarité des formes qu'elle emploie s'adoucissent ou disparaissent grâce à ce voile bienfaisant.

Les marchands de vin, si communs à Paris, sont remplacés à Londres par les distillateurs de gin et autres liqueurs fortes. Les boutiques de gin sont fort élégantes, ornées de cuivres, de dorures, et forment un contraste pénible par leur luxe avec la misère et le délabrement de la classe qui les fréquente. Les portes sont creusées à hauteur d'homme par les mains calleuses qui sans relâche en poussent les battants. Je vis entrer dans une de ces boutiques une vieille pauvresse qui est restée dans ma mémoire comme un souvenir de cauchemar.

J'ai étudié de près la gueuserie espagnole, et j'ai souvent été accosté par les sorcières qui ont posé pour les caprices de Goya. J'ai enjambé le soir les tas de men-

diants qui dormaient à Grenade sur les marches du théâtre ; j'ai donné l'aumône à des Ribeira et à des Murillo sans cadre enveloppés dans des guenilles où tout ce qui n'était pas trou était tache ; j'ai erré dans les repaires de l'Albaycin et suivi le chemin de Monte-Sagrado, où les gitanos creusent leurs tanières dans le roc sous les racines des cactus et des figuiers d'Inde ; mais je n'ai jamais rien vu de plus morne, de plus triste et de plus navrant que cette vieille entrant dans le *gin-temple.*

Elle avait un chapeau, la malheureuse, mais quel chapeau ! Jamais âne savant n'en a porté entre ses oreilles velues un plus lamentable, plus éraillé, plus chiffonné, plus bossué, plus piteusement grotesque. La couleur depuis longtemps n'en était plus appréciable ; il avait été blanc ou noir, jaune ou violet, c'est ce que je ne saurais vous dire. A la voir ainsi coiffée, on eût dit qu'elle avait sur la tête une écope ou une pelle à charbon. Sur son pauvre vieux corps pendaient confusément des haillons que je ne saurais mieux comparer qu'aux guenilles accrochées au-dessus des noyés au porte-manteau de la Morgue ; seulement, ce qui était bien plus triste, le cadavre était debout. Quelle différence de ces lambeaux terribles aux bonnes guenilles espagnoles, rousses, dorées, picaresques, qu'un grand peintre peut reproduire, et qui font l'honneur d'une école et d'une littérature ; entre cette misère anglaise, froide, glacée comme la pluie d'hiver, et cette insouciante et poétique misère castillane, qui, à défaut de manteau, s'enveloppe d'un rayon de soleil, et qui, si le pain lui manque, étend la main et ramasse par terre une orange ou une poignée de ces bons glands doux qui faisaient les délices de Sancho Pança !

Au bout d'une minute, la vieille sortit de la boutique ; elle marchait droit comme un soldat suisse : sa figure terreuse s'était ranimée, une rougeur fiévreuse couvrait ses pommettes. — Un sourire d'une béatitude idiote voltigeait sur ses lèvres ridées en passant près de moi. Elle leva les yeux et me jeta un regard noir, profond, fixe et pourtant sans pensée. — Les morts sans doute regardent ainsi, quand un doigt impie relève par curiosité leurs paupières, qui ne doivent plus s'ouvrir que pour contempler Dieu. — Puis ses prunelles se troublèrent et s'éteignirent dans leur orbite comme des charbons qu'on plonge dans l'eau ; la force du gin agissait, et elle continua sa route en balançant la tête avec un ricanement stupide. Béni sois-tu, gin, malgré les déclamations des philanthropes et des sociétés de tempérance, pour le quart d'heure de joie et d'assoupissement que tu donnes aux misérables ! Contre de tels maux, tout remède est légitime, et le peuple ne s'y trompe pas. Voyez comme il court boire à grands coups l'eau du Léthé sous le nom de gin. Étrange humanité, qui veut que les pauvres aient toujours toute leur raison pour sentir sans relâche l'étendue de leurs malheurs ! Anglais, vous feriez bien d'envoyer en Irlande les cargaisons d'opium dont vous voulez empoisonner la Chine.

A quelques pas de là, je vis un spectacle du même genre et non moins triste : un vieillard à cheveux blancs et déjà ivre chantait je ne sais quelle chanson glapissante et ridicule, en faisant des gestes désordonnés ; son chapeau avait roulé à terre sans qu'il eût la force de le reprendre, et il s'épaulait de son mieux contre un mur de trois ou quatre pieds de haut surmonté d'une grille de fer.

Ce mur était celui du cimetière d'une paroisse, car à Londres les cimetières sont encore dans la ville ; une église de l'aspect le plus lugubre, enfumée comme le tuyau de cheminée d'une forge, s'élevait au milieu de tombes noires, dont quelques-unes avaient cette vague forme humaine que les bandelettes et les boîtes des

momies conservent au corps qu'elles renferment. Ce vieillard ivre qui chantait à deux pas de ces tombes, faisait le contraste le plus pénible par sa dissonance.

Ces deux échantillons de la misère de Londres n'étaient rien en comparaison de ce que je devais voir plus tard dans Saint-Gilles, le quartier des Irlandais; mais ils me firent une forte impression, car cette vieille et ce vieillard furent les premiers êtres vivants que je rencontrai. Il est vrai que ceux qui n'ont pas de lit se lèvent de bonne heure.

Cependant les rues commençaient à s'animer; les ouvriers, leur tablier blanc retroussé à la ceinture, se rendaient à leur ouvrage; les garçons bouchers portaient la viande dans les auges de bois ; les voitures filaient avec la rapidité de l'éclair ; les omnibus, éclatants de couleurs et de vernis, chamarrés de lettres d'or indiquant leurs destinations, se succédaient presque sans intervalle, avec leurs voyageurs en *outside,* et leurs conducteurs qui se tiennent debout sur une planchette à côté de la portière; ces omnibus vont fort vite, car Londres est une ville si vaste, si démesurée, que le besoin de la rapidité s'y fait sentir bien plus vivement qu'à Paris. Cette activité de locomotion contraste bizarrement avec l'air impassible, la physionomie phlegmatique et froide, pour ne pas dire plus, de tous ces marcheurs imperturbables. Les Anglais vont vite comme les morts de la ballade, et pourtant on ne lit dans leurs yeux aucun désir d'arriver. Ils courent, et n'ont pas l'air pressé : ils filent toujours droit comme un boulet de canon, ne se retournant pas s'ils sont heurtés, ne s'excusant pas s'ils heurtent quelqu'un; les femmes elles-mêmes marchent d'un pas accéléré qui ferait honneur à des grenadiers allant à l'assaut, de ce pas géométrique et viril auquel on reconnaît une Anglaise sur le continent et qui excite le rire de la Parisienne *trotte-menu :* les bambins vont vite, même à l'école; le flâneur est un être inconnu à Londres, quoique le badaud y revive sous le nom de *cokney.*

Londres occupe une énorme surface : les maisons sont peu hautes, les rues très-larges, les squares grands et nombreux; le parc Saint-James, Hyde-Parck et Regent's-Parck couvrent d'immenses terrains; il faut donc presser le pas, autrement l'on n'arriverait à sa destination que le lendemain.

La Tamise est à Londres ce que le boulevard est à Paris, la principale ligne de circulation. Seulement, sur la Tamise, les omnibus sont remplacés par de petits bateaux à vapeur étroits, allongés, tirant peu d'eau, dans le genre des *Dorades* qui allaient du Pont-Royal à Saint-Cloud. Chaque trajet se paie six pence. L'on va ainsi à Greenwich, à Chelsea; des cales sont établies près des ponts où se prennent et se déposent les passagers. Rien de plus agréable que ces petits voyages de dix minutes ou d'un quart d'heure qui font défiler devant vous, comme un panorama mobile, les rives si pittoresques du fleuve. Vous passez ainsi sous tous les ponts de Londres. Vous pouvez admirer les trois arches de fer du pont de Southwark, d'un jet si hardi, d'une ouverture si vaste; les colonnes ioniennes qui donnent un aspect si élégant au pont de Blackfriars, les piliers doriques d'une tournure si robuste et si solide de Waterloo Bridge, le plus beau pont du monde assurément. En descendant de Waterloo-Bridge, vous apercevez, à travers les arches du pont de Blackfriars, la silhouette gigantesque de Saint-Paul, qui s'élève au-dessus d'un océan de toits, entre les aiguilles et les clochers de Sainte-Marie-le-*Bow,* de Saint-Benoit et de Saint-Mathieu, avec une portion de quai encombrée de bateaux, de barques et de magasins. Du pont de Westminster vous découvrez l'antique abbaye de ce nom élevant dans la brume ses deux énormes tours carrées qui rappel-

lent les tours de Notre-Dame de Paris, et qui portent à chaque angle un clocheton aigu, les trois clochers bizarrement tailladés à jour de Saint-Jean-l'Évangéliste, sans compter les dents de scie formées par les aiguilles des chapelles lointaines, les cheminées de fabrique et les toits de maison. Le pont du Vaux-Hall, qui est le dernier qu'on trouve de ce côté, clôt dignement la perspective. Tous ces ponts, qui sont en pierre de Portland ou en granit de Cornouailles, ont été construits par des sociétés particulières, car à Londres le gouvernement ne se mêle de rien, et les dépenses en sont couvertes par un droit de péage. Ce péage, pour les piétons, est perçu d'une façon assez ingénieuse. On passe par un tourniquet qui, à chaque tour, fait avancer d'un cran une roue graduée placée dans le bureau de perception; de cette manière on sait exactement le nombre de gens qui ont traversé le pont dans la journée, et la fraude est impossible de la part des employés.

Pardonnez-moi si je vous parle toujours de la Tamise, mais le panorama mouvant qu'elle déroule sans cesse est quelque chose de si neuf et de si grandiose, qu'on ne saurait s'en détacher. — Une forêt de trois mâts au milieu d'une capitale, c'est le plus beau spectacle que puisse offrir aux yeux l'industrie de l'homme.

Nous allons, si vous voulez, pour être tout de suite au cœur des beaux quartiers, nous transporter, du pont de Waterloo, par Wellington-Street, dans le Strand, que nous allons remonter dans sa longueur. A partir de la jolie petite église de Sainte-Marie, si singulièrement posée au milieu de la rue, le Strand, qui est d'une énorme largeur, est garni de chaque côté de boutiques somptueuses et magnifiques qui n'ont peut-être pas l'élégance coquette de celles de Paris, mais un air de richesse et d'abondance fastueuses. — Là se trouvent les étalages de marchands d'estampes où l'on peut admirer les chefs-d'œuvre du burin anglais si souple, si moelleux, si coloré, et par malheur appliqué trop souvent aux plus mauvais dessins du monde; car, si le graveur anglais est supérieur comme outil, le graveur français l'emporte de beaucoup sur lui pour la perfection du dessin. — Le portrait de la reine Victoria rayonne sous toutes les formes possibles à toutes les devantures : tantôt elle est revêtue de ses habits royaux, couronne de diamants et manteau de velours, tantôt en simple jeune femme, une rose dans les cheveux, seule ou accompagnée du prince Albert; une gravure les montre côte à côte dans le même tilbury, et se souriant de l'air le plus conjugal du monde. Je ne crois pas exagérer en disant que le portrait de la reine Victoria est au moins aussi commun en Angleterre que le portrait de Napoléon en France. Le petit prince est aussi fréquemment portraituré, et chez les marchands de jouets d'enfants il y a des espèces de pèches de cire qu'on appelle fruits de Windsor, et qui en s'ouvrant laissent voir couché dans ses langes un marmot abondamment fardé de laque, qui a la prétention assez mal fondée de représenter le prince de Galles. — Il faut dire aussi que si les portraits adonisés, flattés, embellis, caressés amoureusement par un burin courtisan, sont en majorité, il ne manque pas non plus de grossières pochades crayonnées avec la verve humoristique des caricatures anglaises qui traitent *her majesty* aussi cavalièrement que possible. — A propos de marchands de jouets d'enfants, je fis la remarque que les joujoux anglais étaient bien autrement sérieux que les nôtres. Peu de tambours, peu de trompettes, disette de polichinelles et de soldats, mais force bateaux à vapeur, force vaisseaux à voiles, force chemins de fer avec leur locomotive et leurs vagons en miniature; les verres des lanternes magiques, au lieu de représenter les infortunes burlesques de Jocrisse ou tout autre sujet analogue, offrent un cours d'astronomie, un système planétaire complet. Il y a aussi des jeux d'architecture avec

lesquels on peut bâtir toute sorte d'édifices au moyen de pièces détachées, et mille autres amusements géométriques et physiques qui réjouiraient fort peu les bambins de Paris. Puisque je suis à parler de boutiques, je vais te raconter ici, mon cher Fritz, une petite drôlerie industrielle que nos charlatans de Paris regretteront bien de ne pas avoir trouvée. — Il s'agit de *makintosh,* de *water-proof* imperméables. Pour démontrer victorieusement l'imperméabilité de ses étoffes, le marchand a eu l'idée triomphante de faire clouer sur un châssis le pan d'un *water-proof* de manière à former une espèce de creux; dans ce creux il a versé à peu près la contenance d'une cuvette d'eau où nagent et frétillent une douzaine de poissons rouges. Faire un vivier d'un paletot et donner aux amateurs la facilité de pêcher à la ligne dans le pan de leur redingote, n'est-ce pas l'idéal de l'annonce, le sublime du charlatanisme?

En marchant du côté de Charing-Cross, vous trouvez, au coin de la place Trafalgar, la façade de l'hôtel du duc de Northumberland, reconnaissable à un grand lion dont la queue relevée en l'air et toute droite produit un effet sculptural assez médiocre, quoique nouveau ; c'est le lion des Percy, et jamais lion héraldique n'a plus abusé du droit qu'il avait d'affecter des formes fabuleuses. — On vante beaucoup l'escalier de marbre qui conduit aux appartements et la collection de tableaux, qui se compose, comme toutes les collections possibles, de Raphaël, de Titien, de Paul Véronèse, de Rubens, d'Albert Durer, de Van-Dyck, sans compter les vieux Franck, les Fatti, les Tempesta, les Salvator Rosa, etc. Je ne veux pas suspecter ici la galerie du duc de Northumberland que je n'ai pas vue, mais je crois qu'il n'y a pas beaucoup de certitude à fonder sur les tableaux anciens qui se trouvent en Angleterre. —Bien qu'ils aient été, pour la plupart, payés des sommes folles, ils n'en sont pas moins en général de simples copies. La quantité de Murillo que j'ai vu fabriquer à Séville pour le compte des Anglais, me met en garde sur leurs Raphaël : les Van-Dyck et les Holbein sont beaucoup plus authentiques, ce sont des portraits de grands seigneurs, de grandes dames ou de hauts personnages peints dans le pays, qui ne sont pas sortis de la famille, et dont la filiation est parfaitement connue. Ceci soit dit sans affliger personne ; que ceux qui s'imaginent posséder un Raphaël ou un Titien, et qui en réalité n'ont autre chose que sept ou huit couches de vernis dans un riche cadre, n'en soient pas moins heureux pour cela. Il n'y a que la foi qui sauve.

Au milieu de la place de Trafalgar, l'on est en train d'élever un monument à la mémoire de Nelson. En attendant, sur l'enceinte de planches qui entoure l'espace qu'occuperont les constructions, se prélassent des placards gigantesques, des affiches monstres avec des lettres de six pieds de haut des formes les plus bizarres ; c'est là que se placardent les phénomènes, les exhibitions extraordinaires et les représentations théâtrales.

Les Anglais abusent, en vérité, de Waterloo et de Trafalgar. Je sais bien que nous ne sommes pas non plus exempts de cette manie d'affubler nos rues et nos ponts du nom de nos victoires, mais au moins notre répertoire est un peu plus varié.

Regent-Street, qui a des arcades comme la rue de Rivoli, Piccadilly, Pall-Mall, Hay-Market, l'Opéra italien, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à l'Odéon de Paris, Carlton-Palace et Saint-James's-Parck, le palais de la reine avec son arc de triomphe imité de celui du Carrousel, font de cette portion de la ville une des plus brillantes de Londres.

L'architecture des maisons, ou plutôt des palais qui forment ce quartier, habité

par les classes riches, est tout à fait grandiose et monumentale, quoique d'une composition hybride et souvent équivoque. Jamais l'on n'a vu tant de colonnes et tant de frontons, même dans une ville antique. Les Romains et les Grecs n'étaient pas si Romains et si Grecs assurément que les sujets de sa majesté britannique. Vous marchez entre deux rangs de Parthénons; c'est flatteur. Vous ne voyez que temples de Vesta et de Jupiter-Stator, et l'illusion serait complète, si dans les entre-colonnements vous ne lisiez des inscriptions du genre de celles-ci : — Compagnie du gaz. — Assurances sur la vie. — L'ordre ionique est bien vu, le dorique encore mieux; mais la colonne pestumnienne jouit d'une vogue prodigieuse; on en a mis partout, comme la muscade dont parle Boileau. Ces colonnades et ces frontons ne manquent pas, au premier coup d'œil, d'un certain aspect splendide; mais toutes ces magnificences sont pour la plupart en mastic ou en ciment romain, car la pierre est fort rare à Londres. — C'est surtout dans les églises de construction nouvelle que le génie architectural anglais a déployé le cosmopolitisme le plus bizarre et fait la plus étrange confusion de genres. Devant un pylône égyptien se déploie un ordre grec entremêlé de pleins cintres romains, le tout surmonté d'une flèche gothique. Cela ferait hausser les épaules de pitié au moindre paysan italien. A très-peu d'exceptions, tous les monuments modernes sont de ce style.

Les Anglais sont riches, actifs, industrieux; ils peuvent forger le fer, dompter la vapeur, tordre la matière en tout sens, inventer des machines d'une puissance effrayante, ils peuvent être de grands poëtes; mais l'art, à proprement parler, leur fera toujours défaut, la forme en elle-même leur échappe. Ils le sentent et s'en irritent, leur orgueil national en est blessé; ils comprennent qu'au fond, malgré leur prodigieuse civilisation matérielle, ils ne sont que des barbares vernis. Lord Elgin, si violemment anathématisé par lord Byron, a commis un sacrilége inutile. Les bas-reliefs du Parthénon apportés à Londres n'y inspireront personne. Le don de la plastique est refusé aux races du Nord; le soleil, qui met les objets en relief, assure les contours et rend à chaque chose sa véritable forme, éclaire ces pâles contrées d'un rayon trop oblique que ne peut suppléer la clarté plombée du gaz. Et puis les Anglais ne sont pas catholiques. — Le protestantisme est une religion aussi funeste aux arts que l'islamisme, et peut-être davantage. — Des artistes ne peuvent être que païens ou catholiques. Dans un pays où les temples ne sont que de grandes chambres carrées, sans tableaux, sans statues, sans ornements, où des messieurs coiffés de perruques à trois rouleaux vous parlent sérieusement, et avec force allusions bibliques, des idoles papistes et de la grande prostituée de Babylone, l'art ne peut jamais atteindre à une grande hauteur; car le plus noble but du statuaire et du peintre est de fixer dans le marbre et sur la toile les symboles divins de la religion en usage à son époque et dans son pays. Phidias sculpte la Vénus, Raphaël peint la Madone, mais ni l'un ni l'autre n'était anglican. Londres pourra devenir Rome, mais elle ne sera jamais Athènes, à coup sûr. Cette dernière place semble réservée à Paris. Là-bas, l'or, la puissance, le développement matériel au plus haut degré; une exagération gigantesque de tout ce qui peut se faire avec de l'argent, de la patience et de la volonté, l'utile, le confortable; mais l'agréable et le beau, non. — Ici, l'intelligence, la grâce, la flexibilité, la finesse, la compréhension facile de l'harmonie et de la beauté, les qualités grecques, en un mot. Les Anglais excelleront en tout ce qu'il est possible de faire, et surtout dans ce qui est impossible. Ils établiront une société biblique à Pékin, ils arriveront à Tombouctou en gants blancs et en bottes vernies, dans un état de *respectability* complet ; ils in-

venteront des machines qui produiront six cent mille paires de bas à la minute, et même ils découvriront de nouvelles contrées pour écouler leurs paires de bas, mais ils ne pourront jamais faire un chapeau qu'une grisette française voulût mettre sur sa tête. — Si le goût pouvait s'acheter, ils le paieraient bien cher. Heureusement Dieu s'est réservé la distribution de deux ou trois petites choses sur lesquelles ne peut rien l'or des puissants de la terre : le génie, la beauté et le bonheur.

Cependant, malgré ces critiques de détail, l'aspect général de Londres a quelque chose qui étonne et cause une espèce de stupeur. C'est bien réellement là une capitale dans le sens de la civilisation. Tout est grand, splendide, disposé selon le dernier perfectionnement. Les rues sont trop larges, trop vastes, trop éclairées. Le soin des facilités matérielles est porté au degré le plus extrême. Paris, sous ce rapport, est en arrière de cent ans pour le moins, et jusqu'à un certain point sa construction s'oppose à ce qu'il puisse jamais égaler Londres. Les maisons anglaises sont bâties très-légèrement, car le terrain sur lequel on les construit n'appartient pas à celui qui les fait élever. Tout le terrain de la ville est possédé, comme au moyen âge, par un fort petit nombre de grands seigneurs ou de millionnaires qui permettent d'y bâtir moyennant une redevance. Cette permission s'achète pour un certain temps, et l'on s'arrange de manière à ce que la maison ne dure pas plus que le bail. Cette raison, jointe à la fragilité des matériaux employés, fait que Londres se renouvelle tous les trente ans, et permet, comme on dit, de suivre les progrès de la civilisation. Ajoutez à cela que le grand incendie de 1666 a fait place nette, ce que je regrette fort pour ma part, moi qui ne suis pas très-engoué du génie architectural moderne, et qui aime mieux le pittoresque que le confortable.

L'esprit anglais est méthodique de sa nature; dans les rues, chacun prend naturellement la droite, et il se forme des courants réguliers de gens qui montent et d'autres qui descendent. — Une poignée de soldats suffit à Londres, et encore ne s'occupent-ils pas de police. — Je ne me rappelle pas avoir vu un seul corps-de-garde : les policemen, un chapeau numéroté sur la tête, un bracelet à la manche pour montrer qu'ils sont en fonctions, se promènent d'un air tranquille et philosophique, sans autres armes qu'un petit bâton long de deux pieds à peine, et traversent ainsi les quartiers les plus populeux. En cas d'alerte, ils s'appellent entre eux au moyen d'une crecelle de bois. Cette circulation immense, ce mouvement effrayant qui donne le vertige, est pour ainsi dire livré à lui-même, et, grâce au bon sens de la foule, il n'arrive aucun accident.

La population a l'apparence plus misérable que celle de Paris. Chez nous, les ouvriers, les gens des basses classes, ont des habits faits pour eux, grossiers il est vrai, mais d'une forme particulière, et qu'on voit bien leur avoir toujours appartenu. Si leur veste est déchirée aujourd'hui, on comprend qu'ils l'ont portée neuve autrefois. Les grisettes et les ouvrières sont fraîches et propres, malgré la simplicité de leur mise; à Londres, ce n'est pas cela, tout le monde porte un habit noir à queue de morue, un pantalon à sous-pieds et un *qui capit ille facit*, même le misérable qui ouvre la portière des voitures de place.

Les femmes ont toutes un chapeau et une robe de *dame*, de sorte qu'au premier coup d'œil on croit voir des gens d'une classe supérieure tombés dans la détresse, soit par inconduite, soit par revers de fortune. Cela vient de ce que le peuple de Londres s'habille à la friperie; et de dégradation en dégradation, l'habit du gentleman finit par figurer sur le dos du récureur d'égout et le chapeau de satin de la duchesse sur la

nuque d'une ignoble servante ; même dans Saint-Gilles, dans ce triste quartier des Irlandais, qui surpasse en pauvreté tout ce qu'on peut imaginer d'horrible et de sale, on voit des chapeaux et des habits noirs, portés le plus souvent sans chemise, et boutonnés sur la peau qui apparaît à travers les déchirures : — Saint-Gilles est pourtant à deux pas d'Oxford-Street et de Piccadilly. Ce contraste n'est ménagé par aucune nuance. Vous passez sans transition de la plus flamboyante opulence à la plus infime misère. Les voitures ne pénètrent pas dans ces ruelles défoncées, pleines de mares d'eau où grouillent des enfants déguenillés, où de grandes filles à la chevelure éparse, pieds nus, jambes nues, un mauvais haillon à peine croisé sur la poitrine, vous regardent d'un air hagard et farouche. Quelle souffrance, quelle famine se lit sur ces figures maigres, hâves, terreuses, martelées, vergetées par le froid ! Il y a là des pauvres diables qui ont toujours eu faim à partir du jour où ils ont été sevrés ; tout cela vit de pommes de terre cuites à la vapeur, et ne mange du pain que bien rarement. A force de privations, le sang de ces malheureux s'appauvrit, et de rouge devient jaune, comme l'ont constaté les rapports des médecins.

Il y a dans Saint-Gilles, sur les maisons des logeurs, des inscriptions ainsi conçues : — *Cave garnie à louer pour un gentleman célibataire.* Cela doit vous donner une idée suffisante de l'endroit. J'ai eu la curiosité d'entrer dans une de ces caves, et je t'assure, mon cher Fritz, que je n'ai jamais rien vu de si *dégarni.* Il paraît invraisemblable que des êtres humains puissent vivre dans de pareilles tanières ; il est vrai qu'ils y meurent et par milliers.

C'est là le revers de la médaille de toute civilisation ; les fortunes monstrueuses s'expliquent par des misères effroyables : pour que quelques-uns dévorent tant, il faut que beaucoup jeûnent ; plus le palais est élevé, plus la carrière est profonde, et nulle part cette disproportion n'est plus sensible qu'en Angleterre. — Être pauvre à Londres me paraît une des tortures oubliées par Dante dans sa spirale de douleurs. Avoir de l'or, est si visiblement le seul mérite reconnu, que les Anglais pauvres se méprisent eux-mêmes, et acceptent humblement l'arrogance et les dédains des classes aisées ou riches. Les Anglais, qui parlent tant des idoles des papistes, devraient bien ne pas oublier que le veau d'or est l'idole la plus infâme et qui exige le plus de sacrifices.

Les squares, qui sont en grand nombre, corrigent heureusement la fétidité de ces cloaques. — La Place-Royale de Paris est ce qui peut donner la plus juste idée d'un square anglais ; — un square est une place bordée de maisons d'architecture uniforme, dont le milieu est occupé par un jardin planté de grands arbres, entouré de grilles, et dont le gazon d'un vert d'émeraude repose doucement les yeux attristés par les teintes sombres du ciel et des édifices. — Les squares communiquent souvent les uns avec les autres, et occupent des espaces immenses. — L'on vient d'en bâtir de magnifiques du côté de Hyde-Parck, pour être habités par la noblesse ; aucune boutique, aucun magasin ne troublent la quiétude aristocratique de ces élégantes thébaïdes. — Il serait bien à désirer que l'usage des squares se propageât à Paris, où les maisons tendent à se rapprocher de plus en plus, et d'où la végétation et la verdure finiront par disparaître complétement. — Rien n'est plus charmant que ces vastes enceintes, tranquilles, vertes et fraîches ; — il est vrai de dire que jamais je n'ai vu personne se promener dans ces jardins si attrayants, dont les locataires ont chacun une clef : il leur suffit d'empêcher les autres d'y entrer.

Les squares et les parcs sont un des grands charmes de Londres. Saint-James's-Parck, tout près de Pall-Mall, est une délicieuse promenade. On y descend par un escalier énorme, digne de Babylone, qui se trouve au pied de la colonne du duc d'York. L'allée qui longe la terrasse égyptienne de Carlton-Palace est fort large et fort belle. Mais ce qui m'en plaît surtout, c'est la grande pièce d'eau peuplée de hérons, de canards et d'oiseaux aquatiques. — Les Anglais excellent dans l'art de donner aux jardins factices un air romantique et naturel. Westminster, dont les tours s'élèvent par-dessus les touffes d'arbres, termine admirablement la vue du côté de la rivière.

Hyde-Parck, où vont parader les voitures et les chevaux de la fashion, par l'étendue de ses eaux et de ses boulingrins, a quelque chose de tout à fait rural et champêtre. Ce n'est pas un jardin, c'est un paysage. La statue votée par les dames de Londres à lord Wellington se trouve dans Hyde-Parck. — Le noble duc est idéalisé et divinisé sous la forme d'Achille. — Je ne crois pas qu'il soit possible de pousser le grotesque et le ridicule plus loin ; mettre sur le torse robuste du vaillant fils de Pelée et le col musculeux du vainqueur d'Hector la tête britannique de l'honorable duc avec son nez recourbé, sa bouche plate et son menton carré, est une des plus divertissantes idées qui puissent traverser un cerveau humain : c'est de la caricature naïve, involontaire, et par cela même irrésistible. — La statue, coulée en bronze par M. Westmacott avec les canons pris dans les batailles de Vittoria, de Salamanque, de Toulouse et de Waterloo, n'a pas moins de dix-huit pieds de haut. Le correctif de cette apothéose, un peu exagérée, est placé tout à côté. Par une de ces antithèses ironiques du hasard, ce grand railleur des choses humaines, Apsley-House, l'hôtel du noble duc, occupe le coin de Piccadilly, et de sa fenêtre il peut se voir chaque matin sous la forme d'un Achille de bronze, ce qui est un réveil fort agréable. Malheureusement lord Wellington jouit en Angleterre d'une popularité très-problématique. — La canaille ne connaît pas de jouissance plus vive que de casser à coups de pierre, et quelquefois à coups de fusil, les vitres d'Achille. Aussi toutes les fenêtres d'Apsley-House sont revêtues de lames de fer et garnies de volets doublés en tôle. Ce sont les gémonies à côté du Panthéon, la roche Tarpéienne tout près du Capitole. Hyde-Parck est bordé de charmantes maisons de style tout à fait anglais, ornées de galeries vitrées, de jalousies vertes, et de pavillons en ronde-bosse sur les corps de logis, qui rappellent les tourelles gothiques et font le meilleur effet.

On s'étonne de voir de si grands espaces libres dans une ville comme Londres. Regent's-Parck, où se trouve enclavé le jardin zoologique et que bordent des palais dans le goût du Garde-Meuble et du Ministère de la Marine de Paris, est véritablement énorme, on s'y perd. Une ondulation du terrain, dont l'on a habilement profité, y produit les effets les plus pittoresques.

Voilà à peu près, mon cher ami, ce que j'ai vu en me promenant à travers la ville. Tout ceci est bien incomplet ; si je voulais faire une description exacte et détaillée de Londres, une lettre ne suffirait pas, il faudrait des volumes. Mais quel est ton avis sur la cuisine de Londres? me diras-tu ; qu'y boit-on ? qu'y mange-t-on? car les faiseurs de voyages, tout occupés de se quereller pour la mesure exacte d'une colonne ou d'un obélisque dont personne ne se soucie, passent ordinairement ces choses-là sous silence. Moi, qui n'appartiens pas à cette classe sublime, je te répondrai : La question est grave, aussi grave pour le moins que la question d'Orient. — Les Anglais prétendent qu'ils ont seuls le secret d'une nourriture saine,

substantielle et abondante.— Cette nourriture se compose principalement de soupe de tortue, de beefsteak, de rump-steak, de poissons, de légumes cuits à l'eau, de jambon de bœuf, de tourtes de rhubarbe, et autres mets aussi primitifs. Il est bien vrai que toutes ces nourritures sont parfaitement naturelles et cuites sans aucune sauce ou ragoût, mais on ne les mange pas comme on les sert. L'accommodement se fait sur la table, et chacun le gradue à sa guise. Six à huit petites buires posées sur un plateau d'argent, renfermant du beurre d'anchois, du poivre de Cayenne, de l'harvey-sauce, et je ne sais quels ingrédients hindous à vous faire venir des ampoules au palais, font de ces mets si simplement apprêtés quelque chose de plus violent que les ragoûts les plus sublimés. — J'ai mangé sans sourciller une friture de piments et des confitures de gingembre de la Chine. Ce n'était que miel et sucre à côté de cela. Le porter, la vieille ale d'Écosse, qui me plaît beaucoup, ne ressemblent en rien à nos bières de France, ni à celles de Belgique, déjà si supérieures aux nôtres. Le porter prend feu comme l'eau-de-vie, l'ale d'Écosse grise comme du vin de Champagne. Quant au vin qu'on boit en Angleterre, le claret, le sherry et le porto, c'est du rhum plus ou moins déguisé. On y absorbe aussi, sous prétexte de vin de Champagne, une grande quantité de poiré d'Exeter. Au dessert, avec le fromage de Chester et les petits gâteaux secs, on apporte du céleri fort proprement dressé dans une coupe de cristal. Les oranges, qui viennent de Portugal, sont excellentes et ne coûtent presque rien. C'est la seule chose qui soit à bon marché à Londres.

J'ai dîné à l'hôtel de Brunswick, près des docks des Indes, tout au bord de la Tamise. Les vaisseaux passaient et repassaient devant les fenêtres, et semblaient presque entrer dans la salle; on m'y servit, entre autres choses, un rump-steack d'une telle dimension, si flanqué de pommes de terre, de têtes de choux-fleurs, et arrosé d'une si abondante sauce aux huîtres, qu'il y aurait bien eu de quoi rassasier quatre personnes. On me conduisit aussi à une table d'hôte, dans une taverne près du marché au poisson à Billingsgate. J'y mangeai du turbot, des soles et du saumon d'une fraîcheur exquise. Au commencement du repas, le *landlord* dit les *Grâces*, et à la fin le *Benedicite,* après avoir frappé sur la table avec le manche de son couteau pour commander l'attention.

Les cafés, *coffee-room,* ne ressemblent en rien aux cafés de France. Ce sont des chambres assez tristes, divisées en petits cabinets ou cloisons, comme les stalles des chevaux dans les écuries, et qui n'ont rien de l'éclat de nos cafés de Paris, étincelants de moulures, de dorures et de glaces. Les glaces, du reste, sont assez rares en Angleterre : je n'en ai vu que de fort petites.

Il y a aussi dans tous les quartiers de la ville des tavernes-poissonneries où l'on va manger des huîtres, des crevettes, du homard, le soir à la sortie du théâtre. Comme ces tavernes ne paient pas patente de marchands de vin et d'esprits, si vous voulez boire il faut donner de l'argent au garçon, qui va chercher, au fur et à mesure, ce que vous lui demandez à la boutique voisine.

En fait de théâtre, je n'ai vu que l'Opéra-Italien et le théâtre français. Te parler de Mlle Forgeot, de Perlet, t'amuserait médiocrement; je préfère te dire quelques mots de l'Opéra-Italien.

La salle peut lutter de grandeur avec celle de la rue Lepelletier; mais ses dimensions sont acquises un peu aux dépens de la scène, qui est fort petite. Les spectateurs empiètent sur le théâtre. Il y a trois loges d'avant-scène entre la rampe et le rideau, ce qui produit l'effet le plus bizarre : les *espaliers,* les chœurs, n'ont pas le

droit de s'avancer plus loin que le manteau d'Arlequin, car alors ils empêcheraient de voir les jeunes gentlemen placés dans les baignoires. Les premiers sujets seuls se postent sur le proscenium et jouent hors du cadre de la décoration, à peu près comme les figures d'un tableau qui seraient découpées et posées à cinq à six pieds en avant du fond sur lequel elles se meuvent. Quand, vers la fin d'un acte, par suite de quelque combinaison tragique, les héros sont poignardés et meurent près de la rampe, il faut les prendre sous les bras et les traîner à reculons en remontant vers le théâtre, pour que la chute du rideau ne les sépare pas de leur suite éplorée.

Les loges sont garnies de rideaux de damas rouge qui les rendent un peu sombres; la salle elle-même n'est pas très-éclairée; toute la masse de lumières est réservée pour la scène. Cette disposition et la puissance des rampes de gaz permettent d'exécuter des effets vraiment magiques. Le lever de soleil qui termine le ballet de *Giselle* produit une illusion complète, et fait honneur à l'habileté de M. Greave. — L'on donnait avec *Giselle* un opéra de Donizetti, *Gemma de Vergy*, imité, pour le poëme, du *Charles VII chez ses grands vassaux*, de Dumas, et pour la musique de Donizetti lui-même, sans préjudice de Bellini et de Rossini. — Le ténor Guasco et M[lle] Adélaïde Moltini, de Milan, ont trouvé moyen de s'y faire applaudir; mais les épaules de la Moltini sont pour moitié au moins dans les applaudissements.

Quoique le beau monde ne fût pas encore arrivé, je vis à l'Opéra-Italien de charmantes physionomies féminines, encadrées admirablement dans le damas rouge des loges. Les keepseake sont plus fidèles qu'on ne pense, et représentent très bien la grâce maniérée, les formes élégantes et frêles des femmes de l'aristocratie. Ce sont bien là les yeux aux longs cils, aux regards noyés, les spirales de cheveux blonds faiblement contournées, et venant caresser de blanches épaules et de blanches poitrines généreusement livrées aux regards, mode qui nous paraît contraster un peu avec la pruderie anglaise. Quant aux toilettes, elles ont un caractère d'excentricité frappant. Les couleurs voyantes sont adoptées de préférence. Dans la même loge rayonnaient comme un spectre solaire trois dames habillées l'une en jonquille, l'autre en écarlate, et la dernière en bleu de ciel. Les coiffures ne sont pas d'un goût très-heureux. On sait tout ce que les Anglaises se mettent sur la tête : franges d'or, buissons de corail, branches d'arbre, coquillages, bancs d'huîtres, leur fantaisie ne recule devant rien, surtout lorsqu'elles ont atteint cet âge que l'on appelle âge de retour, et auquel cependant personne ne voudrait arriver, loin d'y vouloir retourner.

Voilà à peu près, mon cher Fritz, ce que peut voir, en allant à travers Londres tout droit devant lui, un honnête rêveur qui ne sait pas un mot d'anglais, n'est pas grand admirateur de vieilles pierres noires, et trouve la première rue venue aussi curieuse que l'exhibition la plus attractive.

THÉOPHILE GAUTIER.

TRÉFLEUR.

On a beaucoup parlé à Coblentz, pendant l'émigration, du chevalier de Tréfleur. Le pauvre chevalier mit fin à ses jours de la façon la plus romanesque; un matin, par un beau ciel, il se jeta dans les eaux vertes du Rhin, en tenant une femme entre ses bras. Pour un étudiant de Carlsruhe ou de Weimar, c'eût été une mort fort convenable; c'était un déplorable trépas pour un gentilhomme français. Comme le disait avec raison la maréchale de M...., le suicide a quelque chose de républicain et de roturier. Aussi Tréfleur fut-il blâmé très-durement. Sa tante, Mlle de Kerguen, qui était une personne fort pieuse, fut affligée d'une façon toute particulière, et son oncle, le commandeur de Tréfleur, qui s'était trouvé à Fontenoy, dit qu'il était accoutumé à voir sur le front d'un homme de sa race le sang d'une noble blessure reçue dans une affaire d'honneur ou dans un combat, non pas l'écume et le limon d'une rivière. Eh bien! Tréfleur ne méritait pas les reproches qu'on fit à sa mémoire. Il avait pour le suicide le mépris le plus profond, et, s'il avait été las de la vie, ce n'est pas à l'eau ou au charbon qu'il eût demandé la mort. Pourquoi donc se tua-t-il? — Moi, je prétends qu'il ne se tua pas. — Et pourtant ce fut bien son corps qu'on retira du Rhin? — Oui; mais son âme ne résidait plus dans son corps quand ce corps tomba dans le fleuve. — Un seul homme a pu connaître le secret de ce trépas; c'est un médecin dont tout à l'heure on saura le nom. Je tiens de lui l'histoire qui va suivre. Cette histoire ne sera peut-être pas acceptée par tout le monde; c'est en Allemagne que je l'ai apprise, et, tant que j'ai été en Allemagne, j'y ai cru, quoique assez difficilement encore. De retour à Paris, j'ai trouvé qu'elle devenait beaucoup plus invraisemblable; mais comme elle justifie d'une accusation injurieuse le rejeton d'une maison que j'honore, comme elle enlève la tache qui ternissait le champ de gueules où brillent les douze merlettes des Tréfleur, à mes risques et périls j'aurai le courage de la raconter; je désire qu'on ait le courage de la lire.

I.

Le docteur Trump était un Allemand, mais il n'avait rien du caractère rêveur qu'on prête aux hommes de sa race. C'était l'ennemi de toutes les hypothèses étranges et de toutes les théories aventureuses. Il avait publié trois grosses brochures contre le magnétisme, au risque de se faire lapider par les partisans enthousiastes de Mesmer. Un jour, le jeune docteur Blum, qui s'était fait une grande réputation à Coblentz en électrisant des verres d'eau et en magnétisant des duchesses, engagea avec lui une discussion si vive, qu'il y eut un duel le lendemain dans ce joli petit pré de Mulfen où l'on ferait bien mieux de cueillir des marguerites que de s'égorger. On échangea deux coups de pistolet, qui heureusement ne furent pas meurtriers; les deux combattants restèrent debout. Mais les balles servent encore moins que les arguments pacifiques à modifier les opinions. Le docteur Blum continua à chercher dans la médecine la poésie mystérieuse du monde occulte, et le docteur Trump continua à soutenir que tous ceux qui ne voulaient pas se borner à saigner et à médicamenter d'après les anciens préceptes étaient des fous ou des charlatans.

Un soir du mois de juin, le docteur Trump était dans son salon vert, fumant paisiblement sa pipe pour faciliter sa digestion, et non point pour voir danser des figures capricieuses dans les nuages du tabac, quand un domestique tout effaré entra précipitamment. Le chevalier de Tréfleur se trouvait dans un état déplorable ; il affirmait qu'il allait rendre l'âme, s'il ne voyait arriver sur-le-champ son médecin habituel, le docteur Trump. Or, le chevalier de Tréfleur avait toujours été traité par M. Trump comme un malade chéri. C'était un véritable Français, tournant le madrigal avec beaucoup de grâce et remplissant avec une promptitude merveilleuse les bouts-rimés les plus extravagants, du reste fort peu poëte de sa nature, et plein d'une railleuse incrédulité à l'endroit de tous les mystères du monde invisible. Les billevesées du docteur Blum lui avaient inspiré quelques ingénieuses épigrammes, causes premières de l'affection et de l'estime que lui vouait le prosaïque Trump.

Aussi à peine l'adversaire du magnétisme eut-il appris cette nouvelle alarmante qu'il sortit avec précipitation et se mit à courir dans les rues de Coblentz. Au bout d'un quart d'heure, il faisait son entrée dans la chambre du malade. Évidemment quelque chose d'extraordinaire s'était passé pour le chevalier de Tréfleur. Lui si calme et si riant d'habitude, lui qui tous les matins, même au plus fort de sa maladie, se faisait poudrer par son valet de chambre, dans quel état se trouvait-il, grand Dieu! Le docteur Trump put à peine le reconnaître. Les joues enflammées, les yeux ardents, les cheveux épars, au lieu de tendre à son médecin sa main blanche à demi voilée sous une dentelle transparente, il s'écria, dès qu'il vit le docteur, de la voix sourde et enrouée d'un acteur de mélodrame : — Mon cher monsieur Trump, soyez mon sauveur. — Au nom du ciel ! mon cher malade, lui dit le médecin, que peut-il vous être arrivé? — Hélas! docteur, répondit le chevalier en maîtrisant peu à peu son émotion, il faut que je commence par un aveu qui me coûte beaucoup, et qui va, dès les premiers mots, me faire perdre votre bienveillance : j'ai fait venir M. Blum.....

Tout le monde sait de quelle façon un médecin accueille de pareilles confidences.

L'artiste qui verrait en rentrant chez lui un nez ou des yeux faits par une main étrangère à la figure que le matin il avait laissé inachevée, n'éprouverait pas plus de colère que n'en ressentent les doctes représentants de la faculté à ces révélations inattendues. On a touché à votre malade, à votre malade que vous aviez quitté plein de confiance, en vous promettant d'observer à votre retour les effets du régime prescrit; à votre malade dont toutes les pulsations vous appartiennent, dont le corps, dont la vie est votre chose, on y a touché! A présent, qu'il guérisse ou qu'il meure, il y a quelqu'un qui s'est placé entre vous et lui. J'ai vu un chirurgien trouver une opération commencée au moment où il arrivait avec sa trousse; son visage empreint d'une fureur apoplectique est toujours resté devant mes yeux; aussi je crois voir le docteur Trump s'écriant d'une voix de tonnerre : — Quoi! ce charlatan de Blum est venu? Alors, Dieu vous ait en garde! il ne me reste plus qu'à faire des vœux et à me retirer. — Oh! mon bon docteur, s'écria le chevalier avec un accent si désespéré, que le digne Trump parut attendri; oh! mon bon docteur, ne m'abandonnez pas, ma pauvre tête est bouleversée; moi qui ai toujours nourri mon esprit d'une substance légère et facile, je vis à présent dans le monde funèbre et malsain où se débattent les poëtes de votre pays. Je n'ai plus aucune notion certaine sur les choses, je ne suis pas sûr que le moi qui vous parle soit le moi qui se lamentait quand vous êtes entré. Allez, ma cervelle a subi un rude assaut; ayez seulement un peu de patience, et je vais tout vous raconter.

« Maudite soit, reprit le chevalier après une pause de quelques instants, maudite soit l'heure où m'est venue la funeste idée d'appeler l'infernal Blum! Que voulez-vous, docteur? Vous savez aussi bien que moi tout ce que les souffrances ont d'empire sur le cœur de l'homme. La bouche qui humait du vin et donnait des baisers quand elle était fraîche et vermeille, aime à sentir l'hostie quand elle est pâle et desséchée; le plus brave a peur; l'impie fait venir un prêtre, etc. Je ne vous répéterai pas tout ce qu'ont dit les moralistes à ce sujet. Ma foi, ce matin je me sentais le pouls si agité et la tête si brûlante, je m'ennuyais tant à compter les rosaces de l'odieuse tenture jaune qui entoure ma chambre, et à lutter avec le délire toujours près de triompher, que j'ai envoyé chercher le docteur Blum, espérant d'ailleurs que ses singeries seraient inoffensives et ne serviraient qu'à nous divertir si je recouvrais la santé. Le docteur Blum, qui avait jadis connu mes épigrammes, et s'était même efforcé d'y répondre en fort mauvais vers allemands, le docteur Blum entra le visage empreint d'une joie triomphante comme un mauvais génie qui voit sa puissance implorée par ceux qui l'avaient méconnue. — Ah! monsieur le chevalier, vous voici donc prêt à croire à la vertu de ma baguette, vous qui vous êtes tant moqué de notre pauvre science? Réfléchissez, ajouta-t-il après un instant de silence, je puis vous guérir si vous voulez, ce que ce vieil âne de Trump (pardon, docteur, si je répète ses expressions) ne fera jamais avec sa médecine de pharmacien; mais ce sera à des conditions que vous trouverez peut-être étranges : il faudra que vous me prêtiez votre corps pour une expérience. — Prêter mon corps! m'écriai-je; tous les jours je prête ma bourse, j'ai souvent prêté mon épée, mais je ne conçois pas trop comment on peut prêter son corps tant qu'on continue à l'habiter. — C'est que justement vous ne l'habiterez plus. — Alors, je mourrai? — Non, vous ne mourrez pas. — Voyons, monsieur Blum, n'ajoutez pas à la confusion qui règne déjà dans mon cerveau, dites-moi ce que je puis faire pour vous, et ce que vous pouvez faire pour moi, puis nous verrons à conclure un marché. — Eh bien! sachez donc que je traîne après moi deux âmes attachées par des liens invisibles. Je les ai

recueillies au moment où la mort les frappait dans leurs enveloppes corporelles d'une façon irréparable. L'une est celle d'un joueur d'orgue de l'église de Saint-Castor, véritable artiste allemand épris d'un côté de la vie que vous n'avez jamais soupçonné, mon cher monsieur, malgré votre admiration pour les tragédies de Voltaire et votre talent dans le madrigal; l'autre est celle d'un vieux juif dont l'œil avait fini par prendre des reflets fauves à force de contempler la couleur de l'or. Le juif et le musicien furent soignés par moi à l'hôpital; la pauvreté y avait conduit l'un, l'avarice y avait mené l'autre. Ils avaient tous deux le corps attaqué d'un mal incurable; mais je conçus le projet d'exécuter la fameuse opération que je méditais depuis si longtemps et dont l'honnête Trump s'était tant moqué, c'est-à-dire de sauver l'âme en la séparant adroitement du corps, qu'on abandonne à la maladie. Mon opération eut un plein succès. Les infirmiers de l'hospice ont jeté hier les dépouilles de mes deux malades dans la fosse commune; mais leurs deux âmes, attirées à moi par la toute-puissance d'une volonté irrésistible, me suivent partout. A présent il ne me manque plus qu'une seule chose pour avoir atteint un but qui, je crois, aurait satisfait l'esprit insatiable du grand docteur Faust lui-même; je veux trouver un corps qui puisse recevoir tour à tour les âmes sans logement dont je suis escorté. Ce corps sera réglé comme une pendule; à une heure dite une âme y entrera pour être remplacée par une autre à une heure également fixée. Le premier propriétaire du corps ne sera pas entièrement dépouillé de ses droits; seulement il consentira à n'avoir plus qu'un tiers dans la jouissance de son vêtement terrestre. C'est sur votre obligeance que j'ai compté, monsieur le chevalier, pour l'exécution de cette nouvelle expérience. — Palsambleu! m'écriai-je, si je vous comprends, docteur Blum, vous voulez me donner à entendre que je dois quitter mon corps à certaines heures comme on quitte sa maison, pour y laisser loger les deux malotrus qu'il vous a plu de ravir au trépas.—Vous comprenez parfaitement, monsieur le chevalier, je vous fais cette proposition de la façon la plus positive.—Et moi, je trouve vos rêveries des plus impertinentes. — Ah! chevalier, n'oubliez pas qu'en ce moment vous ne pourriez pas croiser votre épée avec ma lancette; parlons de sang-froid. Pour vous montrer tout ce que ma proposition a de sérieux et de réel, je vais suspendre un instant vos douleurs, sauf à vous les rendre si le marché continue à vous déplaire.

» Je vous jure, mon cher monsieur Trump, dit le chevalier en continuant son récit, qu'à peine ce diable d'homme eut-il fait quelques gestes en arrêtant sur moi ses grands yeux fixes et profonds, que je sentis le calme et le bien-être rentrer dans mes sens; je dis à Jasmin de m'apporter mon miroir, et je me trouvai le teint aussi fleuri que si j'avais vécu d'ailes de faisans pendant quinze jours. Vous devinez l'effet prodigieux qu'un pareil phénomène produisit sur mon esprit. Le docteur Blum me laissa alors savourer le retour graduel de mes forces, le rétablissement de l'équilibre dans mes humeurs et de la régularité dans mes fonctions animales; puis, au bout de quelques instants d'une attente savamment ménagée : — Voyons, me dit-il avec un sourire benin, ne vaut-il pas mieux être pour un tiers dans la jouissance d'un corps frais et bien réglé, agréable à l'extérieur, au dedans plein d'une douce chaleur et de commodités cachées, que d'avoir en toute propriété un misérable corps jauni comme les figures de cire du vieux Kroller, creusé, miné, démantelé par la toux et par la fièvre comme la baraque du gardien Gripp, qui s'écroulera un jour sous les efforts des rats? Allons, mon cher chevalier, réfléchissez quelques moments, et je fais trop de fonds sur votre sagesse pour croire que

mes offres seront rejetées. — Mais, docteur, me hasardai-je à dire déjà à moitié subjugué, la santé n'a pas rompu avec moi pour toujours. Je ne vois point pourquoi je ne posséderais pas seul ce corps bien tenu et bien réglé dont vous parlez de façon à réjouir le cœur. — Mon cher chevalier, ne vous flattez pas; tout à l'heure je vous aurai remis dans l'état où vous étiez avant de m'avoir fait venir, et du diable si cet imbécile de Trump vous rend jamais votre première vigueur. Il vous restera une irritation continuelle à la gorge qui rendra douloureux le passage du bon vin du Rhin dans votre estomac; il vous restera un embarras dans les poumons qui vous empêchera d'aspirer cet air salutaire du matin où l'on puise la gaieté et l'appétit; il vous restera, et c'est là surtout ce qui vous sera pénible, une faiblesse dans l'épine dorsale qui ôtera à votre taille ce qu'elle a de gracieux et de dégagé; il vous restera... — Grâce! docteur, grâce! m'écriai-je épouvanté; je vous abandonne mon corps, tâchez seulement de surveiller un peu ceux à qui vous allez le confier pour qu'ils en fassent un usage décent et convenable; mieux vaut sa part d'un bon manteau que des haillons pour soi seul. — Puisque vous voilà raisonnable, je me retire; quand l'instant sera venu, vous céderez votre corps sans même vous en apercevoir; vos droits seront scrupuleusement observés, votre tour de rentrer en jouissance reviendra régulièrement, et vous éprouverez un plaisir sans cesse renaissant à faire mille choses qui vous devenaient plus indifférentes de jour en jour.

» Là-dessus le docteur Blum m'a quitté, et j'attends l'exécution du terrible marché que j'ai conclu. Le fait bien réel de la cessation complète de mes douleurs ne me permet pas de mettre en doute ce qu'il y a de merveilleux dans cette aventure. Je suis donc comme un malheureux débiteur qui voit venir l'heure de l'expropriation. Je ne puis pas vous dire, mon cher Trump, tout ce qu'il y a de pénible dans une situation pareille... Quand l'âme de ce juif, quand celle de ce musicien seront dans mon corps, quelles sottises, grand Dieu! quelles irréparables gaucheries ils lui feront faire! Oh! non, plutôt... »

Ici le docteur Trump interrompit avec violence le chevalier. — J'ai écouté votre récit, lui dit-il, mais vos lamentations ne m'apprennent rien, et, au nom de la raison, je vous conjure d'y mettre un terme. Quand je vous verrais danser au milieu de la chambre, je ne croirais pas que Blum vous ait guéri. C'est un misérable charlatan qui fait le déshonneur de la médecine. Je ne conçois pas qu'un homme spirituel et sensé, ennemi de tous les écarts dangereux, habile à distinguer...

Le docteur Trump n'eut pas le temps d'achever son panégyrique; une lourde main tomba sur son épaule; c'était son malade qui se levait en criant: — Que diable ce fou en habit noir fait-il auprès de mon lit? Et moi, pourquoi suis-je couché à une pareille heure, car le jour passe encore à travers les rideaux? Pourquoi tant de bougies allumées? Est-ce que le vieux Nick veut donner ce soir un bal chez moi? — Et, sans avoir égard à la stupéfaction du docteur Trump, le chevalier (si l'on peut continuer à nommer ainsi le personnage qui faisait cette série de questions étranges) souffla les lumières et tira les rideaux. Les derniers rayons du soleil couchant qu'un caprice de malade avait proscrits se projetèrent alors sur les riches tentures et sur les meubles élégants de la chambre où cette scène se passait. Une épée à la garde enrubannée et à la lame serrée dans un étroit fourreau de peau blanche était couchée sur les deux bras dorés d'un fauteuil; au-dessus d'un secrétaire en bois de rose, un tendre pastel souriait du fond d'un cadre arrondi; le miroir de Venise entouré de velours et de rubis que le chevalier consultait avec

anxiété pour connaître les progrès extérieurs de sa maladie, ce beau petit miroir qui n'eût pas été déplacé à côté d'un stylet mignon à la ceinture d'une Espagnole, brillait à travers les plis formés par les draps blancs et fins de la couche abandonnée. Ce fut ce dernier objet qui attira les regards du furieux dont le docteur Trump suivait les mouvements avec une inquiétude toujours croissante. — Ah çà! dit-il, je m'étais endormi sur un grabat, et je me réveille dans un lit à colonnes d'ébène avec un miroir de femme auprès de moi! Est-ce la vieille Rachel qui m'a apporté cette belle glace pour que je puisse m'amuser à compter mes rides et à regarder mes quatre dents? — Mais à peine eut-il porté la glace à son visage, qu'il poussa un cri d'effroi, s'approcha du jour et se contempla avec une terreur qui semblait surpasser encore celle dont le docteur Trump était rempli.

L'honnête médecin ne voulut pas rester témoin plus longtemps des actions de ce possédé. Il quitta, en levant les yeux au ciel, la chambre que le terrible Blum avait choisie pour le théâtre de ses sortiléges. Il franchissait les dernières marches de l'escalier, quand il rencontra Jasmin, le valet de chambre du chevalier de Tréfleur. — Jasmin, mon pauvre Jasmin, lui dit-il, votre excellent maître n'est plus, et il y a là-haut un démon qui fait le sabbat dans son corps.

II.

Coblentz, pendant l'émigration, avait une physionomie toute différente de celle que présentent d'ordinaire les villes d'Allemagne. Au lieu des bandes chantantes d'étudiants et d'ouvriers, on rencontrait le soir dans les rues des jeunes gens aux allures de gardes-du-corps et de mousquetaires. La jeune fille à l'œil limpide et bleu, qui autrefois regagnait seule sa demeure à la fin du jour, pleine de confiance dans l'honnêteté germanique, n'osait plus sortir maintenant sans avoir pour appui le bras d'un robuste fiancé. Au lieu des deux ou trois promeneurs de profession qui tous les soirs, avant et après le repas, se saluaient, s'abordaient ou s'évitaient aux mêmes endroits, on voyait sur les boulevards errer les élégants habitués du parc de Versailles; des femmes en paniers posant avec précaution les grands talons de leurs petits souliers sur la mousse verte des allées, tandis que la chaise à porteurs les suit par derrière; de jeunes seigneurs aux mains blanches, et même quelques-uns de ces jolis abbés qui firent du noir une couleur galante aussi chère aux amours que le vert tendre de la robe d'Iris, ou l'azur de la veste de Clidamant.

Le jour où s'était passée la scène qu'on vient de lire, un magnifique soleil couchant, un soleil à désespérer un peintre ou à le faire pleurer de joie, inondait tout ce beau monde de ses rayons rouges sous les ombrages touffus de la promenade. On respirait avec délices cet air frais et pur où se joue le vent qui a passé au-dessus du Rhin, qui a ridé sa surface et courbé ses roseaux; on le respirait sans regret et sans arrière-pensée. Les figures étaient calmes et souriantes, empreintes de ce bonheur que nous ressentons tous, n'importe sous quel ciel, quand la nature veut bien se mettre en frais pour nous en faisant resplendir tous les joyaux de son écrin. Tout à coup un homme à la démarche embarrassée, vêtu d'un costume bizarre, parut au milieu des groupes brillants qui parsemaient les allées. On juge de la surprise qu'éprouvaient tour à tour ceux devant qui il passait en reconnaissant le chevalier de Tréfleur! Oui, le chevalier de Tréfleur, le roi de la jeunesse dorée,

le représentant le plus complet des mœurs françaises, le type de la convenance et de la distinction, maintenant sans chapeau, sans épée, les cheveux défrisés, l'œil hagard, tel enfin que son spectre seul aurait eu le droit d'errer à minuit! Le jeune vicomte de Gerblies fut le premier qui s'avança intrépidement vers lui. — Eh! morbleu, chevalier, t'es-tu échappé de ton linceul pendant qu'on était en train de le coudre? Que signifie cet accoutrement? Ce matin j'ai été savoir de tes nouvelles, on m'a dit que le docteur Trump te croyait encore au lit pour deux mois; es-tu sorti dans un accès de fièvre chaude! Voyons, réponds-nous, un mot, un seul mot, que nous entendions ta voix. — Le chevalier de Tréfleur restait immobile en attachant ses yeux brillants et fixes sur ceux de son interlocuteur. Déjà un cercle de jeunes gentilshommes s'était formé autour de lui, et on parlait de le faire reconduire à son logis, quand un nouveau venu se jeta tout à coup bruyamment au milieu de ceux qui entouraient le prétendu malade. Sans s'inquiéter en rien de ce qui était alors l'objet de l'attention : — Mes amis, mes bons amis, s'écria-t-il, faute de cent pistoles, je suis obligé de renoncer au plus ravissant enlèvement qui ait jamais été entrepris. Voyons, cent pistoles, qui peut me prêter cent pistoles? Si ce vieux juif de Maldech n'avait pas été rejoindre, il y a deux jours, ses voleurs d'aïeux, je me serais laissé volontiers saigner des quatre veines pour avoir cette bienheureuse somme —Vous aurez vos cent pistoles, je vous les prêterai, dit alors une voix qui fit tressaillir tout le monde. Le chevalier de Tréfleur était sorti de son immobilité, ses yeux brillaient d'un éclat étrange, mais n'avaient plus l'expression de la folie et de la terreur. Il ressemblait au soldat qui a entendu un coup de feu, au musicien qui a entendu un accord; on sentait qu'il venait de rentrer dans la vie. — Eh! Tréfleur! ce bon Tréfleur! s'écria l'emprunteur écervelé en l'embrassant, si je ne l'avais cru occupé à disputer son âme au diable, j'aurais été chez lui. O bourse toujours ouverte, épée toujours tirée! Ah çà! mon cher ami, tu reviens donc du tombeau exprès pour me sauver? — Je ne sais pas, dit le chevalier avec un accent singulier, moitié jovial, moitié lugubre; je ne sais pas si je reviens du ciel ou de l'enfer, mais je ne laisserai jamais un honnête gentilhomme manquer de cent pistoles, lorsqu'il paraît disposé à accepter toutes les conditions d'un loyal emprunt. — Vraiment, messieurs, j'ai cru reconnaître la voix du vieux Maldech, dit le vicomte de Gerblies; c'était là sa phrase sacramentelle. Ah çà! mon pauvre Tréfleur, qu'est-ce que tu veux dire avec tes conditions? est-ce que tu comptes te faire prêteur sur gages? — Les hommes sages ne traitent pas leurs affaires en plein vent, reprit le chevalier d'un ton sentencieux; que celui qui veut aujourd'hui loger dans sa bourse le roi des rois, le roi d'Abraham, le roi de Salomon, le roi du vieux Nick lui-même, notre seigneur tout-puissant l'or, que celui-là me suive! — Voyons, Puisieux, dit Gerblies à l'emprunteur, voyons, suis le chevalier. Aussi bien je crois que le grand air agit sur son cerveau, déjà exalté par la fièvre; il faut espérer que chez lui il parlera un autre langage. Je veux être damné si jamais phrase semblable aux phrases qu'il nous débite a pu sortir d'une autre bouche que de celle d'un usurier. — Le chevalier de Tréfleur s'était mis à marcher d'un pas rapide sans répondre un seul mot aux quolibets de Gerblies. Le baron de Puisieux était si ardemment préoccupé du désir d'avoir ses cent pistoles, que, si le diable lui-même était venu les lui offrir, il ne se serait pas arrêté à considérer ses cornes et son pied fourchu. Tous les deux descendirent la grande rue de Coblentz. Là encore il y avait des Français faisant jaser les barbiers sur le seuil de leurs portes, ou attaquant le cœur des pâtissières derrière leurs remparts de nougats et de bis-

cuits. Tous ceux qui apercevaient le chevalier de Tréfleur courant ainsi sans chapeau, suivi du baron de Puisieux, disaient : — Ces maudits Anglais nous pervertissent le goût, voilà encore un de ces paris excentriques qui blessent toutes les convenances ; sans doute il y a un enjeu bien extravagant.

Après de nombreux détours, ils arrivèrent enfin à un quartier obscur et boueux où se cachaient cependant autant de trésors que dans le temple de Jérusalem, en un mot au quartier des Juifs. Les Français relégués à Coblentz allaient souvent errer dans ces régions, malgré leur sombre aspect, parce qu'au fond de ces repaires enfumés qui d'abord attristaient la vue, on trouvait ce qui vaut mieux pour dorer la vie que les rayons du soleil lui même, de blanches filles et de beaux sequins. — Holà! chevalier, où vas-tu donc? s'écria le baron de Puisieux en revenant tout à coup à lui, quand il vit le chevalier se diriger vers ces pays connus. C'était sur ta bourse que je comptais, non pas sur celle d'un juif; d'ailleurs, c'est aujourd'hui samedi, et le vieux Maldech était le seul qui, au risque du feu pour sa peau ridée, consentît à prêter le jour du sabbat. — Je vais où est l'argent, répondit laconiquement le chevalier sans même tourner la tête. — Allons! reprit Puisieux, quand tu me conduirais en enfer, je t'y suivrais. Pourvu que ce soir ma belle soit sur mes genoux dans une chaise de poste aux coussins soyeux et suspendus, du diable si je m'inquiète d'où vient l'or qui aura mis la clef aux mains de la duègne, le fouet à celles du postillon, et le feu au ventre des chevaux. Ma foi, voilà bien le logis du vieux Maldech ; eh ! chevalier! chevalier ! n'enfonce pas la porte, parbleu! Si j'avais su que c'était là que tu voulais me conduire, j'y serais allé sans toi, je connaissais l'antre du loup-cervier; mais depuis une heure, je te crie aux oreilles que le vieux drôle est dans l'autre monde, il est mort à l'hôpital pour ne pas donner un florin au médecin. Allons! il ne m'entend pas et il frappe toujours : eh ! chevalier, chevalier, es-tu fou? — Le chevalier de Tréfleur, à force de faire retentir la porte de coups désespérés, avait fini par évoquer une apparition hideuse. Une vieille femme avait ouvert; quelle vieille femme, bon Dieu! un squelette eût refusé de la faire danser, un balai se serait cabré pour ne pas lui servir de monture : c'était Rachel, l'ancienne compagne de Maldech. — Vous ne savez donc pas, dit-elle au chevalier d'une voix à faire trouver mélodieux le grognement d'un porc, vous ne savez donc pas que le maître est à présent entre quatre planches, et qu'il n'y a plus personne ici pour recevoir les habits brodés à poches vides? Allez chercher autre part qui vous oblige, mon bon monsieur, et ne troublez pas une pauvre femme qui ne vous veut ni mal ni bien.—Rachel, fille d'enfer, je sens une odeur comme celle qui remplissait ma maison le jour où tu m'avais volé vingt florins pour les faire fondre, avec des herbes puantes, sur tes exécrables fourneaux. Malheur à toi, si tu m'as dévalisé! Ah! tu me croyais mort? Non, tant qu'il y aura de l'or sur la terre, la vie de Maldech y sera attachée. Allons, ne me barre pas le passage, et laisse la porte ouverte; il y a derrière moi un honnête homme avec qui je veux traiter. — En achevant ces mots, le chevalier de Tréfleur entra violemment. Des injures étranges, des cris d'effroi, des cris de colère, voilà ce qu'entendit Puisieux, qui pénétra quelques moments après lui, dans la maison de l'usurier. Il faisait une nuit profonde, et le baron, depuis assez longtemps déjà, essayait de gravir un escalier presque impraticable au milieu des ténèbres, quand un rayon de lumière vint l'éclairer tout à coup. La porte de la chambre d'où partait le vacarme s'était ouverte, laissant passer la vieille Rachel, qui sortit en appelant la garde. Puisieux se précipita alors vers son compagnon, et lui cria d'une voix tonnante : —Palsambleu!

chevalier, on reste au lit, quand on a la fièvre chaude. Quel diable de sabbat faisais-tu là-haut avec cette sorcière, pendant que je me heurtais à toutes les marches du plus tortueux des escaliers? A présent, voilà qu'on crie à la garde! Avais-tu compté sur moi pour te seconder dans un guet-apens? Tu m'auras fait manquer mon enlèvement; mais tu m'en rendras raison, oui, tu m'en rendras raison, quand même il me serait prouvé que tu as le délire, car je ne crois pas que le délire vous donne le droit de mystifier un ami.

Mais, tandis que l'infortuné baron se livrait à ces transports de courroux, la garde de nuit, amenée par Rachel, fit irruption dans la demeure de Maldech.

III.

Souvent, aux extrémités des villes, on aperçoit de belles maisons élevant leurs toits d'ardoise au-dessus d'un massif de feuillage ou montrant une partie de leurs blanches façades au bout d'une longue avenue. Si vous avez un esprit toujours prêt à errer partout, si vous êtes de ceux qui ne peuvent pas voir une grille verte donnant sur un parc obscur sans laisser votre imagination se glisser entre les barreaux et courir sous les allées, vous placez dans l'habitation qui vous plaît quelque doux mystère, vous en faites un théâtre pour les scènes charmantes qui se jouent au fond du cœur; cette terrasse bordée de vases bleus est bien l'endroit où j'aimerais me promener, le soir, avec elle; ce petit pavillon, avec ses vitres de couleur et son toit de chaume, pourrait cacher un bonheur à inonder mon âme. Oh! que tous ces grands arbres me seraient chers! Que j'aimerais baiser cette mousse! Eh bien! il arrive maintes fois qu'après vous être perdu longtemps dans ces riantes rêveries, quand vous demandez à qui appartiennent cette terrasse, ce pavillon et ces grands arbres, on vous répond : — C'est le jardin du docteur *** qui a fondé dans ce magnifique emplacement une maison de santé des mieux tenues. — Alors ces profondeurs verdoyantes vous paraissent cent fois plus affreuses que si elles renfermaient des tigres ou des panthères comme les forêts de l'Amérique; elles cachent des ombres hideuses, tout un pâle troupeau de créatures effrayantes à voir, des êtres dont les organes ou l'intelligence sont fermés aux saines exhalaisons des bois et au langage touchant et fort de la nature. Vous rappelez bien vite vos pensées, dont l'essaim joyeux courait déjà à travers les allées du parc, vous avez peur qu'elles ne s'y soient souillées et qu'elles ne reviennent avec une odeur morbide : du moins toutes ces impressions sont celles que je ressentis le jour où l'on m'apprit que cette belle maison, qui est à Coblentz, au coin de la rue *Zollstrasse*, était la maison de santé du docteur Bagrobact.

Quel triste voisinage c'était pour la maison du conseiller Bosmann, dont le riant jardin, cultivé avec tant de soin et d'élégance, était contigu à celui du docteur! Comment s'imaginer que Mlle Marguerite, sa fille, qui poussait un cri quand, en portant son couteau doré sur la peau veloutée d'une pêche, elle en voyait sortir un insecte noir, qui reculait d'horreur à l'aspect d'un bossu, qui faisait un circuit en allant à l'église pour ne point passer devant la boutique saignante de maître Raff le boucher, enfin qui avait pour ce qui est malsain et mal fait l'horreur de tous les enfants privilégiés de la nature, pût s'accoutumer à sentir près de ses pas, séparés d'elle seulement par un mur couvert de lierre et de mousse, des êtres mal-

heureux et maudits, condamnés dans cette vie au supplice d'un enfer invisible, en un mot des fous! Car la maison du docteur Bagrobact était un hospice pour les aliénés. Marguerite avait fini par s'y habituer cependant, et cet odieux voisinage ne l'empêchait pas d'aller faire le soir des promenades solitaires sur la terrasse du bout du jardin, malgré son père qui lui disait : — Gretchen, ma chère Gretchen, tu restes toujours trop tard à l'humidité; ce n'est pas une heure pour sortir que celle où les belles de nuit s'entr'ouvrent : au moins, je t'en supplie, laisse là ces petites pantoufles de satin qui seront bien vite traversées par la rosée. Dis à Marthe de te donner tes souliers doublés, ceux que tu voulais rendre au digne cordonnier Schnaps, parce qu'ils te faisaient un trop grand pied, mais que j'ai voulu te faire garder pour les mauvais temps de l'automne.

Marguerite laissait l'honnête conseiller appeler Marthe et chercher lui-même parmi toutes les chaussures de sa fille les plus solides et les plus chaudes; pendant ce temps, elle s'enfuyait comme une biche à travers les allées du jardin, et, quand elle était arrivée à sa chère terrasse, elle regardait de loin la lune sur le clocher de Saint-Castor, en se livrant aux pensers qui naissent dans l'âme à l'heure où s'ouvrent les fleurs du soir. Le lendemain du jour où tout Coblentz avait été scandalisé par les incartades du chevalier, Marguerite était venue faire dans son jardin sa promenade accoutumée. Comme l'heure était déjà assez avancée, elle sentait de temps en temps la peur faire irruption dans ses rêveries, et elle tournait souvent ses regards vers la lumière lointaine qui brillait à travers les arbres, indiquant l'endroit où le conseiller Bosmann sommeillait à demi dans un grand fauteuil, devant une belle tasse de porcelaine chinoise pleine de la liqueur odorante du thé. Tout à coup elle vit quelque chose se mouvoir au-dessus du mur qui séparait sa terrasse de celle du docteur Bagrobact, et avant que sa langue paralysée par la terreur eût pu pousser un seul cri, un homme était devant elle. Celui qui pénétrait d'une façon aussi cavalière dans un honnête jardin où les arbres n'avaient jamais caché d'autres couples amoureux que ceux des colombes était un homme leste et bien tourné, mais qui, par le désordre de ses vêtements, confirmait les soupçons que faisait naître sur son état la maison d'où il sortait. Bien loin d'avoir un manteau comme un galant qui cherche aventure par des voies périlleuses, il n'avait même pas d'habit. Sa veste à fleurs déboutonnée tombait sur une culotte de soie fort compromise par le frottement de la muraille. Ses cheveux sans poudre étaient épars sur ses épaules ; enfin, il faut bien le dire, il avait l'air d'un fou échappé. Pourtant il ne se jeta point sur Marguerite, ne poussa point des cris féroces, mais il lui dit au contraire d'un ton fort doux, quoique vivement ému : — Si vous jetez un seul cri, mademoiselle, l'odieux Bagrobact va lâcher tous ses limiers après moi, on me remettra dans un cabanon où je me tordrai les mains de désespoir sans pouvoir faire naître une expression de pitié sur les exécrables figures qui m'entourent. Je vous connais, ma chère demoiselle, je sais bien quelle est votre place à l'église ; toutes les fois que j'avais à improviser sur l'orgue de Saint-Castor, j'aimais mieux pencher la tête pour vous voir que lever les yeux au ciel. L'inspiration montait d'en bas au lieu de descendre d'en haut ; mais elle était aussi ardente et aussi pure. Je suis venu une fois chez votre père pour accorder un piano, et j'ai joué un air de Sébastien Bach qui a paru vous faire plaisir. Laissez-moi seulement me cacher dans ce pavillon ; demain, quand il fera jour, j'épierai le moment où le jardinier laissera entr'ouverte la petite porte qui est au bas de la terrasse, et je m'évaderai sans qu'on s'en aperçoive. Oh! ma bonne demoiselle, soyez clémente;

comme dit un proverbe, la bonté est toujours dans les beaux yeux. — Marguerite trouva que ce pauvre fou avait une voix attendrissante, et elle se hasarda à le regarder, car, dans les premiers moments de frayeur, elle avait détourné la tête. Quel ne fut pas son étonnement en reconnaissant à la clarté de la lune le chevalier de Tréfleur qu'elle avait rencontré plusieurs fois dans le monde, et dont elle avait toujours eu le jargon frivole et railleur en aversion! Elle ignorait les déplorables excès auxquels le chevalier s'était livré la veille, et l'énergique répression qu'il avait eue; elle crut qu'il s'agissait d'une de ces entreprises que son audacieuse galanterie lui faisait tenter trop souvent. — Monsieur de Tréfleur! s'écria-t-elle en se livrant à une épouvante d'une nouvelle nature; monsieur de Tréfleur!

— Oh! ce nom! encore ce maudit nom! dit l'homme qui était devant elle en l'interrompant avec violence; mon Dieu! elle aussi! Et on me traite de fou parce que je soutiens que je suis Robert Wramp, le joueur d'orgue de Saint-Castor; mais la folie est dans le cerveau de tous ceux qui m'entourent et non pas sous mon front. Je suis sûr que je suis bien Robert Wramp; c'est le cœur d'un artiste allemand qui bat dans ma poitrine, et non pas celui d'un faiseur de madrigaux. Tenez, mademoiselle, je sens encore se remuer en moi, dans les profondeurs de mon être, une mélodie toute germanique qu'une page de Klopstock m'avait inspirée; déjà les premiers accords bourdonnaient dans mes oreilles et allaient s'élancer de mon âme sur les touches de l'orgue, quand une affreuse maladie m'a frappé. J'ai fait un rêve, je ne sais plus lequel; je m'étais endormi sur le lit d'un hôpital, je me suis réveillé dans une maison de fous, voilà tout ce que je puis dire. Autour de moi étaient des hommes qui m'appelaient le chevalier de Tréfleur, et qui m'imputaient je ne sais quel méfait dont je n'ai pas conscience. Mademoiselle, je suis Robert Wramp; je ne suis ni Français ni chevalier; je suis un musicien et un Allemand. — Et il disait cela avec un accent de conviction si profond, si passionné et surtout si désespéré, que Marguerite sentait, elle aussi, le trouble gagner sa raison. — Pourtant, monsieur, lui disait-elle, je ne puis faire que vous n'ayez pas les traits du chevalier de Tréfleur; je connaissais Robert Wramp, je sais que le pauvre jeune homme est mort tout récemment. Il était blond et vous êtes brun, il était grand et vous êtes d'une taille moyenne; enfin, monsieur, il était Robert Wramp, et vous êtes le chevalier de Tréfleur. — Est-il possible, disait le malheureux échappé de l'hospice Bagrobact, est-il possible qu'un ange de bonté répète les paroles de ceux qui me persécutent? Mais, mademoiselle, avez-vous jamais entendu le chevalier vous parler comme je vous parle? l'âme dont je sens le souffle sur ma bouche, n'est-elle pas une âme toute germanique, une âme forte et vigoureuse, une âme à prendre sa volée avec les accords de l'orgue sous les voûtes d'une cathédrale? Tenez, mademoiselle, il y a des choses que le musicien allemand peut seul vous dire; je vous jure que j'entends encore là, dans mon cerveau, le bourdonnement confus d'une harmonie à moitié trouvée. Ce matin, je leur demandais un instrument. Ah! s'ils avaient mis un orgue devant moi, on aurait vu si c'étaient des doigts de marquis ou de chevalier qui l'auraient fait parler.

Marguerite ne savait vraiment plus si elle devait s'en rapporter au témoignage de ses yeux; ces paroles étranges la jetaient dans un désordre inexprimable de pensées. Elle s'étonnait, elle hésitait, elle balbutiait, quand un grand bruit se fit entendre au bout du jardin. Le vénérable conseiller Bosmann traversait tout effaré les gazons humides, sans s'inquiéter des taches que la rosée pouvait faire aux belles fleurs de sa robe de chambre. Derrière lui courait toute une légion de valets à

demi vêtus qui agitaient des flambeaux. C'étaient les gardiens de l'hospice Bagrobact à la recherche de leur prisonnier. On l'avait vu franchir le mur et entrer dans le jardin de M. Bosmann. Le père de Marguerite avait des inquiétudes mortelles pour sa fille. Il arriva tout essoufflé sur la terrasse, appelant à grands cris sa chère enfant. Pendant ce temps, le chevalier poussait violemment la porte du pavillon. A peine s'était-il blotti dans cet asile, que toute la valetaille envahit la terrasse; on se précipita derrière le fugitif, et d'ignobles mains le saisirent à la gorge. En ce moment la clarté des torches illuminait la retraite paisible où se passait cette scène nocturne. Les yeux du prétendu fou se dirigèrent tout à coup sur une glace placée au fond du pavillon. Dès que son regard eut rencontré celui que le miroir lui renvoyait, il poussa un cri de terreur et tomba évanoui.

IV.

— Par la mordieu! docteur Blum, les hôtes que vous avez forcé mon pauvre corps à recevoir en ont fait de belles! A présent, me voilà atteint et convaincu, aux yeux de tout Coblentz, d'avoir perdu la raison. Encore, si la folie qu'on me prête était semblable à celle du marquis de Reissac, qui toutes les nuits fait allumer des candélabres et brûler des parfums pour recevoir la reine Cléopâtre, qu'il attend en habit de velours, la poitrine couverte de tous ses ordres! Voilà une folie noble, distinguée, permise à un gentilhomme ; mais on me prête à moi une folie basse et honteuse, qui me fait parler tantôt en usurier et tantôt en joueur d'orgue. La démence n'est d'ordinaire que l'exaltation des penchants qu'on renferme en soi; quels penchants on doit me supposer, grand Dieu! Et puis, mon pauvre corps, dans quel état me l'a-t-on rendu! Un jour un de mes valets prit un habit de cour dans ma garde-robe, et s'en alla courir la ville en marquis, comme Mascarille. Il s'était fait bâtonner partout; il me rapporta mon habit déchiré, et marqué au dos de signes infamants. Docteur, j'ai pensé à ce drôle en rentrant ce matin dans mon corps; il est fatigué, épuisé, harassé, les genoux sont contusionnés, la voix est enrouée, je trouve je ne sais quelle mauvaise odeur dans la bouche, on sent qu'il a été habité par des malotrus. Docteur, rendez-moi ma maladie si vous voulez, mais je veux rompre mon marché.

Ainsi parlait le chevalier de Tréfleur, appuyé sur le bras du docteur Blum, qui venait de l'arracher des mains du terrible Bagrobact. Le jeune médecin avait affirmé que le malade était parfaitement guéri; et quoique les maisons de fous soient encore plus avares de leur proie que l'Achéron lui-même, force avait été au docteur Bagrobact de rendre à M. de Tréfleur sa liberté. — Monsieur le chevalier, répondit l'insinuant Blum d'une voix douce et caressante, monsieur le chevalier, ne vous irritez pas ; voyez, vos organes ne sont déjà que trop fatigués par les émotions successives de ceux qui en ont usé avant vous. Notre marché ne peut plus être rompu. Je suis entré en rapport avec vous, je vous tiens à présent sous ma puissance. Mais croyez que je n'oublierai rien pour rendre votre position plus tolérable. Les deux âmes qui se sont si mal comportées sortaient d'un profond sommeil et étaient dans une ignorance complète de leur situation. Maintenant, je vais tout leur apprendre. Soyez sûr qu'une fois prévenues, elles se conduiront avec décence et modération. Une série toute différente d'événements va commencer pour votre corps.

Le docteur tint sa parole, et les trois âmes furent initiées au mystère de la vie étrange qu'il leur avait faite; il ne fut plus question d'enfermer le chevalier. Tréfleur n'étonnait plus Coblentz par les actes d'une folie violente et passionnée, mais ses incroyables bizarreries faisaient le sujet de toutes les conversations. Un soir on l'avait vu souriant et paré, aussi aimable, aussi brillant qu'aux plus heureuses époques de sa vie, jetant ses pistoles sur les tables de jeu avec une admirable insouciance, prenant, comme le Dorante de Marivaux, de l'esprit dans tous les beaux yeux et le répandant à pleines mains; le jour suivant vous le rencontriez dans une tenue négligée, le chapeau droit et la perruque de travers; si par hasard vous lui empruntiez quelques ducats, il vous répondait par des refus prononcés d'un ton pleureur, ou bien il vous proposait avec un empressement bizarre son entremise auprès d'un prêteur inconnu; il parlait un français plein de locutions insolites, et semblait dans un continuel état de malaise. Un autre jour, c'était encore une autre transformation. Il parlait avec enthousiasme de Klopstock, se taisait quand il était question de Voltaire, et tombait dans de véritables extases quand il entendait par hasard une voix fraîche et pure chanter une vraie mélodie.

Dans les habitudes de sa vie il y avait la même diversité que dans les nuances de son caractère. Tantôt il se livrait à des orgies étincelantes avec les plus adorables folles et les fous les plus séduisants de la société parisienne de Coblentz, tantôt il se tenait dans un isolement inexpliqué, tantôt enfin il allait passer des soirées entières dans la maison fort peu à la mode du conseiller Bosmann, à s'entretenir juvénilement avec Mlle Marguerite sur mille matières sentimentales et candides qu'on ne l'aurait jamais cru capable d'aborder.

Le 6 juillet 17...., c'était ce dernier passe-temps qu'il avait choisi pour sa soirée. Le digne M. Bosmann avait toujours eu du goût pour la musique, quoique certainement cette belle et noble muse n'eût jamais déposé un baiser sur le front tout ruisselant de sueur qu'il essuyait avec un mouchoir à carreaux après s'être fatigué à souffler fort et longtemps dans une énorme clarinette; aussi donnait-il souvent des concerts pour lesquels on mettait en réquisition tous les talents du voisinage. M. le professeur Piper décrochait la basse suspendue entre sa ligne à pêcher et son baromètre; M. le président Wolf saisissait le violon dont les doux accords le reposaient des criailleries de l'audience ; le vieux baron de Weiden s'armait du terrible cor pour lequel il avait eu dans sa jeunesse un duel et trois procès avec des voisins trop attachés à leur sommeil. Quand tout ce monde était réuni, c'étaient des concerts à rendre longtemps la rue déserte ; les pauvres âmes qui se cachent dans les instruments, où elles chantent quand c'est un artiste qui les interroge, et pleurent quand c'est un butor qui les tourmente, ces pauvres âmes criaient et gémissaient sur des tons divers, mais tous également aigus et désespérés. Pourtant il s'élevait par moments de cet enfer une voix fraîche et mélodieuse, car Mlle Marguerite chantait quelquefois, et de cette bouche tapissée de feuilles de rose, de ces dents d'ivoire comme la porte des songes souriants, il ne pouvait pas sortir autre chose que des sons tendres et gracieux. Le soir dont je parle, Mlle Marguerite faisait entendre les doux roucoulements de son gosier mélodieux, et le chevalier de Tréfleur l'écoutait. Certes, c'est un grand plaisir que celui qu'on éprouve en écoutant chanter la femme qu'on aime. L'eau qui entoure votre corps dans une baignoire de porphyre ne le caresse pas plus doucement que les flots d'harmonie qui sortent de sa bouche ne caressent votre âme. Le chevalier de Tréfleur semblait perdu dans une délicieuse extase. Je ne connais rien de plus sacré que le bonheur qu'on goûte

ainsi dans le coin d'un salon ou dans le fond d'un bosquet pendant qu'une fauvette ou une jeune fille chante. Je me garderais bien de réveiller un homme qui serait dans cet état délicieux de placide ivresse, mais tout le monde ne sait pas respecter ce qui est vraiment respectable. Le vicomte de Gerblies, qui, par je ne sais quel caprice, s'était fait conduire en même temps que Tréfleur chez le conseiller Bosmann, le tira tout à coup par la manche pour lui dire : — En vérité, cette petite est charmante, mais elle n'a pas la moindre expression ; et puis, ces mélodies allemandes sont d'une monotonie ! Sais-tu bien que tu es parfaitement ridicule, avec ton visage empreint d'une admiration béate? — J'ignore ce que le chevalier de Tréfleur répartit, mais ce fut quelque chose de si violent et de si emporté, que le vicomte de Gerblies quitta le salon en lui jurant qu'il aurait de ses nouvelles le lendemain.

Ce soir-là, le conseiller Bosmann exigea de sa fille l'accomplissement de mille devoirs insupportables. Il fallut qu'elle s'assît au clavecin pour jouer sa partie dans un trio que son père et le président Wolf s'étaient mis en tête d'exécuter avec elle. On eût dit un tableau où le pinceau de Raphaël eût jeté une sainte Cécile, et celui de Téniers ou de Van-Ostade deux énormes bourgmestres flamands. Après ce morceau, Mme la présidente Wolf voulut qu'une grande fille rousse qu'elle avait amenée avec elle donnât un échantillon de ses exercices quotidiens; la pauvre Gretchen fut obligée de faire un dessus dans une interminable sonate. Ses petites mains blanches et légères se mirent à voltiger sur le clavier, à côté des mains rouges, épaisses et lourdes, de Mlle Wolf. Ce ne fut pas encore tout, il fallut servir le gâteau sur les assiettes dorées, et le thé dans les tasses à fleurs. Ces soins hospitaliers, dont Marguerite s'acquitta en digne Allemande, avec une bonté consciencieuse, se prolongèrent si longtemps, que le chevalier de Tréfleur perdit l'espérance de pouvoir lui parler. Il partit sans avoir eu d'elle ce soir-là autre chose que les rayons et l'harmonie qui s'étaient échappés pour tout le monde de ses regards et de sa voix.

Heureusement que les amants qui n'ont pu rien dire à leurs belles trouvent en rentrant chez eux du papier complaisant et des plumes jaseuses, qu'ils emploient à réparer leur silence. Voici un fragment de la lettre que le chevalier de Tréfleur, ou du moins celui qui occupait son corps, écrivit à Mlle Marguerite Bosmann ; elle montrera quel caractère d'intimité avaient déjà pris les relations qui existaient entre l'ancien organiste de Saint-Castor et la fille du conseiller :

« Je me bats demain, ma bien-aimée Marguerite, je vais exposer à un coup d'épée ce misérable corps dont je ne suis même pas le légitime possesseur. Quel sera le sort nouveau de mon âme, si cette enveloppe est mortellement frappée? Je n'en sais rien. Passerai-je dans un autre corps? aurai-je la puissance de me révéler à toi d'une façon distincte? Que de doutes et d'épouvantes ! Eh bien ! parmi toutes les pensées qui traversent mon cœur en cet instant d'angoisses, il en est une qui me fait plus souffrir que toutes les autres. Je me dis : Mon amour est-il aussi inséparable de mon âme que la chaleur et l'éclat le sont du rayon de lumière, ou bien peut-il s'évanouir en laissant subsister quelque chose de moi? Si affreux, si insupportable que le néant paraisse quand son idée se présente à l'imagination humaine, je ne le redouterais point pour mon âme tout entière, mais pour ce qu'il y a de meilleur en elle, pour la seconde vie dont tu l'as animée ; oh ! je le hais jusqu'à la révolte et au blasphème. »

Cette lettre, écrite tantôt dans la langue de la métaphysique, tantôt dans celle de la poésie, était longue, si longue qu'elle lasserait la patience des esprits les plus roma-

nesques; et puis, il s'y trouvait forcément des choses si bizarres, si folles, si incohérentes, qu'elles déplairaient au *goût français*, comme on disait dans le bon vieux temps, où les Français se permettaient d'avoir un goût et même de s'en servir pour préserver leur noble et belle littérature de toute grotesque mésalliance.

V.

Le ciel était rose, la verdure brillante, le pré de Mulfen était charmant. Le pré de Mulfen est bien la plus délicieuse prairie qu'un poëte ait jamais pu rêver. Une haie d'où s'échappent çà et là les troncs élancés et vigoureux des grands peupliers germaniques l'entoure de toutes parts. Il est constellé d'innombrables fleurs que je voudrais pouvoir nommer; mais, grâce à mon ignorance en botanique, je nomme les fleurs comme les anciens pâtres nommaient les étoiles, de mille noms qui n'éveillent des souvenirs que pour moi. Quand je dirais qu'il y avait des Clarisse, des Élisa, des *coquettes*, des *extravagantes*, des *amoureuses*, qui se représenterait les frêles tiges et les odorants calices que tous ces mots rappellent à mon esprit! Il faut donc que je renonce à la chère peinture de ces splendeurs agrestes, et que je dise, en me renfermant dans la pompe banale de la vieille expression classique : « Le pré de Mulfen est émaillé de fleurs. » Le pré de Mulfen! si je ne le décris pas mieux, hélas! ce n'est pas faute de l'aimer et de le comprendre. De sa verdoyante enceinte, on entend le bruit du Rhin; fraîcheur éblouissante, divines harmonies, rien ne manque à ce coin solitaire de la création. Or, le pré de Mulfen était le lieu où devaient se rencontrer Gerblies et le chevalier de Tréfleur.

C'était un dimanche, un dimanche d'été ; beau jour, où l'on peut voir celle qu'on aime, le matin dans la vieille église, le soir sous les grands ormes de la promenade. Je suis sûr que cette pauvre Marguerite s'était éveillée avec plus de chansons dans le cœur que l'oiseau n'en a dans son gosier. Eh bien! elle ne le verra pas à la messe. Pendant qu'elle cherchera vainement son regard à travers les nuages de l'encens, dans toutes les resplendissantes profondeurs de la cathédrale, une de ces jolies épées à nœuds de couleur tendre, avec des amours et des violons ciselés sur la garde; une de ces épées qu'elle a vu cent fois, qu'en ce moment elle voit encore s'associer à d'élégantes toilettes, comme un noble et gracieux complément de parure; une de ces épées enfoncera peut-être sa lame étroite et brillante dans le sein qui porte le bonheur de sa vie. L'ancien organiste Robert Wramp suit pédestrement les sentiers qui conduisent à son rendez-vous. Si ce n'étaient la coupe française de ses vêtements, la poudre de ses cheveux, la cocarde galante de son chapeau, on dirait, à son allure, un homme qui a un Virgile dans sa poche. Il marche du pas d'un rêveur. Werther devait avoir cette taille inclinée et ce front pensif quand il disait, en portant ses regards errants sur l'herbe du chemin : « L'herbe frissonnera un jour sur mon tombeau, comme elle frissonne au bord de cette route. » Malgré toutes mes secrètes sympathies pour ce bon et digne artiste, j'aime mieux la façon dont s'avançaient le vicomte de Gerblies et son témoin, le marquis de Percamp. Quand on va se battre en duel, le moment est mal choisi pour prendre des attitudes élégiaques. Il ne faut pas regarder si les fleurs ont l'air de vous plaindre et les oiseaux de prédire votre mort. Comme disait le vieux commandeur de G....., pensez aux plus joyeuses aventures de votre vie,

aux meilleurs tours que vous avez joués à vos maîtresses et aux meilleures bottes que vous a apprises votre maître d'armes. Gerblies suivait les préceptes du commandeur ; il faisait honneur à son pays, il justifiait cette glorieuse ligne qu'on a lue longtemps à l'article *France*, dans tous les dictionnaires de géographie : « Le Français est hardi et léger. » Il montait un cheval fringant, dont l'allure réjouissait la vue, et, solidement assis sur la selle, suivant la bonne et ancienne méthode de notre équitation, il échangeait avec Percamp mille gais propos qu'auraient dû recueillir les bosquets taillés de Versailles, et non pas les grands arbres échevelés, pleins d'une poésie exubérante et désordonnée comme celle d'une ballade, qui penchaient sur lui leurs rameaux capricieux. Je suis sûr que bien peu de personnes se souviennent du duel de M. de Ségur et du prince de Nassau. Ce fut un beau duel cependant. Tout en se portant des coups sérieux, on se disait d'aimables choses : — Prince, vous avez là un joli ruban à votre épée. — Mais, mon cher vicomte, vous êtes blessé. — Non, ce n'est rien; recommençons, je vous en supplie. — Et l'on recommençait. Comment Dieu recevait-il ces âmes qui s'envolaient à lui toutes souriantes, sans fiel, sans courroux et sans remords, par quelque blessure vaillamment reçue ? Je crois qu'il usait envers elles d'indulgence. En tout cas, mieux valait cette leste et hardie façon de quitter l'existence que la triste manière dont un cuistre s'en va furtivement de cette terre en vidant quelque fiole de pharmacien, après s'être attendri, dans une lettre de quatre pages, sur son sort et sur celui de l'humanité. Gerblies appartenait à la race étourdie, hautaine et joyeuse, qui se décimait par le duel; Robert Wramp appartenait à la race taciturne, austère et pleureuse, qui se décime par le suicide.

Tous les deux arrivèrent à peu près en même temps au pré de Mulfen. Gerblies et Percamp furent étonnés de voir le chevalier à pied et sans témoin. — L'air mélancolique et les pieds poudreux! dit Gerblies à Percamp en examinant rapidement son adversaire. Il paraît qu'il est dans un de ses accès de folie sentimentale et champêtre. On prétend qu'il n'y a point de semaine où il ne devienne tout un jour une espèce de poète élégiaque aussi sensible à la beauté des champs que M. Delille lui-même. L'autre jour, la marquise de V...., qui s'est fait ordonner l'exercice du cheval depuis que son cousin est revenu et que son mari a la goutte, la marquise de V.... m'a dit qu'elle l'avait aperçu dans un chemin où elle galopait avec cet heureux cousin, à pied, marmottant des paroles dans un livre et portant au bout d'un bâton son habit et son chapeau. — Ah! fi! dit Percamp, voilà qui sent le Jean-Jacques; c'est vouloir donner aux Allemands une bien triste idée de notre noblesse. Je suis sûr qu'en le voyant passer, on se dit : Voici un de ces purs et candides gentilshommes qui ont commencé par des bergeries à la manière de Racan la grande besogne que les bouchers se sont chargés de finir. — L'amant de Marguerite s'avança gravement vers les deux émigrés. — Eh bien! chevalier, s'écrièrent en même temps Percamp et Gerblies, vous n'avez pas de témoin? — Un témoin suffira pour nous deux; j'aimais mieux venir seul le long des sentiers en conversant avec les arbres, que d'avoir à subir les discours d'un indifférent dans les derniers instants qu'il me reste peut-être à passer sur cette terre. — Ma foi, chevalier, dit Gerblies, je suis fâché que notre duel soit tombé dans un de vos jours de misanthropie; je vois que l'affaire va se passer tristement. Vous qui aviez jadis la réputation de recevoir un coup d'épée et de perdre cent pistoles sans cesser un instant de sourire, quelle lugubre figure vous avez aujourd'hui ! Le beau plaisir de vous avoir pour adversaire! autant vaudrait se battre avec un de ces blonds et

pâles Allemands tout imprégnés de sentimentalité et de rêverie, que nous rencontrons quelquefois aux *thés esthétiques*, comme ils appellent certaines soirées, dans la langue pédante de ce pays-ci.

Je ne sais pas si l'âme primitivement germanique qui était renfermée dans le corps du chevalier de Tréfleur tressaillit d'indignation à ce quolibet, mais pour toute réponse l'ancien artiste se mit en garde, et le combat commença. Deux épées qui s'engagent, qui se suivent, qui se croisent, qui voltigent ensemble, portant toutes deux la mort au bout de leurs pointes brillantes, c'est un spectacle qui échauffe et réjouit le cœur. Gerblies avançait et reculait sur l'herbe humide du pré de Mulfen avec autant d'aisance et de bonne grâce que s'il eût posé le pied sur les dalles luisantes d'une salle d'armes. Ses mouvements étaient lestes et dégagés, sa figure animée et souriante. Les traits de son adversaire brillaient d'un feu sombre. Les enivrements du sang ont agi sur les âmes allemandes avant ceux de la science. Aux narines qui se gonflaient, aux yeux qui devenaient étincelants, on sentait chez Robert Wramp comme le réveil d'une nature guerrière longtemps assoupie. Une fois l'épée de Gerblies se retira avec une goutte de sang suspendue à l'extrémité de sa lame. Percamp intervint pour que le duel fût suspendu, le chevalier insista pour qu'il fût continué. Il ressemblait à ces guerriers qui voyaient tout à coup les yeux de la mort se fixer sur eux pleins d'un attrait irrésistible comme ceux d'une fiancée, et qui couraient au-devant des blessures, impatients de s'envoler où les appelait ce divin regard. Je suis sûr qu'en ce moment d'extase, l'image même de Marguerite était presque effacée dans son cœur. Si c'est la mort qu'il cherchait, peu s'en fallut qu'elle ne le reçût dans ses bras. Un second coup d'épée de Gerblies le jeta sur le pré, dont les fleurs odorantes et les longues herbes s'affaissèrent sous lui comme les coussins d'une couche nuptiale.

En vérité, quand un homme est étendu ainsi sur un beau gazon, sous un beau ciel, dans la bienheureuse attitude du repos, on ne devrait pas s'inquiéter de savoir s'il n'est qu'endormi, ou s'il y a, sous le réseau de ses cheveux, un peu au-dessous de sa mamelle, dans une partie quelconque de son corps, une ouverture étroite et sanglante qui explique la nature du calme dont il jouit. Il faudrait simplement s'éloigner en respectant son sommeil. C'est ce qu'avaient fait d'abord Gerblies et Percamp, croyant bien sincèrement leur homme trépassé; mais le terrible docteur Blum, qu'on avait envoyé pour constater le décès, trouva moyen de réveiller encore la pauvre âme et de ressusciter le pauvre corps.

VI.

Le corps fort mal guéri de Tréfleur était occupé par son premier et légitime propriétaire. Le chevalier n'avait pas trop injurié le docteur Blum en trouvant son enveloppe terrestre percée d'un coup d'épée. — Au moins, avait-il dit, voilà un genre de dégât qu'on est accoutumé à subir et qu'il n'est pas honteux de montrer. — Mais ces réflexions qui l'avaient un instant consolé ne suffirent pas à le préserver d'un mal affreux, de l'ennui, qu'il était obligé de supporter toutes les fois qu'il revenait sur la terre avec les défaillances et les langueurs d'une interminable convalescence. Robert Wramp avait fait placer un orgue dans le coin de sa chambre, et laissait errer sur les touches ses doigts affaiblis; il faisait des vers, et il pensait

à Marguerite ; l'abominable Maldech trouvait dans ses calculs et dans ses comptes les mystérieuses distractions des avares ; mais le chevalier n'avait rien ni en lui, ni hors de lui, qui rendît le pas du temps moins tardif et moins lourd. Les bruits qui avaient couru partout sur la bizarrerie de son caractère avaient éloigné de lui tous ses amis ; toutes les fois qu'il reparaissait dans le monde, on l'accueillait avec l'empressement qu'inspire la curiosité, mais on avait oublié le chemin de sa demeure. La poésie ne pouvait pas lui être d'un grand secours, car, tout au contraire de certains poëtes qui aiment à l'appeler dès qu'ils sont seuls, pour poser leur tête sur ses genoux, qui en font la compagne chérie de leur retraite, qui ne rêvent pour elle que bois obscurs et antres inaccessibles, il ne daignait lui sourire que dans le monde, et la traitait fort mal chez lui. Il faisait des vers à Iris, quand Iris lui montrait sur un tapis de velours un album rose ou bleu, et lui présentait elle-même la plume ; mais faire des vers quand il était seul, quand aucun œil n'était fixé sur lui, oh ! jamais La lecture lui manquait aussi, car il professait pour la littérature allemande le plus profond mépris, et les deux ou trois livres français qui l'avaient accompagné dans l'émigration lui avaient donné depuis longtemps tout le plaisir que pouvaient contenir leurs pages. Des vapeurs soporifiques s'élèvent des livres qui vous ont le plus charmé, quand on les a cent fois parcourus. Les tragédies de Voltaire et ses contes, *Zaïre* et *Candide,* renfermaient pour lui non pas ce qu'on cherche dans les poëtes, les doux rêves, mais ce qu'on y rencontre souvent, le sommeil. Le jour dont je parle, il faisait ce qu'on fait dans le désœuvrement, il s'adressait à tous les objets, comme s'il eût espéré trouver en eux quelque ressource inattendue ; il tournait et retournait dans tous les sens le canif et le couteau à papier placés sur son bureau ; il traçait des mots sans suite sur des feuilles blanches ; enfin, il se livrait à tous les passe-temps stériles qu'imagine un esprit peu inventif dans une lutte impuissante contre l'ennui. Tout à coup l'idée lui vint de rouvrir le tiroir de son secrétaire qu'il avait peut-être ouvert et fermé cent fois dans la matinée. C'était là qu'il avait déposé le trésor des billets doux. Beaucoup d'hommes aiment à relire les lettres d'amour que des doigts charmants ont tracées pour eux ; j'en ai connu un qui relisait surtout de préférence celles qu'il avait écrites lui-même ; c'était un poëte, et il conservait un double de ses élucubrations sentimentales. Le chevalier, qui était d'une nature peu passionnée, quoique fort galante, ne conservait pas les lettres qu'il écrivait, et se souciait assez peu de celles qu'il avait reçues. Ce fut donc sans aucun battement de cœur, sans aucune émotion douce et tendre, qu'il se mit à parcourir d'un regard distrait cette jolie prose qui cache, sous chacun de ses mots, l'idée d'un sourire ou d'un baiser. Au bout de quelques minutes, ce passe-temps, si cher aux natures sentimentales, lui devint tout à fait insupportable. A côté du coffret qui renfermait ces lettres en était un autre où l'ancien organiste mettait les siennes, quand il habitait le corps du chevalier. Par un sentiment de délicatesse fort louable, Tréfleur respectait tous les secrets des âmes qu'on avait associées à son sort ; une lettre écrite à Maldech ou à Robert Wramp, quoiqu'elle portât pour suscription : *à monsieur le chevalier de Tréfleur*, était pour lui quelque chose de sacré. Pourtant, l'ennui qui l'oppressait avait acquis une si cruelle pesanteur, il avait si grand besoin de distraire sa pensée oisive, qu'il viola le mystère du coffret, et en fit sortir nombre de billets de toute forme, quoique écrits de la même main ; l'aimable et furtive correspondance de Mlle Marguerite et de Robert Wramp. C'étaient là de vrais billets d'amour, qui ne rappelaient pas ceux des présidentes et des marquises, de belles lettres renfermant

les plus pures et les plus ardentes pensées qui se soient jamais cachées sous des chevelures blondes, qui aient jamais brillé dans des yeux bleus; de belles lettres où l'on sentait non pas la vie du boudoir, l'air que secouent la gaze ou les plumes de l'éventail, mais la vie de l'oratoire et du jardin, l'air que le vent du soir envoie sous les treillages en fleurs des croisées; de belles lettres bien rêveuses, bien passionnées, bien allemandes : le chevalier aurait pu les lire et les relire cent fois sans les comprendre, si les nécessités terrestres n'avaient pas marqué çà et là ce langage brûlant de leur inévitable empreinte. Les amants ont besoin de se voir; pour se voir, il faut se donner des rendez-vous. Au bas d'une épître pleine des mots les plus vaporeux et des pensées les plus impalpables, bon gré mal gré, vous serez toujours obligé de mettre, si c'est une déclaration d'amour, le nom de votre rue et le numéro de votre maison. Mlle Marguerite avait quelquefois cédé aux exigences de la vie positive. Au milieu des phrases nuageuses, quelques phrases nettes et précises indiquaient les moyens qu'on emploierait pour se rencontrer. Quoique la passion conservât toujours la même chasteté, c'était surtout quand on arrivait aux lettres les plus récentes que l'on voyait l'existence réelle occuper une plus grande place. Le désir impérieux de puiser dans leurs regards, sans le secours des mots, les rêveries qu'ils versaient sur le papier s'emparait de jour en jour des deux amants avec plus de force. La position étrange de celui qu'elle aimait rendait tout espoir d'une union ordinaire impossible pour la jeune fille; voilà donc ce qui avait été imaginé par le couple amoureux pour goûter sur cette terre autant de bonheur qu'il nous est permis d'en espérer. Robert ne demanderait pas au conseiller la main de Marguerite; car, si elle lui était accordée, il y aurait pour l'âme bien-aimée des instants d'une jalousie bizarre et terrible quand il faudrait qu'elle cédât à d'autres âmes un corps destiné à reposer sur une couche nuptiale. On éviterait cette situation cruelle par un mariage clandestin. Les trois âmes rentraient tour à tour dans une complète insensibilité pendant tout le temps que durait leur absence du corps; elles n'apprenaient que par les lieux où elles se réveillaient en revenant à la vie, par des circonstances inattendues, par des indiscrétions, par des récits, tout ce qui s'était passé durant leur sommeil. Ainsi donc, si le secret du mariage était bien gardé, Robert Wramp pourrait serrer sur son cœur sa chère Marguerite sans associer Tréfleur et Maldech à ses droits d'époux. Ce projet, qui avait été longuement médité par les deux amants, allait s'accomplir au moment de la rencontre du pré de Mulfen. Toutes les dernières lettres de Marguerite en parlaient; c'était là ce qui leur donnait un intérêt romanesque pour l'imagination désœuvrée du chevalier de Tréfleur. Les gens sensés savent se résoudre à brûler ces gages précieux qui vous rappellent tant d'émotions heureuses; il en est qui conservent au contraire comme une source de jouissances indicibles le billet de trois lignes qu'on vous a donné dans un bouquet, celui qui est tombé d'un balcon, en un mot tous ces chers chiffons de papier, si doux au cœur, si doux aux lèvres, qu'on a tant désirés et tant baisés. Robert Wramp était du nombre de ces imprudents. Parmi les épîtres de Marguerite, il y avait un petit billet qui avait dû tomber sur un gazon humide de la rosée du matin ou de celle du soir, car des taches de verdure rendaient certains mots presque illisibles. Voici les quelques lignes qu'il contenait. « Ce sera samedi soir, mon bien-aimé, samedi soir, à la grille verte, à onze heures. — Amène une voiture ou une chaise à porteurs, car j'aurai une vraie parure de mariée. — Je serai en blanc avec tous les diamants de ma mère; je t'expliquerai pourquoi. C'est une superstition de mon cœur. » Le chevalier resserra toutes

les lettres, mais il oublia celle-là sur le bureau, et le lendemain ce fut le premier objet qui attira la vue de Maldech, quand, à l'heure prescrite par le docteur Blum, il se fut mis en possession du corps que la science avait choisi pour le faire servir au plus surprenant de ses miracles.

VII.

L'avarice m'a toujours paru environnée d'une sorte de terreur semblable à celle qui entoure les choses surnaturelles; car, dans cette attraction mystérieuse, dans cet étrange amour que ressentent certaines natures pour les splendeurs inanimées de la matière, je ne puis rien découvrir d'humain. Le regard des *zahouris*, qui voient les métaux dans le sein de la terre, pénètre aussi dans la fosse des cadavres. Autour de ces vieilles têtes d'avares au crâne luisant, à la chevelure fauve, que le pinceau allemand a reproduites quelquefois, il y a comme une affreuse auréole de magie. Le feu de l'enfer est sous la cornue de l'alchimiste. Satan est le roi de l'or. Maldech était un des plus exécrables suppôts de Satan. L'âme du jeune homme, dans son printemps, quand les feux du premier amour l'illuminent, n'est pas entraînée par une impulsion plus vive vers l'âme qui brille aussi de ces clartés matinales, que ne l'était cette âme hideuse et pleine de ténèbres vers les trésors étincelants des cassettes et des écrins. Aimer les émeraudes, les turquoises et les rubis, comme les aiment les jeunes mariées pour en faire des couronnes triomphantes, voilà ce que le ciel pardonne et ce que les hommes conçoivent; mais aimer les pierreries comme ces vieux avares qui entretiennent avec elles, au fond des caveaux où ils s'enferment, un étrange et damnable commerce, voilà ce que les hommes se refusent à comprendre et ce que le ciel doit voir avec horreur. C'est ainsi que les aimait Maldech. Pour augmenter d'un écrin ou d'un sac d'or les monceaux de sequins et de diamants au milieu desquels il passait sa vie dans des jouissances ignorées, aucune fraude, aucun mensonge, aucun crime ne lui auraient coûté ; il serait entré d'un pas ferme et résolu dans toutes les routes qui conduisent à la potence. Aussi une idée infernale traversa sur-le-champ son cerveau lorsqu'il vit le billet que l'imprudence de Tréfleur avait laissé entr'ouvert. Dans les comédies et dans les romans, on enlève les belles à l'aide d'un masque et d'un manteau, en prenant seulement la peine de déguiser un peu sa voix : elles croyaient suivre l'amant préféré; pas du tout, elles suivaient quelque amant dédaigné et vengeur. Maldech avait bien d'autres moyens de tromperie que le manteau sombre et le masque ou le chapeau à larges bords; c'était le corps lui-même du bien-aimé dont il pouvait se servir pour exécuter son abominable entreprise. Après quelques moments de réflexion, il écrivit à Marguerite : « Une volonté nouvelle du docteur Blum vient d'intervertir l'ordre accoutumé; ce soir, c'est moi qui occupe le corps à la place de Maldech. A ce soir donc le projet que nous méditions depuis si longtemps. J'ai tout préparé. Aie bien soin de te parer de tes diamants, puisque tu dois obéir par là à une superstition de ton cœur. »

Hélas! hélas! les draps de lin qui cachaient l'horrible tête de loup que le petit chaperon rouge vit tout à coup surgir, quand il tendait ses jolies lèvres de rose pour baiser les bonnes vieilles joues de sa grand'mère, ces draps de lin ne renfermaient pas un plus affreux piége que les plis du papier parfumé sur lequel la main de

Maldech traça ces lignes. Comment Marguerite aurait-elle pu distinguer la fraude? Que la pensée vînt de Tréfleur, de Maldech ou de Robert Wramp, la plume conduite par les mêmes doigts traçait toujours des caractères semblables. Hugues de Payen et un autre chevalier de Malte, je ne sais lequel, n'avaient qu'un cheval pour eux deux; plus d'un couple joyeux d'étudiants, qui, dans leurs mansardes pleines de livres et de fleurs, regardent la terre d'aussi haut que les hirondelles, ne possède qu'un seul habit; deux hommes peuvent se contenter d'un seul cheval, d'un seul vêtement; mais être trois pour un seul corps, je ne le souhaiterais pas à mes plus mortels ennemis.

VIII.

Quelle foi, quel amour, quel sublime courage doit avoir la jeune fille pour consentir à un mariage clandestin! Dans le mariage qui se fait avec le plus de sécurité et de bonheur, sous les yeux de la famille, à la face du monde, à la clarté du soleil, on sent toujours quelque part l'inquiétude et la tristesse. C'est une mère qui pleure parce qu'elle sait, c'est la fiancée elle-même qui s'effraie parce qu'elle ignore. Il n'y a point de noces sans yeux pleins de larmes et sans front pâle. Eh bien! lorsqu'elle est seule et dans la nuit, celle dont l'existence va changer, qui va subir dans tout son être une métamorphose, qui va évoquer toutes les voluptés et toutes les douleurs de la matière; lorsqu'elle est seule, de quelle généreuse confiance n'a-t-elle pas besoin pour dompter ses terreurs? Marguerite traversait ce grand jardin qu'elle avait parcouru tant de fois, folle ou rêveuse, ce grand jardin où avaient rayonné l'aube joyeuse de son enfance et le tendre éclat de sa jeunesse; elle le traversait la nuit en toilette de mariée, sans escorte, sans cortége, sans autres témoins que ces étoiles dans lesquelles les savants nous font voir des mondes et nous empêchent d'aimer des âmes fraternelles. Son voile blanc, sa robe blanche, tout son costume éblouissant, faisait un effet étrange au milieu de la sombre verdure. On eût dit l'ombre d'une de ces fiancées que les poëtes font mourir au moment où elles touchent le seuil de la chambre nuptiale. Son pied posait sans bruit sur le gazon; à la vague clarté des astres, on voyait briller dans ses blonds cheveux les diamants que convoitait l'âme du vieux Maldech. Hélas! où est le digne conseiller Bosmann! Il rêve peut-être en ce moment que sa chère fille épouse, devant tous les notables de la ville, un honnête jeune homme attaché avec un bon salaire à un rouage quelconque de l'ordre social; le brave homme est endormi d'un respectable sommeil au fond d'une couche aussi pure que celle d'un enfant. Où est la vieille Marthe, ce modèle accompli des gouvernantes, qui tous les dimanches conduit Marguerite à la messe, qui chaque soir appelle autour du lit de sa Gretchen tous les anges du paradis? La vieille Marthe goûte un repos qu'elle paiera plus tard de bien des pleurs. Quand Marguerite est sortie furtivement de sa chambre, après avoir fait dans un silence de mort les apprêts de sa toilette de mariée, si Marthe avait pu l'entendre, elle qui couche dans la chambre à côté, elle se serait élancée sur ses traces; mais ce soir-là sans doute la pauvre femme aura mal fait sa prière; en murmurant ses patenôtres, elle pensait à quelque remède contre les brûlures ou les cors aux pieds. Dieu, qui ne veut pas qu'on soit distrait, a lâché les rênes du diable; or, le diable s'entend aussi bien à fermer les vieilles paupières qu'à entr'ouvrir les yeux

de vingt ans. Il endort comme il éveille. Il rend la couche brûlante au corps frais et charmant de la jeune fille, il rend les draps doux et moelleux au corps desséché de la duègne. Une seule personne savait que Marguerite traversait le jardin à cette heure, c'était celui qui l'attendait.

A la petite porte du jardin, à l'extrémité de la terrasse, il y a un homme couvert d'un manteau. — Robert, mon bon Robert, est-ce toi? Maldech montra à Marguerite son visage. — Comme tu regardes mes diamants avec des yeux de feu! — Ce n'est pas tes diamants, ma belle, c'est ton front que je regarde ainsi, mais pourtant tes diamants sont bien beaux. — L'histoire de ces diamants serait longue à te faire : ils appartenaient à ma grand'mère, qui avait été très-riche et qui, après de grandes pertes d'argent, voulut toujours les garder, quoique son mari la persécutât pour s'en défaire; elle les donna à ma mère, qui ne les mit que le jour de ses noces, mais qui en mourant eut la singulière idée de faire jurer à mon père de ne jamais les vendre, pour que je pusse les porter à mon tour quand je me marierais. Chacune de ces pierreries me semble une espèce de talisman, et puis je rougirais d'être moins parée, moins radieuse pour toi seul, que je ne l'aurais été pour la ville tout entière. — La chaise à porteurs était à quelques pas de la terrasse, et Marguerite disait ces mots en s'appuyant sur le bras de son fiancé pour aller la rejoindre. La jeune fille eut un moment de répulsion et de terreur quand elle s'aperçut que le visage des deux hommes qui allaient la porter était couvert d'un masque : — Ah! dit-elle, voila qui me rappelle ce qu'on m'a conté sur les enlèvements nocturnes. Si tu n'étais pas avec moi, j'aurais grand'peur.—Puis, quand elle se fut placée dans la chaise, qui ne pouvait contenir qu'une seule personne, elle dit encore : — Robert, je t'en prie, marche à côté de moi, et donne-moi la main par la portière, j'ai besoin d'être bien sûre que tu es là. — Maldech lui tendit la main, et l'on se mit en marche.

La fiancée de la ballade, qu'un mort emporte sur un coursier écumant, me paraît moins à plaindre que Marguerite : si l'armure de fer contre laquelle bat son jeune cœur cache un spectre, au moins ce spectre est-il celui d'un homme qu'elle a aimé. Le corps qui marche à côté de Marguerite renferme quelque chose de plus affreux, il cache une âme tourmentée par des passions maudites, une âme qui n'a jamais ressenti que des attachements pervers. Gretchen ne se doutait point de l'affreuse situation dans laquelle elle se trouvait, et cependant il y avait des moments où elle éprouvait une sorte de crainte. Les amants serrent la main de leur bien-aimée, tantôt avec plus de passion, tantôt avec plus de mollesse : la main qu'elle sentait formait autour de la sienne un anneau immobile comme un anneau de fer. Les regards de son fiancé évitaient les siens, et, quand par hasard elle les rencontrait, elle y lisait toujours malgré elle une passion étrange et inconnue. Cette expression d'ardente convoitise qui lui avait fait dire : « Comme tu regardes mes diamants! » reparaissait sans cesse dans les yeux où elle cherchait le langage du cœur. Je crois que Maldech s'efforçait déjà d'accomplir par la pensée cette union montrueuse et impossible que les avares rêvent avec les trésors. Il envoyait aux diamants qui étincelaient dans l'ombre ces caresses passionnées qui vont des yeux de l'usurier à ses ducats. Il y avait sur tous ses traits quelque chose de plus flétrissant, de plus hideux que le sceau de la débauche lui-même, l'expression de l'amour pour une portion de la matière plus morte encore que celle dont le débauché est épris.

Tout à coup Marguerite poussa un cri; elle venait de s'apercevoir qu'on avait passé l'église où le mariage devait être célébré. — Robert, Robert, où me con-

duis-tu? Pourquoi avons-nous passé l'église de Saint-Florent? — La bénédiction du prêtre peut aussi bien se donner dans une maison que dans une église, lui répondit son fiancé, et, dans une maison, on est plus sûr du secret. La chaise traversait de grandes rues désertes, bordées des deux côtés de hautes murailles sans fenêtres, qu'on eût dit construites exprès pour favoriser le guet-apens et l'assassinat. Enfin, après une longue marche, il vint un moment où l'on s'arrêta; on était devant une maison isolée, à la porte étroite, aux croisées garnies de fer; une maison de mauvaise mine, une maison de jaloux ou d'usurier. Maldech ouvrit la portière, et présenta silencieusement la main à Marguerite; le cœur de la pauvre enfant battait avec violence dans son sein. Elle traversa une allée étroite et sombre, pavée de dalles humides, qui conduisait à un petit jardin, un vrai jardin de prison, resserré entre de grandes murailles et terminé par un pavillon. Ce fut dans ce pavillon qu'elle entra, toujours appuyée sur le bras de son guide. Alors elle se trouva dans une salle basse d'un aspect sordide et repoussant. Un escabeau, une table carrée, et un grand coffre qui ressemblait à une bière, composaient tout l'ameublement de cette chambre. A peine avait-elle parcouru ces tristes lieux d'un rapide regard, que Maldech, se débarrassant brusquement de son manteau, lui dit d'une voix dure : — A présent, ma belle demoiselle, vous allez me donner vos diamants; c'est d'eux que je suis amoureux, et non pas de vous. Il y a longtemps que la chair humaine, si fraîche soit-elle, ne me ragoûte plus. Là, là, mignonne, ne poussez pas des cris qui fatigueraient inutilement votre gosier; on ne peut pas vous entendre, et, si l'on vous entendait, ce serait un scandale très-fâcheux pour votre *honneur*, comme on dit. Je suis le chevalier de Tréfleur, je suis en bonne fortune, et voilà tout. — Ciel! c'était Maldech, l'affreux Maldech! Comment n'avais-je pas reconnu au regard l'âme horrible qui se cachait dans ce corps? — Et la pauvre Marguerite se tordait les bras.—Oui, je suis Maldech, ma belle demoiselle, Maldech, l'amant de l'or, l'amant des diamants, l'amant des métaux, qui valent mieux que les femmes. J'ai épousé votre parure; voyons, livrez-la-moi. — Et, d'une main brutale, il arracha le collier, les pendants d'oreille, le diadème, toutes les pierreries de Marguerite ; puis, prenant entre ses bras la jeune fille à moitié évanouie, il l'emporta dans une pièce voisine, et revint seul goûter, au milieu des trésors conquis, des jouissances semblables à celles dont s'enivre un forban au milieu d'un harem.

IX.

Le conseiller Bosmann dit à Marguerite : — Il faut absolument que tu épouses le chevalier de Tréfleur.

Il y avait eu scandale. Maldech, tout entier à ses sordides plaisirs, n'avait pensé à délivrer la jeune fille qu'en plein jour. Toute la ville avait connu son évasion nocturne. Quand Tréfleur reprit possession de son corps, on lui raconta en même temps le crime commis et la réparation exigée. Quoique le chevalier eût sur le mariage les idées les plus sceptiques, il consentit sans trop de peine à épouser une jolie fille qui lui apportait une assez bonne dot, et dont les naïfs attraits, pour me servir de son langage, formaient un contraste piquant avec les charmes séducteurs qui l'avaient jusqu'alors subjugué. Quant aux délicatesses de jalousie qui faisaient

le tourment de Robert Wramp, il n'était guère en état de les ressentir. Comment se serait-il embarrassé d'un cas aussi excentrique, lui qui, sur les cas ordinaires de la lèse-fidélité conjugale, pensait comme La Fontaine et comme Voltaire? Mais ce que le chevalier prenait avec tant de philosophie, l'artiste avait résolu de ne point le supporter. Il alla trouver le docteur Blum, et lui demanda par ce qu'il avait de plus sacré de faire cesser cette situation horrible. Le médecin lui répondit d'un ton solennel qu'il était impossible de défaire ce qu'une puissance plus forte que la sienne avait opéré par son moyen; cependant il espérait pouvoir changer l'ordre et les époques fixés pour la possession successive du corps par les trois âmes. Il le ferait à l'insu de Tréfleur, qui le matin conduirait la fiancée à l'autel, et qui, au lieu d'être remplacé le lendemain par Maldech, le serait le soir même par Robert Wramp. Il fallut se contenter de cette espérance. Marguerite jura que, si à minuit, c'était l'heure où l'âme du chevalier devait s'envoler, les promesses du docteur Blum ne s'accomplissaient pas, elle saurait, tout Allemande qu'elle était, tirer comme une Espagnole une fiole de poison ou un poignard de son corsage de mariée.

Ainsi donc nous savons maintenant tout ce qui se passe dans le cœur de la jeune fille que nous voyons agenouillée avec la couronne nuptiale sur la tête, devant le grand autel de Saint-Castor, à côté du chevalier de Tréfleur. Marguerite n'a point de diamants, la disparition de cette parure est restée un mystère pour le conseiller Bosmann; mais, comme le lui a dit galamment Tréfleur, sans faire pour cela un grand effort d'imagination, elle a bien assez, pour briller et séduire, de ses beaux cheveux dorés où tombent en ce moment les rayons du soleil. Le chevalier a une toilette qui présente un ensemble de couleurs doux et tendre. Il est poudré avec le plus grand soin; il jette par instants des regards victorieux sur les femmes à grands paniers qui abondent dans l'église, avec cet air de joie triomphante et railleuse que prend un époux libertin en promenant ses yeux des joues fardées de ses anciennes maîtresses aux joues fraîches et roses de son épousée. Le conseiller Bosmann avait pensé, d'après le caractère sentimental de sa fille, qu'une fois le mariage célébré, elle aurait hâte d'aller cacher son bonheur dans quelque retraite inaccessible, et il avait fait préparer une charmante petite villa qu'il possédait à une demi-lieue de Coblentz, sur les bords du Rhin; mais, l'avant-veille du mariage, Marguerite déclara qu'elle ne quitterait pas l'église pour commencer, dès le milieu de la journée, un tête-à-tête avec son mari. Elle voulait danser le jour de ses noces, suivant la vieille coutume populaire, et danser le plus tard possible; elle n'irait à la campagne qu'à minuit; ce voyage à la belle étoile serait charmant. Si bizarre que fût cette fantaisie, il fallut y céder. Au lieu d'une chaise de poste, il y a devant Saint-Castor une suite de lourds carrosses, avec des cochers enrubannés, qui doivent ramener toute la noce à la maison du conseiller Bosmann.

Jamais sein de fiancée n'a renfermé de plus brûlantes émotions que celui de Marguerite pendant cette longue journée. Son attente, à elle, était bien autre chose que celle qui trouble d'ordinaire le cœur et le cerveau des jeunes filles. Situation étrange et terrible! Ce qu'elle se demandait, ce n'était point quelles voluptés inconnues lui apporteraient les sublimes effusions de l'amour, c'était quelle âme frémirait sur les lèvres qui se poseraient le soir même sur son front; si, dans ce premier baiser qui doit confondre les joies du cœur et celles des sens, tout le bonheur de la terre et tout le bonheur du ciel, elle sentirait l'âme de son bien-aimé ou une âme dont les caresses lui semblaient une flétrissure. Plus l'instant approchait, plus

son anxiété devenait poignante; il y avait des moments où elle craignait de ne plus pouvoir cacher les battements de son cœur. Quand onze heures sonnèrent à la pendule du grand salon, il y eut parmi les conviés une tentative de départ. Marguerite demanda en grâce qu'on dansât encore; elle avait décidé qu'elle partirait à minuit, et rien ne pouvait la faire changer d'avis. Le chevalier de Tréfleur se résigna en plaisantant fort agréablement sur l'avenir que semblait lui promettre cette obstination si énergiquement manifestée dès le premier jour de son mariage. Mais, après une dernière contredanse, les invités et le père de Marguerite se joignirent à son époux pour la déterminer à partir. Il y avait dans la cour un cabriolet découvert d'une forme élégante, que le chevalier devait conduire lui-même. Gretchen se décida à y prendre place auprès de son mari. Il était minuit moins un quart. La légère voiture se mit à rouler sur les boulevards de Coblentz. La nuit était superbe. Quand on arriva sur la route, Marguerite eut un moment d'éblouissement en voyant le vaste horizon qui se reculait autour d'elle, à droite les nappes argentées du Rhin, à gauche les bois, les montagnes et les champs. En cet instant, à travers l'espace, elle entendit des sons qui s'échappaient lentement d'un clocher situé à une des extrémités de la ville. C'était la vibration lointaine des douze coups de minuit. La jeune fille se mit à trembler de tous les frissons qui peuvent pénétrer dans une âme humaine, frissons d'amour, d'attente et de terreur. Quel trésor de joies ineffables, ou quelle horrible torture lui apportait cette heure dont le vol traversait l'air limpide et les plaines silencieuses? Au moment où le douzième coup retentit, les deux lèvres de celui qui était placé à côté d'elle se posèrent sur son front, et, avec un tressaillement de bonheur que les mots d'aucune langue ne pourraient rendre, elle sentit, par une divination soudaine, la caresse et pour ainsi dire la pression de l'âme désirée. Quand toutes les fleurs endormies dans les gazons, toutes les fauvettes endormies dans les arbres, toutes les brises du ciel, tous les murmures des forêts et des eaux, quand toutes les voix et tous les parfums de la nature auraient confondu leurs charmes, ces enchantements n'auraient pas fait pénétrer dans son être plus d'exaltation et d'ivresse que ce baiser.

X.

Une terrasse baignée par un fleuve, et quel fleuve! le Rhin, le Rhin sacré; un beau ciel où sourit le matin, où se joue un vent frais et pur; une femme aux yeux plus limpides, plus invitant à la rêverie que le ciel et les eaux; quel plus beau rêve peut-on faire? Robert Wramp est à côté de Marguerite, sur une terrasse qui longe le Rhin; derrière lui, dans une chambre entr'ouverte, s'est écoulée une belle nuit; maintenant il voit commencer sur les eaux un jour radieux. Oui, il le voit commencer, mais il ne le verra pas finir.

Tout le monde connaît le roi de Thulé, le beau vieillard qui jette dans la mer la coupe dont les lèvres de sa maîtresse ont pressé les bords. Jeter une coupe dans la mer, si riche fût-elle, qu'est-ce cela? Quand elle aurait, comme les coupes antiques, sur toutes ses faces, des visages immortels de dieux, des paysages tranquilles, de grandes images de combats, qu'est-ce qu'une coupe? l'ouvrage d'un artisan, après tout. Pour obéir au même sentiment que le roi de Thulé, Robert Wramp va jeter dans le fleuve un ouvrage qui n'est sorti d'aucune main humaine: il va y jeter

son corps lui-même. Nulle âme ne se servira plus du corps que celle qu'il aime a pressé sur son sein. Il a fait part à Marguerite de sa résolution, Marguerite est décidée à le suivre.

Retranchez l'idée de la douleur, et vous aurez une suite d'images charmantes. Un jeune homme quitte avec sa bien-aimée la chambre nuptiale pour aller voir tomber sur le miroir des eaux les premiers rayons du matin. Tout plein de volupté et de langueur, le couple amoureux s'avance sous les arbres. Arrivé à l'extrémité de la terrasse, les deux amants se penchent pour regarder le fleuve ; le fleuve les attire, et, au lieu de se refuser à son invitation, comme on le fait d'ordinaire, ils le trouvent ravissant, ils se laissent séduire. Eh bien! j'ai beau faire, dans la langue des hommes, tout cela s'appelle se noyer. Robert Wramp et Marguerite se noyèrent ensemble.

Que devinrent l'âme de Maldech, et surtout celle de ce pauvre Tréfleur, qui, en définitive, est le héros de notre histoire et le propriétaire du vêtement dont on fit si bon marché? Ma foi, je n'en sais rien. — Ont-elles retrouvé un autre corps? — C'est bien possible. — On a beaucoup parlé à Coblentz d'un M. de G..., qui, après avoir reçu les soins du docteur Blum, devint sujet tantôt à des accès de prodigalité effrénée, tantôt à des accès d'avarice inouïe.

Quant aux âmes de Robert et de Marguerite, placez-les dans le paradis le plus bleu et le plus doré que vous pourrez imaginer.

G. DE MOLÈNES.

UN MOT

SUR LA

POLÉMIQUE RELIGIEUSE.

Ceux qui spéculent si bruyamment aujourd'hui sur des croyances respectables avaient pris un autre ton depuis plusieurs années; la polémique avait cédé à la poésie; l'ancienne controverse s'était changée en élégie. Ce n'étaient partout, dans cette théologie amoureuse, que cathédrales, ogives parfumées, petits vers demi-profanes, demi-sacrés, qui s'insinuaient en murmurant au cœur des plus rebelles; art mystique, qui pour plus de tolérance sanctifiait les sens; légions d'anges tombés, relevés, qui toujours étaient là pour couvrir de leurs ailes indulgentes l'hérésie ou le péché. Le démon lui-même, toujours pleurant, rimait des vers mélancoliques, depuis qu'il avait pris la peau de l'agneau. Dans ce changement, il n'est pas de voltairien qui ne se fût senti gagné et appelé; c'était non pas une trève, mais une paix profonde. Tant de douceur, tant d'amour, une piété si compatissante! où est l'âme qui n'en eût pas été touchée? Les temps des prophètes étaient arrivés. Le loup dormait avec la brebis, c'est-à-dire, la philosophie avec l'orthodoxie; les incrédules répétaient sur leur lyre les cantiques spirituels des croyants, et les croyants purifiaient par la rime le doute des incrédules. Que ces temps étaient beaux, mais qu'ils ont passé vite! C'est au milieu de ce paradis terrestre, que tout à coup ces voix emmiellées se sont remplies de fiel! Comment, en un instant, odes, dithyrambes, élégies indulgentes, art plaintif, ont-ils fait place à la prosaïque délation? En ce temps-là, on a vu les mandements se changer en pamphlets; les évêques se sont faits journalistes; les anges tombés ont écrit des brochures; ils ont embouché la trompette infernale dans le nuage d'un feuilleton, et, par excès de malheur, ils ont cité à faux, en sorte que les cieux de l'art catholique se sont voilés, et que l'Université de France, but innocent de cet orage, a été émue jusqu'au plus profond de ses entrailles.

Pour parler sérieusement, que l'on ne dise pas que le catholicisme est ainsi revenu à sa pente naturelle, que son tempérament est d'être intolérant, provocateur, délateur, que c'est là son génie, qu'il faut qu'il y reste fidèle, ou qu'il cesse d'être. Dans la partie de l'Europe où le droit d'examen en matière religieuse est passé profondément dans les mœurs et dans les institutions, le catholicisme a très-bien su se plier ou se réduire aux conditions que le temps et les choses lui ont faites. Là, il partage son église avec les hérétiques; il célèbre la messe dans le même temple où le protestantisme réunit ses fidèles; la même chaire retentit tour à tour de la parole de Luther et des doctrines de Rome. Souvent même j'ai vu le prêtre catholique et le prêtre protestant, réunis dans la même cérémonie religieuse, donner ainsi l'exemple le plus frappant d'une tolérance mutuelle. Là, le catholicisme n'affecte pas de grincer les dents à tout propos; il n'abuse pas de ses foudres; il sait que le temps de la discussion est arrivé pour lui, que la menace, la violence, l'anathème, ne lui rendront aucune des choses qu'il a perdues. Cette nouvelle situation, il l'accepte; il ne déclame pas, il étudie; il ne foudroie pas ses adversaires, il prend la peine de les réfuter; il ne fait point usage de l'arme de l'injure et de la calomnie, mais il suit pas à pas ses antagonistes dans tous les détours de la science; à une érudition sceptique, il répond, sans violence, par une érudition orthodoxe; et, dans la situation la plus difficile où un clergé soit placé, il pense que la première chose à faire pour regagner les esprits est de consentir loyalement à la lutte.

Pourquoi les conditions que le protestantisme a faites au catholicisme dans l'Europe du Nord, la philosophie et l'esprit d'examen ne les lui imposeraient-elles pas en France? Il ne faut pas lui laisser perdre un moment de vue qu'il a cessé d'être une religion d'État; qu'après avoir été rejeté de la France révolutionnaire, c'est à lui de la reconquérir, s'il le peut, par la force des doctrines, par l'autorité de la pensée, et qu'il doit mettre dans un oubli profond l'habitude de commander et de régner sans contrôle. Par malheur, lorsqu'il admet la discussion, il semble qu'il ignore où la question est posée; à entendre ses déclamations sur Locke et l'éclectisme, on dirait qu'il ne sait pas même où le danger le menace, et sur quel point le combat est désormais engagé. La question est posée cependant par la théologie moderne avec une précision à laquelle il est impossible d'échapper. Il ne s'agit pas des vagues théorèmes de la philosophie écossaise; oh! que le terrain est bien autrement brûlant, et qu'ils seraient peu avancés lorsqu'on leur accorderait tout ce qu'ils demandent avec une ingénuité véritablement effrayante! Puisqu'ils en détournent la tête, il faut donc les ramener au point vital de toute la question. Depuis cinquante ans, voilà l'Allemagne occupée tout entière à un sérieux examen de l'authenticité des livres saints du christianisme. Ces hommes, de diverses opinions, d'une science profonde et incontestable, ont étudié la lettre et l'esprit des Écritures avec une patience que rien n'a pu lasser. De cet examen est résulté un doute méthodique sur chacune des pages de la Bible. Est-il vrai que le Pentateuque est l'œuvre, non de Moïse, mais de la tradition des lévites? que le livre de Job, la fin d'Isaïe, ou, pour tout résumer, la plus grande partie de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont apocryphes? Cela est-il vrai? voilà toute la question, qui est aujourd'hui flagrante, et c'est celle dont vous ne parlez pas. J'imagine que, si, au siècle de Louis XIV, de pareils problèmes eussent été posés, non pas isolément, obscurément, mais avec l'éclat qu'ils empruntent des universités du Nord, j'imagine que les prélats français ne se seraient pas amusés à combattre quelques vagues systèmes, mais qu'ils se seraient aussitôt attachés de toutes leurs forces au point qui

met en péril les fondements même de la croyance ; car enfin, dans ce combat où nous sommes spectateurs, nous voyons bien les adversaires de l'orthodoxie qui marchent sans jamais s'arrêter, profitant de chaque ruine pour en consommer une autre : nous ne voyons pas ceux qui les combattent, ou plutôt, les défenseurs de la foi, abandonnant le lieu du péril, imaginent de triompher subtilement de quelques fantômes sans vie, en même temps qu'ils désertent le sanctuaire où l'ennemi fait irruption. Mais nous ne cesserons pas de les ramener au cercle brûlant que la science a tracé autour d'eux. C'est là, c'est là qu'est le péril, non pas dans les doutes timides que se permet, par intervalle, l'Université de France. Depuis que la science et le scepticisme d'un de Wette, d'un Gesenius, d'un Ewald, d'un Bohlen, ont porté le bouleversement dans la tradition canonique, qu'avez-vous fait pour relever ce qu'ils ont renversé? Depuis que les catholiques, les croyants du Nord, sont aux prises avec ce scepticisme qui menace de détruire l'arbre par la racine, quel secours leur avez-vous porté? Vous n'avez pas même entendu leurs cris de détresse! Où sont les avertissements, les apologies savantes de nos Bossuet, de nos Fénelon, contre les Jurieu et les Spinosa de nos jours? Où est la réfutation des recherches et des conclusions d'un Gesenius sur Isaïe, d'un Ewald sur les Psaumes, d'un Bohlen sur la Genèse, d'un de Wette sur le corps entier des Écritures? Ce sont là, d'une part, des œuvres véritablement hostiles, puisqu'elles ne laissent rien subsister de l'autorité catholique, et de l'autre de savants auteurs, qui semblent parler sans nulle autre préoccupation que le désir sincère de la vérité; il ne suffit pas de les maudire, il faut les contredire avec une patience égale à celle dont ils ne se sont pas départis. Assurément il est plus facile de s'adresser, comme vous le faites, à une vaine abstraction, poursuivant et terrassant les imaginations que vous vous créez pour cela; mais ce détour ne peut satisfaire personne, car l'ennemi ne se déguise pas, il ne recule pas : au contraire, il vous provoque depuis longtemps. Il est debout, il parle officiellement dans les chaires et les universités du Nord ; et, pour nous, simples laïques, que pouvons-nous faire, sinon vous presser de répliquer enfin à tous ces savants hommes qui ne vous attaquent pas sous un masque, qui ne vous harcèlent pas, ne vous provoquent pas en fuyant, mais qui publiquement prétendent vous ruiner à visage découvert? Répondez donc sans tarder, il le faut; répondez sans tergiverser, mais aussi sans calomnier personne, et, ne vous servant que des armes loyales de la science et de l'intelligence, revenez au plus tôt là où est le péril; quittez les ombres sur lesquelles le triomphe est aisé. Entre vos adversaires qui, tranquillement, chaque jour, vous arrachent des mains une page des Écritures, et vous qui gardez le silence ou parlez d'autre chose, que pouvez-vous demander de nous, sinon que nous consentions à suspendre notre jugement aussi longtemps que vous suspendrez votre réponse? Avant de songer à attaquer, songez donc à vous défendre, puisque, encore une fois, la philosophie, la philologie, la théologie du Nord, se vantent, à la face du ciel, de vous avoir enlevé les fondements de votre autorité, en détruisant, sous vos yeux, l'autorité de l'Écriture, sans que vous paraissiez seulement vous apercevoir de ce qui vous manque! Êtes-vous décidés à laisser effacer sous vos yeux, et sans rien dire, jusqu'à la dernière page des livres révélés? Certes, ce serait là le spectacle le plus inouï dont on eût entendu parler, que de vous voir triompher quand il faudrait gémir! Vous parlez de Voltaire, de Locke et de Reid; mais ils sont morts : ce sont les vivants qui vous assiégent, et ce sont eux dont vous ne vous inquiétez pas! Et c'est le moment que vous choisissez pour vous enorgueillir de la victoire! et vous parlez, vous agissez

comme si rien ne s'était passé! Avouez que c'est là un triomphe effrayant, et que, si vous avez des ennemis, ils doivent désirer qu'il ne finisse pas.

D'où est venue cette illusion? d'une situation fausse pour tout le monde. Les concessions trompeuses que se sont faites mutuellement la croyance et la science, n'ont servi qu'à les altérer l'une et l'autre. L'orthodoxie a voulu pendant quelque temps s'identifier avec la philosophie, elle en a pris les formes et le manteau; de son côté, la philosophie s'est vantée d'être orthodoxe; déguisant ses doctrines, elle a souvent affecté le langage de l'Église; après l'avoir bouleversée au siècle dernier, elle a prétendu, dans celui-ci, la réparer sans la changer. Dans cette confusion des rôles, que de pensées, que d'esprits ont été faussés! et, pour résultat, quelle stérilité! Enchaînée par cette fausse trève, la tradition, transformée, altérée, méconnaissable, avait perdu son propre génie. La langue même se ressentait de ce chaos. On ne parlait plus de *l'Église*, mais de *l'école* catholique. D'autre part, que devenait la philosophie sous son masque de chaque jour? Obligée de détourner le sens de chacune de ses pensées, se ménageant toujours une double issue, l'une vers le monde et l'autre vers l'Église, parlant à double entente, elle retournait à grands pas vers la scolastique, dont elle avait déjà pris soin d'exalter par avance les services et le génie, c'est-à-dire qu'à petit bruit, sans scandale, on marchait en France à la ruine de la religion par la philosophie, et de la philosophie par la religion, ou plutôt au néant, puisque le véritable néant, c'est d'habiter le mensonge; c'est, pour le croyant, de déguiser sa croyance sous l'apparence du système; c'est, pour le philosophe, de déguiser sa philosophie sous les insignes de ceux qui la combattent.

Les attaques violentes, injustes, quelquefois calomnieuses, qui viennent de retentir sur tous les tons, peuvent donc avoir le grand avantage de replacer chacun dans sa condition naturelle. Il faut même, jusqu'à un certain point, féliciter l'Église de s'être lassée la première de la trève menteuse que l'on avait achetée si chèrement de part et d'autre; et nous ne songerons pas à nous plaindre, si tout cet éclat peut ramener sur le terrain de la vérité les sectes religieuses et les sectes philosophiques, qui semblaient, d'un commun accord, vouloir également s'y soustraire.

Tout serait, en effet, perdu, si la même indifférence qui se glisse peu à peu dans la vie civile, si les mêmes transactions, les mêmes accommodements, les mêmes déguisements où s'use la société politique, pénétraient jusque dans les plus hautes régions de l'intelligence, dans le domaine des croyances et des idées; si là aussi le faux et le vrai avaient les mêmes couleurs, si l'on passait indifféremment de l'un à l'autre, de la gauche à la droite, de la droite à la gauche; si, au moyen d'une sorte d'idiome parlementaire, on pouvait flatter, caresser tout ensemble le mensonge et la vérité, le bien et le mal, le ciel et l'enfer, réduisant à la fois la croyance et la science à une pure fiction, que l'on admet aujourd'hui, que l'on rejette demain, et renversant ainsi le mot de Pascal : *Mensonge en deçà des Pyrénées, mensonge au delà, vérité nulle part!* Plutôt que d'assister à un pareil jour, nous aimons mieux encore voir se réveiller contre nous et nos amis la colère et l'anathème des tièdes.

A-t-on bien songé, cependant, à quoi l'on s'engage, quand on parle d'un enseignement strictement catholique? Celui-là mériterait ce nom qui déduirait de la seule tradition ecclésiastique le fondement de toutes les connaissances, et détournerait, de gré ou de force, le sens de tous les faits, pour les rapporter à un système conçu, adopté d'avance, les yeux fermés, sans discussion, sans examen, sans observations. Après cela, un seul moment de liberté, d'impartialité pour la raison humaine, et tout cet échafaudage d'orthodoxie disparaît sans retour; il ne reste qu'une

opinion monstrueuse qui, affectant tout ensemble l'autorité de l'Église et celle de la science, compromet la première en parodiant la seconde. Imagine qui le voudra une géologie, une physique ou une chimie sur le fondement de la légende dorée.

Dans le fond, la vieille querelle du clergé et de l'Université n'est rien autre chose que celle qui partage l'esprit humain. Le clergé, dans cette lutte, représente la croyance; l'Université, la science; et il faut que chacune de ces voies soit suivie jusqu'au bout, sans entraves. C'est même en se développant librement, chacune dans son domaine, que ces deux puissances peuvent un jour se rapprocher et s'unir, tandis qu'en prétendant soumettre l'une à l'autre par la seule autorité du plus fort ou du plus grand nombre, on ne fait rien en réalité que détruire l'une ou l'autre. Que serait aujourd'hui la science, si, dans la physique, elle n'eût osé, par l'astronomie de Galilée, contredire l'astronomie de Josué, et dans la philosophie, par le doute méthodique de Descartes, suspendre l'autorité de l'Église?

Cette liberté, qui d'abord a été le principe de la science, est devenue le principe de la société civile et politique, de telle sorte que l'État ne peut plus même professer officiellement dans ses chaires l'intolérance, ni le dogme : *hors de l'Église point de salut;* car ce serait professer le contraire de son dogme politique, suivant lequel catholiques, luthériens, calvinistes, sont également appelés et élus sans distinction de croyance. D'où il suit que l'enseignement qui mentirait à la loi serait celui qui, au nom d'une Église quelconque, voudrait condamner, anathématiser, proscrire moralement toutes les autres; la doctrine schismatique serait aujourd'hui celle qui, au lieu de chercher dans chacune des croyances établies et reconnues la part de vérité et de grandeur qui y est renfermée, prétendrait les immoler à une seule. Voilà l'enseignement qui se mettrait véritablement en contradiction, non pas seulement avec l'esprit de ce siècle, mais avec la loi fondamentale de la France. En supposant qu'on lui abandonnât pour un moment le champ sans discussion, on voit assez que la lutte ne serait plus entre des opinions, mais entre la loi constitutive de ce pays, d'un côté, et les sectaires de l'autre. Malgré la clémence de l'opinion, nous conseillons à ces derniers de ne pas recommencer, en la harcelant, un jeu qui leur a déjà coûté cher. Ce ne serait pas toujours le combat de la mouche et du lion.

E. Quinet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril. 1842.

La mort inattendue de M. Humann est venue surprendre le ministère, comme un coup de vent dans le calme, près du port; elle a failli un instant déranger les combinaisons de sa politique expectante et dilatoire. En perdant M. Humann, le cabinet n'avait pas seulement à regretter un collègue justement considéré, un esprit ferme, un financier habile qui, sans avoir toutes les qualités de l'homme d'Etat, en possédait les plus essentielles et les moins communes, entre autres l'élévation des vues et le courage de ses opinions; le cabinet avait aussi à déplorer la nécessité où il se trouvait de prendre sur le coup une décision importante, une décision qui n'allait à rien moins qu'à opter entre deux politiques. C'est là ce qu'il a fait, c'est là ce qu'il a cru devoir faire dans l'espace de quelques heures, le corps de M. Humann n'étant pas encore refroidi. Évidemment on était convaincu qu'il y avait péril dans la demeure : on craignait que la politique ne parvînt à élargir la brèche que la mort avait faite; on ne se sentait la force et le courage de défendre la place qu'en la fermant hermétiquement et au plus vite.

Nul ne blâmera le choix qui a été fait. M. Lacave-Laplagne est un homme des plus honorables; il a fait ses preuves dans l'administration des finances; c'est un député des plus considérés dans la chambre, un des hommes sur lesquels les regards se portent tout naturellement lorsqu'on cherche un ministre des finances.

Il n'est pas moins vrai qu'en acceptant la coopération du ministre des finances du 15 avril, de l'ancien collègue de M. Martin du Nord, le cabinet a fait un acte plus important et plus décisif qu'à lui ne paraissait appartenir. Ce n'est pas seulement une nomination de ministre, c'est une profession de foi faite en pleine chambre, à la veille de votes importants et à la veille des élections. Nous ne blâmons point; au contraire, nous applaudissons fort à un cabinet qui nous dit nettement ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il se propose de faire.

La position du ministère n'était pas jusqu'ici nettement dessinée. Le terrain qu'il occupait paraissait fort étendu, parce qu'il n'était pas délimité. Il semblait pénétrer jusque dans les régions du centre gauche; mais qui pouvait affirmer qu'il y eût là autre chose qu'un mirage trompeur? qui aurait osé dire : Voici pour le ministère un terrain solide, voici les frontières de son empire? Peut-être y avait-il

en effet une conquête à faire, une conquête possible; le ministère a peu de goût pour les conquêtes; toujours sage, toujours modéré, il a mieux aimé se fortifier que s'étendre. Après tout, le centre gauche, même le centre gauche mitigé, lui paraît un pays tout plein d'aventures et de périls; il a préféré s'abstenir, rester chez lui, avec les siens, tout à fait en famille. Le ministère a été conséquent. S'il est vrai qu'il ait offert le portefeuille des finances à M. Passy, il a pour un moment sacrifié la logique à la courtoisie. En le refusant, M. Passy a été loyal et prudent. Le ministère est de plus en plus homogène : si les élections ne viennent pas déranger ses calculs, tromper ses prévisions, s'il ramène sous son drapeau une majorité sérieuse, il placera M. de Salvandy sur le fauteuil de la présidence de la chambre. Ce n'est pas là le seul pronostic qu'on pourrait hasarder.

Les esprits se préoccupent de plus en plus de la lutte électorale, dont le jour approche rapidement. Le ministère et l'opposition ont dressé leurs batteries, et le feu paraît devoir être plus vif et plus animé qu'on ne l'avait pensé d'abord. Il est des sentiments populaires, des sympathies et des antipathies nationales qui se réveillent avec une vivacité toute nouvelle : le moindre événement, le moindre incident fâcheux pourrait facilement les exalter. Le pays, tout en désirant la paix, n'est pas content du rôle que cette paix lui a donné. Il en éprouve du malaise; les conservateurs eux-mêmes n'osent pas dire hautement que tout est au mieux pour la France dans le monde politique. C'est une situation délicate qui demande beaucoup de prudence, beaucoup de ménagements, une grande habileté. En se faisant illusion sur les sentiments du pays, le gouvernement pourrait se préparer de graves difficultés.

Il est question depuis quelque temps, dans le monde politique, du mariage de la reine d'Espagne. Nous ne voulons pas répéter ici tous les bruits qu'ont répandus à ce sujet ces hommes qui prétendent connaître par le menu les vues de tous les cabinets de l'Europe et les négociations diplomatiques les plus secrètes et les plus délicates. On va jusqu'à dire qu'il y aurait eu entre les grandes puissances des *veto* réciproques, formels, et accompagnés de la clause la plus décisive dans les négociations politiques. Le temps nous apprendra ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces bruits. Pour le moment, les profanes aussi comprennent sans peine que l'Angleterre ne verrait pas de bon œil un prince français sur le trône d'Espagne, et que la France, à son tour, trouverait mauvais le mariage de la reine Isabelle avec je ne sais quel prince allemand, à la dévotion de l'Angleterre. Dans ces circonstances, le parti le plus sage et le plus propre à garantir la paix de l'Europe, ce serait de laisser à l'Espagne ce qui lui appartient de droit, je veux dire toute liberté d'action à cet égard. Mais cette résolution ne serait digne et prudente que si elle était réellement commune à toutes les puissances. S'abstenir seuls tandis que d'autres travailleraient plus ou moins habilement à l'accomplissement de leurs desseins, serait faire métier de dupes. La France peut bien oublier le mot de Louis XIV et reconnaître qu'il y a encore des Pyrénées, mais à une condition : c'est qu'au delà des Pyrénées se trouve une nation sérieusement indépendante et maîtresse d'elle-même. Si, au contraire, il ne devait y avoir qu'une préfecture, anglaise, russe ou autrichienne, peu importe, l'insouciance, l'inaction du gouvernement français serait à la fois une faute et une honte.

La Prusse continue à marcher sans bruit dans les voies du progrès, en faisant successivement avec mesure à l'opinion publique toutes les concessions légitimes qu'elle réclame. On assure que le gouvernement prussien s'occupe dans ce moment

d'une loi sur la presse, ou, comme on dit dans les pays non constitutionnels, d'une loi de censure, qui élargira beaucoup le champ de la libre pensée et de la libre discussion. Sans doute les lois des gouvernements absolus, quelque bonnes qu'elles puissent être en elles-mêmes, manquent de garantie. L'homme qui les a faites peut les défaire, à plus forte raison son successeur. Et comme il n'est point démontré que, dans les monarchies absolues, il se rencontre plus de princes justes, fermes, éclairés, que de monarques devant à la justice éternelle un compte sévère de leur ignorance ou de leurs caprices, on peut même affirmer sans paradoxe qu'en l'absence de toute garantie constitutionnelle, plus une loi est bonne, moins elle a de chances de durée. Il est juste cependant de reconnaître qu'en fait la nation prussienne n'a plus rien à craindre des résolutions soudaines et irréfléchies du pouvoir absolu. La Prusse n'a pas de charte, elle ne compte pas encore au nombre des pays constitutionnels. Elle ne possède pas moins ce qui fait la vie, la force, la garantie de toute charte constitutionnelle qui ne serait sans cela qu'un chiffon de papier : je veux dire un peuple actif, vigilant, pénétré de ses devoirs et éveillé sur ses droits, une opinion publique toujours prête à dévoiler, à éclairer d'une lumière effrayante les œuvres du despotisme. Dans les pays qui ont ainsi atteint la maturité de la vie sociale, le despotisme est impossible ; s'il ose apparaître, une révolution l'étouffe. Si la révolution n'a pas besoin de se montrer, c'est que le despotisme n'existe pas et n'est pas à redouter, c'est que le pays se trouve dans une situation d'attente pleine d'attraits et d'espérances, que des mains habiles et prévoyantes y préparent, je voudrais pouvoir dire, des logements pour la liberté. Au fait, la Prusse est entrée tout entière dans les conditions des temps modernes et s'est séparée du moyen âge plus complétement encore que tel ou tel État constitutionnel. Ce qui domine en Prusse du consentement universel, c'est la véritable aristocratie des sociétés nouvelles, l'aristocratie des lumières. Le pays, qui appelle aux affaires les Ancillon, les Humboldt, les Savigny, les Niebuhr, n'appartient plus à la féodalité ni au despotisme entouré des hochets de la féodalité. Il se trouve dans l'autre hémisphère. Il est avec nous, si ce n'est par les formes, du moins par les principes et par les idées ; il fait cause commune avec les pays qui trouvent tout simple, tout naturel, le pouvoir politique des Thiers, des Guizot, des Liverpool et des Peel. Encore est-il juste de remarquer qu'en Prusse les hommes éminents ont été appelés aux affaires sans que la presse et la tribune fissent en quelque sorte de leur élévation une nécessité politique. Est-il bien démontré que les habiles plébéiens de l'Angleterre et de la France ne doivent pas leur fortune politique à la tribune et à la presse ?

Il serait difficile de dire d'un autre royaume, du royaume de Hanovre, ce que nous venons de dire de la Prusse. Là le despotisme a osé dresser ses tentes et fouler aux pieds les institutions du pays. La patience allemande a été mise à de rudes épreuves par un rejeton d'une dynastie constitutionnelle. Le roi de Hanovre a abusé de l'ignorance où se trouve encore plongée une partie de ses sujets, et de la petitesse de son État. Il en est des États comme des individus. Pour se faire rendre justice, il faut être quelqu'un, il faut avoir beaucoup de force et beaucoup de résolution. Les pays faibles et irrésolus sont victimes de la *prepotenza*, comme les individus qu'on appelle les petites gens sont victimes de l'insolence des grands dans les sociétés aristocratiques. Cependant, à la différence des populations du midi, l'Allemand, s'il s'emporte difficilement, ne perd jamais de vue le but ; il n'entre pas avec la même promptitude dans un autre ordre d'idées ; il attend l'avenir avec résignation, mais il n'abdique pas les droits que le passé lui a légués. Il souffre, mais il

réfléchit. Ses convictions ne sont pas ardentes, mais elles sont inébranlables. Les Allemands accompliront leur rénovation par des voies, à une époque, avec des formes qui nous sont inconnues, mais la rénovation aura lieu. L'activité des esprits, leurs lumières et les travaux de tout genre qui s'accomplissent en Allemagne, en sont à la fois la preuve et la garantie. Il n'y a pas jusqu'à l'Autriche, si réservée et si prudente, qui ne se trouve entraînée bon gré mal gré dans le courant du monde nouveau. Lorsqu'on a des banques, des bateaux à vapeur et des chemins de fer, on a rompu avec le xve siècle, on est entré dans la carrière que le xviiie siècle a ouverte à la civilisation européenne.

En attendant, on se dit à l'oreille que le roi de Hanovre est fatigué de la vie monarchique, qu'il songe à abdiquer. Il a beaucoup vu à Berlin le comte de Nassau : c'est de lui probablement, de ce prince auquel nul ne refusera une grande fermeté et une haute raison, qu'il a appris tout le contentement, tout le bonheur qu'on peut rencontrer en descendant du trône. A quoi bon, lui aura dit l'ex-roi de Hollande, garder le pouvoir, lorsqu'on ne peut ni en user selon ses idées sans péril, ni le mettre au service des idées d'autrui sans se démentir? Les Hollandais n'ont plus voulu être gouvernés selon mes principes, ils voulaient m'imposer des maximes que je ne saurais admettre; le schisme était réel, profond, le divorce nécessaire. Le pays ne pouvait pas se retirer ; il m'appartenait de céder la place à un monarque dont les idées fussent d'accord avec les idées du pays. J'ai porté avec moi le souvenir du bien que j'ai fait (il en a fait beaucoup), sans le troubler par le spectacle des maux que j'aurais occasionnés en gardant le pouvoir. — Le roi de Hanovre a pu en effet profiter de l'enseignement. Mais quels souvenirs porterait-il dans la retraite? Qu'a-t-il fait pour le pays que la Providence lui avait confié?

Des troubles assez graves ont éclaté parmi les ouvriers cloutiers et mineurs dans le voisinage de Birmingham. C'est encore une de ces crises passagères, mais douloureuses, auxquelles est nécessairement exposé tout pays dont la population déborde, et dont l'industrie a été poussée, par la main du législateur, dans des voies artificielles. Ces crises n'ébranlent point le pays, parce qu'elles sont partielles, locales. Là où l'industrie est très-variée, il est rare que les vicissitudes du marché affectent en même temps toutes les productions, que les salaires baissent le même jour et au même degré dans tous les ateliers. Un certain niveau s'établit sans doute entre toutes les industries, mais lentement, à la longue. Souvent la hausse revient avant que le contre-coup de la baisse partielle se soit fait sentir partout. Il n'est pas moins vrai que la situation industrielle de l'Angleterre est des plus artificielles et des plus dangereuses; c'est un fait nouveau, unique dans l'histoire. Il sera, pour nos descendants, une source féconde d'enseignements, un sujet inépuisable de méditations. Pour nous ce fait est encore plein d'obscurités et d'incertitudes. Nous le voyons grandir, se développer de plus en plus; nous savons qu'il préoccupe tous les hommes d'État, qu'il est le véritable moteur, on peut dire l'unique moteur de la politique anglaise. Mais quels en seront les développements ultérieurs et les résultats définitifs? Où aboutit cette carrière artificielle? Où mène cette machine à vapeur dont l'impulsion augmente de jour en jour, d'heure en heure, et qu'aucune force humaine ne paraît plus en état de gouverner.

Le bill de l'*income-taxe* et celui des douanes suivent, dans le parlement, leur cours, lent, mais régulier. Tous les obstacles que l'opposition s'est efforcée d'élever ont été jusqu'ici écartés par une imposante majorité. Le succès du parti ministériel ne paraît pas douteux.

Le gouvernement de Maroc vient de se faire une querelle avec les États-Unis. La race musulmane a bien de la peine à comprendre que les nations civilisées ont depuis longtemps cessé de la craindre, et qu'elles ne sont plus d'humeur à supporter des actes de barbarie et des infractions au droit des gens. Le consul américain a été insulté à Tanger par les satellites du despote, et, au lieu de les désavouer, l'empereur aurait répondu qu'ils avaient fait leur devoir, et que le consul, puisqu'il voulait partir, pouvait le faire, *emportant avec lui le bien et le mal qu'il avait reçu.* Il est impossible que l'Union laisse l'outrage impuni, et toutes les puissances chrétiennes applaudiront au châtiment qu'elle infligera à ces barbares.

La France aussi ne manque pas de justes sujets de plaintes contre l'empereur du Maroc. Il paraît positif qu'Abd-el-Kader recrute ses bandes sur le territoire de l'empire, que là se trouvent en quelque sorte ses magasins et ses réserves. L'empereur est d'autant plus responsable de ces faits, que son pouvoir est absolu, et que nul de ses sujets n'oserait plus enfreindre ses ordres s'ils étaient donnés sérieusement et de bonne foi, et si l'infraction en avait été sévèrement réprimée.

Notre armée d'Afrique continue à déployer une grande activité et à donner les preuves les plus éclatantes de bravoure et de dévouement. Cependant on n'éprouve pas moins le besoin d'adresser au gouvernement la même question : Où en sommes-nous relativement au système de colonisation? le gouvernement en a-t-il adopté un? est-il prêt à l'adopter, à le présenter aux chambres, à nous dire en quoi il consiste, ce qu'il demande de temps, d'efforts, d'argent? Jusque-là la gloire de nos braves sera stérile pour les intérêts de la France; jusque-là rien n'est assuré pour nous en Afrique. Tant que nous n'aurons pas en Afrique une population à nous, chrétienne, civilisée, une population de cultivateurs, pouvant, par ses travaux, obtenir du sol africain des moyens de subsistances et pour elle-même et pour les troupes chargées de le garder, tant que nos soldats et leurs chevaux ne pourront subsister que des denrées et des fourrages que la mère-patrie leur envoie, l'Algérie n'est pour nous qu'une conquête incertaine. C'est comme une place forte avec une énorme garnison et une population hostile que nous posséderions, sans autre territoire, à deux cents lieues de nos frontières. Ce serait là, évidemment, quelle que fût sa bravoure, une garnison compromise. On ne pourrait la retirer de cette position hasardée que par des efforts extraordinaires. A quoi sert le courage lorsque les moyens de vivre manquent? Où a-t-on réuni plus de braves que nous n'en avions en Russie? Le froid et la faim, la faim surtout, ont détruit la plus grande et la plus belle armée des temps modernes.

En attendant la discussion du budget, la chambre des députés s'occupe enfin des chemins de fer. La discussion générale n'a été ni vive ni longue. Évidemment on réservait ses forces pour la discussion des articles. Seulement, pour être justes, nous ferons remarquer le langage ferme et élevé qu'a tenu M. le ministre des travaux publics, lorsqu'il a adjuré la chambre de se rappeler qu'au-dessus des intérêts locaux il y a un intérêt général et sacré, l'intérêt de la France, intérêt qu'il faut envisager non-seulement du point de vue de l'intérieur, mais dans nos rapports avec les pays voisins. Ce serait en effet un dommage et une honte que de nous arrêter, par les tiraillements des intérêts particuliers, dans une carrière que nos voisins sont empressés de parcourir.

Les chemins de fer rencontrent des adversaires de plus d'un genre. Les uns les repoussent comme ils repoussent toute nouveauté. Ces hommes sont le *caput mor*

tuum de l'humanité ; si le monde les avait écoutés, il n'aurait ni charrue, ni chaussées, ni poste aux lettres, rien de ce qui distingue la barbarie de la civilisation.

Les autres ne redoutent pas la nouveauté, mais l'inconnu. Ils ne repoussent pas l'invention parce qu'elle est chose nouvelle, mais parce que les conséquences ne leur en paraissent pas suffisamment étudiées. Le doute et la crainte assiégent leur esprit ; ils ne voudraient pas s'exposer à des dommages imprévus, et par cela même incalculables. — Il y a du vrai dans cette opinion. Un esprit superficiel pourrait seul se persuader que nous connaissons tous les résultats économiques, politiques et moraux de ces nouvelles communications entre les États et entre les hommes du même pays. La question renferme un très-grand nombre de données, et il n'est pas aisé d'en dégager toutes les inconnues. Nous ne sommes pas loin de croire que l'établissement des *rail-ways* produira, avec de grands avantages, quelques inconvénients, quelques dommages. Certes, un chemin de fer entre Paris et Bordeaux, c'est comme si on transportait Bordeaux à Moulins, Tours à Orléans, Orléans à Saint-Germain, ainsi de suite. On peut calculer jusqu'à un certain point les effets de ce rapprochement. Peut-être est-il plus difficile de prévoir les effets que le nouveau moyen de communication produira sur les pays qui, se trouvant avec la capitale dans des relations de distance analogues à celles qui existent entre Paris, Bordeaux, Tours, Orléans, ne participeront pas aux bénéfices du chemin de fer. Ces pays, par comparaison avec Bordeaux, Tours, Orléans, etc., seront en quelque sorte plus éloignés de Paris qu'ils ne l'étaient. Les produits et les hommes des pays artificiellement rapprochés l'emporteront sur les hommes et les produits des pays qui conservent leur ancienne position. Le fait de la concurrence en sera profondément modifié, et de graves perturbations pourront se manifester sur le marché. Ces observations sont fondées. Mais serait-ce là un motif de s'arrêter? Les avantages sont évidents, certains ; ils intéressent également la prospérité générale et la politique de la France. Les inconvénients sont partiels, locaux, et jusqu'à un certain point temporaires. Il n'est pas d'amélioration sociale qui ne soit, au début, couverte en partie d'un voile que le temps seul peut soulever. Il n'est pas donné à l'humanité d'agir seulement alors que tout doute serait entièrement dissipé ; cette excessive prudence ne serait en réalité qu'un scepticisme mal déguisé.

Enfin, il est des hommes politiques pour qui la vaste entreprise que le gouvernement vient de proposer est un sujet de crainte, non par la nature même de l'entreprise, mais par l'embarras où se trouvent momentanément nos finances. Le *déficit* les effraie. Ils ne comprennent pas comment on peut raisonnablement décréter de grandes dépenses et engager l'avenir du pays avant d'avoir complétement liquidé le passé, avant d'avoir rétabli entre les dépenses et les recettes un équilibre qui est le principe de toute administration régulière. M. Lacave-Laplagne a pris hier la parole pour calmer ces alarmes et rassurer les hommes prudents et timorés. L'argument d'autorité est en effet très-puissant lorsque deux hommes pratiques, positifs, et aussi ménagers de la fortune publique et du crédit national que M. Humann et M. Lacave-Laplagne, ont unanimement déclaré que, dans les limites du projet, l'entreprise, qui ne doit s'exécuter que successivement, n'est pas de nature à jeter le trouble dans les finances de l'État.

Sans doute, l'avenir ne doit pas être engagé légèrement ; mais que ferait une nation qui ne voudrait l'engager jamais, pour une cause quelconque, dans aucun intérêt? Quel serait l'héritage d'une génération timide, pusillanime, qui n'oserait rien entreprendre qu'elle ne pût payer avec les écus existant matériellement dans

ses caisses? Toute la question est de savoir si la dépense excède ou non les forces réelles du pays, et si elle est productive. Or, qui pourrait sérieusement affirmer que la France est hors d'état de dépenser quelques centaines de millions en chemins de fer, et que cette dépense n'est pas, si elle est sagement conduite, sagement appliquée, un véritable placement? Faire des chemins de fer comme celui de Versailles, c'est dilapider le capital de la France, nous en tombons d'accord, et il faut espérer que cette dure leçon aura dessillé les yeux de ces hommes ardents qui paraissent attribuer à la loi, même en matière économique, une toute-puissance qu'elle n'a pas; mais les chemins que la chambre est appelée dans ce moment à voter sont dans de tout autres conditions. Il n'en est pas un qui ne soit utile, nécessaire à notre commerce et à notre politique; il n'en est pas un dont il ne soit raisonnable d'attendre de grands résultats.

Nos finances, dit-on, peuvent à la rigueur suffire à l'entreprise, mais à une condition, c'est qu'on n'entame pas toutes les lignes à la fois, qu'on concentre toutes les forces et tous les moyens sur un seul et même chemin; on mettra ainsi, pour les autres, la main à l'œuvre, lorsque les bénéfices du premier placement seront déjà réalisés.

Pour nous, qui sommes étrangers à tout intérêt particulier, la question a peu d'importance. Ce que nous désirons avant tout, c'est que les travaux commencent, et qu'ils soient poursuivis avec ardeur et avec intelligence. Peu nous importe du reste qu'on commence dans un bassin ou dans un autre, au nord ou au midi, à l'est ou à l'ouest. La chambre s'est livrée à toute son hilarité, en entendant plusieurs orateurs demander la parole : il paraît qu'elle a cru voir là des explosions de l'esprit municipal. L'hilarité de la chambre nous est d'un bon augure. Nous espérons qu'elle est résolue à ne prendre en sérieuse considération que les arguments tirés de l'intérêt général; elle aura bien mérité du pays. Nous croyons en même temps que la chambre ne tiendrait pas assez compte de toutes les exigences de l'intérêt général et de la saine politique, si elle commençait le travail sur une seule et même ligne. Cette ligne serait sans doute une des lignes du nord. Le nord, par la force des choses, par le cours des événements, et, empressons-nous de l'ajouter, sans calcul prémédité, sans aucune intention dont le midi ait le droit de se plaindre, le nord se trouve aujourd'hui, sous plus d'un rapport, plus avancé, plus favorisé par les circonstances que le midi. Faudrait-il, lorsqu'il s'agit d'un fait que le gouvernement est libre de régler, d'une entreprise dont il peut disposer, mettre la main à une ligne du nord en ajournant indéfiniment toutes les lignes du midi? C'est là une question de politique intérieure dont le gouvernement s'était sans doute préoccupé, et avec raison, dans le projet qu'il a présenté. La chambre à son tour ne la perdra pas de vue.

SITUATION DU LIBAN.

Le mont Liban occupe en ce moment l'attention des gouvernements européens. Cette montagne célèbre, que les alliés de 1840 avaient soulevée au nom de la reli-

gion et de l'indépendance, et qu'ils devaient rendre à la paix et à la sécurité de l'âge d'or, est aujourd'hui en feu sur tous les points. La Porte, qui ne peut y régner que par la division, y fomente et y entretient des guerres civiles impitoyables, et les malheureux chrétiens de la Syrie, pillés, décimés et exterminés, appellent à grands cris le secours de leurs frères d'Europe. La diplomatie s'est émue et a protesté : elle est en ce moment aux prises, à Constantinople, avec le fanatisme inepte du divan; mais il paraît que le sultan s'est pris au sérieux. Ce souverain chétif, dont les cinq puissances forment les cinq sens, manifeste la prétention de marcher sans lisière, et la sublime Porte, qui n'a pas dédaigné le secours des infidèles pour réduire un sujet trop puissant, se donne le ridicule de parler maintenant de son indépendance et de réclamer les bénéfices du principe de non-intervention.

Le fait principal qui a motivé l'intervention actuelle de la diplomatie européenne dans l'administration de l'empire ottoman est la nomination d'un pacha turc pour gouverner le Liban. Les populations de la montagne ont eu de tout temps le privilége de n'avoir pour gouverneurs ou émirs que des princes pris dans leur sein, et la nomination d'un pacha turc est une violation des droits dont les puissances européennes leur ont garanti la possession. Les Maronites et les Druses, qui composent principalement la population du Liban, ont joué un assez grand rôle dans les dernières révolutions du Levant pour qu'un coup d'œil rapide sur leur histoire, leurs religions, et leurs mœurs, présente quelque intérêt.

Une grande chaîne de montagnes traverse une partie de la Syrie du nord au sud sous le nom de Liban ; elle se divise en deux branches, séparées par une large et fertile vallée. La chaîne à l'ouest conserve la dénomination de Liban; celle de l'est prend, par opposition, le nom d'Anti-Liban. Les deux principaux peuples qui habitent la montagne sont les Maronites et les Druses.

Les Maronites occupent les vallées les plus centrales et les chaînes les plus élevées du groupe principal du mont Liban, depuis les environs de Beyrouth jusqu'à Tripoli de Syrie. L'origine de ce peuple et son établissement dans la montagne remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Sur la fin du VIe siècle de l'Église, dit Volney, lorsque l'esprit érémitique était dans toute sa ferveur, vivait sur les bords de l'Oronte un saint solitaire appelé Maroûn, qui, par ses jeûnes et ses austérités, s'attira la vénération du peuple d'alentour. Il paraît que, dans les querelles qui régnaient déjà entre Rome et Constantinople, il prit le parti des Occidentaux. Sa mort, loin de refroidir ses partisans, donna une nouvelle force à leur zèle ; le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles près de son corps; ses disciples lui dressèrent une chapelle et un tombeau dans Hama, et bientôt il s'y forma un couvent qui acquit une grande célébrité dans toute cette partie de la Syrie. Cependant les querelles des deux métropoles s'échauffèrent, et tout l'empire partagea les dissensions des princes et des prêtres. Sur la fin du VIIe siècle, un moine du couvent de Hama, appelé Jean le Maronite, acquit, par son talent dans la prédication, une grande influence dans la contrée, et devint un des plus fermes appuis de la cause des Latins ou partisans du pape. Il y avait alors lutte ouverte entre les Latins et les partisans de l'empereur, appelés melchites ou royalistes. Le légat du pape à Antioche appela auprès de lui Jean le Maronite; il le sacra évêque de Djebaïl, et l'envoya prêcher dans le Liban (1). Les progrès du missionnaire furent rapides; tous les chrétiens syriaques qui n'avaient point été atteints

(1) Volney, *Voyage en Syrie*, t. 1, ch. 24.

par l'hérésie des monothélites se réunirent autour de lui; peu à peu, au lieu de ne fonder qu'une congrégation, il se trouva amené à fonder un peuple. Les Latins, réfugiés dans le Liban, se retranchèrent dans ces libres montagnes, et ils y formèrent une société indépendante pour l'état civil comme pour l'état religieux. Jean établit chez ces montagnards un ordre régulier et militaire, leur donna des armes et des chefs, et bientôt ils se rendirent maîtres de presque toutes les montagnes jusqu'à Jérusalem. Le schisme qui divisa l'islamisme à cette époque facilita leurs succès.

Les notions très-vagues que l'on a conservées de leur histoire jusqu'à l'époque des croisades, offrent peu d'intérêt. Pendant un intervalle de plusieurs siècles, ils perdirent une grande partie de leurs possessions, et furent restreints dans leurs limites actuelles. Ils ne reparaissent véritablement sur la scène qu'au moment de la réunion qu'ils opérèrent avec l'Église romaine, dont ils n'avaient jamais été bien éloignés. Cette réunion se fit vers l'an 1215, mais les Maronites restèrent longtemps encore sous l'autorité de leurs patriarches. Par suite des événements qui firent perdre aux chrétiens la possession des lieux saints, l'attachement de ce peuple à l'Église de Rome se refroidit beaucoup, et l'autorité des patriarches s'en accrut. Mais au commencement du xve siècle, la cour de Rome, par d'habiles négociations, amena les Maronites à reconnaître définitivement sa supériorité, et sous le pontificat d'Eugène IV, en 1445, cette reconnaissance fut solennellement renouvelée. Depuis lors, Rome a su maintenir les Maronites dans le sein de la communion catholique par de sages concessions et des transactions sur la discipline dont nous aurons à parler plus loin.

La conquète de Syrie par les Ottomans ne changea rien à la situation des Maronites et des Druses, qui, bien que profondément séparés par les croyances religieuses, se réunissaient cependant contre l'ennemi commun pour rester maîtres de la montagne. Sélim Ier, en revenant de la conquête d'Egypte, ne songea pas à s'arrêter devant les rochers du Liban. Soliman II, son successeur, occupé par de plus grandes guerres tantôt contre les chevaliers de Rhodes, les Persans ou l'Yemen, tantôt contre les Hongrois et Charles-Quint, oublia la Syrie. Alors les Maronites et les Druses devinrent envahisseurs et descendirent souvent de leurs montagnes pour ravager la plaine. Ce ne fut qu'en 1588 qu'Amurat III envoya Ibrahim, pacha du Caire, avec des forces imposantes pour forcer la montagne, et réduisit les deux peuplades à l'obéissance. Les Maronites et les Druses redevinrent conquérants au xviie siècle, sous le célèbre émir druse Fakardin, mais après la mort tragique de cet aventurier, la montagne retomba sous la suzeraineté de la Porte, à laquelle elle paie encore aujourd'hui tribut.

Depuis ce temps, les pachas turcs ont toujours tenté d'introduire dans les villages des Maronites leurs garnisons et leurs agas; mais, toujours repoussés, ils ont été forcés de s'en tenir à la première capitulation. La sujétion des Maronites se borne donc à payer chaque année un tribut au pacha de Saint-Jean-d'Acre, dont leur pays relève.

La forme du gouvernement est toute traditionnelle et ne repose que sur les mœurs et les coutumes. Les Maronites ont conservé une grande indépendance, et, en même temps que la croyance religieuse maintenait l'union parmi eux, la nature du pays, qui donnait à chaque village et presque à chaque famille le moyen de résister par ses propres forces, empêchait l'établissement d'un pouvoir unique. Ils vivent répandus dans les montagnes, par villages, par hameaux, même par mai-

sons isolées. On peut considérer la nation comme partagée en deux classes, le peuple et les cheiks ou notables. Les cheiks exercent une espèce de pouvoir féodal et administrent la justice; mais cette justice, rendue sommairement, n'est pas sans appel. La haute juridiction appartient, ou plutôt appartenait jusque dans ces derniers temps, à l'émir et à son divan. Toutefois, il y a conflit de juridiction entre cette autorité et l'autorité ecclésiastique. Le patriarche des Maronites conserve seul la décision de tous les cas où la loi civile est en conflit avec la loi religieuse, comme les mariages, dispenses, séparations. L'autorité civile a les plus grands ménagements à garder avec le patriarche et les évêques, car l'influence du clergé est immense. Sous l'émir Beschir, toute la montagne, y compris le pays des Druses, était divisée en cinquante provinces ou districts, qui étaient confiés à l'administration des princes Shaab, parents du vieil émir. Chaque village maronite avait son cheik ou maire, qui remplissait les fonctions de juge de paix. Cependant on pouvait en appeler à l'émir des jugements des cheiks, tandis que la justice des évêques était sans recours (1).

La nation entière des Maronites est agricole : chacun vit du travail de ses mains, et les cheiks ne se distinguent du peuple que par une mauvaise pelisse, un cheval et quelques avantages dans la nourriture et le logement. La propriété y est aussi sacrée qu'en Europe. M. de Lamartine dit, dans son style plein de charme : « Les pentes de ces montagnes qui versent vers la mer sont fertiles, arrosées de fleuves nombreux et de cascades intarissables ; on y récolte la soie, l'huile, le blé ; les hauteurs sont presque inaccessibles, et le rocher nu perce partout les flancs de ces montagnes. Mais l'infatigable activité de ce peuple, qui n'avait d'asile sûr pour sa religion que derrière ces pics et ces précipices, a rendu le rocher même fertile ; il a élevé d'étage en étage jusqu'aux dernières crêtes, jusqu'aux neiges éternelles, des murs de terrasses formés avec des blocs de roche roulante ; sur ces terrasses, il a porté le peu de terre végétale que les eaux entrainaient dans les ravins, et il a fait du Liban tout entier un jardin couvert de mûriers, de figuiers, d'oliviers et de céréales. Le voyageur ne peut revenir de son étonnement quand, après avoir gravi pendant des journées entières sur les parois à pic des montagnes, qui ne sont qu'un bloc de rocher, il trouve tout à coup, dans les enfoncements d'une gorge élevée ou sur le plateau d'une pyramide de montagnes, un beau village bâti de pierres blanches, peuplé d'une nombreuse et riche population, avec un château moresque au milieu, un monastère dans le lointain, un torrent qui roule son écume au pied du village, et tout autour un horizon de végétation et de verdure où les pins, les châtaigniers, les mûriers, ombragent la vigne ou les champs de maïs et de blé. Ces villages sont suspendus quelquefois les uns sur les autres, presque perpendiculairement ; on peut jeter une pierre d'un village dans l'autre ; on peut s'entendre avec la voix, et la déclivité de la montagne exige cependant tant de sinuosités et de détours pour y tracer le sentier de communication, qu'il faut une heure ou deux pour passer d'un hameau dans l'autre. »

L'hospitalité est largement exercée chez les Maronites, moins encore cependant que chez les Druses, ce qui tient sans doute à des causes religieuses et à la méfiance qu'inspire aux Maronites catholiques leur isolement au milieu des infidèles. Mais les Druses accueillent l'étranger avec ce beau précepte de la loi musulmane : « La première loi de l'hospitalité est de s'abstenir de demander à un étranger de quelle

(1) Volney, t. II, ch. 24. — Lamartine, *Voyage en Orient*, t. II.

région il est venu, dans quelle foi il a été élevé ; mais il faut lui demander s'il a faim, s'il a soif, et s'il est vêtu. »

Pour la religion, les Maronites relèvent du siége de Rome. Nous avons dit que les papes avaient maintenu leur suprématie sur les catholiques du Liban à l'aide d'habiles concessions. C'est ainsi qu'ils ont dispensé les prêtres maronites de la règle du célibat. Ce privilége ne s'étend qu'au simple clergé séculier; les évêques et les moines restent soumis à la discipline européenne. Les prêtres ne peuvent épouser qu'une femme vierge et non veuve, et ils ne peuvent passer en secondes noces. Il paraît que ce privilége du clergé maronite, loin de nuire à la régularité des mœurs sacerdotales, n'a fait que la maintenir dans une plus grande pureté, et tous les voyageurs qui ont visité ces contrées s'accordent à dire que cette petite Église isolée au milieu des montagnes présente la plus fidèle image de l'Église primitive.

Pour la liturgie, la politique des papes a encore fait de grandes concessions. La messe se célèbre en langue syriaque, que le peuple, en général, ne comprend pas ; mais, à l'Évangile, le prêtre se retourne vers les fidèles et lit à haute voix le texte en langue arabe. La communion se pratique sous les deux espèces : l'hostie est un petit pain rond, non levé. La portion du célébrant est marquée par un cachet; le reste se coupe en petits morceaux que le prêtre met dans le calice avec le vin, et qu'il administre à chaque personne avec une cuiller qui sert à toute la communauté.

Les prêtres vivent de l'autel et du travail de leurs mains ; ils se livrent à l'agriculture ou exercent des métiers. Les membres du haut clergé, le patriarche et les évêques, jouissent d'une plus grande aisance ; ils prélèvent sur leurs ouailles des capitations personnelles, auxquelles les curés et les moines sont soumis comme le peuple.

En reconnaissant la suprématie du pape, le clergé maronite s'est réservé le droit d'élire un patriarche ou *batrak*. Ce patriarche est élu par les évêques et approuvé par le légat du pape au mont Liban. Ce légat réside au monastère d'Antoura. Il y a dans la montagne un nombre très-considérable d'évêques ; il paraît qu'on en rencontre souvent dans les routes, cheminant sur une mule, et suivis par un seul sacristain. La plupart vivent dans les couvents, et ils ne se distinguent des simples prêtres que par une longue robe cramoisie avec une ceinture rouge. Ils exercent dans le Liban une influence sans partage, et pourraient d'un mot soulever la population.

Outre un nombreux clergé, le mont Liban possède plus de 200 monastères d'hommes ou de femmes. Trois ordres religieux sont principalement en vénération dans la montagne : les *libaniens*, qui ont 22 couvents et 12 hospices, sous la direction d'un père général; les *antonins*, qui ont 14 couvents, et les *halebys* ou *alepins*, qui ont 5 couvents. Tous ces ordres ont chacun plusieurs couvents de filles qui en dépendent, et dont la surveillance appartient exclusivement au directeur de l'ordre. Il existe encore 8 couvents de religieuses d'ordres divers qui ne relèvent que du légat apostolique, et une multitude de monastères appartenant soit aux Maronites, soit aux Latins, soit aux Grecs unis. Les lazaristes français ont à Antoura un collége qui était autrefois aux jésuites. Ceux-ci ont encore 2 établissements dans la montagne. Il y a à Rome un collége de Maronites, fondé par le pape Grégoire XIII, et d'où sont sortis des orientalistes célèbres. Grâce à ces moyens d'instruction, les Maronites ont pu devenir souvent ce que sont les Coptes en Égypte et les Persans

chez les Afghans, c'est-à-dire les écrivains et les dépositaires des correspondances des Turcs et surtout des Druses.

La règle des monastères est en général celle de saint Antoine; les moines la pratiquent avec rigueur. Leur vêtement est une robe de bure grossière; ils ne mangent jamais de viande; ils ont des jeûnes fréquents et très-sévères. Ils mènent une vie très-laborieuse, cultivant la terre et exerçant les métiers. Chaque couvent a un frère cordonnier, un frère tailleur, un frère boulanger. Les femmes, dans les couvents, se livrent aussi à des travaux assidus.

Les Maronites ont toujours joui d'une grande liberté dans l'exercice de leur culte. Seuls, parmi les peuples chrétiens soumis aux musulmans, ils font leurs processions au dehors de leurs églises, croix et bannières en tête, et les prêtres revêtus des ornements sacerdotaux. On sait combien le son des cloches est en horreur chez les Turcs, et cependant, dans toute la montagne, les cloches maronites sonnent à pleines volées. Une des vexations les plus tyranniques auxquelles le gouverneur turc actuel ait soumis les Maronites, a été de ne leur permettre que des cloches en bois. Mais ces caprices d'un pouvoir inepte ne sont que des exceptions, et en général, ce clergé et ces communautés religieuses, que l'on serait porté à considérer comme des brebis au milieu des loups, jouissent d'une complète sécurité. « Il n'y a point de persécution, dit M. de Lamartine en parlant des couvents de la Terre-Sainte, il n'y a plus de martyre. Tout autour de ces hospices une population chrétienne est aux ordres et au service des moines de ces couvents. Les Turcs ne les inquiètent nullement; au contraire, ils les protégent. C'est le peuple le plus tolérant de la terre, et qui comprend le mieux le culte et la prière dans quelque langue et dans quelque forme qu'ils se montrent à lui. Il ne hait que l'athéisme, qu'il trouve avec raison une dégradation de l'intelligence humaine. »

Volney, en 1784, estimait la population maronite à environ 105,000 âmes; elle est aujourd'hui de 200 à 220,000. Le nombre des hommes peut s'évaluer à l'aide du *ferdé* ou de la capitation, qui se paie de quinze à soixante ans, et dont les cheiks et le clergé sont exempts Les Maronites pourraient aisément mettre sur pied plus de 50,000 combattants; cependant ils sont plus faibles que les Druses, qui sont beaucoup plus guerriers, et qui exercent sur eux une sorte de prédominance militaire. Cette prédominance est tellement établie, que, malgré l'inimitié des religions, plusieurs des grandes familles maronites, pour maintenir leur influence dans leur tribu, sont obligées de se mettre sous la clientèle d'un parti druse.

Les Druses sont cependant moins nombreux que les Maronites, mais ils ont des mœurs et une organisation militaires beaucoup plus fortes. Ils sont naturellement sanguinaires et vindicatifs, quoiqu'ils aient de grandes apparences de générosité, et bien qu'ils exercent une hospitalité sans bornes. L'origine de cette peuplade a toujours été un sujet de controverse, et une des traditions nationales les plus accréditées est celle qui a voulu faire des Druses les descendants d'une colonie européenne laissée en Orient par les croisés. Il n'est pas rare, dit on, de les entendre se glorifier d'être de race française. Mais ce qui paraît le plus probable, c'est qu'ils sont, comme les Maronites, une tribu arabe du désert, qui, ayant embrassé un des partis religieux qui surgirent en Orient lors du grand schisme musulman, se réfugia et se retrancha dans les montagnes pour y fuir la persécution. Comme les Maronites, les Druses se trouvèrent amenés à fonder une société poli-

tique, et, bien que profondément séparées par les croyances, les deux peuplades se réunirent presque toujours pour défendre l'intégrité de la montagne contre l'ennemi commun. A la fin du XVIe siècle, quand Amurat III envoya Ibrahim, pacha du Caire, dans le Liban, les Druses partagèrent la défaite des Maronites et tombèrent comme eux sous la domination musulmane.

A cette époque, les Druses n'avaient qu'un gouvernement anarchique ; ils vivaient sous le commandement de divers cheiks sans lien commun d'autorité. La nation était principalement partagée en deux factions, les *qaisis* et les *yamanis*, qui ressemblaient beaucoup à ce que furent en Angleterre les factions de la rose rouge et de la rose blanche ; les premiers avaient pour emblème une anémone rouge, et les seconds une fleur de pavot blanc. Toutes les familles influentes de la tribu se rangeaient sous l'une ou l'autre couleur, et cette clientèle se perpétuait héréditairement et avec une fidélité rigoureuse au drapeau. La domination musulmane changea cet état de choses Pour simplifier la perception du tribut, le pacha turc voulut qu'il n'y eût qu'un seul chef chargé de la police et responsable du paiement des impôts. Mais cette mesure même devint funeste à la suprématie des musulmans, car, en concentrant l'autorité aux mains d'un seul chef, elle fonda et perpétua un pouvoir qui trouva la force nécessaire pour se rendre indépendant. Ce fut alors, au commencement du XVIIe siècle, qu'apparut sur la scène l'homme célèbre des Druses, celui qui révéla à l'Europe l'existence de cette population perdue, le grand émir Fakar-el-Din, qui est connu sous le nom de Fakardin.

Nommé gouverneur des Druses, l'émir Fakardin commença par gagner la confiance de la Porte en repoussant les invasions des Arabes bédouins. Il délivra la plaine de Balbek, Tyr et Saint-Jean-d'Acre, des incursions des barbares, s'empara de Beyrouth et y établit sa capitale. Les pachas de Damas et de Tripoli s'inquiétèrent de ce développement menaçant et firent partager leurs craintes par la Porte. Une expédition formidable fut préparée contre Fakardin, et l'émir, qui avait une communication avec la mer par Beyrouth, et avait déjà formé des alliances avec des princes européens, se réfugia en Italie en laissant le gouvernement de la montagne à son fils. Il se rendit à Florence, à la cour des Médicis, et ce fut alors que l'arrivée d'un prince d'Orient en Italie excita toutes les imaginations et donna naissance aux fables répandues depuis ce temps sur l'origine des Druses. La similitude des noms fit dire que les Druses étaient des descendants d'un comte de Dreux et de ses compagnons restés dans le Liban après les croisades. L'émir propagea lui-même des bruits qui faisaient de lui un allié de la maison de Lorraine, et qui pouvaient intéresser à son sort les souverains de l'Europe.

Après avoir passé neuf ans à Florence, l'émir retourna dans la montagne, n'emportant avec lui que le souvenir dangereux des arts et de la civilisation italienne. Il retrouva le Liban pacifié et tranquille. Son fils Ali avait repoussé les Turcs et calmé l'orage. Mais Fakardin, poursuivi par le souvenir de Florence, se mit à construire des palais italiens, et blessa profondément les Orientaux par l'importation des statues et des peintures que proscrit la loi musulmane. Les querelles intestines et la jalousie des pachas se réveillèrent ; le sultan Amurat IV envoya le pacha de Damas investir Beyrouth avec une armée, pendant que quarante galères le bloquaient par mer. Le fils de l'émir, Ali, fut tué après deux victoires, et son père perdit courage. Il se réfugia avec une troupe dévouée sur le rocher de Niska, où il brava pendant une année tous les efforts des Turcs ; mais, peu de temps après, il fut trahi et livré par les siens. Conduit à Constantinople, il fut d'abord magnifiquement traité par le

sultan, qui néanmoins le fit bientôt étrangler. La postérité du grand émir Fakardin continua de régner dans la montagne, et il n'y a guère qu'une centaine d'années que le dernier descendant de cet homme célèbre laissa par sa mort la souveraineté à la famille Shaab, dont le chef est aujourd'hui le vieil émir Beschir.

Les Druses occupent la partie méridionale du mont Liban, les revers de l'Anti-Liban, et le Djebel Cheik. On compte trente-sept bourgs et villages habités entièrement par les Druses dans le Liban, et deux cent onze villages de Druses mêlés aux chrétiens. Dans l'Anti-Liban, les Druses habitent seuls soixante-neuf villages ou bourgs ; un grand nombre d'autres sont peuplés à la fois par des Druses, des Maronites, et des Grecs schismatiques. Comme les Maronites, les Druses peuvent se partager en deux classes, celle des cheiks et des émirs, et celle du peuple. La condition générale est celle de cultivateur ; chacun vit de son héritage, travaillant à ses mûriers et à ses vignes. L'émir réunit en sa personne les pouvoirs civils et militaires, et reçoit l'investiture du pacha turc. Il perçoit le tribut que paie la montagne à la Porte ; ce tribut, que l'on appelle *miri,* est imposé sur les mûriers, sur les vignes, sur les cotons et sur les grains. L'émir n'entretient point de troupes régulières, mais il a à son service une nombreuse clientèle ; en cas de guerre, tout homme en état de porter les armes doit marcher. Les Druses sont cités dans tout le Levant comme un peuple hardi, entreprenant, et brave jusqu'à la témérité. Ils ont le sentiment du point d'honneur très-prononcé, et n'admettent point le pardon des injures (1). La morale domestique est chez eux extrêmement sévère ; ils n'ont qu'une seule femme, mais ils peuvent la répudier et se remarier. Toute infidélité de la femme est punie de mort par les parents même de l'épouse infidèle. Le mari la renvoie dans sa famille avec le poignard qu'il a reçu d'elle le jour de ses noces ; le père ou les frères lui coupent la tête et renvoient au mari une mèche de cheveux ensanglantée. Dans les mœurs des Druses, « le déshonneur suit toujours le sang. » L'autorité n'intervient jamais dans ces actes de la justice domestique (2).

Nous ne nous étendrons point longtemps sur la religion des Druses, qui n'aurait qu'un intérêt purement philosophique. Nous ne savons, d'ailleurs, si l'on peut donner le nom de religion à ce mélange corrompu de dogmes musulmans et de superstitions païennes qui constitue la croyance de ce peuple. Les Druses ne pratiquent ni circoncisions, ni prières, ni jeûnes ; ils n'observent ni prohibitions, ni fêtes. Ils sont divisés en deux castes, celle des *akkals* ou initiés, et celle des *djahels,* qui sont les simples et les ignorants. La constitution religieuse est au fond républicaine, car l'initiation appartient à la capacité, sans distinction de rang ou de sexe. Les Druses ont divers degrés d'initiation, dont le plus élevé exige le célibat. Les *akkals* de premier ordre se reconnaissent à des turbans blancs qu'ils portent comme symbole de pureté ; ils fuient le contact des profanes ; si l'on mange dans leur plat, et si l'on boit dans leur vase, ils les brisent. Leurs pratiques sont enveloppées de mystères ; ils ont des oratoires toujours isolés, qu'ils appellent *khalués,* qui sont placés sur les lieux hauts, et ils y tiennent des assemblées secrètes où les femmes initiées sont admises. Des gardes veillent, pendant les cérémonies, à ce qu'aucun profane ne puisse approcher des initiés : toute surprise est punie de mort. Le chef des *akkals,* ou souverain pontife des Druses, réside au village d'El-Mutna. On dit que les assemblées secrètes des initiés ressemblent aux anciens mystères d'Éleusis. Le

(1) Volney, t. I, ch. 24.
(2) *La Syrie sous Méhémet-Ali,* par P. Perrier, ch. 22.

mariage est permis, chez les Druses, entre les frères et les sœurs. Pour avoir une idée plus complète de la croyance de ce peuple, on peut consulter le grand et classique ouvrage de M. de Sacy sur la religion des Druses. Ce qui paraît le plus clairement établi, c'est qu'ils adorent le veau. Ils ont une grande foi dans les amulettes, qui représentent pour les initiés des signes maçonniques. Les Anglais, dans la dernière guerre, ont pris beaucoup de ces signes mystérieux. Dernièrement, un Anglais mit sur son habit, en guise de décoration, un de ces veaux symboliques, et le montra à un chef druse qui se trouvait à Londres. On raconte que le Druse devint pâle de colère, et dit à l'Anglais que, s'ils eussent été dans le Liban, il l'eût tué sur place. Pendant les troubles de la montagne, les initiés avaient caché leurs livres sacrés; cependant les Européens en prirent un grand nombre ; il y en a au musée britannique à Londres, et on dit que Clot-bey en a envoyé plusieurs à Paris.

En résumé, le caractère le plus prononcé de la religion de ce peuple, c'est qu'elle s'accommode à tout. Les Druses sont de vrais païens : ils se feront baptiser ou circoncire au besoin, mais, au fond, ils resteront druses. Toutes les fois que la montagne n'est pas menacée par la domination étrangère, les Druses deviennent oppresseurs, et accablent les malheureux Maronites. Aujourd'hui encore, ils portent le fer et la flamme dans les villages chrétiens, et, pour se concilier la Porte, ils offrent de se faire musulmans, comme ils se firent autrefois chrétiens, pour s'assurer la protection des puissances européennes.

Nous avons dit qu'après l'extinction de la postérité du grand émir Fakardin, la domination du Liban était passée à la famille Shaab, et que le chef de cette famille puissante était aujourd'hui l'émir Beschir. Ce vieillard fameux, qui a si longtemps régné sans partage dans les montagnes, cet aventurier audacieux et heureux, chez lequel la ruse surpassait encore la hardiesse, a joué un trop grand rôle dans les affaires du Levant depuis près d'un siècle, et y occupe aujourd'hui encore une trop grande place par son absence même, pour qu'il ne soit pas nécessaire de raconter quelques détails de sa vie. Un homme de quatre-vingts ans qui, du haut de sa montagne, a vu successivement passer et repasser devant lui les Turcs, les Égyptiens, les Français, Bonaparte, Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, et en dernier lieu les Anglais et leurs alliés de 1840, a nécessairement une biographie presque à la hauteur d'une histoire. Sa puissance est aujourd'hui dispersée, et depuis que cette main ferme et habile, quoique souvent immorale et cruelle, a cessé de contenir les éléments de division qui fermentaient dans la montagne, le Liban est retombé dans l'anarchie et dans les scènes de carnage, d'oppression et de barbarie qu'il nous présente en ce moment.

Il paraît que la famille des Shaab était entourée, dans le Liban, d'une vénération presque fabuleuse. Ce respect religieux et inviolable avait sa source dans le caractère sacré de cette maison, qui tenait également aux traditions religieuses des Druses et des Maronites, des musulmans et des chrétiens. Les Shaab prétendent descendre d'Aboubeker par les femmes ; toujours est il que les chroniques arabes font remonter leur origine jusqu'au Ier siècle de l'hégire. D'un autre côté, les Shaab, en religion, sont de véritables Druses, ils se convertissaient toutes les fois que l'occasion le demandait, de sorte que les musulmans révéraient dans les émirs les défenseurs de leur foi, tandis que les chrétiens voyaient en eux une conquête de leur religion; les émirs encourageaient toutes ces interprétations, qui consolidaient leur influence.

Quand la race de Fakardin se fut éteinte, l'émir Haydar, de la famille des Shaab,

prit le pouvoir, et le transmit, après trente ans, à son fils Mehlem. Celui-ci mourut en 1759. Son fils Youssef n'ayant alors que onze ans, le pouvoir fut remis entre les mains de deux de ses oncles, qui le lui rendirent quinze ans après. Quand Youssef devint prince du Liban, Beschir, fils de son frère, avait sept ans. Il l'attacha à sa personne, et quelques années après, lui donna une part dans le gouvernement. Le pacha de Saint-Jean-d'Acre était alors Djezzar, qui était en guerre continuelle avec les émirs et leur faisait payer cher l'investiture qu'ils devaient recevoir de lui tous les ans. En 1789, l'émir Youssef, n'étant plus en force, abdiqua et envoya son neveu à Saint-Jean-d'Acre demander l'investiture, comptant reprendre plus tard sa dignité. Beschir la prit si bien, qu'il ne voulut plus la rendre, et la garda. Le pacha, après avoir plusieurs fois vendu aux enchères l'investiture aux deux concurrents, finit par faire pendre l'émir Youssef, et Beschir se trouva en possession de la principauté du Liban. Il épousa la veuve d'un autre prince Shaab, qui lui apporta en dot des richesses immenses. Il jouit paisiblement du pouvoir jusqu'en 1804. Quand Bonaparte mit le siége devant Saint-Jean-d'Acre, il envoya des émissaires à l'émir Beschir pour l'engager à embrasser sa cause. L'émir, avec une prédilection toute musulmane pour le succès, lui répondit qu'il se déclarerait pour lui quand il aurait pris Saint-Jean-d'Acre. Cependant Bonaparte lui fit présent d'un superbe fusil qu'il conserva toujours.

Pendant ce temps, les fils de l'émir Youssef avaient grandi, et en 1804, ayant levé un fort parti dans la montagne, ils forcèrent Beschir à prendre la fuite. L'aventureux émir s'embarqua sur un des vaisseaux de sir Sydney Smith, et se réfugia à Alexandrie chez Méhémet-Ali. Ce fut ainsi que ces deux hommes remarquables se connurent et commencèrent à lier leurs étonnantes fortunes. Méhémet-Ali, songeant sans doute à sa future domination, vit le parti qu'il pouvait tirer de l'appui du prince de la montagne; il le fit repartir pour la Syrie avec une lettre menaçante pour Djezzar, où il donnait ordre au pacha de rendre à l'émir l'anneau de l'investiture. Le pacha se hâta d'obéir, et Beschir rentra en paisible possession de sa principauté. Quelques années après, il fit saisir ses cousins et leur fit crever les yeux et arracher la langue avec des tenailles. Cette sanglante exécution assura pour jamais son pouvoir. Cependant, quand il partagea la révolte d'Abdallah, pacha d'Acre, contre la Porte, il se trouva encore forcé d'émigrer chez son protecteur à Alexandrie. Le vice-roi obtint son pardon de la Porte, et le renvoya de nouveau dans la montagne en 1825. Quand, en 1832, Ibrahim conquit la Syrie, l'émir Beschir, qui lui avait donné des secours en secret pendant la guerre, se déclara ouvertement pour lui après la victoire. Le fils de Méhémet-Ali, qui comprenait la politique tortueuse de l'émir, chercha à le compromettre autant que possible vis-à-vis de la Porte, et affecta toujours de compter ouvertement sur son secours. Sous la domination égyptienne, l'émir Beschir eut un pouvoir beaucoup plus indépendant que sous les pachas turcs. Pourvu qu'il payât l'impôt, Ibrahim-Pacha le laissait dominer sans partage dans le Liban.

Telle était la position du prince de la montagne quand l'intervention européenne et le traité de juillet 1840 vinrent changer la face de la Syrie. L'émir avait alors près de quatre-vingts ans, mais il était encore robuste. M. de Lamartine, qui le visita en 1833, dit de lui : « C'était un beau vieillard, à l'œil vif et pénétrant, au teint frais et animé, à la barbe grise et ondoyante; une robe blanche, serrée par une ceinture de cachemire, le couvrait tout entier, et le manche éclatant d'un long et large poignard sortait des plis de sa robe à la hauteur de la poitrine. »

Quand il eut perdu sa première femme, le vieil émir voulut se remarier. Fidèle

à sa politique de neutralité, et pour ne pas exciter des rivalités dangereuses en prenant une femme dans le Liban, il envoya un émissaire au bazar d'esclaves, à Constantinople, pour lui acheter une femme. On lui amena une Circassienne de dix-sept ans, remarquablement belle, qu'il épousa après l'avoir fait baptiser pour faire plaisir aux chrétiens (1). En fait de religion, le vieux prince était alternativement tout ce qu'il fallait être, musulman pour les musulmans, druse pour les druses, catholique pour les Maronites. Il avait trois fils : l'émir Hassem, l'émir Kalil et l'émir Emin. Ce dernier seul montrait de l'intelligence, et son père l'affectionnait particulièrement.

Les circonstances de la révolte du Liban contre les Egyptiens, en 1840, sont d'un souvenir assez récent pour qu'il soit inutile de les rappeler ici avec étendue. On a beaucoup vanté l'apparente organisation que Méhémet-Ali et Ibrahim-Pacha avaient établie en Syrie, et la paix qui régnait sous leur administration. C'est encore là une de ces illusions égyptiennes auxquelles nous nous étions abandonnés avec une légèreté qui a porté ses fruits. La domination du vice-roi était, en réalité, la plus dure, la plus inique et la plus oppressive que la Syrie eût jamais supportée. Elle réalisait véritablement ces mots bien connus : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* Elle comprimait, il est vrai, tous les éléments de désordre et d'anarchie qui divisaient perpétuellement la Syrie, mais c'était au prix d'une oppression impitoyable et également dure pour tous. Ibrahim-Pacha ne maintenait son autorité dans le Liban qu'à l'aide de l'émir Beschir, et en divisant et armant les unes contre les autres les populations de la montagne. Il contenait les Druses par les Maronites, et les Maronites par les Druses. Il avait introduit dans le Liban la mesure abhorrée de la conscription, et chaque fois qu'il voulait l'exécuter, il était obligé de procéder à un désarmement général. En 1834, il lança les Druses contre les Maronites qui furent écrasés et obligés de livrer soixante mille fusils; puis, aussitôt après, plusieurs régiments égyptiens, guidés à leur tour par les Maronites, envahirent la montagne et désarmèrent les Druses. Alors les impôts s'établirent, et la conscription eut lieu. Quatre années après, en 1838, lors de la révolte des Druses dans le Hauran, Ibrahim-Pacha rendit des armes aux chrétiens, et rejeta sur les Druses les Maronites altérés de vengeance. A cette époque, deux mille Druses, pour se soustraire à la colère du pacha, qui, par politique, était obligé de ménager les chrétiens, se firent baptiser en masse; puis, aussitôt le danger passé, ils retournèrent à leur première croyance.

C'est à l'aide de cette politique constante de division, à laquelle se prêtait volontiers le vieil émir Beschir, que les Égyptiens maintenaient dans le Liban une domination plus dure que n'avait jamais été celle des Turcs. Aussi, quand après la bataille de Nezib, en 1839, il parut probable que l'Europe allait intervenir, toute la montagne commença à fermenter. On attendait comme des libérateurs les Francs annoncés par les prophéties. Méhémet-Ali préparait une conscription générale. Les Druses et les chrétiens se réunirent à Deir-el-Kamar, et renouèrent leurs anciennes alliances; des troncs furent établis partout dans la montagne pour recevoir les offrandes destinées à l'achat d'armes et de munitions.

On se rappelle comment l'insurrection du Liban hâta la conclusion du traité de juillet 1840. Cependant, à peine le traité était-il signé, que l'on reçut en Europe la nouvelle de la compression de la révolte. L'émir Beschir était resté fidèle à la

(1) *La Syrie sous Méhémet-Ali,* par P. Perrier.

fortune du vice-roi qui n'était pas encore ébranlée; le parti aristocratique de la montagne n'avait point participé à l'insurrection, et les évêques menaçaient les révoltés d'excommunication. Mais, ce qui prouvait combien les esprits étaient alors divisés, c'est que les prêtres et les moines avaient pris de leur côté le parti des insurgés et bénissaient leurs armes.

On sait comment l'insurrection, un moment étouffée par les promptes mesures d'Ibrahim, fut ressuscitée par la propagande et par les armes de l'Angleterre. Le vieil émir Beschir, selon sa coutume invariable, attendit la fortune. Retiré dans son palais de Bettedin, il assista aux exploits des Francs et à la chute de la domination égyptienne; puis, quand il vit où était définitivement la force, il passa aux Anglais, le 12 octobre 1840, et s'embarqua pour Malte avec tous ses trésors. Il vit aujourd'hui près de Constantinople, à Arnautkisny, dans une délicieuse résidence sur le Bosphore, avec une suite de quatre ou cinq cents hommes, et toujours prêt à rentrer dans la montagne.

Nous avons cru devoir tracer cette rapide esquisse de l'histoire des Druses et des Maronites pour éclaircir la situation actuelle des populations du Liban. On voit que, bien que dépendant nominalement de la Porte, elles ont cependant toujours joui d'une complète liberté politique, et qu'au premier rang de leurs priviléges se trouvait celui de n'être gouvernées que par un prince de leur nation. Quel a été le sort de la montagne depuis qu'elle s'est soustraite à la dure domination de Méhémet-Ali? La Porte a repris avec les Druses et les Maronites sa politique séculaire, celle de la division. Elle a armé les païens et les chrétiens les uns contre les autres; elle a lancé les adorateurs du veau sur les adorateurs du Christ, et les malheureuses populations du Liban n'ont fait qu'échanger l'oppression égyptienne contre l'anarchie ottomane. A peine les alliés avaient-ils remis les Turcs en possession de la Syrie, qu'ils se sont vus obligés de protester unanimement contre les excès commis par les troupes du sultan. Dès le 11 février 1841, les consuls d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie adressaient une note collective au séraskier, dans laquelle ils disaient: « Le pillage et les violences qu'ils (les Albanais) ont exercés sur leur passage ont répandu la terreur parmi les habitants; dans plusieurs localités, ces derniers ont eu recours aux armes pour la défense de leurs habitations et l'honneur de leurs familles.... Les soussignés s'attendent à ce que des mesures efficaces soient prises, afin de réprimer le renouvellement de ces désordres et de rassurer la population (1). »

A la fin de l'année, les Druses, suscités par la Porte, descendaient par bandes dans les villages chrétiens et exterminaient les Maronites. Jamais la montagne n'avait présenté un tel spectacle de désolation. On a beaucoup parlé à cette occasion des intrigues anglaises; nous avouons que nous n'en avons pas trouvé la trace, et que même nous aurions peine à en comprendre le but. L'Angleterre n'est pas plus intéressée que nous à la destruction des populations chrétiennes du Liban, et nous ne voyons pas, du reste, que sa diplomatie ait eu le plus grand succès en Orient depuis plus d'un an. Nous la trouvons d'abord en lutte avec le gouverneur envoyé en Syrie par la Porte, Izzet-Méhémet-Pacha, aujourd'hui grand-visir. C'est ce pacha qui avait autrefois livré Varna aux Russes, qu'on appelait le tyran d'Angora, et qui faisait donner cinq cents coups de bâton à son cuisinier parce qu'il avait mis trop de sel dans sa soupe. Lord Palmerston écrivait, le 9 novembre 1840,

(1) *Correspondence relative to the affairs of the Levant*, part. III, 319.

à lord Ponsonby : « Votre excellence voudra bien représenter immédiatement à la Porte que les intérêts du sultan et l'honneur de la couronne britannique demandent que le pacha envoyé en Syrie soit un homme qui exécute fidèlement les dispositions du hatti-shériff de Gulhané, et remplisse les promesses faites en Syrie au nom du sultan par l'agent britannique. Quels que soient les mérites d'Izzet-Pacha, que le gouvernement de sa majesté ne révoque pas en doute, il est évident qu'il n'est pas un homme propre aux devoirs particuliers qui lui sont imposés en Syrie; le gouvernement de sa majesté requiert donc très-instamment de la Porte qu'elle veuille bien prendre des arrangements différents pour la Syrie (1). »

La Porte fit droit à cette requête pressante, et rappela Izzet-Pacha de la Syrie; mais, comme pour le récompenser d'avoir encouru la disgrâce de l'Angleterre, elle fit de lui le premier personnage de l'empire, et l'éleva au poste de grand-visir.

Depuis la déposition de l'émir Beschir, le sultan avait donné la principauté de la montagne à l'émir Beschir-el-Kassim, un des neveux du vieux despote; mais, dans la crainte de voir s'établir dans le Liban une puissance indépendante, la Porte y a ressuscité la guerre civile, et, sous le prétexte d'y rétablir l'ordre, elle a déposé l'émir Beschir-el-Kassim, et a nommé pour gouverneur de la montagne un pacha turc. Le nouveau gouverneur, Omer-Pacha, renégat autrichien, n'a pu occuper Deir-el-Kamar, il s'est retranché dans un point fortifié de la montagne, à Bettedin. Cependant, poursuivi par les réclamations des ambassadeurs et des ministres européens, le grand-visir se contente d'envoyer en Syrie Selim-Bey, pour faire un rapport, et se moque de la diplomatie. L'Angleterre a fait à la Porte des représentations énergiques, dont le résultat sera probablement la destitution du grand-visir. Nous ne savons ce que dit le gouvernement français. Peut-être ne dit-il rien, ce qui est éminemment sage quand on ne veut rien faire. Et pourtant la France a, de temps immémorial, été considérée comme la protectrice des catholiques du Levant; Soliman II donnait à Henri IV le titre de « protecteur unique des chrétiens du Liban, » et c'était toujours au représentant de la France qu'en appelaient les chrétiens opprimés. Assurément, il est très-raisonnable de ne pas montrer d'ambition quand on a des goûts pacifiques, mais la neutralité a aussi des bornes, et il y a, pour un grand pays, quelque chose de plus dangereux encore que l'isolement armé : c'est l'isolement non armé.

....

(1) *Correspondence* etc.

NOUVELLES DIVERSES.

HONGRIE.

LANGUES.

La diète vient de rendre obligatoire l'usage de la langue hongroise dans toutes les transactions. Cette mesure paraît soulever une opposition énergique parmi les populations slaves du royaume, dont elles forment les deux tiers de la population totale. Les têtes exaltées semblent même avoir conçu le dessein de reconstituer l'antique nationalité servienne. On les entend se plaindre avec amertume de la tyrannie hongroise, et se demander s'il leur faut renoncer à la langue de leurs pères, parce qu'il a plu à 4 millions de Magiares de leur imposer la leur, à eux qui comptent plus de 8 millions d'âmes et qui considèrent comme compatriotes les Serviens, les Bosniens, les Bulgares, les Dalmates et les Monténégrins!

BELGIQUE.

LITTÉRATURE.

Depuis 1830, s'opère, dans les provinces flamandes, un mouvement littéraire vraiment digne de fixer l'attention.

Des hommes de talent, en petit nombre d'abord, se sont imposé la tâche de réveiller le respect et l'amour de leurs compatriotes pour la langue de leurs ancêtres. Peu à peu leur phalange s'est accrue; et après d'incessants efforts et de généreux sacrifices, ils ont enfin doté leur patrie d'une littérature qui offre les plus belles espérances.

Tous les genres ont été essayés, souvent même avec un complet succès. Les Flamands possèdent aujourd'hui, et déjà en grand nombre, des revues, des recueils de poésie, des nouvelles, des drames et des romans historiques.

Voici en quels termes s'exprime à ce sujet un journal allemand, le *Grenzbote* :

« Outre un intérêt tout national, les productions des écrivains modernes des
» Flandres offrent encore une grande valeur intrinsèque. Les compositions des
» Ledeganck, des De Laet, des Conscience, etc., etc., etc., sont imprégnées d'un
» esprit de germanisme si pur et si vivace que la poésie allemande elle-même,

aujourd'hui engagée dans plus d'une fausse route, soit par le philosophisme moderne, soit par l'influence des littératures romanes, pourrait puiser une « vigueur toute nouvelle à cette source si pleine de fraîcheur, de force et de « naïveté. »

PAYS-BAS.

UNIVERSITÉS.

En 1840, les trois universités du royaume étaient fréquentées par 1398 élèves; savoir : celle de Leyde, 614 ; celle d'Utrecht, 510, et celle de Groningue, 274.

LITTÉRATURE.

Les romans de M. Van Lennep ont reçu les honneurs de la traduction en Allemagne, où l'on paraît en apprécier le mérite. — Nous dirons la même chose des deux romans historiques de M. Van den Hague, *het Slot tot Loevestein* et *de Schaapherder,* dont les revues allemandes disent aussi le plus grand bien.

Les journaux hollandais ont annoncé la publication prochaine d'un livre qui doit offrir le plus vif intérêt à tous les amis des beaux-arts. Nous voulons parler de l'*Histoire des Peintres des Écoles flamande et hollandaise,* par Immerzeel, le poëte, mort l'année dernière, et le même qui, en 1840, a remporté le premier prix au concours ouvert à Anvers, à l'occasion des fêtes de Rubens.

COLONIES.

Le gouvernement colonial des Indes orientales a pris des mesures pour étendre et encourager la culture du poivre, du café, etc., etc., sur la côte occidentale de l'île de Sumatra.

Chacun sait que l'île est maintenant presque soumise en entier à la domination néerlandaise.

On apprend de Macassar que le roi de Tanette *(île Célèbes)* a fait sa soumission, et qu'il a envoyé au gouverneur général les insignes de sa dignité.

L'ARCHIPEL

DE CHAUSEY.

SOUVENIRS D'UN NATURALISTE.

J'avais passé le printemps de 1841 à étudier les animaux inférieurs qu'on trouve aux environs de Paris. Les étangs de Plessis-Piquet et de Meudon, les mares de Vincennes et de la Glacière, les bassins de Versailles, et jusqu'aux fossés de nos grandes routes, avaient été explorés. Ma table était couverte de vases contenant les eaux rapportées de ces excursions : les plantes aquatiques que j'avais eu soin d'y laisser développaient au dehors une végétation des plus actives, tandis qu'au milieu des filaments déliés de leurs racines se jouaient ces mille petits êtres dont le microscope nous révèle l'existence et la merveilleuse organisation. C'était le *rotifère*, dont le corps, composé d'anneaux rentrant les uns dans les autres, comme les tubes d'une lunette, porte en avant deux espèces de roues ; être singulier, qui ne peut vivre que dans l'eau et habite pourtant les mousses de nos toits, qui meurt chaque fois que le soleil dessèche sa retraite, pour ressusciter aussitôt qu'une ondée de pluie fait pénétrer jusqu'à lui le liquide nécessaire à son existence, et qui peut ainsi employer près d'une année à dépenser les dix-huit jours de vie que lui départit la nature. C'était l'*hydatine couronnée*, animal voisin du rotifère, dont la vie tout aquatique est bien souvent abrégée par la sécheresse, mais dont les œufs, mêlés à la poussière de nos grands chemins, enlevés avec elle par le vent, vont bien loin du lieu de leur origine se développer

dans quelque goutte d'eau, et assurer ainsi la propagation de l'espèce; l'hydatine, charmante petite bête, dont le corps, transparent comme le plus pur cristal, permet au magique instrument de Loevenhoeck de pénétrer jusque dans les moindres replis de son organisation. C'étaient ensuite ces *brachions* à la cuirasse hérissée, couvrant au moindre indice de danger leur longue queue et leur tête ciliée; ces *navicules*, ces *bacillaires*, dont les infiniment petites carapaces siliceuses ont résisté aux révolutions du globe mieux que les gigantesques squelettes des vertébrés antédiluviens : corpuscules microscopiques dont la pointe d'une aiguille peut écraser des centaines, et qui n'en forment pas moins des roches entières, des couches géologiques considérables, exploitées depuis des siècles sous le nom de *tripoli*. C'étaient enfin ces *planariées*, ces myriades d'*infusoires* de toute forme et de tout nom, qui se multiplient en se partageant par le milieu, en sorte qu'on peut littéralement dire que le fils est la moitié du père et le petit-fils le quart de son aïeul.

On comprend tout ce que ces études ont d'attrayant comme affaire de simple curiosité; mais un intérêt bien autrement grand s'y rattache. Chez les animaux supérieurs, la grosseur et l'opacité des organes s'opposent à ce qu'on puisse en étudier le jeu pendant qu'ils fonctionnent à l'état vivant. Quant à eux, nous en sommes toujours réduits à une anatomie plus ou moins avancée. Ici, au contraire, la nature se laisse en quelque sorte prendre continuellement sur le fait. Nous pouvons, par exemple, suivre la molécule alimentaire depuis l'instant où elle est avalée jusqu'à celui où l'animal la rejette après en avoir extrait ce qu'elle renferme de sucs nourriciers. Les changements qu'elle éprouve dans ce trajet, l'action successive des organes, se passent en entier sous nos yeux, et ces organismes de verre semblent se révéler à nos regards comme pour inviter la science à soulever un coin du voile qui nous dérobe ce mystérieux je ne sais quoi désigné sous le nom de *vie*.

Au milieu de ces études si attachantes, le champ du travail s'ouvrait, s'embellissait tous les jours devant moi. Avant d'aller plus loin cependant, je voulus me donner de nouveaux termes de comparaison en étudiant de la même manière les animaux inférieurs de grande taille qu'on rencontre au bord de la mer. L'Océan, que je ne connaissais pas encore, m'apparaissait avec ses côtes accidentées et leurs nombreuses peuplades zoologiques, avec ses marées qui viennent tour à tour cacher et nous dévoiler ses richesses. Je résolus de l'explorer. Parmi les divers points de nos plages occidentales, je n'avais que l'embarras du choix; mais je me sentais attiré surtout vers une localité très-propre à faciliter des recherches sur les êtres placés aux derniers rangs de l'échelle animale. C'était un groupe d'îlots placé au nord-ouest de la baie du mont Saint-Michel, et désigné sous le nom pompeux d'*archipel de Chausey*. Vers la mi-juin, j'emballai mes instruments de dissection, quelques livres, de nombreux flacons et vases en cristal, mon excellent microscope d'Oberhauser, ma lampe de travail, mes petits filets de pêche, la carte des îles Chausey et celle de la baie du mont Saint-Michel, et je partis gaiement pour ma campagne scientifique.

J'ai entendu de bonnes gens gémir bien à l'avance en songeant qu'un jour viendrait où les chemins de fer remplaceraient les routes royales, où les lourdes messageries feraient place au rapide wagon. Elles regrettaient ces liaisons de diligence qu'amène presque forcément un contact immédiat, prolongé pendant trois ou quatre jours, et qu'arrêtera sans doute la vélocité magique des locomotives. Dussé-je passer à leurs yeux pour un être peu sociable, je ne puis partager ces regrets. Dans aucun

de mes voyages, je n'ai trouvé la moindre compensation aux tortures de cette vie de polype qui vous rend solidaire des faits et gestes de vos co locataires momentanés, alors que, casé dans cette boîte de quelques pieds cubes, les jambes entrelacées à celles du vis-à-vis, les côtes pressées par celles du voisin, la tête à demi perdue au milieu des chapeaux, des châles, des paniers qui pendent à la voûte comme autant de stalactites, il vous reste tout juste l'espace nécessaire pour respirer. Je vous fais grâce des détails de mon voyage. Rien de plus parfaitement insignifiant. Je traversai la Normandie sous un ciel froid et brumeux; je m'arrêtai un seul jour à Caen, et repartis au plus tôt pour Granville.

C'est à Granville que j'ai fait connaissance avec l'Océan, c'est là que pour la première fois j'ai su ce qu'est une marée. Qu'il y a loin des pensées que l'on puise dans les livres aux impressions produites par l'observation directe! Lorsque je vis disparaître peu à peu cette belle plage que je venais de parcourir et les vagues se briser en écume contre ces rochers naguère si éloignés d'elles; lorsque ces navires de commerce, ces bateaux pêcheurs, ces canots, quelques instants auparavant couchés sur un lit de fange noirâtre, se redressèrent successivement pour flotter bientôt en pleine eau, ce spectacle me remua profondément. La marée est très-forte à Granville et dans toute la Manche. La différence de niveau entre la haute et la basse mer est quelquefois de plus de quarante pieds. Sur quelques points, autour du mont Saint-Michel par exemple, l'espace qu'elle couvre et laisse à sec alternativement forme une zone de plusieurs lieues de large. L'imagination recule à l'idée de ces masses liquides que l'attraction du soleil et de la lune balance ainsi d'un rivage à l'autre. Aussi quatre mois de séjour sur les côtes ont pu me familiariser avec ce phénomène, mais non diminuer l'admiration qu'il me causa dès le premier jour.

Les anciens appelaient la terre *alma parens*, bonne mère; combien la mer, et surtout l'Océan, me paraissent plus dignes de ce nom! Avant de récolter le grain qui lui servira de nourriture, avant de cueillir le fruit qui étanchera sa soif, l'habitant des terres doit planter l'arbre ou fatiguer le sol avec la charrue. Des mois, des années, s'écouleront sans qu'il soit payé de son labeur, et peut-être qu'au moment de jouir de ses peines passées, un coup de vent, une ondée de grêle, suffiront pour détruire ses justes espérances. Le fils de l'Océan ne connaît ni ces longues attentes ni ces douloureux mécomptes. — La mer baisse; à l'ouvrage! — Jeunes et vieux peuvent s'y mettre, car ici il y a de la place pour tous, du travail proportionné à tous les âges, à toutes les forces. Les hommes, leurs robustes compagnes, retournent avec la pioche ce sable que la mer a couvert pendant quelques heures, et bientôt leurs paniers se remplissent de *bucardes*, de *solen*, de *vénus*, coquillages moins délicats, mais plus nourrissants que les huîtres, de lançons, petit poisson très-recherché, de forme allongée, qui se cache et se meut dans le sable avec une merveilleuse agilité. Pendant ce temps, les jeunes filles promènent leurs filets en forme de poches dans les mares que la mer a laissées en se retirant, et récoltent la chevrette ou font prisonnier quelque homard, quelque crabe tourteau, quelque poisson de rivage attardé loin de sa retraite. D'autres, armées d'un bâton que termine un fort hameçon, fouillent sous les pierres, dans les creux du rocher, et en retirent soit le congre à la peau glissante, soit le poulpe aux huit bras, la sèche ou l'encornet, qui tentent vainement d'échapper en s'entourant d'un nuage coloré. Les enfants détachent du rocher les *patelles*, les *turbots*, les *buccins*, espèces de colimaçons de mer, les *haliotides* à l'écaille nacrée, ou les moules réunies en grappes à l'aide des fils tissés par l'animal. Pendant deux ou trois heures, la plage est animée

par toute cette population, qui vient lui demander sa provende quotidienne. Mais bientôt le flot revient vers le rivage, la mer monte; de toutes parts on s'empresse, on rentre chez soi, sûr que la mer va remplacer ce qu'on vient de lui prendre, et qu'on pourra, dans quelques heures, recommencer une récolte qui n'a jamais demandé de semailles.

J'étais porteur d'une lettre de recommandation pour M. Beautemps, neveu du célèbre ingénieur hydrographe à qui nous devons le magnifique atlas du littoral de la France. Un de mes premiers soins fut d'en faire usage, et, grâce à lui, je fus présenté à M. Harasse, propriétaire des îles Chausey, et à M. Dubreuil, commandant du garde-côte *le Moustique*. Le premier m'accorda la permission d'aller m'installer sur ses terres, et y joignit la jouissance d'une chambre réservée dans les bâtiments qui servent à l'exploitation de cette propriété maritime; le second se chargea de me transporter à ma nouvelle résidence.

Le lendemain, à six heures du matin, j'étais à bord du *Moustique*, qui leva l'ancre et sortit du port de Granville. La mer était très-grosse et le vent contraire; il fallut louvoyer. L'épreuve était rude pour un novice. Néanmoins je tins bon près de trois quarts d'heure, et déjà le commandant m'avait complimenté sur la manière dont je supportais le tangage, lorsque quelques soulèvements d'estomac m'avertirent que je ne tarderais pas à payer mon tribut. Bientôt il me fallut descendre dans la cabine, et pendant près de trois heures je me trouvai en proie à toutes les horreurs du mal de mer. Mais enfin ces angoisses cessèrent; *le Moustique* mouilla dans le hâvre des îles Chausey, le terrible tangage qui avait si rudement secoué mes entrailles fit place au léger balancement d'un navire qui se repose, et la brise fraîche du nord-ouest me rendit tout mon courage.

Quelques instants après, j'étais à terre et prenais possession de mon appartement. C'était une grande chambre dont les murs, revêtus par l'humidité d'une teinte noirâtre, laissaient à peine deviner çà et là quelques restes problématiques d'une ancienne peinture à l'huile. Sur un plancher plus qu'inégal reposaient une grande table carrée, une petite table ronde, quelques chaises et une armoire. Un cadre pendu au plafond par quatre cordes, garni de quelques poignées de paille et d'un matelas des plus minces, allait me servir de hamac. Le tout était éclairé par une fenêtre étroite et basse donnant en plein nord sur un petit bras de mer. Mon emménagement ne fut pas long. La grande table, fortement assujettie contre le mur, devint mon laboratoire. Sur l'angle le plus éclairé, j'installai ma loupe et mon microscope; une partie de mes bocaux trouva place tout auprès, et mes pinces, mes scalpels, mes papiers, mes crayons, occupèrent le reste de sa surface. Je rangeai sur la cheminée mes livres et le surplus de mes flacons et vases de verre. De grands plats en terre furent placés autour de l'appartement. Tout se trouva donc assez heureusement disposé; mais cette belle distribution ne tarda pas à faire place au désordre qui envahit si vite le cabinet du travailleur. La petite table, réservée d'abord pour mes repas, fut bientôt couverte d'objets de recherches, et bien souvent il m'arriva de la remplacer par une chaise que je débarrassais tout exprès.

Ces premiers arrangements terminés, je sortis pour reconnaître cette terre que je comptais exploiter au nom de la zoologie. La ferme où je venais de m'installer est bâtie sur le bord d'un petit bras de mer appelé le *Sound de Chausey*, dont elle n'est séparée que par un étroit sentier. Elle se compose de deux corps de logis, dont l'un renferme les écuries, deux salles de cabaret et le logement des domestiques. L'autre contient la boulangerie, la chambre du régisseur et les appartements

réservés du propriétaire. Ces deux maisons, construites en granit indigène, forment la capitale de l'archipel; ses employés en représentent l'aristocratie et comprennent très-bien toute leur importance : aussi se mêlent-ils fort peu au reste des habitants.

Laissant derrière moi les bâtiments de la ferme, je suivis le premier sentier qui s'offrit à mes regards, et traversai d'abord une petite plaine marécageuse, retraite favorite des canards et des oies sauvages qui viennent en hiver peupler ces rives écartées. A quelques pas plus loin, un isthme étroit et sablonneux me conduisit au pied de *Gros-Mont*, la plus haute montagne de l'archipel, et de ce point culminant je pus embrasser d'un coup d'œil tout ce que renfermait l'horizon. Autour de moi s'étendait l'Océan, sans bornes du côté de l'ouest. Au midi, la vue s'arrêtait aux côtes de Bretagne, qui s'élevaient à peine au-dessus des flots. A l'est, je distinguais nettement les falaises de la Normandie et les tours de Coutances, qui se voient, dit-on, de dix lieues en mer. Au nord, j'entrevoyais Jersey, cette île toujours anglaise à la honte de nos gouvernements, où se conservent encore les antiques coutumes de France et notre vieille langue d'oil. A mes pieds, l'archipel semblait former un demi-cercle et se développait avec ses chenals que traversait de temps à autre quelque canot à la voile carrée, ses trois cents rochers et ses îlots aux formes bizarres, aux côtes creusées d'anses profondes ou hérissées de promontoires escarpés.

La Grande-Ile, que j'allais habiter, a près d'un quart de lieue de long, mais sa largeur est loin d'être aussi considérable, et sa surface égale à peine celle du Jardin-des-Plantes. A l'est, elle descend en pente douce jusqu'au Sound, dont le chenal étroit et profond n'assèche jamais, et offre en tout temps un mouillage parfaitement sûr. Au nord s'élève Gros-Mont, qui me servait en ce moment d'observatoire. Au sud, elle se termine par un cap élevé, appelé la *Pointe-Marie*. La côte de l'ouest est formée par une suite de collines, dont l'une, nommée *Mont-de-Bretagne*, porte les ruines d'un ancien fort, et domine la belle grève du Port-Homard. Sur le versant intérieur de ces montagnes en miniature se trouvent quelques champs cultivés et deux prairies qui s'étendent jusqu'à la ferme.

Le reste de l'île est inculte et couvert de ce gazon fin et serré qui croît sur les hautes montagnes. Les graminées dominent dans sa composition ; mais on y trouve aussi quelques jolies plantes bulbeuses aux fleurs violettes, et un grand nombre de papillonacées aux corolles d'un jaune d'or. Le serpolet y forme de larges plaques d'un vert foncé qu'émaillent ses petites touffes de fleurs purpurines. Çà et là un rosier à tige traçante laisse sortir de terre ses jets d'un à deux pouces, portant une fleur d'un rose tendre ou une baie rouge semblable à une perle du plus beau corail. A côté des rochers, qui partout percent la mince couche de terre végétale, se montrent d'épais buissons de ronces, et, dans les haies des bas-fonds, on trouve en abondance la menthe poivrée, la bourrache et le seneyé. Enfin, sur la partie du Mont-de-Bretagne qui servait jadis de cimetière, on a planté des ajoncs qui ont parfaitement réussi, et fournissent le bois nécessaire au chauffage du four. Au nord-ouest de la Grande-Ile, on voit une suite d'îlots moins considérables, assez étendus cependant pour que leur plateau présente quelque végétation. Ce sont la Genetaie, la Houssaie, la Meule et l'Ile-aux-Oiseaux. Au nord et à l'est, on trouve l'Enseigne, Plate-Ile, les Deux-Romonts, Longue-Ile. Ici la pelouse en velours dont nous parlions tout à l'heure est remplacée par une herbe haute et mêlée qu'on récolte tous les ans.

Pendant les guerres de la révolution, Chausey, trop exposé aux courses des corsaires de Jersey, resta inhabité. Deux mammifères, tous deux de l'ordre des rongeurs, tous deux remarquables par leur fécondité, le rat et le lapin, profitèrent de cette absence de l'homme, et se disputèrent la possession de ces roches abandonnées. Lorsque, vaincue par la fatalité, la France eut courbé la tête sous les traités de 1815, Chausey se peupla de nouveau. Français et Anglais, si longtemps divisés sur les champs de bataille, se réunirent contre les quadrupèdes usurpateurs. Les fusils, les chiens, les lacets, furent employés à l'envi. Pour échapper à cette guerre d'extermination, les rats se réfugièrent dans les îles de l'ouest, où leur tranquillité n'est guère troublée qu'à l'époque des fenaisons. Mais les roches les plus écartées ne purent servir d'asile aux malheureux lapins; les Jerseyens les y suivirent avec leurs furets, et les derniers descendants de cette population, jadis si nombreuse, disparaissent chaque jour un à un, grâce à ce terrible moyen de destruction.

Je n'ai rencontré à Chausey, comme représentant de la classe des reptiles, qu'une jolie variété du lézard gris, remarquable par la vivacité de ses teintes; en revanche, les espèces d'oiseaux y sont assez variées. Les moineaux, ces inévitables parasites de l'homme, ont établi leur quartier-général dans les ruines du vieux château. Des troupes de linots et des chardonnerets passent incessamment d'un monticule à l'autre, et le motteux, volant de rocher en rocher, fait entendre son petit cri plaintif. En parcourant les grèves laissées à sec par la marée, je faisais lever de nombreuses tribus d'oiseaux de rivage, qui venaient y chercher leur nourriture. Les pies de mer, les alouettes de mer, suivaient en piétinant les anfractuosités de la côte; les barges, espèces de bécasses de mer, les courlis au long bec grêle et recourbé, peuplaient les anses vaseuses; le héron solitaire, tristement immobile sur quelque pierre à fleur d'eau, attendait, avec sa patience proverbiale, qu'une proie imprudente passât à portée de son bec, tandis qu'au-dessus de lui les sternes ou hirondelles de mer, les goëlands, les mouettes, poussaient des cris discordants, traçaient en l'air mille cercles rapides, et se laissaient tomber à la surface des flots pour se relever d'un coup d'aile, après s'être emparés du poisson que leur œil perçant avait aperçu sous les eaux.

En revenant de cette première excursion, je longeai le jardin de la ferme, petit potager assez mal entretenu, où croissent à grand'peine quelques pommiers nains et deux maigres figuiers. Là, au fond d'un chemin creux, à côté d'un bouquet de jeunes saules, je trouvai la fontaine dont l'existence a pu seule rendre Chausey habitable. La présence d'une source sur ce bloc de granit, à plusieurs lieues des côtes, est un fait très-curieux et passablement difficile à expliquer. Les terres voisines ont trop peu d'étendue et surtout trop peu d'épaisseur pour qu'on puisse croire que leurs infiltrations suffisent à l'alimenter. D'un autre côté, il semble bien difficile qu'elle tire son origine du continent à travers les couches tourmentées de ces roches ignées. Cette dernière hypothèse est pourtant la moins improbable. Quoi qu'il en soit, l'eau de cette source, qui ne tarit jamais, est excellente, et les cotres de l'État y viennent renouveler leur provision, la trouvant bien préférable à celle qui se boit dans les ports voisins.

L'archipel de Chausey est essentiellement formé par une roche granitique d'un bleu pâle, divisée en couches plus ou moins épaisses dont la disposition uniforme se reconnaît surtout très-bien au sud et au sud-ouest de la Grande-Ile, ainsi que tout autour de l'Enseigne. Presque horizontales dans le centre des iles, ces couches s'inclinent vers les bords et s'enfoncent dans la mer en formant avec elle un angle

aigu. Des fentes perpendiculaires au plan des strates et se coupant sous des angles variables partagent encore la masse de la roche et en favorisent l'exploitation. Un granit roussâtre, friable, connu dans le pays sous le nom de *pierre pourrie*, remplit ces divers interstices. Quelques filons de pegmatite, roche dont la décomposition fournit le kaolin, employé dans la fabrication des porcelaines, sillonnent çà et là ces masses granitiques, parsemées en outre de quelques rognons de quartz et de veines de mica. Nulle part on ne trouve la moindre trace ni des poudingues ou du granit rose de Jersey, ni de ces roches schisteuses, trappéennes ou quartzeuses, si communes à Saint-Malo. La roche de Chausey ne ressemble pas davantage à celle de Granville. Ainsi tout tend à faire regarder les terrains dont il s'agit comme ne se rattachant que d'une manière assez éloignée aux formations voisines.

Pendant la haute mer, l'observateur placé sur Gros-Mont n'aperçoit autour de lui qu'une quinzaine d'îlots presque de niveau avec la plaine liquide qui les baigne. De loin en loin, quelque écueil isolé se détache sur le vert glauque de la mer et arrête les lames qui s'y brisent en jetant leur blanche écume sur sa tête noircie. Mais bientôt le reflux se fait sentir; la mer, après quelques oscillations, commence à baisser. Les îles grandissent peu à peu et s'entourent d'une large ceinture de roches tapissées de mousses noirâtres ou de longs fucus bruns qui pendent à leurs flancs comme ces roseaux de marbre dont les sculpteurs du dernier siècle ornaient leurs statues de fleuves. Des rochers, couverts de la même végétation, semblent surgir de toutes parts, se multiplient rapidement et se rattachent les uns aux autres. Enfin de vastes bancs d'un sable jaunâtre, de vertes prairies de zostères ou plantes marines, sortent à leur tour de dessous les flots, unissent ces points naguère isolés, et l'archipel tout entier ne forme plus qu'une grande île de sept lieues de tour, coupée çà et là par quelques rares et étroits canaux.

Il est difficile de se faire une idée de l'aspect de désolation que présentent pendant la basse mer certaines parties de Chausey, celles surtout qui sont placées au nord-ouest de l'Ile-aux-Oiseaux, de la Grande-Hétardière et de l'Enseigne. On dirait les débris de quelque montagne jetés pêle-mêle au milieu de l'Océan. Des blocs de toute forme, de toute dimension, se groupent de mille manières, se dressent en pyramides, s'échelonnent en gradins irréguliers, s'amoncellent comme les ruines confuses de quelque édifice de géant, ici relevés comme de colossales pierres druidiques, là enchevêtrés comme les matériaux informes des constructions cyclopéennes, quelquefois suspendus et comme en équilibre, à faire croire qu'un souffle va les renverser. En considérant cette effroyable image du chaos, on est porté tout d'abord à voir dans ce désordre les traces d'une de ces grandes convulsions de la nature qui soulèvent une chaîne de montagnes ou creusent une mer. Il n'en est rien pourtant : l'action lente mais incessante des agents atmosphériques, jointe au choc réitéré des vagues, a suffi pour produire ce bouleversement, qui n'existe d'ailleurs qu'à la surface. Avec un peu d'attention, on retrouve sous ces blocs si puissamment remués la stratification régulière de l'île, et on s'explique facilement un phénomène qui se reproduit tous les jours.

Nous avons vu que le squelette géologique de Chausey était entièrement granitique, et devait très-probablement son existence à un bouillonnement isolé de ce grand feu central dont la lave fluide porte la mince écorce que nous habitons. Lorsque cette masse incandescente sortit des entrailles de la terre, elle se trouva entourée d'eau et se refroidit rapidement. De là un retrait brusque qui produisit des fentes entrecroisées bientôt remplies par les débris et les matières qui ont

formé la pierre pourrie. Celle-ci ne peut résister longtemps au choc des lames, et, en se désagrégeant, elle laisse entièrement isolés les blocs plus compactes que la mer transporte ensuite à des distances quelquefois considérables malgré leur énorme poids. Pendant mon séjour, un quartier de roc, de plus de cent mille kilogrammes, fut détaché de la masse, jeté à plusieurs mètres de distance, et cela par un coup de mer qui n'avait pas empêché les pêcheurs de continuer leurs travaux journaliers.

Il paraît que les îles Chausey n'ont pas toujours été aussi éloignées du continent qu'elles le sont de nos jours. Une tradition, universellement répandue sur cette partie de notre littoral, veut que cette masse granitique ait formé jadis la tête d'une digue de roches protégeant de vastes marécages et une forêt considérable, aujourd'hui ensevelie sous les flots. Quelques écrivains, se fondant sur d'anciens documents, ont même cru pouvoir assigner l'an 709 de notre ère comme l'époque probable de cette catastrophe. Les faits géologiques donnent une certaine valeur à cette croyance populaire; les couches végétales, connues sous le nom de forêts sous-marines, qu'on rencontre tout autour de la baie du mont Saint-Michel, semblent la confirmer pleinement. Lorsqu'une violente tempête vient battre le rivage et bouleverser le sol, elle met quelquefois à nu ces antiques dépôts habituellement recouverts de vase ou de sable blanc. Alors, à la place de ces belles grèves, se présente un terrain noirâtre renfermant des arbres entiers, couchés les uns sur les autres dans une direction uniforme. Les espèces en sont très-faciles à distinguer. Les plus communes sont le chêne, l'if et le bouleau. Le tronc de ces arbres semble d'abord passé à l'état de terre d'ombre; mais, par son exposition à l'air libre, il reprend de la consistance et se fonce en couleur. Le chêne surtout acquiert la dureté et le noir luisant de l'ébène : aussi l'emploie-t-on aux mêmes usages et en fait-on des meubles assez recherchés. Ces arbres reposent sur un sol qui semble avoir été une prairie. On y rencontre des joncs, des asperges, des fougères, etc. Toutes ces plantes sont en place et ont conservé leurs parties les plus délicates; les roseaux renferment encore leur moelle légère, et les racines des fougères présentent ce duvet délié qui les recouvre pendant leur végétation.

Quoi qu'il en soit des antiques relations des îles Chausey avec la terre ferme, toujours est-il qu'elles ont eu jadis une bien autre importance qu'aujourd'hui. Ce petit coin du globe a son histoire tout aussi bien que les plus grands empires. Il y existait de toute ancienneté une abbaye qui, d'abord indépendante, devint tributaire du monastère du mont Saint-Michel, par suite d'un édit de Richard Ier, duc de Normandie. Elle était primitivement desservie par des bénédictins; mais vers 1343 Philippe de Valois en fit don aux cordeliers. Le nombre des religieux était alors considérable, comme le prouvent les registres de l'évêché de Coutances, et comme l'attestent la multitude de tombeaux découverts il y a quelques années, lorsqu'on voulut mettre en prairies une partie de la Grande-Ile.

S'il faut en croire la tradition, ces premiers propriétaires de Chausey étaient loin de mener une vie en harmonie avec leur caractère sacré. Les naufrages formaient la principale branche de leurs revenus, et, non contents de piller les navires que le hasard ou la tempête jetait sur les écueils de leurs îles, ils allumaient des fanaux sur les points les plus dangereux, afin d'entraîner à une perte certaine les navigateurs trop confiants. On ajoute que les malheureux échappés au naufrage trouvaient immédiatement la mort sur cette plage inhospitalière. Les femmes seules étaient épargnées, et, lorsqu'elles refusaient de se prêter aux désirs des moines, on les précipitait dans un souterrain communiquant avec la mer, pour qu'elles fus-

sent étouffées par la marée montante. Dans un coin des ruines du vieux fort, on m'a montré une fosse carrée à demi comblée de pierres, et qu'on assure avoir servi d'orifice au puits qui conduisait à ces terribles oubliettes. On comprend que des craintes superstitieuses n'ont pas manqué de s'attacher à ces lugubres souvenirs. Aussi, quand la nuit enveloppe ces ruines maudites, quand les rafales du vent d'ouest jettent jusqu'à elles l'humide poussière des vagues, pas un habitant de Chausey ne se hasarderait dans leur voisinage, pas un n'oserait s'exposer à voir les longues flammes rouges qui dansent dans la cour du vieux château, ou à entendre les gémissements qui sortent des flancs du rocher pour se mêler aux fracas de la tempête.

Vers le commencement du XVIe siècle, Chausey, abandonné par les religieux, fut transformé en poste militaire, et devint propriété particulière peu de temps avant la révolution. Pendant nos guerres maritimes, une pauvre femme, veuve d'un marin, resta seule dans les bâtiments de la ferme, et sa présence les protégea sans doute contre les corsaires de Jersey et les contrebandiers, qui fréquentaient seuls alors ce petit archipel, leur intérêt personnel étant de ne pas en chasser une ménagère qui préparait souvent leurs repas. Après la paix, la *mère Lebuffe*, comme on l'appelle dans le pays, conserva la gestion de la ferme jusqu'au moment où son âge et ses infirmités lui rendirent cette occupation impossible. Elle vit encore aujourd'hui à Granville, d'une pension que lui fait son ancien maître pour récompenser ses longs et pénibles services. Aujourd'hui, Chausey ayant acquis plus d'importance, on y entretient un régisseur spécialement chargé de surveiller le débit des boissons et comestibles. Sous ses ordres sont placés un chef de labour, un boulanger, deux garçons de ferme et deux femmes que regardent plus particulièrement le soin des bestiaux et le service intérieur. Le poste de régisseur de Chausey est très-recherché, et donne lieu à autant d'intrigues que peut en susciter un portefeuille de ministre autour d'un roi constitutionnel. Aussi les révolutions ne sont pas rares dans ce petit gouvernement, et j'eus le plaisir d'en voir une se passer sous mes yeux. J'avais été reçu à mon arrivée par un ancien maître au cabotage, chargé depuis quelques années des hautes fonctions de lieutenant de M. Harasse. Peu de jours après, des rumeurs sourdes m'apprirent qu'il allait être remplacé. Effectivement, un beau matin *l'Utile*, petit caboteur qui fait le service de l'île, appareilla, l'emporta avec toute sa famille, et nous revint avec un autre régisseur. Ceux des gens de l'île qui avaient été les promoteurs de la mesure se donnèrent un mal incroyable pour faire du bruit en l'honneur du nouveau venu. Ils arborèrent des flammes le long de la perche aux signaux, tirèrent des coups de fusil et de pistolet, crièrent à se rompre la poitrine : Vive le gouverneur ! Ils étaient deux ou trois, et pendant ce temps la population vaquait tranquillement à ses affaires, et n'interrompait pas un instant ses travaux journaliers. N'est-ce pas là en miniature l'histoire des trois quarts de nos grandes révolutions ?

Outre les employés de la ferme, qui forment bande à part, Chausey nourrit trois classes bien distinctes d'habitants : les tailleurs de pierre, les pêcheurs et les *barilleurs*. De ces trois classes, celle qui doit sans contredit occuper le premier rang est la colonie de pêcheurs, dont les sept ou huit familles habitent un petit cap de l'autre côté du port de Chausey. Un vieux bateau renversé au pied de quelque rocher forme le toit de leurs cabanes ; des pierres liées par la boue argileuse du Sound servent à le rattacher à la terre, et dans une de ces cahutes de huit à dix pieds carrés, d'un mètre de haut, couche toute une famille, père et mère, filles et

garçons, nièces et neveux, et souvent aussi les amis ou amies, attirés à Chausey par l'attrait d'une grande marée. Ce sont des habitants de Blainville, petit hâvre situé sur la côte de Normandie, qui viennent ainsi, tous les ans, s'établir à Chausey pour y pêcher des homards qui se mangent à Paris. Ils se servent à cet effet de casiers, espèces de mannes en forme de cône tronqué dont le sommet offre une ouverture disposée de telle sorte que le homard, une fois entré, ne peut plus sortir. Tous les quinze jours, pendant la morte-eau, c'est-à-dire à l'époque où le flux et le reflux sont peu considérables, le produit de la pêche se transporte à Coutances, où des entrepreneurs l'achètent en gros, et l'expédient pour la capitale.

Le nombre des homards que chaque famille de pêcheurs prend dans une saison peut être évalué à mille ou douze cents. Ainsi, Chausey expédie annuellement huit à neuf mille de ces crustacés, dont le produit, payé à Coutances, est de 10 à 12,000 francs. On voit que chaque maître pêcheur retire à peine 13 à 1,400 fr. de cette rude campagne qui dure près de neuf mois.

La pêche des chevrettes est abandonnée aux femmes, qui, au nombre de dix environ, se livrent à cette petite industrie. Armées de leurs *bouquetons*, elles parcourent les anfractuosités de l'archipel, fouillant sous les roches et dans les mares où se retirent ces petits crustacés, et peuvent, avec de l'activité, en recueillir quatre livres par jour. Mais cette pêche n'est possible que lorsque les marées sont assez considérables. Le produit total de la campagne ne peut guère être évalué au delà de cinq à six cents livres par personne : c'est donc environ cinq mille livres de chevrettes que l'on tire tous les ans de Chausey, et dont la plus grande partie s'envoie également à Paris. Ce petit commerce rapporte aux Blainvilaises environ 800 francs par tête, à peu près 8,000 francs en tout.

J'aurais été fort embarrassé pour explorer les points extrêmes de l'archipel, si je n'avais trouvé parmi ces Blainvilais un patron qui se chargea d'être mon gondolier. C'était un bien digne homme que Hyacinthe; avec lui, je pouvais parcourir sans crainte les lagunes de ma Venise de rochers. D'une haute taille et d'une forme athlétique, il joignait à ces avantages, si précieux dans sa profession, une intelligence rare et un courage à toute épreuve. Toujours prêt à exposer sa vie pour sauver celle des autres, il a arraché à une mort certaine une vingtaine de personnes, sans jamais réclamer les récompenses que l'Etat accorde en pareil cas. L'année dernière seulement, un de ces actes de dévouement s'étant passé sous les yeux du commissaire de la marine, ce brave marin a reçu la médaille qu'il méritait à tant de titres.

Les tailleurs de pierre forment la seconde caste et la portion la plus considérable des habitants de Chausey. Les grands travaux exécutés depuis plusieurs années à Granville et à Saint-Malo ont rendu beaucoup d'activité à l'exploitation du granit de cet archipel, d'où Paris même a tiré la plupart des dalles qui pavent ses trottoirs. Pendant mon séjour, le nombre de ces carriers était d'environ cent vingt ou cent trente, presque tous Bretons, et venus de Saint-Malo ou des alentours. Ils habitaient des baraques en planches dont une dizaine, groupées auprès du port Marie, composaient le petit hameau désigné sous le nom de *village des Malouins*. Deux de ces baraques étaient occupées par des cantines où on vendait du tabac, du cidre et de l'eau-de-vie; une troisième était consacrée à la forge. Chacune des autres servait de chambre à coucher à une quinzaine d'ouvriers, dont les lits s'élevaient par étages les uns au-dessus des autres. Presque toujours la femme de l'un d'eux, chargée de préparer la soupe pour la communauté, faisait partie de la chambrée,

et sa couchette n'était séparée du reste de l'appartement que par un rideau de grosse toile.

Enfin nous reléguerons au dernier rang les *barilleurs*, ouvriers qui viennent tous les ans, des environs de Brest et de Cherbourg, récolter le varec ou goëmon qui couvre les rochers submergés de Chausey et le brûler pour en faire de la soude. A cet effet ils se dispersent sur divers points de l'archipel, par ateliers de six hommes, et construisent au centre du rayon qu'ils veulent exploiter une espèce de tanière où ils se retirent pendant la nuit. A mer basse, ils se rendent sur les rochers, les dépouillent de leurs fucus, et en forment de grands tas que soutiennent à la surface de l'eau les nombreuses vésicules aériennes de ces plantes marines. Ils dirigent ces espèces de radeaux vers le lieu qu'ils ont choisi, et, après avoir mis leur récolte hors de la portée des vagues, ils l'étendent sur la grève. Lorsque la dessiccation des fucus est complète, ils y mettent le feu et recueillent les cendres dans un petit fourneau où elles se fondent et se prennent en masses connues dans le commerce sous le nom de *soude de varec*. Les feux des barilleurs, avec leur clarté rougeâtre pendant la nuit, leurs longues colonnes de fumée pendant le jour, produisent, au milieu des rochers, un effet très-pittoresque ; mais l'odeur de cette fumée est des plus désagréables, et dans le pays on la regarde, bien à tort il est vrai, comme pouvant engendrer toute sorte de maladies.

On rencontre aussi quelquefois sur les points les plus isolés de l'archipel quelques familles de Jerseyens, venus soit pour ramasser du varec, qui leur sert à fumer leurs terres, soit pour se livrer en cachette à la pêche du poisson. Malheur à eux quand ils sont découverts par les gardes-côtes, car leurs filets sont impitoyablement confisqués et leurs bateaux mis en fourrière! Souvent aussi les habitants de l'île se chargent de punir eux-mêmes ces maraudeurs. Pendant mon séjour, il se passa un fait de ce genre qui faillit amener de véritables désordres. Des pêcheurs de Jersey étaient venus, pendant une grande marée, barrer le Port-Homard à deux pas des habitations. Des tailleurs de pierre se rendirent sur les lieux, s'emparèrent du poisson qui se trouva pris et dégradèrent les filets. Cet acte fut blâmé très-vivement par plusieurs de leurs camarades, et, comme l'expédition avait eu lieu dans la nuit du samedi au dimanche, les discussions qui eurent lieu le soir à la cantine ne tardèrent pas à dégénérer en querelles. Les deux partis en vinrent aux mains, et le lendemain deux ouvriers étaient au lit des suites de la bataille. Les scènes de ce genre n'étaient rien moins que rares dans ce coin de terre isolé, où toute police est inconnue, et où ces hommes à peine civilisés peuvent, dès qu'il leur plaît, en appeler au droit du poing. Elles auraient été bien plus fréquentes encore sans la présence d'un ancien séminariste, appelé Lecam, qui, ne s'étant pas trouvé une vocation suffisante, avait jeté le froc aux orties pour s'enrôler parmi les tailleurs de pierre. Lecam, après avoir presque terminé ses études au séminaire, avait voyagé, couru les grandes villes et fréquenté les salles de spectacle. Aussi y avait-il un peu de confusion dans ses souvenirs, et rien n'était plus plaisant que de le voir entre deux adversaires cherchant à les réconcilier, citant à l'un Salomon et l'Ecclésiaste, à l'autre une tirade de drame moderne ou un couplet de vaudeville, et finissant presque toujours par amener un raccommodement. Son humeur joviale, son gosier infatigable, le faisaient rechercher par tous ses camarades, et, quand il était las de chanter, il se plaisait à soulever parmi eux des discussions philosophiques. J'entendais de ma chambre ces singuliers débats, et plus d'une fois, en écoutant les arguments que se portaient ces simples ouvriers, j'ai eu à admirer leur finesse et leur bon sens.

Ainsi les races normande et bretonne se donnent rendez-vous à Chausey, et chacune d'elles y conserve une physionomie et des mœurs qui les séparent autant que la différence des occupations. Les tailleurs de pierre mènent à peu près la vie de nos ouvriers de grandes villes ; presque tous s'enivrent le dimanche et fêtent religieusement le lundi. Les pêcheurs sont aussi sobres que laborieux, tandis que les barilleurs semblent, par leurs habitudes de brutalité, justifier l'expression proverbiale : bête comme un barilleur. Pendant toute la belle saison, la surface étroite et accidentée de la Grande-Ile est animée par la présence de près de deux cents personnes. Soir et matin on voit les Blainvilaises se disperser sur les grèves de l'archipel, tandis que leurs pères ou leurs maris détachent leurs canots du rivage et s'éloignent, chacun de son côté, dans la direction de ses casiers. Les feux des barilleurs jettent dans les airs leurs longues colonnes de fumée blanchâtre, ou brillent dans l'obscurité comme autant de phares. Du matin au soir, le fracas des pointes et du marteau se fait entendre au fond des carrières, sur le flanc des collines, et quelquefois les échos du rivage se renvoient le bruit sourd produit par l'explosion d'une mine. Mais sitôt que commencent les pluies de l'équinoxe d'automne, dès que le froid se fait sentir, ces populations nomades se dispersent. Les barilleurs s'éloignent les premiers ; bientôt le nombre des carriers diminue ; enfin les Blainvilais regagnent leur petit hâvre sablonneux, et pendant tout l'hiver il ne reste dans ces îles que les employés de la ferme et deux ou trois familles de tailleurs de pierre.

Mon arrivée dans l'île fit sensation : dès le jour même toute la petite république savait qu'un médecin allait séjourner quelque temps au milieu d'elle. Trois jours après, mes talents étaient mis à l'épreuve. Curieux de visiter les îles de l'ouest, je venais de dépasser le Genetaie lorsque je m'entendis appeler à grands cris. Bientôt je fus rejoint par un jeune homme qui, haletant et les larmes aux yeux, me supplia de venir donner mes soins à son père. Je me hâtai de revenir sur mes pas ; il était temps. Peu familiarisé avec les marées, j'étais parti trop tard, l'heure du flux était venue, et déjà la mer couvrait des bancs de sable que je venais de traverser à pied sec. Dix minutes plus tard tout retour m'était fermé, et je me voyais, pour mon début, obligé de coucher à la belle étoile sans le malheur arrivé à ce pauvre patron de gabare. On ne m'avait pas exagéré son état. Son doigt avait été saisi par la corde d'un cabestan tandis qu'il chargeait une pierre de quelques mille livres, et l'articulation était largement ouverte. Je crus d'abord l'amputation inévitable; mais mutiler la main droite à un ouvrier, c'est lui ôter son gagne-pain. Tout devait être tenté pour conserver l'intégrité de ce membre. Bien que manquant des objets les plus indispensables pour un pansement régulier, j'essayai. Le succès fut des plus inespérés. Au bout de trois semaines, la plaie était cicatrisée, et maître Balüe conserva l'usage de son doigt.

Certes, c'était le cas de s'écrier avec notre grand Ambroise Paré : « Je le pansai, Dieu le guérit. » Cette cure ne m'en fit pas moins dans toute l'île une réputation colossale. Mes conseils étant d'ailleurs gratuits, je ne tardai pas à être assailli de consultations. C'était à croire que les habitants de Chausey profitaient de l'occasion pour être malades. Mais ce n'était pas tout que de leur faire des ordonnances, il fallait qu'on pût les exécuter, et je fus d'abord embarrassé. S'il y a des cabaretiers à Chausey, on n'y trouve pas encore de pharmaciens. Heureusement que la flore de l'île vint à mon secours et me fournit les principaux éléments de ma matière médicale. Grâce à la mauve, qui croît en abondance dans tout l'archipel, je ne manquai ni de cataplasmes ni de tisanes émollientes ; la racine de patience, la bour-

rache, la menthe poivrée et le serpolet me servirent de médicaments toniques, sudorifiques et stimulants. Quand il fallut avoir recours à des moyens plus réellement pharmaceutiques, on les fit venir de la terre ferme. Je pus ainsi, pendant mon séjour, être réellement utile à ces braves gens, et mes soins me valurent toute leur affection. Aussi, le dimanche soir, quand leurs sentiments pour moi avaient été réchauffés par quelques libations, il n'aurait pas fallu venir me chercher querelle; l'île entière se serait levée comme un seul homme pour défendre *M. le docteur*.

Mais ce n'était ni de la statistique ni de la médecine que je venais faire à Chausey. La mer, voilà quel était le but de mon voyage. Je venais lui demander quelques-uns des secrets enfouis le long de ses grèves ou cachés sous ses flots. La création marine ne ressemble en rien à celle qui frappe nos yeux dans l'intérieur des continents, et nos ruisseaux, nos étangs comme nos plus larges fleuves, ne sauraient en donner une idée. A côté des monstres gigantesques que l'homme va dompter jusqu'au milieu de ses abîmes sans fond, à côté de ces productions innombrables qui viennent alimenter notre luxe ou flatter notre sensualité, et dont l'enfance elle-même connaît pour ainsi dire l'histoire, se trouvent des populations bien autrement curieuses peut-être, et dont on ignore généralement l'existence. Pour les observer, il n'est besoin ni des expéditions périlleuses qu'entraîne la pêche de la baleine ou de la morue, ni des immenses filets où se prennent les thons, les harengs, les maquereaux et cent autres poissons, ni de la drague pesante qui racle le fond de la mer pour en arracher ces milliers d'huîtres servies chaque jour sur nos tables; le simple casier de nos pêcheurs de homards n'est même pas nécessaire. Non; allez tout simplement vous promener le long de ces rivages que la mer vient d'abandonner. Un œil indifférent ou distrait n'y verrait que du sable, de la vase, des pierres. Mais baissez-vous, regardez à vos pieds, et partout la vie éclatera pour ainsi dire à vos regards en myriades d'êtres aux formes bizarres, à la nature ambiguë. Ce sont des corps organisés semblables à des pierres, des pierres qu'on a promenées tour à tour du règne animal au règne végétal; ce sont des plantes si voisines des animaux, qu'elles ont été longtemps classées parmi eux; des animaux qui rappellent les plantes, qui en ont la tige, les rameaux, les fleurs, si bien que, pendant des siècles, les naturalistes ont cru à leur nature végétale. Les sables, la vase, s'agitent, traversés, fouillés, labourés en tout sens par les vers marins; les pierres se couvrent de mollusques, de polypiers, de zoophytes de toute espèce, et le rocher lui-même semble s'entr'ouvrir pour que des familles entières puissent trouver une retraite dans ses fentes étroites.

Dans les sciences physiques, l'homme dispose en quelque sorte de l'objet de ses recherches. Dans l'examen d'une machine, par exemple, il peut étudier successivement chacune des parties, se rendre compte de son action et juger de l'effet d'ensemble. Il n'en est plus de même dès qu'il s'agit des sciences d'observation, de la zoologie en particulier. Ici il faut attendre, épier la nature. Chez les animaux placés au sommet de l'échelle, la multiplicité des actes vitaux nous masque trop souvent la vérité, et il nous est impossible d'ailleurs d'imiter le physicien, d'isoler un de ces phénomènes, car aussitôt l'ensemble disparaît, l'animal meurt. Mais, à mesure que l'observateur descend dans l'échelle des êtres, il voit l'organisation se simplifier, et la vie, sans cesser d'être la même dans son essence, restreindre en quelque sorte ses manifestations. La machine animale, si l'on peut s'exprimer ainsi, se démonte pièce par pièce pour nous révéler le jeu de chacune d'elles, pour nous montrer les

grandes lois physiologiques dégagées de tout phénomène accessoire. Or, ces lois sont les mêmes pour le mammifère le plus élevé et pour le dernier des zoophytes; pour l'homme, dont on étudie depuis des siècles l'anatomie si compliquée, et pour l'éponge, où tous les organes semblent se fondre en une seule masse homogène vivante dont la moindre parcelle jouit de toutes les facultés dévolues à l'ensemble. On comprend tout ce qu'il y a d'intérêt dans ces expériences que la nature semble avoir préparées de ses puissantes mains, tout ce qu'il y a d'avenir scientifique dans l'étude approfondie de ces êtres en apparence si méprisables. Aussi me tardait-il vivement de juger par mes yeux, et mon installation était à peine terminée, que je me mis de tout cœur à l'ouvrage.

J'étais surtout impatient de visiter le Sacaviron, chenal étroit qui sépare la Meule de l'Ile-aux-Oiseaux, et dont la richesse zoologique m'était connue de réputation. Le jour de la grande marée de juillet, le temps était magnifique, et j'en profitai pour faire cette course. Figurez-vous une vallée étroite et profonde aux flancs escarpés, couverte de roches bouleversées dont le granit, récemment dépouillé de ses fucus par la serpe des barilleurs, réfléchissait les rayons d'un soleil brûlant. Au fond de cette gorge sauvage que l'Océan n'abandonne que trois ou quatre fois l'année, imaginez un petit ruisseau de cette belle eau de mer si fraîche, si limpide, roulant sur des cailloux que les fucus, les corallines, les spongodium et cent autres espèces d'algues, émaillaient de mille couleurs. C'est dans cette localité privilégiée où la moindre pierre est un monde que je pus contempler dans son incroyable variété l'empire des animaux marins inférieurs; c'est là que j'admirai dans tout leur éclat ces merveilles inconnues des profanes et dont nos somptueuses collections ne peuvent donner la moindre idée, car elles se flétrissent et disparaissent pour ainsi dire au sortir de leur élément. Les turbots, les buccins à la teinte brune ou blanchâtre, les *rissoa* à la petite coquille roulée en cornet, les *balanes* au test pyramidal, couvraient le dehors des rochers. Dans les endroits abrités, je découvrais de petites porcelaines roses, de grands *oscabrions* dont le dos est protégé par une cuirasse solide composée de pièces mobiles comme celles des anciens brassards; des *thétis*, espèces de limaces de mer d'un beau jaune orangé, portant sur le dos, tout à fait en arrière, leurs branchies en forme de buisson; des haliotides à l'écaille de nacre, qu'entoure un triple rang de franges. La voûte des petites cavernes formées par l'entassement des rochers était revêtue d'une couche mamelonnée d'*ascidies simples*, espèces de mollusques qui vivent et meurent sans changer de place; et de ce plafond d'un beau rouge vineux pendaient çà et là, comme autant de girandoles, des *clavellines* transparentes, des *botrilles* dont les familles agglomérées ont les couleurs et la translucidité de l'agathe. Sur les pierres les moins raboteuses, les *ascidies composées* étendaient leurs plaques luisantes, vertes, brunes, rouges, violettes, semées de figures d'une régularité géométrique, que dessinait chaque famille de ces êtres singuliers. Des milliers de zoophytes disputaient la place à ces animaux, qui tous appartiennent au grand embranchement des mollusques. Des étoiles de mer du plus beau carmin, des *ophyures* grisâtres aux cinq rayons grêles et allongés, se cachaient sous les pierres. Au-dessus, les *flustres* étalaient leurs petites raquettes pierreuses; les *sertulaires*, les *campanulaires*, élevaient leurs polypiers arborescents, semblables à des arbustes en miniature; les *eschares* tapissaient de leurs cellules microscopiques les tiges et les feuilles des plantes marines; des éponges de toute nuance et de toute forme s'entrelaçaient aux branches des fucus, se collaient aux flancs des rochers et les couvraient de larges plaques ou de

réseaux entrecroisés; çà et là, des *théties* montraient leurs lobes arrondis, hérissés de petites aiguilles, à côté des digitations des *alcyons* et des *lobulaires;* et quelquefois une *holothurie* blanchâtre, au corps allongé et polygonal, promenait ses pieds en suçoirs sur ces tapis vivants, en agitant sa couronne de tentacules ramifiés. Que les heures passèrent rapidement pour moi sur cette plage féconde, tandis que je garnissais mes boîtes et mes flacons! J'aurais voulu tout admirer à la fois, tout recueillir, tout emporter. Mais je dus bientôt songer au retour. Les longs rubans des laminaires, qui jusque-là s'étaient dirigés vers la mer, s'arrêtèrent un instant, se replièrent mollement sur eux-mêmes, et tournèrent enfin vers l'intérieur des terres leurs franges plissées, que faisait ondoyer un courant de plus en plus rapide. L'Océan reprenait possession de ses domaines. Il fallut céder et regagner mon canot, non sans m'être bien promis de revenir.

Les *annélides* me préoccupèrent surtout dans ces premières explorations. Je ne connaissais encore que par des gravures cette famille nombreuse, vulgairement désignée sous le nom de *vers marins*, et, si je m'étais fait une idée assez exacte de leur organisation, j'étais bien loin de soupçonner tout ce qu'il y a de curieux dans leur étude. Lorsque j'eus surpris dans leurs retraites obscures ces *polynoés* aux larges écailles brunâtres, ces *phyllodocés* aux cent anneaux du plus beau vert, ces *néréides* aux panaches de pourpre, ces *térébelles* qu'entourent comme un nuage mille câbles vivants qui leur servent de bras; lorsque j'eus vu se déployer sous mes yeux le riche éventail des *amphitrites*, alors je cessai de sourire, comme je l'avais fait tant de fois, en songeant qu'un naturaliste avait décoré deux de ces animaux des noms charmants de Mathilde et d'Herminie. Ces êtres si dédaignés me parurent dignes de cet hommage aussi bien que le plus brillant insecte, que la plus noble fleur. Qu'on ne me cite plus la violette comme un modèle de modestie. La coquette! la voyez-vous montrer de loin sa fraîche touffe de feuilles vertes et s'entourer de ce parfum suave qui vous invite à la cueillir? Plus habile que ses rivales, elle sait que le mystère est le plus grand des attraits, et que la rose elle-même perd à se montrer au grand jour. Aussi cherche-t-elle l'obscurité de nos bosquets, l'abri champêtre de nos haies; mais, comme la bergère de Virgile, elle ne se cache que pour se faire trouver. Voyez, au contraire, nos annélides. Que leur manque-t-il pour briller à côté des plus magnifiques habitants de la terre ou des airs? Et pourtant elles fuient la lumière, elles se dérobent à nos yeux sans arrière-pensée, et le naturaliste seul connaît ces merveilles secrètes que recèlent les fentes des rochers, le sable et la vase des mers.

Vous riez de mon enthousiasme. Eh bien! venez juger par vous-même. Tout est disposé. Notre microscope, solidement assujetti, porte des verres dont le grossissement est de trente diamètres. Notre lampe à fond tournant donne une lumière presque aussi blanche que celle d'un bec de gaz : une grande lentille, montée sur un pied mobile, reçoit ses rayons et les concentre au foyer de notre instrument. Sur la platine du microscope, nous venons de placer une petite cuve de verre remplie d'eau de mer, où se débat une néréide. Voyez comme elle s'indigne de cette captivité! comme ses nombreux anneaux se contractent, s'allongent se tordent en spirale, et à chaque mouvement nous renvoient des jets de lumière où toutes les nuances du prisme se mêlent aux reflets de l'or et de l'acier bruni! Impossible de distinguer le moindre détail au milieu de cette agitation désordonnée. Mais elle se calme; hâtez-vous. La voilà qui rampe sur le fond du vase en agitant ses mille pattes, formées de larges palettes d'où sortent des faisceaux de dards. Voyez ces

admirables panaches qui se développent sur ses deux flancs! Ce sont ses branchies. ses organes de respiration, que gonfle en les colorant un sang vermeil dont vous pouvez suivre la marche tout le long de ce grand vaisseau dorsal. Regardez cette tête qu'émaillent de si vives couleurs et que couronnent ces points oculaires d'un noir foncé. Voyez ces longues antennes, organes délicats du toucher; au milieu et au-dessous d'elles, voici la bouche, qui ne semble d'abord être qu'une ouverture assez irrégulièrement plissée. Mais épiez-la quelques instants. Tenez, la voilà qui s'ouvre et projette en avant une longue trompe rosée, garnie de fortes mâchoires, trompe dont le diamètre égale celui du corps qui la renferme, et qui rentre presque aussitôt dans son étui vivant. Eh bien! n'est-ce pas merveilleux? Est-il un animal qui puisse lui disputer le prix de la parure? Et le corselet du plus riche coléoptère, les ailes diaprées du papillon, la gorge chatoyante du colibri, ne pâlissent-ils pas à côté de ces jeux de lumière courant par larges plaques sur ces anneaux, sur ces soies dorées, sur ces franges d'ambre et de corail?

Examinons à leur tour ces deux *cirrhatules* qui, toutes deux, appartiennent à la même espèce, bien que leur couleur soit si différente. Celle-là, prise sous une pierre qu'un flot rapide lave plusieurs fois par jour, est d'un rouge sombre relevé par des teintes dorées. Celle-ci, trouvée dans le limon que recouvrait une prairie de zostères, semble avoir emprunté au sol qu'elle habitait ce noir profond et velouté d'où partent des reflets bleuâtres et irisés. Chez elles, plus de panaches branchiaux, mais de longs filaments qui se meuvent de toutes parts autour d'elles, et qu'elles étendent au loin comme autant de cordages animés. Ce sont à la fois des bras et des branchies, et le sang qui les remplit et les abandonne tour à tour leur communique une belle teinte d'un rouge carmin, ou laisse après lui une couleur d'un jaune pâle. Voyez comme elles allongent leur mufle pointu surmonté d'un double œil en fer à cheval, comme elles se ramassent pour échapper à l'éclat inaccoutumé de la lumière qui les frappe. Peut-être aurai-je un jour de bien curieuses choses à vous dire sur les moyens employés par la nature pour assurer leur propagation; mais de nouvelles recherches sont nécessaires pour confirmer les observations que j'ai déjà recueillies sur ce sujet.

Prenons maintenant des verres dont le pouvoir amplifiant soit plus considérable, éloignons un peu notre lampe, de manière à recevoir ses rayons sur le miroir réflecteur de notre microscope, et examinons quelques poils pris sur les animaux que nous venons de voir. Chaque annélide en porte un ou deux faisceaux au bord externe de ses pattes, et ces soies plus fines, mais bien plus raides qu'un cheveu, semblent disposées des deux côtés de l'animal pour le protéger contre ses ennemis. Un seul regard va confirmer cette idée. Il n'est peut-être pas d'arme blanche inventée par le génie meurtrier de l'homme dont on n'eût pu trouver ici le modèle. Voilà des lames recourbées dont la pointe présente un double tranchant prolongé, tantôt sur le bord concave, comme dans le yatagan des Arabes, tantôt sur le côté convexe, comme dans le cimeterre oriental. En voici qui rappellent la latte de nos cuirassiers, le sabre-poignard des artilleurs, ou le sabre-baïonnette des tirailleurs de Vincennes. Et puis ce sont des harpons, des hameçons, des lames tranchantes de toute forme, légèrement soudées à l'extrémité d'une tige aiguë. Ces pièces mobiles sont destinées à rester dans le corps de l'ennemi, tandis que le manche qui les supportait deviendra une longue pique tout aussi acérée qu'auparavant. Voici encore des poignards droits ou ondulés, des crocs tranchants, des flèches barbelées à rebours pour mieux déchirer la plaie, et qu'une gaîne protectrice entoure

soigneusement, de peur que leurs fines dentelures ne viennent à s'émousser par le frottement ou à se briser dans quelque choc imprévu. Enfin, si l'ennemi méprise ses premières blessures et ces armes qui l'atteignent de loin, voilà que de chaque pied va sortir un épieu plus court, mais aussi plus fort, plus solide, et que des muscles particuliers mettent en jeu dès qu'il s'agit de combattre tout à fait corps à corps.

Ce n'est pas sans raison que la nature a doté nos amazones de ces armes plus brillantes, plus acérées que celles d'aucun paladin. Destinées à vivre de rapine, en butte aux attaques de mille ennemis, elles en avaient besoin doublement pour attaquer et pour se défendre. Presque toutes se nourrissent de proies vivantes. Les unes, placées en embuscade, attendent au passage les petits crustacés, les *planariées* ou autres petits animaux, les saisissent avec leur trompe ou les enlacent de leurs mille bras. D'autres, plus actives, les poursuivent dans le sable ou à travers les touffes de corallines, de nullipores et autres plantes marines. Quelques-unes se fixent sur des coquilles, les perforent, et dévorent ensuite l'animal qu'elles renferment. Les *hermelles*, espèces d'annélides tubicoles, font ainsi de grands ravages sur les bancs d'huîtres, et ont déjà détruit plusieurs colonies de ce mollusque si cher aux gourmets. A leur tour, les annélides sont chassées par une multitude d'animaux carnassiers. Les poissons leur font une rude guerre, et, si quelque imprudente abandonne ses retraites souterraines, si le mouvement des vagues la met à découvert, il est rare qu'elle échappe à la dent meurtrière des merlans, des congres, des soles, des plies. On assure que ces dernières savent très-bien les déterrer en fouillant dans le sable. C'est encore ce que font les turbots et les buccins. Les crabes, les homards et un grand nombre d'autres crustacés sont aussi pour elles des ennemis d'autant plus redoutables que, protégés par une cuirasse solide, ils se trouvent entièrement à l'abri de leurs armes.

C'était avec un vif sentiment de curiosité que, dans mes longues promenades, j'étudiais les mœurs de ces peuplades ennemies, que j'assistais à des escarmouches presque toujours terminées par un repas dont le vaincu faisait personnellement les frais. Souvent je m'amusais à les provoquer. Un jour, entre autres, j'avais jeté une grosse *arénicole* dans une mare de quelques pieds d'étendue. Une bande de petites chevrettes qui semblaient se prélasser dans leur belle eau de mer, s'éparpilla d'abord, effrayée par le bruit que fit en tombant ce corps étranger; mais, au bout d'un instant, elles se rassurèrent, et, tandis que l'annélide cherchait à s'enfoncer dans le sable, un des plus jeunes, et par conséquent des plus téméraires, la saisit par le milieu du corps. Enhardies par cet exemple, les autres ne tardèrent pas à l'imiter, et la pauvre arénicole fut tiraillée en tout sens, jusqu'à ce qu'une grosse chevrette, s'élançant comme un trait de derrière un groupe de corallines, vint disperser ses compagnes plus faibles, et s'approprier le butin. Mais je vis bientôt qu'elle aurait à partager; de tous côtés le sable s'agitait, et il en sortit une vingtaine de petits turbots et buccins qui, avertis du voisinage d'une proie, voulaient avoir part au festin. Sans hésiter, ils se dirigèrent en ligne droite vers l'arénicole, dont le corps fut en un clin d'œil couvert de ces mollusques voraces. Je croyais son sort définitivement fixé, quand un petit crabe *mœnade* sortit de dessous une pierre, vint chasser la chevrette, et, se mettant à entraîner l'annélide, en détacha presque tous les turbots, qui se hâtèrent de rentrer dans le sable. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe, un gros crabe tourteau parut à son tour sur la scène, et le pauvre petit mœnade dut se hâter de battre en retraite pour échapper à ses redoutables pinces. Toutefois, il ne perdit pas de vue le mets friand dont il avait goûté, et,

mettant à profit un moment où le tourteau, effrayé ou attiré par je ne sais quoi, s'était éloigné, il s'élança rapidement, saisit cette arénicole tant disputée, et alla, pour plus de sûreté, la manger au sec, à quelque distance de la mare.

Les premiers temps de mon séjour à Chausey furent employés à prendre une idée générale de la faune du pays, et, parmi les espèces qui passèrent alors sous mes yeux, il s'en trouva bon nombre de nouvelles. Si j'eusse voulu me livrer à ce genre de recherches, je serais certainement revenu avec une ample moisson; mais j'avoue que je n'ai jamais eu ni beaucoup de goût, ni beaucoup d'estime pour cette science, qui se borne à regarder l'extérieur d'un animal, puis à le piquer sur un liége ou à le mettre en bocal, en collant au-dessous une étiquette. Sans doute un premier travail d'inventaire était indispensable, et je suis loin de nier tout ce que nous devons de reconnaissance aux patients et laborieux observateurs qui ont dressé le catalogue raisonné des espèces vivantes. Cependant réduire la zoologie à ce rôle de commissaire-priseur serait une erreur des plus grandes. Celui qui ne connaît d'un animal que le nom et la place qui lui revient dans un système de nomenclature plus ou moins bien assis, ne mérite pas plus le titre de naturaliste qu'un garçon de bibliothèque n'est digne de l'épithète de savant parce qu'il sait par cœur le titre de ses livres, leur numéro d'ordre et la case où ils sont logés. Non ; qu'il s'agisse d'un livre ou d'un animal, il faut aller plus loin que la reliure, il faut pénétrer sous l'enveloppe extérieure. Rechercher les rapports des êtres organisés et ceux qui les rattachent au règne inorganique; étudier le jeu des organes, instruments animés de ces mystérieux liens; pénétrer dans leur mécanisme, les suivre dans leurs modifications, afin de saisir, s'il est possible, ce qu'ils ont d'essentiel ou d'accessoire; remonter enfin de tous ces effets à la cause et pénétrer peut-être un jour les arcanes de la vie; voilà la grande, la vraie zoologie, celle vers qui doivent converger toutes les autres branches des sciences naturelles. Voilà le but, tout le reste n'est que moyens.

Donc, sans repousser les espèces nouvelles appartenant à des genres connus, j'étais loin de courir après elles. Je venais surtout faire de l'anatomie et de la physiologie, et un travail de ce genre ne devait rien perdre à être exécuté sur une espèce connue. Mais, à cet égard, je fus favorisé d'une manière inattendue. Je découvris des types entièrement nouveaux, ou des espèces appartenant à des genres jusqu'à ce jour inconnus dans nos mers, et dont par suite on n'avait pu étudier l'organisation.

L'esprit humain est ainsi fait qu'il semble avoir en horreur les choses faciles. Dans les arts, dans les sciences, partout il se montre le même. Qu'un problème nouveau soit posé, vous le verrez inventer vingt solutions avant de rencontrer la plus simple. Les naturalistes se gardent bien de déroger à cette loi de notre nature. Grâce à leurs soins, le Muséum du Jardin-des-Plantes est devenu une arche de Noé, où semblent se donner rendez-vous les êtres vivants des quatre coins du globe. Tout s'y trouve, tout, excepté les animaux qui peuplent nos forêts et nos prairies; tout, sauf les habitants de nos Vosges, de nos Cévennes, de nos montagnes d'Auvergne ou du Dauphiné. Le desman de la Sibérie était connu plus d'un demi-siècle avant celui des Pyrénées. Ce dédain pour ce qui nous entoure a surtout frappé notre littoral. Tandis que la drague des voyageurs se promène autour des Moluques, des Philippines ou des Antilles, on connaît à peine les productions marines de la Manche et des golfes de Gascogne ou de Lyon. Aussi n'est-il pas besoin de faire quelques mille lieues pour trouver des espèces nouvelles. Pas un naturaliste n'est allé passer quelques jours sur nos côtes sans avoir eu ce plaisir.

Laissez-moi vous entretenir un moment d'un de ces zoophytes cachés jusqu'à ce jour dans le sable de Chausey. Amour-propre d'inventeur à part, il le mérite à plus d'un titre. C'est une espèce de *synapte*, genre de la famille des holothuries, dont les représentants n'avaient encore été rencontrés que dans les mers de l'Inde ou de l'Amérique. Figurez-vous un cylindre de cristal rosé, ayant quelquefois jusqu'à dix-huit pouces de long sur plus d'un pouce de diamètre, parcouru dans toute sa longueur par cinq petits rubans de soie blanche, et surmonté d'une fleur vivante dont les douze pétales, d'un blanc mat, se recourbent gracieusement en arrière. Au milieu de ces tissus, dont la délicatesse semble défier les produits les plus raffinés de notre industrie, placez un intestin de la gaze la plus ténue, gorgé d'un bout à l'autre de gros grains de granit dont l'œil distingue parfaitement les pointes vives et les arêtes tranchantes. Voilà ce qui me frappa tout d'abord dans cet animal, qui semble n'avoir littéralement d'autre nourriture que le sable grossier qui l'entoure. Et puis, quand, armé du scalpel et du microscope, je pénétrai dans son organisation, que de merveilles inattendues! Dans ce corps, dont les parois avaient à peine un demi-millimètre d'épaisseur, je distinguai sept couches de tissus distincts, une peau, des muscles, des membranes. Sur ces tentacules pétaloïdes, j'aperçus des ventouses qui permettaient à la synapte de s'élever contre la surface polie d'un vase en cristal. Enfin cet être, si dénué en apparence de tout moyen d'attaque ou de défense, se montra protégé par de très-petits boucliers calcaires hérissés de doubles hameçons dont les pointes, dentelées comme des flèches de Caraïbe, avaient prise jusque sur mes mains.

Lorsque je conservais pendant quelque temps des synaptes vivantes dans un vase d'eau de mer, je les voyais se morceler d'elles-mêmes. Elles renflaient leur partie postérieure en y accumulant l'eau qui circule sans cesse entre l'intestin et les téguments; bientôt un étranglement se formait, et la séparation avait lieu brusquement. Le jeûne était la seule cause de ces amputations spontanées. On dirait que l'animal, sentant qu'il ne peut se nourrir tout entier, retranche successivement les parties dont l'entretien coûterait trop à l'ensemble, à peu près comme on chasse les bouches inutiles d'une ville assiégée. Singulier moyen de combattre la famine, et qu'il emploie jusqu'au dernier moment; car au bout de quelques jours il ne restait souvent qu'un petit ballon sphérique couronné par les tentacules. La synapte, pour conserver la vie à sa tête, s'était peu à peu retranché tout le corps.

Dans un de ses hymnes sacrés le prophète s'écrie : « Les cieux racontent ta gloire, ô Jéhovah ! » Et certes il n'est personne qui n'ait élevé ses pensées au-dessus des choses de la terre alors que, par une belle nuit d'été, les étoiles se détachent comme des diamants sur l'azur foncé de la voûte céleste, et nous dardent leur scintillante lumière. Il n'est personne qui, au lever du soleil, n'ait senti se réveiller en lui quelque chose de semblable à ce qu'éprouva le philosophe de Ferney, lorsque assistant pour la première fois à ce magique spectacle il fléchit le genou devant la majesté du Créateur, et laissa échapper ces paroles : « Mon Dieu, vous êtes grand ! Qui pourrait ne pas croire en vous ? » Cependant la contemplation des phénomènes célestes soulève peut-être, à côté du sentiment de l'admiration, des pensées moins réellement religieuses. Dans leurs mouvements immuables, la fatalité semble se révéler à chaque pas, et de là cette croyance à l'astrologie, si répandue chez tant de nations éclairées. Les découvertes de la science moderne, en détruisant ce qu'il y avait de superstitieux dans ces applications de l'astronomie, n'ont peut-être que confirmé ce caractère général. On dirait que les lois admirables ré-

vélées par les Képler et les Newton nous montrent encore mieux la nécessité comme déterminant seule les mouvements de ces mondes ; et qu'est-il besoin d'une intelligence supérieure pour régler ce qui est nécessaire? Aussi trouvons-nous des noms glorieux en astronomie inscrits dans le dictionnaire des athées. Au contraire, celui qui étudie les êtres vivants se heurte à chaque instant contre un si grand nombre de faits inattendus, qu'il peut être tenté d'abord de croire au désordre. Mais, à mesure qu'il avance dans cette carrière où la nature revêt si souvent l'apparence du merveilleux, les lacunes se remplissent, les rapports se manifestent, les contrastes les plus choquants s'harmonisent, et si quelque fait vient encore froisser ses idées générales, si ses théories les plus rationnelles s'écroulent devant une réalité qu'il n'a pu prévoir, il n'en retrouve pas moins partout la trace de cette main toute sage et toute-puissante qui a répandu la vie à la surface de notre globe et réglé son développement. Aussi ne voyons-nous rien d'extraordinaire dans les cris d'adoration qui échappent à Linné dès le début de son immortel *Système de la nature*, et nous comprenons très-bien qu'un illustre naturaliste ait commencé et fini l'un de ses derniers ouvrages par cette exclamation : « Gloire à Dieu ! »

Lorsque après une journée péniblement employée à fouiller les sables, à retourner des quartiers de roche, j'étais rentré à la ferme, et qu'un repas frugal avait réparé mes forces, je me préparais au travail en allant voir, du haut du Mont-de-Bretagne, la brume du soir descendre peu à peu sur les îles les plus voisines, et je regagnais ensuite mon réduit solitaire. Quelque temps encore j'entendais les chants de maître Lecam répétés en chœur par ses camarades, ou la rumeur des disputes enfantées par les fumées du cidre ; mais ces bruits tombaient un à un, s'éloignaient dans la direction du village des Malouins, et bientôt le silence solennel de la nuit n'était plus troublé que par le mugissement lointain de la vague heurtant la pointe du port Marie, ou les rafales du vent d'ouest m'apportant le bruit du ressac des Epails. Alors ma table de quatre pieds carrés, couverte des produits de ma chasse, devenait pour moi un monde bien autrement attrayant que les somptueux spectacles offerts à la même heure, par nos grandes cités, à leurs riches oisifs. Les pinces, les pointes, le compresseur, fixaient les objets de mes recherches ; la loupe, le microscope, m'ouvraient le monde des infiniment petits; le crayon, le pinceau, reproduisaient leurs images en croquis destinés à être terminés plus tard ; la plume courant sur le papier traçait à la hâte les notes nécessaires pour fixer mes souvenirs. Je voyais les faits s'enchaîner aux faits, je sentais la pensée éveiller la pensée ; et, dans cette réaction de l'observation sur l'intelligence, de l'intelligence sur l'observation, se révélaient à moi des jouissances indicibles. Oui, dans ce petit coin du globe dont l'aspect désolé n'éveille d'abord que de sombres impressions, dans cette grande chambre dont le froid et l'humidité semblaient se disputer l'atmosphère, au milieu de cette absence de tout bien-être matériel, j'ai éprouvé, je puis le dire, les joies les plus complètes, les plus entières dont la vie m'ait encore laissé le souvenir. Et lorsque, remontant à l'origine de toutes ces harmonies, je retrouvais toujours l'éternelle puissance comme point de départ de cette admirable chaîne ; lorsque, de merveilles en merveilles, la création élevait ma pensée jusqu'au Créateur, ah ! c'était du fond de mon âme que je l'adorais dans ses œuvres, et que je m'écriais : « Gloire à Dieu ! »

Et maintenant vous comprendrez sans peine combien je m'oubliais facilement au milieu de ces travaux. Souvent je ne regagnais mon lit suspendu que lorsque mes doigts, engourdis par le froid, ne pouvaient plus manier mes instruments avec la

précision nécessaire. Souvent les Blainvilais, dont les cabanes étaient placées en face de ma fenêtre, s'étonnèrent de retrouver à trois heures du matin la clarté de ma lampe, qu'ils avaient aperçue avant de s'endormir. Des souvenirs que mon séjour pourra laisser à Chausey, celui-ci sera un des plus durables. Ces bonnes gens croyaient que je vivais sans sommeil, et plus d'un m'en a témoigné son étonnement avec une parfaite naïveté.

Peut-être sera-t-on surpris de m'entendre parler de froid et d'humidité, en songeant que j'étais à Chausey pendant les mois de juillet et d'août. Mais qu'on se rappelle ce que fut à Paris l'été de 1841, et qu'on songe que je me trouvais en pleine mer, à trois lieues de cette côte occidentale de la France où même dans les années ordinaires un beau jour est presque chose rare. A peine ai-je vus six à sept fois le soleil pendant mes trois mois de séjour. La pluie ou la bruine ont été les compagnes fidèles de presque toutes mes courses. Souvent je suis rentré mouillé de telle sorte, que, faute d'habits de rechange, j'étais forcé d'attendre dans mon lit que le feu de la ferme eût séché mes vêtements. Le vent du sud-ouest, frappant en plein sur ma porte, en avait si bien relâché les jointures, qu'à la moindre averse j'étais inondé. Peu de jours après mon arrivée, je m'éveillai un beau matin avec six pouces d'eau sous mon lit. Pour éviter d'être entièrement envahi, je dus faire un trou au plancher dans l'endroit le plus déclive, et, grâce à cette précaution, je n'eus plus chez moi qu'une rivière au lieu d'un lac. Tous mes instruments d'acier se couvrirent de rouille, le miroir métallique de ma camera lucida fut entièrement perdu, et j'eus quelque peine à protéger le cuivre de mon microscope. Le sel fondait dans ma salière, et une livre de sucre oubliée pendant quinze jours au fond de mon armoire se trouvait, au bout de ce temps, convertie en sirop.

Mais ces désagréments étaient bien vite oubliés, lorsque, par une grande marée de nouvelle ou de pleine lune, je montais dès le matin dans le bateau de maître Hyacinthe, et me faisais transporter à l'Enseigne, aux Corbières ou à l'Ile-aux-Oiseaux. Pour atteindre jusqu'aux zones basses que je voulais explorer, j'avais à faire des trajets souvent assez longs et toujours pénibles, tantôt sur des bancs de vase où j'enfonçais jusqu'à mi-jambe, tantôt à travers des roches entassées et couvertes de fucus. C'est ici surtout que mes habitudes d'enfance et mon pied de montagnard me furent utiles. Je me tirais glorieusement de ces mauvais pas, et souvent mes braves pêcheurs parurent tout surpris de voir un *monsieur* franchir avec rapidité ces roches escarpées ou ces pentes glissantes. Arrivé sur le bord de l'eau, je commençais à rouler des pierres, et, comme les plus grosses me cachaient d'ordinaire les animaux les plus curieux, j'y employais toutes mes forces. L'épiderme de mes mains s'usait bien vite contre les petites balanes qui les couvrent et changent leur surface en une véritable râpe. Au bout de deux jours d'exercice, il était tellement aminci, que le moindre contact devenait douloureux. Alors je me rabattais sur les sables, dont j'ai certainement remué quelques centaines de charretées. Deux pelles en fer sorties des ateliers de l'île furent tordues ou brisées dans ces explorations; la troisième résista. Mais aussi dix livres de fer environ avaient été employées à fabriquer sa large spatule, terminée par une pointe en acier, et son manche épais d'un demi-pouce. Cet instrument, quoique un peu lourd, m'a été fort utile, et je le recommande aux naturalistes explorateurs des côtes.

Un exercice violent sur le bord de la mer vaut au moins, comme assaisonnement, les jeux du cirque et les bains de l'Eurotas; je revenais de ces excursions avec un véritable appétit de Spartiate. On comprend que le menu de mon dîner

ne variait guère. Le homard formait presque toujours le plat de résistance, et remplaçait pour moi le bouilli classique des petits ménages. La bonne Normande qui faisait à mes dépens son apprentissage de cordon bleu y joignait d'ordinaire un merlan ou une plie, pêchés le matin même. Tous les dix ou douze jours il m'arrivait du continent un peu de viande fraîche, et jamais habitué des salons de Véry ou des *Frères Provençaux* ne s'est promis plus de jouissances gastronomiques à l'aspect du plus succulent chef-d'œuvre culinaire, que moi en voyant fumer sur ma table un morceau de bœuf ou de mouton bouilli. Parfois un pêcheur reconnaissant payait mes consultations d'une assiette de chevrettes, préparées et choisies bien mieux que chez Chevet, ou bien le brave Balüe m'apportait de la terre ferme une assiette d'artichauts, en souvenir du doigt que je lui avais conservé. Le cidre aigrelet de la ferme arrosait ces mets peu recherchés, et j'ajoutais à cette liqueur débilitante quelques verres du vin qui se vendait dans l'île sous le nom pompeux de Bordeaux.

Ce genre de vie, si varié dans son uniformité, était interrompu de temps en temps par les visites des cotres. C'était alors jour de vacance. Mon couvert était toujours mis à bord, et je n'étais pas fâché de rentrer pour quelques heures dans le monde civilisé. Quelquefois ils arrivaient portant de gais passagers que l'attrait d'une partie de pêche engageait à braver le mal de mer. Un jour même *l'Espiègle* débarqua sur Chausey quelques bonnes mères de famille et un essaim de jeunes filles rieuses, toutes fières d'une traversée dont rien n'avait troublé les plaisirs. Il me serait difficile de dire ce que j'éprouvai en les aidant à sortir du canot et à gravir les rochers du débarcadère. A moi pauvre ermite, qui depuis trois mois n'avais sous les yeux que les robustes Blainvilaises ou les femmes des carriers, toutes parurent aimables et jolies. L'étaient-elles? Je n'en sais rien ; je ne les ai pas revues.

C'est que ma vie active et solitaire me rendait accessible à une foule d'impressions qu'on oublie facilement dans le commerce du monde. Au physique, au moral, j'avais retrouvé l'activité surabondante de la première jeunesse. J'éprouvais un plaisir d'enfant à franchir des barrières, à gravir les rochers les plus escarpés par les passages les plus difficiles. Lorsque du haut d'une colline ou sur une belle grève je contemplais l'horizon sans fin de la mer, lorsque j'écoutais ces mille bruits semblables à autant de voix conversant dans une langue inconnue, je sentais ma poitrine se gonfler et mon cœur battre sous l'impression de ces pensers à la fois vagues et ardents dont nos plus jeunes années nous ont laissé à tous le souvenir. Souvent j'étais obligé d'en appeler à la froide raison pour me rendre maître de la folle du logis, et pour ramener à son poste auprès de *la bête l'autre* qui voulait aller je ne sais où.

Cependant le temps s'écoulait : mes cahiers étaient couverts de notes, mes cartons remplis de dessins et de croquis. J'avais terminé celles de mes recherches qui m'offraient le plus d'intérêt, et, au moment d'en entreprendre de nouvelles, j'éprouvai dans toute sa force le pénible sentiment de la solitude. Le mal du pays me gagnait. Je ne luttai pas longtemps. J'emballai de nouveau livres, instruments, collections, et pris passage à bord de *la Della,* une des gabares qui transportent à Saint-Malo le produit des carrières de Chausey.

C'était par un de ces beaux jours si rares aux approches de l'équinoxe, qui semblent tenir à la fois de l'été qui finit et de l'automne qui commence. Le soleil brillait dans un ciel d'un bleu profond, parsemé de quelques légers nuages. La

mer était belle, et ses vagues allongées fuyaient devant une légère brise du nord-est. Nous sortîmes sans peine du Sound et fûmes bientôt en pleine mer. Malgré la lourde charge qui remplissait sa cale, *la Della* filait rapidement, et, à mesure qu'elle s'éloignait du rivage, mon œil embrassait l'ensemble de cet archipel, dont je connaissais pour ainsi dire les moindres recoins. En face de moi se trouvait la Grande-Ile, avec son vieux château dominant le Port Homard, avec le grand et le petit Épail qui s'avançaient dans la mer comme de gigantesques lames d'épée. A droite, l'Ile-Longue, les Deux-Romonts, disparaissaient à demi dans un nuage de fumée s'échappant en tourbillons des feux allumés par les barilleurs. A gauche, je voyais se prolonger la chaîne des grandes îles : la Genetaie avec ses hautes pierres levées, la Houssaie avec ses housselons, les Corbières et leur ceinture de roches à fleur d'eau, la Meule et l'Ile-aux-Oiseaux, qui me rappelaient le Sacaviron et ses riches productions marines. Peu à peu, ces masses, d'abord distinctes, se confondirent. Le soleil baissait, et la brume du soir descendait sur Chausey comme un voile de gaze que ses derniers rayons coloraient d'une teinte rosée. Bientôt tout s'effaça : la terre et le ciel se confondirent à l'horizon, et Chausey disparut à mes regards peut-être pour toujours. A ce moment, j'éprouvai un sentiment profond de tristesse. Sur ces roches isolées, j'avais passé de bien douces heures, et savais-je ce que me gardait le monde où j'allais rentrer ?

Cependant le vent était tombé et la gabare ne gouvernait plus. Il fallut jeter l'ancre et attendre. Le lendemain, *la Della* avait repris sa course, et nous longions à demi-lieue de distance la côte de Cancale, dont les collines semées de bouquets d'arbres et de maisons de campagne s'empourpraient aux rayons du soleil levant. Peu après, nous doublions le Petit-Bé, écueil isolé toujours battu par les vagues, où doit reposer un jour un illustre écrivain qui s'est fait creuser une tombe au sommet de ce rocher, comme s'il n'avait pas assez de toutes les agitations d'une vie si bien remplie, comme s'il voulait, même après sa mort, se mêler aux tempêtes de ce monde. Nous étions devant Saint-Malo, dont les noires maisons de granit, échelonnées à cent pieds au-dessus des vagues, semblaient autant de vigies épiant au loin une voile anglaise et prêtes à pousser le cri d'abordage. Quelques instants après, *la Della* jetait l'ancre, et je me retrouvais en terre ferme, dans la patrie de Duguay-Trouin et de Robert Surkouff.

A. DE QUATREFAGES.

ESSAIS

DE PHILOSOPHIE

PAR M. CHARLES DE RÉMUSAT[1]

Un préjugé, né de la révolution, et qui, chassé de tous les bons esprits, trouve encore des défenseurs parmi ceux qui exagèrent le principe de Caton et l'amour des causes vaincues, c'est que la philosophie sensualiste, la philosophie de Bacon et de Locke, est notre philosophie nationale. Parce que le sensualisme a porté les derniers coups à l'ordre social qui a péri en 93, on lui attribue tout l'honneur de la victoire, sans songer que, le lendemain de la bataille, ce grand triomphateur s'est trouvé au nombre des morts. Philosophie sans postérité, elle a paru à point nommé quand il ne fallait que détruire, et, comme son principe l'y condamnait à l'avance, elle s'est détruite elle-même avec tout le reste. La France ignorait-elle la liberté, quand Voltaire et les encyclopédistes se sont faits les précepteurs de l'esprit public? Deux siècles avant la révolution, Descartes avait proclamé ce premier principe de toute philosophie comme de toute révolution libérale, l'absolue indépendance de la pensée. Qui donc, si ce n'est lui, avait accoutumé les esprits à secouer les préjugés, à ne croire que sur démonstration, à mesurer les droits sur les devoirs, à compter pour le premier de tous les droits celui de chercher librement la vérité, de la propager sans entraves, et, dans la science, de ne relever que de la raison? Il importe peu, sans doute, pour la philosophie, qui est de tous les pays et de tous les temps, que le rationalisme ait en France son origine et sa véritable patrie; mais cela importe pour la France. Il nous importe de nous souvenir de Descartes et de Malebranche, et de ne pas renier nos plus glorieuses traditions.

Le livre de M. de Rémusat vient soutenir la bonne cause philosophique. Jeune

(1) Deux vol. in-8°; Paris, chez Ladrange.

encore, il en est un des vieux soldats. Ce même rationalisme, aujourd'hui victorieux, dont il expose et développe les bases dans ses *Essais de philosophie*, il l'a défendu, quand il renaissait sous la restauration, contre les partisans libéraux du sensualisme et contre les réactionnaires. Fidèle à sa carrière philosophique, le temps et l'expérience ont mûri et développé ses convictions sans les altérer; et tel nous le voyons aujourd'hui, tel il était dans cette jeune et brillante phalange du *Globe*, qui a si généreusement combattu pour la philosophie et pour la liberté.

Que les événements reculent vite, surtout, quand une révolution les sépare de nous! Toute la milice du *Globe* est encore à l'œuvre, et déjà, pour la génération nouvelle, ces luttes de la restauration sont presque de l'histoire ancienne. L'empire avait laissé subsister, dans les académies et dans les chaires, quelques idéologues, paisibles représentants des fougueux encyclopédistes, relégués par l'opinion publique dans des abstractions creuses sans application possible, et qui, loin de se plaindre de cet ostracisme, l'acceptaient de bonne grâce, et se mettaient à composer des grammaires générales et à simplifier encore cette philosophie si arbitraire et si bien disciplinée de Condillac. Les libéraux, étrangers à la philosophie, voyant chez les idéologues le drapeau de l'Encyclopédie, les couvraient de leur respect, et croyaient la liberté intéressée à leurs innocentes recherches. A cette école épuisée, qui confessait pour ainsi dire sa propre impuissance, le parti réactionnaire opposait les théologiens, animés d'une vieille haine contre la philosophie, et à qui la colère plutôt que la conviction donnait de la force. M. Royer-Collard et après lui M. Cousin relevèrent dans l'Université la cause du rationalisme; la persécution, loin de leur nuire, les servit; elle les sauva du plus redoutable ennemi de la philosophie, de cette espèce de scepticisme qui naît de l'indifférence. Pour échauffer le peuple et le soustraire aux influences réactionnaires, les libéraux avaient recours aux mêmes doctrines qui l'avaient fait se lever une fois. De 1817 à 1824, ils publièrent douze éditions de Voltaire, treize éditions de Rousseau, un grand nombre d'écrits des encyclopédistes, et jetèrent ainsi dans le public la masse énorme de 2,741,400 volumes, qualifiés alors d'anarchiques et d'incendiaires. Mais cette nourriture ne suffisait plus aux jeunes gens d'élite qui recevaient le nouvel enseignement, et qui voyaient à découvert toute la misère du sensualisme. L'expérience de l'empire avait montré l'insuffisance des vieilles doctrines libérales; on commençait à ne pas séparer la cause de l'ordre de la véritable liberté. On n'aspirait plus uniquement à détruire, on voulait innover et fonder. L'imagination agitée de mille rêves, l'esprit et le cœur remplis de mille besoins nouveaux, sans préjugés, sans parti, par conséquent, mais déjà sur le point d'en constituer un, les fondateurs du *Globe* se réunirent pour donner un organe aux opinions jeunes en littérature et en philosophie, et se faire une place entre les libéraux à courte vue, qui n'avaient que des haines et point de doctrines, et les hommes de la réaction, leurs ennemis naturels. *Le Globe* fut fondé en septembre 1824, et devint quotidien le 15 février 1830. Pendant cette période de cinq ans, il changea de fortune, mais non de but et de caractère; obscur et même impopulaire dans les commencements, il conquit l'influence et la popularité par le talent, par la persévérance, et surtout par l'ascendant naturel d'une cause généreuse. M. de Rémusat était là le premier jour, et avec lui, pour ne parler que des philosophes, M. Damiron, M. Dubois, que la philosophie disputait à la littérature, et ce rare esprit, si tôt enlevé, dont chaque article était une œuvre accomplie, M. Théodore Jouffroy. La philosophie qui leur était commune, et à laquelle chacun d'eux se rattachait avec son originalité propre, c'était la philosophie

éclectique, et au-dessus d'elle la grande école rationaliste, d'où l'éclectisme est sorti, l'école de Descartes et de Leibnitz. Si M. Cousin n'appartenait pas, à proprement parler, à la rédaction du *Globe*, on peut dire qu'il y était par ses amis et par ses disciples; il détachait pour *le Globe* des fragments de ses ouvrages, il y insérait ses *arguments* des dialogues de Platon, des extraits de son édition de Descartes. Le rationalisme commençait à jeter un vif éclat, et cependant il ne régnait pas encore; les phrénologistes balançaient son influence, le *Mémorial catholique* et le clergé tonnaient contre lui, le pouvoir prenait ombrage de ses progrès. La petite phalange n'en était que plus ardente et plus aguerrie; les dissidences s'effaçaient dans le péril, tous les efforts étaient réunis contre l'ennemi commun. Il n'y avait place ni pour le dégoût, ni pour la tiédeur. La persécution donne du courage aux faibles et fait vivre une mauvaise cause; mais, quand on a pour soi le courage, le talent et la vérité, on est maître de l'avenir.

Il est triste de le dire, des prêtres catholiques comptaient parmi les meneurs du parti réactionnaire contre lequel M. de Rémusat et ses amis défendaient nos libertés. Infidèles à l'esprit de charité qui doit honorer leur ministère, ils poursuivaient la philosophie avec une haine aveugle, et, dans leur soif de vengeance, la calomnie ne leur coûtait pas, la calomnie autorisée de leur sacré caractère et versée du haut de la chaire chrétienne parmi le peuple ignorant et crédule. On imputait chaque jour aux philosophes les conséquences les plus opposées à leurs principes, des doctrines qu'ils avaient réfutées et vaincues; il suffisait qu'une opinion fût immorale et impie, on n'avait pas besoin d'autres preuves pour en salir une école. Entraîné par un ressentiment que l'ineptie et la violence des attaques expliquaient sans le justifier, *le Globe* poussa trop loin les représailles, et ne distingua pas assez la religion de ses ministres. Le célèbre article de M. Jouffroy, *Comment les Dogmes finissent*, parut le 24 mai 1825. *Le Globe* prophétisait les prochaines funérailles d'un grand culte. A l'entendre, cette ferveur de catholicisme qu'on faisait paraître n'était qu'une mode ou un calcul. L'orthodoxie était devenue une bienséance; la foi était *convenable*, et rien de plus; on avait *repris* la dévotion. M. Dubois avertissait avec fermeté les fougueux prédicateurs de cette croisade contre la philosophie, que la chaire de Whitehall avait fait autant de mal aux Stuarts que les diatribes des puritains; et M. de Rémusat démontrait victorieusement à M. de Lamennais qu'on ne peut attaquer la raison sans ébranler la foi, et que ruiner toutes les sources de la certitude, en haine de la philosophie, c'est, dans une guerre civile, jeter du poison dans les fontaines.

Pendant que *le Globe* prenait cette position intermédiaire entre les sensualistes et les catholiques intolérants, entre les libéraux et les hommes de réaction, le reproche, si souvent adressé depuis à la philosophie éclectique, d'être une philosophie négative et critique, et de ne pouvoir rien fonder, ne fut pas épargné au journal qui la représentait. Ce fut *le Producteur* qui commença cette guerre intestine dans le camp de la philosophie. *Le Producteur* n'était pas une école critique; il avait une doctrine : il rêvait déjà cette réorganisation sociale dont nous avons vu depuis l'essai, et qui a produit, pour ses résultats les plus clairs, une société en commandite, et une révolution dans les costumes imitée du *Télémaque*. Quelle est au fond la portée de ce reproche d'impuissance dont les ennemis de l'éclectisme font tant de bruit? *Le Globe* et ceux qui, comme M. de Rémusat, sont restés fidèles à son esprit, sont-ils frappés de stérilité par la philosophie à laquelle ils appartiennent? Ne peut-on étudier l'histoire sans immobiliser la science, et Leibnitz l'a-t il

reportée en arrière parce qu'il a renouvelé en la surpassant la métaphysique d'Aristote? Proclamer que tout se tient dans la vie de l'humanité, est-ce dire que l'avenir est tout entier dans le passé? et si le progrès est continu, s'ensuit-il qu'il n'existe pas? L'école du temps sera toujours la première, et les doctrines s'enchaînent comme les événements. Dans les sciences, expliquer les créations de Dieu par quelque rêve fantastique; dans la société, construire l'homme sur la théorie, et non pas la théorie sur l'humanité; en philosophie, s'isoler de toutes les traditions, et, pour créer une synthèse plus magnifique, oublier le monde des faits et dix-huit siècles d'un laborieux enfantement, c'est méconnaître le caractère et la dignité de la science. Le philosophe est celui qui étudie et ne rêve pas, qui critique avant de produire, qui va à l'école de l'expérience et de l'histoire, qui redoute les aventures, ne marche qu'en assurant sa route, se tient le plus près possible des maîtres, et ne s'en sépare que vaincu par l'évidence et après avoir lutté contre ses propres découvertes.

Dans cette double nature de l'éclectisme plutôt critique dans la forme, et dans le fond plutôt dogmatique, est toute l'histoire du *Globe*. Ces jeunes esprits qui ne cédaient d'abord qu'à des sympathies et à des besoins, et qui n'avaient au commencement de fixe et d'arrêté que leur méthode, s'aguerrirent et se formèrent peu à peu; ils apprirent à discerner sous chaque erreur la part de vérité qu'elle contenait, et, plus mûrs au moment où leur société allait se dissoudre, ils avaient enfin, non un système, mais les bases d'un système; non une religion, mais une doctrine philosophique. Tandis que les esprits ambitieux se jetaient dans les extravagances de l'école saint-simonienne et de l'école humanitaire, les esprits calmes et réfléchis, les philosophes en un mot, s'affermissaient et s'établissaient dans le rationalisme.

En publiant un livre qui est une exposition et une défense des dogmes du rationalisme, M. de Rémusat résume à la fois sa propre carrière philosophique et celle du *Globe*. Le plan de son ouvrage est heureux et simple. L'auteur fait d'abord l'histoire du rationalisme moderne et des deux écoles qui lui ont disputé parmi nous l'influence dominante. Cette exposition historique et critique tout ensemble le conduit à établir une théorie logique sur la méthode et le jugement, une théorie métaphysique sur la matière et l'esprit. Un dernier *Essai* sur le scepticisme ne fait que montrer à nu la plaie que tout le livre est destiné à guérir, et reprendre d'une façon plus générale les arguments fournis par la discussion. Assistons avec M. de Rémusat à la naissance du rationalisme moderne dans l'école de Descartes; voyons-le se développer et s'affermir par la profonde et audacieuse critique de Kant, par les sages et patientes analyses des écossais. De l'école de Descartes, M. de Rémusat nous introduira dans le camp des ennemis; il nous montrera la décomposition de la pensée par les idéologues; il nous conduira dans l'amphithéâtre de Broussais, et, de toute cette histoire et de toutes ces attaques, il fera sortir l'invincible autorité de la raison, la philosophie de l'esprit et la morale du devoir.

L'œuvre de Descartes n'est pas une école; c'est une ère philosophique. La théologie pour règle, la scholastique pour méthode, pour sanction un bûcher, telle était avant lui la condition de la science. On étendait les intelligences sur ce lit de Procuste; on leur donnait une panoplie qui les rendait invulnérables, mais qui les écrasait sous le poids. Descartes foule aux pieds les préjugés de vingt siècles. La liberté, voilà sa conquête; la raison, l'évidence, voilà sa loi. Penser est ma destinée, si je suis une intelligence; et qu'est-ce que penser,

sinon juger, et juger avec indépendance? Recevoir des opinions toutes faites, c'est abdiquer, et pour qui? Dieu, qui m'a fait intelligent et libre, m'a imposé le devoir de peser mes opinions, puisqu'il m'en a rendu responsable. Tout croire, c'est de la folie, ou plutôt c'est le néant de la pensée. Si je choisis, c'est ma raison qui choisit. Si vous parlez au nom de Dieu, que je le sache d'abord, et ma raison se soumettra quand ma raison sera convaincue. Aveugles, conducteurs d'aveugles, quand vous voulez que je pense votre pensée et non la mienne, quand vous me prescrivez des règles qu'il faut suivre sans les comprendre, ne voyez-vous pas que vous mutilez en moi la nature humaine, que d'un homme vous ne faites plus qu'un automate, et que l'idéal de votre théorie, c'est la *machine à raisonnements* qu'avait rêvée Raymond Lulle?

Nourri dans les principes d'Aristote, plié chez les jésuites, ses maîtres, à la discipline scholastique, Descartes, devenu homme et rendu à lui-même, comprend que sa science n'est que préjugés, qu'elle ne repose pas sur un ferme fondement; que, bâtie par divers ouvriers et à diverses époques, elle n'a ni unité ni harmonie, et qu'enfin, pour l'avoir reçue d'autorité, il ne la possède que dans sa mémoire, et ne l'a pas assimilée à la substance même de son être intelligent. Il l'examine à la lumière naturelle, et la rejette comme indigne. Il repousse toute croyance qui ne force pas sa raison; douter ainsi, qu'est-ce, sinon se soustraire à toute autorité qui n'est pas la lumière naturelle? On peut douter de tout, excepté de son doute même; ma conscience ne peut rejeter ma conscience; pour supposer que je ne suis pas, il faut que j'existe. J'existe donc, puisque je pense, ou plutôt, si je pense, c'est que j'existe. Je suis un être pensant. Qu'est-ce que ma pensée? Quels sont ses objets? L'objet de ma pensée est triple : je pense à moi, à Dieu, à la matière. Dieu et la matière sont-ils des créations de ma fantaisie, ou des êtres qui ont l'existence réelle? Comment me serais-je donné l'idée de Dieu, s'il n'y a rien en moi qui l'égale? Cette idée ne sort pas de ma propre puissance, elle descend en moi du souverain être, et prouve à elle seule la réalité de son objet. La matière, telle que je la conçois, a moins de perfection dans son essence que moi-même; mais, si je l'ai produite, si ce n'est qu'une abstraction, d'où vient que cette abstraction s'est faite en moi sans ma participation? D'où vient qu'elle m'obsède à toute heure, qu'elle prenne une si grande part dans ma vie, et que je sente comme une invincible tendance à croire à la réalité de son objet? Dieu n'est pas parfait, s'il m'a créé pour cette illusion Ainsi la méthode de Descartes s'accomplit en trois pas; c'est d'abord, pour douter de tout, un vigoureux effort qui s'arrête impuissant devant la conscience; en moi, je trouve l'idée de Dieu, qui implique son objet, et l'idée de la matière, dont l'objet est réel aussi, si Dieu est la perfection par essence.

M. de Rémusat, plein d'un respect filial pour ce grand et sévère génie de Descartes, tout en voyant en lui, à juste titre, le régénérateur de la philosophie, attribue à son influence quelques conséquences fâcheuses : le mépris de l'histoire, l'habitude de concentrer toute la science dans l'étude des facultés intellectuelles, et ce préjugé, que le principe de la science doit être unique. Descartes a méprisé l'histoire, parce qu'avant lui et autour de lui, l'autorité régnait toute seule; il a lutté contre Aristote, parce qu'Aristote ne laissait pas de place à la liberté, et dans cette lutte est toute sa révolution; mais il ne faut pas oublier que, si Descartes appelle tout au tribunal de sa raison, s'il refuse de porter le joug d'Aristote, il ne laisse pas de profiter de ses découvertes et de se les approprier, quand il le peut, après les avoir soumises à son libre examen Descartes cachait son érudition, comme le lui

reproche Leibnitz, mais elle n'était pas moins réelle (1). Il aimait mieux étudier en lui-même que dans les livres; mais, par sa première éducation, il était au courant de tous les systèmes. Dire qu'il a donné le fâcheux exemple de concentrer la philosophie dans l'étude des facultés intellectuelles, c'est oublier la marche qu'il suit dans la *Méthode* et dans les *Méditations*, ses deux principaux ouvrages. A peine a-t-il établi l'autorité de la conscience, que, sans analyser nos facultés diverses, dont il n'a donné que plus tard une théorie très-faible dans le livre des *Passions*, il se met à démontrer l'existence de Dieu et celle de la matière. Descartes, qui ne séparait pas la physique générale de la métaphysique, loin de resserrer à l'excès le cercle de la philosophie, l'a peut-être agrandi témérairement. Il déterminait *à priori* les lois générales du mouvement; au lieu de les tirer de l'expérience et du calcul, il les établissait sur la perfection de Dieu et l'essence de la matière. Il disait : Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je construirai le monde. Quant à l'unité du principe de la science, il est vrai qu'il semble tout tirer de son célèbre enthymème, *je pense, donc je suis*. Mais au fond, que signifie la prémisse de cet enthymème? Ne s'agit-il pas de la certitude de la pensée, considérée comme antérieure à la certitude de son objet? Et le passage de la pensée à l'être, n'est-il pas nécessairement subordonné, dans toute philosophie bien faite, à l'étude de la pensée? M. de Rémusat se trompe : ce n'est pas Descartes, ce n'est pas surtout l'école rationaliste, elle qui, dès le premier jour, produit Leibnitz, le père de l'éclectisme, ce n'est pas elle qui a introduit le mépris de l'histoire, absorbé toute la science dans la psychologie, ou même dans une partie de la psychologie, et fait sortir toute la philosophie d'un principe unique; c'est l'école de Locke et de Condillac qui a fait cela, c'est la philosophie de la *table rase*. C'est elle qui a tout expliqué par les transformations de la sensation, anéanti, sous son règne, les études historiques, et finalement changé le nom de la science, qui s'est un jour appelée *idéologie*. Ce qui donne un caractère à la doctrine de Condillac, et en même temps ce qui la condamne, c'est qu'elle est une philosophie éminemment simple, qui n'a qu'un seul élément et un seul principe.

Descartes commence par un acte de foi, et c'est le caractère de toute saine philosophie. La science doit tout prouver, hors son principe. Si l'on donne une démonstration au principe lui-même, on ne fait plus qu'un cercle vicieux. La faute de Descartes, suivant M. de Rémusat, n'est pas seulement d'avoir quitté trop vite l'observation de la conscience, et de n'y avoir vu que la pensée; c'est plutôt et avant tout de n'avoir pas du même coup fondé l'autorité de la conscience et celle de la raison pure. On a beau vouloir ensuite se mettre d'accord avec le sens commun; on a beau multiplier les artifices logiques, et recourir, en désespoir de cause, à la véracité divine, il est impossible de ne pas compromettre la réalité du monde extérieur, du moment qu'on ne place pas sur la première ligne, avec la conscience que j'ai de moi-même, la faculté qui me donne le principe de contradiction et le principe de causalité, et par eux me rend capable d'affirmer le monde extérieur, ou plutôt m'y contraint. Lorsque Descartes nous dit : « Je pense, donc je suis, » d'où sait-il que, pour penser, il faut être, sinon parce qu'il possède le principe de substance? Et même, s'il pense, à quelle condition peut-il penser, si ce

(1) « Descartes, dit Leibnitz, était plus érudit qu'il ne le voulait paraître ; son style et sa doctrine en font foi. Il excelle à s'approprier les pensées d'autrui, et je regrette qu'il essaie de le cacher.

n'est à la condition de posséder le principe de contradiction? Descartes ne le nie pas, dit M. de Rémusat : il y a plus, quand on le presse, il l'affirme; mais cette affirmation se cache dans la polémique, et ne prend pas place dans le système. La certitude reste attachée par excellence à la conscience que j'ai de ma propre vie, et c'est à cette faute de Descartes que Kant répondra plus tard, quand il dira : Je ne puis pas ne pas m'affirmer moi-même; hors de moi je ne puis rien affirmer avec certitude.

Il restait donc une lacune à combler après Descartes dans la philosophie rationaliste. Il restait à faire l'analyse de la raison. L'école de Kant et celle de Reid ont accompli cette tâche, chacune à sa manière. C'est Descartes qui a fondé la psychologie, mais il ne l'a point faite; il a donné l'exemple de conclure la métaphysique entière d'une donnée psychologique, mais cette donnée, telle qu'il l'a conçue, était incomplète ou insuffisante. Pour accomplir la méthode rationaliste et lui faire porter tous ses fruits, il fallait poursuivre plus loin que ne l'avait fait Descartes l'observation de la conscience, ne pas se jeter sur-le-champ dans la déduction, faire l'inventaire, dresser la liste des croyances que la nature nous impose, et qui nous apparaissent avec le même caractère de nécessité que l'existence de notre pensée. Cette analyse de nos facultés primitives, cette énumération des jugements nécessaires, cette méthode vraiment et complétement psychologique, Claude Buffier en a donné en France les premiers modèles; Reid et Dugald Stewart l'ont mise en pratique avec succès, et en ont fait la méthode et le caractère de l'école écossaise.

Dans un sens rigoureusement vrai, l'école écossaise n'est point originale, et elle n'aspire point à le paraître. Elle a plutôt une méthode que ce que l'on appelle un système, c'est-à-dire qu'elle ne croit pas la philosophie achevée, et qu'elle s'occupe à la faire. Après quelques recherches et peut-être quelque découverte, les philosophes se hâtent le plus souvent de conclure, de fermer la carrière, impatients qu'ils sont de profiter de leurs travaux, d'assurer leur gloire, et de donner leur nom à une doctrine complète. C'est un défaut d'esprit et de caractère que les écossais n'ont pas connu. Comme ils cherchent la vérité pour elle-même, ils aiment mieux mettre les autres en voie de la trouver que de feindre qu'ils l'ont trouvée eux-mêmes, et de donner une hypothèse pour un principe constaté. Ils n'ont pas introduit une seule création de leur fantaisie dans ce champ de la philosophie, que les diverses écoles ont à l'envi l'une de l'autre encombré d'êtres chimériques. Cette fécondité n'a rien qui les tente; ils songent à trouver et non à créer. Ils viennent détruire des erreurs, et ne craignent rien tant que d'en émettre de nouvelles. La philosophie négative de Locke est la cause à laquelle nous devons Reid. Le mérite éminent de Locke, parmi tant de défauts, c'est d'être un analyste; son analyse aboutit, il est vrai, à des négations; mais elle éveille la curiosité sur les problèmes psychologiques, et elle montre l'importance capitale de cette question de l'origine des idées, qui devint presque dans l'école de Locke la philosophie tout entière. Reid répondit à cette analyse par une autre; aux négations de Locke, une méthode plus sûre, des principes plus vrais, lui permirent d'opposer des affirmations; il remonta ainsi à la source de nos idées, et fonda l'autorité de nos facultés primitives. Ce fut là toute sa tâche; et parce qu'il ne descendit pas aux applications pratiques de la méthode, parce qu'il n'aborda pas les questions de parti, et ne suscita point de tempêtes, son école demeura obscure et presque inconnue; elle justifia constamment le titre de philosophie du sens commun qu'elle avait pris, et, si elle ne fut pas glorieuse, elle fut utile.

Le style diffus, quoique aimable, de Reid, ses répétitions, ses longueurs, sa sage et honorable timidité, qui sied mieux au philosophe que les airs d'inspiration et de prophétie, quelque chose d'inachevé dans ses plus belles théories, de grandes questions omises, l'absence de systématisation, expliquent, sans les justifier, les dédains dont il est aujourd'hui l'objet parmi nous. Nous devons beaucoup à Reid, car nous lui devons M. Royer-Collard et la réaction qui nous a délivrés du sensualisme. Sa philosophie, je l'avoue, n'est pas héroïque; elle ne dévoile pas tous les mystères, elle s'occupe au contraire à les constater; elle ne possède pas ces merveilleux secrets qui ne laissent rien d'obscur dans la création, et qui expliqueraient toutes choses s'ils pouvaient s'expliquer eux-mêmes. Mais appartient-il à la science de le porter si haut, et de mépriser tout ce qui ne s'éloigne pas du sens commun? Ne vaut-il pas mieux borner son savoir que de s'emplir la bouche de grands mots vides d'idées, d'envelopper le néant dans des formules inintelligibles, et de donner à force d'orgueil la mesure de sa faiblesse? M. de Rémusat, qui connaît et expose à merveille tous les reproches que l'on peut faire aux écossais, n'hésite pas, en leur rendant justice, à les reconnaître pour ses maîtres, et pour les maîtres de la philosophie française de notre temps. Sans doute il reste beaucoup à faire après Reid: il n'a pas créé une philosophie, mais il a mis la philosophie sur la véritable voie; il a développé, perfectionné, accompli, la méthode rationaliste de Descartes. L'*Essai* de M. de Rémusat sur Reid est un véritable chef-d'œuvre d'exposition claire et complète et de critique judicieuse. Il faut opposer cette défense de la méthode expérimentale aux dédains et aux injures de nos grands improvisateurs philosophiques, qui, nourris jadis à l'école de Reid, rougissent aujourd'hui de la philosophie du sens commun, et ne la trouvent plus digne de leur génie.

Assurément Kant est une bien autre puissance. Il remue à de bien plus grandes profondeurs le sol de la philosophie; il s'empare d'autorité des intelligences, et, si on parvient à lui échapper, ce n'est pas sans une lutte douloureuse. Il a régné sans partage sur la philosophie allemande; transplanté péniblement dans notre pays, son règne commence chez nous quand il est presque fini au delà du Rhin, et que d'autres penseurs ont succédé à son influence et à sa renommée. Ce n'est pas une doctrine qui puisse entrer dans la vie d'un peuple; elle n'attire que les hautes intelligences, et quiconque n'a jamais vécu dans ce monde de la métaphysique, si différent de celui des phénomènes, ne peut voir dans ce scepticisme fantastique qu'une sorte de poëme qui donne le vertige à l'imagination. Quel poëme cependant et quel poëte! Au dehors, la forme la plus ardue et la plus bizarre, hérissée de néologismes et de formules, sans apprêt, sans art, ne parlant qu'au jugement et à la plus froide raison; au dedans, des déductions sévères, presque scholastiques, des analyses, des divisions, des distinctions, véritable algèbre de l'intelligence; oui, mais une conviction si profonde, une hardiesse si tranquille, une originalité si neuve et si vraie, que l'esprit se laisse aller dans cette route, qu'il s'y enfonce à la suite du maître, croyant d'abord qu'il ne poursuit que des abstractions, et tout à coup s'apercevant que par derrière les vaisseaux ont été brûlés, et qu'il ne reste plus de chemin pour regagner la terre. Platon, dans sa *République,* enchaîne les hommes au fond d'une caverne où des ombres, qui descendent avec un rayon du jour, leur paraissent toute la réalité: le philosophe est celui qui rompt ses chaînes et s'élance hors de cette prison et de ces ténèbres pour s'emparer de la lumière et de la vie et voit face à face le soleil. Kant a aussi sa caverne où il nous enchaîne; mais les liens qui nous y retiennent sont des liens que nul ne peut rompre: c'est la nécessité de la

raison, preuve de sa puissance pour les rationalistes, et pour Kant de sa faiblesse. Ainsi garrottés et enfouis, que connaissons-nous au delà de toutes ces ombres? Que pouvons-nous affirmer ou soupçonner d'un autre monde? Mon esprit sait qu'il conçoit des idées; mais, s'il veut contrôler ses propres idées et passer par elles à leurs objets, il faut qu'il sorte de lui-même, qu'il change sa condition nécessaire, qu'il perde son identité et vive d'une double vie. Faire de la psychologie, c'est étudier le dedans de la caverne; se jeter dans l'ontologie, c'est rompre la chaîne, briser les portes, et échapper à l'humanité. Il est vrai que, pour ressaisir au moins le monde moral dans ce naufrage, Kant distingue de la raison pure, incapable d'arriver à l'être, la raison pratique qui possède la loi morale; que de la loi morale il conclut la liberté sa condition, Dieu sa cause, et sa sanction l'immortalité. Vains efforts! La raison ne se dédouble pas, et la loi morale ne résiste pas aux attaques de ce scepticisme, qui ruine l'existence de Dieu et celle du monde et réduit toutes choses en un éternel problème. Au milieu de ces débris, la dernière réalité qu'on croit saisir nous fuit comme le reste, et les murs de cette caverne pèsent sur nous de tout leur poids.

Ce grand système de Kant, si admiré et si peu connu, si faux dans son ensemble et si utile pour la connaissance de la vérité par les vues lumineuses dont il abonde, n'a jamais été exposé peut-être avec une clarté aussi parfaite que dans le livre de M. de Rémusat, ni rattaché avec autant de sagacité à la grande chaîne des doctrines rationalistes. M. de Rémusat, qui, dans tout son livre, ne s'occupe que de métaphysique, n'expose aussi que cette partie du système de Kant, et laisse dans l'ombre la philosophie morale. Il avait peut-être le droit d'agir ainsi, mais nous devons regretter qu'il n'ait pas tenu à rendre son exposition complète. Pourquoi ne s'est-il pas souvenu que l'intention formelle et évidente de Kant est de faire un seul tout de ces deux parties de sa doctrine, et que, dans *la Critique de la raison pure* elle-même, il prend soin d'annoncer par avance les résultats qu'il se promet d'obtenir par la critique de la raison pratique? En opposant la morale de Kant, si dogmatique, si noble et si grande, à sa métaphysique, ou plutôt à son scepticisme absolu en métaphysique pure, M. de Rémusat n'aurait-il pas eu entre les mains un argument de plus à produire contre le criticisme de Kant? Quel parti a tiré M. Cousin de cette étonnante contradiction dans le long et admirable ouvrage qu'il vient de publier sur le kantisme! Enfin pourquoi, après avoir largement développé l'esthétique et la logique transcendentales, M. de Rémusat a-t-il fait une si petite part à la dialectique, qui a bien aussi son importance?

Je ne sais si je me trompe, mais j'ai toujours pensé que c'est la dialectique transcendentale qui a conduit Kant à tout le reste. En d'autres termes, ce n'est pas dans l'analyse de la raison humaine et de ses conditions primitives, dans cette savante et profonde analyse, si pleine d'ordre, de symétrie et de proportion, que Kant a puisé le germe de son scepticisme. Ce n'est pas la psychologie qui lui a enseigné le doute; c'est l'histoire. Kant n'a pu soutenir avec fermeté le spectacle des éternels égarements, des prodigieuses contrariétés des systèmes philosophiques; son regard s'est troublé, son courage a faibli. Il a mis sur le compte de l'esprit humain les misères, les faiblesses et les contradictions des philosophes, et, désespérant de mettre jamais les métaphysiciens d'accord, il a pris le parti de nier la métaphysique.

Descartes, il faut l'avouer avec M. de Rémusat, a ouvert la route au scepticisme de Kant, lorsqu'en développant le doute méthodique, il a provisoirement rejeté la

raison au profit de la conscience, lorsqu'au lieu de saisir immédiatement Dieu et le monde par la puissance de ses facultés et des jugements primitifs et nécessaires, il a mis le monde extérieur à la merci d'une démonstration. Tous ceux qui se sont inspirés de ses doctrines, se sont perdus ou égarés à la limite des deux mondes : Malebranche, Leibnitz, Spinoza. Kant met à nu ce vice de l'école rationaliste, en acceptant franchement la conséquence. Descartes pose le principe, Kant développe et exagère la conséquence; Reid accomplit la méthode et donne au rationalisme le moyen dont plus tard il pourra faire sortir la réfutation victorieuse de Kant. Telles sont les trois grandes phases du rationalisme moderne, les trois systèmes auxquels il se rattache. Ainsi M. de Rémusat nous montre à la fois la plus grande plaie du rationalisme et le remède qui doit la guérir.

Dans l'histoire de la doctrine rationaliste, le sensualisme doit avoir sa place, puisqu'il en est l'adversaire naturel. Aujourd'hui, le sensualisme n'existe plus en France parmi les écoles philosophiques; il est mort de sa propre faiblesse, plutôt que sous les coups de ses ennemis. Mais, comme l'a si bien vu M. de Rémusat, c'est là un de ces vaincus qu'il faut frapper à terre. Le sensualisme peut disparaître de la science : dans le monde, son empire est de tous les temps et de tous les lieux. Les faibles âmes que le corps seul occupe, les cœurs dépravés qu'un vil intérêt conduit, tous ces esprits qu'absorbe le présent et pour qui l'avenir n'existe pas, qui vivent des phénomènes et ne soupçonnent pas les causes, quand ils prennent pour mesure de la réalité leur jugement faux et leur imagination impuissante, ne font que renouveler sans le savoir les négations de la philosophie sensualiste. L'école a beau s'efforcer, toutes ses recherches n'aboutissent qu'à exprimer en formules les instincts grossiers, les négations stupides d'une populace sans lettres, sans philosophie et sans religion. C'est à ce résultat que la philosophie et la logique la condamnent. Elle peut recourir à l'idéalisme, comme nous l'avons vu arriver aux descendants directs de Condillac; mais M. de Rémusat leur montre avec évidence que, si la négation des substances les jette dans l'idéalisme, lorsque ensuite, par hypothèse, ils redonnent un objet aux idées, il faut que cet objet soit corporel. La doctrine de la sensation fait fausse route quand elle aboutit à l'idéalisme. La vraie philosophie sensualiste, c'est celle que nous montre M. de Rémusat dans l'école de Broussais, philosophie de chair et de sang, qui ne sait que manipuler des cadavres, qui juge la vie intellectuelle par les pulsations du cœur, et tient sous son scalpel une cervelle qui pense, et un esprit qui végète. Le sensualiste qui sait l'être, doit se vautrer dans cette fange des corps; il tient au moins un côté, le côté hideux de la réalité, tandis que l'idéologue, avec ses abstractions vides, connaît mal le monde des corps, et blasphème celui des esprits. Insensés les uns et les autres, qui croient avoir le sens commun pour eux, parce qu'ils répondent aux sympathies des cœurs flétris et des intelligences corrompues ; qui se vantent de posséder une doctrine positive et dogmatique, parce qu'ils admettent le phénomène aux dépens de la substance, et qu'ils sacrifient l'esprit au corps, et le plus au moins. Ils ont cela d'original dans leur commune misère, qu'ils la prennent de bonne foi pour de l'opulence, et qu'emportés dans ce torrent du monde sensible, ils se sentent heureux, pourvu qu'ils se lèvent un instant au milieu des autres flots, et qu'ils comprennent leur néant et le néant de toutes choses.

Quelle instruction tirer de tous ces exemples? quelle philosophie véritable contiennent ces philosophies contradictoires? S'il est vrai, comme M. de Rémusat le proclame après Leibnitz, après M. Cousin, qu'il faut en général, pour qu'une pro-

position ait été soutenue, qu'elle soit raisonnable par quelque côté, le sensualisme même ne doit pas nous éclairer uniquement par ses erreurs. Il a d'ailleurs cette différence entre le monde de la raison et celui des sens, que la sensation est exclusive et n'admet pas de partage, que la raison au contraire, qui engendre ou exprime des lois, a besoin de les appliquer, et prouve la sensibilité, comme condition relative de la raison humaine. Ainsi la méthode doit être multiple; la conclusion, dogmatique; l'objet, multiple et divers. D'une part, l'expérience et l'induction, de l'autre, l'intuition et la déduction rationnelle, telle est la double méthode que M. de Rémusat recommande. Suivant lui, comme le monde est multiple, la science aussi doit l'être; il sait que l'unité de la nature est celle qui naît de l'harmonie, et non pas cette unité absolue qu'on obtient par mutilation. En logique, le principe de contradiction et celui de raison suffisante; en ontologie, la substance et la cause: en psychologie, l'affirmation directe du moi et du non-moi, sont à ses yeux autant de jugements primitifs et nécessaires, que l'induction et la déduction doivent développer et féconder, mais qui, servant de base à l'induction et à la déduction, ne peuvent être ni prouvés ni réfutés par elles. Son esprit, éminemment juste et raisonnable, se contient dans les limites du vrai, et ne dépasse jamais les prémisses; de la faiblesse et de la limitation de la science, il n'en conclut pas le néant; de l'impossibilité de concilier, il ne conclut pas l'impossibilité de la conciliation. Il voit, il signale tous les écueils sans y tomber, sans prendre le vertige, sans quitter la droite ligne où sa ferme raison le conduit. Le scepticisme peut l'effrayer, mais non le troubler. Il va jusqu'au fond du système de Kant, et il demeure dogmatique et rationaliste. Il faut, dit-il, connaître ces objections, et passer outre. Kant a beau soutenir que nous ne connaissons directement que nos idées; qu'il n'y a rien en elles qui prouve leur objet; que la nécessité de croire, fût-elle admise, n'est pas une démonstration, et que, si la liberté est la condition de la philosophie, ce n'est pas agir en philosophe que de se soumettre à une nécessité aveugle. Il a beau demander une autre raison, pour contrôler l'autorité de la raison. M. de Rémusat établit solidement contre lui les deux propositions suivantes : 1° la psychologie ne fournit aucun prétexte de douter de la vérité des connaissances que nous devons à nos facultés naturelles; 2° la logique s'appuie sur des vérités absolues et ne peut s'en passer pour nier les vérités absolues, c'est-à-dire que dans ce cas elle ne peut se dispenser d'affirmer ce qu'elle nie. Contre Destutt-Tracy et Broussais, il prend les armes de l'école écossaise; il constate dans l'esprit humain des facultés diverses, dont les unes connaissent l'esprit, dont les autres nous livrent le corps. Si l'on admet la perception extérieure, pourquoi ne pas admettre, au même titre, la conscience et la raison? Un jugement primitif ne se démontre pas, il s'accepte; on ne peut donc faire un choix entre plusieurs jugements primitifs; il faut tout accepter ou tout rejeter. Contre ces philosophies foncièrement sceptiques, quoique positives à la surface, M. de Rémusat emploie l'argument qui triomphera toujours de tout scepticisme; c'est de le réfuter en le complétant. M. de Rémusat croit donc à la possibilité d'une science métaphysique, puisqu'il croit à la réalité de son objet, à l'autorité de nos facultés et de nos jugements primitifs. Sa métaphysique commencera par la psychologie, sans y rester; elle étudiera d'abord le moi, pour arriver au non-moi; elle connaîtra la pensée, et par elle son objet. Ainsi, en admettant le non-moi comme objet certain de la connaissance, et non comme hypothèse, il se sépare de Kant. Dans la pensée et dans le monde extérieur, M. de Rémusat admet des phénomènes dans une substance, une substance sous les phénomènes; pour

lui, les substances sont multiples et diverses; il y a des substances spirituelles et des substances corporelles, une substance infinie et parfaite, des substances imparfaites et finies. Ainsi, il se sépare des doctrines empiriques et sensualistes, et nous donne les éléments d'une science métaphysique complète.

Il restait à M. de Rémusat, après avoir fait l'histoire du rationalisme, après en avoir exposé et défendu les principes et la méthode, à décrire les éléments du monde que la raison nous livre, et les rapports d'action et de dépendance réciproque que ces éléments divers soutiennent entre eux. De cette double tâche, il n'a accepté que la première. Dieu et la morale, la création et le mouvement, ne paraissent dans son livre que quand d'autres sujets les amènent. Il se contente de fournir la matière et les procédés de la science, il ne se charge pas de les mettre en œuvre. C'est moins une philosophie rationaliste qu'il nous donne qu'une philosophie de la philosophie rationaliste.

Il est impossible, et il serait inutile, de résumer la démonstration que donne M. de Rémusat de la spiritualité de l'âme, et sa discussion sur la nature physique et métaphysique de la matière. Rien ne peut donner une idée de cette méthode à la fois sage et pénétrante, où la profondeur se joint à la clarté, où la nouveauté des vues ne laisse jamais oublier l'homme de bon sens et l'esprit pratique ; rares éloges pour un philosophe, et que bien peu de métaphysiciens savent mériter à la fois. Sur un point seulement, d'une importance grave, je soumettrai à M. de Rémusat quelques objections.

Dans son *Essai sur la matière,* lorsqu'il en a énuméré les qualités d'après le vulgaire et d'après les physiciens, et qu'à l'exemple des écossais et de M. Royer-Collard il en a réduit la liste, il entreprend de pénétrer plus avant dans l'essence même des corps, et, après une discussion constamment ingénieuse et savante, sans se prononcer absolument, il incline pour le système de Leibnitz, c'est-à-dire qu'il identifie l'étendue et le mouvement, la matière et le mobile, la substance et la force ; qu'il réduit toutes les forces à l'abstraction et à la répulsion, qui agissent sans cesse l'une sur l'autre, que l'inertie se trouve ainsi bannie de la nature des choses, comme le vide et le néant, et que le monde matériel est composé tout entier d'atomes ou forces simples. Puisque M. de Rémusat inclinait si fort à adopter les idées de Leibnitz sur ce point, pourquoi ne pas les accepter jusqu'au bout? Pourquoi, après avoir réduit les corps à des forces simples, concevoir la notion d'espace comme on la prend dans sa relation avec les notions ordinaires d'étendue? Pour Leibnitz et pour Kant, et pour quiconque réduit les corps à n'être plus que des forces simples, l'espace ne doit être qu'une pure forme de la sensibilité humaine. M. de Rémusat a même à se reprocher à ce sujet une légère inexactitude dans son *Essai sur Kant*, la seule peut-être que contienne cette excellente exposition : il croit que Kant a hésité sur la question de l'espace, qu'il a cherché des subterfuges et tourné la difficulté, tandis que Kant déclare au contraire en termes exprès que « ce n'est qu'au point de vue où nous place notre condition humaine que nous pouvons parler d'espace et d'êtres étendus, et que, si nous sortions de cette condition subjective qui fait que nous pouvons recevoir des intuitions externes, alors l'espace ne signifierait plus rien. » Il suffit d'y réfléchir attentivement pour reconnaître que Kant ne pouvait tenir un autre langage. M. de Rémusat s'est peut-être trop préoccupé de l'existence extérieure de l'espace. « L'espace, dit-il, est certainement nécessaire; anéantissez le ciel et la terre, l'homme et Dieu, l'espace subsiste. Il est le contenant de la création; il rend la création possible, si d'ailleurs elle est possible :

il lui est aussi nécessaire que le créateur. » Aristote en a dit autant de l'absence de contradiction, ou de la possibilité logique abstraite. « L'espace, dit encore M. de Rémusat, est divisible, pénétrable, homogène, infini, incréé, éternel, nécessaire : le sujet de tous ces modes ne peut être un pur néant. » Mais tous ces modes, à l'exception du dernier, sont des attributs négatifs; car on peut dire du néant qu'il est incréé, divisible, éternel, infini même, dans le sens dont il est ici question, c'est-à dire sans limites ; et, quant à la nécessité, la question est de savoir si l'espace est nécessaire comme idée ou comme objet. L'arrière-pensée de M. de Rémusat est d'arriver par l'espace à une démonstration rationnelle de la matière. A quoi bon, puisqu'il admet, dans la sensation, le jugement primitif et nécessaire de l'existence du non-moi? D'ailleurs, la démonstration ne prouve rien, et, si elle prouvait, elle prouverait trop. La voici sans y rien changer : « Ou il n'y a pas d'espace, ce qui est impossible, ou, s'il y a de l'espace, il y a nécessairement quelque chose dedans. » M. de Rémusat ne prend-il pas trop facilement sa seconde proposition pour accordée? Et ne reste-t-il pas à se demander si l'espèce de difficulté que l'on trouve à concevoir l'espace vide n'est pas tout simplement une de ces deux choses : ou l'impossibilité où nous sommes d'imaginer le néant, ou la preuve que la nécessité de l'espace n'est pas absolue, mais relative, et qu'elle commence pour l'esprit au moment où il admet l'étendue? Ensuite, si l'espace suppose son contenu, cela est également vrai de toutes les parties de l'espace; il n'y a donc pas de vide, et M. de Rémusat déclare en effet que tout est plein. Or, dès que l'on admet que tout est plein, le mouvement devient impossible. M. de Rémusat, pour échapper à cette difficulté, établit que les deux forces d'attraction et de répulsion qui remplissent l'espace, et que nous appelons la matière, n'agissent pas partout avec la même intensité. Cette explication est-elle suffisamment claire? Et si la matière n'est autre chose que deux forces qui agissent l'une sur l'autre, admettre une différence d'intensité dans leur action n'est-ce pas, sous d'autres termes, admettre le vide? Enfin, pour dernière conséquence, la théorie de M. de Rémusat le conduit tout droit à conclure l'éternité de la matière, et même sa nécessité : une telle conclusion, qu'il exprime d'une façon très-explicite, mérite au moins qu'on y regarde à deux fois avant de l'admettre.

La question de l'éternité du monde et de la création pénètre ainsi dans la métaphysique de M. de Rémusat malgré lui, et Dieu y entre à la suite de la création. Quoi qu'on fasse, on ne chassera jamais Dieu de la métaphysique. Pourquoi M. de Rémusat en a-t-il eu peur? C'est aux esprits trempés comme le sien à aborder ces problèmes ; il possède à la fois la puissance et la prudence, et ne doit craindre par conséquent ni sa faiblesse ni sa force. « Ce sont, dit-il, des problèmes qui donnent le vertige ; » mais, en philosophie, le vertige ne s'empare jamais de ceux qui savent le craindre.

Toute la philosophie de M. de Rémusat suppose Dieu et le prouve. Quand il étudie l'intelligence et qu'il explique toute notre lumière intellectuelle par la lumière de la raison, il déclare que cette lumière est empruntée, qu'elle luit en nous sans se confondre avec nous. « La raison, dit-il, peut mettre en question l'absolu, mais non pas en rendre raison, car elle n'est pas l'absolu. Elle y participe sans l'égaler, elle en émane sans s'y confondre, car il y a en elle quelque chose qui est au delà d'elle ; elle donne plus qu'elle ne possède, et par ses limites même trahit son origine. Celui qui l'exposa sur la terre a laissé dans son berceau des marques d'une haute naissance, et quelques lettres demi-effacées de la langue qu'il

parle et qu'elle ne sait pas. » Quand M. de Rémusat s'applique à rechercher la nature des corps, et que sous son analyse savante le monde corporel n'est plus que l'action de deux forces qui s'opposent l'une à l'autre, ces forces, qui ne sont après tout que des causes secondes, deviennent pour lui la preuve sans réplique qu'il existe une cause première Ainsi, la métaphysique le conduit à Dieu par tous les chemins ; il ne lui manque que d'avoir résumé sa doctrine sur la substance infinie, et d'en avoir étudié les attributs.

Il est digne de remarque que M. de Rémusat, dans son essai sur Descartes, refuse expressément d'admettre la démonstration de l'existence de Dieu, si célèbre sous le nom de preuve *à priori* et d'argument de saint Anselme. Reid et l'école écossaise le rejetaient également, et jamais M. Jouffroy ne voulut consentir à y voir autre chose qu'une subtilité métaphysique propre à égarer les esprits plutôt qu'à les éclairer. On peut dire au moins que cet argument a pour lui des autorités imposantes, et qu'il a été considéré par de grandes écoles comme le fondement de la théologie. L'auteur d'*Énésidème* a écrit une histoire de cette preuve de l'existence de Dieu, où il nous la montre dans toute la suite de son orageuse et brillante destinée. Inventée par saint Anselme (et non par saint Augustin, quoi qu'en disent Tennemann, M. Cousin, et avec eux M. de Rémusat), combattue dès sa naissance par Gaunilon, repoussée par saint Thomas, et depuis par Gassendi, par Locke, par Voltaire et par toute l'école empirique, elle a pour elle le patronage de la plupart des grands métaphysiciens modernes, Descartes, Malebranche, Leibnitz, qui la reprennent tour à tour, la défendent, et s'appliquent à la fortifier, à lui imprimer le caractère d'un établissement scientifique. Kant, dans sa *Dialectique transcendentale*, rassemble contre cet argument toutes les forces de sa dialectique avec un zèle et une insistance qui prouvent au moins l'importance qu'il y attachait. Nous ne voulons pas entrer dans une discussion que le plan de M. de Rémusat semble écarter; mais n'a-t-il pas confondu, dans son travail sur Descartes, deux démonstrations fort distinctes de l'existence de Dieu : l'une, celle de saint Anselme, que l'idée de Dieu n'est autre chose que l'idée que Dieu est actuellement parfait, et par conséquent qu'il existe ; l'autre, propre à Descartes, que, pour me donner moi-même cette idée, il faudrait qu'une force produisît un effet plus grand qu'elle-même, ou qu'avec le moins on pût faire le plus, ou encore que le fini, en se répétant, pût devenir son contraire, et s'appeler l'infini.

Quand nous nous plaignons que M. de Rémusat n'ait abordé qu'accessoirement ce qui touche la théologie naturelle et la morale, c'est un regret que nous exprimons et non un reproche. Il aurait pu souffler la vie dans ce grand corps métaphysique du monde, dont il avait si bien décrit les éléments ; il aurait pu le faire vivre et se mouvoir sous nos yeux, nous montrer les causes secondes répondant à l'impulsion toute-puissante de la cause première, et les lois éternelles de la physique et de la morale gouvernant avec une égale sagesse tous les mouvements du ciel et de la terre, et toutes les révolutions de la société humaine. Cependant tel qu'il est, son livre est complet ; c'est un tout, et rien ne lui manque dans les limites que l'auteur s'est assignées. Au fond, M. de Rémusat est si loin de négliger le principe des grandes vérités morales, que son livre est une exposition brillante, chaleureuse, et en même temps profonde et sincère, de la philosophie rationaliste ; et qu'est-ce que cette philosophie, sinon, pour la méthode, l'autorité souveraine de la raison, et, pour la doctrine, la providence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme ?

Ce qui prouverait, à défaut d'autres raisons, si ce livre n'en fournissait abondamment de toutes sortes, que M. de Rémusat est un véritable philosophe, c'est-à-dire, pour rappeler la célèbre définition de Cicéron, « un homme de bien qui aime et cherche la vérité ; » ce qui le prouverait, c'est le choix des questions qu'il a traitées. Il n'a pas pris celles qui ont le plus de retentissement et qui attirent l'attention du vulgaire, mais les plus difficiles, les plus sérieuses, les plus abstraites. N'est-ce pas un rare exemple aujourd'hui que cet amour des principes, cet attachement aux problèmes purement scientifiques et ce dédain de la popularité vaine? Et ne voyons-nous pas des philosophes, sortis de la même école que M. de Rémusat, prendre la philosophie par le milieu, et, peu soucieux de bâtir solidement, ne songer qu'à éblouir le vulgaire, et à créer des systèmes d'un coup de baguette? Ceux-là n'ont pas payé de leur personne dans nos luttes politiques; ils n'ont pas marqué leur place au premier rang de nos hommes d'État; ils sont restés entre eux, dans leurs journaux et dans leurs coteries, uniquement occupés de leurs idées, et tout au plus distraits de loin en loin par quelque infructueux essai de société ou de religion nouvelle. Et cependant, quand ils sortent de leur nuage, qu'ont-ils à nous donner que des aliments pour la polémique quotidienne, des théories sur le mariage, la propriété et le pouvoir civil, et des recettes infaillibles pour guérir toutes les plaies de l'ordre social? C'est qu'ils sont les serviteurs et non les maîtres de l'opinion, que, dans le métier de courtisan, il faut s'accommoder aux fantaisies de ceux que l'on sert, et qu'aujourd'hui la faveur publique n'est pas aux méditations abstraites et aux pures discussions de principes.

En dehors de l'école dont M. de Rémusat fait partie, nous n'avons guère en France que trois écoles de philosophie, ou plutôt trois philosophes, car ils ont de l'influence et pas de disciples. Ouvrez leurs livres, et vous verrez écrit sur la première page que, depuis Dieu jusqu'au dernier atome, ils vous donneront le secret de tout. Ce sont des poëtes; leur imagination se lance sans règle et sans frein dans les espaces imaginaires; ils jouent avec la métaphysique, et ne songent pas aux conséquences que peut entraîner dans la morale ou dans la politique une hypothèse ainsi jetée à l'aventure. L'un commence un jour une exposition du dogme catholique, que les orages de sa vie transforment en traité de philosophie, sans y rien changer que le nom. L'autre, infatigable adversaire de la psychologie, et ne pouvant par conséquent connaître la nature humaine à moins de la deviner, lance dans le public une philosophie humanitaire. Il donne un pendant, en philosophie, à ce parti social qui parut tout à coup, il y a quelques années, dans la politique, qui n'était ni rétrograde comme la droite, ni servile comme le centre, ni imprudent comme la gauche, et qui fit une sorte de figure jusqu'au moment où les socialistes s'aperçurent, en même temps que tout le monde, que leur nouvelle doctrine consistait à n'en point avoir. Les vieilles rancunes contre la religion font vivre les humanitaires : d'autres ont essayé d'établir leur fortune philosophique sur ce christianisme accommodant qui nous est venu des romantiques, et qui a scandalisé pendant plusieurs années les âmes pieuses et les philosophes. Ne connaissant ni l'Inde, ni la Grèce, ni le moyen âge, ils prennent parti pour la scholastique contre les méthodes *indo-grecques*, et, parce qu'ils ont essayé de nous ramener au moyen âge, ils s'intitulent la philosophie du progrès. Peu importe en effet que l'on recule de trois siècles et que l'on renie Descartes, Malebranche et Leibnitz, pourvu que l'on ait à la bouche les mots de progrès et d'avenir ; la philosophie pamphlétaire a les mêmes priviléges que le droit international : le pavillon couvre tout !

La véritable faute de l'école éclectique est de s'être retirée en quelque sorte sous sa tente, de s'être bornée à l'enseignement par la parole, et à la publication de livres essentiellement scientifiques, tandis qu'elle laissait le champ libre, dans les journaux et dans toutes les publications populaires, à des écoles dont l'influence, exercée dans des intérêts de parti, ne pouvait être que pernicieuse. Malgré le préjugé, la philosophie n'est pas inaccessible, elle ne doit pas l'être; c'est la science humaine par excellence; chacun a dans sa conscience un interprète pour tout système de philosophie qui ne sera pas une construction vaine. Il faut que la science nous touche par tous les points, par nos besoins, nos sentiments, nos passions, nos croyances. La philosophie qui ne parvient pas à se faire comprendre, et qui reste fermée à jamais à tout homme de bon sens qui ne serait pas initié, cette philosophie n'existe pas.

M. de Rémusat donne le bon exemple et montre le chemin. Il prête à la science la clarté parfaite de son esprit et l'éclat de son style. Il entend si bien la langue des savants et celle du sens commun, qu'il les traduit l'une dans l'autre sans embarras et comme sans effort. C'était aussi l'une des plus brillantes qualités de M. Jouffroy, de savoir populariser la science et de rendre intelligible et sensible, pour ainsi dire, ce que la métaphysique a de plus abstrait. Cette clarté du langage, indice de la précision et de la justesse des idées, l'usage de la méthode expérimentale, la circonspection unie à l'étendue et à la sagacité du jugement, l'élégance et la sûreté des méthodes, la noblesse et l'élévation des pensées, sont autant de rapports entre M. de Rémusat et celui dont il a été le collaborateur et l'ami, et dont il sera sans doute appelé à recueillir l'héritage académique. On sent, en lisant les *Essais de philosophie*, que M. de Rémusat est à l'aise parmi les idées nobles et élevées, et que chez lui les bonnes inspirations viennent de source. Il retrouvera à l'Académie d'autres philosophes de l'ancien *Globe*, toujours attachés de cœur à la bonne cause philosophique, toujours dévoués au rationalisme, à sa méthode et à ses doctrines. Nous n'exprimerons pas le vœu que l'élection de M. de Rémusat l'attache par un nouveau lien à la philosophie; la politique ne nous l'enlèvera jamais entièrement, parce qu'il sait que toute politique qui ne s'appuie pas sur la philosophie bâtit sur le sable. La politique est la mer agitée par les tempêtes; la philosophie est le temple majestueux et serein élevé par la doctrine des sages :

Edita doctrinâ sapientûm templa serena

Les intérêts, les passions et les partis n'ont qu'un temps; mais la science s'étend dans le passé et dans l'avenir, et elle répond pour l'homme aux intérêts de sa double vie.

JULES SIMON.

PUITS ARTÉSIENS.

LE PUITS DE GRENELLE.

Depuis quelques années, l'attention publique était excitée par les tentatives faites, en différentes localités, pour chercher de l'eau à de grandes profondeurs, lorsqu'on n'en avait pas à la surface de la terre, ou lorsque celle que l'on pouvait s'y procurer ne possédait pas les qualités convenables. Ce sentiment de curiosité s'est changé en un intérêt très-vif lorsque nous avons vu, pendant un si long espace de temps, manœuvrer des machines puissantes de forage dans la plaine de Grenelle. L'attrait de la nouveauté, si grand pour les Parisiens, les difficultés d'une opération qui paraissait gigantesque, l'étonnement du public qui ne comprenait pas, avec son gros bon sens, pourquoi on allait chercher à cinq cents mètres sous terre une eau que la Seine pouvait nous fournir si abondamment et à peu de frais; enfin les accidents nombreux qui n'ont cessé d'entraver cette opération et qui l'ont rendue inutile lorsqu'elle semblait achevée, et après que, dans un premier mouvement d'enthousiasme, la ville de Paris avait récompensé largement ceux qui l'avaient dirigée, toutes ces circonstances ont de plus en plus appelé l'attention sur les puits artésiens. On s'est demandé ce qu'étaient ces puits, on en a voulu connaître l'histoire et la manière de les établir; enfin, à propos du puits de Grenelle, on s'est demandé à quoi ils étaient destinés. On a élevé même des doutes sur la question de savoir si ces puits devaient servir à se procurer de l'eau ou de la boue; la caricature s'en est mêlée, et dans ce moment les puits artésiens sont aussi peu du goût des Parisiens qu'ils étaient admirés et prônés il y a quelques mois. De telles vicissitudes dans l'opinion publique doivent être expliquées; la question, qui s'est chargée de toutes sortes d'éléments étrangers, a besoin d'être ramenée à ses principes les plus simples, et c'est ce que nous tâcherons de faire dans cet article, où nous nous proposons d'exposer les principaux modes de forage qui ont été in-

ventés jusqu'ici, et de montrer par quelle suite de travaux pénibles et d'artifices ingénieux on est parvenu à former cette espèce d'égout, que quelques personnes appellent encore naïvement la fontaine de Grenelle.

On sait généralement qu'il existe sur certains points de la France, et notamment dans notre ancienne province de l'Artois, un grand nombre de puits que leur très-petite largeur, la manière dont on les a creusés et la hauteur à laquelle les eaux s'y élèvent, recommandent à l'attention des voyageurs. Dans la plupart de ces puits, le niveau des eaux atteint presque le sol ; dans quelques-uns même, il le dépasse, et donne naissance à une fontaine jaillissante. Des puits, des fontaines semblables, existent aussi, chacun le sait, dans presque toutes les contrées; mais, nous Français, nous leur donnons le nom d'*artésiens*, parce que c'est dans l'Artois que nos pères en ont fait pour la première fois. D'ordinaire, ces puits ont tous un très-petit diamètre ; on les creuse de deux manières, tantôt à l'aide d'outils emmanchés au bout d'une longue tige en bois ou en fer, agissant sur les terrains qu'ils traversent à la façon de la tarière du charpentier, tantôt avec un *mouton* que soulève une corde et qu'on laisse retomber dans le trou de sonde, comme s'il s'agissait de battre des *pilotis*.

Tout porte à croire que c'est la force elle-même des eaux ascendantes rencontrées par le sondeur à une certaine profondeur qui a fait adopter les puits artésiens. En effet, lorsque l'on creuse un puits ordinaire, à large diamètre, en y faisant descendre des ouvriers qui attaquent le fond à l'aide de la poudre ou des outils, on expose ces hommes à être noyés dès qu'ils atteignent le niveau des eaux jaillissantes. Pour lutter contre cet afflux dangereux, pour permettre aux ouvriers de bâtir les parois inférieures du puits, il faudrait épuiser constamment les eaux qui envahissent le trou, avec des appareils hydrauliques plus ou moins dispendieux, comme cela se pratique dans les houillères. On comprend que nos pères aient préféré le battage et le forage, qui, s'opérant d'en haut, dispensent de descendre au-dessous du sol. C'est dans cette différence capitale des deux modes de creusement que gît la distinction essentielle entre les puits artésiens et les puits ordinaires. Agrandissez, si vous voulez, le trou de sonde, donnez-lui le diamètre des plus larges fosses des mines : tant que la force motrice partira d'en haut, tant que l'ouvrier ne quittera pas le sol, et que les outils qu'il allonge progressivement descendront seuls dans les entrailles de la terre, vous aurez fait ce qu'on appelle un puits artésien.

Les personnes qui ne sont pas au courant des lois de la physique ont quelque peine à comprendre une circonstance assez curieuse des forages artésiens. Quand le trou de sonde n'est encore descendu qu'à une faible profondeur, l'eau ne s'y maintient qu'à une certaine distance du sol et n'afflue qu'avec lenteur. Plus on avance, plus l'afflux des eaux devient en général rapide, et plus elles s'élèvent dans le puits. Enfin, quand on descend à une profondeur suffisante, on atteint, dans un grand nombre de lieux du moins, la nappe qui rejaillit au-dessus du sol. Il semble, au premier abord, qu'il y ait là un phénomène en quelque sorte paradoxal. Comment les eaux qui tendent toujours, comme nous le savons, à descendre vers le centre de la terre, peuvent-elles remonter d'autant plus haut dans le puits qu'on les a prises plus bas?

Les eaux que rencontre d'abord le sondeur sont de faibles infiltrations entretenues par ce que les premières couches de terre ont retenu des dernières pluies, ou par ce que leur fournissent les cours d'eau voisins. Ces eaux descendent peu à peu à

travers ces terres poreuses, jusqu'à ce qu'elles rencontrent une couche peu perméable, telle qu'un banc de craie bien compacte ou d'argile ; là elles s'amassent, et forment la première nappe d'eau qui alimente les puits ordinaires, peu profonds, des villes et des campagnes. On comprend tout de suite pourquoi le niveau de ces puits baisse avec la sécheresse, et pourquoi ils se tarissent à certaines époques.

Mais le sondeur creuse davantage; il atteint, je le suppose, au delà de ce banc de craie compacte, au-dessous de ce banc d'argile, une couche très-poreuse, des sables, par exemple, et plus bas encore un autre banc peu perméable à l'eau. Admettons que cette couche de sable et ses deux enveloppes s'étendent à une assez grande distance, et se relèvent, dans une certaine direction, jusqu'à la surface du sol; supposons enfin que le lieu où vient apparaître au jour, en se redressant, la couche de sable, soit plus élevé que celui où le sondeur a percé l'orifice de son puits : on comprend bien vite que les eaux de pluie qui tomberont sur ce sable suivront en descendant la couche de même substance, et que lorsqu'elles atteindront l'extrémité inférieure du puits foré, elles s'y élèveront pour atteindre le niveau de leur point de départ. Mais ce point de départ est, nous l'avons admis, plus élevé que l'orifice du puits; donc les eaux jailliront. La source artésienne créée par le sondeur coulera, on le voit, par les mêmes causes qui font couler tant de sources naturelles; comme elles, cette fontaine pourra baisser ou même tarir quand les pluies ne seront ni assez fréquentes, ni assez abondantes.

La comparaison que je viens d'établir entre les jets artésiens et les sources dit assez que ces jets ne sont pas alimentés par les pluies seules. Quelle est, en effet, l'origine de la plupart des sources naturelles? L'humidité absorbée par les forêts, par les montagnes, par le sol des plaines elles-mêmes, non-seulement pendant la nuit, mais encore pendant le jour, alors que les nuages, que les brouillards descendent jusqu'à ce sol, sans qu'il y ait pour cela formation de la pluie. A ces causes s'ajoute, en certains lieux, une cause plus puissante encore : c'est la présence des masses de glace et de neige qui enveloppent constamment les monts les plus élevés. Si donc la couche poreuse que je supposais atteinte par la sonde s'étend, en se relevant, jusqu'à ces forêts, ou même jusqu'à ces montagnes couvertes de neige et de glace, la fontaine artésienne pourra couler avec tout autant de constance et de régularité que les sources naturelles.

L'origine des puits de cette espèce se perd dans la nuit des temps. L'Asie et l'Afrique les ont connus bien avant l'Europe, et bien des auteurs n'ont voulu voir qu'une sonde dans la baguette avec laquelle Moïse frappa le rocher pour en faire jaillir une source au milieu du désert.

Le plus ancien forage artésien fait en France remonte à l'année 1126 ; il existe encore à Lillers, en Artois, dans un ancien couvent de chartreux. L'Italie a pratiqué ce système de très-bonne heure. Bernardin Ramazzini nous apprend, dans une dissertation sur les puits artésiens qui date de la seconde moitié du XVIIe siècle, que des puits à peu près semblables aux forages artésiens se sont faits à Modène depuis les époques les plus reculées. On va voir que ces puits sont des forages à petit diamètre, pratiqués, au fond d'un puits ordinaire, dans une roche qui s'étend sous toute l'étendue de la ville de Modène.

« Le premier citoyen venu, dit Ramazzini, a-t-il besoin d'eau pour son usage particulier, il fait venir, non pas une brigade d'ouvriers, mais simplement un fontainier, et, pour quarante francs, dans quelque endroit de la ville que ce soit, il se fait forer un puits qui lui donne l'eau la plus pure et la plus saine, qui jaillit lors-

qu'on est arrivé à peu près à 65 pieds de profondeur. La seule difficulté que les ouvriers rencontrent est l'écoulement des eaux qui suintent des parois du puits, et qui les inondent quelquefois dans leur travail jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à 28 pieds, là où l'argile commence à se montrer. Ils remédient à cet inconvénient en élevant des murs enduits de chaux qui vont en s'évasant jusqu'à fleur de terre; l'eau qui sort de ces puits est d'abord chargée de sable, et ce n'est que le lendemain qu'elle s'éclaircit. » Ramazzini ajoute, sur la foi des fontainiers, que « ces puits jetaient parfois tant de sable, que le sol s'affaissait à l'entour, que les édifices croulaient, et qu'il fallait combler les ouvertures faites au sol. Les eaux fournies par ces jets, dit encore Ramazzini, sont si abondantes, que, réunies en un canal qui se jette dans la *Scultenna*, elles peuvent porter des bateaux. » Il remarque aussi que « lorsqu'un puits est foré trop près d'un autre, on voit l'eau baisser dans ce dernier, puis remonter, et osciller ainsi jusqu'à ce que le niveau demeure parfaitement le même dans les deux puits. »

Shaw raconte, dans ses voyages, qu'il a entendu dire à des habitants du Wad-Reag, amas de villages situés dans le désert de Sahara, que ce pays n'était alimenté d'eau que par des puits forés que je puis comparer à ceux de Modène. De semblables puits existent dans des oasis; Olympiodore, qui vivait vers le milieu du VI[e] siècle, en fait mention. Enfin, nous en trouvons dans certaines contrées de l'Asie, et la tradition locale les fait remonter aux temps les plus éloignés.

Les Chinois, ce peuple exceptionnel qui, malgré l'état d'ignorance dans lequel il végète depuis longues années, pourrait, en matière d'industrie, apprendre tant de choses aux Européens, les Chinois ont, de tout temps, admirablement pratiqué ces sondages. Ici encore nous retrouvons le perpétuel contraste qu'offrent tous les arts, toutes les œuvres de cette singulière nation. Vous ne verrez dans aucun autre pays des puits aussi profonds, aussi nombreux, des puits qui soient aussi vite, aussi simplement creusés. Notre puits le plus profond, celui de Grenelle, ne descend qu'à un demi-quart de lieue. Nos voisins du duché de Luxembourg ont été un peu plus loin; mais ces deux merveilles de l'industrie européenne feraient sourire de pitié les paysans de la province d'*Ou-Tong-Kiao*, ou les sauniers de *Tselicou-Tsing*, qui entreprennent bravement, pour moins de trois mille écus, avec quelques méchants outils, des puits d'un quart de lieue, et les achèvent à deux en moins de trois ans. Si le terrain de Paris n'était pas plus rebelle à ce genre d'exploration que celui de la Chine, le conseil municipal eût fait évidemment une excellente affaire en traitant avec deux de ces pauvres ouvriers du céleste empire.

De si magnifiques résultats, si simplement obtenus, indiqueraient chez les Chinois un développement industriel très-avancé, si ce peuple ne faisait preuve d'ignorance et de routine chaque fois qu'il rencontre un terrain dont la nature se montre quelque peu rebelle à l'unique mode de sondage qu'il sache pratiquer. L'Européen, dans un cas semblable, trouverait quelque combinaison nouvelle; il modifierait ses outils, ses procédés; le Chinois ne sait pas ou ne veut pas sortir d'embarras; il trouve plus simple d'abandonner le puits commencé, fût-il à deux doigts du but. Les *Annales de la propagation de la foi* (n° 16, janvier 1829) contiennent une lettre d'un missionnaire français, M. Imbert, où l'on trouve des détails, sinon complets, du moins fort curieux, sur le procédé chinois. J'extrais de cette lettre les passages relatifs à l'opération mécanique du forage. « Il y a quelques dizaines de mille puits salants dans un espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq lieues de large. Chaque particulier un peu riche se cherche un associé et creuse un ou plu

sieurs puits. C'est une dépense de 7 à 8,000 fr..... Tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement de 15 à 1,800 pieds français de profondeur, et n'ont que 5 ou 6 pouces au plus de largeur. Si la surface est de terre de 3 ou 4 pieds de profondeur, on y plante un tube de bois creux surmonté d'une pierre de taille qui a un orifice de 5 ou 6 pouces; ensuite on fait jouer dans ce tube un mouton ou tête d'acier de 3 ou 400 livres pesant. Cette tête d'acier est crénelée en couronne, un peu concave par-dessus et ronde par-dessous. Un homme danse toute la matinée sur une bascule qui soulève cet éperon à 2 pieds de haut, et le laisse tomber de son poids; on jette de temps en temps quelques seaux d'eau dans le trou pour pétrir les matières du rocher et les réduire en bouillie. *L'éperon*, ou *tête d'acier*, est suspendu par une bonne corde de rotin, petite comme le doigt, mais forte comme nos cordes de boyau; cette corde est fixée à la bascule; *on y attache un bois en triangle, et un autre homme est assis à côté de la corde. A mesure que la bascule s'élève, il prend le triangle et lui fait faire un demi-tour, afin que* l'éperon *tombe dans un sens contraire.* Quand ils ont creusé 3 pouces, on tire cet éperon avec toutes les matières dont il est surchargé (car j'ai dit qu'il était concave par-dessus), par le moyen d'un grand cylindre qui sert à rouler la corde. De cette façon, ces petits puits ou tubes sont très-perpendiculaires et polis comme une glace. Quelquefois tout n'est pas roche jusqu'à la fin, mais il se rencontre des lits de terre, de charbon, etc.; alors l'opération devient des plus difficiles et quelquefois infructueuse, *car, les matières n'offrant pas une résistance égale, il arrive que le puits perd sa perpendiculaire* (1), mais ces cas sont rares. Quelquefois le gros anneau de fer qui suspend le mouton vient à casser, alors il faut cinq ou six mois pour pouvoir, avec d'autres moutons, broyer le premier et le réduire en bouillie. Quand la roche est assez bonne, on avance jusqu'à deux pieds dans les vingt-quatre heures. »

On le voit, le sondeur chinois ne sait opérer à coup sûr que dans un terrain de roches bien homogènes. Dès qu'il rencontre une de ces couches de sable, d'argile, de houille, que nos sondeurs d'Europe ont tous les jours à forer, il ne sait plus guider son outil et lui conserver sa direction perpendiculaire. Le trou de sonde dévie bientôt; le poids de l'outil est impuissant à le faire descendre; il y a même danger de ne plus pouvoir le retirer de la fausse position dans laquelle il s'est engagé. Le forage est arrêté.

La série des terrains que traversent les puits d'Europe présentant presque partout des variations brusques de densité, des corps durs au milieu de couches plus tendres, par exemple des cailloux dans les bancs de craie, on comprend que les premiers essais d'imitation du procédé chinois n'aient pas été fort heureux. Aussi, la plupart des ingénieurs le repoussent-ils, ou ne l'emploient-ils qu'exceptionnellement. Un sondage de ce genre a été commencé, il y a quelques années, à Paris, dans les terrains de l'ancienne École militaire, et le non-succès de cette opération, que nous allons expliquer, n'a fait qu'accroître les préventions qui existaient déjà contre le procédé. L'ingénieur civil qui avait entrepris ce travail avait négligé la précaution sans laquelle le sondage à la corde ne saurait être sûrement pratiqué dans nos terrains hétérogènes. Il opérait comme le paysan chinois, sans donner à son outil un guide vertical bien fixe; aussi, après être descendu avec un bonheur infini jusqu'à 200 mètres, son mouton dévia et s'engagea si fortement dans sa route oblique, qu'il fut impossible de le retirer, même en se servant d'énormes chaînes

(1) En d'autres termes, la direction du forage n'est plus celle du fil à plomb.

et en employant un bataillon de soldats. Il y avait sans doute des moyens de sortir d'embarras : on pouvait loger l'outil de côté, attaquer cet outil et le terrain enveloppant par des réactifs chimiques d'un prix peu élevé qui l'eussent dissous; mais l'ingénieur aima mieux faire comme le sondeur chinois eût fait en pareil cas : il abandonna son puits; seulement il n'imita pas complétement le Chinois, qui eût patiemment recommencé un autre sondage.

Le mauvais succès de la tentative de l'École militaire n'a pas effrayé une société de capitalistes lyonnais, qui s'intitule *compagnie de la sonde française*, et qui exploite aujourd'hui le sondage à la corde, mais en le modifiant considérablement. Le directeur des travaux de cette compagnie, M. Corberon, a résolu, comme on va le voir, divers problèmes importants, et, entre autres, celui de la direction de l'outil.

Il faut savoir d'abord que le peu de consistance de la plupart des terrains que rencontrent les sondeurs en Europe, oblige presque partout ceux-ci à maintenir les parois du puits à l'aide de tubes en tôle, qu'on fait descendre à mesure que s'approfondit le trou de sonde. Or, c'est ce même tube de retenue des terres qu'a pris pour guide le directeur de la *compagnie de la sonde française*, et tout fait croire que de profonds sondages pourront être régulièrement opérés par cette méthode. Ce système est remarquable par sa simplicité même. On fait descendre constamment le tube de retenue à mesure que le trou s'approfondit, et on maintient l'extrémité inférieure de ce tube à quelques pouces seulement du fond. Le mouton, dont la longueur est d'un mètre au moins, dépasse donc à peine la colonne de tôle qui le renferme, et tout le reste de l'outil, glissant sur celle-ci, se trouve d'autant mieux guidé qu'il s'y emboîte presque exactement.

Avant la découverte du perfectionnement que nous venons de décrire, les ingénieurs européens étaient forcés de renoncer au procédé de la corde, et ils n'avaient trouvé rien de mieux à faire que de remplacer cette corde par une tige en fer rigide qu'ils guidaient, tant bien que mal, par en haut. Cette méthode, que suivent encore la plupart des sondeurs, est d'autant plus vicieuse que le puits est plus profond; car la difficulté de guider l'outil, de le maintenir dans une direction bien verticale, devient une impossibilité manifeste, quand la tige, qu'on ne retient que par un bout, est d'une certaine longueur. Un autre inconvénient résulte du choc lui-même lorsque le forage atteint une grande profondeur. La masse de la tige peut en effet devenir si considérable, que son propre poids la déforme à chaque coup, la brise même, et qu'elle fouette, en se pliant, contre les parois du trou qu'elle dégrade bientôt. Pareils accidents sont produits par le contre-coup qui suit le choc et qui tend à faire rebondir toute la sonde, comme la baguette que l'on fait jouer dans un fusil non chargé. Voilà pourquoi nos sondeurs de Grenelle n'ont pu continuer longtemps leur sondage par la percussion.

Nos voisins du duché de Luxembourg ont imaginé, il y a tantôt cinq ans, un système qui tient le milieu entre celui dont nous venons de parler et le système à la corde. Ils ont remplacé la plus grande partie de la tige en fer par un assemblage de tiges en bois beaucoup plus légères et plus maniables. A cette amélioration ils en ont joint une autre dont le mérite a été vanté à l'Institut, et qui évite les effets du contre-coup du *mouton*, dont le poids est nécessairement considérable. Au lieu de fixer invariablement ce mouton au reste de la tige, comme on l'avait fait jusqu'alors, ils le suspendent seulement, et, adaptant une sorte de coulisse sur cette tige, ils permettent au mouton, chaque fois qu'il rebondit par le contre-coup, de

glisser dans cette coulisse, sans soulever la tige elle-même. De cette façon, la masse principale de la tige reste à peu près immobile à chaque choc.

C'est à Cessingen, dans le duché de Luxembourg, que ces deux améliorations ont été pratiquées pour la première fois. Elles ont permis de creuser, en neuf cents jours seulement, un puits de saline à la profondeur de 575 mètres, c'est-à-dire 27 mètres plus bas que le fond du puits de Grenelle. Si ceux de nos compatriotes qui ont dirigé ce dernier forage avaient suivi un tel exemple, ils auraient grandement abrégé et simplifié leur travail; mais ils eussent bien mieux fait encore en battant à la corde, moyen cent fois préférable à l'emploi des tiges en bois.

Outre le mode de creusement que nous venons de décrire, il y a aussi le *forage*, qu'on emploie plus fréquemment en Europe, et qui seul a été pratiqué dans le travail fait à l'abattoir de Grenelle. Ce forage consiste, le mot l'indique, à appuyer fortement des outils de formes diverses, mais différents du mouton, contre le fond du puits et à les faire tourner en même temps sur eux-mêmes. La corde ne pouvant, vu sa flexibilité, transmettre à l'outil le mouvement de rotation, et le presser contre le fond, il faut la remplacer par un manche rigide plus long que le puits lui-même, portant à son extrémité inférieure l'instrument de forage et venant saillir hors du puits. Ordinairement, le manche en question est une tige en fer formée de plusieurs tiges partielles placées bout à bout, emboîtées les unes dans les autres, et qu'on peut, par ce moyen, allonger indéfiniment. Pour empêcher que le mouvement de rotation ne torde cette tige, on lui donne une épaisseur d'autant plus grande qu'elle est plus longue. Ainsi, pour le puits de Grenelle, il a fallu, dans les derniers temps, des tiges très-épaisses dont le poids total est de *trente-un milliers de kilogrammes,* et qui, par conséquent, sont d'un maniement on ne peut plus pénible.

Pour rendre plus léger ce manche du forage, on a imaginé de substituer aux barres pleines des tubes creux en fer qui résistent tout aussi bien, quoique contenant moins de matière. Le directeur de la compagnie de la sonde française a été plus loin encore; il a pris pour machine, dans l'acte du forage, le tube même qui sert à la retenue des terres, et à cet effet il arme de dents le bord inférieur de ce tube et le fait tourner sur lui-même à mesure qu'il s'enfonce, de sorte que, dans ses mains, ce tube remplit trois fonctions distinctes : 1° il maintient les parois des puits; 2° il sert à guider le mouton qui glisse, en s'appuyant sur lui pendant le battage; 3° il est un instrument de forage. Le sondage qu'on opère ainsi n'enlève, on le voit, qu'un anneau au-dessous même du tube, et il faut extraire tout l'intérieur de cet anneau au moyen du battage que nous avons décrit plus haut. La société d'encouragement pour l'industrie nationale a tout récemment accordé son approbation à ce système que nous sommes, pour notre compte, porté à adopter.

On objecte à la *compagnie française* qu'elle n'a fait encore avec ses nouveaux outils que des sondages peu profonds, de 65 mètres environ, près de Grenoble, qu'il lui sera impossible de faire tourner ainsi le tube de retenue des terres dans l'acte du forage, quand ce tube aura une grande longueur, et surtout quand il traversera des terrains argileux qui, se gonflant facilement, le presseront comme dans un étau. A ces objections graves, la société répond qu'il est facile d'éviter la pression des argiles ou des terrains, quels qu'ils soient, en élargissant convenablement les trous de sonde à l'aide des outils spéciaux que tous les sondeurs emploient à cet usage. Bornons-nous à dire que ces élargisseurs sont composés de pièces articulées qui s'écartent quand on fait descendre ces instruments au dessous du tube,

et qui, débordant alors ce tube même, entament le terrain plus ou moins profondément, et creusent, si on le veut, un anneau plus large que le trou de sonde.

A cette première considération, la société française ajoute encore un argument tiré du malheureux forage de l'Ecole militaire. Elle rappelle que, jusqu'au moment où cette opération a été abandonnée, les ouvriers ont pu faire tourner sur lui-même et sans grand effort le tube de retenue des terres, et cependant ce forage a été poussé à 200 mètres. La société se croit donc fondée à présumer qu'il sera possible de faire tourner encore le tube, descendît-il à la profondeur de 5 à 600 mètres.

Dans le plus grand nombre des sondages qui ont été faits jusqu'à ce jour en Europe par des méthodes différentes de celle de la compagnie française, et notamment dans celui de Grenelle, on n'a pu faire descendre le tube de retenue qu'à une certaine profondeur. Arrivé à ce terme, la pression des terrains environnants, ou les simples frottements que le tube exerce contre eux, ont empêché toute descente extérieure; il a fallu, pour prolonger inférieurement le tubage, insérer dans le premier tube un autre tube plus étroit qu'on a enfoncé à son tour autant qu'on l'a pu, et on a continué ainsi le tubage par l'addition successive de tuyaux de plus en plus étroits. La *compagnie française* pose en principe que tous ces forages ont été faits avec peu de soin, qu'on n'a pas pris la peine de bien élargir les trous de sonde, au passage des couches argileuses, afin de prévenir leur resserrement; elle affirme que, sans cette négligence, les tubes n'eussent pas adhéré si fortement au terrain, et qu'on aurait pu faire descendre le premier, sinon indéfiniment, du moins jusqu'à une limite fort éloignée.

Si la doctrine de la *compagnie française* est exacte, les forages pourront être simplifiés à l'avenir. 1° L'emploi d'un seul tube évitera les rétrécissements du trou de sonde qui finissent par empêcher les outils de passer, ou du moins qui forcent à commencer le forage sur un diamètre bien plus grand et bien plus coûteux: 2° le tube devenant le manche de l'instrument de forage, on évitera la dépense toujours considérable de l'achat des tiges, de leur transport, et les embarras de leur maniement. — De tels avantages demandent à être mis en évidence par une expérience qui puisse appeler l'attention générale; souhaitons donc à la *compagnie française* un sondage aussi profond que celui de Grenelle. Sans attendre une démonstration aussi éclatante, nous dirons dès à présent, avec les ingénieurs les plus compétents en cette matière, qu'en Europe il faut faire marcher de front la percussion et le forage. La percussion s'opère très-bien à la corde quand on sait guider l'outil, moins bien avec une tige en bois à coulisse, moins bien encore avec une tige en fer à coulisse, très-mal avec une tige en fer complétement rigide.

Maintenant que nous connaissons les principes généraux de l'art des sondages, et que nous savons quelles sont les difficultés que l'on rencontre dans ces sortes d'opérations, pour justifier l'utilité des forages poussés à une grande profondeur, pour expliquer le jaillissement au-dessus du sol des eaux amenées par quelques-uns de ces puits, il faut jeter un coup d'œil sur l'hydraulique souterraine.

En quelque état que les eaux se précipitent à la surface de la terre, sous forme de pluie, de neige, de brouillard, etc., elles y pénètrent en grande quantité, soit en traversant des couches poreuses, soit en s'introduisant dans les déchirures que les révolutions du globe ont faites dans les masses de terrains imperméables, comme les roches granitiques. Une certaine partie de ces eaux coule sous terre, dans des espèces de canaux plus ou moins larges, ou bien par une filtration lente dans les couches de

sable et dans les autres terrains très-poreux qui composent l'écorce du globe. Là elles forment le plus souvent des nappes immenses, emprisonnées qu'elles sont, par-dessus et par-dessous, entre deux couches de terrains compactes, telles que les argiles ; une autre partie de ces eaux peut constituer des amas tranquilles dans des fonds sans issue formés par les terrains de roches dures ou d'argiles plus ou moins molles. Chaque région de la terre offre de nombreux exemples de ces divers états. Les peuples anciens connaissaient, comme nous, les lacs, les fleuves souterrains; aussi, tous les auteurs qui ont traité de la géographie physique et spécialement des fontaines, ont-ils cité, les uns après les autres, ceux de ces exemples qui sont le plus remarquables.

Un fait assez commun en Europe prouverait à lui seul l'existence des courants souterrains. Je veux parler de la disparition de certains cours d'eau qui s'engouffrent dans des cavernes, ou dans des espèces d'entonnoirs cachés par les eaux elles-mêmes. C'est ainsi qu'en Belgique la Lys se perd à cinq lieues de Dinant sous une masse de rochers, et reparaît à un demi-quart de lieue plus loin, après avoir traversé une série de couloirs resserrés et de chambres plus élevées dont l'ensemble forme la fameuse grotte de Han. La rivière de Poyk nous offre un autre exemple du même genre. Elle s'engouffre dans la caverne d'Adelsberg, en Illyrie, et ses eaux reparaissent dans les profondeurs de cette immense cavité, pour se perdre de nouveau et reparaître plusieurs fois de suite. On a parcouru la caverne d'Adelsberg sur une largeur de deux lieues, mais on n'en a pas atteint l'extrémité; un grand lac a jusqu'ici arrêté tous les curieux.

On sait qu'en France la Meuse se perd dans les terres au-dessus du village de Bazoilles, pour reparaître ensuite à Neuf-Château, une lieue plus loin ; on sait que, dans le département de l'Eure, la Rille disparaît de même près de Beaumont, et qu'elle parcourt sous terre la même étendue de chemin à peu près. Dans la Côte-d'Or, la Veneile, le Suzon, sont absorbés par les terres, par le sol des prairies, mais sans qu'on aperçoive aucune cavité dans le sol. La forêt de Senonches voit l'Eure disparaître de même dans une partie de son étendue ; la Normandie nous offre aussi les exemples de l'Iton, de la Rille, de l'Aure, du Drom, dont les eaux sont absorbées peu à peu par de nombreux bétoirs ouverts en divers points du fleuve. Les touristes vont surtout visiter le Drom, qui, après avoir laissé une partie de ses eaux dans les plaines et dans les prairies de Bayeux, s'engouffre dans la fosse de Soucy, qui est large de 12 mètres environ.

L'Espagne nous offre l'exemple de la Guadiana, qui, après s'être infiltrée dans des terrains sablonneux et marécageux, reparaît plus forte qu'auparavant. La Grèce présente bien des faits semblables : tels sont les gouffres du lac Stymphale, du lac Copaïs, celui de Tsipiana, près de Mantinée, dans l'intérieur duquel on a construit un moulin pour profiter de la chute d'eau. Les amas d'eau souterrains qu'on trouve dans les cavernes, près de Rhéondas, sont, en été, la ressource des bergers qui fréquentent les plateaux arides de la Tzakonie.

M. de Humboldt cite, dans son voyage en Amérique, une caverne que parcourt une rivière large de dix mètres. On ne connaît pas toute la profondeur de cette cavité, qui conserve constamment dans la même direction, sur une longueur d'un demi-quart de lieue, une hauteur de 24 mètres, sur une largeur de 27.

La célèbre fontaine de Vaucluse, la Vource du Loiret, et tant d'autres sources abondantes sont des preuves moins directes, mais non moins convaincantes, de l'existence des grands courants d'eau souterrains. La première donne, terme

moyen, neuf cents tonnes d'eau par minute, c'est-à-dire à peu près deux cent vingt-cinq fois autant que le puits de Grenelle, et la Sorgue, à laquelle elle donne naissance, est une véritable rivière dès son point de départ. Comment une telle quantité d'eau surgirait-elle à la fois, si elle ne circulait pas auparavant, avec une certaine liberté, dans quelque large canal souterrain? La Loue, qui, dans le Jura, donne le mouvement à plusieurs usines dès sa sortie de terre, peut aussi fournir un argument du même genre.

L'immense nappe d'eau qui règne sous toute l'étendue de la ville de Modène, et qui fournit si abondamment à la multitude de fontaines jaillissantes de cette ville, ne peut être alimentée que par des sources proportionnellement aussi puissantes, et tout fait croire, ainsi que le dit Cassini, qu'elle descend des Apennins. Comme preuve remarquable de l'existence de ces grandes nappes d'eau souterraines, bien des auteurs ont cité le lac de Zirknitz en Illyrie. Le volume de la masse liquide est immense. La circonférence de ce lac est de sept à huit lieues dans les années humides; huit ruisseaux s'y déversent. A certaines époques irrégulières, et le plus souvent vers le milieu de l'été, toute cette masse d'eau disparaît rapidement, et au fond on découvre une quarantaine de trous ou de crevasses par lesquels a eu lieu l'absorption. Vers la fin de l'automne, les eaux surgissent subitement avec un bruit semblable à celui du tonnerre, et par les ouvertures qui les vomissent viennent avec elles des poissons et même parfois des oiseaux aquatiques presque aveugles et sans plumes. L'apparition subite de ces animaux prouve à elle seule que le lac de Zirknitz communique avec d'autres amas d'eau souterrains.

Je pourrais allonger encore cette liste, déjà trop étendue peut-être, de noms géographiques ; mais comme les personnes les moins faciles à convaincre objecteraient à chaque citation que ce ne sont là que des trajets souterrains d'une faible étendue, insuffisante pour expliquer certaines fontaines jaillissantes telles que le puits de Grenelle, je rappellerai les sources d'eau pure qui surgissent dans l'Océan à trente et quarante lieues des côtes. D'où peuvent venir ces jets si ce n'est de la terre ferme? Notez bien qu'il ne s'agit pas ici de ces courants d'eau douce que l'on trouve aussi au milieu de l'Océan à de très-grandes distances, et dont on peut dire qu'ils ont traversé la mer sans s'y mêler, grâce à leur vitesse et au volume considérable de leurs eaux ; je parle d'eaux qui jaillissent réellement dans l'Océan même, et qui en atteignent ainsi la surface. Un tel jaillissement est facile à distinguer d'un courant d'eau douce, même pour l'observateur le moins attentif, pour le marin le moins exercé. Je rappellerai aussi que, pour permettre aux eaux de circuler dans l'intérieur du globe, il n'est pas nécessaire de supposer des canaux parfaitement libres. Ces conduits pourront être engorgés de sables au travers desquels filtreront les eaux ; enfin, au lieu de canaux proprement dits, on peut encore concevoir des couches sablonneuses, plus ou moins larges, comprises entre deux autres terrains imperméables. Il n'y aura de différence que dans la vitesse des eaux, qui sera beaucoup moindre, et peut-être aussi dans le degré de leur pureté.

En terminant ici cette longue énumération, je me demande s'il était réellement nécessaire d'en appeler à l'observation pour expliquer la possibilité, pour justifier la probabilité d'un fait aussi simple que le passage des eaux par des canaux souterrains; peut-être même n'est-il pas un seul de mes lecteurs qui n'ait admis tout d'abord cette hypothèse si naturelle, rien qu'à l'entendre énoncer. En tout cas, il n'y aura que surabondance de preuves, et je pourrai, sans craindre de paraître obscur, partir de ce principe pour expliquer les fontaines artésiennes.

Après avoir exposé dans ces préliminaires les procédés dont on fait usage dans les puits artésiens, après avoir établi les principes hydrauliques qui doivent servir de guide dans les travaux de ce genre, il nous sera facile de juger la gigantesque opération qui se poursuit avec tant de lenteur à la porte de Paris.

Nous ne circonscrirons pas l'examen de cette question du puits artésien de Grenelle dans les limites étroites que lui assigne la foule. Nous ne nous bornerons pas à demander si les eaux de cette nouvelle source thermale reviendront bientôt à l'état de quasi-limpidité où nous les avons vues pendant quelques jours. Que pour le vulgaire la question du forage de Grenelle se réduise à ces termes : *de l'eau claire! de l'eau chaude!* rien de plus naturel. Le vulgaire ne peut voir, ne peut comprendre que les résultats matériels; mais parmi les questions que soulève l'opération de Grenelle, il en est de plus sérieuses. D'importants problèmes scientifiques pourraient trouver leur solution dans cette vaste expérience, et c'est à l'examen de ces problèmes qu'il convient de donner toute notre attention.

Un pareil sujet présente, disons-le avant d'aller plus loin, de graves difficultés, surtout quand on veut l'étudier sans le secours des formes de raisonnement usitées par le monde savant, quand on veut substituer le langage familier à l'instrument si commode, si précis du calcul. Non-seulement la question du puits de Grenelle touche aux théories les plus élevées, les plus neuves, les plus épineuses de la physique du globe, aux problèmes les plus délicats de la géologie et de l'hydraulique souterraine, mais elle embrasse aussi une multitude de détails pratiques qui ont une grande importance, et sur lesquels les ingénieurs sont cependant fort loin de s'accorder ; enfin, et c'est là le plus délicat, le plus pénible de la tâche de l'écrivain qui veut faire connaître l'état présent de ce grand travail, il lui est impossible d'être vrai, d'apprendre quelque chose au public, s'il craint de froisser l'amour-propre, très-irritable, hélas! de quelques hommes qui ont joué dans l'affaire du puits de Grenelle des rôles plus ou moins malheureux.

Si on s'étonnait de l'importance, de la valeur scientifique que j'attribue au puits de Grenelle, je rappellerais tout d'abord que c'est du monde savant qu'est partie l'impulsion la plus vive, la plus efficace, qui ait concouru à l'adoption de ce forage dans les conseils du gouvernement et de la ville. On manquait d'expériences convenablement faites sur la chaleur intérieure de la terre, sur cet accroissement de température qui, suivant un grand nombre de physiciens, va jusqu'au point de la fusion des métaux dans les régions centrales du globe. Pouvait-on rien souhaiter de plus propice à une telle investigation, qu'un sondage exécuté à Paris même, sous les yeux de l'Institut, qu'un sondage si favorable aux observations thermométriques faites simultanément à différentes profondeurs?

Il fallait toute l'importance de cette question de philosophie naturelle pour décider les membres les plus instruits du conseil municipal et les ingénieurs de la ville de Paris à pousser tous ensemble à l'adoption du projet de forage dans l'abattoir de Grenelle. En effet, aucun d'eux ne pouvait dire à quelle profondeur il faudrait descendre dans la terre pour obtenir des eaux jaillissantes, et ils savaient que, passé une certaine limite, le puits deviendrait plus cher qu'une machine hydraulique bien entendue, établie sur la Seine, et donnant la même quantité d'eau que le puits. Enfin ils ne devaient pas ignorer qu'on pouvait craindre l'un ou l'autre de ces deux résultats également fâcheux, ou la non-ascension des eaux du puits, ou la venue d'eaux troubles impropres aux usages ordinaires des villes.

C'est donc une pensée scientifique qui a présidé à cette entreprise. Sans aucun doute, les besoins du service public des eaux, le zèle de quelques conseillers municipaux pour les intérêts de la cité, sont venus en aide à la science : nous dirons même, si on le veut, que cette dernière influence a joué ostensiblement le premier rôle ; mais, dans la réalité, ce rôle n'était que secondaire. Aussi, tant que s'est fait attendre l'éruption des eaux, éruption, comme on le verra, qui n'était rien moins qu'assurée, et qui n'eût peut-être pas eu lieu si on avait opéré sur un tout autre point de Paris ; tant qu'ont marché les travaux du forage, l'Institut, et avec lui le monde savant tout entier, n'ont vu dans ce travail qu'une grande et belle expérience de physique, noblement entreprise par le plus riche, par le plus libéral, par le plus éclairé des conseils municipaux de la France.

A présent que les eaux ont jailli, on déclare hautement au secrétariat de l'Institut et à l'Observatoire, comme à l'hôtel de ville, que le forage de Grenelle a été considéré dès l'origine comme un travail éminemment hydraulique, et que l'utilité dont il pouvait être pour les progrès de la physique n'a jamais eu qu'une importance secondaire. Du reste, on se glorifie également des solutions de l'un ou de l'autre problème, administratif ou scientifique ; on annonce que la première sera bientôt complète ; on affirme, comme un fait au-dessus de toute contestation, que la seconde ne laisse dès à présent rien à désirer ; on ajoute enfin que toutes les mesures qui ont été prises sont conformes aux plus sages, aux plus sévères prescriptions de la science et de l'art ; en un mot, on se donne un bill complet d'indemnité. Pour nous, oubliant cette question du caractère primitif du forage de Grenelle, question que nous n'avons effleurée que par un scrupule d'historien, examinons l'entreprise dans son état présent, et voyons si les deux problèmes ont été résolus aussi bien qu'on le dit au public.

Pour mettre le lecteur à même de bien comprendre cette grande opération, il nous faut d'abord examiner le vaste bassin géologique dont Paris est comme le centre, et qui comprend une grande partie de la France.

Concevez une série de couches de terre, courbées en forme de soucoupes, c'est-à-dire plus épaisses au centre que sur les bords et légèrement concaves, emboîtées les unes dans les autres par ordre de grandeur ; tournez leur concavité vers le ciel ; logez enfin dans le creux de la couche supérieure une masse qui s'y moule et présente au ciel une surface irrégulière, là concave, ici convexe ; donnez à cet ensemble une largeur mille fois plus grande environ que son épaisseur centrale, et vous aurez une grossière image de la masse des terrains qui composent le bassin géologique de Paris. Afin d'avoir une idée plus exacte de l'ensemble de terrains qu'a traversés le sondage de Grenelle, il faut faire une large échancrure à cette masse sur une portion de ses bords, puis, au lieu de donner à chaque coupe une forme arrondie, pétrir l'ensemble de manière à rendre les contours irréguliers, et donner aux bords de chacune d'elles une grande épaisseur, du reste très-inégale.

L'échancrure correspond à la partie des côtes océaniques de la France qui s'étend de Cherbourg à Calais : ce sont les flots de l'Océan qui ont fait eux-mêmes cette brèche qu'ils creusent chaque jour, à cause du peu de consistance et des formes abruptes des falaises de la haute Normandie. Paris, chose remarquable, est pour ainsi dire situé au milieu du sol de la couche la plus centrale, de sorte que les points les plus bas, les fonds de chacune des cavités formées par les couches ainsi emboîtées, sont tous à peu près sous cette ville.

Pour simplifier cette description géologique et faire comprendre facilement le

mouvement des eaux souterraines qui affluent de tant de points de la France vers le fond du puits de Grenelle, réunissons en groupes séparés les petites couches plus ou moins semblables qui entrent dans ce système.

Nous distinguerons d'abord, au milieu et supérieurement, une masse de terrains plus ou moins friables, remplis de ces débris d'ossements d'animaux si communs dans la butte Montmartre, et qu'ont amenés les derniers cataclysmes dont cette contrée a été indubitablement le théâtre : c'est l'ensemble des terrains que les géologues appellent terrains *d'alluvion* et terrains *tertiaires*. Ce groupe n'a qu'une épaisseur de 50 mètres environ. Au-dessous est une masse de craie plus ou moins mêlée de sables, de cailloux, et, par le bas, d'un peu d'argile. Cette masse paraîtra très-profonde si on ne considère que son épaisseur, qui, sous Paris, est de 400 mètres à peu près, mais elle semblera plus mince que la plus mince soucoupe, si on compare son épaisseur avec l'étendue de sa surface.

La masse capsulaire située plus bas est formée d'argiles et de marnes, peu perméables, comme chacun le sait, et qui s'opposent également au passage des eaux qui peuvent se trouver soit au-dessus soit au-dessous de cette couche. Nous rencontrons en traversant ces argiles une couche de sables verts très-perméables, au contraire, aux masses liquides. Plus bas encore sont des couches plus denses, qui ne se laissent pas facilement pénétrer par les eaux mêlées aux sables verts. Ce sont d'abord les terrains qui renferment, entre autres richesses, les mines de plomb, de zinc, etc., et qu'on appelle *oolitiques;* puis, au-dessous de ceux-ci, les terrains dits *secondaires,* où gisent les mines de houille et de sel. Enfin, tout cet ensemble repose sur des masses immenses de roches, tels que les granits de la Normandie.

Chacune des espèces de capsules concentriques que nous avons décrites, présentant ses bords au ciel, c'est l'ensemble de ces bords qui, avec le noyau central sur lequel reposent Paris, Orléans, Compiègne, etc., forme le sol même de la France, de sorte qu'en se dirigeant de Paris vers l'un des points de nos frontières, on trouve, les uns après les autres, ces bords des capsules, ces terrains qui, pour me servir du terme technique, *affleurent* à la surface du sol à une distance d'autant plus grande de Paris qu'ils remontent d'une plus grande profondeur. En d'autres termes, l'ordre dans lequel se présentent ces zones concentriques de terrains divers, à mesure qu'on s'éloigne du puits de Grenelle pour gagner les frontières, est celui dans lequel la sonde a dû les atteindre successivement.

Si nous cherchons en particulier la zone des sables verts à la surface de la France, nous la trouverons avec les argiles, au delà des terrains de craie, et, en particulier, un peu plus loin que la Champagne pouilleuse. A Lusigny, par exemple, au-dessus de Troyes, on rencontre un sol formé de ces sables.

Il est manifeste que les eaux qui, par les pluies et les ruisseaux, sont amenées sur ce terrain poreux, s'y infiltrent tout aussitôt et descendent ainsi jusqu'au fond de la capsule que forme cette couche de sable. Si vous forez un puits à Paris, vous atteindrez nécessairement ces eaux ; il ne reste donc plus qu'à montrer comment on a pu reconnaître *à priori*, même avant tout sondage, la hauteur à laquelle les eaux devaient jaillir à travers le trou de sonde.

Que les eaux pussent jaillir au-dessus du sol de l'abattoir de Grenelle, c'est là ce qu'on devait espérer, puisque les mesures prises par les géographes nous apprennent que la couche des sables vient *affleurer* en des points plus élevés que Paris, à Lusigny, par exemple ; mais, s'il s'agissait de déterminer *à priori* la hauteur maximum que pourrait atteindre le jet, la difficulté restait à peu près insurmontable.

Il ne suffit pas, en effet, pour calculer à l'avance la hauteur à laquelle pourront s'élever des eaux empruntées à une nappe souterraine, de tenir compte de l'attraction de la terre sur ces eaux; il faudra encore savoir estimer l'attraction particulière qu'exercent sur ces eaux les montagnes, les plateaux plus ou moins élevés d'où elles descendent, les masses continentales qu'elles traversent; il faudra même, pour les lieux situés dans le voisinage des mers, apprécier l'influence des marées, car le flot qui s'élève apporte aussi sa puissance attractive, faible, il est vrai, dans le phénomène.

En appliquant ces principes à la question spéciale du puits de Grenelle, nous dirons que personne n'a pu donner à l'avance, d'une manière précise, le chiffre de l'*élévation maximum* que peuvent atteindre les eaux. On a bien pu constater que les points du sol de la France, tels que Lusigny, où s'infiltrent les eaux dans la terre, sont plus élevés que Paris; mais dire de combien les eaux auraient pu s'élever au-dessus de la surface du sol, c'était chose impossible pour les physiciens et les géologues qui ont attaqué cette question.

C'est à l'année 1833 que remonte le commencement du forage de Grenelle. On ignorait alors à quelle profondeur (1) serait atteinte la nappe d'eau logée dans les sables verts dont les fontaines jaillissantes d'Elbeuf, de Tours, de Rouen, indiquaient déjà l'existence. Cette incertitude devait, ce nous semble, rendre plus défiantes les personnes chargées d'exécuter et de surveiller le forage de Grenelle; elle leur commandait d'opérer dès l'abord sur un diamètre assez large pour ne pas craindre ce rétrécissement graduel des tubes de retenue des terres dont nous avons parlé. Malheureusement on opéra tout d'abord comme si les eaux allaient être atteintes à une faible profondeur, et bientôt les tubes inférieurs furent trop petits pour laisser passer et descendre plus bas la sonde. On retira donc les tubes, et on élargit le trou de haut en bas, en replaçant des tuyaux plus larges; mais le remède n'était pas suffisant, et, après avoir prolongé le forage un peu plus loin, on fut arrêté une seconde fois par un obstacle semblable. Alors nouvelle extraction des tubes, nouvel élargissement général du puits, et sans plus de succès. Croirait-on qu'un semblable remaniement s'est reproduit jusqu'à cinq fois dans le forage de Grenelle? A cette cause de retard et de perte d'argent il faut ajouter les chutes d'outils au fond du puits, les ruptures d'appareils qui ont eu lieu à diverses reprises. On devine ce qu'il a fallu de temps et de peine pour retirer ou pour refouler latéralement dans les parois du trou ces outils, ces pièces isolées que ne pouvait plus ramener la sonde.

C'est ainsi qu'a traîné pendant huit ans cette opération de forage que des mains plus habiles ou armées de meilleurs instruments eussent pu terminer en moins de trois ans. Il ne serait pas exact de mettre exclusivement sur le compte des accidents et des reprises générales dont nous venons de parler, la lenteur de cette opération; il faut faire la part des lourds et peu maniables instruments dont on a cru devoir se servir. La tige au bout de laquelle étaient emmanchés les outils qui travaillaient

(1) M. Arago estimait cette profondeur à moins de 250 mètres. Il s'exprimait ainsi dans une notice sur les puits artésiens, publiée dans l'*Annuaire des longitudes pour l'année* 1834 : « Près de Paris, à Suresne, dans la campagne de M. Rotschild, MM. Flachat ont poussé un sondage, déjà commencé par M. Mulot, à la profondeur de 215 mètres. On s'est arrêté quand il n'y avait peut-être plus qu'une vingtaine de mètres à traverser pour atteindre la nappe d'eau. » Cette estimation est de plus de 300 mètres au-dessous de la réalité.

au fond du puits, était formée de barres de fer carrées ayant sur chaque côté plus d'un demi-décimètre, longues chacune de 8 mètres, et emmanchées les unes dans les autres. Le poids total de cet assemblage est, on l'a déjà vu, de plus de trente-un milliers. Joignez à cela les chaînes tout aussi massives qui servaient à la suspension de cette énorme tige, les rouages grossiers et les manéges aux rudes frottements, et vous comprendrez la fatigue qu'éprouvaient les huit chevaux qu'il fallait atteler au manége dans les derniers temps de l'opération.

Le forage de Cessingen, dont nous avons parlé, n'a demandé que le concours de six manœuvres marchant dans une roue de carrière, et ce travail n'a duré que neuf cents jours. L'action de ces six manœuvres n'équivaut pas tout à fait à celle d'un cheval; les neuf cents jours ne sont pas la moitié du temps qu'a dévoré le forage de Grenelle. Faut-il conclure de ce rapprochement que nous sommes, en fait de sondages, inférieurs à nos voisins? Loin de là, la France ne manque ni d'ingénieurs instruits, ni de praticiens expérimentés dans cet art; seulement ces hommes n'ont pu mettre la main au forage de Grenelle. Ouvrez un concours pour un nouveau forage d'une égale importance, laissez aux entrepreneurs un peu de cette liberté d'action si nécessaire aux hommes forts, ne leur proposez que des conditions acceptables, et vous verrez entre leurs mains la sonde descendre à de bien autres profondeurs et avec une tout autre vitesse.

Après tous les accidents, après tous les retards qu'avait éprouvés le forage, il semblait permis d'espérer qu'avertis par tant de cruelles expériences, les directeurs du forage de Grenelle allaient prendre toutes les précautions d'usage pour préparer une régulière ascension des eaux; mais il était écrit que cette espérance serait encore déçue. La précaution la plus essentielle, la plus familière aux sondeurs, est sans contredit l'usage des tubes qu'on emploie pour retenir les terres, pour protéger les parois du puits contre l'action des eaux qui tendent à les faire ébouler, à former avec elles une boue plus ou moins épaisse, et qui peuvent même fermer ainsi le passage en comblant plus ou moins exactement le puits. Telle est l'importance de cette condition de succès, qu'il est, nous l'avons dit, des sondeurs qui font toujours descendre ces tubes de retenue à mesure que le forage avance, de manière à ce qu'il y ait tout au plus un seul pied de distance entre le bas de ces tubes et le fond du puits. Or, il faut que l'on sache qu'au moment où le forage de Grenelle a atteint la nappe d'eau jaillissante, les quarante derniers mètres, à partir du fond du puits, n'étaient pas encore tubés. On était alors dans la région des argiles déjà plus ou moins mêlées de sable, c'est-à-dire dans un terrain malheureusement trop sujet aux éboulements; on a continué le travail comme on l'eût fait loin des eaux, en pleine roche, et, quand ces eaux ont fait éruption, elles ont labouré, déchiré les parois si tendres, si meubles, elles ont creusé en voûte la partie inférieure du puits; enfin elles se sont salies de tous ces débris de la masse argileuse auxquels s'est joint le sable vert de la couche dans laquelle existait la nappe d'eau.

Peut-être, pour atténuer la faute qu'ils ont commise, les directeurs du forage de Grenelle objecteront-ils que, même avec un tubage poussé jusqu'au fond du puits, les eaux seraient venues troubles; peut-être diront-ils que cette absence de limpidité est due tout autant aux particules de la couche sableuse à demi fluide qu'avait atteinte la sonde, qu'aux débris qui proviennent de l'éboulement causé par l'absence du tube; mais on leur répliquera que le sable seul, sans les argiles, donnerait des eaux plus faciles à clarifier, moins louches surtout, et que d'ailleurs rien ne prouve qu'en faisant descendre un peu plus bas le tube, au milieu des sables

même, on n'eût obtenu des eaux limpides au bout de quelque temps. L'exemple des nombreux puits forés de la Touraine, de ceux d'Elbeuf, de Rouen, qui atteignent la même couche sableuse, n'est-il pas une présomption des plus fortes en faveur de la dernière opinion?

Telle est la quantité de sables argileux qu'a vomis pendant un an le puits de Grenelle, qu'il a fallu souvent employer une brigade d'ouvriers et de tombereaux pour curer l'égout de l'abattoir. En n'opérant qu'incomplétement ce curage, en laissant le torrent d'eau tiède entraîner vers la Seine une grande partie des sables, des argiles qui sortaient du puits, on a dépensé plus de 12.000 francs depuis le mois de mars de l'année dernière. Mais il reste à nettoyer complétement les égouts qui, sur une grande longueur, sont encombrés d'une couche qui a près d'un mètre de hauteur. Il reste aussi à nettoyer le lit de la rivière, où s'est formée une barre qui peut, en été, nuire à la navigation. Si l'on tient compte de ce surcroît de frais, on trouvera que la dépense annuelle de ce curage représente la rente d'un capital de près de 300,000 francs, c'est-à-dire d'un capital supérieur à celui que demanderait la compagnie de la sonde française ou la société Degousée, pour creuser un puits semblable à celui de Grenelle. Si la masse de sables n'avait pas été successivement enlevée, les bâtiments voisins de l'abattoir eussent disparu bientôt sous la montagne qui se serait formée tout autour de ce cratère boueux.

Des dangers d'une autre nature sont nés de cette absence de tubage dans la région inférieure du puits. Hâtons-nous de dire que nous ne voulons pas faire allusion à ces craintes populaires que M. le secrétaire de l'Académie des sciences s'est amusé à combattre en séance publique, et qui assignent pour terme à l'accroissement progressif de la caverne qui se creuse incessamment sous le puits de Grenelle l'affaissement d'une partie du sol de Paris. Les dangers que nous apercevons ne sont que trop réels, et l'un d'eux s'est réalisé tout dernièrement.

On sait qu'outre le tube en tôle qui sert à retenir les parois du puits, on a inséré, suivant l'usage, un autre tube intérieur plus durable, plus étanche, d'un diamètre partout le même, à surface bien lisse, et qui ne laisse aucun passage à l'eau. Or, comme chacun le sait aussi, les ouvriers occupés à cette introduction du tube intérieur se sont aperçus un beau matin que la partie déjà insérée s'était déformée pendant la nuit, et que le jet de l'eau avait diminué. On a reconnu, à l'aide de la sonde, qu'il y avait aplatissement du tube interne; on a arraché ce tube par morceaux, et, inspection faite de ces fragments, il est devenu fort probable que ce nouvel accident provenait de l'absence du tubage dans la partie inférieure du puits. M. Arago a voulu expliquer cet aplatissement par la chute d'un amas de sables qui, amené par les eaux, s'était interposé dans l'espace qui séparait le tube en cuivre du tube extérieur en tôle, mais on lui a fait remarquer que ce choc aurait dû projeter en même temps l'eau contenue dans le tube à une grande hauteur, et qu'un tel effort était hors de proportion avec la cause.

Un savant que l'on cite pour ses belles recherches sur l'hydraulique, et qui soutient dignement l'honneur d'un nom illustré par tant d'ingénieurs, M. de Caligny, a expliqué le fait par un affaissement subit du fond sur lequel coulent les eaux qui alimentent le puits de Grenelle, ou par un dégagement de gaz amassés aux environs de l'orifice inférieur de ce puits, et qui se seraient engagés dans ce tube. De l'une ou de l'autre de ces deux causes résulterait, on le comprend, un abaissement subit de la colonne d'eau ascendante. Le tube en cuivre ne serait donc plus pressé du dedans au dehors, et l'eau boueuse qui l'entoure devrait alors l'aplatir tout

aussitôt. Cette explication est fort plausible, et nous ne concevons pas qu'elle n'ait pas été indiquée dans le compte-rendu des séances de l'Académie. Ce silence ne saurait, évidemment, provenir de l'opposition qui existe entre cette manière de voir et celle du secrétaire perpétuel. D'autres explications du même phénomène ont été données, mais elles ont toutes leur côté faible, et nous les passerons sous silence.

De l'explication présentée par M. de Caligny résultait l'indication du moyen à employer pour prévenir un nouvel aplatissement du tube intérieur qu'on allait substituer à celui qu'on venait d'extraire. Il fallait donner à ce tube une épaisseur proportionnée à la pression qui pouvait le déformer encore une fois. L'ancien tube en cuivre ne pouvait résister qu'à dix atmosphères ; le nouveau pourra en supporter soixante-dix ; au lieu de cuivre, on emploiera le fer battu.

Nous avons dit qu'au delà d'une certaine profondeur, les frais d'établissement du puits de Grenelle pourraient être supérieurs à ceux d'une machine hydraulique établie sur la Seine. M. Arago ayant soutenu, devant l'Institut, une opinion contraire, nous devons dire un mot de cette importante question d'économie publique.

Si l'illustre secrétaire de l'Académie des Sciences s'était borné à parler d'un puits foré avec intelligence, avec rapidité, avec des outils convenables, nous aurions hésité un moment, et nous en aurions appelé aux chiffres pour terminer notre incertitude ; mais c'est du puits de Grenelle que M. Arago a voulu parler. — Or, à combien reviendrait un établissement hydraulique installé convenablement sur la Seine ? Je ne parle pas des vieilles machines du pont Notre-Dame, mais de roues plongeant sous l'eau, et fonctionnant en toute saison, même sous la glace, comme les turbines, naguère tant préconisées. Que coûterait, dis-je, un établissement capable de fournir, comme le puits de Grenelle, 13 hectolitres d'eau par minute, à la hauteur de 27 mètres au-dessus du sol ? Environ 250,000 francs. Si l'on joint à ce chiffre le capital représentatif des réparations annuelles et de l'amortissement, on arrivera à la somme de 300,000 francs. On voit donc qu'il s'en faudrait de 200,000 francs que cette machine hydraulique fût aussi chère que le puits du conseil municipal. — Remarquons, en outre, que, placée au centre de Paris et plus haut que l'abattoir de Grenelle, cette machine demanderait moins de tuyaux de distribution pour répandre l'eau dans toute la ville.

Il est un système de puits bien plus économique encore, dans certains cas, que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, un système que M. Arago aurait pu opposer avec avantage à celui des machines hydrauliques sur la Seine et que je lui rappellerai. Un puits de cette sorte, creusé dans un terrain semblable à celui de Grenelle et à la même profondeur (548 mètres), ne coûterait que 200,000 fr., y compris l'épuisement des eaux pendant le travail, et produirait de bien autres avantages que ceux qu'on attend du forage effectué. Ce puits donnerait beaucoup plus d'eau qu'il n'en jaillit actuellement dans l'abattoir de Grenelle ; il permettrait d'arrêter, au fond même du trou, à l'aide de quelques dispositions fort simples, les matières qui troublent la pureté de cette source artificielle, et il rendrait en outre d'autres services qu'il serait trop long d'examiner ici. — Ces puits sont tout simplement les puits à large ouverture, les puits plus ou moins profonds des mines dans lesquelles d'énormes machines à vapeur font circuler à l'aise ces masses de richesses minérales que notre industrie va chercher dans le sein de la terre à une profondeur égale à celle du forage de Grenelle. Les renseignements suivants justifieront cette assertion que bien des lecteurs prendront peut-être pour un paradoxe. Dans les

houillères d'Anzin, situées sur la frontière belge de la France, un puits ne coûte que cent et quelques mille francs, bien qu'il faille, pour atteindre le charbon, traverser une nappe d'eau qui entraîne souvent de grands frais d'épuisement, et dont on ne peut empêcher l'écoulement direct dans le puits qu'en le revêtant, à la hauteur de cette nappe, de parois disposées avec beaucoup d'art, mais aussi fort coûteuses. En Belgique, où se voient des puits de 500 mètres, c'est encore une dépense de 100,000 francs pour atteindre à cette profondeur, c'est-à-dire de 200 francs par mètre.

On sait que ces puits de mines se revêtent le plus souvent en bois ou en briques. La brique est tout à la fois peu coûteuse et facile à employer ; elle résiste bien à la poussée des terres, surtout si elle a été faite dans des moules spéciaux qui lui donnent la forme de ce qu'on appelle des *voussoirs*, c'est-à-dire si elle va en s'élargissant de manière à former naturellement des cintres, des voûtes, par l'exacte juxtaposition des matériaux. Dans certaines contrées de la France, le millier de briques ordinaires ne coûte que 8 francs. Mais, dira-t-on, vous mettez Paris sur la même ligne que des localités où la main-d'œuvre et les matériaux sont bien moins chers. Ces puits, établis pour 100,000 francs à Anzin, à Liége, coûteront ici le double au moins. Soit; mais il est une cause de compensation : ces puits de mines ont tous une largeur énorme, 3 mètres et plus, dont nous n'aurions ici que faire. Réduisons cette largeur à la moitié, 1 mètre 1/2 ; la quantité de briques et de bois nécessaires au revêtement du puits sera ainsi réduite de moitié, et en même temps la quantité de terres à extraire ne sera plus que le quart de l'ancienne. La main-d'œuvre, il est vrai, ne diminuera pas dans la même proportion ; cependant, tout bien considéré, le coût total ne saurait dépasser une centaine de mille francs, en supposant même qu'on suivît les errements actuels des mineurs, et en admettant qu'on n'introduisît pas dans le mode de creusement certaines modifications utiles qu'indique la raison et dont nous parlerons plus bas. La dépense relative à l'épuisement et à l'aérage ne serait environ que de 100,000 francs, attendu la nature du terrain à traverser.

Puisque nous venons de parler des puits ordinaires, nous devons aussi rappeler un genre particulier de revêtement plus coûteux, mais plus avantageux, qui arrête très-bien les eaux et se pose rapidement. C'est le revêtement en larges manchons de fonte. En Angleterre, où ce système est assez répandu, on fait souvent ces manchons d'une seule pièce quand le puits ne va qu'à deux mètres de largeur. Pour de plus grandes dimensions, les anneaux sont formés de plusieurs pièces qu'unissent solidement de vigoureux écrous. On peut traverser ainsi des couches de sables mêlées d'une si forte proportion d'eau, qu'elles forment avec elles comme un tout liquide ; c'est à peine si quelques gouttes passeraient au travers de ce *cuvelage* en fonte.

On s'imagine, au premier abord, qu'en appliquant ce genre de tubage dans toute la hauteur d'un puits tel que celui de Grenelle, on atteindrait un chiffre de dépense déraisonnable. Si on voulait bien calculer la masse de fonte qu'absorberait le tubage d'un puits qui aurait 1 mètre et 1/2 de largeur, on trouverait le poids fort peu effrayant de 200 milliers, qui, au prix de 300 à 400 francs, coûteraient de 60 à 80,000 francs. Mais ce serait là une œuvre de luxe fort inutile dans le terrain de Paris, qui, formé presque entièrement de craie, ne contient que très-peu d'eau, du moins quand on n'atteint pas la couche profonde des sables verts d'où jaillit la fontaine de Grenelle.

En comparant les puits à large ouverture au forage à petit diamètre, j'ai supposé

que ces puits seraient creusés d'après l'ancien système, c'est-à-dire que des ouvriers placés au fond du puits entameraient, à l'aide d'outils, les terrains plus ou moins mous, plus ou moins mobiles, et attaqueraient les rochers à l'aide de la poudre; en un mot, je me suis renfermé dans le domaine des faits connus de la pratique la plus vulgaire. Je vais maintenant franchir la limite qui sépare ce domaine de celui des projets nouveaux.

Un de nos ingénieurs les plus instruits, qui occupe une position élevée dans l'École royale des mines, ne serait pas éloigné de conseiller une révolution presque radicale dans ces forages à grande ouverture. Il proposerait de remplacer la poudre qui est si chère, et dont l'effet est si incertain, par de puissants outils d'acier, dont les uns concasseraient les rochers par la percussion, et dont les autres creuseraient le puits sur la circonférence. Tous ces outils gigantesques seraient mus par une machine à vapeur installée à l'orifice même du puits. Il ne faudrait au fond du puits qu'un ou deux ouvriers, dont la mission serait de guider les outils, de les changer au besoin, sans qu'il fût nécessaire de remonter tout l'attirail des tiges jusqu'au sol, comme cela se fait dans le sondage ordinaire. Les mêmes ouvriers placeraient les débris de rochers, les sables, les argiles, etc., dans de petites tonnes destinées à remonter ces débris jusqu'à la surface, et, pendant que ces déblais seraient enlevés, le creusement du puits ne serait pas interrompu.

A l'appui de son système, l'auteur cite le moyen aussi simple qu'ingénieux qu'emploient les Américains pour creuser le lit des rivières dans les endroits où des roches, s'élevant dans ce lit à une trop grande hauteur, occasionnent ce que nous appelons des *rapides*. Ce moyen consiste à faire battre sans cesse les roches par des *pilons* à tête d'acier, que font mouvoir des roues à aubes, portées aves les pilons sur un bateau amarré au rivage voisin. Jamais mineur logé dans une cloche à plongeur ou dans un bateau sous-marin ne pourrait, avec la poudre, opérer aussi promptement et d'une manière aussi économique.

Il va sans dire que, dans ce système mixte, entrerait l'emploi de l'appareil imaginé récemment par les Anglais, et qui a pour objet d'empêcher les chutes des tonnes dans les puits des mines, lorsque vient à casser la corde à laquelle ces tonnes sont suspendues. Une invention aussi précieuse devrait être adoptée dans toutes les mines; non-seulement elle éviterait les pertes, les dégâts qu'entraîne la chute des tonnes, mais, ce qui est bien autrement important, elle préserverait d'un danger, qui n'est que trop réel, les ouvriers placés au fond du puits et ceux qui se servent des tonnes pour monter ou pour descendre.

Puisque nous sommes dans le vaste champ des projets, on nous permettra de dire deux mots d'un système de forage qui tiendrait lui-même le milieu entre le forage mixte que nous venons de décrire et les forages artésiens proprement dits. Ce système serait un forage artésien à grand diamètre dans lequel le creusement ne serait jamais arrêté par l'enlèvement des déblais. On conçoit qu'il serait possible de faire marcher de front ces deux opérations qui sont successives dans les forages ordinaires, c'est-à-dire de trouver place, au fond du puits, pour des outils qui creuseraient toujours sans jamais remonter, et pour ceux qui, recevant le produit du travail des premiers, le remonteraient jusqu'au sol.

Après avoir examiné la question d'art et d'hydraulique qui se rattache au forage de Grenelle, il me reste à discuter le problème scientifique à la solution duquel devait conduire ce grand travail.

Il s'agissait, on se le rappelle, quand le puits de Grenelle a été entrepris, de

profiter de cette circonstance pour déterminer la loi suivant laquelle s'accroît la température dans l'intérieur de la terre à mesure qu'on s'y enfonce plus profondément. Il n'a été donné qu'à deux savants de suivre toute la série des observations que nécessitait cette recherche (1). L'un est le célèbre académicien dont nous avons parlé plusieurs fois dans ce travail; l'autre est M. Walferdin, qui s'est fait un nom par ses recherches géologiques et thermométriques. D'autres observateurs auraient désiré faire à part de nouvelles expériences pour les comparer à celles de ces deux savants, mais on assure que la porte de l'atelier de Grenelle ne s'est pas ouverte pour eux. Nous devons regretter d'autant plus vivement cette absence de coopération, que les résultats obtenus par MM. Arago et Walferdin paraissent incomplets à un certain nombre de savants, et qu'on a même cru voir dans la manière d'opérer de ces deux physiciens l'oubli le plus étrange des grandes lois qui régissent l'état thermal de notre planète.

Fourier, de savante mémoire, qui fut, lui aussi, pendant longtemps secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Fourier a le premier coordonné, dans son grand traité mathématique de la chaleur, les principes relatifs à l'état calorifique du globe. Négligeant les faibles différences que présentent les diverses matières qui composent l'écorce terrestre, dans leur manière de propager la chaleur, Fourier a montré que la température devait croître dans notre planète proportionnellement à la profondeur. Mais Fourier négligeait deux causes qui modifient singulièrement cette loi; ces causes sont l'action des eaux et de l'air qui pénètrent dans la croûte du globe jusqu'à une assez grande distance, et qui, par leur mobilité, transportant la chaleur de bas en haut, troublent très-sensiblement l'état de chaque couche. Les physiciens qui se sont occupés, après Fourier, de la chaleur du globe, soit d'une manière théorique, soit expérimentalement, ont tous, à l'exception d'un seul, négligé d'apprécier cette double influence, et, dans ses expériences sur le puits de Grenelle, M. Arago n'a pas mieux fait que les autres; il avait touché d'abord ce point délicat, mais il semble ne pas l'avoir vu nettement, et il ne l'a pas soumis au calcul.

La distance de la surface de la terre à son centre étant six mille fois plus grande que la hauteur des puits les plus profonds qu'ait jusqu'ici creusés l'industrie humaine, on ne peut juger de la distribution générale de la chaleur dans toute l'épaisseur du globe par l'état de la mince écorce que nous avons entamée. Cet état moyen de l'enveloppe terrestre est l'effet combiné des eaux, de l'air et de la partie solide de la terre; il faut donc apprécier l'action séparée de l'eau et de l'air, en partant des connaissances que nous ont acquises les travaux de plus illustres physiciens (2); puis, distinguant dans l'effet mixte des trois influences ce qui appartient à ces deux fluides, il faut ensuite calculer quel serait l'état de la partie solide prise seule. Ce résultat une fois obtenu, il restera plus tard à chercher s'il s'applique aussi aux profondeurs du globe que l'homme n'a pu atteindre, à ces roches, à ces métaux dont les masses condensées ne sont pénétrées ni par les eaux ni par l'air.

Dans la question particulière du puits de Grenelle, il fallait tenir compte d'abord des eaux qui, dès l'origine du forage, ont constamment rempli le trou de sonde, et

(1) Nous ne mentionnons que pour mémoire l'illustre Dulong, qui est mort longtemps avant la fin de l'opération.

(2) Gay-Lussac, Dalton, Rudberg, Despretz, Regnault.

dans lesquelles ont été plongés les thermomètres qui devaient indiquer le degré de chaleur des couches terrestres plus ou moins profondes. M. Arago, qui, comme tout le monde, savait que dans une masse liquide chauffée par en bas il peut s'établir des courants ascendants d'eau chaude et des courants descendants d'eau froide, M. Arago a dit d'abord que de tels courants avaient probablement lieu dans le puits et devaient en réchauffer les parties supérieures aux dépens du fond, mais il n'a pas été plus loin. Se bornant à prendre de temps à autre la température de l'eau dans le fond, à mesure qu'avançait le forage, il a cru ou laissé croire, chaque fois qu'il annonçait à l'Académie les nombres observés, que ces températures étaient celles des couches correspondantes de la terre.

Un savant déjà célèbre, bien qu'il n'ait pas de fauteuil à l'Académie, et qui a lutté plus d'une fois avec l'illustre secrétaire de cette compagnie, M. Saigey, a le premier comblé la lacune dont nous venons de parler. Omettant d'abord l'influence de l'air sur l'écorce terrestre, il a supputé celle de la colonne d'eau des puits artésiens (avant le jaillissement, bien entendu), et il a pu, grâce à cette correction difficile, donner une première évaluation de l'accroissement de la chaleur souterraine (1), en s'appuyant sur des observations mieux dirigées que celles de MM. Arago et Walferdin.

Dans la théorie nouvelle, sur laquelle repose cette première approximation, il est essentiel que les observations de température faites à diverses profondeurs soient simultanées. Or MM. Arago et Walferdin n'ont jamais satisfait à cette condition; ils ont observé successivement à 248 mètres, à 298, à 400, à 505, etc., mais à des époques fort éloignées. Aussi leurs nombres n'ont-ils pu donner qu'un résultat douteux, et ne peut-on leur appliquer utilement la correction dont j'ai parlé plus haut.

Un physicien plus soigneux, M. de Larive, de Genève, a observé la règle négligée par MM. Arago et Walferdin ; malheureusement, le puits dans lequel il a expérimenté n'est pas, par sa profondeur, aussi favorable à ce genre de recherches (2). Quoi qu'il en soit, les nombres fournis par cet exemple donnent, quand on les soumet à la théorie dont j'ai parlé tout à l'heure, 26 mètres environ pour un degré d'accroissement dans la température, c'est-à-dire qu'il faut s'enfoncer de 26 mètres dans la terre pour que le thermomètre s'élève de 1 degré. Pareil résultat se déduit d'observations faites avec plus d'exactitude encore par M. Magnus de Berlin, dans un puits artésien, sur la rive droite de l'Elbe, à Pitzpuhl, près de Magdebourg. M. Magnus est, on le sait, l'inventeur de ces thermomètres ingénieux à l'aide desquels nous savons aujourd'hui mesurer dans les profondeurs des mers, dans les lacs, dans les puits artésiens, le degré le plus grand de chaleur qu'ait pu atteindre telle ou telle couche (3).

(1) Il faut diviser la somme des profondeurs auxquelles ont été faites les observations par celle des accroissements de température en passant de chacune d'elles à la suivante; le résultat est la profondeur dont il faut descendre pour trouver un degré de plus, à savoir 26 mètres environ.

(2) Le puits artésien de Prégny, près de Genève ; sa profondeur est de 220 mètres environ.

(3) Dans ces instruments, que M. Walferdin a modifiés depuis, il s'opère, à mesure que la chaleur s'élève, un transvasement, un *déversement* dans une poche en verre, d'une portion de plus en plus grande du mercure que contenait le thermomètre ; ce déversement indique le degré maximum de chaleur.

Bien avant les expériences que je viens de rappeler, M. Cordier, l'ingénieur des mines, aujourd'hui membre de la chambre des pairs, avait réuni, dans un ouvrage remarquable, toutes les observations faites pour arriver au même but. En employant ces nombres conformément à la même théorie, on trouve également près de 26 mètres pour un degré. Tel serait donc le véritable chiffre de l'accroissement de la chaleur dans la masse solide de notre planète, s'il ne fallait en même temps tenir compte de l'action de l'air, qui, aussi bien que les eaux, pénètre dans l'écorce du globe et en modifie l'état.

En calculant cet effet aussi rigoureusement que possible, on trouve que, partout où l'air peut pénétrer, circuler librement, dans les mines à puits nombreux, dans les carrières, dans les caves les plus profondes, telles que celle de l'Observatoire de Paris, on trouve, dis-je, que l'air empêche la température de la terre de s'élever de plus d'un degré par 28 ou par 29 mètres. Partout, au contraire, où l'air n'a pas un libre accès, où il ne peut se mouvoir de manière à laver pour ainsi dire les couches terrestres, son action refroidissante sera nécessairement beaucoup moindre, et il ne faudra plus descendre de 28 ou 29 mètres pour observer un degré de plus en température. En pénétrant plus avant dans les entrailles de la terre, là où l'air s'introduit à peine, la progression sera évidemment plus rapide encore. Or, dans l'écorce terrestre où agit l'action réfrigérante incomplète de l'air, il faut descendre de 26 mètres environ, pour trouver un degré de plus; donc le chiffre qui représente le véritable état de la masse du globe, le chiffre que recherchaient depuis si longtemps M. Arago et tous les physiciens qui s'occupent de la chaleur de la terre, serait inférieur à 26 mètres.

Le rapprochement que nous venons de faire entre l'ensemble des incomplètes observations de MM. Arago et Walferdin et la théorie si étendue, si précise, de M. Saigey, ne prouve que trop clairement qu'on n'a pas su tirer du forage de Grenelle le parti qu'on en attendait pour le progrès de la physique du globe. Absence de simultanéité dans les observations thermométriques faites à diverses profondeurs, mauvaise interprétation de ces observations, absence de tout calcul sur l'action perturbatrice des eaux, ignorance très-pardonnable, puisqu'elle était générale, de l'action perturbatrice de l'air qui pénètre le globe, tels sont, en résumé, quelques-uns des points sur lesquels M. Arago s'est laissé prendre en défaut par son habile adversaire.

Maintenant que le puits de Grenelle donne des eaux jaillissantes, il est peu probable qu'il soit désormais permis d'observer la chaleur du globe dans cette longue colonne fluide ramenée à l'état de repos où nous l'avons vue. Le jet liquide ne peut, par sa température de 27 degrés, que faire connaître l'ensemble de toutes les actions calorifiques de tous les points du canal souterrain plus ou moins large par lequel nous arrivent les eaux ; or, cette indication, qu'on ne confondra pas avec la température du fond du puits, ne saurait remplacer les observations qu'on aurait dû faire avant le jaillissement.

Avouons-le donc en toute humilité, quelque peu de flatteur que soit cet aveu pour l'amour-propre national, les directeurs du forage de Grenelle n'ont su traiter convenablement ni la question industrielle ni la question de physique qu'ils avaient si intrépidement abordées. S'ils ont voulu faire une expérience de physique, cette expérience, fort chère, a été mal dirigée et n'a rien appris de nouveau. S'ils ont voulu, comme ils l'affirment sans cesse, doter la ville de Paris d'un immense appareil hydraulique, et faire un excellent placement d'argent, pour voir comment ils ont

réussi, on n'a qu'à aller visiter le puits de Grenelle. Nous l'avons déjà dit, la dépense nécessaire pour enlever les boues que vomit ce puits représente un capital supérieur à ce que coûterait une machine hydraulique destinée à tirer de la Seine une masse d'eau supérieure à celle qui surgit à Grenelle. Et cependant il ne faut pas se décourager. Les puits artésiens offrent de nombreux avantages dont la science et l'industrie sauront tirer parti : on les emploie déjà pour les mines, pour le dessèchement des marais, dans les manufactures. Bientôt l'Algérie réclamera des puits forés. Il est donc nécessaire d'encourager les progrès de cet art difficile. Les ingénieurs habiles ne manquent pas chez nous. Si la ville de Paris se décide à faire exécuter un nouveau sondage, il est à croire que nous serons plus heureux; les hommes capables ne manqueront pas au conseil municipal; il saura sans doute où les trouver.

L'OBLAT.

DEUXIÈME PARTIE[1]

III.

A dix lieues de Paris, dans les riches plaines de l'ancien duché de Valois et aux environs d'Ermenonville, il existe, au milieu des bois, un vaste édifice dont la construction date du dernier siècle. A l'entour gisent d'immenses ruines, des marbres brisés, des sculptures mutilées et verdâtres; quelques colonnes sont encore debout parmi ces décombres, dont la masse entière est dominée par une svelte tourelle. Cet édifice est le palais abbatial, et ces ruines, tout ce qui reste de l'antique monastère de Châalis.

L'abbaye de Châalis, fondée par le roi Louis-le-Gros, appartenait à des moines de l'ordre de Citeaux et de la filiation de Pontigny. Les guerres civiles, les invasions étrangères, toutes les sanglantes réactions dont le duché de Valois fut le théâtre pendant trois siècles, avaient laissé debout et dans toute sa splendeur cette maison, qui présentait des chefs-d'œuvre d'architecture de toutes les époques. Quelques années avant la révolution, elle était encore un des plus beaux monuments religieux des environs de Paris. Les bénédictins de Châalis ne pratiquaient point les mêmes austérités que les moines réformés de l'ordre de Citeaux. Ils n'observaient pas, comme les feuillants, une continuelle abstinence, un silence perpétuel; ils ne dormaient pas sur un sac de paille et ne se levaient pas au milieu de la nuit pour dire l'office, comme les trappistes. Le travail intellectuel, les savantes études, n'étaient pas non plus d'obligation chez eux comme dans les congrégations de Saint-

(1) Voyez la livraison du 31 mars.

Maur et de Cluny. Leur vie, exempte de ces mortifications incessantes, de ces patients labeurs, devait, selon l'esprit de la règle, s'écouler dans la simple observation des trois vœux religieux.

L'abbé Girou ne s'était pas trompé dans ses prévisions : son élève n'éprouva, en arrivant au seuil de l'abbaye de Châalis, aucune de ces défaillances qui saisissent les âmes les plus ferventes au moment de quitter le monde dont elles emportent quelque souvenir. Estève n'avait pas même entrevu ce monde auquel il allait renoncer; rien n'existait pour lui hors du cloître, rien qu'une maison solitaire où vivaient une sainte femme, un vieux prêtre, objets de sa vénération et de son amour. Son cœur se les rappelait sans cesse, mais il se résignait avec une pieuse soumission à la volonté de sa mère, qui l'avait éloigné d'elle pour le donner tout entier à Dieu. Mme Godefroi avait religieusement rempli sa promesse; sans s'arrêter, sans se détourner un moment pour embrasser sa famille, elle avait conduit Estève à l'abbaye de Châalis. Là, au moment de le quitter, elle se souvint encore des dernières recommandations de sa sœur, et, contenant ses inquiétudes, ses funestes prévisions, elle dit simplement au pauvre oblat : — Mon cher enfant, vous voici dans la retraite que votre mère a choisie pour vous mettre à l'abri des vicissitudes qui troublent notre vie ici-bas. Sans doute, vous y trouverez la paix, un inaltérable bonheur. Si parfois, cependant, vous ressentiez quelque affliction, s'il y avait dans votre existence des jours d'amertume, de dégoût, de secrète désolation, souvenez-vous qu'il y a aussi dans la vie du monde de grandes peines, et qu'il n'est pas donné à l'homme d'être heureux sur la terre. Chaque année, mon enfant, je reviendrai vous voir, et quelque jour peut-être aurai-je le bonheur de vous amener votre mère et le bon abbé Girou.

Ces paroles tendres et calmes, ces adieux mêlés d'espérance, laissèrent dans l'âme d'Estève une joie triste, et tempérèrent l'impression d'abattement, de vague frayeur, qu'il ressentit en se trouvant seul tout à coup et abandonné à lui-même pour la première fois de sa vie. Debout à l'une des fenêtres de la maison située en avant de l'abbaye et qu'on appelait le logement des hôtes, il suivit d'un regard plein de larmes le carrosse de Mme Godefroi ; puis, se tournant vers le frère convers qui l'attendait pour l'introduire dans l'intérieur du monastère, il lui dit avec une douceur mélancolique : — Mon frère, je suis prêt à vous suivre.

Le convers l'emmena à travers une vaste cour plantée de tilleuls, et au fond de laquelle on apercevait l'entrée du grand cloître. Un silence profond régnait dans cette enceinte riante et solitaire qui précédait les édifices claustraux. Le ciel était d'un bleu tranquille; un doux soleil de septembre brillait sur les gazons reverdis par les premières pluies d'automne; il y avait dans l'air comme une influence radieuse et sereine qui était en harmonie avec le calme de ce séjour. En pénétrant dans le grand cloître, Estève s'arrêta saisi d'étonnement et d'admiration : les profondes voûtes étaient soutenues par des arcs en ogive dont les rinceaux élégants étaient à demi cachés sous une multitude de guirlandes naturelles; les rameaux délicats de la grenadine, les fleurs étoilées du jasmin brodaient toutes les pierres et égayaient les tons grisâtres de ces antiques murs. Le préau était arrangé en parterre, et les fleurs les plus rares s'épanouissaient entre des bordures de buis capricieusement taillées.

— Quel beau jardin! s'écria Estève; c'est comme un paradis terrestre.

— Ce sont nos pères qui l'ont arrangé ainsi, dit le convers; ils viennent s'y promener après les offices; malheureusement l'hiver séchera bientôt toutes ces belles

fleurs ; leurs révérences n'auront plus que celles de l'orangerie. Mais allons, allons, mon cher frère ; vous oubliez que sa paternité vous attend.

Estève suivit son guide avec une émotion que chaque instant augmentait, mais dans laquelle il n'y avait aucune amertume, aucune crainte ; c'était plutôt un vague attendrissement, un respect religieux. Dans l'escalier, dans les galeries qu'il dut traverser pour arriver chez le prieur, il rencontra quelques moines, devant lesquels il s'inclina en tremblant, et qui lui rendirent amicalement son salut. Le frère convers s'arrêta enfin devant une porte, au fond de la galerie, qu'on appelait le grand dortoir, et frappa un léger coup contre le panneau ; puis, se rangeant pour laisser passer Estève, il lui dit à voix basse : — N'oubliez pas, mon frère, qu'en parlant à notre prieur, vous devez toujours l'appeler votre révérence ou votre paternité.

Estève entra le regard baissé, le cœur palpitant, et resta debout près de la porte qui venait de se refermer derrière lui. Bien qu'il n'osât lever les yeux, il apercevait pourtant à l'autre extrémité de la cellule un religieux qui lisait assis dans un fauteuil profond, et les pieds commodément appuyés sur un coussin. Les rideaux blancs de la fenêtre étaient baissés, un jour paisible tombait sur cette figure immobile et remplissait la cellule, où l'on respirait comme une faible odeur d'encens. Une exquise propreté, un ordre minutieux, régnaient dans l'arrangement du mobilier, qui était simple et d'un goût ancien. Il y avait dans l'atmosphère, dans les recherches modestes de ce séjour, dans l'aspect de ce moine tranquillement occupé, un air de béatitude monacale qui aurait raffermi l'âme d'Estève, si elle eût été troublée par quelque regret, quelque hésitation ; mais le pauvre enfant n'avait pas besoin d'être soutenu dans sa vocation : il arrivait sans crainte, sans défiance, peut-être comme jamais aucun novice, quelque ferme que fût sa résolution, n'était entré dans les murs de Châalis.

— Soyez le bien-venu, mon cher fils, dit le prieur en se levant à demi pour donner à Estève sa bénédiction pastorale.

A ce geste, que les gens du monde eussent pris pour un salut, Estève fléchit les genoux et courba la tête avec une émotion profonde. La bénédiction du prieur était pour lui comme une première consécration, il accomplissait, en la recevant, le premier acte de sa vie religieuse. L'absence de tous ceux qu'il aimait, l'isolement où il était resté après le départ de Mme Godefroi, avaient disposé son âme à se réfugier promptement dans de nouvelles affections, à implorer pour ainsi dire l'amitié, l'appui de ces étrangers au milieu desquels il venait vivre. En voyant celui qu'il appelait son père spirituel, il pensa retrouver un maître indulgent, un ami comme l'abbé Girou, et par un mouvement spontané il toucha de ses lèvres la main qu'étendait sur lui le père Anselme. Le moine regarda fixement et avec une sorte de surprise cet enfant qui, incliné à ses pieds, versait des larmes d'attendrissement ; puis il dit gravement comme s'il eût voulu réprimer les manifestations auxquelles Estève se laissait aller :

— Asseyez-vous, mon fils ; quand j'aurai fini ma lecture, je vous parlerai.

Estève s'assit à l'écart, dans l'embrasure d'une fenêtre qui donnait sur le grand cloître. Heureusement il y avait en lui, comme chez la plupart des très-jeunes gens, une mobilité d'idées qui atténuait la violence de ses impressions : une sérénité mélancolique succéda bientôt aux émotions qui l'avaient si profondément troublé. Il n'éprouva plus que l'espèce d'anxiété qui naît d'une attente longtemps prolongée. Tandis qu'il était là, immobile sur son siége, osant à peine lever les yeux,

le prieur continuait sa lecture lentement, sans distraction, comme s'il eût été absolument seul.

Le père Anselme n'avait pas une de ces figures hâves et blêmes qui décèlent les travaux, les continuelles macérations de la vie ascétique; mais il ne présentait pas non plus le type du moine abruti dans l'indolence et la sensualité. Il avait le léger embonpoint, le teint frais et fleuri d'un homme sur le retour de l'âge et dont la vie s'est écoulée à l'ombre du cloître, dans de sédentaires devoirs. Au premier aspect, on l'eût pris pour un bon bénédictin enseveli corps et âme dans les douces quiétudes de l'existence monacale ; cependant, lorsqu'il relevait son front haut et sévère, lorsqu'il manifestait sa pensée, ne fût-ce que par le geste ou le regard, on reconnaissait en lui l'intelligence, la fermeté d'un esprit supérieur; on comprenait qu'il avait le sentiment intime de sa dignité et l'habitude d'un pouvoir absolu. A mesure qu'Estève l'observait, une vague frayeur succédait à sa confiance; il commençait à craindre ce père aux mains duquel il venait se remettre. Pour se distraire de cette pénible impression, il tourna ses regards vers le cloître. Quelques moines se promenaient sous les arceaux en attendant l'heure d'aller au chœur; d'autres moines arrivèrent successivement, et bientôt une partie de la communauté se trouva réunie.

L'entrée du grand cloître était interdite aux novices, qui, séparés des religieux profès pendant les études et les récréations, ne les voyaient qu'au réfectoire et à l'église. Les pères assemblés en ce moment dans le cloître étaient tous d'un âge mûr; quelques-uns paraissaient avoir atteint l'extrême vieillesse. Estève regardait avec un singulier intérêt, une grande curiosité, toutes ces figures. Il remarqua avec étonnement que les religieux ne se parlaient pas ; chacun semblait demeurer dans un isolement volontaire et ne point se soucier de la présence ou de l'entretien des autres. En effet, le contact obligé et perpétuel dans les actes de leur vie avait éteint ou du moins fort affaibli chez eux l'instinct de la sociabilité ; sous ce rapport, ils avaient une déplorable similitude avec les pauvres insensés, qui, toujours ensemble, n'ont pourtant aucune communication de sentiments ou de pensées, chacun demeurant absorbé dans son idée fixe et sa triste individualité. La plupart des religieux marchaient lentement, les bras croisés, la tête inclinée, comme s'ils commençaient déjà à réciter mentalement les prières qu'ils allaient bientôt psalmodier dans le chœur. D'autres lisaient assis à l'écart, d'autres encore allaient et venaient dans le parterre, la bêche ou l'arrosoir à la main, et s'empressaient de donner en passant quelques soins à ces belles fleurs qu'ils semblaient cultiver avec une sorte d'amour. Mais, en se livrant à ces occupations, à ces délassements, ils se regardaient à peine. Ceux même qu'une commune passion pour l'horticulture réunissait dans les allées étroites du parterre, autour des plantes rares, des fleurs magnifiques, objets de leur admiration, de leur continuelle sollicitude, s'adonnaient à ces soins avec une activité silencieuse.

La voix du père Anselme arracha enfin Estève à ses observations. Il se leva vivement, et, reportant ses regards dans l'intérieur de la cellule, il se trouva en face de la figure imposante et grave du prieur. Alors, pour la seconde fois, il s'inclina, le cœur plein de soumission, d'humilité, de foi vive et sincère.

— Mon fils, dit le père Anselme, je savais depuis longtemps que le dessein de vos parents était de vous envoyer dans notre maison, mais je ne vous attendais pas encore. Rendons grâce à Dieu, qui vous a inspiré de venir droit à nous. Celui qui, pour arriver au cloître, veut passer par les voies du monde, risque de se perdre

avant d'être au but. Une vocation tardive n'est jamais une bonne vocation, et ce n'est qu'à votre âge qu'on embrasse sans peine notre saint état. Votre intention est sans doute de prendre bientôt l'habit?

— Je suis ici pour me soumettre en tout aux conseils, aux volontés de votre révérence, répondit Estève d'une voix timide.

— Bien. Mais, avant de revêtir l'habit de saint Benoît, savez-vous, mon cher fils, à quoi vous vous engagez?

— Oui, mon père, je le sais.

—Vous connaissez les obligations, les devoirs de la vie religieuse; on vous en a expliqué l'étendue et la rigueur, continua le prieur d'une voix lente et grave; maintenant c'est à moi, votre supérieur, votre père selon Dieu, de vous les rappeler une dernière fois avant de vous admettre dans notre sainte maison. Les trois vœux que vous allez prononcer sont irrévocables. Celui qui les violerait subirait en ce monde un châtiment terrible, et serait condamné dans l'autre pour l'éternité. Comprenez-vous bien votre sacrifice et vos engagements?

— Je les comprends, mon père, et je m'y soumets avec joie.

— Êtes-vous prêt à accomplir rigoureusement le vœu de pauvreté?

— Oui, mon père, répondit Estève en jetant un regard involontaire sur le confortable ameublement de la cellule; oui, je renonce à tous les biens de ce monde; désormais je ne posséderai plus rien, pas même le saint habit que je dois revêtir, et qui, comme tout ce qu'on me prêtera pour mon usage, appartient à la communauté.

— Savez-vous aussi à quoi vous engage le vœu d'obéissance?

— Je sais, mon père, qu'il m'oblige au sacrifice entier de ma volonté et à une soumission passive envers mes supérieurs.

— Et le troisième vœu, mon fils, le vœu de chasteté? Songez qu'il suffit, pour le violer, pour perdre votre âme, d'une pensée impure, d'un seul regard, d'une tentation involontaire, et dites-moi si vous vous sentez assez de vertu pour le garder?

A cette question, un sentiment instinctif de pudeur fit rougir le front d'Estève, et il répondit d'une voix plus basse :

— Oui, mon père, je me garderai de toute souillure.

Un léger sourire passa sur les lèvres du père Anselme; il devina cette sainte innocence, qui n'avait trouvé qu'un sens vague à ses paroles, et il en eut quelque étonnement : c'était la première fois qu'un novice arrivait à lui sans avoir laissé en chemin quelque lambeau de sa robe baptismale.

—Mon fils, dit-il avec une satisfaction secrète, vous resterez parmi nous, puisque telle est votre ferme vocation. Dans deux jours, vous prendrez l'habit et vous entrerez au noviciat. En attendant, allez trouver le père-maître et obéissez à ses instructions.

En disant ces mots, il agita une clochette d'argent posée sur sa table. Aussitôt le convers, qui attendait dehors, entr'ouvrit discrètement la porte et montra sa béate figure. Apparemment il avait déjà reçu des ordres, car, sans explications et sur un geste du prieur, il fit sa génuflexion et emmena Estève.

Le quartier des novices était dans la partie de l'abbaye qu'on appelait le petit cloître. C'était un ancien édifice, le plus ancien peut-être de cette masse de constructions dont les passages, les escaliers, les longs corridors, formaient un labyrinthe où Estève se serait égaré sans le secours de son guide D'abord il avait

gardé le silence, comme s'il eût craint d'éveiller les échos de ces voûtes sonores sous lesquelles retentissaient ses pas. Il marchait, recueilli dans l'étonnement de sa nouvelle situation et dans l'admiration de tout ce qu'il voyait. De temps en temps, le convers l'arrêtait pour lui faire remarquer avec une vanité monacale et sournoise les splendeurs de la maison. Ils saluèrent en passant beaucoup de saintes images; ils firent bien des génuflexions avant d'arriver à la cellule du maître des novices. Enfin le convers s'arrêta au fond d'un long corridor sur lequel s'ouvraient de chaque côté de petites portes cintrées.

— C'est ici le dortoir des novices, dit-il avec un soupir! Hélas! mon frère, vous y trouverez beaucoup de cellules vides; nous sommes dans un siècle de folie et d'impiété, il n'y a plus de religion. Lorsque j'entrai dans cette maison, il y aura trente ans vienne la fête de l'apôtre saint Pierre, chaque chambre de ce dortoir était occupée, il avait fallu mettre des novices dans le troisième cloître; mais aujourd'hui on n'est pas en peine pour leur faire place, et le révérend père Bruno n'a pas besoin d'aide pour les instruire et les gouverner.

En effet, il n'y avait plus à l'abbaye de Châalis qu'un petit nombre de novices. Leur maître, le père Bruno, était un vieillard alerte et gai, dont la bonne humeur était passée en proverbe dans la maison. L'habitude de vivre avec des jeunes gens, l'espèce d'activité à laquelle ses fonctions l'obligeaient, l'avaient préservé du plus terrible fléau de la vie religieuse, de l'ennui qui dévore les moines. Il embrassa Estève après lui avoir donné sa bénédiction, et lui dit en souriant :

— Vous êtes tout ému, mon cher fils; cela ne me surprend pas, c'est toujours ainsi. Bien qu'on soit sûr de trouver dans cette maison l'abondance de tous les biens spirituels et temporels, on n'y entre pas sans crainte; mais cette angoisse passe vite, vous vous ferez bientôt à la vie qu'on mène parmi nous. Que vous a commandé notre prieur?

— D'obéir aux ordres de votre révérence, répondit Estève, encouragé par cet accueil.

— Je tâcherai de répondre aux intentions de sa paternité. D'abord, mon cher fils, vous allez prendre possession de votre cellule.

En parlant ainsi, le père Bruno conduisit lui-même Estève dans une chambrette en tout semblable à la sienne et à celle du prieur. La règle ne faisait aucune distinction, et permettait les mêmes recherches aux simples novices et aux grands dignitaires de l'ordre. Estève contempla avec une satisfaction naïve cette cellule riante où il allait vivre, et, comme l'avait prévu l'abbé Girou, il ne lui vint pas à l'esprit que c'était une prison plus forte, plus terrible que celles qui sont environnées de sombres murailles et fermées d'une triple porte. Il en fit lentement le tour comme pour s'y établir, et, en jetant les yeux vers le chevet du lit, il aperçut quelque chose dont la vue le fit tressaillir : c'était la robe et le scapulaire des bénédictins, l'habit qu'il allait bientôt revêtir.

Le père Bruno prit la robe et la lui montra. - Elle est toute neuve, mon cher fils, dit-il d'un air riant; soyez tranquille, je ne vous ordonnerai jamais de porter la défroque d'autrui; notre vêtement est toujours propre et neuf. Les bénédictins se gardent bien d'imiter sur ce point les ordres mendiants. L'habit de saint Benoît ne doit pas ressembler aux mutandes du frère Pascal, qui, après vingt ans de service, duraient encore, rapiécées sur toutes les coutures, et si épaisses, qu'elles étaient à l'épreuve du fer et de la balle comme la peau du rhinocéros. Le fait est vrai; il s'est passé il y a environ trois cents ans; les annales des franciscains en font foi.

Ces façons indulgentes et familières gagnèrent promptement la confiance d'Estève ; au bout d'un quart d'heure, il était tout à fait à son aise avec le père Bruno. Le maître des novices avait ainsi retenu bien des âmes et soutenu plus d'une vocation chancelante au milieu des premières épreuves de la vie religieuse. Il agissait ainsi sans hypocrisie, sans calcul, par un instinct naturel de bienveillance et de bonté. Cette fatale douceur était au fond plus cruelle qu'une rigueur inexorable ; elle empêchait les novices de sentir tout le poids de leurs devoirs ; ils ne reculaient pas dans cette voie facile, et ils arrivaient sans abattement, sans frayeur, au moment de l'éternel sacrifice qui leur eût peut-être fait horreur s'ils en avaient connu toute l'étendue.

Le père Bruno était un répertoire vivant de toutes les histoires et anecdotes monastiques qui pouvaient se raconter sans tort et sans scandale pour le prochain. Il les répétait pour l'amusement et non pour l'édification de ceux qui l'écoutaient. Le peu de science théologique qu'il enseignait à ses disciples était comme un accessoire ; il aurait vu presque avec peine qu'ils fussent studieux ; tout leur temps se passait dans l'accomplissement de pratiques religieuses qui n'avaient rien de pénible et dans les oisives distractions que permettait la règle. Le quartier des novices était ainsi un séjour où régnaient la paix et le contentement, et les jeunes frères qu'on y rencontrait avaient une physionomie bien différente de celle des pères qu'Estève avait aperçu dans le grand cloître.

Pendant que le père Bruno installait Estève dans sa cellule, une cloche se fit entendre. A cet appel, il y eut un certain mouvement sous les voûtes de l'abbaye, dans ces galeries si vastes que, malgré la présence de tant de moines, elles semblaient encore vides et désertes.

— Nous allons descendre au chœur, mon cher fils, dit le père Bruno en poussant la porte de la cellule.

Les autres portes s'étaient déjà ouvertes, et les novices se rassemblaient dans le corridor. Ce n'était pas sans raison que le convers avait déploré l'éloignement de la génération présente pour l'état religieux ; jamais le père-maître n'avait gouverné un troupeau si peu nombreux ; il y avait à peine une douzaine de novices à l'abbaye de Châalis. Dès qu'Estève parut, il se vit entouré de cet essaim curieux et babillard. Tous lui serrèrent la main en répétant : — Soyez le bien-venu parmi nous, cher frère.— La plupart avaient tout au plus son âge, et semblaient conserver l'étourderie, l'insouciante gaieté de l'adolescence. Ils se prirent à parler tous ensemble comme des écoliers échappés de la classe ; mais un coup que le père Bruno frappa avec la main sur son bréviaire leur imposa silence.

— Mes chers fils, dit le père-maître, pour célébrer l'arrivée de ce nouveau frère, je vous donne récréation le reste du jour. Mais allons d'abord rendre grâce à Dieu et dire l'office.

En entrant dans l'église, Estève se prosterna ébloui. Depuis qu'il était allé, tout enfant, entendre les orgues dans la cathédrale d'Aix, il n'avait plus assisté aux cérémonies du culte ; ses souvenirs ne lui retraçaient que la modeste chapelle où il priait chaque jour à côté de sa mère, et il n'avait aucune idée des magnificences que renfermait l'église abbatiale de Châalis. Agenouillé à la dernière place dans le chœur, il oubliait de suivre l'office, et, regardant autour de lui avec une religieuse admiration, il disait en son cœur : C'est ici le saint des saints, le tabernacle dont parle l'Écriture ! C'est ici la maison de Dieu !

En effet, le tableau était imposant. Le soleil, à son déclin, inondait de lumière

la grande nef et les bas côtés de l'église, dont la porte ouverte laissait apercevoir un coin du paysage et au delà de vaporeux lointains. Cette partie de l'édifice était déserte ; parfois cependant d'austères figures semblaient apparaître entre les piliers, au milieu des dorures éclatantes, sous le reflet des vitraux : c'étaient celles des saints et des apôtres sous l'invocation desquels étaient placés les vingt-deux autels des nefs latérales. L'enceinte où psalmodiaient en ce moment les moines était d'un style encore plus riche, plus splendidement beau : des boiseries d'un travail exquis, des tableaux, des tentures précieuses couvraient entièrement la pierre. Les murs du sanctuaire étaient pour ainsi dire à jour. Les hautes travées servaient comme de cadre aux immenses fenêtres à rosaces et à colonnettes dont les vitraux laissaient filtrer une lumière mélancolique.

Estève, absorbé dans la contemplation de ces magnificences, suivait machinalement les répons qu'entonnaient les novices groupés autour de lui. Au dernier verset, il releva la tête avec un mouvement de surprise, en s'apercevant que l'office était fini. Les novices sortirent du chœur les derniers ; ils marchaient en silence, d'un air recueilli, et les mains croisées sur leur poitrine ; mais cette gravité ne dura que le temps de gagner le petit cloître. Une fois dans leur quartier, ils retrouvèrent la parole et s'abattirent autour d'Estève comme une troupe d'oiseaux jaseurs.

— Mon cher frère, dit l'un, quelle impatience j'avais de me retrouver avec vous ! Jésus ! mon doux Sauveur ! l'office m'a semblé deux fois plus long que de coutume.

— C'est singulier, répondit naïvement Estève ; il m'a semblé à moi que les vêpres n'avaient duré que le temps de réciter un *Ave Maria*.

— Dieu vous fait bien des grâces, mon cher frère, dit un autre novice, qui avait, pendant l'office, bâillé sous son capuchon.

— Mon frère, vous êtes-vous déjà présenté devant dom prieur ? demanda un troisième.

Et sur la réponse affirmative d'Estève, il ajouta :

— C'est un terrible moment que celui où l'on comparaît pour la première fois devant sa paternité. Quand je fus en sa présence et qu'il me fallut répondre à ses questions, j'eus une si grande crainte, que je fus près de m'enfuir. En entrant ici, on a toujours comme cela des frayeurs chimériques. C'est le démon qui suscite tous ces troubles quand il nous voit près de lui échapper, et qui nous fait trembler à la porte de la maison de Dieu, comme si nous étions à la porte de l'enfer.

— Je vous assure, mon cher frère, que je n'ai rien éprouvé de semblable, répondit tranquillement Estève.

L'entretien continua ainsi. Les novices exprimaient le peu d'idées qu'ils avaient dans des termes qui n'étaient guère intelligibles pour les gens étrangers au langage des couvents. Il y avait dans leur conversation le plus singulier mélange de mysticisme et de puérilité. Le pauvre Estève, accoutumé aux paroles simples et sages de l'abbé Girou, ne les entendait pas toujours. Évidemment, pas un de ces jeunes gens n'avait reçu une certaine éducation, et ils appartenaient tous aux classes inférieures de la société. Dans d'autres temps, ils n'eussent pas été admis dans l'abbaye royale de Châalis ; mais à cette époque les ordres religieux se recrutaient à grand'peine, le clergé régulier avait déjà beaucoup perdu de sa considération, de son influence ; la génération nouvelle embrassait les nouvelles idées, bien peu de fils de famille songeaient à se faire moines, et les cloîtres se dépeuplaient de jour en jour. Cette décadence, qui frappait l'abbaye de Châalis malgré sa renommée et ses richesses, était un continuel sujet de douleur pour le père Anselme. Il éprouvait

une amère et secrète humiliation en donnant l'habit à ces jeunes gens dont il aurait fait naguère des frères convers. Aussi avait-il reçu avec une grande joie l'enfant d'une maison noble, son propre parent, et se félicitait-il beaucoup, dans l'orgueil de son âme, de la vocation d'Estève.

A la tombée de la nuit, on sonna le souper. Tous les moines, depuis le prieur jusqu'au dernier novice, prenaient leur repas en commun dans un somptueux réfectoire où jadis des princes de l'église et des rois de France avaient daigné s'asseoir à leur table. Les lambris, le parquet et tout l'ameublement étaient en bois de chêne; la voûte, soutenue par des arceaux d'une hardiesse et d'une élégance incomparable, était ornée de pendentifs à l'extrémité desquels descendaient de grosses lampes d'argent. Le couvert était mis au milieu de la salle, et sur la nappe, d'un blanc de neige, reluisait une massive argenterie. Les pères s'assirent les premiers, et après eux les novices; à la table comme au chœur, Estève eut la dernière place. Le prieur récita le *Benedicite* d'une voix grave et commanda ensuite de servir. Aussitôt les convers distribuèrent les plats. C'était réellement une abondance telle qu'on n'en voyait guère d'exemple autre part que chez les bénédictins; bien des pauvres se fussent nourris des miettes de ce repas, qui pourtant était un souper maigre. Au moment où l'on s'était mis à table, un moine s'était assis dans une espèce de chaire placée en face de celle du prieur et avait ouvert un livre; mais un signe du père Anselme l'avait dispensé de la lecture. Chaque jour, on éludait ainsi, sans le violer, ce précepte de la règle, qui d'ailleurs n'était pas d'obligation. Les religieux purent ainsi souper sans distraction, et les novices eurent la liberté de chuchoter à leur aise.

Tandis que la communauté prenait son repas, un convers apporta dans le réfectoire une petite table boiteuse et basse, sur laquelle il mit du pain, quelques légumes et une cruche pleine d'eau. Ensuite un vieux moine entra, se prosterna en faisant quelques prières, et mangea à genoux la portion qu'on venait de lui servir.

— Ah mon Dieu! mon Dieu! quelle pénitence, et comment ce pauvre père peut-il l'avoir méritée? murmura Estève en regardant avec compassion la tête chauve, le visage impassible et flétri du vieillard.

— Qui sait? répondit avec indifférence le novice auquel cette question s'adressait; on dit qu'il est possédé de l'esprit de révolte, et qu'il a eu plus d'une fois la hardiesse de résister aux volontés de dom prieur. Si cela est véritable, c'en est fait de son âme et de son salut. Dieu nous préserve de tomber dans un si grand péché! Souvenons-nous toujours que l'obéissance est la voie royale pour arriver au ciel.

Lorsque les *grâces* furent dites, la communauté se sépara, et le père Bruno ramena les novices dans leur dortoir. Après avoir fait le tour des cellules, il entra, avant de se retirer, dans celle d'Estève.

— Eh bien! mon cher fils, lui dit-il, comment avez-vous passé cette journée? Quelle impression a produite sur vous ce que vous avez vu, et que vous en reste-t-il dans l'âme?

— Ah! mon père, répondit Estève, je ne sens rien, qu'un étonnement mêlé de reconnaissance et de joie. Toutes les heures de cette journée ont passé pour moi comme des minutes, et pourtant, chose étrange! il me semble qu'il y a bien longtemps que j'ai vu les choses qui sont arrivées ce matin, que des années se sont écoulées depuis que j'ai quitté ma bonne tante.

— C'est tout à fait ce que j'éprouvai, mon cher fils, lorsque j'entrai dans cette maison, il y a quarante ans. Loué soit Dieu! vous avez la bonne vocation. Je le re-

connais à des signes certains. Ce n'est pas vous qu'on verra retourner au siècle après quelque temps d'épreuve; vous êtes à nous pour toujours.

A ces mots, le père-maître fit le tour de la cellule comme pour s'assurer par lui-même que tout y était dans l'ordre convenable, puis il se retira après avoir paternellement embrassé son nouveau disciple.

Lorsque Estève fut seul enfin, il se laissa tomber au pied de son lit avec une sorte d'accablement, de défaillance d'esprit et de corps qui tenait à une grande lassitude physique et morale. L'étonnement de sa nouvelle situation l'absorba d'abord; puis des choses qu'il avait oubliées pendant cette journée lui revinrent en mémoire. Au seuil de sa vie nouvelle, il eut un retour vif et profond vers sa vie passée; il se rappela les personnes si chères qu'il avait quittées peut-être pour toujours. Sa pensée le ramena aux lieux qu'elles habitaient; il revit la grande chambre démeublée où il dormait naguère près de l'abbé Girou, le jardin inculte de la Tuzelle, et, saisi d'un inexprimable serrement de cœur, il pleura amèrement.

Peu à peu cependant, l'aspect calme et riant de sa cellule, le silence absolu qui régnait autour de lui, apaisèrent son imagination. Les instincts qui venaient de se révolter en lui se soumirent de nouveau, et le sentiment religieux reprit tout son empire. Il se releva et parcourut du regard ce séjour où tout semblait inviter au recueillement, à la paix, aux tranquilles extases de la vie contemplative. La lampe de cuivre posée sur une table au milieu de la cellule jetait une clarté assez vive pour qu'on pût distinguer d'un coup d'œil tous les détails de l'ameublement. Le lit blanc et douillet était entouré de rideaux de bazin pareils à ceux de la fenêtre; au chevet, il y avait un prie-dieu, sur lequel étaient rangés quelques livres et un sablier. Un grand fauteuil de cuir et quelques chaises étaient alignés contre les murs, lambrissés de chêne dans toute leur hauteur. La cheminée, de bois sculpté et à haut chambranle, n'avait ni glaces, ni dorures; le talent d'un jeune peintre qui, après un pèlerinage artistique en Italie, était mort novice à l'abbaye de Châalis, y avait laissé un plus magnifique ornement : c'était une copie de *la Vierge à la chaise*, la plus belle des madones de Raphaël. Ce simple mobilier avait un caractère particulier d'élégance, de recherche modeste. Les bois noirs et luisants contrastaient heureusement avec la blancheur éclatante des tissus qui drapaient le lit et les fenêtres ; les rameaux bénits, les chapelets, les images attachées aux murs, formaient une décoration en harmonie avec le ton austère des boiseries, et la disposition de ces pieux ornements témoignait d'un goût naïf qui ne manquait ni de grâce ni de poésie.

Estève s'était agenouillé devant le prie-dieu ; mais, tandis que ses lèvres murmuraient les oraisons accoutumées, son esprit, tout à la fois exalté et abattu par les émotions de cette journée, était livré à d'invincibles distractions; de vagues images passaient devant ses yeux à demi fermés, et lorsque la brise soufflait mollement contre les vitraux de la fenêtre, il tressaillait, comme si quelque voix mystérieuse eût troublé le silence de sa cellule.

Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi. La lampe jetait une lumière plus pâle; les faibles bruits qui de temps en temps résonnaient au dehors avaient cessé; le vent même se taisait, et nul souffle ne troublait le calme des airs.

Au milieu de ce silence, le timbre de l'horloge frappa minuit. Un instant après, la cloche de l'église retentit dans tout le monastère. On sonnait les matines. Estève se leva vivement et prit son formulaire, pensant que c'était l'heure de descendre au chœur. Après avoir attendu un quart d'heure, il supposa que les novices avaient

eu le temps de se vêtir, et il ouvrit doucement la porte pour se joindre à eux ; mais il n'y avait personne dans le corridor, qu'une lampe éclairait dans toute sa profondeur. Estève écouta, attendit encore, les cellules restèrent closes, aucun bruit n'annonça que les novices achevaient de s'habiller pour se rendre au chœur.

Alors Estève pensa qu'ils étaient descendus au premier coup de cloche, et il se décida à les aller trouver. La crainte de mériter quelque reproche l'emporta sur le vague malaise qu'il ressentait à la pensée de traverser le monastère seul au milieu de la nuit. Il fit une courte prière et commença à descendre. Dès les premiers pas, il sentit se dissiper l'espèce de frayeur qui, un moment, avait fait battre son cœur plus vite, et, sûr malgré l'obscurité de reconnaître son chemin, il avança sans hésitation.

L'escalier du dortoir des novices aboutissait à l'une des quatre portes du petit cloître ; les clartés de la lampe qui éclairait le corridor guidèrent Estève jusqu'aux dernières marches ; là il se trouva environné de ténèbres, mais, en poussant la porte, il sentit un air plus frais souffler à son visage, et il aperçut le ciel à travers les arcades du cloître. Un profond silence régnait sous ces voûtes, dont le plus léger bruit eût éveillé les sonores échos, et un faible crépuscule éclairait les dalles qui, selon la tradition, couvraient des sépulcres où dormaient depuis cinq siècles les premiers moines de Châalis.

Le ciel était calme, une légère brume baignait l'atmosphère, et la lune voilée ne laissait tomber qu'un pâle rayon sur cette enceinte, dont chaque pierre était un tombeau. Les carrés de gazon du préau ressortaient entre les allées droites et couvertes d'un sable blanchâtre, comme de vastes linceuls noirs bordés d'argent. C'était un tableau plein d'un charme mélancolique, d'une sombre poésie, et qui eût frappé quiconque avait l'âme assez ferme pour se trouver sans vaines terreurs en pareil lieu à une pareille heure. Estève l'éprouva ; il s'arrêta, en proie à une émotion indéfinissable, et se recueillit un moment dans cette impression qui n'était pas sans douceur ; ensuite, traversant le préau, il se trouva de l'autre côté du cloître, à l'entrée d'une longue galerie dont la porte donnait dans l'église. En approchant de cette porte, Estève s'étonna de ne pas entendre la psalmodie des moines. Il l'entr'ouvrit cependant, et passa le seuil. Alors, à la lueur de la lampe qui veillait dans le sanctuaire, il vit que les stalles étaient vides et l'église déserte : évidemment ni les novices ni les religieux n'avaient quitté leurs cellules, et le frère sacristain seul s'était levé pour sonner matines.

Après une courte pause, Estève revint sur ses pas, presque confus de son excès de zèle. Telle était sa soumission, sa pieuse indulgence, qu'il s'accusait, au lieu de blâmer la dévotion commode de ces moines, qui laissaient sonner les cloches pour l'édification du prochain et disaient l'office de la nuit en songe. Tandis qu'il retournait lentement au quartier des novices, un bruit étrange retentit tout à coup dans l'éloignement ; c'était comme une clameur, une plainte prolongée, quelque chose de semblable aux gémissements furieux d'une voix humaine, ou au cri d'une bête fauve. Ces lugubres accents paraissaient s'élever d'un corps-de-logis enclavé dans les cours intérieures et séparé du reste de l'édifice par l'enceinte qu'on appelait le troisième cloître. Estève s'arrêta surpris, frappé peut-être de quelque crainte. En ce moment, une forme humaine, longue, élancée, vêtue de blanc, entra dans le cloître par le côté opposé à celui où était Estève et descendit dans le préau. Les portes restèrent ouvertes derrière elle, et alors les cris sauvages qui s'élevaient par-delà le troisième cloître se firent entendre plus distinctement. Estève demeura im-

mobile, sans haleine et le regard fixe; il eut un instant de stupéfaction, mais non de frayeur. C'était la première épreuve à laquelle se trouvait son courage, et il la soutint vaillamment. Des instincts inconnus s'éveillèrent tout à coup dans cette âme si douce, si humble, qu'on aurait pu la croire faible. Le sang d'une noble race bouillonna dans le cœur d'Estève, et, par un naïf mouvement d'intrépidité, il porta sa main sur sa poitrine comme pour chercher une arme; mais, revenant aussitôt à des sentiments plus pacifiques, il demeura tranquille, et se borna à observer le spectre qui se promenait lentement dans le préau.

Cette figure étrange portait la coule des bénédictins, sans aumusse ni scapulaire; le capuce, avancé sur son front, cachait ses traits et sa chevelure, mais ses deux longues mains décharnées sortaient des manches de la coule dont les plis traînaient sur ses pieds entièrement nus. Sa démarche était lente et son pas silencieux; de temps en temps, elle se baissait comme pour respirer le parfum de quelques fleurs tardivement écloses dans les gazons du préau. Estève comprit que ce n'était pas là un fantôme, une apparition surnaturelle, mais une créature vivante, un religieux sans doute, et, s'en approchant avec précaution, il dit doucement : — Mon frère !

A cette voix, le spectre jeta un cri de terreur et prit la fuite; son vêtement blanc le rendait visible au milieu des ténèbres, Estève put le suivre du regard; il traversa rapidement le quartier des novices et disparut à l'entrée du troisième cloître. Un sentiment de curiosité, de courage instinctif, fut près d'entraîner Estève à sa poursuite; mais, réprimant aussitôt ce mouvement, qu'il se reprochait comme une folle audace, il regagna à la hâte sa cellule et se jeta sur son lit, où il passa dans un pénible sommeil le reste de la nuit.

Il faisait jour lorsque la cloche de l'église fit entendre de nouveau ses sons graves et prolongés; cette fois un caquetage confus annonça que chacun s'éveillait dans le dortoir des novices. Un moment après, le père-maître entr'ouvrit la porte d'Estève.

— Dieu soit avec vous, mon cher fils! dit le moine d'un ton amical. Avez-vous entendu la cloche? Elle a sonné le premier coup de la messe; vous avez encore une demi-heure devant vous avant de descendre au chœur.

— Me voici déjà prêt, mon père, répondit Estève en s'inclinant; mais, avant la messe, je voudrais entretenir un instant votre révérence; qu'elle daigne m'écouter avec bonté. Ce que je vais lui déclarer sera peut-être considéré par elle comme une vision, une erreur de mes sens.

— Parlez, mon fils, dit le père Bruno en souriant, parlez; nous serons indulgents pour vos faiblesses d'esprit.

Alors Estève raconta comment il s'était levé à minuit pour aller au chœur, et l'étrange rencontre qu'il avait faite dans le petit cloître. A mesure qu'il parlait, le maître des novices devenait sérieux; sa physionomie, ordinairement si ouverte et si gaie, n'exprimait plus qu'une attention soucieuse. Il laissa Estève achever son récit sans l'interrompre par aucune marque d'étonnement ou de désapprobation, puis il lui dit gravement :

— Vous avez bien agi, mon cher fils, en me révélant ce que vous avez vu. Toutes les fois que votre esprit sera frappé de quelque frayeur, de quelque doute, il faudra venir me trouver ainsi, et bientôt je vous aurai rassuré et convaincu. L'apparition que vous avez eue n'a rien de surnaturel; c'est un homme et non un esprit que vous avez aperçu dans le petit cloître. Il est heureux pour lui, et peut-

être pour vous, qu'une dangereuse curiosité ne vous ait pas entraîné à sa poursuite, ou que, saisi de terreur à son aspect, vous n'ayez pas jeté des cris qui eussent éveillé tout le monastère. A l'avenir, ce fantôme ne se montrera plus, soyez-en bien assuré. Maintenant, tout est dit à ce sujet, et moi, votre supérieur, je vous défends de parler à qui que ce soit au monde de ce que vous avez vu cette nuit ; je vous le défends sous peine de désobéissance et de péché mortel.

— Je ne l'oublierai pas, mon père, répondit Estève avec soumission.

Il garda le silence en effet ; jamais il n'essaya de savoir s'il y avait au delà du troisième cloître quelque endroit habité par des religieux auxquels l'entrée des autres bâtiments claustraux était interdite. Il ne se permit aucune question, même indirecte, sur les clameurs effrayantes qu'il avait entendues. Pourtant ce souvenir lui laissa un vague sentiment de curiosité et une secrète compassion pour la triste créature qu'il avait vue errer au milieu de la nuit, comme une âme échappée du purgatoire.

C'était le père Anselme qui disait la messe conventuelle, et aucun des religieux n'était dispensé d'assister à cette solennité de chaque jour. Le plus léger prétexte suffisait pour ne pas paraître aux offices; mais chaque matin, quand le prieur montait à l'autel, il fallait que la communauté tout entière fût agenouillée dans le sanctuaire. Les religieux infirmes, les malades même, accomplissaient ce devoir tant qu'ils avaient la force de se traîner jusqu'à l'église, et lorsqu'une des soixante stalles du chœur demeurait vide, on faisait des prières pour celui qui l'occupait ordinairement, car il devait être en danger de mort.

Estève avait repris sa place entre les novices ; mais, sur un signe du père-maître, il se rapprocha de l'autel et vint se mettre à genoux devant un prie-dieu sur la tablette duquel il y avait un livre fermé.

— Mon cher fils, lui dit à voix basse le père Bruno, sa paternité va dire la messe à votre intention, afin que Dieu vons donne une bonne vocation et la grâce de faire votre salut sous l'habit de saint Benoît.

Ce pieux témoignage d'affection et de sollicitude toucha vivement Estève ; la vague impression d'abattement et de tristesse que lui avaient laissée les émotions de la nuit se dissipa entièrement, et il retrouva au fond de son cœur la foi, les saintes espérances qui l'animaient la veille, lorsqu'il avait fléchi le genou pour recevoir la bénédiction pastorale du prieur de Châalis.

Les cérémonies du culte avaient dans les monastères un caractère particulier de solennité et de grandeur. Celles même qu'on y pratiquait journellement étaient imposantes. La messe conventuelle, quoiqu'elle ne durât guère qu'une demi-heure, ne ressemblait pas à une de ces messes basses qu'un pauvre prêtre dit à la hâte au fond d'une église déserte ; peut-être, chez les moines, n'y avait-il pas au fond plus de ferveur, mais l'habitude des exercices religieux leur donnait du moins l'apparence du recueillement, d'une pieuse gravité. Les splendeurs qui rayonnaient autour de l'autel ajoutaient encore à la pompe du sacrifice, et même pour une âme frivole, livrée à toutes les préoccupations mondaines, c'eût été un grand spectacle que celui qui frappa les regards d'Estève lorsque le prieur de Châalis monta les degrés de l'autel. Le soleil levant inondait le chœur d'une tranquille lumière ; les tentures, les bannières suspendues aux piliers tremblaient sous le souffle matinal qui apportait jusqu'au fond du sanctuaire le sauvage parfum des bois. Aucun bruit ne se faisait entendre au dehors ni dans l'intérieur de l'église ; la voix seule du père Anselme s'élevait avec des accents mystiques et profonds au milieu de ce

silence. Les moines, en habit de chœur et la tête couverte de leur capuchon blanc, étaient agenouillés et immobiles dans leurs stalles, comme ces morts qui attendent le jour de la résurrection dans les caveaux du couvent des cordeliers de Toulouse.

Après la messe, tous les moines défilèrent devant le grand-autel en faisant une profonde génuflexion, et se retirèrent à pas lents. Le maître des novices dit en passant à Estève :

— Mon cher fils, restez pour faire vos actions de grâce ; dans un quart d'heure, vous viendrez nous retrouver au réfectoire.

Estève baissa la tête sur ses mains jointes et demeura plongé dans un recueillement mélancolique. En ce moment, son esprit pouvait à peine formuler une prière ; mais toute son âme s'élevait vers le ciel avec des élans de désir et d'amour. Le sentiment mystique s'était exalté en lui ; il commençait à éprouver ces mouvements d'une chaste passion, ces emportements d'une foi ardente qui mettaient sainte Thérèse aux pieds même du Dieu qu'elle adorait. Tandis qu'il était absorbé dans cette sorte d'extase, quelqu'un le toucha au bras, et une voix jeune lui dit tout bas : — Mon frère, est-ce que vous n'ouvrez pas le livre des psaumes ?

Estève releva vivement la tête. Celui qui venait de parler était un enfant de seize ans, dévot et simple d'esprit ; la veille, ils avaient été placés l'un près de l'autre au réfectoire, et ils avaient lié conversation.—Mon cher frère, répondit-il, j'ai manqué peut-être sans le savoir à quelque obligation ; je vous prie de m'expliquer ce que je dois faire.

— Ceci n'est pas une chose d'obligation, cher frère, dit le novice ; c'est seulement une pratique de dévotion bonne pour les âmes qui viennent ici se donner à Dieu. Après la messe que sa paternité dit à notre intention le jour de notre arrivée, nous avons tous ouvert le livre des psaumes : le premier verset sur lequel s'arrêtèrent nos yeux fut comme une prophétie de notre vie future, une marque certaine que le Seigneur nous rejette ou nous ouvre ses bras.

Après ces avertissements, le novice se hâta de s'éloigner, car il ne lui était pas permis de rester au chœur après les autres, et sa bonne intention, l'esprit de dévotion et de charité qui l'avaient fait agir, n'eussent pas excusé sa désobéissance.

Estève prit le livre posé sur l'appui du prie-Dieu et l'ouvrit avec quelque émotion. Les premiers mots qui frappèrent ses regards furent ceux qui commencent le LXXXVII[e] psaume : « Seigneur Dieu, mon Sauveur, je crie vers vous nuit et jour.

» Car mon âme est accablée de tristesse, et je suis près de descendre au tombeau.

» Déjà l'on me considère comme ceux que vous avez éloignés de votre mémoire et que votre main a retranchés du nombre des vivants.

» Mes ennemis m'ont précipité au fond de l'abîme ; ils m'ont enseveli dans les ombres de la mort. Seigneur, écoutez mes cris ! »

Ces paroles sinistres, ce cri de détresse, troublèrent Estève. Il referma le livre avec un mouvement d'effroi ; mais cette impression s'effaça promptement. Cette fois la raison vint en aide à la foi ; l'élève de l'abbé Girou, loin de s'abandonner à une crainte superstitieuse, se repentit de la vaine et dangereuse curiosité qui l'avait poussé à chercher dans les livres saints une sorte de présage, et, après avoir achevé ses actions de grâces, il sortit du chœur, tranquille et recueilli dans de pieuses pensées.

Ce fut ainsi qu'Estève entra dans la vie religieuse. Deux jours plus tard, il reçut l'habit des mains du prieur, et commença ses deux années de noviciat.

IV.

La vie que menaient les novices sous l'autorité immédiate du père-maître était douce et monotone. Les exercices religieux et de longues récréations prenaient tout leur temps; les études étaient nulles chez eux; la science théologique même n'y était pas en grand honneur. L'entrée de la bibliothèque leur était interdite, et ils ne lisaient guère d'autre livre que le formulaire, qu'ils savaient par cœur.

Dans les commencements de son noviciat, Estève éprouva, malgré sa ferveur, un secret ennui; ses heures d'oisiveté lui pesaient; il regrettait le travail aride auquel l'avait accoutumé l'abbé Girou. Mais lorsqu'il s'adressa au père-maître pour lui demander des livres et la permission d'étudier pendant les récréations, celui-ci lui répondit : — Ah ! mon cher enfant, la vraie sagesse n'est pas dans ces gros livres; laissez le troupeau noir des moines de Cluny fouiller les vieux in-folios et déchiffrer des parchemins moisis; nous autres, qui avons le bonheur de porter l'habit blanc de saint Benoît, nous n'avons pas besoin de toute cette science pour bien vivre et pour bien mourir.

— Je le crois, mon père, dit docilement Estève; mais, si votre révérence le permettait, j'emploierais le temps des récréations à quelque autre travail qu'elle-même me choisirait.

— Point du tout, mon cher fils, s'écria gaiement le père-maître; il faudra vous amuser par esprit de pénitence; les récréations de Noël approchent, ce sera une belle occasion de vous mortifier. En attendant, faites comme les autres novices, jouez aux échecs et au trictrac dans le chauffoir, et promenez-vous au soleil dans le préau les jours de beau temps.

Les moines n'étaient point cloîtrés comme les religieuses; ils pouvaient, avec la permission de l'abbé ou du prieur, sortir du monastère pour des journées entières, et même s'en éloigner pendant quelque temps. Les bénédictins de Châalis obtenaient rarement cette dernière faveur depuis que le père Anselme gouvernait la communauté; mais ils sortaient souvent pour faire de longues promenades aux environs, le père-maître accordait volontiers cette récréation à ses disciples, et chaque dimanche ils visitaient quelqu'un des admirables sites au milieu desquels s'élevait l'abbaye de Châalis. Ces promenades furent pour Estève un plaisir vif et nouveau. On était aux premiers jours d'automne quand il entra dans le monastère, et bientôt les vents glacés dépouillèrent les arbres et séchèrent l'herbe des prés; les bruits qui égaient la solitude des bois cessèrent de se faire entendre; il n'y eut plus dans l'air ni chants ni murmures, mais il y avait encore d'austères beautés dans l'aspect de ces campagnes nues et muettes. Lorsque la neige couvrait la terre et que les branches des grands arbres se détachaient comme de sombres arabesques sur la teinte blafarde du ciel, lorsque les novices frileux, enveloppés de leur large manteau et la tête ensevelie dans leur capuchon, hâtaient le pas dans les chemins déserts, Estève aimait à rester en arrière et à se recueillir un moment en présence de ce deuil universel. Debout sur quelque tertre isolé, il suivait du regard les novices qui s'en allaient comme une procession de fantômes, tandis qu'au-dessus de leurs têtes tourbillonnait une bande de corneilles aux ailes noires. Il écoutait les sons clairs et pressés de la cloche du petit cloître qui semblait rappeler les frères dans le bercail bien clos où ils ne sentiraient plus la fatigue ni le

froid; puis, à la voix du père-maître, il sortait de sa rêverie et regagnait avec les autres le chemin du couvent.

L'hiver s'écoula; un souffle humide et tiède se répandit dans toute la nature, et fit éclore les germes cachés dans le sein de la terre. Estève salua le retour du printemps avec un indicible sentiment de joie; pour ceux dont le cœur vit de peu et qui n'ont que des éléments de bonheur insuffisants, il y a, dans le spectacle de la nature, des influences bénies, des émotions inconnues aux âmes dont la vie est plus puissante, mieux remplie, et dont les forces égalent à peine l'activité. Le cœur du novice se réjouit, comme au retour d'un ami, quand reparut le beau soleil de mai. Toute la saison rigoureuse s'était écoulée pour lui avec la rapidité que donnent au temps des habitudes uniformes : il n'avait pas senti passer les jours, et, hormis quelques moments de ferveur intérieure et de vague exaltation, il avait végété comme les autres moines. Mais lorsque l'haleine du doux printemps eut fait remonter le sang à son front pâli, il lui sembla qu'une nouvelle vie circulait dans ses veines et débordait de son cœur; il se sentit tout à la fois plus heureux et plus triste. Le père-maître, auquel il déclarait ingénument toutes ses impressions, connaissait ces dangereux symptômes; il savait ce que présageaient ordinairement ces langueurs d'âme, ces alternatives de contentement et de souffrance, et il se hâta d'y porter remède. L'expérience lui avait appris comment il fallait combattre cette activité fatale qu'augmentaient la prière, la solitude et l'oisiveté forcée du cloître. En pareil cas, il avait recours à toutes les distractions que permettait la règle, et à d'incessantes et matérielles occupations. — La mesure fut générale : les novices ne firent plus de méditation; le matin ils quittèrent leur cellule une heure plus tôt, le soir ils y rentrèrent deux heures plus tard, et ils sortirent chaque jour pour de longues promenades.

Estève eut alors des jours de placide allégresse. Le spectacle de la nature lui causait de tendres et religieuses admirations. Ses yeux, accoutumés aux teintes grisâtres, à la végétation chétive et brûlée des environs de la Tuzelle, se reposaient charmés sur les vastes ombrages de la forêt d'Ermenonville et sur les fraîches prairies que baigne la Launette. Il aimait les plaines verdoyantes, les lignes onduleuses et estompées par de légers brouillards, les vaporeux horizons des paysages du Valois. La sérénité mélancolique et comme voilée de cette nature sur laquelle le soleil jette de plus pâles rayons parlait davantage à son imagination que les splendeurs du ciel méridional. Le silence et la fraîcheur des bois, les harmonies du vent, les parfums de la végétation naissante, lui causaient une sorte d'attendrissement, de mélancolie qui pénétrait son âme sans l'accabler. Ces influences donnèrent le change aux besoins qui commençaient à le tourmenter; elles s'accordèrent avec son genre de vie pour arrêter l'essor de son esprit, de ses instincts, de ses passions, de toutes les facultés qui devaient se révéler plus tard. Privé de tout élément d'activité, forcé de réprimer les élans de sa pensée, les vagues besoins de son intelligence, les goûts confus qui parfois s'éveillaient en lui, il s'abandonna aux secrètes exaltations de la vie contemplative, il chercha les voies mystiques où marchèrent les saints, et, dans la pureté, la naïve dévotion de son cœur, il crut les avoir trouvées. Son imagination n'entrevoyait encore rien au delà de l'horizon borné ouvert à ses regards, et il demeura persuadé que celui qui se vouait à Dieu était destiné à l'existence la plus heureuse et à la meilleure fin que l'homme puisse avoir ici-bas.

Le père-maître secondait puissamment cette vocation par sa continuelle sollicitude. Estève était devenu promptement son disciple bien-aimé, son enfant de pré-

dilection, et, comme il le disait souvent, l'agneau le mieux soigné du troupeau dont il était le pasteur. Sa gaieté d'esprit, son inaltérable sérénité, ranimaient le jeune novice, qui accourait auprès de lui dans ses heures d'abattement et se soumettait à ses conseils avec une tendre confiance, un amour presque filial.

De loin en loin Estève recevait des mains du père-maître une lettre décachetée dont il reconnaissait l'écriture avec une indicible émotion : c'étaient sa mère ou l'abbé Girou qui lui écrivaient. La marquise imposait, par un sublime effort, silence à sa tendresse, à ses douleurs, et n'adressait à son fils que des paroles graves et pieuses. Cette femme, brisée par de si grandes souffrances, par de si terribles sacrifices, cette mère séparée à jamais de son fils et réduite au plus affreux isolement ne laissait déborder aucune larme de ses yeux, aucune plainte de son cœur, de crainte d'éveiller une angoisse, un regret dans l'âme de cet enfant si cher dont l'absence la faisait lentement mourir.

L'abbé Girou avait moins de force; il laissait voir sa tristesse, et le style de ses lettres était comme trempé de pleurs. Le vieux prêtre pleurait en effet, quand il parlait à Estève de Mme de Blanquefort. Son dévouement s'était continué; après avoir consacré au fils dix années de sa vie, il était resté près de la mère, non pour la consoler, mais pour l'aider à mourir, et il assistait d'un cœur navré à cette longue agonie de l'âme qui devait enfin tuer le corps. Jamais Estève ne trouva dans cette correspondance un mot relatif au marquis de Blanquefort; l'abbé lui parla seulement une ou deux fois du comte Armand, qui depuis plusieurs mois voyageait à l'étranger.

Un matin le père-maître fit appeler Estève, et lui dit mystérieusement :

— Mon fils, quelqu'un vous fait demander; allez bien vite au logis des hôtes.

—Ah! mon Dieu! mon Dieu ! qui donc vient me voir? s'écria Estève tout tremblant.

—Allez, et vous le saurez, mon cher fils ; faites bien les honneurs de notre maison surtout, et offrez au nom de notre prieur l'hospitalité que peuvent donner de pauvres religieux tels que nous. Si c'est un de vos parents ou un de vos amis qui arrive, vous pouvez l'introduire dans le monastère et lui faire visiter les cloîtres, la bibliothèque, tout ce qui est digne ici de quelque curiosité. Si c'est une dame, elle ne peut entrer dans les bâtiments claustraux sous peine d'excommunication ; mais vous la prierez de visiter notre église, où il y a des tableaux qui méritent quelque attention. — Allez, allez promptement, mon cher fils.

Estève courut au logis des hôtes : c'était Mme Godefroi qui l'attendait. Selon sa promesse, elle venait le voir après l'année révolue. La bonne dame ne put retenir ses larmes en apercevant Estève vêtu de la coule blanche et de l'aumusse, ses beaux cheveux blonds à moitié rasés et formant autour de sa tête une couronne chatoyante et dorée. Elle lui tendit la main et dit avec un soupir :

— Eh bien ! mon enfant, comment avez-vous passé cette année? Êtes-vous aussi heureux que votre mère l'avait espéré en vous envoyant ici? Persévérez-vous dans votre vocation ?

— Dieu me fait cette grâce, répondit Estève; il a adouci pour moi les amertumes d'une séparation à laquelle mon âme ne s'était pas soumise sans révolte. En me séparant de tout ce que j'aimais dans le monde, auquel j'ai renoncé pour lui, il m'a donné une nouvelle famille.

— Vous avez trouvé ici des frères, des amis selon votre cœur ? dit Mme Godefroi avec une satisfaction mêlée d'incrédulité ; il y a donc dans ce couvent des hommes qui vous valent ?

— Tous me surpassent en sagesse, en piété, répondit humblement Estève.

— Et vos supérieurs, mon enfant, sont-ils justes et indulgents? L'autorité du prieur ne vous a-t-elle jamais paru trop sévère, trop absolue?

— Je n'ai pas encore eu à m'y soumettre, répondit Estève; depuis le jour de mon arrivée ici, il ne m'a plus adressé la parole. Sa paternité en use ainsi à l'égard de tous les novices, et les abandonne entièrement à la direction de notre révérend père-maître.

— Il est sûr de les retrouver plus tard, pensa Mme Godefroi, qui avait gardé dans sa mémoire l'éloge que M. de Blanquefort avait fait devant elle du zèle inflexible et des sévères vertus du père Anselme. Elle continua d'interroger Estève sur tous les détails de la vie monacale, l'écoutant sans manifester ni approbation ni blâme, et réfléchissant à cette destinée dont le néant lui faisait horreur, à l'avenir de cet enfant qu'elle eût voulu sauver d'une existence qui, dans ses idées, était le dernier terme de la misère humaine. Depuis longtemps, une pensée, un généreux projet préoccupait son esprit; la fortune du fermier-général Sébastien Godefroi était immense; sa femme avait pu, dans une seule année, amasser une somme considérable, et dont elle pouvait disposer à son gré. C'était une fortune suffisante pour faire vivre en quelque endroit du monde que ce fût celui qui la posséderait; en prélevant cette part sur ses richesses, Mme Godefroi avait songé à Estève. Mais il était dangereux, presque impossible, de le lui dire ouvertement; une question directe eût épouvanté sa conscience et peut-être jeté son esprit dans une perplexité inutile. Elle se hasarda seulement à l'interroger d'une façon détournée. Quand il lui eut raconté les occupations, les amusements des novices; quand il lui eut parlé longuement de la piété indulgente, de la douceur d'âme et de la sagesse aimable du père Bruno, elle lui dit en le regardant en-dessous pour observer l'effet de ses paroles : — Vous auriez donc un bien grand regret, mon cher enfant, s'il fallait quitter ce bon père et l'abbaye de Châalis?

— Pour retourner à la Tuzelle, près de ma mère et de M. l'abbé? s'écria Estève en pâlissant d'émotion à cette question imprévue, et qui lui sembla renfermer quelque intention.

— Mais, non, non, cher enfant, dit Mme Godefroi en affectant un air tranquille; ceci est une supposition. Je vous demandais simplement si, après cette première année d'épreuve, vous ne ressentiez ni regret ni dégoût, si vous n'aviez aucun retour vers le monde?

— Aucun, répondit Estève sans hésiter.

— Ainsi vous ne voudriez pas connaître ce monde dont vous n'avez guère d'idée? Vous êtes sans désirs, sans curiosité? La liberté ne vous fait pas envie? Pour me répondre, il faudrait vous figurer un moment que vous ne portez plus cet habit, que vous êtes hors du couvent, que vous demeurez loin d'ici, dans une grande ville ou bien dans quelque jolie maison de campagne, au milieu d'un beau pays; il faut vous figurer que vous y êtes maître de votre temps, de vos actions, libre enfin.

— Et seul? demanda Estève.

— Oui, pour longtemps du moins.

— Eh bien! alors, j'aimerais mieux rester ici, répondit-il vivement; oui, quand même je n'aurais pas en vue la crainte de Dieu et mon salut éternel, je resterais. Ici j'ai trouvé un père indulgent et tendre, des frères unis par la charité, par le saint amour; ici j'ai une nouvelle famille selon Dieu, dont il ne faudra pas me séparer.

A ces mots, au souvenir des déchirements qu'il avait éprouvés naguère dans une autre séparation plus cruelle, ses yeux s'emplirent de larmes. Après un moment de silence, il ajouta : — Du moins je ne serai pas obligé de quitter cette nouvelle famille, comme j'ai quitté ma pauvre mère; je pourrai vivre près de ceux que je me suis habitué à aimer et qui m'aiment aussi.

— Pauvre âme abusée! pensa Mme Godefroi.

Elle n'osa poursuivre l'hypothèse devant laquelle Estève venait de reculer presque avec effroi. Ses intentions restèrent les mêmes, mais elle résolut d'attendre, pour les faire connaître, que la seconde année d'épreuve fût écoulée, et qu'Estève fût près de prononcer ses vœux.

Selon la recommandation du père-maître, le jeune novice s'empressa de faire visiter l'église à Mme Godefroi; ils y entrèrent par la porte de la grande nef, après une promenade autour de l'abbaye. La vieille dame eut grand'peine à fléchir le genou sur les parvis sacrés; pour rien au monde elle n'eût fait acte de dévotion, car elle se le serait reproché comme une faiblesse, une manifestation hypocrite; elle se borna donc à une espèce de génuflexion, et, tirant bravement ses lunettes, elle se mit à regarder les tableaux qui ornaient la nef principale, tandis qu'Estève, prosterné devant la grille du chœur, faisait une courte oraison.

L'esprit d'examen et de critique, le scepticisme amer de l'école philosophique du dernier siècle, n'avaient point altéré la bonté d'âme, les généreuses qualités de Mme Godefroi, mais ils avaient complètement détruit en elle le sentiment poétique. Elle ne se recueillit pas, saisie d'une mélancolique admiration, en entrant dans la vieille église de Châalis; elle n'éprouva aucune émotion à l'aspect de ces bannières, de ces trophées saints ou guerriers, de ces tombeaux, de toute cette poussière des temps passés éparse sous ses yeux; au lieu de s'abandonner à une religieuse contemplation, elle se prit à raisonner en elle-même sur l'orgueilleuse opulence du clergé régulier, et sur la vie fainéante et inutile des moines Tandis qu'absorbée dans ses réflexions, elle remontait lentement la nef, un religieux entra par une des portes latérales et traversa l'église; quand il fut à quelques pas de Mme Godefroi, il s'arrêta, lui donna gravement sa bénédiction, et dit ensuite avec une politesse pleine d'onction et de pieuse gravité : — Que Dieu soit avec vous, ma très-chère sœur!

La vieille dame resta un moment interdite; elle n'avait de sa vie hanté les dévots ni les moines, et elle ne savait comment répondre à ce salut mystique. Elle se remit bientôt cependant, et ses antipathies de vieille femme philosophique reprenant le dessus, elle fit une profonde révérence au moine, en attachant sur lui de grands yeux encore vifs, et qui en ce moment avaient une expression indéfinissable d'étonnement, d'ironie, de froide curiosité. Le religieux comprit ce regard; il se retourna vers l'autel, s'inclina profondément et sortit le front baissé, les mains jointes sous son scapulaire. Cette petite scène avait duré une minute.

— Ah! ma chère tante, c'est dom prieur qui vient de vous donner sa bénédiction, dit Estève en se rapprochant de Mme Godefroi; comme il ne portait aucune marque de sa dignité, vous n'avez pu le reconnaître. C'est singulier que vous l'ayez rencontré ici à cette heure de la journée; sa paternité ne descend ordinairement qu'à l'heure de vêpres, et jamais je ne l'avais aperçue dans l'église.

— Apparemment le révérend père a eu la curiosité de me voir, murmura la vieille dame en souriant; une femme de mon âge, il n'y a pas de péché à cela.

Une heure plus tard, elle remonta en carrosse en promettant à Estève de revenir l'année suivante à pareil jour.

Tandis que ceci se passait dans le logis des hôtes, le prieur, rentré chez lui, avait mandé le maître des novices. Il faudrait avoir vécu parmi des moines pour comprendre l'importance qu'ils attachent à des faits qui paraissent insignifiants aux yeux du monde, pour savoir quelle finesse, quelle pénétration, ils apportent dans les petites choses, dans les incidents mesquins de la vie monacale. Le père Anselme avait jugé d'un coup d'œil l'effet de sa présence sur Mme Godefroi; il avait deviné ses dispositions hostiles, sa dédaigneuse aversion pour tout homme qui portait le froc, et il songeait avec un sourd ressentiment à la rencontre qu'il avait faite dans l'église. C'était par suite de cette rencontre qu'il avait mandé le maître des novices.

— Je me rends aux ordres de votre paternité, dit le vieux moine en s'inclinant avec le respect que lui commandait le rang du père Anselme dans la hiérarchie monastique.

— Que l'esprit du Seigneur soit avec nous, mon père! répondit le prieur; ce que j'ai à vous dire est d'un grave intérêt pour l'honneur de notre maison en général et pour le salut d'un de nos frères en particulier. Depuis dix ans que, par la grâce de Dieu, je gouverne l'abbaye, je m'en suis entièrement remis à votre sagesse pour la conduite des novices, et vos œuvres ont toujours répondu à ma confiance. Aujourd'hui, cependant, je crains que vous n'ayez manqué de prudence et de prévision. Vous avez autorisé le frère Estève à recevoir une visite, la visite d'une femme!

— Ah! mon révérend père, il n'y avait pas ombre de danger, la moindre occasion de péché, répliqua le père Bruno en souriant; cette dame est la proche parente du frère Estève, c'est une personne respectable par son âge.

— Et non par ses vertus peut-être, interrompit le prieur; mais ne médisons pas sans nécessité du prochain. Dites-moi, mon père, cette dame, cette parente a-t-elle parfois écrit à votre jeune novice?

— Jamais, mon révérend père.

— Vient-elle le visiter souvent?

— C'est la première fois, mon révérend père, que le frère Estève est appelé au parloir.

— Alors le mal n'est pas si grand que je l'avais craint, murmura le prieur. Et après un moment de réflexion, il ajouta : — Et cette dame, a-t-elle annoncé qu'elle reviendrait?

— Oui, mon révérend père, l'année prochaine, à pareil jour, avant la profession de son neveu; elle l'a promis en le quittant.

— Ah! père Bruno, père Bruno! dit le prieur avec un soupir, combien d'influences maudites nous disputent ces pauvres âmes entrées à peine dans les voies du salut! combien de vocations perdues lorsque nous les croyions si sûres! Nous vivons dans un siècle d'abomination et d'impiété; l'esprit de révolte pénètre jusque dans les cloîtres; c'est à nous de veiller au maintien des saintes doctrines, d'arrêter la décadence qui menace les ordres monastiques. Des temps meilleurs viendront, sans doute; ce n'est pas la première fois que la religion est attaquée; elle a triomphé déjà de l'hérésie, elle triomphera encore de la philosophie, de l'athéisme, de toutes les sectes impies que ce siècle a enfantées. Dieu nous a choisis pour lutter pendant ces jours d'épreuve: que sa volonté soit faite! Je sens que mes forces ne sont pas au-dessous de la tâche qu'il m'a imposée.

Pendant cette sortie, le père-maître hochait la tête en signe d'assentiment. Ses

idées étaient les mêmes au fond, mais il ne les formulait pas avec tant de passion, et même dans ces questions irritantes il apportait la tolérance et la modération de son caractère.

— Mon révérend père, dit-il, ce n'est pas la vocation du frère Estève qui doit vous donner de l'inquiétude ; cet enfant sera pour la communauté un exemple d'édification; il n'a pas chancelé un seul instant pendant cette première année d'épreuve. Je reconnais en lui des signes qui ne m'ont jamais trompé : il est à nous pour toujours.

— Dieu le veuille pour son salut et pour l'édification du prochain! Mais vous savez, mon père, que jusqu'au dernier moment la vocation des novices est en péril. Parfois un seul mot a changé les meilleures dispositions et rejeté dans les voies du monde des âmes que nous avions cru sauvées. Il ne faudrait peut-être. pour perdre celle de notre jeune novice, qu'une seconde visite de cette femme, de cette parente qui m'a tout l'air d'un esprit fort, d'une personne sans dévotion et sans foi.

— Lorsqu'elle reviendra, mon révérend père, le frère Estève sera près de prononcer ses vœux, elle n'attendrait pas ainsi le dernier moment pour le détourner de sa vocation, pour tenter de le ramener au monde.

— A ce dernier moment qui sait ce qu'elle oserait? murmura le prieur poursuivi par un vague sentiment de défiance. Enfin laissons aller les choses, il n'y a pas de péril à présent; quand il en sera temps, j'aviserai.

Cette seconde année d'épreuve s'écoula pour Estève encore plus rapidement que la première. Son esprit et son âme s'étaient comme assoupis dans l'éternelle monotonie de la vie claustrale. Sa piété était plus calme, des rêveries moins ardentes préoccupaient son imagination; il était tombé dans une quiétude mélancolique, dans une sorte d'apathie sereine et douce. A mesure que ses facultés morales s'engourdissaient ainsi, un développement physique très-remarquable s'opérait en lui; le frêle adolescent devenait un homme, un homme qui fut bientôt dans tout l'éclat de la force, de la grâce, de la beauté virile. Dans le monde, de tels avantages eussent peut-être inspiré à Estève quelque vanité ; mais dans le cloître il dut ne pas s'en apercevoir, personne n'eut la vaine et frivole pensée de l'y faire songer ; seulement les novices, frappés de l'élégance, de la fierté de ses traits, le surnommèrent l'archange saint Michel.

Les jours s'étaient accumulés semblables à un seul jour; la seconde année allait finir; on était à la veille de Notre-Dame de septembre. Un matin, à l'issue de la messe, le prieur fit dire au maître des novices de se rendre dans la sacristie avec le frère Estève. A cet ordre, le père Bruno baissa la tête d'un air attristé, sa figure joviale et débonnaire s'assombrit, et, prenant à part le jeune novice, il lui dit.

— Mon cher fils, le message de sa paternité m'annonce que vous devez bientôt me quitter; ce n'est plus sous mon autorité que vous allez vivre ; après votre profession, vous ne devrez plus obéissance qu'à Dieu et à notre révérend père prieur. Je me sépare de vous à regret, mon enfant, car cette séparation est réelle, bien que nous restions tous deux aux mêmes lieux. Le grand et le petit cloître communiquent par une galerie dont les portes ne se ferment jamais, et pourtant il y a là comme une barrière que personne n'oserait franchir : nous nous verrons chaque jour, mais nous ne serons plus ensemble.

— Mon père, il me semblait que je ne devais jamais vous quitter, s'écria douloureusement Estève. Eh quoi! même ici, je dois me séparer de ceux que j'aime et que je vénère du fond de mon cœur!

— Il faut se soumettre à la volonté de Dieu, mon cher fils, dit le vieux moine avec une expression amère d'abnégation et en serrant les mains d'Estève dans ses mains froides et ridées ; allons !

— Ils marchèrent silencieusement jusqu'à la porte de la sacristie. Le père Bruno serrait le bras d'Estève avec une sorte de crainte et de pénible agitation Quand ils furent près de la porte, il s'arrêta par un brusque mouvement ; il tremblait et hésitait, comme troublé par quelque combat intérieur ; enfin, se rapprochant encore davantage d'Estève, qui le regardait inquiet et agité aussi, il lui dit à voix basse : — Mon fils, les vœux que tu dois faire sont terribles, irrévocables... songes-y tandis qu'il est temps encore... Il y a de mauvais moines... des hommes qui gardent l'habit malgré leur volonté... il y en a ici... Mon fils, recueille-toi, descends en ton âme, y trouves-tu une ferme et sincère vocation ?

Estève était tombé à genoux, il appuyait son front sur les mains du père Bruno, et les pressait de ses lèvres avec un élan de tendresse et de gratitude ; car il comprenait le sentiment de profonde affection, d'extrême sollicitude qui suggérait ces paroles, ces questions au bon vieux moine.

— Oui, mon père, lui répondit il avec calme, ma vocation est ferme et sincère ; ma mère m'a voué à Dieu dès ma naissance, et je veux être à lui, je le veux de toutes les forces de mon âme et de ma volonté.

— Viens alors, murmura le vieux moine en le relevant et en le serrant contre sa poitrine avec une joie triste.

Ils entrèrent dans la sacristie, où le prieur les attendait. Le maître des novices ne s'était pas trompé dans ses prévisions : déjà le jour de la cérémonie était fixé.

— Mon cher fils, dit le prieur, mettez-vous à genoux, et rendez grâce à Dieu. Le moment est enfin venu où vous serez à lui sans partage et sans retour. Aujourd'hui même vous entrerez en retraite. C'est demain la fête de la nativité de la glorieuse Vierge Marie ; le dernier jour de l'octave, vous prononcerez vos vœux.

Estève reçut cette nouvelle sans trouble. Prosterné devant le crucifix, il priait humblement, et demandait à Dieu les secours de la grâce pour s'élever au sentiment de son bonheur, car il était effrayé en lui-même de la tiédeur de sa reconnaissance et de sa joie à cette heure solennelle. Tandis qu'il se recueillait et s'exhortait ainsi à une vocation plus fervente, le prieur donnait à mi-voix ses instructions au père-maître pour le temps de la retraite.

— Mon père, lui dit-il en finissant, il est inutile d'inviter des étrangers à la cérémonie, le novice n'ayant pas de famille qui doive y assister. J'écrirai de ma main à M. le marquis et à Mme la marquise de Blanquefort pour leur annoncer la profession du frère Estève, afin qu'ils s'unissent d'intention à nos prières et à tous les actes de ce grand jour.

— Et la parente de notre jeune novice, Mme Godefroi, sera-t-elle aussi prévenue ? demanda le père-maître ; votre paternité sait qu'elle doit venir sous peu de jours, selon sa promesse, revoir le frère Estève.

— Je ne l'ai pas oublié, répondit le prieur avec un sourire qui eût dévoilé toute sa pensée au père-maître, s'il ne l'eût depuis longtemps devinée ; la veille de la cérémonie, la veille seulement, vous écrirez à cette dame.

Chez les bénédictins de Châalis, le novice qui allait faire profession était obligé à des austérités qu'il n'avait point pratiquées pendant ses deux années d'épreuve, et qui ne devaient jamais se renouveler. Il passait huit jours en retraite dans une cellule plus triste et plus nue que celle d'un moine de l'étroite Observance. Ses

regards, habitués à l'élégance modeste, à l'aspect riant d'un autre séjour, ne s'arrêtaient plus que sur des objets lugubres. Deux tréteaux recouverts d'une natte lui servaient de lit. A côté du sablier, il y avait une tête de mort, et sur les murailles blanches on avait écrit en lettres noires de funèbres paroles, des allégories menaçantes, des sentences qui rappelaient le jour du jugement, les tortures du purgatoire, et les tourments éternels de l'enfer. La fenêtre de cette cellule donnait sur le cimetière, et celui qui l'habitait temporairement se trouvait, pour ainsi dire, placé sur un terrain neutre entre les vivants et les morts. Le novice, une fois en retraite, ne pouvait parler qu'au père-maître, qui était son confesseur, et au prieur, si celui-ci jugeait convenable de venir le visiter. Il ne sortait de sa cellule que pour descendre au chœur, où il avait une place à part. Au milieu de la nuit, il devait se lever, et aller dire l'office seul dans l'église. Après quelques jours d'une telle vie, lorsque le jeûne, la méditation, les longues prières, et surtout le sombre isolement où il s'était trouvé, avaient agi sur les sens et sur l'imagination du novice, il désirait ardemment le jour de sa profession, qui était aussi celui de sa délivrance, de son retour à une existence dont il venait d'apprécier par comparaison la douceur et les tranquilles félicités.

Le père-maître conduisit Estève à cette fatale cellule. Il avait si souvent accompli le même devoir envers d'autres novices, qu'il s'était accoutumé à l'aspect de ce lieu sinistre. Il était d'ailleurs si peu porté aux idées mélancoliques, il y avait en lui une si grande disposition au contentement d'esprit, qu'aucune influence ne pouvait l'attrister et l'abattre longtemps.

— Mon cher fils, dit-il à Estève, cette cellule n'est pas si riante et si bien ornée que celle que vous quittez, mais le dénûment de cette chambre n'affligera pas longtemps vos yeux. Allons, point de faiblesse, point d'abattement. Priez Dieu, lisez votre formulaire, et songez que bientôt vous serez hors d'ici.

— Mon père, répondit Estève, je ne sens ni frayeur ni regrets ; mais mon âme est triste jusqu'à la mort.

— Cela passera, mon cher fils; c'est l'horreur de la solitude où vous allez rester qui vous trouble ainsi. Rassurez-vous, je ne vous abandonnerai pas, je serai près de vous souvent.

— Combien de grâces je vous dois, mon père ! dit Estève avec attendrissement; après Dieu, vous êtes mon soutien, mon refuge, mon espoir. Quand je souffre, vous avez des paroles qui guérissent mon âme; votre voix seule me ranime et me console. Oui, je suis calme à présent; cette angoisse qui me serrait le cœur est passée.

— Bien, mon fils ; voici la nuit, allumez votre lampe et tâchez de vous arranger ici. Dans une heure, vous ferez collation avec ce que vous apportera un frère convers, puis vous vous coucherez, car à minuit il faudra descendre au chœur pour les matines. Que Dieu reste avec vous, mon fils!

Selon l'usage, le père-maître ferma la porte en dehors et emporta la clé, mais une seconde clé resta entre les mains d'Estève ; de cette manière, il était libre de sortir à l'heure des offices, et personne ne pouvait entrer dans sa cellule ni communiquer avec lui, si ce n'était par un vasistas pratiqué dans la porte.

Il alluma la lampe de terre posée sur le prie-dieu, entre un sablier et une tête de mort : une faible lumière éclaira la cellule, et lutta contre les derniers rayons du jour qui s'éteignait. La fenêtre ouverte laissait apercevoir, à travers un nébuleux crépuscule, l'enceinte du cimetière, et au delà les cimes touffues de la forêt

de Perthe. Estève s'assit au pied du lit et demeura plongé dans de tristes méditations. Jamais il n'avait compris comme en ce moment la brièveté de notre vie ici-bas et le néant de sa propre existence. Les mystères terribles que la pensée humaine ne saurait pénétrer, le commencement et la fin des jours que la main de Dieu nous mesure, épouvantaient son imagination. Il regardait d'un œil fixe ce sablier dont la poussière s'écoulait avec un bruit presque insensible, cette tête où l'intelligence et la vie avaient régné naguère, et, frappé de la marche rapide du temps, du pouvoir souverain de la mort, il sentait s'élever dans son âme un désir âpre et confus, le besoin de vivre avant de mourir. Il oubliait les promesses de la religion, les récompenses éternelles, les supplices de l'enfer, toutes ses croyances, toutes ses résolutions; il oubliait Dieu même, dans cet élan involontaire vers des voies inconnues.

Bientôt, cependant, il s'éveilla saisi de remords, au milieu de ces songes funestes; son âme revint à Dieu par un vif et prompt retour, et, prosterné sur les dalles humides de la cellule, il répandit des larmes amères.

Pendant qu'il priait ainsi, un léger bruit annonça que quelqu'un s'arrêtait à la porte et ouvrait le vasistas. C'était le père Bruno qui revenait, poussé par une secrète inquiétude. En apercevant Estève agenouillé, le visage couvert de larmes et comme abîmé dans un affreux désespoir, il ouvrit la porte et entra brusquement.

— Qu'est-ce donc, mon cher fils, et comment vous trouvé-je! s'écria-t-il. Pourquoi ces terreurs, ces défaillances? Revenez à vous, mon enfant, et regardez de sang-froid tout ce qui vous environne. Pour un esprit comme le vôtre, il n'y a rien ici d'effrayant ou de terrible.

— Oh! mon père! murmura Estève en montrant d'un geste énergique la tête de mort et les lugubres emblêmes qui décoraient la cellule.

— N'est-ce que cela? reprit le père-maître avec une douceur indulgente; mon cher fils, je ne pensais pas que vous y prissiez garde : quoi! vous avez eu peur?

— Peur de la mort? non, mon père, répondit Estève avec une sourde exaltation; au contraire, j'ai eu peur de la vie, de la vie telle qu'elle s'écoule dans cette cellule. Toute mon âme s'est révoltée contre les mortifications que je dois pratiquer pendant ma retraite. Ah! pour supporter l'isolement, la solitude, il faut être un saint.

— Ou un moine abruti par l'oisiveté d'esprit et de corps, murmura le père Bruno; allez, mon fils, je conçois vos répugnances, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous soulager pendant cette dernière épreuve. D'abord, je vais reculer les limites de votre séjour; vous serez libre de sortir, de descendre et de vous promener, pourvu que vous ne dépassiez pas l'entrée du troisième cloître; toute cette partie du monastère est inhabitée, et je puis rigoureusement en concéder la jouissance aux novices en retraite. Quand vous aurez plus d'espace autour de vous, votre réclusion vous paraîtra moins pénible. Ensuite je vous donnerai des livres.

— Ah! mon père, avec des livres, il me semblera que je ne suis plus seul, s'écria Estève consolé.

—J'oublie près de vous le reste de mon troupeau, reprit gaiement le père-maître. Voilà la cloche du réfectoire qui sonne; mes pauvres agneaux sont déjà réunis dans le petit cloître, et les yeux tournés vers la porte ils attendent impatiemment, car c'était aujourd'hui jour de jeûne pour toute la communauté. Il faut que je vous laisse, mon fils; restez en paix!

Quelques instants après, un frère convers entra et déposa silencieusement sur la

table des légumes cuits à l'eau, une belle assiette de fruits et un de ces pains bien blancs et à croûte dorée qu'on ne voyait guère alors que sur la table des moines et des gens riches. Estève toucha à peine à cette légère collation, et se mit tout habillé sur son lit d'anachorète pour attendre l'heure des matines.

A minuit, il se leva et descendit au chœur. Tandis qu'il traversait les bâtiments claustraux, il se souvint du trajet qu'il avait fait deux ans auparavant, par une nuit semblable, et du spectre qu'il avait rencontré dans le petit cloître. Personne ne lui avait donné l'explication de ce fait étrange, et il en était venu à penser que quelque père, par esprit de mortification, avait eu l'idée bizarre de rôder ainsi la nuit, vêtu d'une mauvaise coule, les pieds nus et la face voilée. Il songeait encore à cette apparition lorsque les mêmes accents plaintifs et furieux qui l'avaient frappé naguère s'élevèrent des profondeurs du troisième cloître. Estève se retourna vivement; il était près de revenir sur ses pas, mais un scrupule le retint, il ne voulut point céder à une vaine curiosité et gagna rapidement le chœur.

La grande nef et les bas-côtés de l'église étaient dans les ténèbres; mais la lampe suspendue devant l'autel baignait le sanctuaire d'une blanche et vive clarté. Le chœur était paré pour la fête du lendemain; les moines avaient dépouillé leur riche parterre pour cette solennité, et les fleurs qui environnaient l'image de la Vierge répandaient des parfums ravissants.

Ces douces odeurs, ces clartés, l'aspect de ces saintes splendeurs, ramenèrent l'âme d'Estève dans les régions sereines de l'espérance et de la foi; il ouvrit son formulaire et commença l'office de la Nativité de la Vierge. La leçon qui suit le premier nocturne est un chapitre du *Cantique des Cantiques*. La poésie religieuse emprunte, dans ce morceau, les accents passionnés de la lyre profane, et le sens mystique s'y cache sous des images tendres et gracieuses. Estève frémissait, saisi d'un trouble inconnu, en répétant à demi-voix ces paroles ardentes; une exaltation étrange succédait à son abattement et à ses angoisses; les images de la mort et du néant, les froides ténèbres de sa cellule, ne l'épouvantaient plus; il lui semblait qu'il venait de découvrir en son âme un foyer lumineux dont les rayons éclairaient et vivifiaient tout ce qui l'environnait. Ce fut sous l'impression puissante de cette réaction qu'il rentra dans sa cellule, et le lendemain matin, lorsqu'au premier coup de l'angélus le père Bruno ouvrit sa porte, il dormait encore d'un sommeil calme et traversé par des rêves heureux.

— Eh bien! mon fils, dit le père-maître en ouvrant la fenêtre, il paraît que vous n'avez pas trop mal dormi sur cette couche aussi dure que celle du bienheureux saint Jean de Dieu, qui réservait pour se faire des matelas tous les vieux balais du couvent. Comment avez-vous passé le commencement de la nuit? vous êtes-vous éveillé à temps pour descendre au premier coup de matines?

Estève confessa sincèrement au père-maître toutes ses impressions. — Ah! mon père, dit-il, hier j'ai été faible jusqu'à la lâcheté; mais aujourd'hui je suis tranquille et fort. Ces funèbres emblèmes ne m'attristent plus; je puis voir sans horreur l'image de la destruction et du néant, car je sens en moi une âme puissante et immortelle.

— Je vous avais prédit tout cela, mon cher fils, répondit le père-maître; je savais que vous ne resteriez pas sous cette première impression de tristesse et d'effroi, parce que vous n'êtes pas accessible aux imbéciles terreurs de ces pauvres novices, qui croient voir des fantômes passer devant la fenêtre, et entendre des voix dans le cimetière.

— Mais moi, mon père, j'ai réellement entendu une voix cette nuit, une voix lamentable, dit Estève. — Et il raconta cette circonstance de sa course nocturne à travers le monastère.

— Mon cher fils, ceci n'a rien de surnaturel, pas plus que le fantôme qui se promenait, il y a deux ans, dans le cloître des novices, répondit le père Bruno. —Après un silence, il ajouta d'un ton plus bas : — Il y a ici de tristes créatures dont vous ignorez l'existence, et qui sont ensevelies pour le reste de leurs jours dans ce vieux bâtiment, qu'une cour toujours fermée sépare du troisième cloître.

— Quoi! mon père, s'écria Estève, des religieux?

— Non, répondit le père Bruno d'une voix encore plus basse, des prisonniers. des fous....

— Est-il possible, grand Dieu! murmura le novice consterné.

— Hélas! mon cher fils, reprit le vieux moine, dans nos maisons comme dans le monde, il y a des crimes. La justice ecclésiastique punit le coupable sans scandale et sans bruit, au lieu de le livrer à la justice séculière. Les novices et la plupart des religieux ignorent le sort de ces malheureux; peu de personnes ici savent quels habitants renferme l'enceinte du troisième cloître. Gardez, mon fils, un silence absolu sur ce que je viens de vous dire. J'ai pu vous apprendre ceci sans pécher contre Dieu ni contre le prochain, mais non sans danger pour moi, car sa paternité pourrait considérer cette révélation comme une faute.

— Ah! mon père, s'écria Estève, j'aimerais mieux mourir que d'attirer sur vous, par mon indiscrétion, le plus léger châtiment.

Le même soir, Estève eut des livres choisis dans la bibliothèque; c'étaient *le Guide des pécheurs*, *le Chemin de la perfection chrétienne*, et d'autres ouvrages mystiques que l'abbé Girou n'avait jamais mis entre ses mains.

Les jours suivants s'écoulèrent plus paisiblement. Estève s'était créé un ordre d'occupations qui semblait abréger le temps; les lectures pieuses succédaient à la prière, et le soir, après les offices, il se promenait un moment dans la cour étroite et sombre qui précédait le cimetière. Cette partie du monastère était depuis longtemps abandonnée, le toit menaçait ruine, et il pleuvait dans l'escalier qui conduisait à la cellule. Au rez-de-chaussée, il y avait une salle dont le mur, percé d'une porte à vantaux sculptés, s'étendait sur toute la longueur de la cour. Une fois Estève osa pousser cette porte et franchir le seuil. Un air humide et frais frappa son visage comme s'il se fût placé à l'entrée d'un souterrain, et il distingua dans l'obscurité les murailles et la voûte d'une vaste salle entièrement démeublée; les croisées à colonnettes étaient fermées par de lourds contrevents, le jour pénétrait à travers les ais disjoints et sillonnait les ténèbres de lumineux filets.

Estève comprit, par la disposition des lieux, que ces croisées s'ouvraient sur la fatale enceinte d'où s'élevaient, la nuit, les lamentables voix qu'il avait deux fois entendues. Poussé par un sentiment douloureux de compassion et de curiosité, il avança encore, et, s'appuyant à la croisée, il colla son visage contre les fentes; son regard plongea dans une cour environnée de hautes murailles et où croissaient, parmi les pierres, de grandes touffes d'herbes d'un vert obscur, mais il n'aperçut aucune créature vivante dans ces lieux désolés. Seulement, il lui sembla qu'une forme humaine se levait derrière le grillage d'une fenêtre qui était presque au niveau du sol.

— Grand Dieu! murmura-t-il en se retirant, voilà donc le dernier terme de la misère humaine!

Enfin, la veille de l'Octave arriva. Le père-maître connaissait trop bien la discipline monastique pour manquer aux ordres du prieur : il avait attendu le dernier jour pour annoncer à Mme Godefroi qu'Estève allait prononcer ses vœux ; mais ce jour-là, dès le matin, il écrivit. Cette lettre arriva le même soir à Paris ; Mme Godefroi n'était point chez elle ; un souper chez Mme d'Épinay la retint jusqu'à quatre heures avec Grimm, Duclos, et quelques autres personnages célèbres de l'époque. En rentrant, elle trouva la lettre du père Bruno sur sa toilette, parmi plusieurs autres lettres, et, tandis qu'on la coiffait pour la nuit, elle se mit à parcourir sa correspondance.

— Andrette, des chevaux ! une chaise de poste ! s'écria-t-elle tout à coup en repoussant la soubrette et en se levant impétueusement ; il faut que j'arrive à temps !... Il faut que je parle à cet enfant avant qu'il ait prononcé ses vœux... et c'est demain, demain, grand Dieu !... Ah ! j'ai trop tardé !... j'ai trop attendu !...

Ces ordres précipités mirent tout l'hôtel en rumeur. Le bruit en vint jusque dans la chambre du fermier-général. Au moment où il s'éveillait, sa femme entra et lui remit la lettre du père-maître.

— Ces moines ont deviné votre opposition, dit Sébastien Godefroi en refermant la lettre ; vous ne vous êtes pas assez méfiée d'eux. A présent, vous n'avez plus rien à ménager ; partez, et cet enfant fût-il déjà devant l'autel, dussiez-vous l'aller chercher jusque-là, tentez sa délivrance ; je double la somme que vous lui destinez.

Avant cinq heures, Mme Godefroi monta dans sa chaise de poste ; les chemins étaient affreux ; neuf heures sonnaient quand elle arriva à Châalis. — Les cloches carillonnaient et remplissaient l'air de joyeuses volées, l'orgue mêlait ses sons graves et puissants aux voix qui s'élevaient dans l'église. C'était un chant universel de triomphe et d'allégresse.

Mme Godefroi était descendue à la porte même de l'église. En pénétrant dans la grande nef, elle se trouva au milieu d'un groupe de villageois qu'avait attirés la solennité de ce jour. Les moines étaient dans le chœur ; un nuage d'encens voilait l'autel ; la flamme légère des cierges vacillait à travers la fumée blanche des encensoirs d'argent. Mme Godefroi regarda sans rien voir.

— Ma bonne mère, dit-elle en tremblant à une vieille femme agenouillée à l'écart, où en est-on de la cérémonie ? Que fait-on là-bas dans le chœur ?

— C'est fini, vous arrivez trop tard, répondit la vieille femme sans se déranger et sans tourner la tête.

Mme Godefroi pâlit sous son rouge, et les larmes lui vinrent aux yeux. En ce moment, elle aperçut Estève debout au milieu du chœur, le front calme et rayonnant, le regard tourné vers le ciel, et comme perdu dans les espaces infinis où sa foi cherchait le Dieu auquel il venait de donner sa vie.

— Oh ! triste victime, ton sort s'est accompli ! murmura Mme Godefroi en s'éloignant ; maintenant ne t'éveille pas à la lumière, à la vérité : reste à jamais enseveli dans les ténèbres de ton ignorance, meurs sans avoir vécu ; c'est le seul vœu que puissent désormais faire pour toi ceux qui t'aiment !

Mme Ch. Reybaud.

BUDGETS

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

La présentation récente du budget anglais a appelé l'attention de l'Europe sur la situation financière de nos voisins d'outre-mer. En venant proposer au milieu de la paix l'établissement d'une taxe qui n'a eu de précédents que dans les plus rudes temps de la guerre contre la France, sir Robert Peel a fait mesurer aux yeux étonnés la profondeur du goufre qui s'était ouvert sous l'édifice colossal des finances britanniques; mais en même temps ce goufre est sur le point d'être comblé avec la résolution particulière à cette étonnante nation, et l'idée qu'on se fait de sa richesse n'a fait que s'accroître.

D'un autre côté, la présentation du projet de loi sur les chemins de fer a succédé de si près aux lugubres peintures qui nous avaient été faites l'année dernière de l'état de nos finances, que beaucoup d'esprits s'en sont effrayés; on a dit et répété que la France marchait à sa ruine, qu'elle s'imposait plus de charges qu'elle n'en pouvait supporter, et que nous n'avions pas, pour nous tirer d'affaire, les mêmes ressources que les Anglais.

Pour aider à rétablir les idées sur ce point délicat, il ne sera peut-être pas inutile de présenter une comparaison du budget anglais et du budget français; on verra que, dans cette comparaison des deux plus puissants budgets du monde, l'avantage réel est de notre côté.

Le total du budget des recettes du royaume-uni, tel qu'il a été présenté par sir Robert Peel, pour l'année 1842-1843 (on sait que les Anglais commencent l'année financière le 5 avril), est évalué à *douze cent huit* millions 750,000 francs (48,350,000 livres sterling). Au premier abord, ce chiffre paraît inférieur à celui de notre budget des recettes, qui est porté dans l'exposé des motifs pour 1843 à *douze cent quatre-vingt-quatre* millions 105,000 fr.; mais il est en réalité fort supérieur. Voici comment.

D'abord les Anglais ne portent que la recette *nette*, c'est-à-dire ce qui parvient dans les caisses de l'échiquier, déduction faite des frais de perception, tandis qu'en

France on porte la recette *brute*, c'est-à-dire, l'ensemble des recettes effectuées, en reportant ensuite au budget des dépenses les frais de perception et les non-valeurs. La méthode anglaise a l'avantage de réduire en apparence le produit des charges publiques, mais la méthode française est plus franche, et fait connaître plus réellement ce qui a été *payé* au trésor.

Or, ceux qui ont le mieux étudié le mécanisme fort compliqué des finances britanniques disent que les frais de perception des impôts ne peuvent pas être évalués à moins de 110 millions, c'est-à-dire un peu moins de 10 p. 100. En France, ces frais, tels qu'ils sont portés au budget spécial du ministère des finances, sont annuellement de 140 millions, c'est-à-dire 11 p. 100 environ. Comme la comptabilité publique est tenue en France avec une parfaite exactitude, cette somme est bien la vraie, tandis que celle que nous venons d'indiquer pour l'Angleterre n'est qu'approximative. Nous l'acceptons cependant, quoiqu'elle soit probablement au-dessous de la vérité, et le chiffre réel du trésor anglais se trouve ainsi porté du premier coup de *douze cent huit* millions à *treize cent dix-huit.*

En même temps, le chiffre de notre propre budget doit être diminué de 63 millions 742,000 francs inscrits au budget des dépenses sous le titre de non-valeurs, remboursements et restitutions, qui, ne restant pas dans les caisses de l'État, ne sont pas des recettes réelles, ce qui réduit de *douze cent quatre-vingt-quatre* millions à *douze cent vingt-un* le véritable revenu de notre trésor.

Ce n'est pas tout. Dans le chiffre de 1,318 millions ne sont compris en Angleterre que les revenus de l'État proprement dits; dans le chiffre de notre budget, au contraire, se trouvent compris *cent treize* millions affectés aux dépenses locales des départements et des communes. Il faut donc retrancher encore ces 113 millions pour établir la comparaison, puisqu'en Angleterre les dépenses locales se comptent à part.

Reste, pour le budget des recettes en Angleterre, 1,318 millions; pour le même budget en France, 1,108 millions; différence en moins pour la France : 210 millions. Et cette différence devient infiniment plus forte si, au lieu de ne considérer que la recette affectée aux dépenses générales de l'État, nous embrassons l'ensemble des revenus publics en y comprenant ceux qui servent à couvrir les dépenses locales.

En effet, nous avons déjà dit que dans le chiffre du budget français, tel qu'il est présenté aux chambres, se trouvent compris 113 millions pour les centimes additionnels affectés aux départements et aux communes. A cette somme il suffit de joindre le produit des octrois pour avoir le total des recettes locales. Or, le produit des octrois étant de 80 millions environ, l'ensemble des revenus locaux s'élève chez nous, en somme ronde, à 200 millions.

En Angleterre, au contraire, les taxes locales perçues sous toutes les formes en dehors du budget de l'État, et dont le véritable produit est inconnu, vu la multiplicité de leurs sources, ne sont pas évaluées à moins de 800 millions par an.

Total de l'évaluation des recettes ordinaires en Angleterre pour 1843, en y comprenant les frais de perception, 2 milliards 118 millions ; total des mêmes recettes en France en retranchant les non-valeurs et restitutions, 1 milliard 308 millions ; différence en moins pour la France, 810 millions. A ce chiffre, il faut ajouter, pour la France, une vingtaine de millions pour représenter l'augmentation probable du revenu des contributions indirectes, mais il faut aussi ajouter, pour l'Angleterre, le produit de l'*income-tax*, qui doit être de 100 millions environ.

Ainsi, en France, une population de 34 à 35 millions d'âmes paiera, en 1843, 900 millions de moins que la population de 25 à 26 millions d'âmes que renferme le royaume uni. Voilà une première différence qui paraît en faveur de l'Angleterre, car d'ordinaire la puissance financière d'une nation se mesure à la puissance de son budget.

Mais pour que ce fait eût toute sa valeur, il faudrait qu'il fût reconnu que la somme de la richesse publique est en Angleterre et en France dans la même proportion que les deux budgets, c'est-à-dire que la richesse de l'Angleterre est à celle de la France comme 22 est à 13. Le chiffre du budget n'a de valeur que comme signe du revenu national; c'est ce revenu qui est la véritable richesse; c'est lui qu'il importe de constater. Sinon, une nation pauvre qui s'imposerait d'énormes sacrifices paraîtrait plus riche qu'une nation opulente qui paierait peu d'impôts.

Nous sommes ici dans le monde des conjectures. Rien n'est plus difficile à saisir et à fixer que le revenu général d'un pays. Nous allons cependant, sans entrer dans les détails des immenses calculs des économistes, nous rattacher à quelques indications précises qui pourront nous mettre sur la voie.

Il y a deux sources de revenus pour un peuple : 1° le travail agricole; 2° le travail industriel et commercial.

Pour constater quel peut être le produit du travail agricole en Angleterre et en France, nous n'avons que deux documents à peu près certains, le nombre des hectares mis en culture, et le nombre des bras occupés au travail des champs.

Les plus récentes statistiques portent à 8 millions d'hectares les terres labourables du royaume-uni, et à 20 millions d'hectares la totalité du sol cultivé. En France, il y a 20 millions d'hectares de terres labourables sur une superficie cultivée de 40 millions d'hectares.

En Angleterre, la population agricole est d'un peu plus d'un tiers de la population totale, soit 9 millions d'âmes environ; en France, les deux tiers de la population sont occupés à l'agriculture, soit 24 millions d'âmes.

Ainsi, la puissance agricole de l'Angleterre est représentée par 20 millions d'hectares et 9 millions de travailleurs, et celle de la France par 40 millions d'hectares et 24 millions de travailleurs.

On peut dire, il est vrai, qu'avec des forces moindres, les agriculteurs anglais rachètent par leur habileté et la puissance des capitaux ce qui leur manque du côté de la terre et des bras; mais quelle que soit cette habileté, il est difficile qu'elle compense une aussi énorme différence que celle que nous venons d'indiquer. L'agriculture anglaise a d'ailleurs à l'égard de la nôtre une cause naturelle d'infériorité qu'elle doit vaincre avant tout : c'est son climat qui ne se prête ni à la même fécondité ni à la même variété de productions.

L'agriculture a fait en France des progrès immenses depuis quarante ans. Dans un excellent mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Hippolyte Passy estime que, de 1800 à 1837, le revenu agricole du département de l'Eure s'est élevé de 52 millions à 81, ou de plus de 56 pour cent. Dans tout le reste de la France, le progrès n'a pas été tout à fait aussi sensible; mais, sur plusieurs points, il a été peut-être plus marqué, et on peut dire que dans l'ensemble notre production agricole a tiercé depuis le commencement du siècle.

L'Angleterre est un pays de grande propriété; chez nous, au contraire, c'est la petite qui domine. La querelle n'est pas encore vidée entre les deux systèmes, quant à la production. Pour nous, nous croyons que la grande culture est plus favorable

à certains produits, mais que la petite est plus favorable à la production en général. Admettons cependant qu'il y ait doute, et dans ce doute supposons l'égalité. L'ensemble de notre production agricole serait alors au moins le double de celle des Anglais, puisqu'elle occupe deux fois plus de terres et trois fois plus de bras.

Si l'on prend un exemple, celui des céréales, on trouvera en effet la production anglaise dans un état évident d'infériorité. La France récolte annuellement en grains de quoi nourrir sa population tout entière, et de plus de quoi fournir à 20 ou 30 millions de francs d'exportations. L'Angleterre, au contraire, ne produit pas assez de grains pour nourrir sa population, et elle est forcée d'en faire venir de l'étranger. On sait de quelles difficultés se complique pour elle cette question des céréales. Or, non-seulement la population de l'Angleterre est moins nombreuse que la nôtre, mais elle consomme infiniment moins de pain. Sous ce rapport donc, la production des céréales employées à la nourriture de l'homme, l'Angleterre est manifestement fort au-dessous de la France; sa production, sous ce rapport, ne doit être que le tiers de la nôtre.

En revanche, dit-on, la production en bestiaux est beaucoup plus considérable. Ici même il y a dans les esprits des idées très-exagérées. La France nourrit plus de bestiaux qu'on ne croit, et il ne faut pas juger par le prix de la viande à Paris de sa rareté dans toute la France. Sans doute, comme la consommation de la viande se répand de plus en plus tous les jours, la production ne s'accroît pas dans une proportion égale, ce qui fait hausser les prix sur plusieurs marchés; mais il ne s'ensuit pas que l'accroissement de la production ne soit pas rapide en lui-même. A mesure que les nouveaux procédés agricoles se répandent, ils augmentent sensiblement le nombre des bestiaux. M. Hippolyte Passy établit que, dans le département de l'Eure, le nombre des bêtes bovines a doublé, et celui des moutons s'est élevé de 150 p. 100 de 1800 à 1837. Il ne faut pas oublier d'ailleurs le fait fort curieux que Mac-Culloch a révélé, savoir que la consommation moyenne de Londres en viande est moindre que la consommation moyenne de Paris.

Quant aux autres produits, les Anglais l'emportent pour les chevaux, mais nous les dépassons à notre tour pour les boissons. Nos vins ont plus de valeur que leur bière. Nous avons en outre plusieurs produits qu'ils n'ont pas, comme la soie, l'huile, etc.

Somme toute, on peut estimer que la production agricole française dépasse notablement la production anglaise, malgré tous les moyens de perfectionnement dont celle-ci dispose. Avec nos avantages naturels et l'immense supériorité du chiffre de notre population agricole, nous devrions produire, avons-nous dit, deux fois et même trois fois plus que l'Angleterre. Certes, c'est beaucoup accorder à l'habileté de la mise en œuvre que de n'évaluer qu'à un tiers la différence actuelle. La production agricole anglaise serait alors à la production française comme 2 est à 3.

Passons à la production industrielle et commerciale. Sur ce point, l'avantage revient aux Anglais, mais dans une moindre proportion qu'on ne croit.

Ici encore nous avons deux chiffres qui peuvent nous servir d'indices. Le premier est celui de la population industrielle et commerciale des deux pays. En Angleterre, cette population est égale à près de la moitié de la population totale, soit 11 millions d'âmes environ. En France, elle est égale à un peu moins d'un tiers, soit 9 millions.

Le second chiffre est celui du commerce extérieur, tel qu'il est constaté par la somme annuelle des exportations de produits indigènes et des importations de produits étrangers. En France, le commerce général d'importation a été, en 1840,

d'un milliard 52 millions; en Angleterre, il a été, en 1839, d'un milliard 557 millions (53,233,000 livres sterling) : différence en faveur de l'Angleterre, 500 millions ou un tiers. Le commerce spécial d'exportation a été, en France, de 695 millions; en Angleterre, d'un milliard 330 millions (53,233,000 livres sterling), ou un peu moins du double. C'est beaucoup sans doute que cette différence entre l'Angleterre et la France, mais ce n'est pas ce qu'on suppose généralement. Avec son immense monde colonial et l'activité si renommée de ses manufactures, l'Angleterre devrait, ce semble, faire encore un plus grand commerce extérieur; et en effet, pour qui voit les docks de Londres et les manufactures de Manchester, les uns immenses réservoirs de tous les produits du monde, les autres gigantesques ateliers d'une fabrication indéfinie, il est difficile de ne pas croire que le commerce et l'industrie des Anglais sont dix fois supérieurs aux nôtres.

Les chiffres, qui ont bien aussi leur éloquence, donnent cependant, comme on voit, d'autres résultats. Plusieurs causes tendent à produire cette différence entre l'apparence et la réalité. D'abord la France est trois ou quatre fois plus grande que la partie industrielle du royaume-uni, et sa richesse industrielle et commerciale est moins accumulée sur un ou deux points. Marseille et le Hâvre sont très-loin l'un de l'autre; Paris n'est pas en même temps, comme Londres, une capitale et un port de mer; Lyon et Mulhouse, Elbeuf et Saint-Étienne, ne sont pas réunis.

Puis, les produits anglais étant, en général, moins chers que les nôtres, il en faut de plus grandes masses pour arriver aux mêmes valeurs. Ce dernier fait n'est pas un des moins importants à constater quand on veut établir une comparaison entre les deux pays, car il se reproduit sous plusieurs formes. Non-seulement à masse égale les produits français ont plus de valeur, mais à valeur égale ils donnent plus de bénéfices.

Dans son ardeur commerciale, l'Angleterre exporte beaucoup de produits de qualité inférieure, ou qui même ne sont qu'à demi manufacturés. Ces sortes de produits donnent, comme on sait, peu de gain, et c'est là surtout qu'il importe de *se rattrapper sur la quantité*. Or, l'exportation anglaise étant à peine le double de la nôtre, la différence de la quantité n'est pas telle qu'elle détruise l'importance de la qualité. Les produits français sont pour la plupart des produits de luxe qui doivent les trois quarts de leur prix à la main-d'œuvre, ce qui constitue la véritable richesse industrielle.

Enfin il est une dernière considération qui atténue encore la différence entre le commerce extérieur des deux pays, c'est que, dans les états de la douane française, les marchandises sont portées en général fort au-dessous de leur valeur véritable, tandis qu'en Angleterre elles sont estimées très-près de cette valeur.

Malgré ces observations, nous ne voulons pas dire que la France soit exactement l'égale de l'Angleterre industriellement et commercialement. Nous avons voulu montrer seulement que la distance n'est pas aussi grande qu'on pourrait croire, et qu'elle est bien près d'être franchie. La France a fait des progrès encore plus grands en industrie qu'en agriculture depuis le commencement du siècle; une seule de nos industries, celle des tissus de coton, ne produit pas moins maintenant d'un milliard de valeur par an. Elle n'existait presque pas en 1815.

Ce que nous venons de dire ne s'applique, il est vrai, qu'au commerce extérieur, mais le commerce extérieur est le seul qui puisse être constaté par des chiffres positifs; on sait d'ailleurs que c'est surtout par ce commerce que l'Angleterre prétend manifester sa supériorité. Dira-t-on que le commerce intérieur rétablit la dispro-

portion? Il est difficile d'admettre que les dix-sept millions de consommateurs de la Grande-Bretagne, car les huit millions d'Irlandais comptent pour bien peu de chose, alimentent un commerce intérieur bien plus considérable que celui qui satisfait aux besoins de trente-cinq millions de Français.

L'aisance moyenne est plus grande en France que dans le royaume-uni. La France n'a pas autant de millionnaires que l'Angleterre, mais l'Angleterre n'a pas à son tour les onze millions de cotes foncières de la France. La promenade de Hyde-Park ou les courses d'Epsom peuvent présenter à un jour donné un plus grand luxe d'équipages que les Champs-Élysées ou les courses de Chantilly, mais il n'y a nulle part sur notre sol une population aussi misérable que la population irlandaise, et les souffrances des classes ouvrières anglaises elles-mêmes n'ont point d'analogues parmi nous. Or, ce qui importe au commerce intérieur, c'est moins le degré de la consommation dans certaines classes que la masse des consommateurs, et, sous ce rapport de la masse, la France offre incontestablement plus de débouchés que l'Angleterre.

Que résulte-t-il de cette comparaison? Nous ne voudrions pas trop affirmer dans des matières qui se prêtent si peu aux démonstrations positives, mais nous ne croyons pas être bien loin de la vérité en disant que la richesse totale des deux pays, considérée absolument, est à peu près égale. L'Angleterre est encore supérieure à la France sous le rapport de l'industrie et du commerce; nous avons de notre côté l'avantage pour l'agriculture : on peut donc admettre qu'il y a compensation, et c'est encore donner à l'Angleterre une grande supériorité proportionnelle, puisque sa population est à peine égale aux trois quarts de la nôtre.

Revenons au budget, qui est ici le sujet principal de nos observations. S'il est vrai, comme nous venons de le dire, que le total de la richesse publique ne soit pas plus grand en Angleterre qu'en France, les 900 millions que les Anglais paieront de plus que nous en 1843 seront prélevés en plus sur une égale somme de revenus. Cette différence constitue donc plutôt une pauvreté qu'une richesse.

La France paie aujourd'hui, en contributions de toutes sortes, à peu près un cinquième de plus qu'elle ne payait il y a vingt ans. Cette augmentation n'est due qu'à la progression croissante de la prospérité publique, car il n'a été établi aucun impôt nouveau; au contraire, la restauration a accordé plusieurs dégrèvements sur la contribution foncière, et le gouvernement de juillet a supprimé une portion notable de l'exercice sur les boissons, l'impôt de la loterie, etc. Dans le même intervalle de temps, la population du royaume a été portée de trente millions d'âmes à trente-cinq; le commerce d'exportation, de 400 millions par an à 700 millions, accroissement de près du double; la richesse intérieure a suivi un mouvement ascensionnel encore plus fort, mais qu'il est impossible de calculer d'une manière précise.

Venons-en maintenant à examiner la situation des deux budgets en eux-mêmes. Eh bien! avec cette énorme différence de 900 millions, le budget anglais est beaucoup plus embarrassé que le nôtre.

Quand sir Robert Peel a présenté le budget ordinaire pour 1842-1843, il a annoncé un excédant probable des dépenses sur les recettes de 64 millions 225,000 fr. (2,569.000 liv. st.).

En France aussi nous avons un déficit; ce déficit a été évalué, par M. Humann, pour 1843, à 27 millions 447,000 fr. Il s'accroîtra sans doute par des crédits extraordinaires, mais il est certain, en même temps, que les recettes ont été évaluées au-dessous de ce qu'elles seront en réalité : d'où l'on peut conclure que le déficit effectif sera de 20 millions.

Ce déficit prévu pour 1843 n'est pas le seul dans les deux pays. Il y a dans l'un et dans l'autre un arriéré. En Angleterre, le déficit arriéré est évalué par sir Robert Peel, à 251 millions 800,000 fr. (10,072,000 liv. st.). En France, le déficit arriéré a été évalué, par M. Humann, à 300 millions. Mais cette apparente conformité cache des différences profondes. En Angleterre, le déficit est essentiel et destiné à s'accroître; en France, il est accidentel et tend à s'atténuer.

En Angleterre, on a supprimé tout fonds d'amortissement de la dette et posé en principe qu'il n'y avait d'autre amortissement que l'excédant des recettes sur les dépenses.

En France, on porte en dépenses, pour 1843, 96 millions pour l'amortissement. Il est vrai que de ces 96 millions 75 sont détournés pour former le fonds des travaux extraordinaires, mais il reste toujours 21 millions affectés à l'amortissement proprement dit. Supprimez ces 21 millions, comme l'ont fait les Anglais, et notre déficit disparaît.

Il est d'ailleurs un autre moyen de réduire les dépenses publiques que nous aurions pu employer si nous avions voulu, et qui n'est plus à la disposition des Anglais. C'est la conversion des rentes. Depuis 1815, les Anglais ont réduit par la conversion les intérêts de leur dette de 58 millions par an. Ils ne peuvent pas aller plus loin sans tomber dans la banqueroute. Nous, au contraire, nous nous sommes arrêtés au moment d'entrer dans cette voie. Nous aurions cependant pu gagner par là une quinzaine de millions par an.

On le voit donc, si notre budget était établi sur les mêmes bases que celui de l'Angleterre, c'est-à-dire sans amortissement et avec une conversion préalable, nous aurions un excédant au lieu d'un déficit.

Ce n'est pas tout; notre déficit, si déficit il y a, n'est pas amené par la diminution des recettes, mais par l'extension subite des dépenses. Nous avions déjà les dépenses d'Alger et le budget extraordinaire des travaux publics que nous supportions sans gêne, quand les armements de 1840 et les fortifications de Paris sont venus rompre l'équilibre. C'est là un mal passager et qui date d'hier; en Angleterre, il est ancien et invétéré. Depuis sept ans, il y a chez nos voisins insuffisance progressive des recettes sans qu'il y ait un accroissement parallèle des dépenses. Le revenu public est atteint dans ses sources même.

Aussi l'augmentation constante du produit des contributions indirectes suffira-t-elle pour nous débarrasser, dès 1844, de notre apparent déficit annuel, tandis qu'en Angleterre il a fallu pourvoir d'avance à de nouveaux découverts, au lieu de songer à profiter d'excédants à venir.

Il faut espérer, d'ailleurs, qu'il viendra un moment où nous cesserons de jeter 100 millions en Afrique tous les ans, soit que le pays commence enfin à nous rendre quelque chose en échange de nos sacrifices, soit que nous prenions le parti de restreindre notre domination aux points que nous pourrons occuper sans des frais excessifs. Dans tous les cas, il dépend de notre volonté de réduire nos dépenses sur ce point.

L'Angleterre, au contraire, n'est pas la maîtresse de diminuer ce que lui coûtent l'Inde et la Chine. Toute sa puissance y est intéressée, elle ne peut se soutenir qu'au prix d'efforts de plus en plus gigantesques, et, bien loin d'entrevoir le moment où elle pourra diminuer ses sacrifices, elle doit s'attendre au contraire à les accroître indéfiniment.

Voilà pour le déficit annuel. Quant à l'arriéré, il est à la disposition de notre

gouvernement de couvrir le nôtre par de nouveaux emprunts. Le total actuel de notre dette est de 217 millions d'intérêts par an, en y comprenant 49 millions de rentes rachetées payées à la caisse d'amortissement; le nouvel emprunt de 300 millions qui a été voté par la chambre, augmentera cette somme de 10 à 12 millions seulement

Il est vrai que la France vient de se jeter dans une entreprise énorme par le vote de la loi sur les chemins de fer; mais, quand même cette entreprise absorberait 700 millions d'ici à huit ou dix ans, ce ne serait jamais, en y ajoutant les 300 millions déjà votés, qu'un milliard de plus à inscrire au grand livre, et 40 à 50 millions d'intérêts de plus à payer par an. La somme des intérêts à servir serait alors de 270 millions au plus, en y comprenant les rentes de l'amortissement.

En Angleterre, le service des intérêts de la dette publique absorbe tous les ans 718 millions de francs (28,704,000 liv. sterl.), et il n'y a rien dans cet énorme chiffre qui soit applicable à l'amortissement : d'où il suit que, les chemins de fer terminés et tout l'arriéré liquidé par des emprunts, notre dette ne serait encore que les deux septièmes de celle de l'Angleterre, ou un peu moins du tiers.

Pendant que le crédit s'ouvre ainsi pour nous, il se ferme pour les Anglais; leur premier ministre déclare qu'il n'y a d'autre moyen de combler le déficit qu'en établissant de nouveaux impôts quand le pays en paie déjà pour plus de 2 milliards. Et ce nouvel impôt lui-même suffira-t-il pour combler l'arriéré? C'est une question. Pourra-t-il aussi n'être que temporaire? nous en doutons, et les Anglais aussi.

Allons plus loin; supposons le double déficit comblé, et demandons-nous quels seront, en 1843, les fonds disponibles des deux parts, pour ce qui fait la puissance extérieure des nations, c'est-à-dire les services militaires.

Dans le budget français, tel qu'il sera probablement voté, les fonds affectés aux services militaires s'élèvent, en somme ronde, à 460 millions, dont voici la division : armée de terre et fortifications, 355 millions; marine, 105 millions.

En Angleterre, les fonds affectés aux mêmes services seront de 500 millions, dont voici le détail : armée de terre, 165 millions (6,617,000 livres sterl.); marine, 168 millions (6,739,000 liv. ster.); artillerie, 52 millions (2,084,000 liv. sterl.); dépenses extraordinaires au Canada, en Chine et ailleurs, on ne sait pas encore quelle en sera la somme, mais les ressources préparées sont d'un peu plus de 100 millions.

Ainsi, sur un budget qui sera presque le double du nôtre, l'Angleterre n'aura que 40 ou 50 millions de plus que nous à consacrer aux services militaires. Il est vrai qu'il faut ajouter à ce chiffre les frais de l'armée des Indes, qui sont à la charge de la compagnie; mais là aussi il y a déficit, et déficit énorme.

C'est pour arriver à ce résultat que l'Angleterre doit faire l'immense effort qui lui est demandé aujourd'hui; et si la guerre éclatait en Europe, que pourrait-elle donc? La France, dans ce cas, aurait devant elle des ressources que l'Angleterre n'a plus. Avant d'en venir au point où en est dès aujourd'hui l'Angleterre, la France aurait 900 millions à demander à l'impôt par an, et près de 20 milliards au crédit. La marge est belle, comme on voit.

Et nous n'avons parlé jusqu'ici que de ce qui résulte de la force même des choses, en supposant que la constitution économique de la France reste absolument ce qu'elle est. Mais il faut espérer qu'il n'en sera pas ainsi, et que cette prospérité financière, dont l'Angleterre a lieu d'être jalouse, ne s'accroîtra pas seulement par

sa propre impulsion, et qu'elle recevra en outre les nouveaux aliments qu'il dépend de nous de lui donner.

Il est sans doute fort commode de pouvoir emprunter de quoi faire les chemins de fer, mais il vaudrait encore mieux les faire sans emprunter. Il est bon d'avoir du crédit, il est meilleur de n'en pas user. Pour cela, il n'y a que deux moyens, car nous reconnaissons que la dette flottante, dont on dit tant de merveilles, n'est qu'un expédient qui a ses limites : 1° réduire les dépenses publiques ; 2° augmenter les recettes. Le premier moyen n'est guère applicable qu'en ce qui concerne Alger, car il ne serait pas utile d'interrompre les travaux publics extraordinaires, et, dans l'état actuel de l'Europe, il est difficile de réduire les armements intérieurs. Pour Alger lui-même, il est convenu qu'on veut achever la conquête à tout prix. Reste donc le second moyen, qui n'est pas aussi impraticable qu'il le paraît au premier abord.

Sous ce rapport, les finances anglaises peuvent nous donner plus d'un modèle utile ; nous allons en choisir un.

Au premier rang des revenus publics du royaume-uni, figure le produit des douanes (*customs*) ; il forme à lui seul près de la moitié du budget des recettes. Il est évalué, pour l'exercice 1842-1843, à 562 millions (22,500,000 livres sterling), toujours déduction faite des frais de perception et des non-valeurs, ce qui porte à plus de 600 millions la recette réelle.

En France, les droits à percevoir par la douane, en 1843, sont évalués à 130 millions, dont un million et demi pour les droits perçus à l'exportation, et le reste sur les importations. Si de ce chiffre on retranche les frais de perception qui sont de 24 millions, les non-valeurs qui sont de plus de 2 millions, et les primes à l'exportation qui sont de 11 millions, soit en tout 37 ou 38 millions, on trouve, pour le bénéfice effectif des douanes, 92 millions, ou un peu plus du sixième des douanes anglaises; c'est trop peu.

Il est vrai qu'en France, il faut ajouter à la recette des douanes, pour établir la comparaison, le produit des tabacs. Il n'y a pas de monopole des tabacs en Angleterre ; les revenus que le tabac rapporte à l'échiquier lui parviennent tout entiers par les douanes. Or, en France, le produit du tabac est évalué, pour 1843, à 100 millions; en retranchant 30 millions de frais, le bénéfice est de 70 millions que l'on peut ajouter au revenu des douanes ; il y a encore loin, même avec cette adjonction, de 160 millions à 560.

Evidemment la France peut et doit trouver dans ses douanes une source plus abondante de revenus. Il ne peut être question, de longtemps du moins, d'arriver au chiffre des douanes anglaises; ce chiffre tient beaucoup plus à l'élévation des tarifs qu'à la quantité des marchandises importées, car on a vu que l'importation, en Angleterre, n'excède que de 50 pour 100 l'importation en France. Nous croyons cependant qu'il serait possible, dès à présent, d'augmenter de beaucoup, peut-être de 100 millions, le produit de nos douanes.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de deux mesures qui amèneraient à elles seules une bonne part de ce résultat. La première est un acte quelconque, soit l'égalité des droits, soit l'indemnité, qui donnerait, chez nous, au sucre exotique la totalité du marché. Le droit sur le sucre, qui rapporte maintenant 50 millions en y comprenant le droit sur le sucre indigène, rapporterait immédiatement 80 millions, s'il était égal pour tout le sucre consommé en France, quels que fussent les moyens qui auraient amené cette égalité, et tout annonce que, par

l'accroissement naturel de la consommation, la recette sur ce seul article arriverait, dans quelques années, à 100 millions.

On ne saurait trop regretter que l'opposition des intérêts privés ait encore ajourné cette année une solution qui est d'un si grand intérêt pour le trésor, et qui a en même temps de si immenses avantages sous d'autres rapports non moins importants.

La seconde mesure qui amènerait infailliblement un accroissement dans le produit de nos douanes, c'est l'association avec la Belgique. Les raisons politiques de premier ordre qui s'élèvent en faveur de cette association ne sont pas les seules; il y en a encore beaucoup d'autres d'intérêt matériel, et parmi celles-là nous plaçons au premier rang l'intérêt du trésor. Dans la situation actuelle des choses, un Belge consomme en moyenne deux fois plus qu'un Français de denrées coloniales et autres marchandises étrangères; ces quatre millions de nouveaux consommateurs accroîtraient donc le revenu des douanes d'un cinquième au moins, et comme le partage du revenu entre les deux pays ne pourrait se faire qu'au prorata de la population, ils ne percevraient qu'un neuvième. Le bénéfice qui en résulterait pour le trésor français serait compensé par l'avantage que nous offririons aux Belges en leur ouvrant un marché intérieur huit fois plus considérable que le leur. Le trésor belge n'y perdrait pas d'ailleurs, car nos tarifs étant plus élevés, son neuvième dans la recette commune serait plus considérable que ce qu'il perçoit aujourd'hui.

Quels que soient les motifs qui ont fait abandonner la négociation entamée avec la Belgique, il faut espérer que cette négociation sera reprise tôt ou tard, et qu'elle aboutira à une association. L'intérêt des deux pays l'exige impérieusement.

Voilà donc deux faits bien connus, l'égalité du droit sur le sucre et l'association avec la Belgique, qui peuvent à eux seuls augmenter du jour au lendemain le revenu de nos douanes de 40 à 50 millions, sans parler des autres augmentations qu'ils amèneraient dans la suite par l'impulsion qu'ils donneraient à l'activité publique. Il y a encore d'autres moyens à prendre dans le même but, mais ceux-là porteraient sur les tarifs mêmes.

D'abord il serait nécessaire de les débarrasser du luxe de prohibitions qui s'y trouve. Que les producteurs nationaux ne s'effraient pas : nous ne demandons pas qu'on admette les produits étrangers dont ils craignent la concurrence, à des conditions où cette concurrence serait possible. Nous demandons seulement que les prohibitions soient remplacées par un droit, quelque fort qu'il soit, qui maintienne le produit étranger à un prix supérieur à celui du produit similaire français, mais qui ne l'exclue pas complétement.

Le remplacement des prohibitions par un droit protecteur est une des sources les plus fécondes qui puissent être ouvertes au revenu public. Il est inutile d'insister beaucoup sur un fait aussi évident par lui-même. Dès que l'entrée en France sera permise à une foule d'objets auxquels elle est maintenant interdite, ceux de ces objets qui entreront acquitteront des droits qui ne sont pas acquittés aujourd'hui. Prise à part, l'importation de chacun des articles ainsi affranchi de la prohibition qui pèse aujourd'hui sur eux, sera nécessairement très-restreinte; mais le nombre en est si grand, et le droit qui les atteindra sera si fort, que le trésor y gagnera beaucoup.

Avec la levée des prohibitions doit venir la réduction de certains droits exagérés. Cette réduction n'aurait pas seulement pour résultat d'amener de la part des étrangers des faveurs nouvelles pour nos produits, et conséquemment un plus grand commerce d'exportation, mais elle produirait encore un mouvement d'importations

plus considérable, et par suite un accroissement dans les recettes du trésor. Jusqu'à présent la question des traités de commerce n'a été considérée que sous le point de vue du commerce national; il y a un autre intérêt qui vient s'unir à celui-là et pousser dans le même sens, c'est l'intérêt du fisc.

Il y a vingt ans, les douanes anglaises ne rapportaient annuellement que de 250 à 300 millions à l'État. Un ministre habile, M. Huskisson, alors président du bureau du commerce, entreprit une révolution dans les tarifs analogue à celle dont nous venons de parler, et c'est cette révolution qui, réalisée en partie, a doublé en vingt ans le revenu des douanes anglaises. Pourquoi n'imiterions-nous pas l'exemple donné par nos voisins? Voit-on que l'industrie nationale en ait souffert? Au contraire. M. Huskisson a levé beaucoup de prohibitions, réduit beaucoup de droits excessifs, et l'industrie anglaise n'a fait que trouver dans ces mesures de nouveaux moyens d'émulation et de progrès. La production des soieries, entre autres, qui végétait à l'abri de la protection, a pris un immense essor sous le régime d'une plus libre concurrence.

Aujourd'hui encore, après une longue expérience, c'est l'esprit de M. Huskisson qui anime les hommes d'État anglais. Quand le dernier ministère anglais sentit le besoin d'avoir de nouvelles sources de recettes, il proposa de réduire des droits de douanes. Sir Robert Peel n'a pas trouvé ce moyen suffisant, mais il ne l'a pas moins employé que ses devanciers, et la proposition d'un nouvel abaissement de tarifs a accompagné sa proposition d'un impôt sur le revenu.

Si la France se décidait quelque jour à faire de même, et il est à désirer que la discussion fasse bientôt justice des derniers préjugés qui s'y opposent, la situation de nos finances deviendrait magnifique; le trésor pourrait suffire à tout sans emprunt, et avoir encore du surplus. La chose vaut bien la peine qu'on y songe.

Nous pourrions signaler plusieurs autres améliorations qu'il serait possible d'apporter chez nous au système des revenus publics, pour les rendre plus productifs sans inconvénient; mais nous nous en tenons à celui-ci comme le plus saillant. Les douanes sont, de tous les impôts, le moins impopulaire. Il n'y a d'ailleurs d'autre moyen d'augmenter leur produit que de les rendre moins lourdes. Augmenter son revenu en excitant à la production et en rendant la consommation plus facile, ce doit être pour un gouvernement l'idéal de l'impôt.

On s'étonnera peut-être de nous voir présenter comme modèle une des opérations financières des Anglais, quand nous avons constaté dans leurs finances un si grand embarras. Il n'y a pourtant là rien d'étonnant. Ce qui obère les Anglais, c'est leur énorme dette, c'est leur ordre social privilégié, c'est la fatalité de conquête qui les pousse. S'il est un miracle dans leur histoire financière, c'est qu'ils aient pu supporter tout ce poids. Ils ont déployé depuis vingt ans, pour échapper à la banqueroute, un génie fiscal admirable, et même en ce moment, leurs efforts pour se soustraire au désastre qui les menace ont quelque chose de merveilleux.

Ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'aller beaucoup à leur école, tout en nous félicitant de n'avoir pas à rouler le même rocher, et de profiter, pour perfectionner nos finances, de l'esprit d'invention qui leur est nécessaire pour soutenir les leurs. Quoi qu'il en soit, il ne peut être question pour nos finances que de plus ou moins de prospérité. La France ferait mieux sans doute d'augmenter ses revenus que de recourir au crédit; mais, même après un emprunt d'un milliard pour les chemins de fer et les autres travaux commencés, elle aura encore le budget le plus clair et le plus vraiment puissant de l'Europe.

***.

LES

ÉCOLIERS DE VANNES.[1]

MAI 1815.

I.

Leurs livres à la main, sous le bras leurs cahiers,
De Vannes chaque jour sortaient les écoliers;
Comme si, dans ce mois de sève et d'allégresse,
Ils voulaient au soleil déployer leur jeunesse,
Dans les prés lire Ovide, et, sous les buissons verts
Aux appels des oiseaux répondre par des vers.
Mais les buissons cachaient des armes, les vallées
Par le seul maniment du fer étaient troublées;
Là, s'exerçant dans l'ombre à de prochains combats,
Les hardis écoliers devenaient des soldats;
Car déjà Bonaparte, ou le démon des guerres,
De son île arrivait pour désoler les mères.

(1) Tous les noms et les faits de cet épisode du poëme inédit *Les Bretons* sont historiques.

Ben-vel, tête blonde, tête couleur de miel.
Cadou-dall, combattant aveugle.
Can-dal, front resplendissant.
Er-'Hor, le nain.
Flohic, petit écuyer.
Gam-eler, marche courte.
Kellec, entier.
Riô, royal.
Tiec, chef de la maison.
Vannes, en breton Gwenned, pays découvert; à la lettre, pays blanc.

Or, cette fois, les fils crièrent : « C'est assez !
» Nos parents nos amis pour lui sont trépassés;
» Leurs os semés partout feraient une montagne ;
» Nous, puisqu'il faut mourir, nous mourrons en Bretagne ! »

Un soir (nulle clarté sur terre, nulle au ciel),
Dans une humble maison fut construit un autel,
Et, par de longs détours marchant vers cette église,
Tous vinrent se liguer pour leur grande entreprise.
Kellec au rendez-vous arriva le premier,
Vert comme un jeune pin et franc comme l'acier;
Puis les deux Nicolas, frères mélancoliques,
Qui semblaient entrevoir leurs tombeaux héroïques;
Flohic, aujourd'hui prêtre; Er-'Hor, le joyeux gars;
Et l'éloquent Riô, l'enfant de l'île d'Arz.
Oh! ce fut un moment religieux, mais triste,
Quand, revêtu de noir, grave séminariste,
Le Ben-vel s'écria : « Mes amis, à genoux!
» Et prions pour les morts qui prîront Dieu pour nous. »
La prière fut dite, et, l'âme plus tranquille,
Tous posèrent la main sur le saint Évangile;
Puis chacun prononça l'engagement fatal.
Lorsqu'après Colomban (1), vint le tour de Can-dal (2),
Les cœurs furent saisis d'une tristesse amère :
« Oh! Can-dal est trop jeune! oh! rendons-lui sa mère! »
Seul, Tiec le chanteur retint le noble enfant :
« Si chacun d'entre vous, comme moi, le défend,
» Sans crainte il peut rester; s'il meurt, chacun le venge.
» De grâce, mes amis, ne laissons pas notre ange! »
Et le barbe entonna son chant naïf et fort,
Ce chant qui fut bientôt étouffé par la mort.

A présent, jeunes clercs, et vous, soldats, aux armes !
Hélas! de toutes parts et du sang et des larmes !
L'Armorique pleurant ses fils qui ne sont plus;
La France, ses héros d'Arcole et de Fleurus!...

II.

Ah ! j'aperçois les Blancs ! La légion entière,
Marins et laboureurs, combat sur la rivière;
Au milieu de leurs rangs s'agite Cadou-dall :
L'œil sinistre et hagard, souvent le général

(1) Tué à Auray.
(2) Mort de fatigue.

Se tourne vers le bourg, et regarde et demande
Si Gam-berr, le meunier, arrive avec sa bande ?
Les chemins sont déserts, et déserts les sentiers.
Là-bas, sur un coteau tiennent les écoliers;
Mais leur poudre s'épuise, et, bravant la décharge,
Les Bleus, l'arme en avant, montent au pas de charge
Au premier coup de feu tombe un des Nicolas :
Pleure, toi, son jumeau, qui dois le suivre, hélas!
Mais, leurs robes de chanvre à la hâte nouées,
Quel ange les conduit, ces femmes dévouées.
Hors d'haleine, apportant les balles que leur main
Fondait, durant la nuit, de leurs cuillers d'étain?
Courage, ô jeunes gens! sur ces hautes pelouses
Voici, derrière vous, vos futures épouses!
Vos mères, les voici debout à vos côtés!
Le pied sur votre sol, enfin, vous combattez!

O reine des Bretons, Liberté douce et fière,
As-tu donc sous le ciel une double bannière?
En ces temps orageux j'aurais suivi tes pas
Où Cambronne mourait et ne se rendait pas.
Dans ces clercs, cependant, ton image est vivante,
Et chantant leurs combats, Liberté, je te chante!
Ils n'avaient plus qu'un choix, ces fils de paysans :
Ou prêtres ou soldats; — ils se sont faits chouans;
Et leur pays les voit tombant sur les bruyères,
Sans grades, tous égaux, tous chrétiens et tous frères...
Hymnes médiateurs, éclatez, nobles chants!
Vanne aussi m'a nourri, mon nom est sur ses bancs;
J'ai nagé dans son port et chassé dans ces îles,
J'ai vu les vieux débris de ses guerres civiles;
Puis je connais le cloître où le moine Abeilard
Vers la libre pensée élevait son regard.
Planez sur les deux camps, ô voix médiatrices,
Et fermons aujourd'hui toutes les cicatrices!

Ces enfants, accablés du poids de leurs fusils,
Ils partirent trois cents, combien reviendront-ils?
Toujours une fumée entoure la colline,
Voile où la Mort se cache et lâchement butine.
Barde, ô dans la mêlée écho retentissant,
Bouche d'or, te voilà toute pleine de sang!
Maudite soit la main et maudite l'épée
Par qui du cygne blanc la gorge fut coupée?
Mais Gam-berr, mais le chef si longtemps attendu,
Il vient! comme Grouchy, lui ne s'est point perdu. —
Ici, terreur soudaine; ici, nouveaux carnages.

Dieu soit en aide aux Bleus! — O chouans! ô sauvages!
Sur ces pâles fuyards lancés comme des loups,
N'aurez-vous point pitié de chrétiens comme vous?
Voyez! pour effacer vos traces meurtrières,
Vos fils vont relevant ceux qu'abattent leurs pères!
Le sang de ce soldat couché dans les sillons,
Le doux Can-dal l'essuie avec ses cheveux blonds!
Ce soir dans Muzillac célébrez vos batailles,
Eux, ils entonneront le chant des funérailles;
Remplissez au banquet les verres jusqu'aux bords,
Dans la couche éternelle ils étendront les morts! —

III.

Mais un souffle joyeux court sur les métairies :
Le foin remplit les cours, dans les grasses prairies
Les rires des faneurs partout sont entendus,
Et je vois les fusils aux foyers suspendus.

« Pour un jour de travail comme vous voilà belle!
» Votre galant du bourg, voisine, vous appelle?
» — Non, railleur! non, méchant! à Vannes je m'en vais
» Ouïr une grand'messe en l'honneur de la paix.
» Les prêtres ont dressé l'autel sur la garenne,
» Et mon brave filleul, s'il faut qu'on vous l'apprenne,
» Celui qui s'est battu pour vous durant trois mois.
» De la main de son chef doit recevoir la croix.
» — Oh! Dieu veille sur lui! c'est un brave dans l'ame.
» Moi, je vais à mon pré. Gloire à vous, noble femme! »

Quelle foule! soldats, ouvriers et marchands,
Les hommes de la mer et les hommes des champs,
Et leurs filles aussi, sous les coiffes de neige,
Brillant comme des fleurs au milieu du cortége,
Fleurs de Loc-Maria, de Lî-mûr, de Ban-gor;
Tous les prêtres enfin avec leurs chappes d'or.
Mais, silence! le diacre, à la main son calice,
Vient suivi de l'évêque et prépare l'office. —
Vous, pieux assistants, à genoux! à genoux!
Et priez pour les morts qui prîront Dieu pour vous.
Surtout, pontifes saints, point d'hymnes de victoire,
Mais dites en pleurant la messe expiatoire
De ces fureurs de sang par qui sont envahis
Les fils d'un même père et d'un même pays.
Puis ces jeunes vainqueurs, purifiés et calmes,
Aux marches de l'autel iront cueillir leurs palmes.

Hélas! loin de l'étude un moment attirés,
Combien du bruit des camps restèrent enivrés!
Comme les laboureurs au sol qui les fait vivre,
Quelques-uns cependant revinrent à leur livre;
Paré du ruban rouge, un d'eux, matin et soir,
Sur les bancs studieux fidèle vint s'asseoir;
Et quand l'enfant passait, souvent sa mère en larmes
A vu de vieux soldats qui lui portaient les armes.

IV.

Ainsi, de l'avenir devançant l'équité,
Quand l'atroce clairon n'est plus seul écouté,
Pour nos fils j'expliquais ta dernière querelle,
Au joug des conquérants race toujours rebelle,
Qui portes dans tes yeux, ton cœur et ton esprit,
Le nom de Liberté par Dieu lui-même écrit.
Et cependant, pleurez, fiers partisans de Vanne!
Celle que nous suivions depuis la duchesse Anne,
Dans le sang se noya! Les noirs oiseaux du Nord
Volèrent par milliers autour de l'aigle mort:
Les corbeaux insultaient à cette grande proie
Et dépeçaient sa chair avec des cris de joie!

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1842

De grands malheurs ont détourné, ces jours-ci, les esprits des débats de la politique. Chez nous, un horrible accident a couvert de deuil un jour de fête et de plaisir, et en présence de tous ces cadavres auxquels la mort n'a pas même laissé forme humaine, l'imagination atterée se demande : que serait-il donc arrivé si l'incendie eût éclaté quelques mètres plus loin, lorsque le convoi, suspendu en quelque sorte dans les airs à l'aide du viaduc, franchissait un abîme?

Nous ne voulons pas anticiper sur les résultats des enquêtes et prononcer des jugements hasardés. Que la justice informe et qu'elle prononce sur le passé; il lui appartient. Nous nous préoccupons de l'avenir, et nous sommes de ceux qui demandent des études sérieuses et des précautions sévères. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'en comptant tous les voyages faits sur nos chemins de fer, et en comparant le nombre des victimes à celui de toutes les personnes qui ont fait usage de ce moyen de transport, il n'y a pas sujet de s'alarmer; qu'après tout, ce n'est qu'un accident sur des milliers de trajets, et que le nombre des morts et des blessés ne représente qu'une minime portion sur chaque centaine de voyageurs. Nous repousserions avec dédain ces tristes consolations de la statistique, ainsi que toute considération de même nature, car nous ne confondrons jamais les hommes avec les objets matériels; le respect qu'on doit à la vie humaine est autre chose pour nous que les soins qu'on donne à des ballots de marchandises. Sans doute il ne faut rien exagérer; il ne faudrait pas, sous l'impression de la douleur, s'abandonner à des préventions aveugles et imposer aux compagnies des charges exorbitantes. Mais est-ce là sérieusement ce qu'il y a lieu de craindre? Ce qu'on a droit de craindre, c'est qu'au bout de peu de jours la catastrophe du 8 mai ne soit complétement oubliée, et que tout ne rentre dans l'ornière accoutumée. Dans les pays où le courage bouillant est commun, l'imprudence, la témérité, l'étourderie, ne sont pas rares. Les peuples aussi ont les défauts de leurs qualités. Il appartient à l'autorité de modérer l'impétuosité individuelle, et de prescrire les précautions que l'intérêt ou la légèreté pourraient négliger, surtout lorsque cette négligence peut devenir la cause d'effroyables désastres. En attendant, il est doux de pouvoir rappeler qu'au milieu de tant de faits douloureux, rien n'a manqué de ce qui pouvait apporter

quelque adoucissement à de si terribles malheurs, ni la sollicitude du roi, ni le zèle de toutes les autorités civiles et militaires, ni le dévouement des citoyens.

Aujourd'hui seulement on apprend que la ville de Hambourg n'a pas entièrement cessé d'exister. L'incendie qui la dévorait depuis quatre jours paraissait s'animer de ses ravages et vouloir tout consumer. On avait répandu le bruit que des scélérats étendaient de leurs propres mains cet épouvantable désastre, en mettant le feu aux parties non encore atteintes par les flammes. Ce fait est aujourd'hui démenti. Il paraissait d'autant plus croyable qu'il rappelait plus d'un fait de même nature et non moins horrible. C'est en effet une curieuse et intéressante étude que celle de l'agitation, je dirai presque du bouillonnement, que produisent dans le cœur de l'homme les grandes catastrophes. On dirait que tout vient à flot ; le bien et le mal, les bonnes et les mauvaises passions, apparaissent dans toute leur énergie, dans toute leur violence. Les dévouements sont admirables, les crimes énormes. On peut également rencontrer des anges et des démons parmi les horreurs d'une peste, les ruines d'un tremblement de terre, les ravages d'un vaste incendie. Le crime aussi laisse alors les lois du calcul pour obéir aux inspirations d'une imagination déréglée. On n'ajoute pas au malheur uniquement pour voler, pour piller, par haine, par vengeance; on lance un brandon pour étendre l'incendie, pour donner au désastre des proportions gigantesques, pour rendre le désespoir plus général, plus profond et s'enivrer soi-même des émotions de la douleur publique. Heureusement Hambourg n'a pas eu à redouter ces égarements du cœur humain. Le désastre n'est pas moins grand, et les pertes sont immenses. Il est difficile qu'on ne s'en ressente pas dans d'autres places de commerce. On dit que de grandes valeurs en marchandises ont été détruites, et le nombre des maisons brûlées est si considérable, que les compagnies d'assurances auront peut-être quelque peine à remplir leurs engagements.

La chambre des députés, après une longue et, il faut le dire, peu fructueuse discussion, a enfin voté la loi des chemins de fer. Elle l'a votée à une immense majorité. Nous n'en sommes pas surpris. Quelques reproches qu'on puisse faire à la loi, encore fallait-il répondre à l'attente du pays, et ne pas blesser l'opinion publique. Au fait, le public s'inquiète peu des termes de la loi. Il sait très-bien que le classement n'est qu'une sorte de prospectus sur lequel, certes, il ne valait pas la peine de disputer une semaine entière; il sait que si la part contributive des départements et des communes, et le concours de l'industrie privée, se trouvaient n'être pas réglés de la manière la plus équitable et la plus utile, on pourrait par la suite modifier telle ou telle clause particulière de la loi ou admettre une exception. A-t-on jamais procédé autrement? Sommes-nous si récalcitrants pour faire, pour défaire, pour corriger ce qui a été fait, et quelquefois aussi pour le gâter? Si on avait attendu que toutes les objections fussent résolues, que tous les intérêts fussent conciliés, que tout le monde fût d'accord, aurait-on jamais rien fait, rien commencé? Une voiture publique ne partirait jamais, si on attendait que tous les voyageurs fussent bien placés, bien assis, parfaitement satisfaits dès l'entrée.

Le public savait aussi à quoi s'en tenir sur l'État réel de nos finances, sur l'adroit *pathos* des hommes politiques qui voulaient, à coup de chiffres, accabler le ministère du 1er mars. M. le ministre de l'intérieur est venu à deux reprises rassurer la France, qui n'était pas effrayée. Elle le prouvait d'une manière irrécusable par le taux des fonds publics. Les capitalistes ne connaissent d'autre politique que celle de leur intérêt. Le jour où les finances de la France seraient sérieusement embar-

rassées, nous serions dispensés de discuter à perte de vue sur l'emploi des réserves de l'amortissement. Le 5 p. 100 tomberait à l'instant même au-dessous du pair. On a reproché à M. le ministre ses deux discours financiers. Nous aimons au contraire à l'en remercier. La vérité est bonne à dire, même un peu tard. Mieux vaut tard que jamais.

Au surplus, tout homme impartial sait à quoi s'en tenir sur nos finances. Elles nous commandent, non l'impuissance, mais la prudence. Certes, si un projet de loi avait pour but de nous imposer une dépense immédiate et nullement nécessaire de 7 ou 800 millions, il faudrait le rejeter sans hésitation aucune. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'une dépense qui ne peut se faire que graduellement, successivement, qu'on peut modifier et suspendre selon les circonstances, ou par l'effet d'un examen plus approfondi, d'une expérience mieux éclairée.

Ce que le public demande aux chambres, c'est une résolution, c'est le commencement des travaux. Nous sommes convaincus que la France, prise dans son ensemble, attache peu d'intérêt aux détails de la loi, que peu lui importe la direction qu'on donnera aux premiers travaux. Ce qu'elle veut, c'est que ce nouveau mode de communication s'établisse chez nous, c'est que l'étranger n'en profite pas seul. Le pays est-il parfaitement éclairé sur les avantages et les inconvénients des chemins de fer, sur les résultats de cette grande application de la puissance mécanique aux affaires de la vie? Certes non. Le public ne peut pas connaître ce que personne ne connaît. Tous ceux qui affirmeraient tout savoir sur ce point, et qui ne douteraient de rien, ne seraient que des hommes d'imagination, les poëtes de l'industrie. Mais qu'importe? Le monde savait-il d'abord ce que deviendrait l'imprimerie, la poudre à canon, la découverte de l'Amérique? Nullement; on s'en faisait, en bien et en mal, les idées les plus chimériques; on marchait dans l'incertain comme ces hommes qui, à la faible lueur pénétrant les fissures d'un rocher, osent s'élancer dans une voie souterraine. On a beau faire, l'homme avant tout a besoin de mouvement et d'action. Apercevoir, agir, et réfléchir après, c'est là l'histoire de l'humanité en toutes choses. Les *poétiques* sont nées des poëmes. La théorie des chemins de fer naîtra des chemins de fer, de l'observation de leurs avantages et de leurs inconvénients. C'est une théorie qui nous coûtera peut-être un milliard; mais nous ne changerons pas le cours des choses, et les esprits timides et incertains doivent se résigner et marcher avec les autres. C'est ainsi qu'on a fait les croisades. Les hommes politiques du temps, les hommes prudents et froids, déploraient ce qu'ils appelaient une folie. Les croisades ont eu lieu; elles n'ont pas atteint leur but direct. L'Asie est restée aux infidèles; Jérusalem n'est restée au pouvoir des chrétiens, on peut dire, qu'un moment. Mais les croisades ont produit des effets auxquels nul ne songeait alors; elles ont puissamment contribué à l'abaissement de la féodalité, à l'émancipation des communes, à la formation du tiers-état, à la civilisation du monde.

Ces considérations ne sont nullement étrangères au vote de la chambre des députés. Pourquoi, en définitive, une loi qui soulève sans aucun doute de graves objections, une loi dont, en particulier, une disposition, la simultanéité des travaux, avait été attaquée d'une manière formidable par un orateur si puissant que M. Thiers, a-t-elle été cependant adoptée à une si grande majorité? On a parlé de coalition d'intérêts, soit; mais en acceptant pour vrai tout ce qu'on a dit à ce sujet, on n'expliquerait pas encore cette grande majorité. La vérité est que ceux-là même qui trouvaient la loi imparfaite ou peu conforme aux règles de la prudence, ceux-

là aussi, ou du moins une partie d'entre eux, ont voté en faveur du projet; leur suffrage n'était pas une contradiction. Ils désiraient un meilleur projet, et nous sommes loin d'affirmer que le projet ne laisse rien à désirer; mais ils voulaient avant tout une loi. Ils ne voulaient à aucun prix que la chambre des députés prît sur elle de dire au pays : Cette année encore, il n'y aura rien de décidé pour les chemins de fer; toutes vos espérances étaient chimériques; votre attente sera trompée. Le pays désire la loi; le gouvernement la propose; la chambre des députés n'en veut pas.— C'est ainsi que le projet a réuni 255 suffrages sur 338 votants.

Un autre fait remarquable s'est montré dans la discussion. Les hommes les plus unis par la politique se sont réciproquement combattus sur le terrain des intérêts matériels. M.Thiers a trouvé devant lui M. Billaut, à côté de lui M. Dangeville. On est forcé d'en conclure que la discussion n'avait rien de politique, que c'était une pure question d'affaires, car sans cela il faudrait admettre que M. Thiers a été abandonné par un de ses lieutenants, et que M. Duchâtel l'a été par un de ses soldats. Il faut donc, dût-on passer pour des hommes à courtes vues, admettre qu'il n'y avait pas là de politique, ni par conséquent de défection.

Nous disons plus, c'est que, dans l'état de nos mœurs constitutionnelles, il n'est donné à personne d'élever les questions de cette nature à la hauteur d'un grand débat politique, d'en faire une lutte de partis, une question de pouvoir. Il faut pour cela des partis fortement organisés, des chefs unanimement reconnus et quelque peu absolus, une abnégation entière de tout intérêt particulier, non par vertu, mais par ambition, par orgueil, par esprit de corps, parce qu'on a la profonde conviction qu'il n'y a pas d'intérêt plus puissant, plus précieux que le triomphe de son parti. Où trouver ce dévouement opiniâtre, et dussent les mots hurler de se trouver ensemble, disons-le, ce dévouement intéressé à la cause de son parti? Les aristocraties seules en sont capables. C'est là ce qui les sauve, et c'est là ce qui les perd à un moment donné. Elles se brisent par l'habitude de ne pas céder.

On l'a dit mille fois, et il importe de le répéter : chez nous, dans les pays démocratiques, rien de pareil n'est possible. On a un parti, on lui est fidèle, mais on n'en est pas le seïde. On fait des distinctions, on fait des réserves ; les hommes du même parti forment entre eux une confédération telle quelle. Ils ne forment pas une unité absolue. L'individu ne s'efface jamais, et il est toujours plus disposé à la critique de ses chefs qu'à l'éloge, à la révolte qu'à la soumission absolue. Ces résultats, il faut les accepter comme des conséquences nécessaires de notre état social et politique, et il faut les accepter sans s'en plaindre. S'ils sont des inconvénients, la démocratie les rachète amplement par ses avantages. Sont-ils en réalité des inconvénients? Notre système étant donné, que deviendrait la chambre des députés s'il était possible d'y organiser des partis comme il y en a, je me trompe, comme il y en avait en Angleterre avant la réforme? La chambre des députés emporterait toute chose, elle envahirait le pouvoir tout entier; ce qu'on appelle le décousu des partis qui la divisent, la faiblesse de sa constitution, n'est en réalité qu'un moyen d'équilibre, une heureuse nécessité.

Ajoutons, pour rentrer dans les chemins de fer, que plusieurs députés ont voté le projet dans l'espoir qu'il pourrait être amendé par la chambre des pairs. Nous ne saurions préjuger les opérations de cette chambre. Il est connu de tout le monde que le projet y trouvera des censeurs et des opposants. Quel sera le résultat des critiques auxquelles le projet peut donner lieu, des oppositions qu'il soulève? Tout ce que nous désirons, c'est que la chambre des pairs dirige son travail de

manière que le pays ne soit pas frustré, cette année encore, de ses espérances.

La loi sur les rachats des actions de jouissance des canaux ne franchira pas cette session le seuil du Luxembourg. La commission est, dit-on, unanime pour la repousser. Le ministère désirera peut-être éviter une discussion qui probablement ne serait pour lui qu'un échec.

La loi sur les endiguements paraît aussi avoir rencontré dans la chambre des pairs une opposition formidable.

Le ministère anglais poursuit laborieusement son œuvre au sein du parlement. On peut tenir pour certaine l'adoption de l'*income-tax*. L'opposition a épuisé sans peine tous les moyens de résistance. Quant au bill sur les tarifs, la défense en est plus difficile, plus embarrassante surtout. Les lois de cette nature rappellent toujours cette image désormais vulgaire d'une porte qu'on ne veut ni ouvrir ni fermer. Un abaissement des tarifs ne signifie rien s'il ne permet pas l'importation d'une denrée qui était jusqu'alors prohibée ou repoussée par l'élévation du droit. Le nouveau tarif paraît-il devoir produire ce résultat, les *prohibitifs* l'attaquent avec fureur au nom, bien entendu, de l'intérêt général, du travail national, déclamations hypocrites qui auront, pendant quelque temps encore, un certain crédit dans le monde. L'abaissement n'est-il pas de nature à permettre l'importation de la denrée, les consommateurs, les ennemis du système prohibitif, accusent la loi d'impuissance et de mensonge. Entre ces deux adversaires, le défenseur du projet, quels que soient son talent et son habileté est obligé de se contredire ; ne pouvant être de l'avis de personne, il finit par ne plus être de son propre avis, à lui. Pour calmer les *prohibitifs*, il affirme que la denrée, malgré l'abaissement du droit, ne peut entrer ; si elle n'entre pas, le trésor ne percevra pas le droit, et le consommateur aussi ne tirera aucun parti de la loi. Il faut donc persuader au parti de la liberté qu'après tout la denrée sera importée, et que le prix en baissera. Vraiment les lois de cette nature devraient être discutées en deux salles séparées, dont l'une renfermerait tous les avocats du privilége, et l'autre tous les amis de la liberté commerciale. Le ministre s'en irait de l'une à l'autre, prouvant à la première que les frontières du royaume resteront fermées, et à la seconde qu'elles seront ouvertes.

Nous ne savons pas ce qui arrivera dans le cas présent du tarif anglais, et, à vrai dire, ce n'est pas là pour nous la question importante. Le fait remarquable à nos yeux, c'est la nécessité où se trouve le gouvernement anglais, où se trouveront plus tard, successivement, tous les pays industriels et à système prohibitif, de s'arrêter d'abord, de reculer ensuite, dans la voie où l'ignorance et la cupidité les ont précipités. Heureux ceux qui se trouveront les moins avancés dans cette voie, qui conduit à l'abîme ! L'Angleterre aperçoit ce terme fatal ; elle voudrait s'arrêter, ralentir du moins sa course, et se rendre possible une direction meilleure. Le pourra-t-elle ? En attendant, une effroyable misère dévore cette population de travailleurs qu'on a stimulée, excitée par tous les appâts de ce système trompeur, cette population qu'on a fait naître et qu'on ne peut suffisamment salarier, ces ménages affamés dont le nombre sourit à ces philantropes qui écrivent leurs pages sentimentales, leurs idylles économiques au coin d'un bon feu, après un succulent déjeuner, mollement assis sur les coussins de leurs élégants cabinets. C'est si moral d'encourager la naissance de pauvres enfants qui se meurent sur le sein épuisé de leurs mères.

Les Anglais font maintenant un appel à la charité. C'est très-bien, et nous sommes convaincus que la charité ne sera pas sourde à l'appel. Les secours sont

une bonne œuvre; mais ils ne changent pas le fond des choses, ils ne corrigent pas les vices du système. Ils ne feront pas disparaître ce qu'il a d'artificiel et de faux; ils ne rendront pas à la production, à la distribution, à la consommation de la richesse publique, des allures sensées, calmes, naturelles; ils ne préviendront pas ces entassements funestes d'une population en quelque sorte factice, entassements dont nous devons nous féliciter tous les jours de ne voir que de rares exemples chez nous, comparativement à ce qui se passe ailleurs. Rien n'est plus ridicule, rien ne prouve mieux l'aveuglement et la sottise de l'esprit de parti et des rivalités nationales, que d'entendre des étrangers reprocher à la France le lent accroissement de sa population, c'est-à-dire ce qui est la meilleure preuve de sa sagesse et de sa force, ce qui est la plus sûre garantie de son avenir.

Ce que nous voudrions, ce n'est pas que notre population augmentât plus rapidement. Trente-quatre millions d'hommes, avec les mœurs, les habitudes, les souvenirs, la géographie et les ressources de la France, n'ont rien à redouter de personne, et pourraient au besoin être redoutables à tout le monde. L'Europe le sait. Aussi, quels que fussent les sentiments intimes des cabinets, n'ont-ils pas songé un seul instant, en 1830, à renouveler ce qu'ils avaient pu tenter avec succès lorsque la France se trouvait épuisée par de trop longs et trop gigantesques efforts. Lorsqu'une plus forte population n'est pas nécessaire à la défense du pays, il serait à la fois absurde et criminel de la stimuler, car on n'est jamais sûr de voir les moyens de subsistance suivre exactement la même progression, et le moindre mal qu'on puisse faire, lorsque des deux termes celui de la population dépasse l'autre, c'est de rendre la vie des classes laborieuses plus dure et plus difficile, c'est de les placer sur le marché dans une situation fâcheuse, c'est de les contraindre à se contenter de salaires insuffisants et précaires; bref, c'est de réaliser chez soi le triste spectacle qu'offrent si souvent les districts manufacturiers de l'Angleterre.

Ce que nous voudrions, c'est que le gouvernement profitât de ces temps de calme et de prospérité, de ces temps où les transitions lentes, sages, entourées de tous les ménagements que commandent l'équité et la politique, sont possibles, pour étendre nos relations commerciales, pour tempérer un système qui, plus lentement, il est vrai, mais irrésistiblement, nous conduit vers ces crises qui agitent si souvent l'Angleterre. Or, qu'on le sache bien, notre position continentale et le caractère bouillant, impétueux, de nos populations, rendraient ces crises bien autrement difficiles et redoutables chez nous qu'elles ne le sont de l'autre côté de la Manche. Des traités de commerce ou bien une réforme générale ou partielle de ces tarifs ranimeraient les branches engourdies de nos industries naturelles, augmenteraient sans efforts les revenus du trésor, et donneraient à la politique française une base plus solide et plus large. On dirait que nous voulons l'isolement commercial comme nous avons l'isolement politique. Nous proposera-t-on bientôt l'*obstacle continu*, comme si nous étions entourés de hordes errantes et barbares? Comme si toutes relations fondées sur l'intérêt réciproque des parties contractantes étaient impossibles!

Au surplus, ce sont là des vœux dont nous n'attendons pas l'accomplissement. Le cabinet n'entrera pas dans cette voie; il s'est cantonné dans la sphère de certains intérêts particuliers, et il n'a guère les moyens d'en sortir.

Soyons justes. On dit beaucoup que, des trois manières de voir, *avant, pendant* et *après*, c'est surtout la première qui doit, par excellence, appartenir aux gouver-

nements. C'est là la théorie, et cette théorie, à la forme près, n'est qu'un lieu-commun, c'est l'éloge de la prévoyance. En fait, la prévoyance politique est nécessairement la plus rare et la plus difficile; je parle de la prévoyance qui se résout en actes, qui consiste à faire. La prévoyance négative qui se borne à s'abstenir, à éviter les affaires, est moins rare. Mais souvent aussi elle n'a que les apparences de l'habileté. S'abstenir aujourd'hui, c'est quelquefois se préparer des difficultés insolubles pour le lendemain : tel qui n'a pas eu le courage de liquider sa fortune n'a légué que la misère à ses enfants. C'est encore un lieu-commun : *principiis obsta*. C'est qu'à la vérité tout a été dit en fait de préceptes, et que cela n'a pas donné au monde un homme d'État de plus. Quoi qu'il en soit, la prévoyance active n'est guère des gouvernements de discussion, parce que l'action demande le concours de tous, et que les motifs de l'action prévoyante sont rarement de nature à faire impression sur tous les esprits, à être également compris de tous. Ils tiennent souvent à des points délicats, à des prévisions dont la discussion même pourrait être un danger. Le système représentatif réunit à d'immenses avantages quelques inconvénients, comme toutes les institutions humaines. Il est, j'oserai presque dire, comme un métier puissant, mais peu propre aux tissus délicats. Les ouvriers se distinguent plus encore par la force que par la finesse du travail. Ils ne se mettent à l'œuvre que lorsque le besoin de leur concours se fait vivement sentir, lorsque des faits frappants, urgents, leur imposent l'obligation de travailler. Alors on retrouve toute leur puissance, toute leur énergie. Hors de là tout effort leur paraît inutile, tout projet leur paraît une fantaisie de rêveur. Bref, ils veulent vivre au jour le jour. Il faut se résigner. C'est une vie qui n'est pas sans dangers, sans alarmes ; mais si on sait au besoin en développer toute l'énergie, elle peut être en même temps une vie longue et glorieuse.

L'OBLAT.

TROISIÈME PARTIE.[1]

V.

Onze heures du soir sonnaient à l'horloge de l'abbaye de Châalis; toutes les lumières s'étaient successivement éteintes derrière les fenêtres qui donnaient sur le grand cloître; les moines dormaient dans leurs cellules, et le plus profond silence, le silence d'une nuit d'hiver sombre et pluvieuse régnait sous les voûtes du monastère. Pourtant un religieux n'avait pas regagné le dortoir avec le reste de la communauté, et veillait encore assis devant la cheminée du chauffoir. Cette immense salle, lambrissée jusqu'à la voûte de boiseries auxquelles le temps avait donné des tons obscurs approchant de ceux de l'ébène, était faiblement éclairée. La seule lampe qui fût restée allumée sur la longue table autour de laquelle s'asseyaient les moines jetait une lueur vacillante qui laissait dans une demi-obscurité les détails de l'ameublement et faisait ressortir seulement les angles luisants et polis des bois sculptés en relief; mais parfois de soudaines lueurs, jaillissant du foyer, effaçaient pour un moment ces clartés débiles et projetaient sur les murs des effets bizarres d'ombre et de lumière. Un des chiens familiers de la maison était accroupi près de l'âtre et reposait sa tête intelligente sur les genoux du religieux, qui le caressait d'une main distraite et restait courbé devant le feu dans l'attitude d'une pénible méditation.

C'était Estève qui veillait ainsi seul et abîmé dans ses réflexions; c'était le pauvre

(1) Voyez les livraisons du 31 mars et du 15 avril.

oblat, maintenant religieux profès à l'abbaye de Châalis. Quelques années seulement s'étaient écoulées; il était dans tout l'éclat, dans toute la force de sa jeunesse, et pourtant sa mère elle-même eût hésité à le reconnaître. Il ne ressemblait plus au bel adolescent dont les traits purs et calmes avaient les contours arrondis, l'expression douce et sereine d'une tête d'ange. Son front semblait s'être agrandi sous l'effort continuel d'une pensée ardente ; ses yeux, d'un bleu plus foncé, étaient couronnés de sourcils saillants entre lesquels des habitudes d'esprit méditatives avaient déjà laissé une ride profonde. La nuance dorée de ses cheveux s'étaient assombrie, et son teint avait cette pâleur unie et suave qui décèle, non un affaiblissement physique, mais l'exaltation des facultés morales et la prédominance des puissances de l'âme sur les forces du corps. Cette transformation donnait à son visage un caractère de beauté grave et sévère qui rappelait les admirables têtes de saints de l'école espagnole, les sublimes martyrs, les célèbres fondateurs peints par Zurbaran ou Ribera.

Peut-être ce soir-là avait-il eu l'intention de consacrer sa veillée à quelque occupation studieuse, car il avait posé sur une petite table, dans l'angle de la cheminée, des livres et une lampe qu'il oubliait d'allumer. Son imagination l'avait entraîné dans les espaces défendus qu'il ne pouvait aborder que par la pensée; il songeait à l'immensité de l'univers, au monde, qu'il avait découvert du fond de sa retraite, à tout ce qu'il avait appris pendant ses heures d'études, pendant les heures douces et fatales qui s'étaient si rapidement écoulées pour lui dans la riche bibliothèque de l'abbaye. Puis, revenant à des images plus tristes, plus présentes, il soupirait, s'agitait, et prêtait au moindre bruit une oreille inquiète.

Le léger grincement de la clé qui tournait dans la serrure fit retourner Estève; la porte s'ouvrit brusquement, et un vieux moine entra en grommelant et en criant :

— Niger, es-tu par là? Niger! ici, Niger!

A cette voix, le chien secoua ses longues soies et bondit au-devant du moine, qui le flatta et dit à Estève d'un ton courroucé : — Ah! c'est donc vous qui gardiez Niger? c'est vous qui voulez me priver de mon seul ami!

— Pardonnez, mon révérend père, répondit Estève avec douceur, ce chien est resté près de moi quand vous avez quitté le chauffoir; je n'ai pas songé à le retenir, et si j'eusse pensé que vous le cherchiez, je l'aurais conduit moi-même à la porte de votre cellule.

— Vous m'auriez rendu service, père Estève, dit le moine d'un air radouci, car depuis une demi-heure je cherche dans la maison cet ingrat auquel je donne un gîte toutes les nuits, et que je croyais trouver dehors, mouillé et morfondu comme je le suis en ce moment.

A ces mots, il se rapprocha du feu et promena sur la flamme ses mains ridées. Ce religieux était le même qu'Estève, le jour de son arrivée à Châalis, avait vu avec tant de compassion accomplir une pénitence humiliante, et prendre son repas à genoux au milieu du réfectoire. On l'appelait le père Timothée. C'était un vieillard taciturne et morose qui se tenait toujours à l'écart et séparé de tous par son silence et son attitude dans la communauté. Ceux qui se souvenaient de sa profession, dont la date remontait à une quarantaine d'années, disaient qu'il avait été dans les commencements de sa vie religieuse un exemple de ferveur, un sujet d'édification, mais qu'après un certain temps il était tombé dans l'indifférence, dans le dégoût des devoirs de son état et peut-être dans de secrètes hérésies, de coupables revoltes et une haine intérieure contre l'autorité de ses chefs spirituels. Par

suite de ces bruits, sans doute, le prieur était d'une inexorable sévérité à son égard, et lui imposait, sous le moindre prétexte, des pénitences rigoureuses. Le moine avait longtemps soutenu une lutte sourde contre cette autorité despotique à laquelle le vœu d'obéissance le soumettait corps et âme; mais, las enfin d'une résistance inutile, il s'était amendé, du moins en apparence, et depuis longtemps il ne donnait plus prise contre lui par d'imprudentes manifestations. Il remplissait exactement ses devoirs religieux et s'isolait autant que possible dans tous les exercices de la vie monacale. A la promenade il marchait toujours seul, au chauffoir sa place était dans un coin, et pendant les repas il gardait un silence absolu. Les seuls êtres auxquels il témoignât quelque affection étaient ce bel épagneul à robe noire qu'il appelait Niger, et une autre pauvre créature aussi dépourvue de raison que le chien, une espèce d'idiot qui venait mendier sa subsistance à la porte de l'abbaye. Les jeunes profès se divertissaient aux dépens du vieux moine; ils riaient entre eux de sa figure hâve et distraite, de ses yeux hagards, de ses manières sauvages, et ils l'avaient surnommé *l'ermite*. Estève seul ne s'était pas moqué de ses bizarreries: il n'avait jamais témoigné ni aversion ni sympathie au père Timothée, et, depuis plus de cinq ans qu'il le voyait chaque jour, il ne lui avait pas adressé deux fois la parole. Ce soir-là il se serait tenu dans la même réserve si le vieux moine n'eût repris l'entretien.

— Que faites-vous donc ici, père Estève? dit-il brusquement; accomplissez-vous quelque pénitence?

— Non, mon révérend père, répondit tristement Estève, c'est le chagrin et l'inquiétude qui me tiennent éveillé cette nuit : vous savez que le maître des novices, le bon père Bruno, est fort mal.

— Oui, j'ai entendu dire cela aujourd'hui.

— La nuit dernière j'ai veillé près de lui, et je ne l'ai pas quitté de la journée; mais ce soir il a exigé que je vinsse prendre un peu de repos, il a fallu lui obéir; je me suis retiré l'âme navrée. Depuis hier le père Bruno s'affaiblit de moment en moment. Qui sait, grand Dieu! le malheur qui pourrait arriver cette nuit? Un funeste pressentiment me tient éveillé. Je suis venu ici pour être plus à portée de savoir ce qui se passe dans le quartier des novices et pour accourir au premier bruit.

— Vous êtes donc sincèrement attaché au père Bruno? demanda le moine.

— Oui, mon père; c'est un homme que je révère et que j'aime, un ami que Dieu m'avait donné.

— Vous avez trouvé ici un ami? interrompit le père Timothée d'une voix amère et avec un sourire incrédule.

— J'avais trouvé plus qu'un ami, répondit Estève avec l'expression d'une affliction profonde; celui qui va mourir était pour moi un père indulgent et tendre auquel j'osais confier mes fautes, mes faiblesses, mes tourments, toutes les agitations de mon âme.

— C'était un confesseur indulgent, dit froidement le père Timothée; il vous passait volontiers les petites fautes dont s'effraie votre conscience, il compatissait à la fragilité humaine, et vous soutenait dans les tiédeurs passagères, dans les langueurs de votre dévotion. Mais si une seule fois votre esprit s'était laissé aller à certains doutes, si votre âme, au lieu d'être tourmentée par des scrupules puérils, se fût révoltée contre ce joug pesant et continuel qu'on appelle la règle, vous auriez vu ce que serait devenue l'indulgence de votre père spirituel.

— Je l'ai vu, mon père, répondit Estève; j'ai éprouvé cette sainte indulgence d'une âme croyante, ferme dans sa foi, pour les souffrances d'un esprit tourmenté par le doute, accablé de dégoût et épouvanté de son propre endurcissement.

Une espèce de sourire dérida le visage du vieux moine, il hocha la tête et dit, en rapprochant son siége de celui d'Estève, comme s'il se sentait disposé à une plus intime causerie : — Jeune homme, vous avez trouvé ce que je cherche inutilement ici depuis quarante ans : quelqu'un à qui vous avez pu, sans péril et sans crainte, dévoiler toute votre pensée.

— Pourtant, mon père, vous avez connu bien avant moi celui près duquel j'ai trouvé de si grandes consolations.

— Oui, il est entré dans cette maison quelques mois après ma profession ; je l'ai toujours tenu pour un homme simple et animé de bonnes intentions, mais il me semblait trop pieux, trop orthodoxe pour être tolérant. Je pensais qu'il n'y avait personne ici avec qui l'on pût s'expliquer sans danger sur certaines questions, et j'ai renfermé en moi-même mes opinions, mes sentiments, les irrésolutions de mon esprit, les troubles de mon âme, enfin tout ce que j'ai pensé et souffert pendant plus de quarante années.

— Je comprends, mon père; vous avez redouté la stupide indignation des uns, les interprétations perfides, la commisération hypocrite des autres, et peut-être quelque lâche délation.

— Oui, voilà ce que j'ai craint. Pour me soustraire aux trahisons, à la persécution de ceux qui m'entouraient, je me suis isolé de tous, j'ai tracé autour de moi comme un cercle fatal où je roule éternellement seul, et pourtant on ne m'a pas toujours laissé tranquille dans cette affreuse solitude morale où je me suis réfugié. J'ai subi plus d'un châtiment, j'ai été puni pour mon silence, pour des fautes purement négatives, et j'ai scandalisé, sans le vouloir, ces hommes qui n'ont rien à me reprocher que ma persistance à me taire. — Grand Dieu ! qu'eût-ce été si j'eusse une seule fois dit devant eux ce que je viens de dire devant vous ?

— Combien je suis touché de votre confiance, mon père ! s'écria Estève avec sympathie. Hélas! ces peines qui vous affligent depuis si longtemps, je commence à les éprouver; moi aussi j'ai souffert, j'ai désespéré dans les horreurs du doute.

— Des doutes, je n'en ai plus, répondit froidement le vieux moine. Quelque jour je vous ferai ma profession de foi, et je vous dirai ma vie dans le monde, cette vie qui a fini ici lorsque j'avais à peine vingt-cinq ans !

— La mienne a été plus courte encore, murmura Estève.

— Mon fils, — permettez-moi de vous donner ce nom entre nous, — mon fils, pourquoi êtes-vous ici? reprit le père Timothée en arrêtant sur le jeune profès des yeux caves et expressifs ; comment vous êtes-vous enseveli, comme moi, à la fleur de votre âge, dans cet horrible tombeau? Est ce volontairement que vous avez fait ce sacrifice insensé?

Estève raconta brièvement le vœu de sa mère, les premières années de sa vie, les dispositions avec lesquelles il était entré à l'abbaye de Châalis, les sentiments où il était encore en prononçant ses vœux, et ce qu'il avait éprouvé à mesure qu'une lumière nouvelle avait graduellement pénétré les ténèbres de son esprit. Le vieux moine l'écouta, recueilli dans un vif sentiment d'intérêt, en faisant parfois un geste d'assentiment, comme s'il reconnaissait quelqu'une de ses propres impressions dans

le récit d'Estève. Ensuite, il lui dit en soupirant : — Lorsque je me séparai autrefois du monde, mon cher fils, j'en emportai des souvenirs plus vifs ; j'y avais laissé des objets d'amour et de haine... Vous n'éprouvez pas, vous, ces retours, ces regrets?

— Je songe souvent à ma mère, répondit Estève ému de ce souvenir. Je songe à ma pauvre mère, qu'un affreux malheur a frappée. Elle avait donné un de ses fils à Dieu, et Dieu lui a retiré l'autre. Mon frère, le comte Armand de Blanquefort, est mort l'année dernière, et mon père transmet son nom et sa fortune à un parent qu'il vient d'appeler près de lui. Je tiens ces détails du digne prêtre qui m'a élevé et qui n'a plus quitté ma mère.

— Ainsi vous êtes mort pour votre famille?

— Pour ma famille comme pour le reste du monde, répondit Estève avec une amère tristesse ; la sœur de ma mère, une digne femme, habite cependant Paris. Je reçois une ou deux fois l'année de ses nouvelles ; elle m'envoie de petits cadeaux qu'elle suppose sans doute devoir plaire à un religieux, mais elle ne vient jamais ici. Je ne l'ai revue qu'une seule fois, la première année de mon noviciat.

— Oui, on nous oublie comme si nous étions réellement retranchés du nombre des vivants, murmura le vieux moine en appuyant son front sur sa main blême et desséchée. Y a-t il encore quelqu'un au monde qui se souvienne du comte de Baiville?

Un triste silence suivit ces paroles. Les deux religieux, assis devant le foyer où il n'y avait plus que des cendres tièdes, étaient pensifs et immobiles. Dehors, le vent mugissait, et de larges ondées de pluie battaient les fenêtres du chauffoir. Tout à coup le chien qui sommeillait aux pieds du père Timothée se dressa en poussant un hurlement plaintif et prolongé. Estève frémit. — Mon père, dit-il, lorsqu'un chien fait entendre ce cri lamentable, c'est que quelqu'un va mourir... Certainement le père Bruno est plus mal... Je cours au quartier des novices.

— Je vous accompagne, dit le père Timothée.

Ils descendirent. Tandis qu'ils traversaient le grand cloître, la cloche de l'église sonna. — Ce sont les prières des agonisants, dit le vieillard ; combien de fois, grand Dieu ! j'ai entendu ces sons funèbres !

Quelques novices priaient, agenouillés dans leur dortoir, devant la cellule du père Bruno ; la porte était ouverte, et l'on voyait le mourant sur son lit, entouré de plusieurs frères convers. Il s'éteignait paisiblement, avec une physionomie sereine, comme il avait vécu.

Estève entra tremblant et suffoqué par ses sanglots. Le père Timothée resta dehors, appuyé contre le mur, les mains sous son scapulaire, et la tête couverte de son capuchon.

— Sa révérence le père Bruno semblait sommeiller, dit un des convers à Estève; tout à coup il lui a pris une convulsion, et il est tombé en agonie. D'un moment à l'autre il peut passer. J'ai pris sur moi de faire avertir sa paternité.

Estève vint s'agenouiller près du lit; il n'espérait pas que son vieil ami pût le voir ou l'entendre, et, prenant dans ses mains la main déjà froide qui pendait sur la couverture, il la couvrit de larmes. Mais le mourant reconnut encore son enfant de prédilection, et, faisant un suprême effort, il se souleva en murmurant : — Estève, écoute-moi...

Le jeune profès se pencha sur lui éperdu.

— Estève, reprit le moribond, ne va pas au delà des vœux que tu as prononcés...

Quoi qu'on fasse, n'entre jamais dans les ordres sacrés... Refuse la prêtrise... On te persécutera peut-être... Sache résister... Il y va de ton salut.

— Oh mon père! je n'oublierai jamais vos paroles, répondit Estève en pressant de ses lèvres la main qui essayait de serrer une dernière fois la sienne.

En ce moment le prieur entra, suivi de deux autres religieux, et commença les prières des agonisants. Vers le matin, au premier rayon qui pénétra dans la cellule, le père Bruno cessa de vivre.

Lorsque tout fut fini, le prieur et ses deux acolytes se retirèrent lentement; Estève sortit le dernier de la chambre mortuaire. Alors seulement il s'aperçut que le père Timothée avait veillé toute la nuit dans le dortoir. Le prieur avait aussi reconnu le vieux moine, et, arrêtant sur lui un regard sévère, il dit durement :

— Votre révérence a voulu voir comment on meurt chrétiennement; qu'elle se souvienne à sa dernière heure de la fin édifiante du père Bruno.

Le vieillard écouta ces paroles d'un air impassible, et, lorsque le prieur et sa suite se furent éloignés, il se rapprocha d'Estève, qui s'en allait seul, la tête baissée sur sa poitrine, et il l'accompagna silencieusement jusqu'à sa cellule. Cette marque de sympathie et d'intérêt toucha l'âme affligée d'Estève, et acheva de vaincre le secret éloignement qu'il avait ressenti si longtemps pour le père Timothée.

— Oh mon père! dit-il, vous comprenez ma détresse, mon désespoir, et vous venez à mon secours; que votre charité soit bénie!

De ce moment datèrent de nouvelles relations entre le jeune profès et le père Timothée; mais il fallut apporter dans cette intimité, qui s'accroissait de jour en jour, beaucoup de prudence et d'apparente réserve. Le prieur s'immisçait continuellement dans la vie des religieux soumis à son autorité; il surveillait d'une manière occulte toute leur conduite, et savait mettre un terme aux liaisons qui lui déplaisaient. Il haïssait et redoutait le père Timothée, dont il soupçonnait depuis longtemps les secrètes et monstrueuses hérésies, et il n'eût reculé devant aucun moyen pour rompre les relations qui s'étaient établies à son insu entre ce réprouvé, comme il l'appelait, et le religieux qui donnait les meilleurs exemples à la communauté. Au milieu de ses troubles d'esprit les plus amers, de ses alternatives les plus douloureuses de révolte et de résignation, Estève n'avait jamais commis une seule faute contre la règle, il n'avait trahi par aucune manifestation imprudente la transformation qui s'était lentement opérée dans ses sentiments et ses croyances, et il passait généralement pour une âme simple, pieuse, humble, et docile jusqu'à la plus entière abnégation. Il avait dû à cette opinion bien accréditée dans l'esprit du prieur une certaine liberté d'action dont ne jouissaient pas les autres religieux. Il pouvait employer à son gré toutes les heures où il n'était pas dans l'obligation d'aller au chœur, et la bibliothèque du couvent étaient tout entière à sa disposition.

Dès les premiers jours de sa profession, Estève s'était aperçu de l'espèce d'éloignement que les moines avaient les uns pour les autres. Ces hommes, confondus depuis longtemps, pour la plupart, dans une même existence, étaient séparés de goûts, de caractère, d'opinions; la règle ne les avait soumis qu'extérieurement à son joug inflexible. Les uns, — c'était le plus petit nombre, — vivaient dans les pratiques d'une dévotion outrée; les autres végétaient, n'ayant d'autre pensée que la satisfaction des besoins matériels ; d'autres encore avaient des manies innocentes auxquelles ils se livraient avec une incroyable ardeur; ils se passionnaient pour les

fleurs, pour les oiseaux, et consacraient leur vie à élever des serins ou à cultiver l'orangerie et le parterre.

Estève n'avait contracté aucune amitié parmi les religieux, et la mort du maître des novices l'aurait laissé dans un isolement absolu, si le père Timothée ne lui eût dès lors témoigné tant de sympathie et d'affection. Ce vieillard farouche, endurci contre ses propres souffrances, et dont l'âme avait été si longtemps fermée à tout attachement humain, retrouvait pour le jeune profès les sentiments dont il avait été capable autrefois, l'amitié, le dévouement, une certaine tendresse de cœur. Mais cette amitié ne s'exprimait que par des témoignages secrets, presque furtifs, car le père Timothée sentait que le prieur en ferait un crime à Estève. C'était le soir, dans la cellule de ce dernier, que se passaient ordinairement leurs entretiens et qu'ils raisonnaient en liberté sur toutes choses. Le père Timothée avait été un homme du monde; il acheva d'éclairer Estève en lui racontant les orages de sa première jeunesse et les circonstances qui l'avaient jeté dans le cloître. Avant sa profession, il s'était appelé le comte de Baiville, il avait vu la cour de Louis XV et la société du XVIIIe siècle; mais son âme était trop ardente, il avait des passions trop violentes, trop vraies, pour cette époque frivole et froidement corrompue. L'infidélité d'une femme fut le malheur qui l'éloigna du monde, et une ferveur passagère le jeta au fond du cloître, où sa vie s'était lentement consumée dans de tardifs et inutiles regrets. Ce long désespoir avait étouffé toutes ses croyances; il était tombé dans les derniers abîmes de l'indifférence et de l'incrédulité; il niait l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. Pourtant il n'essaya pas de détruire l'étincelle de foi, la lueur d'espoir qui rayonnait encore dans l'âme de son jeune ami, et jamais il ne formula complétement devant lui ses fatales convictions.

Estève n'éprouvait pas pour le vieux moine l'affection profonde que lui avait inspirée le père Bruno; mais il se laissait aller avec lui à une indéfinissable sympathie, à un sentiment qui était, pour ainsi dire, dans le sang. Il y avait au cœur du fils de Mme de Blanquefort quelque chose qui vibrait aussi dans celui du comte de Baiville; parfois une même pensée faisait tressaillir sous leur robe de bénédictins l'élève du pieux abbé Girou et le gentilhomme cloîtré depuis quarante ans. Souvent aussi Estève exprimait les souffrances, les besoins de son intelligence, les désirs infinis de son cœur, dans un langage qui étonnait le père Timothée. Jamais, dans le monde où il vivait jadis, il n'avait entendu parler ainsi. Une fois, il dit en souriant au jeune religieux :

— Mon cher fils, vous avez lu d'autres livres que l'*Histoire générale des Conciles*, les *Lettres des Missionnaires*, et autres volumes très-orthodoxes qui forment la bibliothèque du couvent?

— Il est vrai, mon père, répondit Estève avec quelque émotion; j'ai lu un autre livre, un seul.

— Ah! un livre condamné en Sorbonne peut-être. Et lequel, mon fils?

— Le voici, dit Estève en tirant de dessous les in-quarto qui couvraient sa table un petit volume finement relié; c'est le hasard qui l'a mis entre mes mains, un hasard funeste peut-être.

Le père Timothée regarda le titre.

— *La Nouvelle Héloïse*, par J.-J. Rousseau, dit-il; c'est un roman sans doute, je n'ai pas lu le livre, mais je connais le nom de l'auteur. C'était celui d'un vieillard qui est mort à Ermenonville il y a quelques années, et qui a été enterré dans l'île des Peupliers.

— Ah ! mon père, s'écria Estève avec une âpre tristesse, je ne saurais vous dire ce que j'ai éprouvé en lisant ces pages. Elles m'ont charmé et torturé; elles ont jeté tour à tour mon âme dans des langueurs, dans des joies, dans des tourments inexprimables. J'étais attendri, subjugué; je pleurais sur cette belle Julie, sur son malheureux amant. D'autres fois, je repoussais le livre; je me disais que cette histoire touchante n'était peut-être qu'une fiction. Ah ! je sentais toujours cependant qu'il y avait quelque chose de vrai, d'éternellement vrai, dans ce livre : c'est la peinture des sentiments, des passions, c'est l'amour qui déborde de toutes ses pages.

A ces mots il cacha son visage dans ses mains et se tut comme effrayé de sa propre exaltation. Le père Timothée feuilleta le volume et lut au hasard quelques lignes. — De mon temps, dit-il, l'amour ne s'exprimait pas ainsi: il avait un langage plus galant, plus leste, plus audacieux. Mais, dites-moi, mon cher fils, comment ce livre est-il tombé entre vos mains ?

— Par un hasard fort simple, répondit Estève; dans une de nos promenades à Ermenonville, je l'ai trouvé au bord du lac, en face de l'île où repose J.-J. Rousseau. Sans doute quelque étranger l'avait oublié là en faisant son pèlerinage au tombeau.

Quelques mois s'écoulèrent. Estève était tombé graduellement dans une sorte d'anéantissement moral. Il accomplissait avec une exactitude machinale tous les actes de la vie religieuse; on le voyait assidu au chœur ; il assistait avec une contenance recueillie aux assemblées capitulaires que le prieur convoquait quelquefois. Aucun reproche, aucun soupçon ne s'élevait contre lui, et pourtant il n'y avait plus au fond de son âme ni ferveur ni croyances. Une morne apathie avait succédé aux luttes désespérées dans lesquelles sa foi avait succombé; il vivait dans un secret et continuel dégoût de ses devoirs et dans le sombre ennui d'une existence sans intérêt, sans espérance et sans but. Les lettres qu'il recevait de loin en loin de sa mère et de l'abbé Girou lui causaient encore plus de douleur que de joie. Il devinait, à travers la sainte résignation, les graves et pieux conseils de la marquise, les efforts d'un cœur désolé, les regrets d'une mère que la mort et un sacrifice volontaire ont privée de ses enfants. Jamais il n'avait maudit ce vœu qui le sépara du monde dès sa naissance, son respect, sa tendre vénération pour sa mère, avaient survécu à ses sentiments religieux ; mais les souvenirs qu'il chérissait autrefois, les souvenirs de son adolescence, lui étaient maintenant douloureux. Souvent il disait au père Timothée : — Je tombe dans la crainte et le dégoût de moi-même, tout me blesse et m'irrite, j'ai horreur de la solitude de ma cellule, et la compagnie que je trouve au jardin, au réfectoire, au chauffoir, partout, m'est insupportable. Oh! mon père, que deviendrais-je sans votre amitié !

Sa seule distraction était de descendre quelquefois jusqu'à la grille de la cour d'entrée pour assister à la distribution qu'un frère convers faisait chaque jour aux pauvres mendiants du voisinage. Vers midi, cette troupe déguenillée arrivait tantôt nombreuse, tantôt réduite à quelques vieillards infirmes. Il y avait parmi les malheureux qui recevaient l'aumône à la porte de l'abbaye un homme auquel le père Timothée témoignait depuis longtemps un intérêt mêlé de compassion. Ce mendiant était connu dans le pays sous le nom de Genest le vagabond. C'était une espèce de Samson aux cheveux crépus, à la face de léopard, un type accompli de la force physique; mais ce développement magnifique de la forme semblait s'être opéré aux dépens de l'intelligence; Genest le vagabond était un pauvre idiot, un fou tran-

quille et inoffensif, dont on reconnaissait au premier aspect l'infériorité morale. Son regard avait une expression inquiète et vague, ses traits étaient peu accusés, et ses épaules de géant supportaient une tête d'enfant. Ce malheureux était né sur une des fermes de l'abbaye, et dès son enfance il avait témoigné de singuliers instincts, l'instinct des espèces voyageuses qui changent de lieux selon les saisons. L'hiver il demeurait volontiers dans les environs du couvent, où il était sûr de trouver la nourriture et le gîte; mais, les beaux jours venus, il s'en allait au hasard et vaguait jusqu'aux approches de l'hiver. Deux ou trois fois il avait été arrêté dans ses courses vagabondes, et comme on était parvenu à comprendre dans son langage obscur, presque inintelligible, qu'il venait de l'abbaye de Châalis, la maréchaussée l'y avait ramené comme un malfaiteur. Il arrivait les mains liées, la figure hâve et bouleversée par une sorte de terreur instinctive; on l'enfermait pour l'empêcher de repartir. Alors il tombait promptement dans un dépérissement complet. Taciturne, accroupi dans un coin de la chambre où on le retenait, il se laissait mourir de faim. Le père Timothée avait eu assez de crédit pour le délivrer d'abord de cette réclusion et pour lui donner ensuite les moyens de s'abandonner au besoin de mouvement qui le tourmentait. Le printemps venu, il lui attachait au cou un rouleau de ferblanc qui contenait un certificat signé par le prieur de Châalis et une permission de demander l'aumône. Avec ces papiers, il pouvait parcourir librement non-seulement tout le Valois, mais encore les pays environnants.

Estève en était venu à envier le sort de cette triste créature. — Que ne suis-je resté, comme ce malheureux, dans une éternelle enfance! disait-il au père Timothée, j'aurais pu vivre ici sans comprendre la misère de ma condition. — D'autres fois, lorsque l'air était attiédi par les premières brises du printemps, il s'approchait de l'idiot qui, joyeux et comme épanoui sous ses haillons, regardait le ciel resplendissant, et il murmurait avec une amère tristesse : — Va, lève-toi, suis l'instinct qui te pousse hors d'ici, jouis selon tes facultés bornées, infimes; pauvre créature sans intelligence et sans raison, tu es plus heureuse que moi!

Les dernières prévisions du père Bruno préoccupaient parfois l'esprit d'Estève, et il éprouvait un nouveau souci en songeant à l'espèce de persécution qu'on lui susciterait peut-être bientôt. En effet, vers le temps de Pâques, le prieur lui dit un soir, en sortant du réfectoire : — Mon cher fils, venez me trouver demain après la messe; j'ai à vous parler de choses importantes et qui touchent à vos intérêts temporels et spirituels.

Le même soir Estève rapporta au père Timothée ces paroles du prieur.

— L'intention est évidente, dit le vieux moine; sa paternité vous proposera d'entrer dans les ordres sacrés, elle veut vous élever au sacerdoce.

— Je n'avais pas besoin des dernières recommandations du père Bruno pour repousser ce nouvel engagement, répondit Estève avec une sombre décision; quoi qu'il puisse en advenir, je le refuserai : c'est assez d'être un religieux sans ferveur, sans croyance, et qui en secret a mille fois renié ses vœux; je ne veux pas devenir un prêtre sacrilége.

Le vieil athée hocha la tête; il était trop endurci dans son impiété pour être touché de semblables scrupules; d'autres considérations le préoccupaient en ce moment.

— Mon fils, dit-il, je suis convaincu que le père Bruno, en vous parlant comme il l'a fait à son lit de mort, n'avait pas seulement en vue d'empêcher que vous devinssiez un mauvais prêtre; une autre pensée dictait sa dernière recommandation.

— Et cette pensée, vous l'avez comprise, mon père?

— Oui : un moine peut être relevé de ses vœux, mais un prêtre est à jamais lié. Sa consécration est indélébile.

Estève tressaillit à ces paroles comme si un éclair eût passé devant ses yeux.

— Un religieux peut donc quitter cet habit et retourner au monde? s'écria-t-il.

—Oui, cela est arrivé ; l'histoire même a constaté ces exemples : le roi don Ramire d'Aragon fut relevé de ses vœux après avoir passé quarante ans dans le cloître. Il sortit de l'abbaye de Saint-Pons pour monter sur le trône, et il se maria avec Agnès d'Aquitaine. Il y a encore d'autres exemples moins illustres du même fait; on en a même vu dans le siècle où nous vivons.

— Et vous, mon père, vous n'avez pas tenté de les suivre? interrompit Estève; vous n'avez pas essayé de soulever la pierre de votre tombeau, de sortir d'ici libre, libre à jamais? Mais quelles considérations ont pu vous arrêter? Pourquoi portez-vous encore cet habit?

— Parce qu'il aurait fallu d'abord être hors d'ici pour solliciter et obtenir la permission de le quitter, répondit le vieux moine; on s'est douté de mon intention, et j'ai été étroitement surveillé. Les dignitaires qui ont successivement gouverné l'abbaye depuis ma profession se sont légué l'un à l'autre le soin d'empêcher que, directement ou indirectement, je fisse des démarches en cour de Rome. J'osai songer à agir moi-même. Pendant des années, j'ai nourri des projets d'évasion, j'ai sourdement combiné les moyens de fuir, mais le plus puissant, le plus sûr me manquait; je m'en étais privé en faisant vœu de pauvreté.

— Il est vrai, dit Estève en passant la main sur sa robe de laine blanche, celui qui sortirait d'ici n'aurait pas de quoi s'acheter un autre vêtement, ni les moyens de se procurer un abri.

— Voilà pourquoi l'on reste, reprit froidement le père Timothée; ce n'est pas la voix de leur conscience, ni la crainte de Dieu, ni aucune considération semblable, qui retient la plupart de ces moines : c'est l'impérieuse loi de la nécessité. Qui oserait franchir cette porte ouverte au delà de laquelle tous les chemins nous sont fermés? Depuis que je suis ici, deux religieux seulement ont tenté cette terrible chance : l'un est revenu de lui même, ne sachant où trouver un asile, et il en a été quitte pour faire amende honorable devant la communauté capitulairement assemblée; l'autre a été arrêté à la frontière de Hollande, et ramené au couvent, du moins on l'a dit; ce qu'il y a de certain, c'est que je ne l'ai jamais revu. Sans doute il a subi, ici ou dans quelque autre maison de l'ordre, le châtiment de sa faute.

— La séquestration, une prison perpétuelle! murmura Estève en frissonnant, car il s'était tout à coup souvenu du spectre qu'il avait aperçu naguère, et de ce que le père Bruno lui avait dit des malheureux enfermés dans l'enceinte du troisième cloître.

Le lendemain, à l'issue de la messe, Estève monta à la cellule du prieur. Au moment de franchir la porte qu'ouvrait devant lui le même frère convers qui jadis l'avait introduit dans l'abbaye, il se souvint de son arrivée à Châalis, de la confiance, du pieux espoir avec lesquels il était venu se remettre aux mains du père Anselme, et ce retour vers le passé l'attendrit douloureusement. Il regretta ses croyances perdues, ses jours d'innocence, les ténèbres où il avait marché tranquille jusqu'à ce qu'une lumière fatale lui eût fait voir des abîmes sous ses pas. Cette impression devint encore plus vive lorsqu'il se trouva en présence du prieur; les

années qui venaient de s'écouler n'avaient laissé aucune trace de décrépitude ou de vieillesse sur le front du père Anselme; c'était toujours la même figure grave et tranquille, le même port de tête imposant, le même geste tout à la fois humble et absolu.

— Mon cher fils, dit-il en faisant asseoir Estève près de lui, voilà plus de sept ans que vous êtes dans notre maison, et je puis rendre témoignage de votre conduite. Elle a été un exemple édifiant pour la communauté et un sujet continuel de satisfaction pour vos supérieurs.

Estève ne put entendre cet éloge sans un secret malaise, une sorte de honte; sa fierté, sa franchise naturelle, furent près de l'emporter sur sa prudence et sur une longue habitude de réserve et de soumission. Il se contint pourtant et répondit au prieur d'une voix altérée et en baissant les yeux : — Votre paternité m'attribue des mérites que je suis loin d'avoir. Entre toutes les vertus chrétiennes, je n'en possède qu'une : c'est le sentiment profond de ma faiblesse et de ma misère.

La pénétration du prieur ne vit rien dans ces paroles si amèrement sincères; il les attribua à un sentiment exagéré d'humilité. Sans dévoiler entièrement ses intentions à Estève, il lui parla longuement de l'autorité, des priviléges attachés au sacerdoce, et tâcha d'exciter son âme aux ambitions permises dans l'état religieux. Le père Anselme n'était pas un de ces hommes évangéliques qu'animent une foi simple et le pur esprit de charité. Il avait subi jusqu'à un certain point l'influence de son siècle. Au lieu de croyances, il avait des opinions, et, chez lui, la conviction religieuse empruntait la forme violente des passions politiques. Il voyait avec une indignation profonde les progrès de la philosophie, et il s'y opposait de toutes les forces dont il pouvait disposer. En d'autres temps, il n'eût peut-être pas maintenu si sévèrement la règle dans sa communauté et soumis la vie des religieux à une discipline si rigoureuse; mais les dangers qui menaçaient la religion le rendaient inflexible et prêt à tout pour la défendre. Il attendait beaucoup d'Estève, bien qu'il le tînt pour un esprit froid et timide. Il pensait que le jeune profès, animé par la pensée de lui succéder un jour, le seconderait dans son œuvre, et ce fut dans ce but qu'il le combla, ce jour-là, des témoignages de sa bonne volonté. A la fin de cette longue entrevue, pendant laquelle Estève s'était borné à l'écouter silencieusement, il se leva en disant : — Réfléchissez à toutes les considérations que je viens de mettre sous vos yeux, mon cher fils, et que votre humilité ne recule pas devant une sainte ambition.

Ensuite, au moment de le congédier, il parut se souvenir tout à coup de quelque chose que lui avaient fait perdre de vue les graves questions qu'il venait de traiter, et, prenant une lettre parmi les papiers épars sur sa table, il la remit à Estève et lui dit tranquillement : — Une personne de votre famille est en danger de mort; elle voudrait avoir la consolation de vous embrasser une dernière fois.

Estève ouvrit la lettre en pâlissant et murmura : — Quelle douleur encore pour ma pauvre mère! Dans un si court espace de temps, deux pertes si cruelles! son fils, puis sa sœur!

— Mon cher fils, continua le prieur, vous avez la liberté de vous rendre au vœu de cette femme mourante, je vous donne la permission de quitter le monastère pour deux jours. Allez voir quelle est la fin de ceux qui n'ont pas vécu chrétiennement, et leurs défaillances à ce moment suprême; allez édifier votre famille par votre présence, et peut être sauver par vos exhortations une âme condamnée...

— Oui, j'irai, dit Estève d'une voix entrecoupée; demain, puisque votre paternité m'y autorise, je partirai.

—Aujourd'hui même, si vous voulez, mon cher fils, répondit le prieur; l'exprès qui a apporté cette lettre a amené un carrosse, et il vous attend dans le logis des hôtes.

Vers le soir du même jour, Estève arrivait à Paris et descendait à la porte d'un des beaux hôtels du quartier Saint-Honoré. La rapidité du voyage, le mouvement de la foule, le fracas de cette immense circulation au centre de laquelle il s'était trouvé en traversant la grande ville, l'avaient jeté dans une sorte de stupeur et de vertige. Ce fut presque machinalement qu'il monta le somptueux escalier et qu'il parcourut les vastes salons de l'hôtel. En entrant dans le salon qui précédait la chambre de Mme Godefroi, il entendit une voix dont l'accent ne lui était pas inconnu. C'était celle d'Andrette, la caméristе qui avait jadis suivi la vieille dame dans son voyage en Provence. La pauvre fille s'arrêta toute saisie à l'aspect du jeune profès, et murmura :

— Monsieur Estève! Grand Dieu, qu'il est changé!

Puis, revenant de ce premier mouvement de surprise, elle ajouta en s'approchant de lui :

— Madame vient d'être prévenue. En apprenant l'arrivée de votre révérence, elle a ressenti une grande émotion. Il faudrait lui laisser le temps de se remettre un peu; elle est très-faible.

Estève s'assit en silence; il se figurait à quelques pas de lui un lit de mort, le lugubre appareil qui environne les agonisants, et son âme était pénétrée de cette tristesse mêlée d'épouvante qui saisit toutes les créatures humaines à l'aspect des terribles images de la destruction et du néant. Il frémissait à la pensée du tableau qui frapperait ses regards lorsqu'il passerait le seuil de cette chambre où se mourait Mme Godefroi. Un moment plus tard, Andrette revint.

— Entrez, dit-elle à voix basse et en soulevant la double portière de soie qui séparait le salon de la chambre.

Estève s'avança en recueillant toutes ses forces; mais il ne vit pas ce qu'il avait imaginé, et le spectacle qui s'offrit à ses regards n'avait rien de funèbre. Mme Godefroi était couchée sur une chaise longue, et sa figure, quoique fort pâle et amaigrie, avait encore une expression vivante. Des flots de dentelles cachaient les lignes altérées, la teinte morbide de ses joues; un mantelet de satin, attaché par un nœud de rubans, couvrait ses épaules et ne laissait voir que ses mains encore belles et d'une blancheur de marbre. La chambre était faiblement éclairée par une lampe d'albâtre, mais les glaces et les dorures réfléchissaient cette douce clarté, et une tenture de lampas blanc et rose jetait sur tous les objets un reflet de couleur tendre. La malade n'était pas seule dans cette chambre si riante, si fraîche, si ornée; deux jeunes femmes, ses belles-filles, l'entouraient de leurs soins, et tâchaient de la distraire de ses souffrances. Près de la chaise longue, un vieillard et un enfant feuilletaient ensemble un volume de gravures; ni l'un ni l'autre n'avaient la conscience du malheur qui était près d'arriver. Sébastien Godefroi était tombé depuis quelque temps dans un affaiblissement moral qui le mettait au niveau de l'intelligence enfantine de son petit-fils. Après une vie active et surabondamment remplie, il végétait doucement pendant ses derniers jours, sans s'apercevoir du coup qui allait le frapper à la fin de sa longue et heureuse carrière.

En voyant entrer Estève, Mme Godefroi, enfoncée dans ses oreillers de satin, releva lentement la tête, et dit d'une voix faible :

— C'est vous, mon cher enfant? Approchez, je n'ai plus la force d'aller au-devant de vous.

Il vint près de la chaise longue, et, se penchant vers la malade, il serra contre son visage et contre ses lèvres la main qu'elle lui tendait. Alors la lampe, l'éclairant en face, montra ses traits dévastés, ses yeux éteints et la pâleur de son front.

— Oh! mon enfant, est-ce bien toi? s'écria Mme Godefroi avec un accent indicible de douleur et d'épouvante.

Puis, faisant signe aux deux jeunes femmes de s'éloigner, elle serra plus étroitement la main d'Estève et l'attira encore plus près d'elle.

— Mon fils, dit-elle à voix basse et avec cet accent bref particulier aux esprits sagaces et résolus dans les circonstances suprêmes de la vie; mon fils, le couvent est, dit-on, pour ceux qui l'habitent, le paradis ou l'enfer en ce monde. Qu'a-t-il été pour vous? dites, répondez-moi sans scrupule et sans crainte.

— L'enfer! répondit Estève.

— Ah! je l'avais prévu! s'écria douloureusement Mme Godefroi.

Un silence suivit ces paroles. La malade, épuisée, avait laissé retomber sa tête sur les coussins et semblait réfléchir. Elle entrevoyait la possibilité d'un changement dans l'existence d'Estève, et calculait les chances qu'il y avait pour lui dans l'avenir. Dès ce moment, elle résolut de mettre à sa disposition les moyens de sortir un jour du couvent, si le dégoût de la vie monastique l'emportait sur les scrupules de sa conscience et sur toutes les considérations humaines.

— Mon cher enfant, lui dit-elle, il faut que nous ayons ensemble un long entretien. Cette nuit, vous veillerez près de moi, et je vous parlerai.

— Hélas! pourquoi cette nuit, lorsque vous avez tant besoin de repos? répondit Estève. Pourquoi, lorsque vous êtes si souffrante, renoncer à vos heures de sommeil? Non, non; je resterai près de vous, mais vous ne veillerez pas pour me parler.

— Mon enfant, il y a trois mois que je n'ai dormi, répondit Mme Godefroi avec un sourire triste; ces heures que je veux employer à vous entretenir, je les passe ordinairement dans une cruelle insomnie. A cette nuit donc; nous serons seuls, il le faut pour ce que j'ai à vous dire.

Les deux jeunes femmes se rapprochèrent, et la conversation devint générale. Les fils de Mme Godefroi étaient absents, et ne devaient revenir à Paris que dans quelques jours, mais leur jeune famille était restée autour de la pauvre malade. Les brus, les petits-enfants, égayaient cet intérieur, dont sans eux la magnificence eût été bien triste pour les deux vieillards.

Un peu après l'arrivée d'Estève, trois ou quatre marmots, élevés à la Jean-Jacques, firent irruption dans la chambre de leur aïeule. C'étaient de beaux enfants blancs et roses, vêtus presque aussi légèrement que des amours. Un simple fourreau de basin couvrait leurs formes potelées, et leurs cheveux blonds flottaient en grosses boucles naturelles autour de leurs visages épanouis. L'extrême simplicité de cette tenue contrastait avec la toilette bizarre et embarrassante des jeunes mères, qui, selon la mode du temps, avaient les cheveux poudrés et relevés en hérisson, et portaient des robes ouvertes et traînantes sur des jupes à falbalas. Vers l'heure du souper, quelques étrangers arrivèrent : c'étaient les débris de la société de beaux esprits que Mme Godefroi avait longtemps réunie dans ses salons. Les années précédentes avaient vu mourir les membres les plus illustres de ce cénacle, et quelques disciples des encyclopédistes restaient seuls de l'audacieuse phalange dont la vieille dame avait suivi l'étendard proscrit et victorieux.

Estève, assis à l'écart et réfugié pour ainsi dire derrière la chaise longue de Mme Godefroi, écoutait avec une surprise et un intérêt indicible la conversation tour à tour frivole et profonde de ces gens accoutumés à traiter sous une forme légère les plus graves questions. Au premier moment, sa présence avait jeté parmi eux une sorte de contrainte; c'était une chose inouie que l'apparition d'une robe de moine chez Mme Godefroi, et les plus zélés furent près de s'en scandaliser; mais la physionomie timide et mélancolique d'Estève les désarma. On se mit à discourir gaiement et librement sur toutes choses. Le vieux Godefroi, à moitié assoupi au coin de la cheminée, avait l'air de lire la gazette; les jeunes femmes faisaient de la parfilure, assises devant un guéridon, et les enfants jouaient autour d'elles sur le tapis. Ce tableau d'intérieur, cette scène tranquille qui environnait une femme mourante de douces et sereines distractions, touchèrent vivement Estève. Il songea à une autre personne bien chère dont les derniers jours s'écoulaient dans la douleur et l'isolement. — Hélas! pensa-t-il le cœur navré, ma mère sera seule à ses derniers moments!

A onze heures, Mme Godefroi congédia tout le monde On passa dans la salle à manger; mais Estève soupa seul dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Les agitations de cette soirée l'avaient brisé; toutes ses sensations étaient émoussées par la surexcitation qu'il venait d'éprouver. Il était comme ces plantes qui ont grandi dans les lieux sombres, et qu'un rayon de soleil, le moindre souffle de vent, brûle et flétrit. Vers minuit, Mme Godefroi lui fit dire qu'elle l'attendait.

La vieille dame n'avait pas quitté sa chaise longue; mais les rideaux étaient baissés et les portes fermées, comme si elle venait de se coucher. La lampe de nuit veillait au coin de la cheminée, et le chien favori dormait déjà aux pieds de sa maîtresse. Andrette et deux autres femmes qui passaient ordinairement la nuit près de Mme Godefroi se retirèrent dans une chambre voisine, et Estève resta seul avec la malade.

— Mon enfant, lui dit-elle avec un soupir, ma fin approche, et je ne m'en irais pas tranquille si je vous laissais ainsi. Il faut que votre sort change; il changera si vous le voulez.

— Puis-je le vouloir? mon Dieu! s'écria Estève; vous qui êtes pour moi une amie, une seconde mère, éclairez-moi, guidez-moi. Depuis quelque temps, je m'adresse à moi-même des questions que je ne puis résoudre, et presque malgré moi j'ai conçu un espoir. Vous savez l'affreux malheur qui a frappé notre famille. Mon frère est mort, et c'est un parent éloigné qui est appelé à porter le nom et à recueillir l'héritage de la maison de Blanquefort. Pourquoi ne songerait-on pas plutôt à me les rendre? pourquoi ma famille ne s'adresserait-elle pas à la cour de Rome pour me faire relever de mes vœux? Sous l'influence de cette pensée, j'avais résolu d'écrire à mon père lui-même....

— Non, non, interrompit Mme Godefroi effrayée, gardez-vous d'y songer. Le marquis n'a jamais eu pour vous les sentiments d'un père; il n'aimait que son fils aîné.

— Je le sais, hélas! répondit Estève; mais, à présent que je suis son seul enfant, s'il me revoyait, il m'aimerait peut-être.

— Jamais, Estève; renoncez à cette espérance, elle est vaine. J'ai songé à d'autres moyens, j'y ai songé il y a déjà longtemps.

Elle lui raconta alors ses premiers projets, et l'intention qu'elle avait eue de lui donner une fortune avec laquelle il aurait vécu à l'étranger sans rien devoir à son

père, en renonçant même au nom de Blanquefort pour prendre celui de sa mère. — Mais j'arrivai trop tard, continua-t-elle, vous veniez de prononcer vos vœux. Maintenant je veux mettre à votre disposition les mêmes moyens d'indépendance; vous en userez selon les circonstances et votre volonté. Point de refus, point de remercîments, c'est un devoir que je remplis envers vous, envers le malheureux enfant de ma pauvre Cécile.

A ces mots, elle remit une clé à Estève. et le pria d'ouvrir un cabinet de Boule qui était derrière son lit. Au fond d'un tiroir fermé à secret, dans un coffret de bois des îles, il y avait quatre-vingt mille livres en or, et des bijoux d'une valeur à peu près égale à celle de la somme en espèces monnayées.

— Ceci est à vous, mon neveu, dit Mme Godefroi; c'est votre part de mon héritage; je puis vous la donner sans faire tort à mes enfants, et vous devez l'accepter sans scrupule.

Estève accepta ce don comme il était offert, avec la simplicité, la noblesse d'une bonne intention, et, serrant la main généreuse qui venait de le lui faire, il dit avec émotion :

— Ma chère tante, ma seconde mère, je ne sais pas si j'aurai jamais la force, la volonté, d'user des moyens que vous mettez à ma disposition, si j'oserai tenter de reprendre ma liberté; mais la fortune que vous me donnez servira au soulagement d'autres malheureux, si elle m'est inutile; je l'emploierai à faire du bien aux pauvres.

Mme Godefroi fit un signe d'approbation, et dit avec un faible sourire : — A présent, mon ami, puisque nous y avons pourvu, ne parlons plus de toutes ces choses, détournons notre esprit des pensées affligeantes, des images tristes. J'ai besoin d'être distraite par des idées riantes, d'être soutenue par la sérénité d'âme, la gaieté de ceux qui m'entourent : c'est une faiblesse qu'il faut passer à une vieille femme qui se meurt. Cette nuit, mon enfant, vous remplacez Andrette; prenez un livre sur ce guéridon, et faites-moi une lecture.

Ce fut le roman d'*Estelle,* alors dans sa nouveauté. qu'Estève ouvrit au hasard. A ces mots qui commencent la célèbre pastorale de Florian : « Je veux célébrer ma patrie; je veux peindre ces beaux climats où la verte olive, la mûre vermeille, la grappe dorée, croissent sous un ciel d'azur, où, sur de riantes collines parsemées de violettes et d'asphodèles, bondissent de nombreux troupeaux.... » Estève et Mme Godefroi se regardèrent frappés du même souvenir. Les larmes vinrent aux yeux de la vieille femme.

— Laissez ce livre, mon enfant, dit-elle avec mélancolie; parlons des lieux où a commencé notre vie et que nous ne reverrons ni l'un ni l'autre; parlons du passé. — Alors elle prit plaisir à rappeler plusieurs circonstances de ses premières années, et les peines d'enfant, les joies innocentes qu'elle partageait avec sa sœur. — Hélas! continua-t-elle, qu'il y a loin de ces beaux jours de ma jeunesse au terme où je suis arrivée! — Quelle différence entre cette jeune fille qui courait joyeusement dans le jardin de la Tuzelle et la vieille femme couchée sur ce lit de douleur, d'où elle ne se relèvera plus!... Pourtant, c'est toujours la même âme dans le même corps! — Oh! déplorable transformation que la science humaine ne saurait arrêter! Mystère terrible que les plus grands esprits ne peuvent comprendre!

Elle s'arrêta comme épouvantée de ses propres réflexions, et, faisant un effort pour repousser les terreurs involontaires qui la gagnaient, elle reprit avec un sourire fin et sérieux :

— Mon ami, la philosophie, qui nous éclaire pendant la vie, ne nous est bonne à rien au moment de la mort. Le plus sage serait de garder les croyances reçues, comme les anciens titres de famille, que l'on ne prend jamais la peine d'examiner, mais que l'on conserve dans ses archives pour s'en servir au besoin.

— Ainsi, dit Estève, frappé de ses paroles, ainsi, vous dont l'âme est si ferme, vous dont la vie a été sans reproche, vous qui n'éprouvez pas les craintes, les repentirs d'une conscience tourmentée, vous regrettez aujourd'hui les consolations de la religion ?

— Oui, mon cher enfant, répondit avec sincérité la vieille femme philosophe, mais ces consolations ne sont plus possibles pour moi; la foi est à jamais éteinte dans mon âme. Ne pouvant mourir avec joie comme une chrétienne, je tâche de mourir avec courage et résignation comme un esprit fort. Au lieu de me coucher sur la cendre et de revêtir le cilice, je m'entoure de toutes les jouissances qui embellirent ma vie, je réunis près de moi tous les objets de mon affection; mes derniers regards s'arrêteront sur ces jeunes femmes, sur ces enfants dont les têtes d'anges me souriront jusqu'au moment fatal. Mes fils, mes fils bien-aimés me manquent seuls.

— Bientôt vous aurez la consolation de les revoir, dit Estève.

Mme Godefroi secoua la tête : — Non, dit-elle, c'est moi qui les ai éloignés. Ils sont ce que j'ai le plus aimé, ce que j'aime encore le plus sur la terre, et leur tendresse pour moi est égale à l'amour que j'ai pour eux. Nous aurions manqué de courage en nous quittant, et j'aurais trop redouté la mort en voyant leur douleur.

Cette fermeté sans ostentation inspirait à Estève une admiration mêlée de tristesse et d'étonnement. Les yeux fixés sur ce visage encore animé d'une si vivante expression, et dont les nobles traits étaient en ce moment comme éclairés par une flamme intérieure, il ne pouvait croire que Mme Godefroi fût près de sa fin, et il concevait une sorte d'espoir.

Le reste de la nuit s'écoula paisiblement, et au point du jour Mme Godefroi renvoya Estève en lui disant : —Merci, mon ami ; grâce à vous, mon insomnie n'a pas été si douloureuse, et je me sens aussi bien que si j'avais dormi.

Le pauvre religieux regagna son appartement dans un état singulier de trouble et d'exaltation. Il déposa au chevet du lit le coffret que lui avait remis Mme Godefroi, et, appuyant son front dans ses mains, il tâcha de recueillir les idées qui flottaient vagues et confuses dans son cerveau. Mais il était sous l'influence d'une excitation trop vive pour que la volonté pût dominer ses impressions. Ce monde qu'il venait d'entrevoir pour la première fois, les paroles de Mme Godefroi, le tableau de sa jeune famille, le luxe splendide qui l'environnait, enfin tout ce qu'il avait vu et entendu depuis la veille le frappait d'étonnement et le jetait dans d'étranges agitations. Il comprit mieux alors les privations, les renoncements de la vie monastique, et toute la rigueur de ses engagements. La fatigue apaisa enfin cette fièvre, et il s'endormit sous ses rideaux de soie, en face d'un groupe de bergères qui dansaient en rond dans un paysage de Watteau.

Estève devait être de retour à Châalis le lendemain matin, à l'heure de la messe conventuelle. Après avoir passé la journée près de Mme Godefroi, il avait soupé dans son appartement, comme la veille, et il se disposait à redescendre le soir, pour faire ses adieux à la vieille dame, lorsqu'elle lui envoya Andrette.

— Je viens de la part de madame remettre ceci à votre révérence, dit la suivante en présentant à Estève un paquet cacheté.

Il l'ouvrit avec émotion, et trouva un petit portefeuille de laque sur la première page duquel Mme Godefroi avait écrit au crayon :

« Adieu, mon enfant, l'enfant de ma bien-aimée Cécile! Ayez le courage de vivre enfin; que de vains scrupules ne vous arrêtent pas. Dieu est bon, et il veut que ses créatures soient heureuses ici-bas. »

— Hélas! je ne la verrai donc plus, dit Estève en serrant le portefeuille contre son cœur; elle ne veut pas recevoir mes adieux!

— Elle a redouté l'émotion d'un pareil moment, dit tristement Andrette; elle sent bien que cet adieu est le dernier.

— J'ai un meilleur espoir, reprit Estève; non, il n'est pas possible qu'elle soit si près de sa fin. Elle est encore pleine de force; toute la nuit elle m'a parlé avec la même grâce, la même fermeté d'esprit qu'autrefois.

— Plût à Dieu qu'elle pût guérir! dit Andrette en soupirant, mais les médecins l'ont condamnée; ils disent que d'un moment à l'autre elle peut s'éteindre en nous parlant. Elle est au dernier degré d'un mal de poitrine. Ah! s'il y avait un remède à ce mal, fallût-il l'aller chercher à cent lieues d'ici en marchant à genoux, j'irais!

Le lendemain, Estève était de retour au monastère. A l'issue de la messe conventuelle, il se trouva sur le passage du prieur, qui l'arrêta d'un geste amical. Le père Anselme avait compté que le zèle religieux du jeune profès se manifesterait dans la visite qu'il lui avait permis de rendre à cette vieille femme incrédule qui l'appelait près de son lit de mort.

— Eh bien! mon cher fils, lui dit-il, quel a été le fruit de votre voyage? Êtes-vous content de ce que vous avez fait et des dispositions où vous avez laissé votre parente?

— Oui, mon révérend père, répondit simplement Estève. Je l'ai trouvée l'âme pleine de bonnes intentions et résignée à la volonté de Dieu.

Le soir, lorsque tous les religieux se furent retirés dans leurs cellules, Estève entendit dans le dortoir le pas bien connu du père Timothée, et son chien Niger qui grattait doucement à la porte.

— Qu'avez-vous rapporté de votre voyage à Paris, mon cher fils? dit le vieux moine en souriant et en tournant les yeux vers un objet placé sur la table et soigneusement enveloppé; encore quelque livre défendu?

Estève prit le coffret et l'ouvrit en silence.

— De l'or! s'écria le père Timothée, de l'or! des diamants! Mais c'est une fortune qu'il y a là-dedans!

Alors Estève lui raconta ce qui s'était passé, et lui montra le portefeuille où Mme Godefroi avait écrit sa recommandation dernière.

— Si je croyais à une providence divine, je verrais sa main en tout ceci, dit le vieux moine. Qu'allez-vous faire maintenant que ces moyens de salut sont entre vos mains? Quels projets avez-vous, mon cher fils?

— Aucun, répondit Estève avec une tristesse calme; une force encore plus puissante que les obstacles matériels me retient ici. Peu m'importent le scandale que ma fuite causerait dans la communauté et les anathèmes que fulminerait contre moi le prieur; mais je frémis à la seule pensée du désespoir de ma mère, si elle apprenait que j'ai violé mes vœux. Ma mère, si pieuse; ma mère, qui m'a voué à Dieu, hélas! ne se consolerait jamais de mon apostasie; elle mourrait dans les regrets, dans la terreur des châtiments que la justice divine réserve aux impies. Ah! plutôt

mourir mille fois que de remplir ses derniers jours de telles angoisses! Oui, j'aime mieux mourir, mourir ici !

Le père Timothée serra silencieusement la main d'Estève; sa propre conscience, sa conscience d'athée, comprenait ces scrupules et approuvait cette résolution.

— Mon cher fils, maintenant il faudrait cacher au plus tôt ceci, dit-il en montrant le coffret; vous savez à quelle punition s'expose le religieux qui viole le vœu de pauvreté en gardant secrètement de l'argent? Jusqu'ici vous n'avez été l'objet d'aucune surveillance, mais on peut se méfier enfin. Le prieur a une double clef de toutes les cellules; s'il avait l'idée de visiter celle-ci en votre absence, et qu'il y trouvât ce trésor au lieu de la petite somme que la règle vous permet de posséder, vous seriez puni d'abord par la confiscation, ensuite par tel châtiment qu'il plairait à sa paternité de vous infliger.

— Mais où déposer ce coffret? A qui le confier, mon père?

Le père Timothée réfléchit, hésita un moment, puis il répondit :

— La terre qui couvre les morts est le plus discret et le plus fidèle dépositaire de ce qu'on veut cacher aux vivants; allons enfouir ce coffret dans un coin du vieux cimetière, et soyez assuré que personne ne l'y découvrira.

En dehors des bâtiments claustraux et non loin de l'église, il y avait un édifice connu sous le nom de *Chapelle du Roi*. Ce monument, qui existe encore aujourd'hui, et dont l'architecture semble appartenir à la seconde moitié du XIIIe siècle, était entouré alors d'un jardin inculte qu'on appelait le vieux cimetière. A une époque déjà très-éloignée, ce lieu avait servi de sépulture aux bénédictins de Châalis, et l'on apercevait encore çà et là, sous l'herbe humide et grasse, des pierres tumulaires couvertes d'inscriptions effacées. Une fraîche végétation ombrageait ces tombeaux, et des massifs de lilas et de rosiers de Gueldres environnaient la Chapelle du Roi. Les moines ne fréquentaient guère cet endroit écarté; ils préféraient se promener dans le préau du grand cloître ou bien dans leur vaste jardin; mais Estève y venait quelquefois chercher un moment de solitude et de liberté. Cette nuit-là, bien que l'obscurité fût profonde, il n'eut pas de peine à reconnaître le terrain, et, s'arrêtant devant la Chapelle du Roi, il dit au père Timothée :

— Ici, contre le mur, j'ai remarqué une pierre sans épitaphe; certainement elle couvre une tombe vide. Il serait aisé de la soulever.

—Essayons, répondit tranquillement le vieux moine.

La pierre n'était pas scellée, elle céda au premier effort. Le cœur d'Estève battait violemment, il n'osait explorer cette tombe ouverte; mais le père Timothée y plongea une main hardie, et dit d'un ton calme :

— Rien, il n'y a rien... Donnez-moi le coffret... A présent, le legs que vous avez reçu est en sûreté.

Ils replacèrent la pierre; puis, fatigués et le front baigné de sueur, ils s'assirent un moment pour reprendre haleine. Les lilas en fleur répandaient une senteur amère; on entendait au loin le cri des bêtes fauves qui vaguaient dans les profondeurs de la forêt de Perthe, mille bruits doux et confus s'élevaient dans l'ombre, comme si le choc d'atomes invisibles eût troublé le silence des airs. Une chaleur humide baignait la végétation naissante, et la nature entière semblait frissonner sous le premier souffle du printemps. Estève contemplait les splendeurs de cette nuit sereine avec un sentiment inexprimable de mélancolie et de souffrance. Les magnificences de la vie universelle lui faisaient sentir plus vivement la misère et le néant de sa propre existence.

— Mon Dieu! murmura-t-il en élevant vers le ciel son regard animé d'une douleur ardente ; mon Dieu! puisque je ne peux vivre par toutes les facultés que vous m'avez données, faites que j'achève de mourir!

— Rentrons, mon fils, dit vivement le vieux moine; Niger paraît inquiet, il gronde sourdement. Quelqu'un vient par ici peut-être.

— Parlez plus bas, mon père, interrompit Estève; j'aperçois là-bas comme une clarté.

En ce moment, le chien se serra contre les genoux du père Timothée, et hurla faiblement.

— Silence! silence, Niger! dit le moine.

L'animal intelligent se tut et demeura immobile, l'œil fixe et le poil hérissé, à côté de son maître.

— Niger a peur, murmura le père Timothée à l'oreille d'Estève; il se passe quelque chose d'étrange.

— Regardez! dit Estève en frissonnant.

Une faible clarté paraissait entre les arbres, et montrait un groupe arrêté près de la porte du vieux cimetière. C'étaient trois frères convers qui arrivaient; l'un tenait une pioche et une lanterne, les deux autres portaient un brancard.

— Miséricorde! murmura Estève, un mort!

La fosse était déjà creusée; les frères y déposèrent le cadavre roulé dans un linceul, puis ils se hâtèrent de la combler sans faire aucune prière, comme s'ils eussent donné la sépulture à un païen ou à un chien. Les deux religieux, cachés entre les arbres, assistèrent en silence à cette lugubre cérémonie. Lorsque les frères convers se furent retirés, le père Timothée prit le bras d'Estève et lui dit avec tranquillité :

— Ce qui vient de se passer est un fait fort simple. Le malheureux qu'on vient d'enterrer secrètement était un fou ou un prisonnier enfermé dans le troisième cloître.

— Rentrons, mon père, rentrons, s'écria Estève avec un tressaillement d'horreur; je ne puis supporter ces funèbres images... ma raison et ma force m'abandonnent... je deviens lâche, un funeste pressentiment m'épouvante; j'ai peur de mourir aussi prisonnier ou insensé.

Le père Timothée passa le reste de la nuit près du jeune religieux. Les paroles que lui inspiraient tour à tour sa tendresse d'âme et sa froide raison finirent par être entendues. L'imagination d'Estève se calma, les fantômes qui l'obsédaient s'évanouirent, mais il demeura plongé dans un abattement profond. Comme le père Timothée l'exhortait à subir sans révolte la loi suprême de la nécessité, il lui répondit avec l'accent d'une âme découragée : — Hélas! mon père, je comprends cette nécessité fatale qui gouverne ma vie, et pourtant je veux en vain m'y soumettre. Que peut la volonté de l'homme contre ces mouvements intérieurs qui le troublent et le subjuguent? Je succombe à de funestes impressions. Cette cellule, que je trouvais autrefois si riante, me paraît aujourd'hui une prison obscure et glacée. Il n'y a plus pour moi de travail ou de distractions possibles; je porte dans tous les actes de ma vie un invincible ennui ; je m'éteins dans le dégoût et la lassitude de moi-même.

Quelques jours plus tard, Estève reçut la triste nouvelle à laquelle il s'attendait depuis son retour de Paris. Le prieur, supposant que Mme Godefroi avait fait une fin chrétienne, ordonna des prières pour le repos de son âme.

VI.

Une année entière s'écoula. La santé d'Estève était gravement altérée, mais cet état de langueur et de maladie lui procura une sorte de soulagement moral. A mesure que ses souffrances devenaient plus vives, les inquiétudes de son esprit s'apaisaient : un triste espoir le soutenait, et rendait à son âme le calme et la sérénité.

Une fois le père Timothée, qui ne pénétrait point la cause de ce changement, lui dit avec satisfaction :

— Mon cher fils, ce que j'avais espéré arrive; vous vous êtes résigné enfin.

— Oui, mon père, résigné à mourir, répondit Estève avec un faible sourire.

Un matin, au sortir de la messe, à laquelle il assistait chaque jour malgré son état de faiblesse et de maladie, Estève rencontra le prieur, qui s'était arrêté pour l'attendre à la porte du grand cloître. Cette marque d'attention et d'intérêt, la physionomie froidement affligée du père Anselme, lui causèrent un sentiment d'inquiétude ; il pressentit quelque nouveau malheur.

— Mon cher fils, lui dit le prieur, quelqu'un vous attend dans votre cellule pour vous apprendre un triste événement. Allez, et souffrez d'un cœur soumis l'affliction que la volonté de Dieu vous envoie.

Estève franchit éperdu l'escalier du dortoir, et il jeta un cri sourd en reconnaissant celui qui l'attendait à la porte de sa cellule : c'était l'abbé Girou. La seule présence du vieux prêtre lui apprenait le malheur qui l'avait frappé.

— Ma mère! s'écria-t-il d'une voix étouffée.

— Dieu l'a délivrée, mon enfant, répondit le vieillard en levant les yeux au ciel.

Dans le premier moment d'une telle douleur, la présence de l'abbé Girou fut pour Estève une grande consolation ; mais bientôt il dut apporter dans ces relations une réserve qui les rendait pénibles pour lui. Par un sentiment d'affection généreuse, de délicatesse prudente, il cacha à son vieil ami ses regrets, ses souffrances, toutes les peines qui le dévoraient. Il garda le silence parce qu'il lui semblait que ses plaintes seraient un reproche à la mémoire de sa mère, une accusation contre celui qui l'avait élevé dans l'unique but de faire de lui un bon religieux, et dont les intentions et les soins avaient été si vains. L'abbé Girou prit aisément le change sur la situation d'esprit de son élève. Il attribua la tristesse d'Estève au malheur récent qui l'avait frappé, et il pensa que son existence dans le cloître était sinon heureuse, du moins facile et paisible. Les discours du prieur confirmèrent l'abbé dans cette opinion. Le père Anselme lui peignit le jeune profès comme un élu, un prédestiné, l'exemple de toutes les vertus que doit avoir le parfait religieux. — Monsieur l'abbé, lui dit-il un jour, j'ai fondé sur le père Estève de grandes espérances, et je demande tous les jours à Dieu de lui rendre la santé, pour que je puisse entreprendre bientôt tout ce que j'ai résolu de faire en sa faveur. Les hommes d'une grande naissance et d'un mérite éminent sont rares aujourd'hui dans notre ordre : monsieur l'abbé, votre élève peut me succéder un jour.

L'abbé Girou ne passa qu'une semaine à Châalis; la protection d'un ancien ami lui avait fait obtenir la place d'aumônier dans une des prisons de Paris, et il alla prendre possession de son nouvel emploi. Avant son départ, Estève, auquel il n'avait

pas une seule fois parlé du marquis de Blanquefort, lui dit non sans hésitation et d'une voix troublée :

— Monsieur l'abbé, à présent que ma pauvre mère et ma tante sont mortes, il semble que je n'ai plus de famille au monde... Pourtant mon père existe encore. Je ne demande rien, je n'attends rien de lui, pas même une marque de souvenir ; mais dites-moi s'il vit heureux.

— Dieu l'a cruellement frappé dans l'objet unique de son affection, répondit le vieux prêtre en soupirant; il ne s'est pas consolé de la mort de son fils aîné.

Quelque temps après le départ de l'abbé Girou, le père Timothée emmena un soir Estève dans l'enclos funèbre qui environnait la Chapelle du Roi. On était à la fin d'avril. Comme une année auparavant, les lilas fleurissaient autour des pierres tumulaires, et les tièdes haleines, les parfums répandus dans les airs, annonçaient le printemps.

— Mon fils, dit le vieux moine en arrêtant sur Estève son regard froid et mélancolique, il y a un an, vous avez sacrifié à des considérations de respect et de tendresse filiale l'espoir de votre liberté; aujourd'hui aucun motif ne vous arrête plus, il faut partir.

— Oui, mon père, répondit Estève avec une tranquillité qui prouvait que sa résolution n'était pas spontanée, oui, j'y suis déterminé, et, si vous le voulez, nous partirons ensemble.

Le père Timothée songea un moment à cette proposition, qu'il était loin de prévoir; puis, tendant la main à Estève avec un geste négatif, il répondit : — Non, mon cher fils; le peu de temps qui me reste à vivre ne vaut pas la peine que je sorte d'ici. D'ailleurs, ma présence augmenterait le danger de votre entreprise. Assez de mauvaises chances vous menacent, n'y ajoutons pas celles que vous susciterait la compagnie d'un pauvre vieillard. Je vous connais; vous ne m'abandonneriez pas dans un moment de danger, et nous péririons ensemble. Mon enfant, vous partirez seul.

Estève connaissait assez le père Timothée pour savoir que cette réponse était son dernier mot, et il n'essaya pas de changer une détermination qu'il avait si fermement exprimée. Seulement il lui dit :

— Mon père, si quelque jour je suis libre et en sûreté hors de France, auriez-vous quelque scrupule de me venir trouver?

— Non, mon fils, répondit le vieux moine, séduit malgré lui par cette vague espérance.

— Au moment de prendre un parti si violent, si décisif, continua Estève, je n'éprouve aucune crainte, aucune hésitation, mais je m'inquiète des obstacles matériels.

— J'y ai songé, et je crois avoir tout prévu. Les premières difficultés ne sont rien. Vous vous procurerez aisément un habit séculier ; il n'y aura qu'à aller chercher dans le vestiaire un de ceux que les novices ont laissés en prenant la robe de laine et le scapulaire : le vôtre même doit y être encore, et, qui sait? le mien peut-être, l'habit de velours et l'épée que j'avais au côté en entrant ici vers la fin de l'année 1745. Toutes ces dépouilles gisent au fond des armoires sous la garde du frère Prosper, qui n'y touche jamais. Je me charge de choisir là un habillement complet que je porterai pièce à pièce hors du couvent; — oui, hors du couvent, car vous sortirez d'ici en plein jour, avec votre robe blanche et votre manteau noir. Mais à la promenade, lorsque les religieux seront dispersés comme de coutume à l'entrée de la forêt, vous gagnerez la route qu'on appelle le *Pavé Davesne*, et

vous irez jusqu'à cette maisonnette ruinée qu'on voit à gauche, au milieu d'un taillis. Là, sous les décombres, vous trouverez vos habits. La nuit venue, vous partirez sans autre bagage que le coffret qui est ici, sous cette pierre, et vous prendrez à pied le chemin de Senlis. Ensuite tout dépendra du hasard et de l'occasion; vous monterez dans la première voiture publique qui passera, et vous vous laisserez conduire, n'importe où, pourvu que vous vous éloigniez de Châalis. Cependant je suis d'avis qu'après avoir fait une vingtaine de lieues vous n'alliez pas plus loin. L'ordre de vous arrêter serait arrivé plus tôt que vous aux frontières, car on supposera nécessairement que vous cherchez à gagner les pays protestants, et que vous allez vous réfugier en Allemagne ou en Hollande. D'ailleurs il vous faut un passeport, des papiers qu'on ne se procure pas aisément. Vous resterez donc aux environs de Paris jusqu'à ce que les premières poursuites se ralentissent. Ici, l'on ne soupçonnera pas d'abord que vous avez fui; l'idée de quelque accident funeste sera la première qui se présentera; on explorera la forêt, on mettra à sec les étangs du monastère, on sondera les puits, et ce n'est que lorsqu'on aura la certitude de votre entière disparition qu'on verra la vérité. Cela vous donnera au moins deux jours de sécurité : vous les emploierez à chercher un asile où vous puissiez passer quatre ou cinq mois à attendre que les poursuites dirigées contre vous soient moins actives; mais il faudra repartir ensuite, car, si la police cesse de s'occuper de vous, l'autorité ecclésiastique ne vous oubliera pas; une circulaire aura donné avis de votre fuite et envoyé votre signalement à toutes les maisons de l'Ordre, et, dans toute l'étendue des pays catholiques, il n'y a point d'endroit où vous puissiez demeurer en sûreté.

— Mon père, ce n'est pas cet exil qui m'épouvante, hélas! un religieux n'a point de patrie; mais comment ferai-je pour me procurer les moyens de sortir du royaume? Que deviendrai-je dans ce monde où je vais me trouver entièrement isolé, sans position que je puisse avouer, sans nom?

— J'ai réfléchi là-dessus aussi, mon cher fils; et peut-être, moi pauvre religieux, oublié, mort au monde, puis-je encore vous y faire trouver une puissante protection. La plupart de ceux que j'ai laissés dans la vie du siècle n'existent plus, ceux de mes amis, de mes compagnons de plaisirs qui vivent encore, m'ont oublié; mais il y a une femme à laquelle mon nom seul doit rappeler un souvenir. C'est une grande dame, une dame de la cour; elle était âgée de vingt ans à peine quand je vins ensevelir ici la folle passion que j'avais pour elle. Aujourd'hui ce doit être une vénérable douairière, tout à fait revenue des jolis péchés de sa jeunesse, dévote peut-être; je vous donnerai une lettre pour elle, je vous recommanderai comme un jeune homme, mon parent, qui, pour la première fois, quitte la province, et pour lequel je sollicite sa bienveillance. Quand vous aurez accès dans sa maison, personne ne vous prendra pour un aventurier, et vous obtiendrez aisément, avec un mot de sa main, les passeports nécessaires pour votre voyage. Voilà le plan qui me paraît le plus simple, le plus facile à exécuter.

— Et où trouverai-je cette dame, mon père? demanda Estève.

— A Versailles. Cependant il est arrivé tant de changements depuis l'époque où je l'y ai vue pour la dernière fois, qu'il se pourrait qu'elle n'eût plus les mêmes charges à la cour. N'importe, vous saurez facilement quel est l'endroit qu'elle habite, vous la trouverez dans son hôtel, à Paris, ou bien dans sa terre de Froidefont, aux environs de Meaux. Ces grandes familles n'aliènent pas leurs propriétés comme les gens parvenus et séjournent constamment aux mêmes lieux.

— Mais sous quel nom me présenterai-je? Je ne puis, sans imprudence, reprendre celui de mon père, observa Estève.

— Sans doute ; vous prendrez le nom de votre mère, c'est celui d'une ancienne famille, et il s'éteint en votre personne, m'avez-vous dit.

—Eh bien! mon père, je suis prêt et résolu, s'écria Esteve en se levant; à l'œuvre! Dans trois jours il faut que je sois hors d'ici.

VII.

Trois jours plus tard, en effet, vers la tombée de la nuit, deux hommes étaient arrêtés au bout du chemin solitaire qui traverse la forêt d'Ermenonville, et qu'on appelle le *Pavé Daresne* ; c'étaient le père Timothée et Estève. Ce dernier s'était déjà débarrassé de sa robe de bénédictin pour revêtir l'habit à larges basques et le chapeau rond à boucle. Un manteau de drap d'une coupe ancienne cachait sa taille ; il portait sous son bras le lourd coffret qui contenait sa fortune.

— Mon fils, dit à voix basse le vieux moine, l'instant décisif est venu; partez. Du sang-froid, point de précipitation. Gagnez Senlis, et attendez hors de la ville le passage de la première voiture. Si vous le pouvez, prenez celle de Meaux; vous aurez ainsi une chance pour remettre plus tôt cette lettre à son adresse. Adieu, mon fils, adieu!

Estève serra silencieusement la main du père Timothée, jeta un dernier regard autour de lui, et s'éloigna rapidement. Le chemin qu'il suivait était peu fréquenté, surtout à cette heure de la journée; il ne rencontra que quelques paysans, qui ne prirent pas garde à lui. Pourtant la nuit s'avançait, et, quand il arriva aux portes de Senlis, toutes les maisons étaient fermées, et aucune voiture ne passait sur la route déserte. La prudence l'empêcha de frapper à l'une des hôtelleries du faubourg, et il se décida à passer la nuit sur un banc, au milieu des allées d'ormes qui bordent le rempart. Jusqu'alors il avait agi par une impulsion presque machinale; il était allé en avant, sans regarder devant ni derrière lui, et comme emporté par une force intérieure; mais quand il se fût arrêté, quand il se vit seul et tranquille pour plusieurs heures au milieu du repos et du silence de la nuit, il se prit à réfléchir et à penser avec une sorte d'étonnement à l'acte qu'il venait d'accomplir. Une joie indicible, un courage immense, remplissaient son cœur; il se sentait renaître, et, les yeux tournés vers le vaste horizon dont les lignes confuses se dessinaient sur un ciel orageux, il murmurait avec une sourde ivresse : — Je suis libre! libre enfin! — Ce fut ainsi qu'il passa tout cette nuit.

Un hasard heureux lui ôta le souci de chercher comment il s'en irait de là le lendemain : au point du jour, une lourde voiture sortit de la ville; c'était la patache qui, deux fois la semaine, transportait les voyageurs de Paris à Meaux. Estève se présenta et prit place sans difficulté. On ne s'étonna point que, pour un voyage si court, il n'eût d'autre bagage que le coffret qu'il avait placé sur ses genoux, et personne ne conçut à son égard le moindre soupçon. Le même jour, vers le soir, il était à Meaux, installé dans l'auberge de *la Croix d'Or*, où étaient descendus avec lui deux ou trois de ses compagnons de route. Son premier soin fut d'aller aux renseignements; il questionna, non sans émotion et sans anxiété, un des gens de l'auberge.

— Si je sais où est Froidefont ! s'écria le valet, j'irais les yeux fermés, d'autant plus qu'il n'y a qu'une petite lieue, et que le chemin est uni comme le parquet de cette salle.

— Et y a-t-il quelqu'un au château ? demanda encore Estève, dont le cœur battait plus vite en ce moment.

— Certainement, monsieur, c'est-à-dire je le crois, ayant vu passer dernièrement les équipages et tout le train de maison.

— Comment ? les maîtres du château de Froidefont voyagent donc avec beaucoup de monde à leur suite ?

— Deux ou trois voitures et puis les fourgons. Il y a toujours grande compagnie au château, et c'était encore bien autre chose du temps de feu Mme la marquise.

— Elle est donc morte ! s'écria Estève.

— Il y a longtemps déjà, répondit tranquillement le valet ; aujourd'hui il ne reste plus que Mme la marquise douairière et sa petite-fille Mme la comtesse de Champreux.

Estève respira : il était évident que l'aïeule d'une jeune femme ne pouvait guère avoir moins d'une soixantaine d'années, et que c'était cette belle marquise de Leuzière, jadis aimée par le comte de Baiville, qui vivait encore.

— Mme la comtesse douairière de Champreux, — reprit le valet avec cette emphase des petites gens qui croient se faire honneur à eux-mêmes en parlant des grands, — une veuve de vingt ans, le plus beau parti de la cour, à ce qu'on dit ; je tiens cela des gens du château. Est-ce que monsieur connaît quelqu'un à Froidefont ?

— Je suis venu ici pour avoir l'honneur de faire une visite à Mme la marquise de Leuzière, répondit froidement Estève.

Ce seul mot valait une recommandation, Estève en fit l'expérience ; personne, à l'auberge de *la Croix d'Or*, ne fit sur son compte des investigations embarrassantes. Il expliqua aisément l'espèce de dénûment où il était par une négligence, un oubli, qui lui avaient fait perdre ses effets, et il se hâta de commander tout ce qui lui manquait, c'est-à-dire des habits convenables pour se présenter partout. La mode de l'époque favorisa cette complète métamorphose : tous les hommes alors, du moins les hommes d'un certain monde, portaient des perruques poudrées, et Estève, qui avait rasé sa couronne monacale, put cacher le sacrifice qu'il avait fait de sa chevelure en adoptant la coiffure des gens élégants. Tous ces soins le préoccupèrent une semaine ; puérils pour d'autres, ils étaient graves dans sa situation.

Enfin, par une belle journée de mai, il prit la route de Froidefont. Ceux au milieu desquels il vivait encore quelques jours auparavant eussent passé à côté de lui sans le reconnaître : il portait un habit de soie d'une couleur sombre, qui faisait paraître sa taille plus mince et plus élevée ; les cheveux poudrés qui entouraient son front donnaient plus d'éclat à son teint ; sa tournure était noble, et sous ce costume il ressemblait d'une manière frappante à quelqu'un qui avait rempli la vie de sa mère de douleur, de remords, et dont il n'avait jamais entendu prononcer le nom.

En approchant de Froidefont, Estève crut voir une demeure royale ; ses yeux, habitués aux beautés riantes et pittoresques du parc d'Ermenonville, étaient étonnés de l'étendue et de la symétrie de ces jardins créés à l'imitation de ceux de Versailles. Le château, que l'on apercevait à l'extrémité d'une longue avenue de tilleuls

et de marronniers, avait l'aspect grandiose des monuments dont les lignes droites et prolongées se détachent sur des masses profondes de verdure. L'ensemble de ce paysage était sévère, imposant, triste même ; mais à mesure qu'on approchait, la vue se reposait sur des détails d'un goût charmant. La voiture s'arrêta à la grille ; Estève traversa la cour d'honneur et monta le perron avec un violent battement de cœur ; déjà un des gens du château était allé prévenir la marquise qu'un étranger sollicitait l'honneur de la voir. En attendant, Estève fut introduit dans un vaste salon, où il demeura seul. En ce moment, il était presque effrayé de sa démarche, et il s'inquiétait d'avance des questions de la marquise. L'espèce de mensonge qu'il allait faire répugnait à sa loyauté ; il hésitait, il se fût enfui volontiers, car il y avait dans son âme un grand courage, mais point d'audace. Il fut tiré bientôt de ces perplexités par un valet qui, à demi voix et d'un ton respectueux, vint lui annoncer que la marquise l'attendait.

Plusieurs portes s'ouvrirent et se refermèrent successivement derrière lui. Son trouble était si grand, qu'il avançait machinalement et sans rien voir ; il ne vit rien jusqu'au moment où il se trouva en face d'une petite vieille femme assise au coin d'une bergère, et capricieusement occupée à tresser, avec des faveurs roses, les soies d'un bel épagneul couché sur ses genoux. Alors tout son sang-froid lui revint subitement; il répondit au gracieux salut de la dame par une inclination profonde, et dit en lui présentant la lettre : — C'est sous les auspices d'une personne qui a eu l'honneur de vous connaître autrefois que j'ose me présenter chez vous, madame la marquise.

La vieille dame l'invita du geste à s'asseoir, et, tirant ses lunettes, elle parcourut la lettre : — Eh ! bon Dieu ! s'écria-t-elle en repoussant l'épagneul à moitié pomponné et en se levant avec une vivacité juvénile ; eh ! bon Dieu ! c'est ce pauvre comte qui m'écrit ; je le tenais pour mort ! Il y a si longtemps que je n'avais entendu parler de lui ! Vous êtes son parent, monsieur, vous l'avez vu dernièrement? Comment se porte-t-il? comment se trouve-t-il dans son couvent ?

— Parfaitement bien, madame, répondit Estève un peu étourdi de la question.

— C'est une triste vie pourtant que celle-là ! reprit la marquise avec un soupir ; il fallait avoir une bien mauvaise tête pour prendre un parti si violent. Ah ! je me suis souvenu bien des fois du jour où M. de Baiville vint m'annoncer sa résolution... Il disait que la grâce de Dieu l'avait touché. Je le crus, mais je m'étais figuré que cela ne durerait pas ; autrement, j'aurais tenté de lui ôter cette idée, et j'en serais venue à bout... oui, monsieur, j'en serais venue à bout...

— Je n'en doute pas, madame, répondit Estève avec un léger sourire.

— Et vous êtes son parent, monsieur? reprit la vieille dame en regardant Estève ; un petit neveu qu'il aime comme son enfant. Soyez le bien-venu chez moi, monsieur, et veuillez vous y considérer comme chez vous. J'entends que vous passiez quelques jours à Froidefont.

— Permettez-moi, madame, de refuser votre invitation, répondit-il avec embarras ; j'ai le projet d'entreprendre un long voyage, et il me faut faire des préparatifs. Pourtant j'aurai l'honneur de vous revoir encore.

— Prétextes que tout cela ! dit gaiement la marquise. Votre oncle m'écrit que vous n'aimez pas le monde, que vous êtes timide et sauvage à l'excès ; je conçois cela, puisque vous avez toujours demeuré au fond de votre province. Mais nous aussi nous vivons dans la solitude, dans une solitude absolue. Nous avons, les unes après les autres, quelques femmes de notre intimité, de notre famille, voilà tout.

— Ce petit nombre de personnes, qui est pour vous, madame la marquise, un cercle intime, serait pour moi un monde fort imposant.

— Eh bien! soit; mais je veux du moins que vous veniez me voir fort souvent. Aujourd'hui, d'abord, je vous garde. N'ayez pas peur; nous n'avons absolument personne. Je veux que vous écriviez à M. de Baiville que vous avez passé une journée chez moi. Ce pauvre comte, je suis sûre que cela lui fera plaisir.

Estève ne résista pas à cette invitation. Indépendamment de la gratitude que lui inspirait un si bon accueil, il prenait beaucoup de plaisir à entendre la marquise. Il l'observait avec intérêt, et tâchait d'apercevoir sous ses rides les attraits qui avaient charmé jadis le comte de Baiville. Il se sentait d'ailleurs attiré par la grâce, la dignité bienveillante, la coquetterie de cette vieille femme, qui le recevait avec un empressement si affable en mémoire de son ancien adorateur.

Ce plaisir d'observation avait quelque chose de si nouveau, qu'il s'y livrait avec les mêmes sensations qu'un voyageur qui aborderait des plages inconnues et se trouverait au milieu de gens dont la figure, les habitudes, les idées, seraient pour lui un continuel sujet de surprise et de curiosité. — La chambre de la marquise avait été arrangée à l'époque de son mariage, et tout l'ameublement était d'un goût qu'on appelait alors ancien, mais qui, de nos jours, serait tout à fait nouveau. C'était le pur style rococo, les chinoiseries, les dorures surchargées, tout ce qu'il y a de plus fleuri en fait d'ornements. Les murs étaient couverts de peintures bizarres et charmantes; des bergères en panier et à talons hauts y donnaient la main à des bergers non moins fantastiques, et des nichées d'amours s'y jouaient au milieu des plus galants trophées. — Un portrait peint par Boucher dominait entre toutes ces fantaisies, c'était celui d'une jeune femme représentée sous les traits de Pomone, avec des fruits et une serpette d'or à la main; mais les cheveux crépés et poudrés, les joues animées du plus frais vermillon qu'on pût puiser dans une boîte à rouge, et la mouche placée au coin de l'œil, contrastaient fort avec les attributs de la jeune divinité champêtre. L'ensemble de cette figure était pourtant d'une beauté gracieuse, mignarde, ravissante, qui frappa Estève; il ne pouvait détourner ses regards de ce visage qu'il hésitait à reconnaître. La marquise s'aperçut de sa préoccupation et lui dit avec un soupir et un sourire : — C'est moi, monsieur.

En prononçant ces mots, elle jeta un coup d'œil involontaire sur la glace placée en face de la bergère, et qui réfléchissait sa petite figure ridée à côté du frais visage de Pomone. Apparemment ce rapprochement l'attrista, car elle détourna aussitôt les yeux et reprit en se levant : — Allons, monsieur, donnez-moi la main, et passons au salon, en attendant l'heure de faire un tour dans le parterre.

Elle posa le bout de ses doigts sur la manchette d'Estève, et l'emmena, à travers une enfilade de salles somptueusement meublées, jusqu'à celle qu'on appelait le salon d'été.

C'était une pièce décorée avec des peintures qui représentaient les travaux champêtres, exécutés par des personnages mythologiques, et dont les portes-fenêtres s'ouvraient sur le grand parterre. Une jeune femme brodait, assise dans l'embrasure d'une de ces portes. Elle avait interrompu son travail, et, le coude appuyé sur le métier à tapisserie, la tête doucement inclinée sur sa main blanche, mignonne et merveilleusement effilée, elle laissait errer son regard dans les profondes perspectives du parc. Estève ressentit une sorte de choc intérieur à l'aspect de cette figure qui lui apparut tout à coup entre les rideaux à demi baissés, comme un tableau au milieu d'un cadre de velours; mais il y avait encore plus de surprise que d'admi-

ration dans cette vive impression. Celle qu'il venait d'apercevoir était l'original du portrait qu'il avait admiré dans la chambre de la marquise; la jeune femme et la charmante déité avaient les mêmes traits, le même sourire, le même regard vif et velouté. Elles ne différaient que par le costume; au lieu de la draperie bleue qui flottait sur les épaules de Pomone, la dame portait une robe de taffetas gris-perle, et un grand fichu de gaze retenu par des nœuds de rubans noirs.

— Ma fille, je vous présente M. de Tuzel, dit la marquise; il est le proche parent d'un ancien ami de notre famille, et il acceptera, j'espère, l'invitation que je lui ai faite de venir souvent à Froidefont. — Monsieur, ajouta-t-elle en se tournant vers Estève et en lui présentant du geste la jeune femme, qui s'inclina avec une profonde révérence, — ma petite-fille, Mme la comtesse de Champreux.

— Nous menons ici une vie fort retirée, dit la comtesse, et vraiment, monsieur, si vous acceptez l'invitation de ma mère, nous vous devrons quelque reconnaissance.

Il n'y avait sans doute au fond de ces paroles qu'une politesse indifférente, mais le sourire qui les accompagnait était si gracieux, si doux, qu'Estève se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme, et qu'il put à peine trouver quelques mots de remerciement. En ce moment, deux ou trois vieilles femmes entrèrent dans le salon; c'étaient des amies de la marquise, momentanément installées au château. Au bout de cinq minutes, ce petit cercle entourait une table de jeu. La comtesse était retournée à sa tapisserie; Estève s'assit à quelques pas d'elle, derrière le fauteuil de la marquise, et tenta de s'intéresser aux chances d'un reversi très-animé; malheureusement, il connaissait à peine les cartes, et il ne pouvait guère prendre part aux vicissitudes d'un quinola. La jeune femme observait à la dérobée sa physionomie mélancolique, sa contenance timide, embarrassée même, et, supposant qu'il n'osait lui adresser la parole, elle prit l'initiative avec une adorable bonté :

— Monsieur, lui dit-elle en souriant et sans lever les yeux de sa broderie, je vous avais bien averti qu'en acceptant l'invitation de ma mère, vous nous feriez un sacrifice. Nos plaisirs sont fort peu de chose, comme vous voyez; mon deuil m'empêche de recevoir beaucoup de monde, et les amis assez dévoués pour venir dans une maison où il n'y a ni fêtes, ni grandes assemblées, sont des amis fort rares. Pour moi, je ne m'en plains pas, j'aime la solitude et la campagne; mais je trouve peu de gens qui aient le même goût. Allez-vous beaucoup dans le monde, monsieur?

Cette question si simple troubla Estève; il répondit d'une voix brève et basse :

— Non, madame; j'ai toujours vécu au contraire dans la solitude, et je redoute le contact de ce monde, auquel je suis étranger.

— Ah! vous êtes un peu misanthrope, dit gaiement la jeune dame; eh bien! tant mieux, vous vous contenterez ainsi des distractions qu'on trouve dans notre retraite. Quand vous nous ferez l'honneur de revenir, vous pourrez choisir entre une chasse dans le parc, une partie de pêche sur les étangs, ou bien la promenade et le reversi. — Laquelle de toutes ces choses préférez-vous, monsieur?

— Celle que sans doute, madame, vous préférez aussi, la promenade, répondit Estève en tournant les yeux vers le parc, dont les futaies immenses jetaient aux approches du soir des ombres allongées sur les tapis de gazon.

La comtesse se leva en souriant et poussa le battant de la porte vitrée qui donnait sur le parterre : — Allons, monsieur? dit-elle.

— Vous descendez dans le parterre, dit la marquise sans quitter son jeu; c'est bien. Allez, allez, ma reine, faites les honneurs de céans à M. de Tuzel.

Une singulière transformation s'opérait rapidement dans l'esprit et dans la manière d'être d'Estève. Le monde au milieu duquel il se trouvait tout à coup transporté lui était tellement sympathique, qu'il semblait qu'une sorte d'intuition l'avait déjà initié à cette vie nouvelle. Le présent effaçait le passé ; il agissait comme si son existence morale eût daté de la veille, et, sans calcul, sans effort, il s'identifiait complétement avec le personnage qu'il représentait dans la société de la marquise de Leuzière. Le léger embarras qu'il avait éprouvé en se trouvant seul dans les allées du parterre avec Mme de Champreux s'était promptement dissipé, et, quoiqu'il n'eût point cet usage du monde qui rend plus faciles toutes les conversations, il dût paraître à la jeune femme un homme spirituel et de façons tout à fait convenables ; peut-être même prit-elle plus de plaisir à son entretien qu'à celui des hommes de sa société habituelle, parce qu'il ne lui disait point de ces banalités élégantes qui défraient les causeries des gens du monde.

Le soir, avant l'heure du souper, Estève s'approcha de la marquise pour prendre congé.

— Monsieur, dit la vieille dame en lui donnant gracieusement la main, allez écrire à monsieur votre oncle comment vous avez été reçu ; dites-lui aussi que j'ai consenti à vous laisser partir ce soir, mais à la condition expresse que dès demain vous viendrez vous établir pour quelque temps à Froidefont. — A demain donc, monsieur ; c'est chose convenue, n'est-ce pas ?

— Oui, madame la marquise, répondit Estève, entraîné par son propre désir plus encore que par l'insistance pleine de grâce que la marquise mettait dans son invitation.

Mme Ch. Reybaud.

(La fin au prochain numéro.)

DU CALVINISME.

ŒUVRES FRANÇAISES DE CALVIN.[1]

Pendant que Machiavel cherchait dans l'antiquité des leçons de politique, la France produisait un homme destiné à jouer dans l'Europe moderne le rôle d'un législateur antique ; c'était Calvin. Il ne s'agit pas ici de réminiscences et de théories dues à l'érudition ; non, par la seule vertu de son caractère, Calvin se trouva un jour l'instituteur et le maître d'un peuple ; le christianisme eut son Lycurgue.

Comme dans la Grèce on appelait Platon *le philosophe*, l'Allemagne, par la bouche de Melanchton, appela Calvin *le théologien* Ce n'était pas assez ; la théologie ne constituait que la moitié de cet homme, qu'un ardent et implacable génie appelait à gouverner cruellement ses semblables pour les sauver.

L'éducation que reçut Calvin et celle qu'il se donna plus tard concoururent à former cet accord de l'intelligence et de la volonté qui seul produit la puissance. Comme il avait été voué par sa famille à l'Église, le premier objet qui s'offrit à sa pensée fut la religion, et sa première étude fut la théologie. Plus tard son père changea d'avis, et voulut qu'il se tournât vers la jurisprudence. A Orléans, à Bourges, aux cours du célèbre Alciat, Calvin s'initia fort avant dans la science des lois, qui, lorsqu'elle règne seule dans un esprit, peut le rétrécir et le glacer, mais qui, mêlée aux autres notions humaines, communique à ceux qui la possèdent une précision et une expérience précieuses dans l'art de raisonner et de vivre. La connaissance du droit ne fut pas à Bourges sa seule conquête ; il y apprit aussi la langue grecque, et put ainsi puiser lui-même aux sources vives du nouveau Testament ; quelques années après, il étudiera l'hébreu à Bâle, et il sera complétement

(1) Recueillies par le bibliophile Jacob. Paris, chez Gosselin, 1842.

armé pour un avenir qu'il ignore Ajoutez à cela un style à deux langues, la latine et la française; Calvin s'est assimilé Cicéron et Sénèque, et les développements de sa théologie se trouveront empreints de je ne sais quelle splendeur romaine. Pour écrire en français, il n'est pas embarrassé : ce Picard est contemporain de Rabelais. Seulement, son style ne fera rire personne. Calvin pourra donc embrasser toute la science divine, car il sait les langues dont se sont servis Moïse, Jésus-Christ et saint Paul; quand il voudra par des lois positives contraindre Genève à pratiquer la foi, il se souviendra des leçons de Bourges et d'Alciat; enfin, comme professeur, comme prédicant et comme polémiste, il pourra au même moment répandre ses doctrines ou combattre ses adversaires dans le double idiome de Rome et de Paris.

La science est stérile quand elle ne tombe pas dans un esprit ardent. Dès que, par la mort de son père, Calvin se trouva libre de suivre les penchants de son génie, il se voua sans retour au culte de cette science nouvelle de la religion, de cette foi réformée, qui exerçait sur ses adeptes un si invincible empire. L'esprit du christianisme l'avait atteint et frappé. Calvin se sentit ému et dominé par une passion unique, la passion de la vérité religieuse telle qu'il était arrivé à la sentir et à la voir. Affranchi des liens de filiale obéissance, il rompt volontairement ceux de la patrie; il a jeté les yeux autour de lui, il a reconnu qu'en France la foi nouvelle ne pouvait échapper à une oppression tantôt sourde, tantôt ouverte, mais toujours implacable. En vain, jusque dans la noblesse et même au pied du trône, la religion réformée compte quelques sectaires; ni le génie de la royauté, ni l'esprit du peuple ne sont pour elle. Ce ne sont pas les dangers qui effraient Calvin, mais il ne peut consentir à vivre dans un pays où la liberté d'écrire lui manque, où il faudrait acheter une sûreté précaire, et trahir sa foi par un lâche silence. La patrie de Calvin n'est plus Noyon, ni Orléans, ni Paris; c'est toute terre où il est permis aux chrétiens réformés de penser et de vivre en fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Il partira, il ira demander aux chrétiens évangélistes de Bâle, de Strasbourg, un asile et les moyens de ne pas rester inutile à la cause commune. Telle est la puissance de la vérité, ou du moins de ce que l'homme prend pour elle, que volontairement il abandonne en son nom jusqu'au pays qui l'a vu naître. Ainsi dans les jours antiques des sages allaient fonder des systèmes et des lois loin du sol natal. Le christianisme, dont l'avénement et le triomphe furent mortels aux formes et aux institutions du monde ancien, augmenta chez l'homme cet oubli de la patrie. Il envoya des Gaulois et des Germains dans les déserts de l'Afrique. C'est qu'une grande passion dévore toutes les affections ordinaires, et qu'elle échappe par ses élans à ce qui touche et tourmente les autres hommes.

Quand Calvin arriva à Bâle, y vit-il Érasme? La critique de Bayle ne permet guère de croire à cette entrevue. Quoi qu'il en soit, le spirituel douteur, qui avait indisposé contre lui protestants et catholiques, devait éprouver pour Calvin une réelle antipathie. Celui-ci n'avait encore rien publié qui eût appelé sur lui l'attention du monde théologique, mais il roulait dans sa tête le plan de l'*Institution chrétienne*, et il portait dans ses discours le dogmatisme hautain qui devait inspirer ses écrits. A Bucer, qui lui demandait son opinion sur Calvin, Érasme, comme on le prétend, a-t-il répondu : « Je vois une grande peste qui va naître dans l'Église contre l'Église! » La violence de ce mot le rend tout à fait invraisemblable. Les jugements d'Érasme, quand même ils sont sévères et malveillants, n'ont pas cette virulence grossière.

Pendant que Charles-Quint et François Ier se disputaient la prépondérance en Europe, les idées chrétiennes fermentaient. On remuait les problèmes de la religion, et l'ébranlement des esprits était général. Non-seulement les catholiques étaient troublés, mais les novateurs eux-mêmes étaient livrés à une vive incertitude sur des points essentiels de la foi, incertitude dont les catholiques triomphaient à leur tour. Calvin vit le danger; il comprit qu'au dogmatisme de l'Église romaine il fallait opposer un autre dogmatisme qu'il construirait avec les opinions nouvelles en les épurant. On eût dit qu'il pressentait la polémique redoutable que Bossuet, un siècle plus tard, devait susciter contre la réforme, et qu'il voulait, par l'*Institution chrétienne*, prévenir la guerre des *Variations*.

Cette puissante idée fut conçue d'un seul jet; l'exécution fut vigoureuse : les bases de ce *grand livre*, comme Calvin l'appelle lui-même quelque part, furent posées avec une profondeur énergique ; mais l'auteur se réserva d'en retoucher, d'en étendre et d'en orner les proportions durant tout le cours de sa vie. « J'ai tâché d'en faire mon devoir, a écrit Calvin; non-seulement quand ledit livre a été écrit pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes qu'on l'a réimprimé, il a été aucunement augmenté et enrichi. » C'est ainsi qu'on arrive à des œuvres durables, par l'esprit qui sur-le-champ saisit tout, et par la volonté qui achève.

C'était beaucoup pour la réforme que d'affirmer un ensemble de doctrines. Calvin, par une hardiesse imprévue, rendit le coup plus sensible. Les réformés français vivaient sous des lois impitoyables, et le pouvoir de François Ier était pour eux une tyrannie sans miséricorde. Calvin osa s'adresser au roi de France, et lui présenter son livre comme la confession de foi des chrétiens que celui-ci persécutait. Dès lors l'*Institution chrétienne* n'est plus seulement une œuvre de théologie, elle est un manifeste politique. Calvin, au nom de tous ses frères, écrit au roi de France ; on croirait assister à une scène des premiers temps du christianisme, où les apologistes de la foi nouvelle s'adressaient aux magistrats, aux empereurs. Les témoignages des contemporains abondent pour nous dire l'impression profonde que fit la *Préface* de Calvin. Un homme sans nom, sans titre, écrivant au roi de France pour l'éclairer et lui apprendre les vérités de la religion ! l'entreprise était nouvelle. Lorsque dans le XVIIIe siècle l'auteur du *Contrat social* intitulera un de ses écrits : *J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, cette boutade n'aura ni l'originalité ni les périls de la liberté prise par Calvin.

Que mande Calvin à François Ier ? Il commence par lui dire que, dans le principe, il ne songeait à rien moins qu'à écrire des choses qui dussent être présentées au roi de France, mais que, voyant à quel point de fureur la persécution était venue dans son royaume, il lui avait semblé nécessaire de faire connaître au roi lui-même la doctrine contre laquelle on se déchaîne avec tant de rage. Calvin proteste qu'il ne se propose point de faire son apologie en particulier pour obtenir son retour en France; car, dans l'état où en sont maintenant les choses, il ne se sent pas un fort grand déplaisir d'être privé de sa patrie. S'il écrit au roi, c'est pour défendre la cause commune de tous les fidèles, la cause de Jésus-Christ lui-même.

Bientôt, sous la plume de Calvin, l'apologie des réformés devient une attaque véhémente contre les catholiques. Il ne se défend plus, il attaque. « Considérez, sire, dit il à François Ier, toutes les parties de notre cause, et nous jugez être les plus

pervers des pervers, si vous ne trouvez manifestement que nous sommes oppressés et recevons injures et opprobres, pourtant que nous mettons notre espérance en Dieu vivant, pourtant que nous croyons que c'est la vie éternelle de cognoître un seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ. A cause de cette espérance, aucuns de nous sont détenus en prison, les autres fouettés, les autres menés à faire amendes honorables, les autres bannis, les autres cruellement affligés, les autres échappent par fuite : tous sommes en tribulation, tenus pour maudits et exécrables, injuriez et traitez inhumainement. Contemplez d'autre part nos adversaires (je parle de l'état des prestres, à l'aveu et appétit desquels tous les autres nous contrarient), et regardez un peu avec moi de quelle affection ils sont menez. Ils se permettent aisément à eux et aux autres d'ignorer, négliger et mépriser la vraie religion qui nous est enseignée par l'Escriture, et qui devoit être résolue et arrêtée entre tous, et pensent qu'il n'y a pas grand intérest quelle foi chacun tient ou ne tient pas de Dieu et de Christ : mais que par foy (comme ils disent) enveloppée, il submette son sens au jugement de l'église, et ne se soucient pas beaucoup s'il advient que la gloire de Dieu soit polluée par blasphèmes tous évidents, moyennant que personne ne sonne mot contre l'authorité de notre mère saincte église : c'est-à-dire, selon leur intention, du siége romain. Pourquoi combattent-ils d'une telle rigueur et rudesse pour la messe, le purgatoire, le pèlerinage et tels fatras? tellement qu'ils nient la vraye piété pouvoir consister, si toutes ces choses ne sont crues et tenues par foy très explicite, combien qu'ils n'en prouvent rien par la parole de Dieu. Pourquoi, dis-je, *sinon pourtant que leur ventre leur est pour Dieu, la cuisine pour religion?* Lesquels ostez, non-seulement ils ne pensent pas qu'ils puissent être chrestiens, mais ne pensent plus être hommes. Car combien que les uns se traistent délicatement en abondance, les autres vivotent en rongeant des croustes, toutes fois *ils vivent tous d'un pot :* le quel sans telles aides non-seulement se refroidiroit, mais geleroit du tout. Pourtant celui d'eux qui se *soucie le plus de son ventre* est le meilleur zélateur de leur foy. Bref, ils ont tous un mesme propos, ou de conserver leur règne ou *leur ventre plein.* Et n'y en a pas un d'eux qui monstre la moindre apparence du monde de droict zèle : et néanmoins ils ne cessent de calomnier nostre doctrine et la descrier et disfamer par tous moyens qu'il leur est possible, pour la rendre ou odieuse ou suspecte (1). » On comprend maintenant pourquoi Calvin a quitté la France, pourquoi aussi il n'y veut plus rentrer. Il veut être libre dans sa foi et dans ses haines, et pouvoir à son aise répandre sa doctrine et son fiel.

On nous objecte, poursuit Calvin, que notre doctrine est nouvelle. Cette nouveauté n'existe que pour ceux qui ignorent la religion elle-même. — On nous oppose les pères de l'Église. Certes, ces antiques docteurs ont écrit d'excellentes choses avec sagesse et solidité. Néanmoins il leur est arrivé comme à tous les autres hommes de se méprendre et de tomber dans l'erreur. D'un autre côté, s'il fallait s'en tenir strictement à ce qu'ont enseigné les pères, pourquoi les catholiques eux-mêmes ont-ils innové à l'égard de cet enseignement avec tant de licence et de témérité? — Nos adversaires nous renvoient à la coutume, mais la coutume n'est souvent qu'une commune conspiration en faveur du vice, et il est absurde de vouloir la faire observer comme une loi sainte et inviolable. — Enfin il y a une insigne mauvaise foi à reprocher aux réformés les troubles et les tumultes dont la prédi-

(1) Préface au roi de France; *Institution de la religion chrétienne.*

cation de leur doctrine est accompagnée. Au surplus, cette injustice n'est pas nouvelle de charger la parole de Dieu des haines et des séditions que les impies et les rebelles émeuvent contre elle. On accusait aussi les apôtres d'être les auteurs des émotions populaires. Mais les apôtres ne se laissaient pas troubler, parce qu'ils savaient que Jésus-Christ est une pierre de scandale et de chute mise pour la ruine comme pour le relèvement de plusieurs, et comme un signe auquel on devait contredire. Le roi de France ne doit donc pas prêter l'oreille aux calomnies dont on poursuit les réformés : si cependant le mensonge l'emporte, nous posséderons nos âmes par la patience, dit en finissant Calvin, et nous attendrons la toute-puissante main du Seigneur, qui ne manquera pas en son temps de nous secourir. — Tels sont les points principaux que traite successivement Calvin dans son apologie : les développements qu'il en tire sont tout ensemble abondants et vigoureux. On y sent un maître dans l'art de raisonner et d'écrire. Si l'on voulait comparer Tertullien et Calvin, on trouverait dans l'*Apologétique* plus d'élan d'imagination, dans la *Préface* une logique plus sévère; d'ailleurs, le chrétien du IIIe siècle a devant lui à parcourir une carrière plus vaste que le réformé du XVIe ; il a tout le polythéisme à remuer et à convaincre. La tâche de Calvin est plus restreinte, mais peut-être non moins difficile; il parle au nom de la réforme, qui avait le caractère odieux d'une guerre civile suscitée au sein du christianisme. Charles-Quint et François Ier n'ont-ils pas été plus durs envers les protestants que Trajan et Marc-Aurèle envers les nazaréens?

Pénétrons maintenant dans le monument même élevé par Calvin. Bossuet a emprunté au premier chapitre de l'*Institution chrétienne* l'idée et le titre de son traité *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*. C'est en effet par cette double pensée que Calvin ouvre son livre. La vraie sagesse consiste, dit-il, en deux parties, la connaissance de Dieu et celle de nous-mêmes; et ces deux connaissances sont si étroitement unies, qu'on ne saurait dire laquelle des deux marche la première et quelle est celle qui engendre l'autre. Qui peut se considérer soi-même sans tourner aussitôt sa vue du côté de Dieu? Qui n'est invité à chercher Dieu par la conscience de sa misère et de sa corruption? Enfin comment l'homme parviendra-t-il à la connaissance de soi-même, s'il ne monte jusqu'à Dieu, et s'il n'en descend ensuite pour se contempler lui-même sérieusement? C'est ainsi que Calvin, après avoir posé le double objet de la philosophie et de la théologie, absorbe sur-le-champ la première dans la seconde, et entre à pleines voiles dans le dogmatisme religieux.

La connaissance de Dieu est naturelle aux hommes, mais elle est étouffée ou corrompue soit par leur ignorance, soit par leur malice. Saint Paul a dit expressément que ce qui pouvait se connaître de Dieu a été manifesté aux hommes. Le ciel, la terre, la structure du corps de l'homme, enseignent la puissance et la sagesse de leur auteur. Dieu éclate encore par la manière dont il gouverne le genre humain. Cependant il a été méconnu dans sa vérité, dans son unité. Les sociétés antiques se sont fait de la Divinité des images multiples, et les philosophes s'en sont formé les idées les plus contradictoires. Il a donc fallu qu'au milieu de ces passions et de ces erreurs Dieu intervînt lui-même, et qu'aux œuvres de la création il ajoutât la lumière de sa parole.

C'est ainsi que Calvin établit la nécessité de la révélation. Adam, Noé, les autres patriarches ont été les premiers éclairés de cette révélation particulière par le moyen d'oracles et de visions célestes. Dieu voulut aussi que ces mêmes oracles,

qu'il avait dans l'origine confiés à la tradition des hommes, fussent écrits, afin qu'ils restassent immuables au milieu des agitations de l'univers. De là la loi des Juifs, de là les écrits des prophètes, et voilà pourquoi le roi David a pu s'écrier : « La loi de l'Éternel est entière, restaurant l'âme; le témoignage de l'Éternel est assuré, donnant sagesse au simple; les ordonnances de l'Éternel sont droites, réjouissant le cœur; le commandement de l'Éternel est pur, faisant que les yeux voient. »

Nous sommes maintenant devant l'autorité des Écritures. Les Écritures sont la voix de Dieu, et c'est le Saint-Esprit qui en scelle le témoignage dans le cœur des fidèles. L'Écriture se fait connaître et se fait sentir d'une manière non moins évidente ni moins infaillible que les choses blanches et noires, douces ou amères, affectant les sens. Ici Calvin commence l'attaque contre la théologie catholique. Il n'est pas vrai, selon lui, que le respect qu'on doit aux Écritures dépende des décisions de l'Église. Saint Paul n'a-t-il pas enseigné que l'Église est édifiée sur le fondement des apôtres et des prophètes? Si donc la doctrine que les prophètes et les apôtres nous ont laissée est le fondement de l'Église, il faut bien que la certitude de cette doctrine précède et prime l'existence de l'Église. C'est le témoignage secret et intérieur du Saint-Esprit, qui est le vrai fondement de cette certitude. Il n'y a de vraie foi que celle que le Saint-Esprit produit et scelle dans le cœur de l'homme. De ce principe nous verrons bientôt la doctrine de la prédestination découler nécessairement.

Après avoir réfuté les catholiques qui veulent élever l'Église au-dessus de l'autorité de l'Écriture, Calvin combat un autre excès, c'est la folie de ces fanatiques qui abandonnent la parole de Dieu pour suivre leurs rêveries, qu'ils appellent les révélations intérieures du Saint-Esprit. Ces orgueilleux illuminés oublient que saint Paul et les apôtres ont toujours recommandé la lecture des prophètes. C'est dans la parole divine que l'homme doit mettre toute sa confiance : il doit chercher Dieu dans son temple.

Quelles sont les vérités que nous enseignent ces divines Écritures, qui sont la règle unique de la croyance et de la vie du vrai chrétien? D'abord Dieu y défend, en termes exprès, qu'on entreprenne de le représenter dans une forme visible; Moïse et saint Paul nous ont, sur ce point, transmis ses commandements. Cependant le génie dépravé des païens s'est perpétué chez ceux de la communion romaine. « On sait, dit Calvin, de quels monstrueux déguisements ils usent, quand ils prétendent représenter la Divinité. On connaît les peintures qu'ils consacrent aux saints, les images des vierges dans leurs églises. Comment n'en pas condamner le luxe ou l'immodestie? » L'auteur de l'*Institution chrétienne*, mêlant l'injure au dogmatisme, s'attachait, au milieu de ses enseignements, à accabler ses adversaires.

Pénétrant dans l'essence du dogme, Calvin établit que l'Écriture n'a jamais séparé l'unité de Dieu de sa trinité. Cette fois sa doctrine concorde avec la doctrine catholique la plus orthodoxe. Il explique les *hypostases*, les personnes qui sont dans l'essence de Dieu, comme l'a fait Athanase ; il s'élève contre les ariens et les macédoniens; il réfute Servet. Ce malheureux anti-trinitaire, qui devait périr plus tard, fut l'objet d'agressions toujours croissantes dans les éditions successives que Calvin donna de son livre. Ce Dieu en trois personnes a créé le monde, il a créé aussi les anges; dans quel temps? Il ne convient pas de le rechercher; les Écritures ne doivent pas être lues avec un vain désir d'apprendre des choses inutiles; l'homme

doit les méditer pour sanctifier son âme et non pour satisfaire une curiosité qui pour le salut a ses périls.

L'homme, voilà l'ouvrage de Dieu qu'il importe le plus à l'homme de connaître. Avant de constater la condition misérable dans laquelle il est tombé par sa révolte, il est nécessaire de savoir ce qu'il fut dès le commencement de sa création. Avant la chute de l'homme, toutes les parties de son âme étaient pures, son entendement était sain, et sa volonté était libre de choisir le bien. Dieu n'était pas astreint à la nécessité de faire l'homme tel qu'il ne pût ou ne voulût pas pécher. Dieu, au contraire, doua l'homme d'une volonté moyenne, flexible pour le bien comme pour le mal, fragile, capable enfin de désobéir, afin que de la désobéissance de l'homme Dieu tirât la matière de sa gloire.

Le croyant ne saurait se représenter le créateur comme ayant accompli son œuvre pour n'y plus mettre la main, mais il doit l'établir par la pensée comme conservateur de cet univers créé ; il doit être fermement convaincu que non-seulement Dieu gouverne la machine du monde par un mouvement général, mais encore qu'il soutient, nourrit et fortifie chaque créature en particulier, jusqu'aux plus petits oiseaux du ciel, jusqu'aux moindres insectes de la terre. Calvin oppose cette providence toujours présente et toujours efficace au système d'Epicure, et à la fatalité des stoïciens ; il la montre étendant son action sur toutes choses, et la gouvernant d'une manière si absolue, qu'elle opère tantôt par des moyens, tantôt sans moyens, parfois même contre toutes sortes de moyens. Le janséniste Quesnel a reproduit cette pensée, quand il dit : *Les obstacles des hommes sont les moyens de Dieu.*

Dieu porte, dans le gouvernement du monde, une préoccupation manifeste, il veille sur les hommes qui se montrent ses serviteurs fidèles, et il confond leurs ennemis. Il gouverne et conduit toutes les créatures pour le salut des siens, sans en excepter le diable même, puisque nous voyons Satan, dans le livre de *Job,* n'oser rien entreprendre contre ce saint homme sans la permission de Dieu. Calvin insiste sur cette sollicitude divine : « N'est-ce pas, demande-t-il, une douce et grande consolation de savoir que Dieu nous a mis sous sa protection, et que rien ne peut nous nuire sans qu'il le permette et le veuille ? » Il semble qu'au moment d'aborder le dogme terrible de la prédestination, Calvin sente le besoin de fortifier un peu son lecteur par de bonnes et affectueuses paroles; car ce Dieu, qui veille sur ses élus, est le même qui opère dans le cœur des méchants tout ce qu'il veut. Dieu exécute, par le ministère des méchants, ce qu'il a arrêté dans le secret de ses conseils, et cependant les méchants sont coupables parce que les motifs qui les font agir sont mauvais. Il se trouve qu'ils ont voulu agir contre la volonté de Dieu, et que néanmoins c'est par eux que Dieu fait sa volonté. Calvin convient de la dureté de cette doctrine, mais elle est celle de l'Écriture. Or, si nous ne devons pas aller au delà de ce qui est écrit, nous devons accepter la parole divine sans réserve et avec docilité.

Avançons et nous verrons la raison humaine essuyer de plus rudes assauts. L'homme ne peut se connaître lui-même qu'en se dépouillant de tout orgueil, en considérant la chute d'Adam, en se réfugiant dans la miséricorde divine. Adam ne tint pas compte de la parole de Dieu, il tomba dans l'incrédulité, et cette incrédulité fut le principe de sa révolte, car elle enfanta chez Adam l'orgueil et l'ingratitude. Si la révolte, par laquelle l'homme se dérobe à l'autorité, à la juridiction de son créateur, est un crime énorme, quelle excuse trouver au péché d'Adam ? Il a

anéanti, autant qu'il était en lui, toute la gloire de son créateur. Il ne faut donc pas s'étonner que par sa désobéissance il ait perdu toute sa race, puisque par elle il a renversé l'ordre de la nature. La vie spirituelle d'Adam consistait à être uni avec Dieu, sa mort spirituelle consiste à en être séparé. Or, saint Paul a dit : *Nous sommes morts en Adam*, c'est-à-dire qu'Adam ne s'est pas perdu seul, mais qu'il a entraîné la race humaine dans sa ruine. Il y a eu pour cette race une corruption, une malignité héréditaire, et la mort est venue sur tous les hommes, suivant la parole de l'apôtre, parce que tous ont péché. L'humanité doit donc imputer sa ruine à la dépravation de la nature, et non pas à la nature même, car autrement elle accuserait Dieu, et néanmoins elle doit reconnaître qu'elle est naturellement corrompue, puisque la corruption nous enveloppe dès notre naissance comme par droit d'héritage. La tyrannie du péché, depuis qu'elle a asservi Adam, a étendu son joug sur tous les hommes. Calvin, s'autorisant de saint Augustin, établit que l'homme, pour avoir abusé de son libre arbitre, en a été dépouillé, qu'il n'est plus libre à parler proprement. La volonté de l'homme est esclave de ses convoitises; elle a été vaincue par le vice. L'homme est tellement captif sous le joug du péché, qu'il ne peut de soi-même ni désirer le bien, ni s'y appliquer. L'homme pèche donc nécessairement, et toutefois il ne laisse pas de pécher volontairement. Il faut lire dans l'*Institution chrétienne* les développements auxquels Calvin se livre pour établir deux points qui semblent contradictoires : la fatalité qui pèse sur le genre humain, et le crime individuel de l'homme quand il commet le péché. Nous sommes voués nécessairement au mal, et cependant, quand nous y tombons, nous nous trouvons coupables. La nécessité n'est pas la contrainte, dit Calvin. C'est armé de cette distinction qu'il accable l'homme de tous côtés; il le condamne parce qu'il est l'esclave du mal, il le condamne encore parce qu'il fait le mal avec volonté.

Le théologien a bien des raisons pour accumuler ainsi sur la tête de l'homme tant d'inexplicables malheurs. Il s'agit, en effet, de motiver la venue de Jésus-Christ, et de la rendre tellement indispensable à ce misérable genre humain, qu'il se prosterne avec transport devant le Sauveur qui lui sera envoyé d'en haut. Calvin réussit admirablement à faire sentir la nécessité de cette intervention divine.

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit.

Lorsque, dans l'*Institution chrétienne*, Jésus-Christ paraît, on respire, on comprend que l'humanité sera sauvée et qu'elle ne pouvait l'être que par lui. Depuis la chute d'Adam, la connaissance que l'homme a naturellement de Dieu ne lui servait plus à rien; il fallait un médiateur. Moïse le prépare, les prophètes l'annoncent, et la loi, suivant la parole de saint Paul, a servi d'institution aux Juifs pour les mener comme des enfants à Jésus-Christ, qui est venu apporter au monde la vie et l'immortalité. Ce médiateur si nécessaire ne pouvait être ni un ange ni un homme. Les anges eux-mêmes avaient besoin d'un chef, d'un supérieur qui les unît plus étroitement à Dieu. Quant à l'homme, dans son état d'innocence, il ne pouvait parvenir à Dieu sans médiateur : l'aurait-il pu davantage, quand il était infecté de sa propre corruption, quand il courbait la tête sous le coup de la malédiction divine? Voilà pourquoi c'est le fils de Dieu qui a été fait lui-même fils de l'homme, pour qu'il fût à la fois notre frère par l'humanité, et notre maître, puisqu'il est Dieu même. Jésus-Christ a exercé sa médiation en déployant trois caractères, il a été prophète, roi et sacrificateur.

Prophète, il a enseigné les mystères du ciel, et en même temps il a mis fin à toutes les prophéties par la perfection de la doctrine qu'il a apportée au monde. Sa royauté n'est pas moins évidente, royauté spirituelle et divine qui s'étend à la fois sur l'Église et sur chaque fidèle en particulier. Quant à son sacerdoce, qui pourrait le nier, lorsque le sacrificateur est en même temps la victime, et lorsqu'il s'immole lui-même pour satisfaire la divine justice? Par le sacrifice de Jésus-Christ la satisfaction est entière; dans son sang versé nous trouvons le rachat de nos péchés, dans sa descente aux enfers notre réconciliation, dans son tombeau la mortification de notre chair, dans sa résurrection l'immortalité, dans son ascension l'héritage céleste. Ainsi tout se tient, tout s'enchaîne; le système de la religion chrétienne est complet : *consummatum est*.

Mais non, tout n'est pas consommé, car il faut enseigner à l'homme comment il pourra profiter du sacrifice et des mérites de Jésus-Christ. Pour que le rédempteur nous communique ses biens, il faut qu'il habite en nous, et le lien de notre union avec lui est le Saint-Esprit : c'est cet esprit divin qui, non-seulement par sa puissance, soutient et conserve le genre humain et le monde, mais qui est la racine et la semence de la vie spirituelle et céleste. Le père nous communique son esprit en considération de son fils, et c'est pour cela que cet esprit divin est appelé tantôt l'esprit du père et tantôt l'esprit du fils. Qu'opère en nous cet esprit divin? Il y produit la foi La foi est une connaissance de la volonté de Dieu que nous avons puisée dans sa parole, une soumission complète à cette volonté, enfin une certitude profonde que, par l'effet de sa bienveillance, de sa miséricorde gratuite, nous serons sauvés. La pénitence doit suivre la foi. Seulement il faut bien comprendre que l'homme est justifié par la foi seule, et qu'il n'obtient la rémission de ses péchés que de la pure bonté de Dieu. En un mot, nous ne devons pas être sans bonnes œuvres, et néanmoins c'est sans égard à ces bonnes œuvres que nous serons justifiés. En d'autres termes encore, la pénitence n'est pas la cause du salut, mais elle est inséparable de la foi de l'homme et de la miséricorde de Dieu. De cette façon la régénération intérieure est obligatoire pour l'homme, et cependant elle ne lui donne aucun titre aux yeux de Dieu, qui ne le sauve qu'en vertu de son inépuisable clémence. Par là Calvin veut briser l'orgueil que les bonnes œuvres pourraient inspirer à l'homme, et il exclut du salut tous ces pharisiens qui se montrent pleins d'eux-mêmes et contents de leur propre justice. La pensée constante de Calvin est de tout refuser à l'homme pour tout donner à Dieu Nous l'avons entendu tout à l'heure déclarer l'homme responsable quand il fait le mal, quoique ce mal ait été décrété pour Dieu; maintenant il n'accorde à l'homme aucun mérite quand il fait le bien, parce qu'il veut grossir le plus possible les mérites et la miséricorde de Jésus-Christ.

Après avoir établi les doctrines qu'il considère comme l'essence même du christianisme, Calvin attaque avec violence les principes catholiques. La confession est l'objet des plus amères censures. Elle n'est pas commandée par Dieu, elle n'est pas de droit divin. La coutume a pu en être ancienne, mais l'usage en a été toujours libre. Avant Innocent III il n'y avait dans l'Église aucune loi, aucune constitution sur ce sujet. Il y a donc à peine trois cents ans, — Calvin écrit dans la première moitié du xvi[e] siècle, — que le pape a décrété la nécessité de la confession. Il n'y a, suivant la pure doctrine de l'Écriture, qu'une seule manière de se confesser, c'est de se confesser à Dieu même, en lui ouvrant directement son cœur. L'Écriture nous recommande encore de nous confesser nos péchés les uns aux autres. Le fidèle peut

dont chercher des conseils et des consolations dans le sein de son frère ; il peut même s'adresser à ses pasteurs ; mais de sa part tout cela est libre, nul ne peut l'y contraindre. Le fidèle doit encore, quand les liens de la charité ont été rompus par sa faute, chercher à les renouer, et cette réconciliation avec son frère est une sorte de confession, puisqu'il ne peut y arriver que par un franc aveu de ses torts ; mais ordonner, comme le fait l'Église romaine, que le chrétien confesse tous ses péchés au moins une fois par an, et prétendre que le prêtre a le pouvoir souverain d'absoudre, c'est tomber dans l'impossible et dans l'absurde. Comment le fidèle peut-il rendre un compte exact de ce qu'il a fait dans le cours d'une année, quand nous pouvons à peine chaque soir nous rappeler les fautes, les irrégularités que nous avons commises dans la journée? D'un autre côté, comment le prêtre peut-il savoir si celui qu'il absout a véritablement la foi et la repentance? La tyrannie de la confession n'a été introduite dans le sein de l'Église que lorsque le monde était barbare ; elle est doublement fatale, car elle peut précipiter l'homme dans le désespoir ou le plonger dans une sécurité périlleuse. Jusqu'à présent du moins, Calvin ne sort pas des bornes de l'argumentation théologique. Mais que dire de sa fureur calomnieuse, quand il représente les prêtres catholiques se divertissant entre eux par les contes plaisants et libertins que leurs aventures leur permettent de se communiquer les uns aux autres (1)? A quelles injustices peuvent entraîner les haines dont la religion est la source?

Il n'est pas vrai non plus, aux yeux de Calvin, que nos œuvres puissent compenser nos fautes et contribuer à satisfaire la justice de Dieu. Cette doctrine de la satisfaction est fausse. La seule cause de la rémission de nos péchés est la bonté de Dieu, puisque l'Écriture enseigne que cette rémission est gratuite. D'ailleurs, quand le fidèle pourra-t-il être assuré d'avoir accompli cette satisfaction? C'est dans la gratuité de la grâce qu'est la vérité de la doctrine aussi bien que l'entière sécurité du chrétien.

Des faux principes sur la satisfaction sont sorties les indulgences. Calvin, reprenant, pour ainsi dire en sous-œuvre, les thèses de Luther à Wittemberg, demande qui a enseigné au pape à renfermer dans du plomb et sur parchemin la grâce de Jésus-Christ, que Dieu a voulu être dispensée par la parole de l'Évangile. Ainsi donc, ou l'Évangile nous trompe, ou les indulgences ne sont que mensonge. Le purgatoire n'est pas plus épargné par Calvin : pour parler son langage, il y porte la hache avec laquelle il a détruit les indulgences. Le purgatoire est une pernicieuse invention de Satan, qui anéantit la croix de Jésus-Christ, insulte la miséricorde de Dieu, dissipe et détruit notre foi. La doctrine de la satisfaction, le purgatoire et les indulgences sont contraires à l'essence même du christianisme.

Cette essence est tout entière dans la doctrine de la justification. Par la foi, le fidèle reçoit la justice de Jésus-Christ, et, revêtu de cette divine justice, il paraît en la présence de Dieu, non plus comme pécheur, mais comme juste. La justification est donc une acceptation gratuite par laquelle Dieu, nous recevant en sa grâce, nous tient pour justes ; c'est la justice de Jésus-Christ qui est imputée à l'homme, et que Dieu accepte pour le compte de l'homme. Mais pour les œuvres humaines, elles ne sauraient jamais satisfaire à la justice de Dieu, et voilà pourquoi l'homme,

(1) «.... Ipsi sacrificuli qui mutius facinorum suorum narrationibus, quasi jocosis fabulis, se delicate oblectant. Non multas chartas inficiam referendis prodigiosis abominationibus quibus scatet auricularis confessio » (*Inst.*, lib. III, cap. IV, § 19.)

tout en étant obligé à faire de bonnes œuvres, ne doit jamais leur attribuer une vertu qui n'appartient qu'à la rédemption de Jésus-Christ.

Nous arrivons à une question formidable. Pourquoi cette justification si puissante et si infinie dans ses effets n'est-elle pas donnée à tous les hommes? Pourquoi? Parce que Dieu procède par élection. Que l'homme considère ceci : il ne sera jamais convaincu qu'il ne peut devoir son salut qu'à la gratuite miséricorde de Dieu que lorsqu'il comprendra l'élection que Dieu fait constamment sur la terre. Dieu a choisi la race d'Abraham, et dans cette race même il en a rejeté quelques-uns. Il a rejeté Ismaël, Ésaü; il a rejeté ensuite presque les dix tribus d'Israël. La vocation générale du peuple d'Israël n'a pas été toujours efficace, parce que Dieu ne donne pas à tous ceux auxquels il offre son Évangile l'esprit de régénération, qui seul fait persévérer dans son alliance. Cette vocation extérieure sans la présence intime du Saint-Esprit est comme une grâce moyenne entre la réprobation du genre humain et l'élection des fidèles qui sont vraiment visités par l'Esprit saint. Dieu prononce individuellement sur chaque homme. Il a arrêté dans son conseil quels hommes il voulait choisir pour le salut, et quels hommes il destinait à la perdition. Dieu ne crée pas les hommes pour les mettre tous dans une condition égale, mais il voue les uns à la vie éternelle, et les autres à la damnation. Ce décret de Dieu est la prédestination.

Le fondement de la prédestination divine n'est pas dans les œuvres; car Dieu, comme l'a enseigné saint Paul, endurcit ou fait miséricorde selon son bon plaisir. Dieu a voulu qu'il y eût des élus et des réprouvés, pour exercer à la fois sa justice et sa miséricorde; ceux qu'il choisit attestent sa gratuite bonté, ceux qu'il condamne son infaillible justice. Nul ne périt qu'il ne l'ait mérité, et c'est par la pure clémence de Dieu que quelques-uns échappent à la damnation. Après avoir établi ces impitoyables maximes, Calvin s'attache à réfuter quelques-unes des innombrables objections qu'elles ont soulevées; mais il ne tarde pas à perdre patience, et il conclut brusquement ainsi : « Au reste, après que l'on aura bien disputé et allégué bien des raisons de part et d'autre, il faut enfin revenir à la conclusion de saint Paul, et demeurer comme lui dans la terreur et le silence à la vue d'une si grande profondeur; si des langues libertines et insolentes persistent dans leurs objections et leurs murmures, ne craignons pas de nous écrier : « O homme! qui es-tu pour contester avec Dieu? » C'est la fameuse apostrophe de saint Paul, apostrophe à la fois foudroyante et commode.

L'*Institution chrétienne* ne serait pas complète si elle n'exposait pas les moyens extérieurs dont Dieu se sert pour nous appeler dans la société du Christ et nous y retenir. Calvin, après avoir expliqué comment nous entrons par la foi en possession de notre salut et de la béatitude éternelle, nous montre Dieu venant en aide à l'infirmité de notre matière pour nous faciliter cette conquête. Dieu a mis le divin trésor de l'Évangile comme en dépôt entre les mains de son Église, où il a établi des pasteurs et des docteurs. Il n'est pas possible que ceux qui sont véritablement persuadés que Dieu est leur père, et que Jésus-Christ est leur chef, ne soient pas unis entre eux par les liens d'un amour fraternel, et ne veuillent pas se communiquer les biens qu'ils possèdent. Voilà l'Église; c'est la société de tous les saints. Cette société constitue vraiment l'Église universelle, catholique. Dans cette Église universelle sont comprises les églises particulières. Toute église se reconnaît à deux signes, la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements. Partout où ce double fondement subsiste, ni les fautes des pécheurs, ni certaines

erreurs dans la doctrine n'abolissent le caractère de l'Église, et il est criminel de s'en séparer sur de futiles prétextes. Mais, quand le mensonge insulte et sape les bases même du dogme, quand le culte divin est défiguré par un amas de superstitions, il ne faut pas croire qu'en se séparant d'une société pareille, on se sépare de l'Église de Dieu. Voilà par quelle transition Calvin prélude aux plus furieuses attaques qui aient jamais été dirigées contre la religion catholique.

Le sectaire se donne pleine licence. Il déclare que la corruption de l'Église catholique égale celle d'Israël au temps de Jéroboam ; il oppose au papisme l'état de l'Église ancienne et la manière démocratique dont elle était gouvernée ; il s'attache à montrer comment toutes les formes ont été corrompues et perverties ; il examine les titres du siége de Rome à la primauté et les rejette ; il parcourt les phases et les degrés de ce qu'il appelle l'usurpation papale, et il salue le pape du nom d'Antechrist, car saint Paul a écrit : L'Antechrist sera assis dans le temple de Dieu. Les pernicieuses erreurs dont les hommes sont infectés, les superstitions qui les aveuglent, la prodigieuse idolâtrie dans laquelle le monde est tombé, tous ces maux sont sortis du siége de Rome, qui les fomente encore après les avoir produits. L'autorité des conciles n'est pas non plus reconnue par Calvin. Il convient volontiers que les plus anciens conciles, comme celui de Nicée, celui de Constantinople, le premier tenu à Éphèse, le concile de Chalcédoine et quelques autres, ont condamné utilement les erreurs des hérétiques ; mais la décadence a été prompte. Qui ne connaît les combats que les conciles se sont livrés les uns aux autres, les derniers renversant ce que les premiers avaient établi ? Et même dans les anciens conciles, qui ont été les plus purs, on trouverait, si l'on cherchait bien, quelque chose à reprendre. L'Esprit saint a permis que les infirmités humaines y fussent mêlées, pour nous enseigner qu'il ne faut pas trop se confier en la parole des hommes. Les décisions des conciles n'obligent donc personne, et c'est à tort qu'on leur attribue l'infaillibilité.

Dieu est l'unique législateur, et l'Église catholique commet une véritable usurpation quand elle tyrannise la conscience par ses innombrables constitutions sur les cérémonies et sur le culte. Par la manière dont il veut parler aux sens et à l'imagination, le catholicisme fait retomber les chrétiens dans une espèce de judaïsme. N'est-il pas condamnable, demande Calvin, d'user de cérémonies inintelligibles pour amuser les hommes comme à une comédie ou à des enchantements magiques (1) ? La juridiction de l'Église a pour objet les mœurs et le maintien de l'ordre ; l'Église y pourvoit, soit par des peines purement spirituelles, soit par des règlements qui ne sauraient violer les lois constitutives de la nature humaine. C'est à ce dernier devoir qu'a manqué l'Église catholique, quand elle a défendu à ses prêtres de se marier. Elle est tombée dans l'impiété de défendre aux hommes ce que Dieu a laissé à notre liberté. La tyrannie de l'Église catholique est sensible aussi par les vœux qu'elle provoque et qu'elle autorise. Calvin accable le monachisme ; il oppose encore sur ce point les mœurs antiques à la pratique moderne, et il arrive à cette conclusion, que tous les vœux illicites faits contre le droit et la raison sont nuls devant Dieu et ne lient personne. Ces liens humains sont les filets du diable, et les rompre c'est être agréable à Dieu, c'est profiter de

(1) « Præterea annon hoc dignum insectatione vitium est, quod non intellectas ceremonias velut histrionicam scenam aut magicam incantationem, ostentant. » (*Inst.*, lib. IV, cap. x, § 15.)

la sainte liberté du Christ. On voit que Calvin adressait une sorte de proclamation à tous les moines de la chrétienté pour les engager à abandonner le cloître et à dépouiller le froc.

L'administration des sacrements est, avec la prédication de l'Évangile, le second signe auquel on reconnaît l'Église de Dieu. Les sacrements n'ont pas un office différent de la parole; comme elle, ils nous offrent Jésus-Christ avec tous les trésors de sa grâce, et ne sauraient profiter qu'à ceux qui les reçoivent par la foi. Calvin ne reconnaît que deux sacrements comme communs à tous les chrétiens et nécessaires à la constitution de l'Église, le baptême et la cène. Le baptême est un gage de la rémission des péchés, rémission qui embrasse non-seulement le passé, mais l'avenir. Cette opinion est fondamentale dans Calvin. Selon lui, il faut croire que par le baptême nous sommes lavés et purifiés pour tout le reste de notre vie. Aussi, toutes les fois que nous tombons dans le péché, il faut rappeler le souvenir de notre baptême, en armer notre âme, et nous tenir certains de la rémission de nos péchés. Le baptême, il est vrai, ne nous a été administré qu'une fois, mais sa vertu n'a pas été abolie par les péchés que nous avons commis. Dans le baptême, c'est la pureté du Christ qui nous a été offerte; elle conserve toute sa force, qu'aucune tache ne saurait faire disparaître, puisque c'est elle au contraire qui lave toutes nos souillures (1). C'est le dogme de l'inamissibilité de la justice divine. Ici Calvin, qui avait épouvanté le genre humain par le système de la prédestination, le rassurait outre mesure, en lui promettant pour tous les cas possibles une amnistie sans réserve, et c'était le même homme qui tonnait contre les indulgences des catholiques!

L'auteur de l'*Institution chrétienne* ne voyait pas dans la cène une simple figure du corps de Jésus-Christ. Il croyait que le fidèle y mange réellement le corps et la chair du Christ, mais il repoussait l'idée de la transsubstantiation. A l'entendre, ceux qui ne conçoivent la présence de la chair de Jésus-Christ dans la sainte cène qu'en attachant son corps au pain s'abusent étrangement. Que devient alors l'opération secrète du Saint-Esprit, par laquelle nous sommes unis à Jésus-Christ? Nos adversaires, poursuit Calvin, mettent Jésus-Christ dans le pain, et nous disons qu'il n'est pas permis de le retirer du ciel. Cependant Calvin admettait la présence du Christ dans l'eucharistie. Bossuet a fait une vive et presque plaisante peinture des embarras de Calvin sur un mystère aussi délicat. Calvin, en effet, admettait une présence réelle qui n'était pas réelle; il voulait le miracle, mais il n'osait pas aller jusqu'au bout.

Les autres sacrements reconnus par l'Église catholique ne sont, aux yeux de Calvin, que des cérémonies d'institution humaine, et il les condamne, terminant en ces termes son examen des sacrements (2) : « Il faut enfin sortir de ce bourbier, où je me suis arrêté plus longtemps que je ne l'eusse voulu; toutefois ma patience

(1) « Sicautem cogitandum est, quocumque baptizemur tempore, nos semel in omnen vitam ablui et purgari. Itaque quoties lapsi fuerimus, repetenda erit baptismi memoria, et hac armandus animus, ut de peccatorum remissione semper certus securusque sit. Nam etsi semel administratus præteriisse visus est, posterioribus tamen peccatis non est abolitus. Puritas enim Christi in eo nobis oblata est : semper viget, nullis maculis opprimitur, sed omnes nostras sordes abluit et extergit. » (*Inst.*, lib. IV, cap. xv, § 3.)

(2) « Et ex eorum cœno aliquando emergendum est, in quo jam diutius hæsit oratio quàm animus ferebat. Aliquantulum tamen mihi profecisse videor, quod leonis pellem istis asinis quadam ex parte detraxi. » (*Inst.*, lib. IV, cap. xix, § 37.)

n'aura pas été sans résultat, puisque j'aurai ôté, en partie du moins, à ces ânes la peau de lion dont ils osaient s'affubler. »

Quelques considérations sur le gouvernement civil servent de conclusion à l'*Institution chrétienne*. Calvin démontre que l'administration politique n'est pas contraire à la liberté chrétienne, comme le prêchent follement les anabaptistes. La vocation du magistrat politique est légitime, et elle est approuvée de Dieu. On compte d'ordinaire trois espèces de gouvernements, la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Les préférences de Calvin sont pour le gouvernement aristocratique, où plusieurs, s'entr'aidant les uns les autres, peuvent ainsi s'avertir et se réprimer. Le premier devoir du magistrat politique est de défendre et de conserver la religion, le second d'assurer le règne de la justice. Calvin insiste sur la modération sans faiblesse qui doit animer tout gouvernement, et sur le devoir que Dieu fait aux hommes de rester soumis même aux mauvais princes. La tyrannie doit être soufferte avec patience, car elle est un effet de la vengeance de Dieu. Il est toutefois une exception à cette obéissance : si les puissances du monde nous ordonnent quelque chose contre Dieu, il ne faut pas leur obéir, car Jésus-Christ ne nous a pas rachetés pour que nous fussions les esclaves des mauvaises passions, et encore moins de l'impiété des hommes.

Qu'on se figure un réformé du XVIe siècle lisant pour la première fois l'*Institution chrétienne*. Quel enthousiasme! quelle joie! Son âme a trouvé sa nourriture. Ce livre lui donne tout, les leçons de la raison comme les principes de la grâce; à côté d'un Dieu terrible, il lui montre un Dieu miséricordieux; la doctrine nouvelle l'abat, puis le relève; la justification du Christ le rachète de son indignité native. Dans l'ouvrage de Calvin, ses coreligionnaires goûtaient encore la douceur d'y voir leurs adversaires insultés et maudits. Jamais la religion catholique n'avait été abreuvée de plus de fiel, et elle aussi eût pu dire : Détournez de moi ce calice. Ainsi, certitude pour l'esprit; pour l'âme, le double attrait de la terreur et de l'espérance; pour des cœurs ulcérés, les émotions haineuses d'une polémique implacable, tout assurait à l'œuvre de Calvin un de ces succès qui procurent à l'homme non-seulement les satisfactions de l'amour-propre, mais la réalité de la puissance. D'un coup, l'*Institution chrétienne* tira Calvin de l'obscurité : elle le marqua au front d'un signe de prédestiné, et l'on sentit qu'un chef venait de se lever dans Israël.

On a discuté pour savoir dans quelle langue Calvin avait originairement écrit son livre. Question oiseuse, car il l'a écrit lui-même deux fois, en français et en latin. En traitant itérativement le même sujet, Calvin ne se traduit pas; il pense de nouveau ce qu'il a déjà pensé, et chaque fois il apporte à son œuvre plus de réflexion et de vigueur. Lisez les deux versions de l'*Institution chrétienne*, la latine aussi bien que la française, vous trouverez sous l'enveloppe des deux proses la même passion et le même feu. A la faveur de cette double forme, l'*Institution chrétienne* est lue partout, dans les Pays-Bas comme en France, en Angleterre non moins qu'en Allemagne, et cette grande édification du christianisme réformé se trouve rapidement dans toutes les mains, dans celles du savant, de l'écolier, du pauvre et du gentilhomme.

Les lecteurs de l'*Institution chrétienne* purent reconnaître dans Calvin trois hommes, le théologien, le pamphlétaire et le législateur. Il était d'un puissant secours celui qui offrait aux siens la science qui édifie, la passion qui combat, et la volonté qui exécute. Aussi, après l'apparition de l'*Institution chrétienne*, Calvin ne

s'appartînt plus, et comme, en 1536, à son retour d'Italie et dans le désir de regagner Bâle, il traversait Genève, il fut arrêté par Farel. C'était un autre Français qui propageait aussi la réforme, et qui pressa Calvin de venir à son aide. Calvin alléguait son amour du repos, et Guillaume Farel ne put triompher de sa résistance que par une *adjurat on espouvantable* (1). Calvin ne partit point, et Genève, dans le voyageur qu'elle retient dans ses murs, a trouvé son législateur et son maître.

Genève n'était point tranquille. Les catholiques, les réformés et les libertins la divisaient. Qu'étaient-ce que les libertins? C'étaient des gens du monde, c'étaient des bourgeois conservateurs, qui prétendaient ne rien perdre de leur vieille liberté de mœurs, et qui, suivant les expressions d'une chronique, voulaient vivre à leur gré, *sans se laisser contraindre au dire des prêcheurs*. Les libertins formaient dans le principe presque la majorité de la bourgeoisie, qui ne pouvait comprendre que Genève se fût séparée du catholicisme pour tomber sous le joug de la plus dure tyrannie. Les jeunes gens, les fils des meilleurs citoyens de Genève, étaient troublés dans leurs galanteries et dans leurs plaisirs; ils frémissaient surtout à la vue de cet étranger, de ce Français pâle et bilieux, qui annonçait le dessein de réformer les mœurs de la république. Les tavernes retentissaient de joyeuses railleries sur le compte de l'hôte que Farel n'avait pas voulu laisser partir. Pour cette bouillante jeunesse, Calvin était un de ces tempéraments mélancoliques et impuissants qui condamnent tout chez les autres, parce que tout est refusé à leurs stériles désirs, et qui ne doivent ce qu'ils appellent leurs vertus qu'à la pauvreté de leur sang et de leur imagination.

Nous assistons à un spectacle qui n'était pas rare dans les sociétés antiques, mais qui est peut-être unique dans l'histoire moderne. Un homme, un étranger, entreprend d'imposer sa volonté à une ville, à une république, où la veille il était inconnu. C'est une lutte entre d'anciennes mœurs et des idées qui étaient nouvelles, sinon dans le fond, du moins par la forme, et surtout par l'audace avec laquelle elles affectaient l'empire. Calvin déclare qu'il ne restera pas à Genève si on n'y change de vie, et si la parole de Dieu n'est hautement proclamée et pratiquée. Il dresse un formulaire en vingt-un articles qui contient une confession de foi, des règles de discipline et la sanction de l'excommunication. On se soumet : les conseils de la république et l'assemblée de la bourgeoisie s'engagent par serment à suivre le formulaire. Calvin n'est plus un apôtre, mais un dictateur.

Il avait le génie de la théocratie. Nous venons de le voir, à la fin de l'*Institution chrétienne*, s'élever contre la folie des anabaptistes, qui réprouvaient tout gouvernement civil comme contraire à la liberté des élus de Dieu. Calvin reconnaissait que la vocation du magistrat politique était légitime, mais à la condition que cette magistrature serait un instrument de la loi divine. C'est la pensée de cet Hildebrand qu'il a insulté dans son livre, et le prédicant de Genève n'a pas une autre ambition que celle de Grégoire VII. Perpétuelle et risible contradiction de la nature humaine! Nous poursuivons, chez les autres, les passions et les idées qui nous animent nous-mêmes. Calvin, après avoir accablé d'injures la papauté, se fait pape.

Entre les habitudes anciennes et le puritanisme nouveau, le combat fut acharné, et d'abord la victoire resta aux bourgeois qui voulaient vivre comme par le passé. C'était l'ordre naturel des choses. Ce despotisme imprévu de la réforme soulevait

(1) Expression de Calvin.

une résistance presque unanime dont ne pouvaient sur-le-champ triompher les novateurs, quel que fût leur courage. Ils se montrèrent audacieux, inflexibles ; mais il ne leur fut pas donné d'établir du premier coup leur autorité. Au refus que firent Calvin et Farel d'administrer la cène aux fidèles le jour de Pâques, au milieu de tant de dissolutions et de blasphèmes, le petit conseil répondit par une sentence de bannissement. « Si j'eusse servi les hommes, je serais mal récompensé, s'écria Calvin en quittant Genève ; mais je sers un maître qui, au lieu de mal récompenser ses serviteurs, paie ce qu'il ne doit point. » Cela dit, Calvin secoua la poussière de ses pieds, et gagna Strasbourg, plus puissant que jamais. Sa sortie était triomphante, car il n'avait point cédé, et dans ce bannissement il trouvait une ressemblance de plus avec ces législateurs antiques dont il se portait l'émule.

— Les habitants de Sinope t'ont condamné à quitter leur ville, disait-on à Diogène; et moi, répondait-il, je les ai condamnés à y rester. — Calvin eût pu se faire à lui-même l'application de cette parole, car bientôt ce furent ceux qui l'avaient banni qui se sentirent exilés, et Genève avait plus besoin de lui qu'il n'avait besoin de Genève. Toutes les villes où la réforme était en honneur se disputaient Calvin. A Strasbourg, Martin Bucer et Capito le *recueillirent comme un trésor*, pour parler avec Théodore de Bèze, et la capitale de l'Alsace l'envoya, comme son représentant, aux conférences de Worms et de Ratisbonne. Il était à Worms quand une députation vint le supplier, au nom du peuple, de rentrer à Genève. Les partis sont presque toujours les artisans de leurs propres disgrâces. Après le départ de Calvin, ses adversaires victorieux s'étaient abandonnés à de tristes excès : ce qui n'avait été d'abord qu'une aimable liberté de mœurs devint débauche effrénée, et le goût des plaisirs s'emporta jusqu'à l'orgie. Le gouvernement de la république fut bientôt aussi désordonné que la conduite des particuliers, et, à la faveur de cette anarchie, Berne menaça l'indépendance de Genève. Ne croirait-on pas lire une page de l'histoire des démocraties antiques? Mêmes fluctuations entre l'oppression et la licence, même asservissement aux caprices et aux fureurs des partis, même inconstance, même refuge dans le sein de la tyrannie contre les déchirements anarchiques. Genève se tourne vers Calvin, elle le conjure de revenir la maîtriser, elle trouve une sorte de plaisir douloureux à solliciter et à subir un joug impitoyable.

Tout changer, transformer une ville naguère riante en une communauté rigide, faire pénétrer dans tous les détails des lois et des mœurs une religion mélancolique et sombre, poursuivre la liberté humaine dans ses derniers retranchements, mettre la vie de chacun sous l'œil toujours ouvert d'une inquisition minutieuse et dure, enfin ériger Genève en une sorte de royaume temporel de Jésus-Christ, dont on inscrivit le nom sur les portes de la ville, telle fut la pensée, telle fut l'œuvre de Calvin, dès qu'il fut rappelé. Cette fois, il ne rencontrait plus d'obstacle, ce qu'il décréta passa sans contradiction. Cinq ministres et trois coadjuteurs formèrent une congrégation qui se réunissait tous les vendredis pour conférer sur les Écritures ; ils devaient en outre prêcher trois fois le dimanche, et trois fois encore dans la semaine. Cette congrégation nommait les pasteurs, le conseil les confirmait, le peuple les acceptait ou les rejetait. A côté de la congrégation était établi un consistoire composé des ministres et de douze anciens. Ce consistoire exerçait une véritable censure sur la vie de chacun. Pas une famille n'échappera à l'inspection annuelle de ses délégués, ou à des visites plus fréquentes, quand il le juge à propos. Toutes les infractions aux règlements établis seront punies. Les peines seront, suivant la gravité des cas, l'admonition privée, la censure publique, l'excommunica-

tion ; enfin, quand il était jugé que le péché s'élevait jusqu'au délit, le conseil, sur le rapport du consistoire, prononçait l'amende ou la prison. Le président de la congrégation était Calvin, le président du consistoire encore Calvin. Il inspirait l'enseignement et la prédication, il réglait la discipline, il décidait de toutes les peines, et, pour que sa doctrine pût s'emparer plus facilement des esprits, il composa en latin et en français un catéchisme que les magistrats s'engagèrent par serment à ne jamais changer. Ce n'est pas tout. Il réforma aussi le droit politique de Genève, et il fut chargé, avec trois conseillers, de *compulser et réviser les édits pour gouverner le peuple*. Enfin il administrait, car il était consulté et obéi pour tout ce qui concernait la police et la garde de la ville Où trouver un autre exemple d'une semblable omnipotence ? Comme il régnait au nom de Dieu, Calvin voulait, sans doute comme lui, tout régler et tout savoir.

Le réformateur portait dans la polémique la même passion que dans le gouvernement, et les contradicteurs ne le trouvaient pas moins intraitable que les rebelles. Dans une époque où l'on était surtout curieux de questions et de controverses théologiques, le système absolu de Calvin devait soulever des objections nombreuses. Tous les beaux esprits avaient la prétention de raisonner sur les matières de la foi. On avait, au XVIe siècle, l'ambition d'être théologien, comme on eut au XVIIIe celle d'être philosophe. Ce désir indiscret qui poussait tant d'imaginations à se mêler du dogme était un crime aux yeux de Calvin. Il ne croyait pas qu'un homme eût le droit de s'ériger en docteur de la foi sans la conscience d'une vocation réelle. Et quel était pour lui le signe de cette vocation? C'était la conformité avec la doctrine qu'il enseignait lui-même. Il se considérait comme l'organe prédestiné de la vérité divine ; aussi les objections et les critiques qu'on lui opposait prenaient à ses yeux le caractère d'impiétés et de blasphèmes. Il confondait sa cause avec celle de Dieu, et c'est ainsi que la persécution de ses adversaires devenait pour lui un devoir.

Bolsec, carme défroqué, accusa Calvin de faire Dieu auteur du péché par sa doctrine de la prédestination : il fut banni de Genève à perpétuité. Sébastien Chateillon eut l'idée malheureuse de se détourner de l'enseignement des lettres grecques, dans lequel il excellait, pour s'immiscer dans la théologie : Calvin, qui jusqu'alors l'avait favorisé, le contraignit à sortir de Genève, et ne cessa de le poursuivre. Deux Italiens, Valentin Gentilis et Bernardino Ochino, avaient tenté, dans leur patrie, de répandre une sorte d'arianisme, et étaient venus chercher un refuge à Genève. Calvin les châtia par la prison et l'exil, et le premier, Valentin Gentilis, eut plus tard la tête tranchée sur le territoire de Berne. Cependant Théodore de Bèze vante la modération de Genève et de Calvin : « Il y a peu de villes de Suisse et d'Allemagne, dit-il, où l'on n'eût fait mourir des anabaptistes et à bon droit ; ici on s'est contenté du bannissement. Bolsec y a blasphémé contre la providence de Dieu ; Sébastien Chateillon y a blasonné les livres même de la sainte Écriture ; Valentin y a blasphémé contre l'essence divine ; nul de ceux-là n'y est mort ; les deux ont été simplement bannis, le tiers en a été quitte pour une amende honorable à Dieu et à la seigneurie. Où est cette cruauté ? Un seul, Servet, a été mis au feu. Et qui en fut jamais plus digne que ce malheureux ? » On comprend maintenant l'esprit de ce siècle : la mort y était de droit commun pour le crime d'hérésie. Les catholiques brûlaient les protestants à Lyon et à Paris. Philippe II, à Madrid, n'était pas plus tolérant que Calvin à Genève. De leur côté, les réformés, qui avaient tant à cœur de se construire une orthodoxie, sévissaient par le glaive et le feu

contre les anabaptistes et les anti-trinitaires. Puisque les hommes croyaient fermement qu'ils vengeaient Dieu, pouvaient-ils moins faire que de s'ôter la vie les uns aux autres?

Nous ne parlerons pas de la mort de Servet en style tragique, et nous ne nous appesantirons pas sur les détails d'un procès souvent raconté; il nous semble plus utile et peut-être plus nouveau d'apprécier l'œuvre même du médecin espagnol, qu'il avait décorée du titre ambitieux de *Restitution du christianisme* (1). Dès l'âge de vingt ans, Servet, qui avait quitté de fort bonne heure l'Aragon, sa patrie, pour parcourir la France, la Suisse et l'Allemagne, avait été possédé de la manie d'innover dans les matières religieuses. Il avait publié un livre dont le titre seul était un scandale, car il l'avait intitulé : *de Trinitatis erroribus*. C'était se vouer à une persécution sans trève et sans miséricorde, ainsi qu'à la double réprobation des protestants et des catholiques. Peu de gens lurent ce livre, qui fut promptement supprimé, mais tout le monde disait que Servet, — nous citons Théodore de Bèze, — avait blasphémé contre l'éternité du fils de Dieu, et attribué le nom de Cerbère à la trinité des trois personnes en une seule essence divine. Servet fut effrayé lui-même de l'effet qu'il avait produit; il se tourna vers la médecine, puis vers l'érudition profane, et, dans ces études, il eût retrouvé le repos s'il n'eût pas été ressaisi de sa fièvre théologique. Il fit, pour une réimpression de la Bible, des notes que Calvin déclara impertinentes. Piqué au vif, il écrivit au réformateur, et il se perdit par ses lettres (2). On l'y voit prendre avec Calvin le ton d'une polémique hautaine et dédaigneuse; il dit au réformateur qu'il raisonne sottement, *insulsis rationibus;* il lui demande de quel droit il dicte des lois, *undè tibi authoritas constituendi leges?* enfin il prie Dieu de donner à Calvin l'intelligence de la vérité. Le malheureux! il paiera de sa vie les inconvenances de son style épistolaire.

Servet voulait absolument de la gloire, et, pour conquérir d'un coup le renom d'un grand théologien, il imagina de tracer un plan de régénération pour le christianisme. La trinité, la foi, la justification, la loi et l'Évangile, la charité, la chute et la régénération du monde, la circoncision spirituelle, la hiérarchie ecclésiastique, tels sont les sujets qu'il traita : évidemment il avait l'intention de rivaliser avec Calvin et d'opposer à l'*Institution chrétienne* un livre où il déroulerait l'ensemble de la religion en la régénérant. Servet s'était en outre promis de procéder avec beaucoup de prudence ; il met son livre sous l'invocation du Christ. Il le proclame fils de Dieu, il lui demande de diriger son esprit et sa plume pour qu'il puisse raconter la gloire de sa divinité : « Tu nous as enseigné, dit-il, qu'il ne faut pas mettre la lumière sous le boisseau; ainsi donc, malheur à moi si je n'évangélise pas! » Vanité de révélateur qui nous ferait rire si nous n'apercevions un bûcher.

Lisez les sept livres de Servet sur la trinité, vous l'y verrez répétant sans cesse que Jésus-Christ est fils de Dieu et qu'il est Dieu. Où est donc l'hérésie? Disons d'abord que, comparée aux écrits de sa jeunesse, la *Restitution du christianisme*, de

(1) *Christianismi Restitutio.* — On dit assez généralement qu'il n'en existe plus en Europe que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque royale de Paris, l'autre à la bibliothèque impériale de Vienne. Cela est vrai pour l'édition de 1553, qui fut détruite à l'époque du procès de Servet. Mais, en 1790, il en parut à Nuremberg une réimpression qui reproduisit l'original page pour page. Aujourd'hui, cette réimpression est elle-même assez rare.

(2) Epistolæ Triginta ad Joannem Calvinum Gebennensium concionatorem. — Ces lettres se trouvent à la fin du *Christianismi Restitutio*.

Servet, est un modèle de sagesse, et que, si l'auteur n'avait pas été signalé par trente années de prédication hérétique, il eût été fort difficile de le condamner sur le texte même de son livre, tant il s'y perd dans des détours, même dans des contradictions, tant il s'y couvre de voiles, tant il s'abîme dans de ténébreuses logomachies. Toutefois, à travers l'obscurité et l'industrie de ces évolutions, on saisit chez Servet une double tendance; il cherche à transformer le christianisme en une sorte de panthéisme matérialiste; il s'efforce en outre d'identifier la pensée chrétienne avec la sagesse profane. Tel écrivain qui de nos jours croit être neuf en mêlant les éléments les plus disparates pour expliquer le christianisme et la nature de Dieu, ne fait que reproduire les théories du médecin espagnol.

Servet, en examinant les différents noms qui désignent Dieu, montre que le dogme de l'unité absolue a été de tout temps enseigné aux hommes par les sages. Platon, dit-il, dans le *Parménide,* dans *le Cratyle* et dans *le Phédon,* ne fait que reproduire les leçons de Pythagore, d'Anaxagore, de Zoroastre et de Trismégiste (1). Cette doctrine fut celle des Chaldéens, des Égyptiens, des Hébreux et des Grecs (2). Dans cette unité suprême sont les idées et les formes de toutes choses; aussi la semence substantielle du Christ était dans Dieu, et dans le Christ étaient les germes et les types de toutes choses (3). Tel est le procédé de Servet; il explique le christianisme par la philosophie antique. Ainsi il ne trouve pas difficile de comprendre l'union, dans le Christ, de la nature humaine avec la nature divine, parce que Parménide a enseigné que les choses terrestres ont leur soutien dans les idées éternelles. Servet ne soupçonnait pas jusqu'à quel point, par ces explications, il soulevait les chrétiens. « Servet, disait Calvin, met à la place de la génération éternelle du Verbe telles figures qu'il lui plaît d'imaginer. Si l'on croyait à ses rêveries, il suivrait que les chiens et les pourceaux seraient aussi fils de Dieu, puisqu'ils sont créés de la semence primitive et originelle du Verbe! » Calvin démêle aussi un autre artifice de l'hérésiarque; il remarque que Servet, tout en composant Jésus-Christ de trois éléments incréés, pour faire voir qu'il est engendré de l'essence divine, n'en fait néanmoins que le premier-né de toute créature, et le premier anneau d'un monde qui, à tous ses degrés et jusque dans la pierre, contient l'essence de la divinité.

Les accusations du réformateur étaient fondées. Effectivement Servet a écrit que le Christ apparut le premier dans l'immensité de Dieu, comme le soleil apparaît au milieu de la lumière créée. Le Christ n'était donc pas de toute éternité! En vain Servet donne-t-il au Christ les titres les plus magnifiques, en vain l'appelle-t-il la *tête de la création, la mer éternelle des idées* (4), en vain s'écrie-t-il : « La vérité, l'éternité, la vie et notre salut, sont dans le Christ seul! » Il est en dehors de la croyance chrétienne; aussi Bucer, Capito et Calvin ne voient-ils dans sa doctrine qu'un résumé monstrueux des erreurs d'Arius, de Nestorius et d'Eutichès.

Qu'était-ce donc au fond que ce Servet si maudit, si accablé? Pas autre chose qu'un médecin vitaliste qui s'était fourvoyé dans la théologie. C'est aux historiens compétents de la médecine à faire la part légitime de Servet dans la découverte de la circulation du sang (5). Nous dirons seulement que nous avons trouvé dans son

(1) *Christianismi Restitutio. De Trinitate,* lib. IV, p. 130.
(2) *Ibid.*, p. 137.
(3) *Ibid.*, p. 146.
(4) *Ibid.*, lib. II, p. 278.
(5) *Ibid.*, lib. V, p. 109.

livre un naturalisme qui n'est pas sans imagination. Malheureusement cette imagination est désordonnée. Servet accouplait à son naturalisme les dogmes enseignés par l'Écriture et par l'Évangile ; il se faisait ainsi le précurseur malencontreux des écrivains qui expliquent aujourd'hui la trinité chrétienne par la physique et la chimie.

En travaillant à cette bizarre régénération du christianisme, Servet ne voulut pas attaquer moins vivement que les réformés la religion catholique. Il charge Rome et la papauté de toutes les abominations ; il leur reproche d'avoir corrompu le règne du Christ, d'avoir perverti sa lumière, et d'avoir fait de la Divinité elle-même une chimère à trois têtes ; *Deum ipsum in tres chimœras convertere* (1). On voit que, si Servet n'eût pas été brûlé par les protestants, il n'eût pas manqué de l'être par les catholiques.

La mort de Servet donna beaucoup de force à Calvin. Il fut constaté que la réforme ne reculait pas devant des exécutions sanglantes ; elle avait un *auto-da-fé*. Elle justifiait de sa foi par des actes et ne laissait pas l'Église romaine châtier seule les ennemis de Dieu. Ses partisans s'enhardirent et ses adversaires furent réduits au silence. Calvin, se sentant porté par le flot de l'opinion, voulut mettre à son œuvre le dernier sceau ; après avoir brûlé Servet, il le réfuta encore une fois, et dans le même ouvrage il soutint qu'il était légitime de mettre à mort les hérétiques. Il donnait une sorte de consultation sur un procès consommé. Servet était un hérétique, et des plus damnables ; voilà le point de fait. C'est avec justice que les hérétiques sont punis du dernier supplice, voilà le point de droit. On peut juger si Calvin sut rendre triomphante une argumentation aussi claire et aussi simple. En développant cette thèse, Calvin ne faisait qu'exprimer les principes et les passions de son temps, et il pouvait être sans remords, puisque autour de lui on n'en avait pas. Les sentiments qui semblent les plus naturels disparaissent à certaines époques de la conscience humaine, et il arrive qu'à force de raffinements dans les idées religieuses ou politiques, l'homme retourne à la barbarie.

Durant les dix dernières années de sa vie, Calvin jouit d'un pouvoir incontesté. Jusqu'alors il avait un peu ressemblé à ces papes du moyen âge qui se voyaient souvent assaillis par des rébellions domestiques, pendant qu'au dehors leur nom était formidable et révéré. Mais enfin le peuple retira tout appui à ses adversaires ; les uns quittèrent volontairement Genève, les autres furent frappés du bannissement ou de la peine capitale. Quand Calvin mourut, la république était obéissante et régénérée. Réformer le christianisme et lui donner le gouvernement des sociétés, telle fut la pensée constante de Calvin. Il travaillait chaque jour à cette œuvre avec une énergie que rien ne pouvait distraire ni abattre. Ayant reconnu dès le commencement le doigt de Dieu dans sa vie, il marcha sans fléchir ; sa foi était le principe de sa volonté, et cette volonté le soutenait contre les défaillances de la nature physique. On eût dit une flamme brillant dans un vase toujours prêt à se rompre. Ses défauts même concouraient à l'unité et à la puissance de son caractère. Son orgueil le rendait insensible à l'injure et à la calomnie : il avait en outre un merveilleux mépris pour tout ce qui lui résistait, et on n'arrivait à son estime que par une absolue soumission.

Sans avoir l'originalité de l'homme même, l'écrivain chez le réformateur est remarquable. Il ne faut pas demander à la prose française de Calvin l'imagination

(1) *De Circumcisione*, p. 450.

que Rabelais et Montaigne portent dans la richesse de leurs développements et dans le choix de leurs mots. Calvin n'a point à s'abandonnner à de capricieuses allures; il tend à un but précis et sévère; il enseigne, il réfute, il démontre. La clarté et la chaleur dans la démonstration forment surtout le caractère de son style, qui produit une impression profonde par la grandeur de l'ensemble. Dans les morceaux exclusivement polémiques, la véhémence de Calvin descend jusqu'au cynisme, et les effets sont parfois vulgaires; mais l'*Institution chrétienne* et les *Commentaires* nous offrent un écrivain grave et lumineux qui s'empare vivement de l'esprit du lecteur et le mène avec autorité jusqu'au bout de ses déductions.

Le bibliophile qui nous a annoncé les *OEuvres françaises* de Calvin n'a pas rempli sa promesse. Sans doute, les opuscules qu'il a réunis sous ce titre ont leur valeur historique et littéraire; toutefois, ils ne suffisent pas pour faire connaître et caractériser Calvin comme écrivain français. Parmi ces opuscules, nous trouvons quatre sermons dont la lecture est utile pour initier aux mœurs religieuses de l'époque; mais en eux-mêmes ils sont un bien faible reflet de la pensée du grand théologien. Le bibliophile aurait dû avoir en mémoire ce jugement de Joseph Scaliger qui disait : « J'aime bien mieux les *Commentaires* de Calvin que ses sermons. » Ni le petit traité contre l'astrologie judiciaire, ni l'avertissement au sujet des reliques, ni les deux invectives contre un franciscain et un cordelier, ne peuvent être présentés comme les titres littéraires de Calvin pour figurer parmi nos prosateurs. Le bibliophile dit qu'il espère pouvoir publier plus tard l'*Institution de la religion chrétienne;* c'était par là qu'il fallait commencer. Il fallait éditer le monument de Calvin, si peu lu de nos jours, il fallait l'éditer avec les variantes des diverses versions françaises et des rapprochements tirés du texte latin. Il y aurait encore une autre manière de faire une édition choisie des œuvres françaises du réformateur, en adoptant la forme et les divisions d'une *chrestomathie* qui présenterait, sur tous les points essentiels du christianisme et des controverses du XVIᵉ siècle, les pensées et les développements de Calvin.

Revenons au fond des choses. Le premier résultat du calvinisme a été la création morale d'un peuple, d'une cité. Jusqu'à la venue de Calvin, Genève s'était peu distinguée des autres municipalités de la Suisse et de l'Allemagne; par la doctrine et le gouvernement du réformateur, elle contracta une originalité qui la soutient encore. Sans cette régénération qui lui fut imposée avec une dureté nécessaire, elle eût couru le risque, entre la France et l'Allemagne, de n'être guère qu'une ville de passage et de plaisir. Au contraire, sous la discipline du christianisme réformé, elle acquit un génie sévère, plus fort qu'étendu, plus méthodique que fécond, mais qui, par son intelligente exactitude, n'a pas médiocrement servi tantôt la religion, tantôt la science. L'esprit génevois se fit connaître avec ses qualités et ses défauts, et cette petite république occupa dans le monde des idées une place plus considérable que sur la carte de l'Europe.

Le calvinisme n'enferma pas son influence dans les murs de Genève. Le réformateur se souvint du pays où il était né, et les écrivains du XVIᵉ siècle nous attestent le mouvement qu'il se donnait pour former en France un parti puissant, une grande Église. « Tout ainsi que Luther, dit Pasquier, attira à sa cordelle une bonne partie d'Allemagne, dont il était extrait; ainsi Calvin s'étudia de faire le semblable en nostre France, lieu de sa nativité. Il survesquit long-temps Luther : chose qui lui donna le loisir d'espandre sa nouvelle doctrine au milieu de nous et en plusieurs

autres contrées (1). » Ces autres contrées dont parle Pasquier sans les désigner, étaient certaines parties de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, la Hongrie, la Pologne. Calvin y fondait des églises ; il s'y rendait présent, pour ainsi dire, par ses prosélytes et par ses lettres. Pour trouver quelque chose qui ressemble à l'activité épistolaire de Calvin, il faut remonter aux plus grands hommes de l'Église catholique, à Grégoire I[er], à Innocent III. Des messagers pleins de zèle et de dévouement portaient partout ses épîtres, qu'on recevait comme celles d'un autre saint Paul.

Maintenant, pour suivre la destinée des idées elles-mêmes, nous trouvons que, si le calvinisme a paru d'abord fortifier le christianisme en le réformant, il a fini par le compromettre. Le premier effet fut grand ; Calvin, avec un autre génie, mais non moins de puissance que Luther, faisait reparaître la tradition de saint Paul et de saint Augustin ; il offrait aux âmes inquiètes et avides une nourriture forte, une ancre de salut. Il ranima incontestablement la foi, mais il n'en propagea pas beaucoup l'empire. Son dogmatisme si dur ne convenait pas au grand nombre : c'était plutôt la doctrine d'une minorité que la vérité pour tous. Les objections s'élevèrent de toutes parts. En poussant, comme il le fit, les opinions chrétiennes à l'extrême, Calvin provoqua le rationalisme. Sans le vouloir, il a travaillé aux progrès de la philosophie.

Il arrive souvent à l'homme d'être le moteur des idées qu'il a le plus combattues. Calvin, par la clarté de son style, par la vivacité de sa logique, avait rendu la théologie plus accessible à tous. Les formules scolastiques avaient disparu ; la pensée se produisait nette et frappante. Ainsi, par la forme autant que par le fond, le calvinisme offrait un beau champ aux raisonneurs, qui n'eurent garde de décliner le combat. Au XVII[e] siècle, la réforme fut déchirée par les divisions de ses théologiens. Les églises de Hollande et d'Angleterre virent la doctrine de Calvin, niée hautement par Arminius et son école, qui pouvait s'honorer d'adhérents illustres, Grotius entre autres. Si nous poussons plus avant dans la suite des temps, nous rencontrerons non plus dans la théologie, mais dans la philosophie même, la trace de Calvin. — Il est né à Genève, il a, tout enfant, entendu prêcher l'Evangile, il s'est rendu familier de bonne heure avec les idées religieuses, l'homme qui fut dans son siècle le plus véhément apôtre du déisme. C'est le christianisme si clair et si absolu de Calvin qui l'excita à l'indépendance de la pensée, tout en retenant sur son esprit unes ecrète et indélébile influence. On s'étonnait beaucoup à Paris, dans le dernier siècle, des contradictions de Jean-Jacques, et de ses indécisions entre la raison et la foi. On ne songeait pas que, calviniste révolté, Rousseau même, après avoir secoué le joug, en avait en quelques endroits gardé l'empreinte.

Le calvinisme a suscité le jansénisme, et par là il a servi indirectement sa philosophie. Le jansénisme, dont désormais l'histoire ne sera plus obscure, grâce aux ingénieux travaux de M. Sainte-Beuve, reproduisait au sein de la théologie catholique les opinions fondamentales de Calvin sur la grâce et la justification par la foi. La théologie catholique, qui a toujours su, par de sages tempéraments, se préserver des excès de la logique, repoussa vivement la doctrine de Jansénius, de Saint-Cyran, et la persécuta comme une hérésie. Le jansénisme dut songer à se défendre. C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des contradictions humaines. Cette doctrine qui avait débuté avec l'intention sincère de régénérer, de sauver la religion, lui porte les plus furieux coups. Ces solitaires, qu'on croyait abîmés dans les profondeurs de la grâce, tirent le glaive d'une polémique acérée, et le mettent aux mains d'un jeune homme

(1) *Recherches de la France*, liv. VIII, chap. 55.

qui se révèle en un jour comme le Cid de Corneille. Vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose, dit Arnauld à Pascal (1). Effectivement Pascal fit quelque chose, il écrivit les *Provinciales*, et le démon de l'ironie fut déchaîné contre les choses saintes. Les jésuites reçoivent en apparence tous les coups, mais la religion est frappée avec eux. Pascal a préparé les voies; Voltaire peut venir. Et voilà où aboutit une entreprise où l'on se proposait le triomphe de la foi!

Entre la religion catholique et la philosophie, le calvinisme se trouve réduit aujourd'hui à une impuissance stationnaire. Comment en serait-il autrement? Il ne satisfait aucun des besoins indestructibles qui sont dans l'humanité la cause nécessaire de la religion et de la philosophie. L'humanité demande à la religion, avec l'enseignement de la vérité, les symboles et les magnificences du culte, les émotions de la poésie et de l'art; il lui demande aussi pour l'homme un appui constant par l'intervention assidue d'un ministère efficace, pour la société des inspirations de dévouement et de charité, des vues hautes, et des principes certains d'ordre et de hiérarchie. Or, le calvinisme a détruit le culte; il proscrit l'art, il ignore la poésie; il refuse aussi de consoler l'homme par une parole douce et puissante, qui ait le don de lier et de délier; enfin, il est sans influence sur la société même, en dépit de l'ambition de son fondateur. L'homme s'adresse à la philosophie pour qu'elle lui livre la connaissance de lui-même et l'instruise de la raison des choses. La première condition de cette étude est la liberté, et le calvinisme la refuse à l'homme, en le déclarant incapable de s'élever seul à l'intelligence de la vérité. Au XVI[e] siècle, la réforme de Luther et de Calvin sut imprimer à l'esprit de l'homme et aux sociétés une impulsion salutaire; elle ranima le sentiment religieux et donna l'éveil à la raison. Aujourd'hui elle est dépassée par son œuvre même. Elle languit, pendant que la religion catholique et la philosophie se développent. Aussi les âmes ardentes et les esprits vigoureux qui se font remarquer dans les rangs du protestantisme inclinent vers l'Église catholique, ou se vouent ouvertement à la défense de la philosophie. La situation intermédiaire que prirent, il y a deux siècles, avec tant d'audace et d'originalité, les deux docteurs de Wittemberg et de Genève, ne suffit plus de nos jours à ceux qu'enflamme l'amour de la foi et de la science. La religion catholique se présente aujourd'hui sur le premier plan, avec la majesté de ses traditions, la force de sa hiérarchie, avec la grandeur et les attraits de son culte. Cependant l'esprit philosophique circule partout : il jouit, pour élever ses théories, d'une indépendance absolue, et il exerce une grande autorité sur la marche des sociétés et des gouvernements. Entre ces deux puissances, il y aura plus tard de grands et solennels débats; mais le moment n'est pas venu. Des deux côtés, les hommes les plus sérieux et les plus sincères sont convaincus que la religion et la philosophie doivent travailler en présence l'une de l'autre, sans chercher des luttes inutiles et prématurées. Personne ne sera tenté sans doute de prendre le bruit qu'ont fait, ces derniers temps, quelques esprits brouillons et légers pour le signal d'une de ces grandes polémiques que Leibnitz considérait comme une des conditions des progrès de la science.

LERMINIER.

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 537.

DU ROMAN

ET DE SES SOURCES

DANS L'EUROPE MODERNE.

I. — HUGO DE TRIMBERG.

Le *roman* est le vrai fruit des temps modernes. On retrouve chez nos plus brillants comme chez nos plus sérieux écrivains ce même art délicat de comprendre, de pénétrer et de reproduire les passions, les mœurs, et les caractères; il appartient à la fois aux ascètes et aux satiriques modernes, à saint François de Sales et à Nicole, à Shakspeare et à l'abbé Prévost. Le roman est chrétien.

Non-seulement il est chrétien, mais il est septentrional. La gloire du roman appartient au nord de l'Europe. C'est là seulement que l'analyse des caractères et l'examen détaillé des individus ont constitué une vaste et fine littérature à la tête de laquelle brillent des noms exclusivement septentrionaux. L'Allemagne seule emploie le mot *charakteristik* dans un sens impossible à méconnaître, et qui forme une classification critique. En Angleterre, *to be a character* indique une individualité prononcée, distincte, isolée. En Italie, en Espagne, rien de tel. Le Midi, père du symbole, ne produit que des types. La *commedia dell' arte,* essentiellement italienne, vous offre ses masques, qui sont la réduction de l'humanité à de certains types généraux. Arlequin n'est pas un homme, c'est le dieu symbolique de la malice, de l'étourderie et de la gaieté. Cassandre exprime la décrépitude; Truffaldin, l'avarice; le capitan Spavento, la forfanterie. C'est la même synthèse qui, chez les anciens fils du Midi, créait Dave, le représentant de la servitude intrigante, et Gnathon, le symbole du parasitisme. Le Midi tout entier est fidèle à cette tradition. Le beau roman de Cervantes est-il autre chose? Ses pages, étincelantes de verve et de raison, offrent-elles ces diversités de caractères qui constituent le fond commun

du roman septentrional? Non. Y trouve-t-on cet emploi de l'analyse septentrionale qui, de nos jours, se tourne en abus? Non. Là règnent encore deux êtres symboliques : Sancho, *le corps* qui se ménage, et Don Quichotte, *l'âme* qui court à son héroïque danger.

La même trace éclate dans toute la littérature espagnole et italienne. Elle ne moralise point par des exemples individuels, mais par des axiomes généraux. Elle ne peint jamais des individus isolés, mais des êtres qui représentent des espèces. Dans les drames de Calderon, quel est le père qui ne ressemble pas à tous les pères, le *viejo* (vieux) qui ne ressemble pas à tous les vieux, le *galan* (amoureux) qui n'est pas jeté dans le moule de tous les amoureux, la *dama* qui s'écarte de son rôle de dame? Le théâtre espagnol a cherché la variété dans les chances de la fortune et de la passion *(lances de fortuna e de amor)*, non dans les diversités des caractères. Ouvrez Shakspeare, au contraire ; vous y trouverez plus de trente variétés de la vieillesse ; le vieux Lear, sublime, tendre et fou ; le vieux Polonius, sage, axiomatique et stupide; le vieux Holoferne, pédant, concis et moquable ; le vieux Capulet, ardent, altier et querelleur ; ainsi de suite jusqu'au bout du monde des vieillards, monde inépuisable comme le sont les combinaisons des caractères et des idées. Au Midi, rien de tel. Si Dante s'avise de représenter ses contemporains sous leurs plus hideuses couleurs, il les groupe par classes de vices dans ses *Malebolge*, compartiments symboliques. Jamais les peuples du Nord ne se sont accommodés des types généraux ; jamais ceux du Midi n'ont accepté la finesse subtile de l'analyse détaillée. Le roman de Richardson et de Sterne a vainement passé du Nord au Midi ; sous cet ardent soleil, il n'a rien produit de complet : les masques italiens, souvent transférés dans le Nord, ne s'y sont jamais acclimatés.

Pourquoi cette manière spéciale de considérer l'humanité appartient-elle aux modernes et aux gens du Nord? Pourquoi les anciens n'ont-ils rien à opposer à Richardson et à Fielding? D'où vient que les races du Midi ont produit le roman d'aventures, qui n'est qu'une épopée abaissée, et non le *roman d'observation*, le *roman de mœurs*, propriété particulière du monde septentrional et chrétien? Cela est curieux à pénétrer. Le problème est important.

En quoi le roman moderne se détache-t-il des œuvres de l'antiquité? Narration, invention, pathétique, merveilleux, vous trouvez ces éléments chez Eschyle ou chez Homère. Comment donc Fielding ou De Foë diffèrent-ils des anciens? En un seul point ; par l'attention et le respect accordés à chaque homme, à chaque caractère, à toute condition, à toute douleur, quelles que soient leur obscurité ou leur modestie ; par l'analyse, et l'analyse calme ; par le génie de l'observation impitoyable : — ces éléments viennent du Nord.

Encore n'ont-ils apparu dans le Nord que tardivement et à une époque postérieure à l'ère des troubadours, de la chevalerie et de la foi. L'analyse éclot toujours la dernière. Sous les empereurs souabes, le germe de l'examen septentrional est étouffé par l'amour et la poésie. Le sombre Barberousse, le terrible Cœur-de-Lion chantent des *sirventes ;* la harpe amoureuse et dévote résonne sous les doigts puissants qui tiennent le sceptre et brandissent l'épée. Cette aurore intellectuelle couvre les champs de sa rosée poétique ; tout est mélodieux et doux, transparent et embaumé. Empereurs, prélats, ouvriers, écoliers, femmes, bourgeoises, religieuses, chevaliers et écuyers, tous chantent leur amour, leur confiance en Dieu, leur dévotion passionnée, leur dévouement à leur dame ; dans le concert universel, on ne distingue ni l'aigre sifflet de l'ironie, ni la voix sèche et froide de l'examen rigou

reux. Sous cette influence, la Germanie, transformée ou plutôt livrée tout entière à l'enthousiasme lyrique et métaphysique, n'avait pas encore creusé sa veine la plus profonde, la plus secrète, la plus puissante, la veine de l'analyse et de la critique.

A peine, au XIIIe siècle, les troubadours de Provence et les *minnesingers* de Souabe ont-ils cessé leurs chants d'enthousiasme et d'amour, il se fait, en Allemagne et dans toute l'Europe, une révulsion singulière contre l'enthousiasme; on cesse alors d'être poétique, on devient didactique. L'Italie déterre les vieux modèles grecs et les embrasse avec une ardeur savante; l'Espagne se laisse endoctriner par l'Italie; la France bégaie ses premiers essais classiques. La chevalerie commence à décroître et à pâlir; bientôt s'effacent au loin la pompe et la mélodie qui l'avaient brillamment escortée. L'imagination et l'esprit d'aventures reploient leurs ailes; les nations d'Europe s'acheminent vers un plus rude et plus douloureux pèlerinage. On se met à étudier avec soin la vie pratique, et pour la première fois on comprend que savoir est puissance, et que puissance ne se compose pas seulement de poésie. Du XIVe au XVe siècle, tout marche dans cette voie ; les délices de l'invention poétique, l'ingénuité de l'art primitif font place au génie de l'observation, qui se cherche et se tâte. On veut comprendre, connaître et approfondir. Dante lui-même est didactique. Pétrarque scande des vers latins et dédaigne sa gloire italienne. Boccace professe plus d'estime pour son érudition acquise que pour la naïveté de son talent. Après Dante et Pétrarque, la voix de la poésie s'éteint peu à peu, et l'observation des mœurs éclot en Allemagne.

Vers le commencement du XIVe siècle, vous pouvez découvrir en Franconie, dans un petit village obscur des bords de la Saale, la première apparition de cette analyse de l'homme, de cette minutieuse et fine appréciation qui n'appartient ni aux méridionaux, ni aux anciennes littératures, et que notre époque, féconde en mots barbares, a barbarement appelée l'*individualisation*. A travers cette longue perspective de cinq siècles, si le coup d'œil plonge jusqu'au petit village de Thurstadt, il rencontrera un certain maître d'école, nommé Hugo de Trimberg, assis devant son pupitre du XIVe siècle, endoctrinant de petits enfants rebelles, au coin d'un feu modeste et d'une table frugale. Cet Hugo mérite d'être salué de loin, comme le bisaïeul d'Addison, de Sterne et de Swift.

C'est une curieuse et antique figure que celle de Hugo ; — un poëte comme Swift, sans poésie; un pédagogue qui fait la leçon aux hommes, et donne de bons points à ceux-ci et des férules à ceux-là ; un maître de classes qui a pour verge d'assez mauvais vers, contenant d'assez bonnes plaisanteries; un industrieux collecteur de livres dans un temps où les livres étaient rares et précieux : « Je suis possesseur, dit-il, d'une bibliothèque de deux cents volumes, dont douze écrits par moi-même, cinq en latin, sept en allemand. Je me nomme Hugo de Trimberg, et j'ai été quarante ans maître d'école à Thurstadt, près Babenberg (Bamberg). Mon livre a été fini treize cents années après la naissance du Christ, etc. » Son allemand est d'ailleurs trop naïf pour que nous ne le citions pas textuellement :

Der dies buch gedichtet hat,
Der pflag der schulen zu Thürstat.
Vierzig jar for Babenberg
Und hiess Hugo von Trymberg.
Es ward follenbracht, dat ist wahr,

Da tausend und dreyhundert jar
Nach Christus geburt vergangen wahren,
Drithalbs jar gleich vor der jahren
Da die Juden in Franken wurden erschlagen.
Bey der zeit und in den tagen,
Da bischoff Leupolt bischoff was
Zu Babenberg.

Ces douze beaux ouvrages composés par

Maître Hugo de Trimberg
Demeurant près de Babenberg,

ont laissé peu de traces. Les noms de trois seulement sont venus jusqu'à nous; ils rappellent singulièrement *le Spectateur, le Flaneur, le Babillard,* et tous ces recueils d'observations et d'essais qui forment une partie considérable de la littérature du XVIIe siècle : *Der Sammler (le Collecteur),* et *der Renner* (*le Coureur,* ou plutôt *le Messager),* sont sortis de cette vieille plume oubliée. Nous ne possédons que le *Renner.* Comme Addison, comme Samuel Johnson, comme Steele, le bon maître d'école, perché au sommet de son observatoire, qu'il appelle *sedes exploratoria,* jette un vaste coup d'œil sur le monde entier. C'est un bonhomme malin, la plus dangereuse espèce des hommes bons et des hommes malins. Il a le style ferme et sec, le cœur joyeux, l'esprit pénétrant, l'analyse patiente, l'observation sévère. Il voit et il pardonne, ce qui est le propre des observateurs. Son livre, au surplus, imprimé très-inexactement, en 1549, à Franfort-sur-le-Mein, et mêlé de corrections modernes, est d'une rareté excessive. On s'étonne, en le parcourant, de l'analogie qui se trouve entre cette œuvre décrépite et les essais du *Rambler,* du *Tatler,* du *Spectator,* de l'*Idler,* du *Citizen of the world,* livres qui ont fait les délices de nos grand'mères. Hugo de Trimberg, en véritable homme du Nord, ne prétend pas à la synthèse, et ne crée pas un seul type. Il divise, subdivise et analyse. Toute l'humanité, pour lui, est dans les individus.

Il traite successivement des jeunes filles, *meyden,* qui, de son temps et en Allemagne, ont, dit-il, « la chevelure longue et l'esprit court, » des maîtres, des pages, des prêtres, des moines, des jeunes femmes qui épousent des vieillards. Il court à travers les diverses subdivisions de ces caractères assez rapidement, assez lestement, d'une façon pimpante et sévère, avec un petit sourire doux et sardonique. « Allez, mon beau petit livre, dit-il à la fin, vous serez le *vade mecum du genre humain.* » Et il ne s'est pas beaucoup trompé. Le maître d'école du XIIIe siècle a eu l'honneur d'ouvrir cette route de l'observation spéciale, attentive, minutieuse, détaillée, dont la trace se retrouvera plus tard dans l'épopée satirique et européenne, intitulée *le Renard,* et dans la *Nef des Fols* de Sébastien Brandt. Toutes les nations septentrionales d'Europe ont été, depuis Hugo, bien plus avant dans cette voie. Hugo est l'initiateur.

Point d'imagination, de coloris, d'éclat, de grandeur, de personnification chez Hugo; ce patriarche de l'observation de détail et du roman de mœurs est fin et sérieux, minutieux et sec, comme Holbein et comme Smollett. Ne demandez au bonhomme ni galanterie ni élégance; il traite les hommes, les femmes et les filles, comme un naturaliste traite ses insectes. Dans sa bonne humeur inexorable, il pique avec son épingle noire et classe avec une minutieuse régularité chaque spécimen

qui s'offre à lui, n'épargnant pas ce qu'il y a au monde de plus gracieux et de plus doux.

« Mes jeunes filles, dit-il quelque part, vous avez les cheveux bien longs et la judiciaire bien courte..... La route qui va de vos yeux à votre cœur est facile, et, sur cette route périlleuse, Dieu sait que de pensées dangereuses cheminent par bataillons!... »

Kortzyn mut und lange haar
Han die meyde sunderbar.
Dy zu yren jahren kommen synt ;
Dy wal machen yn daz hertze blynt
Dy auchgn wysen yn den weg,
Von den auchgn get eyn steg
Tzu dem hertzen nit gar lang ;
Uff deme stege ift vyl manning gedang,
Wen sy woln nemen oder nit.

Le bonhomme continue ainsi, se murmurant à lui-même une sorte de mélopée monotone d'observations satiriques sur cette grande et éternelle aventure du mariage, et sur les divers caractères qui s'embarquent pour ses terres inconnues. De temps en temps il rencontre quelques bons traits comiques, par exemple celui-ci :

Moralisons comme de bons apôtres ;
Pas de pitié pour les péchés des autres ;
C'est pain bénit de blâmer son prochain.
La tâche est bonne, amusante et facile,
Elle distrait et soulage la bile.....
A nos péchés nous penserons demain.

Voilà donc la carrière de l'observation ouverte par Hugo de Trimberg Après lui, mille autres, sermonnaires, poëtes, prosateurs, le suivent et se précipitent ; mais, chose étrange, le Nord seul fournit ces observateurs. Pétrarque chante, Boccace raconte. L'observation proprement dite, l'homme considéré comme étude, ne leur appartiennent pas. L'Angleterre, au contraire, débute comme l'Allemagne, et le premier pas de la Grande-Bretagne dans cette carrière est vigoureux et puissant. Chaucer paraît.

Chaucer emprunte aux Italiens la matière de ses récits. Mais en quoi diffère-t-il d'eux? Quel caractère le rapproche des poëtes originaux du Nord ? Le génie de l'observation. Chaucer marque de traits indélébiles les professions et les diverses humeurs de son temps. Il y a bien plus d'art et de finesse chez lui que chez Hugo; l'essai de la Grande-Bretagne dans un genre qui devait faire sa gloire, est un coup de maître. Depuis le roman-conte de Chaucer jusqu'au roman-chronique de Walter Scott, l'Angleterre ne cessera pas d'exploiter cette mine féconde : la connaissance et l'examen de l'homme, non comme espèce et genre, non comme type et symbole, non comme entrant dans une synthèse, mais comme objet d'analyse, comme individu, souvent vicieux dans la vertu ou vertueux dans le vice, offrant les combinaisons et les nuances infinies du sort, du caractère, de l'âge, de l'humeur, de l'époque, de la circonstance et de la passion ; monde nouveau en littérature.

II. — LE ROMAN DU RENARD.

En fait d'observation et d'étude de mœurs, l'Allemagne, on vient de le voir, avait la priorité. Non-seulement Hugo de Trimberg lui appartenait, mais elle possédait et admirait depuis longtemps une épopée d'observation comique, tout empreinte de l'analyse individuelle, propre au christianisme septentrional. Si la France du nord lui dispute le poëme du *Renard*, il est certain que le nord allemand a seul adopté et consacré cette *épopée comique*, populaire encore aujourd'hui dans la Germanie, et embrassant dans sa vaste enceinte, sous la forme d'animaux divers, tous les caractères et toutes les conditions. D'où vient cette fable? On n'en sait rien. Elle est si profondément germanique, que l'on en trouve des traces jusqu'au fond du XI[e] et du IX[e] siècle; elle est si complétement européenne, que chaque peuple du Nord se l'est appropriée. L'édition anglaise de Caxton traduite du hollandais (1481), — l'édition hollandaise de Delft (1484), — la version saxonne de Lubeck (1498), — l'imitation française de Jacquemars Gielée, composée en français wallon, vers 1290, ne sont point semblables, mais seulement analogues à plusieurs égards. Dans tout le Nord, la fortune de ce conte a été immense. On en rencontre des versions diverses, composées en bas-allemand, haut-allemand, danois, suédois, anglais; partout ce ne sont que continuations, plagiats, imitations; ce livre a eu tous les honneurs. Fleuve dont la source jaillit au loin du fond de cavernes ténébreuses et inconnues, et qui a reçu les eaux de mille régions diverses, ce n'est plus un livre; c'est un monde, c'est la vie. C'est le grossier prototype de Shakspeare et de Richardson. Longtemps la Germanie l'a regardé comme son livre de chevet. Les professeurs l'ont commenté; les courtisans l'ont cité; les princesses l'ont lu à leur toilette; les artisans l'ont sali et usé. Pourquoi?

C'est que ce rude et piquant ouvrage, œuvre de cent mains et qui n'est l'œuvre de personne, émanait spontanément du fond même du nouveau caractère européen, du génie septentrional. Ce n'était, je le répète, le fils de personne ni d'aucun temps, mais de tout le monde et de tous les temps; ajoutons de tout le monde *germain* et de tous les temps *germains*. Au XIX[e] siècle, Goethe l'a retravaillé et s'est fait lire, tant il restait encore de goût et de penchant pour ce genre et cet ouvrage. Qu'est-ce donc que ce livre? L'analyse de la vie humaine, tracée avec une joviale, rustique et chaude sagacité. C'est le monde en mascarade, avec des moines-loups, des intendants-renards, des coqs-guerroyants, et mille réalités tristes sous de comiques masques. Le contraste des diversités humaines, finement et profondément marquées, est le caractère spécial du livre. Au-dessus de toutes ces variétés, et triomphant d'elles, plane la Ruse, maîtresse unique, suzeraine du monde. C'est ce que vous dit l'auteur lui-même dans son épigraphe :

> *Ut vulpis adulatio,*
> Dans mon livre fait son affaire,
> *Sic hominis et ratio*
> Ressemble au renard sur la terre (1).

(1) Ut vulpis adulatio
Nu in de werdle blikket.
Sic hominis et ratio
Gelyk dem Fos syk shikket.

La *comédie à cent acteurs divers* dont parle La Fontaine se trouve donc ébauchée dans *le Roman du Renard;* ce monde des nuances et des caractères, monde qui n'est autre que le roman moderne, y est esquissé pour la première fois. Si *le Renard*, sans auteur, sans père, *sine prole creatus*, a pénétré dans tout le Nord, en Angleterre, en Flandre, en Hollande, en Suède, en Danemark, il n'a pu entamer ni l'Italie ni l'Espagne; il a fallu deux siècles pour que Casti, dans ses *Animaux parlants*, lui empruntât quelque chose. En France, il eut assez de succès, sans y devenir aussi intimement populaire que dans les contrées saxonnes.

Imparfait, grossier, naïf, mais fort, mais plein d'une vérité ironique, ce livre est fertile en ombres grotesques, qui dessinent par des silhouettes piquantes les réalités de la vie. Sa majesté Lion, tenant cour plénière, reçoit les plaintes de Hintze le chat, de Lampe le lièvre, d'Isegrim le loup, de Chanteclair le coq, plus ou moins victimes de dom Renard, maître fripon qui les a tous lésés. Le chef des gardes, l'ours Bruin, est chargé d'amener le coupable. Mais Bruin est gourmand; dom Renard l'engage dans une expédition de picorée qui doit lui rapporter une récolte d'excellent miel; dom Bruin introduit bénévolement sa stupide tête dans le tronc fendu où le miel est déposé; puis, saisi comme dans un écrou par les deux portions de ce tronc qui se referme, l'imbécile ne gagne rien qu'une bastonnade miraculeuse et un jeûne complet. Tel est le premier fait d'armes du diplomate Renard. Mais son éloquence, ses ressources, sa finesse, sa dextérité, le superbe sang-froid avec lequel il exploite tous les caractères et tous les vices, le placent à côté de Panurge, de Figaro et de Gil Blas. Il se tire de tout. Il est politique, dévot, poëte, économiste, industriel, statisticien. Il a des trésors cachés qu'il promet à sa majesté lionne, mais qu'il n'obtiendra de la grâce de Dieu que si l'on consent à lui donner pour souliers un peu de la peau de ses ennemis. On les lui accorde, et avec ces souliers il va en pèlerinage jusqu'à Rome, où on le fait cardinal. Il prie, il ment, il ruse, il fait l'usure, il pérore, il discute, il ravit d'enthousiasme les peuples qui l'écoutent. Il a des procédés pour tous les succès et des expédients pour tous les cas. Le roi, émerveillé, lui remet la charge entière des affaires de l'État, et l'auteur finit ainsi son épopée :

Mon livre, écrit en style clair,
Messieurs, ne se vend pas fort cher.
On y voit comme en une glace
Le monde et tout ce qui s'y passe.
Achetez-le, je prierai Dieu
Qu'il vous mette en sa gloire. Adieu!

Il a raison. C'est un vrai miroir que son livre, un peu rude et grossier, mais fidèle, un miroir chrétien et ascétique, représentant la vie terrestre comme livrée à la domination de la ruse, et exilant dans le ciel le triomphe de la vertu. « Rien n'est plus pénétrant, bien que rien ne soit moins satirique, dit quelque part M. Sainte-Beuve, que le génie chrétien. » Non-seulement le roman est chrétien, mais il est septentrional. *Le Renard* a deux caractères singuliers et contradictoires : chrétien et septentrional, il porte des traces nombreuses de paganisme antérieur. On y voit percer une vive haine contre les prêtres et les moines. L'ancien et le nouveau genie se trouvent confondus dans cette béatification terrestre de la ruse; bible séculière, *vade mecum* du moyen âge septentrional, comme le livre de Brandt

devint, au commencement du XVI[e] siècle, la grande propriété de l'Europe, comme au XV[e] *le Roman de la Rose* a été le manuel de la France.

L'auteur de ce livre? C'est un mystère. Homère est moins problématique. Il semble que les masses soient les véritables mères de certaines œuvres. Un nommé Hinrek Von Alkmer prétend, dans sa préface, avoir traduit le poëme du wallon en bas-allemand. Mais est-ce un homme réel? Les savants ne le pensent pas. Ils parlent d'un certain Nicholas Baumann, professeur à Rostock, et qui aurait représenté dans une allégorie satirique la cour de Juliers, d'où il avait été banni; puis il se serait donné le nom de Henry d'Alkmer. Baumann n'a pas l'air plus réel que Henry. Plus on s'enfonce dans les ténèbres du moyen âge, plus on s'étonne de revoir toujours ce Renard inévitable. Au XIV[e] siècle, Philippe-le-Bel le fait pourtraire en tapisserie. Aux temps carlovingiens, il y a déjà trace de lui. Vous diriez qu'une pluie tombée du ciel fait germer de toutes parts cette allégorie transparente, vaste analyse de l'humanité, qui devient bientôt universelle comme la Bible, comme Cervantes, comme Robinson, comme l'Imitation. Lorsque l'époque didactique, succédant à l'époque lyrique, toucha son apogée, *le Renard* devint l'Iliade et l'Odyssée de ce temps; on y puisa des exemples, des allusions, des citations, des apologues; on le sculpta dans les églises, on le peignit sur les vitraux. Il s'en fit, dès les premiers moments de l'imprimerie, vingt éditions; il eut l'honneur d'être traduit en latin par ce pauvre Hartmann Schopper, dont la rude destinée et le style cicéronien méritent un souvenir (1). — « Quand j'eus commencé ma traduction, dit-il, on me fit prisonnier à Fribourg, dans le duché de Bade, et l'on me conduisit à Vienne chargé de fers. Là je tombai malade. Comme on ne voulait pas d'un aussi misérable soldat, on me jeta sur le pavé, sans lit, sans drap, sans pain. Je trouvai asile dans un tonneau où je m'endormis; mais en m'éveillant je trouvai que mon sabre et mon manteau m'avaient été volés. Heureusement tous les hommes ne sont pas des loups. Maître Josias Hufnagel, qui ne me connaissait que par mes écrits, me reçut sous son toit, et je pus, à demi guéri, me traîner jusqu'à ma ville natale. » La consécration latine donnée au *Renard* par le bon Schopper popularisa ce poëme parmi les savants; puis, manufacturé de toutes façons, il alla se perdre dans le domaine de ces bons petits livres du peuple, qui exercent tant d'influence et dont on parle si peu.

Le Renard n'est pas un chef-d'œuvre; mais l'histoire littéraire serait incomplète si elle ne s'occupait que des chefs-d'œuvre. Certains livres d'époque possèdent une vitalité singulière et tout à fait distincte de leur mérite intrinsèque. Tel est *le Renard*. Une foule de productions secondaires fraient toujours la route aux chefs-d'œuvre, qui en sont le dernier mot. Les chefs-d'œuvre n'appartiennent jamais à un seul génie. Ils naissent lentement; fils des siècles, créés par les races, plutôt que par l'homme, ils achèvent les civilisations et les résument.

Ni Hugo de Trimberg, ni ces rédacteurs divers et successifs qui, dans le roman du *Renard*, ont écrit le panégyrique de l'habileté ne sont des génies complets; mais ce sont des talents féconds pour l'avenir et maîtres d'une vaste école. Il y a de l'avenir et une fécondité extrême dans leurs livres. Nous admirons quelquefois cette fécondité du monde physique, qui ne laisse pas une parcelle de la matière sans vie et sans puissance; nous admirons cette énergie de reproduction infinie, triomphant sans cesse du monstre béant de la mort. Si l'on examine au microscope

(1) *Opus poeticum de admirabili fallaciâ Vulpeculæ Reineckes*, etc.

solaire le cuir tanné d'une momie, quelque prêtre d'Egypte contemporain du roi Sésostris, on reconnaît avec stupeur que toutes les particules élémentaires de cette peau séculaire vivent encore, représentées par des animalcules qui se meuvent dans leur petitesse infinie. Ce n'est donc pas la mort qui effraie, c'est la vie. L'immortalité de la pensée et sa force impérissable constituent un phénomène analogue, mais plus élevé.

A peine ce mode analytique de voir le monde s'est-il éveillé, à peine le génie germanique trouve-t-il une voix, à peine sa langue est-elle déliée, que les écrivains du Nord se plaisent tous à compter et à mesurer chaque homme, à examiner sa valeur, à peser son caractère, à le soumettre au scalpel. On ne veut plus d'espèces; on ne reconnaît que des individus. Sans doute les esprits superficiels nieront cette singulière et antique tendance de la littérature septentrionale; elle n'en est pas moins éclatante aux yeux de qui sait voir dans la profondeur et mesurer ce qui est vaste. La profondeur n'exclut point la vérité, ni l'étendue, la précision.

III. — LE VAISSEAU DES FOUS. — SÉBASTIEN BRANDT. — ALEXANDRE BARKLAY.

Ce roman du *Renard*, étude de caractères analysés avec une vivacité sagace, avec une rustique et brutale finesse, avec une causticité sévère et moqueuse, défraya l'espace entier qui sépare le XIIIe siècle du XVIe. Le Nord vivait encore sur ce livre bizarre, inconnu d'ailleurs des gens du Midi, lorsque, vers la fin du XVe siècle, un savant et grave jurisconsulte de Strasbourg, nommé Sébastien Brandt, s'avisa de poursuivre cette voie de l'observation des mœurs.

Rien n'était alors plus rare qu'un livre allemand, si ce n'est un livre allemand original. Brandt, comme l'auteur du *Renard*, comme l'auteur du *Renner*, écrivit, sur toutes les folies de son temps, un livre en vers allemands, qui frappaient tous les états, toutes les situations et tous les âges. Ce livre fut accompagné de gravures sur bois curieuses et énergiques, vraies caricatures de l'époque. Ce qui distingue cette nouvelle expérience, ce qui la détache du *Coureur* et du *Renard*, c'est que notre Alsacien a pour ainsi dire armorié son œuvre du grand symbole du moyen âge. Tous les personnages qu'il jette en scène sont des fous : il les coiffe du bonnet à deux cornes et les arme de la marotte à grelots. Selon lui, les variétés de la vie humaine ne sont que folie. Mettant à contribution son invention et son esprit, il frète un beau navire qu'il appelle *Narrenschiff* (le vaisseau des fous), et sur le pont duquel il entasse ses passagers, les fous, les hommes, ses amis, le monde, les caractères.

Tout cela n'est pas mal; et si le vaisseau avait navigué, si les mœurs et les habitudes des divers fous s'étaient révélées, s'ils avaient joué chacun son rôle jusqu'au naufrage, on eût applaudi une telle invention. Mais certains esprits n'ont de force que pour l'ébauche. Notre ami Sébastien se contenta d'indiquer rudement ce qu'il n'avait pas la puissance de terminer. Il moralisa, disserta, fut pédant et entassa le lieu-commun; ce qui n'empêcha pas l'Europe du Nord d'adopter son vaisseau. L'Europe du Nord ne fut point imitée par l'Europe du Midi; ce fait bizarre en dit plus qu'une théorie. On répond aux théories; que répondre au fait?

Brandt, si grossier qu'il fût, méritait l'honneur d'être traduit, commenté, cité même par Érasme. Son ébauche est digne d'attention. Une main habile et délicate ferait encore aujourd'hui quelque chose de ce vaisseau fantastique que le juriste de

Strasbourg créa dans sa gaieté. Imaginez une mer des fous, grand chemin orageux, qui doit les conduire au bonheur ; les vagues bleues et phosphorescentes offrant dans leurs sillons lumineux tout ce que les fous espèrent : des montagnes d'or brillant aux yeux des avares, des flots de liqueurs enivrantes promises aux sensuels, des syrènes belles comme le jour aux voluptueux. La carène se balance sur ces vagues folles. Elle est construite par des fous, et comme des fous doivent construire ; la proue occupe la place de la poupe, et le gouvernail est renversé. On a mis le capitaine à fond de cale, et le cuisinier sur le grand mât. N'est-ce pas un texte digne de Swift que cette description de l'équipage fou, de la carène folle, et de l'anarchie des passagers ? Rien n'empêcherait le rénovateur de cette fable antique, de placer sur le pont et dans les vergues les plus charmants ridicules de ce temps-ci : le génie méconnu, l'âme incomprise, la femme libre, le créateur des religions, et ceux qui sont *dieux*, *demi-dieux* ou *quarts de dieux*. Cette cargaison de folies diverses aurait assurément piqué l'imagination moqueuse de Swift, de Sterne ou de Voltaire ; ces hommes d'un esprit rare et subtil en eussent fait une œuvre charmante. Brandt n'a pas osé ou n'a pas pu ; il est retombé de tout son poids dans la moralité vulgaire, laissant à ses continuateurs le soin de cultiver le champ de l'observation moderne.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'enfant du Nord se prétend l'élève et l'imitateur du génie méridional. Au commencement du même siècle, un de ces hommes qui escamotent le succès et qui croient avoir dérobé la gloire, Jean-Baptiste Spagnuoli, né à Mantoue, et que ses compatriotes crurent plus grand que Virgile, avait essayé l'analyse des vices humains, mais selon la mode italienne et méridionale. Ses vers, qui ne sont que des sermons diffus, jouirent d'une vogue extraordinaire. Au lieu d'individualiser des portraits, il les divise en types et en symboles ; *Gastrimargia, Philargyria*. Spagnuoli les allégorise, les costume, les peint en détail, comme autant de divinités païennes ; c'est un olympe sorti du cerveau d'un casuiste, et où chaque péché tient lieu d'une idole. Ce Spagnuoli, espèce d'Ovide manqué, qui avait de l'imagination et de la facilité comme Marini, et qui excellait dans les descriptions comme tous les demi-poëtes, eut l'honneur d'une grande édition avec commentaires, les commentaires absorbant le texte et le débordant. L'un de ces commentateurs fut notre ami Sébastien Brandt, le Strasbourgeois, homme savant. Page 25 du volume II[e], on lit ces mots naïfs : — *Hélas ! ici s'arrête le commentaire du grammairien Murrhon, suspendu par la mort fatale, ici commence le travail de l'honorable Sébastien Brandt.* — On commentait Spagnuoli comme on a commenté Ronsard : il y avait si peu de goût au Nord et tant de dépravation au Midi, que l'Europe estimait comparable aux idylles charmantes de Virgile et répétait à l'envi le grossier début de la première églogue du Mantouan :

> Fauste, precor, gelidâ quando pecus omne sub umbrâ
> *Ruminat !*

Ruminat ! Ce mot seul accuse le siècle. Cependant le piquant Érasme et le savant Béroalde admiraient encore le Mantouan. Shakspeare le premier osa se moquer de lui ; il le fait louer ridiculement, par le pédant ridicule Holoferne, dans *Love's labour lost*. Elevé à cette école du sermonnaire italien, Brandt crut imiter ses prédications morales et ses beaux symboles ; mais le génie de son pays l'entraîna, il fit autrement et mieux. Il fut rude, grossier, bizarre, mais original. Rien de plus amu-

sant que de voir cette poésie allemande couvée par une mère italienne, rester allemande en dépit de la couveuse, l'allégorie du Mantouan devenir individualité chez le Strasbourgeois.

Il est vrai que cette individualité est un peu vague encore. Elle moralise avant tout. Chez Barklay, le traducteur anglais, la séve de la vie réelle et de l'observation positive se révèle mieux. Brandt a inspiré Rabelais, qui transforme cette moralité commune en vive et philosophique ironie. Barklay le traduit, en faisant du lieu-commun une observation spéciale et énergique.

L'Europe était émue. Les couronnes pleuvaient sur Brandt, qui ne manquait pas d'esprit et surtout d'humeur. L'abbé Trithème appela son livre un divin livre. Chacun y voyait le portrait de son voisin, de ses parents, peut-être de sa femme, — avec de si belles gravures sur bois! On y admirait M. le conseiller, et Mme la conseillère, et le marchand, et le moine gourmand, et le savant de contrebande, et le fat, et l'escroc, et la femme colère, et le mari complaisant, et tous ces caractères devenus lieux-communs; mais le lieu-commun n'est qu'une bonne chose qui a trop servi. Savantes et morales facéties! Une des planches qui les accompagnent montre le monde à rebours, un fou la tête en bas, les chevaux derrière la voiture, le postillon venant après la charrette, et portant ses éperons au bout de ses bottes, — puis ailleurs les *lollards,* les réformateurs, — puis les gens qui remettent tout au lendemain; ceux-là tiennent sur leur poing et sur leur tête trois corneilles, criant : *cras, cras, cras! — demain, demain, demain!* — Surtout il y a de splendides caricatures, des gloutons, des avares, des usuriers, des femmes, des hommes; — livre oublié, qui a fait l'éducation d'un demi-siècle, et qui a précédé Rabelais, Érasme, Cervantes, Shakspeare.

La France mordit, mais légèrement, à l'hameçon de Brandt, un peu trop grossier pour elle. Quant à l'Angleterre, elle raffola de la spirituelle et vive imitation donnée par Alexandre Barklay.

Ce Barklay, né à la fin du XVe siècle, élève d'Oxford, après avoir voyagé sur le continent, ainsi que le faisaient alors tous les hommes de lettres, fut tour à tour bénédictin et franciscain; heureux dans sa vie, bien prébendé, bien doté, comme Sébastien Brandt, comme Addison, comme la plupart de ces heureux génies qui, passant leur vie à observer le prochain, le connaissent trop pour heurter brutalement les passions ou les vices ; c'était encore un homme naïf et sage qui disait en riant ce qui lui passait par le cerveau. Au lieu de traduire servilement le texte de Brandt, il le refit. Il y jeta ses ennemis, qu'il classa parmi les fous, et jusqu'à ses imprimeurs, « qui le méritaient bien, » dit-il :

Car ils font leur devoir
Trop lestement et avec nonchaloir.

The prynters, in their business
Do all their works speedily and in haste.

Son livre est bien plus remarquable, plus travaillé, plus puissant, mieux observé que celui de Brandt. Il charge son vaisseau de tous les fous d'Angleterre, et d'abord il a soin d'y faire entrer ceux de ses confrères les chanoines qui lui déplaisent, « les huit chanoines mineurs de Sainte-Marie-Ottery. » L'histoire se tait sur les causes de sa haine contre les huit chanoines mineurs; mais il leur assure, comme il le dit, une place *majeure* sur la chiourme :

« Alexandre Barklay s'adresse à messieurs les fous, les priant de faire place aux huit chanoines mineurs de Sainte-Marie-Ottery, lesquels y méritent un rang de premier ordre. »

Mes fous très-chers, allez un peu moins vite!
Voici venir huit charmants compagnons
Qu'il faut classer et suivant leur mérite :
Très-ignorants, très-sots et très-gloutons,
Très-malfaisants, très-fats et très-poltrons;
Au demeurant ce sont de bons apôtres!
Place pour eux, très-chers! ils sont des nôtres!

Cette traduction, que j'ai soin de calquer sur le texte, doit laisser apercevoir que notre homme ne manquait ni de verve, ni de trait, ni de grâce. Le portrait du faux savant, ou plutôt du faux sage, placé comme pilote sur le navire, et qui, chez Barklay, a beaucoup plus de finesse et de verdeur que chez son maître Sébastien Brandt, mérite aussi d'être cité. Ce fou qui ouvre la marche prend la parole :

Sur l'océan de la folie humaine,
Voyez errer notre leste carène!
Au gouvernail, assis paisiblement,
Roi de mes fous, à mon gré je les mène,
Et le vaisseau flotte gaillardement.
Sur mes rayons, des livres par centaine
Comme un savant me font considérer;
Je ne lis rien et me laisse adorer.

C'est mon état de passer pour un sage.
Pour un savant et profond personnage
Chacun me prend ; souvent épousseté
De mes bouquins le pompeux étalage
Au grand jamais par moi n'est consulté.
Mais je les traite avec reconnaissance,
Je les habille avec magnificence,
Je les consulte à grands coups de plumeau :
Damas, satin, pour eux rien n'est trop beau.

Ces chers bouquins! je les choie et les aime!
Dans la splendeur et l'ordre accoutumé
Je les conserve avec un soin extrême.
En les perdant je me perdrais moi-même.
Tout mon pouvoir en eux est enfermé.
Un ergoteur me rend-il sa visite?
Aux arguments que le pédant débite
Point ne réponds. Pourquoi me fatiguer?
A son loisir il peut épiloguer.
A-t-il fini? Par la main je le mène
Vers mon trésor de la science humaine;
Mes défenseurs sont là par bataillons,
Et c'est là tout ce que je lui réponds.

Les portraits inventés par Brandt, perfectionnés par Locher, son traducteur latin, et fort améliorés par l'Écossais Barklay, sont de ce genre; mais il s'en faut

qu'ils vaillent en général l'esquisse comique que je viens de rapporter. Le siècle n'y regardait pas de si près; dans le *Narrenschiff,* tout lui paraissait admirable. Il faut entendre ce que Locher, étudiant de dix-huit ans et fanatique partisan de Sébastien Brandt, écrit à Bergmann Von Olpe, archidiacre de Grandval et non pas libraire, comme le disent les biographies : « Je suis un jeune homme né sous un astre rigide, allaité dans les hameaux suèves, nourri de glands.., et j'ose toucher aux sacrés tripodes de Phébus! et, malgré la stérilité de ma terre barbare, j'ai voulu baigner mon âme dans la rosée de l'Hélicon ! » — On aime à voir autour de ce berceau et de ces bégaiements de l'observation moderne un archidiacre, un écolier, un conseiller aulique, un franciscain, et toute l'Europe du Nord attentive.

Ces traducteurs septentrionaux avaient trouvé l'invention si excellente, qu'ils se mirent à l'agrandir, à l'embellir, à l'accommoder à leur guise, à la vêtir selon la mode de leur nation. Il en fut précisément comme du roman du *Renard*. Chaque peuple fit son *Vaisseau des fous;* un Français, nommé Jean Bouchet, eut même le tact de comprendre quel point d'union secrète se trouvait entre le roman du *Renard* et le *Vaisseau des fous*. Il les fondit en un seul ouvrage, qui eut pour titre : *les Renards traversant les voies périlleuses de la vie humaine*. L'œuvre bâtarde dans laquelle les deux sillons de l'observation germanique étaient ainsi mêlés ne fut guère viable. D'autres plus humbles, mais plus habiles, se contentèrent de traduire en honnête prose, qui trouva une infinité de lecteurs, les vers satiriques de Brandt. C'étaient là autant de pas faits par le Nord vers le monde du roman, vers la fine et sévère observation des caractères humains. Quant à l'Espagne et à l'Italie, elles ne touchèrent pas au *Vaisseau des fous*. Il est curieux de savoir pourquoi elles n'y touchaient pas et ce qu'elles faisaient alors.

IV. — OBSERVATEURS DES MOEURS EN ITALIE ET EN ESPAGNE.

L'Italie méprisait profondément le Nord; nous étions barbares à ses yeux. Le Tasse et Machiavel maltraitent beaucoup les Français, qui, depuis un siècle, avaient irrité et dévasté l'Italie : « Manants illétrés et avilis, dit le Tasse, ou gentilshommes féroces; petits, pauvres et laids, dont les jambes sont devenues cagneuses et le torse énorme à force de monter à cheval pour aller en guerre. » Un Italien, Balthasar Castiglione, ambassadeur en Angleterre, et son concitoyen Casa, formulaient à la même époque le code du savoir-vivre. L'un, dans son *Homme de cour*, l'autre dans son *Galateo*, se moquent singulièrement des gens du Nord, et surtout des Français, dont ils parlent à peu près comme on parlerait aujourd'hui des Hurons. Castiglione ne loue que le duc d'Angoulême, depuis François Ier, qui sans doute lui avait adressé quelque beau cadeau, et qui devait relever un jour, dit Castiglione, la gloire de la France. Il faut voir avec quelle subtile indifférence le courtisan du duc d'Urbin vous apprend, dans son traité, ce qu'il faut faire pour être bien en cour, comment on doit s'y prendre pour y réussir, comment toutes les diversités du caractère s'effacent devant le beau titre de *cortegiano*, qui répond à celui d'homme du monde, comme quoi enfin les bonnes manières sont tout. La fin d'une civilisation est toujours signalée par ce désir exorbitant de la bonne grâce et de l'élégance. Si la naïve admiration des choses humaines berce les littératures et les peuples naissants, cette dépravation d'un goût faussé, que les peintres ont appelé le *rococo,* endort leur vieillesse frivole et désespérée. Quand on voit à côté

des élégants conseils de Castiglione les efforts burlesques de Berni et les froideurs amères de Machiavel, il faut dire : L'Italie s'en va. Aussi s'en allait-elle. Castiglione considère les hommes comme parfaitement égaux de caractère ; il détruit les aspérités, et les diversités, les nuances et les passions humaines ; il ne s'occupe qu'à raffiner la morale, qui s'évapore en politesse.

La lecture de la table des matières de Castiglione suffit à montrer comment un pays qui se meurt juge les questions de la morale.

« Il ne doit pas y avoir, selon Castiglione, de différence entre les caractères, d'originalité tranchée entre les hommes ; tous, effacés et amollis, doivent se formuler d'après un type et un modèle unique, qui est le *courtisan.* »

Or ce courtisan, Castiglione lui fait la leçon, lui donne la loi, lui dit comment il doit se vêtir pour plaire, de quelle façon il doit commencer et achever la révérence, s'il doit faire la cour aux dames, s'il doit préférer une femme non mariée à une femme mariée, s'il peut mentir, à quel degré il peut mentir, s'il peut flatter le prince, si cette flatterie peut être mêlée de médisance. Puis, dans un chapitre spécial, employant le plus pur langage italien, il se demande si un rival doit calomnier son rival, afin d'atteindre le but qu'il désire.

« La profession du courtisan, dit-il, consiste d'abord dans la grâce de l'extérieur, dans la beauté de sa personne, qu'il doit conserver et réparer, si le cas échet. »

La profession principale du courtisan est de se bien battre, ou du moins, dit Castiglione dans un chapitre suivant, d'avoir l'air de se bien battre... Qui ne se rappelle ici les *condottieri*, vêtus de cuirasses resplendissantes et l'arme au poing, sous la condition expresse de ne jamais s'en servir, mais de s'entendre bravement pour que le champ de bataille ne soit pas ensanglanté, pour que la brillante passe d'armes reste vierge de sang humain? Le moraliste italien nous enseigne que le courtisan doit savoir nager, sauter, courir, jouer du luth et faire tous les jeux et exercices qui plaisent ; que le courtisan ne doit pas sembler affecté lors même qu'il se permet d'inventer et de mentir ; qu'il doit user d'élégance pour parler comme pour écrire, sans jamais laisser paraître l'affectation ; que la dame qui habite la cour doit se bien vêtir pour plaire au prince d'abord, et ensuite aux courtisans ; que le principal ornement du courtisan, ce sont les lettres ; qu'il ne faut pas imiter les Français, qui méprisent les lettres, et qui regardent les gens de lettres comme vils.

Ce dernier passage mérite attention. Il donne une idée fort juste de la situation de l'Europe à l'époque dont je parle, et de l'énorme distance qui séparait le Nord et l'Occident des idées méridionales. Castiglione, qui avait beaucoup voyagé, qui se trouvait en Angleterre, et qui venait de France, s'exprime ainsi : « Les Français ne connaissent que la noblesse des armes, ils estiment comme rien tout le reste. Ils abhorrent la culture de l'esprit et tiennent les gens de lettres pour déshonorés ; chez eux, appeler un homme clerc, c'est lui dire la plus grande injure de la terre. Il se trouve un prince parmi eux nommé monseigneur d'Angoulême (François Ier dans sa jeunesse), monseigneur d'Angoulême, qui doit succéder à la couronne, et qui fera refleurir, à côté de la gloire des armes, celle des lettres, car il les aime. Je l'ai beaucoup connu, et, me trouvant à la cour, il m'a parlé de son désir de faire parvenir la France à des destinées plus lettrées. Je ne saurais trop louer la disposition de sa personne, la beauté de son visage, et une certaine et gracieuse aménité du discours, qui promet beaucoup au royaume de France. Les gentilshommes fran-

çais et italiens qui connaissent ses coutumes, la grandeur de son âme, sa valeur et sa bonté, disent qu'il est impossible que la France, sous les lois de monseigneur d'Angoulême, ne devienne pas aussi lettrée que l'Italie. »

Égarée au milieu des conseils de morale immorale qui remplissent le livre de Castiglione, cette prophétie donne une idée assez juste du mélange de sagacité divinatrice, de profondeur et de dépravation qui caractérisait ce beau pays, déjà sur le déclin de sa civilisation et de sa gloire.

L'observation analytique de l'humanité paraissait à cet Italien folie et barbarie : les diversités même et les nuances humaines ne lui semblaient que des commencements d'insanité ; *gli umori.... sono pazzie.* L'Espagne, moins avancée que l'Italie en civilisation, ou si l'on veut en corruption, n'était pas moins éloignée de l'esprit analytique. Dès que le rayon italien l'a frappée, elle s'éveille, elle s'émeut, elle est lyrique, elle est plaisante, sublime, épique, mais elle ne touche point au royaume de l'examen individuel, qui demeure soumis à la loi du Nord ; son livre le plus admirable, *don Quichotte,* n'est, je l'ai dit, qu'un symbole, la double personnification du corps et de l'âme, — don Quichotte, Sancho.

Que l'on place à côté l'un de l'autre l'ambassadeur Castiglione et le conseiller aulique Brandt, l'un subtilisant la morale jusqu'à la perdre en politesse, l'autre ourdissant avec une grossière vérité et une rude puissance la trame de son observation analytique; on pourra juger d'un coup d'œil les deux civilisations et les deux races. Ce fut plaisir, pour les gens du Midi, de lire dans Castiglione combien il est aisé d'être immoral et charmant. Ce fut un bonheur pour les gens du Nord que ce coup d'œil général, sévère, rude, pénétrant et distinct, jeté par Brandt sur toutes les professions et toutes les humeurs. L'*Éloge de la folie* d'Érasme, charmant petit volume, n'est que la quintessence piquante et concentrée du grossier essai de Brandt et de Barklay. *Les Adages* d'Erasme abondent en observations et en portraits écrits dans un latin dont la charmante élégance rappelle Pétrone, et dont le sens moral est emprunté à Sébastien Brandt. La généalogie littéraire que nous avons indiquée est si vraie, que l'on trouve dans *les Adages* un mélange fréquent de souvenirs qui rappellent la personnification animale du roman du *Renard* et *les Fous* de Brandt. Érasme passe en revue les animaux humains, tout à fait à la manière du vieil auteur de *Renard*, *the Fox*, et de celui du *Narrenschiff*. Son *scarabée,* ou calomniateur, est un vrai portrait de La Bruyère : « Il y a, dit-il, de petits hommes infimes, malicieux, noirs comme le scarabée, sentant mauvais, non moins abjects, mais persévérants, et qui peuvent nuire à de grands hommes, sans jamais être utiles à qui que ce soit. Ils terrifient par la noirceur, étourdissent par la clameur, dégoûtent par l'odeur; ils voltigent autour de vous, s'attachent à vous, vous restent attachés; les vaincre est une honte, et votre triomphe vous laisse souillé. » Son *Éloge de la folie,* adressé à More par un calembour *(Encomium Moriæ)*, et dont dix-huit cents exemplaires, ce qui équivaut à plus de six mille aujourd'hui, furent vendus en un mois, est une imitation bien plus directe de Brandt; satire de mœurs et d'observation, terrible coup de flèche qui atteignait les moines au cœur.

D'Israëli, homme sensé et ingénieux, reconnaît cette antique parenté de l'observation allemande et anglaise. Ce sont frères ou cousins que Hugo de Trimberg, maître Renard, et Gil Blas, et Lazarille, et Figaro, et Panurge. La majesté des rois n'est point épargnée par les créateurs de ces types; ils ne reconnaissent que la *majesté de la ruse*. Circonvenir, attendre, fourber, ruser, parer les coups, supplanter, intimider, voler, c'est le succès. Un savant juriste, Heineccius, affirme que le seul

roman du *Renard* vaut mille commentaires de droit, et qu'il éclaire beaucoup de points controversés. Je le crois bien ; *le Renard*, c'est la chicane. Il exprime la toute-puissance de la fourberie dans les affaires humaines. Telle était sa popularité, que, sur le vieil autel de Cantorbéry, on reconnaît encore, très-bien sculptés, maître Renard, maître Ysengrin et maître Lion, canonisés comme bons petits saints.

Aucune de ces données ne s'est perdue. Les idées ont des ailes.

Depuis le commencement du XVIe siècle, cette observation analytique de l'homme s'empare de toute la littérature anglaise et fait des chefs-d'œuvre. A quoi rapporter cette nouveauté? Pourquoi ne trouvez-vous, dans l'antiquité, rien qui rappelle les cent et quelques personnages de *Clarisse Harlowe*, les sept cents et quelques individus, tous différents, que contiennent les drames de Shakspeare, les infinies variétés du caractère humain observées par Fielding, Molière ou dans Smollett? N'est-il pas évident que l'analyse appliquée à l'homme, ébauchée par les anciens, a été poussée à bout par les romanciers modernes? Il faut voir aujourd'hui les moindres romanciers de l'Angleterre saisir un caractère fibre à fibre, le disséquer, le soumettre à l'analyse chimique, le quintessencier de toutes façons. C'est l'excès. Les anciens, au lieu de donner sur cet écueil, ont été se heurter contre la déclamation et l'emphase. Nos décadences littéraires exagèrent l'analyse; les décadences antiques exagéraient la synthèse. Où nous sommes petits et puérils, ils étaient emphatiques et ridicules. D'où vient cette différence? On ne peut résoudre ce problème définitif que par un examen métaphysique que nous ne tarderons pas d'aborder.

Quant à cet élément analytique, si curieusement isolé par nous des autres éléments constitutifs du roman moderne, une fois né, il ne resta pas à l'état didactique et stérile, que nous avons étudié chez quelques vieux Allemands. Les alliances de cette observation individuelle avec le platonisme amoureux et le récit épique ont produit le roman de La Calprenède, celui de Mlle de Scudéry, enfin celui de Mme de Lafayette, perfectionnement délicat des romans de chevalerie. Assimilé au récit passionné comme dans *Manon Lescaut*, à l'érudition archéologique et locale comme dans *Ivanhoë* et *Kenilworth*, à la moralité puritaine comme dans *Clarisse* et *Paméla*, sous quelque forme que l'on veuille apprécier le roman moderne, toujours on trouve au fond, et sous les alliages les plus divers, cet élément primitif et neuf, le détail de l'*individualité* humaine.

V. — DES SOURCES MORALES DU ROMAN MODERNE.

Le principe de cette individualité appartient aux vieux Germains, et Tacite en fait foi ; principe qui attribue à chaque homme sa force et sa valeur. Mais ce premier germe n'aurait pas suffi.

A côté de l'indépendance germanique, l'individualité chrétienne, l'examen septentrional, l'importance donnée à la vie domestique et aux femmes par les peuples du Nord, ont concouru à faire naître ce génie de l'observation qui s'est surtout développé en Angleterre. Résumons-nous donc et prenons ces éléments un à un : 1° principe germanique, chacun attachant aux individus une importance égale et jouissant d'une indépendance relative ; — 2° principe chrétien, principe de la confession ; chaque vice examiné, sondé, creusé, chaque vertu pesée, chaque motif approfondi ; rien de tel n'avait lieu chez les païens ; — 3° principe septentrional ;

chacun exerçant son jugement sur toutes choses, et par conséquent toutes choses jugées de divers points de vue; — 4° principe domestique ou du ménage; les tableaux d'intérieur, que les anciens méprisaient ou négligeaient, devenant intéressants, ainsi que les personnages qui s'y trouvent décrits : voilà les éléments du roman moderne. Comment vont-ils se combiner, et que vont-ils enfanter?

Le peuple chez lequel ils ont trouvé leurs proportions les plus favorables à l'art nouveau, c'est le peuple anglais. Il est homme d'affaires, il vit de la vie réelle, et cette observation lui est indispensable. Aimant l'indépendance de l'individu, l'examen de toutes choses, la moralité chrétienne et la vie domestique, il tire de ces profondeurs une littérature complète de la vie privée et de l'observation humaine, le drame-roman de Shakspeare, le roman-drame de Richardson, le poëme-roman de Byron, le roman-chronique de Walter Scott.

L'introduction et l'action des femmes dans la vie privée et même publique se rangent en première ligne parmi les éléments du roman. Elles possèdent, comme on sait, le don d'observation analytique et le discernement des caractères : elles en ont besoin, étant faibles. Je reconnais donc pour éléments de ce nouvel art le christianisme et le casuitisme, le germanisme et l'individualité, le Nord et l'analyse, la femme et sa sagacité. Sous le niveau chrétien, le mendiant est digne d'observation comme le roi. L'indépendance germanique veut que l'individu soit estimé pour lui et en lui. La froideur du Nord adopte l'examen universel. La femme introduit dans les arts sa finesse active et ses passions observatrices. Qu'il soit sorti de là toute une littérature à peine entrevue des anciens, est-ce merveille? une poésie, une philosophie, une fiction dans lesquelles l'homme est considéré comme jouant un rôle spécial, comme étant à lui seul un monde! Rien d'étonnant, si les romans ont passé en revue des millions de fois les conditions humaines et les vices humains. Le moyen âge était habitué à cette revue. Il les faisait danser avec la Mort; la danse macabre, c'est la diversité des conditions humaines analysées et nivelées par la mort.

On ne sait pas combien les casuistes chrétiens sont proches parents des romanciers. Dans leur balance sérieuse et comique, ils ont spécifié les cas, quintessencié les vices, et cherché les diversités des choses et des caractères. Le principe chrétien, l'examen de soi-même se retrouve même chez ces romanciers déplorables, casuistes de l'immoralité. N'étaient-ce pas de vrais casuistes que Richardson, Fielding, Smollett, et surtout ce grand Shakspeare, le *voyant*, le confident, ou plutôt le *confesseur* de l'humanité entière? Shakspeare tient par un intime lien au moyen âge que dominent deux royautés, celle du bouffon qui nivelle les rangs sous la plaisanterie de sa marotte, celle de la mort qui nivelle les hommes sous le sérieux de son sceptre; deux suzerainetés nées de l'égalité et de l'observation chrétiennes!

Ne repoussez pas ces faits métaphysiques comme étrangers à l'histoire littéraire. Il y a dans une pièce de Shakspeare un brave maître d'école, qui porte un nom admirable; je l'ai cité déjà; il s'appelle Holoferne. Il recommande à ses élèves de bien conjuguer, de bien décliner, de ne faire attention qu'aux mots, jamais aux pensées : c'est ce que nous recommandent aussi les esprits fanatiques qui ne veulent pas que la destinée et l'histoire de l'humanité nous intéressent, et qui nous permettraient de nous occuper de littérature, sous condition que ce fût une littérature de bouts-rimés. Ils nous pardonneraient d'être annalistes littéraires, si nous n'examinions rien, si de titre de livre en titre de livre, de date en date, et de néant en néant, nous marchions comme des aveugles dans une caverne.

Mais il faut pénétrer le sens des époques et non transcrire des titres et des dates.

Quand je jette un regard sur ces vastes répertoires où les cadavres et les débris des diverses littératures sont étiquetés et rangés, je suis saisi d'effroi. Je cherche la pensée et ne vois que la mort. Je répète comme Hamlet se moquant de Polonius : *Words! words! words* (des mots ! des mots! des mots !). Ces livres de classification sont très-utiles, et je n'en disconviens pas, aussi utiles que les registres de nos naissances et de nos décès Les familles littéraires y trouvent leurs annales, leurs généalogies, leurs affinités. Mais ce qui nous intéresse, c'est la pensée. Comment s'est fabriquée la civilisation ? Comment se sont formées les littératures ? Voyez-vous ce beau rayon lumineux qui part de l'Italie, qui traverse l'Espagne, qui se joue sur la France, l'Angleterre, l'Allemagne, éclaire, échauffe, féconde le Nord, puis s'efface, s'éteint, s'épuise, laisse le Midi enveloppé d'une pâle brume, et le Nord intellectuel saturé de lumière et de chaleur? Voyez cette marche merveilleuse et féconde de la pensée humaine héritant de toutes les richesses, ne perdant rien du passé, se transformant toujours. Comment la connaître? Où l'étudier? Chez Bouterwek, classificateur sec et diffus de la poésie espagnole? chez l'érudit et ingénieux Ginguené, chroniqueur philosophique de la poésie italienne? chez l'abbé Goujet, annaliste scrupuleux de nos richesses littéraires? Le magnétisme des intelligences ne se trouve pas là. Gœthe en Allemagne, Coleridge en Angleterre, M. Villemain en France, ont donné de plus profitables exemples. Admirable chose, en vérité, que cette gravitation perpétuelle ; toutes ces nations, les unes barbares et s'éclairant; les autres civilisées, éclairant leurs voisines; d'autres éteintes et reposant jusqu'au moment de la résurrection ; quelques-unes suspendues entre la barbarie et la civilisation, entre les ténèbres et la lumière ! Belle étude que celle de leurs œuvres, non du mot, de la phrase, mais du génie de chaque peuple et de son progrès !

Feuilletez la Bibliothèque française de ce bon abbé Goujet, où cent mille volumes inutiles sont si bien classés et étiquetés, comme les fémurs et les tibias dans un ossuaire. L'impression que vous éprouvez est douloureuse. Quant à moi, elle me rappelle celle qu'un réceptacle de même genre me fit ressentir, il y a quelques années, au cœur de la Suisse, dans le canton républicain et catholique de Zug. On m'avait parlé de ce répertoire comme de chose exacte, intéressante et surtout historique. En entrant dans une salle obscure, située au bord du plus transparent, du plus charmant des lacs, je découvris, rangés avec un soin scrupuleux, sur des rayons, comme des livres dans une bibliothèque, tous les débris de notre mortelle humanité. A chacun de ces débris était attaché un petit carton suspendu, et ce carton, fort propre et chargé de caractères lisibles, nous apprenait que tel ossement avait été la propriété de maître Arnold Bautinger, serrurier, décédé en 1660 ; que ce *femur* avait appartenu à maistre Wilhelm Gartner, en son vivant bedeau de la paroisse. « Voilà, me disait le cicerone suisse, la véritable histoire de ce canton. Quelle exacte précision ! Que de dates ! Quelle superbe série de noms propres ! » — « J'aimerais mieux, lui répondis-je, la plus petite chanson populaire que répètent depuis quelques siècles les échos joyeux de votre lac. Ces pauvres refrains me satisferaient mieux, ils en diraient plus à ma pensée, ils seraient plus historiques pour moi, que votre bibliothèque de petits ossements classifiés et étiquetés. » — Ne tombons pas dans l'erreur de ces bons Suisses de Zug. Ne cherchons, ne demandons à l'histoire littéraire que ce qui a réalité, puissance, influence. La vie est courte et le temps nous entraîne. Ne perdons pas nos heures à étiqueter et à classer des débris sans nom dans les ossuaires de l'intelligence.

PHILARÈTE CHASLES.

DE

LA POÉSIE LYRIQUE

EN ALLEMAGNE.[1]

LE DOCTEUR JUSTINUS KERNER.

Comme Uhland, Justin Kerner est Souabe; Uhland vit à Stuttgard, Justin Kerner à Weinsberg, et ce voisinage des deux lyriques n'est pas le seul lien qui les rapproche. Frères par le sol, enfants tous deux de cette noble Souabe, où la vigne et les chansons viennent comme à souhait, les mêmes influences extérieures ont développé chez eux le sens inné; les mêmes traditions, les mêmes lois climatériques ont sollicité leur génie et mis en belle humeur la veine mélodieuse. Toute vraie poésie, la poésie lyrique surtout, en tant que la plus individuelle, la plus subjective, conserve, indépendamment de son caractère national absolu, des traits particuliers, certaines singularités de provinces et de cantons, certains idiotismes. Il va sans dire que ce caractère provincial ressortira d'autant plus que la poésie s'exercera dans la sphère populaire et bourgeoise, et voilà justement d'où vient la physionomie si prononcée de Hans Sachs, par exemple, le Nürembergeois par excellence. Sans pré-

(1) Voyez le premier article sur le docteur Kerner, dans la livraison du 15 mars.

tendre aller chercher ces idiotismes de la poésie dans une vocation héréditaire, un instinct de race, qui peuvent même quelquefois ne pas se démentir à l'étranger,— témoin la poésie des Grecs, poésie dorique, ionique, éolienne, etc., — ne suffirait-il pas d'alléguer certaines influences plus simples et qui se rattachent à la vie quotidienne, influences de climat, de mœurs, de site et de gouvernement, pour s'expliquer, dans le caractère des poëtes allemands, ces modifications souabes, autrichiennes, franconiennes, ces modifications qui tiennent du pays de la Marche et de la Thuringe? Nous n'entrerons pas ici dans les mille détails qui rappellent chez Goethe la ville natale, nous aimons mieux renvoyer le lecteur aux mémoires du grand poëte de Francfort. Si Uhland fût né à Berlin, s'il eût été élevé dans la capitale de la Prusse, Uhland serait poëte ni plus ni moins; mais serait-il bien le poëte que nous connaissons? Il y a, au delà du Rhin, une poésie de facile culture, qui se trouve sur son terrain partout où l'allemand se parle, poésie dont la fleur pousse au jardin des Alpes tyroliennes aussi bien que dans les sables de la Marche, car, pour cette fleur sans racines, il n'est point de sol de prédilection, toute surface lui convient, et ses feuilles demeurent insensibles aux influences de l'air; mais la vraie poésie, comme une plante féconde et pourvue de tous ses organes, tire du sol où elle s'élève sa force, son éclat, son parfum, tout, jusqu'à la forme, jusqu'à la nuance de ses feuilles et de ses fleurs. La poésie d'Uhland, souabe par sa douce et naïve simplicité, souabe par son expansion cordiale et son intime profondeur, la poésie d'Uhland est une plante de cette nature, et nous ne croyons pas trop dire en affirmant que ce caractère souabe a trouvé, de notre temps, une expression plus pure encore, plus spéciale chez Kerner, cet honnête et paisible enfant de la plus mélancolique, de la plus allemande des muses.

En ramenant le mot à son origine, nous appellerions volontiers Justin Kerner un lyrique *monotone,* monotone à ce compte qu'il n'a qu'une voix, qu'un ton; et s'il nous était permis d'employer ce mot dans son vrai sens, dans son acception littérale et dégagée de toute expression défavorable, nous voudrions nous en servir pour désigner toute une classe de poëtes lyriques à une seule corde, et dont la monotonie fait le charme. Ces poëtes représentent assez certaines voix sentimentales, certains instruments à vent, qui n'embrassent qu'un mode ou ceux qui lui correspondent, et tiennent un peu dans l'ensemble d'une lyrique rayonnante et complète, telle que l'entendait Goethe, la partie que, dans l'orchestre, occupe le cor de basset ou le cor des Alpes. Ce qu'on exige d'eux, comme des instruments dont nous parlons, c'est qu'ils expriment en accords doux et flûtés les modes de leur compétence, parcourent de bas en haut l'échelle de leur tonalité, variant les temps et les modulations, ménageant avec art les nuances du *piano* au *forte*, en un mot, s'exerçant dans les limites qui leur sont assignées, limites fort convenables, du reste, et capables de suffire aux meilleures natures. En effet, si à l'unité lyrique, à l'unité de sentiment, on impose la variété de la forme, condition indispensable et sans laquelle autant vaudrait entendre chanter la caille dans les blés, ou gémir le coucou au fond des bois, personne ne songe à réclamer de ce genre je ne sais quelle faculté de rayonnement contraire aux lois élémentaires de l'esthétique. Il n'est pas dans la nature du basson ou du cor des Alpes de se complaire en de merveilleux *scherzandos,* pas plus qu'il n'entre dans la vocation d'un Wilhelm Müller d'écrire les sonnets de Pétrarque, ou d'un Justin Kerner de composer les *Élégies romaines.*

Parmi les coryphées de cette poésie unicorde, on citerait au besoin d'excellents lyriques; ainsi, dans l'ancienne Allemagne, tous les *minnesinger* (j'excepte pour-

tant Walther de Vogelweide), dans la nouvelle, Holtey, Salis, Max de Seckendorf, Hebel, et tant d'autres.

Je ne sais pas à cette poésie de contraste plus beau, plus splendide, plus caractérisé, que la lyrique de Goethe, si variée de forme en ses mille rayonnements. La lyre de Goethe, pourvue de cordes multiples et puissantes, parcourt la double et triple gamme, et module par tous les tons de chaque sentiment, passant de la mélancolie à la quiétude, de l'effusion des larmes au délire du cœur, toujours pure, toujours sonore, toujours vibrante en pleins accords. Goethe tout entier se retrouve dans sa lyrique.

Cependant on fera bien de se défier de cette faculté rayonnante qui, la plupart du temps, leurre les intelligences poétiques et les entraîne hors de la sphère où la nature les avait circonscrites, pour les jeter au hasard dans le vide. N'oublions pas qu'il n'est pire espèce dans les arts que celle des esprits flottants, et si, par fortune, il nous échoit une note en partage, tenons-la bien, car autrement elle nous échappe, et nous devenons comme ces cantatrices qui, à force d'avoir voulu rompre leur voix à tous les styles, finissent par ne plus savoir si elles ont perdu un ton ou gagné vingt nuances.

Tout en reconnaissant les avantages attachés à ce lyrisme qui se concentre dans un seul mode, une seule tonalité, il convient néanmoins de dire que ses produits ne sauraient correspondre à toutes les dispositions de l'âme; et si la muse lyrique de Goethe en a pour le caractère et l'humeur de chacun, de telle sorte que l'individualité la plus distincte peut se composer un Goethe relatif, son Goethe à elle, et l'extraire pour son propre usage du Goethe complet, on doit supposer, chez le lecteur habituel d'un lyrique du genre *monotone*, une manière de sentir également restreinte, une âme de très-près apparentée à l'âme du poëte. De cette communion de sentiments naît souvent chez le lecteur une tendresse intime, une prédilection, un enthousiasme pour son poëte, qu'on ne s'expliquerait pas, si l'on n'était dans la confidence. C'est le privilége des lyriques dont nous parlons, qu'ils savent se faire çà et là par le monde des amis passionnés. Peu de bruit les accompagne, la plupart du temps la multitude ignore jusqu'à leur nom; mais ce qu'ils perdent en popularité, ils le regagnent en délicates sympathies, en douces émotions qu'ils procurent. Ce n'est plus la bouche qui les prône, c'est le cœur qui les sent; on ne les admire pas, on les aime, on les prend avec soi dans les promenades du printemps, on rêve avec eux dans le petit bois où fleurit l'aubépine, où l'oiseau chante. A l'automne, vous les avez encore sur le banc de pierre du sentier, et c'est sur eux que tombent les dernières feuilles. Ils se mêlent tout naturellement à vos joies, à vos tristesses, à vos souvenirs comme à vos espérances; tout au rebours des grands poëtes, dont on se fait volontiers le héraut : il est telles heures où vous ne voudriez pas même prononcer leur nom, tant vos plus doux secrets, tant vos pensées les plus intimes s'y rattachent. Il y a de la jalousie d'amant dans ces commerces. Qu'on s'étonne ensuite que certains lyriques soient si peu connus. Je me figure très-bien un lecteur divinisant Novalis, Justin Kerner ou tout autre de cette classe, y retournant en toute occasion, et n'ayant de sens poétique que pour lui; il entre dans ces prédilections moins de dilettantisme que de goût naturel, de spontanéité : il ne s'agit plus d'art, mais de sentiment. Toutes les âmes n'ont-elles point en elles une musique, voix ou écho, qui n'attend pour vibrer ou chanter que la note féconde et sympathique?

Nous avons appelé Kerner enfant naturel de la poésie. Enfant, ce mot nous

semble exprimer on ne peut mieux tout son caractère lyrique. Il chante en effet comme un enfant sous la voûte du ciel, et sans s'inquiéter qu'on l'écoute ou non. C'est avec le regard pur et bleu des enfants qu'il contemple le monde, c'est avec leur insouciance naïve qu'il touche aux plus grandes choses comme aux plus petites. Simple, candide, dénué de toute prétention, vous diriez qu'il s'ignore lui-même, qu'il n'a pas conscience des idées, souvent profondes et sublimes, qu'il effeuille en douces énigmes; pareil à cette fleur de la passion, à cette passiflore dont le frêle calice contient l'immensité d'une douleur divine. En ce sens, il y a du mysticisme dans la muse enfantine de Kerner, je dis enfantine et non puérile. Chaque fois qu'il arrive à cette muse ingénue et blanche de toucher aux objets de la vie extérieure, elle passe en les effleurant, et glisse dessus d'un vol rapide, tant elle a peur de voir s'y prendre ses molles ailes de Psyché. Uhland, dans le sonnet qui suit, me paraît avoir compris à merveille ce caractère délicatement superficiel de la poésie de Kerner :

« C'était dans les sombres jours de novembre, j'étais venu au bois silencieux de sapins, et debout, appuyé contre l'un des plus hauts, je parcourais tes lieds.

» J'étais plongé dans tes saintes légendes : tantôt je m'inclinais devant le roc miraculeux de Saint-Alban, tantôt je contemplais Regiswind dans un nimbe de rose, tantôt je voyais poindre le cloître d'Hélicène.

» O doux prodige de tes lieds! la hauteur m'apparut tout à coup baignée dans l'or du mois de mai, et l'appel du printemps retentit dans les cimes.

» Bientôt pourtant se dissipa ce printemps merveilleux. Il craignait de s'abattre dans la vallée, et ne fit qu'effleurer de son vol les sommets de la terre. »

Souvent c'est la rêverie que la muse de Kerner affectionne, rêverie enfantine, indécise, ballottée entre la joie et la tristesse, mais, d'un côté comme de l'autre, n'éclatant jamais, au contraire s'efforçant toujours de se contenir et n'exprimant que peu, avec réserve. Ici comme chez Uhland, le peu est essentiel, sublimé; la réticence donne à penser. Une bienheureuse quiétude, une sérénité presque divine, éclairent sa joie et ses douleurs, et toujours, même à travers une larme, vous voyez s'épanouir sur son visage la fraîche rose de l'enfance. Dès sa venue au monde, la muse de Kerner a respiré ce sentiment dont nous parlons. Qu'on lise la pièce intitulée *Consolation*, un des premiers lieds qu'elle ait bégayés :

« Si nulle bien-aimée ne verse un jour des larmes sur ma tombe, les fleurs y laisseront dégoutter une douce rosée. Si nul voyageur en passant ne s'y attarde, la lune, dans sa route, la regardera.

» Si bientôt dans ces plaines nul mortel ne pense à moi, à moi pensera la prairie, et le bois calme aussi.

» Fleurs, bois et prairie, étoile et clair de lune que j'ai chantés, n'oublieront pas leur chantre ! »

Citons encore cette pièce, d'un ton plus profondément élégiaque :

« Jamais encore jeune fille n'a songé à moi avec amour. Jamais elle ne m'a donné de pure ivresse dans un signe ou dans un baiser; mais cette petite étoile m'aime bien, cette étoile pâle qui tremblotte dans la nuit.

» Oh ! voyez, elle me regarde si amicalement, elle s'arrête silencieuse dans son cours, et souvent épie mon faible chant, et moi, je la contemple alors, les yeux en larmes, au fond du bleu du ciel.

» Bientôt tu viendras, étoile fidèle, et tu rôderas silencieuse, tu chercheras dans ma cellule, qui sera déserte et vide, et ton regard s'arrêtera sur ma harpe, qui ne vibrera plus jamais.

» Car bientôt sur ma tombe se dressera une petite croix de pierre, tu flotteras devant, toi, et ta douce lueur, avec amour, la baignera, et mes ossements dans la tombe tressailleront de volupté. »

Une ardeur vague et languissante, cette indicible aspiration qui refuse de s'expliquer ouvertement, ce désir sans fin que les Allemands appellent *Sehnsucht,* tel est, si je ne me trompe, le ton fondamental de la poésie de Kerner. De là, chez le lyrique souabe, une effusion sans réserve, un irrésistible besoin du cœur d'exprimer tout ce qui palpite et frémit en lui, lors même qu'il n'en a pas bien nettement conscience. On l'imagine, cette innocence naïve aime mieux murmurer et bégayer ce qu'elle ne saurait produire autrement, que de le garder en elle inexprimé. Elle chante, elle chante, jusqu'à ce que le cœur, à force de se gonfler, lui ôte la respiration. Cet épanouissement excessif de l'âme qui déborde et cesse de tenir compte des mesures de l'art, cette lyrique effusion ne dépend ni de la volonté ni du calcul, et cependant le phénomène, tel qu'il existe et se produit chez certaines natures, agit presque toujours plus puissamment que n'auraient pu le faire les conditions plastiques qu'il exclut. La *Sehnsucht* de Kerner porte en elle le caractère enfantin, inséparable de tous les sentiments de notre poëte; elle flotte entre le ciel et la terre, irrésolue, indécise, sans projet ni but arrêté; elle ne sait trop, à vrai dire, ni ce qu'elle a perdu, ni ce qu'elle cherche, et cependant elle sent qu'il lui manque quelque chose, un idéal dont elle croit apercevoir le fantôme dans les mille apparitions de la terre en fleurs et du ciel en étoiles. A ce compte la nature lui devient un livre mystique, un hiéroglyphe d'étoiles et de fleurs qu'elle interroge avidement.

« Par un beau temps d'été, au mois où les lis fleurissent, où l'œillet et la rose s'enflamment et embaument, où par les jardins courent les fillettes, que le rossignol salue gentiment;

» Moi, loin de mon pays, je m'arrête au bord de la mer. — Mais voilà que, du sein du vide, Rose, ton doux jardin fleurit pour moi; voilà que tes roses s'enflamment; la croupe des flots bleus imite nos montagnes, je vois dans l'immensité nos vallons, nos plaines en fleurs.

» Alors un inquiet désir m'attire, les yeux en larmes, je veux me noyer dans tes roses, mais, hélas! les flots seuls grondent à l'entour. »

Nous recommanderons encore, dans ce genre de suave et tendre mélancolie, la *Plainte du Printemps (Frühlingsklage)* et la *Sensation matinale (Morgengefühl),* que le lecteur nous saura gré de traduire ici :

« La clarté de l'aurore annonce le nouveau jour, le jeune bois frémit tout enflammé des chaleurs de l'amour.

» Les étoiles, lasses d'errer, sont depuis longtemps descendues; les oiseaux de la contrée volent joyeux dans le ciel.

» Et toi, pauvre cœur en peine, d'où te vient l'angoisse où te voilà pris? Je sais un petit oiseau souffrant derrière le treillis d'une cage.

» Il entend la joyeuse volée des autres, et lui, languissant et malade, il ne peut chanter ni voyager.

» Et cependant tout à l'heure, en son rêve, la tête ployée sous l'aile, il s'imaginait qu'il chantait sur un arbre, et planait au-dessus des vallées et des collines. Oh! éteins-toi, rayon

de soleil! nuit, monte, monte vite ; qu'au-dessus des vallons et des montagnes nous volions encore joyeusement. »

Quel regard pur et sympathique jeté dans la vie intime de la nature! Ce pauvre oiseau rêveur, ce petit oiseau qui penche ainsi son col sous l'aile, chacun le voit et le connaît; mais nul ne l'avait encore si bien pris au filet de son lied.

Entre autres caractères distinctifs, la muse de Kerner a celui-ci, qu'elle ne saurait vivre qu'au grand air, en pleine atmosphère, sous la coupole dégagée du firmament. La colline et le ravin, le bois et la campagne, la clairière et le taillis, tout lui convient, tout, hormis la chambre et le renfermé. Dans la joie comme dans la peine, dans sa *Sehnsucht* ardente comme dans ses recueillements pieux, dans sa rêverie solitaire comme dans ses espiégleries sociables, il lui faut la nature autour d'elle, il faut qu'elle sente la nature, la nature sous ses pieds, au-dessus de sa tête, qu'elle s'y baigne et s'y noie comme un oiseau dans l'air. Cependant n'ayons garde de voir dans Kerner un paysagiste. La nature, pour lui, n'a rien que de relatif; il la prend dans son sein, pour la rendre ensuite modifiée à ses sentiments, teinte des nuances de sa pensée, imprégnée des parfums de son âme. De là cette nature si profondément individuelle et pourtant si simple, si vraie. Le vague désir, l'ardeur langoureuse, la *Sehnsucht*, enfin, puisque l'expression manque dans notre langue pour cette idée tout allemande (au fait nous disons bien l'*humour*), la *Sehnsucht* insaisissable s'incarne, elle et son sujet, dans les images de la nature, et le soleil et la lune, dépouillant toute réalité absolue, n'existent, pour la plupart du temps, aux yeux du poëte, qu'à l'état de moteurs des sentiments qui l'affectent. Il réfléchit en lui pour mieux extraire, il aspire et respire avant de chanter, et l'objet tel qu'il le contemple a passé déjà par une période de subjectivité.

« Le matin vient avec un gai salut, la nature commence sa fête; plus d'un encore, avec un baiser de flamme, presse sur son cœur quelque objet chéri.

» Mais moi, errant, abandonné, il me pousse à travers flots et campagnes, et ce que, dans mon âme, je voudrais saisir, ni la lune ni le soleil ne l'amènent.

» Je le vois s'épanouir dans les fleurs, je l'entends dans le chant du rossignol, je le vois, d'en bas, du vallon, filer doucement, en silence avec les étoiles.

» Hélas! vainement mes yeux en larmes le cherchent vers le ciel; inassouvi dans son angoisse ardente, ce cœur embrasé meurt au loin. »

Ce dernier lied et ceux qui précèdent peuvent donner une idée du motif qui revient dans presque tous les chants de Justin Kerner. Nous remarquerons encore, dans ce genre de mélodieuse sentimentalité, *la Solitude*, *la Dernière Consolation*, et surtout la pièce intitulée *Sehnsucht*.

Autre part cette indéfinissable disposition de l'âme, sans changer d'expression, varie un peu de gamme. Vous diriez alors le mal du pays dans ce qu'il a de plus mélancolique et de plus vague. Tantôt c'est un regard suprême de regret et de douleur que l'âme laisse tomber sur les collines terrestres, tantôt une extatique aspiration vers l'infini, vers la patrie éternelle, au delà des astres. La pièce suivante, une de celles qui, à mon sens, caractérisent le mieux la poésie du lyrique souabe reproduit, sous une forme originale, cette transposition qu'il affectionne du monde intérieur dans le monde extérieur et *vice versa*. Le cor des Alpes est ici une voix mystérieuse qui appelle l'homme incessamment vers cette patrie dont nous parlions; mais lui hésite et cherche d'où vient le son.

« J'entends sonner un cor des Alpes qui m'appelle du sein de mon être; vient-il des profondeurs du bois? de l'air bleu? Vient-il du haut de la montagne? Vient-il de la vallée en fleurs? Partout où je me tiens et vais, ému d'une douce inquiétude, je l'entends!

» Que je sois au jeu, à la danse, ou seul, seul avec moi, il sonne sans trève, il sonne à fond dans mon cœur. Jamais encore je n'ai pu découvrir le lieu d'où part la voix, et jamais ce cœur ne sera tranquille jusqu'à ce qu'elle ait cessé. »

On connaît maintenant la note sympathique de Kerner, le mobile intérieur de ses chansons et de ses harmonies. La douleur, le désir inquiet, l'aspiration ineffable, ardente, inassouvie, voilà partout et toujours sa muse de prédilection ; l'apaisement le rend muet (1). De là cette chanson en manière d'apologue, où le poëte donne au sapin le pas sur la vigne à cause de l'éternel repos que ses planches renferment.

« Un don m'est départi à moi plus méritoire que ton vin. Passant fatigué de la vie, quelle paix contiennent mes planches! »

Partout vous retrouvez des traces de ce sentiment inquiet, profond, inexorable, compensation douloureuse que le poëte cherche en lui-même à la solitude extérieure. De là encore cette élégie si mélancolique sur la mort du pauvre meunier dont le moulin cesse de battre en même temps que le cœur :

« Les étoiles éclairent le vallon, on n'entend que la roue du moulin ; je vais chez le meunier malade, il a demandé son ami.

» Je descends l'escalier de pierre, le moulin gronde sourdement, une cloche y tinte la fin du travail.

» J'entre dans la chambre du meunier, le corps du vieillard gît là immobile, son cœur ne bat plus, son pouls s'arrête, dehors aussi tout est muet. Ses amis fidèles pleurent, son cœur demeure silencieux et froid ; les eaux coulent et passent, mais le moulin se tient muet. »

La patrie céleste, lumineuse, constamment opposée au désert, à l'exil terrestre, où le voyageur, entendant jour et nuit un cor mystérieux, une voix du pays natal, finit par mourir dans une illusion toujours déçue ; sympathies tumultueuses et lointaines, vagues désirs tournés vers l'infini, semblables au fond du cœur à cette fièvre étrange qui remue le vin dans la tonne sous l'influence de la vigne en fleur : telle est cette poésie de Kerner. S'il s'éveille au matin, c'est pour regretter le rêve de la nuit, le rêve libre, indépendant, que les entraves de l'existence remplacent ; s'il rencontre sur le soir une blonde fileuse dont il s'attarde à chanter le travail, c'est qu'il voit au bout un suaire. Larmes silencieuses, blessures du cœur, où trouver un baume à vos souffrances? La nature, parmi tant de simples et de racines, n'a qu'une herbe pour vous guérir : la mousse des tombeaux.

Ce goût, ou plutôt, pour parler le langage de Saint-Simon, ce *vol pour la nature* est tel chez notre poëte, que les objets qui semblent les moins faits pour s'animer

(1) Voyez la dédicace de ses *Poésies*. « Maintenant, ce qu'à peine j'entrevoyais en songe s'est réalisé pour moi. Au pied de la Frauentreue, sous les arbres verts, s'élève hospitalière notre petite maison, etc.

» Bien loin se sont enfuies la douleur et l'*aspiration inassouvie* qui éveillaient le lied en moi ; ma joyeuse humeur, elle aussi, ne jaillissait que de mes larmes secrètes, que des tristesses dont j'étais la proie. Et maintenant, mon cœur, j'ai fini de chanter, puisque tu t'es défait de ta douleur! »

s'y soumettent, et, grâce aux plus curieuses métamorphoses, prennent part à la vie active. Ainsi, la tour de Saint Étienne à Vienne se change en un pâtre gigantesque qui garde le troupeau des étoiles au firmament :

« Lumineux, le troupeau chemine sur la colline bleue du ciel, et le pâtre, debout, solitaire, livre sa plainte à la nuit.

» Ainsi tu chantes ton antique peine, ô sublime esprit ; cependant l'inerte sommeil enveloppe le monde.

» — O temps glorieux de la terre, où jadis je conduisais dans le droit sentier le pieux troupeau, race naïve et fidèle !

» Alors les chants sacrés résonnaient gravement sous mes arceaux divins; alors princes, héros, entraient et sortaient avec humilité.

» Alors des hommes trônaient puissamment dans la salle impériale allemande ; puis, fidèles et droits, descendaient habiter dans le val souterrain.

» O vous, femmes décentes, ô vous, héros forts et magnanimes, troupeaux qui m'êtes restés fidèles, vous reposez dans mon sein.

» Mais qui se glisse en bas, maintenant, en clignant des yeux à la lumière du soleil? Esclaves, éloignez-vous de moi, je ne suis pas votre gardien.

» Les étoiles m'ont choisi pour leur guide, depuis qu'en votre vertige vous vous êtes vous-mêmes perdus. »

» Ainsi du pinacle sublime chantait l'esprit de la tour; les étoiles s'effaçaient, l'oiseau ouvrait ses ailes.

» Le soleil montait du sein de l'abîme, la tour se dressait silencieuse, à ses pieds s'agitaient et se démenaient les atomes humains. »

Peut-être doit-on regretter de ne pas trouver dans cette pièce certains développements que le sujet paraîtrait comporter. Sans recourir aux digressions puériles de la muse architecturale, j'aurais voulu voir cette image originale exprimée avec une simplicité plus grandiose dans un style plus lapidaire. Évidemment le poëte s'est laissé aller, comme on dit; sorte de faiblesse assez commune aux lyriques d'instinct, à ces organisations délicates dont la poésie émane, comme le parfum de la fleur. Natures mélodieuses par essence, la note leur vient sans effort ni travail, comme en dormant; aussi vous les voyez se faire scrupule de marchander avec le don de Dieu, qu'elles cultivent religieusement, et non sans quelque petite superstition. L'art leur apparaît comme une idole à laquelle elles dédaignent de sacrifier. Bien entendu que de semblables pratiques seraient désastreuses en dehors de la poésie lyrique, j'ajouterai même en dehors du genre le plus subjectif de la poésie lyrique. Dans une sphère un peu plus haute, l'idole, grâce à l'opération de l'art, devient une divinité.

La joie de Kerner est plutôt timide qu'épanouie, plutôt sereine que bruyante et fougueuse : de même que toujours un arc-en-ciel de printemps serpente et se joue dans ses larmes, un grain de tristesse et de mélancolie tempère son sourire, qui ne manque jamais de vous attendrir, et, s'il ne vous arrache une larme, l'amène du moins jusqu'au bord de la paupière. Aussi, n'attendez pas chez lui de ces brusques péripéties, de ces transitions instantanées de l'humeur vive et sémillante à l'humeur sombre de la gaieté rose au noir chagrin. C'est dans un clair-obscur de joie et de tristesse, dans une sorte de sérénité crépusculaire que la muse de Kerner s'attarde et se complaît. Chez lui, le sentiment religieux porte en soi un caractère de grâce naïve et d'innocence, de simplicité tout ingénue. Evidemment Spinosa n'a point passé par là. Le panthéisme n'a point ici, comme chez Goethe, conscience

de lui-même ; il n'existe qu'à l'état d'inspiration, de prélude ; c'est le culte aimable d'un enfant pour la nature. Heureux ou triste, affligé ou content, il l'invoque sans cesse, et ne saurait se passer de ses sympathiques assistances. C'est vers elle, toujours vers elle, qu'il tend les bras du sein de la mêlée humaine.

« O nature ! prends ton fils repentant dans tes bras maternels, et qu'il se ravive en ton sein pour une amour nouvelle.

» Comment s'est-il fait que je me sois égaré si longtemps ! A toi, mère, à toi ! Que d'angoisses et de malaise avant qu'il me soit donné de vivre en ton sein, comme la fleur et comme la source ! Mère, oh ! conduis-moi bien vite là-bas où nulle mêlée humaine ne s'agite. »

Et dans une autre pièce d'une expression plus significative encore s'il est possible, plus individuelle :

« La destinée m'a jeté sur plus d'un rivage d'où tant d'autres n'eussent pas tardé de s'enfuir en gémissant.

» Moi, cependant, j'y demeurais avec plaisir, et, pourvu qu'il m'advînt d'y voir un arbre, d'y voir des oiseaux agiter leurs ailes, je sentais à peine ma souffrance.

» Je portais en moi douleurs et blessures, et jamais ne laissais ma plainte éclater, car je savais toujours que je guérirais au printemps, au renouveau, dans l'herbe.

» Je me suis constamment tenu à toi, nature chaleureuse, et j'ai laissé régner les hommes ; Dieu ! qu'ils sont froids et pauvres ! »

La nature est et demeure le lieu de repos où retourne incessamment la *Sehnsucht* de Kerner, soit que cette passion, irritée par la nature même, serpente avec la source et le ruisseau vers quelque élysée inconnu, soit qu'elle plonge avec la fleur dans le sein antique et maternel de la terre, soit enfin qu'elle s'élève au ciel sur le nuage empourpré de l'aurore ou le rayon mystique de l'étoile du soir. Son espérance, son amour, ses croyances, tout chez lui repose dans la nature. C'est là que les germes divins se développent, c'est de là qu'ils sortent pour fleurir. Sans prétendre compter ici les innombrables transitions par lesquelles passe la muse de Kerner en ses divagations à perte de vue, nous citerons certaines pièces comme points de départ, comme premiers degrés de cette échelle de Jacob que le poëte ne se lasse pas de gravir. A cette classe à laquelle se rattache *le Cor des Alpes*, appartient, entre autres, le lied du *Pèlerin*, si mélancolique dans l'allemand, si nuancé d'ombres vaporeuses. Citons encore les *lieds de jardiniers*. Le jardinier voit ses roses se transfigurer en étoiles. C'est entre les fleurs du firmament et les fleurs de la montagne un perpétuel échange de rayons et de parfums. Les unes envoient dans l'air leurs émanations embaumées, les autres laissent tomber la rosée et les larmes. Justin Kerner a consacré à cette indéfinissable sympathie, à ces langueurs divines, deux charmantes poésies : la première, le *Lied du Jardinier*, qui parut autrefois dans l'almanach de Seckendorf, et que je ne retrouve pas dans les œuvres complètes ; la seconde, *le Jardinier de la hauteur (der Gartner der Hohe)*, que je vais essayer de traduire :

Déserte ces hauteurs bien vite ;
Ton enclos, pauvre jardinier,
N'est plein que d'herbe parasite ;
L'hyacinthe et la marguerite
N'y veulent pas multiplier.

Là-bas, au fond de la vallée,
J'ai vu dans plus d'un frais jardin
Croître des fleurs sous la feuillée,
Dans la plus heureuse mêlée
De l'or, de l'argent et du lin.

Dans ce jardin, sur la montagne,
Le lis s'incline avant le temps
Au souffle du froid qui le gagne.
Brave homme, laisse ta campagne
Et ton vieux toit battu des vents.

Le jardinier de la contrée
Reste pensif en attendant
L'heure où la montagne sacrée
Nage dans la flamme empourprée
Du dernier rayon d'occident;

L'heure où la terre toute en sève
S'abîme dans l'obscurité,
Où, dans la vapeur qui s'élève,
Flottent les images du rêve
Comme en un pays enchanté.

— Ici mon jardin sans limites,
Ici le printemps éternel.
Où sont les herbes parasites?
Vois les roses, les marguerites,
Croître sur le sol bleu du ciel,

Vois ce beau palais, à cette heure,
Où tant d'or reluit, tant de feu,
Que l'œil s'en éblouit et pleure;
Eh bien! j'y marche et j'y demeure
Avec tous les anges de Dieu.

Autour de cette note fondamentale de la lyrique de Kerner se croisent et se jouent d'autres voix plus ou moins indépendantes, fugitives, mais toujours dans le ton et l'harmonie de l'ensemble. Chemin faisant, il s'édifie au récit des pieuses légendes, il écoute et recueille les traditions qui consacrent les monuments et les cités. L'enfance croit au merveilleux, mais sans arrière-pensée, sans épouvante; la mort elle-même est sans terreur pour l'enfant qui distingue à peine le cadavre des fleurs qui le couvrent, et dont l'œil n'aperçoit pas la fosse sous l'éminence calme et proprette du tombeau.

Justin Kerner, comme Bürger, Uhland, Novalis, Goethe et tous les lyriques de l'Allemagne, puise volontiers aux sources du passé des idées qu'il varie, arrange et complète à sa manière. Si tout a été dit, il y a façon de redire; en fait de lyrisme surtout, où le sentiment, l'individualité transforme, comme chacun sait, où la nuance décide. Combien d'idées que la tradition met dans l'air à l'état de germe, et que le poëte seul fait vivre d'un souffle! La tradition me représente assez en poésie ce que sont dans la théologie catholique ces limbes où flottent entre le paradis et le purgatoire, c'est-à-dire dans le non-être provisoire, les âmes une pre-

mière fois avortées. Pour ce qui regarde l'invention, ou plutôt le choix des sujets, comme aussi pour l'expression pleine de grâce, de foi, de simplicité, les ballades et les romances de Kerner me semblent plus lyriques, plus subjectives, que les ballades et les romances d'Uhland. Le style, par les formules naïves qui s'y rencontrent, les tours de phrase inusités, les vieux mots passés de mode qu'il adopte de préférence, contribue surtout à donner à ces morceaux un caractère gothique, original, qui sied au mieux. Entre les poëtes modernes de l'Allemagne, je n'en sais point chez qui cet excellent air de famille, ce trait de l'aïeul se manifeste aussi naturellement (1). Il faut l'entendre raconter la fondation du cloître de Hirschau. — Sainte Hélicène voit en rêve une coupole merveilleuse et comme flottante dans l'azur du firmament, lorsqu'un ange lui crie du fond du ciel : « Tu vois cet édifice; eh bien! c'est à toi, sainte fiancée de Jésus, d'en élever un semblable à l'endroit que t'indiqueront ces trois arbres, d'où s'échappe une source vive. » Dès l'aurore, la sainte se met en campagne avec sa servante. Un parfum de mai embaume la plaine, les oiseaux chantent pour saluer son passage, et les fleurs sentent comme un désir de la suivre. Elle, cependant, avance toujours, et, parvenue au plus haut point de la montagne, finit par découvrir, au sein d'une vallée heureuse et verdoyante, les trois arbres jumeaux et la source. Alors elle descend en toute hâte, et, dépouillant ses habits de fête, sa couronne d'or et ses bracelets d'émeraudes, elle consacre cette place où le monastère s'élèvera. — Il y a dans ce court récit d'une simplicité charmante une onction naïve et de bonne foi, qu'on trouve rarement dans le mysticisme de seconde main. C'est réussi comme une vignette d'Overbeck, et, si l'on a pu dire avec raison qu'André Chénier avait ravi une abeille à Moschus, nous dirions, dans le même sens, que Justin Kerner a pris un lis au légendaire doré du moyen âge.

Romantique et Souabe, Kerner ne pouvait manquer de célébrer les Hohenstaufen. Il les voit la nuit, au clair de lune, dans de fantastiques hallucinations dignes d'Ossian. Alors une lueur étrange inonde la montagne historique où leurs spectres gigantesques se promènent. Une architecture de nuées imite la vieille citadelle; tout revit et s'émeut comme jadis. Écoutez ces musiques de harpes, ces fanfares belliqueuses, qui descendent jusque dans la vallée : c'est Barberousse à cheval dans son armure de fer; c'est Irène et Philippe rêvant sous les tilleuls en fleurs, aux douces chansons d'un rossignol venu du beau pays de Grèce; c'est Konradin, pâle et taciturne. Puis, tout à coup, le coq chante; héros et citadelle s'évanouissent; le roc demeure triste et nu, et le poëte songe à l'Allemagne. — Mais où le bourgeois souabe se manifeste dans toute sa loyale franchise, dans toute la bonhomie d'un patriotisme sans jactance, c'est dans le petit poëme du *Prince le plus riche,* d'une si naturelle inspiration, et qui, pour le naïf et le gothique, égale, s'il ne le dépasse, *le Roi de Thulé* de Goethe :

« Un jour, à Worms, dans la salle impériale, étaient assis plusieurs princes d'Allemagne, exaltant en belles paroles la valeur et le nombre de leur pays.

» — Splendide est mon pays et sa puissance, disait le prince de Saxe; ses montagnes couvent l'argent dans plus d'une mine profonde.

» — Voyez mes États dans leur luxuriante abondance, disait l'électeur du Rhin; des moissons d'or dans les vallées, un noble vin sur les montagnes.

(1) Plus d'une fois les éditeurs du *Wunderhorn* ont pris le change et donné des fantaisies de son invention pour des morceaux populaires du vieux temps.

« — Grandes cités, riches cloîtres, disait Louis de Bavière, font que mon pays au vôtre ne le cède pas en trésors.

» Eberhard à la longue barbe, maître chéri du Wurtemberg, dit alors : — Mon royaume a de petites villes et ne porte pas des montagnes grosses d'argent, mais le joyau qui s'y cache, et que j'estime, c'est que, dans mes forêts, moi si grand, je puis confier ma tête au soin de chacun de mes sujets.

» Et le prince de Saxe, celui de Bavière et celui du Rhin, de s'écrier : — Comte à la longue barbe, vous êtes le plus riche d'entre nous, et votre pays porte le diamant. »

Dans un autre genre de romantisme, le romantisme humoristique de Jean Paul, qui se retrouve aussi dans ses vers, Kerner continue la polémique des *Reiseschatten* et poursuit à outrance les partisans absolus de l'utilité pratique en poésie, les *plattistes,* comme on les appelle en Allemagne. On en jugera par ce dialogue :

PREMIER CRITIQUE.

Toute belle mélodie qui ne sert à rien m'inspire une sainte horreur. Encore si la chanson du pâtre faisait aller un seul moulin dans le vallon!

SECOND CRITIQUE.

Foin du vent qui s'engouffre dans les tuyaux de l'orgue, s'il n'en sort aussitôt pour nettoyer les grains!

TROISIÈME CRITIQUE.

Foin des cloches du soir, si elles ne dispersent les nuages qui menacent la plaine !

QUATRIÈME CRITIQUE.

Foin des statues de marbre, si leur bouche ne me verse pas l'eau, si leurs épaules ne servent d'appui aux bâtiments!

CINQUIÈME CRITIQUE.

Foin surtout à jamais du clair de lune et des étoiles, dont les rayons impuissants ne savent pas fournir le moindre épi de blé!

Cherchez-vous le Wurtembergeois bon vivant que réjouit la mousse du vin nouveau, vous le trouvez encore chez Kerner, dans ses chansons à boire, dans ses *Trinklieder,* véritables épopées dont la vigne est l'héroïne, le personnage. L'homme grave et spéculatif, dont le regard plonge au delà de cette vie, a bien pu, sans courir grand risque, s'oublier une fois aux choses de la superficie, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas ici de faire rimer *treille* avec *bouteille* ou *liqueur vermeille,* mais d'obéir à cet irrésistible besoin d'animation qui travaille la poésie allemande; de trouver un sens mystique aux larmes du cep, un effet sympathique à la floraison, de créer entre la plante et son essence, l'âme et le corps, de vivaces et mystérieuses relations, en un mot de céder aux lois imprescriptibles du panthéisme allemand.

« Qui s'exhale ainsi du haut de la montagne jusque dans le fond de la vallée? - C'est la vigne qui, pourvue de feuilles nouvelles, monte en fleur autour de l'appui.

» Qui se remue dans les entrailles de la maison, dans les cavités du cellier? — C'est le vin qui dans la tonne dormait déjà depuis longtemps.

» La fleur l'a éveillé, la senteur qui s'exhale du sol natal, tellement que, tout ému de désir à cette heure, il veut faire sauter son ban.

» Amis, nous ne sommes pas des geôliers; apportez-nous les coupes, que le pauvre captif voie la lumière ainsi qu'il le désire tant.

» Et tous, chantant, levez vos coupes écumantes du côté de la montagne. — Eh bien ! te sens-tu plus libre à présent ? vois-tu le vignoble natal nager dans les parfums et le rayon du soleil ?

» Voyez comme ses yeux se multiplient pour contempler le sol natal avec ravissement, sa patrie d'où la vigne chargée de fleurs tourne ses regards vers lui !

Il boit, il chante : « Salut à toi, coteau que la lumière inonde! et maintenant, vous, mes amis, buvez, je ne suis pas le dernier. »

» Noble suc! tu nous pénètres avec puissance jusque dans le cœur! Allons, trinquez, et toi, sois porté vers la chère patrie.

» Et qu'à celui qui erre sur le sol étranger, qu'à celui qui gémit dans les cachots, la patrie apparaisse encore comme à toi, avant de mourir ! »

Dans la pièce intitulée *Lied après l'Automne,* Kerner célèbre les travaux et le destin de l'artisan qui donne aux buveurs le suc précieux de la vigne. En parcourant le cycle de la lyrique populaire au moyen âge, nous avions eu déjà occasion d'indiquer cette espèce de *poétisation* mystique des métiers dans leurs rapports avec la nature. La pièce dont nous parlons relève de ce sentiment passé aujourd'hui dans l'art, et dont la chanson du *Mineur* de Novalis reste, pour le naturel et le fini de l'exécution, le plus intéressant modèle. Un lied plus populaire, où Kerner a chanté un autre produit de la nature toujours dans ses rapports avec l'activité, l'industrie humaines, c'est *l'Éloge du Lin (das Lob des Flachses).* Ce petit poëme, dans sa simplicité toute concise et dénuée de prétentions, rappelle un peu de loin *la Cloche* de Schiller, dont il fait comme la contre-partie. Dans *la Cloche* aussi, pour peu qu'on s'en souvienne, il est question du rouet et du lin, les deux inséparables attributs de la ménagère allemande et de la poésie allemande, sans contredit la plus ménagère des muses. S'asseoir au rouet, tourner sa quenouille, filer, n'est-ce point là de tout temps leur vocation et leur orgueil, à l'une comme à l'autre? et l'industrie moderne, en multipliant les fabriques, en remplaçant par les machines à vapeur l'honnête et paisible métier domestique, ne menace-t-elle pas dans leur double existence les deux bonnes sœurs jumelles, la ménagère et la muse allemandes? Mais revenons au lied de Kerner. — La plante en fleur couvre le champ de son azur dont les ondulations célestes réjouissent l'été. Dès que la floraison commence à décroître, on arrache le lin de la terre, on le passe à la flamme qui l'argente; alors des mains actives s'en emparent et le travaillent. Il orne l'alcôve de la jeune fille, il entoure de ses plis ce corps pudique dont la virginité première, la première fleur, est pour lui. Il accompagne à l'autel la jeune épouse, il couvre le cercueil de la trépassée. Langes du nourrisson, voile de noces, drap mortuaire, comme la cloche, on le retrouve inévitablement dans toutes les solennités humaines. Ici la modulation élégiaque se présentait d'elle-même, et Kerner ne pouvait manquer de la saisir. — D'où lui vient cette tristesse profonde, cette mélancolie incurable qui ne fait que varier ses tons? Vous le demandez? n'a-t-il pas vu l'instabilité de toute chose? n'a-t-il pas contemplé à fond les misères de ce monde où la beauté se flétrit, où l'amour passe, où la jeunesse et le cœur s'effeuillent, où vous perdez chaque jour un des êtres qui vous sont chers, où l'on ne vit que dans le pressentiment de la mort? — L'idée de sa propre mort le préoccupe et l'obsède, il se voit lui-même mourant, défunt, enseveli. Il se promène au bord de l'eau, il entend scier des planches, ces planches tombent une à une jusqu'à quatre, il y voit son cercueil, et le sapin, dont l'acier martyrise la chair, lui psalmodie aux oreilles ces

paroles funèbres : « Tu viens à propos, passant, car c'est pour toi que je souffre cette mortelle blessure, c'est à la caisse qui doit t'enfermer dans le sein de la terre que ce bois est destiné ! » Il cherche à la fois la mort et la redoute, le *grand peut-être* l'épouvante : « Quand on s'enquiert des morts auprès de la nature, elle ne répond pas. »

Cet antagonisme de sensations contradictoires, humain autant que poétique, avec lui ne dépasse jamais la mesure. Ce vague désir, cet élan vers la mort ne dégénère point en mépris, en haine de l'existence, en négation systématique, absolue. Le sens profond qu'il a de la nature, une résignation pieuse, intelligente, éclairent de lueurs vaporeuses ses tristesses en apparence les plus sombres; sa fantaisie et sa foi semblent attacher un nimbe de gloire à la mort elle-même.

Pour la forme proprement dite, Kerner est loin d'Uhland, plus loin encore de l'art exquis, du ciselé parfait de l'oriental Rückert, qui taille son vers à facettes comme un diamant, et dont la recherche et le fini dépassent parfois les conditions de la prosodie classique et touchent au précieux. L'expression chez Kerner sort trop souvent confuse, embarrassée; la mesure, le rhythme, lui présentent des difficultés énormes que l'énergie de son sentiment et de sa pensée a toutes les peines du monde à surmonter ou plutôt à franchir; de là des incohérences fréquentes, des charnières mal soudées, des soubresauts qui vous déconcertent. On compte dans ses poésies les pièces bien venues, d'un seul jet, et encore est-ce alors au poëte inspiré, à la flamme intérieure qui entraîne et fond en débordant tout ce qui s'oppose à son passage, plutôt qu'à l'artiste habile et distingué, qu'on en doit savoir gré.

On concevra aisément comment une organisation poétique, mue par de pareilles tendances, devait en venir à rechercher le commerce des somnambules et des visionnaires, et, si nous pouvons le dire, finir par trouver dans un semblable milieu son point de bien-être et de quiétude. L'infini des poëtes, ce monde que les âmes rêvent au delà des bornes de l'horizon, est tout simplement le vide, le vide qui ne s'anime et ne se peuple qu'à l'aide de formes et d'images transfuges d'ici-bas, plus propres à bercer la fantaisie en de chimériques illusions qu'à la satisfaire, à irriter la soif qu'à l'apaiser. Qu'on se figure, d'après cela, ce qui arrive au poëte qui se laisse emporter dans sa course à travers l'étendue sans avoir assuré d'avance son retour ici-bas : d'une part, le sentiment du vide le travaille; de l'autre, il s'épuise à donner au vide un contenu, à porter le fini dans l'infini. Or, cette tendance ne serait-elle pas une disposition organique chez certaines natures maladives, nerveuses, toujours en humeur de créer des fantômes dont elles ont hâte de peupler les solitudes du vide, donnant ainsi un sujet déterminé à ce vague désir de l'âme, à cet essor presque involontaire qui l'entraîne vers les régions surnaturelles?

Les conséquences de ce phénomène, qui semblent devoir être les mêmes pour le poëte que pour l'homme, aboutissent cependant à deux points tout opposés. Une fois que le vide s'est peuplé, grâce au coup d'œil extatique du visionnaire; une fois que, des flottantes ombres du pressentiment, un monde nouveau s'est dégagé, un monde avec ses figures vivantes, ses lois organiques, ses influences positives sur la vie humaine, — l'imagination n'y tient plus. Enthousiaste et religieuse, spiritualiste et dévote, elle voit, elle touche, et, plongée jusqu'au cou dans le miracle, semble ne pouvoir s'en rassasier. Bientôt cependant, à mesure qu'on y regarde de plus près, la contradiction éclate, la plus effrayante des contradictions entre le contenu fini et la forme infinie qui l'enserre. Comment concilier cet extérieur prétendu, cette physionomie, ces lèvres qui murmurent des oracles, ces mains qui

lèvent le marteau, tirent la sonnette et lutinent toute une maison, avec l'idée d'esprits, d'esprits détachés des liens de ce monde? Hélas! le plus cruel reproche qu'il y aurait à faire à ces apparitions serait qu'elles nous ressemblent trop bien, et ne répondent guère à ce qu'on attendait d'êtres habitant au delà de nos terrestres horizons. Eh quoi! vous avez passé par l'initiation de la mort, vous revenez d'Uranus ou de Saturne, et vous n'avez rien de mieux à nous dire, et vous ne savez que répéter les gestes et les manœuvres en usage depuis six mille ans sur cette terre d'épreuves et de misères, d'où l'âme veut bien s'enfuir, mais dans une tout autre espérance que celle de retrouver chez vous tout ce qui se passe de ce côté.

Chez le poëte, cette incompatibilité, ce contraste des acteurs et de la scène, ce choc bizarre d'éléments qui se heurtent et se contredisent pourra bien agir d'une façon plaisante et provoquer çà et là des velléités humoristiques. Ne serait-il pas nouveau, en effet, de nous représenter une fois ce monde d'esprits sous son point de vue critique? Ne trouverait-on pas plus d'un incident burlesque, plus d'un contraste curieux, dans cet amalgame du fini et de l'infini, dans cette association impossible des contraires? Évoquer avec un certain esprit d'analyse, mais en poëte et sans trop de philosophisme, à la manière de Jean-Paul plutôt que de Voltaire, évoquer cette multitude surnaturelle, lui ôter, mais légèrement, ce qu'on lui supposait d'originalité; nous montrer ce monde dans ce qu'il a d'insuffisant, de pauvre, de borné : il y aurait là, selon nous, le sujet d'un charmant poëme. Mais, pour le faire, il faudrait un génie excellent, une inspiration impartiale, si jamais les deux mots pouvaient s'accorder ensemble, quelque chose qui ne fût ni la sécheresse des encyclopédistes, ni le mysticisme nuageux des Allemands; une imagination bâtissant dans l'air ses fantaisies, mais ayant ses assises sur la terre, Goethe peut-être. Kerner, esprit transcendant, romantique par essence, devait n'avoir qu'ironie et persiflage pour un pareil compromis. Malheureusement, aujourd'hui comme pendant la période des *Reiseschatten*, l'ironie chez lui n'a plus sa source dans la conscience d'un infini vaguement pressenti. L'infini a laissé voir son contenu; il a vidé son sac, pour nous servir d'une expression populaire, mais énergique, et le sac renfermait plus d'une misère qui n'a pas échappé aux brocards du poëte lui-même. « Je le soupçonne d'être, sur plus d'un point, sujet à la critique, » s'écrie dans *Faust* le philosophe Thalès en voyant voltiger Homunculus dans sa fiole de verre. Kerner, j'imagine, a plus d'une fois eu la même idée de ses fantômes. Eux aussi, sans aucun doute, il les a trouvés sujets à la critique. Mais était-ce bien à lui de le dire? N'en résulte-t-il pas, dans son œuvre, une certaine confusion? Le trait manque son but, faute d'un point d'appui; la critique, n'ayant où s'étayer, perd son impression; je n'en veux d'autre exemple que son drame humoristique assez étrangement intitulé *der Barenhauter im Salzbade* (1), satire dirigée à la fois contre les esprits forts qui refusent de croire au diable et aux fantômes, et contre ceux-ci qu'il s'efforce de rendre grotesques et risibles. Cette ironie sans levier, si je puis m'exprimer ainsi, qui s'attaque aux phénomènes d'un monde invisible aussi bien qu'aux choses d'ici-bas, a cette conséquence pour le poëte qu'elle entraîne la chute de sa rêverie et de son imagination dans le vide. Ces campagnes de l'infini, où germaient tant d'espérances, ont perdu, en s'ouvrant à lui, leur fécondité mystérieuse, et, s'il y plonge encore après tant de pressentiments trompés, tant de splendides illusions déçues, c'est tristement, l'oreille basse, sur l'aile grise et silencieuse de la foi. Or, cette foi

(1) *La Peau d'Ours à Salzbad*

résignée, mais incolore, n'ayant plus en elle de quoi parer aux découragements, aux misères d'ici-bas, comme l'autre militante et fougueuse et qui tenait de l'illuminisme, il en résulte pour le poëte une douleur languissante, abstraite, un sentiment de la mort qui se trahit à chaque pas, et couvre, comme un voile de crêpe, toutes les riantes nuances de son printemps. La dernière édition des poésies de Kerner est pleine de pièces de ce genre, de ces lieds moins écrits que sentis où l'âme se soulage : poésie est délivrance. Je citerai encore cette pièce où le poëte se compare à un papillon fixé au mur par une épingle qui lui traverse la poitrine.

DEDANS.

« Je vois passer dans l'air une vive et joyeuse volée d'oiseaux libres. O ciel! que n'ai-je un pareil essor! que n'ai-je une pareille existence de voyageur!

» Hélas! pauvre insecte que je suis! Cloué à la même place, attaché par une épingle à une case dans le cabinet!

DEHORS.

» Aïe! aïe! qui m'a délivré du casier où je dormais? Oh! l'épingle ardait profondément, et maintenant voilà mon cœur à nu.

» Lumière rayonnante du soleil, limpide azur du ciel, parfum des fleurs, rosée des fleurs ne font qu'aviver la blessure.

» Remportez-moi dans le casier, attachez-moi plus fort, martyrisez-moi! Ah! qu'au moins je puisse enfin mourir! »

Cependant, où le poëte renonce, il s'en faut que l'homme doive abdiquer. L'homme absorbe en lui le poëte, et tend à de plus hautes, à de plus indépendantes fonctions. L'âme, déçue à la fois dans ses rapports avec les hommes et dans son commerce avec les esprits, avant de s'engloutir dans le vide, se réfugie en elle-même, rentre dans son foyer intérieur, dans son propre amour, et jette là les bases d'une félicité d'autant plus pure qu'elle se fonde sur une résignation intelligente. L'action morale, l'influence poétique de Kerner, médecin, ami de l'humanité, père de famille, l'impulsion généreuse de sa nature, en un mot tout ce fonds concret de l'existence qui ne saurait passer dans la poésie, lui donne en tant qu'homme un point d'appui duquel il peut combattre en même temps les rationalistes et les visionnaires, ne ménager personne, et s'égayer comme il lui plaît, tantôt aux dépens de ses antagonistes, tantôt à ses propres dépens. De là ce laisser-aller singulier, mais qui n'implique nullement la contradiction ou le charlatanisme, le sans-façon dont il use avec ses esprits, qu'il traite lestement et en véritables personnages de comédie. Avouons aussi qu'à force de les avoir sous les yeux à toute heure, de vivre dans leur commerce et leur fréquentation, il devait finir par n'y plus prendre garde, et, pour peu que vous séjourniez à Weinsberg, il vous en arrive autant. On ne saurait imaginer une vie plus étrange, plus merveilleuse que celle qu'on mène là. Le prodige n'est plus un fait inaccoutumé, surprenant, un phénomène en dehors des lois naturelles, qu'on recherche de loin et qu'on évoque, mais une chose toute simple et ordinaire, l'élément dans lequel on se meut. Vous le trouvez dans les corridors de la maison, dans les allées du jardin, blotti derrière un meuble ou rôdant à la brune sous les touffes d'arbres; le fantastique est à demeure dans ce palais de Salomon. On conçoit comment cette familiarité, ce commerce de tous les jours et de tous les instants avec le monde invisible a dû amener Kerner à ne plus accorder qu'une attention médiocre à des esprits qu'il traite avec

aussi peu de cérémonie que les chiens, les chats et les autres animaux domestiques dont il peut s'entourer. « Cher docteur, lui disait un jour Strauss dans une promenade à Weinsberg, chaque fois que je viens ici, je me surprends en flagrant délit de superstition. » — « Oui, certes, répondit Kerner; tous les deux compatriotes, tous les deux natifs de Ludwigsburg, vous et moi, nous nous complétons; plus vous arrachez de mythes, plus j'en sème. » Kerner, prenant pour sujet de son caprice poétique ses visions magnétiques, magiques, ses phénomènes démoniaques, et cela du plus grand sérieux du monde et sans abdiquer rien de ses croyances, me représente assez ce bon peuple du moyen âge, jouant, à certaines époques, avec les saints et les saintes de la légende, et faisant, sans le moindre scrupule, parader sur des tréteaux les augustes figures qu'il ne cesse ni de reconnaître, ni d'avoir en honneur.

Si l'on recherche la somme des divers jugements portés en Allemagne sur Kerner, voici à peu près ce qu'on trouve : ôtez à cette nature l'élément superstitieux, magnétique, démoniaque, et vous aurez un excellent homme, un des maîtres de l'école souabe, un poëte religieux, naturel, d'une sentimentalité suave, élégiaque, mais, disons-le aussi, maladive et par moments dangereuse comme l'opium. Kerner lui-même s'écrie quelque part, sans doute en faisant allusion à ce verdict : « Je vis par la poésie et la médecine, et, seulement lorsqu'on parle d'esprits, on se souvient du mien, et pour railler encore. » Cependant nous ne pensons guère qu'on puisse voir dans les tendances magnétiques de Justin Kerner, dans ses spéculations magiques si l'on veut, une simple affaire de dilettantisme et de curiosité. Il y a plus, ce besoin d'évoquer et de connaître est chez lui une chose instinctive, profonde, inhérente à son individualité, dont on ne saurait l'extraire sans dissolution. « Destinée, conscience, deux mots pour une même idée, » a dit un philosophe allemand, Schubert, je crois, et cette phrase, prise dans son sens légitime, enferme une très-grande vérité. Je doute que sur un autre la visionnaire de Prevorst eût jamais agi comme sur Kerner; les mêmes conditions scientifiques, médicales, religieuses, se fussent-elles rencontrées d'ailleurs? Cette femme fut pour lui, pour son âme et sa poésie, une sorte de miroir fidèle, de réfracteur lumineux; et dans ce sens on pourrait dire que la physionomie de la visionnaire, telle qu'il nous l'a donnée, est l'œuvre de Kerner. Elle participait de son originalité, de son individualité, comme lui prenait en elle de nouvelles impulsions, d'autres vues; et, sans prétendre porter un jugement sur la réalité, sur le degré de réalité de ces apparitions dont on s'est préoccupé si vivement de part et d'autre en Allemagne, ne pourrait-on pas dire, en ayant égard à l'influence personnelle de Kerner, que ces phénomènes ont puisé dans le cercle où ils se sont développés, dans la mystique atmosphère du médecin, de l'ami, du poëte, cette couleur éthérée, ce merveilleux, qui n'ont certes pas médiocrement aidé à leur concilier l'intérêt général? Il est tout à fait selon les principes du magnétisme que la visionnaire prenne part à l'individualité de son médecin, de son magnétiseur, et, sur ce qui regarde l'originalité parfaite de cette individualité, les témoins compétents se prononceront. Déjà, il y a plus de trente ans, Varnhagen, le spirituel et incisif Varnhagen, lorsqu'il étudiait à Tubingen avec lui, remarquait l'excentricité singulière, *transcendante,* de cette nature souabe, et la notait dans ses écrits avec cette réserve, ce ton diplomatique des Allemands du nord. Kerner crut, avec la visionnaire de Prevorst, porter un coup mortel au rationalisme, opposer une digue à la dialectique, alors comme aujourd'hui envahissante, confondre les railleurs, amener les gens du monde aux idées

sérieuses, et les incrédules à la foi. Il concluait de lui-même aux autres, et s'écriait, après la mort de sa visionnaire :

« Adieu ! Tous les trésors que je te dois, je les porte désormais dans mon sein, et mon être intérieur plonge sans hésiter dans les profondeurs de l'esprit.... Apparais à ma dernière heure, viens m'avertir lorsque mes yeux se fermeront. »

Et dans une autre pièce :

« Il t'était donné, à toi, de lire dans les cercles lumineux du monde intérieur ; tu savais ce que c'est que l'esprit et que l'âme, comme ils se séparent, se cherchent et se réunissent dans la mort. »

Cependant le livre fut loin d'accomplir les miracles qu'on espérait, et l'humanité continua d'aller son train comme par le passé. Il fallait bien se résigner ; on le fit, non sans quelque amertume contre les doctrines du temps et leur perversité :

« Un livre que la multitude repousse, parce qu'à ceux qu'un ignoble appétit consume, il ne promet pas le ciel, le ciel étoilé, mais la nuit éternelle pour le repentir ; un livre où les paroles d'une faible femme menacent de ruiner l'esprit des forts, la sagesse du monde, de ruiner la Babel telle qu'ils la construisent ! De là leur colère à tous en le lisant. »

Les *Lettres de Prevorst* et bon nombre d'écrits théoriques ou critiques, contenant soit de nouveaux faits de l'ordre magnétique et démonologique, soit des exposés de doctrines et des réponses à ses adversaires, sont venus depuis compléter ce système de spiritualisme transcendant dont Kerner avait jeté les bases dans *la Visionnaire.*

Le grand moyen de conviction qu'emploie Kerner, ce sont les faits qu'il produit et qu'il entasse comme à plaisir, associant l'antique au moderne, mêlant ensemble la tradition et l'observation, souvent sans trop s'apercevoir qu'il ouvre par là le champ à la critique. Si Kerner a jusqu'ici rencontré bien des incrédules, avouons cependant que ses convictions à lui ne sont jamais démenties ; ni les arguments de ses plus redoutables antagonistes ; ni leurs railleries n'ont jamais su le prendre au dépourvu. « Venez, voyez et croyez, » leur disait il dans le temps ; et maintenant : « Pourquoi n'êtes-vous pas venus alors ? » S'il n'a pas atteint le but suprême qu'il se proposait, du moins peut-on reconnaître que ses efforts n'ont pas été infructueux pour la science. En opposant à la froide raison de notre époque, à cet esprit qui tend à tout réduire, à tout analyser, à ne pas laisser subsister un fil de ce vêtement vivant de la divinité dont parle Goethe, en lui opposant des problèmes nouveaux, des mystères nouveaux, ou plutôt ignorés, oubliés, Kerner appelait l'attention sur une des plus grandes questions de la philosophie moderne ; l'être de la conscience, et, qu'on me passe le mot, l'énigme de l'individualité. Ces phénomènes physiologiques, psychologiques, pathologiques, qu'il observe et décrit en les appuyant d'analogies et de parallèles rassemblés curieusement dans les archives du passé, devaient nécessairement provoquer des recherches plus sérieuses, des éclaircissements nouveaux. Tandis que d'un côté on cherchait à démontrer l'unité humaine, l'identité de l'esprit et de la matière, Kerner s'efforçait de prouver la division des deux principes, une division non plus simplement abstraite, spéculative, mais réelle, et d'établir son système de dualité dans l'esprit. Sous l'empire des phénomènes que nous avons cités dans la première partie de ce travail, il déclare la conscience

humaine quelque chose d'éternel en soi, mais de réel, de substantiel à ce point qu'elle est susceptible de recevoir l'action d'influences étrangères et de se modifier à leur contact. Ainsi je m'explique sa théorie des esprits familiers, des bons et mauvais anges, etc. Il fallait trouver une loi d'être à ces apparitions, il fallait, avant tout, les loger quelque part. On inventa le royaume intermédiaire, idée peu originale et renouvelée des alexandrins, qui devait paraître aussi monstrueuse aux théologiens orthodoxes, que frivole et ridicule aux partisans fanatiques du réalisme absolu. La science se souleva, avec quelle énergie, on le devine, contre ces opinions et ces théories de visionnaire, combattit à outrance ces hypothèses d'un éther nerveux, d'un organe psychique, et donna pour dernière raison aux phénomènes en question la maladie du sujet, la perturbation du système nerveux et de la vie de l'âme. Kerner riposta de pied ferme, et, dans ce conflit, le spiritualisme eut plus d'un bénéfice à enregistrer. Ainsi, l'attention se porta davantage du côté de la nature, le cercle de la raison fut étendu, le possible empiéta sur les limites où naguère commençait le domaine de la superstition. On accorda plus de valeur à l'instinct, à la conscience une base plus substantielle. Il fallut descendre dans les profondeurs de la nature, de l'âme humaine, et reconnaître le jeu divin, *le poëte caché,* pour me servir d'une expression originale de Schubert, là où l'on s'efforçait de ne voir qu'un engrenage matériel de forces mécaniques, et c'est justement avec ce poëte caché, ce poëte de l'âme, que Justin Kerner vit en rapport intime; c'est vers ce sens prophétique, révélateur, que sa nature sentimentale et contemplative, que son individualité l'entraîne. De là une poésie d'inspiration plutôt que de fiction, une poésie dénuée de manière, d'éclat, mais fortement empreinte d'un caractère de vérité, et toujours, ouvertement ou par symbole, parlant à l'âme. Sous ce point de vue, la direction poétique de Kerner et sa tendance magnétique se confondent; et si sa philosophie a pour but de rechercher partout le principe spirituel, mystique, ignoré ou méconnu, et de l'attirer dans le cercle de notre activité prosaïque, sa poésie est-elle autre chose qu'une plainte monotone, le chant douloureux de l'âme qui languit dans la nuit ou l'ombre et soupire vers la lumière, la délivrance? De bonne heure ce penchant vers la sympathie et le magnétisme se fait sentir dans ses productions poétiques, comme, en revanche, la poésie intervient dans ses spéculations démoniaques? Je trouve, dans un de ses contes écrit il y a près de trente ans, cette peinture d'un médecin idéal, qui pourrait bien n'être que son portrait :

« Non loin de là s'élevait la maison d'un homme singulier; on l'appelait maître Lambert; il passait pour un grand médecin, et tous les malades, ceux du voisinage et ceux des contrées lointaines, venaient à lui. On disait qu'il opérait des cures merveilleuses par la force de la sympathie, et conservait des secrets profonds dans de vieux manuscrits héréditaires. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'était un homme qui, secouant la poussière de l'école, s'était donné de lui-même à la nature, en véritable enfant, avec simplicité, avec amour, libre des influences perturbatrices de la vie du monde. La nature, apprivoisée en quelque sorte, le laissait faire. Il connaissait ses influences, mais sans vouloir jamais les formuler en règles. Il avait observé attentivement le cours des étoiles et leurs révolutions, la vie et la mort des animaux et des plantes. Il avait plongé dans les profondeurs de la terre pour y surprendre le travail des minéraux et des métaux, et plus d'un prodige se révélait à son âme paisible, inaltérable, dont une conscience étrangère à la nature, en proie à de vulgaires impressions, n'aurait pas même eu jamais le plus lointain pressentiment. « La nature, cette » bonne et généreuse mère, s'écriait-il souvent, nous prend volontiers dans ses bras et nous » révèle les harmonies de son être, pourvu que nous consentions à ne pas prendre avec elle » des airs de docteurs. Comme une mère attentive ouvre ses bras à son enfant, qui com-

» mence à courir et lui montre ainsi la route de son sein, de même fait pour nous la na-
» ture, cette excellente mère; seulement, n'ayons garde de nous croire de si grands héros,
» car alors la timide mère se retire et dérobe ses secrets à notre grandeur. »

Dans les *Reiseschatten*, cette espèce de monstre esthétique dont nous avons parlé, cet amalgame bizarre d'arabesques humoristiques, on rencontre aussi, comme un motif éternellement cher au poëte, cette idée de magnétisme et de seconde vue; et, par un surcroît d'analogie qu'on n'enregistre qu'avec peine, comme si la nature eût voulu compléter, selon les règles traditionnelles, cette étrange figure de philosophe visionnaire au XIXe siècle, Kerner, sur ses vieux jours, se trouve menacé de cette infirmité que la légende attribue aux poëtes et aux devins de l'antiquité (1).

Esprit méthodique, mais honnête, convaincu, persistant, Kerner n'a jamais varié. Prosateur, poëte, vous le retrouvez toujours égal, identique à lui-même. *La Visionnaire de Prevorst*, les *Reiseschatten*, les *Gedichte*, sont pour lui trois cycles dont il ne saurait se départir; les fondements de ces ouvrages, rayonnements d'une même idée, une fois jetés à ses premiers pas dans la carrière, il n'a plus fait qu'y revenir, ajoutant çà et là, complétant, aimant mieux un appendice qu'un volume. Aussi, qu'il philosophe, qu'il rêve ou qu'il rime, vous ne voyez guère que le nombre de ses livres s'en augmente : les faits de l'ordre magnétique vont à *la Visionnaire*, les fantaisies aux *Reiseschatten*, les lieds nouveaux aux poésies, qui s'augmentent ainsi à chaque édition, naturellement et presque sans qu'on s'en aperçoive. Pour une hirondelle de plus, le printemps ne change pas. Au déclin de l'âge, ses lieds ont encore la fraîcheur et les grâces de la jeunesse, et le seul trait qui les distingue dans leur famille harmonieuse, c'est la mélancolie plus profonde et le détachement terrestre qu'ils respirent. Il n'y a point à rechercher quels progrès Justin Kerner a fait faire à la muse allemande. La nature domine ici trop ouvertement toute question d'art, de culture, d'école, pour qu'on puisse voir dans le poëte qui nous occupe autre chose qu'une individualité pure et simple. D'ailleurs, avant la venue de Kerner, la poésie allemande n'avait-elle pas touché à son plus haut point? Kerner, c'est un peu l'oiseau sur la branche, l'oiseau qui demeure fidèle au chant que Dieu a mis dans son gosier, et qui, s'il n'étend pas sa gamme, vocalise dans sa mesure et se garde au moins des fausses notes. Élève de la nature, véritable néophyte de Saïs, Kerner appartient à toute une catégorie de poëtes allemands qu'on ne saurait ni classer ni définir. Comme les âmes pathétiques en qui le sentiment déborde et qui jamais n'atteignent l'idéal qu'elles cherchent, il a besoin que les sympathies du lecteur lui viennent en aide et le complètent. Aux amateurs de l'art curieux, aux partisans absolus de la forme, je ne le conseillerais pas. Il y a dans cette poésie une autre poésie latente et, si l'on me passe l'expression, interlinéaire, que les initiés seuls peuvent saisir; j'entends par initiés tous ceux pour qui les mots d'âme et de nature ont encore un sens aujourd'hui.

HENRI BLAZE.

(1) Kerner devient aveugle; depuis quelques années, sa vue s'est affaiblie au point qu'il a aujourd'hui toutes les peines du monde à tracer quelques lignes. Épreuve bien douloureuse pour un chantre du soleil et de l'arc-en-ciel, mais supportée avec résignation, et à laquelle ses récentes poésies, non moins que ses entretiens familiers, contiennent de touchantes allusions. C'est ainsi qu'il disait, l'an passé, à une jeune femme venue de loin pour le visiter, et qui lui promettait de revenir : « Hirondelle qui ne passe qu'une fois l'année, quand vous reviendrez au printemps, je ne vous verrai plus.

ÉTUDES

SUR

LES TRAGIQUES GRECS

PAR M. PATIN.

Quiconque est attaché, comme nous le sommes, de cœur et de pensée au dogme de la perfectibilité humaine, quiconque ne reconnaît aux habitants de notre planète d'autre destinée, disons plus, d'autre raison d'être que l'amélioration successive et le perfectionnement continu de leurs facultés, ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'hésitation et de doute en présence de deux grandes objections qui ressortent de l'histoire de l'art. La première est la perfection sans égale que, dès le siècle de Périclès, la statuaire antique a su atteindre dans la représentation de la beauté physique; la seconde est le talent suprême avec lequel les poëtes grecs, et particulièrement les tragiques, ont su donner en quelque sorte une voix et un corps à la beauté morale. Depuis Phidias et depuis Sophocle, où est le perfectionnement? où sont les progrès?

Parmi tant de critiques d'un esprit supérieur, Lessing, Barthélemy, Winckelmann, Guillaume Schlegel, qui, depuis un demi-siècle, ont étudié dans tous les sens l'art et la poésie des anciens, on est surpris qu'aucun ne se soit préoccupé de résoudre, que dis-je? n'ait songé seulement à se poser un si grave et si important problème. Nous le demandons; la muse de la tragédie a-t-elle rien produit de plus achevé que le *Philoctète* et l'*OEdipe roi* de Sophocle ou que l'*Orestée* du vieil Eschyle, cette trilogie composée d'*Agamemnon,* des *Choéphores,* des *Euménides?* La sculpture est-elle parvenue, sous les efforts d'une main moderne, à donner au marbre plus de

vie et de beauté que n'en possèdent les vieux débris de la Vénus de Milo ou le groupe de la Niobé? En un mot, dans ces deux nobles carrières, quel pas avons-nous fait depuis vingt-trois siècles?

Si, comme le veulent la justice et la vérité, l'on répond que rien de supérieur aux chefs-d'œuvre de la Grèce n'est venu repousser l'antiquité au second plan, alors que devient cette grande loi du progrès, justifiée cependant par tant de découvertes accomplies dans les sciences, par tant d'améliorations réalisées ou préparées dans les lois, dans la civilisation, dans les mœurs? Toutes nos facultés sont-elles donc perfectibles, à l'exception de celle qui préside au développement des beaux-arts et de la poésie? Non certes; l'homme est perfectible en tout, ou il ne l'est en rien. Si l'on nous permet de risquer ici une solution qui nous est propre, ne pourrait-on pas supposer que, de toutes nos facultés, l'imagination a la première achevé sa tâche, et atteint presque du premier vol la limite extrême permise à ses efforts? Pour ma part, je crois qu'il en a été ainsi; ce qui ne veut pas dire toutefois que l'imagination humaine soit depuis deux mille ans demeurée inerte et inactive, encore moins qu'elle doive dorénavant renoncer à la recherche et à la production du beau. Les aspects de la beauté physique et surtout de la beauté morale sont infinis. L'aigle du Pinde a eu beau toucher de ses sublimes ailes la limite d'un double idéal : artistes et poëtes, ne vous plaignez pas pour cela d'être venus trop tard et d'être déshérités! La perfection, à quelque hauteur infinie qu'elle atteigne, n'occupe qu'un point, presque sans étendue, dans l'immense horizon de l'art; c'est une étoile dans le firmament, une étoile qui souffre autour d'elle des myriades de sœurs et de compagnes.

Au reste, l'admiration que nous exprimons ici, après tant d'autres, pour les reliques de la statuaire et de la poésie grecques, et qui, nous en sommes persuadé, ne sera pas contredite, cette admiration sans réserve est elle-même la preuve d'un progrès notable qu'a fait depuis un certain temps la critique en France. Au commencement du XVIIIe siècle, le père Brumoy, traduisant par extraits le théâtre des Grecs, croyait devoir user de palliatifs, de retranchements, d'apologies plus ou moins fausses et maladroites, pour faire pardonner à Eschyle, à Sophocle, à Euripide, le tort d'avoir été Grecs et d'avoir écrit pour des Grecs. Un peu plus tard, Voltaire épuisait les traits de sa verve caustique et bouffonne contre Eschyle, qu'il renvoyait, de compagnie avec Shakspeare, aux tréteaux de la foire. Après lui M. de La Harpe, son élève, dans un bon style didactique, enregistrait sans contradictions, des jugements d'une forme plus grave, mais qui n'étaient pas plus sérieux. Enfin, une réaction s'est accomplie: Lessing, Schlegel, Manzoni, Geoffroy même, dans quelques feuilletons qui ne sont pas sans valeur, remirent à leur place les statues des trois grands tragiques, en mêlant, on ne sait pourquoi, à cette œuvre de goût et de justice quelques récriminations passionnées contre les grands maîtres de la scène française, que, par un autre travers d'esprit, ils ne jugeaient pas assez grecs.

C'est au milieu de ces deux camps, entre les blasphémateurs de la tragédie d'Athènes et les détracteurs de notre propre scène, que M. Patin s'avance aujourd'hui avec son nouveau livre, prenant (un peu tard peut-être) la position de modérateur et d'arbitre. Au reste, il serait fort injuste de reprocher à M. Patin d'entrer en lice au moment où la lutte semble à peu près terminée. Si les esprits sont, à cette heure, plus raisonnables et mieux éclairés sur ces questions, n'est-ce pas, en partie, grâce à M. Patin lui-même, grâce à ses écrits, tous marqués au coin du goût et de la raison, grâce même à quelques fragments de l'ouvrage qu'il publie en ce

moment, feuilles détachées qu'on a lues avec fruit dans divers recueils littéraires, notamment dans *le Globe* de 1825 à 1829? n'est-ce pas enfin et surtout, grâce à ses solides et piquantes leçons à la Faculté des Lettres? En effet, M. Patin n'est pas seulement un écrivain d'un sens juste et d'une rare élégance, plusieurs fois couronné par les juges du bon goût et du bon langage, avant d'avoir pris place au milieu d'eux; M. Patin se distingue entre tous par une remarquable vocation enseignante, qui a eu sur nos jeunes générations une incontestable influence d'attrait et de persuasion. Maître de conférences à l'École Normale, de 1815 à 1822, suppléant pendant deux années (de 1830 à 1832) de l'homme assurément le plus difficile à suppléer dans une chaire de littérature française, de M Villemain, professeur titulaire de poésie latine à la Faculté des Lettres depuis 1833, M. Patin a suffi, sans congé, sans suppléant, sans fatigue, au moins apparente, et, ce qui est plus méritoire peut-être, sans le secours de la déclamation ou du paradoxe, à tous les devoirs d'un professorat si prolongé, et cela sans que jamais le sérieux de l'érudition et la préoccupation des recherches aient nui à la facilité de la diction et à la discrète parure de la pensée; enseignement vraiment académique et universitaire, où il y a comme un mélange d'Andrieux et de Rollin.

On n'attend pas de moi sans doute que je suive pas à pas l'auteur des *Études sur les tragiques grecs* dans l'examen détaillé des trente-deux tragédies que l'antiquité nous a léguées, et dont il a fait ou fera bientôt la fidèle et scrupuleuse analyse. Il nous suffira de dire que, dans les dix-sept drames qu'il a déjà examinés, M. Patin rappelle et apprécie toutes les critiques, recueille et confronte toutes les imitations, latines, françaises, étrangères, enfin conclut presque toujours avec sagesse, sagacité et bonne foi. A la fin du troisième volume, qui ne tardera pas à paraître, l'auteur se propose de résumer, dans une revue critique, les divers jugements qui ont été portés jusqu'à ce jour sur la tragédie grecque, et probablement aussi de nous donner, sous une formule plus générale, son jugement définitif, et, à proprement parler, ses conclusions. Ce sera seulement quand ce morceau final aura paru qu'il sera convenable d'apprécier et de discuter, s'il y a lieu, l'ensemble des opinions de M. Patin, que nous faisons déjà sans doute plus que prévoir, mais que nous ne connaissons cependant encore que par des aperçus partiels, et en quelque sorte par fragments.

M. Patin a fait précéder ses études sur Eschyle, Sophocle et Euripide, d'un intéressant travail de près de deux cents pages sous le titre d'*Histoire générale de la tragédie grecque*. M. Patin sait mieux que personne que deux cents pages, quelque bien remplies qu'elles soient, ne sauraient suffire à une tâche aussi étendue et aussi complexe que celle d'offrir une histoire vraiment *générale* de la tragédie grecque. Il a fait entrer beaucoup de notions importantes et de faits curieux dans son cadre; mais il a dû en omettre beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins. M. Patin prend la tragédie à Thespis et la conduit, à travers toutes ses révolutions, je dirais presque à travers tous ses déguisements, jusqu'à son réveil en Italie au XIVe siècle sous la plume érudite de Mussato. Au milieu de tant et de si délicates recherches, on ne sera pas surpris que la critique trouve ici et là quelques observations à présenter. Je ne crois pas, par exemple, parfaitement exacte l'opinion de M. Patin sur la formation des chœurs grecs : « Le chœur, dit-il, se trouva naturellement chargé de jouer devant le public, chez lequel il se recruta longtemps, *par la voie du sort*, de libres acteurs, le rôle du public même. » Le chœur, ou plutôt le chorége, ne recrutait pas à Athènes ses acteurs, c'est-à-dire les choreutes, par la

voie du sort. Plutarque, qui est contredit sur ce point par toute l'antiquité, parle bien quelque part de *choréges* désignés par le sort, mais non pas de *choreutes* (1). On sait au contraire que le chorége nommé par une tribu choisissait en toute liberté, dans cette tribu même, les jeunes gens et, comme je le crois, les jeunes filles (2) qui étaient nécessaires pour former le chœur, soit tragique soit cyclique, qu'il avait mission de défrayer. Dans la suite, l'exercice de ce droit a donné assez souvent lieu à des contestations, à des résistances, à des procès même, dont on pourrait citer plusieurs exemples.

Pour passer à un autre ordre de faits, je regrette infiniment que M. Patin, si bien préparé par son cours de poésie latine, et qui apprécie d'ailleurs avec beaucoup de mesure et de convenance les tragédies attribuées à Sénèque, n'ait pas discuté, ou du moins indiqué les doutes qui divisent les érudits à propos des auteurs présumés de ces pièces et des époques fort diverses auxquelles on suppose que leur composition se rapporte. Je m'étonne en particulier qu'il n'ait pas fait au moins une réserve au sujet du drame d'*Octavie,* dans lequel on voit figurer Sénèque lui-même, et qui ne semble guère avoir pu être écrit avant le règne de Trajan. Je crois aussi que M. Patin exagère un peu trop l'influence que Sénèque a pu avoir au moyen âge : « C'était lui, dit-il, qu'imitait déjà dans sa propre langue, au XIe siècle, l'allemande Hroswithe. » Nullement; ce n'était pas le théâtre de Sénèque, c'étaient les comédies de Térence que l'illustre religieuse de Gandersheim s'était proposé d'imiter, non dans le XIe siècle, mais dans le Xe (3). Je ne connais dans le théâtre du moyen âge d'imitation évidente de Sénèque que cette tragédie de *Clytemnestre*, œuvre monastique du VIe ou VIIe siècle, qui paraîtrait moins inepte si elle n'avait été ridiculement attribuée à Sophocle (4). Il est même digne de remarque qu'aux époques de la plus profonde barbarie, les plus purs écrivains de l'antiquité ont été le plus en honneur. Le nom littéraire le plus célébré et le plus populaire, au moyen âge, a été sans comparaison celui de Virgile.

Au reste, le seul défaut peut-être qui mérite véritablement d'être signalé dans ce morceau de critique historique, c'est un peu d'indécision et (chose assurément fort rare par le temps qui court) trop de circonspection et de timidité dans la solution de quelques-uns des problèmes que présente l'histoire de la tragédie antique. M. Patin, par exemple, pousse la réserve jusqu'à n'exprimer qu'avec de certaines formules dubitatives des opinions qui ne sont pas contestables. Ainsi, après avoir montré la tragédie grecque se dégageant et sortant peu à peu des chants et des danses dithyrambiques, qui s'exécutaient à divers moments de l'année autour de l'autel de Bacchus, il ajoute : — « Née au milieu des cérémonies de la religion, faisant, pour ainsi dire, partie du culte public, la tragédie....., etc. » — Ce *pour ainsi dire* affaiblit sans nécessité une proposition qui n'avait assurément rien de hasardé ni de paradoxal. Il est bien avéré, en effet, que les concours dionysiaques formaient une partie, et une des parties les plus essentielles du culte national en Grèce. Il eût été désirable qu'au lieu d'atténuer cette judicieuse assertion, M. Patin l'eût

(1) Plutarch., *Alexand.,* cap. 29.

(2) Voyez *Revue des Deux Mondes.*

(3) Voyez notice sur *Hrosvita, Revue des Deux Mondes.*

(4) Il s'agit de trois cents vers grecs trouvés par Matthæi dans la bibliothèque d'Augsbourg, et publiés par lui, en 1805, comme un fragment de la *Clytemnestre* de Sophocle, erreur presque aussitôt signalée par Struve, qui les réimprima en 1807, et par God. Hermann, *Opuscula*, t. I, p. 60, seqq.

étayée de toutes les preuves instructives et piquantes que sa mémoire et ses lectures pouvaient aisément lui suggérer. Ainsi l'on sait, à n'en pas douter, qu'avant les représentations scéniques, les théâtres grecs étaient purifiés par des sacrifices; on brûlait des parfums dans l'orchestre, notamment le styrax, cette plante résineuse de l'Arabie (1). « Quel jeu s'est jamais accompli sans sacrifices? » s'écrie saint Cyprien? A Athènes, des prêtres, qui portaient le nom de *péristiarques,* étaient spécialement chargés de ces actes propitiatoires auxquels présidaient ou s'associaient les principaux magistrats, entre autres le second archonte. Nous voyons dans Plutarque Cimon, suivi de ses neuf collègues, les généraux de la république, entrer au théâtre le jour où l'on allait jouer la première tragédie de Sophocle, et faire, avant de s'asseoir, les libations accoutumées. Les poëtes qui devaient prendre part aux concours tragiques s'avançaient le front ceint d'une couronne, brûlaient de l'encens sur l'autel et adressaient une prière aux Muses (2). Le prêtre de Bacchus avait sa place marquée au premier rang du théâtre, c'est-à-dire sur les siéges les plus voisins de l'autel ou thymélé. A Rome, la *gradinata* du théâtre bâti par Pompée était surmontée d'un petit temple dédié à Vénus; c'était là qu'avant les représentations théâtrales les consuls, les pontifes et plus tard, en cette double qualité, les empereurs, sacrifiaient et priaient pour le salut du peuple romain. On voit dans Suétone l'empereur Claude ne venir occuper la loge impériale préparée pour lui dans l'orchestre qu'après être monté dans cet édicule, et y avoir fait les supplications prescrites : *Cùm priùs apud superiorem ædem supplicasset.*

Il n'y avait pas moins de cérémonies pieuses après les représentations scéniques. Tertullien, parlant des spectacles du paganisme, s'écrie : *Quanta sacra, quanta sacrificia præcedant, intercedant, succedant!* A Athènes, le prêtre de Bacchus donnait, à l'issue des concours dionysiaques, un grand repas, ce qui suppose, comme on sait, un ample sacrifice. Il y a plus, les choréges, les poëtes, les tragédiens vainqueurs, consacraient souvent, dans le temple même de Bacchus, les couronnes et les trépieds qu'ils avaient reçus en prix, et quelquefois les riches vêtements qu'ils avaient portés ou fournis (3), en y joignant des inscriptions destinées à perpétuer le souvenir de leur victoire. Enfin, les acteurs, membres, comme on sait, d'une confrérie religieuse, et qu'on appelait, pour cette raison, les suivants ou les artisans de Bacchus, οἱ περὶ τὸν Διονύσου τεχνῖται, les commensaux des Muses ou d'Apollon, *Musarum vel Apollinis parasiti,* les acteurs, dis-je, lorsqu'ils se trouvaient forcés par la vieillesse ou par d'autres motifs, d'abandonner le théâtre, avaient soin de suspendre l'insigne de leur profession, leur masque, dans le temple du dieu leur patron. Cependant je ne crois pas qu'il soit exact de dire que la représentation des ouvrages dramatiques, née du culte même de Bacchus, y soit restée toujours et *exclusivement* attachée. M. Patin réduit aux quatre fêtes annuelles de Bacchus les occasions où se donnaient à Athènes des tragédies et des comédies. C'est exclure trop arbitrairement, suivant moi, les Panathénées, qui ont pour elles l'autorité de Diogène de Laërce (4). En outre, M. Patin oublie trop que les concours tragiques faisaient presque toujours partie des jeux funèbres. Lui-même rapporte, d'après Plutarque, le fait que nous avons cité de la présence de Cimon au théâtre de Bac-

(1) Athen., lib. XV, p. 625, E.
(2) Aristoph. *Ran.,* v. 895, seqq.
(3) Lysias, *Apolog.,* p. 698, F.
(4) Lib. III, 56. — Cf. Suid. *voc.* τετραλογία.

chus, le jour où l'on allait jouer une tragédie de Sophocle, dans un concours scénique destiné à solenniser le retour à Athènes des os de Thésée; ce qui prouve suffisamment qu'il y avait dans cette ville des concours tragiques à d'autres occasions que les quatre fêtes dionysiaques.

Nous croyons devoir citer un second exemple des hésitations consciencieuses, et pourtant regrettables, qui empêchent quelquefois l'habile et trop modeste critique de trancher les difficultés de son sujet d'une façon suffisamment concluante et décisive. Voici comment s'exprime M. Patin au sujet du costume scénique, une des plus importantes questions assurément qui se puisse offrir dans une histoire de la tragédie grecque.

« La nécessité, dit M. Patin, de s'adresser, en même temps, dans de si grands théâtres à de si nombreux spectateurs, amena l'emploi de divers moyens matériels qui permettaient de reconnaître et d'entendre facilement des acteurs placés à une si grande distance des yeux et des oreilles. De là tous les usages si étrangers à l'art moderne et qu'il faut se garder de condamner légèrement; de là ces masques qui reproduisaient les traits généralement attribués aux personnages mythologiques, et qui les annonçaient avant qu'on les eût nommés; ces procédés ingénieux qui avaient pour but de grossir la voix de l'acteur et de la porter au loin; les cothurnes, ces amples vêtements, ces robes longues et flottantes qui leur donnaient les proportions réclamées par le besoin de la perspective théâtrale, par le grandiose de la composition poétique, et sous lesquelles l'imagination se figurait les héros qu'il représentait. On peut croire que chez un peuple si amoureux du beau, qui l'exprimait avec tant de génie et de goût dans tous les arts à la fois, jamais ces moyens d'imitation ne furent portés, dans la tragédie du moins, jusqu'à cette exagération monstrueuse et grotesque dont quelques modernes, après certains anciens, il est vrai, après Lucien, qui s'égaie souvent à ce sujet, après Philostrate, se sont plu à tracer des tableaux de fantaisie. Sans doute ces personnages héroïques qui se montraient sur la scène n'offraient point un constraste trop choquant avec les belles représentations de la nature que produisait dans le même temps le ciseau des artistes grecs; tout porte à penser, au contraire, qu'ils les rappelaient par la grâce et la noblesse de leurs attitudes, de leurs mouvements, et même par ces traits empruntés que leur prêtait la statuaire, et qui, grâce à l'éloignement, semblaient perdre quelque chose de leur immobilité. Si on lit avec attention les ouvrages des tragiques grecs, on ne pourra manquer de s'apercevoir que tout y était calculé pour le plaisir des yeux : chaque scène était un groupe, un tableau qui, en attachant les regards, s'expliquait presque de lui-même à l'esprit sans le secours des paroles »

On voit dans ce passage, très-habilement écrit d'ailleurs, tout l'embarras que l'auteur éprouve pour prendre parti entre deux systèmes qui se contredisent et s'excluent. M. Patin ne nie pas, assurément, l'usage des masques et des cothurnes, non plus qu'une certaine exagération de toutes les proportions de l'acteur, réclamée surtout, suivant lui, par le besoin de la perspective théâtrale ; mais, dans son désir de justifier, même en l'appliquant à la représentation extérieure, la trop fameuse comparaison que Guillaume Schlegel a faite de la tragédie d'Athènes et de la statuaire attique (lesquelles n'ont, en réalité, rien de commun que leur mutuelle perfection), M. Patin écarte et récuse tout d'abord les curieux renseignements que nous ont laissés sur le costume théâtral Lucien et Philostrate, alléguant contre le premier son penchant bien connu pour la caricature et la satire, et ne songeant pas assez que cette fin de non-recevoir ne peut pas être opposée au second, dont

ainsi le témoignage demeure intact. Mais, alors même qu'on ne tiendrait, comme le veut M. Patin, aucun compte de ces deux auteurs, ne nous reste-t-il pas, sur le costume de la tragédie antique, un grand nombre d'autres documents? N'avons-nous pas Aristophane et son scholiaste, Pollux, Athénée, le pseudo-saint Justin, saint Chrysostôme? N'avons-nous pas Cicéron, Sénèque, Pline, Aulu-Gelle, saint Isidore? Ne possédons-nous pas, de plus, de nombreux monuments, de la technique et de la plastique antiques, d'une fidélité et d'une authenticité irrécusables? des mosaïques publiées par MM. Millin et de Laborde, des peintures provenant d'Herculanum et de Pompéï, des pierres gravées décrites par Winckelmann, des médailles, des figurines de bronze, des bas-reliefs, ornements et richesses de nos musées? Ne peut-on pas raisonnablement espérer, en étudiant ces monuments et en les rapprochant des textes, de retrouver, avec un assez haut degré de certitude, la vérité du costume théâtral antique? Je regrette extrêmement, pour ma part, qu'au lieu de la page élégante, mais trop indécise que j'ai citée, M. Patin ne se soit pas proposé de résoudre, comme il était si en mesure de le faire, ce difficile et intéressant problème.

L'erreur de Guillaume Schlegel, que M. Patin a un peu affaiblie, mais qu'il n'a pas suffisamment corrigée, c'est de supposer que les scènes de l'histoire héroïque, représentées sur les vases grecs, peuvent nous donner une idée exacte des représentations de la tragédie en Grèce. M. Schlegel, qui ne recule jamais devant sa pensée, juste ou fausse, n'a pas craint d'avancer que « les plus belles statues grecques, douées de mouvement et de vie, nous offriraient une image frappante du spectacle des anciens (1). » Je crois, au contraire, avec le célèbre Otfried Muller, dont l'archéologie déplore la perte prématurée, que c'est là une erreur capitale : « Pour se faire, dit Otfried Muller, une idée juste de la représentation d'une ancienne tragédie, il est nécessaire d'écarter tout à fait de notre esprit l'image que nous nous faisons des personnages de la mythologie grecque, d'après les notions empruntées à la statuaire antique. Le vêtement que les divinités grecques et les héros recevaient au théâtre, ne peut, en aucune façon, être comparé à celui que l'art plastique avait coutume de leur attribuer (2). »

En effet, le vêtement théâtral n'était ni le vêtement usuel des habitants de la Grèce contemporains d'Eschyle et de Sophocle, ni le costume antérieur et conventionnel que les peintres et les sculpteurs prêtaient aux dieux et aux héros, et que nous appelons le costume héroïque. Le vêtement dont la tradition s'est maintenue sur le théâtre des anciens jusqu'à l'extinction du polythéisme, n'a résisté si longtemps à toutes les variations du goût et de la mode que parce que son origine était religieuse et sacerdotale. Tous les monuments nous prouvent que le costume théâtral institué par Eschyle n'était qu'une modification du vêtement presque oriental usité dans les fêtes, dans les processions, et probablement aussi dans les mystères dionysiaques. L'identité de la longue robe tragique, στολή, et de celle que portaient dans la célébration des rites secrets l'hiérophante et le dadouque, est attestée par Athénée (3). Seulement cet écrivain prétend que les prêtres, jaloux des succès du théâtre, approprièrent au culte les costumes inventés par Eschyle, tandis que le contraire est infiniment plus vraisemblable. Cette longue robe rayée et

(1) *Cours de Littérature dramatique,* t. I, p. 110, trad. franç.
(2) Otfr. Muller, *Eumenid.*, p 109.
(3) Lib I, p. 21, E.

bariolée de diverses couleurs pâles, quelquefois brodée d'or (1), toujours coupée droit et attachée par une haute et large ceinture, descendait jusqu'aux pieds des tragédiens, ce qui la fit nommer par les Grecs χιτὼν ποδήρης et *tunica talaris* par les Romains. La tunique qui servait pour les rôles de femmes descendait même encore plus bas et traînait sur la scène, ce qui la fit nommer συρτὸς ou σύρμα (2). A Rome, on finit par adopter la *syrma*, même pour les rôles d'hommes; Juvénal a dit :

... Longum tu pone Thyestæ
Syrma vel Antigones....

D'ailleurs, de même que dans les fêtes bachiques les hommes portaient un costume presque en tout semblable à celui des femmes, dans la tragédie, leur vêtement se distinguait aussi très-peu de celui de l'autre sexe. Souvent dans les tragiques il est question, en parlant des héros, du *péplos* ou long manteau, qui, dans la vie ordinaire, n'était jamais porté que par les femmes.

Comme il y eut, depuis la création du matériel scénique jusqu'à la décadence du théâtre en Grèce, de certains types de décoration consacrés, et, suivant l'expression reçue, trois *scènes*, la scène tragique, la scène comique et la scène satyrique (3), qui chacune devait offrir un certain aspect général et remplir de certaines conditions auxquelles machinistes et décorateurs étaient tenus de se soumettre; de même il y eut, pendant les beaux temps du théâtre grec, trois espèces absolument distinctes de costumes scéniques, le costume tragique, le costume comique et le costume satyrique, sans compter une quatrième sorte de costume entièrement différent des trois autres et qui se portait non sur la scène, mais sur l'orchestre, et qu'on appelait pour cette raison orchestrique. Je ne m'occuperai, pour le moment, que du costume tragique.

Le trait caractéristique de ce costume était le grandiose. La taille des héros de la tragédie devait être de quatre coudées (4), c'est-à-dire d'environ six pieds et demi, conformément à ce qu'on racontait d'Hercule et des guerriers de l'âge héroïque, qui tous, excepté Tydée, avaient reçu des dieux une taille surhumaine. De là résultait pour les acteurs l'obligation de se grandir par divers moyens artificiels. Le premier de ces moyens fut la chaussure. Horace, écho des traditions de l'antiquité, attribue à Eschyle l'invention du cothurne tragique (5). Cependant M. Patin, parlant d'Aristarque de Tégée, auteur de tragédies et contemporain d'Euripide, ajoute que ce poëte passe pour avoir été l'inventeur du cothurne. J'avoue n'avoir pu trouver aucune trace de ce fait, qui, dans tous les cas, ne me paraîtrait pas admissible. On lit, il est vrai, dans Suidas : « Aristarque de Tégée donna le premier aux drames la longue durée qu'ils ont de nos jours. » Mais évidemment cette phrase n'a pas rapport à la taille des acteurs.

Dans les temps les plus éloignés, on appelait cothurnes une sorte de brodequins particuliers aux chasseurs de cerfs de l'île de Crète, et qui fut adoptée plus tard par les montagnards de la Laconie. C'était une sandale lacée sur le pied par des courroies qui montaient jusqu'à mi-jambe. Hippocrate recommande en plusieurs

(1) Poll., lib. IV, § 115, et lib. V, § 100.
(2) Poll., lib. IV, § 118, et lib. VII, § 67.
(3) Vitruv., lib. V, cap. 8.
(4) Aristoph., *Ran.*, v. 1047. — Cf. Athen., lib. V, p. 198, A.
(5) Epist. ad Pison., v. 280.

endroits l'usage de ce brodequin crétois, pour prévenir les dislocations des chevilles (1). Il était donc fort simple qu'Eschyle ornât de cette utile et légère chaussure le pied des choreutes, qui dansaient dans les chœurs de ses pièces, ce qu'il fit notamment dans les *Euménides*. Grâce au jeu des lacets, le cothurne allait aux pieds de tout le monde; c'était, suivant le scholiaste d'Aristophane, la chaussure des hommes et des femmes, et on l'adaptait aux deux pieds indifféremment. Cette facilité fit appeler en Grèce Κόθορνοι les gens qui changent trop aisément d'amitiés et d'opinions. On donna particulièrement ce sobriquet à Théramène (2), un des trente tyrans d'Athènes, célèbre par sa versatilité et par la facilité avec laquelle il entrait dans tous les partis (3).

Le premier cothurne, celui des chausseurs crétois, dont Eschyle s'avisa de parer les choreutes qui dansaient sur l'orchestre, diffère absolument de celui que ce même Eschyle donna aux acteurs qui jouaient sur la scène. Cette dernière chaussure était une combinaison du brodequin crétois et de la triple ou quadruple semelle de liége des souliers tyrrhéniens. Nous trouvons dans plusieurs monuments antiques de remarquables exemples de cette seconde espèce de cothurne. Je citerai seulement une statue de Melpomène placée sur un sarcophage du musée Capitolin, une autre Melpomène de la villa Borghèse, ainsi qu'une peinture trouvée à Pompeï (4) et représentant une scène tragique à deux personnages de femme; enfin, on peut voir au musée du Louvre les statues des Muses, et surtout la Melpomène colossale, chaussées d'un très-haut cothurne. Cette chaussure, dès le temps d'Aristophane, avait été adoptée par les habitants d'Athènes, hommes et femmes. Dans *Lysistrata*, le chœur des femmes dit au chœur des vieillards :

« Si tu me fâches, je te frapperai la mâchoire avec ce lourd cothurne. »

Ce lourd cothurne ne pouvait être la souple et élégante chaussure crétoise.

Outre le cothurne à hautes semelles, quelques monuments antiques nous montrent des espèces de supports ou échasses tragiques, ἐμβάδες ou ἐμβάται, dont l'invention est aussi rapportée à Eschyle, et qu'il ne faut pas confondre avec le cothurne proprement dit. En examinant, avec toute l'attention qu'elle mérite, la grande mosaïque scénique, conservée à Rome et publiée par Millin (5), on est particulièrement étonné de voir que les nombreux personnages qu'elle nous montre en habits de théâtre, n'ont pas de pieds. Ils sont posés sur des espèces de supports cylindriques, hauts de quelques pouces. On dirait des *fantoccini* que l'on promène à travers les fentes d'un plancher et qu'on fait mouvoir en dessous par des fils. Dans la plupart de ces figures, la robe, qui tombe presque jusqu'à terre, ne laisse voir que le bout de ces échasses, ou *pieds de bois,* comme les appelle un ancien (6). Dans une ou deux figures seulement, on aperçoit l'extrémité du pied de l'acteur qui déborde ce support arrondi, et pousse un peu la tunique en avant (7).

(1) *De Artic.*, S. 73, t. II, p. 629, ed. Lind.

(2) Xenoph., *Hellen.*, lib. II, p. 468.

(3) Napoléon disait dans le même sens de Fouché : « Il est toujours prêt à mettre le pied dans le soulier de tout le monde. »

(4) *Mus. Borbon.*, t. I, t. xxi.

(5) *Description d'une mosaïque antique du musée Pio Clémentin*, représentant des scènes de tragédie, in-f°.

(6) Pseudo Justin, Epistol. ad Zenam., p. 507, ed. Morell.

(7) Voyez p. 16 et 17 et la figure n° xi.

Cette mosaïque n'est pas, d'ailleurs, comme le dit M. Millin, le seul monument qui nous fasse connaître les *embades*. Dans un bas-relief de la villa Panfili, publié par Winckelmann, on remarque, au milieu de plusieurs autres figures, un acteur tragique portant une massue et placé sur des échasses cylindriques (1). Les autres personnages, au nombre de sept, n'ont pas la même chaussure. Je dois mentionner encore, pour sa singularité, une peinture de Pompeï, publiée par sir William Gell (2), dans laquelle on voit un acteur tragique élevé sur des *embades* qui dépassent un peu sa tunique et qui ont la désagréable apparence d'un pied de bœuf. Tout cela est bien loin, comme on voit, de la statuaire attique.

Enfin, un monument assez récemment découvert, une curieuse peinture publiée par M. Pacho, dans l'atlas de son *Voyage à la Cirénaïque*, nous donne l'idée d'un autre moyen d'exhaussement employé pour grandir les acteurs. Cette peinture représente une scène de tragédie, où ne figurent pas moins de dix-neuf personnages. Trois seulement, dont un porte une massue, ont le masque et la stature tragique. Les seize autres sont des choreutes et des musiciens (3). Les trois acteurs occupent chacun une petite estrade carrée, placée sur le *proscenium*, et qui semble avoir cinq ou six pouces de hauteur. Il me paraît probable que cette petite élévation est la partie du proscenium appelée par les Grecs *ocribas, killibas*, ou plus ordinairement *logeion* (4), et par les Romains *pulpitum*. L'invention en est encore attribuée à Eschyle : *Modicis instravit pulpita tignis*.

Le second moyen que ce créateur du théâtre grec prit pour agrandir la taille de ses acteurs, ce fut la coiffure et le masque. Une foule de monuments et de textes nous font connaître la forme, l'expression et jusqu'à la couleur des différents masques tragiques (5). Ils ressemblaient très-peu aux nôtres. D'abord, ils étaient beaucoup plus grands que nature; puis ils ne s'appliquaient pas seulement sur le visage; ils enveloppaient toute la tête, comme un casque; de plus, presque toujours les masques de la tragédie étaient rendus plus imposants ou plus terribles par une sorte d'excroissance qui se dressait au-dessus du front, et qui avait la forme aiguë d'un *lambda*, λαμβδοειδής. Des deux côtés de ce faîte, qu'on appelait ὄγκος, descendaient de longues tresses de cheveux blancs ou noirs, suivant l'âge des personnages, assez semblables à la vaste crinière des perruques dites à la Louis XIV. On peut voir, notamment dans les mosaïques d'Italica et du musée Pio-Clémentin, dans plusieurs peintures d'Herculanum et de Pompei (6), dans diverses pierres gravées publiées par Ficoroni et par Winckelmann, des exemples de cette coiffure pyramidale, qui était commune aux masques d'hommes et de femmes (7), et dont n'étaient pas même exemptes les figures qui portaient la mitre, la tiare ou le diadème (8).

(1) *Monum. ined.*, p. 247, tav. 189. La chaussure de ce personnage tient le milieu entre l'embade et le cothurne.

(2) *Pompeïana*, t. II, pl. LXXV, p. 152.

(3) Il est pourtant remarquable que ces seize personnages sont placés sur le même plan que les acteurs, c'est-à-dire sur le *proscenium*, et non sur l'orchestre, où se tenait le chœur. Voyez l'Atlas de M. Pacho, pl. L.

(4) Hesych., *voc.* ὀκρίβας.

(5) Poll., lib. IV, § 133-142.

(6) *Mus. Borbon.*, t. I, tav. XXI, XXII.

(7) Barthelemy croit que cette coiffure théâtrale provenait d'une ancienne mode athénienne. Anachars., t. VI, p. 95.

(8) Atlas de Pacho, pl. L.

Cette singulière et peu gracieuse disposition du masque tragique passa de Grèce à Rome. C'est évidemment à cette sorte de difformité que fait allusion ce passage de Varron : *Tragici prodeunt capite gibbero, cum antiqua lege ad frontem superficies accedebat.*

Et ce n'était pas encore là tout. Le bon sens indique qu'on ne pouvait exagérer à ce point la stature de l'acteur tragique sans ajouter en même temps à la longueur de ses bras et à l'épaisseur de sa taille, sous peine de jeter dans l'ensemble la plus choquante disproportion. Lucien s'est fort égayé, dans plusieurs de ses dialogues, aux dépens des ventres postiches, des faux estomacs et des longues mains rembourrées, qui composaient la garde-robe du tragédien ; mais, tout en faisant dans ces passages la part de la parodie et du sarcasme, on est bien obligé d'admettre la réalité de ces expédients. Plusieurs autres écrivains parlent très-sérieusement, d'ailleurs, de ces plastrons, qu'ils nomment, comme Lucien, προστερνίδια, *pectoralia*, προγαστρίδια, *ventralia*, et que saint Justin appelle crûment de *faux ventres*, κοιλίαι ἐπίπλασται. D'une autre part, saint Chrysostôme, d'accord avec le vieil auteur de la vie d'Eschyle (1), nous fournit quelques renseignements sur les curieuses allonges qui suppléaient à ce que les bras des tragédiens auraient eu, sans cela, de trop grêle et de trop court. Ces fausses mains étaient des espèces de gants, assez semblables, je crois, à ceux dont nous nous servons dans les salles d'escrime. Les Grecs leur donnaient le nom de χειρίδες, et les Romains, de *manulei :* au moyen âge, nous les aurions appelés *brassarts* ou *gantelets*.

Dans ce singulier équipage, les acteurs tragiques étaient donc fort éloignés de ressembler aux statues que l'art grec nous a léguées. On n'a besoin, pour s'en convaincre, que de jeter les yeux sur une des peintures ou des mosaïques dont nous avons parlé. Mais, quoique absolument dissemblable des vêtements adoptés par la statuaire, le costume de la tragédie, ample, majestueux, consacré par les traditions du culte public, n'avait en soi rien qui dût choquer le goût délicat de ce peuple si amoureux de la beauté. Seulement on conçoit que cet appareil formidable et gigantesque ait pu causer une certaine impression de surprise et de terreur aux habitants des contrées récemment conquises à la civilisation grecque et romaine, et dont les yeux n'étaient pas, comme ceux des Grecs, préparés à ce spectacle par les cérémonies du culte national. On peut lire une plaisante aventure de ce genre dans l'ouvrage de Philostrate sur la vie d'Apollonius de Tyane. Un acteur, qui n'avait pas cru prudent d'entrer en concurrence théâtrale contre Néron, s'était retiré dans la Bétique, dont il parcourait les différentes villes, exerçant son art dans les endroits où les habitants étaient le plus policés. Se trouvant à Hispalis, aujourd'hui Séville, il crut pouvoir y jouer une tragédie ; mais, dès son entrée sur la scène, l'effroi s'empara des spectateurs. Ils regardaient avec épouvante cette espèce de géant, dont la bouche offrait une si large ouverture, qui marchait à grands pas, monté sur de si hautes échasses, et à qui ses vêtements donnaient l'aspect d'un monstre. Mais lorsque élevant la voix, le colosse se mit à parler, tous quittèrent leurs siéges et s'enfuirent, comme si, dit Philostrate, un démon les eût menacés (2).

Au reste, on sera moins surpris de cette terreur panique quand on saura combien les contrées ibériennes étaient alors ignorantes de ce qui concernait les jeux du théâtre. Philostrate raconte, au même endroit, que. Néron ayant envoyé aux

(1) *Æsch. Vit.*, Robort. — Chrysost., *Hom. VIII in Timoth.*, t. VI, p. 457.
(2) Philostr., *Vit. Apoll.*, lib. V, cap. IX, t. I, p. 195.

habitants l'ordre de faire des sacrifices pour célébrer trois victoires qu'il venait de remporter aux jeux olympiques, les habitants des contrées environnantes crurent qu'il s'agissait de trois véritables victoires, et que Néron avait apparemment subjugué des peuples appelés Olympiens.

M. Patin, frappé, comme tous les critiques modernes, des inconvénients attachés au système des masques scéniques, dont l'immobilité constante se refusait à l'expression variée des sentiments et des passions, adopte deux opinions souvent émises pour rendre raison de cet usage. Il croit, comme on l'a vu, 1° que la vaste étendue des théâtres anciens rendait une certaine exagération des traits des acteurs nécessaire à la perspective théâtrale; 2° que les masques favorisaient certains procédés qui avaient pour but de grossir la voix de l'acteur et de la porter aux gradins les plus éloignés. En un mot, M. Patin pense que les raisons qui ont introduit et maintenu le costume tragique, et notamment les masques, sur les théâtres de l'antiquité, étaient tirées les unes de l'optique, les autres de l'acoustique. Je crois qu'à l'un comme à l'autre de ces motifs il y a beaucoup de choses à objecter.

Et d'abord, sur quoi se fonde l'argument si souvent répété que les masques servaient à grossir la voix des acteurs? Deux seuls écrivains, d'une époque récente, Aulu-Gelle (1) et Boëce (2), attribuent à la vaste ouverture de la bouche des masques la force de voix que déployaient les comédiens, et qui, suivant Cassiodore, semblait à peine pouvoir sortir de poitrines humaines. Cette assertion d'Aulu-Gelle, exprimée d'ailleurs en termes assez peu clairs, a suffi pour faire supposer à plusieurs critiques modernes, à Dubos (3), à Barthelemy, à Millin, etc., que les masques de théâtre, dont la matière n'est pas elle-même très-bien connue (4), étaient garnis intérieurement de lames de cuivre, et furent plus tard incrustés d'une pierre que Pline appelle *chalcophone* (au son d'airain), et dont il conseille aux tragédiens de faire usage, *tragœdis gestanda*. Mais remarquons que ni Aulu-Gelle, ni, après lui, Boëce, ne parlent d'aucun appendice, d'aucune garniture ajoutée aux masques scéniques, et que ni Solin, qui vante cette pierre, ni Pline, qui la recommande aux comédiens, n'indiquent les moyens de tirer parti de sa merveilleuse propriété (5). D'un autre côté, Ficoroni, ayant observé que, dans plusieurs anciens masques de théâtre, la bouche est arrondie en forme de coquille, avait pensé que cette disposition devait produire un effet analogue à celui de la trompette ou du porte-voix. Mais M. Mongez a très-bien réfuté cette hypothèse : « Que l'on adapte, dit-il, le pavillon d'une trompette immédiatement à l'embouchure, en supprimant le tube intermédiaire, l'instrument rendra des sons à peine sensibles. Le porte-voix, même le plus court, est composé d'une embouchure, d'un tube et d'un pavillon. Il n'est donc pas probable qu'en donnant une forme évasée à la bouche des masques, les anciens aient eu le dessein d'augmenter le volume de la voix (6). » Tout ce qu'on peut rai-

(1) Lib. V, cap. VII.

(2) Boet., *De duabus naturis et una persona Christi*, p. 950, Basil.

(3) *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, t. III, p. 203.

(4) On paraît s'être servi successivement du bois, du cuir et de la terre cuite.

(5) Plin., L. XXXVII, cap. X, § 56.—Solin., cap. XXXVII.—Isid., *Origin.*, L. XVI, cap. XIV.

(6) Mongez, *Mémoire sur les harangues attribuées par les écrivains anciens aux orateurs, sur les masques antiques et sur les moyens que l'on a cru avoir été employés par les acteurs pour se faire entendre de tous les spectateurs*, inséré dans les *Mémoires de l'Institut national* (*Littérature et Beaux-Arts*, t. V, p. 89 et suiv.). — M. Mongez avait été chargé, à la fin de l'an VI, avec huit autres membres de l'Institut, de faire des expériences au Champ-de-Mars,

sonnablement conclure de l'ouverture extraordinaire de la bouche des masques antiques, c'est que l'évasement qu'ils présentent servait à prévenir la déperdition de la voix, qui, sans cette large issue (1), n'aurait pas manqué de s'affaiblir et de s'altérer dans la concavité de cette espèce de casque. Tout le monde sait quel changement la voix éprouve sous nos masques actuels par suite de la petitesse de leur bouche. C'est pour parer à cet inconvénient que la partie inférieure du masque de l'arlequin a été supprimée et remplacée par une mentonnière mobile. A mon avis donc, les énormes bouches des masques antiques avaient pour but, non de porter la voix des acteurs à une plus grande distance, mais seulement de lui conserver sa force et sa pureté naturelles. J'ajouterai d'ailleurs que les comédiens de l'antiquité n'avaient pas besoin pour se faire entendre de recourir à des moyens artificiels. Dans les plus vastes théâtres antiques, à Taormine, à Sagonte, à Épidaure, plusieurs voyageurs ont essayé de réciter des vers, et, du proscenium aux derniers gradins de la cavea, les vers ont toujours été parfaitement entendus. Souvent, au moyen âge, et quelquefois de nos jours (2), on a donné des représentations scéniques sur les ruines des théâtres et même des amphithéâtres anciens, sans que les acteurs aient jamais été obligés d'employer des moyens artificiels. Enfin, cette excessive ouverture de bouche, qu'on remarque dans la plupart des anciens masques tragiques, n'existe pas dans les masques de femmes et de jeunes gens, qui n'avaient pas apparemment moins besoin de se faire entendre.

Je ne crois pas davantage que les proportions gigantesques données aux tragédiens aient eu pour cause des nécessités d'optique. D'abord, on a fort exagéré l'étendue des théâtres anciens, qu'on a confondus souvent avec l'étendue au moins quadruple des amphithéâtres et des cirques. Comme de toutes les places il était facile de saisir les paroles que prononçait l'acteur, il était également aisé de discerner ses traits, même avec une vue médiocre, et l'on sait de quelle force étaient doués les organes visuels des Athéniens, qui, du cap Sunium au Parthénon, distinguaient l'extrémité de la lance et l'aigrette du casque de la statue de Minerve (3). De plus, il n'est pas impossible que les anciens aient connu, sinon les lunettes d'approche, du moins la propriété des verres concaves et des verres convexes. La finesse du travail de certaines pierres gravées a fait supposer que les artistes s'aidaient de la loupe; on a depuis acquis la preuve directe de ce fait par la découverte d'une loupe dans un tombeau romain (4). Pline dit de l'émeraude qu'elle réjouit la

tendant à trouver le moyen de faire entendre les discours et la musique, dans les fêtes nationales, par tous les spectateurs en quelque nombre qu'ils puissent être. Dans le rapport que M. Mongez fit au nom de cette commission, et qui est inséré dans les *Mémoires de l'Institut national, Littérature et Beaux-Arts,* t. III, p. 422 et suiv., il est d'avis qu'on dut entendre très-aisément les acteurs dans les théâtres anciens.

(1) Aulu-Gelle insiste sur ce que cette issue était unique; il se trompe. Les textes et les monuments ne permettent pas de douter qu'on ne ménageât dans les masques scéniques des ouvertures pour les yeux et peut-être pour les narines.

(2) En 1785, on a joué sur les ruines de Sagonte quatre comédies espagnoles devant plus de quatre mille spectateurs. Suivant les relations du temps (voyez *Journal de Paris,* 20 novembre 1785), les personnes assises sur les gradins les plus éloignés de la scène entendirent les acteurs aussi distinctement que celles qui étaient au premier rang.

(3) Pausan., *Attic.*, cap. XXVIII.

(4) Manni., *Degli occhiali da naso*, p. XV et XVI, cité par M. Libri dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie,* t. I, p. 56, n° 4. — Un passage d'Aristophane (*Nub.*, v. 767) prouve d'ailleurs que les Grecs ont connu les lentilles, ou verres ardents.

vue des graveurs sur pierre et que la douceur de sa teinte verte repose leurs yeux fatigués. Ce sont les conserves. Il dit encore que les émeraudes sont souvent concaves, *plerumque concavi*, ce qui les rend aptes à réunir les rayons visuels, *ut visum colligant;* et il ajoute que Néron, qui paraît avoir eu la vue courte, regardait les combats de gladiateurs à travers une émeraude. Cela ressemble fort à notre lorgnon. D'ailleurs, comment, pour être vus, les acteurs tragiques auraient-ils eu besoin d'agrandir aussi démesurément leurs traits et leur stature, tandis que les comiques, qui jouaient sur la même scène, n'étaient pas obligés d'employer les mêmes expédients, et que les mimes, qui jouaient sur l'orchestre, c'est-à-dire à quelques pieds au-dessous du proscenium, se montraient avec leur taille naturelle, sans socque et même assez souvent sans masque?

Je crois donc, pour conclure, que la véritable et seule cause de l'exagération du costume tragique a été la nécessité de conserver sur la scène la grandeur idéale des personnages héroïques. Et, quant aux masques en particulier (outre quelques avantages fort secondaires, comme celui de rendre plus facile aux hommes de remplir des personnages de femmes et de permettre à de vieux acteurs de se montrer dans des rôles de jeunes gens et même de jeunes filles), je pense que leur véritable et suprême utilité a été de favoriser le maintien au théâtre, comme dans les temples et dans les mystères, des types des dieux et des héros, tels que les consacraient les rites; car il ne faut jamais perdre de vue que le costume théâtral, avant d'avoir été scénique, avait été longtemps dionysiaque.

Nous demandons bien pardon à M. Patin, et surtout à nos lecteurs, de nous être laissé entraîner à une aussi longue digression à propos d'une peccadille de M. Schlegel que l'auteur des *Études sur les tragiques grecs* n'a pas, suivant moi, assez vigoureusement réfutée. Sans doute, au lieu de tant insister sur d'aussi microscopiques dissidences, j'aurais bien mieux fait d'indiquer dans le livre de M. Patin les pages et les chapitres, en grand nombre, où je n'aurais eu qu'à louer la solidité des recherches, la vérité des aperçus, tous les mérites enfin du fond unis à ceux de la forme. Nous avons été retenu par la difficulté d'examiner des examens, de juger des jugements, d'analyser des analyses. On ne sait pas assez combien l'excellence d'un livre de critique échappe à l'appréciation littéraire. Qu'est-ce en effet que la critique, auprès de la réalité de l'art et de la poésie? Un écho, un reflet, trop souvent une ombre, toujours quelque chose de fugitif et de presque insaisissable. On peut raconter un roman, analyser un drame, exprimer les sensations que fait naître un recueil épique ou lyrique, mais comment caractériser l'espèce de satisfaction intime et réfléchie que nous cause la lecture d'un bon livre de critique? L'avouerai-je? Plus un écrit de cette sorte soulève en moi d'idées, de réflexions, de contradictions même, plus il ressemble à une conversation, si l'on veut même, à une controverse entre amis, plus la lecture se change en dialogue, et plus le livre me plaît. La critique, suivant la modeste et charmante définition d'Horace, est une pierre à aiguiser les esprits. Les meilleurs ouvrages en ce genre, à mon avis, sont donc, comme les *Études* de M. Patin, ceux qu'on aime à chicaner sur quelques détails accessoires, et qui, par la justesse des idées principales, par la variété et par l'heureux choix des points de vue, finissent par nous entraîner à leur suite dans leur sphère de mouvement et de pensée.

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1842.

La question du droit de visite a été à plusieurs reprises renouvelée au sein des chambres; la plupart de nos hommes d'État ont été entraînés à la tribune pour y expliquer le rôle qu'ils ont joué dans cette affaire et y plaider en quelque sorte leur cause personnelle. Nous sommes loin d'applaudir à ceux qui ont provoqué et rendu nécessaires ces débats, débats à nos yeux inopportuns et peu conformes aux intérêts et à la dignité du pays. En voyant étaler à notre tribune nationale et les secrets de notre diplomatie, et les dissentiments de nos administrateurs, et les correspondances de nos ministres, et les conversations de nos agents, ne dirait-on pas que c'est pour l'amusement de nos oisifs et pour l'étonnement de l'étranger que nous jouissons du droit de libre discussion?

Au surplus, la cause personnelle de nos hommes d'État pouvait, ce nous semble, être défendue d'une manière toute facile et toute simple. M. Sébastiani a signé sans instructions un protocole qui n'était pas un traité, bien qu'un projet de traité y fût annexé; en réservant au gouvernement français toute sa liberté pour toutes les modifications qu'il jugerait convenable d'apporter au projet, M. Sébastiani crut devoir signer un procès-verbal ayant pour but d'inviter les trois grandes puissances du Nord à une négociation à cinq sur le droit de visite. Les agents de ces puissances à Londres, n'ayant ni pouvoirs ni instructions à ce sujet, ne pouvaient prendre la proposition qu'*ad referendum*, la transmettre à leurs cours, et en attendre les instructions. Qu'importe la présence à Londres de M. Desages au 12 décembre? Qu'importe de savoir si M. l'ambassadeur lui a fait connaître le procès-verbal qu'il venait de signer? Il est reconnu que M. Desages n'avait ni mission ni pouvoirs relatifs au droit de visite, qu'il ne pouvait ni approuver ni infirmer le fait de l'ambassadeur. La présence de M. Desages à Londres était donc une circonstance inutile à rappeler.

Ce que M. le maréchal Sébastiani avait à dire, ce qu'il a dit du reste avec cette fermeté et ce courage que nul ne lui conteste, et qui l'honoreront toujours, même aux yeux de ceux qui ne partagent pas toutes ses opinions, c'est qu'au moment d'une grande et délicate négociation, de la conclusion de l'affaire belge, lorsque l'alliance anglaise, qu'il regardait comme la garantie de la paix du monde, lui pa-

raissait pouvoir être compromise, lorsqu'il entrevoyait comme possible un traité à quatre qui, devant s'accomplir non dans les parages de l'Orient, mais sur nos frontières, aurait mis la longanimité de la France à une trop rude épreuve, il ne crut pas devoir refuser la coopération que le ministère anglais lui demandait. Il l'a cru d'autant mieux, que la signature du protocole n'était pas pour la France un engagement positif, n'impliquait pas l'acceptation de telle ou telle clause additionnelle aux traités de 1831 et de 1833. M. Sébastiani engageait plutôt sa responsabilité personnelle vis-à-vis de son gouvernement, qu'il n'engageait son gouvernement vis-à-vis des autres puissances. Il a fait ce qu'un homme de cœur fait quelquefois, lorsque les circonstances lui paraissent graves, délicates, difficiles. Entre les intérêts de son pays et ses intérêts personnels, il n'hésite pas. M. Sébastiani savait fort bien qu'il pouvait être désavoué, rappelé. Il a cependant signé, parce que, à tort ou à raison, il était convaincu qu'ainsi le voulaient dans ce moment la saine politique et l'intérêt de la France. On peut dire qu'il se trompait. Nul ne peut dire qu'il n'a pas agi en homme résolu et dévoué à son pays.

M. le comte Molé, ayant eu connaissance de la signature du protocole, n'a ni rappelé, ni désavoué l'ambassadeur; il a gardé le silence. Ce silence était-il un fait si singulier, si extraordinaire, si en dehors des usages diplomatiques qu'on paraît le croire? M. Molé, les amis de M. Molé, avaient-ils besoin de grands efforts pour justifier l'inaction silencieuse du chef du cabinet du 15 avril? Nullement; rien de plus naturel et de plus simple que ce silence; deux mots auraient suffi pour l'expliquer. Sans doute, les circonstances politiques au milieu desquelles se trouvait alors M. Molé ont pu contribuer à son silence, l'empêcher même de prendre une connaissance détaillée de cette affaire. M. Molé était alors dans le plus fort de la tourmente politique qui a agité les derniers mois de son ministère, et il est facile de croire qu'il n'avait guère le temps de méditer sur la traite des noirs et sur la marche d'une nouvelle négociation à ce sujet. Mais, indépendamment de ces circonstances particulières, le gouvernement français n'avait aucune obligation, ni légale, ni morale, de s'expliquer sur-le-champ. Il n'y avait jusque-là qu'un procès-verbal pour inviter à une négociation commune trois cours dont on ne connaissait les intentions que d'une manière générale, dont les représentants à Londres n'avaient aucun pouvoir sur la matière. Le protocole était parti. La négociation ne pouvait commencer que le jour où les trois cours, ayant chacune mûrement délibéré, auraient permis à leurs agents de prendre part aux conférences. Jusqu'à ce jour, rien de fait, rien de commencé en commun, à cinq. Quant aux rapports particuliers entre la France et l'Angleterre, ils restaient ce qu'ils étaient. La France voulait-elle supprimer le droit de visite? dénoncer les traités de 1831 et de 1833? Certes nul n'y songeait.

Il ne s'agissait que d'apporter, si on pouvait s'entendre, quelques modifications à ces traités, et d'obtenir par un traité nouveau le concours de toutes les grandes puissances. Le protocole ne paralysait pas la liberté du gouvernement français. L'ambassadeur avait fait les réserves nécessaires. Dès lors quel motif ou quelle obligation avait-on de s'expliquer avant de connaître la réponse des trois cours, et lorsque le refus d'une seule d'entre elles eût été une raison suffisante de tenir le protocole pour non avenu, et de maintenir le *statu quo?* C'était au retour des courriers de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, lorsqu'il aurait été appelé à la négociation commune, que le gouvernement français avait à s'expliquer; c'est alors qu'il devait ou désavouer l'ambassadeur en refusant toute négociation, ou accepter

la négociation, tout en usant, dans la discussion des articles, de la liberté que la signature du protocole ne lui avait pas enlevée, liberté qu'il aurait pu rendre plus efficace encore en envoyant à Londres un négociateur tout à fait étranger aux préliminaires de cette conférence. M. Sébastiani avait eu besoin de courage pour signer, puisqu'en signant il s'exposait tôt ou tard au désaveu et au rappel. M. Molé se conformait sagement aux habitudes diplomatiques en ne s'empressant pas de faire une réponse que rien n'exigeait dans ce moment, qui ne pouvait ni retarder ni rendre plus rapides les communications déjà faites aux trois cours, une réponse qui ne pouvait devenir efficace que plus tard, qui pouvait être modifiée par les circonstances, et qui pouvait même devenir inutile. Se presser dans ce cas n'eût pas été seulement une vaine démarche, c'eût été une étourderie. La distance qui sépare Londres de Saint-Pétersbourg et la lenteur habituelle des affaires laissaient au cabinet français le bénéfice du temps. Pourquoi s'empresser d'y renoncer? pourquoi devancer le cours ordinaire et naturel des choses? Voyez en effet avec quelle lenteur l'affaire a marché.

Cet empressement n'eût été concevable que dans le cas où le gouvernement français aurait repoussé avec indignation toute idée d'une négociation, quelle qu'elle fût, sur le droit de visite. Certes, si demain un ambassadeur signait un protocole pour ouvrir des négociations ayant pour but le rétablissement, chez nous, de la censure, aucun ministère n'hésiterait à le rappeler et à le désavouer sur-le-champ.

Le cas n'était pas le même. Le droit de visite, tel que les conventions l'avaient établi pour l'objet spécial de la répression de la traite, n'était alors contesté par personne. M. le comte Molé lui-même, quelles que fussent d'ailleurs ses opinions personnelles sur ce sujet, reconnaissait comme homme politique, comme ministre du roi, que, dans l'état des choses, les conventions de 1831 et de 1833 devaient être religieusement observées, qu'il était à désirer que ces moyens de répression fussent efficaces, et qu'en attendant, il fallait agir auprès des autres puissances pour les déterminer à adhérer aux conventions précitées.

Empressons-nous de le reconnaître, en écrivant la dépêche du 12 février 1838, M. Molé ne se mettait point en contradiction avec ses antécédents et avec les opinions qu'il avait manifestées sous la restauration au sujet du droit de visite. Ce n'est pas se contredire que d'accepter des faits accomplis, des faits que les circonstances expliquaient, et contre lesquels nul ne réclamait alors.

Mais laissons de côté les personnes et toute cette polémique qui plaît à l'esprit de parti et l'alimente, et pour laquelle nous n'avons aucun goût. Quand on se place au-dessus des intérêts personnels et des passions du jour, on comprend sans peine toutes les phases par lesquelles a passé, chez nous, la question du droit de visite, et on arrive à cette conclusion que les circonstances ont influé plus que les hommes sur les résolutions successives et diverses du gouvernement français.

Avant 1830, la France n'avait pas de relations intimes et particulières avec la Grande-Bretagne. Si l'Angleterre avait des rapports de bon voisinage avec la France, elle n'en était pas l'alliée, encore moins la seule alliée parmi les puissances de premier ordre. La France se rappelait les prétentions de l'Angleterre à la domination des mers; les luttes de l'Angleterre avec les États-Unis, au sujet du droit de visite, étaient toutes récentes; les rivalités nationales étaient plutôt inactives qu'oubliées, et, bien que le gouvernement français et le gouvernement anglais fussent fondés sur des institutions analogues, les tendances en étaient diverses. La guerre d'Es-

pagne de 1823, et le célèbre toast de M. Canning, avaient appris au monde que, sous des formes constitutionnelles, se cachaient, dans les deux pays, des principes divers et des tendances opposées.

Dès lors rien de plus naturel et en même temps de plus sensé que le refus de toutes les propositions du gouvernement anglais, pour établir un droit conventionnel et réciproque de visite contre les négriers. M. Molé, M. Pasquier, M. de Châteaubriand, agissaient en hommes éclairés et prévoyants. Il était évident, en effet, que ce droit une fois admis dans les traités, il pouvait devenir une source de difficultés inextricables contre les deux pays. D'ailleurs la restauration, par son origine, était tenue à une grande réserve dans ses négociations. Il ne fallait pas donner à croire qu'en signant un traité, elle acquittait une dette personnelle; on n'aurait pas manqué d'affirmer que ce droit, bien que réciproque, n'était qu'une concession faite à l'étranger.

La révolution de 1830, cette révolution inspirée par le droit et contenue par une admirable sagesse, s'accomplit; une dynastie nouvelle est fondée. L'Europe s'étonne au réveil de cette France dont elle avait conservé de si grands et de si terribles souvenirs. Bientôt les peuples applaudissent, et leurs gouvernements s'alarment. Mais aucun peuple ne salua la révolution de 1830 d'applaudissements plus éclatants, plus sincères, plus unanimes que le peuple anglais, et son gouvernement, au lieu de s'alarmer, s'empressa de tendre la main à la France de juillet, et de reconnaître la dynastie que le vœu national avait appelée au trône. L'alliance anglo-française devint la solide garantie de la paix. Pouvait-on sérieusement imaginer que le gouvernement anglais, après avoir constamment insisté auprès de la restauration, ne renouvellerait pas ses instances pour obtenir du gouvernement de juillet une répression efficace de la traite des noirs? Les instances de l'Angleterre étaient on ne peut pas plus naturelles, et on conçoit en même temps que le cabinet de 1831 n'ait pas résisté à ces instances, et refroidi par un refus les relations intimes qui venaient de s'établir entre les deux pays, et qui, encore une fois, donnaient au maintien de la paix générale la meilleure garantie qu'elle pût alors avoir. Le traité de 1833 ne fit que mieux coordonner et régler quelques dispositions de détail. Les deux traités furent mis à exécution; point de répugnances alors, point d'inquiétudes, point de réclamations, point d'alarmes. De 1831 à 1840, presque toutes les notabilités des deux chambres ont traversé les affaires. Nul n'a pensé que ces traités pussent faire obstacle à son entrée dans le cabinet. Nul n'a témoigné le désir ni formé le projet d'en dégager la France. Encore une fois, dans l'état de nos relations politiques avec l'Angleterre, cela était tout naturel et tout simple.

En 1840 s'ouvre une ère nouvelle. Le ministère britannique porte la main sur l'alliance anglo-française, et en brise brusquement les liens. Le 15 juillet, il signait, à l'insu de la France, le fameux traité sur les affaires d'Orient, et vers la fin du même mois il appelait notre ambassadeur à reprendre la négociation sur le droit de visite.

M. Thiers, alors ministre des affaires étrangères, appelé dans les derniers jours de son ministère à s'expliquer sur le projet de traité, répondit qu'il ne connaissait pas cette affaire, depuis longtemps délaissée, qu'il en ferait un examen approfondi, mais qu'en attendant, il ne se sentait nullement disposé à signer un traité avec un gouvernement qui s'était conduit comme l'avait fait le gouvernement anglais au 15 juillet. Cette réponse négative qui met l'administration du 1er mars

hors de la question, était encore chose toute naturelle et toute nationale dans la situation que nous avait faite le ministère anglais.

Le cabinet du 29 octobre a également résisté aux sollicitations de lord Palmerston ; il lui fit sentir qu'il ne signerait point la nouvelle convention avec l'auteur du traité du 15 juillet.

Mais le cabinet de lord Melbourne s'étant retiré, notre diplomatie a imaginé qu'il avait en quelque sorte emporté avec lui toutes les conséquences morales et politiques du traité du 15 juillet, que lord Aberdeen ne devait pas être tenu pour solidaire de lord Palmerston, et qu'on pouvait sans inconvénients conclure avec ses successeurs le traité qu'on avait refusé de signer jusqu'alors. On a oublié que les conventions de 1831 et de 1833 n'étaient en réalité qu'un résultat de l'intime alliance qui unissait alors l'Angleterre à la France au profit des révolutions belge et espagnole, et que l'absence de cette condition, si elle n'infirmait pas les traités existants, rendait impossible une convention nouvelle.

Des conservateurs se sont réunis en grand nombre à l'opposition pour blâmer hautement le traité de 1841. L'opinion publique s'est soulevée, et la ratification du traité est devenue impossible.

Il y a plus; la question s'est élargie de jour en jour. Si d'abord on ne s'élevait que contre les clauses du nouveau traité, et il en est dont on ne peut justifier ni le fond ni la forme, on n'a pas tardé à attaquer le droit de visite dans son principe. Ici encore l'opposition a été secondée par plus d'un conservateur. M. J. Lefebvre, l'auteur du célèbre amendement, n'hésitait pas à dire : « La chambre, en adoptant la rédaction que je propose, et qui s'applique à tous les cas, la chambre indique au gouvernement le vœu qu'elle forme pour que ces traités cessent, le plus tôt possible, d'être mis à exécution. Remarquez, je vous prie, messieurs, que ma rédaction embrasse tous les cas, non-seulement la ratification du traité nouveau, que je désire voir refuser, mais encore l'exécution des traités anciens. Je désire qu'au premier abus, à la première vexation auxquels aura donné lieu l'exécution des traités (et vous savez, messieurs, s'il y en a des abus et des vexations !), le gouvernement renonce à donner des autorisations. Sous ce rapport, je soutiens que mon amendement est plus large qu'aucun des deux autres. »

On a vu ainsi les amis et les soutiens habituels du ministère, les adversaires les plus ardents de la gauche et du centre gauche, abandonner le cabinet sur une question capitale ; que dis-je, l'abandonner? il faut dire l'attaquer et faire en sorte que la chambre des députés confirmât leur opinion par un vote.

Il est des esprits malheureux, de ces esprits qui n'ont ni trève ni repos jusqu'à ce qu'ils aient trouvé aux actions les plus louables une cause illégitime. A les entendre, la véhémence des conservateurs contre le droit de visite n'est qu'une manière de harangue électorale. Si cette calomnie était une vérité, elle révélerait encore un fait digne d'attention : c'est que les candidats sont convaincus de la répugnance du pays pour le traité de 1841, et, en général, pour le droit de visite.

Cette répugnance a dû devenir plus vive, plus ardente, sous les inspirations presque unanimes de la presse et de la tribune, en particulier sous l'influence des patriotiques élans des députés conservateurs.

Nous sommes convaincus que les conservateurs n'ont obéi qu'aux sentiments les plus élevés et les plus honorables. En repoussant le droit de visite, c'est uniquement à la France qu'ils pensaient, à notre commerce et à l'honneur de notre pavillon. Toujours est-il que leur parole a retenti dans tous nos ports, sur tous nos vais-

seaux, dans tous les parages. C'est bien, nous aimons à croire que c'est bien, que c'est là ce qu'ils voulaient. Ces hommes graves, expérimentés, et, comme on dit, pratiques, n'ignoraient pas sans doute quelle pouvait être l'influence de leurs attaques, des débats qu'ils provoquaient, des votes qu'ils proposaient, sur l'esprit d'une population fière et brave ; ils n'en sont pas à ne pas prévoir les incidents qui pourraient en surgir, et les conséquences de ces incidents. C'est une responsabilité morale qu'ils ont prévue et franchement assumée. Le cas échéant, nous les verrons sans doute se lever les premiers pour soutenir, coûte que coûte, la dignité de la France, et pour aller hardiment, s'il le faut, jusqu'au bout. Ces hommes graves n'ont pas voulu abaisser leur pays, et ce serait l'abaisser que de s'avancer pour reculer, que de crier aujourd'hui pour se taire demain. Applaudissons donc à leur patriotique ardeur : elle est une preuve de leur énergie et de leur résolution.

En attendant, nous n'hésitons pas à croire que les amis du ministère n'ont qu'un conseil à lui donner : c'est de fermer le protocole en déclarant que, puisque les modifications proposées par la France n'ont pas été acceptées, elle reste définitivement étrangère au traité de 1841. Le cabinet est dans une fausse position d'où il lui importe de sortir au plus vite, non-seulement avant la convocation de la nouvelle chambre, mais aussi avant la réunion des colléges électoraux.

La chambre des députés, sur la proposition de M. Lacrosse, a accordé au ministère de la marine deux à trois millions qu'il ne voulait pas. Elle a trouvé que le ministère poussait trop loin l'amour du désarmement et de la paix. C'est encore un symptôme. Nous sommes convaincus que, s'il avait proposé une diminution de l'effectif de l'armée de terre, il n'aurait pas rencontré la même opposition ; car le pays veut la paix, il veut la paix avec tout le monde. D'imprudentes provocations pourraient seules le détourner de ses projets tout pacifiques. Il n'est pas moins vrai qu'il s'irrite aujourd'hui de tout ce qui a la moindre apparence d'une concession faite à l'Angleterre. Certes nul n'a demandé à la France de désarmer ; mais les bruits les plus absurdes prennent facilement, dans ce moment, toute la consistance d'une vérité. C'est encore un fruit du traité du 15 juillet.

Le budget de l'instruction publique a été l'occasion de plusieurs discussions importantes. On éprouve une sorte de soulagement lorsque les débats parlementaires, s'élevant jusqu'aux intérêts moraux et permanents du pays, nous font un instant oublier les irritations et les violences de la politique, ainsi que l'âpreté étroite et vulgaire des intérêts matériels.

La parole nette et élevée de M. Villemain a jeté une vive lumière sur toutes ces questions si diverses par leur nature et par leur importance. Avec la même précision, mais en proportionnant toujours son langage au sujet, il a touché aux plus hautes et délicates questions de notre droit public, et aux plus minces détails de son administration.

C'est dire que si les uns lui demandaient compte de je ne sais quelle réparation de bâtiments, de je ne sais quelle petite pension, d'autres agitaient les grandes questions de l'établissement universitaire et de la liberté de l'enseignement. Remercions M. Villemain d'avoir, le droit positif à la main, mis en pleine lumière les vrais principes de la matière, et cela avec l'assentiment général et manifeste de la chambre, qui veut sans doute réaliser, pour toutes les branches de l'enseignement, cette liberté dont jouit à cette heure l'instruction primaire, mais qui le veut sous deux grandes réserves qui sont à la fois les conditions et les garanties de la liberté, nous voulons dire l'affermissement de l'institution universitaire, de l'enseignement

officiel, et la surveillance active, continue de l'État sur toutes les entreprises d'instruction privée. Espérons qu'on n'oubliera jamais ces paroles de M. le ministre de l'instruction publique : « Ce n'est pas au père de famille que la loi moderne dispute ses enfants; ce n'est pas sa liberté domestique qu'elle gêne ou qu'elle soupçonne. L'éducation de famille sous toutes ses formes, l'enseignement particulier à tous les degrés est parfaitement libre. Mais, quand vous voulez former des établissements d'instruction, quand vous passez des soins de famille à l'industrie appliquée au plus noble des objets, à l'intelligence humaine, à la culture des esprits et des âmes, quand vous voulez vous charger de donner l'instruction à la place des familles et de l'État dans une maison publique, fondée par vous, alors il est juste que l'État intervienne, non pas pour gêner le père de famille, mais pour surveiller le spéculateur. »

Une autre question importante et curieuse s'est élevée au sujet des admissions à l'École polytechnique. Convient-il que les jeunes gens qui se présentent pour être admis dans cette grande et célèbre école aient fait des études littéraires et mérité le grade de bachelier ès-lettres? La question n'est pas, dans ce moment, une question de droit positif. Le diplôme de bachelier ès-lettres n'est pas exigé des candidats. M. le ministre de la guerre a seulement donné un avertissement aux parents, marqué une préférence, une intention. Le débat qui a eu lieu devant les chambres a été plein d'intérêt. Il suffit, pour le comprendre, de rappeler que la question a été traitée par des hommes éminents dans les sciences et dans les lettres, MM. Villemain, Arago, Dubois (de la Loire-Inférieure). Nous n'hésitons pas à croire, avec M. Villemain, que cette élite de notre jeunesse, qui se prépare à gravir les plus hautes sommités de la science, ne peut mieux faire que d'imiter les Galilée, les Pascal, les D'Alembert, les Arago. Plus une étude est spéciale, plus il importe de conserver à l'esprit toute sa liberté et toute son étendue par la culture des lettres. Osons le dire, un grand géomètre n'aurait peut-être pas tenté d'appliquer les lois du calcul à des matières qui ne les comportent pas, si sa haute et rare intelligence avait été moins exclusivement renfermée dans l'enceinte des sciences exactes.

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

DESTUTT DE TRACY.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui d'un philosophe célèbre. J'ai à vous raconter à la suite de quelles terribles vicissitudes un jeune homme qui portait l'épée comme le faisaient, depuis plus de quatre cents ans, ses ancêtres, fut conduit à continuer Locke et Condillac; par quelles circonstances imprévues, et en vertu de quelle vocation longtemps cachée, un homme du monde, qui avait brillé surtout par les agréments de sa personne et les grâces de son esprit, devint tout d'un coup un penseur profond, et comment un colonel de l'ancien régime compléta dans les prisons de la terreur, par des travaux pleins d'originalité et de force, les doctrines d'une grande école philosophique dont il fut le dernier et le plus vigoureux représentant.

Antoine-Louis-Claude Destutt de Tracy naquit le 20 juillet 1754. Sa famille, d'origine étrangère, s'était transportée en France dans une des grandes crises militaires de la vieille monarchie. Au commencement du xve siècle, lorsque le jeune dauphin, qui fut depuis Charles VII, disputait la France aux Anglais, une petite armée partie d'Écosse sous les ordres de Jean Stuart, comte de Buchan et de Douglas, vint s'associer à l'élan national contre l'invasion britannique. Dans ses rangs étaient quatre frères du nom et du clan de Stutt, qui, après avoir vaillamment combattu pendant le cours de ces sanglantes guerres, servirent dans la garde écossaise de Charles VII et de Louis XI, reçurent la seigneurie d'Assay en Berri, et se fixèrent sur le sol qu'ils avaient glorieusement défendu. C'est du second d'entre eux, dont la postérité acquit plus tard, par alliance, la terre de Tracy en Nivernais, et s'établit dans le Bourbonnais, que descend M. Destutt de Tracy.

Fondée par les armes, cette famille ne cessa pas de suivre la carrière militaire avec distinction. Le bisaïeul de M. de Tracy était en 1676, avec Catinat, l'un des

majors-généraux de l'infanterie de Louis XIV dans la guerre de Hollande. Son grand-père, entré de bonne heure au service, avait été réduit aussi à le quitter de bonne heure par la paix d'Utrecht. Lorsque après vingt-cinq ans de repos, la succession d'Autriche d'abord et la guerre de sept ans ensuite remirent l'Europe en armes, le père de M. de Tracy suivit l'exemple de ses ancêtres. Il se distingua dans les campagnes de Bohême et de Hanovre, et, en 1759, il commandait la gendarmerie du roi à la bataille de Minden. Dans cette journée funeste, voyant la victoire se déclarer pour l'armée du duc de Brunswick, dont les manœuvres étaient plus savantes et les feux plus pressés, il la chargea à la tête du corps d'élite qu'il avait sous ses ordres; mais il tomba bientôt percé de plusieurs balles, et fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Enseveli sous un monceau de cadavres, il y fut découvert par un serviteur fidèle qui le transporta au camp sur ses épaules. Rappelé à la vie, après avoir langui et souffert deux ans, il succomba aux blessures dont il était couvert. Il vit approcher sa fin avec la fermeté d'un soldat et la résignation d'un chrétien, et, s'adressant à son fils à peine âgé de huit ans : — *N'est-ce pas, Antoine,* lui dit-il, *que cela ne te fait pas peur et ne te dégoûtera pas du métier de ton père?* Le jeune enfant, que ce spectacle remplissait d'émotion et qu'animaient déjà les instincts belliqueux de sa race, pleura et promit, et son père mourut plus content.

Dès ce moment, sa mère se voua aux soins de son éducation, qu'elle s'attacha à rendre parfaite. C'était une personne grave, pieuse, qui avait le cœur haut, l'esprit cultivé, les goûts délicats, des manières extrêmement nobles. Jeune encore, belle et riche, sa main fut plusieurs fois recherchée; mais elle aima mieux rester veuve pour se montrer entièrement mère. Elle s'établit à Paris afin de procurer à son fils, placé sous la direction d'un gouverneur habile, toute l'instruction qui pouvait le rendre un homme distingué à une époque où l'esprit comptait beaucoup plus que la naissance. Le jeune Tracy reçut de sa mère des sentiments exquis, et fit, sous l'impulsion de sa vigilante tendresse, d'excellentes études classiques. Il alla les compléter ensuite à l'université de Strasbourg, où se trouvaient alors des maîtres savants, une école d'artillerie célèbre, et où l'on enseignait tous les exercices du corps. La plupart des familles nobles y envoyaient leurs enfants pour se perfectionner et se préparer à la carrière des armes. M. de Tracy y devint un gentilhomme accompli; il excella dans tout ce qu'on y apprenait. Personne ne maniait mieux un cheval, ne faisait plus habilement des armes, ne nageait plus intrépidement, ne tirait le fusil avec plus de justesse, ne lançait la paume avec plus de dextérité, ne dansait avec autant de grâce. Le philosophe futur inventa même une contredanse qui porte encore son nom.

Après avoir achevé son éducation, M. de Tracy entra parmi les mousquetaires de la maison du roi. Il fut bientôt pourvu d'une compagnie dans le régiment Dauphin-cavalerie, et à l'âge de vingt-deux ans il devint colonel en second du régiment royal-cavalerie. Chaque année, il partageait son temps entre sa garnison, sa mère et ses grands parents, qui vivaient encore et habitaient le château de Paray-le-Frésil dans le Bourbonnais. Son grand-père avait servi dans les armées de Louis XIV; sa grand'mère, fille du marquis de Druy, tué à la bataille de la Marsaille, et petite-nièce du célèbre Arnaud, n'avait pas quitté pendant soixante ans cet antique manoir des Tracy où elle avait porté les pieuses images et se plaisait dans les austères souvenirs de Port-Royal. Les deux vieillards conservaient fidèlement les traditions du grand siècle dont ils avaient vu les dernières lueurs. Ils

recevaient avec une tendre satisfaction les visites de leur petit-fils, qui, trouvant auprès d'eux des habitudes simples, des mœurs saines, des vertus fortes, ouvrait son âme aux plus salutaires influences. Il achevait là cette solide éducation morale commencée auprès de sa mère, se formait encore mieux à l'ancienne politesse, à une sévère honnêteté, et l'on ne saurait douter qu'il n'ait en partie puisé dans les exemples de sa famille cette rare vigueur de caractère et cette délicatesse de sentiments qui l'ont soutenu durant ses diverses épreuves et qui ont honoré sa longue vie.

Tandis que les souvenirs d'un passé prêt à disparaître concouraient au développement moral de M. de Tracy, son esprit avait pris une autre direction. Il s'était passionné pour ces idées récentes et hardies qui avaient pénétré dans presque toutes les têtes, s'étaient introduites jusque dans l'église et s'étaient même assises sur les trônes. Le vieux Voltaire était alors reconnu dans toute l'Europe comme le pontife de la religion nouvelle. M. de Tracy était allé le voir à Ferney. Voltaire l'avait accueilli avec toutes les séductions de sa grâce et de son esprit, et, posant la main sur le magnifique front de ce jeune homme, il sembla lui avoir donné la mission philosophique qu'il exerça plus tard.

Avant de se consacrer à la science des idées, M. de Tracy embrassa et servit la cause des réformes sociales. Devenu en 1776, à la mort de son grand-père, comte de Tracy en Nivernais, seigneur de Paray-le-Frésil en Bourbonnais, et possesseur d'une fortune considérable, il se maria peu de temps après avec Mlle de Durfort-Civrac, proche parente du duc de Penthièvre, qui donna à M. de Tracy le commandement du régiment de son nom. Il avait trente-cinq ans lorsque la révolution éclata. Attaché aux intérêts de sa province, dévoué aux grands principes politiques qui animaient alors toute la France, il prit une part active aux opérations des états particuliers du Bourbonnais, en novembre 1788, et fut nommé le 24 janvier 1789, par la noblesse de cette province, l'un de ses trois députés aux états-généraux. Lié par son mandat, qui lui en faisait une obligation impérieuse, M. de Tracy ne put se rendre dans la salle des communes que le 28 juin avec la majorité de la noblesse. Mais, dès qu'il lui fut permis de suivre librement ses convictions, il alla siéger dans l'assemblée constituante, du même côté que le duc de La Rochefoucauld auquel il portait une affection respectueuse, que le général Lafayette, son ami pendant cinquante ans, que tant d'hommes généreux en un mot qui préféraient la nation à leur caste et la cause des idées à celle de leurs intérêts. Modeste, mais résolu, M. de Tracy s'associa sans bruit et avec persévérance à toutes les mesures prises par cette admirable assemblée, qui, obéissant à l'impulsion de ses belles croyances, opéra dans la société civile le plus vaste et le plus heureux changement sorti jusqu'alors des délibérations humaines. Ces temps d'enthousiasme et de désintéressement ont eu de tristes retours, car tout ce qui est excessif, même dans le bien, s'expie. Ainsi le veulent les lois éternelles qui ont assigné au monde moral un développement régulier et lent. Mais si la passion du bien public a ses expiations dans les écarts de l'enthousiasme et les abus de la grandeur, elle est bien préférable à cette idolâtrie des intérêts qui trouve les siennes dans l'affaiblissement des âmes et l'affaissement des États.

Il fallut bientôt défendre la révolution après l'avoir accomplie. L'Europe s'apprêtait à la combattre. Elle espérait triompher sans peine des idées par les armes et mettre promptement à la raison ces bourgeois indociles qui voulaient être libres, et qu'elle ne supposait pas devoir être braves. L'armée de l'ancienne monarchie

était désorganisée. Image fidèle de la société civile, après avoir été longtemps livrée au privilége, elle était alors en proie à l'anarchie. L'esprit de la révolution et la loi de l'égalité, s'y étant introduites, y avaient porté l'animosité et la confusion, en attendant de la soumettre à cette unité puissante et d'y développer cette émulation féconde qui devaient rendre irrésistible le choc de ses masses et faire bientôt de tant d'obscurs soldats de si glorieux capitaines.

La plupart des officiers avaient quitté l'armée pour émigrer. Ceux qui n'avaient point abandonné leur patrie et qui se proposaient de défendre la révolution avec un dévouement sincère, restaient suspects. M. de Tracy avait eu le bonheur et l'habileté d'inspirer une confiance affectueuse au régiment de Penthièvre, qu'il commandait depuis plus de dix ans, et qui, témoin de son constant esprit de justice envers les sous-officiers et certain de son loyal attachement à la cause populaire, lui demeurait inébranlablement fidèle. Dans ce temps de péril et de suspicion, M. de Tracy aurait voulu combattre à sa tête; mais il ne le put pas. M. de Narbonne, alors ministre de la guerre et avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié à l'université de Strasbourg, le nomma malgré lui maréchal-de-camp, et mit sous ses ordres toute la cavalerie de l'armée du nord, que commandait le général Lafayette.

Avant d'aller occuper son poste, au printemps de 1792, M. de Tracy se présenta aux Tuileries pour prendre congé du roi. Le même jour, à la même heure, s'y présentait aussi un homme de grande naissance prêt à partir pour l'émigration. Entre ces deux serviteurs de la vieille et de la nouvelle monarchie, les préférences ne furent pas douteuses. Celui qui se rendait à Coblentz, avec l'intention non déguisée de rentrer bientôt en France les armes à la main, fut comblé d'attentions; celui qui se rendait à la frontière, pour y défendre son pays contre l'Europe, n'obtint ni une parole ni un regard. M. de Tracy se retira, l'âme remplie des plus tristes pressentiments, et il vit, dans un avenir prochain, ou la France livrée à l'invasion étrangère, ou le roi succombant, par l'imprudence de l'émigration, sous la défiance et sous les emportements populaires.

Il ne se trompait point, et pendant qu'il allait combattre la coalition européenne, le trône s'écroulait au 10 août. Le général Lafayette, qui venait d'essayer, par un dernier mais inutile effort, d'affermir la constitution ébranlée, demeurant fidèle à ses opinions et à ses serments, se déclara contre la victoire républicaine. Décrété d'accusation par le parti triomphant, il se vit réduit à quitter la France pour que la révolution ne fût pas compromise par sa résistance ou souillée par sa mort. La veille de son départ, il prévint M. de Tracy de sa résolution. Elle était trop inévitable et trop légitime pour que M. de Tracy la désapprouvât, mais il ne crut pas devoir s'y associer. Ses périls étant moins certains, il se considéra comme soumis à d'autres obligations, et il pensa que, s'il n'avait pas le pouvoir de servir sa cause, il n'avait pas le droit de quitter son pays. Il ne se démit pas même de son grade de maréchal-de-camp, et il se fit accorder un congé sans terme par le général qui, le lendemain, devait être un proscrit. Alors ces nobles amis se séparèrent L'un franchit la frontière et n'échappa aux violences populaires que pour être jeté dans les cachots d'Olmütz; l'autre se dirigea vers Paris, l'âme attristée, mais ferme, résolu de traverser sans imprudence comme sans crainte les jours obscurs qui se levaient sur l'horizon orageux de la France.

La famille de M. de Tracy était dans ce moment dispersée. Sa mère, sa femme, ses trois enfants, se rendirent à Auteuil, où il vint s'établir avec eux et où il trouva

Condorcet, Cabanis, Mme Helvétius et d'autres amis non moins chers à son cœur. C'est là qu'au milieu des champs, dans une retraite studieuse, mais trop rapprochée du foyer ardent des révolutions, M. de Tracy, occupé de l'éducation de ses enfants et de la culture de son esprit, détourna la vue du lugubre théâtre des événements pour la porter dans la région sereine des idées, et donna dès lors à sa vie un cours tout nouveau.

Si, dans l'histoire de la pensée humaine, il est toujours curieux d'assister au développement d'une forte intelligence, c'est un spectacle qu'il nous est permis de contempler en suivant M. de Tracy dans la formation de la sienne ainsi que dans ses découvertes. Grâce à l'obligeante communication de tous ses manuscrits, que je dois au digne héritier de ses nobles sentiments comme de son nom, je peux indiquer les directions diverses qu'il a prises, les maîtres successifs dont il a subi l'influence, l'origine certaine de ses systèmes, et en quelque sorte le moment précis où il les a conçus. « Livré par les circonstances, écrivit-il à cette époque même, à mon » penchant pour la vie solitaire et contemplative.. je me mis à étudier, moins pour » accroître mes connaissances que pour en reconnaître les sources et les bases. » Cela avait été l'objet de la curiosité de toute ma vie. Il m'avait toujours semblé » que je vivais dans un brouillard qui m'importunait, et la plus extrême dissipa» tion n'avait jamais pu me distraire complétement du désir de savoir ce que c'est » que tout ce qui nous entoure, comment nous le connaissons et de quoi nous » sommes sûrs. »

Se laissant entraîner au penchant du siècle, dont les derniers et puissants efforts se portaient vers les sciences, M. de Tracy chercha d'abord à se rendre compte des phénomènes et des lois du monde physique. « L'étude de la nature, dit-il, attire » tous mes regards, et elle a pour moi le mérite éminent d'apprendre à oublier l'his» toire des hommes. » Buffon l'ayant embrassée dans toutes ses époques et dans toutes ses œuvres, M. de Tracy le prit pour guide. Il l'étudia sérieusement et profondément; il admira ses magnifiques hypothèses, sa vaste imagination, la grandeur de sa pensée, l'art de ses compositions. la beauté de son langage; mais il ne trouva point en lui un maître assez austère, et il passa de l'étude de l'histoire naturelle à celle de la chimie.

C'était le moment où le génie analytique du siècle triomphait avec éclat dans la création en quelque sorte subite de cette science. Un petit nombre d'années avait suffi pour renverser la vieille chimie conjecturale, pour placer au rang des chimères le *phlogistique,* ou principe inflammable, que Stahl, voulant expliquer le phénomène de la combustion, avait introduit dans les corps; pour fonder, en un mot, la chimie positive sur les belles découvertes de Bergmann, de Scheele, de Priestley, de Cavendish, de Berthollet, et principalement de Lavoisier, qui lui avait donné ses méthodes et sa langue. M. de Tracy étudia avec ardeur et apprit avec admiration cette chimie merveilleuse qui pénétrait dans la secrète composition des corps, dissolvait les anciens éléments pour faire jaillir de leur sein des éléments nouveaux, saisissait les matériaux invisibles de l'air auxquels elle assignait leurs propriétés, leur proportion, leur pesanteur, découvrait les parties constitutives de l'eau, séparait entre elles les substances simples de la terre, expliquait pour la première fois les phénomènes jusqu'alors incompréhensibles de la respiration des êtres et de la combustion des corps, suivait, dans leur union quelquefois si compliquée et dans leur action réciproque, ces principes divers dont les affinités et les répulsions concouraient à l'organisation savante et aux harmonies animées de notre

univers, ne décomposait pas seulement, mais créait en refaisant, à l'aide de la science, ce qui n'avait été produit encore que par les forces cachées de la nature, et semblait donner la souveraine disposition de la matière à l'homme prêt à lever enfin le voile qui couvrait les procédés de la création et lui dérobait les ressorts mystérieux de la vie.

Sans croire à toutes les promesses d'une science que ses heureuses tentatives rendaient très-hardie dans ses espérances, M. de Tracy devint un de ses fervents adeptes. Lavoisier et Fourcroy furent ses seconds maîtres. Ils lui inspirèrent de l'enthousiasme pour la méthode analytique qui conduisait à des résultats si imprévus et si certains, et ils lui firent admirer alors, pour l'imiter plus tard, la langue habilement combinée qui plaçait dans l'arrangement même des mots la connaissance exacte des choses. Leur influence sur lui fut profonde, et plus tard le philosophe n'oublia peut-être pas assez le chimiste.

L'esprit de M. de Tracy, qui avait été trop exigeant pour rester dans l'école de Buffon, était trop élevé pour s'arrêter dans celle de Lavoisier. Aussi, après avoir étudié les phénomènes de la matière, il rechercha les lois de l'intelligence, et il prit pour ses derniers maîtres Locke et Condillac. Mais ce ne fut pas dans sa tranquille retraite, au sein de sa famille, au milieu de ses amis, qu'il aborda les grands problèmes du monde moral. Il y avait un peu plus d'un an qu'il s'était retiré à Auteuil, lorsqu'il fut arraché violemment à ses travaux. Au moment où la plus sombre terreur se répandait sur la France, où tout ce qui avait distingué autrefois rendait suspect, où tout homme suspect devenait captif, et où tout captif semblait marqué d'avance du sceau de la mort, M. de Tracy fut enveloppé dans la proscription commune. Le 2 novembre 1793, au matin, un détachement de l'armée révolutionnaire commandé par le fameux général Ronsin entoura sa maison d'Auteuil, et, après une visite domiciliaire qui ne laissa découvrir que ses très-innocents travaux, il fut conduit à Paris et enfermé à l'Abbaye. Il resta déposé pendant six longues semaines au réfectoire de cette prison avec trois cents compagnons de captivité, qui y étaient entassés dans un espace si étroit et au milieu d'un air si infect, qu'ils pouvaient à peine s'y mouvoir et y respirer. Il reçut toutefois, dans ce triste séjour, une consolation inattendue. Il y était depuis peu, lorsqu'il vit introduire un prisonnier d'un extérieur grave qui, à peine entré, tira d'un portefeuille une écritoire, une plume, de volumineux papiers, se plaça devant une mauvaise table, et se mit à travailler avec autant d'attention et de calme qu'il aurait pu en montrer s'il avait été, dans son cabinet, libre et seul. Ce prisonnier était M. Jollivet, qui fut depuis conseiller d'État sous l'empire, et le travail dont il s'occupait avec un si complet oubli de sa position était le fameux système hypothécaire, qu'il fonda plus tard et qu'il calculait alors sur le cadastre de la France. M. de Tracy fut attiré vers lui par la conformité des habitudes studieuses, et, dès ce moment, un attachement solide l'unit à M. Jollivet. Les deux nouveaux amis, transférés ensemble à la prison des Carmes, eurent le bonheur d'y être enfermés dans la même cellule. Le travail les aida à supporter les ennuis et à oublier les périls de leur captivité.

C'est en effet là que M. de Tracy, reprenant ses études interrompues, poursuivit les recherches qui devaient illustrer son nom, et passa de l'étude de la nature à l'étude de l'homme. C'est dans les murs de sa prison qu'il remonta jusqu'à cette libre pensée humaine, rayon descendu du foyer divin pour éclairer à la fois et pour réfléchir l'univers; cette pensée qui, sans étendue, se joue à travers l'espace, sans forme perçoit les objets et les atteint jusque dans l'immensité où ils sont répandus,

qui, spirituelle et indivisible, pénètre la matière et la décompose, qui, ne pouvant être ni aperçue ni saisie, voit, sent, se souvient, juge, classe, et se trouve dans une si harmonieuse correspondance avec le monde extérieur, qu'elle a des images pour ses objets, des lois pour ses faits, des causes pour ses accidents, et de sublimes conjectures pour ses conséquences finales ; cette pensée qui seule a reçu la confidence de la création et le soin de la développer dans ses plans secondaires ; cette pensée en un mot qui paraît avoir été introduite dans l'univers pour que toutes ses merveilles pussent être comprises, pour que Dieu fût admiré dans son œuvre et continué dans ses desseins.

Au moment où M. de Tracy aborda ce grand sujet, l'esprit philosophique avait changé de caractère et de direction. Il ne portait plus ses hardies recherches et sa vaste curiosité sur les anciens objets de son examen. Le mouvement philosophique qui remontait à l'auteur des *Méditations*, au rénovateur de la pensée humaine, était depuis longtemps parvenu à son terme. Après avoir fécondé le grand siècle ; après avoir, par la vertu de sa méthode et par l'élan imprimé aux intelligences, provoqué les plus magnifiques découvertes dans les sciences et inspiré les théories les plus puissantes en philosophie ; après avoir donné au monde Descartes, qui avait tout détruit pour tout refaire, en arrivant de la conscience de sa pensée à la certitude de Dieu, et de ces deux fermes notions à la réalité même de l'univers, fondée sur la véracité de son créateur ; Malebranche, qui, entraîné par une imagination à la fois géométrique et céleste, avait absorbé l'univers dans l'intelligence de l'homme et l'intelligence de l'homme dans l'idéalité divine ; Spinosa, qui, poussé pour ainsi dire par les vieux et secrets instincts de sa race, avait, avec une profondeur incroyable, confondu l'homme et l'univers dans l'unité métaphysique de la substance ; enfin Leibnitz, qui, ne voulant ni détruire l'esprit par la matière, ni la matière par l'esprit, essaya de les unir à l'aide d'une sublime conciliation, et de résoudre, par l'harmonie éternelle de leur coexistence, l'inaccessible problème de leur rapport : après avoir tenté ces grands efforts, produit ces beaux génies, enfanté ces vastes systèmes, la philosophie de Descartes s'était épuisée.

Il s'en était formé une autre dont le point de départ, toujours pris dans l'homme, n'étant pas la pensée, mais les sens, devait avoir un autre cours, d'autres suites, et conduire à des conceptions plus extérieures. Cette philosophie, qui est un des grands côtés de la pensée humaine, s'était particulièrement développée chez une nation douée d'un esprit plus fort que fécond, chez une nation moins philosophique encore qu'expérimentale, adonnée surtout à l'observation, où elle porte une sagacité opiniâtre, engagée dans les voies de la pratique, où elle marche avec une puissance incomparable, demandant aux théories générales des instruments d'application, s'intéressant aux idées en raison de ce qu'elles peuvent pour les intérêts, observant avec patience, concluant avec mesure, agissant sans enthousiasme, mais avec constance, se réglant sur l'expérience pour atteindre en toutes choses son but principal, qui est l'utilité. Cette nation, qui avait eu dans Bacon un précepteur circonspect de l'esprit moderne, auquel il avait recommandé de s'avancer dans les routes de la pensée pas à pas, et, selon son expression, *avec des semelles de plomb*, et dans Newton le géomètre profond qui avait découvert le principe unique des mouvements célestes ; cette nation, après avoir produit le sage conseiller de l'expérience et le législateur du mécanisme des mondes, devait s'appliquer à l'étude extérieure de la pensée et donner le théoricien des sens. C'est ce qu'elle fit en produisant Locke.

Tandis que l'école de Descartes examinant la pensée en elle-même, dans sa nature spirituelle, dans ses facultés intrinsèques, avait trop négligé les relations de ces facultés mêmes et avec les sens et avec le monde extérieur, l'école nouvelle devait suivre une direction contraire. Partant des sens et voyant naître réellement de leur action un très-grand nombre d'idées qui composent l'intelligence, elle devait être entraînée à confondre l'intelligence tout entière avec la sensibilité, à déclarer qu'il n'y avait rien dans l'homme que la sensation, et que l'âme c'était le corps. C'est ce qui fut fait successivement par Locke et ses disciples.

Locke se borna d'abord à réhabiliter, dans son *Essai sur l'entendement humain,* qui devint l'objet limité de la philosophie, la vieille maxime d'Aristote, qu'il n'y avait rien dans l'intelligence qui n'y vînt par les sens. Il composa toutefois l'entendement humain des sens et de la réflexion, qui concouraient également à la formation des idées. Il ne mutilait pas l'homme spirituel, mais son principe avait des conséquences qui devaient être tirées, et elles le furent d'une manière complète, avec l'inexorable logique de la pensée française.

Condillac, en effet, voyant que toutes les opérations de l'intelligence s'accomplissaient à la suite des impressions produites sur les sens, considéra ces opérations comme une dépendance des sensations elles-mêmes. La sensation devint dès lors la source unique de toutes les fonctions de l'entendement, le principe de toutes les facultés, qui ne furent que des sensations transformées. Il laissa bien entrevoir l'âme au delà de toutes ces facultés en quelque sorte passives, et au-dessus de ces opérations pour ainsi dire mécaniques ; mais il la rendit inutile en la maintenant inactive. Elle n'était ni le siége des facultés ni la cause de leurs actes. Condillac avait supprimé la réflexion active de Locke, M. de Tracy supprima l'âme oisive de Condillac. Comment M. de Tracy, qui fut le dernier et le puissant organisateur de ce système, parvint-il à lui donner cette régularité logique et ce vaste ensemble qui le rendent si original? Écoutons-le lui-même :

« Lavoisier, dit-il, me mena à Condillac.... Je n'avais jamais vu de lui que son » *Essai sur l'Origine des Connaissances humaines*.... et je l'avais quitté sans savoir » si j'en devais être content ou mécontent... Je lus, dans la prison des Carmes, » tous ses ouvrages, qui me firent remonter à celui de Locke. Leur ensemble » m'ouvrit les yeux, leur rapprochement me montra en quoi consiste ce que je » cherchais. Je vis clairement que c'était la science de la pensée. Le *Traité des* » *Systèmes* surtout fut pour moi un coup de lumière, et, ne trouvant celui *des* » *Sensations* ni complet, ni exempt d'erreurs, je fis dès lors pour moi un exposé » succinct des vérités principales qui résultent de l'analyse de la pensée. »

Savez-vous dans quel moment M. de Tracy devint ainsi un penseur original et cessa d'être disciple pour monter au rang des maîtres? Ce fut le jour lugubre du 5 thermidor, où le couteau sanglant qui abattait tant de têtes innocentes menaçait de si près la sienne. Ce jour-là, M. de Tracy ayant résolu les problèmes d'analyse intellectuelle qui, échappés à Locke et à Condillac, le tourmentaient depuis quelque temps, s'était mis en possession de son propre système, et l'écrivait après l'avoir conçu, lorsque se fit entendre dans les longs corridors des Carmes le sinistre appel des quarante-cinq prisonniers qui devaient être traduits devant le tribunal révolutionnaire pour être envoyés le lendemain à la mort. L'appel dura plusieurs heures ; le nom de M. de Tracy pouvait suivre chaque nom prononcé, sa cellule s'ouvrir pour se fermer à jamais derrière lui, et il ne s'interrompit pas un seul instant. Son esprit, aussi ferme que son âme, déduisit sans trouble et exposa sans lacune la

longue et forte série de ses pensées. La théorie qu'il composa durant ces heures funèbres servit plus tard de base à tous ses ouvrages, qui n'en furent que le développement. « A l'avenir, écrivit-il, je partirai toujours de ce point, si le ciel me » réserve encore quelque temps à vivre et à étudier. » Le temps qu'il devait consacrer à la science et par suite à sa gloire lui fut accordé. Son tour d'être jugé et de mourir était fixé au 11 thermidor, lorsque, le 9, ceux qui avaient tant proscrit furent proscrits et expièrent de leur sang tout le sang qu'ils avaient versé. L'espérance rentra dans les prisons, dont les portes ne s'ouvrirent cependant pour M. de Tracy que plusieurs mois après. Ce fut en octobre 1794 seulement qu'il put revoir sa chère retraite d'Auteuil, et qu'il y acheva, dans la liberté des champs et les douceurs de l'amitié, le système ébauché dans la cellule des Carmes.

Quel était ce système? Comme celui de Condillac, il prenait la sensation non-seulement pour l'élément primitif de l'intelligence, mais encore pour son élément unique. Toutes les facultés, ainsi que toutes les opérations de l'entendement humain, se réduisaient à sentir. Elles étaient au nombre de quatre fondamentales : la perception, la mémoire, le jugement. la volonté, qui n'étaient autre chose que sentir des objets, sentir des souvenirs, sentir des rapports, sentir des désirs.

Les trois premières de ces opérations formaient pour l'homme les moyens de connaître; la dernière lui donnait le moyen d'agir. Toutes les quatre étaient également dues à l'intervention des sens. Comment? Le voici : les objets extérieurs produisaient une impression sur les nerfs. et les nerfs, par un mouvement qui leur était propre, transmettaient cette impression au cerveau. Le cerveau doué d'une force particulière, que M. de Tracy ne définissait pas, recevait cette impression qui y devenait une sensation, si l'objet était présent; un souvenir, si l'objet était absent; un rapport, s'il y avait plusieurs objets lui portant à la fois l'image de leurs ressemblances ou de leurs différences; un raisonnement, s'il y avait plusieurs rapports; qui, enfin, si elle suscitait des désirs dans le cerveau, provoquait, de sa part, un autre mouvement nerveux s'exerçant du dedans au dehors pour les satisfaire et produisait *l'action* comme l'autre produisait la *connaissance*. Ainsi savoir et vouloir étaient les résultats de deux opérations organiques toutes deux forcées, et dont l'une dépendait de l'autre.

Telle était l'idéologie de M. de Tracy qui servait de fondement à sa morale. En effet, de la quatrième des facultés de l'entendement ou de la volonté et des désirs qui en sollicitaient l'exercice, naissaient pour l'homme les droits et les devoirs qui dirigeaient et réglaient sa conduite. Ses droits avaient pour origine les besoins bien compris de sa nature, et ses devoirs trouvaient la leur dans les moyens judicieusement employés qui lui avaient été donnés pour satisfaire ces besoins. Dans ce système de morale, la liberté n'était pour l'homme que le pouvoir de réaliser ses désirs, la vertu que la sagesse de les mesurer à ses moyens, et le bonheur résultait de l'usage de sa liberté réglé par les discernements de sa vertu.

Cette morale, comme toutes les autres, avait besoin d'une sanction. Quelle était celle qui lui était donnée par M. de Tracy? Laissons-le parler lui-même : « Tout » devoir, dit-il, suppose une peine qu'entraîne son infraction, une loi qui prononce » cette peine, un tribunal qui applique cette loi. La punition de mal employer ses » moyens est de leur voir produire des effets moins favorables à sa satisfaction ou même de leur en voir produire qui soient tout à fait destructifs. Les lois qui pro- » noncent cette peine, ce sont celles de l'organisation de l'être voulant et agissant, ce sont les conditions de son existence. Le tribunal qui applique ces lois, c'est

» celui de la nécessité elle-même contre lequel il ne peut se pourvoir. » M. de Tracy arrivait, comme conséquences suprêmes des lois qui régissent l'univers et l'humanité, à la modération des penchants individuels, mais par le raisonnement; à la justice, mais par les conventions sociales; à l'amour des hommes les uns pour les autres, mais par l'intelligence.

M. de Tracy avait procédé avec l'analyse des chimites et les formules rigoureuses des mathématiciens. Aussi, après avoir poursuivi la sensation dans toutes ses conséquences et dans toutes ses transformations, il avait renfermé sa théorie entière dans une série d'équations algébriques (1). Cette théorie ingénieuse et puissante laissait-elle subsister dans l'homme un principe actif pour réfléchir la sensation, pour produire le jugement, pour enfanter la volonté, pour pratiquer la vertu, pour aimer ses semblables? M. de Tracy restait à cet égard dans le doute. Ne pouvant pas démontrer géométriquement l'existence de ce principe actif, il l'ignorait avec résignation. Mais son système faisait de la pensée et de la volonté le résultat de l'organisation seule. En se félicitant d'avoir fait *de l'idéologie une partie de la zoologie,* pour emprunter ses expressions mêmes, et *de l'intelligence une dépendance de la physique humaine,* n'exposait-il pas l'homme forcé dans ses actes par ses désirs, dans ses désirs par ses sensations, à n'être que servitude comme il n'était que matière! La substance spirituelle avait disparu en lui, emportant avec elle l'active intelligence et la libre volonté.

N'était-il pas à craindre dès lors qu'en plaçant le devoir sur la base fragile de l'utilité, en lui donnant l'appui si incertain de la raison et l'assistance si imparfaite de la loi pénale, on ne lui accordât pas l'énergie suffisante pour contenir l'intérêt et vaincre la passion? N'était-il pas présumable qu'en laissant dans le doute l'existence d'une cause suprême gouvernant le monde et d'un principe spirituel différent du corps, on ne détruisît les forces morales de l'homme privé de son guide supérieur et de ses immortelles espérances? N'était-il pas à croire que la vie resterait livrée à l'interprétation de l'égoïsme et à son empire? Ils ne pensaient pas et surtout ils n'agissaient pas ainsi, je me hâte de le dire, ces hommes admirables au premier rang desquels se trouvait M. de Tracy, ces hommes qu'animaient les plus généreux sentiments, qui croyaient à la raison comme on avait cru en Dieu, avec une ardeur vraiment religieuse; qui aimaient l'humanité, comme le christianisme prescrivait d'aimer le prochain, et qui, possédés de la foi philosophique, inspirés par la charité sociale, étaient prêts à faire les plus grands sacrifices à leurs idées et à se dévouer avec enthousiasme à leur patrie.

Arrivé de bonne heure à toutes les conséquences de sa doctrine, M. de Tracy ne les exposa que plus tard dans toute leur étendue. Il en fit alors confidence à Ca-

(1) Voici la série de ces équations auxquelles était arrivé M. de Tracy, et qu'il a écrites le 5 thermidor même :

« Le produit de la faculté de penser ou percevoir, = connaissance, = vérité.

» Dans un deuxième ouvrage auquel je travaille, je fais voir qu'on doit ajouter à cette » équation ces trois autres membres : = vertu, = bonheur, = sentiment d'aimer; et dans » un troisième je prouverai qu'on doit ajouter ceux-ci : = liberté, = égalité, = philan- » thropie.

» C'est faute d'une analyse assez exacte qu'on n'est pas encore parvenu à trouver les » déductions ou propositions moyennes propres à rendre palpable l'identité de ces idées. » J'espère prouver par le fait, ce que Locke et Condillac ont fait voir par le raisonnement, » que la morale et la politique sont susceptibles de démonstration. »

banis, et, grâce à son amitié, il obtint l'honneur d'être associé, comme membre libre, à l'Institut national, lorsqu'un an environ après sa sortie de prison, la convention fonda ce grand corps. Il fut attaché à la section de l'*analyse des idées,* dans la classe des sciences morales et politiques, dont il avait désiré depuis longtemps la formation (1). Il justifia le choix de cette savante compagnie en lui offrant une suite de beaux mémoires sur l'analyse de l'entendement humain, qui reçut alors de lui le nom resté fameux d'*idéologie,* et sur le problème difficile de la certitude extérieure des corps. Ces mémoires, au nombre de sept, lus dans le sein de l'ancienne Académie, imprimés dans son recueil, eurent un prodigieux retentissement. Ce fut la seconde forme que M. de Tracy donna à ses pensées, écrites d'abord dans des lettres confidentielles restées entre les mains de sa famille, et qui devaient recevoir un peu plus tard, dans des traités spéciaux, le caractère définitif de la théorie.

Pendant que M. de Tracy exposait ses déductions idéologiques et parvenait à la démonstration des corps à l'aide du mouvement volontaire qui conduisait à reconnaître leur existence par leur opposition, Cabanis communiquait à l'Académie des sciences morales et politiques ses brillants travaux sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme,* et, expliquant l'intelligence par la physiologie, rendait la vie une simple conséquence de l'organisation, et fondait uniquement la théorie de la pensée sur le mécanisme nerveux du cerveau.

Au moment où M. de Tracy se livrait à ces paisibles études, il fut sur le point de rentrer dans la carrière des armes. L'expédition d'Égypte se préparait en secret, et le général Caffarelli Du-Falga, qui devait mourir glorieusement devant Saint-Jean-d'Acre, vint lui proposer, au nom du jeune vainqueur d'Italie, de l'accompagner avec son grade de maréchal-de-camp. Cette offre émut vivement M. de Tracy. Il demanda deux jours pour réfléchir avant de se décider. Ce furent deux jours de lutte. Son éducation ancienne et ses goûts nouveaux, les souvenirs de ses ancêtres et l'amour de ses idées, la gloire des champs de bataille et le service de l'esprit humain, se disputaient ses résolutions. A la fin, les travaux de la pensée l'emportèrent, et, non sans quelque regret, M. de Tracy prit le parti de rester philosophe.

Élu membre et secrétaire du comité de l'instruction publique, il concourut avec un zèle heureux à la réorganisation et à la conduite de l'enseignement national en France. Après le 18 brumaire, auquel ses amis de la société d'Auteuil, dont Sieyès était alors le chef, avaient si puissamment contribué, il fut nommé l'un des trente premiers sénateurs. L'accomplissement de ses devoirs politiques ne le détourna point de ses travaux intellectuels, et, en même temps qu'il soutenait avec fermeté ses opinions dans le sénat, il publiait, en 1801, le célèbre traité d'*Idéologie* qui contenait sa doctrine sur les caractères, le nombre, les opérations des facultés de l'entendement, la nature des idées, la puissance des habitudes, la valeur et l'action des signes.

Un an après, en 1802, il resserra les liens d'une ancienne amitié en mariant sa

(1) Il écrivait en juillet 1793 :
« Nous ne sommes que d'hier pour les sciences physiques. N'est-il pas honteux qu'il n'y » ait pas de classe pour les sciences morales et politiques? et n'est-il pas affreux que nous » soyons réduits en ce moment à souhaiter qu'on ne s'en occupe pas, de peur qu'on détruise » le tout au lieu de l'agrandir? » En effet, un mois après, l'Académie des Sciences elle-même fut supprimée.

fille aînée au fils du général Lafayette. L'intimité des familles s'ajouta à la conformité des sentiments entre M. de Tracy et cet homme à la fois si spirituel et si héroïque, ce défenseur chevaleresque des nations, qui avait soutenu leurs droits dans un monde, les avait proclamés dans un autre, dont les fermes convictions avaient résisté aux menaces de l'anarchie, aux épreuves de la captivité, aux séductions même du génie et de la gloire, et que nous avons vu pendant plus d'un demi-siècle, la sérénité sur le front et l'amour de la liberté dans le cœur, traverser tant de révolutions sans changer, et toutes les fortunes sans fléchir.

Toujours établi dans le lieu charmant qu'il avait choisi pour sa retraite depuis dix années, M. de Tracy était l'un des membres les plus assidus et les plus remarqués de cette société d'Auteuil, restée célèbre par une sorte d'opposition philosophique au maître tout-puissant de la France et par beaucoup d'esprit. L'indépendance intellectuelle de cette petite société inquiétait le législateur armé qui, ayant placé son épée et son génie entre les partis, prescrivant le silence à leurs opinions pour l'imposer à leurs haines, contentant leurs intérêts pour donner le change à leurs idées, les détachant de leurs droits pour les arracher à leurs rêves, ne voulait pas même, en accomplissant sa grande tâche, rencontrer la contradiction de l'esprit humain, et après avoir dédaigneusement appelé les derniers opposants *des idéologues,* supprima, en 1803, la classe des sciences morales et politiques dont ils faisaient presque tous partie. La société d'Auteuil n'en subsista pas moins et continua de penser librement. Jusqu'à la mort de Mme Helvétius, en 1800, elle s'était réunie chez cette femme excellente et gracieuse, l'amie de Turgot, de Condillac, de Francklin, de Condorcet, de Malesherbes, la mère adoptive de Cabanis, qui, selon l'heureuse expression de M. de Tracy, « avait compté les événements de sa vie par les mouvements de son cœur. » C'est dans cette société où Sieyès paraissait quelquefois et où se rencontraient habituellement Cabanis, Volney, Garat, Chénier, Ginguené, Daunou, M. de Tracy, que se conservèrent avec fidélité les maximes généreuses du XVIIIe siècle, les grandes traditions de 1789, et qu'en cultivant la philosophie et les lettres, on s'entretenait des anciennes espérances, des idées plus durables que les partis, et l'on comptait sur la liberté qui renaîtrait un jour.

Rayé de l'Institut, mais membre inamovible du sénat, M. de Tracy poursuivit le cours de ses travaux et ne cessa point de voter selon ses pensées. Appliquant alors sa doctrine à l'expression des idées et à leur déduction, il publia sa *Grammaire générale* et sa *Logique,* véritables chefs-d'œuvre dans lesquels il montra la théorie philosophique du langage et développa les règles du raisonnement avec une rare finesse d'observation et une extrême profondeur d'analyse. Il n'excella pas moins dans son *Traité de la volonté,* qui fut en même temps un beau traité d'économie politique, dans lequel, successeur de Smith, émule de son ami J.-B. Say, il appréciait avec une grande sagacité la valeur du travail, la théorie des monnaies, la nature et l'influence de l'impôt, et il exposait toute la science de la richesse sous une forme saisissante, dans l'enchaînement rigoureux de ses vérités fondamentales. Ces livres, où perce toute la pénétration d'esprit d'un observateur, se déploie toute la puissance de déduction d'un logicien, se révèle tout le talent d'un écrivain qui sait exposer les principes les plus abstraits et les plus arides avec une éminente clarté et une élégance exquise, ces livres, publiés coup sur coup, étendirent la réputation déjà si grande de M. de Tracy.

Il fit en 1806 un dernier ouvrage qui contenait sa politique, et qui alors ne pouvait pas voir le jour. Cet ouvrage était un commentaire du grand livre que son

auteur, dans un élan de légitime orgueil, appela une création sans modèle, *prolem sine matre creatam*, et dont Voltaire, si disposé à flatter ses inférieurs et à ne pas rendre toujours justice à ses égaux, n'hésita point à dire que « le genre humain » ayant perdu ses titres, Montesquieu venait de les retrouver et de les lui rendre. » Du siége d'un parlement, du sein d'une monarchie, du milieu d'un siècle voué à l'amour des théories et dès lors à l'inimitié de l'histoire, s'était élevé un homme d'un esprit vaste et serein, d'un jugement ingénieux et profond, qui, portant son regard tranquille et pénétrant sur tous les siècles et sur tous les peuples, s'était fait en quelque sorte le contemporain de tous les âges, l'habitant de tous les climats, le citoyen de tous les pays, le sujet de tous les gouvernements pour en être mieux le juge; un homme à qui, par un rare privilége, l'histoire avait tenu lieu de pratique, et le génie d'expérience. C'est ainsi que, parcourant les diverses institutions sociales, saisissant le principe de leur vie, donnant la raison de leur forme, suivant la marche de leur développement, signalant la cause de leur décadence, surprenant le germe de leur mort, Montesquieu avait montré que, dans ces grands êtres appelés *États*, une organisation harmonieuse provient de leur nature même pour les aider à répondre à leur destination; que tout se tient en eux, et la volonté qui les dirige et l'action qui les développe, et l'éducation qui les continue et les vertus qui les élèvent, et les vices qui les tuent, et, sur la solide base de l'expérience universelle, il avait fondé le monument impérissable de *l'Esprit des Lois*.

Tout en exposant les diverses législations humaines, il avait donné cours à ses préférences, et les droits des peuples avaient trouvé en lui un soutien imposant. Le système politique d'un pays voisin qui semblait réunir tous les éléments de la société et satisfaire à toutes ses conditions, où la perpétuité de l'ordre, la permanence des intérêts, le mouvement progressif des améliorations, étaient représentés par des pouvoirs obligés de s'entendre et conduits invinciblement à se concerter pour agir, où l'exécution des lois était sagement séparée de la distribution de la justice, où l'État n'opprimait point l'individu pour se maintenir, où l'individu ne menaçait point l'État pour se développer, où, aucune force n'étant perdue et les fonctions essentielles étant distinctes, la nation était grande et le citoyen libre, — la monarchie représentative, en un mot, lui parut le terme admirable de l'association humaine et le chef-d'œuvre des gouvernements.

En commentant *l'Esprit des Lois*, M. de Tracy prend son point de départ plutôt dans la raison pure que dans l'expérience pratique. Disciple de l'école qui n'admettait jamais qu'un principe générateur de toutes choses et qui croyait au droit absolu, il ne faut pas être surpris s'il s'est peu rencontré et rarement entendu avec Montesquieu, dont il relève du reste, d'une manière habile et sûre, les erreurs, car ce grand homme a trop expliqué pour ne s'être pas trompé souvent. Dans son commentaire, M. de Tracy, à côté d'une admiration respectueuse, se livre à toutes les hardiesses d'un esprit indépendant et ferme. Après avoir apprécié les vues de Montesquieu, en les contestant bien des fois, il expose son propre système. Pour lui, il n'y a que deux ordres de gouvernement : les gouvernements généraux et les gouvernements spéciaux. Les gouvernements spéciaux se fondent sur des intérêts particuliers, et les gouvernements généraux ont pour origine la volonté et, pour objet, l'intérêt de tous. L'homme étant un être sociable qui, dans son union avec ses semblables, ne perd rien en liberté et gagne beaucoup en puissance, la société humaine se développe sans cesse, aux yeux de M. de Tracy, selon les lois de la raison. Aussi est-ce conformément à cette pensée de progrès et à ce besoin de perfection que

M. de Tracy donne à la fois une histoire et une théorie de la société. L'histoire, telle qu'il l'aperçoit, lui offre trois degrés de civilisation qui ont pour conséquences trois genres de gouvernements. Au premier degré se trouvent la démocratie pure et le despotisme sans limites, gouvernements de sauvages et de barbares, ébauches informes et peu durables d'un ordre social encore à son début, où l'ignorance est dans les esprits, où l'emploi de la force domine dans l'État, et où la justice n'est que la vengeance. Au second degré se placent l'aristocratie et la monarchie, qui admettent plus de lumières dans les particuliers, plus de modération dans les lois, moins de violence dans les peines. Enfin, au troisième degré arrive la représentation pure sous un ou plusieurs chefs, gouvernement parfait selon lui, né de la volonté générale et fondé sur elle, qui a pour principe la raison, pour moyen la liberté, pour effet le bonheur, où les conducteurs de l'État sont les serviteurs des lois; les lois, les conséquences des besoins naturels, et les peines, de simples empêchements du mal à venir.

C'est pour cette forme dernière des gouvernements humains qu'il donne sa théorie, en essayant d'organiser le droit absolu de manière à éviter tout ce qui avait fait périr naguère tant de constitutions régulières en apparence, impraticables en réalité. Dans cette théorie, M. de Tracy sépare les divers pouvoirs, à la délégation desquels il appelle tous les citoyens à concourir par le choix des électeurs chargés de nommer les fonctionnaires. Il confie la puissance législative à une assemblée nombreuse de représentants qui se distribue en sections, se renouvelle par parties, et *veut* dans les limites de la constitution; il défère l'autorité exécutive à un collége de quelques hommes d'État qui ne l'exerce que temporairement et *agit* pour tous dans les limites de la loi. Au-dessus de ces deux corps chargés de vouloir et d'agir, il place un troisième corps chargé de conserver. Composé d'hommes mûris par l'âge et par l'expérience, ce corps a la mission permanente d'empêcher l'assemblée législative de violer la constitution par ses lois, et le collége exécutif, de violer la loi par ses actes. Vérificateurs des élections, juges des crimes d'État, arbitres suprêmes des fonctionnaires qu'ils surveillent et qu'ils destituent au besoin, ses membres sont confinés, tout le reste de leur vie, dans ces devoirs désintéressés, sans disposer d'aucune force, sans nourrir en eux aucune ambition.

Ce n'est pas tout. La constitution elle-même doit suivre la marche de la société et s'adapter à ses changements, afin de rétablir, de loin en loin, l'harmonie interrompue entre la règle ancienne et les besoins nouveaux de l'Etat. Mais qui la modifiera? Ici M. de Tracy, qui a lié l'action publique à la loi et la loi à la constitution par son corps conservateur, lie aussi ingénieusement le passé à l'avenir par l'appel d'une convention dont l'unique objet est de réviser le pacte social lui-même et qui accomplit sa tâche extraordinaire, tandis qu'à côté d'elle, tous les autres pouvoirs subsistent, toutes les autres fonctions s'exercent, et que l'État vit selon l'ancienne loi fondamentale, en attendant de se régler selon la nouvelle. C'est ainsi que, par d'adroites combinaisons, M. de Tracy croyait pouvoir organiser la souveraineté nationale dans toute son étendue, sans arriver à la confusion; séparer complétement les pouvoirs, sans les mettre en lutte; fonder l'action publique, sans préparer de la part de ceux qui l'exerçaient d'ambitieux empiétements; réviser la loi fondamentale, sans recourir à une révolution.

Ce livre, écrit avec une rare vigueur, une simplicité supérieure et dans lequel la nature et le mécanisme de l'impôt sont exposés surtout d'une manière parfaite, a des mérites de l'ordre le plus élevé. Seulement M. de Tracy y retrace la marche

des sociétés politiques sans tenir assez compte des faits de l'histoire, et, dans les lois savamment calculées qu'il donne aux hommes, il oublie peut-être un peu trop leurs passions, leurs passions qui subjuguent si aisément leurs pensées et qui brisent les cadres dans lesquels on veut les renfermer, d'autant plus vite qu'on les y presse plus étroitement. Il rend l'humanité si raisonnable qu'elle n'aurait presque pas besoin d'être gouvernée, et il n'est pas téméraire de dire qu'il manque encore à la société construite par lui, avec un art si géométrique, d'avoir été réalisée pour paraître possible.

La destinée de cet ouvrage fut singulière. M. de Tracy chercha à ce trop libre enfant de son esprit, qui aurait fait une grande fortune en France s'il était venu quelques années plus tôt, une autre patrie. Il l'envoya au delà des mers, dans ce pays de ses prédilections, dont la liberté politique était d'autant plus grande, que son isolement géographique était plus complet; pays gouverné dans ce moment par son respectable ami M. Jefferson. M. de Tracy confia cet exilé de l'Europe au président des États-Unis qui l'accueillit avec l'empressement de l'amitié et de l'admiration. Traduit en anglais par M. Jefferson lui-même, enseigné dans le collége de *Charles-et-Marie,* qu'il avait fondé, le *Commentaire de l'Esprit des lois* prospéra d'autant plus en Amérique, qu'il semblait être la critique de l'Europe, et que les citoyens de l'Union, ne connaissant pas son véritable auteur, croyaient opposer un Montesquieu du Nouveau-Monde au Montesquieu de l'ancien.

C'est là qu'en 1815 le vieux et aimable Dupont de Nemours, secrétaire du gouvernement provisoire en 1814, et qui s'était rendu aux États-Unis pendant les cent-jours, trouva le *Commentaire de l'Esprit des lois,* c'est de là qu'il le rapporta en France. A son retour, il alla voir M. de Tracy, lui annonça la découverte et lui recommanda la lecture de l'ouvrage qui l'avait émerveillé. M. de Tracy ne répondit pas à ce vif enthousiasme par sa curiosité, et il se contenta de dire à Dupont de Nemours que sa vue affaiblie ne lui laissait pas la possibilité de le lire lui-même, et que la difficulté de la prononciation anglaise ne lui permettait pas de se le faire lire par d'autres. Il croyait en être quitte; mais peu de temps après, Dupont de Nemours, dont l'admiration ne se calmait pas, lui confia que ce livre lui paraissait si beau et lui semblait devoir être si utile, qu'il en avait commencé la traduction. M. de Tracy ne crut pas devoir garder plus longtemps son secret et souffrir qu'avec beaucoup de peine et d'inévitables infidélités, on rétablît dans leur langue originale des idées que neuf années auparavant il y avait mises lui-même. Il se leva, ouvrit un tiroir, y prit le manuscrit du *Commentaire,* le présenta à Dupont de Nemours qui fut d'abord un peu surpris, rit ensuite beaucoup, et renonça, comme de raison, à sa traduction.

C'est alors que M. de Tracy se décida à publier cet ouvrage, qui avait été le dernier pour lui. Il n'avait pas achevé l'édifice intellectuel qu'il avait conçu sur le plus vaste plan, et qui devait embrasser à la fois l'humanité et la nature unies dans l'esprit de l'homme par la philosophie et par la science. Après en avoir jeté fortement les bases dans son *Idéologie,* dans sa *Grammaire générale*, dans sa *Logique,* dans son *Économie politique* et dans sa *Législation,* il avait le dessein de l'étendre aux sentiments par un traité de morale, aux propriétés des corps ou à la *physique,* à celles de l'étendue ou à la *géométrie,* à celles de la quantité ou au *calcul.* L'on ne peut douter que M. de Tracy, profondément versé dans ces dernières sciences qui exigent une analyse sûre, une méthode exacte, une exposition claire, n'eût composé sur chacune d'elles de vrais chefs-d'œuvre philosophiques.

Mais il fut tout à coup arrêté dans la vigueur de l'âge, dans la force de l'esprit, et ses desseins restèrent inachevés. Cette âme résolue et opiniâtre ne résista point à l'épreuve des afflictions. L'année 1808 fut fatale à M. de Tracy. Il perdit, à peu de distance l'un de l'autre, ses deux attachements les plus vifs, les plus doux, les plus profonds. Il fut privé d'une amitié ancienne et chère, et une fin prématurée lui enleva Cabanis, auquel l'unissaient une forte tendresse, une estime sans bornes et de communes opinions. Par ces deux coups, la mort le frappa jusqu'au fond de l'âme. Depuis lors, ce philosophe en apparence si froid, ce stoïcien si impassible, ce fier adorateur de la raison, délaissa ses travaux, cessa de se complaire dans ses pensées, et, pendant près de trente années, renfermé dans sa douleur avec une constance silencieuse, il ne vécut plus que par ses souvenirs.

Cependant l'Académie française, dont Cabanis était membre depuis la suppression de la classe des sciences morales et politiques, voulut, par une attention délicate, que celui des deux amis qui survivait vînt succéder à l'autre et le louer au milieu d'elle. M. de Tracy n'en trouva la force que bien tard, et lorsqu'il prit enfin la parole : « Ne soyez pas étonnés, dit-il, que l'expression de la douleur vienne se » mêler à celle de la reconnaissance. Le choix que vous avez fait de moi pour rem- » placer M. Cabanis est une des circonstances les plus honorables de ma vie, c'est » une des distinctions les plus flatteuses qu'il me fût possible d'obtenir; mais je » n'en ai pas moins éprouvé un extrême malheur, puisque j'ai à pleurer la perte » de l'homme qui m'était le plus cher et dont je fus le plus tendrement aimé. J'ai » reçu une preuve inespérée de vos bontés et de votre indulgence ; mais elle est » venue surprendre mon âme au moment où elle était accablée de chagrins si » cruels, qu'elle ne pouvait s'ouvrir à aucune autre impression, et que même » il m'a été impossible jusqu'à présent d'apporter au milieu de vous le juste tribut » d'éloges que je devais à mon prédécesseur et à mon ami. »

A partir de cette époque jusqu'à la fin de ses jours, M. de Tracy se borna au strict accomplissement de ses devoirs. La chute de l'empereur lui parut le retour à la liberté, et, en votant sa déchéance en 1814, le sénateur crut revenir aux idées de l'ancien constituant. Nommé membre de la chambre des pairs, il s'éleva dans cette assemblée contre la fougueuse réaction de 1815, refusa de prendre part aux procès politiques, et repoussa toutes les lois contraires à l'esprit et aux établissements de la révolution. Attentif aux progrès des sciences naturelles, il suivit leur marche avec plus d'intérêt que le mouvement de la philosophie, alors engagé dans d'autres voies que les siennes.

En effet, comme toutes choses, la doctrine qu'il avait embrassée et étendue avait eu son cours et semblait toucher à son terme. Offerte sans succès par Gassendi et par Hobbes au XVIIe siècle, qui avait besoin de croire ; renouvelée en Angleterre par l'usage du XVIIIe siècle, qui avait besoin d'analyser ; transportée sur le continent par Voltaire, propagateur zélé de la philosophie de Locke et de la physique de Newton ; réduite en système par Condillac ; rendue populaire, non sans exagération, par Helvétius ; froidement exposée dans des catéchismes de morale par Saint-Lambert et par Volney ; appuyée sur la physiologie par Cabanis ; professée avec éclat et esprit par Garat et Laromiguière ; complétée dans toutes ses parties et poussée à toutes ses conséquences, au moyen de théories rigoureuses et d'applications universelles, par M. de Tracy, cette doctrine, qui avait été la foi philosophique de tout un siècle, qui lui avait donné des idées étroites, mais énergiques, des sentiments raisonnés, mais généreux et hardis, qui lui avait fait entreprendre et exécuter de si grandes

choses, paraissait épuisée à son tour et ne pouvait plus contenter les besoins immortels ni arrêter la curiosité insatiable de l'esprit humain.

Aussi deux philosophes contemporains de M. de Tracy, par leurs recherches, avaient fondé, le premier, à Kœnigsberg, une grande école de métaphysique, le second, à Édimbourg, une école plus modeste. Kant, dont M. de Tracy avait entrepris la réfutation, Kant, à l'aide d'une analyse profonde, avait décrit et classé toutes les lois intérieures de la raison humaine, rétabli les principes fondamentaux de la morale, et, par là, redonné à l'être spirituel toute la dignité de son existence, toute l'indépendance de son action; Reid avait soumis à une observation patiente et fine les opérations de l'âme et les avait rattachées à des facultés actives aussi différentes des sensations que les formes de la raison dans Kant étaient distinctes des objets extérieurs qui recevaient d'elle leur caractère et leurs lois. En même temps que le spiritualisme triomphait en Europe et substituait la règle inflexible du devoir à la morale équivoque de l'utilité, la vieille doctrine reçue avait chancelé en France. Cabanis, l'un de ses plus fermes soutiens, l'avait en quelque sorte abandonnée avant de mourir, puisqu'au lieu de faire de la vie le résultat de l'organisation, et de la pensée une opération purement mécanique du cerveau, il avait donné à l'un et à l'autre l'âme pour principe et pour cause. Laromiguière l'avait modifiée, sous une forme à la fois brillante et ingénieuse; Maine de Biran, avec une profondeur et une originalité trop souvent voilées par les obscurités du langage. Un homme d'un grand esprit, M. Royer-Collard, l'avait attaquée avec toute la force de sa vive argumentation, et, sans fonder de système, avait préparé une révolution. Enfin cette révolution s'était accomplie lorsque, la paix rapprochant les systèmes philosophiques comme les nations, et l'histoire faisant pour les siècles ce que la paix faisait pour les peuples, les doctrines de tous les temps et de tous les pays avaient comparu devant l'esprit français. Alors un jeune philosophe, à la parole éloquente, à l'intelligence étendue, confrontant entre eux tous les systèmes successifs, n'en trouva aucun dépourvu de fondement ni exempt d'erreur. La vérité, objet éternel des recherches de tous les âges, lui parut éparse dans toutes les philosophies; il considéra comme devant être la plus complète et la plus exacte la doctrine qui, par un choix savant et sûr, se composerait des principes reconnus vrais dans toutes les autres, et il fonda l'*éclectisme* pour être en quelque sorte la charte de la philosophie et devenir le droit international de la pensée humaine.

M. de Tracy croyait trop à ses propres pensées pour être ébranlé par celles d'autrui, et la vérité lui semblait trop absolue pour la reconnaître dans cette vaste dispersion de ses parties, qui, aux yeux d'un logicien aussi rigoureux, empêchait sa démonstration en détruisant son unité. Aussi demeura-t-il attaché à ses théories avec une fermeté tranquille, car il supposait l'esprit humain livré à un égarement passager, et il comptait avec confiance sur ses retours. Rendu, en 1832, à l'Académie des sciences morales et politiques, qu'il avait autrefois illustrée, il ne parut qu'une seule fois à ses séances. En devenant vieux, il était tombé dans une grande tristesse. Au souvenir toujours douloureux de ses plus chères amitiés perdues, au chagrin philosophique de ses opinions délaissées, s'était jointe une désolante infirmité. Depuis plusieurs années, il n'y voyait presque plus, et sa seule distraction était de se faire lire et relire Voltaire. Ce premier précepteur de ses jeunes années le consolait, dans ses derniers jours, par son bon sens, le charmait par sa grâce, le faisait sourire par son esprit; il le savait par cœur, et l'appelait le héros de la raison humaine. Peu à peu il déclina, sans que son jugement restât moins net et son âme

moins ferme, et, visité par quelques amis qui pensaient comme lui, consulté par de jeunes savants dont il encourageait les travaux, entouré des soins et des tendres respects de ses enfants, il vit approcher sa fin avec un regard tranquille, et il s'éteignit doucement, le 9 mars 1836, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Avant de nous séparer de M. de Tracy, disons un dernier mot sur ses pensées, sur son caractère, sur sa vie. Philosophe éminent, analyste ingénieux, logicien puissant, écrivain pur et distingué, M. de Tracy s'est borné volontairement dans sa science. Les immortels problèmes, la nature et la fin des choses, le principe des êtres, la destination de l'homme, le but de la création, les lois cachées de l'univers, tout ce qui a exercé les plus grandes intelligences, tout ce qui a transporté l'esprit humain dans les régions les plus hautes de la pensée et l'a fait arriver jusqu'aux confins extrêmes qui séparent les desseins connus de Dieu, réalisés dans le monde, des vérités infinies dont il a laissé voir ici les mystères pour en donner plus tard les explications, n'ont point provoqué les recherches de M. de Tracy, attiré sa curiosité, tourmenté son ignorance. Il n'a désiré connaître que ce qu'il pouvait pleinement savoir, et, négligeant le reste sans toutefois le dédaigner, il a mieux aimé demeurer dans l'indifférence lorsqu'il était réduit aux hypothèses. Il n'y a pas eu de milieu pour lui entre ignorer et démontrer. Doué d'un esprit fin et ferme, austère et gracieux, plein de force et d'ardeur, mais dépourvu d'imagination, il a montré, dans les matières difficiles qu'il a traitées, une clarté d'exposition, une élégante simplicité de langage, et je ne sais quoi d'exquis transporté des manières dans les idées, qui laisse toujours apercevoir l'ancien grand seigneur dans le sévère philosophe.

Les sentiments de M. de Tracy étaient droits et hauts comme son âme. Il cachait un cœur passionné sous des dehors calmes. Il y avait en lui un désir vrai du bien, un besoin d'être utile qui passait fort avant la satisfaction d'être applaudi, une modestie sincère qui ne laissait apercevoir aucun orgueil caché, et la plus grande envie de ne tromper ni soi ni autrui. Aussi était-il dépourvu d'exagération, excepté, si on peut dire ainsi, dans son horreur pour le mensonge, qui lui donnait un air outré vis-à-vis de beaucoup de gens. Son extrême politesse était mêlée à un certain désir de déplaire à ceux dont il faisait peu de cas. Autant il savait être aimable, autant il pouvait être sec. On l'a appelé *Têtu* de Tracy. Il disait que c'était un excellent nom. Il y avait chez M. de Tracy un contraste singulier de simplicité démocratique et de manières féodales. Ayant à la fois reçu l'éducation aristocratique de l'ancien monde et les principes libéraux du XVIIIe siècle, il était resté dans ses habitudes en arrière de ses idées.

M. de Tracy avait, dans sa jeunesse, un courage bouillant et téméraire qui était devenu plus froid dans un âge avancé, sans devenir bien circonspect. Atteint de la cataracte et après un an de complète cécité, il partit un matin de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, sans prévenir personne, se rendit en fiacre à l'Arsenal, où demeurait le célèbre oculiste Wenzel, se fit opérer, mit un bandeau sur ses yeux, ses cristallins enlevés dans sa poche, et retourna aussi tranquillement chez lui que s'il venait d'une promenade ou d'une visite. Cette opération, suivie d'aussi peu de ménagement, ne lui avait pas entièrement rendu la vue, et tout le monde se souvient d'avoir rencontré un vieillard vêtu de noir, constamment en bas de soie, le visage surmonté d'un vaste abat-jour vert, une longue canne à la main, marchant toujours seul, avec plus de hardiesse et d'un pas plus ferme que ne devaient le permettre ses yeux presque éteints. C'était M. de Tracy qui, dans ce costume, et à l'âge de

soixante-seize ans, s'engagea avec une curiosité patriotique et périlleuse au milieu des barricades de 1830.

M. de Tracy a eu beaucoup d'amis qu'il savait choisir et garder : il n'en a jamais perdu aucun que par la mort. Il se plaisait avec les jeunes gens, et ceux qui donnaient des espérances par leurs talents rencontraient le solide appui de ses conseils et de son attachement. Il pratiquait sa philosophie et très-peu de choses lui suffisaient : un appartement presque nu, une frugalité constante dans ses repas, point de voiture, le même vêtement noir dans toutes les saisons, et, à côté de cette austère simplicité, le plus noble usage de la fortune. Il cherchait toutes les occasions d'aider les autres et couvrait toujours ses générosités des prétextes les plus délicats. Il demandait presque pardon à ceux qu'il obligeait, s'adressant à eux avec ce tour discret et ingénieux qui, dans les bonnes actions, est, en quelque sorte, la politesse de l'âme. Je pourrais en citer beaucoup de traits, je n'en rapporterai qu'un seul, d'après lequel on devinera le reste. En 1806, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse, M. Bitaubé, membre de l'Académie française, perdit une pension de deux mille écus qui lui était payée depuis les temps de Frédéric II. C'était toute son existence. M. de Tracy en fut informé, et se rendant auprès de lui : « Mon cher confrère, lui dit-il, je sais que votre pension est dans ce moment suspendue. Obligez-moi de me prendre pour votre banquier pendant tout le temps de la guerre. » Cette offre, faite avec cordialité, fut acceptée avec reconnaissance, et personne n'en aurait jamais rien su si M. Bitaubé n'en avait parlé lui-même.

M. de Tracy est du petit nombre de ces hommes rares qui ont donné le beau spectacle d'une parfaite harmonie entre l'intelligence et le caractère, entre la raison et la conduite. Il n'a pas agi autrement qu'il n'a pensé, et sa vie a été le pur reflet d'une longue idée. Pendant quatre-vingt-deux ans, il a eu le même amour pour la liberté, la même foi dans la vérité, et il a marché avec courage dans les voies droites où il était d'abord entré, sans autre ambition que celle de voir la raison triomphante et l'humanité heureuse. Ayant fait partie de cette généreuse noblesse qui avait coopéré à une révolution d'égalité; n'ayant pas voulu quitter le sol de la patrie dans les moments du plus extrême péril; sans crainte en prison, sans faiblesse au sénat ; dans ses livres, inspiré par le désir d'être utile ; au milieu de sa famille, affectueux ; avec ses amis, dévoué ; dans ses actions, irréprochable, M. de Tracy a été un grand philosophe, un excellent citoyen et un homme de bien.

MIGNET.

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.[1]

N° III.

L'expédition anglaise, composée de trois vaisseaux de 74 canons, de deux frégates de 44, douze corvettes ou bricks et quatre bateaux à vapeur armés, arriva, comme je vous l'ai dit dans ma seconde lettre, à la fin de juin et au commencement de juillet 1840 ; elle était accompagnée de dix-huit transports ayant à bord trois régiments de troupes européennes, un régiment de volontaires cipayes, formé à Calcutta, et un détachement de sapeurs et mineurs de Madras : en tout, environ quatre mille cinq cents hommes de troupes de débarquement. Le colonel Purrell avait le commandement des troupes de terre, et le commodore sir Gordon Bremer commandait en chef, en l'absence du contre-amiral Elliot, attendu journellement du cap de Bonne-Espérance, les forces navales de sa majesté britannique dans la mer de Chine.

L'expédition, partie des différents ports de l'Inde, du cap de Bonne-Espérance et de l'Angleterre pour un point de destination aussi éloigné, vint à Singapore d'abord, puis sur la côte de Chine, manquant de deux conditions indispensables du succès, l'ordre et la régularité. Il était évident que le gouvernement anglais avait été

(1) Voyez les livraisons des 28 février et 15 mars.

pris au dépourvu, ou plutôt qu'il était entré avec répugnance dans une série de mesures dont il n'entrevoyait pas de résultats satisfaisants. Les troupes arrivèrent à Singapore sans cartouches, et force fut de mettre les faibles ressources de la garnison de cette place en réquisition, pour qu'à leur débarquement sur la côte de Chine, les soldats eussent quelques coups de fusil à tirer. Vous verrez plus tard que ces troupes furent envoyées, avec les vêtements destinés au climat du Bengale, pour hiverner en des pays où tout le monde, dans l'Inde, sait que le froid est très-intense. La même imprévoyance présida à l'approvisionnement de l'expédition, car, à Chusan et dans la rivière de Canton, la mauvaise qualité des aliments distribués aux soldats fut, bien plus que l'insalubrité alléguée du pays, la cause de l'affreuse mortalité qui les décima. Peut-être espérait-on que les Chinois du littoral, séduits par l'appât du gain, porteraient des provisions à la flotte; ces espérances furent bientôt détruites; et on a peine à concevoir que le gouvernement du Bengale ait hasardé, sur une pareille conjecture, la vie d'un aussi grand nombre de sujets britanniques. D'un autre côté, les chefs militaires de l'expédition, partis de plus loin que les officiers auxquels le commandement des forces fournies par l'Inde fut provisoirement confié, arrivèrent aussi plus tard. Ceux-ci, après d'assez longs délais, purent mettre à la voile, de Singapore, quelques jours avant l'arrivée de l'amiral Elliot, — nommé commandant supérieur de l'expédition et premier plénipotentiaire de sa majesté britannique en Chine, — qui ne rejoignit la flotte qu'après le commencement des hostilités. Le capitaine Elliot, parent de l'amiral, et dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler, lui avait été adjoint avec égalité de pouvoirs, si je ne me trompe, dans cette importante mission.

Le premier acte du commodore sir Gordon Bremer, à son arrivée à Macao, fut, ainsi que je vous l'ai dit, de mettre la rivière de Canton, *avec toutes ses entrées*, en état de blocus. Cette fois, le blocus était déclaré par un acte spécial d'un agent autorisé à cet effet par le gouvernement anglais, et le commerce américain, qui avait protesté vivement contre les essais de blocus promulgués à plusieurs reprises par le capitaine Elliot et le capitaine de la corvette *la Volage*, se soumit aux rigueurs de cette déclaration, sinon sans murmure, du moins sans protestation officielle. Ce blocus dut commencer le 28 juin.

Permettez-moi, monsieur, de placer ici quelques réflexions sur ce premier acte d'hostilité du gouvernement anglais contre la Chine, car je ne donnerai pas ce nom aux divers conflits qui avaient eu lieu dans la rivière de Canton entre quelques bâtiments isolés de la marine anglaise et des détachements chinois. Doit-on considérer le blocus comme un acte d'hostilité ou simplement comme un avertissement et même une menace? Le premier acte d'un gouvernement dans une question politique qui n'a pas été soumise à une discussion contradictoire de la part du gouvernement dont il croit avoir à se plaindre, peut-il être une déclaration de blocus? Je ne le crois pas. A mon avis, un blocus est une sorte de déclaration de guerre : c'est une mesure prise pour faire du mal à un ennemi, et pour l'amener, par les conséquences funestes qui résultent pour lui de la fermeture de ses ports, à transiger d'une manière favorable à la nation qui demande réparation. Le blocus est une des nombreuses manières de faire la guerre. Une nation y a recours, surtout quand elle n'a pas la volonté ou qu'elle ne se sent pas en état de faire à une autre nation une guerre organisée. C'est un moyen moins violent, plus commode, moins compromettant, si l'on veut, de faire la guerre; mais, je le répète, c'est un acte de guerre.

Or, quelle était la position de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine? Il y avait eu évidemment scission entre les autorités chinoises, chargées de réprimer un commerce qu'elles considéraient comme funeste au pays, et l'agent dont la mission était de diriger le commerce anglais en Chine. Il serait difficile de nier que le gouvernement chinois n'eût le droit d'intervenir, comme il l'entendait, dans le règlement de ses affaires intérieures. Admettons, cependant, que l'Angleterre pût avoir la prétention de refuser à la Chine l'exercice de ce droit, qu'elle ne permettrait certainement pas qu'on lui refusât à elle-même; la conséquence serait que le gouvernement anglais avait officiellement à se plaindre d'actes commis par des autorités chinoises avec l'approbation présumée de leur gouvernement. Que résultait-il de cette position? Ou l'Angleterre considérait la Chine comme étant en dehors du droit des nations, ou bien elle devait suivre, dans le règlement de sa querelle avec cette puissance, la marche qu'elle eût suivie si elle avait eu affaire à une nation civilisée, la France par exemple. Si l'Angleterre avait à se plaindre d'un acte arbitraire commis contre des sujets anglais par des agents du gouvernement français, voire même d'un acte émané directement de ce gouvernement, il est probable qu'avant d'avoir recours à une mesure hostile, elle entrerait en explications et ne déclarerait la guerre à la France que lorsque la voie des négociations aurait été épuisée sans qu'elle eût pu obtenir satisfaction. Si, au contraire, l'opinion du cabinet britannique était qu'avec un gouvernement comme celui de la Chine, il ne devait pas régler sa conduite d'après les considérations politiques qui servent de base à une transaction entre deux puissances civilisées, pourquoi cherchait-il à entrer, comme nous le verrons tout à l'heure, en négociation directe avec le gouvernement de ce pays? Il est difficile de sortir de ce dilemme : ou l'expédition anglaise était envoyée en Chine pour commencer immédiatement la guerre contre ce pays, et alors toute négociation devenait inutile; ou le but de sa présence était d'appuyer, par un grand déploiement de forces, les négociations qu'on voulait entamer, et dès lors la déclaration du blocus et les hostilités qui la suivirent immédiatement étaient plus qu'inutiles, elles étaient impolitiques.

Il est, d'ailleurs, reconnu que, de même qu'on a tort chaque fois qu'on proclame un droit sans l'appuyer, un gouvernement commet également une faute très-grande lorsqu'il prend sur lui la responsabilité d'une mesure qui compromet les intérêts sérieux du pays sans avoir la force ou la volonté de la mettre à exécution. Dans la déclaration du blocus de la rivière de Canton, le gouvernement anglais se trouvait-il dans cette situation? Il faut, pour bien juger cette question, avoir une certaine connaissance topographique des lieux où la scène se passait. La rivière de Canton a, environ, trente lieues de large à son embouchure; c'est donc plutôt un bras de mer qu'un fleuve; ses eaux sont couvertes d'une multitude d'îles qui laissent partout entre elles un passage sûr aux navires qui entrent ou sortent. A l'ouest, et persqu'en dehors de ces îles, s'avance une presqu'île très-étroite, à l'extrémité de laquelle est située la ville portugaise de Macao, qui s'étend sur l'une et sur l'autre rive. A l'est ou à gauche de Macao est l'immense nappe d'eau qui forme l'embouchure de la rivière, et qui, se rétrécissant peu à peu, vient aboutir au passage appelé *le Bogue* ou *Boca-Tigris,* par lequel on entre, à proprement dire, dans les eaux intérieures du fleuve; à l'ouest ou à droite de la presqu'île est le port intérieur formé par quelques petites îles qui le protégent, et par le continent chinois. Les eaux qui baignent cette côte, resserrées par les terres, forment ce qu'on appelle *le passage intérieur,* qui vient se réunir au fleuve à quelques milles au-dessous de

Canton. Or, en se tenant à la lettre de la déclaration du blocus, il était évident que le passage de Macao devait être compris dans le blocus général *de toutes les entrées de la rivière*. Il résultait de cette situation, ou que les navires de guerre anglais, pour rendre le blocus effectif, seraient obligés de commettre un acte d'hostilité, sans aucune provocation, contre un allié de leur gouvernement, car le gouvernement portugais n'eût sans doute pas permis à l'Angleterre de discuter la validité de son droit de possession, ou que le blocus serait incomplet, en ce sens qu'un des principaux passages du fleuve devait rester ouvert. Pour faire pénétrer les navires anglais dans le passage intérieur, il eût fallu, pour ainsi dire, passer sous les batteries portugaises, violer les droits du gouvernement portugais sur les eaux qui baignent son territoire et compromettre la neutralité dont la position de Macao, comme vous l'aurez vu par mes premières lettres, faisait une nécessité à la colonie. Faire avancer les navires jusqu'au-dessous de Macao, afin d'intercepter le passage des jonques chinoises, c'eût été bloquer la ville elle-même, et lui enlever non-seulement son commerce, mais encore ses moyens de subsistance. Nul doute que le gouvernement anglais n'eût toute la force nécessaire pour rendre aussi complet que possible le blocus de la rivière de Canton et de toutes ses entrées, y compris le passage de Macao : ni les Chinois, ni les Portugais n'eussent pu y mettre obstacle ; mais, outre la violation des droits dont je viens de parler, on se trouvait dans l'obligation, si on prenait cette mesure absolue, ou d'exposer à toutes les horreurs de la famine une population de douze à quinze mille habitants dont la moité au moins sont sujets portugais, ou de nourrir un aussi grand nombre de bouches inutiles ; alternative à laquelle les agents anglais ne durent pas même penser.

D'ailleurs, si on considère quels devaient être les résultats matériels du blocus, il est impossible de ne pas rester convaincu que jamais il n'a pu entrer dans la pensée du plénipotentiaire anglais de rendre le blocus de la rivière de Canton aussi effectif que ses moyens lui permettaient de le faire. Qu'est-ce que Canton en effet ? C'est un marché qui ne sert d'écoulement qu'à une partie comparativement insignifiante des produits de l'empire céleste. Que reçoit-il en échange? Laissons même de côté le commerce d'opium : des objets dont il peut se passer à la rigueur. Il est évident que le commerce avec l'étranger n'est que d'une très-faible importance pour un pays comme la Chine, dont les ressources sont toutes intérieures, et qui, par sa politique comme par sa position, n'a que des relations très-restreintes avec l'étranger. D'un autre côté, le gouvernement chinois vit-il des revenus que produit le commerce de Canton ? Ces revenus sont-ils pour lui une ressource indispensable ? Je crois qu'on peut répondre négativement à ces deux questions. Le commerce de Canton n'est donc en général, pour la population de l'empire et pour le gouvernement, que d'une utilité secondaire. En est-il de même pour l'Angleterre du commerce avec la Chine ? Non, car l'Angleterre est une nation qui vit de son commerce, et qui, certes, aujourd'hui, en vit sans superflu. Qu'une branche de ce commerce périsse, et tout le corps social doit éprouver un malaise d'autant plus grand que cette branche était plus productive. De plus, la Grande-Bretagne prend en Chine, en échange des denrées qu'elle y apporte, un objet devenu pour elle de première nécessité. Enlever le thé à l'Angleterre, ce serait une calamité publique tout aussi désastreuse que si la population de la France se trouvait tout à coup privée de vin. Ajoutez à cela ce que je vous ai déjà dit, que l'importation des marchandises chinoises en Angleterre paie une très-grande partie de son budget, et vous reconnaîtrez aisément quels intérêts devait blesser le blocus de la rivière de

Canton. Il n'est pas douteux que ces considérations ont dû avoir une immense influence sur les décisions du gouvernement britannique et sur les instructions données par lui à ses agents.

D'après tout ce qui a été publié par la presse anglaise, surtout d'après les discussions qui ont eu lieu au sein du parlement, il est évident que la Chine était encore, il y a deux ans, très-peu connue en Angleterre. Le gouvernement devait, si on en juge par les mesures qui avaient été prises et par le langage du ministère, être dans une ignorance plus grande encore que le public anglais des hommes et des choses de la Chine. Deux pensées toutefois semblent l'avoir préoccupé dans le principe : l'honneur national outragé et le danger de compromettre une branche importante du revenu public. Il faut aussi se rappeler que, lorsque le projet d'envoyer une expédition en Chine fut connu en Angleterre, l'opinion publique s'éleva assez généralement, soit contre l'immoralité, soit contre le danger d'une pareille guerre. J'ai déjà dit que le ministère anglais n'avait triomphé sur cette question au parlement que par le désintéressement d'un grand citoyen. Cette circonstance rendait la responsabilité du gouvernement plus grave que jamais. La discussion dans la chambre des communes et dans la chambre des lords dut jeter une nouvelle lumière sur une question qu'on n'avait jamais bien approfondie jusque-là. Le ministère anglais comprit qu'il avait plus d'un danger à courir, et dut entrevoir le jour où il serait obligé de se présenter au parlement pour lui demander d'ajouter encore aux taxes déjà si pesantes de la Grande-Bretagne, par suite de la cessation du commerce avec la Chine ; la marche rapide des événements rendait même ce danger prochain, et, en envoyant une expédition en Chine, le cabinet anglais dut ordonner à ses agents de ne tirer le premier coup de canon qu'à la dernière extrémité et après avoir essayé inutilement toutes les autres voies; il dut surtout leur recommander de faire tous leurs efforts, de sacrifier même en quelque sorte la partie la plus métaphysique de la question, afin que les thés arrivassent en Angleterre chaque année et sans interruption. Je ne connais pas la teneur des instructions qui furent données à l'amiral et au capitaine Elliot ; mais, à en juger par la conduite de ces deux plénipotentiaires, il est naturel de penser qu'elles ne devaient guère s'éloigner de ce que je viens de dire. Voyons donc comment elles ont été exécutées par les agents de l'Angleterre en Chine.

Le blocus de la rivière de Canton me semble une première faute. Une seconde faute, plus grave encore que la première, est la prise de l'île de Chusan, située sur la côte de Chine par les 30 degrés et demi de latitude. Il est probable qu'avant de commencer les négociations, les plénipotentiaires voulurent donner à l'empereur un avant-goût de ce qu'ils pouvaient faire ; ils pensaient sans doute que les mandarins de la côte ne manqueraient pas, suivant leur habitude, de dissimuler la vérité, en parlant des forces et des ressources de l'expédition, mais que la prise d'une île aussi considérable que Chusan aurait trop de retentissement pour que les autorités subalternes osassent la cacher à leur souverain, et serait un argument sans réplique à l'appui de leurs réclamations. Je ne mets pas en doute que la prise de Chusan n'eût été un acte de bonne politique, si on eût été décidé à faire immédiatement, sans réserve, la guerre à la Chine ; mais, après s'être emparés de cette île, les agents anglais cherchèrent à nouer des négociations avec le cabinet de Pékin, et ils trouvèrent les esprits d'autant moins disposés à traiter de bonne foi, que le coup porté à l'orgueil national était plus fortement senti.

L'escadre, arrivée le 21 juin dans les eaux de la rivière de Canton, en repartit

le 23 et le 25, faisant voile vers le nord, sous le commandement de sir Gordon Bremer. Une frégate, trois corvettes et un bateau à vapeur furent laissés derrière pour maintenir le blocus, qui devait commencer le 28. C'était une force à peine suffisante pour atteindre le but qu'on avouait; mais je vous ai déjà dit, monsieur, qu'on n'y tenait que très-médiocrement. Quant à l'empressement de sir Gordon Bremer, quelques personnes l'ont interprété, à tort, d'une manière peu favorable au caractère de cet officier. On a prétendu que, quoiqu'il fallût profiter de la mousson de sud-ouest pour remonter vers le nord de la Chine, la saison n'était pas si avancée qu'on ne pût, sans s'exposer à de grands inconvénients, retarder de quelques jours le départ de la flotte; qu'on avait devant soi trois grands mois encore, mais que cette même mousson de sud-ouest devait amener d'un jour à l'autre l'amiral Elliot, et que, dès le moment que cet officier général aurait pris le commandement en chef des forces, toute la gloire de l'expédition eût été pour lui. Certes, je ne voudrais pas que vous pussiez trouver dans ce que je viens de dire le désir de jeter le moindre blâme sur la conduite de sir Gordon Bremer. Loin de là, sir Gordon est, au témoignage de tous ceux qui le connaissent, un brave et loyal officier. Il avait reçu de son gouvernement le commandement des forces anglaises jusqu'à l'arrivée de l'amiral Elliot. Aucun ordre ne l'arrêtant, il était de son devoir de ne pas perdre un instant, et je défie quelque officier que ce soit, ayant un peu de cette noble ambition sans laquelle on ne fait rien de beau et de grand, de dire qu'à la place de sir Gordon il n'eût pas agi comme lui. Cependant il paraît que ces antécédents, combinés avec d'autres circonstances, rendirent à l'amiral Elliot son commandement peu agréable.

Le 4 juillet, l'escadre anglaise arriva devant Ting-hae, capitale de l'île de Chusan. Quelques pourparlers précédèrent les hostilités; mais le 5 juillet, dans l'après-midi, le premier coup de canon fut tiré; quelques Chinois furent tués, et le 6 au matin, la ville, abandonnée de tous ses habitants, vit flotter sur ses murs le pavillon britannique. Le même jour, à trois heures de l'après-midi, l'amiral Elliot, et le plénipotentiaire anglais arrivèrent à Chusan ; ils purent, pour ainsi dire, voir de loin la fumée des canons qui venaient d'enlever à la céleste dynastie une fraction de son immense territoire.

Le 9, le gouvernement militaire et civil de la nouvelle possession fut organisé. Vous voyez, monsieur, que je passe rapidement sur les événements; je ne les rappelle que pour avoir l'occasion de vous présenter les réflexions qu'ils m'ont suggérées. C'est donc plutôt un commentaire qu'une narration que je vous envoie en ce moment.

La prise de Chusan fut célébrée par la communauté anglaise en Chine comme un événement d'une immense importance. Le gant est jeté, disait-on, et désormais nous sommes sûrs d'obtenir en Chine la position qui convient aux intérêts du commerce anglais, car l'Angleterre ne peut plus reculer. On avait raison, et peut-être l'avenir réalisera-t-il les espérances qu'on avait conçues. L'Angleterre ne s'arrêtera pas, elle ne le peut ni ne le doit; mais par combien de sacrifices ces avantages qu'on attend n'auront-ils pas été achetés ! Je ne parle point ici, monsieur, croyez-le bien, des sommes dépensées par le gouvernement; ce n'est là qu'une considération secondaire. Mais les plaies du commerce ne se guérissent pas aussi facilement. Tous les triomphes des armes anglaises ne pourront rendre la tranquillité et l'honneur aux négociants qui ont fait et feront faillite avant l'arrivée de ce dénoûment, qui est encore perdu dans les nuages de l'avenir. Les maux qu'aura soufferts l'industrie

britannique pendant ces longues années de malaise laisseront des traces profondes, et d'ailleurs, qui peut prévoir d'une manière certaine la limite où s'arrêtera cette guerre? J'ai dit que l'Angleterre ne pouvait plus reculer, mais jusqu'où avancera-t-elle? Si la résistance des Chinois se prolonge, pourra-t-elle supporter longtemps les sacrifices, chaque jour plus grands, que la lutte rendra nécessaires? L'Inde restera-t-elle constamment tranquille? Une guerre en Europe est-elle absolument impossible? Le moment ne peut-il arriver où l'Angleterre, attaquée dans ses possessions d'Asie et d'Europe, devra réunir toutes ses forces pour défendre les parties vitales de son empire? Que deviendrait alors l'affaire de Chine? Cependant, il faut le dire, un compromis, une transaction inattendue peut, d'un moment à l'autre, précipiter un dénoûment momentané qu'on ne saurait prévoir. L'Angleterre et la Chine, la première, fatiguée par des pertes qui se multiplient chaque jour, la seconde, inquiète sur les conséquences d'une guerre aussi longue, source d'invasion, au sein de la population chinoise, d'idées nouvelles et subversives, peuvent, d'un commun accord, mettre un terme à la querelle qui les rend ennemies; soyez sûr néanmoins que, dans la solution accidentelle de cette question, les deux puissances belligérantes apporteront une arrière-pensée : l'une, celle d'un envahissement périodique et régulier, non de territoire peut-être, mais d'avantages commerciaux; l'autre, celle d'éluder, par tous les moyens possibles, les clauses par lesquelles elle se sera liée.

Je reviens à Chusan. Aussitôt que la prise de cette île fut connue, les journaux de Canton furent remplis de descriptions de cette nouvelle possession anglaise, que tout le monde s'accordait à appeler magnifique. Les officiers qui avaient pris part à l'expédition, encore sous l'impression de leur triomphe, ne manquèrent pas d'écrire monts et merveilles; la vue d'un peu de verdure, après un long et pénible voyage de mer, les porta à croire que cette terre était d'une rare fertilité. Le commerce anglais, de son côté, considérant la position géographique de Chusan, crut devoir s'applaudir de la conquête de son gouvernement. Placée en regard des provinces centrales du littoral de la Chine, de celles qui produisent le plus de soie et de thé, à peu de distance de Ning-po et de Nankin, deux des premiers entrepôts du commerce chinois, Chusan offrait, en effet, des avantages qu'on aurait difficilement trouvés ailleurs réunis en plus grand nombre. Hélas! ce moment d'exaltation fut court. Vous verrez, monsieur, que la réalité vint bientôt, de sa main de fer, briser toutes ces riantes illusions, et que les espérances se changèrent en regrets, les acclamations de bonheur en cris de désespoir.

Le 9 juillet, la frégate *la Blonde* et le bateau à vapeur *Queen* furent envoyés de Chusan à Ning-po, afin de se procurer des provisions fraîches, dont on commençait déjà à sentir le besoin. L'objet principal de cette expédition était de mettre entre les mains des autorités de cette ville la copie d'une lettre de lord Palmerston, adressée au cabinet de Pékin. Les Anglais purent voir alors combien peu leur était favorable l'effet produit par la prise de Chusan. La lettre de lord Palmerston fut renvoyée; aucun des mandarins ne voulut ou ne daigna la recevoir. Déjà le 3 juillet, et par conséquent trois jours avant l'attaque contre Chusan, une embarcation de la même frégate s'était avancée vers la ville d'Amoy, protégée par un pavillon parlementaire et montée par un des lieutenants de la frégate et par M. Thom, un des interprètes de l'expédition, dans le but de remettre cette même dépêche à l'autorité supérieure de la ville, avec prière ou injonction de la faire parvenir à sa destination. Or, chacun devait savoir qu'aucun mandarin, sur toute la côte de Chine,

n'oserait recevoir et encore moins acheminer une missive d'un étranger adressée aux hauts fonctionnaires de l'État, à moins que le danger immédiat d'un refus ne parût plus grand que celui auquel on s'exposerait en accédant à une pareille demande. La lettre fut donc renvoyée ; les officiers anglais crurent qu'il était de leur devoir d'insister, et il s'ensuivit un conflit dans lequel périrent une douzaine de Chinois, tués par les canons de la frégate, qui avait pris position de manière à battre le fort d'Amoy. C'était une façon un peu rude de donner aux Chinois une leçon de politesse et de leur apprendre ce que sans doute la lecture d'un document qui leur avait déjà été adressé par le commandant de *la Blonde,* ne leur avait point enseigné, la valeur et la signification d'un pavillon parlementaire.

Le même jour, 9 juillet, la partie de la côte de Chine qui s'étend depuis Ning-po jusqu'à l'embouchure du Yang-tzee-keang (du 30e degré au 32e de latitude) fut bloquée par une portion de l'escadre anglaise. Ce blocus avait moins d'inconvénients que celui de Canton, car il n'était pas dirigé, comme celui-ci, contre les intérêts immédiats du commerce anglais, mais il avait le même tort, celui d'être une mesure très-impolitique et nuisible au succès des négociations qu'on allait entamer.

Le 27 juillet, les plénipotentiaires quittèrent Chusan pour remonter la côte jusqu'à l'embouchure du Pei-ho. Un vaisseau de 74, une frégate de 44, trois corvettes, un bateau à vapeur et deux transports formaient l'expédition. Le 11 août, cette petite escadre était à l'ancre, partie en dehors, partie en dedans de l'embouchure de la rivière.

Nous touchons, monsieur, à une des phases les plus extraordinaires de cette importante question. En lisant le récit des événements qui se sont succédé dans la rivière de Canton, depuis le mois de mars 1839 jusqu'à l'arrivée de l'expédition en juin 1840, vous avez vu la petite communauté anglaise se débattant, privée de moyens de résistance, sous les mesures oppressives du commissaire impérial Lin. Mais le jour de la vengeance est arrivé ; une flotte anglaise est sur les côtes de la Chine : elle parcourt, triomphante, les mers qui la baignent ; les forts s'écroulent sous les boulets de ses canons, et le pavillon britannique a remplacé l'étendard céleste sur une des principales îles qui servent de ceinture au littoral de l'empire. Probablement le langage des plénipotentiaires va être d'accord avec des actes aussi énergiques ; l'escadre est à l'ancre à l'embouchure de la rivière qui conduit à la capitale, et du palais de l'empereur on peut presque entendre le canon des vaisseaux anglais. C'est ici que la nation chinoise va se montrer sous son véritable jour, ennemie de tout conflit sanglant, à moins que les circonstances ne lui rendent la victoire facile et assurée, remplaçant par une habileté sans exemple, par une astuce incroyable, si l'on veut, ce qui lui manque, je ne dirai pas de courage, mais d'expérience des choses militaires. La plume à la main ou la parole à la bouche, les diplomates chinois ne connaissent pas de maîtres. Un bon vieillard, un prélat des contrées que j'habite, et qui a passé trente années de sa vie parmi les Chinois, me disait que le moindre mandarin était, par sa nature et son éducation, un meilleur diplomate que M. de Talleyrand. « Vous ne sauriez croire, ajoutait-il, tout ce que le cœur d'un Chinois renferme de dissimulation. Ils apprennent de bonne heure à réprimer en eux toute manifestation de leurs sentiments. C'est un déshonneur pour un Chinois comme il faut de se laisser aller à un mouvement de colère ; on ne rencontre de ces accidents de caractère que chez les gens du peuple. » Cet empire que le Chinois bien né exerce sur la manifestation extérieure de ses passions est passé

des mœurs dans les lois. Le prélat me racontait à ce sujet un fait qui est trop caractéristique pour que je ne vous le répète pas. Un missionnaire chrétien fut amené devant le tribunal du premier mandarin d'une province. Celui-ci commença à l'interroger; c'était un grand ennemi des chrétiens. Le missionnaire répondit aux questions qui lui étaient faites de manière à irriter le mandarin. Dans un mouvement de colère, le bonnet que le juge portait sur sa tête se dérangea. — Je vous récuse, s'écria le missionnaire; vous ne pouvez être un juge impartial, car, dans l'accès de votre passion, vous avez oublié la dignité de vos fonctions. Votre bonnet n'est plus droit : vous ne pouvez plus me juger. — Et le juge fut récusé. En vérité, je sais que j'ai besoin de toute votre indulgence pour me permettre une digression aussi futile en présence des graves événements dont j'ai entrepris le récit; mais ce détail, tout insignifiant qu'il est, vous fera voir, plus que tout ce que je pourrais vous dire, combien doit être forte chez les diplomates chinois l'habitude du sang-froid, de la réflexion et de la réserve.

L'arrivée de l'escadre anglaise dans le voisinage de la capitale de l'empire surprit d'une manière très-désagréable les autorités chinoises. Déjà le bruit de la prise de Chusan, parvenu jusqu'à elles, avait dû influer sensiblement, non sur leurs dispositions à l'égard des barbares, mais sur leur manière de les recevoir. La crainte que la tempête n'eût son retentissement jusque dans l'intérieur du palais impérial leur inspira sans doute des sentiments plus pacifiques que ceux qui avaient été manifestés par les autorités de Ning-po et d'Amoy. Eloigner les vaisseaux anglais à tout prix, tel dut être l'objet des constants efforts du gouverneur de la province. Suivez bien, monsieur, la marche de ce gouverneur, le fameux Keschen, dans la conduite de ces négociations. Il n'y a qu'une seule chose qui soit plus digne d'admiration, c'est la facilité avec laquelle les plénipotentiaires anglais se prêtèrent à ses vues. Keschen, qui adressa, en 1836, un mémoire à l'empereur sur la question de l'opium, est un homme d'un mérite supérieur, mais d'un mérite bien différent de celui que nous avons remarqué en Lin. Celui-ci doit être un homme d'action autant qu'un Chinois peut l'être; quelques-unes de ses proclamations annoncent une certaine connaissance de l'infériorité relative des moyens de guerre de sa nation; il a souvent émis des idées d'innovation qui durent attirer sur lui la jalouse inquiétude de ses collègues. Keschen, au contraire, est un Chinois dans toute la force du terme, fin, rusé, souple, sachant à propos dissimuler sa haine, la cachant même sous des dehors riants, affable quand il le faut, faisant plier l'inflexible rigueur du cérémonial chinois aux exigences de la situation, connaissant tout le prix du temps dans une question comme celle qu'il était appelé à traiter, et par conséquent habile temporiseur. Keschen vit du premier coup d'œil tous les inconvénients qui pouvaient résulter, pour le gouvernement dont il faisait partie, de la reprise des hostilités à l'embouchure du Pei-ho. La vérité se serait fait jour, et il n'eût plus été possible de dissimuler à la population de la principale province de l'empire qu'une nation barbare avait osé menacer le trône. C'eût été un échec non douteux à cette toute-puissance impériale, qui ne se soutient que par son propre prestige. On ne devait courir ce danger qu'à la dernière extrémité.

Aussi, que fait Keschen? Il donne l'ordre d'approvisionner les navires anglais de vivres frais; il se fait l'ami de ses ennemis pour mieux les tromper, et il y réussit à merveille, comme vous allez le voir. Le 16 août, après des pourparlers qui durèrent plusieurs jours, Keschen consentit à recevoir la lettre de lord Palmerston par l'entremise d'un officier député à cet effet. Un délai de dix jours fut accordé pour

répondre à cette communication. Les navires de guerre anglais s'éloignèrent. Le 27 août, ils étaient de retour. Le 28, on n'avait encore reçu aucune nouvelle de Keschen. Une sommation lui est envoyée par les plénipotentiaires anglais, afin d'exiger la réponse convenue; le 30, une conférence a lieu à terre, entre M. Elliot et le ministre chinois. M. Elliot est accompagné de deux interprètes, Keschen n'a avec lui que deux officiers de confiance. Remarquez bien, monsieur, l'espèce de huis-clos de cette entrevue, et vous aurez l'explication de la déférence avec laquelle le grand dignitaire chinois voulut bien condescendre à traiter en égal un envoyé barbare. Keschen fut, dit-on, d'une politesse exquise envers le capitaine Elliot; mais il ne parut nullement disposé à faire droit aux réclamations du gouvernement anglais. Enfin, après de nouveaux pourparlers, un nouveau délai de six jours fut demandé et accordé. Comment fut employé par Keschen ce délai d'un mois passé en négociations? Les résultats vous le feront voir. L'inquiétude la plus grande dut présider aux réunions des conseillers de l'empire. Quelle ne dut pas être leur joie quand Keschen leur apprit qu'il avait obtenu des agents anglais que l'escadre ennemie quitterait immédiatement l'embouchure du Pei-ho et reviendrait vers le sud! Comment Keschen obtint-il ce brillant avantage? Comment les plénipotentiaires anglais furent-ils amenés à abandonner la position si favorable qu'ils occupaient, pour aller soumettre la décision de leur cause à une nouvelle série de négociations qui se tiendraient à quatre cents lieues de la capitale? Tout cela est presque inexplicable.

Il devait être évident pour les plénipotentiaires que, lorsque les conférences auraient lieu à Canton, la distance de cette ville à Pékin serait la cause d'incalculables retards. A chaque nouvel incident, Keschen ne manquerait pas d'en référer à sa cour. Déjà, dans les préliminaires qui venaient d'avoir lieu, deux délais avaient été successivement demandés par Keschen, pour consulter son gouvernement sur des détails de forme; que serait-ce donc quand on viendrait à traiter la question principale, question vitale pour l'empire, car il ne devait s'agir de rien moins que de renverser, pour ainsi dire, la constitution chinoise, de reconnaître qu'on avait eu tort vis-à-vis d'une nation barbare, de lui accorder une satisfaction et des indemnités, d'abandonner en un mot, pour admettre le commerce étranger sur de nouvelles bases, le système politique suivi depuis tant de siècles? Peut-être les négociateurs anglais crurent-ils que la terreur imprimée par les faits d'armes récents de l'expédition était suffisante pour amener le gouvernement chinois aux concessions qu'on attendait de lui; peut-être aussi les difficultés de l'atterrage, le peu de moyens dont ils pouvaient alors disposer, leur firent-ils craindre de compromettre, par une nouvelle attaque sans résultat réel, le succès de leur mission. Toujours est-il que Keschen fut nommé par le gouvernement chinois pour aller, à Canton, arranger cette épineuse affaire avec les agents anglais. Le 15 novembre fut fixé pour le jour de son arrivée à Canton. C'était déjà bien du temps gagné, et un temps précieux, car, dans les premiers jours d'octobre, la mousson de nord-est allait commencer à souffler sur toute la côte de Chine, et l'escadre anglaise, renvoyée à quatre cents lieues dans le sud, où elle resterait enchaînée par la violence des vents du nord, laisserait au cabinet de Pékin six ou sept mois, pendant lesquels il pourrait respirer et se préparer aux événements ultérieurs.

Le 15 septembre, l'escadre anglaise quitta le golfe de Pechili; à la fin du même mois, elle était de retour à Chusan, et un armistice était conclu entre les parties belligérantes. La lecture de l'édit publié sous le nom de l'empereur, par le cabinet

de Pékin, après la conclusion de ces négociations préliminaires, suffira pour vous faire bien apprécier la manière dont le gouvernement chinois envisageait cette transaction.

« Le vingt-deuxième jour de la huitième lune (17 septembre), la déclaration impériale qui suit a été reçue :

» Dernièrement les Anglais barbares étant venus à Teent-sin (à l'embouchure du Pei-ho), et ayant présenté une adresse pour se plaindre, j'ai remarqué que le style de cette adresse était respectueux et soumis, et qu'ils suppliaient, avec les plus grandes instances, que la faveur et la bonté impériale leur fussent accordées; j'ai pensé qu'il était juste que je donnasse à Keschen l'ordre de préparer, avec la plus grande attention et le plus grand soin, un édit lucide enjoignant aux Anglais de se garder de causer le moindre désordre ou confusion, mais leur permettant de se rendre à Canton, et là de se soumettre (peut-être de se prosterner : la traduction anglaise est *to knock head*) et de présenter leurs griefs ; et, s'il paraissait qu'ils eussent de justes sujets de plainte, ordonnant audit grand ministre de faire un rapport en leur faveur, et de solliciter pour eux la clémence impériale.

» Il est authentique que dernièrement Keschen m'a rendu compte que lesdits barbares avaient reçu et entendu les commandements et instructions.

» Aujourd'hui toute l'escadre anglaise a déjà changé ses gouvernails et est retournée vers le sud après avoir déclaré que, sur toute la côte, les hostilités cesseraient de chaque côté, et qu'ils n'oseraient plus (les Anglais) donner lieu à aucun désordre, mais que, s'ils étaient attaqués, leur force et leur puissance leur permettraient difficilement de ne pas rendre coup pour coup. Également, la moitié des troupes stationnées à Ting-hae sera retirée; ce sont leurs propres mots.

» Lesdits barbares, à cause de leur désobéissance et de leur conduite désordonnée, qui, quoique causée par un moment d'excitation, n'en fait pas moins dresser les cheveux sur la tête, auraient dû être immédiatement exterminés, s'ils avaient continué à agir ainsi.

» A présent Tcheunchou, dans la province de To-kien. Faepoo dans le Paouschan, et Sungming dans le Keangsoo, tous ports de mer, ont successivement attaqué les navires barbares avec le tonnerre de leurs canons et ont écrasé leur esprit audacieux ; et, lesdits étrangers ayant exprimé leur désir de venir et de présenter leurs plaintes et sollicité la faveur impériale, certainement les causes de ce qui s'est passé doivent être recherchées jusqu'au fond.

» Aujourd'hui, j'ai donné à Keschen l'ordre de prendre le rang et le pouvoir d'un envoyé impérial *(gumchae)*, et de voyager en poste jusqu'à Canton, pour s'enquérir des circonstances de l'affaire et pour la diriger. Après son arrivée dans cette ville, il devra arranger et régler toutes choses sûrement.

» Toutefois, je prévois qu'il pourrait se faire que les gouverneurs et lieutenants-généraux des provinces maritimes ignorassent l'état actuel des choses ; en conséquence, j'ordonne spécialement à Elepoo, etc., d'envoyer, avec une rapidité de 500 *le* par jour (47 1/5 lieues ; 5 1/2 *le* équivalent à 1 mille) une proclamation, afin que tous puissent obéir, et pour qu'elle puisse être vue à tous les endroits de passage importants, et afin que tous puissent en reconnaître la vérité en se préparant et en évitant *(in fending and warding off)*. Si un ou plusieurs de ces navires barbares sont ancrés en mer, il n'est pas nécessaire d'ouvrir le feu contre eux. Mais il est important de faire bonne garde et de ne pas être les premiers à attaquer ; il faut prendre les mesures les plus sévères et les plus secrètes; il ne doit pas y avoir la

moindre apparence de désordre ou de négligence, cela est de la plus grande importance.

» J'ordonne qu'aujourd'hui le document original de Keschen, conjointement avec l'ébauche des barbares (*rough-draft, — te kaou,* terme peu respectueux), et la réponse desdits barbares soient copiés et envoyés à Elepoo, afin qu'il les examine. J'ordonne que ces ordres soient envoyés à raison de cinq cents *le* par jour, afin que tous puissent les connaître. »

Quelques jours après la publication de cet édit, il en parut un nouveau dans lequel se manifestent tout le désappointement et la colère de l'empereur en apprenant que la mission de Lin avait produit d'aussi funestes résultats. Il est évident, à la lecture de cette pièce, que l'empereur ne désapprouve point les mesures prises par Lin, mais qu'il ne peut lui pardonner de n'avoir pas réussi En voici la traduction :

« Le deuxième jour de la neuvième lune (27 septembre), l'édit qui suit a été reçu (édit vermillon):

» Lin Tsihseu, tu as reçu mon ordre impérial d'aller à Canton et d'examiner et diriger les affaires relatives à l'opium, afin d'exterminer et de couper dans sa racine le commerce d'opium et de mettre un terme aux vices et aux maux dont il est la cause. Pour l'intérieur, nos ordres étaient de saisir les natifs pervers, et ainsi d'enlever aux étrangers tout aliment (sans doute pour ce commerce). Pourquoi as-tu tardé si longtemps à régler les affaires concernant ces vils, petits et méprisables criminels, coupables d'ailleurs d'ingratitude, d'insubordination et de désobéissance?

» Non seulement tu as montré que tu ne pouvais pas arrêter leur commerce (des barbares), mais aussi tu as prouvé que tu étais incapable de saisir les Chinois pervers. Tu as dissimulé la vérité sous des paroles vides ou profondément mensongères, et, loin d'avoir rendu aucun service dans cette affaire, tu as soulevé les vagues de la confusion, et donné lieu aux désordres sans fin qui naissent de toutes parts. En un mot, tu as agi comme si tes bras avaient été attachés, sans savoir ce que tu faisais. Il paraît que tu ne vaux pas mieux qu'une image de bois. Quand je réfléchis à ces choses, je me sens accablé à la fois par la colère et par la tristesse. Nous verrons comment tu répondras à ces accusations.

» J'ordonne que les sceaux officiels te soient immédiatement enlevés, et que tu te rendes à Pékin avec la rapidité du feu, afin que tu sois examiné en ma présence. »

La réponse de Lin à cet édit tant soit peu paternel est un des documents les plus caractéristiques de tous ceux qui me sont tombés sous les yeux, c'est aussi un véritable monument élevé à la gloire de Lin. Il est le premier qui ait osé dire à son souverain qu'une puissance barbare était supérieure sur mer à la puissance chinoise. Il donne des conseils, et, tout disgracié qu'il est, il sait encore élever la voix pour dire ce qu'il croit utile à la gloire et aux intérêts de son pays. « J'ai lu cet édit, dit-il, à genoux, prosterné; j'ai frappé la terre avec ma tête, je suis accablé par la honte et la crainte. Des mots ne sauraient exprimer ce que je ressens. » Il reconnaît sa faute; il offre sa tête aux justes châtiments qui l'attendent, et plus loin il dépose au pied du trône des considérations nouvelles sur l'état des choses. Il parle de la folie que les Anglais ont faite en prenant Chusan, de la mortalité qui décime leurs troupes, et de la nécessité où ils se trouveront bientôt d'évacuer cette île. Il indique le mauvais effet produit sur les puissances étrangères par le blocus de Canton, et il représente la flotte anglaise comme étant à la veille de se trouver enfermée entre les forces chinoises et les flottes des puissances qui viendront défendre contre elle les intérêts de leur commerce.

« Il est évident, ajoute-t-il, que nous ne pouvons combattre les Anglais sur mer. Nous devons, en conséquence, nous tenir sur la défensive. C'est ainsi que nous pourrons les harasser.

» Si nos mesures de prohibition contre l'opium ont amené sur le territoire céleste des soldats anglais, ce sont eux (les Anglais) qui, dans la perverse corruption de leur cœur, ont les premiers apporté ce poison parmi nous. Si nous ne prenons pas de mesures aujourd'hui pour les réprimer, nous serons obligés d'en prendre dans un temps plus ou moins éloigné. Nous devons donc considérer si la tâche sera plus pesante alors qu'aujourd'hui. »

Ici Lin emploie une fleur de rhétorique trop chinoise pour que je la traduise littéralement. Il compare le fléau de l'opium à une tumeur, et la suit dans tous ses degrés, facile à guérir au commencement, demandant plus tard des remèdes énergiques.

« On a dit, ajoute-t-il, que nos vaisseaux et nos canons ne sont pas égaux aux leurs, qu'on a laissé écouler trop de temps, et qu'il faut nous efforcer d'arranger, d'une manière ou d'autre, nos différends avec eux; mais je connais trop bien le caractère insatiable et envahisseur des Anglais. Donnez-leur un pouce, ils prendront une aune. Si vous ne les arrêtez pas, dès le principe, par le déploiement d'une majesté terrible, il est impossible de prévoir où ils s'arrêteront dans leur vicieuse carrière. Il ne faut pas oublier non plus que d'autres nations peuvent marcher sur leurs traces. »

Lin propose alors d'employer une partie des revenus produits par le commerce étranger de Canton à fabriquer des canons et des vaisseaux sur de nouveaux modèles. « C'est ainsi, dit il, que le mal lui-même fournira le remède qui doit le guérir. »

Ce mémoire, dont je ne vous ai traduit qu'une très-petite partie, est généralement écrit sans tout cet attirail de phrases et de rodomontades qui distinguent les documents chinois. C'est l'œuvre d'un homme de sens qui a vu et comparé, et qui, animé du désir de servir son pays, veut profiter, dans ce but, des leçons qu'il a reçues de l'expérience. Nous verrons plus tard de quelle récompense son souverain a payé son dévouement. En attendant, tout le monde s'accorde à dire que Lin était loin d'être un homme ordinaire; merveille presque sans exemple parmi les hauts fonctionnaires chinois, il a montré qu'il était incorruptible. Beaucoup moins fin et moins rusé que Keschen, doué cependant d'un esprit fort et persévérant, Lin aura peut-être, par l'exercice des qualités qui le distinguent, attiré sur son pays une catastrophe qui ébranlera le monde, et sur sa tête une terrible responsabilité; mais. le premier, il aura cherché à enlever le bandeau qui cachait à son gouvernement la supériorité de son ennemi, et les événements auront justifié sinon sa conduite, du moins ses prévisions.

Grand fut le désappointement quand on apprit, dans la rivière de Canton, le résultat de l'expédition au golfe de Pechili. Qu'avait fait cette escadre dont on espérait tant? Elle s'était fait repousser à Amoy et à Ning-po; elle avait pris Chusan, il est vrai, mais déjà les espérances que la prise de cette île avait fait concevoir s'étaient évanouies. Le commerce qu'on avait espéré attirer de la côte voisine n'arrivait pas. Les habitants de l'île, qu'on s'était efforcé de se concilier, fuyaient plus que jamais le voisinage des Européens. Quelques opérations commerciales entreprises à Macao et à Manille, d'après les récits multipliés de tous les avantages qu'on rencontrerait dans cette nouvelle possession, arrivèrent à Ting-hae, et n'y rencontrèrent pas un seul acheteur. Le désespoir commençait déjà à s'emparer de la gar-

nison anglaise. L'inaction, la mauvaise qualité des eaux, le froid contre lequel, chose étrange, on n'avait pris aucune précaution, le climat, une nourriture malsaine, car on avait, comme je l'ai déjà dit, compté follement sur les populations chinoises pour l'approvisionnement des troupes, la dyssenterie enfin. conséquence nécessaire de tous ces fléaux réunis, décimaient ces pauvres régiments, qui déjà demandaient à grands cris qu'on les fit partir de cet horrible lieu, et qu'on les conduisît à l'ennemi. La presse anglaise de Macao censura avec plus de violence que jamais la conduite des plénipotentiaires; elle les accusa d'avoir rabaissé encore la dignité, déjà si compromise, du gouvernement anglais, de s'être promenés tout le long de la côte de Chine en suppliants, frappant à chaque porte pour que quelque mandarin voulût bien recevoir une lettre de lord Palmerston ; enfin, après avoir inspiré un peu de terreur par la présence des vaisseaux anglais dans le voisinage de la capitale, de n'avoir pas su en profiter, et de s'être laissé éconduire comme des écoliers.

Vous le voyez, monsieur, déjà l'amiral Elliot disparaît entièrement dans les négociations qui eurent lieu à Teent-sin. Le nom seul du capitaine Elliot est mentionné; seul, il avait vu Keschen, et seul il avait conféré avec lui. Le rôle de cet amiral, chef de l'expédition anglaise, est inexplicable. Qu'il consultât le capitaine Elliot, qui devait connaître mieux que lui tous les détails de la question, rien de plus naturel; mais abandonner ainsi son mandat, abdiquer la confiance que son gouvernement avait cru devoir placer en lui, voilà ce qu'on concevra difficilement. On ne peut expliquer sa conduite que par le dégoût qu'il aurait éprouvé, à son arrivée à Chusan, en voyant que les opérations avaient commencé sans lui ; peut-être aussi entrevit-il toutes les difficultés de la mission qu'on lui avait confiée, et ne voulut-il pas associer son nom à des mesures et à des résultats qu'il regardait comme peu dignes d'une grande nation.

Mais que se passait-il dans la rivière de Canton pendant cette grande promenade de l'escadre anglaise sur la côte de Chine? Le gouvernement chinois, ou tout au moins les dépositaires de son autorité dans la province de Canton, fulminaient de violents édits contre les Anglais, mettaient la tête des plénipotentiaires et des principaux officiers britanniques à des prix élevés, ce qui ne parle guère en faveur de la civilisation chinoise. A ces édits le capitaine Elliot répondait, avant de partir pour le nord, par des proclamations au peuple chinois, annonçant que l'objet de l'expédition anglaise était de faire connaître à l'empereur la vérité que Lin lui avait cachée, protestant de *la vénération* de la reine d'Angleterre pour l'empereur de la Chine. Documents inutiles de part et d'autre, car pas un seul Chinois n'a eu l'occasion de gagner les récompenses promises, et les proclamations du plénipotentiaire anglais n'ont eu d'autre résultat que de faire croire à la population chinoise qu'on voulait la séduire, politique dont elle ne comprenait pas la portée. Du reste, l'expérience de tant d'années passées en Chine semble avoir été perdue pour les agents britanniques Ils ont traité la nation chinoise comme ils auraient traité une nation européenne. Ils n'ont pas réfléchi que le peuple compte pour bien peu de chose dans la balance politique de la Chine, et que dans le gouvernement est toute l'action, toute la puissance. Généralement, les commissaires de l'Angleterre ont trop parlé au peuple; ils espéraient sans doute faire pénétrer dans son sein des idées d'indépendance qui auraient rendu leur tâche plus facile; ils se sont certainement trompés et dans le but et dans les moyens; toutes ces proclamations, ces promesses, ces protestations sans fin, n'ont pas fait faire le moindre mouvement à

la population, et elles ont plus que jamais inquiété le gouvernement chinois sur les tendances des puissances étrangères. Elles ont rendu les négociations plus difficiles. Il fallait faire à la Chine une guerre ouverte et franche, ou, si on voulait négocier, laisser le peuple de côté et ne s'adresser qu'au gouvernement. Tous ces efforts faits pour se concilier la population devaient nécessairement échouer contre la haine religieuse et nationale des Chinois pour tout ce qui est étranger. Les agents anglais se sont laissé séduire par quelques démonstrations peu sincères et sans valeur, faites par des Chinois de Canton, accoutumés à vivre du commerce étranger; ils ont jugé la masse par quelques exceptions isolées, et l'expérience de ce qu'ils ont vu et éprouvé plus tard doit leur avoir démontré outre mesure le peu de fondement de leurs espérances.

A Macao, au centre de l'influence étrangère, si jamais celle-ci peut avoir existé en Chine, la haine de la population se manifestait chaque jour. Je ne reparlerai pas du massacre de l'équipage du *Black-Joke,* de l'incendie du *Bilbaino;* mais, dans les rues même de la ville portugaise, des actes de lâche violence étaient commis par les Chinois. Un Anglais, M. Stanton, fut enlevé presque sous les murs de Macao et conduit à Canton. A Chusan, plusieurs officiers anglais, qui comptaient trop sur les bonnes dispositions des habitants, s'étant aventurés à quelque distance de la ville occupée par les troupes anglaises, furent saisis par les Chinois et transportés à Ning-po, d'où tous les efforts du capitaine Elliot, qui se rendit immédiatement sur les lieux, ne purent les faire relâcher. L'enlèvement de M. Stanton produisit une pénible impression sur la communauté anglaise. Le capitaine Smith, qui avait pris le commandement de la frégate *la Druide* et celui du blocus de la rivière, fut prié par ses concitoyens d'employer son influence pour obtenir la mise en liberté de leur compatriote. Les réclamations de cet officier ne pouvaient guère avoir accès auprès du commissaire impérial, auteur de tant d'édits récents dont le seul but était d'engager les Chinois à attenter, chaque fois qu'ils en trouveraient l'occasion, à la vie des Anglais. Il s'adressa donc au gouverneur de Macao, lui représentant que l'enlèvement de M. Stanton avait été commis sur le territoire portugais, et en violation des droits et de la neutralité publiquement déclarée du gouvernement portugais. Le gouverneur de Macao fit tout ce qui était en son pouvoir : il réclama du commissaire impérial la remise entre ses mains de M. Stanton ; mais il ne put rien obtenir. Nous verrons plus tard à quelle occasion cet Anglais et les prisonniers de Ning-po furent délivrés.

Cependant le blocus de la rivière de Canton, déclaré solennellement le 28 juin par sir G. Bremer, et appuyé par quatre bâtiments de guerre anglais, se continuait nominalement, c'est-à-dire que les navires de sa majesté britannique occupaient quelques-unes des passes, s'emparant de quelques jonques chargées de grains et de sel; toutefois, les marchandises chinoises arrivaient à Macao par le passage intérieur, que les Anglais avaient renoncé à bloquer par les raisons que j'ai données plus haut. Le chargement des navires était plus lent et plus coûteux; mais l'inconvénient était bien moindre que ne l'eût été l'interruption subite et complète de toute transaction commerciale. C'était là, cependant, une mauvaise situation, et qui ne pouvait durer longtemps sans de grands préjudices pour le commerce de la nation qui faisait le blocus, plus encore que pour celle dont le port était soumis à cette mesure de rigueur. Enfin, comme si tout ce qui a lieu dans ce pays devait avoir un certain caractère de singularité, ce blocus se trouva modifié par une combinaison de circonstances qu'aucune mesure de cette nature ne me semble avoir

présentée ailleurs. Voici la traduction d'une passe donnée au capitaine d'une jonque chinoise par le capitaine Smith, commandant le blocus de la rivière :

« Par Henri Smith, écuyer, capitaine du navire de sa majesté *la Druide*, et commandant l'escadre de blocus dans la rivière de Canton.

» Le porteur, nommé en marge (jonque Taug-ap-chung, capitaine Yung-at-tzé), ayant acheté de M. .... de Macao les *marchandises anglaises* énoncées dans la liste ci-annexée, et les ayant embarquées sur cette jonque en destination pour Chin-chew, je lui accorde, par les présentes, cette passe, afin qu'il puisse aller librement audit port de Chin-chew, sans qu'il y soit mis obstacle ou empêchement.

» *Donnée sous ma signature, le dix-neuvième jour de septembre* 1840.

» H. Smith,

» Capitaine de vaisseau, et commandant les navires et embarcations de sa majesté sur la côte de Chine. »

N'est-ce pas là, monsieur, un singulier document? Quoi! le blocus de la rivière de Canton dans toutes ses entrées est déclaré le 28 juin ; l'escadre de blocus ferme l'entrée principale de la rivière; les navires étrangers et anglais, le commerce en général, souffrent toutes les conséquences de cette mesure, et des passes sont accordées à des jonques *chinoises* qui ont été acheter des marchandises anglaises à Macao! Comment expliquer une semblable inconséquence, si ce n'est en disant que ces jonques sortaient du port de Macao, que les Anglais exceptaient du blocus général de la rivière ? Mais alors pourquoi spécifier que les marchandises chargées à leur bord sont des marchandises anglaises? Ces deux mots que j'ai soulignés ne semblent-ils pas une des raisons déterminantes de la concession ? Ce que je viens de dire corrobore les observations que j'ai déjà faites sur ce semblant de blocus; certes, une pareille mesure pouvait singulièrement compromettre la responsabilité du gouvernement anglais vis-à-vis des neutres, et elle ne devait avoir aucune influence utile sur la solution de la question.

Il se passa à Macao, à la fin du mois d'août, un événement qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, mais dont l'effet fut heureusement paralysé par le résultat des négociations de Teent-sin. L'enlèvement de M. Stanton avait déjà été un sûr indice des dispositions hostiles des Chinois. En outre, plusieurs jonques de guerre avaient jeté l'ancre dans le port intérieur de Macao, et un nouveau fort avait été bâti en dehors de la barrière chinoise qui sépare le territoire de Macao du territoire chinois. Tous ces préparatifs annonçaient évidemment que les Chinois se disposaient à tenter un coup de main contre Macao, où plusieurs familles anglaises avaient de nouveau cherché un refuge. Le *taou-tae*, magistrat supérieur de Macao, était parti peu de temps après l'enlèvement de M. Stanton, dans le but apparent de demander au commissaire impérial la délivrance de cet étranger. Le 18 août, il était de retour; mais, loin de donner des nouvelles satisfaisantes du prisonnier, il revint accompagné d'un millier de soldats qu'on fit stationner à la barrière, qui n'était ordinairement gardée que par quelques hommes. L'équipage des jonques de guerre pouvait faire monter ce nombre à environ deux mille hommes. Si on considère que Macao ne renferme que cinq à six mille descendants de Portugais et une garnison de deux à trois cents hommes, que la ville et les villages qui l'entourent contiennent plus de trente mille Chinois, que ceux-ci ne dissimulaient plus

leur projet d'exterminer tous les Anglais résidant à Macao, et que les craintes que ces démonstrations devaient faire concevoir redoublèrent lorsqu'on vit les jonques de guerre quitter leur mouillage et se rapprocher de la barrière, on ne s'étonnera plus que les Anglais aient pris l'alarme.

Le 19 août, les deux corvettes *l'Hyacinth* et *Larne* prirent position à peu de distance du fort : un bataillon de soldats de marine fut débarqué, et, en quelques heures, le fort et les casernes étaient détruits ou brûlés, les équipages des jonques avaient déserté leurs navires, et, aux environs de la barrière, on ne voyait plus un seul soldat chinois, excepté une centaine de morts, sanglant témoignage de la défaite de ceux qui la gardaient. Il n'y eut que trois ou quatre blessés du côté de la marine britannique. Les journaux anglais s'accordèrent cette fois pour payer un juste tribut d'éloges à la conduite du gouverneur et des habitants de Macao pendant les quelques jours qui précédèrent cet événement. Le chef de cette colonie était placé dans une situation très-délicate; mais il faut dire que, malgré la faiblesse des moyens dont il pouvait disposer, il sut faire respecter des deux parties belligérantes la dignité de son gouvernement et la neutralité qu'il avait proclamée, en alliant à une grande fermeté toute l'humanité que comportait sa position. Peu d'hommes eussent pu, aussi habilement que M. da Silveira Pinto, tenir les rênes du gouvernement dans ces temps de crise et de danger.

Après l'attaque de la barrière, l'inquiétude de la population fut grande. On craignait que Lin n'exerçât de funestes représailles contre la ville de Macao, qu'il pouvait croire complice de la défaite de ses troupes. On le sait, il n'avait qu'à prononcer un mot, et, en trois jours, toute cette population mourait de faim. Un grand nombre de familles chinoises quittèrent Macao pendant les journées qui suivirent l'attaque; le second magistrat de la ville, le *tso-tang*, leur en avait donné l'exemple. Enfin, le 28 août, une proclamation de ce fonctionnaire engagea les Chinois à rentrer dans leurs foyers. Ce document témoignait de la haute estime du gouvernement chinois pour la population portugaise, ainsi que de la détermination prise par les officiers supérieurs de ne faire entrer dans la ville aucun soldat. Peu à peu l'ordre se rétablit, et cette fois du moins l'attaque de la barrière produisit un résultat réel, celui de tranquilliser la population.

Sur la côte, les affaires anglaises ne présentaient pas des résultats aussi avantageux. La corvette *Alligator* et un transport armé, s'étant approchés d'Amoy, furent repoussés par les Chinois, qui, dans l'espace d'une nuit, élevèrent des batteries qu'ils garnirent de plus de cent pièces de canon, dont quelques-unes de gros calibre. L'amiral Elliot, de son côté, se rendit à Ning-po, et, là, délivra aux autorités de cette place trente-huit jonques chargées de sucre et retenues comme prises avec leurs équipages. Un armistice fut conclu entre les deux parties belligérantes, l'une représentée par l'amiral Elliot, l'autre par les autorités de Ning-po. C'est encore là un des mystères de cette expédition. Comment et à quelles conditions cet armistice fut-il conclu, et que signifiait-il après la convention de Teent-sin? Quel pouvoir avaient à cet effet les autorités de Ning-po? Ces pouvoirs furent-ils vérifiés et reconnus valides? Ce qu'on s'explique plus difficilement encore, c'est qu'après le prétendu triomphe obtenu dans les négociations de Teent-sin (les plénipotentiaires regardèrent l'issue de ces négociations comme un succès signalé, jusqu'à ce que l'expérience vînt les désabuser), lorsque l'empereur semblait disposé à écouter les plaintes des Anglais, l'amiral n'ait pas insisté sur la reddition des prisonniers tombés entre les mains des Chinois à Chusan, ou après le

naufrage d'un transport sur la côte de Ning-po ; et s'il insista sans succès, pourquoi les jonques furent-elles rendues?

Le 20 novembre, l'escadre du Pechili était de retour dans les eaux de la rivière de Canton ; *le Melville* et *le Blenheim,* deux vaisseaux de 74, qui avaient été laissés à Chusan, l'accompagnaient.

Nous allons avoir maintenant, monsieur, un précieux échantillon de la diplomatie chinoise. Je suis sûr que le récit des événements qui suivirent le retour des plénipotentiaires anglais ne sera pas sans intérêt pour vous. Il faut être sur les lieux, comme j'y étais, pour les bien juger. Il faut aussi connaître un peu les Chinois pour apprécier la surprenante élasticité de leur caractère et l'habileté avec laquelle ils savent manier cette arme la plus puissante de la diplomatie, la dissimulation.

Le premier acte du capitaine Elliot, après son arrivée, fut de porter lui-même aux forts du Boca-Tigris une lettre par laquelle il annonçait à Keschen, qui du reste n'était pas encore ostensiblement à Canton, l'arrivée des plénipotentiaires. C'était à la fois une démarche imprudente et, à mon avis, peu en rapport avec la position qu'occupait le capitaine Elliot : imprudente, car la lettre fut portée par un bateau à vapeur qui, s'approchant d'une forteresse, devait exciter l'inquiétude de ceux qui la défendaient; peu digne, car cet empressement du capitaine Elliot d'aller en personne annoncer son arrivée devait avoir pour résultat de le placer moins haut dans l'opinion de ceux avec qui il avait à traiter. Le fort fit feu sur l'embarcation du bateau à vapeur, malgré le pavillon parlementaire qu'elle portait, et, lorsque l'embarcation se retira, sur le bateau à vapeur lui-même; celui-ci rendit coup pour coup et s'éloigna. Cette circonstance prouverait d'abord que la leçon infligée à la ville de Ning-po, au sujet de l'inviolabilité du pavillon parlementaire, n'avait pas porté son fruit, puis que la nouvelle de l'armistice n'était pas encore arrivée à Canton, ou que les Chinois n'ont pas, sur les devoirs imposés par une trève entre deux parties belligérantes, les mêmes idées que nous. C'était, dans tous les cas, un mauvais début. Le capitaine Elliot vint ensuite à Macao et remit au maire de la ville sa lettre pour Keschen. Le quiproquo de l'affaire du Boca-Tigris fut expliqué et rejeté sur l'ignorance du commandant du fort. La chose en resta là.

A cette époque, la communauté anglaise demanda officiellement à l'amiral Elliot d'être instruite de ce qui avait été fait à Teent-sin. L'intérêt du commerce l'exigeait, alléguait-elle. Le blocus de la rivière de Canton serait-il maintenu ou levé pendant les négociations qu'on annonçait comme devoir bientôt commencer? Les marchandises anglaises devaient-elles être conservées à bord des navires qui les avaient apportées, ou fallait-il les débarquer à Macao? L'amiral exprima le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir répondre qu'à une seule de ces demandes. La trève conclue à Pechili l'avait été avec le gouverneur de cette province, et les effets de cet armistice ne s'étendaient pas au delà des limites de ce gouvernement. Cette déclaration expliquerait la négociation de l'amiral à Ning-po, mais alors que devient l'édit de l'empereur que j'ai cité plus haut? C'était assez dire du reste que, dans la rivière de Canton, les choses resteraient sur le même pied qu'avant le retour de l'escadre. Le commerce dut sentir que le moment des compensations n'était pas encore arrivé.

Ce fut là le dernier acte de l'amiral Elliot dans l'accomplissement de la mission qu'il avait reçue de son gouvernement. Très-peu de jours après, un avis du capitaine Elliot annonça que, la santé de l'amiral exigeant son prompt retour en Europe, cet officier-général allait immédiatement quitter la Chine, et que lui, capi-

taine Elliot, allait rester chargé de l'immense responsabilité de régler d'une manière satisfaisante le différend avec le céleste empire. Sir Gordon Bremer reprit dès lors le commandement de l'escadre. Cet avis est du 29 novembre 1840. Il fut accueilli par la communauté anglaise comme on devait s'y attendre. On désespéra du succès dès qu'on sut qu'il devait uniquement dépendre des efforts du capitaine Elliot. Les faits ne tardèrent pas à prouver que ces craintes n'étaient pas sans quelque apparence de fondement.

Au milieu du récit d'événements aussi graves, je ne puis, monsieur, m'empêcher, malgré l'inconvénient que je trouve à y introduire des discussions personnelles, de vous dire quelques mots du capitaine Elliot, qui, pendant plus d'un an, tint dans ses mains les destinées d'une question à laquelle chaque jour le monde devra porter un intérêt plus raisonné et plus direct.

On a beaucoup calomnié M. Elliot en Chine; sa conduite a souvent été présentée sous de fausses couleurs. La presse de Macao a été plus souvent encore injuste à son égard. On n'a pas assez tenu compte des difficultés sans nombre qu'il eut à vaincre, et dont la moindre n'était pas l'opposition qu'il rencontrait chez ses compatriotes. M. Elliot est un homme de cœur; personne n'oserait mettre en doute son intégrité; il n'a qu'un seul défaut, et ce défaut était très-grand dans sa position : il n'a pas assez de calme dans l'imagination, et il est trop plein d'honneur pour avoir pu lutter à forces égales contre les diplomates chinois. Il a eu le malheur de croire qu'il pouvait y avoir chez eux un peu de sincérité, et il s'est trompé. M. Elliot a longtemps résidé en Chine; on prétend qu'il connaît les Chinois. Mais cette connaissance n'est que superficielle; il a étudié leurs usages, et, dans le cours des négociations qu'il a eues avec eux, il paraît qu'il mettait une certaine affectation à les imiter, à les saluer à leur manière, par exemple. C'était une prétention sans importance réelle, et qui ne pouvait que lui nuire en enlevant quelque chose à sa dignité. Le capitaine Elliot aurait dû rester Anglais dans ses manières comme dans son langage, au lieu de caricaturer ses antagonistes. Ses communications écrites avec les autorités chinoises sont aussi empreintes d'un caractère d'humilité peu convenable. C'était un mauvais moyen de réussir avec des hommes aussi vains que les Chinois. Le plénipotentiaire anglais, appuyé par une flotte imposante, était assez fort pour demander justice comme il convient au représentant d'une grande nation, c'est-à-dire avec modération, mais avec fermeté et énergie. Supplier, pour ainsi dire, dans sa position, c'était augmenter la présomption des autorités chinoises, c'était leur donner l'audace de la résistance, qu'elles auraient peut-être eue à un moindre degré sans cela. Les invectives de la presse ont, d'ailleurs, contribué à rendre sa situation plus mauvaise. Le côté faible de toutes les mesures qu'il croyait devoir prendre était immédiatement signalé par les journaux de Canton, dont la traduction arrivait fidèlement sous les yeux des autorités supérieures de la province. Ces lettres si violentes dont leurs colonnes étaient remplies, ces menaces journalières, cette discussion publique du pour et du contre sur tout ce qu'il entreprenait, devaient singulièrement nuire à son influence auprès de ces autorités. Telles sont, monsieur, les circonstances au milieu desquelles, ou plutôt contre lesquelles, le capitaine Elliot a dû supporter toute la responsabilité qui pesait sur lui. On peut dire qu'il s'est trouvé sans un seul appui; ouvertement détesté de ses compatriotes, peu servi par le bon vouloir de ses auxiliaires, qui, placés à la tête des forces d'exécution, frémissaient d'impatience de se voir retenus par d'interminables négociations, il n'est pas étonnant qu'il ait échoué. J'ai encore un mot à

vous dire, monsieur, pour vous expliquer ce que vous pourrez bientôt trouver d'extraordinaire dans la conduite de M. Elliot. Ces négociations rompues aussitôt que commencées, ces hostilités cessant au moment où on s'y attendait le moins, tous ces changements à vue ont eu un but, l'intérêt commercial. Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai déjà longuement dit ; mais, dans tous les événements qui vont se dérouler sous vos yeux, cherchez le ressort qui les a fait mouvoir, et vous trouverez toujours en première ligne l'intérêt du commerce anglais, et surtout l'intérêt du trésor. Je ne mets nullement en doute que M. Elliot n'ait agi conformément aux instructions de son gouvernement. Dans l'exécution des ordres qu'il a reçus, il peut s'être trompé quelquefois ; mais, croyez-moi, cet agent est une victime sacrifiée aux exigences du pays et aux cris de l'opinion publique.

Dans les derniers jours de novembre, Keschen arriva à Canton, et bientôt les négociations entre lui et M. Elliot commencèrent. Quelques mesures préliminaires de la part de Keschen durent préparer avantageusement les esprits et faire croire à une réconciliation prochaine. M. Stanton, ce prêtre anglican dont je vous ai raconté l'enlèvement, fut, à la sollicitation du capitaine Elliot, relâché par Keschen, qui le traita avec beaucoup de bonté. Lin étant parti pour Pékin afin d'y rendre compte, on le supposait du moins, de sa conduite, Keschen prit en mains la vice-royauté et l'administration de toute la province. Il commença par publier un édit dans lequel il blâmait sévèrement le commandant du fort qui avait tiré sur le bateau à vapeur anglais porteur d'un pavillon parlementaire avant de s'être informé du motif de son voyage ; il finissait en enjoignant aux officiers commandant les postes militaires d'être sur leurs gardes, mais de ne pas attaquer, et de s'abstenir de commettre des actes de violence qui pourraient obliger les Anglais à user de représailles. En outre, chose inouïe, Keschen consentit, lui, le troisième officier de l'empire, à traiter M. Elliot d'égal à égal. C'était là un langage bien différent de celui de Lin. Aussi les Chinois placés dans une situation officielle commencèrent-ils à baisser la tête, tandis que le peuple, irrité par des concessions dont il sentait toute la portée, sembla redoubler de haine contre les étrangers. Était-ce, de la part de Keschen, un plan concerté à l'avance? Voulait-il endormir le plénipotentiaire par une conduite si différente de celle de son prédécesseur? ou bien était-il de bonne foi dans le désir qu'il manifestait de hâter le dénoûment de la question? Il se pourrait que les conditions exigées ensuite par M. Elliot lui aient paru d'une exécution impossible.

Quoi qu'il en soit, l'escadre anglaise s'était rapprochée des bouches du Boca Tigris ; Keschen s'était rendu, de son côté, à *la seconde barre*, et les négociations avaient commencé. La communauté anglaise ignorait complétement la nature et les détails de ces négociations. Les demandes du gouvernement anglais n'étaient pas mieux connues. La presse ne fut pas moins violente contre le silence de M. Elliot qu'elle ne l'avait été contre ses actes publics. Elle prétendait que, lorsque des intérêts aussi graves étaient en jeu, elle avait le droit de donner son opinion sur les mesures qui devaient les affecter aussi gravement. Certes, personne ne serait tenté de justifier une pareille prétention ; toutes les règles les plus simples de la diplomatie faisaient à M. Elliot une loi de suivre les négociations dans le plus grand secret. On ne connut donc à Macao que l'arrivée de l'expédition du Pechili ; par les Chinois, on sut plus tard quelles étaient les propositions du gouvernement anglais. Les principales étaient le paiement d'une somme de 6 millions de piastres (environ 36 millions de francs au change de Chine), la cession de l'île d'Hong-kong,

une de celles dont est couverte l'embouchure de la rivière de Canton, les communications directes et sur le pied d'égalité avec les autorités chinoises, et l'ouverture au commerce étranger d'un ou plusieurs ports sur la côte. Mais à peine les plénipotentiaires des deux nations étaient-ils réunis, que les conditions posées par le gouvernement anglais parurent inadmissibles au commissaire chinois. On devait s'y attendre, et cependant il paraît qu'il n'en fut pas ainsi. Le plénipotentiaire anglais semblait compter, à son arrivée dans la rivière de Canton, sur une prompte solution de la question. Il ne pesait pas assez les conséquences que des concessions aussi importantes pourraient avoir sur tout le système politique de la Chine. En effet, tout l'échafaudage de la constitution chinoise était renversé si l'empereur accédait aux propositions qui lui étaient faites. Le paiement de l'indemnité exigée n'eût présenté aucune difficulté; les autorités chinoises savaient bien où elles trouveraient les fonds nécessaires. Le *con-soo,* les fonds mis en réserve depuis de longues années pour payer les dettes contractées par les hanistes en faveur des étrangers, la fortune des hanistes eux-mêmes, qu'on considérait comme ayant le monopole de tous les avantages du commerce et comme devant en supporter les charges, eussent suffi de reste. C'eût été le sacrifice de quelques individus, considération de très-peu d'importance pour le gouvernement chinois. Mais admettre l'égalité des agents des nations barbares et des hauts mandarins de l'empire céleste était une prétention qu'on ne pouvait trop repousser. Ouvrir les ports de la Chine au commerce étranger, c'était ouvrir la Chine à l'influence étrangère, et on savait que c'était signer l'arrêt de mort de l'empire chinois. Les Anglais avaient pris Chusan, il est vrai; mais quelles étaient les conséquences de cette conquête? La presse britannique avait eu soin d'en instruire le gouvernement chinois; les soldats y mouraient par centaines, et l'évacuation de l'île était déjà devenue une nécessité. D'un autre côté, les Chinois avaient obtenu un triomphe évident à Teent-sin; ils avaient virtuellement chassé l'escadre anglaise du golfe de Pechili, et l'avaient renvoyée, pour ainsi dire, devant les tribunaux de la Chine, plaider la cause de l'Angleterre à Canton. Aussi ne dut-on pas être surpris, à Macao, quand on apprit tout à coup que les négociations étaient rompues, que l'escadre s'était rapprochée du Boca-Tigris, et que deux des forts qui défendaient cette entrée principale de la rivière étaient tombés au pouvoir des Anglais, après le massacre de sept à huit cents Chinois. Ces forts, les deux moins importants de cette défense, étaient ceux de Chuen-pee et de Taï-koc-too. Cet événement eut lieu le 7 janvier 1841.

Après cette affaire, dans laquelle l'escadre anglaise ne perdit pas un seul homme, elle prit position devant les principales défenses du Boca-Tigris, le fort de Anung-hoy et celui de Wang-tung. Cette escadre était alors composée de trois vaisseaux de 74, une frégate de 44, cinq corvettes, quatre bateaux à vapeur armés et deux transports chargés de troupes de débarquement. Une sommation fut envoyée par le commandant des forces britanniques au chef ennemi, afin que le pavillon chinois fût immédiatement amené. Le 9 janvier, tout était préparé pour l'attaque. Le vaisseau de 74 canons *le Blenheim,* remorqué par un bateau à vapeur, s'était embossé devant le fort principal d'Anung-hoy; déjà aussi le bateau à vapeur *the Queen* avait lancé quelques bombes dans le fort de Wang-tung, qui fait face à celui d'Anung-hoy, lorsqu'un pavillon parlementaire fut hissé au haut du grand mât de l'amiral chinois, et le signal fut immédiatement donné par le commandant anglais de cesser l'attaque.

On a prétendu que l'intermédiaire choisi par l'amiral chinois fut une vieille

femme, qui porta, dans un petit bateau protégé par un pavillon parlementaire, une communication au capitaine Elliot. Était-ce mépris? on aurait peine à le croire, après ce qui venait de se passer. Était-ce plutôt à cause du respect connu des barbares pour les femmes? Était-ce encore parce qu'aucun mandarin n'avait eu le courage de se charger personnellement de cette mission? Le seul intérêt qu'offre d'ailleurs cette circonstance, c'est la preuve qu'elle fournit qu'une notion toute nouvelle de la civilisation européenne venait de s'introduire en Chine, l'inviolabilité d'un pavillon parlementaire. Toujours est-il que l'armistice fut accordé, et qu'un nouveau terme (le 12 janvier) fut donné à Keschen pour qu'il fît connaître son acceptation de l'ultimatum de l'Angleterre.

On a beaucoup blâmé M. Elliot de s'être arrêté après la prise de Chuen-pee et de Taï-koc too; on a dit que tous les forts du Boca-Tigris auraient dû tomber le même jour au pouvoir des Anglais, que cette conquête si rapide du Gibraltar de la Chine aurait frappé le gouvernement chinois de terreur, tandis que la prise de deux misérables fortins et la cessation inattendue des hostilités devaient être représentées à Pékin sous de fausses couleurs. Les événements qui suivirent sembleraient justifier cette inculpation. Mais, si on considère que le plénipotentiaire devait avoir constamment en vue l'intérêt commercial de son pays, qu'une rupture complète pouvait compromettre à jamais en Chine; si, en anticipant sur les événements, on pense au peu de résultat qu'obtint plus tard cette même mesure, si ardemment conseillée par la communauté anglaise; si on réfléchit enfin que les dispositions conciliatrices du capitaine Elliot durent être singulièrement encouragées par le désir d'éviter, à moins de nécessité absolue, un nouveau massacre auquel l'absence d'un danger sérieux enlevait, pour ainsi dire, tout reflet de gloire; si on se préoccupe de toutes ces considérations, dis-je, on aura peine à blâmer le capitaine Elliot.

Cependant Keschen publiait, le 11 janvier, trois jours après la conclusion de l'armistice, une proclamation relative à l'attaque des forts; la victoire, disait-il, est restée indécise, et aujourd'hui la discorde est au milieu des Anglais. Il recommandait la plus grande surveillance afin d'empêcher qu'aucunes provisions fraîches n'arrivassent à l'escadre, menaçant des plus sévères châtiments, dans leurs personnes et celles de leurs familles, tous ceux qui se livreraient à ce trafic. D'un autre côté, le préfet du district dans lequel est situé Macao faisait connaître que les mesures prises par les hauts officiers n'étaient pas applicables à cette colonie, que les anciens prix devaient être maintenus; il attribuait aux spéculations d'avides commerçants la hausse du prix du blé, et promettait de les poursuivre avec la dernière rigueur. Vous voyez, monsieur, qu'il y a en Chine comme partout des accapareurs, et que là aussi le gouvernement sait protéger la population contre leur cupidité.

A cette époque se passa, dans la rivière de Canton, un fait qui a une trop haute importance commerciale pour que je n'en fasse pas mention. Deux navires américains, entrés en rivière le jour même où le blocus fut mis à exécution, obtinrent des autorités anglaises la permission de sortir de la rivière avec un chargement évidemment pris après la déclaration du blocus. Cette permission était contraire à toutes les lois qui régissent la matière; elle enlevait à l'action du blocus ce qui rend une mesure de cette nature presque justifiable, la sainteté et la rigoureuse exécution des engagements envers chacun et envers tous. Voici sur quels motifs M. Elliot basait l'adoption d'une mesure qu'on a droit, à mon avis, de lui reprocher.

1° Le but qu'on s'était proposé, en bloquant le port de Canton, était de priver le gouvernement chinois des droits qu'il percevait sur le commerce d'importation; pousser les effets du blocus jusqu'aux dernières limites, empêcher toutes communications, même celles du cabotage, c'eût été enlever aux sujets de sa majesté toute chance d'approvisionnement.

2° Les deux navires précités, étant entrés le jour même où avait commencé le blocus, avaient un droit manifeste à l'indulgence du commandant en chef, dès le moment qu'ils déclaraient n'avoir à bord *aucune propriété chinoise.*

3° La population de Macao dépendait des Chinois pour sa subsistance. Ce motif d'exception aux règles du blocus, motif dont la validité ne pouvait être niée par personne, avait fait aux agents anglais une nécessité de laisser ouvert le passage intérieur. Le résultat de cette exception avait été qu'un commerce considérable de contrebande s'était établi entre Canton et Macao, commerce dont avaient profité les navires de toutes les nations, anglais, américains, etc.

4° Les choses ainsi posées, pouvait-on mettre dans une condition moins favorable les navires qui se trouvaient, à l'époque du blocus, dans les eaux intérieures de la rivière? On n'avait donc fait qu'un acte de justice en accordant aux deux navires américains la liberté de sortir, puisqu'en le faisant, on n'avait contrarié en rien les vues avouées et praticables du blocus. Cette concession n'était qu'*un acte de respect et d'amitié envers le pavillon des États-Unis.*

Le commandant de l'escadre, sir Gordon Bremer, ne sembla pas, si on en juge par ses communications au gouvernement anglais, considérer cette affaire sous le même point de vue que M. Elliot. Voici en substance ce qu'il répondit à M. Elliot. Le point de droit en question était très-délicat, mais les raisons qui lui étaient données par le plénipotentiaire de sa majesté étaient de nature à le faire accéder à sa demande; en conséquence, ne voulant pas placer le représentant de sa majesté dans une position d'une extrême difficulté, incompatible avec l'honneur du pays et la bonne foi qui est le caractère distinctif des fonctionnaires anglais, il permettait aux deux navires américains, *Kosciusko* et *Panama,* de sortir sans difficulté.

Peut-être penserez-vous comme moi, monsieur, qu'après mûr examen, les raisons données par M. Elliot ne peuvent justifier sa résolution. Je ne conçois pas un blocus partiel, arrêtant les uns aujourd'hui, laissant demain passer les autres. Son allégation, que les marchandises chargées sur ces deux navires n'étaient pas propriété chinoise, n'est guère plus convaincante : un blocus n'est pas établi seulement pour priver un gouvernement des droits qu'il perçoit sur l'impôt des marchandises, mais aussi pour empêcher l'écoulement des produits du pays bloqué, et obliger ainsi les autorités, par une combinaison de pertes et de malaise, à accéder à l'ultimatum qui leur est proposé. Si le blocus de la rivière de Canton ne devait point produire ce résultat, il ne fallait pas avoir recours à cette mesure. Si, d'un autre côté, la liberté de sortie devait être accordée plus tard, il fallait proclamer cette disposition dès le principe, et ne pas s'opposer, comme on l'avait fait, à l'entrée des navires anglais et autres. Comment, d'ailleurs, les nations neutres devaient-elles considérer ce blocus, dont les bases étaient si variables? Ne devaient-elles pas être tentées de le violer, lorsque des passes étaient accordées à des embarcations chinoises arrivant avec des *marchandises anglaises* prises à Macao? Vous avouerez que nous ne pouvons reconnaître dans le blocus de la rivière de Canton l'inflexibilité de principes qui seule peut faire supporter aux puissances neutres une mesure dont le résultat est toujours de blesser plus ou moins leurs intérêts commerciaux.

Je reviens à la question principale. Les Chinois mettaient à profit le temps qui leur avait été accordé. De nouvelles forteresses étaient ajoutées aux anciennes; des troupes appelées de Canton venaient grossir la garnison du Boca-Tigris, et tout annonçait qu'en négociant, ils se préparaient à une active défense. Efforts superflus! les Chinois devaient bientôt apprendre combien la Chine est inférieure à l'Europe dans l'art de la guerre, et peut être regretter les douceurs de tant de siècles d'une paix presque générale.

Les négociations recommencèrent; mais les demandes de délais sans cesse renouvelées rendirent bientôt évidente l'intention de Keschen de les prolonger aussi longtemps que possible. Le capitaine Elliot commença à douter de sa bonne foi. Un terme de rigueur fut convenu au delà duquel les hostilités devaient recommencer. Poussé ainsi jusque dans ses derniers retranchements, Keschen fut obligé de choisir la seule alternative qui lui restât, la ruse. Jusque-là les diplomates d'Europe n'auraient aucun reproche à faire à la conduite de Keschen, elle fut digne du plus habile d'entre eux. Nous verrons tout à l'heure si les circonstances ne l'obligèrent pas à entrer dans une voie moins honorable. Plusieurs entrevues eurent lieu entre Keschen et le plénipotentiaire anglais, à l'une desquelles assista M. J. de Rosamel, commandant la corvette française *la Danaïde*. Il paraît que la présence de cet officier attira beaucoup l'attention de Keschen, et qu'il fut très-caressant et très-affectueux pour lui. Le résultat de ces conférences fut un traité préliminaire; le capitaine Elliot l'annonça à ses compatriotes par l'avis suivant :

« Le plénipotentiaire de sa majesté fait connaître la conclusion d'arrangements préliminaires entre le commissaire impérial et lui aux conditions suivantes :

» 1° La cession de l'île et du port d'Hong-kong à la couronne d'Angleterre; toutes charges ou droits équitables seront payés à l'empire chinois par le commerce, comme si ce commerce avait lieu à Whampoa.

» 2° Une indemnité de 6 millions de piastres payée au gouvernement anglais, un million tout de suite, et le reste à des termes annuels égaux, dont le dernier expirera en 1846.

» 3° Communication officielle directe, et sur le pied d'égalité, entre les deux pays.

» 4° Le commerce du port de Canton sera ouvert dans les dix jours qui suivront la nouvelle année chinoise (3 février), et aura lieu à Whampoa jusqu'à ce qu'on puisse faire les arrangements nécessaires pour la nouvelle possession anglaise (Hong-kong). Les détails seront le sujet de négociations ultérieures. »

Le plénipotentiaire déclare ensuite que le gouvernement de sa majesté britannique ne revendique aucun privilége exclusif pour les marchands et navires de sa nation, et il *offre la protection du pavillon britannique* aux sujets et navires des nations étrangères qui visiteraient cette possession de la couronne d'Angleterre. En échange de ces avantages concédés par la Chine, l'Angleterre s'engageait à évacuer Chusan et à rendre les deux forts du Boca-Tigris.

Cette pièce porte la date du 20 janvier. A la même époque et comme un corollaire de ce document, Keschen publiait une proclamation dont voici, en substance, la teneur :

« Keschen, grand ministre de l'État, haut envoyé impérial, du second ordre de la noblesse héréditaire, et faisant fonctions de gouverneur des deux provinces du Kouang, écrit cette dépêche afin d'expliquer clairement les choses au *tung-he* ou *keunminfou* (maire) de Macao.

» Les Anglais barbares obéissent aujourd'hui aux ordres, et, par un document officiel, ils ont rendu Ting-hae (Chusan, Ting-hae est la capitale de cette île) et Schakeo (les deux forts pris à l'entrée de la rivièrve), me priant, avec les plus vives instances, de faire un rapport sur leur affaire, et de demander pour eux la faveur impériale.

» Aujourd'hui toutes ces affaires sont parfaitement bien arrangées; il n'est plus nécessaire d'exécuter les ordres donnés antérieurement pour arrêter le commerce et intercepter l'envoi des provisions. C'est dans ce but que j'adresse les nouveaux ordres au tung-he, afin qu'il les exécute sans opposition. Ceci est une dépêche spéciale. »

Keschen était-il de bonne foi quand il écrivait cette dépêche? Je serais assez porté à le croire, si je ne connaissais l'astuce excessive du caractère chinois. Un document publié, à la même époque, par les journaux de Canton, semblerait venir à l'appui de cette opinion : c'est un mémoire du sous-gouverneur de la province de Che-kiang (capitale Ning-po) à l'empereur. Ce fonctionnaire exprime la crainte que Keschen ne se laisse séduire par les intrigues et les caresses des Anglais. D'un autre côté, les événements qui suivirent cette transaction, qui éveilla, dans toute l'Inde et jusqu'en Angleterre, tant d'espérances bientôt déçues, doivent faire penser que cette convention préliminaire ne fut qu'un acte de diplomatie chinoise peu justifiable sans doute, mais que l'injustice, — évidente pour les Chinois, — de la guerre qu'on leur faisait, la faiblesse relative de leurs moyens de défense et l'intérêt de leur conservation pourraient, en quelque sorte, faire excuser. En signant ces conventions, Keschen était resté d'ailleurs, non dans le droit rigoureux tel que nous le concevons, mais dans le caractère bien connu de sa nation.

Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la conduite du capitaine Elliot dans cette circonstance. Je l'essaierai cependant, après avoir exposé les faits. Je suis loin de blâmer absolument les termes dans lesquels l'arrangement préliminaire avait été conclu. Cette convention n'a pas reçu, il est vrai, l'approbation du gouvernement anglais, lorsqu'elle a été connue de lui; mais je l'ai regardée, quand elle eut lieu, et je la regarde encore comme la solution la plus satisfaisante que l'Angleterre pût, à cette époque, espérer d'obtenir. Elle recevait une satisfaction qui compromettait presque l'existence du gouvernement chinois qu'elle avait fait plier. Une somme de 36 millions de francs lui était payée. Cette somme ne représentait pas la valeur de l'opium saisi et les frais de l'expédition; mais, comme compensation, une des îles de la rivière était cédée à l'Angleterre. Entre ses mains, cette cession n'aurait pas manqué de produire des résultats; plus que toute autre chose, d'ailleurs, la responsabilité d'une guerre dont les conséquences pouvaient devenir fatales ne pesait plus sur elle, et le commerce de la Chine, cette source inépuisable de richesses, allait s'ouvrir de nouveau à sa navigation et à son industrie. Toutefois, le traité n'était pas sans quelques taches que la discussion des détails, qui devait avoir lieu ultérieurement, aurait peut être fait disparaître.

Une des conditions de la cession de l'île d'Hong-kong, ou plutôt la seule qui apparaisse dans l'avis du capitaine Elliot, était que le commerce serait assujetti à Hong-kong aux mêmes droits qu'il payait à Whampoa Hong-kong se trouvait donc assimilé à l'établissement portugais de Macao, avec cette différence que le commerce de Macao jouit, dans l'intérieur de la rivière de Canton, de l'exemption de certains droits que le capitaine Elliot ne réclamait pas pour l'établissement anglais. Ainsi conçu, et en supposant que la discussion des détails n'y eût apporté aucun

changement, la convention me semblerait cependant plus favorable encore aux Chinois qu'à l'Angleterre, puisqu'elle avait pour les premiers l'avantage de tenir le commerce anglais en dehors du Boca-Tigris, et par conséquent d'éloigner le danger résultant du contact immédiat des barbares avec la population intérieure de la province de Canton. Nous verrons tout à l'heure que le gouvernement chinois n'était nullement dans l'intention de terminer le différend avec l'Angleterre, même à des termes aussi avantageux, qui attirèrent sur M. Elliot les invectives de ses concitoyens, et, ce qui dut lui être bien plus sensible encore, la désapprobation de son gouvernement. M. Elliot commit d'ailleurs une faute très-grave en acceptant la parole, voire même la signature de Keschen; la convention stipulait des concessions de part et d'autre, et, à mon avis, avant d'expédier, comme il le fit, un navire à Chusan, pour que l'armée anglaise évacuât cette place; avant d'envoyer dans l'Inde et en Angleterre l'assurance qu'en vertu du traité qu'il venait de conclure, le commerce allait reprendre son cours dans la rivière de Canton, M. Elliot aurait dû exiger de Keschen l'accomplissement des conditions auxquelles il s'était engagé. C'eût été à la fois un acte de prudence et de bonne politique. Tout le monde fut surpris de l'excessive confiance de M. Elliot, et je partageai l'étonnement général. Heureusement l'opinion de la communauté étrangère fut connue dans l'Inde et en Europe en même temps que les dispositions prises par le capitaine Elliot, et cette connaissance paralysa les mauvais effets qu'aurait pu produire l'avis du plénipotentiaire, dont le résultat devait être de remuer tout le commerce de ces contrées, qui attendait avec angoisse la solution de la crise qui le tenait éloigné de la Chine, et dont les espérances seraient venues se briser bientôt contre une triste réalité. J'excuse bien plus aisément l'évacuation anticipée de l'île de Chusan. Cette funeste conquête avait déjà coûté à l'Angleterre sept à huit cents hommes qui étaient venus y mourir de faim et de misère. D'ailleurs, du moment que les négociations avaient été portées dans le sud, Chusan perdait d'autant plus de son importance que l'occupation de cette île exigeait la présence d'une partie considérable des troupes de débarquement et des forces navales, dont le besoin pouvait, d'un moment à l'autre, se faire sentir dans la rivière de Canton.

Le gouvernement anglais eût sans doute approuvé le traité conclu par le capitaine Elliot, s'il eût été signé dans le premier mois de l'année 1840; mais déjà ses vues s'étaient agrandies, de nouvelles espérances avaient été conçues, la solution momentanée des grandes questions européennes laissait à l'Angleterre la liberté de porter toute son attention vers l'extrême Orient, et elle entrevit, seulement alors, la possibilité de réaliser un des plus beaux rêves qu'une nation placée comme l'Angleterre puisse faire, le monopole du commerce d'un nouveau monde. Les proportions du traité préliminaire durent donc paraître trop mesquines au gouvernement anglais, et de ce moment M. Elliot put s'attendre à être sacrifié.

Mais les illusions du plénipotentiaire anglais lui même devaient être bientôt détruites. Le 26 janvier, il avait pris solennellement possession de l'île d'Hongkong, au nom du gouvernement de sa majesté britannique. Le 29, il organisait l'administration politique et judiciaire du nouvel établissement, et déjà il commençait à douter de la bonne foi de Keschen, il pressentait qu'il avait été trompé. Le commerce devait être ouvert le 3 février, et, dans les derniers jours de janvier, M. Elliot annonçait à ses compatriotes que tout sujet anglais qui jugerait à propos de se rendre à Canton avant la conclusion définitive des arrangements, le ferait sous sa propre responsabilité et sans être autorisé par lui. D'un autre côté, Keschen

protestait contre l'occupation de l'île d'Hong-kong, qu'il n'avait offert momentanément, disait-il, à M. Elliot, que comme un lieu d'asile et de repos pour les troupes et les équipages des navires anglais; il déclarait qu'il ne renouerait les négociations avec M. Elliot qu'après l'évacuation de cette île.

A Pékin, la prise des forts de Chuen-pee et de Taï-coc-too. au lieu d'intimider le cabinet impérial, avait excité sa plus vive indignation, et du haut de son trône l'empereur lança de nouveau contre les barbares rebelles ses foudres impuissantes. La tête des chefs et celle des soldats furent une seconde fois mises à des prix très-élevés, et l'extermination des Anglais fut proclamée comme une chose sainte et nécessaire.

Le commerce, d'après les termes de l'armistice, devait être ouvert, comme nous venons de le voir, le 3 février, et un traité définitif devait être arrêté le 25 du même mois par les signataires des conventions préliminaires. Keschen avait gagné un délai de six semaines. qui fut, ainsi que je l'ai dit, activement employé à augmenter et à compléter les défenses du Boca-Tigris et celles de l'intérieur de la rivière et de la ville de Canton. Le 20 février, la communication des édits impériaux, les mouvements de troupes et toutes les dispositions des Chinois apprirent au plénipotentiaire et au commandant des forces anglaises combien peu ils devaient compter sur les protestations de Keschen. La flotte se rapprocha dès lors du Boca-Tigris, et le 26 février M. Elliot publiait la nouvelle suivante : « Les batteries du Boca-Tigris sont tombées aujourd'hui au pouvoir des forces de sa majesté. Nous avons fait quelques centaines de prisonniers L'ennemi est en fuite dans toutes les directions, et, jusqu'à présent, aucune perte n'est connue de notre côté. » Le même jour, sir Gordon Bremer annonçait qu'en raison de la prise des forts, les navires de commerce pouvaient se rendre au Boca-Tigris, et qu'il leur serait permis de monter plus haut dès qu'on saurait que la rivière était entièrement libre. Les Chinois se défendirent vaillamment. Kouan, commandant des jonques de guerre, fut au nombre des morts.

Le 27 février, l'escadre de reconnaissance, composée de cinq corvettes et de deux bateaux à vapeur, remonta la rivière de Canton. Le même jour, une des principales défenses de la rivière avait été enlevée par les Anglais après une énergique résistance.

Le 1er mars, l'escadre était arrivée à Whampoa; elle avait détruit les positions qui défendent ce point de la rivière et s'avançait vers Canton, lorsque, le 3, un pavillon parlementaire fut envoyé au plénipotentiaire par les Chinois, et une trêve leur fut accordée. Sir Hugh Gough, major-général et commandant des forces de terre, était arrivé le 2 mars dans la rivière de Canton.

Le 7, M. Elliot annonça que, l'armistice accordé aux Chinois étant expiré, les ouvrages avancés du fort d'Howqua (à quelques milles de Canton) avaient été occupés, et qu'il avait publié une proclamation aux habitants de la ville, rejetant sur les mauvais conseillers de l'empereur tous les maux que la population chinoise avait soufferts jusque-là; il les prévenait que la miséricorde de la gracieuse souveraine de la Grande-Bretagne épargnait la ville, parce qu'elle ne voulait pas faire de mal à la population laborieuse et paisible, mais que, si l'escadre anglaise était attaquée dans sa présente station, elle se verrait obligée de repousser la force par la force. Un ordre du commodore Bremer, en date du 14, prévint les navires de commerce qu'il ne leur était pas permis de remonter la rivière plus haut que le fort de Boca-Tigris. Le 15 mars, la plus grande partie des positions en dehors de Canton était

au pouvoir des Anglais. La capture de plus de cent pièces de canon, celle d'une grande quantité de jonques de guerre, enfin de nombreuses prises marchandes, avaient signalé la marche de l'escadre anglaise dans la rivière de Canton. Le 19, la cité chinoise n'avait plus de défenses à opposer aux forces britanniques, une dernière attaque ayant fait tomber sous les boulets anglais tous les forts qui protégeaient immédiatement la ville. Depuis le mois de janvier, plus de deux mille Chinois avaient péri en combattant pour la cause de leur pays. Un seul Anglais était mort des suites d'une blessure.

Le 20 mars, la suspension des hostilités entre les deux parties belligérantes fut de nouveau proclamée. La note du capitaine Elliot, datée de Canton et de la salle du consulat d'Angleterre, vous fera connaître à quelles conditions les Chinois obtinrent cette faveur.

« Une suspension d'hostilités dans cette province a été conclue aujourd'hui entre le commissaire impérial Yang et le soussigné. Il a été en outre publié par un avis adressé au peuple, sous le sceau du commissaire et du gouverneur par intérim de cette province, que le commerce du port de Canton est ouvert, et que les marchands anglais et autres qui jugeront à propos de se rendre dans cette ville pour s'y livrer à un commerce légal seront dûment protégés. Aucun engagement ne sera exigé par les autorités de la province, mais les autorités anglaises ne s'opposeront pas à ce que l'introduction de marchandises prohibées en contrebande (dûment prouvée) soit assujettie aux mêmes peines que si elle avait lieu en Angleterre, la détention des personnes et les punitions corporelles de toute sorte exceptées. En attendant que le différend entre les deux pays soit définitivement réglé, le soussigné a consenti à ce que les droits de port et autres établis jusqu'ici soient payés comme à l'ordinaire. Des navires de guerre resteront dans le voisinage des factoreries pour la protection de ceux des sujets de sa majesté engagés dans le commerce de Canton. »

De son côté, le commodore Bremer annonçait que les navires marchands pouvaient monter jusqu'à Whampoa, mettant sous la responsabilité particulière de ceux qui profiteraient de cette permission toutes les conséquences qui pourraient résulter pour eux d'une reprise soudaine et possible des hostilités.

La proclamation des autorités chinoises à cette même occasion était conçue d'une manière bien différente : « Yang, etc., et E, gouverneur par intérim des deux provinces de Kouang, etc., publient une proclamation pour rétablir le commerce suivant les usages, et pour que chacun puisse se livrer sans crainte à ses occupations ordinaires.

» Considérant que, le 19 du présent mois, le plénipotentiaire anglais a représenté officiellement que son désir est de *conserver la paix*, et qu'*il ne demande rien autre chose* que la permission immédiate de pouvoir commercer comme à l'ordinaire.....

» En conséquence, le plénipotentiaire anglais ayant représenté de la manière susdite qu'il ne demande que la liberté de commercer, nous permettons le commerce à toutes les nations, qui souffrent depuis si longtemps de son interruption, montrant ainsi notre compassion, etc. »

Vous devez être surpris, monsieur, de tous ces changements inattendus; vous admirez cette patiente résistance des Chinois, qui se retranchent successivement derrière toutes leurs défenses, et vous vous demandez sans doute à quelle circonstance extraordinaire est due cette extrême modération du plénipotentiaire anglais. Je

vous ai déjà donné l'explication de ce problème ; elle est tout entière en ces deux mots : l'intérêt commercial. Mais, avant de vous faire part des réflexions que j'ai à vous adresser sur cette nouvelle phase de la guerre anglo-chinoise, je dois vous dire quelles furent les suites immédiates de la suspension des hostilités.

L'escadre anglaise se retira du voisinage de Canton, laissant à Whampoa (douze milles au-dessus de la ville) six corvettes, au fort d'Howqua (six milles) trois autres corvettes; quatre corvettes et un bateau à vapeur furent placés à l'entrée du passage intérieur, à deux milles au-dessous de la ville ; trois goëlettes furent désignées pour servir aux communications entre les diverses stations. Le vaisseau de 74 *le Wellesley* retourna au Boca-Tigris ; *le Blenheim* alla jeter l'ancre devant Macao, accompagné du bateau à vapeur *la Némésis ;* le vaisseau *le Melville* partit pour l'Angleterre ; la corvette *la Samarang* et le bateau à vapeur *le Madagascar* firent voile pour Calcutta. Quelques détachements de troupes anglaises occupèrent les factoreries étrangères de Canton. C'était deux ans après la publication du fameux édit par lequel Lin demandait la livraison de l'opium. Les navires étrangers laissèrent enfin l'ancrage de Macao pour revenir à Whampoa, et les négociants anglais retournèrent à leurs comptoirs, d'où ils étaient exilés depuis si longtemps.

Chusan avait été évacuée par les troupes anglaises le 24 février ; les prisonniers de Ning-po avaient été relâchés, et un de nos missionnaires, M. Taillandier, pris quelque temps auparavant dans la rivière de Canton, lorsqu'il tentait de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, avait été mis en liberté, sur la demande de M. Elliot. C'est pour nous un devoir de payer ici au plénipotentiaire un tribut de reconnaissance pour cette généreuse intervention, qui sauva la vie à un de nos compatriotes. Dans plus d'une circonstance semblable, M. Elliot a montré la noblesse de son caractère ; jamais il n'a été sourd aux plaintes des malheureux, qui, pour lui, n'ont pas de nation. Homme libéral et éclairé, il a constamment favorisé la cause de la civilisation, quelle que fût la voix qui la plaidait. Nos missionnaires, si modestes, si humbles, si grands quelquefois dans leur humilité, ont toujours trouvé en lui la protection la plus bienveillante. Moi-même j'ai eu l'honneur d'être admis dans l'intimité de M. Elliot, et si, dans le cours de cette narration, la voix de ma conscience m'a forcé de blâmer quelques-uns de ses actes, je suis heureux de trouver ici l'occasion de vous faire connaître le capitaine Elliot tel qu'il est, c'est-à-dire comme un homme qui joint à une grande générosité naturelle un esprit élevé, une grande vivacité d'imagination et une intégrité irréprochable. Soyez certain, monsieur, qu'un jour on lui rendra justice. J'espère que le gouvernement anglais saura reconnaître tout ce que M. Elliot a fait dans cette immense question chinoise, qu'il a eu, du moins, le mérite de tirer du chaos. L'expérience même de ses fautes sera utile au successeur qu'on vient de lui donner ; celui-ci ne rencontrera peut-être pas les obstacles que M. Elliot a trouvés sur ses pas, quelque difficile, quelque dangereuse que soit encore la route qui s'ouvre devant lui.

L'absence du nom de Keschen dans la transaction de Canton doit aussi vous surprendre, monsieur. Qu'était devenu le commissaire impérial? La conduite de Keschen avait été hautement désapprouvée à Pékin. « Quoi ! disait l'empereur, parce que la ville de Canton est une ville importante, qu'elle est habitée par une nombreuse population, parce qu'elle contient des greniers de riz, Keschen a cru devoir recourir à des expédients temporaires ; il a accédé aux trompeuses demandes des Anglais, et aujourd'hui les rebelles ne sont pas encore enveloppés et exterminés ! » L'empereur nomma pour son généralissime Yischan, avec le titre de *grand*

pacificateur des rebelles. « Allez, dit-il, hâtez-vous. Attaquez et exterminez. » Lungwan, un général tartare, et Yangfan, un des gardiens du prince, furent nommés, sous lui, commissaires impériaux; ils durent arriver à Canton vers la fin de février. Keschen était rappelé à Pékin pour rendre compte de sa conduite. « Keschen, ajoutait l'empereur, n'a pas su se pénétrer des véritables principes de la justice, et il n'a pas repoussé avec mépris les absurdes prétentions des Anglais. Au contraire, il s'est soumis aux insultes de ces barbares. Plus d'une fois je lui ai fait défense de recevoir des lettres des rebelles, et il ose aujourd'hui me transmettre une supplique en leur faveur! Quels peuvent être les motifs d'une semblable conduite? — Dans ce document, l'empereur s'élève avec indignation contre la cession d'Hong-kong aux Anglais. — Moi, l'empereur, dit-il, je suis le souverain légitime de tout l'empire, et il n'y a pas un seul pied de terrain, un seul habitant de la terre centrale qui ne soit ma propriété absolue. Keschen a pris sur lui de céder Hong-kong. Que cette mesure retombe sur sa tête! »

Keschen avait représenté à l'empereur, dans un mémoire daté du mois de février, toute la faiblesse comparative des moyens de défense de l'empire. Il avait déclaré l'imperfection de l'artillerie chinoise, la mauvaise disposition des forts et l'irrésistible supériorité des Anglais. C'était ainsi qu'il justifiait les mesures qu'il avait été obligé de prendre, les concessions qu'il s'était vu forcé de faire. L'empereur répond à ce mémoire par un beau mouvement oratoire. « Il n'y a rien au monde, dit-il, qui puisse me faire supporter avec calme les insultes et les folies de ces étrangers rebelles, ainsi que vous l'avez fait. Aveuglé et sans volonté, comme vous l'êtes, osez-vous encore mépriser mes commandements et continuer à recevoir les écrits des étrangers et même demander pour eux des faveurs? Une pareille audace passe les bornes de la raison. Sans force et sans courage, quelle espèce de cœur bat donc dans votre poitrine? Non-seulement vous vous courbez avec soumission sous leurs insultes et leurs menaces, mais encore vous osez essayer de nous effrayer par de vaines considérations! Apprenez que nous sommes inaccessibles à de lâches craintes. »

Le dernier acte de Keschen fut une proclamation du 28 février, dans laquelle, stimulé probablement par les reproches sévères qu'il vient de recevoir de sa cour, il fulmine contre l'audace des Anglais. « Nous, dit-il, le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, nous marcherons en personne à la tête des troupes de l'empire céleste, et, les premiers au milieu du carnage, nous balaierons les barbares de la surface de la terre. Le généralissime Yischan arrive avec ses collègues, et les Anglais disparaîtront sous leurs efforts réunis. » Keschen prenait aisément son parti de sa disgrâce, et vous pouvez remarquer la grande facilité avec laquelle il sait changer de ton, suivant les circonstances. Que le sort de ce souple courtisan ne vous inquiète pas, monsieur; Keschen ne reparaîtra pas de longtemps sur la scène; mais nous savons qu'il est aujourd'hui en plus grande faveur que jamais à la cour impériale. Vous voyez qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qui sort de la bouche du dragon céleste. L'empereur pouvait menacer Keschen, mais il ne saurait se passer des services d'un des hommes les plus éminents que la Chine ait produits.

Vous voyez aussi que l'armistice se concluait sous des auspices peu favorables. Mais quels ressorts avaient amené ce résultat? Pourquoi les Anglais s'étaient-ils arrêtés au milieu de cette série de faciles triomphes? Comment M. Elliot, arrivé avec des forces imposantes jusque sous les murs de Canton et n'ayant qu'à étendre la main pour s'en emparer, changeait-il tout à coup de ton et demandait-il la paix?

L'Angleterre avait-elle donc reçu l'éclatante satisfaction qu'elle avait le droit de demander? Les citoyens violemment dépouillés avaient-ils été indemnisés de leurs nombreuses pertes? Avait-on obtenu des garanties pour l'avenir? Comment M. Elliot pouvait-il justifier cette rétractation solennelle de ces circulaires multipliées par lesquelles, pendant deux années, 1839 et 1840, il avait éloigné le commerce anglais de Canton, protestant contre toute désobéissance à ses injonctions, et menaçant même d'en appuyer l'exécution par la force? Je l'ai dit, l'intérêt commercial de son pays lui en faisait une loi. Les nécessités du fisc n'étaient pas moins impérieuses. A cette époque, il y avait dans la rivière de Canton quarante quatre navires anglais jaugeant environ 23,000 tonneaux, et ayant à leur bord plus de 80 millions de propriétés anglaises. Laisser plus longtemps d'aussi graves intérêts en souffrance, c'eût été exposer le gouvernement anglais à de violentes récriminations de la part du commerce britannique. C'eût été d'ailleurs soumettre ce commerce à des pertes qui, ajoutées à toutes celles dont il avait été victime, eussent occasionné d'immenses désastres. En outre, l'exportation des thés avait été fort limitée pendant l'année qui venait de s'écouler, et le trésor devait attendre impatiemment ses rentrées habituelles. Pour bien juger les événements qui viennent de se passer, de même que pour apprécier ceux qui les suivront, il faut avoir constamment ces considérations présentes à la pensée, et il y a lieu de croire qu'elles eurent une grande influence sur l'esprit du capitaine Elliot, puisqu'il ne craignit pas de donner un démenti à toute sa politique passée. Le commerce profita avidement de cette mesure, mais l'orgueil national s'en offensa; on se représenta l'effet qu'elle devait produire sur le gouvernement chinois, et nous verrons bientôt que la faiblesse apparente du plénipotentiaire anglais fut mal interprétée à Pékin. Ce qui se passa dans le mois de mai dut convaincre l'Angleterre que la guerre entre elle et la Chine était, pour me servir des expressions presque littérales de l'empereur, un duel à mort. L'Angleterre, ou plutôt son représentant, en cédant aux exigences fiscales de sa position, plaçait son gouvernement dans une attitude peu honorable et peu digne d'une grande nation. Cette transaction était d'ailleurs empreinte d'une mauvaise foi évidente; l'Angleterre se trouvait en présence d'un terrible dilemme : ou elle avait voulu la paix sans arrière-pensée, et alors que pouvait-elle répondre lorsqu'on lui demanderait compte des déclarations solennelles de la couronne, de son honneur souillé encore, à ses propres yeux, d'une tache qu'une expédition formidable était destinée à laver? ou bien elle avait voulu seulement une suspension d'hostilités, afin de vendre quelques cargaisons de marchandises, avec l'intention cachée de recommencer la guerre aussitôt qu'elle n'aurait plus besoin de la paix. Quant aux Chinois, en acceptant cette transaction avec la volonté arrêtée de tromper leurs ennemis, ils se servirent de la seule arme du faible contre le fort, la ruse. Fatigués sans doute de cette lutte où ils voyaient chaque jour leurs meilleurs remparts s'écrouler sous les canons anglais et malgré leur vive résistance, les Chinois, peuple peu guerrier, mais fin temporiseur et très-habile à profiter de tout ce que les délais, l'astuce et l'intrigue peuvent offrir de ressources, n'hésitèrent pas à accéder à une proposition sur laquelle ils ne devaient pas compter, mais dont ils surent, à première vue, calculer tous les résultats.

Le commerce fut donc ouvert de nouveau, mais le fut-il comme avant le mois de mars 1839? Y eut-il échange de marchandises, c'est-à-dire achats et ventes? Non. Les Chinois vendirent leurs thés à des prix très-élevés, et ne voulurent recevoir en échange que de l'argent comptant. Les marchandises anglaises ne trouvèrent

pas d'acheteurs, si ce n'est pour de très-faibles quantités et à des prix tellement bas, qu'il eût mieux valu ne pas les vendre. Pendant les deux mois que dura ce calme entre deux tempêtes, les Anglais purent exporter en Angleterre environ vingt millions de livres de thé; l'approvisionnement de la métropole se fit pour un espace de temps qui laissait au gouvernement une certaine latitude pour ses opérations à venir; le fisc reçut son tribut accoutumé, et la responsabilité financière du ministère anglais fut garantie. Mais n'était-ce pas un peu aux dépens de cet honneur national ordinairement si chatouilleux, quoique évidemment moins susceptible que l'intérêt commercial?

Les Chinois ne surent pas moins tirer parti de l'armistice. Les droits perçus sur la vente des thés, la vente même de cette denrée, rendirent plus abondantes les sources auxquelles le gouvernement pouvait puiser. De nouveaux canons furent fondus; des troupes, appelées de toutes les parties de l'empire, vinrent garnir la province de Canton; enfin, des préparatifs de défense et d'attaque furent faits sur tous les points. Ce fut pendant deux mois une situation dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple, que celle de ces deux nations s'arrêtant d'un commun accord au milieu de leurs sanglants démêlés, l'un afin de vendre, l'autre pour acheter, se fournissant ainsi l'une à l'autre de nouveaux moyens de force, et sachant très-bien à quoi s'en tenir sur leurs dispositions réciproques. Tandis que le commerce anglais, témoin journalier des préparatifs du gouvernement chinois, ne perdait pas un moment pour charger ses navires, les Chinois, réglant leurs affaires sur un avenir de quelques jours, et toujours prêts à changer de rôle au premier signal, comptaient, pour ainsi dire, les heures de ce repos qui leur semblait humiliant, et attendaient avec impatience que la dernière pierre de leurs fortifications fût posée, que leur dernier canon fût mis en batterie, pour commencer l'attaque. A cette époque, le commerce anglais ne fit pas entendre ces plaintes violentes qui accompagnaient ordinairement chaque mesure du plénipotentiaire; il sentit que l'honneur national faisait un sacrifie en sa faveur, et il l'accepta avec résignation. Quelques voix opposantes s'élevèrent encore, il est vrai, mais avec modération, tant est puissant chez tout Anglais cet instinct du grand intérêt du pays, l'intérêt commercial.

Cependant les Anglais occupaient Hong-kong, y jetaient les fondements d'une ville, et tout annonçait que l'Angleterre ou du moins son représentant voulait former sur cette île un établissement durable. Je vais profiter du repos que nous laisse en ce moment la trêve anglo-chinoise pour vous dire quelques mots d'Hong-kong, cette possession anglaise dont l'occupation a eu tant de retentissement en Europe.

L'embouchure de la rivière de Canton, comme vous l'avez vu, est parsemée d'îles presque toutes stériles; quelques-unes cependant offrent, dans certaines parties, plus de facilité pour la culture, à cause des eaux qui peuvent les féconder. Hong-kong est de ce nombre. La pointe sud de cette île est par le 22° 14′ 45″, et la pointe nord par le 22° 20′ 50″ de latitude septentrionale. Elle s'étend depuis le 114° 6′ 46″ jusqu'au 114° 15′ de longitude est de Greenwich. Sa circonférence est d'environ soixante-dix milles; sa conformation est très-irrégulière, surtout dans la partie sud; elle offre, dans les nombreuses baies dont elle est comme dentelée, un abri aux navigateurs qui, à la mousson de nord-est, entrent dans la rivière de Canton. La distance d'Hong-kong à Macao est d'environ quarante milles. L'île est comprise dans le district de Sin-oan-hien, dans la province de Canton. Chaque province de la Chine est divisée en un certain nombre de *foo,* départements ou pré-

fectures, et chaque *foo* comprend plusieurs *hien* ou districts. Ainsi, la province de Canton contient dix *foo* ou départements, subdivisés en soixante-douze districts, dont le plus considérable est Kouang-choo-foo, dans le territoire duquel est la ville de Canton. La population d'Hong-kong est d'environ 7,500 âmes, dont 4,350 résident dans les villages qui sont situés dans les différentes parties de l'île. Le reste de la population habite les bazars et les bateaux; vous savez que, sur tous les fleuves de la Chine, il y a de nombreuses tribus dont la résidence est toujours à bord de leurs barques ou dans des espèces de hameaux formés par de vieilles embarcations élevées sur des piquets au-dessus des vases même de la rivière. Cette population, comme presque toute celle de l'île, émigre souvent, la terre ne produisant pas assez pour la nourrir. La principale ville de Hong-kong est Chek-chu; sa population est de près de 2,000 âmes. C'est une île très-montueuse, comme la plupart de celles qui se trouvent dans les eaux intérieures de la rivière de Canton; quelques vallées, étroitement resserrées par les montagnes et arrosées par des ruisseaux qui tarissent souvent, permettent aux Chinois d'y cultiver un peu de riz. Elle ne peut donc offrir par elle-même un grand intérêt à la colonisation anglaise; mais sa situation au milieu des passages, sa proximité du Boca-Tigris, pourraient présenter quelques avantages à la nation qui l'occuperait avec la sanction du cabinet de Pékin et avec la faculté d'y porter son commerce et d'en faire un vaste comptoir où les Chinois viendraient s'approvisionner. Jusque-là, quoique le typhon qui a soufflé sur la rivière de Canton à la fin du mois de juillet dernier, ait démontré que l'ancrage de ses baies n'est pas aussi sûr qu'on l'avait cru d'abord, Hong-kong peut être pour les Anglais un point de refuge contre les coups de vent de la mousson de sud-ouest, et servir, pendant la guerre, d'entrepôt à un commerce de contrebande assez étendu. Le capitaine Elliot attachait une grande importance à la possession d'Hong-kong; je l'ai dit, il y fit tracer le plan d'une ville, y établit une administration, et prit lui-même le titre de gouverneur de l'île. Les terrains furent divisés par lots, et, pour favoriser le nouvel établissement, le capitaine Elliot fit publier l'avis officiel qu'il avait demandé à son gouvernement qu'une diminution d'un *penny* par livre fût accordée en Angleterre sur la taxe d'importation pour les thés embarqués à Hong-kong, et qui y auraient été apportés par des embarcations chinoises. Cette espèce de gouvernement de Hong-kong fut complétée par la création d'un journal officiel, fondé sous les auspices du plénipotentiaire anglais; et, à ce propos, il y a lieu de s'étonner qu'il ne soit pas venu à la pensée de M. Elliot de publier un journal en chinois. Il avait pour cela les plus grandes facilités : plusieurs interprètes étaient et sont encore attachés à la mission anglaise; cette publication eût pu avoir pour résultat d'éclairer les populations chinoises sur leurs véritables intérêts, et de les rendre moins hostiles aux Anglais. Le capitaine Elliot eût peut-être réussi de cette façon à réaliser en partie les grandes espérances qu'il fondait sur la possession d'Hong-kong. Quoi qu'il en soit, si la guerre se termine selon les vœux de l'Angleterre, il est douteux que cette île soit d'une grande utilité au commerce britannique, qui trouvera plus d'avantage à voir les ports de la Chine ouverts à ses navires qu'à posséder un coin de terre presque stérile, qui coûterait des sommes énormes à fortifier, et dont la garnison dépendrait, pour sa subsistance, de la population chinoise. Il peut cependant entrer dans les projets du gouvernement anglais d'obtenir de l'empereur la permission de former des établissements sur plusieurs points de la côte, et Hong-kong serait alors une des têtes de ce cordon; mais c'est là une hypothèse dont la réalisation est difficile à prévoir. La

Chine n'est pas encore réduite à accepter de pareilles conditions, et l'Angleterre, toute puissante qu'elle est, rencontrera plus d'un obstacle avant de s'établir sur les côtes du céleste empire d'une manière permanente avec l'assentiment du gouvernement chinois, condition indispensable pour lui assurer des avantages en rapport avec les pertes qu'elle aura à supporter.

Mais revenons à Canton. La guerre allait recommencer. Les Chinois croyaient être prêts ; les immenses préparatifs qu'ils avaient faits leur paraissaient rendre le triomphe certain. Les édits de l'empereur, dont on a assez régulièrement connaissance, car ils sont publiés dans une espèce de journal à l'usage des officiers de la couronne, annonçaient que le moment de la crise approchait. Le *nuy-kô,* ou cabinet impérial, avait été modifié; deux Mantchoux, promoteurs ardents de la guerre, avaient pris la place de Keschen et d'Elepoo. On ne s'était pas borné à augmenter les fortifications de Canton ; toute la côte, Amoy, Ning-po, l'embouchure du Yang-tse-kiang, Chusan, Teent-sin, étaient hérissés de canons ; des troupes se portaient sur ces divers points de toutes les parties de l'empire. Une lettre du plénipotentiaire, adressée au gouverneur de la province du Chee-kiang, avait été refusée avec mépris par les autorités de Ning-po, quoiqu'elle fût portée par une corvette anglaise. On supposait qu'environ trente mille soldats tartares étaient réunis à Canton et dans les environs; de nombreuses batteries élevées le long de la rivière défendaient la ville sur toute son étendue. La connaissance de ces faits et l'imminence du péril, dont ils étaient un indice certain, firent abandonner le projet que le plénipotentiaire britannique avait formé de porter une partie des forces anglaises vers Amoy. Le 15 mai était fixé pour le départ; les nouvelles de Canton changèrent entièrement la face des affaires.

On le voit, les choses marchaient rapidement à Canton vers une crise. Le 5 mai, les permissions données par les Chinois pour le passage des bateaux destinés au chargement des navires avaient été retirées ; mais cette mesure avait été immédiatement révoquée, sur les représentations des autorités anglaises. Le 8 mai, on disait publiquement que le commerce allait être suspendu par les Chinois, et les Européens commençaient à ne plus se croire en sûreté dans les factoreries. Pendant les jours suivants, ces symptômes deviennent de plus en plus alarmants. On ne peut plus douter que les Chinois ne se préparent activement à quelque grand coup de main. Le 15, de nombreux détachements de troupes arrivent de l'intérieur; on évalue le nombre de celles qui sont réunies dans la ville et aux alentours de Canton au chiffre évidemment exagéré de soixante-cinq ou soixante-dix mille hommes. Contre-ordre est donné aux navires de l'expédition anglaise, qui devaient quitter les eaux de la rivière. La corvette *la Modeste* se rapproche de Canton, et la goélette *l'Algérine* vient jeter l'ancre en face des factoreries. La garde qui les protége est doublée. Les embarcations de ces navires de guerre sont, pendant toute la nuit, remplies de forts détachements de soldats de marine, prêts à se porter partout où l'ennemi se présentera. Les négociants anglais s'efforcent, de leur côté, de profiter du peu de temps qui leur reste pour presser le chargement de leurs navires. Une moitié à peine des bâtiments anglais, stationnés depuis si longtemps dans la rivière de Canton, a pu recevoir une partie de cargaison. Un seul navire français, *la Lydie,* de Nantes, s'est trouvé sur les lieux, chargé par un négociant anglais ; ce navire a pu partir dans les premiers jours du mois de mai. Les habitants de Canton émigrent en grand nombre, emportant leurs objets les plus précieux.

Le 18, les navires de guerre qui se trouvent à Hong-kong, ainsi que les trans

ports chargés de troupes de débarquement, lèvent l'ancre et passent le Bogue, allant vers Canton. Les préparatifs se poursuivent avec la plus grande activité. Les Chinois élèvent un rempart continu de sacs de sable entre deux ouvrages avancés de Canton, le *French Folly* et le *Dutch Folly*. Des troupes traversent la rivière pendant une partie de la journée du 20 et du 21. Le 21 au matin, M. Elliot apprend, car les secrets sont mal gardés en Chine, qu'une attaque doit avoir lieu d'un moment à l'autre; il prévient aussitôt, par une note, tous les étrangers résidant à Canton qu'ils aient à se réfugier à bord des navires avant le coucher du soleil, et qu'il est de leur intérêt de mettre sous la protection des canons anglais les propriétés qu'ils peuvent encore avoir à Canton. Tous, à l'exception de deux Américains, profitent de cet avertissement si strictement opportun, comme vous allez le voir. Au soleil couchant, le dernier négociant anglais s'embarquait sur la goëlette du commerce *Aurora*, que la marée et le vent contraire tenaient attachée à son ancre en face des factoreries. — J'ai déjà indiqué la position de la corvette *la Modeste*, de 20, et de la goëlette *l'Algérine*, de 10 canons. Du pont de ces bâtiments, on pouvait apercevoir les hauts mâts du *Blenheim* et du *Wellesley*, de 74, auprès desquels étaient à l'ancre les autres navires disponibles de l'expédition.

Dans la nuit du 21 au 22, toute la ligne des défenses chinoises se couvrit de feux; de nombreux brûlots furent lancés contre la flotte anglaise de tous les points cachés de la rivière. Les Chinois se croyaient assez forts pour détruire leurs ennemis. Nul doute que, si le secret eût été mieux gardé, s'il y eût eu plus de concert dans les mesures, ou plutôt si la paix, dont ils ont joui depuis tant de siècles, ne les eût rendus inhabiles à profiter de leurs avantages, nul doute, dis-je, que toute l'expédition anglaise n'eût été très-sérieusement compromise. Plusieurs navires coururent un grand danger. Les Chinois déployèrent plus de courage que lors de l'attaque des forts de la rivière. Leurs canons furent mieux pointés et avaient été rendus plus mobiles; on prétend qu'ils durent cette amélioration, très-imparfaite encore, aux conseils d'un négociant américain. Toujours est-il que, dans ce combat, le sang anglais coula pour la première fois depuis deux ans que durait la lutte, tandis que jusque-là le sang chinois seul avait été répandu à flots. Je n'entrerai pas dans les détails de cette nuit si fertile en événements. Les journaux de Macao en ont donné une peinture vive et exacte; je ne pourrais que répéter ce qu'ils ont dit. Les résultats furent la destruction de presque tous les brûlots destinés à incendier la flotte anglaise, la perte de quarante ou cinquante jonques de guerre, d'un grand nombre d'hommes, et enfin les événements dont il me reste à parler.

Le lendemain, 22 mai, plusieurs des navires de guerre anglais stationnés au-dessus de Canton, et dont les embarcations avaient été envoyées au secours des navires compromis, vinrent se réunir devant la ville, mais ils ne passèrent pas devant les forts qui en défendent les approches sans éprouver des pertes assez considérables. Le bateau à vapeur en fer *la Némésis*, capitaine Hall, rendit dans cette occasion, comme dans toutes celles où il s'était trouvé, d'immenses services. Ce fut lui qui détourna la plus grande partie des brûlots chinois, et qui détruisit toutes les jonques de guerre. Le capitaine Hall est un homme d'une énergie et d'une activité remarquables.

Le 25 mai, toutes les troupes de débarquement étant réunies, et les navires de guerre ayant jeté l'ancre devant Canton, l'attaque générale de la ville eut lieu sous les ordres du major-général sir Hugh Gough. Dans l'espace de très-peu d'heures et après une faible résistance, les Anglais furent maîtres de presque toutes les po-

sitions qui dominent Canton; les hauteurs furent garnies de canons et d'obusiers. et la ville, placée entre le feu de ces batteries et celui des vaisseaux, se trouva de fait à la discrétion des forces anglaises. Dès ce moment, les Chinois, découragés par le peu de succès de leur attaque de nuit, ne songèrent plus à résister. — On assure, et je ne cite ce fait qu'avec répugnance, comme on peut croire, que les Anglais trouvèrent les murailles de Canton couronnées d'une quantité innombrable de certains vases dont je n'ose dire l'usage, et qu'on avait placés sur les remparts comme un effroyable attirail de guerre ; étrange artillerie cependant, dont j'ai peine à m'expliquer la destination. — Des propositions de rançon furent faites; les uns prétendent qu'elles vinrent des Chinois, d'autres soutiennent qu'elles furent provoquées par le plénipotentiaire anglais. Toujours est-il qu'un traité ou plutôt une convention fut faite entre M. Elliot et le *kwang-choo-foo,* ou maire de Canton. Vous remarquerez encore qu'aucun des trois commissaires impériaux ne parut dans cette transaction. Le journal anglais *Canton Press* assura, d'après une autorité qu'il disait irrécusable, que les principaux articles de cette convention étaient les suivants : — Art. 1er. Les Chinois paieront une somme de 6 millions de piastres (environ 36,000,000 fr).—Art. 2. Les troupes tartares s'éloigneront de deux cents *le* de la ville de Canton (environ vingt lieues). — Art. 3. Les navires de guerre anglais quitteront la rivière de Canton, ainsi que les troupes anglaises (deux navires de guerre pouvaient seuls rester dans les eaux de la rivière). — Art. 4. Tous les ports de la rivière seront entièrement évacués par les Anglais.

A la première vue, une semblable convention ne peut manquer de vous paraître extraordinaire, même au milieu de cette série de transactions sans exemple dans les guerres européennes. Le capitaine Elliot est maître de Canton ; il n'a qu'un mot à dire, et une garnison anglaise occupera la ville, et cependant pour la troisième ou quatrième fois il s'arrête. Les négociations recommencent; bien plus, la grande question en litige est passée sous silence; les commissaires impériaux ne paraissent pas, leur nom n'est pas même invoqué. Toute la responsabilité est prise par le *kwang-choo-foo,* par le maire de la ville; il ne s'agit plus que d'une rançon, et, cette rançon payée, les navires anglais abandonneront la rivière de Canton. Ainsi Canton, jusque-là le théâtre de la guerre, ne devient plus qu'un incident de ce long drame. Dès lors les plans du plénipotentiaire ou du gouvernement anglais ne sont plus douteux : il a senti que la question ne pouvait plus se résoudre qu'à Pékin. Déjà, depuis longtemps et au moment même où il demandait au gouvernement de Canton la paix et le commerce, tous les moyens d'action se préparaient en silence, la compagnie des Indes frétait de nombreux navires, une nouvelle armée était organisée sur une plus grande échelle, des approvisionnements et des munitions partaient de tous les ports de l'Inde, la Nouvelle-Hollande elle-même envoyait son contingent. Les événements de Canton eurent donc lieu au moment où tout était mûr pour l'exécution d'un projet beaucoup plus vaste.

La convention de Canton fut le dernier acte du capitaine Elliot; ce fut aussi le dernier effort de la première expédition. M. Elliot sembla considérer le rançonnement de Canton comme l'exécution virtuelle du traité du 20 janvier, exécution un peu forcée, il est vrai, mais enfin la lettre était observée. La gazette officielle d'Hong kong publia un avis du plénipotentiaire, par lequel il annonçait aux étrangers que, la guerre avec la Chine *étant avantageusement terminée,* on procéderait, le 18 juin, à la vente des divers lots de terrain. Ainsi, par cette déclaration, le plénipotentiaire prenait plus solennellement que jamais possession de l'île d'Hong-

kong. Les six millions de piastres stipulés étaient payés, et les autorités chinoises s'étaient vues forcées de recevoir, un peu clandestinement il faut le dire, les autorités anglaises sur le pied d'égalité. Il est vrai que chacun donnait, de son côté, une interprétation différente des événements qui venaient de se passer. Le départ des navires anglais fut suivi d'un cri de triomphe poussé par les Chinois. L'empereur ne sut rien de la défaite de ses bonnes troupes tartares. Les six millions payés furent représentés plutôt comme un acte de commisération que comme une condition dictée par la victoire. Les Chinois avaient beau jeu à montrer les choses sous ce point de vue; l'évacuation de la rivière par l'escadre anglaise parlait pour eux, et ce triomphe dut être naturellement attribué aux invincibles armes de l'empire.

Ainsi, après avoir, pendant un séjour de sept mois dans la rivière de Canton, détruit de fond en comble tous les forts qui la défendaient, à l'exception de celui de Wang-tung; après avoir fait couler des flots de sang, après avoir eu, malgré la présence d'une armée tartare, la seconde ville de l'empire sous la main, l'expédition anglaise s'arrêta comme fatiguée de l'effort. La transaction de Canton dut avoir pour résultat de relever le courage du cabinet de Pékin.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, monsieur : en terminant cette lettre déjà si longue, j'éprouve le besoin d'insister sur les véritables causes de toutes ces péripéties qui vous auront surpris et vous surprendront encore dans le récit du drame que nous suivons avec tant d'intérêt. Je vous ai déjà dit que les bases de la question anglo-chinoise sont dorénavant changées; ce n'est plus la réparation d'une insulte que l'Angleterre demande à la Chine : c'est un nouveau monde dont elle veut faire la conquête commerciale; elle sent que c'est là désormais qu'elle trouvera les éléments de force et de vitalité qu'elle est condamnée à chercher partout en dehors d'elle-même, fatale nécessité dont les conséquences commencent déjà à frapper l'attention des peuples. Cependant, même en faisant jouer tous les ressorts de sa puissance pour atteindre ce but, l'Angleterre ne peut perdre de vue les avantages qu'elle retirait naguère de son immense commerce avec la Chine, avantages dont sa situation actuelle lui fait plus que jamais une nécessité. L'affaire de Chine doit donc se présenter pour elle sous deux points de vue différents : celui de l'avenir et celui du présent. C'est pour hâter la solution de la question d'avenir que l'Angleterre ne recule devant aucun sacrifice, qu'elle dégarnit l'Inde de troupes, qu'elle expose ses flottes aux dangers d'une mer si féconde en naufrages, qu'elle compromet même son commerce avec la Chine, source pour elle de tant de bénéfices; c'est à la question d'actualité qu'elle sacrifie en quelque sorte les exigences de son honneur national, compromis souvent et par le principe et par la conduite de la guerre qu'elle fait à l'empire céleste. C'est dans l'intérêt de l'avenir qu'elle s'épuise et qu'elle combat, c'est dans l'intérêt du présent qu'elle s'arrête momentanément au milieu de ses sanglants triomphes. Pourra-t-elle toujours concilier ces deux intérêts si opposés? ne faudra-t-il pas tôt ou tard qu'elle sacrifie l'un à l'autre? Le reste du monde restera-t-il toujours spectateur impassible de cette lutte, dans laquelle se débattent de si grandes destinées? Déjà nos prévisions de l'année dernière ont commencé à se réaliser; l'Inde n'est plus tranquille, et, d'un moment à l'autre, l'Angleterre peut se voir obligée de concentrer toute son énergie pour conserver cette plus belle moitié de son empire. L'avenir nous donnera le mot de toutes ces questions; quant à moi, même après ces trois années de luttes, je n'ose vous donner mon opinion sur le développement futur de la crise anglo-chinoise; la marche des

affaires n'a pas soulevé pour moi le voile qui enveloppe encore le dénoûment de cet immense débat.

Dans une prochaine lettre, je vous rendrai compte des événements qui ont signalé la fin de l'année 1841.

.....

Macao, 1er décembre 1841.

L'OBLAT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VII.

A l'époque où Estève recevait à Froidefont un accueil si bienveillant, la marquise de Leuzière et sa petite-fille, la comtesse de Champreux, vivaient depuis quelques mois éloignées de la cour. Le deuil de cette dernière était le prétexte et non le véritable motif de leur retraite. Elles avaient quitté Versailles à la suite d'une de ces intrigues de palais qui divisaient si souvent l'entourage de la famille royale et remplissaient déjà l'existence de la reine de troubles et d'amertumes. Mais cet exil momentané et tout à fait volontaire devait naturellement cesser le jour où finirait le deuil de la jeune veuve. Mme de Leuzière avait saisi volontiers cette occasion de se retirer du monde pour quelque temps; elle éprouvait enfin le besoin de se reposer, de respirer un instant, pour ainsi dire, après tant d'années d'une vie écoulée dans les fastueux amusements et les devoirs gravement puérils de la représentation. La marquise était le type des femmes de l'ancienne cour; jamais grande dame du temps de Louis XV ne porta avec plus de dignité une robe de quatorze aunes, sur des paniers de six pieds d'envergure, et ne marcha plus légèrement dans les salons de Versailles avec les souliers à talons. Aucune femme de cette époque ne fut aussi spirituellement ignorante, aussi parfaitement frivole, aussi gracieusement fière. L'âge n'avait modifié ni ses idées, ni sa manière de sentir; elle se plaisait à Froidefont, non qu'elle fût désabusée des vanités du monde et lasse de se laisser aller

(1) Voyez les livraisons des 31 mars, 30 avril et 15 mai

à cet éblouissant tourbillon qui l'emportait depuis si longtemps, mais parce qu'elle avait matériellement besoin de repos pour recommencer cette vie à laquelle ses forces physiques ne suffisaient plus. Elle était d'ailleurs fort entourée dans ce qu'il lui plaisait d'appeler sa solitude. Indépendamment des hôtes qui se succédaient continuellement, il y avait à Froidefont quelques personnes attachées à sa maison, et dont la place était marquée dans sa société; c'étaient trois ou quatre filles de qualité aussi pauvres que nobles; l'une avait le titre de lectrice, les autres celui de demoiselles de compagnie. Toutes dépassaient de bien des années l'âge de discrétion, et il ne leur restait d'autre charme que l'esprit et les habitudes de la bonne compagnie. Le jour de l'arrivée d'Estève, Mme de Leuzière leur dit de sa petite voix grasseyante et mignarde :

— Mesdemoiselles, vous allez voir ici pendant quelque temps un jeune gentilhomme, le proche parent d'une personne qui fut fort de mes amies et à la recommandation de laquelle j'ai grand égard. Je vous prie de m'aider à faire les honneurs de chez moi à mon nouvel hôte, et de vous occuper beaucoup de lui. Il m'a paru un peu timide; tâchez de mettre bientôt à l'aise sa sauvagerie provinciale; j'ai à cœur que le séjour de Froidefont lui soit agréable, et qu'il en emporte un bon souvenir.

D'après les ordres de la marquise, Estève avait été installé dans un des beaux appartements du château, et dès le premier jour il dut trouver qu'il y était comme chez lui, tant il eut le loisir et la liberté de s'y arranger à sa fantaisie. La vie qu'on menait à Froidefont était tout à la fois simple et somptueuse Les hommes avaient à leur disposition des équipages de chasse, des chevaux, et généralement tous les moyens de distractions qu'offre la campagne; les femmes faisaient de la tapisserie, jouaient au reversi, ou, à l'exemple de la reine Marie-Antoinette, se mêlaient parfois de travaux rustiques, et allaient, en jupe de linon relevée avec des rubans roses, voir traire les vaches dans une laiterie semblable à celle du parc de Trianon. Estève était allé saluer la marquise en arrivant, puis il avait profité du temps qui lui restait jusqu'au souper pour faire une promenade dans le parc. Près de se retrouver au milieu de ce monde qu'il avait entrevu la veille, il éprouvait le besoin de se calmer et de se recueillir un moment : une sorte d'étonnement se mêlait à toutes ses impressions. Dans ce changement complet d'existence, rien ne rattachait le présent au passé; il oubliait ce qu'il avait été, ou, pour mieux dire, il lui semblait qu'une incommensurable distance séparait ces deux phases de sa vie, et il perdait sans effort le pénible souvenir de celle qui venait de finir. Rien de ce qui frappait maintenant ses regards n'avait d'analogie avec ce qui l'environnait naguère; on ne parlait plus autour de lui le même langage; il croyait voir des êtres d'une nature différente, et, quand il faisait un retour sur sa propre individualité, il ne se reconnaissait plus lui-même; en effet, quitter sans transition le monastère de Châalis et les moines bénédictins pour le château de Froidefont et les grandes dames de la cour, c'était changer de planète.

Estève marcha longtemps au hasard sous les sombres futaies du parc; son âme était comme inondée par un vague sentiment de bonheur, et pourtant il ne savait ce qui le rendait heureux; il ne se rendait pas compte de ce qu'il éprouvait; il ignorait ce que présagent ces joies fatales qui pénètrent le cœur et l'enivrent avant même que l'amour y ait fait naître un espoir ou même un désir. Tandis qu'il traversait l'endroit le plus solitaire du parc, il aperçut dans le vert crépuscule d'une allée deux femmes qui marchaient d'un pas indolent. Un chapeau de paille posé de

côté sur leur coiffure les garantissait du soleil, et elles avaient à la main une légère canne à pomme d'or. Estève reconnut sur-le-champ l'une d'elles à sa taille d'une finesse incomparable, à ses cheveux dont la nuance dorée chatoyait sous la poudre ; mais, loin de chercher à la rejoindre, il se tint à l'écart, et la vit passer, caché entre les arbres. Elle avait depuis longtemps disparu, qu'il était encore à la même place, immobile et le regard fixe, comme s'il suivait par la pensée cette ravissante figure. Puis, l'esprit plongé dans d'ineffables rêveries, il reprit lentement le chemin du château.

Le soir, lorsqu'il entra au salon, les parties étaient déjà commencées; M[me] de Champreux elle-même tenait les cartes. Au moment où il s'approcha, elle détourna un peu la tête, et, sans le regarder, le salua d'un sourire. La marquise l'appela d'un petit geste, et lui dit en continuant son jeu : — Venez ça, monsieur de Tuzel, et dites-moi ce que vous avez fait aujourd'hui ; je veux savoir si vous ne vous êtes point trop ennuyé tout seul dans les allées du parc.

— J'ai fait une charmante promenade, madame la marquise, répondit Estève; mais qui donc a pu vous dire que j'étais seul? je croyais n'avoir été vu de personne, car je n'ai fait aucune rencontre.

— C'est vrai; mais de belles bergères qui s'en allaient pastoralement visiter nos troupeaux vous ont aperçu sous les arbres; il eût été galant de les accompagner.

— Je n'aurais osé les aborder, madame la marquise.

— Je le sais; aussi les ai-je bien grondées de n'avoir pas été vous chercher jusqu'au fond du bosquet où vous rêviez sous un ormeau, comme un berger de Florian. Tenez, voilà M[lle] de La Rabodière à laquelle j'ai particulièrement reproché cette façon de passer à côté des gens sans prendre garde à eux.

— Mais c'est moi qui devrais me reconnaître ce tort, madame la marquise, dit Estève en souriant.

— Eh ! eh ! je n'en disconviens pas; allez donc bien vite vous en excuser, et dire à M[lle] de La Rabodière que demain vous le réparerez en l'accompagnant au châlet. Je vous avertis que c'est à une grande demi-lieue du château, et que, lorsqu'il fait mauvais temps, ces dames y vont en chaise.

— Je vous demande pardon, madame, dit vivement la comtesse de Champreux, moi je vais toujours à pied. Vraiment, n'est-ce pas ridicule de s'enfermer entre quatre glaces pour aller visiter une étable à vaches, comme lorsqu'on traverse en grand habit la cour de marbre de Versailles ?

— Il est vrai, ma mignonne, répliqua gaiement la marquise; vous bravez le mauvais temps comme une vraie gardeuse de moutons, et un jour vous êtes revenue du châlet avec des souliers de satin qui faisaient eau de toutes parts et vos beaux cheveux défrisés et flottants au gré des vents.

— Ajoutez, madame, que vous m'avez vue arriver en riant de tout votre cœur et en chantant *il pleut, il pleut, bergère...* Ah ! ma chère mère, j'ai bien ri aussi quand je me suis vue dans les glaces du salon.

— C'est égal, ma fille, reprit plus gravement la marquise, je fus inquiète après des suites que pouvait avoir cette imprudence; vous aviez risqué de prendre un gros rhume.

Estève se rapprocha du groupe que formaient autour d'un guéridon les demoiselles de compagnie.

— Monsieur, savez-vous parfiler? demanda M[lle] de La Rabodière en lui présentant de sa main sèche et longue un morceau d'étoffe de soie brochée d'or, — et

sur sa réponse négative elle ajouta : — Alors nous allons découper des silhouettes ; il faut absolument que vous fassiez quelque chose le soir ; si vous le préfériez, je vous confierais un ouvrage en tapisserie ; vous travailleriez à couvrir le fond de ces écrans.

Estève préféra apprendre à faire des silhouettes, et Mlle de La Rabodière lui donna la première leçon. Elle prit une feuille de papier noir, des ciseaux à pointes très-fines, et, après avoir regardé autour d'elle comme pour choisir son modèle, elle se mit à découper une figure sous les yeux de son élève, qui suivait ce travail avec une curieuse attention.

— C'est fini, dit-elle en posant sur du papier blanc une petite tête de femme coiffée à la Suzanne, et qui semblait se rejeter en arrière avec un geste fier et charmant. Estève reconnut aussitôt ce profil suave, cette chevelure à demi voilée sous de légères dentelles, et ce port de tête tout à la fois hautain et gracieux. — Ah ! murmura-t-il, c'est frappant !

— A votre tour, monsieur, dit la demoiselle de compagnie en lui remettant les ciseaux ; essayez aussi de faire le portrait de Mme de Champreux, mais ne copiez pas celui-ci ; travaillez d'après nature. — Et comme il taillait dans le papier noir sans lever les yeux, elle ajouta : Monsieur, regardez donc votre modèle, sinon vous allez faire une figure de fantaisie.

Estève n'osa tenir compte de cette observation ; il y avait dans le regard, dans le sourire de la comtesse quelque chose d'éblouissant, un éclat qu'il ne pouvait soutenir en face. Pourtant, lorsqu'il posa sur le papier la silhouette qu'il venait d'achever, Mlle de La Rabodière s'écria : — C'est d'une grande ressemblance, c'est fort bien, sauf quelques incorrections. Monsieur, vous montrez des dispositions surprenantes, et j'ose vous prédire que vous aurez un talent charmant.

— M. de Tuzel aime les beaux-arts, dit la marquise en admirant de la meilleure foi du monde le chef-d'œuvre en papier noir, qui passait de mains en mains ; c'est bien, très-bien ; ce talent sied mieux à un gentilhomme que celui de broder au tambour ou de faire en perfection des sachets de rubans.

— Comme feu M. le comte de Champreux, ajouta tout bas Mlle de La Rabodière

Estève fut frappé de ce mot, que seul il avait entendu. Il supposa que l'époux dont Mme de Champreux portait encore le deuil était un homme frivole et nul qu'elle n'avait pas aimé, et qui n'avait laissé dans son cœur que de faibles regrets. Cette conviction lui causait une secrète joie. Il se complaisait dans la pensée qu'aucun orage n'avait troublé la sérénité d'une si belle destinée, et que cette jeune femme qu'environnaient tant de grandeurs, de calmes félicités, n'avait jamais connu la douleur et les larmes. Mlle de La Rabodière s'aperçut de sa distraction et lui dit gravement :

— Vous plaît-il, monsieur, de continuer votre leçon ? Voyons, reprenez vos ciseaux, et tâchez de profiler un nouveau modèle.

Estève se remit docilement à faire des découpures : les demoiselles de compagnie posèrent tour à tour, et il essaya de représenter leurs profils anguleux ; mais il réussit moins bien dans ses nouveaux essais, et à la fin de la soirée il lacéra et éparpilla tout ce beau travail.

— Ah mon Dieu ! et votre chef-d'œuvre, monsieur, le voilà aussi perdu, s'écria Mlle de La Rabodière d'un air désolé ; j'aurais voulu le mettre dans ma collection.

Estève ne répondit rien : il avait adroitement soustrait la silhouette de Mme de

Champreux, et elle était déjà enfermée dans le petit portefeuille de laque qu'il portait toujours sur lui.

Le lendemain, à l'issue du dîner, qu'on servait à trois heures, Mme de Leuzière dit à Estève, qu'elle avait fait asseoir près d'elle à table :

— Allons, beau berger, disposez-vous à faire une promenade par de jolis chemins tout bordés d'aubépines fleuries. Ces dames vont visiter le moulin, et vous les accompagnerez.

A cette proposition, Estève ressentit un tressaillement de joie; il se figura Mme de Champreux marchant légèrement dans les sentiers ombragés du parc, puis s'asseyant avec sa grâce et sa fierté souveraine sur un siége rustique, au milieu d'une pauvre maison de paysan, et lui debout à ses côtés et prêt, faveur insigne! à recevoir les ordres qu'elle daignerait lui donner.

— Soyez aimable, soyez galant, je vous le permets, reprit la marquise; Mlle de La Rabodière et Mlle de Rochemartine sont charmantes et de très-bonne conversation.

Les deux demoiselles de compagnie avaient déjà mis leurs chapeaux de paille à la Bazile et pris leurs joncs. Par un mouvement involontaire, Estève se tourna vers Mme de Champreux, qui s'était rassise devant son métier, et il la regardait indécis. Elle comprit ce geste, cette muette interrogation, car elle dit en souriant :

— Moi, je reste.

— Nous sommes invitées ce soir au Raincy, ajouta la marquise; il y a concert et petit spectacle chez son altesse.

— Tenez, ma mère, je voudrais être à cent lieues du monde et de la cour, pour être dispensée de toutes ces fêtes! dit vivement la comtesse. J'aime mieux la solitude de Froidefont que les amusements du Raincy.

— Voyez un peu cette fantaisie! répliqua la marquise d'un air de douce ironie; je vais me hâter de vous ramener à Versailles, charmante bergère, de peur que vous vous adonniez tout à fait à vos goûts simples et champêtres. Dans quel temps vivons-nous, bon Dieu! Les femmes de vingt ans sont plus graves et plus sensées que leurs grand'mères. Peu leur importe d'être belles, admirées, de plaire et de commander. Elles ne se soucient même plus de leur parure. Ah! ma mignonne, que présage un tel bouleversement?

— Je n'en sais rien, ma mère, répondit la comtesse d'un ton caressant et enjoué; en attendant, je tâcherai d'être très-belle et très-admirée pour vous faire plaisir : vous verrez ce soir!

— Partons, monsieur, dit Mlle de La Rabodière en appuyant sur le bras d'Estève sa main couverte d'un gant de filet vert et en se redressant avec un mouvement de tête qui fit onduler les trois plumes de son panache.

Le pauvre jeune homme se laissa emmener de fort bonne grâce. Selon la recommandation de la marquise, il tâcha d'être aimable et même galant; mais au fond de l'âme il était, malgré ses efforts, agité, soucieux et triste : déjà l'absence ou la présence de Mme de Champreux n'était plus pour lui une chose indifférente.

Mlle de La Rabodière était une vieille fille d'un esprit agréable et conteur. Comme toutes les personnes qui n'ont pas par elles-mêmes un grand relief, elle se faisait valoir en s'identifiant jusqu'à un certain point avec des existences plus considérables que la sienne. Cette manière d'être constituait au fond une abnégation et un dévouement sans égal. Depuis trente ans, Mlle de La Rabodière était attachée à la marquise; elle avait vu naître Mme de Champreux, et elle trouvait dans les

rapports, dans les souvenirs d'une si longue intimité, des sujets inépuisables de causerie. Bientôt elle captiva l'attention d'Estève en lui racontant quelques circonstances relatives à la jeune veuve.

— Ah ! monsieur, lui dit-elle avec un sentiment d'orgueil et de joie, quelle grande et heureuse destinée que celle de Mme la comtesse! Elle n'a jamais souffert aucune peine; les malheurs arrivés dans sa famille n'ont pas été pleurés par elle, parce qu'elle était trop jeune pour les sentir. Son père, le fils unique de Mme la marquise, est mort un peu avant sa naissance ; quelques mois plus tard, elle a perdu sa mère, et elle est restée ainsi sous la tutelle de son aïeule, qui l'a élevée avec tous les soins et toute la tendresse imaginable. Jamais elle n'a formé un désir qui n'ait été satisfait. Depuis qu'elle existe, tout ce qui l'environne lui est soumis. Sa vue inspire le respect et l'amour; c'est comme un don qu'elle tient de la nature plus encore que de la grandeur de sa naissance. Dans le monde, sa position est des plus enviées; elle ne voit au-dessus d'elle que les princesses du sang, et chacun sait qu'elle est maintenant le plus grand parti de la cour. Et avec tant d'avantages, tant de motifs d'orgueil, elle n'est ni fière, ni vaine. Vous avez déjà pu voir comme elle est affable et douce; mais ce que vous ne savez pas, c'est la rare bonté, la générosité de son âme. Pour tout dire, en un mot, elle est digne du rang où Dieu l'a mise et du bonheur dont il a comblé sa vie.

— Pourtant cette vie si belle a été un moment troublée, dit Estève en hésitant; Mme de Champreux est restée veuve bien jeune.

La demoiselle de compagnie hocha la tête avec un léger sourire. — Avez-vous entendu parler de M. de Champreux? demanda-t-elle.

— Jamais, mademoiselle; vivant au fond d'une province, je n'ai connu ni de près ni de loin les gens du grand monde.

— Alors je vais vous dire ce que du reste personne n'ignore, reprit la demoiselle de compagnie. Des convenances de famille avaient fait ce mariage, qui était d'ailleurs des plus mal assortis. Lorsqu'il fut célébré, Mlle de Leuzière avait dix-sept ans, M. le comte de Champreux seulement quatorze. C'était un petit bonhomme d'une jolie figure, mais chétif et souffreteux. Son éducation était tout à fait manquée; il avait un petit savoir et, je crois, un plus petit génie. Sa grande occupation était de faire toutes sortes de colifichets avec du carton et des rubans; quant à ses amusements, c'étaient ceux d'un écolier. Il faisait beau voir Mme la comtesse, en grand habit de cour, jouer à la guerre pan pan pour divertir cet enfant malade, en attendant l'heure d'aller chez la reine, ou bien confectionner avec lui des sachets d'odeur et mille autres babioles. Parfois il se mutinait et pour un rien devenait si méchant, que Mme la marquise l'aurait volontiers mis en pénitence. Au milieu de tous ces enfantillages, il allait avoir seize ans, et peut-être sa femme commençait-elle à concevoir quelque chagrin de lui trouver si peu de raison et d'esprit pour son âge, lorsqu'il mourut presque subitement. Devant Dieu soit son âme!

Estève avait écouté ces détails avec une singulière émotion. — Comment Mme la comtesse avait-elle pu consentir à un tel mariage? s'écria-t-il; comment s'était-elle résignée à devenir la compagne de cet enfant maussade, qui ne promettait même pas de devenir un homme digne d'elle?

— Eh! mon Dieu, parce qu'alors elle était une enfant aussi, répondit la demoiselle de compagnie; aujourd'hui sa docilité n'irait pas jusque-là.

En revenant de la promenade, Mlle de La Rabodière emmena Estève dans la cour d'honneur : elle avait aperçu au perron le carrosse attelé de quatre chevaux

et les valets en grande livrée. Au même instant, les deux battants de la porte s'ouvrirent, et la marquise parut avec sa petite-fille. La jeune douairière portait une robe de damas noir, et pour toute parure un rang de perles au cou. Un léger pouf formé de petites plumes noires ornait sa coiffure un peu haute sur le front et couverte seulement d'un œil de poudre. Ce costume simple et sévère contrastait d'une manière charmante avec sa figure si fraîche, si juvénile, et les tons d'un noir mat du damas, dont les plis abondants flottaient autour de sa taille, donnaient à son teint un éclat tendre et suave comme celui des fleurs. Elle s'avançait lentement, le front souriant et calme, avec un air de majesté, une grâce fière et modeste, une dignité de jeune fille et de reine. En la voyant si belle, si radieuse, Estève s'arrêta comme ébloui, et la salua silencieusement. Elle se tourna à peine vers lui pour lui rendre son salut d'un mouvement de tête, et pourtant elle devina l'impression qu'il ressentait à sa vue. Cette admiration humble et silencieuse la flatta plus que les compliments qu'on lui avait si souvent adressés ; elle sourit et détourna les yeux, craignant peut-être de laisser deviner à son tour la satisfaction ingénue de son orgueil ; puis, revenue de ce léger trouble d'esprit, elle abaissa une seconde fois son regard sur Estève, et dit en désignant une touffe de roses blanches qu'il venait de cueillir dans le parc et qu'il avait à la main :

— C'est un bouquet que vous m'apportez ? Grand merci ! monsieur, je le mettrai ce soir.

Il fut tenté de le lui présenter à genoux et s'avança en tremblant. Mme de Champreux choisit une rose et l'attacha de côté sur son corsage en disant : — C'est une fleur de deuil. — En effet, le pâle incarnat de cette rose, qu'entouraient des feuilles d'un vert sombre, s'harmoniait avec la toilette de la comtesse. — A présent partons, ma mère, reprit-elle après avoir encore remercié Estève d'un regard.

Un moment après, le carrosse avait disparu au fond de l'avenue.

Dès ce moment, Estève s'aperçut avec une sorte d'effroi qu'il y avait au fond de son âme un sentiment impérieux et fatal, une passion dont il avait jusqu'alors ignoré la puissance et les redoutables entraînements : trop faible déjà contre elle pour la vaincre, il ne songea qu'à la dissimuler.

Il y a parfois dans la vie humaine une phase dont la courte durée est plus féconde mille fois que les longues années qui l'ont précédée et suivie ; c'est l'éclair radieux qui traverse les ténèbres, c'est le souffle tiède et parfumé qui dissipe les brumes sombres et glacées, c'est l'aurore brillante et rapide qui dans les régions boréales se lève sur les longues nuits d'hiver. L'existence morne et stérile d'Estève devait avoir cette période suprême ; pendant quelques jours, quelques jours seulement, il devait vivre dans l'entier développement de ses facultés et par toutes les puissances de son être. Il comprit qu'il était arrivé à ce moment unique dans la vie, et ferma les yeux, comme un homme placé entre deux abîmes ; il détourna sa pensée de l'avenir comme du passé, et s'abandonna avec une sorte d'enivrement désespéré à ces transports cachés, à ces joies intérieures, à ces muettes souffrances qui alternativement ravissaient et brisaient son cœur. Bientôt il connut dans toute sa violence le bonheur amer que donne un amour placé si haut qu'aucun espoir de retour n'est possible. Souvent une circonstance insignifiante, un mot, un seul regard, le jetaient dans de secrets ravissements ou dans les plus douloureuses tristesses. Mais, au milieu de toutes ces agitations, il conserva du moins assez d'empire sur lui même pour ne pas laisser deviner la passion insensée qui consumait son âme et sa vie. Les dures contraintes de son existence passée, une longue habitude

de réserve et d'impassibilité apparente, lui rendaient plus facile qu'à tout autre, peut-être, cette complète dissimulation. Tandis que son cœur battait à rompre dans sa poitrine, et que la violence de ses émotions faisait pâlir son visage, il gardait une attitude calme, et jamais une parole, un soupir ne trahit le secret de ses joies ou de ses souffrances. Dans l'abnégation et le dévouement de sa tendresse, il s'estimait heureux, trop heureux encore, et, comme les martyrs de l'amour divin, il ne voulait que souffrir et mourir pour l'objet de son adoration.

La marquise traitait Estève avec la familiarité amicale qu'autorisait son âge; elle profitait de ses priviléges de vieille femme pour le combler de ses faveurs et pour faire de lui, à l'exclusion de tout autre, son chevalier d'honneur, lorsqu'elle avait la fantaisie de se promener à pied dans le parterre. Mme de Champreux était naturellement plus réservée; cependant, à travers la retenue de ses manières, elle laissait apercevoir une sorte de bienveillance et de discret intérêt. Elle adressait rarement la parole à Estève, et pourtant il était facile de voir le goût qu'elle prenait à son entretien par l'attention qu'elle y prêtait. Mais la personne qui lui témoignait le plus de sympathie était cette bonne Mlle de La Rabodière, dont la mémoire était un répertoire complet des anecdotes de famille et de toutes les illustrations de la maison de Leuzière. Elle s'était prise d'une particulière affection pour lui, parce qu'il avait dans la physionomie quelque chose d'un homme qu'elle aima jadis d'un amour tout à fait malheureux. Il n'y a pas d'amitié plus charmante que celle d'une femme qui a pris son parti d'être vieille, et dont le cœur a conservé quelque jeunesse : Estève en fit l'expérience; Mlle de La Rabodière fut pour lui, dans la nouvelle vie où il était entré, ce qu'avaient été naguère le maître des novices et le père Timothée, la providence calme et consolatrice vers laquelle il se réfugiait dans ses mauvais moments.

Un soir qu'il n'y avait d'autre étranger qu'Estève à Froidefont, le petit cercle intime de la marquise était réuni autour de la table, dans le salon d'été. On causait librement, comme en famille; la vieille dame faisait des histoires de l'ancienne cour. Elle se mit à raconter celle de ce beau Létorières, qui s'était fait aimer de Mlle de Soissons.

— C'était un mince cadet de famille, dit-elle, un de ces petits gentilshommes qui viennent au monde dénués de tous biens, mais qui se tirent d'affaire par leur bonne mine et leur bravoure. Mlle de Soissons le connut je ne sais comment, et se prit pour lui d'une telle passion qu'elle se mit en tête de l'épouser, elle qui tenait aux plus grandes maisons du royaume, et que le roi de Sardaigne appelait sa cousine! Sa tante, Mme de Soubise, en avait tant d'indignation et de souci, qu'elle la fit entrer à l'abbaye de Montmartre. Mais les deux amants continuèrent de se voir à la mode d'Espagne, c'est-à-dire à travers les grilles et en passant par-dessus les murs avec des échelles de corde, si bien qu'on ne parlait que des inventions romanesques de Létorières pour pénétrer dans le couvent. Le baron d'Ugeon, qui était un gentilhomme des Rohan Soubise, prit à mal tous ces bruits, provoqua en duel l'heureux amant de Mlle de Soissons, et lui donna un grand coup d'épée dans le côté. On le transporta ainsi féru et quasi mourant dans un petit logis qu'il occupait hors Paris, sur le chemin de Montmartre. Mais, voyez la folie de ce pauvre amoureux ! sans attendre sa guérison, il sort une nuit, et, comme de coutume, franchit les murailles de l'abbaye pour aller à son rendez-vous. Le hasard avait fait que ce jour-là j'étais allée voir ma tante, Mme d'Humières, qui était alors abbesse de Montmartre. Comme il devait y avoir une prise d'habit le lendemain matin, et que je

voulais y assister, j'avais renvoyé mon carrosse et accepté l'hospitalité pour une nuit chez ces bonnes religieuses. Voilà qu'au petit jour, un peu après qu'on eut sonné le premier angélus, j'entendis du bruit dans les corridors, toutes les portes des cellules s'étaient ouvertes, et les religieuses couraient vers l'escalier d'un air curieux et effrayé. — Jésus, madame! quel scandale! quel malheur! me dit en passant l'une d'elles. — Il y a là-bas un homme mort, ajouta une autre tout éperdue. Ne comprenant rien encore à l'événement, je les suivis. Quel pitoyable spectacle je vis alors! Le beau Létorières était couché, par terre, sous la grande arcade cintrée qui sépare le cloître du cimetière; ses yeux étaient ouverts et fixes, son visage était blanc comme linge, et son corps baignait dans une mare de sang. A cette vue, je sentis que j'allais m'évanouir tout de bon, et je me traînai jusqu'à l'escalier, où je m'assis à demi morte. Tout le monastère était en émoi, on ne concevait rien à ce malheur; aucune de ces dames ne connaissait Létorières, et ne savait ses rendez-vous nocturnes. Moi cependant, je reprenais mes esprits et je commençais à comprendre comment la chose était arrivée; je pris à part l'abbesse : — Faites retirer ces dames, lui dis-je; laissez quelqu'un seulement pour garder ce pauvre corps, et montons chez Mlle de Soissons, que tout ce bruit n'a pas éveillée, à ce qu'il paraît. En effet, elle dormait encore quand nous entrâmes dans son appartement; mais quel réveil! Dès les premiers mots que je lui dis, elle se releva avec des cris et des sanglots; elle ne voulait pas me croire, elle se débattait entre nos bras, elle demandait à voir ce cadavre. Heureusement elle tomba en défaillance. Hélas! je ne m'étais pas trompée dans mes conjectures: Létorières était venu à son rendez-vous, et avait passé une heure dans le cloître sans manifester aucunement les souffrances que lui causait sa blessure. Vers minuit, Mlle de Soissons était remontée chez elle sans bruit, et lui s'était retiré, comme de coutume, par la porte qui donne sur le cimetière. Apparemment, quand il fut arrivé là, les forces lui manquèrent; il tomba; sa blessure s'était rouverte, et tout son sang s'écoulait. Il mourut, faute de secours, à quelques pas de sa maîtresse, et tandis qu'elle s'endormait tranquille en pensant à lui. Pour éviter le grand scandale que toute cette affaire aurait causé, on transporta de nuit le corps de Létorières à son logis, on le mit sur un lit de parade, et l'on fit courir le bruit qu'il était mort d'une fièvre pourprée; tout le monde l'a cru, mais vous pouvez être assurée que cela n'est pas vrai, et qu'il mourut d'un coup d'épée et de son amour pour Mlle de Soissons.

— Et elle mourut aussi? demanda Mlle de La Rabodière.

— Point du tout, mademoiselle, répondit tranquillement la marquise; quelques mois plus tard, elle épousa je ne sais quel prince allemand dont elle n'a jamais pu prononcer le nom.

Mme de Champreux avait écouté son aïeule avec une mélancolique attention. Ce récit l'avait émue, une larme semblait rouler sous ses longs cils baissés; mais, à ces derniers mots, elle releva la tête et s'écria avec un mouvement d'indignation :

— Quel cœur lâche et perfide de s'être consolé ainsi!

— Eh! ma belle reine, qu'auriez-vous donc fait à la place de Mlle de Soissons?

— Ce que j'aurais fait, madame? Je me serais mise en religion, et j'aurais pleuré ce pauvre Létorières jusqu'à la fin de ma vie.

— Ah! ma fille, elle était si jeune! répliqua naïvement la marquise.

Estève avait écouté Mme de Champreux avec une émotion indicible de bonheur et de souffrance. La sensibilité qu'elle venait de manifester le charmait et l'épouvantait tout à la fois. Jusqu'à ce moment, il avait pensé qu'elle n'était pas capable

de ressentir certaines exaltations, ni même de comprendre la tendresse énergique et fidèle d'un cœur qui persiste jusqu'à la mort dans les regrets et le souvenir de son premier amour. Il fut saisi d'une vague et jalouse inquiétude en songeant qu'elle éprouverait peut-être un jour cette passion, dont elle devinait les dévouements sublimes; qu'elle choisirait dans la foule dorée qui remplissait les salons de Versailles un homme heureux entre tous, et que, quelque grand qu'il fût déjà, elle l'élèverait encore, et mettrait sa destinée au-dessus des plus hautes destinées en lui donnant sa main. Ces prévisions remplirent son âme d'un trouble cruel; il pouvait tout supporter hormis cette affreuse pensée, de voir Mme de Champreux descendre des régions sereines de son indifférence et livrer à l'amour d'un homme les trésors de son âme et de sa beauté. Cette soirée, si doucement commencée, s'achevait pour lui dans un morne et muet supplice. Entouré de ce cercle de femmes qui continuaient de frivoles causeries, il tâchait de dissimuler sa douloureuse préoccupation en feignant de chercher dans un volume de poésies quelques passages que la marquise l'avait prié de lire à haute voix.

— Eh bien! monsieur, vous ne trouvez donc rien dans cet almanach soi-disant des muses? s'écria Mlle de La Rabodière en jetant un coup d'œil dans le livre. — Eh bon Dieu! voilà des vers assez beaux cependant. — Et elle se mit à déclamer cette strophe de l'ode du pindarique Lebrun :

Oui, Sparte, à Lycurgue fidèle,
Voulut toujours que la plus belle
S'unît au plus audacieux;
Et Jupiter même décide
Qu'il n'est permis qu'au fier Alcide
D'épouser Hébé dans les cieux.

— C'est assez mon avis aussi, dit la marquise en regardant Mme de Champreux avec un certain sourire.

— Grâce, grâce, madame, s'écria-t-elle en riant et en rougissant un peu; point d'application, je vous supplie.

— Remarquez, je vous prie, ma mignonne, que, selon ma promesse, je n'ai rien avancé de direct, et que la comparaison ne serait pas exacte : vous êtes jeune et belle comme la déesse Hébé; mais celui auquel je voudrais vous remarier n'est pas un demi-dieu; c'est tout simplement un héros.

— Oui, un héros de coulisses, murmura Mlle de La Rabodière, qui avait son franc-parler.

Dès les premiers mots de cette conversation, Estève s'était retiré dans l'ombre du vaste abat-jour qui couvrait le faisceau de bougies placé au milieu de la table; il avait ainsi caché la pâleur de son front et l'altération de ses traits.

— Vraiment, ma reine, j'ai grande envie de vous sermonner un peu, reprit la marquise; vous n'avez pas assez d'admiration pour les braves et les victorieux; nous n'étions pas ainsi jadis, et Dieu sait si les vainqueurs de Fontenoy trouvèrent beaucoup d'inhumaines!...... Mais aujourd'hui on ne fait plus cas de la gloire; les femmes s'enthousiasment des beaux esprits, des poëtes, et ne se soucient plus des héros.

— Mon Dieu! ma mère, je rends toute justice au vôtre, répondit Mme de Champreux d'un air nonchalant; je conviendrai, si vous voulez, qu'il est beau, spirituel et fort digne d'être aimé.

Ces mots restèrent dans le cœur d'Estève comme un trait acéré; il ne douta

plus que l'heureux prétendant favorisé par la marquise ne devînt bientôt peut-être l'époux de Mme de Champreux. Une haine, une jalousie désespérée l'animait contre ce rival inconnu, et, pendant la douloureuse nuit qui suivit cette soirée, il fut prêt aux plus violentes résolutions. Tantôt il voulait partir, s'éloigner de Mme de Champreux sans la revoir; d'autres fois, il osait concevoir la pensée de lui avouer sa folie et son désespoir; puis il tombait dans l'accablement et la crainte; il se soumettait lâchement à son supplice, il redoutait tout changement dans sa situation, comme le malheureux redoute encore dans ses tortures le coup mortel qui doit les finir. Une amère curiosité, un farouche désir de connaître entièrement son sort, lui firent rechercher avidement le lendemain l'occasion d'interroger Mlle de La Rabodière. Dès le matin, il descendit au salon dans l'espoir de la rencontrer; elle y était déjà en effet, et, faute d'autre conversation, elle parlait avec le perroquet de la marquise. Estève n'eut pas même la pensée de lui faire une confidence, mais il l'interrogea discrètement. Au premier mot elle s'écria :

— Ne m'en parlez pas! je ne conçois rien à la bonne volonté de Mme la marquise pour M. le duc! un homme qui a pu faire de grands exploits dans la guerre d'Amérique, à l'autre bout du monde, mais dont les folies ont scandalisé tout Paris; un Galaor, un don Juan, la fine fleur des traditions de la régence!

- Et vous croyez que Mme la comtesse l'épousera? dit Estève d'une voix altérée.

— Jusqu'ici elle n'a pas voulu entendre parler de ce mariage ni d'aucun autre; mais qui sait? le duc est jeune, aimable, amoureux, et Mme la comtesse, qui refuse de se prononcer, est intérieurement décidée peut-être.

Comme la demoiselle de compagnie disait ces paroles, Mme de Champreux entra dans le salon. Apparemment elle remarqua une certaine émotion sur le visage d'Estève, car elle se rapprocha et dit avec une naïve curiosité : — Ma chère amie, de quoi parliez-vous donc à M. de Tuzel?

— Je lui parlais de vous, madame la comtesse, répondit-elle avec une franchise enjouée, et je me permettais de médire un peu du héros qui aspire à votre main. Me le pardonnez-vous?

— De toute mon âme! — répliqua la comtesse; et, après avoir un instant réfléchi, elle continua d'un ton grave : — J'ai pris une résolution que bientôt je déclarerai à ma mère, et qui mettra un terme à toutes ces poursuites : je veux suivre l'exemple de la princesse ma marraine; veuve comme elle à vingt ans, je ne me remarierai pas, et je tâcherai de l'imiter dans toutes les actions de sa vie si calme, si grande, si heureuse!

— Ah! madame, voilà une résolution bien téméraire! s'écria Mlle de La Rabodière. Mme la princesse de Lamballe l'a fermement tenue, il est vrai; mais elle n'a pas eu, comme vous, mille occasions d'y manquer; les princes d'un sang royal pouvaient seuls se mettre sur les rangs, tandis que tout ce qu'il y a de gens à marier dans la première noblesse de France va certainement aspirer à votre main. On n'est pas impunément la plus riche et la plus charmante douairière de la cour et de tout le royaume. Madame la comtesse, je ne jurerais pas qu'on ne vous fît un jour manquer à votre résolution.

— Vous verrez! répondit Mme de Champreux en souriant et d'un air de calme décision.

Tandis qu'elle parlait ainsi, une joie insensée succédait à la douleur d'Estève; la sérénité, le courage de vivre, une sorte de confiance et d'espoir, renaissaient dans son âme. Il respirait, soulagé des horribles tortures de la jalousie; il remontait de

quelques pas l'abîme au fond duquel il s'était vu précipité. Mais, dans ce moment d'ineffable consolation, la présence de M[me] de Champreux était un bonheur au-dessus de ses forces; il s'éloigna pour cacher les émotions qui, malgré lui, débordaient de son cœur, et alla chercher à l'extrémité la plus reculée du parc un site qu'il aimait parce qu'il savait que la jeune femme le visitait souvent. La Marne, en cet endroit, servait de limite au domaine de Froidefont. Ses bords, submergés pendant l'hiver, se couvraient, dès que les eaux s'étaient retirées, d'une végétation vigoureuse; les saules trempaient leurs pâles rameaux dans l'onde indolente, qui balançait lentement les touffes de joncs élégants et de nénuphars flottant à sa surface. Le cours de la rivière était divisé en cet endroit par une petite île dont les berges étaient couvertes d'oseraies.

Ce terrain, sujet aux inondations, se couvrait, pendant l'été, de la plus fraîche verdure. On y avait planté les arbres qui se plaisent dans les lieux humides, des platanes, des peupliers et plusieurs espèces de saules. Au centre de l'île s'élevait un toit de chaume soutenu par quatre troncs d'arbres droits et recouverts encore de leur écorce; quelques siéges grossiers étaient disposés sous ce rustique abri que la comtesse appelait sa cabane. Ce petit coin de terre avait un aspect vraiment champêtre et sauvage; de profonds halliers s'étendaient jusqu'au bord de l'eau, et, à l'ombre des ronces noirâtres, s'épanouissaient les bouquets rosés de la saponaire et les humbles fleurettes de l'oxalide. Comme pour faire contraste avec l'agreste végétation de l'île, on avait placé, à l'entour de la cabane, des vases où croissaient les plantes les plus rares et les plus délicates de la flore exotique. Un batelet servait, pour ainsi dire, de pont entre les deux embarcadères, car la riviere était si peu large à cet endroit, que quelques coups d'aviron suffisaient pour aborder.

Estève alla s'asseoir sous ces tranquilles ombrages. Enivré d'une joie mélancolique, il jouissait du présent par toutes les facultés, toutes les puissances de son âme; il savourait les heures rapides, les heures de bonheur et de vie que lui accordait le ciel. Quelques jours lui restaient encore, et il ne voyait rien au delà de ce terme : peu lui importait ce que deviendrait le reste de son existence. Pourtant une circonstance puérile interrompit les rêveries où il s'oubliait, et le ramena pour un moment aux réalités fatales de sa position. Tandis que ses yeux erraient sur le paysage, il aperçut, derrière les arbres qui bordaient l'autre rive de la Marne, une lourde voiture qui descendait la route et roulait vers Paris. Il pensa que bientôt il suivrait lui-même ce chemin, et s'en irait ainsi après avoir salué d'un dernier regard les lieux où resteraient les éléments de sa vie, et hors desquels il ne devait trouver qu'une horrible et mortelle solitude.

Il y avait six semaines déjà qu'Estève était à Froidefont, et, chaque fois qu'il avait parlé de son départ, la marquise lui avait signifié d'un air gracieusement impérieux qu'elle entendait qu'il passât tout l'été au château. Elle avait trop de tact et de discrétion pour l'interroger sur ses projets, mais elle lui laissait voir que son avenir l'intéressait, et qu'en toute circonstance elle le servirait volontiers par son crédit et ses relations. Estève lui avait dit une fois que son projet était de voyager pendant quelques années, et d'aller d'abord en Angleterre, d'où il comptait passer aux États-Unis d'Amérique. La marquise revenait parfois sur ce sujet et combattait doucement cette inclination pour les voyages :

— Eh! bon Dieu! qu'irez-vous donc faire au pays des Hurons? disait-elle. Je me figure qu'on y vit fort mal, et qu'on n'y trouve pas la moindre société depuis que la paix est faite et que les Français en sont revenus. Pour ce qui est d'aller en

Angleterre, l'idée n'est pas heureuse non plus; il y a trop de brouillards dans cette île, et les femmes y sont trop savantes. Quant au reste du monde, ça ne vaut vraiment pas la peine de se déranger pour le voir. J'ai accompagné M. de Leuzière dans ses ambassades à Vienne et à Madrid; je me mourais d'ennui au milieu des magnificences de ces deux cours, et je vous déclare que, dans mon aversion pour le langage et les usages étrangers, j'eusse préféré cent fois la société d'une bourgeoise de la rue Saint-Denis à celle d'une grande d'Espagne ou d'une princesse de l'empire. Notre pays est le plus beau, le meilleur pays du monde; croyez-moi, monsieur, restez en France; ce n'est qu'en France que les Français peuvent vivre.

Mme de Champreux écoutait ces boutades de la marquise sans laisser voir son opinion, sans dire une parole pour blâmer ou encourager les projets d'Estève. Au contraire de ce qu'il aurait eu le droit d'espérer, elle le traitait avec une plus froide bienveillance après deux mois de relations journalières que pendant les premiers jours de son arrivée à Froidefont. Elle mettait dans leurs rapports une réserve attentive qui l'eût rendu bien malheureux ou bien fier s'il eût songé à l'interpréter, car il aurait pu croire que cette réserve tenait à quelque aversion ou à quelque préférence secrète; mais il l'attribuait plus naturellement à un sentiment de dignité, d'exquise modestie. D'ailleurs, il y avait dans cette froideur même une politesse égale, un ton de douceur qui éloignait toute idée de hauteur et de dédain.

Mlle de La Rabodière, moins frivole que la marquise, moins indifférente que Mme de Champreux, et peut-être éclairée par une douloureuse expérience, avait deviné qu'Estève souffrait au fond de l'âme et qu'il éprouvait des peines dont la cause échappait à sa pénétration. Comme il ne parlait jamais du passé, elle supposa que quelque malheur, dont il voulait par fierté, par un sentiment d'honneur peut-être, garder le secret, avait frappé sa famille et détruit sa position. Dans cette persuasion, elle l'engageait indirectement à s'occuper de son avenir, de sa fortune, et ne perdait aucune occasion de lui donner de bons conseils.

Un jour, ils étaient comme seuls dans le salon, car la marquise, qui était une déterminée joueuse, faisait sa partie avec Mlle de Rochemartine. et Mme de Champreux, assise un peu à l'écart, travaillait avec une application si soutenue, qu'on pouvait croire qu'elle ne prêtait pas la moindre attention à ce qui se disait autour d'elle. Mlle de La Rabodière laissa aller la gazette qu'elle lisait, et, se rapprochant d'Estève, elle lui dit à demi voix : — Nous aurons ce soir des gens considérables, auxquels Mme la marquise se fera un plaisir de vous présenter. Ces relations pourront vous être utiles quelque jour, s'il vous prenait envie d'entrer dans une carrière, de solliciter quelque emploi.

— Je n'ai point d'ambition, répondit Estève en soupirant; d'ailleurs, sais-je si je serais propre à faire quelque chose? J'aime mieux rester à l'écart, dans mon obscurité, que de tenter cette chance.

— Vous êtes trop jeune pour prendre si peu de souci de l'avenir, reprit Mlle de La Rabodière; quelque jour, votre oisiveté vous pèsera; après avoir gaspillé votre activité, l'énergie de votre esprit, vous regretterez de n'avoir pas donné un but utile à vos fatigues. Alors vous aurez la volonté, mais les forces manqueront.

— Hélas! je suis déjà las et à bout de toutes mes forces, murmura Estève.

Mlle de La Rabodière le regarda d'un air affectueux et touché qui semblait solliciter une plus entière confiance. Il le comprit, et continua d'une voix triste :

— Ma vie jusqu'ici s'est misérablement consumée dans des luttes contre les événements, contre moi-même. Aujourd'hui tout cela est fini; mais je suis à jamais brisé. Tout le bonheur que je peux espérer encore, c'est le repos, le repos dans la solitude où j'irai me réfugier et cacher le reste de ma vie.

— Vous abandonneriez ainsi le monde !

— Aucun intérêt ne m'y retient, répondit-il avec effort.

En ce moment, comme si son cœur eût involontairement protesté contre ses paroles, il leva les yeux sur Mme de Champreux. Elle avait fait le même mouvement, et leurs regards se rencontrèrent. Estève tressaillit intérieurement; ce regard, qui avait plongé dans le sien, rayonnant et rapide comme l'éclair, avait une expression mélancolique, presque douloureuse. Cette scène muette n'eut que la durée de quelques secondes : avant que Mlle de La Rabodière eût pu s'apercevoir du mouvement de la comtesse, celle-ci avait repris son travail et brodait activement, le visage penché sur le métier; mais ses mains étaient tremblantes, et il semblait qu'un incarnat plus vif animait la blancheur transparente de son teint. Estève avait aussi baissé les yeux; il était pâle et troublé comme un homme qui, en proie à quelque hallucination étrange, a la conscience de son erreur et s'efforce de ressaisir la réalité.

Il y eut un moment de silence; mais Mlle de La Rabodière, qu'animait une bonne volonté obstinée, reprit l'entretien.

— Est-il donc si difficile à un homme qui possède vos avantages de se créer des intérêts, des liens dans le monde ? dit-elle. Vous n'avez point de famille; eh bien ! il faudrait en trouver une, il faudrait vous marier.

— Moi! s'écria Estève avec un air d'étonnement et d'effroi qui fit sourire la demoiselle de compagnie.

— Allons, continua-t-elle gaiement, il paraît que cela gagne; c'est comme une épidémie d'héroïques résolutions. Plus d'amoureuses passions, de tendres faiblesses; on cherche le bonheur dans l'indifférence, la froide sagesse, la liberté surtout. — Eh, grand Dieu! ajouta-t-elle avec un soupir, si vous saviez comme on finit par se lasser de ce calme parfait! Croyez-moi, soyez moins philosophe ; ne regardez pas de si haut cette pauvre vie humaine. Faites des folies, s'il le faut, plutôt que d'être trop raisonnable.

— Ah! Sylvie, Sylvie! que prêchez-vous donc là? Vous allez pervertir M. de Tuzel, dit Mme de Champreux en relevant la tête et en s'adressant à Mlle de La Rabodière d'un ton de reproche enjoué, mais qui n'était pas dénué, au fond, d'une intention sérieuse.

—Vous nous écoutiez sournoisement, madame la comtesse, s'écria la vieille fille ; eh bien! tant pis pour vous, belle indifférente! vous aurez ainsi entendu vos vérités.

— Ma chère Sylvie, je vais prêcher à mon tour, répondit la comtesse avec un sourire. — Et se tournant vers Estève, sans cependant lever les yeux sur lui, elle reprit d'un ton plus grave, tout en continuant sa tapisserie : — C'est, je crois, un grand malheur et une grande faute de s'abandonner à certains entraînements, de faire des folies, comme vous le conseille pourtant la plus sage personne du monde. Mais la vie d'un homme ne doit pas être sans but, et pour les esprits actifs et capables il y a plus d'une carrière ouverte. Ayez donc de l'ambition, monsieur; mettez de côté ce découragement, cette défiance de vous-même que vous montriez tout à l'heure, et tentez toutes les chances que la fortune vous offre. — Elle s'interrompit et passa la main sur son front comme pour préparer la suite de son argumentation

et se remettre de l'espèce d'embarras qui la gagnait à mesure qu'elle manifestait sa pensée.

Mlle de La Rabodière comprit qu'il y avait quelque intention cachée dans ce qu'elle venait de dire, et que son hésitation même annonçait que c'était chose embarrassante à déclarer.

— Ah ! madame, dit-elle en riant, je suis sûre que vous allez proposer à M. de Tuzel quelque riche mariage, et que vous ne savez comment vous y prendre pour le lui conseiller.

La comtesse fit vivement un geste négatif et reprit avec effort : — Non, ce n'est pas cela ; il m'est plus naturellement venu une autre idée, en entendant M. de Tuzel avouer son goût pour les voyages. Ma mère est la proche parente de M. le gouverneur de Saint-Domingue, qui se trouve actuellement à Paris ; elle a quelque crédit auprès de lui, et elle en userait volontiers en faveur de M. de Tuzel, s'il voulait passer en Amérique pour y exercer quelque haut emploi. Si j'osais me permettre un conseil, je dirais que cette carrière est belle et honorable.

— Ah ! madame, interrompit Mlle de La Rabodière d'un ton à moitié fâché, que vous a donc fait M. de Tuzel pour que vous vouliez l'envoyer ainsi à l'autre bout du monde ? — Refusez, ajouta-t-elle en se tournant vers Estève, refusez-donc, monsieur !

— Oui, mais je n'en rends pas moins grâce à madame la comtesse, qui a daigné un instant s'occuper de moi, répondit-il, navré de cette marque d'intérêt, qui était au fond une preuve si évidente d'indifférence. La fortune que j'ai me suffit, poursuivit-il, pressé d'épuiser ce pénible sujet d'entretien : j'ai ce qu'on appelle un sort indépendant, et je ne tenterai pas d'acquérir des biens qui n'ajouteraient rien à mes satisfactions ; mais je n'en emploierai pas moins ce que j'ai de force et d'activité. Dans quelques mois, dans quelques semaines peut-être, j'entreprendrai un long voyage, et un jour, si je vis, je reviendrai vous donner des nouvelles de ce pays que madame la marquise appelle la république des Hurons.

Quelques jours s'écoulèrent encore. Estève reparla de ses projets de départ, mais la marquise n'y voulut rien entendre. Elle s'était accoutumée à la présence de ce beau jeune homme, qu'elle avait créé son chevalier d'honneur ; elle aimait sa tournure d'esprit, ses manières simples et dignes, son caractère, et, par une sorte d'égoïsme affectueux, elle voulait le retenir jusqu'au jour où elle quitterait elle-même Froidefont.

Mme de Champreux avait insensiblement amené ses relations avec Estève aux termes les plus mesurés : elle le traitait avec cette réserve, cette froide douceur, qui ne donnent aucune prise ; mais elle était d'ailleurs d'une politesse si exacte, d'une humeur si parfaitement égale, qu'Estève ne put craindre un seul moment que sa présence à Froidefont lui fût importune. Il pensa que les sentiments de la comtesse pour lui n'allaient pas au delà de l'estime la plus indifférente, et, comme il n'avait jamais espéré davantage, son cœur n'en souffrit pas. Le principe de toutes les félicités que lui donnait son amour était dans cet amour même, dans son adoration pour cette femme dont le regard doux et distrait s'arrêtait si rarement sur lui. Il ne cherchait pas à lui parler, il fuyait même les occasions de se rapprocher d'elle ; tout son bonheur consistait dans une contemplation humble et silencieuse. Le soir, au salon, il évitait de se mêler au groupe qui l'entourait. Lorsqu'il n'y avait point d'étrangers au château, il aurait pu s'offrir naturellement pour l'accompagner dans ses promenades ; mais il ne profitait même pas de ces bénéfices de sa

position, et il laissait la comtesse sortir seule avec une des demoiselles de compagnie, se bornant à les suivre de loin sans qu'elles pussent s'apercevoir de sa présence.

Un jour, la comtesse et Mlle de La Rabodière étaient sorties pour faire une de ces excursions qu'elles appelaient leurs voyages autour du parc. Estève dirigea plus tard sa promenade du même côté, vers les bords de la Marne, car il savait que la comtesse irait se reposer dans l'île. Jamais peut-être il n'avait parcouru avec un cœur plus ravi d'admiration et d'amour ces lieux où il suivait sa trace. Cet air qu'elle avait respiré l'enivrait, il lui semblait que des influences bénies l'environnaient de toutes parts et planaient sous ces voûtes de feuillages dont elle aimait l'ombrage noir et profond. Le soir approchait, et le crépuscule des allées commençait à s'assombrir; un rayon de soleil pénétrait encore dans les clairières et dorait la pointe verte des gazons; mille bruits confus et charmants, les bruits d'une belle nuit d'été, s'élevaient déjà dans le vaste silence du parc. C'était l'heure où Mme de Champreux retournait au château. Estève eut la pensée d'aller visiter l'île après elle et de s'asseoir un moment à la place qu'elle venait de quitter.

Comme il gagnait les bords de la Marne, il lui sembla qu'un cri, un cri de détresse, s'élevait de ce côté. Il s'élança et franchit en un instant la longue allée de peupliers qui aboutissait en face de l'île. Pendant ce trajet il n'entendit plus rien. En arrivant au bord de l'eau, il ne vit personne. Le batelet avait disparu, et il n'y avait pas trace humaine aux environs des deux embarcadères. Alors, saisi d'une cruelle angoisse, il parcourut du regard le cours de la Marne et ne tarda pas à apercevoir le batelet qui s'en allait en dérive et désemparé de son aviron.

A cette vue, la première pensée d'Estève fut que Mme de Champreux et sa compagne étaient entrées dans cette frêle embarcation qui avait aussitôt chaviré, et qu'elles étaient au fond de la rivière, déjà mortes peut-être. Un cri terrible, un cri de désespoir et d'horreur s'échappa de sa poitrine, et il se jeta instinctivement à l'eau, mais au même moment une voix s'éleva dans l'île : c'était celle de Mme de Champreux qui appelait au secours. Estève passa la rivière, qui était peu profonde en cet endroit, franchit d'un bond l'embarcadère et courut à la cabane.

Alors un spectacle bizarre, inouï, frappa ses regards. La comtesse était à genoux, ainsi que sa demoiselle de compagnie et une fillette de la ferme qu'elles amenaient ordinairement pour les passer dans l'île. Une espèce de géant fauve et déguenillé rôdait autour d'elles, en brandissant son couteau comme pour les effrayer, et semblait se divertir beaucoup de leur terreur.

— Misérable ! cria Estève en se précipitant sur lui avec une furie qui doublait ses forces, et aussitôt le colosse tomba terrassé la figure contre terre et rugissant de colère.

— Ah ! monsieur, c'est un fou ! Ne le tuez pas ! s'écria Mme de Champreux entraînée par un mouvement de généreuse compassion.

Avant qu'elle eût achevé, Estève, pâle et tremblant, avait laissé aller cet homme, qui se retourna en levant sur lui son couteau avec un geste de fureur sauvage. Les trois femmes firent un cri perçant, elles crurent qu'Estève allait périr à leurs yeux; mais aussitôt le fou laissa tomber son couteau et bégaya avec un accent de surprise et de joie :

— Père, père, bon père ! donnez à Genest, au pauvre Genest... la charité, pour l'amour de Dieu... Puis, regardant l'habit d'Estève d'un air inquiet, il ajouta : — Venez, venez là-bas, au couvent. Allons trouver le père Timothée. Alors vous

aurez une robe blanche avec un beau scapulaire noir... Mon père... mon père, la charité au pauvre Genest, s'il vous plaît?

Estève, un peu revenu de sa surprise, repoussa le mendiant et lui dit avec un geste d'autorité :

— Va-t'en! je t'ordonne de t'en aller, malheureux et maudit que tu es!

Genest le regarda d'un air de soumission plaintive, baissa la tête et obéit. On le vit franchir la berge, traverser le grand bras de la rivière à la nage et disparaître derrière les arbres du chemin. Pendant cette scène rapide, Mme de Champreux et sa demoiselle de compagnie étaient restées immobiles d'étonnement.

— Vous aviez déjà fait la charité à ce mendiant, il vous a reconnu, monsieur, s'écria Mlle de La Rabodière. Grand Dieu! quelle rencontre!

— Mais comment ce misérable se trouvait-il ici? interrompit Estève, comment a-t-il osé vous aborder, vous menacer?

— C'est ma faute, répondit la comtesse encore pâle et tremblante; cet homme était sur l'autre rive, il nous a aperçues, et il a tendu la main vers nous comme pour demander l'aumône; alors, sans réflexion, j'ai fait le geste de lui jeter quelques pièces de monnaie. Aussitôt il a passé la rivière, et j'avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant cette figure qui sortait de l'eau tout échevelée et ruisselante, avec une poignée de roseaux à la main comme ces fleurons peints en camayeu sur les dessus de porte. Ce malheureux s'est approché, et j'ai compris tout de suite, à sa manière de parler, à son air, que c'était un idiot, un insensé. Il s'est mis à dire mille choses incohérentes dont nous avons eu la folie de nous divertir. Tout à coup il a commencé à psalmodier en imitant l'air recueilli et l'attitude d'un moine qui chanterait au chœur; puis, comme nous le regardions en riant, il nous a commandé d'un air impérieux de nous mettre à genoux. Je lui ai dit de s'éloigner, et, voyant qu'il n'obéissait pas, j'ai fait signe à Mlle de La Rabodière et à Georgette de me suivre; mais il nous a barré le passage, et, tirant son couteau d'un air de fureur, il a renouvelé son injonction. Nous étions plus mortes que vives. Il a fallu céder. Alors, soit avec une méchante intention, soit seulement pour nous effrayer, il s'est mis à bondir autour de nous avec son couteau à la main... Cependant Georgette s'est courageusement échappée pour aller chercher du secours; mais il l'a rejointe à l'embarcadère et l'a ramenée.

— Après avoir donné un coup de pied à la barque, qui a suivi le fil de l'eau et qui doit être loin à présent, ajouta la jeune fille.

— Quelle situation! reprit la comtesse. Cet homme continuait à nous menacer, et s'irritait au moindre mouvement que nous faisions. C'était un accès de folie qui s'exaltait de plus en plus. Nous étions terrifiées. Quel moyen de sortir d'une telle position? Que dire à un fou pour le toucher, l'effrayer ou le convaincre? Heureusement, oh! bien heureusement, monsieur, vous êtes venu à notre secours.

— Et heureusement aussi vous avez imposé à cet homme, et il s'est souvenu dans sa folie que vous lui avez fait du bien, ajouta Mlle de La Rabodière. Dans son respect et son affection, il vous a appelé son père. Mais où donc l'avez-vous rencontré? A la porte de quelque couvent, je suppose, car il vous a parlé d'un moine.

— Oui, je me souviens, répondit Estève d'une voix troublée; c'était effectivement dans une maison religieuse.

— A l'abbaye où M. votre oncle, le comte de Baiville, a fait profession?

— Oui, mademoiselle, c'est là précisément.

— Voilà pourquoi il voulait vous emmener pour qu'on vous donnât une

robe de moine. Quel étrange pêle-mêle d'idées dans la tête de ce malheureux!

— Qu'allons-nous faire? et comment sortir d'ici maintenant? s'écria la comtesse.

Estève regarda du côté où il avait aperçu la barque; mais le courant l'avait entraînée. D'ailleurs la nuit tombait, et l'on ne distinguait plus rien que des masses obscures qui surplombaient la rive.

— Il faut que Georgette tâche de passer à gué, et qu'elle aille chercher du monde au château, reprit Mme de Champreux.

— Certainement je passerai, répondit la fillette; pas toute seule pourtant, je perdrais pied. Mais si monsieur veut m'aider, lui qui a déjà passé?...

— Cette enfant a raison, dit Estève : il y a trop d'eau pour qu'elle passe seule; mais je puis la porter à l'autre bord.

— Pourquoi ne passerions-nous pas de la même manière? objecta la demoiselle de compagnie. A quoi bon attendre? La nuit vient; on doit être inquiet déjà au château, et notre situation ici n'est pas des plus agréables. Il y a sous ces arbres comme un brouillard qui vous pénètre. M. de Tuzel doit grelotter dans ses vêtements mouillés.

— Ne prenez aucun souci de moi, interrompit-il; ne songez qu'à ce que je puis faire pour vous être bon à quelque chose.

— Ma chère Irène, vous tremblez, reprit Mlle de La Rabodière en prenant la main de Mme de Champreux; cette robe de linon vous garantit mal; vous avez le frisson. Venez, partons tout de suite, au nom du ciel!

La comtesse garda le silence.

— Madame, dit Estève en se rapprochant d'elle, l'air est humide ici; il y règne, après le coucher du soleil, une fraîcheur dangereuse et qu'il faut se hâter de fuir. Souffrez que je vous rende sur-le-champ le service que vous recevriez dans une heure d'un de vos valets de pied.

— Allons, répondit la comtesse d'une voix mal assurée.

L'enfant et la demoiselle de compagnie passèrent d'abord, puis Estève revint chercher la comtesse. Elle était debout sur la dernière marche de l'embarcadère; l'obscurité empêchait qu'on distinguât ses traits, mais on voyait qu'elle avait croisé les bras sur son mantelet de soie, après s'être enveloppée, et qu'elle baissait la tête dans l'attitude d'une craintive attente... En ce moment, une impulsion machinale soutenait seule Estève; il exécutait chaque mouvement par une sorte d'effort instinctif. Les ressorts de son être matériel avaient toujours la même vigueur, la même puissance; mais, au fond de son âme, il se sentait défaillir et mourir... D'un bras à la fois sûr et tremblant, il entoura la taille frêle de la comtesse, et, la soulevant, il l'emporta serrée contre sa poitrine... Malgré sa haute stature, il avait de l'eau jusqu'à la ceinture, et le flot qu'il fendait péniblement jaillissait autour de lui en vagues bruyantes... Il eut un instant de vertige; la tête de la comtesse était appuyée et cachée contre son épaule; elle se laissait aller entre ses bras comme un corps inerte, une personne évanouie ou morte, et pourtant il sentait son cœur battre avec violence, comme si elle eût été en proie à une de ces terribles et profondes émotions de l'âme qui troublent et suspendent les fonctions de la vie.

— Vous avez peur! murmura-t-il en l'étreignant plus étroitement par un mouvement involontaire.

— Non, répondit-elle d'une voix brève.

Une minute après, ils abordèrent.

Mme de Champreux s'élança sur le rivage, prit le bras de sa demoiselle de

compagnie, et se mit à marcher vivement vers le château, comme si elle avait hâte de fuir les lieux où venait de se passer cette étrange scène. Mais la force factice qui la soutenait s'évanouit bientôt; elle s'arrêta brusquement et en disant d'une voix éteinte :

— Je ne puis aller plus loin... J'ai froid... Il me semble que je vais mourir.

Estève la soutint et la déposa à moitié évanouie sur le gazon, au bord de l'allée; elle avait les mains glacées et frissonnait, enveloppée dans sa mante. — Ma chère Irène, vous tremblez la fièvre, s'écria Mlle de La Rabodière désolée. Ah! pauvre enfant! c'est le saisissement, la fatigue, qui l'ont mise en cet état! Cours, Georgette, ajouta-t-elle, cours à toutes jambes, ma fille, va dire au château qu'on amène sur-le-champ une chaise.

Estève voulut aller lui-même. — Non, non, s'écria la demoiselle de compagnie en le retenant; il est nuit close, nous mourrions de peur seules ici. Restez, restez, monsieur.

Heureusement, la comtesse n'étant pas rentrée à l'heure ordinaire, on avait eu l'idée d'envoyer un carrosse au-devant d'elle : Georgette le rencontra au bout de l'avenue. Les deux femmes y montèrent avec Estève, et l'on reprit au grand trot le chemin du château. Pendant ce trajet rapide, Mme de Champreux s'était rejetée au fond du carrosse; la faible clarté que projetaient les lanternes à travers les glaces baissées permettait d'entrevoir son attitude, mais non l'expression de son visage. Immobile, et la tête appuyée sur sa main, elle pressait son mouchoir sur ses lèvres et gardait le silence.

En descendant de carrosse, elle assura qu'elle se trouvait mieux; mais Estève s'aperçut qu'elle avait pleuré en chemin. Après avoir embrassé son aïeule, qui écouta avec de grandes exclamations le récit que lui fit Mlle de La Rabodière, elle alla s'enfermer chez elle et ne parut plus jusqu'au surlendemain. La marquise prétendit que sa petite-fille avait des vapeurs, et fit venir son médecin de Paris; mais le docteur déclara qu'il ne voulait rien ordonner à la plus rebelle des malades, et l'indisposition de Mme de Champreux n'eut pas d'autres suites.

Pendant quelques jours, on ne s'entretint à Froidefont que de l'étrange aventure arrivée dans l'île; puis, comme on crut s'apercevoir que ce sujet de conversation attristait la comtesse, on n'en parla plus du tout. Le cœur d'Estève était livré à des préoccupations si violentes, qu'il oublia bientôt l'espèce d'inquiétude que lui avait causée sa rencontre avec Genest le vagabond. Il pensa que l'idiot ne garderait de ce fait qu'une idée confuse, et qu'il n'y avait rien à craindre de sa mémoire. D'ailleurs, ses moyens de communication étaient si bornés, il parlait une langue si incomplète, qu'il semblait certain que, quand même un souvenir fût resté dans sa pauvre tête, il ne parviendrait jamais à faire comprendre comment et en quel lieu il avait retrouvé Estève.

Cette existence tout à la fois paisible et agitée, calme en apparence, mais bouleversée par tant d'orages intérieurs, dura encore pendant quelques semaines. Estève se disait avec une joie douloureuse, la joie du condamné dont un sursis prolonge la vie, qu'il lui restait un mois peut-être, un mois encore avant de quitter Froidefont.

Un matin, il lisait dans la bibliothèque, — la bonté du ciel voulut qu'il y fût seul, — un valet entra et lui dit respectueusement : — Monsieur veut-il prendre la peine de passer chez lui? quelqu'un l'attend, une personne qui désirerait parler à monsieur sur-le-champ.

— Le nom de cette personne? demanda Estève avec un certain trouble.

— Elle n'a pas voulu le dire, et je n'ai pas osé insister, répondit le valet.

— C'est bien ; allez lui annoncer que je vous suis, dit Estève, n'osant pas faire d'autres questions. Il monta chez lui rapidement et demeura comme pétrifié à la vue de celui qui l'attendait tranquillement assis dans sa chambre : c'était le père procureur de l'abbaye de Châalis, un des religieux que le père Anselme associait quelquefois à l'exercice de son autorité. Comme le valet, debout contre la porte encore ouverte, semblait attendre les ordres d'Estève pour se retirer, le moine lui fit signe de sortir, puis, se rapprochant du malheureux que sa présence avait anéanti, il lui dit d'un ton calme : — Remettez-vous, frère Estève ; je ne viens pas ici faire un scandale, et il ne tiendra qu'à vous que tout se passe sans bruit.

— Que me voulez-vous et que prétendez-vous ? s'écria Estève hors de lui.

— Rien que vous retirer de votre péché, mon frère, et vous sauver de votre apostasie, répondit le moine avec fermeté ; vous allez me suivre sans résistance, j'espère ; ne voulez-vous pas éviter par votre soumission un éclat fâcheux qui vous exposerait aux railleries, au mépris de ce monde où vous vivez ?

Estève garda le silence, un silence mêlé de rage et de confusion. Le père procureur reprit :

— Sa paternité m'a confié tous ses pouvoirs, elle m'a laissé le maître d'agir selon les inspirations de mon zèle pour la gloire de notre maison. Je me suis introduit ici sous un motif plausible ; l'habit que je porte explique mon intervention dans des affaires de famille ; vous direz que je suis envoyé par un de vos parents qui, au moment d'entreprendre un long voyage, désire vous emmener ; vous pourrez ainsi me suivre sans qu'on s'étonne de ce départ subit et sans qu'on cherche à savoir ce que vous serez devenu. Dieu permet ces subterfuges, quand ils ont pour motif les intérêts de notre sainte religion. Mon frère, réfléchissez au parti que je vous propose, il concilie les devoirs que mon état m'impose avec les sentiments de charité qui me parlent en votre faveur. Je puis ainsi vous sauver d'un éclat ignominieux ; vous disparaîtrez du monde sans y laisser une mémoire déshonorée, la mémoire d'un impie et d'un apostat.

Tandis que le moine parlait avec un accent de conviction et d'autorité en arrêtant sur Estève son regard armé d'une fermeté impassible, celui-ci, affaissé sur lui-même, le visage pâle et le front baigné d'une sueur froide, éprouvait l'agonie morale d'un homme qui n'a plus même une faible chance de salut, une lueur d'espérance.

— Et si je refusais de vous suivre ? dit-il enfin, non d'un air de défi, mais avec l'accent du désespoir.

— Alors j'emploierais la force, dit sans s'émouvoir le père procureur ; je requerrais l'assistance de la justice séculière, et, en vertu d'un ordre dont je suis muni, je vous ferais emmener par les gens de la maréchaussée.

— Mais alors je pourrais chercher dans la mort ma délivrance ! s'écria Estève avec exaltation et en s'approchant d'une fenêtre qui s'ouvrait sur la terrasse pavée en marbre du château.

— Mon frère, répondit froidement le moine, quand vous vous seriez brisé la tête sur ces dalles, Dieu condamnerait votre âme pour l'éternité, et le monde détournerait les yeux avec horreur de votre dépouille mortelle, que je réclamerais, moi, votre supérieur spirituel et l'un des dignitaires de l'abbaye royale de Châalis, où vous avez fait votre profession religieuse.

Un long silence suivit ces paroles.

Estève, la tête baissée sur ses mains, ne manifestait ses angoisses que par les frémissements douloureux qui ébranlaient tout son corps. Le malheureux succombait à cette agonie ; le courage lui manquait, non qu'il songeât au sort terrible qui l'attendait dans les prisons du monastère, mais parce que le moment de se séparer à jamais de Mme de Champreux était venu. Enfin l'excès de son malheur même lui inspira une sorte d'énergie désespérée, et il dit avec la résolution d'un homme subitement résigné au sacrifice de sa vie : — Avant de partir, me sera-t-il permis de faire quelques dispositions, qui seront comme un testament de mort, et d'écrire à Mme la marquise de Leuzière?

— Oui, mon frère, répondit le moine ; cette manière de prendre congé d'elle me paraît la plus convenable.

Estève prit alors la plume et écrivit d'abord à la marquise pour la remercier de l'hospitalité qu'il avait trouvée à Froidefont. Ce billet était conçu dans des termes où le respect était mêlé à la plus vive reconnaissance. Ensuite Estève sortit d'une armoire le coffret qui contenait encore près de deux cent mille livres en or ou en joyaux ; après en avoir tiré un rouleau de vingt-cinq louis, il le referma et écrivit la lettre suivante à Mlle de La Rabodière.

« Mademoiselle,

» Au moment de m'éloigner pour jamais des lieux où j'ai passé les plus heureux, les seuls moments heureux de ma vie, je n'ai pas la force de vous revoir pour vous exprimer les sentiments dont mon cœur est pénétré en vous quittant. S'il est une consolation possible pour moi dans l'isolement où je vais me trouver, je la devrai au souvenir que j'emporte de votre amitié.

» Souffrez que je vous confie en partant un soin qui ne saurait être rempli par de plus dignes mains : c'est celui d'employer la somme entière et la valeur des bijoux contenus dans le coffret que je vous envoie, à fonder une maison de refuge pour les enfants orphelins et les pauvres vieillards des environs de Froidefont. Mes vœux seraient comblés si Mme la comtesse de Champreux voulait accepter le patronage de cette fondation.

» Adieu, mademoiselle; gardez un souvenir à celui que vous avez honoré de votre amitié, et qui, à sa dernière heure, songera encore aux jours heureux passés près de vous dans ces lieux qu'il ne reverra jamais, et où il laisse tout ce qu'il respecte et chérit le plus sur la terre.

» Froidefont, 20 septembre 1788. »

Il scella cette lettre, après y avoir enfermé la clef du coffret ; puis, sonnant le valet qui était dans son antichambre, il lui ordonna de tout préparer pour son départ.

Le père procureur approuva d'un signe cette précaution et assista d'un air impassible à ces arrangements, qui semblaient annoncer un long voyage. Quand les malles furent fermées, il commanda au valet de chambre de faire avancer à l'une des petites portes la chaise de poste qui attendait dans l'avenue. Toutes ces dispositions n'avaient pas duré une heure ; il n'était guère plus de midi, et les dames du château, encore enfermées chez elles, n'apprirent rien des préparatifs de voyage qu'on faisait dans l'appartement d'Estève. Lorsque tout fut prêt, le père procureur se leva et dit simplement : — Allons !

Estève avait repris une sorte de sang-froid; sa démarche et son geste étaient fermes, rapides, mais une extrême pâleur couvrait son visage. Il donna au valet de chambre tout l'argent de sa bourse et lui remit ensuite le rouleau de vingt-cinq louis qu'il avait gardé, pour le distribuer à la livrée du château. — Et maintenant, ajouta-t-il, voici, Saint Germain, ce que je vous prie de faire : dans une heure, vous porterez ce billet à madame la marquise, et ce coffret avec cette lettre à Mlle de La Rabodière; dans une heure seulement, entendez-vous, Saint-Germain?

Le valet de chambre, discret et bien appris comme un domestique de bonne maison, ne fit aucune observation et promit d'exécuter ponctuellement les ordres qu'on lui donnait.

La chaise de poste était déjà à la porte. Estève descendit accompagné du père procureur, qui ne l'avait pas perdu de vue une minute. Avant de monter dans la chaise, il se tourna pour jeter un dernier regard sur la façade du château. Alors seulement les larmes lui vinrent aux yeux.

— Partons! dit-il d'une voix étouffée et en s'élançant dans la voiture. Le père procureur monta après lui et cria au postillon : Par le chemin de Meaux!

Quelques cavaliers de la maréchaussée, qui stationnaient au bas de l'avenue, se rallièrent autour de la chaise de poste et l'escortèrent dès qu'elle eut atteint la grande route.

— Vous voyez que toute tentative pour vous échapper serait inutile, dit le père procureur; mon cher frère, il faut vous soumettre à votre sort : il ne sera pas si rigoureux peut-être que vous le craignez.

— A présent je ne crains plus rien, répondit Estève d'un air de froide tranquillité.

Cette apparente fermeté n'était au fond qu'une sorte d'anéantissement qui rendait le malheureux insensible à de nouvelles souffrances. Il était comme un homme qui, précipité dans un abîme sans fond et sans rivages, roulerait dans le vide sans même essayer de se retenir, sans tendre ses mains raidies vers le fétu de paille qui paraît au naufragé une dernière chance de salut. Dans l'indifférence où il était de son sort, il ne songea pas même à demander si, comme il en avait eu le soupçon, c'était Genest le vagabond qui avait fait connaître l'endroit où on le retrouverait, et par quels moyens le père procureur était parvenu jusqu'à lui.

Il était nuit lorsque la chaise de poste arriva à Châalis et roula dans la première cour, qui séparait les bâtiments claustraux du logis des hôtes.

Quelques figures de frères convers, inquiètes et effarées malgré leurs efforts pour conserver l'impassibilité que commandait la discipline monastique, parurent à la porte du grand cloître; mais aucun religieux ne se montra, sans doute un ordre du prieur les tenait éloignés. Pourtant, lorsque Estève traversa le préau, il crut apercevoir derrière un pilier le visage pâle et consterné du père Timothée. En passant le seuil du monastère, Estève parut frappé d'un souvenir subit : — Ce jour est un anniversaire, dit-il, un anniversaire maudit; il y a eu dix ans, aujourd'hui, que je passai pour la première fois cette porte.

— C'est vrai, murmura l'un des convers, je m'en souviens, c'est moi qui la lui ai ouverte pour son malheur et sa condamnation éternelle!

Estève regarda cet homme, dont le visage exprimait une stupide indignation, et lui dit avec douceur : — Et maintenant, mon frère, vous allez me conduire encore en présence du prieur; mais ce ne sera plus aux mêmes fins.

Il monta d'un pas ferme à la cellule du père Anselme, qui l'attendait entouré

de quelques-uns de ses familiers. Il y avait en ce moment sur le visage d'Estève une sorte d'impassibilité froide et résolue qui fit comprendre au prieur que l'infortuné livré à sa justice était dompté, mais non soumis. Trop prudent, trop habile pour se livrer au ressentiment, à la sourde colère qu'il nourrissait depuis six mois contre celui dont l'apostasie avait trompé toutes ses prévisions, toutes ses espérances, il garda une attitude calme, et son visage n'exprima qu'une froide sévérité.

— Frère Estève, dit-il, tandis que les assistants gardaient un profond silence, vous avez encouru le châtiment auquel les lois canoniques et les statuts de notre ordre condamnent le religieux qui manque aux trois vœux qu'il a prononcés. Avez-vous quelque excuse à alléguer ?

— Aucune, répondit Estève.

— Alors, mon frère, soumettez-vous avec contrition, continua le prieur d'un ton de mansuétude; notre devoir est de vous infliger le châtiment que mérite votre faute, mais la miséricorde de Dieu, votre repentir et notre charité pourront l'abréger. Nous vous dispensons de faire amende honorable devant la communauté capitulairement assemblée, et nous vous ordonnons seulement de vous rendre dans la cellule où vous devez passer le temps de votre pénitence.

Alors, sans autre formalité et sans autre appareil, Estève fut conduit dans une des cellules du troisième cloître. Il reconnut, à la lueur du flambeau que portait un des convers, le préau dévasté, les décombres rongés par des mousses noirâtres, et les grilles derrière lesquelles il avait aperçu jadis des reclus et des fous. A mesure qu'il approchait, il entendait une voix lamentable crier derrière une de ces horribles grilles : — Père, bon père, la charité ! bon père !

— C'est Genest ! s'écria Estève avec un étonnement qui lui fit oublier un moment sa propre misère : comment ce malheureux a-t-il pu attirer sur lui une si horrible punition ?

— Il aurait fait comprendre à d'autres personnes peut-être ce qu'il a su dire devant leurs révérences, répondit un des convers; le monde est rempli de gens impies qui sont curieux de tous les scandales qui arrivent dans les couvents.

Estève comprit alors quelle part Genest avait eue à ce qui se passait, et quelle barbare prudence avait motivé sa réclusion. Il avait déjà pardonné à ce malheureux, par la main duquel la fatalité qui poursuivait sa vie venait de lui porter le dernier coup; il le plaignit au milieu de ses propres douleurs avec une généreuse sympathie.

Lorsque Estève se trouva seul dans la cellule où il devait peut-être achever ses misérables jours, il jeta autour de lui un regard morne, stupéfait, et se demanda si c'était bien lui-même qui venait de se laisser ensevelir dans cet affreux tombeau. Sa vue parcourait successivement les objets tristes et terribles qui l'environnaient : sa couche de paille, au chevet de laquelle une tête de mort semblait ouvrir ses yeux sans regard, l'unique siége placé devant une table grossière, et le prie-dieu dont les genoux des malheureux reclus avaient usé la planche. Au milieu de ces lugubres images, de cet horrible abandon, de cette solitude, de ce silence, il se souvint que la veille encore, à pareille heure, il était assis dans le salon de la marquise de Leuzière, à quelques pas de Mme de Champreux, et environné de tant d'éclat, de bonheur et de joie. Alors il tomba dans un désespoir qui lui arracha des sanglots et des cris tels que ces voûtes effroyables n'en avaient jamais entendu ; il appela mille fois la mort à son secours, et le lendemain le frère convers qui vint lui apporter sa nourriture le trouva étendu et comme expirant sur les dalles de la cellule.

Il passa plusieurs jours dans cette lutte énergique de la vie qui défend contre la mort une organisation encore jeune et puissante Ce fut la vie qui l'emporta enfin, et Estève revint graduellement de cette longue agonie. Pendant sa maladie, un frère convers avait silencieusement veillé près de lui, et, quand il fut en convalescence, il s'aperçut de quelque adoucissement à son sort. Il lui était permis de quitter sa cellule et de se promener dans l'enceinte du troisième cloître; mais il était d'ailleurs l'objet d'une si grande vigilance, que le père Timothée ne put jamais parvenir jusqu'à lui, et qu'il ne vit plus d'autre visage humain que celui du frère convers qui le servait, et la figure morne et souffrante de son triste compagnon d'infortune, Genest le vagabond. Son organisation vigoureuse résista aux privations matérielles, mais sa raison se serait peut être éteinte dans les lentes tortures d'une telle existence, s'il n'eût trouvé dans l'exercice de la charité. de la bonté compatissante de son âme, une sublime distraction à ses souffrances. Cet idiot, ce misérable insensé, cause involontaire de son malheur, devint l'objet de ses soins. La triste créature s'éteignait dans sa prison; la violence qu'on faisait à ses instincts la tuait. Lorsque le printemps faisait sentir sa douce influence jusque dans cet affreux séjour, lorsque des troupes d'hirondelles passaient au-dessus des murs et que l'herbe verdissait entre les pavés de la cour, Genest, saisi d'une inexprimable souffrance, se traînait le long des murs comme pour chercher une issue; puis il s'asseyait, laissait tomber sa tête sur ses mains puissantes, et se prenait à gémir avec l'accent plaintif et désolé d'un enfant. A la voix d'Estève, le malheureux se ranimait pourtant; lorsque celui-ci s'approchait et essayait de le consoler, il lui baisait les mains et bégayait : — Père, bon père Estève, restez avec le pauvre Genest. La charité au pauvre Genest, pour l'amour de Dieu!

VIII.

Il y avait plus de deux ans qu'Estève traînait une vie languissante et qui semblait approcher enfin du terme suprême. Un matin, il lisait, assis devant la petite cheminée de sa cellule, un livre de prières que lui avait prêté le frère convers; aucune plainte, aucun mouvement ne troublait plus le silence de sa prison : le pauvre Genest était mort depuis un mois. — Tout à coup un bruit inaccoutumé se fit entendre, des pas pressés résonnèrent sur le pavé sonore de la cour. Estève se leva tout éperdu et ouvrit la porte de sa cellule; c'étaient le père Timothée et l'abbé Girou qui arrivaient. Ils se jetèrent dans les bras d'Estève en s'écriant : — Venez, suivez-nous! venez, les portes sont ouvertes!

— Quoi! le prieur veut ma délivrance? s'écria-t-il. c'est lui qui vous envoie. Oh! qu'il soit béni mille fois, mon Dieu!

— Il n'y a plus ici ni prieur, ni religieux, répondit le père Timothée; des prodiges viennent de s'accomplir, nous sommes libres!

Et comme Estève le regardait de l'air égaré, stupéfait, d'un homme qui doute de sa raison et du témoignage de ses sens, il lui montra, dans le journal qu'il tenait à la main, le décret de l'assemblée constituante : « La loi constitutionnelle du royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels des personnes de l'un et de l'autre sexe; en conséquence, les ordres et congrégations religieuses sont et demeureront supprimés en France, sans qu'il puisse en être établi de semblables à l'avenir. »

Estève, privé de toute communication avec le monde, n'avait rien su des événements qui venaient de s'accomplir. Il apprit en même temps tous les actes qui avaient commencé la révolution, changé l'ancien ordre de choses et à moitié renversé le trône. Déjà alors les priviléges des castes nobles étaient supprimés, les droits du clergé abolis, et les biens ecclésiastiques réunis au domaine national.

Le prieur et la plupart des religieux abandonnèrent le jour même l'abbaye de Châalis. Estève, l'abbé Girou et le père Timothée restèrent jusqu'au lendemain dans le logis des hôtes. Le père Timothée semblait éprouver plus d'étonnement que de joie de ce changement d'existence. Malgré son scepticisme religieux et sa profession avouée d'athéisme, il y avait encore en lui des opinions, des préjugés de race ; le vieux gentilhomme vivait encore dans la personne du moine défroqué. L'abbé Girou acceptait avec sa soumission ordinaire le bien et le mal que la Providence dispensait aux hommes dans cette violente réaction. Il gémissait sur les désastres de l'église et remerciait le ciel de la délivrance d'Estève. — Mon ami, lui dit-il, je suis venu pour vous emmener ; j'occupe, dans un des quartiers les plus tranquilles de Paris, un logement où je me suis retiré, bien que je remplisse encore les fonctions d'aumônier de la prison de Saint-Lazare ; c'est là que nous vivrons ensemble. — Le digne prêtre offrit ensuite au père Timothée de partager l'asile qu'il donnait à Estève, et décida le vieux moine à les accompagner.

La première pensée d'Estève fut d'aller à Froidefont pour savoir quel était le sort de la famille de Leuzière au milieu des bouleversements qui avaient changé tant de hautes existences ; mais on était au cœur de l'hiver, et probablement il n'y avait à Froidefont que le concierge et le régisseur. Estève préféra aller d'abord à Paris, où il avait plus de chances de trouver la marquise et sa petite-fille dans leur hôtel de la rue de Varennes.

L'abbé Girou occupait dans le haut du faubourg Saint-Denis une petite maison située entre cour et jardin ; aucun des bruits de la grande ville ne retentissait jusque-là, et Paris tout entier aurait été livré au pillage et à la destruction, qu'on n'en aurait rien su dans cette maisonnette, que le vaste enclos de Saint-Lazare séparait des autres habitations. Une vieille Provençale, que l'abbé Girou avait trouvée sur le pavé de Paris, faisait le ménage et prenait soin de ce modeste intérieur. La santé d'Estève se raffermit promptement dans cet humble bien-être, et la société douce et consolante de ses deux amis releva ses forces morales. Il se rattacha à la vie par des affections et par des espérances qu'il osait à peine formuler en lui-même, mais qui lui causaient des tressaillements de tendresse et de joie.

Dès le second jour de son arrivée à Paris, il était allé à l'hôtel de Leuzière. Avant même que sa main eût soulevé le lourd marteau de la porte-cochère, il avait compris, à la tranquillité, au silence de cette demeure, que les maîtres étaient absents. Il dut frapper plusieurs fois pour se faire ouvrir, car il n'y avait personne dans la loge du suisse. Le concierge auquel il s'adressa le regarda d'un air inquiet, défiant, et lui répondit avec une sèche politesse que Mme la marquise de Leuzière et Mme la comtesse de Champreux étaient à la campagne.

— A Froidefont sans doute? s'écria Estève.

— Non, monsieur, répliqua vivement cet homme : Mme la marquise est en Lorraine, mais on l'attend à Paris vers la fin de l'hiver, du moins je le crois.

Estève se retira. Comme il sortait, un savetier, assis dans sa misérable échoppe au coin de la rue, releva la tête, et lui cria :

— Il s'est fait prier pour vous ouvrir la porte, le vieux loup ! et je parierais qu'il

vous a débité un tas de mensonges. Il dit à tous venants que la vieille dame est à la campagne ; mais il sait bien le contraire, l'ivrogne!

— Comment! que voulez-vous dire? s'écria Estève, frappé des paroles de cet homme, et se résignant avec une sorte de dégoût à l'interroger.

— Je dis que la vieille marquise est une aristocrate qui a passé à l'étranger avec sa petite-fille et toute sa fortune. Elle a émigré comme tant de nobles de ce quartier.

— Mais Mme la marquise de Leuzière ne se mêlait pas de politique, interrompit Estève.

— Vous croyez ça! Elles étaient de la cour ; je les ai vues à Versailles les 5 et 6 octobre, quand nous sommes allés chercher le roi. Je vous dis que c'étaient des aristocrates, et qu'aujourd'hui elles conspirent à l'étranger.

Estève comprit qu'il pouvait y avoir quelque chose de vrai dans les soupçons de cet homme ; déjà une partie de la famille royale et de la haute noblesse, alarmées par la gravité des événements, avaient cherché un refuge hors du royaume, et il était possible, en effet, que la marquise eût suivi cet exemple.

Ce fut un motif de tristesse et en même temps de sécurité pour Estève, qui dès lors conçut l'espoir d'aller un jour revoir la comtesse dans son exil. Aussitôt rentré dans le monde, il avait eu la pensée de se rapprocher de son père, et l'abbé Girou avait fait faire quelques démarches auprès du marquis ; mais une lettre de la personne chargée de cette négociation ne tarda pas à détruire cette espérance : M. de Blanquefort, pour empêcher Estève de profiter des droits que lui avait rendus le décret qui rompait ses vœux religieux, venait de dénaturer toute sa fortune et de la convertir en valeurs numéraires. Partisan de la révolution et ami de Mirabeau, il devait se rendre prochainement à Paris.

Estève se renferma dès lors dans la solitude et l'intimité de ses relations. Un sentiment de fierté, de délicatesse, l'avait empêché de faire des démarches pour se rapprocher des enfants de Mme Godefroi, et il se mit à travailler pour ajouter un peu d'aisance au strict nécessaire que les ressources de l'abbé Girou procuraient à leur humble ménage. Il faisait des copies et mettait au net les livres des petits commerçants du faubourg Saint-Denis. De son côté, le père Timothée gagnait quelque chose en mettant à profit le talent qu'il eut jadis de peindre de charmants pastels : il faisait des enluminures pour les marchands d'estampes. Le vieux moine voyait avec une indignation profonde les progrès de la révolution et les insultes faites à la royauté. Il abhorrait cette rénovation de tous les pouvoirs, et, chose étrange! le décret sur la constitution civile du clergé causa au vieil athée beaucoup d'irritation et de chagrin.

— Depuis longtemps je ne suis plus chrétien, disait-il, mais je suis et serai toujours gentilhomme ; je ne puis assister sans douleur à la chute de tout ce qui soutenait la puissance royale.

D'autres fois il tombait dans de sinistres prévisions.

— Il n'y a plus de royaume de France depuis que le roi a accepté la constitution, disait-il ; tous ces désordres amèneront quelque chose comme ce qui s'est passé jadis en Angleterre ; ce peuple hérétique et rebelle assassinera son souverain.

Un jour, il rentra plus tard que de coutume ; sa physionomie, ordinairement froide et pensive, trahissait une émotion intérieure.

Mes amis, dit-il, je ne saurais plus vivre dans ce pays, au milieu de tant d'atten-

lats et de folies; je m'en vais attendre, hors du royaume, la fin de tous ces désastres. Aujourd'hui, j'ai retrouvé un ancien ami, un homme que je voyais tous les jours, il y a quarante et quelques années, dans le salon de Mme de Pompadour. Il part demain, et je pars avec lui; plus tard, sans doute, vous viendrez me rejoindre; — et, déposant une bourse sur la table, il ajouta : — Permettez que je songe à vos frais de voyage; j'avais prêté jadis quelques centaines de louis au chevalier de Rossi, il s'en est souvenu fort à propos aujourd'hui.

— Mais cette somme vous sera nécessaire en pays étranger, s'écria Estève; non, non, gardez tout.

— J'ai pris vingt-cinq louis, c'est plus que suffisant pour mon voyage, répondit simplement le père Timothée; une fois arrivé, je n'aurai plus besoin d'argent.

— Mais où allez-vous donc? demanda Estève avec étonnement.

— En Italie, dans un des couvents de l'ordre de Citeaux; —et, voyant l'étonnement d'Estève, il reprit : — Que ferais-je dans le monde? la plupart de mes contemporains n'existent plus, et ceux qui ont survécu sont dispersés à l'étranger. Une fois que je serai séparé de vous et de l'abbé, je sens que je ne pourrai plus vivre qu'en reprenant les habitudes auxquelles j'ai été plié si longtemps. La liberté m'est, à présent, un bien inutile; je ne sais plus que faire de moi-même.

Il partit en effet, et, deux mois plus tard, une lettre de lui annonça à Estève qu'il était dans un couvent de bénédictins aux environs de Rome.

Cependant les mauvais jours de la révolution approchaient; déjà les proscriptions avaient commencé. L'abbé Girou, qui n'avait pas adhéré à la constitution civile du clergé, et qui avait déjà donné sa démission d'aumônier de Saint-Lazare, pouvait être arrêté comme prêtre réfractaire. Heureusement il vivait oublié dans cette petite maison solitaire et comme perdue entre de vastes jardins dont il n'osait plus franchir l'enceinte. Estève lui-même se hasardait rarement à descendre dans les quartiers populeux pour avoir quelque nouvelle de ce qui se passait dans les clubs et à l'assemblée législative.

Ils n'avaient guère de relations au dehors qu'avec un ancien employé de la maison de Saint-Lazare. Ce brave homme venait de temps en temps leur dire les événements, qui, à cette époque, se succédaient avec une si effroyable rapidité. Ce fut par lui qu'ils apprirent la révolution du 10 août et l'arrestation de la famille royale. Quelques jours plus tard, cet homme arriva, pâle de terreur.—Depuis hier, dit-il, on tue dans les prisons de Paris; c'est une boucherie! Comme j'ai entendu dire qu'il y avait de grands rassemblements autour de la prison du Temple, j'y suis allé. Une troupe de gens déguenillés arrivaient en hurlant et en chantant le *ça ira.* L'un d'eux portait une pique au fer de laquelle on avait mis une tête, une tête de femme pâle, les yeux à demi ouverts, avec de longs cheveux blonds qui flottaient autour de la pique.... Cette tête, c'était celle de la princesse de Lamballe!

A ce nom, Estève se couvrit le visage avec un cri d'horreur : il se souvenait de ce que Mme de Champreux avait dit un jour devant lui, dans le salon de Froidefont, de cette destinée si grande, si heureuse, qu'elle voulait imiter. Il remercia alors avec un élan de reconnaissance inexprimable le ciel, qui permettait qu'elle se trouvât en sûreté loin du pays où s'accomplissaient de si grands forfaits. Il bénit mille fois la prudence de la marquise, qui avait mis à l'abri de tout danger une tête si chère. Depuis son arrivée à Paris, il était retourné plusieurs fois à l'hôtel de Leuzière, et toujours le concierge lui avait répondu que la marquise et sa petite-fille étaient absentes. Il alla encore ce jour-là rue de Varennes, et, au moment où

il soulevait le marteau, l'ignoble savetier lui cria du fond de son échoppe : — Tu perds ta peine, citoyen; il n'y a personne. La livrée aussi a émigré.

Estève retourna s'enfermer avec l'abbé Girou; ils vécurent seuls, isolés des calamités de cette époque et presque heureux au sein de cette tranquillité. Le travail et l'étude remplissaient toutes leurs heures, et pendant les orages de 93, lorsque les assassinats juridiques de la convention frappaient Paris de terreur, les deux solitaires n'entendirent pas les clameurs de la multitude, qui, comme une mer furieuse, débordait sur les pavés sanglants de la grande ville.

Un soir, c'était après le 31 mai, de funeste mémoire, la vieille servante vint avertir l'abbé Girou qu'un homme le demandait, un homme qui n'avait pas voulu dire son nom. En ces temps malheureux, l'annonce d'une visite était un événement qui causait autant de trouble et d'inquiétude qu'une mauvaise nouvelle. L'abbé sortit à la hâte en recommandant à Estève le calme et le sang-froid. Un moment après, il revint tenant sous le bras un homme pâle, défait, et qu'Estève ne reconnut pas.

— Ah! monsieur! s'écria le vieux prêtre, dont les mains tremblaient, est-ce bien vous que je revois ainsi?

— Les girondins sont vaincus, dit l'étranger; tous mes amis sont arrêtés, et l'échafaud les attend... Depuis deux jours, j'ai échappé comme par miracle à ceux qui me cherchent. Je n'ai pas d'argent, pas de pain, pas d'asile... Pouvez-vous me garder ici ?

— Que bénie soit la Providence qui vous y a amené! s'écria le prêtre. — Allez sur-le-champ, mon ami, ajouta-t-il en se tournant vers Estève qui se tenait à l'écart, allez faire mettre la table et arranger un lit. — C'est votre fils, dit-il en revenant vers l'étranger, dès qu'Estève fut sorti.

Le marquis soupira, et répondit en levant les yeux au ciel :

— J'ai été cruel envers sa pauvre mère, envers lui peut-être! Si Dieu m'en donne le temps, je réparerai mes torts, je les expierai...

— Mon fils, dit l'abbé Girou en allant prendre par la main Estève qui revenait et en l'amenant près du marquis; mon fils, vous avez aujourd'hui le bonheur d'aider votre vieil ami à recevoir votre père.

M. de Blanquefort serra silencieusement la main d'Estève et prit son bras pour passer dans la modeste salle où était dressé le couvert. Le repas se prolongea; pour la première fois depuis bien des jours, le marquis retrouvait un moment de calme, de sécurité, et il en jouissait avec une reconnaissance mêlée d'attendrissement. La détresse avait amolli ce cœur de bronze et dompté ses ressentiments; il s'ouvrait enfin à de généreux élans, à une noble équité. Dès ce jour, il adopta Estève et l'appela son fils.

L'asile que le marquis était venu chercher près de l'abbé Girou était le plus sûr qu'il pût trouver. Une soudaine inspiration l'y avait amené : errant dans les rues de Paris sous le coup d'un ordre d'arrestation, il s'était souvenu de l'adresse écrite au bas de la lettre que l'abbé lui avait fait parvenir quelques années auparavant, et à laquelle il n'avait pas répondu. Alors il était venu avec confiance, car il avait déjà vu jusqu'où allaient le dévouement, la charité, les évangéliques vertus du vieux prêtre.

Une année entière s'écoula encore, et les fureurs populaires, loin de s'apaiser, avaient emporté ceux qui les fomentèrent dans l'espoir de les diriger. Les habitants de la petite maison restaient cachés et solitaires : à peine si le bruit des grandes

catastrophes qui épouvantaient Paris arrivait dans la retraite où ils vivaient tristes et tranquilles. M. de Blanquefort était courageusement résigné. Il prévoyait la fin de ces calamités, et souvent il disait : — Le règne de la terreur finira ; alors les honnêtes gens, les vrais patriotes ressaisiront le pouvoir. Le règne des proscrits commencera ; je présenterai Estève à ceux de mes amis qui auront survécu comme moi à la persécution, et je prévois pour lui une carrière plus belle encore que celle promise à son frère aîné, à mon pauvre Armand.

Le cœur d'Estève avait un si grand besoin de dévouement et d'affection, qu'il s'était promptement attaché à M. de Blanquefort. Le vieillard, touché de ces soins, de ce respect filial, lui disait parfois avec une sorte d'émotion : — Vous avez une âme tendre et affectueuse, Estève ; vous ressemblez à votre pauvre mère.

Une circonstance singulière, et à laquelle il songeait sans cesse, avait troublé cependant la tranquillité d'Estève. Un jour d'hiver, il avait été obligé de faire une course dans le faubourg Saint-Germain ; comme il remontait la rue du Bac, un rassemblement lui barra le passage. C'était chose ordinaire alors de rencontrer des femmes qui se rendaient, en chantant et en vociférant, à la convention. L'œil animé, la voix rogue, les vêtements en désordre et la cocarde au bonnet, elles apostrophaient les passants et tâchaient de les entraîner à grossir leur cortége. Estève se rangea pour laisser passer cette troupe de furies, et dans ce mouvement il se trouva face à face avec une femme qui se glissait le long du mur et semblait fuir craintivement. Il ne fit qu'entrevoir son visage presque entièrement caché sous une de ces grandes coiffes à garnitures flottantes qu'on voit aux portraits de Charlotte Corday, et pourtant il crut reconnaître celle dont le souvenir était si souvent présent à son cœur ; c'étaient les mêmes traits, les mêmes yeux d'un bleu sombre, la même taille frêle et cambrée. Cette ressemblance inouïe frappa Estève d'une telle stupeur, qu'il demeura immobile et suivit seulement du regard cette femme qui disparut presque aussitôt dans une des rues latérales. Estève n'eut pas même la pensée d'aller à l'hôtel de Leuzière, que le décret relatif aux biens des émigrés avait réuni au domaine national. Il n'y avait pas la moindre probabilité que ce fût Mme de Champreux elle-même qui eût passé à côté d'Estève. Il se dit que la plus parfaite ressemblance l'avait sans doute abusé ; pourtant il songeait sans cesse à cette rencontre, et dès ce jour sa sécurité ne fut plus si entière. Quelques mois s'étaient écoulés, et ce souvenir ne le préoccupait plus autant, lorsqu'un soir cet ancien employé de la maison de Saint-Lazare qui visitait quelquefois l'abbé Girou, vint apporter d'affreuses nouvelles : ce jour-là même Mme Élisabeth, la bonne, la pieuse, la sainte sœur du roi, était montée sur l'échafaud.

— Les prisons regorgent, dit-il ; chaque jour des chariots viennent chercher à Saint-Lazare des gens qui doivent être condamnés le lendemain. Hier, on a transféré ainsi à la Conciergerie une quinzaine de femmes nobles, de grandes dames accusées de conspiration...... J'ai vu la liste.

Un funeste pressentiment glaça Estève ; ces mots l'avaient frappé comme une épouvantable révélation..., il se leva tremblant.

— Vous avez vu la liste ? dit-il, et les noms?... vous en souvenez-vous ?

— Je n'ai fait qu'y jeter un coup d'œil, et j'ai retenu seulement le chiffre.

— Ne savez-vous pas si une de ces femmes s'appelait Mme de Champreux ?

— Oui, peut-être, répondit-il après avoir réfléchi un moment.

Deux heures plus tard, lorsque l'abbé Girou et M. de Blanquefort se furent retirés, Estève sortit et gagna le faubourg Saint-Denis. La plupart des boutiques

étaient fermées; pourtant quelques groupes stationnaient encore devant les cafés. Il s'informa et apprit des détails qui redoublèrent ses terreurs. On parlait d'une femme âgée qui était montée sur le fatal chariot, soutenue par une jeune femme d'une grande beauté; mais leurs noms n'étaient pas connus de ceux qui les avaient vues.

Estève traversa Paris, gagna les environs de la Conciergerie, et erra longtemps autour de ces murs impénétrables. Pour sortir de son incertitude et de son supplice, pour avoir le droit de visiter un à un les cachots de cette affreuse prison et reconnaître par ses yeux que Mme de Champreux n'y était pas enfermée, il aurait donné avec joie le reste de sa vie; mais à ce prix même il n'aurait pas pu obtenir l'assurance qu'elle était libre. Lorsque la nuit fut plus avancée, lorsqu'un plus profond silence régna autour du Palais-de-Justice, il vint s'appuyer contre le parapet qui borde la Seine en cet endroit, et, les yeux fixés sur la prison, il écouta, comme s'il eût pu les entendre, les plaintes et les pleurs de ceux qui agonisaient dans ce lieu de supplice. Mais aucun bruit ne s'élevait derrière les sombres murs, et le pas mesuré des factionnaires postés aux abords de la Conciergerie retentissait seul le long du quai désert. Estève comprit sa folie et l'inutilité de cette attente prolongée; pourtant il resta encore, retenu par le faible espoir de voir sortir les détenus qu'on transférait parfois, au point du jour, de la Conciergerie dans d'autres prisons. On était aux nuits les plus courtes de l'année, et l'éclat, la sérénité du ciel, le bruit paisible et monotome des ondes, la molle fraîcheur de l'air, rappelèrent à Estève ces belles nuits d'été pendant lesquelles il aimait à descendre dans le parc de Froidefont. A ce souvenir, des larmes débordèrent de ses yeux caves et brûlants; il éleva son regard vers ces astres brillants qui rayonnaient encore sur lui en ces moments de désespoir comme au temps de son bonheur, et il murmura : — Oh! tranquilles régions! sereines demeures! refuge inaccessible où l'on ne craint plus les terreurs, les supplices de cette vie, vous ouvrirez-vous bientôt pour moi? Irai-je bientôt attendre dans le séjour de la paix, de l'amour, des félicités éternelles celle que j'ai tant aimée ici-bas?

Le silence et le calme de la nature pendant cette belle nuit contrastait singulièrement avec les scènes de désespoir et de deuil que devait ramener le jour. C'était un moment de trève et de repos pour les bourreaux et pour les victimes, et mille fois Estève souhaita que la main puissante de Dieu arrêtât le jour prêt à se lever et à interrompre le sommeil de la grande cité. Bientôt cependant une lumière pâle glissa sur les toits d'ardoise du palais; le soleil se leva derrière la vieille tour de Saint-Jacques de la Boucherie, et une radieuse matinée succéda à une tranquille nuit. Ces clartés réveillèrent les haines, les terreurs, les violences, toutes les passions qui s'étaient assoupies dans les ténèbres. Estève entendit avec effroi le bruit éloigné des tambours qui annonçaient quelque mouvement militaire. Hélas! tout bruit, tout mouvement autour de lui l'épouvantait et le glaçait d'horreur; il eût voulu enchaîner dans le silence et l'immobilité cette multitude qui déjà se répandait et circulait, effarée, bruyante, dans les rues et le long des quais de la Cité. Estève allait se retirer enfin, lorsqu'une femme âgée et pauvrement vêtue l'arrêta; depuis l'aube elle stationnait, assise à l'écart, contre le parapet, et Estève l'avait prise pour une mendiante. — Monsieur, lui dit-elle d'un ton qui contrastait étrangement avec sa mise et sans daigner employer les formules et le tutoiement républicains, sans doute vous attendez comme moi; ayez patience; peut-être, s'il y a dans ces cachots quelqu'un qui vous intéresse, pourrai-je vous fournir les moyens de lui donner de vos nouvelles.

— Ah! madame, s'écria Estève, il est donc possible de pénétrer dans ce séjour de douleur?

— Non, mais un des valets de la geôle, que j'ai gagné, vient me trouver le long du quai, soit à cette heure, soit quand les charrettes sortent. Quelquefois je l'attends inutilement pendant huit jours; mais enfin le moment arrive où je puis lui remettre un billet.

Estève se décida à attendre encore, dans l'espoir d'interroger cet homme, qui pouvait lui rendre la sécurité, la vie d'un seul mot.

Cependant des groupes se formaient aux environs du palais, et tout le long du quai stationnait déjà une foule hâve et déguenillée. Une sourde impatience animait cette multitude, parmi laquelle Estève et cette femme inconnue se trouvèrent bientôt confondus.

— Les charrettes ne tarderont pas à paraître, dit la dame en saisissant le bras d'Estève, ne nous séparons pas.

La foule augmentait toujours, la foule hideuse, qui venait ainsi chaque matin assiéger la porte d'où elle avait vu sortir la reine de France allant à l'échafaud. Tout à coup une épouvantable clameur s'éleva; le guichet venait de s'ouvrir devant l'infâme tombereau qui tant de fois alors traîna le génie, la beauté, la vertu, l'éloquence, aux gémonies populaires. Les victimes étaient debout, et semblaient dominer du haut de leur martyre la foule qui les insultait. Parmi elles, on voyait une jeune femme vêtue de blanc et belle encore sous la pâleur du supplice; ses cheveux blonds coupés laissaient voir les délicates lignes de son cou frêle et arrondi, et ses mains blanches et nues pressaient la tête d'une vieille femme dont le visage était appuyé contre sa poitrine; près d'elles, une autre femme priait, les yeux levés au ciel, et comme exaltée dans des pensées religieuses.

A la vue de ce groupe, Estève jeta un cri qui se perdit au milieu des clameurs de la multitude; puis, au risque d'être écrasé par les chevaux, il se précipita au-devant de la fatale charrette. Les soldats le repoussèrent parmi la foule; il s'élança encore et marcha quelque temps à côté de la charrette, près à chaque instant d'être broyé sous les roues. Mais Mme de Champreux ne le voyait pas. Indifférente aux cris de la multitude, les yeux baissés, elle s'unissait avec un calme sublime aux ferventes prières de Mlle de La Rabodière, et pressait de temps en temps de ses lèvres les cheveux de son aïeule, qui, penchée sur son sein, l'étreignait convulsivement. Le trajet dura une heure, un siècle d'agonie pour l'infortuné qui devait survivre à ces nobles victimes. Enfin, lorsque le lugubre cortége, arrivé sur la place de la Révolution, se trouva en face de l'échafaud, Estève fit un suprême effort et se jeta sous les pieds des chevaux, poussé par la volonté de prolonger ainsi, ne fût-ce que d'un seul moment, la vie de Mme de Champreux. En effet, le fatal tombereau s'arrêta. On releva Estève, blessé seulement; il n'avait pas perdu connaissance, et résistait à ceux qui voulaient l'entraîner. Mme de Champreux leva les yeux alors et reconnut celui qui avait tenté de mourir pour elle; une faible rougeur ranima son pâle visage; elle mit une main sur son cœur, comme pour adresser à Estève un adieu suprême, et, baissant ensuite la tête, elle sembla vouloir lui faire comprendre qu'il serait le dernier objet que ses regards eussent rencontré sur la terre.

Lorsque la charrette se remit en marche, Estève était évanoui. On le transporta sous les arcades du garde-meuble. Quand il reprit ses sens, tout était fini, et la foule s'écoulait lentement du côté des Tuileries. Sa première pensée fut de se

relever pour faire entendre à ceux qui l'entouraient un cri, une parole qui l'eût envoyé le lendemain à l'échafaud ; mais, au moment de terminer ainsi sa déplorable vie, une voix intérieure l'arrêta : il venait de se souvenir des deux vieillards qui l'attendaient depuis la veille.

. . . .

Quelques années plus tard, un religieux et un prêtre étaient assis dans les jardins du monastère de Notre-Dame-des-Gradi, sous les cyprès séculaires à l'ombre desquels fleurissaient les roses empourprées, les myrtes odorants dont se couronnaient autrefois les vierges païennes. Les clartés du crépuscule s'effaçaient à l'occident, et de longs rayons d'un pourpre pâle, glissant sur les dômes du monastère, le couronnaient comme d'une auréole de lumière. Les brises qui soufflaient du côté des champs romains et qui avaient passé sur tant de ruines, apportaient sur leurs ailes les parfums ravis aux jardins de la ville éternelle ; mais le religieux, absorbé dans une triste méditation, ne tournait pas son visage à ces douces fraîcheurs ; ses regards erraient, distraits, sur le paysage immense ; tous ses sens restaient insensibles aux influences de cette belle soirée. A son aspect, on comprenait qu'il y avait en lui quelque chose d'inaccessible à l'action des circonstances extérieures, et qu'il était de ceux qui sont condamnés à sonder continuellement leurs maux comme un gouffre sans fond d'où ils ne peuvent détourner leurs regards. Son visage amaigri, mais d'une beauté encore frappante, avait une pâleur mate et laissait apercevoir, comme un vase d'albâtre éclairé d'une flamme intérieure, la secrète pensée qui dévorait sa vie. Ses yeux ne rayonnaient pas de ces feux inquiets d'une âme qui, dans l'angoisse des plus profondes douleurs, a cependant encore des élans d'énergie, des moments de consolation et d'espérance ; ils étaient fixes et semblaient regarder en dedans.

Le prêtre contemplait ce morne visage d'un air navré de compassion et de douleur. Bientôt un autre religieux et un vieillard vinrent rejoindre ce groupe, et leurs têtes vénérables s'inclinèrent vers le jeune moine avec une expression de tristesse, d'inquiète sollicitude.

— Mon fils, dit enfin le marquis de Blanquefort, pourquoi m'avez-vous obligé à vous amener ici ? Pourquoi avez-vous une seconde fois revêtu cet habit avec lequel vous ne pouviez reprendre ni l'espérance ni la foi ?

— Hélas ! mon père, répondit Estève, parce qu'à une vie comme la mienne il fallait ce suaire et ce tombeau !

Mme Ch. Reybaud.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1842.

La session est close, la chambre est dissoute, les colléges électoraux sont convoqués pour le 9 juillet prochain, et les chambres se réuniront le 3 août. C'est une période politique qui vient d'accomplir sa révolution; une période nouvelle va s'ouvrir. Les deux périodes auront-elles les mêmes caractères, les mêmes tendances, les mêmes résultats?

Les origines des deux chambres électives, de la chambre qui vient d'expirer et de celle qui doit bientôt lui succéder, ne seront certes pas les mêmes. Issue de la coalition, enfant chétif et revêche d'une mère malheureuse, la chambre de 1839 n'a su ni la renier ni l'aimer. Elle a accepté tous les ministères qu'on lui a présentés; à tous elle a donné des hommes, de l'argent, des votes de confiance; elle n'a trouvé des sévérités dédaigneuses que pour cet honnête cabinet du 12 mai, qui certes ne les méritait pas. C'est pourtant ce cabinet qu'elle fit étrangler entre deux portes par des muets; l'expression est reçue. Chambre éminemment monarchique, c'est pour le punir d'une proposition monarchique qu'elle décréta de mort ce ministère. Chambre fort timorée, elle suivait sans regimber les allures vives et hardies du cabinet du 1er mars. Chambre très-pacifique et tout éprise de nos intérêts matériels, elle a cependant voté les fortifications commencées par M. Thiers, empêché la ratification d'un traité, et forcé le ministère du 29 octobre à recevoir des fonds pour des armements dont il ne se souciait pas le moins du monde. Ainsi il n'y a pas d'opinion, pas de parti qui ne puisse dire quelque bien de cette chambre ou en faire la critique; car, mélange de bien et de mal, de force et de faiblesse, de nobles sentiments et de timides prévisions, elle ne s'est pas élevée au-dessus de la condition commune; elle a été une représentation fidèle de notre pauvre humanité.

Par son origine, la chambre se trouva dès son début sans direction et sans chefs. Le jour où il fut prouvé que la coalition ne pouvait pas enfanter un ministère, il fut clair pour tout le monde que tous les efforts des coalisés n'avaient abouti qu'à un grand avortement politique. En se séparant, deux hommes d'État, M. Thiers et M. Guizot, brisaient leur œuvre; ils s'affaiblissaient et se rapetissaient à plaisir, et, pour ne pas se fermer toute carrière politique, ils se trouvaient dans la nécessité

d'aller offrir leur talent, l'un à l'armée de la gauche, l'autre à l'armée de la droite, et de prendre le commandement de troupes qui ne leur étaient dévouées que sous réserve, et dont ils ne partageaient pas les opinions dans tout ce qu'elles peuvent avoir d'extrême et d'absolu. M. Thiers est avant tout homme de gouvernement, et les factieux n'ont jamais rencontré d'adversaire plus résolu et plus redoutable. M. Guizot est un ami de la liberté, il l'a défendue toute sa vie, et il la défendrait demain si elle était sérieusement menacée. Les hommes de parti ont beau répéter tous les jours que M. Thiers est un révolutionnaire et M. Guizot un contre-révolutionnaire, il n'y a pas d'homme impartial et sérieux qui ajoute foi à ces diatribes.

Ce qui est vrai, c'est que ces deux hommes éminents ont commis une faute grave en 1839; qu'il fallait ne pas s'engager dans la coalition ou en poursuivre ensemble les résultats; qu'en se séparant, ils ont anéanti leur œuvre sans profit, et décapité, si on peut le dire, la chambre qui en était le produit. C'est de ce jour que la chambre n'a pu avoir d'ensemble, d'unité, *disjecta membra*. La majorité ne se ralliait pas à la voix de ses chefs, autour d'un drapeau ; elle se ralliait dans les cas de nécessité à la voix du gouvernement, parce qu'il était gouvernement, — pour les besoins du gouvernement, quel que fût d'ailleurs le ministère. Hors de là, lorsque d'impérieuses nécessités ne pesaient pas sur elle, lorsqu'elle ne craignait pas de compromettre la chose publique, tout lui paraissait permis, le doute, l'incertitude, la mauvaise humeur, les rapides changements d'opinion, l'omnipotence parlementaire. Cette tendance naturelle des assemblées délibérantes dans les pays démocratiques à se fractionner de plus en plus, à repousser toute discipline et à ne jamais sacrifier la pensée individuelle à une pensée commune, tendance que l'intime union des chefs pouvait seule corriger et contenir, cette tendance, dis-je, ne pouvait que se développer par leur désunion. La chambre a été ce qu'elle devait être d'après les faits qui en ont marqué la naissance et les débuts. Il serait injuste de lui reprocher une faiblesse qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir dès le moment qu'en lui enlevant M. Molé, on ne lui donnait pas les chefs coalisés. En déchirant le drapeau commun, la gauche, le centre gauche et le centre droit coalisés reprenaient chacun leur bannière; il n'y avait plus ni unité, ni force, et la faute n'en était pas à la chambre. On doit au contraire s'étonner de tout ce qu'elle a fait d'utile et de sensé, et reconnaître comme une marque honorable des progrès de notre temps cet accord de tant d'intelligences et de volontés isolées pour toutes les mesures que réclamaient la stabilité de nos institutions et la marche régulière de notre administration.

La chambre nouvelle n'aura pas les mêmes origines ; il n'est plus aujourd'hui de coalition proprement dite. Chacun garde son rang, chacun garde son drapeau. La question est nettement posée entre la gauche et les conservateurs, entre l'opposition et le gouvernemcnt. Sans doute la gauche cherchera des auxiliaires et en trouvera peut-être dans les rangs qui l'avoisinent; mais la direction suprême de l'armée antiministérielle lui appartient : c'est en son nom, c'est au nom de ses doctrines, que le combat va être livré. La gauche ne jouant pas cette fois le rôle quelque peu secondaire qu'elle joua du temps de la coalition, c'est à M. Odilon Barrot que revient l'honneur du commandement en chef.

Cette situation franche et nette ne laisse pas, il est vrai, que d'avoir ses inconvénients et de présenter de graves difficultés. En suivant le drapeau de la gauche, les hommes *intermédiaires* s'engagent peut-être au delà de leurs pensées, de leurs vœux, de leurs projets; ils prennent une position trop avancée dans ce moment,

embarrassante pour l'avenir. La gauche aime les positions nettes et franchement dessinées; à ne songer qu'à ses intérêts et à sa dignité, elle a toute raison. D'un autre côté, le parti gouvernemental crie à tue-tête que quiconque n'est pas avec lui est contre lui, que l'opposition du centre gauche ne se distingue guère de l'extrême gauche, qu'elle aussi veut perpétuer la révolution, gouverner au bruit de *la Marseillaise,* déchirer les traités de 1815, défier l'Europe entière et recommencer la grande guerre. Bref, les conservateurs aussi aspirent à se fortifier en se purifiant. Entre ces deux opinions tranchées qui tiendront aux électeurs un langage net et clair, ce gros langage qui seul est promptement saisi et parfaitement compris des masses, que feront les opinions intermédiaires avec leurs nuances, leurs réticences, leurs distinctions, leurs réserves?

Nous n'avons pas de conseils à donner, mais nous avons le droit d'exprimer un vœu, et ce vœu, nous l'exprimons plus encore dans l'intérêt du pays que dans l'intérêt des personnes. Nous désirons vivement que chacun reste scrupuleusement dans le vrai, qu'il ne modifie ni par la parole ni par un silence éloquent sa position, ses principes, sa pensée, uniquement en vue de quelques succès électoraux. Toute considération morale à part, c'est là se préparer de graves difficultés pour peu de chose. Il y a au fond plus de sérieux dans le cœur humain et dans les sentiments du public qu'on ne le pense, et se montrer ce qu'on est réellement n'est pas seulement chose honnête, c'est de l'habileté.

Cette remarque s'applique à tout le monde. Ajoutons cependant qu'au point de vue de la politique, nous n'attachons aucun prix à tout ce qu'on a dit des transformations, vraies ou supposées, sincères ou simulées, d'une partie de l'extrême droite. Que ces faits existent ou n'existent pas, peu nous importent ces discussions et ces querelles. Qui ne sait que c'est là un parti qui finira par se rallier au gouvernement, et grossir les rangs des conservateurs? Qu'importe au pays qu'il y entre un an plus tôt ou un an plus tard? qu'il y entre la tête haute et par gros détachements, ou qu'il s'y glisse adroitement et homme à homme? Evidemment, nul ne peut condamner les légitimistes à devenir de gaieté de cœur les *parias* de notre société politique. Leurs rêves se dissipent tous les jours. Ils savent bien qu'ils n'ont pas de force propre, et que l'Europe ne pense pas plus à eux qu'elle ne pense à quelques jacobites qu'on trouverait peut-être encore dans quelque coin de l'Angleterre. Ils comptaient avant tout, il faut le dire, sur les folies de la révolution de juillet; loin d'invoquer l'étranger, ils espéraient voir le monstre se dévorer lui-même, et la France les appeler au secours. On ne peut compter sur rien aujourd'hui, pas même sur les folies des révolutionnaires. La révolution de 1830 a été d'une sagesse désespérante; la France est tranquille; la France est prospère, et, loin de rappeler la vieille dynastie, à peine se souvient-elle de l'avoir expulsée. En attendant, quelque respectables que soient les scrupules des vieux serviteurs de la branche aînée, une nouvelle génération s'avance, jeune, riche, formée d'hommes doués tous de quelque instruction et plusieurs d'une instruction approfondie. Que peut-elle devenir? Doit-elle borner son activité à la chasse et aux courses de chevaux? Doit-elle accoutumer le pays à un complet oubli de ses noms historiques dans la haute administration et dans l'armée? Non; ce serait là un suicide à la fois si coupable et si ridicule, qu'on ne peut pas craindre sérieusement de le voir s'accomplir. Mais encore une fois, que leur adhésion au vœu national soit ou non prochaine, qu'elle soit directe ou indirecte, peu importe au pays : la révolution de juillet les accueillera sans doute dans ses rangs; mais ils sont seuls intéressés à un prompt retour.

S'ils simulaient dans les colléges électoraux des sentiments qu'ils n'auraient pas, s'ils demandaient appui au gouvernement sans en reconnaître la légitimité, on aurait certes le droit de déverser sur eux le blâme le plus sévère. Si, au contraire, ils se rallient sincèrement à la cause du pays, à la révolution de juillet, s'ils en acceptent de cœur et d'âme la dynastie, les institutions, les lois, nul n'a le droit de les blâmer. Des Français qui rentrent au bercail, qui mettent fin à une opposition illégitime, qui ne déchirent plus le sein de la patrie par de tristes divisions, ne mentent point à leur conscience, ils ne violent pas leur serment; ils remplissent un devoir sacré, comme les Français qui abandonnaient la ligue et sa fausse légitimité pour se rallier au trône d'Henri IV.

Ceux qui se prépareraient des embarras ne seraient pas les légitimistes qui, en se ralliant, feraient ce que la religion, la morale et les lois leur commandent de faire, mais ceux qui, dans la lutte électorale, contracteraient des alliances monstrueuses avec des opinions qu'ils abhorrent, ceux qui s'efforceraient d'appeler au sein de la chambre les mêmes hommes auxquels, s'ils étaient les maîtres, ils croiraient devoir arracher jusqu'à la moindre parcelle de pouvoir.

Quoi qu'il en soit, l'arène est ouverte, et chaque parti se prépare au combat. Disons-le toutefois, on s'y prépare sans empressement, sans ardeur. Il n'y a point dans le pays de véritable agitation électorale. Otez les journaux, les candidats et quelques faiseurs officiels ou non officiels; tout est calme, froid, indifférent. Il n'y a pas une question, pas un intérêt qui remue profondément le pays. C'est un débat qui va se vider dans l'étroite enceinte de la politique proprement dite. A peine si, hors des colléges électoraux, il y aura quelque curiosité.

Il n'est pas moins vrai que les candidats, leurs amis et leurs adversaires, leurs prôneurs et leurs détracteurs, s'efforcent d'animer la lutte et de la rendre quelque peu dramatique. La presse nous informe tous les jours des moindres incidents; ces informations deviendront de plus en plus vives et nombreuses. Lisez seulement, et rien ne vous échappera de tout ce qui se passe de comique et de sérieux dans cette vaste arène.

Et d'abord voici un prodige des plus divertissants. Avec quelques hommes considérables et sérieux, une bande de pygmées se présente à l'entrée; mais, comme on n'est admis qu'avec une certaine taille, la presse de tous les partis, armée d'un énorme soufflet, sue sang et eau pour grossir et grandir ces candidats. Ses efforts ne sont pas vains; la transformation est complète. De grands orateurs, de grands publicistes, de grands administrateurs, économistes, jurisconsultes, savants, bref de grands citoyens, de grands réformateurs en tout genre, sont fabriqués en un clin d'œil pour le service électoral. Ajoutez que, parmi ces grands hommes, il y en aura d'une telle modestie, qu'ils n'ouvriront pas la bouche pendant toute la législature. Ceux-là seront à la fois de grands et vertueux citoyens.

La contre-partie est moins gaie. Elle se compose d'invectives, de dénigrements, d'insinuations malveillantes qui pleuvent de toutes parts contre de malheureux candidats; la candidature devient pour eux une sorte de carcan, libre toutefois à chacun d'eux d'entretenir cette lutte ignoble en ramassant toutes ces ordures pour les rejeter à la face de l'adversaire.

Ces tristes moyens ne nous sont pas particuliers. L'Angleterre nous en a donné l'exemple et nous dépasse. Elle y ajoute une corruption pécuniaire qui a pénétré dans les mœurs, et que l'on ne peut réprimer.

En présence de tous ces faits, on est tenté de se demander : qu'est-ce donc ce

gouvernement qui paraît, par ses formes, autoriser ou du moins excuser l'intrigue, la médisance, le mensonge, peut-être même la corruption et la calomnie? Ne serait-ce pas en effet un rêve d'utopiste que de se représenter un grand pays où les élections à la législature se passeraient avec une parfaite sincérité, une parfaite loyauté, une parfaite bonhomie ?

Sans doute ce serait là un rêve; mais ce qui ne l'est pas, c'est que, malgré ces inconvénients et, disons-le, ce désordre moral, peut-être inévitable, le gouvernement représentatif n'est pas moins le meilleur des gouvernements connus, non-seulement aux yeux de la politique, mais aux yeux de la morale. Les maladies de la peau blessent la vue; mais, lorsque le même venin, au lieu d'être apparent, se trouve caché dans les replis les plus intimes du corps humain, la maladie n'en est que plus terrible et plus incurable. Sous les gouvernements absolus, il n'y a pas moins de corruption, de mensonges, de médisances, de calomnies. Il y en a davantage, car l'opinion publique ne peut rien prévenir, rien repousser. Tout porte coup, parce que tout est caché, mystérieux. Le coup ne se révèle que par des effets souvent irréparables. Le médisant, le calomniateur, sous un gouvernement sans publicité, est un empoisonneur, et la conscience humaine ne comparera jamais à ce vil scélérat le téméraire qui nous provoque à main armée sur la place publique.

Mais laissons les moyens et les réflexions qu'ils suggèrent, et demandons-nous plutôt ce que les hommes politiques augurent des élections prochaines.

Nous aimons peu les pronostics. Les observateurs les plus attentifs reconnaissent qu'il y a toujours de l'inconnu au fond de l'urne électorale, et souvent les prévisions qui paraissaient les mieux fondées ont été cruellement démenties par le fait. La phalange de M. de Villèle fut brisée lorsque le pays ne paraissait pas donner signe de vie politique, lorsque le triomphe du parti alors dominant semblait assuré. Nous sommes cependant disposés à croire que les chances de l'épreuve qu'on va faire sont en faveur du cabinet. La tranquillité du pays nous paraît réelle, et son indifférence en matière de politique plus réelle encore. Certes il n'est pas insensible à certaines questions; loin de là. On n'aurait pas grand'peine à trouver les limites de sa résignation. Mais chacun est bien résolu à ne s'occuper que de ses affaires jusqu'à ce qu'un événement majeur vienne l'en arracher et le ramener au *forum*. Jusque-là peu lui importent les noms et les précédents des ministres. On dirait que le gros du public est convaincu qu'après tout, dans l'état actuel des choses, les luttes ministérielles ne touchent guère aux intérêts de la France.

Dès lors une vive réaction électorale contre le cabinet paraît en effet peu à craindre : il est à croire que le pays, tout occupé de ses intérêts matériels, ne repoussera pas les candidats d'une administration qui lui garantit la paix.

Ce que le cabinet a le plus à redouter, ce n'est pas la défaite, mais le triomphe : si le succès dépassait certaines limites, si le centre grossissait outre mesure aux dépens de la gauche, et surtout du centre gauche, le prestige du nombre troublerait l'imagination assez inflammable de tous ces hommes d'une orgueilleuse médiocrité qui abondent dans toute assemblée politique. Lorsque l'ennemi est dispersé, il n'est pas de conscrit qui ne s'estime apte à diriger la marche de l'armée victorieuse. Ce ne serait plus la démocratie, mais la vanité qui coulerait alors à pleins bords. Le cabinet ne tarderait pas à s'apercevoir qu'on peut tout oublier, les services rendus à la majorité comme la puissance du talent.

Mais ce danger ne serait que personnel, et les questions de personnes nous tou-

chent peu. Des élections exagérées au profit des centres seraient en même temps un danger public. La force, lorsqu'elle est excessive, est rarement prudente et contenue : bientôt ce qui paraîtrait avoir élargi la base du pouvoir dans le parlement n'aurait fait que la rétrécir dans le pays. La base n'est large dans le pays que lorsqu'elle est formée par le rapprochement de nuances diverses. Rien de moins solide et de moins vrai comme représentation nationale qu'une chambre qui ne renfermerait que des hommes dont les opinions seraient absolument identiques. Ce sont là des vérités, des lieux-communs, si l'on veut, sur lesquels le cabinet ne saurait assez méditer et dans l'intérêt général et dans son intérêt personnel.

N'oublions pas d'ailleurs que la session prochaine verra surgir de graves débats, que les chambres auront plus d'une question très-difficile à résoudre. Cette espèce d'ajournement qui a été le mot d'ordre de la dernière session ne peut se continuer à la session prochaine. Le cabinet ne pourrait plus vivre de négations et de plaidoyers : il lui faudra agir, administrer, gouverner. Pour rappeler ici une seule question, comment ajourner encore celle de la liberté de l'enseignement, question cependant si délicate, si pleine de difficultés et de périls? On l'a vu à la discussion du budget dans l'une et l'autre chambre : il y a parti pris; on veut une solution, et, pour forcer en quelque sorte la main au gouvernement, on fait de la demande de la liberté de l'enseignement un moyen d'attaque contre l'Université. Certes l'Université a trouvé dans M. Villemain un habile et puissant défenseur. Nous avons déjà fait mention de ses discours à la chambre des députés. A la chambre des pairs, il a été plus brillant encore et plus éloquent. Sa vive parole jaillissait vigoureuse sous la violence des coups qu'on portait au grand établissement national qu'il dirige. En repoussant ces attaques, il a placé comme des jalons lumineux pour la future discussion. Cette discussion nous paraît désormais inévitable. Ajourner davantage la question, c'est l'envenimer. Les esprits finiraient par s'aigrir, et l'irritation serait un détestable conseiller dans l'un et l'autre sens.

Le projet des chemins de fer a obtenu l'approbation des deux chambres. Le succès a couronné les efforts de M. Teste. Une nouvelle tâche et non moins difficile commence maintenant pour lui. L'exécution de la loi demande à la fois une main ferme et un esprit conciliant. M. le ministre des travaux publics, placé entre les exigences et les jalousies des entrepreneurs officiels et les offres et les sollicitations des compagnies privées, saura, nous aimons à le croire, concilier ces deux forces, les contenir également dans de justes limites, et tirer de ce double concours tous les avantages que le pays a le droit d'en attendre.

L'Espagne se trouve dans une péripétie politique dont il est difficile de prévoir l'issue. Une coalition a renversé le cabinet, et cette coalition est impuissante pour reconstituer un ministère. Dans son principe, la lutte se rattachait à une diversité d'intérêts. C'était d'un côté l'Andalousie professant la liberté de commerce; c'était de l'autre la Catalogne exigeant au contraire *protection* pour l'industrie indigène Mais, à l'heure qu'il est, les questions de choses se trouvent dans l'ombre, et les questions de personnes occupent seules le devant de la scène. Le régent est plein d'humeur contre la majorité, et la majorité victorieuse murmure contre ce qu'elle appelle la *camarilla*, contre les amis particuliers du régent. Espartero a appelé le général Rodil. C'est d'un homme d'État plus que d'une épée que l'Espagne a besoin, et les hommes d'Etat y sont très-rares. Fait très-remarquable que la pauvreté, en fait d'hommes politiques, de toutes les révolutions qui, au lieu d'être spontanées, n'ont été que des imitations! Le talent n'éclot ni ne mûrit artificiellement.

On assure que les affaires de l'Angleterre avec les États-Unis sont en voie d'accommodement. La nouvelle est probable, et la raison en est simple : c'est que l'un et l'autre pays se trouvent dans de tels embarras, qu'ils ne peuvent, sans folie, songer à vider leurs querelles par la guerre. Évidemment, s'il n'y a pas arrangement, les négociations traîneront en longueur, et tout sera ajourné.

La misère paraît faire d'horribles ravages dans les districts manufacturiers de l'Angleterre. La paix publique a été profondément troublée dans quelques localités. Nous le répéterons mille fois : les faux systèmes portent tôt ou tard toutes leurs conséquences. L'Angleterre, qui a été la première et le plus avant dans la fausse voie, sera forcée de reculer la première et de subir pour cela de longues et cruelles perturbations. Hélas! son triste exemple ne profitera à personne. On ne continuera pas moins à s'enfoncer dans les erreurs du système prohibitif, à mettre les populations en serre chaude, à substituer des systèmes artificiels aux industries naturelles. L'Europe aura un jour de terribles problèmes à résoudre, des problèmes que personne ne résoudra, car ils dépasseront les forces de l'homme. Ils se résoudront d'eux-mêmes, et Dieu seul sait comment.

ÉCRIVAINS

MORALISTES

DE LA FRANCE.

IX.

MADAME DE RÉMUSAT.

J'ai toujours eu un grand faible pour les auteurs qui le sont sans qu'on s'en doute. On vit dans le monde à côté d'eux; on goûte leur esprit; on joue avec le sien en leur présence; on est à cent lieues de penser à l'homme de lettres, à la femme de lettres, à l'auteur, et en effet rien n'y ressemble moins. Mais, un jour, un été, à une certaine saison d'ennui, après les années brillantes, cette personne, à la campagne, prend une plume, et trace, sans but arrêté d'abord, un roman ou des souvenirs pour elle, pour elle seule, ou même seulement ce sont des lettres un peu longues qu'elle écrit à des amis sans y trop songer; et dans cinquante ans, quand tous seront morts, quand on ne lira plus l'homme de lettres de profession à la mode en son temps, et que ses trente volumes de couleur passée iront lourdement s'ensevelir dans les catalogues funèbres, l'humble et spirituelle femme sera lue, sera goûtée encore presque autant que par nous contemporains; on la connaîtra, on l'aimera pour sa nette et vive parole, et elle sera devenue l'un des orne-

ments gracieux et durables de cette littérature à laquelle elle ne semblait point penser, non plus que vous près d'elle.

Les exemples à citer de ce genre de fortune ne manqueraient pas dans le passé, et l'avenir, il faut l'espérer, en réserve quelques-uns encore. Tout désormais ne sera pas réglé en profession, et l'imprévu saura trouver ses retours. Dans cette rare et fine lignée des Sévigné ou des Motteville, Mme de Rémusat tiendrait bien sa place ; elle l'aura surtout du jour où les Mémoires qu'elle a laissés sur l'empire pourront être publiés. En attendant, nous avons droit de la revendiquer ici comme l'auteur d'un excellent *Essai sur l'Éducation des Femmes*, qu'on vient de réimprimer (1). Mais notre coup d'œil ne se bornera pas au livre, la personne nous attirera bien plus avant ; et ce sera notre plaisir, notre honneur d'introduire quelques lecteurs, de ceux même qui se souviennent d'elle, comme de ceux qui ont tout à en connaître, dans l'intimité d'un noble esprit qu'une confiance amicale nous a permis à loisir de pénétrer. Parler d'elle dignement et en toute nuance semblerait sans doute à bien des égards la tâche toute naturelle et facile d'une autre plume aussi délicate que sérieuse, si la pudeur filiale n'était pas la première des délicatesses.

Claire-Élisabeth Gravier de Vergennes naquit à Paris, en 1780. Elle était petite-nièce du ministre de Louis XVI. Son père, maître des requêtes, avait été intendant à Auch, et occupait à Paris, au moment de la révolution, une place importante, quelque chose comme une direction générale ; il fit partie en 89 de l'administration de la commune de Paris, mais fut très-vite dépassé : il périt en 94 sur l'échafaud. Sa veuve (Mlle de Bastard), qui exerça une grande influence sur l'éducation de ses filles, était une femme de mérite, d'un esprit original, gai, piquant et très sensé. Fortement marquée de l'expérience de son siècle, elle paraît avoir été douée de cette supériorité de caractère et de vue qui, saisissant la vie telle qu'elle est, la domine et sait la refaire aux autres telle qu'elle devrait être. Mme de Vergennes éleva gravement et même sévèrement ses deux filles, en idée des conditions nouvelles qu'elle prévoyait dans la société. La ruine soudaine de crédit qui s'était fait sentir au sein de la famille à la mort de l'oncle ministre (1787) avait été pour elle une première leçon, et qui ne l'étonna point : elle savait de bonne heure son La Bruyère. La révolution la trouva très en méfiance, elle eût été d'avis de quitter la France avant les extrémités funestes ; mais, son mari n'y ayant pas consenti, elle ne s'occupa plus que d'y tenir bon, de faire face aux malheurs, et, au lendemain des désastres, de sauver l'avenir de sa jeune famille.

Le berceau de Mme de Rémusat est donc bien posé ; ces circonstances premières et décisives, qui environnent l'enfance, vont y introduire et y développer les germes prudents qui grandiront. Du milieu social où elle naquit, comme de celui où se forma son aînée, Mlle Pauline de Meulan, on peut dire (et je m'appuie ici pour plus de facilité sur des paroles sûres) que « c'était une de ces familles de hauts fonctionnaires et de bonne compagnie, qui, sans faire précisément partie ni de la société aristocratique, ni même de la société philosophique, y entraient par beaucoup de points et tenaient du mouvement du siècle, bien qu'avec modération, à peu près comme en politique M. de Vergennes, qui contribua à la révolution d'Amérique, fut collègue de Turgot et de M. Necker, et prépara la révolution française, sans être philosophe ni novateur. »

Protégée et abritée jusqu'au sortir des plus affreux malheurs sous l'aile de son

(1) Bibliothèque Charpentier, rue de Seine, 29.

excellente mère, la jeune Clary, dans une profonde retraite de campagne, prolongeait, près de sa sœur cadette (1), une enfance paisible, unie, studieuse, et abordait sans trouble la tendre jeunesse, ne cessant d'amasser chaque jour ce fonds inappréciable d'une âme sainement sensible et finement solide : telle la nature l'avait fait naître, telle une éducation lente et continue la sut affermir. Sa physionomie même et la forme de ses traits exprimaient, accusaient un peu fortement peut-être ce sérieux intérieur dans les goûts qu'il ne faudrait pourtant pas exagérer, et qui ne sortait pas des limites de son âge. Sa figure régulière s'animait surtout par l'expression de très-beaux yeux noirs; le reste, sans frapper d'abord, gagnait plutôt à être remarqué, et toute la personne paraissait mieux à mesure qu'on la regardait davantage. Elle devait observer dès lors cette simplicité de mise à laquelle elle revint toujours dès qu'elle le put, et qui n'était jamais moins qu'une négligence décente. Je ne sais si, comme plus tard, ses cheveux volontiers ramenés voilaient le front, qui aurait eu son éclat.

Mariée dès seize ans, et par affection, à M. de Rémusat, ancien magistrat de cour souveraine (2), elle trouva en cet époux du double de son âge un guide instruit, un ami sûr, et entre sa mère, sa sœur et lui, durant les premières années de son mariage, elle continua sa vie de retraite, de bonheur caché et de culture intérieure. Quelques citations d'Horace, qui lui sont échappées, me montrent même que, comme Mme de La Fayette, comme Mme de Sévigné, elle sut le latin : elle l'apprit, durant ces saisons de calme loisir, par les soins de son mari, et près du berceau de son fils; car elle était mère à dix-sept ans.

Ainsi tout concourait à accomplir en elle son sens délicat et ce que j'appellerai sa justesse ornée. La vallée de Montmorency était l'heureux enclos; on habitait Saint-Gratien d'abord, qu'on ne quitta que pour Sannois. Je trouve, dans des papiers et des notes d'un temps un peu postérieur, l'expression et le regret de son bonheur si complet d'alors, auprès d'une mère qu'elle ne devait pas longtemps posséder : « Il me semble la voir encore (écrivait-elle pour son fils) dans cette petite » maison que vous vous rappellerez peut-être. Mon imagination me la représente » au milieu de nous, travaillant à quelque ouvrage destiné à l'une de ses filles, » égayant nos soirées par sa conversation si piquante et si variée, tantôt racon- » tant, avec une originalité qui lui était particulière, mille histoires plaisantes, ou » qui nous le paraissaient, parce qu'elle leur prêtait un charme qu'elle seule savait » donner, tantôt animant la société par une discussion sérieuse qu'elle savait de » même, et selon la convenance, ou prolonger avec intérêt, ou terminer avec » saillie. Du milieu de cette foule de bonnes plaisanteries qui lui échappaient sans » cesse, jaillissaient encore des réflexions fortes et profondes, que son bon goût » avait soin de revêtir toujours d'une sorte de couleur féminine... » Sans trop m'arrêter sur cet ancien portrait de famille placé aux origines de notre sujet, et qui le domine du fond, sans prétendre non plus pénétrer dans le mystère de la transmission des esprits, ne semble-t-il donc pas, presque à la première vue, que de si amples et si vives qualités maternelles aient suffi à se partager dans sa descendance, et à y fructifier en divers sens, comme un riche héritage? L'une de ses filles, celle qui nous occupe, développera plutôt le côté sérieux et philosophique, si je puis ainsi l'appeler; on possède, on retrouve chaque jour chez l'autre (j'allais

(1) Aujourd'hui Mme la comtesse de Nansouty.
(2) Avocat-général à la Cour des aides de Provence.

dire, on applaudit) l'ingénieuse et riante fertilité, le brillant d'imagination; tandis que de cette veine originale primitive, de cette haute source d'excellente raillerie, il restera encore assez pour rejaillir en dons heureux et piquants sur le petit-fils dont elle chérissait et charmait l'enfance.

D'un caractère, d'un tour d'esprit tout autre que Mme de Vergennes, et appartenant à une génération de beaucoup antérieure, Mme d'Houdetot habitait Sannois; un mur mitoyen séparait les deux familles; le voisinage et toutes les convenances aimables les lièrent. L'intimité qui s'ensuivait eut un effet durable sur l'esprit de Mme de Rémusat, et détermina en quelque sorte le milieu social où elle passa sa vie. Mme d'Houdetot ne mourut qu'en janvier 1813, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Dans les années où nous la prenons, c'est-à-dire un peu avant 1800, le salon de cette aimable vieille réunissait les débris de la bonne compagnie et de la société philosophique, qui même, en aucun temps, ne s'en était absolument exilée. On peut dire de Mme d'Houdetot que son idéal d'existence ne sortit jamais de cette vallée de Montmorency où la flamme de Jean-Jacques a comme gravé son souvenir en chiffres immortels. Son printemps d'idylle y refleurit bien des fois; sa fraîcheur d'impressions se conserva jusqu'au dernier jour. Mme d'Houdetot passa à la campagne le temps même de la terreur; sa retraite fut respectée; ses parents s'y pressaient autour d'elle, et il se pourrait bien (écrit Mme de Rémusat dans un charmant *portrait* de sa vieille amie) qu'elle n'eût gardé de ces jours affreux que le souvenir des obligations plus douces et des relations plus affectueuses qu'ils lui valurent. Mme d'Houdetot était de ces âmes qu'on peindrait d'un mot : *elles ont passé dans le monde en voyant le bien.* C'est encore une manière de le faire, au moins tout auprès de soi. L'heureuse illusion, dont s'enveloppe une nature aimante, rayonne autour d'elle et en rend ou en prête aux autres. Mais je veux, de ce portrait étendu que j'ai sous les yeux, et qui a pour épigraphe le mot de Massillon : *C'est l'amour qui décide de tout l'homme,* — je veux tirer ici quelques passages qui en fixeront mieux les nuances, et nous accoutumeront aussi à l'observation judicieuse et fine, à la ligne gracieuse et pure de celle qui l'a tracé :

« On ne peut gère, écrit Mme de Rémusat, porter plus loin que Mme d'Houdetot, » je ne dirai pas la bonté, mais la bienveillance. La bonté demande une sorte de » discernement du mal : elle le voit et le pardonne. Mme d'Houdetot ne l'a jamais » observé dans qui que ce soit. Nous l'avons vue souffrir à cet égard, souffrir » réellement, lorsqu'on exprimait le moindre blâme devant elle; et dans ces occa- » sions elle imposait silence d'une manière qui n'était jamais désobligeante, car » elle montrait tout simplement la peine qu'on lui faisait éprouver. Cette bien- » veillance a prolongé la jeunesse de ses sentiments et de ses goûts. L'habitude du » blâme aiguise peut-être l'esprit beaucoup plus qu'elle ne l'étend; mais, à coup » sûr, elle dessèche le cœur et produit un mécontentement anticipé qui décolore la » vie. Heureux celui qui meurt sans être détrompé! Le voile clair et léger qui sera » demeuré sur ses yeux donnera à tout ce qui l'environne une fraîcheur et un » charme que la vieillesse ne ternira point. Aussi Mme d'Houdetot disait-elle sou- » vent : Les plaisirs m'ont quittée, mais je n'ai point à me reprocher de m'être dé- » goûtée d'aucun. — Cette disposition la rendait indulgente dans l'habitude de la » vie, et facile avec la jeunesse. Elle lui permettait de jouir des biens qu'elle avait » appréciés elle-même, et dont elle aimait le souvenir; car son âme conservait une sorte de reconnaissance pour toutes les époques de sa vie.

. Par une suite de la même disposition expansive, elle avait éprouvé de bonne

heure un goût très-vif pour la campagne. Avide de saisir tout ce qui s'offrait à ses impressions, elle s'était bien gardée de ne pas connaître celles que peut inspirer l'aspect d'un beau site et d'une riante verdure; elle demeurait en extase devant un point de vue qui lui plaisait; elle écoutait avec ravissement le chant des oiseaux, elle aimait à contempler une belle fleur, et tout cela jusque dans les dernières années de sa vie. Jeune, elle eût voulu tout aimer, et ceux de ses goûts qu'elle avait pu garder sur le soir de ses ans embellissaient encore sa vieillesse, comme ils avaient concouru à parer cette heureuse époque qui nous permet d'attacher un plaisir à chacune de nos sensations.

» ... Rentrée dans le monde quand nos troubles cessèrent, elle y rapporta sa bienveillance accoutumée, et chercha à jouir encore des biens qui ne pouvaient lui échapper. Le besoin d'aimer, qui fut toujours le premier chez elle, la conduisit à faire succéder à des amis qu'elle avait perdus d'autres amis plus jeunes qu'elle choisit avec goût, et dont la nouvelle affection la trompait sur ses pertes. Elle croyait honorer encore ceux qu'elle avait aimés, et dont elle se voyait privée, en cultivant dans un âge avancé les facultés de son cœur. Trop faible pour se soutenir dans sa vieillesse par ses seuls souvenirs, elle ne crut pas qu'il fallût cesser d'aimer avant de cesser de vivre. Une providence indulgente la servit encore en préservant ses dernières années de l'isolement qui d'ordinaire les accompagne. Des soins assidus et délicats embellirent ses vieux jours de quelques-unes des couleurs qui avaient égayé son printemps; une amitié complaisante consentit à prendre avec elle la forme qu'elle était accoutumée de donner à ses sentiments. La raison austère et détrompée pouvait quelquefois sourire de cette éternelle jeunesse de son cœur; mais ce sourire était sans malignité, et sur la fin de sa vie Mme d'Houdetot trouva encore dans le monde cette indulgence affectueuse que l'enfance aimable paraît avoir seule le droit de réclamer.

» D'ailleurs elle a prouvé, par le courage et le calme qu'elle a montrés dans ses derniers moments, que l'exercice prolongé des facultés du cœur n'en affaiblit point l'énergie. Elle a senti qu'elle mourait, et cependant, en quittant une vie si heureuse, elle n'a laissé échapper que l'expression d'un regret aussi tendre que touchant : — Ne m'oubliez pas, disait-elle à ses parents et à ses amis en pleurs autour de son lit de mort, j'aurais plus de courage s'il ne fallait pas vous quitter; mais du moins que je vive dans votre souvenir!

» C'est ainsi qu'elle ranimait encore par le sentiment une vie prête à s'éteindre, et ces seuls mots *j'aime* ont été le dernier accent que son âme, en s'exhalant, ait porté vers la Divinité (1). »

(1) A l'appui et comme au bas de ce doux pastel, il nous sera permis d'écrire quelques vers de Mme d'Houdetot elle-même, de ces vers du bon vieux temps dont plusieurs sont restés agréables encore sous leur couleur passée; voici une *imitation* qu'elle avait faite *de Marot*, et où le tendre aveu se retrouve dans un léger déguisement :

Jeune, j'aimai : ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court, l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai, la raison me le dit.
Me voilà vieux, et le plaisir s'envole;
Mais le bonheur ne me quitte aujourd'hui,
Car j'aime encore, et l'amour me console :
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

Mme de Rémusat crayonnait l'aimable portrait en 1813; quinze ans auparavant elle entrait avec nouveauté dans ce monde restauré que recomposaient tant de débris, et qui se remettait à sourire si gracieusement sous ses rides. Cette société de Mme d'Houdetot où règnaient encore les derniers philosophes, M. de Saint-Lambert, M. Suard, l'abbé Morellet, n'était plus philosophique que littérairement, pour ainsi parler. La révolution avait beaucoup désabusé, beaucoup refroidi. Il y avait là, nous dit un très-bon juge, un mélange assez pacifique de lumières modernes, de vœux rétrogrades, de goûts d'ancien régime, de mœurs simples amenées par le malheur des temps, de tristes regrets à la suite des douleurs de 93; il y avait surtout un vif besoin de bonheur, de repos final et de plaisirs de société. Ce qui eût été contradiction dix ans plus tôt s'assortissait en ce moment à merveille. A travers ce croisement d'idées et de sentiments, rien n'opprimait le jeu libre de la pensée et n'en forçait la direction; les jeunes esprits avaient de quoi s'y gouverner eux-mêmes dans leur droiture et y faire leur voie. En politique on y était royaliste en ce sens qu'on aimait mieux Louis XVI que ses juges et les émigrés que les jacobins; mais on s'y montrait, en général, assez disposé à embrasser tout gouvernement régulier, tout ce qui garantirait l'ordre et le repos. C'était la bonne compagnie du consulat. Le consulat, dès le premier jour, en fut reconnu et salué.

Mme de Vergennes avait eu de tout temps quelques relations avec Mme de Beauharnais, et elle ne les avait pas discontinuées avec Mme Bonaparte. Le hasard les avait rapprochées une première fois dans un petit village des environs de Paris où elles allaient passer le terrible été de 93; le hasard les rapprocha encore durant le temps de l'expédition d'Égypte. Mme Bonaparte habitait dès lors la Malmaison, et Mme de Vergennes vint séjourner quelques mois à Croissi, tout près de là, dans le château d'un ami. La fortune de l'illustre absent, à cette époque, n'était pas à beaucoup près aussi nette que nous la jugeons aujourd'hui; son astre lointain semblait par moments près de s'éclipser. Mme Bonaparte, après le radieux éclat de la première campagne d'Italie, se trouvait déjà un peu veuve, un peu répudiée, ce semble, et en proie à mille gênes comme à mille soucis, au sein des restes somptueux d'une première et passagère grandeur. Naturellement expansive et d'un abandon facile, elle n'eut pas plus tôt retrouvé Mme de Vergennes qu'elle ne ménagea pas l'arriéré des récits et toutes sortes de confidences. Le débarquement à Fréjus la vint saisir au milieu de ses craintes et replacer brusquement sur le char. Lorsqu'après un an environ, le nouveau gouvernement s'étant tout à fait affermi, Mme de Vergennes eut recours à elle et lui exprima le désir d'une position pour son gendre, de quelque place, par exemple, au conseil d'État, elle la retrouva toute grâce, toute bienveillance. Les Tuileries se rouvraient; Mme Bonaparte eut à l'instant l'idée de prendre près d'elle, pour dame du palais, Mme de Rémusat, et d'attacher par suite son mari au service du consul. C'était plus qu'on n'avait désiré, c'était trop. Mais déjà de telles faveurs étaient des ordres et ne se discutaient plus. M. de Rémusat devint préfet du palais.

On essayait d'un commencement de cour. C'est dans l'automne de 1802 que Mme de Rémusat s'établit pour la première fois à Saint-Cloud, où était alors le premier consul. Elle avait vingt-deux ans. Sa nomination et celle de son mari parurent un événement au sein de cet entourage jusque-là tout militaire. On y pouvait voir une pensée du maître, une première avance et comme un premier anneau pour se rattacher à l'ordre civil, et pour en gagner les personnes considérées. Il y avait bien des degrés dans les anciens noms; mais celui de *Vergennes* était connu, était

historique, et tenait à l'ancien régime. Il frayait la voie à de plus grands, encore rebelles, qui ne firent pas faute pourtant, dès que le consulat se changea en empire, et qui se précipitèrent en foule. De plus, le consul, qui *aimait assez qu'on sût pour lui ce qu'il ignorait,* trouvait particulièrement en M. de Rémusat un tact sûr, la connaissance parfaite des convenances et de certains usages à rétablir, tout ce qui enfin, à cette époque, pouvait servir cette partie importante et délicate de son dessein. Il ne s'agissait de rien moins que de restaurer la dignité dans les formes et la politesse.

J'aurais trop à dire, et je dirais trop peu, si je voulais suivre Mme de Rémusat dans cette cour où elle se trouva ainsi lancée à vingt-deux ans, au sortir d'une existence solitaire et morale. Douée d'une maturité et d'une prudence supérieure à son âge, son âme droite évita les écueils, et son esprit ferme recueillit les enseignements. L'enthousiasme reconnaissant et dévoué, dont elle s'était d'abord senti le besoin, essuya trop d'échecs consécutifs pour résister et subsister bien longtemps. Elle a peint elle-même cette décroissance graduelle dans des Mémoires que je me crois à peine le droit d'effleurer (1). Nous retrouverons tout à l'heure quelques-uns des résultats de son expérience retracés sous voile dans un roman, et nous serons là plus à l'aise du moins pour les faire ressortir.

Une particularité essentielle et, pour ainsi dire, historique, reste à noter : Mme de Rémusat fut une des personnes qui, pendant ces premières années, causèrent le plus avec le consul. A quoi dut-elle cette faveur? Elle-même nous en déduit les raisons non sans quelque raillerie. Elle arrivait simple et franche, avec ses habitudes de conversation aisée, au sein de ce monde de mot d'ordre et d'étiquette où, à ce début, l'on était, en général, assez ignorant et timide. Elle admirait Bonaparte et n'avait pas appris encore à le craindre. Aux brusques questions qu'il adressait à ses rapides monologues, les autres femmes ne répondaient le plus souvent que par monosyllabes, tandis qu'elle, elle avait quelquefois une pensée et se permettait de la dire. Les premiers jours, cela fit presque scandale et causa grande jalousie : elle dut se le faire pardonner par des lendemains de silence. Mais surtout elle avait mieux encore qu'à répondre, quand Bonaparte pensait tout haut, comme il s'y échappait souvent; elle savait écouter, elle savait comprendre et suivre; il était très sensible à ce genre d'intelligence et en savait un gré infini, particulièrement à une femme. Était-ce par hasard qu'il s'en étonnait ? M. de La Mennais, en un récent écrit, d'où l'on tirerait des pensées assurément plus gracieuses, a dit : « Je n'ai jamais rencontré de femme en état de suivre un raisonnement pendant un demi-quart d'heure. » Voilà qui est bien dur, et qui sent la rancune. Bonaparte n'était pas précisément galant et se montrait sévère surtout pour l'esprit

(1) Elle avait fait mieux. Admise, comme Mme de Motteville, à voir d'une très-bonne place cette *belle comédie*, elle avait songé à en fixer sur le temps même les complets souvenirs. Elle avait écrit chaque soir, autant qu'elle l'avait pu, les événements, les impressions, les entretiens de la journée. Par malheur, en 1815, pendant les cent jours, quelques circonstances particulières, que sans doute elle s'exagéra, la poussèrent à craindre pour des papiers si pleins de choses et de noms ; ce qui est véridique est presque toujours terrible. Elle sortit pour les mettre en sûreté chez un ami ; mais, ne l'ayant pas trouvé, elle rentra précipitamment et les jeta au feu. Une heure après, elle en était aux regrets. Ce n'est qu'après la publication de l'écrit de Mme de Staël sur la révolution française qu'elle eut l'idée et le courage de rassembler encore une fois ses souvenirs : à défaut du premier et incomparable récit, ceux qui liront l'autre un jour auront de quoi se consoler.

des femmes ; mais il n'aurait jamais dit pareille chose : il n'aurait eu qu'à se souvenir de Mme de Rémusat.

Diverses raisons et circonstances arrêtèrent assez tôt ces débuts communicatifs, et mirent comme le signet aux conversations du héros avec la femme spirituelle : d'abord sa propre prudence, à elle-même, une fois éclairée sur le peu de sûreté du lieu ; puis l'étiquette souveraine de l'empire qui étendit son niveau. Sans doute aussi Mme de Rémusat était un esprit trop sérieux, trop actif, pour écouter causer de politique sans y réfléchir ; l'empereur put s'en apercevoir et se méfier. Attachée d'ailleurs par affection comme par position à l'impératrice Joséphine, elle se sentait pour rôle unique de suivre sa fortune. Elle fut atteinte de très-bonne heure dans sa santé, ce qui ne lui permit guère de faire activement son service, pourtant simplifié vers la fin dans cette retraite de la Malmaison. M. de Rémusat continuait de remplir le sien près de l'empereur avec plus d'exactitude et de conscience que d'empressement. La situation assez grande qu'ils avaient obtenue du premier jour n'alla donc jamais jusqu'à la faveur. Depuis le divorce, il y eut arrêt marqué, définitif; et la liaison étroite où ils furent avec M. de Talleyrand, durant ces dernières années de l'empire, étendit sur eux comme une ombre de la même disgrâce.

Vers cette époque, le goût de la société comme conversation, et celui de la littérature à titre presque d'occupation suivie, prirent une place croissante dans la vie de Mme de Rémusat. Les réflexions graves lui vinrent avant l'âge, et sa maturité data du cœur même de sa jeunesse. Ses cahiers de pensées nous permettent de la suivre à cet égard de beaucoup plus près qu'il ne semblerait possible. Dans un voyage qu'elle fit à Cauterets pour sa santé, en 1806, l'isolement où elle se trouva, au sortir d'une cour qui avait hâté son expérience, lui donna lieu d'en rassembler les fruits déjà tristes et amers. Son état de souffrance la reporta vers les idées religieuses dont son enfance n'avait jamais manqué, et qui depuis n'avaient été que distraites; elle rêva, elle pria, surtout elle médita : « La méditation, a-t-elle dit, diffère de la rêverie en ce qu'elle est l'opération volontaire d'un esprit ordonné. » Des réflexions qu'elle écrivit vers le même temps, après avoir lu celles de Mme Du Chatelet sur le bonheur, nous la montrent bien contraire à cette morale égoïste et sèchement calculée de l'amie de Voltaire, comme d'ailleurs elle eût été peu encline à la morale purement sentimentale que de plus tendres avaient puisée dans Rousseau. La sienne cherchait plutôt son appui dans la raison, et se dirigeait par l'effort au devoir. Pourtant, des idées et même des pratiques religieuses positives (nous en avons la preuve et nous y reviendrons) s'y mêlèrent en avançant, et agirent beaucoup plus que le monde et peut-être les amis ne l'auraient cru, mais peut-être aussi un peu moins que Mme de Rémusat ne se le disait à elle-même. Dans un excellent morceau que je lis, daté de 1813, *sur la coquetterie*, elle n'avait eu besoin que de consulter son observation de moraliste, son jugement sain et ses goûts délicatement sérieux, pour dire par exemple :

« C'est de trente à quarante ans que les femmes sont ordinairement le plus
» portées à la coquetterie. Plus jeunes, elles plaisent sans effort, et par leur igno-
» rance même. Mais, quand leur printemps a disparu, c'est alors qu'elles commen-
» cent à employer de l'adresse pour conserver des hommages auxquels il serait pé-
» nible de renoncer. Quelquefois elles essaient de se parer encore des apparences
» de cette innocence qui leur a valu tant de succès. Elles ont tort; chaque âge a
» ses avantages, et aussi ses devoirs. Une femme de trente ans a vu le monde, elle
» sait le mal, même en n'ayant fait que le bien. A cet âge, elle est ordinairement

» mère ; depuis longtemps l'expérience est devenue sa véritable sauve-garde. Alors » elle doit être calme, réservée, je dirai même un peu froide. Ce n'est plus l'a- » bandon et la grâce de la confiance qui doivent l'entourer, mais la dignité majes- » tueuse que lui donnent les titres d'épouse et de mère. A cette époque, il faut » avoir le courage de dénouer la ceinture de Vénus. Voyez les charmes dont le poëte » l'a composée (1) : sont-ce là les ornements de la vertu et de la maternité?

» Mais qu'on a besoin de force pour quitter la première un semblable ornement! » Avec un peu de soins, il sied encore si bien! Cependant, encore quelques années, » la ceinture tombera d'elle-même, se refusant à parer des charmes flétris. Alors » on rougira en la regardant : on dira tristement comme cette courtisane grecque » qui consacrait son miroir à la Beauté éternelle : *Je le donne à Vénus, puisqu'elle » est toujours belle....*

» N'est-il pas plus sage de se prémunir d'avance contre l'amertume d'un pareil » moment, et de chercher des consolations contre l'inévitable mécompte dans le » courage avec lequel on l'aura prévu? Les sacrifices dictés par la raison ont cet » avantage, que l'effort qu'ils ont coûté en devient toujours la récompense. O » mères! entourez-vous de bonne heure de vos enfants. Dès qu'ils sont au monde, » osez-vous dire que votre jeunesse va passer dans la leur ; ô mères! soyez mères, » et vous serez sages et heureuses! »

Elle écrivait ces choses avec un sentiment profond, elle les disait avec un accent pénétré et un retour pratique sur elle-même ; dès cet âge, en effet, elle dénoua la ceinture, qui n'avait renfermé pour elle que les grâces pudiques. Tout nous dit qu'elle eût pu se la permettre encore. On prendrait une heureuse idée de sa personne à ce moment dans un très-fin portrait de *Clary*, tracé par une main, j'allais dire une griffe, bien connue, non en telle matière pourtant, et peu coutumière d'écrire. Sa physionomie avait, comme son esprit, l'agrément durable ; des lèvres, des dents belles, et la vivacité des yeux, éclairaient le visage à proportion qu'on causait. Sa taille était restée jeune. Elle avait trente-deux ans, et en paraissait vingt-huit.

Elle voyait beaucoup, en ces années, Mme de Vintimille, et cette société d'élite dont le mouvement intérieur nous a été tout récemment rendu avec une vivacité aussi affectueuse que piquante par les lettres de M. Joubert. La société de Mme de Vintimille était plus et mieux qu'une suite du XVIIIe siècle. En ce temps où tout renaissait, il y avait, en certains coins, comme une refloresceuce, et, si l'on peut dire, un *regain* du pur Louis XIV. Le goût remontait à ses hautes sources ; la religion, servie par M. de Châteaubriand, représentait ses grands modèles. Tandis qu'au dehors une librairie intelligente, aidant ce retour du public, réimprimait des collections d'anciens mémoires, de petits choix de lettres de Mme de Montmorency, de Mme de Scudéry, de Mme de Coulanges, on citait tel cercle où les femmes prenaient le deuil à l'anniversaire de la mort de Mme de Sévigné.

La mode des portraits de société, qui n'avait jamais entièrement cessé, semblait revivre comme au beau temps de Mademoiselle. Après celui de Mme d'Houdetot par Mme de Rémusat, je pourrais citer d'elle encore le portrait de Mme de Vintimille, et celui de M. Pasquier, lequel, à beaucoup d'égards, nous paraîtrait d'hier, tant les facultés aimables, que la société exerce, accompagnent sans peine jusqu'au bout

(1) « Là sont enfermés tous les charmes, là l'amour, le désir, le murmure des amants, l'insinuant propos qui dérobe leur cœur même aux plus sages. » (Homère, *Iliade*, XIV.)

les mérites solides. Mme de Rémusat, aux heures de liberté que lui laissaient ses fonctions de service officiel, désormais fort ralenties, aimait à rester chez elle. On y venait régulièrement; on y causait beaucoup à la manière de l'ancien régime, et son salon de la place Louis XV fut tout à fait un de ceux du temps de l'empire. Le monde de Mme de Vintimille et celui de Mme d'Houdetot s'y retrouvaient avec quelques variantes et quelques rajeunissements : c'étaient M. Molé, M. Suard et l'abbé Morellet, M. de Bausset (le cardinal), M. Galloix, M. Cuvier, Mlle de Meulan et M. Guizot, M. de Barante, un peu M. de Fontanes, Gérard le peintre, plus tard M. Villemain. Dans un cahier de souvenirs, dans un de ces albums alors plus rares qu'aujourd'hui et plus intimes, où on lit inscrits les noms des amis, et où l'on recherche de chacun d'eux, avec une curiosité mêlée de tristesse, quelques témoignages particuliers et déjà lointains, je saisis avec bonheur et je dérobe une page toute lumineuse signée du nom de Châteaubriand. Rien de ce qui échappe à certaines plumes ne saurait fuir et pâlir. M. de Châteaubriand porte de la grandeur, même dans la grâce ; je me figure qu'Homère eût été Homère encore jusque dans les proportions de l'Anthologie. Voici l'éclatant fragment :

« La Gloire, l'Amour et l'Amitié descendirent un jour de l'Olympe pour visiter les peuples de la terre. Ces divinités résolurent d'écrire l'histoire de leur voyage et le nom des hommes qui leur donneraient l'hospitalité. La Gloire prit dans ce dessein un morceau de marbre, l'Amour des tablettes de cire, et l'Amitié un livre blanc. Les trois voyageurs parcoururent le monde, et se présentèrent un soir à ma porte : je m'empressai de les recevoir avec le respect que l'on doit aux dieux. Le lendemain matin, à leur départ, la Gloire ne put parvenir à graver mon nom sur son marbre; l'Amour, après l'avoir tracé sur ses tablettes, l'effaça bientôt en riant ; l'Amitié seule me promit de le conserver dans son livre.

» DE CHATEAUBRIAND. — 1813. »

Il serait bien solennel de se demander si Mme de Rémusat apporta quelque chose de particulier et de nouveau dans la conversation de son temps : elle dut pourtant viser à introduire le sérieux dans la société. Les deux parts autrefois étaient sensiblement séparées; on avait le sérieux, si l'on pouvait, dans le cabinet et dans la solitude ; on portait, on cherchait le frivole et le purement amusant dans le monde : il y avait lieu sans doute à un essai de transaction, de conciliation. Mme de Rémusat dut au moins y songer. Pour nous littérateurs, et à ne juger que d'un peu loin et par les livres, nous dirions que si Mme de Staël introduisit et maintint une sorte de sérieux plus exalté, que si Mme Guizot (Mlle de Meulan) ne craignit pas un sérieux plus raisonneur et parfois contredisant, Mme de Rémusat dut rechercher un sérieux plus uni à la fois et plus doux. Mais toutes ces distinctions sont des *formules* rédigées après coup et à l'usage de ceux qui n'ont pas vu. Je me hâte d'en sortir, car je vois d'ici les vrais témoins, les seuls qui ont vécu et qui savent, et ils sourient.

Dans l'histoire (à peu près impossible malheureusement) de la conversation en France, un trait suffirait à qualifier Mme de Rémusat, à lui faire sa part, et on peut se rapporter à ce qu'il signifie pour le mélange du sérieux et de la grâce : elle est peut-être la femme avec laquelle ont le mieux aimé causer Napoléon et M. de Talleyrand.

L'histoire de la conversation, je viens de le dire, me paraît impossible, comme celle de tout ce qui est essentiellement relatif et passager, de ce qui tient aux im-

pressions mêmes. Où retrouver les éléments et la mesure? Quand les propos assez exacts se transmettraient dans des écrits, dans des lettres, ils y arriveraient la plupart du temps *figés*, car le papier ne sourit pas (1). Rien n'est plus adapté au goût de chaque époque que la conversation qui y règne. L'entretien sérieux d'hier semblerait demain un peu timide, ou superficiel, ou fade, s'il revenait dans un entier écho. La conversation délicate et polie d'un temps semblera empesée dans un autre. Mme de Rémusat l'a ingénieusement remarqué dans son *Essai sur l'Éducation* (chap. XI) : l'idéal de la conversation passée, lorsqu'on veut en fixer le beau moment, recule et s'enfuit à l'horizon comme tous les âges d'or. Mme Du Deffant et Mme Du Chatelet se plaignent déjà des manieres des hommes, et Mme de Lambert déclare qu'ils ont perdu le vrai ton. Mme Des Houlières croyait qu'il eût fallu remonter jusqu'à Bassompierre, et Mme de La Fayette a rejeté la date de son roman sous les Valois. J'aimerais à en conclure que même pour nous, et malgré nos plaintes habituelles, tout à cet égard n'est pas désespéré encore. Quand on regrette si vivement les plaisirs de la conversation (c'est comme pour les scrupules en morale), on est bien près de mériter l'exception heureuse et de rattraper quelques bons moments. Après tout, y eut-il jamais plus que cela?

Et puisque j'en suis à cette question de l'introduction du sérieux dans les entretiens de société, j'en veux signaler, en passant, une conséquence, d'autant plus qu'elle est tout particulièrement littéraire. L'oserai-je bien dire? tout n'est pas avantage dans ce courant continuel et extérieur plus élevé et plus soutenu. Au point de vue de l'écrivain, un inconvénient est d'apporter plus d'uniformité entre ce qu'on *parle* et ce qu'on *écrit ;* on parle avec plus de verve, on écrit avec moins. Le tact, la convenance qu'on retrouve sous sa plume, n'est pas toujours pour le talent une compensation suffisante. Quand on cause ainsi beaucoup des mêmes choses qu'on écrira, on les assouplit peut-être, on les évapore aussi, on les décolore à l'avance, et on en écrit avec moins de fraîcheur. On ne les découvre jamais un matin avec émotion ; quelqu'un l'a dit très-spirituellement, on a l'air de les savoir de toute éternité. La société cependant y gagne en intérêt, en noble emploi des loisirs ; et en effet, quand elle n'est pas pour les personnes un accident, un lieu de passage et quelquefois de contrainte, mais un séjour habituel et nécessaire, il faut bien en tirer tout le parti possible, même y penser et y réfléchir tout haut, sans quoi on courrait risque de ne pas trouver le temps de réfléchir. Or, penser tout haut, devant tous, opérer sur les idées devant témoins, est un exercice brillant, un jeu plein de charme, et qui finit par envahir. La pensée chaste, recueillie et ardente, s'en effarouche : elle aussi a ses orgueils et ses pudeurs. On ne pense pas seulement tout haut, on étudie tout haut ; la manière s'y aiguise en clarté, en rapidité, en intérêt ; elle marque moins en originalité et en profondeur. La sensibilité et l'imagination dans le style, l'expression continente et jalouse, s'acquièrent, se conservent autrement. M. de Buffon le savait bien, et trop bien ; hors de sa tour de Montbar, il ne les prodiguait pas.

Revenons bien vite. Mme de Rémusat avait toujours eu le goût de la littérature ; elle avait écrit de très-bonne heure avec facilité, avec agrément ; on a retrouvé

(1) On l'a dit : l'inconvénient des livres de *Pensées*, quand elles ne sont pas communes, est qu'elles paraissent souvent prétentieuses ; les mêmes choses dites ne l'étaient pas. Le sourire et l'accent les faisaient passer ; mais, fixé sur le papier, c'est autre chose : le papier est bête.

d'elle de petites compositions faites à quinze ou seize ans, des nouvelles, des essais de traduction (même en vers) de quelques odes d'Horace. Pendant des années, chaque soir, elle couchait au vif sur le papier ses souvenirs. Toute sa vie, elle a écrit beaucoup de lettres, et longues, qui se sont conservées la plupart et pourraient se recueillir. Mais je ne parlerai un peu que de ses romans ; elle en a composé plusieurs : j'en ai lu deux. L'un, qui s'intitulerait *Charles et Claire* ou *la Flûte*, est de 1814. Il repose sur une donnée singulière et gracieuse. Dans une certaine ville d'Allemagne, deux émigrés français, un jeune homme et une jeune fille, voisins l'un de l'autre, s'aiment sans s'être jamais vus. Le jeune homme est souffrant de santé, et pourtant, le soir d'ordinaire, en rentrant, il joue de la flûte. La jeune fille qui, logée au couvent d'à côté, soigne sa grand'mère malade, lui écrit un jour, ayant su qu'il était Français, pour le prier de ne pas jouer à de certaines heures où cela incommode sa grand'mère, et en même temps, toutefois, elle le prie de jouer encore, car, à certaines autres heures, cela pourrait faire distraction à sa pauvre grand'-mère et à elle-même. De là, de ce commerce vague et porté par des sons, entretenu par des lettres, et où divers incidents assez naturels retardent la rencontre, naît un amour tel qu'on le peut supposer entre deux êtres très-jeunes, très-purs et très-malheureux. La jeune servante, Marie, qui sert de messagère auprès du jeune homme, répond à quelques questions qu'il lui adresse, et ce peu suffit pour fixer l'imagination de l'amant, tout en l'excitant davantage. La jeune fille se dit qu'elle montrera les lettres à son père dès qu'il arrivera, et on l'attend de jour en jour. Cette idée la rassure, et de part et d'autre on s'écrit. La flûte et ses sons les plus touchants ont des heures réglées, de vrais rendez-vous. Le jeune homme dit *nos petits concerts*, et il en a le droit, quoiqu'il n'y ait que lui qui joue ; car les deux cœurs font l'accord. Un jour, des airs languedociens bien choisis arrachent des larmes à l'aïeule et vont réveiller d'attendrissants souvenirs dans sa mémoire affaiblie. Un autre jour, c'est la fête de Claire ; puis les airs royalistes ne font pas défaut, *Charmante Gabrielle, Richard, ô mon roi ;* les doux sentiments personnels redoublent le pas en s'associant à ceux des pères et des aïeux. A un certain moment, le jeune homme, qui lit *Werther*, se monte la tête ; le style de ses lettres s'échauffe ; cela va se gâter, quand tout à coup le père, au lieu d'arriver, envoie une de ses sœurs, une tante de la jeune fille, qui la vient chercher et comme enlever du soir au lendemain. La pauvre enfant n'a que le temps de prévenir le voisin aimable et tendre qu'elle n'a jamais vu. Une minute, une seconde seulement, à l'instant du départ, à cinq heures du matin, dans le court intervalle qui sépare le seuil du couvent et le marche-pied de la chaise de poste, le jeune homme va l'entrevoir enfin et la rencontrer ; mais un mouchoir qu'elle porte à ses yeux, le mouvement même que lui cause l'émotion de la présence de l'ami, la dérobe peut-être, et remplit l'unique instant. Elle a laissé du moins tomber le mouchoir dont il se saisit, et elle est partie pour toujours ! C'est là, on le conçoit, un bien joli cadre : deux âmes sœurs, séparées par une cloison, par un voile, et qui se sont devinées du premier jour, sans jamais devoir se reconnaître en face. Mais peut-être l'idée est-elle plus piquante à énoncer qu'à suivre ; peut-être cela prêtait-il plus à un chapitre de *Voyage sentimental*, ou de *Voyage autour de ma Chambre*, qu'à un développement sous forme de lettres. On se rappelle, dans les mémoires de Silvio Pellico, le touchant roman ébauché avec cette Magdeleine repentie, dont il n'entend que la voix et les cantiques à travers le mur ; mais le roman reste, pour ainsi dire, dans l'air, à l'état de fil de la Vierge, et flotte en pur rêve. La suite des diverses petites

scènes, chez Mme de Rémusat, est bien dessinée, bien motivée; je demanderais au style toujours élégant et pur, sinon plus d'éclat par places, du moins plus d'imprévu, quelques molles négligences. Il manque très-peu à cette nouvelle pour être digne de se glisser entre telle agréable production de Mme Riccoboni et telle autre de Mme de Souza : il y manque un certain duvet de jeunesse, même d'ancienne jeunesse, c'est-à-dire tout simplement peut-être d'être sortie à temps du tiroir, d'avoir su éclore en sa saison et d'avoir essuyé un air de soleil.

En ces sortes d'ouvrages surtout, où il y a couleur et fleur, c'est une différence incomparable de vieillir dans le tiroir ou de vieillir à la lumière. Les ouvrages qui sont dans ce dernier cas (et c'est le lot commun même des meilleurs) peuvent dire : *J'ai eu mon jour*. Ils ont épousé le public ; ils sont entrés dans ses impressions une fois; il y a gradation jusque dans leurs pertes : ils vieillissent avec harmonie.

Le second roman de Mme de Rémusat dont j'aie à parler, les *Lettres espagnoles ou le Ministre,* est une composition d'un autre ordre, et plus importante. Commencée vers 1805, à la cour impériale, elle ne se reprit ou ne s'acheva qu'en 1820 ; elle porte dans sa trame l'empreinte des modifications successives que subirent les idées de l'auteur; et l'esprit de Mme de Rémusat, toujours actif, se modifia, se mûrit incessamment.

La première restauration l'avait trouvée toute disposée. La fatigue et le détachement des esprits étaient grands sur la fin de l'empire. Elle avait trop vu, pour son compte, et touché de trop longue main les ressorts, pour n'en être pas froissée; elle en causait confidemment, depuis des années déjà, avec le personnage le plus revenu. Ce fut donc par un sentiment d'espérance, et même avec une certaine vivacité d'anciens souvenirs, qu'elle accueillit l'ordre renaissant, qui devait briser peut-être, et certainement diminuer pour elle la position acquise. Le petit roman des deux jeunes émigrés qui date de 1814, exprime assez bien, dans plusieurs détails, cette espèce de teinte bourbonienne que prirent à ce moment ses pensées. Mais les excès et les ridicules de la réaction royaliste, surtout en 1815, la remirent bien vite et naturellement dans la justesse de son point de vue et dans le vrai de ses opinions. Les idées constitutionnelles reparaissaient sur le tapis comme pour la première fois : son intelligence ferme en embrassa d'abord l'étendue. Les conditions d'une société nouvelle et d'un avenir laborieux se vinrent démasquer de toutes parts dans la lutte : elle y appliqua ses méditations et ses prévoyances de mère. Les résultats principaux de son expérience définitive allèrent aboutir à son ouvrage *sur l'Éducation des Femmes ;* mais le roman des *Lettres espagnoles* en profita aussi, et ouvrit son cadre à cette observation plus entière des choses et des hommes.

Dans la première idée, ce roman ne devait probablement analyser et poursuivre que l'embarras amoureux d'un jeune Espagnol, don Alphonse d'Alovera, placé entre deux jeunes filles charmantes, mais dont il aime l'une, tandis que son ambition lui conseillerait de préférer l'autre. Le ton général, j'imagine, eût été donné par des pensées comme celle-ci : « Pourquoi faut-il que la prudence qui soupçonne ait toujours raison sur la confiance qui espère? Pourquoi faut-il que tous les arrangements de la société s'accordent pour troubler les jouissances du cœur? » En avançant, l'idée s'est agrandie et transformée : le jeune amoureux se trouve mêlé aux grandes affaires; le ministre, père d'Inès, de celle qu'il faudrait aimer, a pris plus de place, et la peinture de son caractère a envahi le premier plan. Les romans de Walter Scott passaient alors le détroit ; on commençait à songer à l'exactitude

dans la reproduction des lieux et des époques. La première donnée historique ici était vague ; on ne disait pas le règne, on ne désignait qu'en termes généraux le ministre : pourtant Mme de Rémusat, en y insistant, parvint à imprimer à ses tableaux une couleur fidèle, à reproduire de vrais Espagnols, une vraie cour, de vrais moines : il y a un père jésuite qui agit et parle merveilleusement. Cette lecture fait passer sous les yeux un long roman par lettres, développé, sensé, régulier, d'un intérêt lent et croissant, avec des caractères étudiés et suivis, avec des situations prolongées et compliquées, parfaitement définies et menées à fin. J'y trouve des observations du monde, et des délicatesses sentimentales, dans une mesure pourtant qui n'est peut-être ni tout à fait le monde même, ni tout à fait l'idéal romanesque. On voit une personne qui connaît le cœur, qui possède à fond la réalité des cours, et qui ne dit pas tout. On peut y ressaisir sous d'autres noms le calque ou le reflet de ses propres impressions successives dans sa vie de palais. Comment ne pas reconnaître son début enthousiaste de 1802, lorsque don Alphonse, après un mot flatteur du souverain, s'écrie : « Ah ! ma sœur, que les paroles des rois ont de force et de puissance! Quels engagements peuvent nous faire prendre les moindres témoignages de leur bienveillance! Une légère marque de bonté, une preuve de leur souvenir décide souvent de notre destinée; le dévouement de notre vie entière est presque toujours la réponse que nous croyons devoir à la plus simple apparence de leur intérêt. » Je m'étonnerais bien s'il n'entrait pas quelque souvenir assez présent, et même d'en-deçà des Pyrénées, dans le récit de cette course de campagne qu'imagine la reine, pour reposer le roi malade et le distraire des affaires et de l'étiquette : « En effet, dès notre arrivée à Aranjuez, le roi nous annonça que, se fiant à notre respect, le cérémonial serait suspendu, et que chacun aurait la liberté d'agir à peu près à sa propre fantaisie. Vous, ma sœur (c'est une lettre d'Alphonse), dont l'humeur est parfois tant soit peu railleuse à l'égard de nous autres courtisans, vous n'auriez pas manqué de vous amuser de l'embarras où nous a jetés cette déclaration. Il est vrai qu'elle nous était faite avec cette gravité sévère dont le roi ne sait point se départir. L'improvisation en tout est chose assez difficile, et particulièrement celle de la liberté. Il faut que je confesse que nous n'avons su que faire de la nôtre. L'imagination n'osait aller bien loin sur cet article, et nos souverains eux-mêmes s'efforçaient en vain de chercher ce qu'ils pouvaient permettre. Aussi, malgré la bonne disposition du maître et des sujets, les choses se sont-elles passées à peu près comme à l'ordinaire, et, de retour à Madrid, chacun est rentré volontiers dans ses habitudes, les uns reprenant avec leur logement le droit de commander, les autres l'obligation d'obéir (1). » Et les réflexions qui suivent sont d'une parfaite et triste justesse : « Au fond, ma sœur, le cérémonial des cours, dont on se plaint souvent, a, ce me semble, quelque chose d'utile et même de moral. Auprès des princes, l'intérêt personnel est tellement éveillé, les mauvaises passions humaines sont si fréquemment en jeu, que, s'il nous fallait agir d'après nos sensations réelles et nos vraies émotions, nous donnerions à qui nous observe un triste spectacle. L'étiquette jette un voile uniforme sur tout cela : c'est

(1) Un jour, à je ne sais quelle occasion, l'empereur avait fait venir, pour jouer, les comédiens des petits théâtres, et il permettait, il désirait que ce fût plus gai que ne le sont d'ordinaire les spectacles de cour. M. de Talleyrand, comme grand-chambellan, signifiait l'auguste désir avec son visage le plus solennel : « Messieurs, l'empereur ne badine pas, il entend qu'on s'amuse. »

une sorte de mesure positive qui donne à des tons discordants les apparences de l'harmonie. »

Il y a dans cette cour une comtesse de Lémos, femme d'esprit, qui ose être elle-même et se soucier peu de ce qu'on suppose : « L'attitude indépendante qu'elle sait y conserver, dit l'auteur, m'a fait imaginer quelquefois que, dans cette même cour où l'on ne parle guère, il ne serait pas si difficile qu'on le croit de se permettre de tout dire, pourvu que l'on consentît en revanche à permettre d'y tout penser. » On est très-prompt, en effet, à y penser beaucoup de choses. Don Alphonse a eu le bonheur, dans une chasse, de sauver la vie de la reine ; elle lui en a témoigné sa reconnaissance avec une vivacité qui est sortie une fois de l'étiquette, et voilà dès lors qu'on le suppose amoureux et favorisé. Il est de l'intérêt et de la politique du ministre qu'on le croie, et qu'Alphonse au moins s'y prête. L'art léger avec lequel l'habile patron essaie de lui en inoculer l'idée, l'espèce de négligence qu'il met à lui en apprendre, comme par hasard, la nouvelle courante ; le premier mouvement d'Alphonse qui regimbe, qui va s'indigner, et qui, pourtant, peu à peu gagné par l'esprit de son rôle, s'y soumet presque ; ce sont là des points savamment touchés. Ce premier ministre, dans tout le roman, reste aussi honnête homme qu'il sied, en se montrant aussi contraire au sentiment et au romanesque qu'il est nécessaire. On devine, pour une foule de scènes et pour un certain fond permanent, combien M. de Talleyrand a posé, et la peinture, extrêmement reconnaissable, peut sembler en général adoucie plutôt que déguisée par l'amitié. Cette figure impassible, *trop habile pour trahir même son triomphe, ce ton demi-railleur, demi-bienveillant, qui lui est assez habituel, cette douceur qui est peut-être une ruse de plus,* voilà bien des traits de signalement qui ne se rapportent qu'à lui. L'auteur est loin de refuser au ministre espagnol toute qualité affectueuse : « Nous nous trompons souvent dans nos jugements, quand nous penchons trop à supposer qu'un homme est tout à fait, est complétement ce qu'il est beaucoup. La nature n'a pas cette unité, et, parce que la vie de la cour et la pratique de ses intrigues auront émoussé les facultés sensibles de tel personnage, il ne faut pas conclure pourtant qu'elles soient entièrement détruites. » — Un jour, après un dîner d'apparat chez ce ministre, la conversation se soutient avec un remarquable intérêt : « Chose assez étrange (dit l'un des personnages du roman), grâce à la liberté d'esprit dont le ministre donnait l'exemple à tous, ses conviés diplomatiques n'avaient point l'air de s'étudier à ne prononcer que des paroles qui n'eussent aucun sens. J'en fis la remarque au duc quand, vers le soir, tout son monde l'eut quitté : « Je pense, m'a-t-il répondu, que c'est un » signe de médiocrité, autant que de dédain, chez un homme d'État, que de ne pas » permettre qu'aucune question sérieuse soit traitée devant lui. Il existe des » notions importantes qu'on ne peut acquérir que par la conversation. Il suffit de savoir résister à l'entraînement qui l'accompagne, car il y a bien aussi quelque » sorte d'ivresse dans les plaisirs de l'esprit. » — La machination tramée par le ministre, et qui manque de briser l'existence des personnages qui lui restent le plus chers, ne fait que retarder de peu sa chute. Sa vieille amie, la comtesse de Lémos, lui avait dit : « Prenez-y garde, l'intrigue, quand elle complique, n'est plus un moyen, c'est une difficulté de plus. » Au moment de sa retraite et de son voyage à travers les belles campagnes qu'il n'a pas aperçues depuis si longtemps, et où se promène avec une ombre de sourire son regard éteint, je salue une haute pensée : « Dans tous les malheurs qui nous arrivent, il se rencontre un moment douloureux qu'on doit se hâter de franchir : c'est comme un passage obscur et difficile, une

sorte de portique entre le désespoir et la résignation ; j'y placerais précisément l'inscription contraire à celle que le Dante a mise aux portes de l'enfer. Une fois au delà, l'esprit mieux rassis mesure ses pertes et s'aperçoit des consolations qui lui restent. Pour un ministre en retraite, ce moment doit se trouver dans le premier jour, ou dans la première nuit, qui suivent sa disgrâce..... » Il faut souhaiter à tous nos ministres qui sont tombés, ou qui tomberont, de franchir en un jour, ou en une nuit, ce passage souterrain, qui, comme celui du Pausilype, doit leur rendre si vite la vue des plus beaux cieux.

Je ne fais que courir sur un sujet dont tous ne peuvent juger comme moi, et où les preuves seraient trop longues à produire. Il y aurait eu à citer pourtant des scènes vraiment touchantes et profondes, dans lesquelles cette reine si enchaînée par l'étiquette, se laissant prendre au semblant d'affection que tout le monde autour d'elle prête à don Alphonse, trahit devant lui sa faiblesse de femme et ne peut étouffer ses larmes. En somme, si les *Lettres espagnoles* ont manqué d'autre chose encore que de la publicité pour être un beau roman, c'en était une très-belle étude.

Nous arrivons au dernier écrit de Mme de Rémusat, à son livre *sur l'Éducation des Femmes,* publié par son fils. Assez ordinairement les femmes sérieuses et sensibles sont très-frappées, dans leur jeunesse, de l'obstacle que le monde oppose aux sentiments vrais, aux affections naturelles, et plus tard des entraves qu'il met, pour leur sexe encore, aux études et aux pensées suivies, aux applications sérieuses et profondes. De là elles sont tentées de faire des romans de sentiment quand elles sont jeunes, et plus tard des plans d'éducation. Pour Mme de Rémusat en particulier, tout un concours de considérations et de circonstances dut contribuer à donner ce dernier tour à sa maturité. La révolution avait changé les conditions des diverses classes de la société, et déplacé, en quelque sorte, le centre des forces : il tendait à se fixer désormais dans les classes moyennes. Mais les troubles civils, et, aussitôt après, l'éclat de l'empire, avaient dérobé ce résultat, qui n'apparut un peu nettement qu'au début de la restauration. Le retour subit à de certains usages surannés rendit, du premier jour, le nouveau point central plus sensible, en le tiraillant et le faisant crier. Mme de Rémusat, un peu distraite par les grands événements qu'elle avait considérés de si près, se trouva tout d'un coup, avec son genre d'esprit méditatif, en présence de ces questions survenantes et dans la position la plus propre à en être bien informée, autant que vivement excitée. Sa place désormais et celle de son mari étaient dans le parti constitutionnel de la restauration, dans cette nuance d'opinion qui formait le centre gauche d'alors. M. de Rémusat, nommé préfet à Toulouse en 1815, et à Lille en 1817, ne devait être destitué que par le ministère Villèle, dont ce fut le premier acte en fait de réaction. Cette vie de province, qui n'était pas d'ailleurs sans d'assez fréquents retours, laissait à Mme de Rémusat plus de loisirs ; elle ne continuait pas moins de participer au mouvement le plus intime de Paris par la précocité de son fils, qui entrait alors dans le monde, et qui correspondait de tout avec sa mère. Elle se trouvait naturellement liée avec M. et Mme Guizot, avec M. de Barante ; il la lia avec Mme de Broglie, qu'elle a trop peu vue, mais avec qui elle a entretenu, dans ses dernières années, de vraies et tendres relations.

Si le plus noble besoin d'un fils confiant et pieux est d'avoir sa mère pour première confidente et pour compagne, j'y vois aussi, et avant tout, un bien touchant rajeunissement de la mère. Si intelligente qu'elle soit, son meilleur lot est encore

de comprendre toutes les idées par le cœur. Des mères aux fils surtout, on l'a remarqué, l'affinité est grande. Par eux, elles deviennent plus courageuses d'esprit. Avec eux, volontiers, elles iraient jusque dans les voyages, dans les combats; elles les suivent dans les idées nouvelles. Cette femme tendre, calme, habituée aux devoirs aimables de la société, s'y contenant, dont l'esprit sérieux et orné n'avait jamais trop songé pourtant à franchir les limites d'un gracieux horizon, la voilà tout d'un coup qui, à l'âge du repos, à ce moment où l'esprit est le plus sujet à s'arrêter, où le cœur se plaint et gémit tout bas des choses qui s'en vont, la voilà qui se ranime au contraire, qui s'excite et sourit à des vues neuves, prend part à de jeunes projets, et, au lieu de tourner le dos à l'avenir, y marche, comme au matin, accompagnant ou plutôt précédant son guide bien-aimé : à la voir de loin si active et si légère, on dirait une sœur.

Comme Mme Necker de Saussure, comme Mme Guizot, Mme de Rémusat s'est préoccupée vivement de l'avenir de son sexe dans cette prochaine société qui était en train de s'asseoir sur des bases encore vacillantes. Je n'aborderai pas le détail d'un livre que chacun peut apprécier. Tout le but, tout l'esprit en est dans l'accord de la morale, du sérieux et de la grâce. Une inspiration particulière s'y mêle, on le sent, et en est comme la muse secrète. Il faut être mère pour s'occuper aussi tendrement de ce qui sera après nous; c'est encore songer à son fils que de tracer l'idéal de sa compagne.

Mme de Rémusat était donc, vers 1820, dans la maturité de son esprit, dans le développement de ses opinions probablement définitives, mais pourtant actives, devenue très-simple de manières, gaie même, nous dit-on, et d'une grande aisance d'esprit et de conversation, aimant la jeunesse et le nouveau, un peu railleuse, pieuse ou plutôt chrétienne, sans grande ferveur apparente, mais décidée et appuyée sur des points précis. Quoique vieillie avant le temps, sa santé semblait un peu meilleure, ou du moins lui laissait plus de liberté d'action. Elle avait pris le goût de la vie intérieure et domestique, tout entière adonnée au bonheur des siens, quand elle leur fut enlevée bien prématurément en décembre 1821.

Dans un petit cahier de pensées, je lis de précieuses confidences qu'elle se traçait à elle-même sur la suite de ses sentiments religieux en tout temps, sur ses distractions aux années légères, sur son retour à une certaine heure. C'est toute une vie intime, une veine cachée au monde, et dont il ne se doute pas. Ne soyons jamais trop prompt à préjuger sur ces mystères des âmes. Il est consolant de penser que, si l'on ne devine pas tout le mal qui fuit, on ne soupçonne pas non plus tout le bien. Depuis un voyage qu'elle fit à Cauterets étant malade, en 1806, la pensée chrétienne lui revint et ne la quitta plus entièrement; on en suivrait la trace dans ce recueil secret par une suite d'extraits de Pascal, de Fénelon, de Bossuet, de Nicole, de saint Augustin, par des prières même composées par elle, ou que lui avait communiquées Mme de Vintimille. Elle prenait copie de la belle lettre de Mme de Maintenon à la duchesse de Ventadour. Mais ce n'était là encore que ce qu'elle appelle des *demi-engagements ;* le grand événement intérieur, la réconciliation data, pour elle, d'avril 1812. Une maladie grave qu'elle avait faite au commencement de cette année, une autre maladie qui survint à son fils, émurent coup sur coup ses inquiétudes et fixèrent ses irrésolutions. Pâques approchait; elle résolut de s'adresser au sage abbé Le Gris-Duval. Elle s'exagerait un peu l'accès de la religion, la difficulté des œuvres, la nécessité des épreuves peu ordinaires; le respectable ecclésiastique la rassurait. Osons, non pas en vue de louange pour

elle, mais en vue du fruit pour quelques-uns, osons soulever un coin du saint voile; elle s'écriait : « ... C'est vous, mon Dieu, qui avez permis que je vinsse un moment dans ce monde, où nous sommes tous appelés, pour y faire un court et pénible voyage. Quand il sera terminé, alors nous reviendrons vers vous. Comment me recevrez-vous alors, quand j'apporterai au pied de votre saint tribunal le récit craintif d'une vie à peu près vide de bonnes œuvres? Oserai-je vous parler de ces faibles vertus dont les hommes insensés me louaient, parce qu'ils ignoraient qu'elles n'étaient point accompagnées de sacrifices? Me vanterai-je d'avoir été sage, quand vous me direz que j'étais si heureuse? Pourrai-je vous raconter quelques légères aumônes, qui ne me coûtaient aucunes privations? Dirai-je que je ne haïssais point mes ennemis, lorsque vous aviez permis que mon cœur fût entièrement occupé par les sentiments les plus doux? Que deviendrai-je quand vous me reprocherez de m'être enorgueillie de ma félicité, et d'avoir été fière quelquefois d'être si heureuse fille, si heureuse femme et si heureuse mère? Je me souviendrai alors, avec amertume, que je négligeais de rendre grâces à mon Créateur de tous ces biens qu'il m'avait départis..... » Et l'abbé Duval, avec cet accent simple et persuasif qui était le sien, lui répondait : « Vous êtes heureuse, dites-vous; pourquoi donc vous en affliger? Votre bonheur est une preuve de l'affection de Dieu pour vous; et si, en effet, votre âme est aimante, peut-elle se refuser à répondre à la bienveillance divine? La religion, hors dans certains cas particuliers, veut une vie active. Il est plus facile, croyez-moi, d'abandonner son cœur à l'amour et au repos dans la retraite, que de servir Dieu dans le monde; c'est l'œuvre aussi d'une vraie piété d'y parvenir en cette dernière voie... Gravez au-dedans de vous-même cette première vérité, que la religion veut *l'ordre* avant tout, et que, puisqu'elle a permis et consacré l'établissement des sociétés, elle se plaît à encourager tous les devoirs qui concourent à les maintenir... Mais surtout chassez de votre esprit cette erreur, que les peines seules peuvent nous rendre agréables à Dieu. La disposition générale à les supporter nous suffit. Laissez faire à la vie et au temps pour nous en apporter. Disposez-vous d'avance à la résignation, et, en attendant, ne cessez de rendre grâces à Dieu de la paix qui habite autour de vous. »

De si sages paroles la calmèrent, et elles achevèrent probablement de régler sa ligne intérieure de conduite. Ces humbles prières de Mme de Rémusat en rappellent d'autres, également pénétrantes, de Mme de Duras. On aime à voir les âmes plus douces, comme les plus orageuses, proclamer le besoin d'un même port. Mais je m'arrête, n'ayant eu dessein, en tout ceci, que d'aborder un côté moins insondable, et de signaler à l'estime attentive un des esprits les plus sérieux, les plus délicatement intelligents et les plus perfectibles, que l'ancienne société ait donnés à la nouvelle.

Au milieu des divers rôles si bien remplis, de critiques, d'historiens littéraires et de biographes, il m'a semblé que c'en était encore un à prendre et à garder que celui qui aurait pour devise : introduire le plus possible et fixer pour la première fois dans la littérature ce qui n'en était pas tout à fait auparavant, c'est-à-dire ce qui se tenait surtout dans la société et qui y a vécu.

SAINTE-BEUVE.

LE MONDE

GRÉCO-SLAVE.

LES BULGARES.[1]

I.

Aux confins de l'Europe végète, asservie et malheureuse, une nation à peine connue de nom aujourd'hui, et digne cependant de tout notre intérêt. Cette nation est celle des Bulgares ; elle a conservé dans le plus dur esclavage ses vieilles mœurs, sa foi vive, son noble caractère, et, après avoir eu un glorieux passé, elle semble encore appelée, par sa position géographique, à jouer un rôle important dans l'avenir. Le territoire qu'elle occupe est ce vaste triangle formé par le Danube et la mer Noire, depuis Kladovo, en face de la Transylvanie, jusqu'au port militaire de Bourgas, qui relie Constantinople à Odessa. Or, le Danube et la mer Noire étant devenus, après la Méditerranée, le principal moyen d'action de l'Occident sur l'Asie, il est clair que, si ces deux voies commerciales tombaient à la fois sous l'exploitation d'un même gouvernement, elles le rendraient maître effectif de la moitié de l'Europe. L'Occident, la France surtout, a un très-grand intérêt à empêcher cette concentration imminente des grands débouchés de l'Asie entre les mains d'une

(1) Voyez la livraison du 31 janvier.

seule puissance, et la nation bulgare, qui couvre Constantinople, qui la bloque pour ainsi dire hermétiquement du côté de la terre, réclame toute l'attention de notre diplomatie.

Cette nation compte aujourd'hui 4,500,000 âmes; la profondeur continentale du pays qu'elle occupe est en proportion avec l'étendue de ses côtes. Le peuple bulgare tend même à s'enfoncer de plus en plus dans l'intérieur des terres : du côté de la Thrace, vaste désert livré aux pasteurs turcs, il colonise chaque jour de nouveaux terrains; du côté de la Grèce, il s'étend jusqu'au cœur des provinces helléniques, dont les indigènes, concentrés dans les villes et sur les côtes, ont depuis longtemps abandonné les vallées aux émigrants des montagnes. Là se montrent avec énergie les tendances opposées des deux races : le Slave ne cherche qu'à coloniser la terre; le Grec, au contraire, veut exploiter les mers et se créer sur toutes les côtes des comptoirs ou des cités. Si ces deux tendances rivales pouvaient se combiner harmonieusement et agir avec indépendance, elles suffiraient pour régénérer l'Orient.

Négligeant de constater la marche et le déplacement des races, les géographes continuent d'assigner pour limites à la Bulgarie la Thrace, la Macédoine et l'Albanie, trois provinces où abonde aujourd'hui la race bulgare. Cette race forme même le principal noyau de la population en Macédoine, puisqu'on y parle les idiomes serbe et bulgare dans tous les districts du sud ouest, depuis la ligne de montagnes situées entre Kailari, Chatitsa, Ostrovo et Verria, jusqu'aux vallons de Niausta et Vodena ; au midi seulement de cette ligne, le paysan de la Macédoine est Grec. Une courte lisière de la côte de l'Archipel appartient exclusivement à des familles bulgares, qui y occupent les petites villes de Bouïouk-Betchik, Bazar-Djedid et Sidero-Kaiech. Le nombre des Bulgares qui habitent Salonik est tel, qu'on ne peut s'empêcher de regarder cette grande ville comme possédée en commun par les Grecs et les Slaves, et on n'en exclurait certainement pas ces derniers sans provoquer dans la péninsule une sanglante réaction. En Thrace, les Bulgares tiennent aussi d'importantes positions, et jusque près de Constantinople, à Indjig, petite ville manufacturière, ils forment le fond de la population. Si l'on se tourne vers l'Albanie orientale, on y trouve encore des districts entiers où la seule langue vulgaire est le bulgare. Enfin ils descendent jusqu'en Livadie, et on les rencontre même en Morée. La puissance d'infiltration de ce peuple vient de sa nature souple et laborieuse. Toutefois, comme il préfère les villages aux villes, qu'il abandonne volontiers aux Hellènes, il reste inaperçu; mais il n'en forme pas moins la plus nombreuse de toutes les races qui habitent la Turquie d'Europe, sans excepter même les Grecs.

Pourquoi donc le nom de Bulgarie ne désigne-t-il qu'un si petit territoire? Ce fait trouve son explication dans la politique rusée des Turcs, qui ont embrouillé à dessein les limites des peuples subjugués, pour qu'il leur fût impossible de se distinguer entre eux. Les Turcs ont fait dans leur empire ce que fait encore aujourd'hui le czar en Pologne : ce vaste pays, qui renfermait tant de provinces, est réduit, à force de mutilations, à ne plus être aux yeux des Russes qu'une *gubernie* ou province. L'antique *tsarie* bulgare, démembrée par les sultans, ne renferme plus que huit à neuf cent mille âmes; mais, en dehors de cette Bulgarie officielle, des provinces entières parlent encore la langue bulgare, à peu près comme, en dépit des conventions diplomatiques, Bruxelles et Chambéry parlent et pensent en français.

Il ne faudrait cependant pas conclure que tous les districts où se parle le bulgare tendent à ne former qu'un seul corps; plusieurs de ces districts ont des inté-

rêts si intimement liés aux intérêts helléniques, qu'on ne saurait sans imprudence songer à les désunir. Une grande partie des rayas de la Thrace se rattacheront toujours, par exemple, aux Grecs de Constantinople. Déjà sous le bas-empire, au temps où les Bulgares formaient un royaume puissant, ceux de la Thrace s'étaient unis aux maîtres du Bosphore et leur payaient tribut; ils portaient dans l'histoire le nom de *Romei* (Roméliotes), nom commun à tous les Grecs. Encore aujourd'hui, ce sont eux qui sympathisent le plus avec les Hellènes, dont ils savent presque tous l'idiome; et, quoiqu'ils parlent de préférence leur langue nationale, ils la parlent avec ce mélancolique et méditatif accent grec, mélange de lenteur et d'impétuosité, de sons étouffés et de sons ardents, qui manque aux autres Bulgares.

Ce peuple émigre d'ailleurs volontiers; on le trouve répandu dans beaucoup de districts éloignés, comme en Serbie et en Valachie, où il vit absolument séparé de sa mère-patrie. Mais, malgré leur humeur voyageuse, les Bulgares éprouvent la plus grande répugnance à se fondre avec une autre nation. Après leur campagne de 1829, les Russes, repassant le Danube, emmenèrent avec eux près de trente mille des plus compromis d'entre ces rayas, et de fertiles terrains leur furent assignés le long du Dniéper. De l'aveu même des Russes, ces Slaves n'ont pu se faire au régime moscovite, et tous, peu à peu, sont rentrés en Turquie.

On néral, le paysan des Balkans se suffit à lui-même; comme le Serbe et le moujik russe, il ne réclame d'autre appui étranger que celui du prêtre; aussi se prosterne-t-il à deux genoux devant lui quand il passe. — Détourne les yeux, frère; ne sais-tu pas que c'est là un temple musulman? — me disait une *baba,* qui me voyait avec indignation contempler une mosquée. Pour caractériser ces hommes si simples, je ne citerai qu'un fait. Durant les premiers mois de mon séjour parmi eux, à leur question continuelle d'où je venais, je répondais: — Du Frankistan (Europe). — Tu es heureux, frère, s'écriaient-ils; dans ton pays, il n'y a que des Bulgares. — Des Bulgares? Je n'y en ai pas vu un seul. — Quoi! pas de Bulgares au pays des Francs! Et toi, n'es-tu donc pas Bulgare? — Nullement. — A cette déclaration, je les voyais baisser tristement la tête, et ils ne disaient plus mot. Je n'arrivai que bien tard, et après plus d'une semblable expérience, à comprendre que, dans leur esprit, le nom de Bulgare désigne toutes les nations chrétiennes, par opposition aux nations musulmanes.

III.

Ces régions diverses sont: la *Zagora* ou Bulgarie trans-balkane, qui renferme une assez forte population ottomane, mêlée à celle des chrétiens, capitale Philippopoli; — le *Dobroudja,* côte bulgare de la mer Noire, où errent encore, en troupes nomades, les Tatars-Nogaïs, émigrés de la Crimée, capitale Varna; — la Bulgarie danubienne, capitale Vidin; — la Haute-Bulgarie, celle du centre, où se cache, entourée d'inaccessibles montagnes, la sainte et antique ville de Sofia, qui est pour cette nation ce qu'est Moscou pour la Russie; — enfin la Bulgarie macédonienne, qui a pour capitale Sères, et aboutit au golfe de Contessa et à l'Athos. Ainsi la Bulgarie débouche sur deux mers: par Varna, elle reçoit les produits de l'Asie et de la Russie, et peut leur envoyer les siens; par Sères et Salonik elle atteint la Grèce et tous les ports de l'Europe méridionale. En donnant à la population d'un pays si bien disposé géographiquement une langue et des

mœurs qui ne ressemblent point à celles des pays voisins, la nature l'a évidemment destiné à former un corps politique spécial, et la force brute en a pu seule décider autrement.

Des causes nombreuses concourent à élever chaque année le chiffre de la population bulgare, tandis qu'on voit la race turque se retirer de toutes parts. Au vif désir de multiplier sa race, le Bulgare joint une pureté de mœurs qui l'exempte de la plupart des maladies dont une mort précoce est la suite. Les guerres exterminatrices passent sur lui sans l'atteindre; n'est-il pas exclu de la milice par l'orgueilleux Ottoman? La peste, dont les ravages sont presque incessants, épargne en Bulgarie les chrétiens, qui se prémunissent contre le fléau, et emporte au contraire les musulmans fatalistes. On sait que chaque grande peste enlève à la Turquie près d'un million d'habitants. Celle de 1838 en moissonna, dans la seule Bulgarie, 86,000, presque tous Turcs; sur ce nombre, les seules cités de Sofia et de Philippopoli comptèrent 29,000 victimes. A Selvi, ville de 8,000 âmes, toute la population disparut. Les rayas attribuaient à l'impudicité de leurs maîtres la cause du fléau. Suivant eux, de jeunes Turcs de Bazardjik, amoureux d'une Arménienne de grande beauté, et brûlant d'assouvir leur passion, se précipitèrent, quand elle fut morte, sur son cadavre à peine refroidi, qui leur communiqua les miasmes d'où naquit
le principal noyau de la population en Macédoine, puisqu'on y [illegible] ébreux
serbe et bulgare dans tous les districts du sud ouest, depuis la ligne de mont[illegible]
situées entre Kailari, Chatitsa, Ostrovo et Verria, jusqu'aux vallons de Niausta et Vodena ; au midi seulement de cette ligne, le paysan de la Macédoine est Grec. Une courte lisière de la côte de l'Archipel appartient exclusivement à des familles bulgares, qui y occupent les petites villes de Bouïouk-Betchik, Bazar-Djedid et Sidero-Kaiech. Le nombre des Bulgares qui habitent Salonik est tel, qu'on ne peut s'empêcher de regarder cette grande ville comme possédée en commun par les Grecs et les Slaves, et on n'en exclurait certainement pas ces derniers sans provoquer dans la péninsule une sanglante réaction. En Thrace, les Bulgares tiennent aussi d'importantes positions, et jusque près de Constantinople, à Indjig, petite ville manufacturière, ils forment le fond de la population. Si l'on se tourne vers l'Albanie orientale, on y trouve encore des districts entiers où la seule langue vulgaire est le bulgare. Enfin ils descendent jusqu'en Livadie, et on les rencontre même en Morée. La puissance d'infiltration de ce peuple vient de sa nature souple et laborieuse. Toutefois, comme il préfère les villages aux villes, qu'il abandonne volontiers aux Hellènes, il reste inaperçu; mais il n'en forme pas moins la plus nombreuse de toutes les races qui habitent la Turquie d'Europe, sans excepter même les Grecs.
[illegible] qu'un si petit territoire? Ce
Balkan.
[illegible] Turcs, qui ont embrouillé à

Malgré tant de montagnes, malgré les neiges qui en hiver couvrent leurs versants, la Bulgarie est encore un des plus fertiles pays de l'Europe. Tous les produits des climats tempérés y viennent en abondance. L'*humus* couvre les monts jusqu'à leur cime. Ces chaînes taillées à pic recèlent de vastes prairies cachées dans les nuages, et où l'on monte à travers des forêts de cerisiers, de pruniers, de noyers au majestueux ombrage et de noisetiers gros comme des chênes. La richesse métallique de ces montagnes est suffisamment attestée par les paillettes d'argent et d'or que roulent les torrents. Cependant les seules industries notables des Bulgares sont la fabrication de draps grossiers et la préparation de l'huile de rose. Cette essence, le plus exquis des parfums orientaux, est aujourd'hui due exclusivement aux simples populations du Balkan ; mais le profit considérable qu'elles devraient

qui doit lui donner, en retour de cet hommage, quelques piastres que se partagent les danseuses.

Ce peuple est doué d'une sobriété inconcevable et d'une singulière vigueur de tempérament. Un Bulgare en voyage vivra trois semaines du pain et de la bouteille de raki dont il s'est pourvu, et il rapportera au foyer toute la somme gagnée par lui, sans en avoir soustrait un para. Le malheureux la garde pour payer le *haratch* ou le rachat des têtes de ses enfants. Dans ses courses en caravanes, il emporte aussi parfois (mais c'est déjà du luxe) des morceaux de viande, qui, desséchée lentement au soleil d'été, est devenue dure comme une pierre, sans avoir perdu ses sucs nutritifs. Ces espèces de jambons secs se conservent un quart de siècle sans trace d'altération. Au sein de sa famille, le Bulgare, comme le Grec, a pour nourriture habituelle du laitage, des fèves, des pois chiches, des olives ; son pain est fait de maïs; sa boisson ordinaire est l'eau, qui le guérit de toutes ses maladies; il réserve le vin pour les jours de fête. Son dédain pour toutes les commodités de la vie est tel, qu'il ne songe pas même à se préserver, en hiver, du froid intense, en été, de l'accablante chaleur. Sous les vents glacés de l'automne, on trouve encore le matin les familles couchées hors de leurs cabanes, sur les tapis qui leur servaient de lit au mois de mai, le long des sentiers fleuris.

En général, le paysan des Balkans se suffit à lui-même ; comme le Serbe et le moujik russe, il ne réclame d'autre appui étranger que celui du prêtre; aussi se prosterne-t-il à deux genoux devant lui quand il passe. — Détourne les yeux, frère; ne sais-tu pas que c'est là un temple musulman? — me disait une *baba,* qui me voyait avec indignation contempler une mosquée. Pour caractériser ces hommes si simples, je ne citerai qu'un fait. Durant les premiers mois de mon séjour parmi eux, à leur question continuelle d'où je venais, je répondais : — Du Frankistan (Europe). — Tu es heureux, frère, s'écriaient-ils; dans ton pays, il n'y a que des Bulgares. — Des Bulgares? Je n'y en ai pas vu un seul. — Quoi! pas de Bulgares au pays des Francs! Et toi, n'es-tu donc pas Bulgare ? — Nullement. — A cette déclaration, je les voyais baisser tristement la tête, et ils ne disaient plus mot. Je n'arrivai que bien tard, et après plus d'une semblable expérience, à comprendre que, dans leur esprit, le nom de Bulgare désigne toutes les nations chrétiennes, par opposition aux nations musulmanes.

III.

Chaque peuple oriental a son fleuve sacré, sur les rives duquel il s'étend ; ce fleuve sert de ligne centrale au pays qu'il occupe. C'est ainsi que les colonies bulgares ont lentement suivi le cours de la Maritsa, la rivière la plus considérable de la Turquie européenne, du plus long cours après le Vardar macédonien, et qui, se jetant dans la mer Egée, indique à la nation ses alliances et ses débouchés naturels. Dirigeons-nous d'abord vers la Maritsa. On part de Constantinople avec un guide bulgare, seul, livré à la merci des haïdouks, qui barrent les défilés; dix *kavases* (soldats de police turque) n'offriraient pas près de ces généreux brigands une sauvegarde plus sûre qu'un cicerone de leur race. A six lieues de la capitale de l'empire d'Orient, on rencontre une villette appelée Kambourgas, et on passe un pont d'une

remarquable longueur, jeté hardiment sur un bras de mer. Presque toutes les villes de la côte ont de pareils monuments, dernières traces de l'ancienne richesse byzantine ; ces ponts, construits en blocs de granit, quelquefois en marbre blanc, sont rétablis en bois lorsqu'ils tombent. Il y a dans ce seul fait l'histoire de toutes les restaurations turques. Six lieues plus loin, un petit port, Silivria, dans sa population toute chrétienne de trois à quatre mille âmes, compte déjà beaucoup de Bulgares. Ainsi, à quelques lieues de Stamboul, le doux et riche idiome slavon commence à frapper les oreilles. Silivria conserve une partie de sa vieille citadelle, quadrilatère crénelé, à remparts en pierres et en grosses briques rouges, habité par des juifs. A une lieue au delà, on cherche les vestiges de la muraille élevée par l'empereur Anastase contre les incursions des anciens Bulgares. Rodosto avec ses quarante mille habitants, et Callipoli, où l'on en suppose trente mille, sont des villes toutes grecques ; mais Karakioï et Ruskoï offrent de nouveau des habitants slaves. Enfin, voici le golfe d'Enos, où se perd l'Hébrus à travers des marais qui paraissent lui avoir valu son nom moderne de Maritsa.

Maintenant remontons ce fleuve, qui doit nous mener jusqu'au cœur de la Bulgarie, jusqu'à sa montagne sainte, le Rilo. A Dimotica, forteresse jadis fameuse lors des guerres entre les Grecs et les Bulgares, commence l'antique province de la Zagora, où les Bulgares s'établirent dès le IXe siècle, et qui s'étend à travers toute la Thrace, en suivant la base méridionale du Balkan depuis la mer Noire jusqu'au golfe de Kavala, en face du mont Athos. Ce pays a vu s'accomplir le mélange des tribus de la Thrace avec les premières tribus slaves, et la Scythie s'unir à la Grèce ; il garde de profonds mystères pour la science historique, et pourtant c'est peut-être la partie la moins explorée de l'Europe.

J'étais heureux de fouler enfin cette *terra incognita,* comme l'appelle Maltebrun, vers laquelle un ardent désir d'étudier les origines slaves m'attirait depuis longtemps. Mais combien il est inutile d'y venir chercher des monuments ! Les Turcs y ont fait table rase ; trésors d'archéologie slave, de littérature, d'histoire nationale, tout a disparu. Je chevauche sur des plateaux déserts, ne rencontrant dans ma course que d'admirables perspectives. On peut se croire en pleine Arabie, en traversant les portions de la Romélie où domine la race turque. Pour s'assurer de vastes pâturages en même temps qu'un espace plus libre pour leurs courses à cheval, les Osmanlis ont arraché tous les arbres, et les seuls minarets des mosquées dessinent comme des jalons aériens sur les versants nus des montagnes. Cependant ces solitudes ne sont pas sans charmes ; la profonde tristesse qu'elles inspirent agrandit l'âme, en y éveillant des pensées fortes. Nulle expression ne saurait rendre la majesté de ces déserts de l'islamisme, où ne plane que l'idée de Dieu, et qui gardent la plus immuable physionomie, depuis qu'ils ont cessé de faire partie d'un monde agité par les phases incessamment variées de la civilisation. C'est surtout durant les marches nocturnes qu'on éprouve ce sentiment d'absorption au sein de la nature, sentiment auquel on n'échappe jamais dans un voyage d'Orient. Ces rapides chevauchées sur la terre silencieuse, sous le ciel étoilé et transparent, font comprendre le mysticisme antique et les élans des prophètes. On traverse dans l'ombre et au galop de grandes villes où tout dort, des montagnes, des sentiers perchés sur l'abîme ; on passe à gué des torrents inconnus qui écument contre la selle tatare où l'on est assis comme sur un fauteuil, et le monde extérieur, loin de troubler vos rêveries, vous plonge plus avant dans le monde immatériel. On peut vraiment alors dire avec le poëte :

Du barde voyageur le pain c'est la pensée,
Son cœur vit des œuvres de Dieu.

Il n'est pas jusqu'aux animaux, dont on ne comprenne ici mieux qu'ailleurs le langage intime et caché. Combien de fois je me suis surpris m'entretenant par gestes avec mon fidèle *muet* (*alogon*), magnifique expression des Slavo-Grecs pour désigner le cheval, ce *muet* ami du voyageur!

Les seuls monuments humains qu'on aperçoive sont des tombeaux. Il y en a de deux espèces : les chapelles sépulcrales des conquérants et les tumulus des anciens chefs bulgares, quelquefois couronnés de sépulcres ottomans modernes, comme ceux de la vallée de Gomela-Voda, entre Selenigrad et Tern. Ces monticules coniques de terre se trouvent en nombre prodigieux dans les plaines; le Turc les appelle *tepé*, le Bulgare *hunka* (demeure de Hun); ils ont de dix à cinquante pieds de hauteur. La ressemblance exacte de ces monticules avec ceux qui, en Russie, bordent le Volga, et avec les tumulus pélasgiques de la Troade et de l'Asie mineure, montre bien que tous les peuples, au même degré de développement, ont le même sentiment de l'art, comme la même organisation sociale. A Bazardjik et à Philibé, dans la vallée de Samokov, on rencontre un grand nombre de ces monuments mystérieux, qui sont souvent rangés le long de la route sur des lignes assez régulières. On en compte vingt-quatre autour de Sofia; il y en a d'autres près d'Eski-Sagra et de Choumla, dans les vallons de Doubnitsa et du Rilo (1). Si l'on demande aux Bulgares : Qui a élevé cela? – La main de nos pères, disent-ils.—Pour quel usage? —Dieu le sait. C'est la réponse à tout du paysan bulgare, qui, ne sachant rien, ne désire rien connaître, pas même ce qui touche son pays. Les Turcs, plus ambitieux, quoique non moins ignorants, prétendent que ce sont des postes d'observation où l'on plantait des piques à queue de cheval, et qui dominaient le campement de leurs armées. Ainsi le vainqueur cherche à enlever au vaincu jusqu'au souvenir des tombeaux de ses pères.

J'ai cherché dans toute la Bulgarie quelques traces du lion à couronne d'or, qui était l'écusson de ses rois; je n'ai pu en rencontrer de vestige ni dans les anciennes églises, ni aux portes, ni aux murailles des cités, tant la destruction a pesé lourdement sur ces contrées. Là même où le Bulgare la cultive, la terre n'en paraît pas moins déserte; seulement au lieu des déserts de sable de l'Asie, c'est ici un désert de verdure, un désert poétique, où l'on passerait volontiers des années parmi ces hommes simples, étudiant leurs mœurs, contemplant leurs danses antiques, et vivant avec eux de cette vie primitive perdue dans le reste de l'Europe. Cependant, si le voyageur qui traverse ces solitudes est ami du confort, il fera bien de rester dans les villes. Là il se dédommagera avec bonheur des privations de la campagne; là tout lui paraîtra délicieux. Dans les villes tout abonde et au plus bas prix : cafés, bains chauds, fruits, liqueurs, jusqu'à ces mets sacrés de l'islamisme, lentement confits dans le sucre et le miel, et qu'un ange vint révéler à Abraham. On trouve encore mille autres denrées précieuses à la *tcharchia*, nom dérivé du slavon *tcharchit* (enchanter), qui désigne le bazar, et indique l'impression produite sur les indigènes par ce temple ouvert aux arts du luxe et à tous leurs produits magiques.

(1) Il ne faut pas les confondre avec d'autres buttes, communes aussi en Romélie, mais hautes seulement de quatre à six pieds, et qui, toujours placées deux à deux, de chaque côté de la route, à des distances régulières d'un bon quart de lieue, servaient de bornes milliaires.

Mais, du moment qu'on a quitté ces rares oasis pour se remettre en route, on est de nouveau réduit aux olives cuites, aux dattes, aux raisins secs, aux melons d'eau; le vin et le raki seuls ne manquent chez aucun Bulgare.

Si l'on suit la route la plus directe de Stamboul à Philibé, principale ville de la Zagora, on a quatre-vingts lieues à franchir; cet espace n'est qu'une vaste prairie peuplée presque uniquement de troupeaux; de distance en distance, on y rencontre des puits où ces troupeaux s'abreuvent, et des huttes où se retirent leurs gardiens. Au milieu de cette prairie s'élève la grande *Édrené* (Andrinople), capitale de ce peuple de pasteurs, de cette Arabie européenne. Avant qu'on ait dépassé la populeuse cité, la nation bulgare n'est guère représentée sur les bords de son fleuve que par des pâtres et des *mehandji*, prétendus aubergistes, tenant à ferme les masures des spahis; mais, si l'on fait encore quelques lieues le long de la Maritsa, on voit bientôt les joyeux villages slaves surgir au milieu de la tristesse du désert. Çà et là on rencontre encore quelques caravansérails impériaux, aux murs desquels s'adossent les rangées de boutiques en bois qui constituent en Bulgarie les petites villes marchandes (*varochitsa*). Ces monuments gigantesques d'une splendeur passée se ressemblent presque tous; au centre est la mosquée, entourée de plusieurs cours carrées rafraîchies par des fontaines jaillissantes et ornées d'arcades à ogives mauresques. Derrière ces cours s'ouvrent les petites chambres où tous les voyageurs, *giaours* et fidèles, sont hébergés gratuitement. Parmi ces somptueux hôtels de l'islamisme, le plus considérable entre Édrené et Philibé est celui de *Musta-Pacha;* sa mosquée, de construction récente, environnée d'arbres et exhaussée sur une terrasse à escaliers, offre dans sa vaste coupole, portée par des ogives aériennes et des galeries à jour, un chef-d'œuvre de grâce et de bon goût. La Maritsa en baigne les murs. A six lieues plus loin, on retrouve cette rivière devant le caravansérail d'Irmenli. L'écurie de cet édifice est à elle seule un monument. Traversée dans toute sa longueur par deux galeries supérieures, bordées de cellules d'où les chameliers peuvent surveiller leurs chameaux qui reposent, elle est bâtie en briques rouges, et élève à une hauteur remarquable son toit aigu. Cette écurie est percée aux deux extrémités de trois immenses rosaces à arabesques grecques, qui font songer aussitôt, devant cet édifice musulman, aux basiliques de l'antiquité.

Près de Philibé, la plaine nue commence à se revêtir de quelques bouquets d'arbres; sur les rives du fleuve, le laboureur bulgare remplace le pasteur ottoman. L'accroissement de cette population travailleuse se remarque surtout au prix des denrées, qui s'abaisse de plus en plus.

En entrant à Philibé, capitale de la Zagora, on est frappé de la magnifique situation de cette ville sous le rapport pittoresque et commercial. Disposée en amphithéâtre, elle s'élève par gradins des bords de la Maritsa, qui baigne les quartiers nouveaux, jusqu'à la vielle ville, qui entoure le *grad* ou la forteresse, bâtie par les Byzantins sur une roche escarpée. Dans le *grad* se rencontrent encore des fragments reconnaissables de murs grecs, et, même dans la ville basse, il n'est pas rare de trouver aux portes des *hanes* de beaux chapiteaux antiques qui servent de marchepied aux cavaliers. La *tcharchia,* fermée par des portes, est, comme dans toutes les villes bulgares, un labyrinthe de rues couvertes en planches, avec des ouvertures qui laissent tomber un faible jour sur les rangées de boutiques où vivent entassés des milliers de marchands chrétiens et turcs. Comme en Russie, chaque marchandise y a son quartier fixé. Des fontaines répandent la fraîcheur dans ces rues étroites où l'air circule avec peine. On y trouve aussi de petites mosquées ornées extérieu-

rement de palmes peintes, et où le croyant d'Asie va prier aux cinq heures du jour. La cathédrale turque, ou *mosquée du vendredi* (1), construite en forme de croix grecque, est probablement une ancienne église que les vainqueurs ont entourée d'un grand portique à l'orientale. Dominant la ville du haut d'un coteau, avec ses coupoles couvertes, suivant l'usage, en plomb, elle ferait un bel effet si elle n'était masquée par un amas de rues sales. La *nation* (2) des *Paulianistes* occupe tout un grand faubourg séparé de la ville. Les juifs ont de même leur quartier à part auprès du quartier grec et de son humble cathédrale. Ces juifs, venus d'Espagne comme presque tous ceux de la Turquie, sont de beaux hommes, au teint très-blanc, à la barbe longue et noire; leurs femmes se distinguent surtout par une éclatante beauté que relève la magnificence un peu étrange de leur parure. La diversité des peuples réunis dans l'enceinte de Philibé se révèle non-seulement par la distinction établie entre les quartiers, mais encore par la différence du costume et même des couleurs. Il n'est pas jusqu'aux maisons qui ne portent des couleurs conventionnelles. Celles des Turcs étaient naguère encore les seules qui pussent être peintes en rouge; celles des rayas devaient avoir une couleur terne et sombre comme la destinée de leurs habitants. Les habillements gris sont encore aujourd'hui l'apanage du Bulgare; mais les petits maîtres turcs, nombreux à Philibé, ne tirent plus vanité que de leurs redingotes franques et de leurs pantalons blancs, sous lesquels, par un goût singulier, ils laissent paraître dans leurs souliers découverts les pieds nus du Tatar.

Philibé n'a pas plus de quarante mille habitants, malgré ses riches manufactures de laine et son commerce de transit si actif, que, seule entre toutes les villes de la Turquie européenne, elle a établi pour communiquer avec Edrené et Bazardjik un service régulier de diligences suspendues seulement, hélas! sur leur essieu, et où il faut s'asseoir les jambes croisées. Les Grecs *tsintars* sont peut-être à Philibé plus nombreux que les Bulgares même; aussi enseigne-t-on le grec dans toutes les écoles chrétiennes. Les Grecs ont compris l'admirable position de cette place, dont le commerce de la Méditerranée pourrait tirer un si grand parti. En effet, dès que les Bulgares auront réussi à canaliser la Maritsa jusqu'à Enos, Philibé deviendra le principal comptoir de leurs exportations. Malheureusement le fleuve est encombré de bancs de sable qui ne permettent jusqu'à présent d'y faire naviguer que des bateaux plats. En outre, le long demi-cercle que ses eaux décrivent en tournant la chaîne du Rhodope est pour Philibé un grave inconvénient; sans ce détour, il est vrai, le fleuve des Bulgares ne passerait point par Andrinople, et ne recevrait pas dans son sein les principaux torrents de la Thrace, l'Arda *(Harpessus)*, l'Usundcha et la Tcherna.

Philibé, où les Turcs sont encore assez nombreux, est toujours censée faire partie des districts ottomans; mais Bazardjik, à huit lieues plus loin dans les Balkans, ne renferme plus que des Bulgares. Une longue plaine de sable, vraie steppe tatare, sans habitations, où des troupeaux de chevaux paissent en liberté l'herbe rare, sépare Philibé de Bazardjik, ville très-commerçante de dix à douze mille âmes. Ses habitants ont, les premiers d'entre les rayas, obtenu à force d'or, du sultan Mahmoud, un firman pour construire une église nouvelle, contradictoirement aux lois

(1) Ce jour est le dimanche des mahométans.

(2) Terme du pays, synonyme de communion. — Les *Paulianistes* sont des Bulgares devenus catholiques latins, et qui ont conservé quelques vestiges du rite grec.

de l'islamisme, qui défendent à tout chrétien de souiller par de pareilles constructions le sol du saint empire. Entouré d'une cour carrée dont les hauts murs le dérobent aux regards des pachas, que cette vue pourrait irriter, ce vaste et beau temple vient d'être achevé dans le style des primitives basiliques. Il n'est pas le seul qui se soit élevé depuis peu, et, sur plus d'un point de la Bulgarie, des chapelles en pierre ont remplacé les granges de bois.

Au-dessus de Bazardjik commence le Balkan. Deux *portes* principales s'ouvrent dans ces remparts de la nature : la porte de Trajan et la Porte-de-Fer, débouchant, l'une vers Sofia et les vallées danubiennes, l'autre sur Varna et la mer Noire par Kasanlik et Choumla. Ces portes marquent les limites septentrionales de la Zagora, qui, au midi, n'a point de frontières précises, et s'étend, pour ainsi dire, chaque jour. Essentiellement agriculteur, le Bulgare se répand partout où il reçoit des terres ; cette active population croît à vue d'œil, et inonde la partie musulmane de la Romélie, où le spahi, indolent et trop fier pour labourer, lui afferme à bas prix les plus riches terrains. L'empiétement de la race slave et chrétienne sur la race ottomane n'a pas lieu d'ailleurs seulement dans les campagnes : les villes turques de la Thrace se remplissent peu à peu de Bulgares. Slivno, l'antique Selymnia, en compte 4,000 sur 12,000 habitants ; ils remplissent, comme ouvriers, les fabriques d'Eski-Sagra, cité de 20,000 âmes ; ils couvrent les marchés de Kirk-Kilissé (les quarante églises), amas confus de 4,000 maisons ruinées, où ils apportent leur beurre et leur fromage, que les juifs allemands de cette ville ancienne vont vendre à Stamboul. Tout le district de Kasanlik, qu'on pourrait appeler le pays des roses, tant la plaine en est couverte, est cultivé principalement par des Bulgares. Enfin, on les trouve mêlés aux Turcs dans toutes les vallées qui avoisinent le grand port de Bourgas, et de là ils se répandent, sinon comme colons, du moins comme travailleurs, le long de la chaîne basse qui, détachée de l'Hémus sous le nom de *Strandja*, sépare le plateau intérieur de la Thrace des côtes de la mer Noire, et ne s'arrête que dans les forêts de Belgrad, devant Constantinople.

C'est au sortir d'Aïdos que se trouve le passage le plus commode pour traverser le Balkan et pénétrer de la Zagora dans la Bulgarie maritime et septentrionale. La ville d'Aïdos, renommée jadis par ses bains chauds et aujourd'hui déchue de sa prospérité, s'élève dans un bassin délicieux, entouré sur trois côtés de montagnes si abruptes, qu'on n'aperçoit nul moyen de les escalader ; ce n'est qu'en arrivant au pied de ce rempart, qu'on voit soudain, comme par un effet magique, s'ouvrir une fente profonde où se précipite le torrent de *Bouyouk-Kamentsi* (la rivière rocailleuse). Un sentier tortueux suit cette eau tourbillonnante à travers un des plus étranges ravins de l'Europe ; les deux parois de ce ravin sont perpendiculaires, elles ne laissent entrevoir qu'une bande étroite du ciel, et portent sur leurs cimes des forêts de sapins qui, vues d'en bas, paraissent des brins d'herbes. En suivant le ravin, il semble d'abord qu'on s'enfonce au sein de la terre ; ensuite on s'élève par degrés, et on atteint le joli plateau de Lopenitsa. Un *hane* situé en ce lieu indique la moitié du chemin d'ascension de ce Mont-Cenis bulgare. On y est entouré de cascades alpestres et de roches aux parois moussues ; on n'y trouve jamais de neige en été, mais, en revanche, on y est exposé à des avalanches de pierres.

A partir de Lopenitsa, on commence à descendre. La rivière de Bouyouk-Kamentsi, qui s'était perdue dans les cavernes, reparaît après avoir traversé souterrainement la montagne, et accompagne de nouveau le voyageur, en lui jetant l'écume de ses flots. Long de neuf lieues, ce défilé aboutit à un dernier balkan encore

plus vertical, plus inaccessible que les précédents. Néanmoins l'armée de Darius l'avait déjà franchi, avant l'armée de l'empereur Nicolas, pour atteindre les Bosphores. La trace des Perses s'est effacée, tandis que les tranchées russes, dont toutes ces gorges sont semées, restent comme d'effrayants témoignages de l'audace des Normands modernes. Les villes gardent aussi l'empreinte de leurs horribles ravages : c'est ainsi que Hirsova est réduite à trente maisons, et le port de Kostendche à quarante habitants.

Sans cesser d'être au milieu des montagnes, on aperçoit tout à coup, à ses pieds, la grande ville de Choumla, et l'on voit s'ouvrir la plaine immense qui s'étend jusqu'à la mer Noire et à la Moldavie, ou plutôt qui n'a plus de bornes, car c'est déjà la steppe du Nord. A Choumla repose, dans un superbe mausolée, le dernier grand-visir qui a su vaincre les Russes, le célèbre Hassan-Pacha, mort durant les guerres contre l'impératrice Catherine. Choumla, dans une position à la fois enchanteresse et formidable, renouant comme un point central toutes les routes danubiennes, n'était encore, il y a cinquante ans, qu'une place insignifiante; elle renferme aujourd'hui 60,000 habitants. Le *grad*, le *varoch* et la *palanke* de Choumla ne sont bâtis qu'en bois; la citadelle seule a été flanquée de murs en pierres de taille, et pourvue par des ingénieurs prussiens, en 1836, de casemates, de glacis et de portes. Ils y ont aussi élevé deux vastes casernes situées au bas du rocher, et où l'eau jaillit de nombreuses fontaines jusque dans les plus hauts appartements. Le *grad* ne renferme que des Turcs, au nombre de plus de trente mille; ce quartier est rempli de riches mosquées à coupoles de plomb, qui brillent d'un éclat pareil à celui de l'argent. Le *varoch* renferme cinq à six mille Bulgares ; le reste de la population se compose d'Arméniens, de Grecs et d'Israélites ; chaque nation a ses rues et ses temples à part. Dans les campagnes contre l'Autriche et la Russie, Choumla a toujours servi de camp retranché aux Turcs, qui, invincibles dès qu'ils combattent adossés à une redoute, y ont souvent obtenu d'importantes victoires sur les Moscovites. C'est ici qu'en 1774 ils ont mis en déroute l'armée de Romanzof. Choumla est encore aujourd'hui la principale place d'armes de la Turquie européenne et la clef de Stamboul du côté du nord. Malheureusement la *palanke*, avec son immense réseau de batteries et de fortifications en terre élevées tout autour de la ville, est ceinte de contrevallations si étendues, que, pour les défendre dans un siége, il faudrait une garnison de cinquante mille combattants.

Bien moins imposante, la forteresse de Varna, à dix-huit lieues de Choumla, est peut être, grâce à sa position escarpée qu'aucun point ne domine, plus assurée contre les chances d'un siége ; mais, depuis que les bombes russes l'ont ruinée, en 1829, elle n'a point été complétement rétablie. Sa nouvelle et vaste caserne n'est encore protégée que par des parapets en bois. Le Turc sent bien que cette place n'a pas l'importance stratégique de Choumla ; que, prise, elle ne livre point le passage des Balkans, et peut tout au plus protéger la retraite de l'ennemi. Le seul et inaliénable avantage de Varna consiste en ce qu'elle est le principal port de mer des Bulgares. Garantie contre les vents du nord et de l'ouest, sa rade vaste et profonde est si sûre, que les arrivages n'y sont jamais interrompus, même en hiver. Les plus gros navires y mouillent sur un fond de dix à quinze brasses, dans l'anse de Sokhanlik, tandis qu'au sud de la ville les vaisseaux plats trouvent un mouillage de cinq brasses. L'inconvénient de ce port naturel est d'offrir trop d'ouverture, et de ne pouvoir être fermé ni défendu efficacement contre l'attaque d'une flotte ennemie. Mais les Bulgares n'aspirent point à combattre sur mer, et, s'ils recouvraient

seulement la plus modeste existence politique, ils auraient dans ce port marchand, si peu éloigné de Constantinople, de Trébizonde et d'Odessa, une source féconde de richesses. Il suffit de se promener sur les chantiers de Varna pour admirer la dextérité de ces fils du Balkan devenus pilotes et constructeurs de navires.

Depuis qu'elle a été prise et saccagée par les Russes, Varna n'est plus qu'un amas de huit mille chaumières délabrées, où vivent à peine vingt-cinq mille âmes. Tous les riches Bulgares ont dû fuir, après avoir été rançonnés par ceux qu'ils avaient appelés leurs libérateurs. La Russie n'a point voulu souffrir ici une rivale d'Odessa. Aussi cette belle côte est-elle précisément la partie la plus ravagée de la Bulgarie.

Au nord de Varna s'étend la vaste plaine marécageuse connue sous le nom de Dobroudja. C'est une steppe à collines basses, sans arbres, mais couverte d'une herbe parfois si haute, que le voyageur peut s'y perdre. Les Bulgares *Dobroudji*, espèce de Kosaques toujours à cheval et qui ne vivent que dans les pâturages, ont donné leur nom à ces côtes. Ces Bulgares se sont mêlés avec les Tatars-Nogaïs de Moldavie, qui régnèrent dans ces contrées jusqu'au XVIIIe siècle; de toutes les tribus bulgares, c'est celle qui a conservé le moins fidèlement la pureté de sa race.

Deux routes mènent de Varna au Danube, celle de Silistrie ou de Valachie, et celle qui, longeant la mer Noire, tend vers la Moldavie. En suivant cette dernière route, on trouve près de Kavarna, entre Tcherna-Voda et Kostendche, des vestiges de la muraille et du fossé que Trajan fit construire à travers cet isthme, au sud des lacs de Kara-Sou. La chaîne rocheuse du Babadagh traverse ces lacs marécageux, et, en forçant le Danube à aller se décharger vers le Pruth, au lieu de suivre sa pente au sud, elle le rend tributaire des Russes. Cette chaîne passée, on arrive à Matchine, puis à Mokrova, lieu d'embarquement pour Galats. Là dort comme un lac immense le fleuve qui seul en Europe rivalise avec les cours d'eau gigantesques de l'Inde et de l'Amérique. Il se divise à partir de ce point, et s'enfonce à travers les sables jusqu'à ce qu'enfin il se perde dans la mer, comme le Nil, par sept embouchures, dont aucune n'est malheureusement assez profonde pour les grands navires. La branche de Soulina elle-même, n'ayant au passage de la barre qu'une profondeur de douze pieds d'eau, est inaccessible aux bâtiments de guerre.

Sur aucun point du monde, il n'existe peut-être une frontière aussi profondément marquée que celle qui sépare les Bulgares des Moldo-Valaques. Les grandes et nombreuses îles du Danube sont, d'après les clauses mêmes des traités, complétement inhabitées. Tout l'espace compris entre Choumla et Soulina pourrait se comparer à ces vastes savanes d'Amérique, destinées à servir de champs de bataille aux tribus sauvages, qui ne s'y rencontrent jamais que les armes à la main.

L'ensablement du Danube et la dévastation du Dobroudja forcent le commerce bulgare à prendre pour son transit la voie de terre. C'est à travers les défilés les plus périlleux du Balkan que les caravanes vont porter les produits de l'Asie aux bazars danubiens de Silistrie, de Rouchtchouk, de Nikopoli, de Vidin, d'où ils passent en Allemagne. Ces quatre villes, qui sont les principales de la Bulgarie danubienne, étaient hérissées de fortifications avant la dernière campagne des Russes : démantelées par eux, elles ne relèvent aujourd'hui que lentement leurs ceintures de murailles d'après le système européen. Nikopoli, perchée sur un roc aérien, est seule restée dans le même état qu'avant la guerre. Rouchtchouk, avec son immense *palanke* qui s'élève comme Nikopoli sur une montagne, n'est guère terrible que de loin. Cette grande ville contient de quinze à dix-huit mille cabanes, dont sept mille

sont occupées par des Bulgares, des Arméniens et des juifs; elle a de nombreuses manufactures de laine, de mousseline et de maroquin. Giurgevo, qui s'étend sur l'autre rive, dans les marais valaques, lui offre pour ses fabriques un important débouché.

Les Bulgares danubiens, qui peuplent les villes dont nous venons de parler, n'ont conservé que faiblement l'originalité du caractère national. Pour retrouver le vrai Bulgare, il faut s'enfoncer dans les montagnes du pachalik de Vidin, et suivre la vieille route qui, du fort ruiné de Sistov sur le Danube, mène à Ternov.

Cette cité célèbre est réduite à dix mille habitants. Située sur le versant d'une montagne, baignée par la Iantra, et entourée de vignobles, de tilleuls et de pruniers sauvages, Ternov est dominée par un cône escarpé. Un isthme de rochers tellement étroit qu'il ne laisse d'espace que pour un aqueduc et un petit sentier, forme la seule voie de communication entre ce cône et la ville. Environnée d'abîmes verdoyants, Ternov présente des aspects délicieux qui rappellent ceux de Kiyov, la ville sainte des premiers Russes. Ternov est aussi la ville sainte des Bulgares; leurs derniers rois, ou *krals*, habitèrent ses murs. Malheureusement rien n'est resté du palais de ces rois, et la cathédrale des patriarches n'a pas eu un meilleur sort. L'église métropolitaine actuelle peut à peine être comparée à un temple de village; les nombreux couvents qu'on remarque sur les collines d'alentour ne sont que de misérables amas de cabanes. De la puissante Ternov du moyen âge, dont les marchands et les moines portaient la civilisation et le commerce jusqu'au fond de la Moscovie, c'est à peine s'il reste le souvenir. Néanmoins, jusqu'à ce qu'il s'élève pour Ternov une héritière sur le Danube ou sur la Maritsa, cette ville demeurera l'objet du culte superstitieux des pauvres Bulgares; ils y viennent en pèlerinage, et leurs chants célèbrent toujours sa *Sveta-Horata* (montagne sacrée), dont les forêts mystérieuses recèlent des génies propices et les mânes des anciens rois.

La grande cité de Vidin est devenue, à la place de Ternov, la capitale de la Bulgarie danubienne. Son bazar infect, ses rues pleines de cadavres en putréfaction, que se disputent des nuées de vautours, indiquent assez que, sur ses vingt mille habitants, la plupart sont musulmans. Sa citadelle, qui a été de tout temps d'une haute importance pour l'empire d'Orient, est devenue assez forte depuis qu'on l'a réparée à l'européenne. Là siége le terrible Hussein, pacha-visir, c'est-à-dire chef suprême de tous les pachas de Bulgarie. Les Turcs se trouvent en majorité dans ce district, aussi les agriculteurs s'en sont-ils écartés; les troupeaux seuls et leurs sauvages gardiens parcourent en tous sens la plaine et les monts qui s'étendent entre Vidin et Nicha. Le gros village de Belgradjik est situé à moitié chemin des deux villes; il s'élève comme un nid d'aigle parmi d'effrayants précipices. Sur la droite, l'impétueux Timok porte ses eaux au Danube et creuse un ravin profond qui sépare la Bulgarie de la Serbie.

Tout le long de cette frontière, et jusqu'en Albanie, on trouve des *karaouls*, grosses huttes carrées qui ont la forme de tours d'observation. Ces huttes s'élèvent sur des collines; dans chaque karaoul sont cantonnés, pour la sûreté des routes, sept ou huit gendarmes turcs, vivant avec leurs femmes du produit des terres environnantes. Il y a entre ces postes et les stations kosaques des lignes de Pologne et du Caucase une analogie singulière qui saisit vivement le voyageur. En Bulgarie comme dans les provinces russes, l'institution de ces lignes militaires prouve l'occupation violente d'un pays subjugué, mais non soumis.

De Nicha, ville moitié serbe, une *drome*, prétendue grande route, mène à Sofia. C'est en suivant ce chemin qu'on pénètre dans la Bulgarie centrale, province dont les hauts balkans servent de refuge aux haïdouks. Pour franchir le premier de ces balkans, on traverse des gorges qui ne présentent qu'un amas de roches brisées et des forêts sombres, où deux chevaux ne pourraient suivre de front le même sentier. Ce défilé est gardé par la citadelle d'*Ak-palanka* (la forteresse blanche, c'est-à-dire imprenable). Cette forteresse est extérieurement un des types les plus parfaits du castel byzantin : c'est un quadrilatère en grosses pierres de taille, flanqué de huit tours rondes très-élevées, avec un rempart dont des créneaux carrés dessinent le pourtour. Cette bicoque, dont deux canons rouillés défendent la porte unique, n'est plus à l'intérieur qu'un labyrinthe infect de ruelles serpentant entre des jardins fermés de planches et des huttes dont on cherche en vain les fenêtres ou les portes : pas une créature n'apparaît dans les rues d'Ak-palanka, mais l'infection de l'air suffit pour y révéler la présence de ménages musulmans. Tel est l'état d'isolement lugubre où vivent les maîtres de la Bulgarie. Sur les bords du torrent qui coule au pied de la colline sont semées des chapelles funéraires de héros ou de saints turcs. Dans ces petites chambres carrées, une lampe est suspendue au-dessus de la tombe, qui est en bois et sans nul ornement, comme celle des Tatars et des Moscovites. Quelquefois deux chandeliers bordent l'estrade du tombeau ; on y trouve aussi une amphore destinée à servir aux ablutions du pèlerin ou de l'iman qui viennent y faire leur prière; la fenêtre grillée du sépulcre donne sur la grand'-route, et des murs jaillit le plus souvent une fontaine pour rafraîchir le voyageur.

On laisse à gauche dans les montagnes la fameuse citadelle de Pirot ou Jarkoï, dont la partie basse renferme six à huit mille habitants, et l'on arrive au village de Tsaribrod par une longue vallée remplie de prairies, de vignobles, de champs de maïs, et entourée de rochers arides. La vallée s'élargit graduellement, les deux chaînes de montagnes s'éparpillent en mamelons isolés, que terminent des cimes dépouillées. Les *hanes*, d'abord assez fréquents sur cette route, deviennent plus rares à mesure qu'on approche de Sofia ; des plateaux immenses, formés de la plus riche terre végétale, servent uniquement de pâturages. Cependant, contre l'ordinaire des villes turques, Sofia a livré à la culture du blé et d'autres denrées les cinq ou six lieues de pays qui l'environnent; il faut excepter toutefois l'espace d'une lieue autour de son enceinte, qui est resté un véritable désert; pas un arbre, pas une haie n'anime la tristesse de cette plaine nue ; seulement, à l'horizon, un cercle de balkans, dominé par le *Vitch*, élève ses cônes de granit. Du sein de cette majestueuse solitude, qui environne tout campement turc, surgissent soudain comme par enchantement les innombrables coupoles et les minarets de la cité. Du lieu où, pour la première fois, on découvre Sofia, le voyageur a encore à franchir une distance d'une heure de marche avant d'arriver à la ville même. Pendant ce trajet, il ne remarque autour de lui que des rangées de tombeaux et de colonnes funéraires avec des turbans pour chapiteaux. Ce calme, cet isolement aux approches d'une grande ville, glacent l'âme et font penser à la Jérusalem désolée des prophètes.

Voilà donc la triste capitale d'une nation chrétienne, esclave depuis quatre cents ans. Dans cet état même d'abaissement et de misère, Sofia est encore une des premières villes de Turquie; avant la dernière peste, elle renfermait cinquante mille habitants, sans compter la garnison. On y entre par une porte de bois basse et délabrée, et par un petit pont turc jeté sur l'Isker, affluent du Danube, qui coule presque à sec dans un lit de rochers profondément encaissé. Si les rois bulgares

tenaient leur cour à Ternov, la nation tenait la sienne à Sofia; de majestueux débris l'attestent. L'ancien entrepôt des marchandises que les caravanes bulgares transportaient de l'Asie en Europe, offre encore des restes aussi imposants que ceux d'un amphithéâtre romain : c'est un vaste carré bordé de trois superbes rangs de galeries voûtées et superposées; la voûte supérieure est en partie écroulée, mais les autres en grosses pierres granitiques sont intactes. A ce beau temple de l'ancien commerce oriental s'appuient les murs de bois de la *tcharchia* ou du bazar moderne. Les boutiques de cet immense quartier sont aux trois quarts occupées par des Bulgares; les autres marchands du bazar sont Arméniens ou Turcs. On rencontre aussi à Sofia beaucoup de riches juifs; leurs femmes, voluptueusement parées, marchent comme des prêtresses antiques, la tête couverte d'une longue mitre ogivale blanche à rubans rouges, d'où un grand voile de gaze tombe sur leur sein demi-nu.

Quoique bâties en terre glaise, les maisons des Bulgares de Sofia annoncent une certaine aisance; elles ne se touchent point, chacune est isolée et entourée d'un jardin; les fenêtres sont grillées comme celles des maisons musulmanes. Depuis que cette ville n'est plus la résidence du *begler-bey* (prince des princes), ou gouverneur-général, ses fortifications s'écroulent, ses palissades vermoulues tombent, et ses fossés se comblent peu à peu; mais le commerce continue d'y fleurir.

Comme toute grande ville orientale, Sofia a conservé sept églises privilégiées, que desservent quinze ou seize papas, sans parler des moines de plus de vingt monastères cachés dans les montagnes d'alentour. C'est chez les habitants de ces cloîtres que s'est concentrée la force d'action du clergé bulgare. La cathédrale n'est qu'une crypte à moitié enfouie au fond d'un jardin. Dans un *tchardak* ou pavillon circulaire qui s'élève à la porte du temple, on voit les prêtres à longue barbe s'accroupir, après leurs offices, sur des tapis, et fumer le tchibouk comme des Turcs. Au bas de cette colline sacrée s'élève le rustique palais de l'archevêque, qui ressemble à une modeste habitation de curé.

Jaloux de l'intérêt que je portais aux monuments bulgares, les imans turcs vinrent m'offrir de me montrer aussi les leurs : je les suivis dans leur grande mosquée. Elle est réellement majestueuse au dedans comme au dehors, et on peut hardiment la ranger parmi les rares chefs-d'œuvre de l'art oriental que le voyageur doit visiter. Cette mosquée est un ouvrage grec, et fut consacrée anciennement au culte chrétien; on l'appelle la *Sophie*, c'est le nom que portent ordinairement les cathédrales gréco-slaves. Les premiers Bulgares trouvèrent ce monument si beau, qu'ils donnèrent le nom de *Sophie* ou *Sofia* à la cité où il s'élève, nommée auparavant *Sardika* ou *Serdica* (1). Les Bulgares appellent aussi cette ville *Triaditsa*, nom qui semble une variante de celui de Sofia. Au moyen âge, les *sophies* ou cathédrales gréco-slaves étaient en effet souvent consacrées à la divine triade. Comme je sortais de la grande mosquée, un Bulgare s'approchant me dit : — C'était jadis notre église! — Et elle le redeviendra, lui répondis-je. — *Da bog daï* (Dieu donne), s'écria-t-il, mais en s'éloignant vite, car il voyait approcher un brillant officier turc sur un cheval caparaçonné d'or. Le fier spahi tenait, à la manière des dandies dégénérés de la race ottomane, un énorme parapluie pour se préserver des rayons du soleil.

(1) Ce nom vient peut-être du slavon *serdce*, cœur, ou centre du pays, s'il est vrai que les Illyriens de ces montagnes, au temps d'Alexandre et de César, étaient déjà des Proto-Slaves.

Près de la cathédrale devenue mosquée s'élèvent d'imposantes ruines, peut-être celles d'un palais bulgare, que les vainqueurs s'étaient également approprié : ils en avaient fait leur grand caravansérail. Sur son portail gigantesque, on voit encore des globes, des roses, des étoiles, des branches sculptées avec leurs fruits. et un écusson formé de trois pommes réunies. Autour de la ville, on rencontre souvent dans la campagne des chapiteaux antiques et des tronçons de colonnes qui servent de siéges aux laboureurs bulgares. On remarque sur ces débris des signes confus que le hasard ou la dégradation expliquent seuls, et que les laboureurs tiennent pour des inscriptions latines. Le paysan oriental, pour désigner des caractères dont le sens lui échappe, dit : C'est du latin, — comme le peuple, chez nous, dit : C'est du grec.

Dominée par le fameux mont Rilo, et sillonnée en tous sens de chaînes à pic, la province de Sofia peut être considérée comme la forteresse naturelle de la Bulgarie. Les Romains avaient bien senti que ce point pouvait devenir une des principales barrières de l'Occident contre l'Orient; ils l'avaient hérissé de fortifications, dont le principal débris est la porte trajane (*Kapoulou-Derbend*), aux limites de la Zagora, près d'Ichtiman, entre Sofia et Philibé. Ousref-Pacha l'a démolie en 1835. Au milieu de ces montagnes se trouvent Kostendil, ville ruinée avec des restes de tours, Samokov avec ses forges, et Doubnitsa, dominée par sa vieille forteresse prétendue inabordable, qui sert d'asile aux Turcs de la province quand les rayas s'insurgent. Le gouverneur actuel de ce misérable fort est un bey façonné à l'européenne, dont le *konak* champêtre rappelle les villas italiennes. Les innombrables cimetières turcs, et les sépultures des pachas, à colonnes de marbre, qui remplissent ces sauvages et solitaires défilés, indiquent assez cependant combien ces lieux ont vu couler de sang musulman, et combien peu les beys osmanlis doivent prétendre à y jouir des douceurs de la paix. Des mines délaissées de fer et de plomb bordent les chemins, et d'énormes tas de minerai gisent le long des torrents. Le village de Krapets, entre Sofia et Doubnitsa, est tout environné de minerai de fer, que le gazon recouvre peu à peu. Les bonnes gens de ce pauvre village me racontaient avec douleur, à moi *Bulgare* d'Occident, qui venais visiter mes frères orientaux, un déplorable trait de la cruauté turque, le pillage du monastère de Sainte-Paraskevia, qui couronnait la montagne voisine, et d'où sort un ruisseau dont l'eau miraculeuse guérissait toutes les maladies. Ils vont encore, en secret, dans les ruines du monastère; ils allument des cierges, la nuit, sur la place où fut l'autel, et boivent à la source de leur patronne; mais, depuis sa profanation, cette eau a perdu ses vertus.

C'est ainsi que presque tous les torrents, en Bulgarie, ont à leur source un monastère, un ermitage caché dans les rochers, et dont le patron est comme leur génie tutélaire. Dans les hauts balkans, on voit souvent des ruines d'arcades monastiques s'incliner sur le petit lac d'où s'échappe le ruisseau qui va féconder les moissons de la vallée. On s'étonne du zèle qu'apportent les plus faibles communes bulgares à entretenir sur ces torrents une foule de petits ponts de pierre, les uns en plein cintre et à dos d'âne. les autres à gracieuses ogives; on trouve de ces ponts même dans les solitudes les plus sauvages. Mais, dès que commencent les pluies d'automne ou de printemps, tous ces sentiers et les ponts qui les unissaient disparaissent sous d'immenses nappes d'eau. Malheur à celui que ces cataclysmes périodiques surprennent en voyage! Il lui faut parfois chevaucher, dans ces vallées, des heures entières avec de l'eau jusqu'à la selle.

Tous ces défilés de la Bulgarie centrale aboutissent aux bassins arrosés par les rivières du Strouma et du Kara-Sou. Ces bassins, où l'on remarque les terrains les mieux cultivés de toute la Turquie européenne, forment la cinquième et dernière province bulgare, aujourd'hui enclavée dans la Macédoine, dont elle est la partie orientale. Il faut bien distinguer la partie de la Macédoine où vivent les Slaves bulgares de celle qu'habitent les Slaves d'origine serbe, établis dans les districts du nord-ouest. Les tribus des pasteurs serbes sont d'ailleurs séparées des laboureurs bulgares de la Macédoine orientale par la population grecque, qui occupe les parties centrales et maritimes de ce grand pays. Les laboureurs bulgares, au nombre de deux à trois cent mille, peuplent jusqu'à leur embouchure les bords du Kara-Sou et du Strouma, qui vont se jeter, en face des îles de Thasos et de Samothrace, dans ce même archipel où se perd la Maritsa. Leur chef-lieu est Sères (l'antique *Serra* des Grecs), ville d'à peu près quinze mille âmes, dont ils alimentent les riches manufactures. Sères communique avec Sofia par une route qu'on est étonné de trouver si bien entretenue, malgré les ravages du Strouma, dont elle côtoie souvent les bords. Si ce petit fleuve était enfin rendu navigable, et qu'on canalisât le lac de Takinos ou d'Orfano, par lequel le Strouma se jette dans la mer, en établissant à Orfano, au fond du golfe de Contessa, un petit port pour servir de débouché extérieur à la Macédoine bulgare, ces magnifiques campagnes auraient bientôt atteint le quadruple de leur valeur actuelle. Une telle entreprise serait digne d'une société de spéculateurs philanthropes, et cette société pourrait compter sur le concours des indigènes, pourvu que, respectant les mœurs, renonçant à tout monopole, elle consentît à s'associer aux négociants de Sères et aux *staréchines* (chefs de villages).

Tant qu'on ne songera pas à tirer parti des richesses naturelles de la Macédoine bulgare, la population de ce pays devra se soumettre aux tristes exigences qu'entraînent inévitablement l'extrême dénûment et le manque absolu de numéraire. Ses tribus de moissonneurs seront forcées chaque année de se disperser en Romélie pour y faire les récoltes au plus vil prix; ses pâtres devront louer leurs bras nerveux pour trente sous par mois, et vendre leurs plus beaux moutons pour quelques piastres; enfin, l'ignorance de ce peuple restant la même, les moines du mont Athos continueront de régner sur lui de la manière la plus exclusive, la plus contraire à toute raison. Ce que nous disons ici de la Bulgarie macédonienne, nous pourrions, avec de légères nuances, l'appliquer aux quatre autres provinces. Souffrant des mêmes besoins, elles attendent les mêmes remèdes.

IV.

La simplicité, la loyauté, qui distinguent le caractère bulgare, ont eu pour la nation de funestes conséquences. Aucun des cinq peuples gréco-slaves n'a subi plus complétement que celui-ci la loi du vainqueur. Les Turcs, en Bulgarie, avaient pleinement atteint leur idéal : comme ces puissants seigneurs du moyen âge, qui possédaient quelquefois des châteaux sur toute l'étendue du royaume dont ils étaient les grands dignitaires, et qui pouvaient chevaucher d'une frontière à l'autre en couchant toujours dans leurs foyers, ainsi les fiers Ottomans avaient établi leurs lignes de caravansérails dans toutes les directions, à travers les provinces de la

Bulgarie subjuguée. Aujourd'hui encore, il n'est guère de commune bulgare qui n'ait son spahi ou seigneur turc. Ce chef, absent d'ordinaire, régit son fief ou *spahilik* par l'intermédiaire d'un intendant chargé de percevoir sur toute propriété bulgare la dîme en blé, vin, fruits ou bestiaux, et d'obliger chaque année le raya à trois jours de *robote* (corvée) pour faucher et conduire à la ville les moissons et les foins du spahi. Le maître du spahilik, sans être noble, puisque le Koran proscrit la noblesse, transmet néanmoins ses droits à sa postérité à la seule condition de monter à cheval et d'aller en guerre au premier appel du sultan. Il ne se montre guère dans son fief qu'en automne, temps de villégiature pour les anciens Byzantins; il habite alors sa blanche *koula,* tour carrée à plusieurs étages en bois, avec des galeries qui surplombent et un pavillon ouvert de tous côtés et d'où l'on domine la campagne. La douceur des Bulgares encourage souvent les spahis à exercer contre eux les plus odieuses vexations, quelquefois même à enlever de force les femmes qui leur plaisent pour en faire leurs concubines. Dans certains districts, comme celui de Sofia, qui, grâce au voisinage des Serbes, est le plus libre de la Bulgarie, les paysans avaient, par leurs dernières révoltes, obtenu l'abolition des dîmes et l'émigration des spahis; mais ils sont tombés sous le joug des *soubachis,* officiers des pachas, qui, couvrant la contrée d'un réseau de postes militaires, viennent à main armée lever l'impôt et contraindre le peuple aux corvées et aux travaux des citadelles. Cependant la modération des Bulgares est telle qu'ils se louaient généralement, en 1840, du pacha de Sofia, Seïd. — Le pacha, disaient ces bonnes gens, n'a d'autre défaut que de nous enlever le plus d'argent qu'il peut, mais il fait respecter par tous ses agents notre honneur et nos femmes.

Les redevances acquittées envers le spahi ne sont du reste nullement comprises dans les impositions que le Bulgare doit à son *tsar* (nom par lequel il désigne le sultan); ces impôts sont de deux espèces : ils pèsent sur les personnes et sur les biens. Chaque tête de Bulgare est imposée par an à quinze ou vingt piastres; mais, comme chaque commune répartit l'impôt sur ses membres, les riches paient souvent jusqu'à cent piastres de capitation, et les pauvres quelquefois en sont entièrement exempts. Il n'en est pas de même de l'impôt sur les terres, qui ont été taxées une fois pour toujours dans les anciens cadastres de l'empire; ces taxes ne changent point, et, comme certains terrains vont se détériorant, tandis que d'autres donnent un rapport toujours croissant, telle pauvre famille est souvent cotée à mille piastres par an pour des terres qui lui rapportent à peine cette somme en revenu net, et qu'elle ne garde que par respect pour la mémoire de ses pères, dont les sueurs ont arrosé son patrimoine. Aucune espèce de propriété n'est épargnée; ne possédât-il que sa femme, le Bulgare doit déjà payer au moins cent piastres pour l'usufruit de cet unique bien.

Toutes ces charges réglées et prévues paraîtront légères cependant, si on les compare aux corvées imprévues que chaque pacha est en droit d'exiger dans l'intérêt des travaux publics, et qui, pour chaque paysan, s'élèvent d'ordinaire à plus de trente jours par année. Un fléau pire encore est celui du *gazdalik,* ou l'obligation de loger et de nourrir tous les hôtes *(gazda)* voyageant avec firman, ou pour le service impérial. Le staréchine de chaque village, sous le nom turc de *kiaya* (lieutenant), doit leur fournir à tous le logement et les vivres aux frais de la commune.

Il y a peu de chose à dire des écoles bulgares. Dans tout l'Orient, c'est au clergé seul qu'est remise la tâche de l'enseignement, et le clergé est partout presque

aussi ignorant que le peuple. Les Turcs cependant n'opposent aucune entrave à l'érection de nouvelles écoles. Chaque siége épiscopal de Bulgarie a la sienne, qui, d'ordinaire, est attenante à la cathédrale, et sert comme de petit séminaire. Toutes ces écoles se ressemblent; dans chacune, un moine, assisté de quelques diacres, apprend aux enfants l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme et la psalmodie; le siége du *didaskale*, ou professeur, élevé en tribune au fond de la vaste salle, est surmonté d'une clochette qui, frappée par le maître avec une vergette de métal, lui sert pour commander le silence et proclamer ses ordres. Plusieurs de ces écoles, par exemple celles de Sofia et de Kirk-Kilissé, ont adopté la méthode de l'enseignement mutuel. Le plus grand ordre règne dans les divers exercices; la manière dont les enfants sortent et défilent, en mesurant leurs pas et en chantant des prières slavones, a quelque chose de militaire et de monastique tout à la fois. C'est ainsi que le chrétien d'Orient s'accoutume dès l'enfance à confondre le sacré et le profane, les mœurs ecclésiastiques et les mœurs séculières. Le machiavélisme ottoman s'applique de toutes ses forces à entretenir cette confusion dont il profite. En accoutumant les rayas chrétiens à ne pas séparer la patrie de la religion, et en s'assurant à force de priviléges et de faveurs l'appui du haut clergé, la Porte domine ainsi et enchaîne par la main de leurs prêtres des peuples qu'elle ne maîtriserait plus, s'ils apprenaient enfin à distinguer plus nettement l'ordre civil de l'ordre spirituel. Ne voyant dans le clergé qu'une force gouvernementale, les Turcs vendent à l'enchère les dignités de l'église. Les acquéreurs à leur tour, une fois couverts de la mitre, ne songent guère qu'à tirer de leurs ouailles le plus d'argent possible pour rentrer dans leurs déboursés. Le prélat qui a acheté son siége force le simple *papas* à acheter sa cure. Le papas riche peut cumuler et affermer ainsi jusqu'à quinze ou vingt paroisses qui sont comme autant de champs fertiles dans lesquels il a seul droit de récolte, et où nul ne peut être baptisé, marié, enterré que par lui. Il est bon d'ajouter que, pour chacune de ces cérémonies, le prêtre exige une somme plus ou moins élevée, vingt piastres pour un mariage, de vingt à cinquante pour un convoi funèbre ; tout se paie enfin, jusqu'à l'eau bénite, jusqu'à la confession.

La Bulgarie compte quatre métropoles ou archevêchés, Ternov, Sofia, Silistrie et Varna, et seize évêchés dont les principaux sont Philibé, Kostendil, Sères, Verrhea, Lovits, Samokov, Kastoria, Kupreli et Skopia. Ceux d'Ochrida et de Vidin ont été abolis par la Porte. La hiérarchie bulgare avait autrefois à sa tête un primat faisant les fonctions de patriarche, et qui, bien que relevant pour l'investiture de celui de Constantinople, agissait dans tout le reste avec une entière indépendance. Même sous les Turcs, en 1463, il s'intitulait encore patriarche de Ternov et de toutes les Bulgaries. Bientôt le sultan trouva plus sage et plus sûr de faire gouverner ces églises éloignées par des créatures du patriarche grec, qu'il tenait sous sa main et dans la crainte continuelle du cordon. Cette centralisation religieuse réussit, elle évita aux Turcs la peine d'opérer une centralisation politique. Depuis lors il n'y a plus en Bulgarie que des évêques grecs, indifférents aux besoins, aux intérêts des localités, où ils ne viennent que pour s'enrichir promptement et retourner vivre au sein de leurs familles. Aussi la plupart de ces prélats ne connaissent pas même la langue du pays. Les habitants de Sofia remarquent cependant avec une certaine fierté, et comme une innovation de bon augure, que le jeune métropolitain actuel de cette ville sait le bulgare.

Les hommes éclairés du pays sentent bien que, tel qu'il est composé, le clergé de la Bulgarie est le plus grand obstacle à l'émancipation ; il est presque impossible

qu'il s'élève une nationalité bulgare avant qu'il y ait un clergé national. On objectera que tout le bas clergé et les moines sont indigènes; oui, mais les foudres épiscopales menacent les prêtres bulgares qui osent manifester trop clairement leur patriotisme. D'ailleurs, la Porte a gagné le plus grand nombre de ces prêtres en leur accordant une foule d'exemptions qu'une révolution, même nationale, leur enlèverait; c'est ainsi que l'égoïsme de quelques milliers de privilégiés retient esclaves quatre millions et demi d'individus.

Il faut bien l'avouer, les Bulgares sont dans la même position que presque tous les chrétiens d'Orient : sauf quelques glorieuses exceptions, ils n'ont pas de plus grands ennemis de leur nationalité que leurs moines, qui exploitent en paix l'oppression du peuple et partagent avec les Turcs l'impôt du raya. La première mesure de régénération à provoquer serait donc la réforme du clergé et l'extirpation des honteuses simonies dont il est lui-même la victime, car les abus n'engraissent que les évêques ou les principaux couvents et ne profitent que très-peu aux simples prêtres. La vente scandaleuse des sacrements ne suffit pas aux curés pour nourrir leurs familles (1), et ils sont forcés de suppléer à l'insuffisance de ce commerce en travaillant à la terre comme des paysans, ou en exerçant divers métiers. Malgré cet abaissement et son incroyable ignorance, le papas obtint du Bulgare un dévouement aveugle : aux jours qu'il indique comme des jours de jeûne, on ferait cent lieues dans les campagnes sans pouvoir trouver un verre de lait, offrît-on en retour des pièces d'or.

Les musulmans ne déguisèrent jamais le mépris que leur inspire le culte chrétien. Dans les endroits qu'habitent des Turcs, les réunions au temple ont lieu le plus secrètement possible, car les spahis se font souvent un jeu cruel de venir troubler la liturgie. Pour prier plus à l'aise aux grandes fêtes, et surtout à la Saint-George, la majeure partie de la population se transporte dans quelque *monastyr* des montagnes, isolé et de difficile accès, et elle reste durant trois jours campée sous ses murs. Les églises de villages sont ordinairement de misérables granges ou des cryptes obscures, à moitié enfouies sous terre; d'anciennes cloches, fondues avant la conquête turque, sont cachées dans ces retraites, et on ne les montre qu'aux voyageurs amis. Il est absolument interdit de réparer tout couvent et toute église en danger de ruine, sans des *bouiourdis* ou permissions du divan, qui coûtent des sommes exorbitantes. Quand ils ne peuvent les payer, les rayas réparent leur temple en secret, aimant mieux s'exposer au plus atroce châtiment que le voir s'écrouler.

Les Bulgares ont successivement perdu les chartes et priviléges que la Porte leur avait octroyés pour faciliter sa prise de possession du pays; aussi toute leur existence civile dépend aujourd'hui du bon plaisir des pachas et de l'humeur douce ou violente des gouverneurs de forteresses. On comprend que, d'un pachalik à l'autre, leur sort peut être très-différent. Les Bulgares de la Romélie vivent aujourd'hui presque sur le pied d'égalité avec les Turcs auxquels ils se trouvent mêlés. Ils ne descendent plus humblement de cheval au passage d'un Ottoman, fût-il même pacha. Grâce au voisinage de la fière Stamboul, ils sont à la fois plus dignes, plus industrieux et plus riches que les autres Bulgares, mais ils sont aussi d'autant plus pressurés par les agents du fisc. Dans les vastes plaines où ils ont émigré, ils échappent en effet plus difficilement aux percepteurs impériaux que leurs frères de la

(1) En Bulgarie, comme dans tout l'Orient chrétien, les curés peuvent se marier.

avec le héros de la Serbie, Tserni-George. Les Grecs, amis du merveilleux, racontent que ces deux grands haïdouks, après avoir communié ensemble, s'unirent dans une église par le *vlam* ou *pobratstvo* (serment de fraternité).

Retiré en 1792 dans son fief de Krdché, Pasvan y organisa les fameuses bandes des Krdchalis, que vinrent grossir les déserteurs du corps des janissaires. Pour mettre fin aux affreux ravages de ces bandes, le sultan déclara leur chef *firman lia* (excommunié); sa tête fut mise à prix, et il n'échappa aux assassins envoyés par la Porte qu'à l'aide d'un déguisement. Un de ses serviteurs périt à sa place, et la tête de cet esclave, qu'on prit pour celle de Pasvan, fut exposée aux portes du sérail. Mais, pendant que Stamboul se réjouissait de la mort du chef des brigands, on apprit soudain que le prétendu mort, à la tête de 10,000 janissaires, venait de s'emparer de Vidin, où il avait fait pendre tous les complices du meurtre de son père, et que, n'ayant plus d'autre ressource que la victoire, il avait porté ses armes sur les terres des pachas voisins. Bloqués, dépouillés par les mercenaires de Pasvan, ces pachas poussèrent sous main les rayas à s'armer contre les Krdchalis. Alors seulement, et après trois siècles de léthargie, les Bulgares eurent la conscience de leurs forces; toutefois ce réveil prématuré ne leur profita point : les chefs intelligents leur manquèrent, ils agirent sans unité, et l'anarchie continua. Le pays fut occupé par deux milices différentes, celle des Krdchalis, formée de soldats musulmans, et celle des haïdouks, la plupart chrétiens. Les villes qui, résistant à Pasvan, se mettaient sous la protection des haïdouks, étaient souvent rançonnées par eux quand ils avaient échoué dans leur attaque contre quelque citadelle des Krdchalis, dont le pillage devait leur procurer des moyens de subsistance. Pendant dix ans qu'ils restèrent maîtres du plat pays, ils ne surent y organiser aucun gouvernement régulier, et cependant toutes les villes, excepté les places fortes, leur étaient ouvertes. La grande Andrinople même n'osait leur résister; ils y entraient librement, quelquefois au nombre de quinze mille. Il fallait alors trouver et faire rôtir à l'instant sur les places publiques des centaines de bœufs pour ces enfants du désert, qui, bien repus, s'en retournaient dans les gorges et les forêts du Balkan.

Également maltraités par les uns et les autres, les citadins en vinrent à confondre dans un égal mépris et Krdchalis et haïdouks : ils les appelaient *enfants nus (golatji)*; c'étaient les sans-culottes gréco-slaves. Parmi ces enfants perdus, il y avait pourtant de nobles cœurs, de vrais enfants de la patrie; mais comment auraient-ils pu organiser le chaos qui les entourait? Le seul Pasvan Oglou le pouvait, si son ambition ne l'eût poussé à lâcher les rênes aux Krdchalis, au lieu de les réprimer. La florissante cité de Voskopolis, peuplée de cinquante mille Gréco-Slaves et située dans les montagnes qui séparent la Bulgarie de l'Epire, avait été réduite par les exactions de ces brigands à l'état de pauvre village. Le visir Pasmandchia, envoyé avec l'armée impériale pour les bloquer dans Vidin, avait été battu, et son camp livré au pillage. Le fameux Ali, pacha de Janina, alors surnommé, pour ses victoires sur les Grecs, le *lion de l'islamisme*, vint, à la prière du sultan, se joindre aux quarante pachas d'Asie et d'Europe qui, réunis sous le capitan-pacha Kutchuk-Hussein, assiégeaient Pasvan; mais, l'armée impériale concentrée en Bulgarie ayant dû voler vers la Syrie et les bords du Nil, contre les Français, les bandits du Balkan n'eurent plus rien à craindre. On les vit marcher comme des princes, couverts d'étoffes d'or et d'argent; leurs beaux chevaux tatars étaient soignés par leurs concubines, qui, vêtues d'habits d'hommes, les suivaient au combat. Chaque bande avait son *boulouk-bachi* ou capitaine, qui relevait d'un *bimbachi* (colonel). Les plus célè-

bres de ces héros sauvages furent Hadchi-Manov. Deli-Kadriya, Kara-Feisiya et Gouchants-Ali. Devenu par eux maître absolu du cours du Danube, qu'aucune barque ne descendait sans lui payer tribut, Pasvan voulut étendre sa puissance jusqu'en Serbie, où régnait alors un pacha béni du peuple, Moustapha. Ce visir de Belgrad était si bon, que les chants populaires slaves l'ont surnommé la mère des Serbes *(Srbska maïka)*. Pasvan, qui jugeait nécessaire de faire de la Serbie une des bases de son trône, entra en personne dans ce pays, et envoya son avant-garde bloquer Belgrad. Moustapha, surpris, sans armée, dut se rendre et fut égorgé. Pasvan, devenu maître de la Serbie, l'abandonna à ses terribles janissaires, qui y commirent des atrocités inouïes, et qui, s'étant choisi quatre chefs sous le nom de *dahis* ou deys, finirent par se rendre indépendants même de Pasvan Oglou.

Toute la puissance morale de ces bandes résidait dans le principe qu'elles représentaient, dans l'islamisme, dont elles défendaient l'esprit et les antiques mœurs contre les innovations du sultan. Sélim commençait alors cette fatale réforme à l'européenne, robe de Déjanire par laquelle l'Hercule ottoman est, depuis cette époque, lentement consumé. Dans toute la Turquie, les janissaires étaient en insurrection; à chaque instant, ils entraient en lutte avec le *Nizam-djedid* ou les nouvelles milices disciplinées à la franque. Plus le sultan s'éloignait des janissaires et favorisait les institutions des giaours, plus les janissaires s'aigrissaient et contre le sultan et contre les frères des giaours ou les rayas; ils en vinrent enfin jusqu'à décider l'entière extermination de ces derniers. Ce furent les janissaires de la Serbie qui donnèrent le signal. Le *haïdoukisme,* qui n'avait pu s'organiser en Bulgarie, parvint alors à se constituer en Serbie, et sauva les populations de cette province, qui avaient en vain imploré l'assistance du divan. En 1804, les brigands qui peuplaient les cavernes des monts serbes et bulgares s'élevèrent à un plus noble sentiment de leur destinée. L'un d'eux, le fameux Veliko, Serbe élevé à Vidin, commença dans le Tserna-Reka la guerre nationale et contre Pasvan et contre les *dahis*. Malheureusement les Bulgares, trop amis de la paix ou dominés peut-être par l'habile Pasvan, ne suivirent point cet élan généreux, et leurs haïdouks furent forcés d'émigrer en Serbie. Là tous les capitaines des bandes slaves, sentant le besoin d'agir de concert, se donnèrent pour chef suprême Tserni-George, battirent partout les janissaires, et les refoulèrent jusqu'à Belgrad, dont ils firent le siége. Pressés par la faim, les quatre dahis s'évadèrent, emportant dans quatre grands bateaux leurs immenses trésors et comptant trouver asile chez leur suzerain Pasvan. Furieux de leur évasion, les haïdouks les poursuivirent par terre, le long du Danube, et, les voyant aborder dans Orchova, ils forcèrent le commandant turc de cette place à leur livrer les têtes des tyrans. Un chef de bande, Milenko, alla lui-même dans la forteresse, suivi de ses soldats, couper ces quatre têtes, qui, apportées dans le camp des haïdouks, y furent plantées sur des lances.

L'année suivante, les derniers Krdchalis, réduits à une poignée d'hommes, revinrent à Vidin à travers mille dangers, et les Bulgares du Danube, en voyant reparaître dans un si triste état leurs anciens oppresseurs, se repentirent trop tard de n'avoir pas pris une part plus active à la guerre d'émancipation. Leur regret fut d'autant plus vif que la Porte, désespérant de réduire Pasvan, l'avait enfin reconnu comme visir légitime de la Bulgarie.

Les guerres des Russes sur le Danube, en 1810 et 1811, achevèrent de désorganiser l'islamisme. La discorde éclata au sein de la nation turque, et se propagea jusque dans les garnisons de Bulgarie; une vieille haine, mal éteinte, se ralluma

entre les soldats de Rouchtchouk (1) et les janissaires de Vidin, qui s'étaient un moment réunis contre l'ennemi commun. Le successeur de Pasvan, qui était son *molla* ou secrétaire, et qui n'est connu dans le pays que sous le nom de Molla-Pacha, sentit le besoin de s'assurer un appui contre les novateurs du divan; il offrit, en 1811, son alliance aux rebelles de Serbie. Ce nouveau prince des Bulgares aurait voulu que les deux pays ne formassent qu'une confédération pour s'entre-défendre envers et contre tous; mais le molla était musulman, et les Serbes répugnaient à le soutenir. D'ailleurs, une circonstance importante s'opposa bientôt impérieusement à la prolongation des conférences. Napoléon ayant déclaré la guerre au czar, celui-ci se hâta de conclure la paix avec le sultan. Par le traité de Boukarest (28 mai 1812), la Russie obtint les bouches du Danube et la Bessarabie jusqu'au Pruth; mais il fut stipulé que la Serbie et la Bulgarie rentreraient sous le joug ottoman. Pour obtenir l'accession de ces deux contrées, il fallut les tromper par de belles promesses: la Russie n'en fut point avare. Les Serbes, croyant devoir s'en rapporter au czar plutôt qu'au molla de Vidin, rompirent toute alliance avec les Bulgares. Dès lors les uns et les autres furent abandonnés sans défense aux Osmanlis, qui purent assouvir sur eux leur soif de vengeance. Des milliers de victimes périrent dans les supplices.

Bientôt après, Molla-Pacha fut rappelé. Le visirat de Bulgarie fut donné à Hussein-Pacha. Une circonstance particulière détermina le prince serbe Miloch à conclure une alliance avec le nouveau visir. Vidin et Belgrad sont attachées l'une à l'autre par d'étroits et nombreux liens, comme la Serbie l'est à la Bulgarie. Ces deux postes dominent également le Danube, et l'un ne peut être occupé en paix tant que l'autre veut la guerre. Le prince Miloch, aspirant à une indépendance paisible, sentit qu'il ne pourrait y atteindre aussi longtemps qu'il ne serait pas appuyé sur les balkans bulgares. Trop faible et trop rusé pour s'emparer ouvertement de Vidin, comme les amis de Pasvan Oglou s'étaient emparés de Belgrad, il prit le molla pour modèle, et signa un pacte de confédération avec le cruel Hussein-Pacha, dont il se fit accepter, non-seulement comme ami, mais comme frère adoptif. Hussein-Pacha amassait alors, en pillant les rayas, ces trésors qui font aujourd'hui de sa cour une des plus somptueuses de l'Orient: il s'était emparé du monopole commercial sur les côtes du Danube, et en avait affermé les pêcheries et jusqu'au droit de naviguer.

Les haïdouks bulgares ne reparurent que quand le bruit de l'insurrection grecque de 1821 vint retentir dans leurs cavernes. Tirés soudain de leur sommeil, ils inondèrent la Macédoine; on vit des bataillons entiers de ces guerriers indépendants jusque dans le Péloponèse; ce furent eux qui prirent, par un dernier assaut, l'acropolis d'Athènes. L'un de ces Slaves, Botchar, né à Vodina, émigré au mont Soulion, est devenu célèbre dans toute l'Europe sous le nom grec de Botzaris.

Cette guerre héroïque aboutit à la bataille de Navarin. Alors les Russes, voyant la Turquie épuisée, commencèrent une nouvelle campagne dans le Balkan, sous le feld-maréchal Wittgenstein, dans l'été de 1828. Le succès fut balancé d'abord; heureusement pour Mahmoud, la mauvaise saison, arrivant à l'improviste, força les Russes à lever le siége de Choumla et de Silistrie, et à repasser le Danube, abandonnant un immense matériel de guerre et semant toutes les routes de leurs cada-

(1) Cette ville était devenue, depuis l'avénement de Mahmoud, le foyer d'intrigues du parti réformiste.

vres. L'impassibilité des Bulgares avait maintes fois déconcerté l'armée envahissante. Ils rendaient bien dans leurs églises de solennelles actions de grâce pour chaque victoire des Russes sur leurs tyrans, ils allaient même au-devant d'eux, les appelant leurs libérateurs; mais ils refusaient de combattre dans leurs rangs. Ce n'eût été que changer de joug, et ils se sentaient instinctivement portés à attendre l'issue de la guerre, afin d'en profiter pour eux-mêmes.

En 1829, Diebitch, ayant remplacé Wittgenstein dans le commandement suprême, vengea avec éclat les échecs précédents, battit dans les défilés de Koulevtcha la forte armée de Rechid, qu'il força à s'enfermer dans Choumla, prit Silistrie par capitulation, et, laissant derrière lui, à Choumla, le grand-visir avec l'élite des Ottomans, franchit les monts sur trois points différents. Aïdos, Karnabat, Missivria, Bourgas se rendirent; le 11 août, Slivno fut emportée d'assaut, et huit jours après les Russes étaient dans Andrinople, dont toute la population les recevait avec des cris de joie. Il semblait cette fois que les Turcs sympathisassent avec les vainqueurs plus que les Bulgares même. Ils étaient las de subir toutes les folles innovations de leur *sultan-giaour* (surnom de Mahmoud); ils préféraient presque à ce novateur musulman un giaour véritable, et, comme les proclamations de Diebitch garantissaient à tous, avec une parfaite sécurité pour les personnes et les biens, la plus entière liberté religieuse, l'action du fanatisme musulman se trouva paralysée. Les témoignages inattendus de sympathie que le peuple donna aux Russes forcèrent la Porte à capituler. Khosref-Pacha venait d'ailleurs de découvrir une conspiration qui pouvait compromettre gravement la sûreté de l'empire; six cents membres avaient déjà été mis à mort; le but des conjurés était d'égorger toute la famille du sultan avec les autres *impies*, afin de rétablir le véritable islamisme; peut-être même comptait-on, pour assurer le succès de l'entreprise, sur l'appui du padichah du nord.

Une démoralisation si complète des Ottomans exalta au plus haut point les espérances des Bulgares. A peine s'était-il écoulé quelques années depuis cette guerre qu'une vaste association s'ourdit silencieusement en Bulgarie, propagée par les *didaskales*, hommes lettrés et pédagogues des villages. Cette mystérieuse *hétairie* bulgare, dont l'Europe n'a point eu connaissance, tenait ses délibérations dans les couvents et les forêts qui avoisinent Ternov. C'est là que les conjurés se rendaient de toutes parts sous prétexte d'assister aux fêtes de la *Panagia* (vierge Marie). Le jour ils parcouraient les tentes des paysans, la douce *slivovitsa* coulait versée par les jeunes filles, on portait le *na-zdravié* (toast) à l'avenir du peuple, on entonnait des chants patriotiques. Le *kolo*, danse du cercle, où tous les bras unis représentent l'irrésistible force d'une volonté commune, exaltait l'enthousiasme de la multitude. La nuit venue, les initiés se réunissaient dans les cimetières des couvents; ils y priaient, ils y recevaient les nouveaux convertis qui juraient, la main sur les tombes des aïeux, de mourir pour leur patrie. Le matin, quand l'aurore éclairait ces lieux funèbres, qui couvrent d'ordinaire le versant oriental des collines, toute cette jeunesse saluait le soleil levant avec des cris d'espérance. Telles étaient, de 1834 à 1838, ces nuits bulgares, nuits ignorées qui n'ont point eu d'historien, mais qui seront glorieuses un jour.

Au printemps de 1837, il prit envie au padichah d'aller visiter ses forteresses de Bulgarie. Après avoir examiné les augures et consulté les astrologues, il se mit en route avec sa cour. Partout il s'efforça de témoigner un égal amour aux Bulgares et aux Osmanlis; partout il harangua éloquemment les musulmans et les rayas sur

la nécessité de vivre unis. Les pauvres Bulgares tâchaient de répondre à cet amour officiel par des manifestations qui n'étaient guère plus sincères. Les marchands grecs sortaient des villes, au-devant de l'empereur, avec des branches de laurier, et les Arméniens avec des cierges, en criant : *Machallah,* Dieu le protége! Les Bulgares des villages se prosternaient dans la poussière devant leur *tchorbadchia* (seigneur de la vie). Mais, comme par une amère dérision, les rayas n'avaient jamais tant souffert des corvées : ils étaient traqués et poussés par troupeaux, ainsi que des bêtes de somme, aux forteresses, pour y achever en toute hâte, avant l'arrivée de Mahmoud, les travaux que l'avarice des pachas avait ajournés jusqu'alors. L'*hétairie* de Ternov, composée de l'élite de la nation, achevait d'ourdir ses plans, lorsque le vieux Hadji-Yordan, du village d'Elena, près de Ternov, voulut initier à la conspiration un de ses parents qui habitait le village : celui-ci, avant de signer, demanda à lire la liste des conjurés, et courut, aussitôt après l'avoir lue, faire sa dénonciation au pacha, qui la communiqua au sultan. Un Bulgare de Sofia, qui était *protomaster* ou *kalfa-bachia,* premier ingénieur dans les forteresses de Bulgarie, où il faisait travailler et soldait sur la caisse impériale deux mille rayas, noyau de l'armée insurrectionnelle, périt à la potence avec le vieux Hadji-Yordan et Iovanitsa, riche marchand de Ternov. Quant au traître qui les avait dénoncés, la Porte l'honora d'une récompense. L'un des plus ardents hétairistes, Antonio, *tsintsar* d'origine, didaskale de Ternov et auteur d'une grammaire grecque-bulgare, fut condamné aux galères, et amené dans le bagne de Stamboul, où l'ambassade russe obtint plus tard sa grâce. Un Bulgare au service de cette ambassade n'avait pas peu contribué à exalter les esprits par la promesse de l'appui du czar; il fut également saisi; mais, s'étant échappé, il se réfugia à Stamboul à l'hôtel de l'ambassade russe, que l'on n'osa violer. Le reste des conjurés, amené devant les juges turcs, subit des tortures dont les suites coûtèrent la vie à plusieurs, notamment au vieux igoumène d'un petit couvent près de Ternov. Pressés par la question, ces malheureux dénoncèrent comme un de leurs complices le métropolitain octogénaire de Ternov, Hilarion; le prélat, effrayé, protesta, les maudit et alla jusqu'à demander leur mort. Il est peu vraisemblable que ce vieux fanariote eût trempé dans un complot formé par la jeune génération du pays; il paraîtrait plutôt que les accusés voulaient donner le change aux juges et sauver par leur déposition les vrais patriotes en chargeant les prélats étrangers à leur patrie.

Ces cruautés n'atteignirent qu'incomplétement leur but. Dans la même année 1838), une insurrection terrible et le siége de Jarkoï révélèrent l'existence d'un nouveau complot. Quelque éloignée qu'elle soit de Sofia, la forteresse de Jarkoï est une des clefs de la capitale bulgare. Cette place fut tout à coup cernée par près de vingt mille hommes, accourus de deux ou trois cents villages, et qui, tout en se proclamant les plus fidèles sujets du sultan, déclarèrent à la garnison de Jarkoï qu'elle ne serait débloquée que quand on aurait remplacé par des lois fixes l'arbitraire dans les corvées et les impôts. Un *knèze,* ou capitaine serbe de cette frontière, alla avec une troupe de ses compatriotes aider les assiégeants, et leur promit, de la part de Miloch, armes, poudre, canons. En réalité Miloch, qui avait à fonder une dynastie feudataire, était loin de songer à toute démarche qui l'aurait compromis vis-à-vis de son suzerain. Aussi, quand il eut appris la tentative du knèze, il l'envoya saisir dans le camp même des Bulgares et le fit cruellement empaler; puis il députa à Jarkoï, pour son représentant, le ministre des affaires étrangères de la Serbie, Avram Petronievitj, qui, en prodiguant aux rebelles les plus séduisantes

promesses, les détermina à se retirer. Les révoltés bulgares envoyèrent au sultan leurs députés avec Petronievitj, afin de régler la constitution promise; mais tout se réduisit pour les envoyés à obtenir quelques modifications sans importance dans l'état social des Bulgares. Les staréchines ne devaient plus être aussi dépendants des Turcs que par le passé. Chaque commune pourrait en outre choisir et solder elle-même son staréchine; celui-ci aurait deux adjoints sachant lire, et un cachet pour sceller les décisions municipales; enfin ces magistrats jugeraient en première instance tous les procès entre rayas.

Ces concessions n'étaient qu'un leurre : les Bulgares auraient pu obtenir beaucoup plus, s'ils ne s'étaient point fiés à Miloch. De son côté, la cour serbe se ménageait habilement par cette intervention la reconnaissance du sultan, sans trop indisposer les Bulgares, dont elle devenait la patronne. Ceux-ci s'applaudissaient avec une joie enfantine d'avoir enfin contraint à une première capitulation leurs inexorables tyrans; mais ils ne tardèrent pas à voir le néant de ces conventions : les beys turcs avaient mille moyens indirects d'intervenir dans les affaires des communes, de leur imposer des staréchines de leur choix, ou de se venger cruellement si on les repoussait, et les Bulgares retombèrent bientôt dans l'esclavage. Néanmoins cette insurrection, où ils avaient vu fuir à leur approche les brillants soubachis impériaux, a laissé parmi eux un profond souvenir. Jarkoï est devenu leur mot de ralliement. Depuis ce temps, lorsque le Bulgare, si soupçonneux d'ordinaire, veut donner une marque de confiance à l'étranger qui a gagné son amitié, il ne manque jamais de lui raconter quelque trait du siége de cette ville.

Les Bulgares de la Zagora, dont l'existence communale est entièrement détruite et dont les staréchines ne sont que de simples *kiayas* (adjoints) des Turcs, songeaient déjà, lorsque Mahmoud mourut, en 1839, à répéter le mouvement de Jarkoï. L'agitation des haïdouks de Macédoine, qui se montraient par centaines dans les défilés, faisait en même temps prévoir une explosion sanglante et très-prochaine dans les vallées du Strouma. Ce fut sous de pareils auspices que le nouveau sultan Abdul-Medjid, ou plutôt son grand-visir, croyant parer l'orage, publia le malencontreux batti-scherif de Gulhané, qui ne satisfaisait à aucun des besoins réels de ces provinces, et réveillait toutes les passions. Les prophéties populaires des Gréco-Slaves pour l'année 40 n'avaient pas encore eu leur effet; les Bulgares étaient dans une attente universelle. Au mois d'avril de l'année suivante, le jour des quarante martyrs, une des principales fêtes des Bulgares, la rupture du grand pont de la Maritsa, qui causa la mort de soixante-douze personnes à Andrinople, parut à tous une manifestation de la volonté divine, qui ordonnait la guerre. Bientôt chrétiens et Turcs échangèrent des menaces, et dans la plupart des villes on vit les rayas et leurs oppresseurs élever des barricades les uns contre les autres.

Le pays était agité en tous sens par les restes de l'hétairie de Ternov, et par l'action secrète des *philorthodoxes,* qui se dévouaient dès lors à propager ces doctrines de mysticisme politique qui n'appartiennent qu'aux Hellènes. Douze prêtres, regardés comme les apôtres de la Sophie céleste et régénératrice, parcouraient les provinces gréco-slaves, appelant les rayas à se coaliser pour forcer les Turcs à leur rendre la Sainte-Sophie de Stamboul. Ainsi, tous ces peuples divers s'unissaient dans un même but religieux. Quand la révolte de Candie et des Thessaliens eut éclaté, les Bulgares suivirent l'impulsion donnée. Leurs premiers cris d'émeute retentirent à Kirk-Kilissé, dans la Romélie, un des points où ils sont le plus grevés d'impôts; mais, n'osant tenir la plaine, ils se bornèrent à occuper les défilés des

montagnes. Dès lors toute communication fut coupée entre la capitale et les forteresses du nord ; tout le pays au delà d'Andrinople fut placé sous la garde des haïdouks, qui se chargèrent d'en faire la police, et cette tâche fut remplie avec un ordre admirable par cette populace méprisée. Les voyageurs, les courriers des puissances étrangères, continuèrent de traverser en tous sens le Balkan sous l'escorte des haïdouks, comme s'il y eût régné une paix profonde. Cependant des scènes épouvantables s'y passaient, et la lutte entre les Turcs et les rayas était marquée déjà par de terribles épisodes.

Un événement d'un caractère tout antique fit éclater les hostilités. La *Gazette nationale* des Serbes et leur *Gazette officielle* (1) donnèrent sur ce fait de longs et curieux détails. D'après ces feuilles, imprimées en serbe, l'une à Budim, l'autre à Belgrad, l'insurrection bulgare, comme la guerre de Troie et la révolte de Rome contre les Tarquins, eut pour cause décisive le rapt d'une jeune fille. L'Hélène ou la Lucrèce des Bulgares se nommait Agapia. Épris de sa rare beauté, le neveu du pacha de Nicha la fit enlever au milieu d'un *kolo*, et, afin de l'épouser, voulut la forcer à se faire musulmane. Comme elle résistait à toutes les séductions, elle fut soumise à des tortures affreuses, qu'elle subit avec courage. Furieux de ne pouvoir lui enlever sa foi religieuse, les juges résolurent alors de lui ravir sa virginité. Effrayée de cette menace, la jeune fille préféra, dit-on, se faire turque, et quand toute sa nombreuse famille, le père en tête, vint pour la racheter des mains du pacha, on lui répondit qu'elle n'était plus chrétienne. Ses parents n'en ayant rien cru d'abord, on la fit paraître, et elle ne les eut pas plutôt revus, qu'elle tomba, fondant en larmes, dans les bras de ses proches, qui confondirent leurs cris de douleur avec ceux de la captive. Les kavases mirent bientôt un terme à cette scène déchirante, et chassèrent rudement la pauvre famille. La jeune Bulgare fut renfermée dans une *koula*, près de la ville, avec beaucoup d'autres *momas* (jeunes filles) réservées au même sort, c'est-à-dire à épouser, après leur apostasie, des Ottomans.

Ces déplorables scènes se passaient au printemps de l'année 1841, époque de fêtes pour tous les Slaves ; mais sur les tapis de fleurs du Balkan les danses avaient cessé, on ne songeait plus qu'à la vengeance. Armés de faux, les paysans bulgares accoururent pour briser les portes de la prison et délivrer leurs momas. Les insurgés marchaient sous deux chefs : Miloié, qui, dans sa première jeunesse, avait été parmi les haïdouks que commandait Tserni-George, et Gavra, qu'on dit être un pope de Leskovats. Quelques mois avant l'insurrection, ces deux hommes étaient venus à plusieurs reprises en Serbie porter leurs plaintes contre les Turcs. Ils avaient supplié le sénateur Mileta Radoikovitj, chef de la quarantaine et gouverneur du cercle d'Alexinats, et le capitaine de frontière Mladen Voukomanovitj d'intercéder pour eux. Après avoir exposé les intolérables souffrances des rayas, souffrances que le hatti-scherif de Gulhané n'avait fait qu'aggraver, ils s'étaient avoués déchus de la bravoure de leurs pères, et avaient demandé du secours aux Serbes pour commencer leur guerre de délivrance. Tout ce que les Serbes osèrent faire, ce fut de leur livrer six cents okas (1,400 livres environ) de poudre et quel-

(1) *Srbske narodne novine. Biogradske nov.* — Ces deux journaux sont moins connus à Paris que ceux des Anglo-Américains. La France n'aurait-elle pas intérêt cependant à étudier les mouvements et les nuances politiques de ces populations, qui, habitant les côtes de l'Adriatique, sont pour ainsi dire à nos portes ?

ques armes, avec lesquelles les deux héros bulgares se préparèrent à la lutte. Toutefois, ils envoyèrent d'abord, au nom et de l'avis de leurs concitoyens, des députés à Stamboul, pour implorer de leur *cher sultan* un allégement au sort affreux que leur imposaient les beys et les spahis. Saisis à Philibé, les envoyés bulgares furent ramenés chargés de chaînes au gouverneur de Nicha; ils allaient même être mis à mort, lorsque leurs compatriotes obtinrent à prix d'or, de l'avare Moustapha, la grâce des prisonniers. Ce pacha écrivit au divan une lettre qu'il fit signer par l'évêque et le clergé de Nicha, et où il représentait la révolte des paysans comme une émeute sans motif raisonnable. Cependant les injustices des chefs musulmans étaient si criantes, que les marchands turcs eux-mêmes prirent le parti des chrétiens, et allèrent demander pour eux justice à Moustapha, qui les renvoya avec colère.

Les Bulgares s'étaient retranchés dans le défilé de Kotna-Bogaz, où l'évêque de Nicha et ses prêtres vinrent les rappeler à l'obéissance. Ce fut en vain. Bientôt, les rebelles du pachalik de Vidin, chassés par les forces supérieures de Hussein, s'étant joints à leurs frères de Nicha, de Jarkoï et de Vrania, l'insurrection devint sérieuse. Moustapha commença à trembler, et fit prier très-humblement le prince de Serbie d'intervenir pour lui auprès des rayas. Le prince Mikhaïl convoqua en hâte le sénat national, qui, sous la présidence d'Éphrem Obrenovitj, et en dépit des cris de la nation, conclut qu'il fallait garder la plus stricte neutralité. Mikhaïl, en conséquence, lança une proclamation menaçante contre tous ceux de ses sujets qui se mêleraient à la révolte bulgare, et borda de troupes sa frontière, pour couper toute communication avec les insurgés. Pendant ce temps, les troupes irrégulières des pachas brûlaient plus de cent cinquante villages entre Sofia et Nicha, empalant les hommes, déshonorant les femmes, puis les jetant dans les flammes qui dévoraient leurs chaumières, ou les emmenant comme esclaves. De tous côtés, les Bulgares fuyaient vers les montagnes, en criant : *Choumo!* c'est-à-dire, *allons dans les choumas* (forêts), *devenons haïdouks*. Deux mille cavaliers poursuivirent dans leur retraite les haïdouks bulgares, qui se montrèrent cette fois dignes de leurs aïeux. De tous les fiers spahis, trente à peine échappèrent. Les vainqueurs chassèrent également les Turcs de Derbend ou Corvingrad ; puis, ayant surpris le fort d'Ak-Palanka, qui n'était gardé que par six familles arnautes, ils y conquirent deux canons, et occupèrent ce défilé, qui leur ouvrait un passage vers Sofia et Constantinople. Miloié cernait alors Nicha avec plus de dix mille paysans ; c'étaient les mêmes qui avaient déjà bloqué Jarkoï, et qui, sans autres armes que des massues, des socs de charrue et des haches, demandaient de nouveau pour leur pays une constitution meilleure que celle de Gulhané. Mais le moine bulgare Kepa, envoyé à Belgrad pour solliciter, en faveur de ses compatriotes, l'intervention des consuls européens, et notamment du consul de France, revint apportant aux Bulgares la nouvelle que partout il avait été mal reçu, et que l'Europe entière, sans même excepter la France, les condamnait.

En même temps, six mille Albanais, conduits par Iacoub-Pacha, et quelques régiments du Nizam, sous Hussein de Vidin, s'avançaient à marches forcées pour dégager la citadelle de Nicha. Ils trouvèrent les révoltés retranchés sur la Morava, au village de Leskovats. Après plusieurs sanglantes escarmouches, les Bulgares, quoique mal armés, risquèrent enfin une action générale, et, après une lutte acharnée, se dispersèrent, laissant trois cents morts et une foule de blessés sur le champ de bataille. Miloié, qui protégeait la retraite, cerné à une lieue de Nicha, n'eut que le temps de se jeter avec les quinze braves qui lui restaient dans la koula de

Kamenitsa, près du village de Matievats. Quoique cette tour ne fût point fortifiée, les Turcs n'osèrent lui livrer assaut, et firent venir de Nicha une batterie de dix pièces, qui, après une canonnade de vingt-quatre heures, démolit entièrement la koula. Miloié, couvert de blessures, n'ayant plus d'espoir d'échapper aux Turcs, se tua lui-même d'un coup de pistolet, pour débarrasser du soin de le défendre cinq ou six de ses camarades encore sains et saufs. Libres alors, ceux-ci se firent jour le sabre à la main vers les forêts voisines.

Si peu qu'elle eût duré, cette guerre avait déjà causé une telle disette dans les forteresses de la Bulgarie, que le pain s'y vendait trois piastres l'oka. Pour peu que la lutte se fût prolongée, toutes les villes auraient été forcées de capituler par famine. Mais les haïdouks, qui seuls pouvaient continuer la guerre, n'avaient plus de chef: ils ne tardèrent pas à se désorganiser, et les plus intrépides d'entre eux passèrent en Macédoine, où ils s'unirent aux klephtes grecs.

La Porte sut mettre à profit la désapprobation tacite qui pesait sur les haïdouks; elle commença par destituer le gouverneur de Nicha, qui, dans ses sorties, avait commis d'atroces razzias, et mit beaucoup de soin à se justifier de ces attentats auprès des cours de l'Europe, sans aller toutefois jusqu'à racheter les troupes de Bulgares qui avaient été enlevés et vendus au fond de l'Albanie. Elle envoya ensuite dans le pachalik de Sofia son commissaire Teifik-Bey, pour connaître, disait-elle, les griefs des révoltés et y faire droit. Ces griefs pouvaient être aisément formulés : les insurgés voulaient des staréchines choisis dans la nation, des impôts réguliers, l'abolition de l'avanie, l'expulsion des fermiers arméniens qui spoliaient le pays au nom des pachas; ils voulaient aussi des évêques qui comprissent au moins leur langue. Malheureusement la Porte appela la corruption à son aide, et l'or distribué aux lâches commença la défection : la majorité de la nation était découragée par la réprobation officielle qu'avaient fait peser sur elle les agents russes et tous les consuls. Quelques rêveurs lettrés invoquaient encore la France, et voulaient qu'on demandât sa médiation. Les plus sages, hélas! traitaient cette demande de folie. Le seul cabinet serbe, reprenant le rôle qu'il avait joué en 1838, écrivait au divan pour protester contre les atroces cruautés de Moustapha, et se posait en protecteur des vaincus : 7 à 8,000 réfugiés furent reçus dans la quarantaine serbe d'Alexinats, d'autres se retirèrent en Moldavie et en Valachie. Au nombre de 600, d'autres disent 1,500, ils essayèrent bientôt de repasser le Danube à Braïla, mais un corps de troupes valaques marcha contre eux, les mit en déroute, et, depuis ce temps, *l'ordre* règne en Bulgarie.

Il serait imprudent de se flatter qu'il y règnera longtemps : qu'on interroge en effet l'histoire de ce pays. Pendant bien des années, les haïdouks y ont seuls protesté contre le joug turc. En 1821, ces guerriers indépendants avaient commencé à combattre d'une façon régulière; en 1838, l'insurrection avait gagné les classes les plus paisibles, mais seulement sur certains points, sans que la majorité des Bulgares prît encore part au mouvement. Enfin, en 1841, l'incendie devint général, toutes les provinces de la Bulgarie se soulevèrent simultanément. Pendant que les haïdouks de Sofia bloquaient Nicha, ceux de la Zagora bloquaient Kirk-Kilissé, et ceux du Dobroudja fermaient les gorges de Choumla. L'appui des grandes puissances a sauvé les Turcs; cependant leur ruine n'est qu'ajournée, s'ils continuent de refuser toute satisfaction aux rayas, et si, au lieu d'écouter de justes griefs, ils irritent sans cesse les vaincus par de nouvelles avanies. comme ils font en Bulgarie depuis leur dernier triomphe.

VI.

Quatre millions et demi d'Européens, quelque barbares qu'on les suppose, ne sont pas indignes de fixer l'attention des hommes politiques, surtout si on réfléchit que, maîtres du Balkan, ils pourraient fermer à toute l'Europe le chemin de Constantinople. Il n'est donc pas inutile de rechercher quel peut être leur avenir, de montrer quels sentiments animent les puissances voisines des Bulgares à l'égard de cette nation opprimée, d'indiquer enfin quelle doit être, dans ces contrées, la politique de la France.

Il est difficile de préciser quel sera l'avenir du peuple bulgare; ce qu'il y a de sûr, c'est que, depuis 1780 jusqu'à nos jours, sa confiance en lui-même n'a pas cessé de croître et de s'affermir. L'amour de la paix enlève seul à ses insurrections ce caractère d'exaltation tragique qui rend si formidables les révoltes serbes, albanaises et grecques. Le Bulgare est, pour ainsi dire, le *Jacques Bonhomme* de l'empire d'Orient; ses guerres contre les spahis rappellent les jacqueries de nos paysans du moyen âge contre leurs nobles. Aussi, de tous les Gréco-Slaves, les Bulgares sont ceux qui inspirent aux Turcs le moins de crainte, et par là même le moins de respect. Un homme distingué de cette nation, celui qu'on pourrait nommer le père de la jeunesse bulgare, le restaurateur de la langue nationale, me disait d'un ton désespéré : Non, mes compatriotes n'aiment pas leur patrie; quand ils t'assurent qu'ils veulent se dévouer pour elle, ils mentent; ils ne vivent que pour leurs familles et leurs jardins. — Bien qu'il y eût de l'exagération dans cette douleur, il reste vrai que la nationalité bulgare ne pourra de longtemps encore être regardée comme mûre pour l'indépendance; ce qui l'élève, c'est la chute de ses maîtres. Il faut le dire, l'abaissement de ces fiers Osmanlis est tel, que j'en ai vu plusieurs, dans les *mehanas,* lécher l'assiette du Bulgare, après qu'il avait mangé, sans qu'une telle humiliation eût même l'excuse de la misère.

En admettant donc que la Bulgarie reste longtemps simple province, mais que ses insurrections continuent comme par le passé, il n'importe pas moins d'examiner quels sont dans la question bulgare les intérêts permanents de la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France.

On ne peut nier que l'empire russe n'ait intérêt à favoriser l'émancipation des Bulgares jusqu'à un certain degré, au delà duquel seulement cet acte contrarierait sa politique. L'Angleterre, au contraire, sera hostile en tout et toujours aux Bulgares, comme à tous les Gréco-Slaves, qu'elle ne peut exploiter commercialement que par Constantinople, et à la condition de ne pas trouver chez eux d'existence indépendante. Quant à l'intérêt de l'Autriche, il peut encore moins se concilier avec l'indépendance des Bulgares que l'intérêt britannique. En effet, la Hongrie, dont l'influence deviendra peut-être dominante dans cet empire, doit aspirer à porter sur la mer Noire sa limite orientale, et à devenir la maîtresse absolue du Danube. Elle tend aujourd'hui à ce double but de tous ses efforts, elle y a constamment tendu; ses guerres, du XIVe au XVIIe siècle, voilées du prétexte de la croisade contre les schismatiques et les Turcs, n'étaient qu'une satisfaction donnée à cet impérieux besoin. Le tombeau du roi Vladislas à Dedikioï, sous Varna, où ce monarque fut vaincu et tué par Amurat II, ne cesse pas aujourd'hui encore d'attirer des pèlerins hongrois.

La France seule, dans la question que soulèvent les révoltes des Bulgares, n'est pas immédiatement intéressée; il lui est donc permis de garder une impartialité qui ne pourrait cesser que si les Bulgares, en s'isolant de Stamboul, livraient le Balkan aux Russes. Nous ne pourrions souffrir que le développement de leur nationalité aboutit à un tel résultat, et nous devrions alors associer notre politique à celle des Anglais; mais, tant que les Bulgares ne songeront qu'à leur patrie et aux moyens de la réhabiliter comme pays libre annexé à l'empire turc, la France doit rester pour eux une amie, et ne peut par conséquent approuver sur ce point la politique anglaise.

Après avoir examiné quelles pouvaient être dans cette question les vues des grandes puissances, nous devons étudier aussi les influences plus voisines et plus directes qui pourraient agir en bien ou en mal sur le sort des Bulgares. Les Serbes, nation intermédiaire placée entre la Hongrie et la Bulgarie, voient bien que, pour revenir à Varna, l'Autriche devra les fouler aux pieds s'ils ne s'allient pas à elle. Dans cette crainte, ils cherchent à se fortifier par tous les moyens possibles, et n'en imaginent pas de meilleur que de s'incorporer les Bulgares. Tous les secours que la Serbie prête à ces derniers sont donc peu désintéressés; elle est la rivale la plus directe et la plus à craindre pour l'avenir prochain des Bulgares; sans cesse on voit le divan serbe intervenir, et de la manière la plus machiavélique, dans les affaires du Balkan. Cependant les Serbes, pasteurs indolents et guerriers, s'ils subjuguaient les Bulgares, en feraient ce que les Arabes ont fait des laborieux fellahs ou des anciens Egyptiens : à force d'exploiter leurs sueurs, ils les plongeraient dans le dernier abrutissement. Ce que nous disons des Serbes peut également s'appliquer à la Moldo-Valachie. L'incorporation de la Bulgarie avec l'État aristocratique des Moldo-Valaques agirait même sur cette malheureuse contrée d'une manière encore plus radicalement destructrice.

Le cabinet d'Athènes est le seul, parmi les gouvernements de la péninsule, qui ne puisse avoir sur les pays bulgares que des prétentions éloignées. Aussi n'est-il pas de peuple qui appelle plus les sympathies des Bulgares que les Grecs; la différence de nature qui les distingue rend précisément la rivalité entre eux presque impossible. Fier de ses facultés intellectuelles, c'est par elles que le Grec aspire à régner; le Bulgare, au contraire, sentant sous ce rapport son insuffisance, est très-disposé à recevoir l'impulsion des Hellènes, pourvu qu'ils le laissent labourer et récolter en paix; or les Grecs, marins et marchands, sont tout prêts à faire cette concession aux Bulgares, trop heureux d'avoir de bons voisins qui exécutent à leur place les travaux champêtres, et fournissent à leurs fabriques les matières premières. Grâce à ce besoin qu'ils éprouvent l'un de l'autre, les deux peuples fraternisent de plus en plus. Tous les Bulgares éclairés connaissent la langue grecque; ils aiment à la parler comme à l'écrire : c'est, disent-ils, la langue de nos instituteurs, de ceux qui ont civilisé nos pères, et qui nous rendront les arts que nous avons perdus. Leur penchant pour la Grèce est tel, qu'ils accepteraient peut-être sans aucune résistance une mesure qui réunirait leur pays au royaume d'Athènes.

On ne remarque pas assez quelle action puissante les Grecs exercent dans toute la péninsule; c'est par eux que le commerce vit; par eux, les lumières se répandent, les esprits se développent, et les nationalités elles-mêmes se réveillent. On doit dire, en faveur de l'hellénisme, que la Bulgarie compte ses meilleurs patriotes parmi les philhellènes. Partout où l'influence grecque agit plus directement, le Bulgare a

un sentiment plus vif et plus précis de sa dignité. C'est ce qu'on observe surtout de Sofia à Salonik. Dans les villages construits entre ces deux limites, la maison du Bulgare s'élève à la surface du sol; elle n'est plus enfouie, il ne faut plus de degrés pour y descendre, comme sur les bords du Danube ou entre Nicha et Philibé. Les Bulgares qui habitent ces villages sont plus fiers, plus spirituels, plus poétiques que leurs frères du nord. La théocratie même perd chez eux de sa puissance; le *Christos pomoji* (que le Christ l'aide) et autres saluts du nord sont remplacés par des paroles moins dévotes. Les mœurs prennent, si j'ose le dire, quelque chose de plus mondain : la femme aux longs cheveux gracieusement épars vous salue la première, ce qu'elle n'oserait faire dans le nord. Cette influence exercée par la Grèce s'étend aux femmes de Romélie. Elles sont plus belles, plus sveltes que celles du Balkan. En voyant marcher d'un pas si léger les jeunes Roméliotes, une rose attachée au-dessus de leur voile flottant, on sent que la terre des muses est proche.

La France ne saurait trop encourager le penchant naturel qui porte les Bulgares vers la Grèce. Si des événements prématurés allaient jamais jusqu'à nécessiter l'érection de la Bulgarie en un État libre et seulement annexé à l'empire turc, même avant que la Maritsa eût été rendue navigable et que Philibé fût devenue accessible aux bateaux à vapeur, la diplomatie devrait surtout insister pour fixer sur les côtes de l'Archipel la place de la capitale bulgare. Salonik est à cet effet merveilleusement disposée; c'est une capitale toute faite, qui deviendrait en peu de temps la digne rivale d'Athènes et l'emporterait bientôt sur Boukarest et Belgrad, ces deux protégées du czar.

La Russie, il ne faut pas l'oublier, cherche tous les moyens de s'établir en Bulgarie. Nous ignorons trop qu'aux yeux des Russes, tout Bulgare passe pour un ancien concitoyen, pour un émigré de la Russie, qui doit être restitué à sa patrie primitive. Parmi les titres nombreux du czar, un des plus anciens est celui de *prince des Bulgares,* et les patriotes russes ne manquent pas de rappeler souvent ce titre à leur *doux maître.* Il est donc urgent d'agir en faveur des Slaves de Turquie, si l'on ne veut pas qu'ils s'adressent à l'autocrate. Pour une foule d'entre eux, Belgrad est la *cité modèle,* le *fanal de l'avenir.* Un parti croissant chez les Bulgares répète sans cesse : Faisons comme les Serbes, c'est-à-dire appelons pour nous émanciper le protectorat moscovite. Cependant il est remarquable que les Bulgares les plus libres soient précisément ceux des districts les plus éloignés de la frontière russe. Ces infortunés, qui poussent la folie jusqu'à prier dans leurs églises pour le retour et l'établissement des Russes au sein de leur pays, sont portés à cette extrémité par le désespoir, car le Bulgare en général n'aime pas le Moscovite; les caractères des deux nations sont profondément antipathiques. Kutusof, en 1811, n'emmena avec lui, sur le Pruth, les Bulgares de Rouchtchouk qu'en usant de violence; ceux qui suivirent, en 1829, l'armée de Diebitch en Bessarabie, n'y purent cohabiter avec les colons russes; il y avait entre ces colons et les Bulgares toute la distance qui sépare un citoyen d'un esclave. Le Bulgare peut être accablé momentanément sous l'oppression d'une troupe ennemie qui passe; mais, ces crises violentes une fois traversées, il se retrouve citoyen sur sa montagne, tandis que le moujik ou le paysan russe, attaché à la glèbe, soumis aux caprices journaliers d'un boyard qui n'est pas, comme le spahi, habituellement absent, courbe la tête à chaque heure de sa vie. Le spahi n'est pas reconnu par le Bulgare comme un maître légitime; c'est un tyran odieux, c'est un infidèle qu'on sert par force et qu'on tue même sans remords, quand il a lassé par de trop grands excès la patience des opprimés. Le haratch, les dîmes,

la corvée, écrasent le Bulgare : c'est le sort de tout vaincu; mais sa cabane et son champ n'appartiennent qu'à lui. L'esclave russe, au contraire, ne possède pas son propre foyer, qu'il tient de la grâce du maître, et son âme même est l'âme du seigneur (1). Sentant qu'il n'a rien à lui, le moujik est doux, insouciant, jovial, téméraire dans le péril, mais porté au vol, fourbe, ivrogne et vorace. Ce qu'il consomme dans un de ses repas nourrirait le Bulgare toute une semaine. L'esclave russe vit grassement aux pieds de celui qui le bat et le nourrit; l'homme des Balkans sait se respecter; il vit de pain et d'eau, mais il ne doit à personne cette chétive nourriture.

Les Bulgares et en général tous les Gréco-Slaves diffèrent trop des Russes actuels pour pouvoir former avec eux une sincère alliance. Déjà transplantés par Catherine dans ses États en masses si considérables que toute une province russe en avait pris le nom de *Nouvelle-Serbie,* et qu'une partie de la Crimée était devenue bulgare, ils n'ont pu continuer à vivre en Russie, et sont revenus la plupart aux huttes de leurs ancêtres. La Nouvelle-Serbie est éteinte, même de nom, et il ne reste plus en Crimée que quelques villages bulgares. Ce peuple a donc l'instinct du sort que lui réserve l'autocrate : il le sait, en devenant russe, il ne ferait qu'accepter un nouvel esclavage, et l'esclavage aurait cette fois un caractère sacré, les chaînes seraient indissolubles. Aussi recule-t-il chaque fois que l'occasion se présente pour lui de devenir sujet russe. Ils ont deviné, ces barbares, qu'il vaut mieux, pour la dignité morale de l'homme, être raya que moujik. Que de fois leurs staréchines m'ont dit en confidence : « Écoute! si ton gouvernement t'envoie, et s'il a des plans de guerre, avoue-le-nous, car nous n'attendons rien de la Russie qu'un autre genre d'oppression. — Mon pays, répondais-je, est devenu un grand ami de la paix, mais il vous veut du bien, et désirerait savoir comment il pourrait contribuer à soulager votre sort. » Alors ils sortaient de leur flegme accoutumé et exposaient avec chaleur le plan de régénération que leur inspiraient, disaient-ils, les *philosophes* de l'Hellade. C'étaient des primes accordées par les localités à ceux de leurs membres qui se distingueraient par quelque talent spécial, la fondation de hautes écoles pour les enfants des riches, l'introduction chez eux de livres en leur langue, l'extension de leur industrie par l'établissement de quelques comptoirs en Occident, la vente assurée des produits de leurs champs par suite de contrats faits avec des maisons de commerce étrangères, l'érection dans leurs principales villes de caisses communales, que les Turcs s'engageraient à ne jamais piller, enfin l'envoi en Europe d'un certain nombre de jeunes Bulgares aux frais de la nation. Toutes ces mesures devaient être ratifiées et garanties par les ambassadeurs *francs,* que la Bulgarie aurait su intéresser à sa cause : car, ajoutaient-ils, tout actuellement vous est facile à vous autres en Turquie ; nos maîtres, dans l'espoir de prolonger par votre aide l'existence de leur empire, ne vous refuseront rien.

Il est certain que la France n'aurait que bien peu à faire pour secourir et s'attacher la nation bulgare. Trois services importants pourraient lui être rendus. Il faudrait d'abord pousser activement les explorations dans ce pays, lier des rapports commerciaux avec ce peuple nouveau par Enos, Sères et le port de Kavala, en détachant de nos vaisseaux marchands, qui vont annuellement à Salonik et à Constantinople, quelques barques vers ces côtes bulgares, où l'on s'approvisionnerait au plus bas prix de miel, de viandes salées, de fruits exquis. Quoique la plus

(1) On sait que les nobles russes évaluent leurs revenus par le nombre de leurs âmes.

grande partie de la nation bulgare habite les bords du Danube, ce n'est probablement ni sur ce fleuve ni sur la mer Noire, que la nation, une fois émancipée, cherchera son principal débouché. Sur ces deux points, elle aurait trop de peine à combattre la concurrence que lui opposerait le commerce d'exportation des Russes et des Moldo-Valaques. Comme elle a sur tous les peuples danubiens l'avantage immense d'un contact immédiat avec la Méditerranée, il est probable qu'elle en profitera. En descendant vers ses petits ports méditerranéens, ce peuple de laboureurs se mettra en relations d'échanges avec les marins et les insulaires grecs, pour qui les produits bruts du Balkan seront un trésor toujours bien venu; et, si quelque nation occidentale songe enfin à entrer en rapports avec les Bulgares, il en résultera, pour elle comme pour eux, une nouvelle source de prospérité.

Il faudrait toutefois éviter d'agir par l'intermédiaire des consuls. Dans tout l'Orient, nos consuls ne se préoccupent pas assez des populations indigènes, et trop souvent ils ne comprennent rien à ce qui se passe autour d'eux. Ignorant les langues gréco-slaves, ils ne possèdent au plus que la langue des Turcs, cette langue odieuse à tous les rayas. Mais, s'il est désavantageux de traiter commercialement avec les rayas par des agents consulaires, en qui le bon sens de ces peuples voit d'ordinaire des complices plus ou moins zélés de leurs oppresseurs, à plus forte raison se rendrait-on impopulaire à leurs yeux si l'on voulait négocier uniquement avec leurs pachas ou leurs princes. Les Anglais ont pu l'apprendre par expérience en 1838, lorsque ayant dû céder à la France le monopole des produits égyptiens, ces prétendus amis de la liberté commerciale se rabattirent sur le Danube, et vinrent en Serbie pour conclure avec Miloch un traité en vertu duquel il devenait le seul négociant de son pays. Qu'en résulta-t-il? Une oppression plus forte pour la Serbie et un nouveau triomphe de la Russie chez les populations ainsi vendues. Maintenant que la France est repoussée d'Alexandrie, son intérêt l'invite, comme autrefois l'Angleterre, à chercher un dédommagement dans la péninsule gréco-slave. Plusieurs circonstances nous feraient croire qu'elle a porté son attention du côté de ces riches provinces, et que les immenses ressources de la Bulgarie sont appréciées par ceux qui s'intéressent à notre avenir commercial. Malheureusement nous sommes trop portés à juger l'Orient avec des idées françaises. Dans un rapport adressé à l'Institut par un de nos principaux économistes, le digne *pobratim* de Miloch, l'accapareur décrié Hussein de Vidin, n'est-il pas présenté comme « un partisan de la liberté du commerce, qui fait la guerre la plus originale et la plus spirituelle à nos tarifs? » Si des tarifs et des douanes sont nécessaires quelque part pour assurer l'industrie du pauvre contre la domination exclusive des capitalistes, c'est assurément dans les pays gréco-slaves. Sans doute la France aurait pendant un certain temps un grand avantage matériel à traiter avec un seul homme pour l'exportation des produits bruts de ces contrées fertiles. Si l'on se rappelle d'ailleurs que notre diplomatie est habituée à tout juger du point de vue de l'unité, et que, dans tout pays, elle commence par capter la bienveillance du chef, on comprendra que Hussein, visir de toutes les terres bulgares, ait attiré principalement son attention. Mais il ne faut pas oublier que l'Orient ignore la centralisation, que chaque pays y a beaucoup de chefs, et que, si l'on traite avec l'un d'eux sans avoir pour soi les autres, on ne règne pas longtemps. Mieux vaudrait adopter une politique d'avenir, renoncer à quelques profits passagers qui seront suivis d'une longue disette, et s'entendre avec la race indigène, qui seule ne disparaîtra pas du sol, pour fonder avec elle des rapports de négoce et d'amitié durables. Certes, la

Russie se réjouirait de voir le commerce français s'adresser au tyran des Bulgares, qui, grâce à l'espèce d'indépendance dont il jouit, pourrait conclure un traité dans le genre de ceux passés naguère avec Méhémet-Ali ou Miloch. Ce traité ouvrant à son monopole des débouchés nouveaux, l'oppression des rayas atteindrait son dernier terme, et la nation qui aurait conclu un tel pacte s'attirerait toutes les malédictions des victimes. La comparaison entre Hussein et Méhémet-Ali serait fausse d'ailleurs sur un point. Nos agents commerciaux ne trouveraient pas en effet chez le Bulgare, quelle que soit la douceur naturelle de son caractère, la résignation fataliste du paysan d'Egypte. Il serait imprudent, on le voit, de s'aliéner sans de graves motifs un peuple qui peut armer deux cent mille bras pour venger son injure ou soutenir la cause qui aura ses sympathies. On trouverait au contraire, nous le répétons, dans l'amitié des rayas bulgares, une source de relations durables et utiles. Les produits bruts de la Bulgarie sont les mêmes que ceux qu'on va péniblement chercher en Moldavie et jusqu'à Odessa, les mêmes que ceux de la Crimée et de toute la Russie méridionale. Un comptoir d'achats pour ces produits, établi par des compagnies françaises dans le golfe d'Énos, à l'embouchure de la Maritsa, deviendrait, au bout de peu d'années, le but de nombreuses caravanes venant du Balkan et même du Danube. Les armateurs de Marseille, en s'abouchant avec les Bulgares de la Méditerranée, au lieu d'aller en Russie, épargneraient à nos vaisseaux marchands un trajet de plusieurs centaines de lieues, et ainsi la sympathie d'une nation pleine d'avenir serait acquise à la France.

La seconde mesure utile que provoque la situation de ce peuple est la réforme de son administration intérieure. On obtiendrait cette réforme du divan sans lui inspirer aucune défiance, si on la présentait comme devant mettre un terme aux révoltes des Bulgares. Les évêques grecs se coalisent souvent contre leurs ouailles avec les pachas, et ce n'est pas là une des moindres causes d'anarchie pour le pays. On mettrait fin à ce scandale en faisant cesser la vente des évêchés, vente qui, à demi secrète et mal réglée, au lieu d'enrichir le fisc impérial, ne profite qu'à des intrigants. La substitution de prélats indigènes à ces étrangers ne serait que la remise en vigueur des anciens hatti-scherifs par lesquels les Bulgares choisissaient eux-mêmes en synode leurs dignitaires ecclésiastiques. Un tel bienfait obtenu par l'intervention de la France la populariserait au Balkan plus que des victoires. Qu'importerait même qu'afin de trouver moins de résistance dans la poursuite de ce but, elle s'aidât de la coopération du ministre du czar? Pour être accomplie de concert avec un rival ou un ennemi, une bonne action ne perd pas son prix.

Enfin, il est encore un bienfait que la France pourrait rendre à cette nation malheureuse, et cette fois sans l'aide de la Russie : il s'agirait de favoriser le développement de la littérature bulgare. Les Turcs ne permettront jamais à ce peuple d'établir des imprimeries dans le pays même. Ils savent que le masque de l'allégorie littéraire pourrait servir à propager des opinions hostiles à la domination musulmane ; mais la circulation des livres ne leur inspire aucune inquiétude. Ainsi, un écrivain slave, Veneline, a fait sur l'histoire ancienne des Bulgares un précis indigeste, mais patriotique et émancipateur. Quoique imprimé à l'étranger, il se trouve dans toutes les cabanes des didaskales. La France pourrait beaucoup sous ce rapport. Il y a à Paris, à l'Institut, des presses cyrilliques qui ont dû coûter très-cher et qui ne servent à rien ; on devrait les utiliser en faveur des rayas slaves, et aussi pour la gloire de la France. Il y a quelques hommes en Bulgarie

dont le patriotisme et l'érudition ne demandent qu'à être aidés pour contribuer par de beaux ouvrages à la réhabilitation de leur pays ; mais leurs livres ne circulent que manuscrits. Pourquoi ne les publierait-on pas ? Les presses slaves acquises par Napoléon attendent toujours, depuis 1814, qu'on les mette à l'œuvre.

Ainsi se propagerait peu à peu le mouvement régénérateur qui, en éclairant les Bulgares, finirait par leur rendre une patrie, telle seulement qu'elle peut être, c'est-à-dire ou vassale ou confédérée de l'empire d'Orient. La puissance de la Turquie, loin de diminuer, se relèverait, nous le croyons, par cet énorme accroissement de citoyens et de soldats. Ces peuples, dit-on, tournent leurs regards vers la Russie. — Oui, parce qu'elle leur fait du bien : qu'on les aide plus que ne fait la Russie, et ils cesseront d'implorer les secours du czar. Une politique haineuse à leur égard serait d'autant plus déraisonnable, que l'intérêt de la France est évidemment bien moins opposé que l'intérêt russe au développement réel des diverses nationalités gréco-slaves, ou à leur formation en un faisceau d'États confédérés avec l'Orient, tous solidaires les uns des autres et tenus à s'entre-défendre. Les Orientaux sont les moins oublieux des hommes ; ils se souviennent à jamais du bienfait et de l'injure : aussi tout service que leur rendra la France lui sera-t-il compté au jour qui décidera entre la Russie et l'Occident.

Cyprien Robert.

LES ANGLAIS

DANS LE CABOUL.

I. — *Cabool, being a personal narrative of a journey to, and residence in that city, in the years* 1836, 7, *and* 8; by the late lieut.-col. sir ALEXANDER BURNES. (London, 1842.)

II. — *Correspondence relating to Afghanistan. — Parliamentary papers.*

La politique anglaise dans l'Inde et dans l'Asie est entrée, depuis quelques années, dans une phase nouvelle. Jusqu'alors, elle avait été exclusivement asiatique, aujourd'hui elle devient européenne, et la grande question de prépondérance. que l'Angleterre avait pendant longtemps voulu concentrer dans la mer Noire, est désormais transportée sur les rives du haut Indus. Cet empire extraordinaire, qu'une compagnie de marchands a fondé dans l'ancien monde, touche peut-être au moment de la plus grande crise qu'il ait jamais eu à traverser. Ce n'est pas que nous attachions une gravité exagérée aux revers que les Anglais viennent de subir dans le Caboul; quelque désastreuse qu'ait été cette grande calamité, elle n'est pour ainsi dire qu'un accident dans l'histoire de la domination britannique. Mais elle appelle de solennelles représailles, elle impose à l'Angleterre la nécessité de la conquête, elle la force à sortir des frontières qu'elle voulait enfin se fixer, et à se jeter dans une série nouvelle d'aventures dont elle ne saurait prévoir le terme. Les succès qui attendent sans doute les armées vengeresses des Anglais leur seront plus fatals

que cette cruelle défaite, et ils pourront dire ce que disait Pyrrhus après ses triomphes sur les armées romaines : « Encore une victoire, et nous sommes perdus. »

Le plus grand danger de la puissance britannique dans l'Inde a toujours été dans son extension. L'instinct profondément pratique des Anglais ne s'y était pas trompé, et dans tous les temps nous voyons la métropole protester énergiquement contre des conquêtes dont elle pressent le poids funeste. Quand le fougueux Clive s'écriait prophétiquement : « Vous ne pouvez pas vous arrêter là, il faut marcher! » le parlement répondait par un acte solennel de la législature (1), où il était déclaré « que la poursuite de projets de conquête et d'extension de territoire était contraire aux désirs, à la politique et à l'honneur de la nation. » Vains efforts! les événements vainqueurs balayaient comme des feuilles mortes les actes du parlement, et c'était au moment même où la métropole lui posait une barrière que la compagnie des Indes donnait à son empire les plus grands développements. C'était une marche fatale. Du moment où les marchands anglais eurent établi un comptoir à Calcutta, ils se trouvèrent en contact, et par conséquent en lutte, avec des voisins auxquels ils ne pouvaient permettre l'égalité. Il fallait commander ou obéir, les Anglais n'avaient pas le choix. De colons ils devinrent conquérants, de marchands ils devinrent souverains. L'issue du conflit ne pouvait être longtemps douteuse; c'était le génie chrétien et occidental, génie d'expansion et d'assimilation, aux prises avec les restes vermoulus de l'immobile et fataliste Orient. Dès lors, les Anglais se trouvèrent lancés dans une voie de conquêtes où ils ne pouvaient plus s'arrêter. Les entreprenants marchands ajoutaient chaque année une nouvelle pierre au vaste édifice de leur empire, ils entassaient territoire sur territoire, pendant que la métropole, entendant les échos lointains et confus de leurs canons, effrayée et irritée de voir, pour ainsi dire, retomber sur ses bras le fardeau de ce mystérieux Orient, se révoltait contre les progrès de cette ambition mortelle. La compagnie des Indes, chose remarquable! était obligée de faire ses conquêtes en silence; elle les commettait presque comme des crimes, et les déguisait pour se les faire pardonner. C'est ainsi qu'elle fonda le système des États protégés. Le meilleur historien de l'Inde (2) disait devant la chambre des communes : « Le gouvernement conquérant, sachant bien que la conquête avouée, c'est-à-dire l'adjonction pure et simple du territoire et l'installation du pouvoir militaire, soulèverait en Angleterre une tempête d'indignation, tandis que, si on se bornait à faire la conquête en prenant soin de l'appeler par un faux nom, tout serait bien reçu, inventa l'expédient des alliances de subvention et de protection. Le malheur est que, pour ménager ce genre de préjugés en Angleterre, nous fûmes obligés de maintenir dans ces États tous les vices de la plus détestable administration. »

Ce fut ainsi que la compagnie établit peu à peu son joug sur cent millions d'hommes. L'empire de l'Inde, comprenant 20 degrés de latitude depuis le cap Comorin jusqu'à l'Indus, a été conquis de mémoire d'homme. Une fois lancés sur cette pente rapide, la difficulté pour les Anglais était de s'arrêter et de trouver une frontière. Cette ligne, ce point d'arrêt, se rencontrèrent enfin quand la compagnie eut réuni sous son autorité ou sous sa protection toute l'Inde proprement dite. Cette assimilation était naturelle; plus encore, elle était inévitable. Les États hindous formaient une unité par la religion, l'origine, le langage; ils se tenaient par

(1) En 1784.
(2) James Mill.

la main, et, à mesure que l'un d'eux tombait dans le gouffre absorbant de la domination anglaise, il entraînait celui qui le touchait. Mais, quand les Anglais furent arrivés jusqu'à l'Indus, l'élan cessa, la continuité fut brisée. Il a été très-bien dit (1) : « Les populations au nord de ce fleuve n'ont aucun lien avec celles qui sont au sud. Elles sortent d'une source différente, elles professent des religions différentes, et conversent dans des langues différentes. Les Hindous du sud ont tous les mêmes vues spirituelles et temporelles; ils ont la face tournée vers le Gange. Les Afghans du nord sont mahométans, et sont tournés vers la Mecque. Ils sont dos à dos, sans aucun élément d'union. »

Eh bien! c'était à cette limite posée par la nature que l'Angleterre pouvait s'arrêter. Arrivée haletante jusqu'à l'Indus, elle pouvait s'asseoir sur les rives du fleuve et se désaltérer à ses eaux abondantes. Elle avait devant elle des rivières, des montagnes, des déserts et des peuples à demi barbares qui lui servaient de barrière. On croit qu'elle va respirer, planter sa tente sous les roseaux gigantesques de l'Indus; mais voici qu'un jour elle se lève, renverse elle-même cette barrière tant cherchée, et se précipite à travers les neiges jusqu'au centre de l'Asie. Qui donc l'a forcée de se relever et de reprendre sa course? Qui l'a arrachée à son repos? Qui? sinon son éternelle et implacable ennemie, sinon la puissance rivale qui s'avance lentement et silencieusement de l'autre côté du continent!

Il serait puéril de croire et de dire que l'Angleterre et la Russie se rencontreront bientôt sur le plateau de l'Asie. Il est vraisemblable qu'il ne sera pas donné à notre génération d'assister à ce spectacle. L'Angleterre ne craint rien pour l'Inde : c'est son bien, c'est sa part au soleil, à laquelle nul ne touchera de longtemps. Mais l'Inde elle-même, malgré son étendue et sa population, n'offre pas un débouché assez considérable aux productions de la métropole : ce n'est qu'une entaille ouverte par l'Occident dans les flancs du vieux monde pour y verser le sang de l'industrie moderne.

La Grande-Bretagne porte ses regards plus haut et plus loin, jusqu'au plateau central de l'Asie. C'est là qu'elle voit, non pas du territoire, mais des marchés à conquérir; non pas des sujets, mais des consommateurs à soumettre. Ce sont ces contrées, non encore nées à l'industrie, qu'elle veut inonder, par la grande artère de l'Indus, des flots de son éternel et intarissable calicot. Mais c'est là aussi qu'elle se trouve face à face avec la Russie, qu'elle la rencontre sur tous les marchés, la découvre sous toutes les intrigues. Sur ce terrain, la Russie est la plus forte, car elle a pour elle la géographie. Elle se sent chez elle, elle agit avec le silence et l'opiniâtreté des gouvernements absolus, elle travaille ce monde assoupi, le retourne contre l'Angleterre, et lance sur l'empire de l'Inde ces populations intermédiaires qui semblent chercher et attendre encore un maître.

Il y a en Angleterre beaucoup d'hommes politiques qui voudraient que cette grande querelle de leur nation avec la Russie fût vidée immédiatement sur la Baltique ou sur la mer Noire. Qu'ils lisent ce remarquable jugement que l'historien russe Karamsin portait sur la politique de son pays : « L'objet et le caractère de la politique étrangère de la Russie, dit-il, a universellement été de chercher à être en paix avec tout le monde, et de faire des conquêtes sans guerre, se tenant toujours sur la défensive, ne plaçant aucune confiance dans l'amitié de ceux dont

(1) Voir des lettres fort remarquables publiées récemment dans le *Times* et signées *Civis*.

les intérêts ne s'accordent point avec les siens, et ne perdant aucune occasion de leur faire du mal sans rompre ostensiblement ses traités avec eux. »

Il est impossible de mieux caractériser la politique russe, et ce qui doit irriter et exaspérer les Anglais, c'est qu'ils ne peuvent prouver ces affronts qu'ils ressentent et qu'ils sont obligés de dévorer, c'est qu'ils ne peuvent rendre ces coups déloyaux qui leur sont portés par des mains étrangères. La Russie ameute contre l'Inde des souverains et des peuples de paille, et quand l'Angleterre, perdant enfin patience, passe sur le corps de ces misérables ennemis, et fait une trouée désespérée jusqu'au cœur de l'Asie, elle trouve son imperturbable rivale tranquillement assise sur sa frontière, faisant, pour nous servir d'une expression populaire, faisant l'innocente, levant les bras au ciel, et jurant son grand dieu, ou ses grands dieux, y compris son empereur, qu'elle ne pense pas à mal; et l'Angleterre est obligée de se contenter de ces protestations, de se taire et d'attendre!

C'est pourquoi il est permis de sourire avec une certaine incrédulité quand on voit un ministre anglais déclarer en plein parlement que jamais la Russie et l'Angleterre n'ont été dans des relations plus étroites et plus amicales. La Russie peut se croiser les bras et regarder l'Angleterre se débattre sous cette flèche traîtresse qu'elle lui a lancée à la façon des Parthes, en tournant le dos; mais elle ne s'endort pas sur la foi de cette prétendue crédulité : elle a entendu, comme nous tous, la voix populaire l'accuser et la maudire; elle a vu, à la nouvelle de l'affreux massacre de Caboul, un seul nom, un nom exécré, sortir spontanément de toutes les bouches anglaises, et ce nom, c'est celui que l'Angleterre rencontre éternellement devant elle, en Turquie, en Perse, dans l'Inde, dans la Chine, partout et toujours.

Parmi les hommes qui avaient l'instinct de cette rivalité profonde, il n'en est pas un qui l'ait exprimé avec plus de passion, d'énergie et de persévérance que l'héroïque et malheureux Burnes, la première victime des vêpres siciliennes de Caboul.

Alexandre Burnes était né à Montrose, en Écosse, le 16 mai 1805, et son père est encore un des magistrats du comté de Forfar. Il était petit-neveu et portait le nom d'une des illustrations littéraires de l'Écosse; c'était son aïeul qui avait porté les derniers secours au poëte Burnes mourant dans la pauvreté. Après de très-brillantes études au collége de Montrose, Alexandre Burnes fut nommé cadet dans l'armée de Bombay, et il arriva dans cette présidence le 31 octobre 1821. L'année suivante, il fut nommé interprète d'un des régiments de l'Inde, et en 1825 accompagna comme interprète persan une force de huit mille hommes destinée à l'invasion du Sindy. Pendant cette année et les années suivantes, il rédigea plusieurs mémoires pour lesquels il reçut des récompenses du gouvernement de l'Inde, et qui attirèrent l'attention et les éloges d'un des hommes de ce temps-ci les mieux versés dans la connaissance de l'Asie, M. Mountstuart Elphinstone. En 1828, il s'offrit au gouvernement pour aller explorer la frontière du nord-ouest, qui était alors presque entièrement inconnue. Son plan de campagne se trouve, rédigé de sa main, dans les mémoires de la société géographique de Londres : « Au commencement de 1828, dit-il, je fus envoyé du Coutch à la station de Deesa; j'eus l'occasion d'étendre mon voyage jusqu'à la montagne d'Abor, et d'examiner toute la frontière nord-ouest de la présidence de Bombay. Je trouvai que la connaissance que nous avions de ce pays était très-limitée, bien qu'elle fût de la plus grande importance pour notre empire de l'Inde. Au mois de juillet de la même année, je fis donc au commandant en chef la proposition d'aller l'explorer;

et comme ce voyage devait me mener jusqu'au bord de l'Indus, je mis en avant le projet de descendre ce fleuve depuis l'endroit où les eaux du Pundjab viennent le joindre (à Ouch) jusqu'à la mer. » Le gouverneur de l'Inde demanda l'avis du résident du Coutch, qui était alors le lieutenant-colonel Pottinger, aujourd'hui commandant en chef de l'expédition contre la Chine, et qui adopta complétement les vues de Burnes. Le voyage fut commencé, mais non achevé; le gouvernement de l'Inde craignit d'alarmer les émirs du Sindy, et Burnes fut rappelé.

En 1830, le roi d'Angleterre envoya au roi de Lahore un présent de chevaux, et ce fut Burnes que lord Ellenborough, alors gouverneur-général, choisit pour cette mission. L'expédition partit de Mandivie, dans le Coutch, le 1er janvier 1831, et après de nombreuses traverses, arriva par le Sindy et par l'Indus à Lahore le 18 juillet. Cependant ce ne fut que l'année suivante que Burnes commença son grand et célèbre voyage à travers l'Asie centrale, qui dura deux ans, et dont la relation est trop connue pour que nous ayons besoin de la rappeler. Nous nous bornerons à reproduire la conclusion de ce livre, qui a fait la gloire de Burnes et l'a mis au premier rang des voyageurs modernes. Il terminait ainsi ses *Travels into Bockara :*

« Je n'entreprendrai point de décrire les sentiments que j'éprouvai quand je remis le pied dans l'Inde après un voyage si long et si fatigant. A mon départ, je voyais devant moi tout ce qui, dans l'antiquité et dans les temps modernes, peut exciter l'intérêt et enflammer l'imagination, la Bactriane, la Transoxane, le pays des Scythes et des Parthes, le Kharasm, le Koraçan et l'Iran. Nous avions vu tout cela; nous avions refait la plus grande partie de la route des Macédoniens, traversé les royaumes de Porus et de Taxiles, navigué sur l'Hydaspe, passé le Caucase indien et résidé dans la célèbre ville de Balkh. d'où les monarques grecs, venus des académies lointaines de Corinthe et d'Athènes, avaient répandu parmi la race humaine la connaissance des arts et des sciences, de leur propre histoire et de celle du monde. Nous avions vu le théâtre des guerres d'Alexandre, des marches sauvages de Gengis et de Timour, et des campagnes de Baber, telles qu'elles sont racontées dans le style charmant et brillant de ses commentaires. Nous avions suivi la route par laquelle Alexandre avait poursuivi Darius, et suivi les traces de son amiral Néarque. »

Les observations recueillies dans cette vaste entreprise furent jugées de telle importance, que le gouverneur de l'Inde se hâta d'envoyer Burnes à Londres. Il arriva dans son pays précédé par le bruit de ses aventures, et reçut du roi et du gouvernement l'accueil le plus flatteur. Le libraire Murray lui donna 20,000 francs pour le manuscrit de son voyage, qui eut un succès extraordinaire. On en vendit dès le premier jour près de neuf cents exemplaires. Il fut immédiatement traduit en français et en allemand, et quand Burnes retourna à Caboul en 1837, il trouva que les émissaires russes avaient pris pour guide un exemplaire de la traduction française de son livre, qu'ils avaient avec eux.

Burnes reçut à Londres des honneurs publics Il fut nommé membre de la Société asiatique, dont le président était alors le comte de Munster, fils naturel du roi Guillaume, et qui s'est fait sauter la cervelle à Londres il y a quelques mois. M. Alexandre de Humboldt écrivait à M. Murray (en français) : « Plus occupé de l'Asie que jamais, l'immense et courageux voyage de M. Burnes a dû fixer toute mon attention. Aucun autre ne répand par autopsie un plus grand jour sur des parties de l'Asie devenues inaccessibles depuis des siècles. Je me plairai à proclamer

cet excellent jeune officier le premier des voyageurs qui ont parcouru l'intérieur d'un continent. Vous êtes heureux d'avoir donné à l'Asie, au-deçà de l'Indus, Elphinstone et Burnes. »

A cette époque, Burnes vint à Paris, et il écrivait à ses amis, le 25 décembre 1834 : « Ma réception à Paris a été pleine d'enthousiasme. Je suis allé à l'Institut, où j'ai vu Arago, Biot, Dussault le politique. J'ai vu le baron Larrey lire un mémoire, Magendie aussi. »

Burnes n'avait alors que vingt-neuf ans; il n'était qu'un simple lieutenant de la compagnie des Indes, et cependant il était courtisé par toute l'aristocratie, étant devenu véritablement ce qu'on appelle dans son pays le *lion* de la saison. Le gouvernement de la métropole voulut se l'attacher, et lui offrit le secrétariat de la légation de Perse, mais il refusa d'abandonner son cher Indus, le théâtre de sa gloire. Il écrivait alors : « Je me moque de la Perse et de sa politique; ce n'est qu'une misère. Qu'est ce qu'un grade de colonel pour moi? Je vise à plus haut, et je mourrai ou j'y arriverai.... Je ne veux pas être le second quand je puis être le premier.... Ma plus grande gloire est d'avoir fait, si jeune, ce que j'ai déjà fait. »

Il resta dix-huit mois en Angleterre, et repartit pour l'Inde en avril 1835, en prenant par la France, l'Egypte et la mer Rouge. Il fit un nouveau voyage dans le Sindy, et vers la fin de 1836, son gouvernement, comprenant de plus en plus la nécessité de s'assurer du cours de l'Indus, qui devait devenir la grande route du commerce de l'Asie, le chargea d'une mission géographique, commerciale, et plus tard politique, auprès des émirs du Sindy et des émirs de l'Afghanistan. C'est de cette mission qu'Alexandre Burnes a donné l'histoire dans l'ouvrage intitulé *Cabool en* 1836, 7 *et* 8.

Il est impossible de lire sans tristesse la dédicace de ce livre. C'est la dette du cœur et de la nature que Burnes paie à son vieux père avant de mourir; mais ces *novissima verba* ont cela de particulièrement touchant, que celui qui les écrit n'a pas le moindre pressentiment de sa fin prochaine, et semble au contraire en pleine possession de cette vie qui va lui échapper. Le livre est dédié à son père, avec ces mots :

« Comme un témoignage de mon affection pour un père auquel je dois tout ce que j'ai au monde, qui, après m'avoir entouré de sa tendresse pendant mon enfance, m'a associé de bonne heure à ses travaux, et m'a appris à penser et à agir comme un homme, quand presque tous mes compagnons n'avaient pas même acquis les premiers éléments de leur éducation.

« ALEXANDER BURNES. »

Ces lignes, où respirent un si confiant orgueil, une si fière satisfaction de soi-même, sont datées de Caboul, le 16 mai 1841. Dans cette même ville, sept mois plus tard, Burnes tombait sous le pistolet d'un barbare, et sa mort donnait le signal de cette extermination de treize mille hommes dont l'Angleterre frémit encore.

L'ouvrage de Burnes comprend principalement la partie géographique et la partie anecdotique de son voyage; les dépêches politiques qu'il adressait au gouvernement de l'Inde ont été communiquées au parlement et publiées en 1839. Burnes partit de Bombay le 26 novembre 1836. Il avait pour compagnons de son expédition le lieutenant Leech, qu'il chargea d'observer l'état militaire du pays; le lieutenant Wood, auquel il confia la mission d'explorer le cours de l'Indus, et le docteur Lord,

qui fut chargé des observations d'histoire naturelle et de géologie, et qui fut depuis tué le 2 novembre 1840 à la bataille de Purwan-Durrah. Burnes aborda dans le Sindy le 13 décembre. Les temps étaient bien changés depuis son premier voyage en 1831. Il n'était plus l'aventurier obscur, perdu, sans secours et sans défense, au milieu de populations ennemies, cherchant et remontant péniblement les bouches inconnues de l'Indus. Il rentrait dans des terres où il avait laissé des souvenirs, il rencontrait sur sa route des traditions anglaises et des noms anglais ; dans un lieu de pèlerinage mahométan, il trouvait sur un mur le nom de Henry Ellis, qui avait été depuis ambassadeur à Téhéran, il revoyait des enfants qui étaient devenus de jeunes hommes, et qui lui souhaitaient la bien-venue en déposant à ses pieds des gerbes de blé ; à Tatta, les habitants venaient au-devant de lui, en criant : « Venez peupler ce désert ! il fleurira sous les Anglais. — Ils semblaient tout disposés, dit Burnes, à nous prendre pour maîtres ; du reste, leurs désirs ont été promptement exaucés, car le Sindy est devenu (en 1839) un des États tributaires de notre puissant empire de l'Inde. »

La mission anglaise arriva à Hyderabad, la capitale du Sindy, le 18 janvier 1837. Burnes fut présenté le lendemain aux émirs, et leur remit les lettres de créance de lord Auckland, le gouverneur de l'Inde. Noor-Mohammed, le principal émir, le reçut fort bien. « Mon père, dit-il, a planté l'arbre d'amitié entre nos États. — Oui, seigneur, dit l'Anglais, et votre altesse l'a arrosé. — Il est devenu un grand arbre, reprit l'émir. — C'est vrai, seigneur, dit Burnes, et le fruit est maintenant visible. » Burnes avait appris le langage figuré de l'Orient, et il s'en servait avec aisance. « Quand je vous ai connu autrefois, lui disait un jour l'émir, vous n'aviez pas même de barbe. — C'est vrai, dit Burnes ; mais maintenant j'en ai une qui couvre mon menton de noir, en signe de deuil de ma jeunesse perdue. » Chose remarquable, et qui montre comme ces Anglais, une fois possédés par une idée, la portent à tous les bouts du monde ! Burnes faisait de la propagande contre le commerce des esclaves chez les émirs du Sindy : nous retrouvons à Hyderabad cette controverse sur la traite qui nous occupe tant aujourd'hui. « L'émir me demanda, dit Burnes, pourquoi nous nous opposions au commerce des esclaves ; sur quoi je lui expliquai toutes les énormités d'un navire à traite, et les traités que les puissances européennes avaient conclus pour la suppression de ce trafic. » Il paraît que Dost-Mohammed, le khan de Caboul, était déjà converti à l'émancipation, car il voulait à son tour faire de la propagande contre les Usbecks. Le chef de cette peuplade lui fit répondre : Négociez avec votre allié de Bokhara, et obtenez de lui qu'il n'achète plus des hommes ; alors on n'en vendra plus. »

A chaque pas, on surprend chez tous ces malheureux princes de l'Asie un pressentiment involontaire de la conquête anglaise. L'émir demande avec inquiétude quelle est la pension que le Grand-Mogol reçoit du gouverneur de l'Inde. Les populations regardent arriver ces Européens solitaires avec une sorte de terreur superstitieuse ; les habitants se rassemblent autour d'eux, ils s'inclinent avec une résignation toute fataliste devant la race prédestinée ; ils demandent si les Anglais leur permettront encore de tuer des bœufs et de dire leurs prières à haute voix. Une autre fois, Burnes remontait rapidement le fleuve sur une barque ; il voit sur le rivage un homme qui lui fait des signes de détresse et le conjure de l'entendre. « Sa requête était, dit-il, que, comme nous étions maintenant les maîtres du pays, il nous priait de lui faire rendre des terres dont sa famille avait été dépouillée du temps de Nadir-Shah, et dont il avait encore les titres..... Nous ne pûmes lui per-

suader, ni à beaucoup d'autres, que nous n'avions aucune intention d'intervenir dans les affaires domestiques du pays. Ce fut en vain que j'expliquai plusieurs fois le but de ma mission; beaucoup exprimaient hautement leur surprise; d'autres, surtout des chefs, m'écoutaient sans rien dire, mais presque tous ne me croyaient évidemment pas. »

Ainsi le passage de deux ou trois officiers est regardé comme le signe d'une conquête irrésistible, et les Anglais prennent possession du territoire par leur seule présence. Ici, l'instinct de la race conquise est plus sûr que celui de la race conquérante; Burnes traverse tout le Sindy sans pressentir qu'il y rentrera bientôt en maître; il arrive à Khyrpour et à la célèbre forteresse de Bukkur, dont, moins de deux ans plus tard, il ouvrira lui-même les portes à une armée anglaise. « Qui m'aurait dit alors, s'écrie-t-il, qu'à la Noël de l'année suivante, je serais occupé à négocier un traité pour placer Khyrpour sous la protection britannique. Cela eut lieu pourtant, et le 29 janvier 1839, je vis les couleurs anglaises arborées pacifiquement sur cette importante forteresse, et flottant sur les eaux de l'Indus. »

Au mois d'avril 1838, Burnes et ses compagnons arrivèrent à Chikarpore, une des villes les plus importantes de cette partie de l'Asie, et qui mérite une mention particulière. La frontière du Sindy s'étend vers le nord jusqu'à Rozan, sur la route de Kélat et de Candahar, par les célèbres passes de Bolan, où l'armée anglaise perdit tant de monde dans son expédition de 1839. Les marchands appellent toujours Chikarpore et Dera-Ghazi-Khan, située plus haut sur l'Indus, les portes du Koraçan (*gates of Korasan*), désignant par ce dernier nom le royaume de Caboul. Le commerce de Chikarpore s'étend à toute l'Asie, la Turquie et la Chine exceptées, et la grande importance de cette ville a sa source non point dans la supériorité de ses manufactures, mais dans l'étendue de ses transactions monétaires. C'est comme la maison de banque de l'Asie. Elle a des agents dans les places les plus riches comme les plus éloignées, à Mascat, à Astrakan, à Bokhara, à Samarcand, à Koundouz, à Candahar, à Ghizni, à Caboul, à Pechawir, à Dera-Ghazi-Khan, à Dera-Ismaël-Khan, à Bukkur, à Bawhulpore, à Mandivie, à Hyderabad, à Kurachi, à Kélat, à Mirzapore, à Bombay, à Calcutta, etc. Sur toutes ces places, on peut négocier le papier de Chikarpore.

La ville n'est pas ancienne; elle ne date que du commencement du XVIIe siècle. Elle a environ trente mille habitants hindous et afghans, sans compter ceux qui sont dispersés dans tous les marchés de l'Asie, et qui reviennent finir leur vie dans leur ville natale.

De même que Chikarpore est la maison de banque indigène de l'Asie, Dera-Ghazi-Khan en est l'entrepôt commercial, et les Afghans Louhanis sont les colporteurs de ce vaste continent, comme les Chikarporiens en sont les changeurs. Le pays où se trouvent les deux villes de Dera-Ghazi-Khan et de Dera-Ismaël-Khan, s'appelle le Derajat, mot qui sert de pluriel arabe à Dera ; et comme ce lieu sert de passage aux grandes caravanes de l'Inde, il a une très-grande importance commerciale. Il y a trois grandes routes conduisant de l'Inde à Caboul : celle du Derajat que prennent les caravanes ; celle de Chikarpore, du col de Bolan et de Candahar, que prit en 1839 la triomphante armée de l'Inde ; et celle qui passe par Lahore, Pechawir, le col de Khyber, Djellalabad, et les gorges meurtrières où les derniers restes de cette armée ont été engloutis.

Le Derajat est sous la souveraineté du royaume de Lahore depuis un quart de siècle. Quand Burnes y passa, le pays était sous l'autorité du général Ventura, dont

la sage administration avait relevé une prospérité qui commençait à décroître. Dera-Ghazi est, de plus que Chikarpore, ville manufacturière, mais le cède encore, sous ce rapport, à Moultan et Bawhulpore, qui sont dans son voisinage. Les principaux articles de manufacture sont des draps soyeux qui s'exportent à Lahore et dans le Sindy, et du drap blanc qui est très-recherché dans le Koraçan, et y soutient la concurrence contre le drap anglais. Les soieries s'exportent principalement vers l'est; la matière première est tirée de Bokhara. Il se fabrique aussi à Dera-Ghazi de la coutellerie commune qui s'exporte. La ville a un bazar d'environ 1,600 boutiques, dont 530 vendent du drap. La population est de 25.000 âmes.

La campagne de Dera-Ghazi est magnifique; il y a, dit-on, autour de la ville 80,000 dattiers. Le coton est d'une qualité supérieure, les grains sont excellents, mais l'indigo surtout fait la richesse du pays. Les villages autour de la ville sont extrêmement nombreux et presque tous habités par des mahométans. A Dera-Ghazi, les deux croyances sont dans une proportion à peu près égale ; il y a 125 temples hindous et 110 mosquées mahométanes.

En remontant l'Indus et passant par Leïa, on arrive à Dera-Ismaël-Khan, la seconde ville du Derajat. Il y a quinze ans, Dera-Ismaël fut submergé par l'Indus; les habitants recommencèrent une ville à trois milles du fleuve, mais elle est encore inachevée. Cependant elle est très-animée au moment du passage des caravanes; elle a un bazar qui contient 518 boutiques, et fait un très-grand commerce de drap blanc avec le Pundjab (environ 1,800,000 aunes). Les manufactures du Derajat sont encore prospères ; toutefois l'inondation des produits anglais leur a déjà été funeste, et il est probable qu'elles finiront par disparaître et s'absorber dans ce gouffre sans fond.

Les Afghans Louhanis sont, comme nous l'avons dit, les colporteurs de l'Asie centrale. C'est un peuple pasteur, très-brave et très-entreprenant. Les marchands afghans, répandus dans les places commerciales, ont des courriers dont l'activité et la célérité défient celles de la poste anglaise, et on peut se souvenir que la nouvelle du massacre de Caboul, à laquelle on refusait d'abord de croire à Londres, parce que le gouvernement n'en avait point la confirmation officielle, avait été apportée à Bombay à des marchands afghans par leurs courriers. Rien n'est plus pittoresque que le tableau des mœurs nomades des Afghans Louhanis, tel que Burnes l'a retracé; aussi le laissons-nous parler :

« Les Afghans Louhanis, dit-il, sont un peuple pasteur et nomade. Beaucoup d'entre eux se rendent tous les ans dans l'Inde pour acheter des marchandises, et, se rassemblant ici (à Dera-Ghazi-Khan) vers la fin d'avril, avec leurs familles qui ont hiverné sur les rives de l'Indus, ils passent dans le Koraçan, où ils restent pendant l'été. Ils opèrent ce changement de résidence par ordre et en trois divisions ou *kirees*, ce qui veut dire, je crois, migrations; ces *kirees* portent les noms respectifs de Nusseer, Kharoutee et Meeankyl, qui sont aussi les noms des tribus principales. La première est la plus nombreuse, et mène avec elle de 50 à 60,000 têtes de troupeaux; cependant c'est avec la dernière que les marchands hindous et étrangers voyagent le plus habituellement. L'étendue et l'importance du commerce peuvent se juger d'après les livres de douane qui marquent que cette année (1837) il est passé 5140 chameaux chargés de marchandises, sans compter ceux qui portaient les tentes et le bagage et qui étaient au nombre énorme de 24,000, 17,000 pour les Nusseers, 4000 pour les Meeankyls, et 3000 pour les Kharoutees. Ils arrivent tous à Caboul et à Candahar vers le milieu de juin, assez à temps pour

expédier leurs marchandises à Bokhara et à Hérat ; puis à la fin d'octobre, aux approches de l'hiver, ils redescendent dans le même ordre vers la plaine de l'Indus, emportant des chevaux, des fruits et des produits du Caboul, pour échanger avec les produits de l'Inde et de l'Angleterre. »

La route n'est pas nouvelle. L'empereur Baber, en 1505, rencontra et pilla des caravanes louhanies. Mais les traditions contemporaines racontent un fait qui peut donner la mesure de l'incomparable génie mercantile de l'Angleterre. Pendant le blocus continental de l'empire, les marchandises anglaises, expulsées du continent, s'en allaient par les Indes, par Caboul et par Bokhara, remplir les marchés de la Russie. Ainsi, tandis que Napoléon, maître absolu de l'Europe, l'étreint dans un cercle de fer, et que, pour asphyxier l'Angleterre dans la fumée de son charbon et l'étouffer dans l'atmosphère de ses manufactures, il lui ferme toutes les issues du continent, les victorieux ballots de coton s'échappent silencieusement par les mers ; débarquant aux extrémités de l'Asie, ils remontent des fleuves inconnus, et, après avoir fait le tour du monde, ils arrivent triomphants jusque dans ces ports qui leur étaient fermés, et presque en face de la rive d'où ils étaient partis. Que ne ferait pas une nation douée d'un aussi indomptable esprit d'entreprise, et que la nécessité, autant que l'ambition, pousse à s'ouvrir toujours de nouvelles voies ! Plus on étudie l'histoire de l'Asie dans ces dernières années, plus on arrive à la conviction que l'Angleterre ne pouvait reculer devant cette guerre désastreuse de l'Afghanistan, et que, loin de s'être laissé entraîner par une ambition inconsidérée, le gouvernement de l'Inde n'a fait qu'obéir aux nécessités fatales de sa position. Les documents communiqués au parlement prouvent que le conseil suprême de l'Inde, avant de se jeter dans cette ruineuse expédition, avait calculé les compensations que pourraient lui apporter l'ouverture de nouvelles voies de communication et l'extension des débouchés commerciaux. L'Angleterre ne fait jamais la guerre par sentiment, elle n'aime point « l'art pour l'art ; » pour elle, la conquête est un moyen, jamais un but. Son but, cette fois, était d'arriver avant la Russie sur les marchés de l'Asie occidentale, et de remplacer la mer Noire par l'Indus. C'est ce que pressentait avec une rare intelligence le lieutenant Wood, que Burnes avait chargé d'explorer l'Indus, et qui terminait son rapport en disant : « Ainsi, s'il arrivait qu'une guerre générale exclût l'Angleterre de la mer Noire, l'Indus offrirait encore un égal débouché aux produits de ses manufactures. » Pour juger de l'importance prédominante qu'a prise l'Indus dans l'avenir de l'Inde anglaise et de l'industrie de la métropole, il faut lire le long et remarquable rapport que Burnes adressa au gouvernement suprême sur l'établissement projeté d'un entrepôt commercial. Dans ce rapport, qui a été universellement regardé comme un admirable travail, et qui jette un grand jour sur la situation et les mœurs commerciales de cette partie de l'Asie, Burnes proposait la création d'une foire annuelle sur les rives de l'Indus, destinée à servir de centre à toutes les caravanes qui remontent et descendent le fleuve. « Je ferai d'abord observer, disait-il, que l'établissement d'une foire périodique dans ces pays ne serait pas une innovation ; ce système est connu de toutes les nations asiatiques ; il a été suivi avec le plus grand succès en Russie, il existe dans toute sa force dans le Turkestan, il n'est pas inconnu dans le Caboul, et est familier depuis longtemps aux indigènes de l'Inde. La célébration d'une cérémonie religieuse, ou la réunion éventuelle d'une masse d'hommes pour quelque objet que ce soit, suggère naturellement au marchand l'idée d'une occasion favorable de vendre ou d'acheter, et c'est à cela sans doute que l'on doit la première

institution de ce mode de trafic, qui était autrefois universellement connu dans notre propre pays et tous les royaumes de l'Occident. Dans l'état actuel de la société en Europe qui a amené les populations à se concentrer dans des villes où elles peuvent se procurer chaque jour et sans peine toutes les nécessités et toutes les superfluités de la vie, les foires sont devenues beaucoup moins communes qu'elles ne l'étaient autrefois; mais en Asie tout contribue à les rendre importantes, et elles sont très florissantes, parce qu'en réalité elles sont les seuls moyens qu'aient des nations éloignées les unes des autres, et dont la population est très-dispersée, de se procurer des articles de manufacture indigène ou étrangère. Bien qu'il n'y ait pas encore eu un établissement de ce genre sur l'Indus, tous les matériaux en existent; l'état politique de ces pays a seul empêché, depuis longtemps, l'existence d'une foire florissante sur les rives du fleuve .. Les Louhanis vont se fournir jusqu'à Calcutta et à Bombay, mais ils ne vont sur ces marchés éloignés que parce qu'ils ne peuvent se fournir plus près. »

C'était Dera-Ghazi-Khan, dont nous avons parlé plus haut, que Burnes proposait pour l'emplacement de cet entrepôt commercial. Le point le plus élevé où l'Indus soit navigable toute l'année est à Kala-Bagh, à environ quatre-vingts milles d'Attock, et à la même distance de Dera-Ismaël. Le fleuve est bien praticable jusqu'à Attock, et même jusqu'à Pechawir, mais seulement pendant la moitié de l'année. De Dera-Ghazi à Bombay, la navigation est libre. Préoccupé de l'idée de ramener vers l'Inde le commerce de l'Asie, qui se dirigeait vers les foires de la Russie, Burnes insistait fortement sur la nécessité de lever et de réduire les prohibitions et les droits de douane : « Nous faciliterons bien mieux les progrès du commerce, disait-il, en levant les obstacles qui l'arrêtent et en lui laissant un libre cours. Si l'exemple d'autrui peut nous encourager, profitons de celui de la Russie. Il y a été fondé, de mémoire d'homme, des foires où il se fait maintenant des affaires pour deux cents millions de roubles. Le transport de la grande foire de Maccaire à Nijni n'a fait que donner un nouvel élan au commerce. Si Dera-Ghazi ne convenait pas plus tard, on changera de place. Mais avec des tarifs légers pendant les premières années, cette foire ne peut manquer de prospérer, et les marchandises déserteront même leur voie naturelle, si les marchands voient qu'ils peuvent vendre plus sûrement et plus vite, quoique moins cher. Comme les foires de la Russie subsistent principalement par le commerce avec l'Asie centrale, une partie de ce commerce sera certainement attiré sur le marché plus proche de l'Indus. On peut dire qu'on aura sous la main un établissement de banque, car Chikarpore est le foyer de toutes les transactions monétaires de l'Asie occidentale, et n'est qu'à trois cents milles de Dera-Ghazi, entre cette ville et Bombay, qui est le grand marché de l'Inde occidentale. »

Deux ans plus tard, le gouvernement de l'Inde adopte l'idée principale de Burnes, celle de fonder un entrepôt commercial sur l'Indus; mais il semble que, malgré la conquête du Sindy, devenu pays tributaire, il n'osa pas s'aventurer trop loin de son centre d'action, car il n'alla pas jusqu'à Dera-Ghazi, et s'arrêta plus bas sur le fleuve. Une foire a été établie, en 1840, à Sukkur, près de Chikarpore, et sous la protection du fort de Bukkur, et devait se tenir tous les ans pendant le mois de janvier. Les derniers événements ont troublé tous ces plans. Quand les Anglais auront repris, peut-être pour la garder, cette terre funeste de l'Afghanistan, il est probable qu'ils poursuivront leurs desseins avec une vigueur nouvelle. Ils ne trouveront pas, comme on pouvait le croire d'abord, beaucoup de consommateurs sur les rives même de l'Indus; mais ce fleuve, désormais tributaire, leur donnera la clef du

commerce de l'Asie centrale jusqu'à Bokhara. La navigation à la vapeur était déjà employée par les entreprenants Parsis de Bombay jusqu'à Kala-Bagh quand Burnes et ses compagnons remontaient l'Indus, et nous devons noter une découverte importante que fit la mission anglaise dans ses explorations, celle de mines de charbon de terre répandues sur les deux rives à vingt-cinq ou cinquante milles de distance du fleuve. Ainsi, les *steamers* anglais trouveront dans le haut Indus du combustible en abondance ; la découverte d'un semblable trésor est peut-être le fruit le plus précieux du voyage de Burnes.

Burnes était à Dera-Ghazi le 1er juin 1837, quand il reçut de Pechawir des nouvelles importantes qui le forcèrent d'accélérer son voyage. La guerre s'était rallumée entre Dost-Mohammed et le roi de Lahore, et le chef de Caboul, s'étant jeté à l'improviste sur l'armée des Sikhs, l'avait complétement battue. Nous avons raconté ailleurs (1) les vicissitudes de cette guerre qui nécessita l'intervention du gouvernement de l'Inde. On put encore voir, en cette occasion, les progrès forcés que la domination anglaise avait faits hors de ses frontières. Les temps étaient changés depuis que le gouvernement de l'Inde se refusait systématiquement à toute intervention dans les affaires des princes indigènes. Quand, en 1832, le Shah-Soudja voulut reconquérir son royaume sur les Barukzis, l'Angleterre lui refusa même de l'argent. Le triste monarque s'en allait partout quêtant un banquier et cherchant un mont-de-piété pour ses diamants. Il écrivait à son agent auprès du résident anglais : « Malgré tous mes efforts pour réaliser deux ou trois sacs de roupies en engageant mes diamants, je n'ai pu réussir à rien. J'ai envoyé chez des banquiers à Umritsir, à Delhi, pour négocier l'affaire; quelques-uns ont paru d'abord consentir, puis ils ont retiré leur parole, ce qui m'a mis dans le plus grand embarras... Tâchez de me trouver un banquier (2). »

Ne pouvant trouver de banquier, le prince errant demandait l'aumône au gouverneur de l'Inde et le suppliait en grâce de lui avancer six mois de sa pension. Le résident anglais hésitait : « Une si grande avance, écrivait-il au secrétaire-général, qui ne manquerait pas de devenir publique, pourrait faire croire que le gouvernement encourage son entreprise. » Cependant lord William Bentinck, prenant en pitié cette grandeur déchue, finissait par accorder au shah, non pas six mois, mais seulement quatre mois de sa pension; en même temps il lui écrivait paternellement : « *My friend*, je dois vous prévenir très-catégoriquement que le gouvernement britannique s'abstient religieusement de toute intervention dans les affaires de ses voisins, quand il peut l'éviter. Votre majesté est, comme de juste, maîtresse de ses actions, mais lui donner de l'assistance ne serait pas compatible avec la neutralité qui est la règle de conduite du gouvernement britannique. » Lord William Bentinck écrivait aussi au roi de Lahore : « Mon honoré et estimable ami, votre altesse dit que le Shah-Soudja se propose de faire une tentative pour recouvrer son trône. C'est une affaire qui ne regarde en rien le gouvernement britannique, et, en conséquence, il ne s'est pas donné la peine de s'en informer. La fortune du shah dépend de la volonté de la Providence. » Et en effet, les Anglais abandonnèrent le shah à la Providence, qui l'abandonna aussi.

Cinq ans après tout est changé, et au principe de neutralité a succédé la politique nécessaire de l'intervention. Pour mieux faire comprendre la question, nous

(1) Voir la *Revue* du 28 février.
(2) *Correspondence relating to Afghanistan.*

pourrons aisément choisir un exemple qui nous touche de plus près. La position du royaume de Caboul et du royaume de Lahore, à cette époque, est exactement celle de la Turquie et de l'Égypte en 1840. Le roi de Lahore a pris Pechawir aux Afghans comme le pacha d'Égypte a pris la Syrie au sultan. Cependant le chef de Caboul n'attend que le moment et l'occasion de ressaisir ce membre détaché de son empire, tandis que l'Angleterre, qui voit l'équilibre asiatique compromis, le retient de toutes ses forces. Mais un jour Dost-Mohammed, comme le sultan Mahmoud, jette le fourreau de son épée et engage les hostilités. Aussitôt lord Auckland se hâte d'envoyer Burnes entre les deux armées, tout à fait comme M. le maréchal Soult, après la bataille de Nezib, envoyait un de ses aides-de-camp en guise de Sabine avec une branche d'olivier pour séparer la prétendue armée turque et la prétendue armée égyptienne. Burnes reçut l'ordre de se rendre immédiatement auprès de Dost-Mohammed et de lui offrir les bons offices du gouvernement anglais pour amener un arrangement à l'amiable. N'est-ce pas là l'histoire fidèle de la fameuse « note collective, » cet enfant mort-né du ministère du 12 mai?

Burnes fut donc forcé d'abréger son voyage. Il remonta rapidement l'Indus et arriva à Attock, le 7 août, après avoir couru quelque péril sur le fleuve, ce qui fit dire à un de ses bateliers : « Les Feringees (les Européens) ne changent point de couleur dans le danger. » A Pechawir, il trouva le général Avitabile, qui lui fit le meilleur accueil, et, le 3 septembre, il traversa le col de Khyber, ce défilé célèbre que les troupes anglaises viennent de forcer pour pénétrer dans le Caboul. Burnes n'avait pour toute escorte que quelques indigènes; quand il approcha de Caboul, Ackbar-Khan, le fils du Dost et le chef futur de l'insurrection, vint au-devant de lui, et ils entrèrent dans la capitale assis sur le même éléphant. Le représentant de l'Angleterre entra triomphalement dans cette ville qui devait lui servir de tombeau ; le peuple s'assemblait autour de lui dans les rues, et criait : Ayez soin de Caboul ! ne détruisez pas Caboul !

Les négociations politiques que Burnes entama immédiatement avec Dost-Mohammed, et sur lesquelles nous reviendrons, ne l'empêchèrent point d'observer encore les mœurs de ce pays, qu'il avait déjà traversé. Pendant qu'il restait lui-même à Caboul comme au centre de l'action, ses entreprenants compagnons se répandaient dans le pays. On suit avec un intérêt profond les traces de ces braves et intelligents pionniers qui s'en vont plantant les jalons de la conquête pour les armées qui les suivront un jour, et on répéterait volontiers cette pittoresque exclamation échappée à un prince barbare : « Quels hommes étonnants sont ces Feringees ! Il y a trois mois, ils arrivent dans le pays; maintenant en voilà un à Caboul, un autre à Candahar, un autre ici, et un autre aux sources de l'Oxus. Wullah ! wullah ! ils ne mangent, ni ne boivent, ni ne dorment ; tout le jour ils s'amusent, et toute la nuit ils écrivent des livres ! »

C'était le chef du Koundouz, pays situé au delà de Caboul vers le nord, qui parlait ainsi au docteur Lord et au lieutenant Wood. Le pays n'était pas facile, son souverain l'était encore moins; le docteur Lord avait été appelé pour guérir le frère du chef qui perdait la vue. « Le cas est désespéré, écrivait-il à Burnes; je l'aurais déjà déclaré, si je ne craignais de compromettre Wood ; j'attends qu'il soit de retour pour pouvoir partir avec lui à l'improviste, si cela devient nécessaire. » Le lieutenant Wood était déjà parti pour aller explorer les sources de l'Oxus. Malgré les craintes du docteur, le frère du chef des Koundouz se résigna assez philosophiquement à perdre la vue, et les deux Anglais continuèrent leurs recherches.

Le docteur Lord avait espéré retrouver dans le Koundouz les manuscrits de Moorcroft; mais, sauf quelques volumes imprimés et quelques notes d'un journal de voyages, il ne retrouva rien que la date exacte de la mort de son compatriote, écrite par un de ses compagnons de voyage, et qui était le 27 août 1825.

Burnes avait reçu de son ancienne connaissance Dost-Mohammed l'accueil le plus gracieux ; il lui avait apporté en présent quelques raretés de l'Europe, et l'émir lui avait répondu : « Vous êtes vous-même les raretés dont la vue réjouit mon cœur. » Nous avons donné précédemment (1) une rapide esquisse de la vie de cet homme remarquable, qui, bien que dépossédé aujourd'hui par les Anglais, est peut-être appelé à reparaître bientôt sur la scène. Nous nous bornerons donc à rappeler ici, pour faciliter l'intelligence des négociations que nous allons suivre, quelle était à cette époque la position des principaux personnages de cette partie de l'Asie.

Des souverains légitimes des Afghans, les Suddozis, il ne restait que Kamram, chef de Hérat, sur la frontière de la Perse, et le shah Soudja-Ool-Mook, alors pensionnaire des Anglais à Loudiana, et depuis rétabli par eux sur le trône de Caboul. Dost-Mohammed, émir de Caboul, était le chef de la famille des Barukzis, qui avait expulsé celle des Suddozis. Deux de ses frères tenaient Candahar comme État indépendant, un autre était à Pechawir, sous la dépendance du roi de Lahore, qui avait soumis à un tribut cette ancienne province des Afghans. Pechawir était donc la pomme de discorde entre le chef de Caboul et le chef de Lahore; mais à l'inimitié politique qui régnait entre eux, se joignait encore une inimitié bien plus irréconciliable, celle des religions. Les Afghans sont mahométans; les Sikhs forment une secte issue du brahmanisme, et sont, aux yeux des Afghans, des infidèles. Ce qui a soutenu Dost-Mohammed dans la guerre qu'il faisait à Runjeet-Singh, c'est qu'il soulevait les tribus de l'Afghanistan au nom du Coran, et que ces tribus se ralliaient autour de lui comme autour du champion de l'islamisme.

La haine que les mahométans portaient au chef des Sikhs est exprimée de la manière la plus plaisante et la plus curieuse par une anecdote que raconte Burnes. Un envoyé de Kélat était venu pour lui faire visite, et Burnes lui montrait des portraits avec des costumes asiatiques : « Il était si enchanté, dit-il, qu'il en faisait littéralement des sauts de joie. En voyant le portrait de Runjeet Singh, il s'écria : « Comment! tu es si petit et si aveugle que cela, et tu jettes un pareil trouble » dans le monde? » Et, se tournant vers le portrait d'un homme de Pechawir, il lui dit : « Et toi, misérable, pourquoi n'arraches-tu pas le cœur à ce Sikh? » Et alors, plaçant les deux portraits en face l'un de l'autre, il reprit : « Regarde ce » diminutif d'infidèle, regarde-le bien, tue-le. Ne voudrais-tu pas être aussi près » de lui que tu l'es maintenant? » — Et tout ceci était dit avec une rage qui rendait la scène très-amusante et très-burlesque. »

Ayant un ennemi plus puissant que lui sur une de ses frontières, Dost-Mohammed devait naturellement avoir pour politique de se chercher des alliés sur son autre frontière, et se tourner vers la Perse ; mais, de ce côté encore, la nationalité et la religion s'opposaient à une alliance sincère et durable entre les deux États. La Perse avait été autrefois maîtresse de l'Afghanistan, et n'avait jamais renoncé à l'espoir de le reconquérir. Cependant comme il y avait, entre le chef de Caboul et le chef de Hérat, inimitié de dynastie, Dost-Mohammed eût pu devenir l'allié du

(1) Voir la *Revue* du 28 février.

roi de Perse et l'aider à soumettre cette ville célèbre de Hérat, si la diversité des religions n'eût pas mis entre eux un obstacle presque insurmontable. Les Afghans et les Persans sont mahométans, mais de deux sectes différentes ; les premiers sont shiites, les seconds sunnites ; et de même que les Sikhs sont, aux yeux de ces deux peuples, des infidèles, les Persans et les Afghans sont, les uns pour les autres, des hérétiques. Ici encore cependant, le Dost avait quelques liens personnels avec la Perse. Sa mère était Persane, et lui-même, en politique habile, avait laissé répandre le bruit qu'il partageait secrètement les croyances des shiites. Sans doute il risquait de s'aliéner par là les Afghans, mais il ralliait autour de sa personne la colonie puissante des Kuzilbachis, descendants des Persans établis à Caboul, et à laquelle il était, dit-on, redevable de son élévation à l'autorité suprême. C'est ce qui explique comment le Dost, après avoir vainement recherché l'appui des Anglais contre Lahore, finit par se tourner vers le Nord, et se jeter dans les bras de la Russie.

Toutefois, comme cet homme habile comprenait où était véritablement la force, il fit pendant longtemps tous ses efforts pour se concilier les Anglais. Quand lord Auckland vint prendre le gouvernement de l'Inde, le Dost lui écrivit : « Comme je suis depuis longtemps attaché au gouvernement britannique par les liens de l'amitié et de l'affection, la nouvelle de l'arrivée de votre seigneurie, illuminant de sa présence le siége du gouvernement, et répandant sur l'Indoustan la splendeur de sa face, m'a donné la plus vive satisfaction; et le champ de nos espérances, qui avait été glacé par le souffle rigoureux des circonstances, est devenu, depuis la nouvelle heureuse de l'arrivée de votre seigneurie, l'envie du jardin du paradis... J'espère que votre seigneurie me regardera, moi et mon pays, comme à elle, et qu'elle me favorisera d'une lettre amicale (1). »

Lord Auckland lui répondit à cette époque en protestant encore de la répugnance du gouvernement de l'Inde à intervenir dans les affaires de ses voisins. « J'ai appris, disait-il, avec un profond regret, qu'il existe des dissensions entre vous et le maharajah Runjeet-Singh (de Lahore). Mon ami, vous savez qu'il n'est pas dans la coutume du gouvernement anglais d'intervenir dans les affaires des autres États indépendants, et je ne vois pas bien clairement comment mon gouvernement pourrait intervenir utilement pour vous. »

Dans la même lettre, lord Auckland disait : « Il est probable qu'avant peu j'enverrai à votre cour quelqu'un chargé de discuter avec vous des sujets commerciaux dans notre avantage commun. » Ce fut un an après que Burnes arriva à Caboul. Il commença en effet par parler au Dost des affaires commerciales, mais la question politique, alors dans tout son feu, effaça bientôt tout autre sujet. « Je suis engagé, disait Dost-Mohammed, dans une guerre qui nuit beaucoup au commerce; mes hostilités avec les Sikhs épuisent mes ressources, me forcent à prendre de l'argent aux marchands, et à élever les tarifs. Voilà les misérables expédients auxquels je suis réduit pour conserver mon honneur... Je sais bien que cet ennemi est trop fort pour moi. Mes fils et mon peuple peuvent s'exagérer mes succès, mais nous sommes dix fois moins forts que le Pundjab. Si le gouvernement britannique voulait me conseiller, je m'engagerais en retour à seconder toutes ses vues commerciales et politiques (2). »

(1) *Correspondence relating to Afghanistan,* 31 may 1836.
(2) C. Burnes to W. Mac Nachten, esq., Cabool, 5 october 1837.

L'émir se mit alors à parler de l'ancienne monarchie douranie, et de sa splendeur passée, puis, montrant la citadelle du Bala-Hissar où il était assis avec Burnes, il lui dit : « Voilà tout ce que j'ai recueilli de ce vaste empire! »

Cependant Dost-Mohammed et ses frères du Candahar avaient déjà entamé des négociations avec la Perse et la Russie. L'Angleterre refusant son intervention, la Russie offrait naturellement la sienne. L'agent du Dost à Téhéran lui écrivait : « Le shah m'a chargé de vous dire qu'il enverrait bientôt un *elchee* (ambassadeur) auprès de vous d'abord, puis à Runjeet-Singh, pour lui expliquer que, s'il ne veut pas vous restituer les provinces afghanes, il doit s'attendre à recevoir la visite des armées persanes. L'ambassadeur russe, qui est continuellement avec le shah, vous envoie une lettre. La substance de son message verbal est que, si le shah exécute tout ce qu'il promet, tant mieux; que sinon, le gouvernement russe vous fournira tout ce que vous voudrez. Le but de l'elchee russe est d'ouvrir un chemin chez les Anglais, ce qui les tourmente beaucoup (1). »

Burnes, en envoyant ces papiers à lord Auckland, ajoutait : « S'il fallait une preuve des encouragements que la Russie donne à la Perse pour étendre son influence à l'est, ces papiers en serviront, car l'ambassadeur russe commence lui-même la correspondance avec le chef de Caboul, et lui promet l'appui de sa cour, à défaut de celui du shah. »

C'est ici que l'envoyé anglais emploie toute sa diplomatie pour déterminer le chef de Caboul à rompre avec la Russie. Un des chefs du Candahar se décide à envoyer son fils à la cour de Perse; le Dost lui écrit pour le détourner de ce projet, et lui dit : « Il est bien connu que la puissance des Sikhs n'est rien auprès de celle des Anglais ; si nous pouvons avoir ceux-ci pour nous, cela n'en vaudra que mieux. Que peux-tu gagner à envoyer ton fils en Perse? Si les Anglais ne veulent pas nous servir, alors tu chercheras d'autres amis; mais ceux-là sont plus près de nous, et ont la renommée de garder leur parole. La Perse n'est rien en comparaison... Si tu ne suis pas mon avis, tu pourras t'en mordre les pouces *(bite your finger)*... Je ne sais que répondre à Burnes. O mon frère! si tu agis sans mon avis, que dira le monde? Nous avons un ennemi ! »

Burnes cherchait aussi à retenir les chefs du Candahar : « Il n'est pas possible, leur écrivait-il, de tenir deux melons dans une seule main ; l'unanimité dans les familles est la source de la force, comme la désunion celle de la faiblesse. »

Mais ce qui tourmentait les frères du Dost, c'est qu'ils craignaient que le chef de Caboul ne s'arrangeât avec les Anglais à leurs dépens, et qu'il ne cherchât à réunir sous sa seule autorité tout ce qui restait de l'ancien royaume des Afghans. Ils continuèrent donc leurs négociations avec la Perse, et bientôt la Russie apparut d'une manière plus directe sur la scène, en envoyant de Saint-Pétersbourg à Caboul le mystérieux capitaine Vicovich. Nous laisserons Burnes raconter l'arrivée de l'agent russe. On aime à voir l'intelligent Anglais rendre loyalement justice aux qualités de son antagoniste :

« L'arrivée de l'envoyé russe, dit-il, produisit une sensation considérable à Caboul. Presque en entrant dans la ville, le lieutenant Vicovich me fit une visite, et le lendemain, qui était jour de Noël, je le priai à dîner. C'était un homme agréable et *gentlemanly,* d'une trentaine d'années, parlant français, turc et persan, avec beaucoup d'aisance; il était en uniforme d'officier de cosaques, ce qui était nouveau

(1) *Correspondence,* P. 6, n° 2.

à Caboul. Il avait été trois fois à Bokhara; nous avions donc de quoi causer, sans toucher à la politique. Je le trouvai intelligent et très-bien informé sur l'Asie septentrionale. Il me dit très-franchement que ce n'était pas la coutume de la Russie de publier les résultats de ses recherches dans les pays étrangers comme faisaient la France et l'Angleterre. Je ne revis jamais depuis M. Vicovich, quoiqu'il nous arrivât souvent d'échanger des assurances de « haute considération. » Je regrettai beaucoup de ne pouvoir obéir à mes penchants d'amitié personnelle envers lui; mais le service public exigeait la plus grande circonspection, de crainte que les positions relatives de nos deux pays ne fussent mal comprises dans cette partie de l'Asie. »

Cette esquisse si honnête et si exempte d'envie que Burnes traçait de son rival, inspire un intérêt plus vif encore quand on se rappelle que ce lieutenant Vicovich, agent dévoué d'une politique impitoyable, se fit quelque temps après sauter la cervelle, après avoir brûlé tous ses papiers. La Russie, comme on le voit, avait aussi à son service des hommes de première trempe.

L'arrivée de l'elchee russe donna une nouvelle activité aux négociations. On peut voir ici quelle immense supériorité les gouvernements absolus ont sur les gouvernements constitutionnels dans le maniement des affaires extérieures. Tandis que le malheureux Burnes écrivait jour par jour à son gouvernement pour demander des instructions, et voyait ses dépêches contrôlées par les résidents intermédiaires qui les faisaient passer dans l'Inde, l'agent russe n'écrivait rien, parlait peu, et agissait. Cette unité et cette rapidité de décision étaient de nature à produire une grande impression sur les princes de l'Asie, que fatiguaient les tergiversations du gouvernement de l'Inde. Il faut voir avec quel dédain l'envoyé russe parlait de la politique parlementaire : « L'empereur de Russie, disait-il à l'émir, est maître chez lui; il peut agir de lui-même, promptement, et sans perdre du temps à consulter les autres. Le gouvernement anglais fait ses affaires par un conseil, qui ne fait qu'engendrer des délais. Alliez-vous avec la Russie, où on ne voit pas de pareils inconvénients (1).

L'elchee russe avait de pleins pouvoirs, il promettait tout. Il disait aux émirs : « La Russie est toute-puissante en Perse; si vous voulez aider le shah (contre Hérat), tirez de l'argent sur lui, et s'il ne paie pas vos billets, le gouvernement russe les paiera, mais ne vous alliez pas avec la nation anglaise (2).

« . ... Les Anglais ont précédé les Russes dans la civilisation pendant plusieurs générations ; mais maintenant les Russes sont réveillés de leur sommeil, et ils cherchent des possessions et des alliances étrangères. Les Anglais ne sont point une nation militaire, ils ne sont que les marchands de l'Europe *(the merchants of Europe)* (3). »

Burnes, à son tour, ne restait pas inactif. C'est un spectacle plein d'attrait que celui de la lutte sourde de ces deux hommes. Voici deux Européens accomplis qui se rencontrent dans un pays presque inconnu, à quelques centaines de lieues de leur patrie; tous deux sont lettrés et instruits, tous deux ont fait de lointains et romanesques voyages, dont ils pourraient causer le soir dans leur langue au milieu

(1) *Correspondence*, P. 5, n° 19. C. Burnes to W. Mac-Nachten, esq., Cabool, 15 february 1838.
(2) *Ibid.*, P. 6, n° 5. C. Burnes to W. Mac-Nachten, esq., Cabool, 25 december 1837
(3) *Ibid.*, n° 10. L. Leech to C. Burnes, Candahar, 18 january 1838.

des barbares; ils s'estiment, ils se respectent, et ils seraient amis, si la politique sans pitié ne leur commandait d'être et de paraître ennemis. Ils ne se voyaient pas, mais ils se suivaient et se surveillaient; Burnes savait tout par les agents qu'il gagnait, et voyait avec anxiété l'influence russe grandir de plus en plus; son inquiétude éclatait sans restriction, quand il écrivait au gouverneur de l'Inde, et qu'il lui disait :

« J'espère n'être pas présomptueux en exprimant ma conviction très-arrêtée que le gouvernement sera obligé d'adopter des mesures beaucoup plus vigoureuses qu'il ne voudrait pour combattre les intrigues de la Russie ou de la Perse. Il y a une classe de politiques qui traitent avec incrédulité tout ce qui touche aux projets de la Russie de ce côté. D'autres en font l'objet d'alarmes immédiates, et par conséquent sans fondement. Depuis cinq ou six ans, toute mon attention a été tournée vers ces pays, et je me donne sans hésiter pour un de ceux qui sont convaincus que la Russie a le dessein d'étendre son influence vers l'Orient et dans les pays entre ses possessions et les vôtres.... Comme il y a des faits devant nous, il est impossible de garder plus longtemps le silence sans danger pour notre sûreté. On nous jette le gant. Prévenir vaut mieux que guérir; c'est une bonne maxime; nous avons l'une et l'autre tâche sur les bras (1). »

Le gouvernement de l'Inde fit à cet énergique appel une réponse dont on a peine à comprendre l'indifférence et la froideur. M. Mac-Naghten, le secrétaire-général, écrivit au capitaine Burnes :

« Sa seigneurie attache peu d'importance immédiate à cette mission de l'agent russe... S'il n'a pas déjà quitté Caboul, vous conseillerez à l'émir de le congédier avec courtoisie et avec une lettre de remerciements à l'empereur de Russie, pour la bienveillance qu'il témoigne au commerce de Caboul. Il faut accepter sa mission pour telle qu'on la donne, c'est-à-dire comme purement commerciale, et ne faire aucune attention aux messages dont il a pu prétendre être le porteur... Si l'émir cherche à le retenir et à avoir avec lui quelque relation politique, vous lui ferez comprendre très-clairement que vous vous retirerez, et que le fait sera considéré comme un acte de rupture avec le gouvernement britannique. On vous a déjà dit différentes fois que la continuation de nos bons offices envers l'émir dépend entièrement de sa renonciation à toute alliance avec toute puissance à l'ouest. »

Cette insouciance dédaigneuse exposait l'Angleterre, selon le langage du Dost, « à se mordre les pouces; » mais il est probable qu'au moment où le gouvernement de l'Inde parlait ainsi, sa détermination était déjà prise, et que l'expédition contre Dost-Mohammed était décidée. D'autres influences que celle de Burnes, d'autres considérations que celles qu'il présentait, prévalaient dans les conseils de l'Inde. Lord Auckland avait résolu d'abandonner les Barukzis, et il avait écrit à Dost-Mohammed :

« Quant à ce qui regarde Pechawir, la vérité me force à vous engager fortement à renoncer à toute idée de reprendre ce territoire... J'ai, par mon intervention, fait suspendre une guerre qui eût été ruineuse pour vous; si vous en venez à des termes équitables avec le maharajah, vous jouirez d'une sécurité que vous n'avez pas encore connue, et du territoire que vous tenez actuellement. Vous donner d'autres espérances, ce serait vous tromper... Je n'ai pas besoin de vous dire que la nation anglaise est fidèle à ses engagements et à sa parole. C'est pour cela que je

(1) *Correspondence*, P. 6, n° 6.

vous écris clairement, afin que vous sachiez au juste ce que vous devez attendre de moi. Vous n'aurez pas mon appui si vous avez aucune relation avec d'autres puissances sans la sanction de notre gouvernement. Si vous voulez son amitié, il faut ne compter que sur lui et lui seul. Si vous n'étiez pas content de ce que je vous dis, et je ne puis, en justice, vous promettre davantage, ou bien si vous cherchiez à vous lier avec d'autres puissances sans mon approbation, le capitaine Burnes et ceux qui l'accompagnent quitteront Caboul. »

Pourquoi le gouvernement de l'Inde se montrait-il si dur pour l'émir barukzi, qui demandait instamment sa protection? C'est qu'il ne croyait plus à sa stabilité, c'est que les rapports qui lui étaient adressés par d'autres agents que Burnes, lui représentaient la puissance des Barukzis comme sans fondement et sans avenir. Les frères dispersés à Caboul, à Candahar et à Pechawir étaient en rivalité perpétuelle, quelquefois en hostilité. La question de dynastie dominait la question extérieure. Le Dost avait encore plus peur de ses frères, mahométans comme lui, que du roi de Lahore, chef des infidèles, et il expliquait à Burnes cette position avec beaucoup de bon sens et de clairvoyance. Il lui disait :

« Si Runjeet-Singh réinstallait Mahomed-Khan (son frère) à Pechawir, j'aurais la plus grande inquiétude, car en lui je vois un chef mahométan, et non plus un Sikh. Si le maharajah avait été plus familier avec la politique de l'Afghanistan, il m'aurait renversé depuis longtemps en donnant à Mahomed-Khan de l'argent pour corrompre ceux qui m'entourent, au lieu de lui ôter Pechawir. »

La position du Dost devenait, en effet, de plus en plus critique. Obligé de lever des taxes de guerre pour entretenir ses troupes, il indisposait contre lui les marchands afghans. Il était dans la situation où se trouva le roi des Pays-Bas après 1830, quand les marchands de la Hollande, fatigués de payer l'entretien de l'armée sur le pied de guerre, l'obligèrent, après neuf ans de délais, à accepter les faits accomplis. Un agent anglais, M. Masson, écrivait à son gouvernement : « Les Barukzis sont à eux-mêmes leurs propres ennemis; leurs éternelles dissensions ont fait d'eux la peste du pays. Le gouvernement britannique pourrait intervenir, sans blesser une demi-douzaine d'individus, et le Shah-Soudja, sous ses auspices, ne rencontrerait pas même d'opposition. » Le lieutenant Leech était encore plus explicite, et il disait : « N'ayant d'autre droit que celui de la fortune et de l'épée, les Barukzis n'ont aucune affection ni pour leur pays, ni pour leurs sujets. Leur ambition est celle des voleurs, leur loi, la loi du caprice. Ceci pourrait s'appliquer à tout petit État despotique, mais l'existence de cet état de choses, sous un triumvirat de frères jaloux les uns des autres, a quelque chose de particulier, et c'est un prodige qu'ils aient jusqu'à présent échappé au poignard des assassins. »

On voit que bien des influences en sens contraire agissaient sur le gouvernement de l'Inde. On disait que la famille dépossédée, celle des Suddozis, que représentaient Soudja et Kamram, avait encore de nombreux partisans dans l'Afghanistan; que, réunie sous une seule autorité et sous un prince légitime par l'intervention des Anglais, l'ancienne monarchie des Afghans deviendrait une solide barrière entre l'Inde et les pays du nord et du nord-ouest. La suite des événements devait montrer le degré de vérité de ces conjectures; elle prouva, en effet, que les Barukzis n'avaient pas une racine bien profonde dans les affections de ces peuples remuants, mais elle prouva aussi que les Suddozis n'avaient pas plus que leurs rivaux l'autorité nécessaire pour rattacher à un seul corps tous ces membres épars.

Dost-Mohammed, qui donna dans tout le cours de ces négociations les preuves d'un esprit véritablement supérieur, et d'une finesse de jugement qui aurait fait honneur à la diplomatie européenne, sentait et avouait la faiblesse à laquelle la désunion de ses chefs avait réduit l'Afghanistan. Il disait à Burnes : « Je vois clairement que les desseins de la Perse sont malveillants ; que, par elle, la Russie se prépare à tenter sa fortune dans nos contrées comme l'Angleterre a fait dans l'Inde ; c'est notre faute, car la cour de Perse a découvert, par les révélations de Kamram. et malheureusement par les miennes et celles de mes frères, que ce pays est sans maîtres. » Puis, reprochant au gouvernement anglais de chercher à désunir les chefs au lieu de le prendre lui-même pour instrument de la restauration de la monarchie, il ajoutait avec un rare bon sens : « En nous séparant les uns des autres, vous neutraliserez la force de la nation afghane, et vous semez des germes de futures dissensions. Votre objet est d'empêcher le mal, vous empêcherez également le bien. »

Il y a dans l'attitude de l'émir et dans son langage une noblesse et une véritable dignité qui contrastent avec la dureté et la sécheresse de la conduite du gouvernement de l'Inde. Lorsqu'il reçut la lettre de lord Auckland, que nous venons de citer, et dans laquelle on semblait le considérer comme le vaincu du roi de Lahore quand il venait au contraire de lui faire subir une sanglante défaite, il dit à l'envoyé anglais : « Je crains bien que les Afghans, comme presque tous les malheureux, n'aient pas d'amis. J'ai mis mon tout entre les mains du gouvernement anglais; si j'ai écrit à d'autres, j'atteste que je ne l'aurais pas fait si j'avais su qu'un agent dût venir à Caboul. Mais on me dit que je dois à Runjeet-Singh jusqu'à l'habit que je porte; c'est ce que je ne puis admettre. On veut que je lui envoie des présents, à lui qui ne m'a jamais dompté; c'est ce que je ne comprends pas. »

Le refus catégorique de lord Auckland avait tout à fait découragé l'émir. Se voyant serré de plus en plus entre les Sikhs, c'est-à-dire les Anglais, et entre la Perse, c'est-à-dire les Russes, il ne pouvait que choisir le péril le moins pressant. Il avait toujours craint qu'en appelant chez lui les Persans, il ne fût absorbé par eux, mais l'actif Vicovich s'attachait à calmer ses inquiétudes, et lui disait : « La Russie n'a point l'intention de permettre au shah d'aller au delà de Hérat, car elle veut tenir la Perse en échec et l'empêcher de devenir trop puissante. L'émir et ses frères peuvent être assurés que l'expédition persane contre Hérat s'arrêtera là, et ne poussera pas plus loin. »

Le moment de se décider approchait. L'émir tenait conseil toutes les nuits au Bala-Hissar; le parti puissant des Kouzilbachis le poussait vers la Perse, et l'engageait à prendre au mot l'agent anglais en le laissant partir. Nous laisserons encore Burnes raconter ces curieuses discussions :

« Le soir, dit-il, l'émir rassembla tous ses conseillers, et il s'éleva une discussion orageuse qui dura jusqu'après minuit. Il fut, m'a-t-on dit, très éloquent en parlant du déshonneur qui s'attacherait à son nom dans le monde mahométan. Il fut enfin convenu que je serais appelé le lendemain ; mais la discussion fut reprise le matin, et dura jusqu'à midi. Alors le mirza vint me trouver... Il m'engagea à venir au Bala-Hissar dans l'après-midi ; en lui promettant de m'y rendre, je le prévins que l'émir ne pourrait changer mes résolutions, et que, si elles ne pouvaient lui convenir, je demanderais mon congé pour demain matin..... J'allai seul au Bala-Hissar; j'y trouvai l'émir, qui me reçut mieux encore qu'à l'ordinaire... Je lui dis

que j'étais fâché d'apprendre qu'il eût mal pris la lettre du gouverneur-général... Il me répondit qu'il n'avait jamais songé à se faire un ennemi du gouverneur anglais... mais qu'il était un sauvage Afghan *(a rude Afghan)*, peu habitué au langage poli des cours. »

Burnes termina la conférence en posant à l'émir les conditions suivantes : Ne point recevoir d'agents des autres puissances sans la sanction du gouvernement anglais, congédier le capitaine Vicovich avec politesse, renoncer à toute réclamation sur Pechawir, respecter l'indépendance des chefs de Candahar et de Pechawir. En retour, le gouverneur anglais garantirait la paix entre l'émir et les Sikhs. Dost-Mohammed fit un dernier appel à lord Auckland, mais en vain. Alors il perdit patience, et, quand Burnes le revit, il lui dit avec un ton qu'il n'avait pas encore pris : « Votre gouvernement me compte pour rien ; vous me dites que je dois m'estimer heureux que vous arrêtiez les Sikhs, que je ne crains pas..... Je ne me fie pas aux Perses, et je les combattrai jusqu'à la mort ; mais après tout, si nous devons être vaincus, j'aime encore mieux être renversé par Mahomed-Shah, qui est une espèce de mahométan *(a kind of mahometan)*, que par les Sikhs... En vérité, je ne comprends rien à ce que vous voulez. Ou je suis dans les ténèbres, ou je suis trompé. Jamais il n'y a eu pareille agitation dans ce pays ; les Persans sont devant Hérat, ouvertement aidés par la Russie. La Russie envoie ici un agent, votre gouvernement vous y envoie aussi. Je ne demande d'autre appui que celui de l'Angleterre, et vous me refusez tout. »

Nous aimons à citer souvent les paroles de cet homme remarquable. C'est une langue politique à laquelle nous sommes peu habitués, et dont la simplicité et le caractère de résignation sans humilité ont quelque chose de touchant. Mais l'implacable Angleterre restait sourde à ces appels, et déjà elle préparait sur la frontière son armée d'invasion. L'émir ne garda plus de mesure, et, cessant de refuser à l'agent anglais le congé qu'il demandait, il envoya chercher le capitaine Vicovich, le fit escorter publiquement dans les rues de Caboul, et ouvrit immédiatement des négociations avec la Russie. Il écrivit alors à Burnes ces nobles et simples paroles :

« Je n'ai plus d'espoir en vous ; il faut que j'aie recours à d'autres. Ce sera pour sauver l'Afghanistan et notre honneur, et non, Dieu le sait, par mauvais vouloir contre les Anglais. Vous me dites que je me repentirai de ce que je fais... Si telle est la loi d'en haut, alors tout notre peuple doit se confier à Dieu, qui a dans ses mains le bien et le mal de ce monde. Les Afghans n'ont rien fait de mal... Je vous remercie de la peine que vous avez prise de venir si loin. J'espérais beaucoup de votre gouvernement : je suis désappointé ; je l'attribuerai, non aux mauvais desseins des Anglais, mais à ma mauvaise fortune.

» Les créatures doivent se reposer sur le Créateur. »

Tout était désormais rompu, et l'émir ne songea plus qu'à se préparer à la guerre. Mais c'était lutter contre le flot vainqueur de l'histoire : la fortune était aux Européens. Les mahométans allaient d'eux-mêmes au-devant du joug, et ils semblaient dire dans le langage de leur religion : C'était écrit. Le gardien de la tombe de l'empereur Baber vint un jour trouver Burnes, et lui dit « qu'il avait vu dans un songe, la nuit précédente, les Feringees assis sur la tombe de Baber, et recevant les salutations des Afghans. » Un autre lui disait encore : « Vous vous écartez de nous, mais vous ne pourrez pas le faire longtemps. Notre contrée est bonne, mais elle est sans maître ; et, comme une belle veuve, elle s'offre

volontairement à vous, et vous ne pouvez refuser de la prendre pour femme. »

Burnes prit enfin congé de l'émir le 26 avril, et arriva le 20 juillet à Simla, où il trouva lord Auckland. Le cabinet anglais, ayant en main les preuves de l'intervention de la Russie, avait adressé à Saint-Pétersbourg des notes énergiques. Le cabinet russe désavoua tout ; il rappela de Téhéran le comte Simonich, il sacrifia Vicovich, cet homme singulier qui passe comme un fantôme dans toute cette histoire, et qui finit par s'évanouir d'une manière inconnue ; il refusa de ratifier les traités conclus par son agent avec les chefs afghans ; enfin il céda tout, rétracta tout, et lord Palmerston fut obligé de déclarer que les explications de M. de Nesselrode étaient « parfaitement satisfaisantes. » Qu'importait à la Russie ? N'avait-elle pas accompli son œuvre ? n'avait-elle pas creusé une mine sous ce terrain qu'elle semblait abandonner, et semé une traînée de poudre sur la route des Anglais ?

Nous avons donné ailleurs (1) l'histoire de l'expédition de 1839, de la conquête de l'Afghanistan et du massacre qui la suivit deux ans après. Alexandre Burnes fut frappé le premier. Le dernier courrier de l'Inde a apporté quelques détails sur sa mort. La veille du jour où éclata l'insurrection, on vint le prévenir qu'il y avait de l'agitation dans la ville, on l'engagea à quitter sa résidence et à se retirer dans le camp. Il répondit qu'il avait toujours fait du bien aux Afghans, et qu'il était sûr qu'ils ne lui feraient point de mal. Le lendemain, un Indien qui le servait le réveilla à trois heures du matin, et lui dit qu'il y avait du tumulte. Burnes se leva et s'habilla, mais il refusa de se réfugier dans le camp, qui était hors la ville, en disant : « Si j'y vais, les Afghans diront que j'ai peur, et que je prends la fuite. » Cependant il fit fermer les portes de sa maison, mais le peuple, qui s'amassait rapidement, apporta du bois et mit le feu aux portes. Alors Burnes chercha une issue par le jardin, et sortit déguisé. A peine fut-il dans la rue, qu'un de ses gens le trahit et cria : Voilà le colonel Burnes ! Des centaines d'hommes se ruèrent sur lui, et le coupèrent en morceaux. Son frère fut tué avant lui, et tomba sous ses yeux.

L'Angleterre le vengera : elle demandera sang pour sang, larmes pour larmes. Treize mille morts, et des femmes prisonnières avec leurs enfants, appellent les uns la vengeance, les autres la liberté. Mais qu'enfanteront ces stériles représailles ? Quand l'Angleterre aura écrasé ces tribus sauvages, quand elle aura repris ces villes échappées de sa main, que fera-t-elle du fruit deux fois ensanglanté de sa conquête ? Si elle fait de cette partie de l'Asie un nouveau pays tributaire, si elle l'ajoute à cet énorme empire que déjà ses bras peuvent à peine contenir, elle n'y pourra régner que par la force, et épuisera son trésor et ses armées sur ce sol ingrat. Si au contraire, après être allée donner la sépulture aux ossements abandonnés de ses enfants, elle se retire de cette terre de triste mémoire et rentre dans ses frontières naturelles, alors elle laissera derrière elle toute une race ennemie, ennemie par le sang, par la religion, par le souvenir de mutuelles et ineffaçables injures. Placés entre les deux peuples conquérants qui les pressaient aux deux frontières opposées et resserraient peu à peu l'espace autour d'eux, les Afghans devaient choisir pour ennemi le premier des deux qui les attaquerait. Les Anglais ont pris cette initiative, et désormais, quand les Russes voudront descendre sur ces pays qu'ils convoitent en silence, ils y seront reçus comme des libérateurs. Les Anglais avaient devant eux un rempart infranchissable, ils l'ont démantelé de leurs propres

(1) Voir la *Revue* du 28 février.

mains; ils ont détaché une à une les pièces de cette armure de fleuves, de montagnes et de déserts dont la nature avait enceint leur empire. Ainsi s'est accomplie la mémorable prédiction du duc de Wellington, que leurs revers commenceraient le jour même de leur triomphe. *Jacta est alea.* L'Angleterre a passé le Rubicon : Dieu seul et l'avenir savent ce qui l'attend sur l'autre rive.

JOHN LEMOINNE.

LE BUDGET.

Nous nous occupions, dans notre numéro du 30 avril, d'un examen comparé des budgets de la France et de l'Angleterre. Dans un moment où les questions financières font l'objet des discussions des chambres, il n'est pas inutile de dire quelques mots d'un livre que vient de publier M. d'Audiffret sur cette matière. Ce livre se recommande par toutes les qualités qui distinguent les écrits de l'honorable pair. On y trouve des vues élevées et un savoir étendu. On y remarque surtout une grande indépendance de caractère. M. d'Audiffret est du petit nombre des hommes qui n'écrivent que pour obéir à des intentions droites et pures, et qui ne publient leurs idées que dans le désir d'être utiles.

Tout le monde sait que le budget est le projet des recettes et des dépenses présenté pour chaque année par les ministres. Examiner ce projet, c'est étudier les besoins et les ressources du pays. Tel est l'objet du livre de M. d'Audiffret. L'honorable pair discute l'un après l'autre les différents chapitres des revenus et des dépenses de l'État. Il examine si les revenus sont bien établis, si les dépenses sont justes, et si l'on a pris de sages moyens pour combler le déficit actuel de nos finances. Ce déficit lui paraît grave, et les mesures prises pour y remédier lui semblent insuffisantes. M. d'Audiffret réclame, dans l'intérêt du trésor, plusieurs réformes dont l'adoption modifierait les bases du budget. Aux plans de finances, M. d'Audiffret a joint naturellement des plans de réformes administratives. Cette partie de son travail n'est pas moins remarquable que l'autre. C'est un ensemble de vues inspirées par l'amour de l'ordre, où le progrès se montre à côté de l'expérience, et le respect des traditions à côté de la nouveauté des idées.

M. d'Audiffret a déjà publié plusieurs ouvrages qui ont fixé l'attention publique. Les livres de finances et d'administration ont peu de lecteurs. La faute en est généralement aux écrivains, qui ne savent pas tirer de leur sujet les ressources qu'il contient. Au lieu d'emprunter à l'histoire et à la politique les notions qui se rattachent naturellement à ce sujet, ils le renferment dans les limites d'une spécialité étroite et aride. Au lieu de l'éclairer, ils l'obscurcissent, et ils le rapetissent au lieu de l'agrandir. De là vient le dégoût des gens du monde pour des études qui se présentent à eux dépourvues d'attrait et de grandeur. Les intérêts d'une science

utile sont ainsi compromis par les écrivains même qui se chargent de la défendre et de l'enseigner. M. d'Audiffret ne mérite pas tout à fait ce reproche. Avant de traiter une matière spéciale, il s'occupe toujours de mettre en lumière les principes généraux qui la régissent. Avant d'exprimer ses idées sur nos institutions financières et administratives, il remonte aux sources de ces institutions, et fait voir les diverses influences que les gouvernements de la France ont exercées sur elles. Cette partie des ouvrages de M. d'Audiffret appartient à l'histoire et à l'économie politique; elle offre un haut intérêt. Elle sert pour ainsi dire de préface aux développements de chaque système, et jette une vive clarté sur les détails. Lorsqu'on a lu ces résumés instructifs, on suit plus facilement l'auteur dans ses plans de réformes, on comprend nettement ses idées, on en voit le but, on en saisit le caractère.

Dans les différents livres qu'il a publiés, M. d'Audiffret a exposé ses opinions sur la dette de l'État, sur ses moyens de libération, sur un système de crédit, sur les moyens de faire circuler la richesse par les banques et par les trésoreries nationales. Les idées de l'auteur sur ces sujets n'ont rien qui les caractérise particulièrement à nos yeux au milieu des diverses doctrines débattues depuis longtemps. Nous trouvons donc inutile d'insister sur ce point. Mais il y a une partie qui nous semble tout à fait neuve dans le système financier de M. d'Audiffret ; c'est sa théorie des revenus publics. Nous en dirons quelques mots.

On se plaint tous les jours de l'inégale répartition de l'impôt direct. On regarde avec raison les appréciations variables et incertaines du fisc comme une sorte d'atteinte à la propriété. Augmenter par une simple mesure de répartition les charges qui pèsent sur un immeuble, c'est en effet dépouiller son acquéreur d'un droit qu'il a pu croire légitimement acquis. C'est lui imposer un sacrifice qu'il n'a pu prévoir au moment de son acquisition, puisqu'il a dû penser que l'immeuble vendu était taxé à sa juste valeur. M. d'Audiffret attribue les vices de la répartition actuelle à l'insuffisance des méthodes employées pour l'établir, et à la séparation des deux branches de service qui sont chargées, l'une de la direction des contributions directes, l'autre de l'enregistrement. On sait que l'assiette de la contribution foncière est établie d'après les éléments réunis par les employés des contributions directes et par les agents du cadastre. Ces éléments sont la source des erreurs que l'on commet tous les jours. Ils ne présentent que des données vagues et fugitives, d'où résultent des appréciations mobiles et arbitraires. Les travaux même du cadastre n'ont jamais offert que des doutes sur cette matière. M. d'Audiffret pense que les moyens de certitude sont ailleurs. Au lieu de les chercher dans les renseignements des contrôleurs et des agents du cadastre, il voudrait qu'on les prît dans les actes même qui ont un caractère authentique, qui servent de garantie aux transactions civiles, qui forment la loi des parties dans les ventes, dans les successions ou dans les échanges, et qui fixent journellement la valeur vénale ou locative des biens-fonds dans les mouvements continuels qu'ils éprouvent. Et comme les préposés de l'enregistrement sont les seuls fonctionnaires que des études spéciales et la nature même des choses mettent en présence de toutes les transactions relatives à la propriété, M. d'Audiffret demande qu'ils soient chargés de fournir les éléments nécessaires à la répartition de l'impôt foncier. Il propose de leur attribuer l'utile mission de dresser le bilan individuel et journalier de la propriété immobilière au moyen d'un livre ouvert dans chaque canton, où chaque receveur de l'enregistrement, témoin nécessaire de toutes les transactions

qui s'opèrent autour de lui, constaterait sur pièces la situation de tous les propriétaires fonciers qui l'entourent.

Ce système, qui réunit deux directions en une seule, simplifie par là des rouages administratifs, et offre une économie de plusieurs millions. Mais c'est là son moindre avantage. Si cette réforme est praticable, on arrive par là à une foule de résultats utiles. La certitude des renseignements sur la valeur réelle des biens-fonds amènerait nécessairement l'exactitude des listes électorales, la suppression de la fraude des droits d'enregistrement, et l'amélioration du régime hypothécaire. Enfin, son résultat le plus précieux serait de conduire à la fixité de l'impôt foncier, et à l'égalité de sa répartition entre les différentes régions de la France. Ce vœu, que la France a inutilement exprimé sous tous les régimes, la réforme proposée par M. d'Audiffret peut le satisfaire. M. d'Audiffret présente à l'appui du système tous les moyens d'exécution ; il recommande au public un traité fait à ce sujet par un administrateur éclairé, M. Loreau. Ce traité entre dans les plus petits détails, prévoit toutes les difficultés, combat toutes les critiques. La question est donc examinée sérieusement par ceux qui la soulèvent. C'est au ministère des finances qu'il appartient maintenant de l'étudier et de donner son avis. Les lumières qu'il renferme sont la garantie d'un examen sérieux et approfondi.

L'unité d'action que M. d'Audiffret veut imprimer à l'impôt direct, en plaçant les contributions foncières dans la main de l'enregistrement, il la demande aussi pour les impôts indirects. On sait que ce service est partagé entre l'administration spéciale des douanes et celle des contributions indirectes proprement dites. M. d'Audiffret trouve entre les administrations chargées de ce double service des analogies étroites qui exigent leur fusion dans une seule main. Les motifs qui l'ont déterminé à provoquer cette réforme sont nombreux ; ils sont exposés avec une grande force de raisonnement.

Les droits de consommation, les droits de douanes, protecteurs du travail national, les droits d'importation, protecteurs de l'agriculture et de l'industrie, les droits d'exportation, ceux de transit et d'entrepôt, les taxes des ports, les redevances diverses, enfin tous les tarifs des impôts indirects sont examinés successivement par M. d'Audiffret. Le sentiment qui domine dans cette partie de son travail sur les revenus publics est le regret de voir une disproportion immense entre les charges de la consommation ou de l'industrie, et celles qui grèvent la propriété foncière. M. d'Audiffret calcule que la propriété foncière supporte aujourd'hui plus de la moitié des charges publiques, par le paiement des impôts directs ; qu'en outre elle prend une part très-large dans toutes les autres contributions, et qu'enfin, par l'effet des partages héréditaires, par les échanges et par les droits de toute espèce qui grèvent le patrimoine immobilier des familles, son capital retourne tout entier aux caisses du trésor en moins d'un siècle, c'est-à-dire dans l'espace de trois générations. M. d'Audiffret évalue à 450 millions la charge annuelle que les impôts directs font peser sur la propriété ; il estime que les officiers publics prélèvent tous les ans sur elle une somme de 100 millions, et qu'elle paie 500 millions d'intérêts et de frais hypothécaires. Il suivrait de là qu'un revenu territorial estimé un peu plus de 1 milliard et demi supporterait tous les ans une charge d'environ 1100 millions Ainsi la propriété foncière conserverait à peine tous les ans le tiers de ses produits, et tout le reste lui serait enlevé ! Ces calculs démontrent les changements profonds que la forme de notre société a subis depuis cinquante ans. Telle est l'œuvre d'une révolution démocratique. Quoiqu'il en soit, M. d'Audiffret ne propose

pas de réparer les pertes de la propriété foncière. Une intelligence comme la sienne sait accepter les faits voulus par la force des choses. Il les juge sans passion, et ne songe qu'à prévenir les suites funestes que le développement du mal pourrait entraîner.

Les idées de M. d'Audiffret sur ce point sont celles de tous les hommes franchement dévoués à nos institutions nouvelles. Les préjugés et les passions que la propriété foncière a autrefois soulevés contre elle n'existent plus. Accessible à tous, et mobile comme la société même, elle ne peut causer d'ombrage à personne. Elle est amie de l'ordre, sans pouvoir nuire à une liberté sage. Elle n'a point de priviléges exclusifs ; elle est sans orgueil et sans faste. Aucun esprit sensé ne peut donc redouter aujourd'hui son influence, et, s'il y a des moyens équitables de diminuer les charges sans priver le trésor des ressources qui lui sont nécessaires, l'opinion modérée qui gouverne le pays depuis douze ans verra dans l'application de ces moyens un acte juste et salutaire. Les mesures que M. d'Audiffret propose dans le but d'alléger le poids des charges immobilières sont nombreuses. Nous venons de voir que sa théorie de l'impôt direct, par la répartition égale des charges financières et par leur fixité, offrirait à la propriété des garanties précieuses. M. d'Audiffret réclame en outre la révision du tarif des boissons. Il demande un système où le producteur, déjà frappé par l'impôt direct, ne soit pas atteint dans la consommation de sa récolte. Au droit de circulation, il propose de substituer une taxe générale de consommation basée sur la valeur vénale. Pour soulager la propriété foncière, M. d'Audiffret réclame de plus des mesures utiles à l'agriculture. Enfin, il demande une loi qui réprime les exigences abusives des officiers publics. Il veut qu'on leur impose un tarif modéré dont l'application soit garantie par la sévérité des amendes et par une surveillance rigoureuse. Cette réforme, que l'intérêt de la propriété réclame, et que l'équité commande, n'a échoué récemment que par l'effet de circonstances fortuites et par une opposition passagère. La politique a dénaturé le caractère du débat en s'y mêlant. Des circonstances plus calmes rendront au gouvernement et à tous les amis de l'ordre la liberté de leur opinion sur ce sujet. On verra l'étendue du mal, et on y portera remède. D'ailleurs cette réforme si nécessaire a aujourd'hui des partisans jusque dans les rangs de ceux qu'on a voulu protéger contre elle. Un grand nombre de titulaires d'offices la réclament. Leur probité souffre au milieu des abus qui les entourent, et ils sont les premiers à en solliciter la répression.

On lira avec fruit les opinions particulières de M. d'Audiffret sur plusieurs questions à l'ordre du jour, entre autres celles des sucres et des monnaies. Nous eussions désiré cependant plus de détails sur ces deux questions. Celle des monnaies, surtout, est un sujet peu connu ; de graves questions de finances s'y rattachent. Les systèmes y sont nombreux, et cette étude, au point de vue de l'histoire et de la politique, présente un vif intérêt. Mais M. d'Audiffret a resserré volontairement son cadre. Les points qu'il développe sont ceux où il a des critiques et des idées neuves à exprimer.

M. d'Audiffret couronne son système des revenus publics par une grande pensée. Il demande la création d'un conseil général des impôts, chargé de centraliser toutes les études relatives aux diverses branches des revenus de l'État, et de fixer, avec le secours du temps et des lumières, l'égalité proportionnelle des charges publiques : institution supérieure dont le rôle serait en quelque sorte de diriger dans une voie sûre les destinées financières de la France. Ce conseil serait présidé par

un membre spécial du cabinet, assisté d'un vice-président et de conseillers inamovibles. Cette pensée, déjà réalisée en Angleterre, répond à un besoin de notre pays. Dans notre société, si longtemps agitée par les révolutions, l'égalité proportionnelle des charges publiques a été jusqu'ici une chimère que personne n'a osé rêver. Le problème a toujours passé pour insoluble. Les forces contributives du pays n'ont même été l'objet d'aucun travail d'ensemble. Les diverses combinaisons de l'impôt direct et indirect ont passé successivement d'un régime à un autre, tantôt adoptées dans leur forme primitive, tantôt modifiées par les circonstances, sans que personne ait conçu l'idée de les rattacher à des lois communes. Aucun homme d'État, aucun ministre n'a fixé les bases d'un système général de contributions publiques. La tâche est immense en effet; elle exige des documents innombrables, du temps, de l'esprit de suite, une tranquillité que la France n'a pas encore connue, et une loyauté qu'elle a vue rarement dans les principes du pouvoir.

Mais cette œuvre, qui n'aurait pu s'accomplir sous des gouvernements dont elle eût dévoilé l'injustice, un gouvernement libre, régulier, sincère, peut l'entreprendre. L'égalité devant l'impôt est un des droits les plus chers aux citoyens d'un État libre; chercher les bases de cette égalité, la protéger contre l'esprit de système, contre les erreurs ou les passions des partis, contre l'égoïsme des localités, est donc un des premiers devoirs du gouvernement. M. d'Audiffret sollicite l'administration et les chambres de remplir ce devoir; il les invite à créer dans ce but une institution puissante, qui les éclaire et les soutienne dans les voies de la justice. L'administration et les chambres avouent souvent leurs incertitudes sur les questions d'impôts. M. d'Audiffret propose de livrer ces questions aux études d'une commission permanente, dont l'autorité soit garantie par l'indépendance et les lumières. Le conseil général des impôts embrasserait l'ensemble et les détails de la fortune publique, évaluerait les forces contributives de la propriété, du commerce et de l'industrie, établirait entre elles un juste niveau, fixerait l'assiette et la répartition des taxes d'après des lois générales, et assurerait leur égalité sur des bases inébranlables. Son action fortifierait le pouvoir en le dépouillant du caractère fiscal qu'il conserve encore aux yeux des masses, et la sécurité qu'elle ferait naître rendrait l'impôt moins lourd aux citoyens.

Telles sont les principales mesures que M. d'Audiffret a proposées dans ses premiers ouvrages, et particulièrement dans son livre intitulé *Système financier de la France*. Il les rappelle dans son livre du *Budget*, en y joignant des idées de réforme sur les diverses branches de l'administration. Comme on doit le supposer d'après son système sur les revenus, les réformes administratives de M. d'Audiffret appartiennent à une pensée de centralisation. L'esprit de M. d'Audiffret aime l'unité. L'isolement et l'incohérence lui répugnent. Il veut que l'on concentre les forces pour agir. C'est le moyen à ses yeux d'administrer sûrement et d'obtenir de grands résultats.

Les critiques administratives de M. d'Audiffret nous ont paru justes en général; mais il arrive quelquefois à l'honorable pair de se tromper de but, et de faire à l'administration des reproches qui doivent s'adresser ailleurs. Il y a des réformes qu'on peut réclamer d'elle, car elle a les moyens de les accomplir. On peut lui demander des règlements qui fixent les conditions d'aptitude pour chaque emploi. On peut la solliciter de présenter des lois spéciales fixant la nature et les émoluments des fonctions judiciaires, administratives et militaires, dont l'existence et les droits sont encore soumis aux caprices de la politique par la discussion annuelle

des budgets. Les ministres sont les protecteurs obligés de cette classe immense qui sert le pays avec honneur; ils doivent défendre ses intérêts devant les chambres. Si les chambres refusent de s'associer sur ce point à la pensée du gouvernement, il aura du moins rempli un devoir sacré en l'exprimant. On peut également réclamer une impulsion plus ferme et plus uniforme dans le service intérieur des ministères. Les éléments qui les composent sont en général trop isolés les uns des autres. Un contact fréquent rendrait leur action plus sûre. Cela est vrai, surtout pour le ministère des finances, qui a besoin plus que tout autre de cohésion et d'unité. M. d'Audiffret propose de former dans le sein de ce ministère un conseil des principaux chefs de service, qui serait rassemblé périodiquement par le ministre. Les délibérations du conseil s'établiraient sur les points importants du travail; elles fourniraient au ministre des connaissances spéciales ; elles mettraient au grand jour l'insuffisance ou le mérite ; elles exciteraient l'émulation et imprimeraient à toutes les parties du service une direction commune.

Sur tous ces points et sur quelques autres, nous partageons l'avis de M. d'Audiffret, et nous pensons que l'administration fera bien de mettre à profit les conseils de l'honorable pair. Mais M. d'Audiffret va plus loin ; il demande à l'administration des choses qui ne sont pas en son pouvoir; il lui demande, par exemple, de fixer définitivement les attributions des différents ministères, de faire à chacun une part qui lui soit propre, et qui ne puisse être augmentée ou diminuée au gré des remaniements ministériels. M. d'Audiffret sait aussi bien que personne que l'instabilité des circonscriptions ministérielles est l'ouvrage de la politique. Il faut s'en prendre aux chambres qui rendent cette instabilité nécessaire en modifiant sans cesse la situation du pouvoir. Si vous voulez de l'harmonie et de la fixité dans le partage du pouvoir administratif; si vous voulez que tel ministère, qui n'est à vos yeux qu'une direction de second ordre, soit supprimé; que tel autre, auquel on a trop pris, recouvre ce qu'il a perdu, et que chaque département ministériel, après avoir été organisé sur de meilleures bases, soit maintenu dans ses attributions, demandez aux chambres des majorités durables, et à l'opinion parlementaire des principes fermement établis.

Nous ne voulons pas finir cet examen sans parler de deux notices que M. d'Audiffret a placées, l'une à la fin du livre intitulé *Système financier de la France*, l'autre à la fin de son ouvrage sur *le Budget*. Ce sont des notices biographiques sur Colbert et sur le baron Louis. M. d'Audiffret donne, sur le baron Louis, des détails piquants qui font aimer le souvenir de ce ministre des temps difficiles, toujours appelé au trésor quand le trésor était vide, et toujours chargé de ranimer le crédit quand le crédit était épuisé. La bonne foi du baron Louis était toute sa politique. Il enrichissait le trésor en payant ses dettes : moyen très-simple en apparence, mais le plus habile de tous. La sincérité du baron Louis allait souvent jusqu'à la brusquerie, et produisait des sorties d'une vivacité singulière. Assailli un jour par des solliciteurs, il ouvrit la porte de son cabinet et leur dit : « Que voulez-vous? Vos conseils, je n'en ai que faire ; des dénonciations, je ne les écoute pas ; des places, je n'en ai qu'une à votre service, c'est la mienne : prenez-la si vous voulez. » Puis il ferma sa porte.

Le grand Colbert n'avait pas un accueil plus gracieux pour les solliciteurs. On sait que son aspect était rude, qu'il avait l'esprit peu orné, la prononciation difficile, une tenue austère, une sévérité inflexible. Un jour, Mme de Cornuel, le sollicitant vivement et ne recevant pas de réponse, fut forcée de lui dire : « Monseigneur,

faites au moins signe que vous m'entendez ! » Mme de Sévigné raconte qu'elle épuisa, dans une circonstance, toutes les séductions de son esprit pour attirer sur son fils l'intérêt du ministre, et qu'elle n'obtint de lui que ces paroles : « Madame, j'en aurai soin. » Aussi, dit-elle, quand on songe que c'est une affaire qui dépend de M. de Colbert, on tremble! » Toute la cour tremblait en effet devant cette volonté énergique qui réprimait une foule d'abus, sauvait du pillage les fonds de l'État et organisait la société sur de nouvelles bases. Le génie de Colbert s'est appliqué à toutes les branches de l'administration. Il remit d'abord en vigueur les habitudes d'ordre et les règles de comptabilité oubliées depuis Sully. Il réforma ensuite le système des contributions, modéra les impôts, et ouvrit de nouvelles voies à la fortune publique par des règlements sur les douanes, sur l'industrie et le commerce. Ses règlements sont devenus nos meilleurs modèles.

Les principes de Colbert en matière de douanes sont aujourd'hui ceux de tous les économistes éclairés. Avec l'aisance de la nation, les revenus du trésor s'accrurent, et la France, dotée d'une marine, embellie et fortifiée par mille travaux utiles, fut policée par de nouveaux codes et immortalisée par les chefs-d'œuvre des arts, des sciences et des lettres. La guerre troubla souvent les opérations de Colbert, mais elle lui révéla les combinaisons du crédit. On connaît la récompense qui fut réservée aux services de ce grand homme. Après avoir travaillé pendant vingt-deux ans, seize heures par jour, à fonder la fortune de son pays, Colbert mourut épuisé de fatigue, haï du peuple et des grands, et dans la disgrâce du maître. Le ressentiment d'une injustice du roi, et la terreur du néant, lui arrachèrent en mourant ces mots amers : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir! Quand il fut mort, le peuple insulta ses restes, et on l'enterra pendant la nuit.

M. d'Audiffret a donné sur l'administration de Colbert des détails pleins d'intérêt. Il en explique toutes les parties. C'est une analyse précieuse pour l'histoire de l'économie financière. C'est de plus un écrit remarquable par la gravité des idées. L'auteur émeut vivement par la manière dont il raconte la destinée de cet homme, qui fut le bienfaiteur de son temps, et qui mourut chargé de la haine publique. Sa disgrâce était le sûr présage d'une révolution. La vieille monarchie, en repoussant ce serviteur dévoué, mais gênant, voulait reprendre en toute liberté le chemin de sa ruine. Des ministres complaisants rouvrirent la plaie des abus et des moyens de finances. Pontchartrain, qui reprit la vente des offices, amusait le roi en lui disant : « Sire, toutes les fois que votre majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. » On était déjà bien loin de Colbert ; on s'en éloigna de plus en plus. On arriva enfin au système de Law, qui fut l'extravagance d'un homme de génie, et on passa par les dilapidations de l'abbé Terray, pour tomber dans cet effroyable déficit qui fut une des principales causes de la révolution de 89.

M. d'Audiffret aurait dû joindre à sa notice sur Colbert un aperçu de l'administration financière de la France depuis Colbert jusqu'en 89. Ce travail, venant se placer avant sa notice sur la comptabilité publique, où il montre la situation financière de la France depuis 89 jusqu'à nos jours, eût complété la partie historique de ses livres. C'est une lacune regrettable. On peut aussi reprocher à M. d'Audiffret un peu de confusion dans l'arrangement de certaines matières. Son œuvre pourrait être mieux ordonnée, et conçue d'après un plan plus régulier ; mais M. d'Audiffret n'a pas voulu faire un traité complet sur les finances et sur l'administration : il a voulu seulement mettre en lumière les principes généraux qui régissent nos finances, et exprimer

des opinions utiles sur plusieurs points détachés. Considérés sous cet aspect, les travaux de l'honorable pair ont atteint leur but. Personne n'a exposé mieux que lui les règles de la comptabilité financière. On n'a démontré nulle part avec autant de sagacité l'influence des lois politiques sur l'administration du trésor de l'État. M. d'Audiffret a porté dans l'examen de ce sujet une élévation de pensée et une clarté d'expression qu'on voit rarement dans de pareilles matières. Ses vues de réforme partent d'un sentiment que tous les amis de l'ordre approuveront. M. d'Audiffret veut fortifier le pouvoir, et mettre ses moyens d'action au niveau de sa responsabilité. Les critiques de l'auteur du *Budget* sur le ministère des finances ont blessé, dit-on, des susceptibilités ; on a cru que M. d'Audiffret avait en vue les hommes et non les choses. Tous ceux qui connaissent l'honorable pair repousseront cette supposition ; ses critiques sur le ministère des finances sont l'expression modérée de convictions sincères, qui sont basées sur des faits. Ancien directeur de la comptabilité générale, où il a rendu de grands services, M. d'Audiffret n'a pu se décider légèrement à critiquer l'organisation actuelle du ministère des finances. Il admire plus que personne ce bel ensemble que le génie de l'ordre a créé, et que des volontés puissantes ont perfectionné pendant vingt ans. Il respecte une œuvre glorieuse, qui a illustré de grands ministres, mais il craint que la solidité de cette œuvre ne soit compromise par des méthodes récentes. On s'écarte, selon lui, des principes de centralisation et d'unité qui ont présidé à sa fondation. Voilà pourquoi M. d'Audiffret appelle l'attention publique sur le ministère des finances, et propose des réformes qui ont pour objet de ramener cette administration dans des voies dont l'abandon serait dangereux pour elle et pour le pays.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1842.

Le jour décisif approche, et la tranquillité générale n'est pas altérée. On n'aperçoit pas la moindre agitation politique dans le pays. Il s'élève par-ci par-là des débats personnels, des luttes d'individus; il n'y a pas de combat sérieux, spontané, populaire, entre deux principes et deux politiques. Toute la question se réduit à savoir quel sera le chiffre exact de la majorité et de la minorité, car en réalité nul ne doute plus du résultat général. Le ministère aura la majorité. Il se donne même, disons-le, trop de peine pour l'augmenter, s'il est vrai qu'il encourage des palinodies, qu'il provoque des conversions qui, fussent-elles sérieuses, ne vaudraient pas la peine qu'elles auront donnée et les récompenses qu'elles attendent. Les chefs de division, administrateurs, directeurs, tous les fonctionnaires amovibles qui ne sont pas couverts de l'égide de député, agiront en bons pères de famille en se faisant assurer, si toutefois ils trouvent des compagnies qui osent se charger de pareils risques.

Cette considération est plus sérieuse qu'elle ne paraît l'être au premier abord. Plus on avance, et plus les fonctionnaires publics se persuadent, plus ils ont raison de se persuader qu'il n'y a pour eux de salut que dans la députation; qu'hors de là il n'y a ni garantie de durée ni espoir fondé d'avancement régulier. Aussi voyons-nous les diverses administrations fournir à chaque crise électorale un nombre plus considérable de candidats à la députation. Des employés même secondaires se présentent en opposition aux hommes du gouvernement; des fonctionnaires dont la présence est nécessaire dans les départements, s'agitent pour avoir le droit de passer à Paris la plus grande partie de l'année. Toute idée de hiérarchie s'affaiblit de plus en plus; pour parcourir avec succès une carrière honorable, on ne compte plus sur le travail et le dévouement, mais sur l'action des partis et les vicissitudes de la politique; de même qu'on a tout à craindre, on ose tout espérer; on ne songe plus aux affaires de l'État, mais à sa propre affaire; c'est dans cette vue toute personnelle qu'on exerce tout ce qu'on possède d'influence et de pouvoir.

Certes nous ne sommes pas de ceux qui appellent de tous leurs vœux un vaste système d'*incompatibilités*. Il n'est pas moins vrai que rien ne serait plus propre à rendre ce système nécessaire et à lui concilier l'opinion générale que des choix qui

désorganisent le service public et portent le trouble dans l'administration. Comment admettre qu'un ministre trouve au palais Bourbon des égaux et presque des supérieurs dans ses subordonnés, dans ces mêmes hommes qu'il doit pouvoir diriger, avertir, destituer? Comment supposer, par exemple, qu'un proviseur viendrait passer à Paris, pendant plusieurs années de suite, tout juste les mois qui composent l'année scolaire?

Quoi qu'il en soit, nous attendons avec une sorte d'impatience le terme de la lutte électorale. Lorsqu'une grande question politique n'agite pas le pays, que la victoire de l'administration paraît assurée et facile, le débat se trouve rapetissé; les partis, voulant cependant faire quelque chose, s'abaissent jusqu'aux commérages, et nous fatiguent d'une petite guerre de personnes qui manque à la fois de vérité et de dignité. Les uns scrutent la vie privée des candidats, les autres rajeunissent de vieilles anecdotes, vraies ou fausses, dont le public est depuis longtemps rassasié. L'opposition reproche à un conservateur sa mauvaise orthographe; les conservateurs cherchent dans la grammaire des armes pour frapper un libéral. On connaît l'insuffisance de ces moyens; on sait très-bien que messieurs les électeurs ne tiennent pas beaucoup aux délicatesses du langage et aux élégances du style épistolaire, qu'ils ne se laissent guère troubler par quelques consonnes de plus ou de moins et par quelques accents mal placés. Qu'importe? Ce qu'on veut avant tout, c'est de faire un peu de peine à ses adversaires, c'est de leur rendre bien amer le calice de l'élection. Ce but est atteint. Le malheureux candidat en butte à ces attaques est dévoré pendant trois semaines de la fièvre électorale. Je ne sais si les médecins l'ont classée. Elle est intermittente, quotidienne; les accès se renouvellent tous les matins vers sept heures, à la distribution des journaux, et se terminent, le jour de l'élection, par une crise salutaire chez les élus, en une longue et pénible convalescence pour les candidats éconduits. Sans doute il y a là une source abondante de comique de bon aloi. Aussi, au milieu de beaucoup d'injures grossières et de diatribes dégoûtantes, serait-il facile de signaler dans la presse quotidienne des critiques, des portraits, des réfutations, des peintures que ne dédaigneraient pas Molière et Pascal. On se prend seulement à regretter que tant d'esprit et de talent s'appliquent à des hommes et à des choses que rien ne peut sauver de l'oubli; c'est une véritable dissipation des trésors de l'intelligence.

Mais ce qu'on doit le plus déplorer de ces débats tout personnels, de cette polémique toute de récriminations et de chicanes, c'est la nécessité où se trouvent les combattants de s'adresser à tout ce qu'il y a de moins pur, de moins digne, de moins généreux dans cet alliage qu'on appelle la nature humaine. Ce ne sont pas les grandes et nobles passions de l'homme qu'on cherche à éveiller, mais nos instincts malveillants, nos penchants haineux, l'envie, la jalousie, la cupidité, la vengeance. Tout paraît licite en matière d'élections; on ne s'efforce pas d'élever ses lecteurs, ses auditeurs; c'est là une tentative difficile, douteuse; il y a un moyen bien plus simple de réussir, c'est de descendre jusqu'à eux: on aime mieux se rabaisser qu'échouer.

Écoutez M. Jacqueminot au milieu de ses électeurs. Certes M. Jacqueminot est un homme de sens et un homme de cœur. Il a fait ses preuves et sur les champs de bataille et dans la vie civile. La monarchie de juillet n'a pas de serviteur plus ferme et plus dévoué, et les électeurs du 1er arrondissement trouvent en lui un mandataire énergique, un représentant fidèle de leurs opinions et de leurs sentiments. Rien n'annonce que la réélection de M. Jacqueminot puisse être le moins

du monde douteuse. Dès lors le candidat n'avait qu'à dire : Vous et moi, nous sommes toujours les mêmes; vous trouverez en moi le même dévouement; je vous demande la même confiance. C'est là tout ce que M. Jacqueminot aurait dit, si les circonstances eussent été graves, difficiles, si une pensée sérieuse eût plané sur l'assemblée électorale. L'orateur aurait alors, nous le pensons, cousu ensemble le premier et le dernier paragraphe de sa harangue, et ces deux phrases réunies auraient composé un digne et noble discours. Mais le ciel est serein; nul n'aperçoit de nuages à l'horizon ; éligibles et électeurs, ils sont tous également sans crainte et sans soucis. Dès lors ces phrases brèves et solennelles ne paraissent pas de saison; on a du temps à perdre, des fantaisies à satisfaire; les électeurs demandent un peu d'esprit, et les candidats font de leur mieux pour les contenter. Par malheur on oublie que parler un peu longuement avec esprit et à propos est chose difficile, surtout lorsqu'on n'est pas sous l'empire d'une forte pensée, lorsqu'on ne se sent pas inspiré par de graves circonstances. M. Jacqueminot n'a pas été heureux. Que nous importe de savoir si M. Jacqueminot prend ou non les ministres par le *pan de leur habit?* Et pourquoi le beau-père de M. le ministre de l'intérieur s'empresse-t-il de dire aux électeurs qu'après tout M. Guizot n'est pas *une maîtresse?* Toute question de goût à part, l'expression manquait de netteté, et pouvait être interprétée dans un sens peu conforme, nous le croyons, à la pensée de l'orateur. Et pourquoi dire aux électeurs qu'on a eu peur en 1840? Avec 900,000 baïonnettes françaises! Mauvaise plaisanterie! M. Jacqueminot n'a pas eu peur. Il le répéterait vingt fois, que nul ne le croirait. Aussi n'a-t-il pas gardé son sérieux en le disant, et les électeurs ont ri comme lui de ces étranges paroles. Ils auraient pu demander : De qui se moque-t-on ici? Enfin, en parlant de la dotation, le candidat s'est encore fourvoyé. Tout ce qu'il a su trouver pour la justifier, c'est d'affirmer que la dotation aurait été dépensée à Paris. Pauvre raison! M. Jacqueminot le sait bien, et en tout cas son gendre, M. Duchâtel, qui est du petit nombre d'hommes auxquels on peut sans rire décerner le titre d'économistes, lui aurait dit qu'une folle dépense ne serait pas moins folle pour être faite dans Paris. Quand on ne sait pas ou qu'on ne juge pas à propos d'énoncer les grosses et bonnes raisons, mieux vaut ne pas toucher aux questions monarchiques.

Mais baissons les premiers le rideau sur le drame électoral; il ressemble trop à ces pièces dont on peut, dès le premier acte, prévoir le dénoûment. Les conservateurs arriveront en majorité à la chambre; les opinions extrêmes, hostiles à l'établissement de juillet, se trouveront probablement affaiblies, mais l'opposition constitutionnelle pourra, et par le nombre et par le talent de ses membres, exercer un contrôle actif et sévère sur la marche de l'administration. C'est un état de choses régulier. Nous le répétons : un affaiblissement excessif de l'opposition constitutionnelle serait un malheur.

La tâche du ministère paraît facile ou difficile, selon le point de vue où l'on se place pour l'envisager.

D'un côté, il n'y a plus de lutte sérieuse contre la monarchie de juillet et les institutions qui l'entourent et la consolident. Les conservateurs sont au pouvoir, et rien n'annonce qu'ils puissent de longtemps en être dépossédés. Le cabinet, tout composé de conservateurs, est en réalité l'expression de la situation, et dût-il s'élever quelques questions à son endroit, elles seraient des questions de personnes, nullement de système. Si les élections répondent à l'attente du gouvernement, rien de plus simple que notre situation politique; la majorité et le cabinet n'auront

qu'un seul et même drapeau, ils seront les représentants de la même pensée.

D'un autre côté, cette situation sera toute nouvelle. Pour la première fois, depuis 1830, un ministère verra se réunir une chambre nouvelle sans être obligé de se demander avec inquiétude quel est le système politique qu'il sera possible d'en faire sortir. Pour la première fois il se trouve en présence du parlement avec toutes les bases de nos institutions raffermies, avec une opinion publique calme, sérieuse et patiente, sans avoir à craindre l'anarchie dans les rues, la démagogie dans la chambre. Il est heureux de pouvoir gouverner le vaisseau de l'État et déployer les voiles, lorsque les tempêtes se sont apaisées et que la mer est rentrée dans ses limites naturelles.

C'est là à coup sûr une bonne fortune; mais à l'instant même le pays et les chambres lui demanderont : Quels sont vos projets? où nous proposez-vous d'aller? dans quel but? avec quelles espérances?

Les cabinets qui gouvernaient pendant la tempête pouvaient louvoyer. Le pays leur savait quelque gré de leur prudence courageuse et de leur hardiesse contenue. Éviter un naufrage, c'était alors le but principal. On songeait à la défense plus qu'à l'action; gouverner, c'était ne pas périr. Le gouvernement était d'autant plus difficile que les hommes se trouvaient eux-mêmes enveloppés, pour ainsi dire, dans les questions du jour, et qu'ils travaillaient incessamment à défendre avec la chose publique leurs personnes et leur situation politique. Aujourd'hui, par cela même que l'orage a cessé de gronder, que les fondements de notre système sont consolidés, qu'il n'y a plus de raison de craindre des débats révolutionnaires au sein du parlement et des batailles dans les rues, la situation des gouvernants s'est améliorée et simplifiée comme celle des affaires publiques. Le jeu des ressorts politiques est régulier; le cabinet est moins exposé que tous ceux qui l'ont précédé à de brusques changements de scène, à des péripéties inattendues, à des événements imprévus. La majorité, surtout si elle n'est pas trop nombreuse, trop forte, trop sûre d'elle-même, acceptera sans répugnance la direction de ses chefs éprouvés; elle se pliera à la discipline parlementaire autant que nos mœurs, notre caractère et nos habitudes le permettront; mais sa docilité ne sera cependant que conditionnelle. Elle ne voudra pas rester dans l'inaction et piétiner sur place, sans autre résultat que l'existence politique des ministres et la gloriole d'un parti. La majorité demandera un gouvernement sérieux, une administration efficace, une vie régulière sans doute, mais réelle, active, animée. Tout ministère qui ne remplirait pas ces vœux ne tarderait pas à être frappé au cœur. Il aurait méconnu les conditions de notre temps.

Maintenant ces vœux sont-ils faciles à remplir? Ce serait une étrange illusion que de le croire. On ne sort pas de l'état révolutionnaire prédisposés à l'ordre, à la règle, au respect de la loi, des formes, de la hiérarchie, aux entreprises modestes, aux travaux de longue haleine. Nous avons tous de l'impatience, du décousu, du scepticisme et de la témérité dans l'esprit; l'obéissance nous déplaît, le commandement nous effraie, les voies régulières nous fatiguent, le travail nous dégoûte, nous sommes tour à tour hardis et pusillanimes, imprudents et méticuleux. Que de légèreté dans les actes les plus graves de la part d'hommes sérieux! Il nous serait trop facile d'en citer maints exemples. Hélas! ce serait à coup sûr sans esprit de satire, car qui serait assez effronté pour jeter la première pierre? La vieillesse s'effraie de toutes choses sous l'influence tyrannique de ses terribles souvenirs. La jeunesse est plus que jamais confiante en elle-même et orgueilleuse jusqu'au ridi-

cule. Le lien qui doit unir les deux générations dans l'intérêt de l'une et de l'autre, ce lien qui communique à l'un de la vigueur, à l'autre de l'expérience, s'il n'est pas brisé, est très-relâché. Cet état des esprits (et la peinture que nous venons d'ébaucher est loin d'être complète) ne laisse pas que d'être pour le gouvernement un obstacle et un péril. Il serait injuste d'exiger qu'il surmonte toutes ces difficultés du premier coup; mais on a le droit de lui demander de mettre la main à l'œuvre sans plus de retard. C'est par une action constante, et qui peu à peu deviendra régulière, que l'état des esprits s'amendera, que les uns retrouveront plus de courage et les autres plus de modération. Mais lorsque nous parlons d'action, nous ne songeons pas seulement aux intérêts matériels de la société, nous songeons avant tout à ses intérêts moraux. Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient traiter les hommes comme des pièces de calicot et des barres de fer. Tout en reconnaissant que la prospérité matérielle seconde indirectement le développement des intérêts moraux, nous n'en sommes pas moins convaincus que ces intérêts doivent avoir leur part d'influence directe, et que tout gouvernement qui paraîtrait les oublier dans ses projets finirait par blesser profondément le sentiment national.

Les nouvelles de l'Algérie deviennent de plus en plus rassurantes pour le succès de nos armes et la consolidation de notre conquête. Un grand nombre de tribus acceptent la souveraineté de la France; c'est encore un résultat que nous devons à l'infatigable activité et à la brillante bravoure de nos soldats. Le combat livré par le commandant Bisson mérite d'être ajouté aux plus belles pages de notre histoire militaire. Il n'est pas moins vrai que nous nous trouvons lancés dans un système qui nous imposera pendant longtemps encore de grands sacrifices, et qui, malgré toutes les protestations et tous les serments des Arabes, s'écroulerait demain, si nous ralentissions nos efforts, si nous manquions un instant de suite, de persévérance, d'énergie. Nous concevons que des hommes politiques de toutes les opinions, prévoyant les conséquences que la conquête devait avoir et pour nos finances et pour la distribution de nos forces militaires, aient pu s'en effrayer et regretter cet emploi, si longtemps stérile, de la puissance française ; mais, au point où nous en sommes, ces craintes et ces regrets ne sont plus de saison. L'Algérie est une conquête que nous ne pouvons pas abandonner. Dès lors toute demi-mesure serait une faute. Pourquoi flotter entre deux systèmes, dont l'un est impossible, tandis que l'autre est désormais nécessaire? L'Afrique est notre principal lot en fait de colonies. Le sort aurait pu nous traiter beaucoup mieux. Tel qu'il est, ce lot, nous devons franchement l'accepter, et ne rien négliger pour en tirer un bon parti. La puissance d'Abd-el-Kader paraît à son déclin ; Maroc redoute notre puissance ; les indigènes se soumettent, nos auxiliaires se multiplient ; bientôt il sera possible d'établir quelques relations commerciales entre l'Afrique française et la France. Ce sont là des faits heureux, des faits qu'une colonisation régulière et intelligente pourrait étendre et affermir. Mais ce point capital, la colonisation, n'est jusqu'ici qu'un projet, un travail de commission. De médiocres colonies sur le terrain vaudraient mieux que de savants projets sur le papier. Nous ne voudrions pas qu'on fût trop préoccupé, en Afrique, d'expéditions et de combats, en France de savantes combinaisons et de projets compliqués.

L'ordonnance sur les lins a paru : le droit à l'importation est plus que doublé. C'est dire qu'un nouveau pas, un pas énorme, a été fait dans le système prohibitif, dans ce système artificiel qui prépare tant d'embarras et de si funestes crises à l'Europe. Tout a été dit sur la mesure considérée en elle-même, au point de vue

économique. C'est un impôt levé au profit d'une poignée de producteurs sur tous les consommateurs et sur ceux qui produisent les denrées qui servaient à l'échange des fils de lin. C'est là une vérité élémentaire que ne peuvent obscurcir les sophismes et les déclamations de l'esprit de parti et de l'intérêt personnel. Maintenant ferons-nous au cabinet un reproche de l'ordonnance qu'il a rendue? Nullement. Il n'y a pas de ministère qui, les circonstances étant données, eût pu résister à cette demande La résistance aurait été une faute grave. L'opinion publique sur cette question aurait été pervertie avec une facilité déplorable, mais irrésistible. Mieux vaut faire gagner quelque argent à quelques producteurs malhabiles que de jeter dans le pays des causes de perturbation et fournir des aliments à l'esprit de parti.

Il faut espérer en même temps, et nous savons gré au gouvernement de ses démarches à ce sujet, il faut espérer que l'ordonnance sur les lins donnera une solution prompte et satisfaisante au problème de nos relations commerciales avec la Belgique. Nous avons intérêt à voir notre marché s'agrandir, et la Belgique a besoin de ne pas étouffer. Le moment est arrivé pour elle de faire un premier pas dans la seule voie qui puisse lui ouvrir un brillant avenir. Nous nous consolerons quelque peu de notre pas rétrograde, s'il devient l'occasion d'un rapprochement commercial avec l'un de nos voisins.

Le nouveau cabinet espagnol paraît décidé à défendre l'ordre, la monarchie et la constitution. On dirait que Rodil aspire à devenir le Casimir Périer de l'Espagne. Il nous est plus facile de l'accompagner de nos vœux que de nos espérances. Toute comparaison de personnes à part, Rodil ne trouve pas en Espagne les souvenirs, les précédents, l'organisation morale et politique que Périer trouvait en France. En France, une révolution proprement dite est impossible par la meilleure des raisons, c'est que la révolution est faite, consommée, parachevée; c'est que cinq millions de familles plus ou moins intéressées à la propriété foncière opposeront toujours aux agitateurs une barrière infranchissable. Les hommes peuvent sans doute quelque chose, par le caractère plus encore que par l'esprit et par l'intelligence; mais leur puissance est toujours limitée : ils peuvent employer plus ou moins utilement les moyens qui sont à leur portée, ils ne peuvent en créer. Quoi qu'il en soit, une politique ferme et modérée est en effet la seule qui convienne à l'Espagne. Les projets de ses révolutionnaires ne sont que de serviles imitations, des utopies en parfait désaccord avec les précédents du pays.

La diète suisse va bientôt reprendre le cours de ses séances. La question des couvents de l'Argovie y reparaîtra plus ardente encore et plus compliquée. Nous espérons peu de voir la diète trancher enfin les différends qui divisent les cantons. La Suisse est atteinte, dans sa vie politique, d'une maladie dont rien n'annonce le terme. Dieu veuille qu'elle ne soit pas frappée au cœur! Il est une pensée qui devrait toujours dominer dans les délibérations de la Suisse : c'est que rien n'est plus humiliant et plus funeste pour un État que l'intervention de l'étranger, et que dans ce temps ci les États secondaires n'ont qu'un moyen d'échapper à la dictature des grandes puissances; c'est de faire eux mêmes leurs affaires promptement, sans trop de bruit. L'union est le seul moyen de salut pour la Suisse.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les chaleurs de l'été n'avaient hier diminué en rien l'affluence d'auditeurs d'élite qui depuis quelque temps se porte à toutes les séances de l'Académie. Les deux discours qu'on va lire ont justifié ce concours. Le sujet proposé pour le prix d'éloquence, l'éloge de Pascal, ramenait M. Villemain aux études qui ont fait sa gloire. C'est une grande joie, chaque année, pour ceux qui aiment les lettres, d'entendre cette parole élevée et ingénieuse, que la tribune politique a ravie trop tôt à la chaire du professeur, s'attaquer de nouveau à ces questions littéraires qu'elle agite avec tant de bonheur. M. Villemain a été souvent interrompu par des applaudissements. Dans sa vive et spirituelle critique, on a eu maintes fois à saluer des traits exprimés par l'intelligence, mais trouvés par le cœur. Les marques d'approbation et de sympathie n'ont pas manqué non plus à M. Molé. L'autorité du talent, du caractère et d'un de ces noms environnés d'une gloire austère qu'on ne prononce qu'avec une sorte de recueillement, faisaient du directeur de l'Académie l'homme le plus propre à remplir la sérieuse mission qu'une volonté bienfaisante a instituée. M. Molé a parlé avec simplicité, avec charme, avec noblesse, enfin, pour me servir du mot qu'un critique éminent de ce recueil a employé déjà pour le caractériser, comme il a appris à parler dans sa maison.

M. Villemain a ouvert la séance par l'appréciation des travaux littéraires qui avaient mérité les suffrages de l'Académie.

Messieurs,

Parmi les distinctions, bien nombreuses peut-être, que l'Académie décerne dans ses concours annuels, il en est une qui, une fois accordée, devait être longtemps inamovible. La supériorité se renouvelle rarement ; et quand l'Académie fit choix des *Considérations* et des *Récits* de M. Thierry sur l'histoire de France, pour y attacher l'espèce de majorat littéraire dont l'investiture lui a été confiée par un généreux fondateur, elle pouvait s'attendre, comme le public, à la longue durée de cette première et si juste destination. L'ouvrage de M. Bazin sur l'époque de Louis XIII n'était pas non plus facile à remplacer dans le rang qu'il avait obtenu. D'ailleurs, messieurs, les deux écrivains ne se sont pas reposés sur leur succès. L'illustre auteur de *la Conquête de l'Angleterre*, des *Lettres sur les Communes* et des *Récits mérovingiens* a continué les savantes esquisses qu'il avait publiées sous

cette dernière forme, et, dans un nouveau fragment sur Fredegonde et Chilperik, il a retracé les mœurs barbares de la monarchie franke avec ce coloris éclatant et vigoureux que donne l'imagination échauffée par l'étude et par l'amour du vrai.

L'historien de Louis XIII a également poursuivi sa tâche encouragée par vous. Il a commencé le tableau de la minorité de Louis XIV, et, malgré la rivalité fort redoutable des mémoires contemporains, ne voyant dans ces mémoires que des plaidoyers qui rendaient d'autant plus nécessaire le jugement de l'histoire, il a su donner à ce jugement une impartialité non moins piquante et plus variée que la passion.

Il nous a donc semblé, messieurs, que les dotations académiques fondées par le baron Gobert demeuraient plus que jamais acquises au grand peintre d'histoire et à l'ingénieux écrivain qui les avaient méritées, il y a deux ans, par des travaux qu'aujourd'hui même ils viennent de fortifier et d'étendre.

A côté de ces prix maintenus si justement, le choix de l'Académie, pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, s'est partagé entre des écrits de forme très-diverse, une *Histoire de la ville de Jérusalem*, un *Livre d'éducation*. L'Académie sans doute a jugé que les grandes traditions religieuses étaient la plus puissante leçon morale, et il lui a paru que l'histoire de cette Rome du monde oriental, toute pleine des monuments du christianisme, premier berceau de sa foi et but de ses croisades, offrait le sujet de méditation le plus instructif et le plus élevé. Des hommes de génie, de grands poëtes ont, de nos jours, visité cette terre antique, pour y surprendre, à la source qui jaillit du Carmel, l'inspiration que Bossuet et Racine recevaient de la prière et des livres saints. La politique, le commerce, et même le prosélytisme de l'Europe tendent de plus en plus à se rapprocher de Jérusalem, et une grande place lui est réservée dans la future transformation de l'Orient. A ces points de vue divers, une description de Jérusalem, commencée en présence des lieux mêmes, continuée par l'étude, mêlant les recherches à l'émotion, devait intéresser notre temps. L'auteur fut le compagnon de voyage et l'ami de notre regretté collègue M. Michaud, et il a, comme lui, le don de sentir et de peindre. L'Académie partage inégalement le prix Monthyon entre l'historien de Jérusalem, M. Poujoulat, et une personne encore inconnue dans les lettres, qui a publié un livre sur l'éducation pratique des femmes.

Ici la tâche de l'auteur était difficile. Depuis Fénelon écrivant avec la sublime douceur de son âme et de sa foi, depuis Rousseau donnant à des préceptes l'intérêt de la passion et du roman, des femmes supérieures, Mme de Rémusat, Mme Guizot, Mme Necker de Saussure, avaient traité pour notre siècle ce sujet, où l'innovation est si difficile, où le paradoxe est si dangereux. Leurs ouvrages élevés et délicats ont été lus par les philosophes et par les femmes. Il s'agit ici d'une œuvre plus modeste, de réunir d'utiles conseils pour les institutrices et pour les enfants, et de renfermer quelques vues nettes et quelques principes éprouvés dans un livre simple et d'une étude facile. C'est ce mérite que l'Académie a voulu reconnaître, et qu'elle couronne dans l'ouvrage judicieux et pur de Mlle Lajollais.

Cherchant du reste dans les récompenses dont elle dispose un encouragement pour le travail, un supplément à ce que l'État ne peut faire, elle a réservé une autre médaille pour M. Pauthier, jeune savant plein d'ardeur, qui, dans une traduction collective des *Livres antiques de l'Orient*, a rassemblé comme en un foyer les vérités éparses de la morale primitive.

Enfin, l'Académie a consacré une de ses médailles à honorer les recherches de M. Onésime Leroy sur le plus touchant ouvrage que la morale chrétienne ait inspiré, l'*Imitation de Jésus-Christ*, cette suite de l'Evangile composée par Gerson dans le bannissement et le malheur, et mise en vers, quelquefois sublimes, par Corneille vieillissant et méconnu.

L'étude approfondie, et pour cela même la traduction fidèle et expressive des

monuments étrangers est un travail que l'Académie a particulièrement recommandé. Elle ne le borne pas aux grands génies de l'antiquité et des littératures modernes; elle y comprend tous les temps et toutes les œuvres remarquables de l'esprit humain. Le moyen âge, avec ses souvenirs mêlés et ses pressentiments créateurs, n'en pouvait être exclu. Il y a telle vérité qui reçut, à cette époque, une évidence dont l'éclat ressort des ténèbres même qui l'entouraient; il y a telle grande âme qui parut alors d'autant plus digne d'admiration qu'elle s'élevait seule et d'elle-même. Qu'un écrivain du XIIe siècle ait été le précurseur et le maître de Descartes dans la démonstration spiritualiste de l'existence et des attributs nécessaires de Dieu, qu'il y ait appliqué une forme de raisonnement admirée et presque enviée par Leibnitz, c'est un fait précieux dans l'histoire des lettres. Mais le travail même de ce philosophe du moyen âge, qui fut un saint archevêque, les deux traités d'Anselme de Cantorbéry, le *Monologium* et le *Proslogium*, ne méritaient-ils pas d'être éclaircis par la science moderne, et mis sous nos yeux dans une version intelligente et fidèle, qui rendît avec clarté le langage de ces temps, où la pensée philosophique était souvent aussi subtile et aussi déliée que la vie commune était rude et barbare? C'est là, messieurs, la tâche qu'un homme de talent, nourri dans les lettres et dans l'histoire, s'est proposée. L'Académie décerne à M. Bouchitté la première médaille du prix de traduction.

D'autres travaux de même ordre ont partagé les suffrages de l'Académie qui, dans ses choix fort divers, n'est attentive qu'à un seul principe, l'encouragement des sérieuses études. A ce titre, une reproduction élégante de la belle histoire de Schiller, la *Guerre de trente ans,* une version moins ornée que savante du *Timée* de Platon, une traduction énergique et souvent très-heureuse des tragédies d'Eschyle, ont, aux yeux de l'Académie, mérité des médailles qu'elle aurait voulu rendre plus riches, et que confirmera le suffrage public. Le nom étranger du traducteur de Schiller, le nom de Mme de Carlowitz, déjà lié à la gloire de Klopstock, mérite faveur par le talent qu'elle montre dans notre langue, adoptée par elle pour y transporter avec goût les beautés des langues du Nord.

Le traducteur du *Timée,* M. Martin, est un jeune et habile érudit, dont le zèle opiniâtre cherche les difficultés sur lesquelles ont hésité les maîtres, et qui réunit à la fois beaucoup de candeur et de sagacité. M. Pierron, déjà signalé dans un autre concours par un difficile essai sur la métaphysique d'Aristote, a prodigué, dans une lutte non moins pénible contre le poëte Eschyle, un éclat naturel d'expression, une abondance de tours vifs et corrects, où l'Académie a dû reconnaître le talent d'un écrivain.

M. Bouchitté, M. Henri Martin, M. Pierron, appartiennent tous trois à l'enseignement public, je le dis avec orgueil : les ouvrages que nous venons de nommer sont la distraction qu'ils mêlent aux devoirs de leur laborieuse et noble profession; et, dans ces ouvrages qui n'attestent pas moins l'élévation des sentiments que l'austère gravité des études, il nous est doux de voir et de montrer comment les professeurs de l'Université de France emploient leurs loisirs.

A côté de ces libres résultats d'une sérieuse étude, l'Académie se félicite d'avoir, par la proposition d'un sujet spécial d'histoire littéraire, excité d'utiles recherches, et donné naissance à deux bons écrits. Quelle a été sur la littérature française, au commencement du XVIIe siècle, l'influence de la littérature espagnole? Telle était la question assez nouvelle que l'Académie avait indiquée, en y joignant même une question plus générale sur la manière dont notre littérature, à diverses époques, a profité du commerce des autres nations, sans perdre en rien son caractère original. La réponse a tardé quelque temps, et le prix a été d'abord ajourné. Pouvait-on, en effet, saisir la part d'influence que la littérature espagnole avait eue sur notre XVIIe siècle, sans étudier toute cette littérature dans son origine, dans ses progrès, dans l'histoire sociale et politique du peuple espagnol? Pouvait-on montrer sur

quel point le génie français a été temporairement modifié par un autre plus grave et moins exact peut-être, sans analyser avec soin les traits originels de notre littérature et les insurmontables différences qu'elle devait heureusement garder? Pouvait-on, enfin, étudier ce vaste sujet, qui renferme à quelques égards l'histoire comparée de deux langues et de deux peuples, sans toucher à la théorie des arts, à ces questions du naturel et du goût, de la vérité vulgaire et de la vérité poétique, qu'on a si fort débattues de nos jours? Érudition curieuse et jugement délicat, étude détaillée des livres et intelligence des siècles, vive sensibilité littéraire et connaissance approfondie de l'histoire et des mœurs, imagination et philosophie, voilà bien des qualités que le sujet proposé réclamait en quelque sorte, pour être dignement traité. Les travaux à consulter sur cette question, les modèles de critique à suivre étaient rares et parfois trompeurs par leur éclat même. Le hardi et brillant Schlegel, dans son *Cours de poésie dramatique,* le savant et ingénieux Sismondi dans son *Histoire littéraire de l'Europe méridionale,* lord Holland dans ses *Essais sur Guillen de Castro et Lope de Vega,* avaient un peu exagéré la partialité pour l'Espagne, ce côté du midi moins classique et moins romain que l'Italie, et dans lequel ils croyaient pouvoir saluer avec reconnaissance une hâtive aurore, une révélation anticipée de l'école nommée plus tard *romantique.*

Aujourd'hui, dans la question proposée, il ne s'agissait plus de lever un drapeau novateur, de plaider vivement pour une cause douteuse, d'évoquer Calderon contre Racine, mais d'exposer un fait important dans l'histoire de notre littérature, et pour cela de pénétrer et de faire comprendre toute une littérature étrangère, non moins féconde qu'inexplorée, et qui fut longtemps aussi puissante sur l'Europe que le peuple dont elle était la forte et vive expression.

C'est là, messieurs, la tâche qui nous semble réalisée dans un ouvrage inscrit sous le numéro 1er, et portant pour épigraphe cette phrase de Quintilien : « L'imitation des choses excellentes en fait trouver de semblables. » L'auteur, intéressant et méthodique, trace un cadre étendu, et le remplit avec soin. De l'origine commune des deux grands idiomes diversement modifiés par le climat et le génie national, il descend à leurs affinités secrètes, à leurs développements successifs et distincts, à leurs rapprochements, à leurs séparations; il les suit dans leurs nombreux détours, parmi tous leurs affluents étrangers, et de leur confusion apparente il dégage et fait sortir le cours limpide et pur du génie français.

L'Espagne, qui, de bonne heure, eut la gloire populaire du Cid, mais qui n'eut pas de Dante, l'Espagne, plus tardive que l'Italie, en reçut au XVIe siècle une influence littéraire doublement reflétée sur la France. Mais l'Espagne ne fut jamais Italienne, et de même qu'elle avait apporté jadis dans la Rome des empereurs son originalité indépendante, sa forme d'imagination et de goût, ses Lucain et ses Sénèque, ainsi, dès le moyen âge, elle montra son tour particulier de génie méridional, sa gravité, sa pompe, et cette ardeur plus orientale qu'enflammaient encore le belliqueux contact et le mélange d'une population et d'un culte apportés d'Afrique et d'Asie. La gloire enfin, cette grande dominatrice des hommes, vint donner à la langue, au génie, aux idées de l'Espagne, un ascendant momentané, mais immense, sur les autres nations de l'Europe, et nous ne doutons pas que la France, qui en reçut l'impression, ne l'eût ressenti bien davantage, n'en eût souffert peut-être, si une Providence gardienne de l'équilibre des peuples n'eût alors suscité le prince qui, par le bon sens, le courage et l'esprit, faisait le mieux éclater en lui le caractère de sa nation, cet Henri IV, le représentant français du midi vif, brillant et gai, contre le midi sombre et dur de l'inquisition et de Philippe II.

Cette résistance naturelle de l'esprit français à l'esprit espagnol n'a pas assez frappé peut-être l'auteur de l'ouvrage que couronne l'Académie; mais quelle instructive vérité dans son travail! quelle vive et juste peinture du XVIe siècle espagnol, de ces grands écrivains parmi lesquels on regrette seulement de ne pas voir

cités Christophe Colomb et Cortès, si éloquents dans leurs journaux de voyage et dans leurs lettres, et sainte Thérèse, si sublime dans ses mystiques ouvrages! Notre habile critique s'est attaché surtout aux lettrés de profession, indiquant avec justesse et étendue les écoles diverses, les révolutions de goût, les variations de la langue et de l'art, sans négliger toutefois quelques esprits originaux qui mêlèrent le talent d'écrire à l'action, l'élégant Garcilasso de la Vega, guerrier redouté de l'Italie; Hurtado de Mendoza, génie triste et fier qui a composé, dans sa jeunesse, le meilleur modèle du roman bouffon, Hurtado de Mendoza, l'implacable gouverneur de Sienne, tyran qui écrit l'histoire comme Tacite; enfin, l'aventurier, le soldat espagnol dans le Nouveau-Monde, Alonzo de Ercilla, poëte nerveux et simple, auquel, pour approcher de la palme épique, il n'a manqué peut-être qu'un sujet plus connu et des malheurs plus célèbres.

Mais ce n'est pas à ces hommes puissants, presque ignorés hors de l'Espagne, qu'il fut donné d'agir sur l'esprit français. Deux influences seulement nous arrivèrent d'Espagne, l'une subtile et tout artificielle, l'autre bruyante et populaire; l'une tenant au travail du style, aux combinaisons du langage, l'autre à la puissance facile de l'invention et de la fantaisie; l'une gâtant ou façonnant quelques esprits ingénieux, depuis Balzac et Voiture, jusqu'au père Bouhours, l'autre éveillant la poésie de Corneille et la portant de *Médée* jusqu'au *Cid* et à *Polyeucte,* au delà desquels l'esprit humain ne s'élève pas.

C'est surtout, messieurs, cette richesse d'invention, ce torrent inépuisable du drame espagnol que les auteurs des mémoires envoyés à l'Académie se sont plu à décrire, depuis la comédie de *la Célestine,* qui courut toute l'Europe, jusqu'à ces *Actes sacramentaux* de Calderon, comparés par un savant moderne aux plus sublimes accents de la tragédie grecque. Peut-être l'auteur du n° 1er aurait-il dû rappeler que cette veine puissante du théâtre espagnol avait agi même sur le théâtre anglais, qu'on a cru si spontanément original. Le mariage de Philippe II avec la reine Marie, cet empiétement peu durable de l'Espagne sur l'Angleterre, fut cependant la date et l'occasion d'un rapprochement intellectuel entre les deux peuples. Pareille influence ne s'exerça pas sur la France pendant le XVIe siècle, et ce n'est qu'au moment où l'Espagne déclinait de sa grandeur, où Richelieu abaissait partout la maison d'Autriche, que la France accueillit, par curiosité et comme une mode de cour, les inventions poétiques de cette nation dont elle avait gêné les desseins et adopté l'alliance. L'esprit français connut dès lors et goûta vivement la raison, l'éloquence et l'incomparable plaisanterie de Cervantes; mais il n'emprunta d'abord au drame espagnol qu'une irrégularité sans force, un chaos, au lieu d'une création. Ce fut seulement par un retour puissant sur lui-même, et en se rapprochant des règles plus sévères qui lui sont naturelles, que plus tard, dans *le Cid,* dans *Venceslas,* dans *le Festin de pierre,* dans *Héraclius,* il enleva quelques-unes des beautés neuves de la scène espagnole. De là cette grande leçon qu'un peuple ne profite bien des pensées d'un autre qu'en restant lui-même, et sous la condition de créer beaucoup plus qu'il n'imite.

Cette heureuse loi de nos deux grands siècles littéraires est habilement appréciée par l'écrivain qui nous montre une connaissance si étendue de la littérature espagnole, et je regrette seulement que, parmi les assimilations de l'esprit étranger avec le nôtre, il n'ait pas cité ce qu'emprunte au naturel exquis de Cervantes et à la moquerie de Quevedo l'originalité comique de Le Sage. Mais comment tout dire dans un vaste sujet? C'est assez, c'est beaucoup d'avoir, comme l'auteur couronné, M. Puibusque, fait sur une question difficile un ouvrage presque complet, quelquefois trop développé et toujours instructif, même pour ses juges.

Une grande part de ce même mérite pourrait être réclamée pour l'ouvrage inscrit sous le n° 3, et dont l'auteur, M. Viguier, reçoit de l'Académie une mention d'honneur. Moins étendu tout à la fois et moins régulier que le précédent, mais

semé de passages remarquables sur la philosophie des langues, sur l'antiquité, sur les principaux caractères de la littérature du XVIIe siècle, respirant à toutes les pages le goût des sentiments élevés, ce discours semble un titre de plus pour le corps enseignant, dont M. Vignier est un des représentants les plus honorables et les plus distingués. Son ouvrage, réuni à celui de son heureux concurrent, forme une belle étude sur l'Espagne en elle-même et dans ses rapports avec la France, jusqu'à l'heure mémorable où, sous une plus haute influence, le génie français, émancipé par Descartes, devenait, avec Pascal, si original et si pur.

S'arrêter à ce nom de Pascal, analyser non pas une époque, une littérature, mais un homme en qui s'est montrée toute la puissance de l'esprit humain, c'était un travail que l'Académie devait proposer aux intelligences sérieuses de nos jours. L'éloge de Pascal par Condorcet montre bien la prodigieuse révolution des idées, à cent ans d'intervalle; mais il ne fait pas connaître le profond génie qui prévoyait une telle révolution, et qui la contrepesait d'avance par ses pensées religieuses, en même temps qu'il y travaillait par ses découvertes et sa hardiesse involontaire.

Quelle méditation plus grave que d'étudier impartialement cet homme tout entier, de chercher dans sa puissance scientifique une des conditions mêmes de l'esprit français, cette loi de justesse éclatante et de précision sévère qui domine pour nous l'art de penser et d'écrire! Quel objet plus digne de la philosophie de notre temps que de s'attacher à bien comprendre à la fois la grandeur des travaux de Pascal et la passion qui les inspirait! Quel spectacle plus touchant et plus tragique, dans l'ordre de la réflexion, que de contempler cette sublime intelligence aux prises avec les douleurs physiques et avec le tourment moral d'une conviction tour à tour ébranlée ou menaçante! Quelles plus grandes luttes à étaler aux regards de l'homme que les deux luttes qui consumèrent la force, et auxquelles ne suffit pas la vie si tôt dévorée de Pascal : la lutte pour le libre examen, pour le droit de penser, pour le droit d'inventer dans la science, de juger dans la morale, de protester même dans la foi, puis la lutte, plus longue et plus rude encore, pour le maintien de la règle et de la vérité contre l'invasion illimitée du scepticisme, et contre cette extrême indépendance qui n'est que la puissance de nier et de détruire! Et si on cherche encore Pascal dans les amis qui l'entouraient, quel intérêt plus historique et plus durable que la peinture de ces fortes mœurs et de ces grands caractères, sur lesquels notre curiosité se reporte maintenant avec plaisir, et que d'ingénieux et récents travaux ont rapprochés de nous, par l'imagination du moins! Enfin, quel souvenir plus instructif aujourd'hui même, et quelle polémique plus intelligible pour notre temps que la résistance passionnée de tant d'hommes éclairés et vertueux dont Pascal était l'âme et la voix, contre cette société remuante et impérieuse que l'esprit de gouvernement et l'esprit de liberté repoussent avec une égale méfiance!

Quelle puissante variété dans un homme! Quel intérêt général dans une seule cause! Et combien de grandes questions dans un seul sujet! Aussi, messieurs, ce sujet a-t-il suscité de remarquables efforts. Rarement semblables recherches, rarement si graves et si nobles essais furent envoyés à l'Académie. C'est une satisfaction pour nous d'avoir proposé cette épreuve, qui a rencontré des esprits dignes d'elle. Parmi les ouvrages réservés, deux discours ont fait hésiter l'Académie; elle partage entre eux le prix qui vient d'être augmenté par un ordre du roi. Très-divers par l'étendue, la forme, les détails, mais se rapprochant sur deux points, l'élévation morale et le talent, ces discours sont un signe éclatant du progrès de la philosophie spiritualiste et de l'histoire impartiale. Parlons d'abord du discours inscrit sous le n° 15, avec cette épigraphe de saint Paul : *Oportet hæreses esse.* C'est le travail vigoureux d'un esprit libre, nourri de réflexion et de solitude, qui lui-même a vivement saisi les sciences mathématiques, première originalité de Pascal, et qui, par cela même peut-être, ne l'admire pas assez sous ce rapport, trompé qu'il est par la facilité des méthodes actuelles. Mais cet esprit de mathéma-

ticien moderne s'est en même temps plié aux fortes études de langues et de philosophie anciennes, de littérature comparée, et même de scolastique. L'ordre de son discours n'est pas assez marqué; on pourrait y retrancher, sans l'affaiblir; mais l'ouvrage est savant, impartial, et parfois éloquent. L'auteur aime avec passion les choses dont il parle, la pensée libre, la religion austère, les profondes études, et la poursuite indéfinie des problèmes de l'existence humaine. En expliquant la question de la *grâce* et *du libre arbitre* de manière à donner théoriquement raison sur ce point aux adversaires de Pascal, il ne fait que mieux attester leurs erreurs sur tout le reste, et la pureté comme le génie de leur puissant vainqueur. Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlèrent, il décrit, il célèbre cet irréparable asile de la science et de la foi avec une chaleur d'enthousiasme, une vérité de talent, que je n'ai pas besoin de louer, quand tout à l'heure vous allez l'applaudir. Interprète habile de l'art profond et passionné qui règne dans *les Provinciales,* et qui en a fait *les Philippiques* de la conscience et de la raison, il ressuscite pour nous ces débats éteints, et leur rend la grandeur pleine d'anxiété qu'ils avaient pour les jésuites et pour Arnault lui-même. Moins fort et moins précis dans l'analyse de ce que Pascal n'a pas achevé, inexact, suivant nous, dans le parallèle qu'il établit entre le doute expérimental de Descartes et les agitations violentes de l'auteur des *Pensées,* injuste quand il suppose que le premier de ces deux grands hommes n'a pas été compris par l'autre, M. Demoulin (c'est le nom de l'auteur du nº 13) n'en exprime pas moins avec force des considérations remarquables sur le grand ouvrage que poursuivait Pascal mourant, et sur les débris sublimes et mutilés qui nous en restent.

Il semble, toutefois, que ce spectacle mélancolique de ruine et de grandeur ait mieux inspiré, c'est-à-dire ait touché davantage l'auteur d'un autre discours inscrit sous le nº 24, et ayant pour épigraphe quelques paroles de la sœur de Pascal. Ce choix même peut indiquer le caractère plus attendrissant et plus intime de ce second ouvrage. Il y a moins de science, moins de lecture, moins de force; mais on sent une âme qui, émue d'un respectueux effroi devant celle de Pascal, a cherché, a souffert avec elle, et qui s'en approche par cette égalité d'une pure et humble douleur. Le jeune homme qui a écrit ces pages remplies d'une tristesse naturelle est M. Faugères, déjà couronné par l'Académie pour un travail sur Gerson. Il a fait plus cette fois; il est entré dans cette étude du cœur où est la vie de la parole humaine. Peut-être s'est-il exagéré le doute qu'il déplore dans Pascal, et n'a-t-il pas assez vu le repos après le combat; mais cette prévention même, naïvement sentie par lui, répand sur ses paroles plus de pathétique et d'éloquence. En voyant à quel point les *Pensées* de Pascal, ces fragments de méditations épars entre quelques chapitres achevés, agitent une intelligence vive et généreuse, on regrette d'autant plus l'infidélité dont Pascal fut l'objet, et qui couvre encore un coin de son génie. On regrette que les panégyristes de ce grand homme n'aient pu connaître les recherches toutes récentes qui, dans le manuscrit original mutilé par de timides éditeurs, ont découvert de la main tremblante de Pascal mille traits primitifs d'une incomparable énergie, devant lesquels souvent pâlit et s'efface le texte vulgairement admiré jusqu'ici. Ce travail de restitution et d'exactitude qu'un penseur éloquent vient de communiquer à l'Académie est un autre éloge consacré à la gloire de Pascal, et qui nous rendra du moins sa ruine tout entière.

Pour être juste, nous avons encore à citer deux discours remarqués dans la foule de ceux qu'avait reçus l'Académie. L'un, le nº 28, portant pour inscription une pensée de Pascal, est l'ouvrage trop rapide et trop court d'un homme de talent et d'un esprit sévère qui s'élèvera par l'étude; l'autre, le nº 31, que l'Académie a préféré pour la première mention, est l'ouvrage élégant et délicat d'une femme. Nulle part, la vie de Pascal n'a été pénétrée d'une vue plus perçante et plus prompte, nulle part le côté fin et spirituel des *Provinciales* n'a été mieux saisi et

plus vivement apprécié; mais ce travail brillant est incomplet, et n'embrasse pas la sombre et vaste profondeur des *Pensées* de Pascal. « Herminie, raconte le poëte, » n'a pas craint l'appareil de la guerre, et s'est armée pour y prendre part; mais, » effrayée à l'aspect de la solitude et de la nuit, elle se détourne et s'arrête. »

M. Molé, qui, en sa qualité de directeur de l'Académie française, était chargé du discours sur les prix de vertu, a pris la parole après M. Villemain :

MESSIEURS,

En voyant l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française occuper sa place dans cette solennité littéraire, et suspendre l'exercice de ses hautes fonctions politiques pour ressaisir ce sceptre de la critique que tous les amis des lettres lui décernèrent dès ses plus jeunes ans, je le félicitais plus encore que l'Académie, plus encore que cette assemblée avide de l'entendre, de rester si bon juge de sa propre gloire; je me rappelais l'éclat de ses débuts, les palmes que je l'avais vu remporter dans cette enceinte, où les esprits les plus avares d'éloges, parce qu'ils étaient les plus délicats, répétaient à l'envi que la France aurait dans ce jeune homme un critique et un modèle de plus. Après lui, messieurs, après ce morceau si achevé dont il vous a donné lecture, il eût mieux valu sans doute vous laisser sous le charme salutaire des impressions que vous aviez reçues.

Mais la mission que l'Académie m'a confiée est de celles qui ne redoutent ni préoccupation, ni concurrence; elle ne demande aucun de ces dons brillants que vous êtes accoutumés à couronner dans l'orateur ou l'écrivain. Me sera-t-il permis, messieurs, après tant d'illustres confrères qui l'ont si dignement remplie, de dire ici ce que j'en pense et de la caractériser à mon tour?

Chaque année, l'Académie distribue les bienfaits d'un homme riche et bon, qui a voulu secourir d'âge en âge, de génération en génération, la vertu malheureuse, ou plutôt le pauvre donnant, au sein même de la misère, l'exemple des plus nobles ou des plus touchantes vertus. Mais cet homme généreux a-t-il voulu seulement tendre une main charitable à la vertu unie à l'infortune, ou M. de Monthyon n'était-il pas trop éclairé lui-même pour se méprendre sur la véritable origine de sa belle action? N'appartenait-il pas par ses lumières autant que par la beauté de son âme, à la philanthropie de cette époque, dont il avait partagé les nobles espérances, je dirai même les illusions?

Pendant longtemps, il faut bien le reconnaître, le christianisme seul, proclamant non l'égalité de condition, mais l'identité de vocation de la race humaine tout entière, avait montré que tous les hommes étaient appelés à la pratique des mêmes vertus, à la même dignité morale, à mériter une autre vie après celle-ci par les mêmes sacrifices, par les mêmes actions. Principe de sociabilité admirable, qui rend celui qui obéit, et qui doit obéir, respectable aux yeux de celui que la Providence appelle à commander; qui maintient l'égalité avec la hiérarchie, la discipline avec l'indépendance, la liberté avec l'autorité, et répartit entre tous, avec une équité inflexible, abstraction faite du rang et de la fortune, les seuls vrais biens

que nous soyons appelés à recueillir, je veux dire, l'estime, la reconnaissance de nos semblables, et les récompenses du ciel.

Ces notions si vraies, si simples, quoique si élevées, sur la nature de l'homme et sa destination sur la terre, étaient sorties de l'Évangile ; les orateurs et les moralistes chrétiens les avaient propagées depuis plusieurs siècles, et elles étaient entrées dans le domaine de la raison humaine, où la philosophie, méconnaissant parfois leur origine, s'était emparée d'elles pour s'en enorgueillir. Elles avaient pénétré dans tous les esprits, dans tous les cœurs, et devaient changer, sinon la forme des sociétés, du moins la pratique des différents rapports des hommes entre eux ; elles obligeaient les humbles à s'honorer eux-mêmes, les forts à justifier leurs forces. Le lien commun, évident, entre les uns et les autres, c'était l'identité, l'égalité de vocation ; c'était cette vérité révélée pour le chrétien et démontrée pour le philosophe, que tous les hommes étaient appelés à la même beauté morale, à recevoir les mêmes récompenses, quelles que fussent d'ailleurs les circonstances mobiles, prospères ou misérables, qui accompagnent le passage de chacun ici-bas.

L'œuvre de M. de Monthyon porte le caractère de son époque ; philanthropique et libérale, elle a moins pour objet de secourir l'infortune que de faire ressortir ces vertus pratiquées sous le toit du pauvre, et qu'on accusait le passé de n'avoir pas su reconnaître ou découvrir. Ce but a-t-il été atteint? Je n'hésite pas à l'affirmer. Je n'en voudrais pour preuve irrécusable que la réunion des pièces authentiques qui, depuis vingt-trois ans, vous ont été adressées, et le recueil des livrets rédigés sous les yeux et par les soins de votre secrétaire perpétuel pendant cette même période. La nature, la spontanéité des actions que vous avez récompensées, la simplicité des vertus, l'ignorance bien souvent de ceux qui les exercent, rendraient impossible de croire, même aux esprits les plus chagrins, que la prévoyance de vos encouragements, ou le désir secret de vos récompenses, aient altéré en rien la pureté ou le mérite des actes dont l'éclat de vos suffrages a fait des exemples pour tous. Honorons donc la mémoire du fondateur des prix de vertu. De tous les sentiments, le plus utile à répandre dans les classes inférieures, le plus propre à préserver l'extrême misère de la dégradation morale qui en est trop souvent la suite, c'est le respect de soi-même. Or, je le demande, le pauvre, dont la belle action ou la conduite vertueuse a, je ne dirai pas seulement obtenu le prix, mais mérité d'être racontée dans cette solennité annuelle, n'a-t-il pas une autre conscience de lui-même? ne se respecte-t-il pas davantage? Assurément il ne devient pas impeccable ; l'homme, à quelque perfection qu'il s'élève, reste capable de bien et de mal jusqu'à ce qu'il ait rendu sa dépouille à la terre. Mais si celui qui aurait reçu le pur et éclatant honneur de vos suffrages se laissait plus tard entraîner au mal, je dirai même au crime, il ne pourrait en supporter la honte, vous lui auriez appris à rougir (1).

Je me hâte d'arriver aux faits dont vous m'avez confié la tâche consolante de présenter le récit. Que seraient en effet les paroles, même les plus graves et les plus éloquentes, auprès de ces traits qui surpassent l'esprit et saisissent le cœur? Le bien, le véritable bien, est plus cher aux hommes qu'ils ne le pensent eux-mêmes. Racontez-le, exposez-le tel qu'il est, sans ornement surtout, sans le mettre en contact avec l'esprit, tel qu'il sort du cœur, et vous verrez les plus secs s'attendrir, les plus durs s'émouvoir, et s'accomplir sous vos yeux cette belle loi de la Providence, qui a doué d'une sympathie inévitable tout ce qui est bon à imiter. Et d'abord, mes-

(1) Les journaux ont annoncé dernièrement qu'une femme ayant obtenu un des prix de vertu décernés par l'Académie se trouvait sous la prévention du crime de vol domestique. Cette femme a nié d'abord avec opiniâtreté qu'elle fût coupable des faits qui lui étaient imputés, et, se voyant ensuite sur le point d'être convaincue, elle n'a pu supporter sa honte et s'est pendue de désespoir.

sieurs, je commencerai par annoncer, pardonnez-moi le mot, une bonne nouvelle, c'est qu'il s'est rencontré deux exemples, que dis-je, deux vies entières si admirables, que l'Académie, se sentant dans l'heureuse impossibilité de choisir entre elles, leur a partagé le prix.

Dans une commune rurale du département du Rhône, à Saint-Étienne-la-Varenne, naissait, en 1802, une enfant qui reçut le nom de Madelaine Saulnier. La famille qu'elle venait accroître était déjà nombreuse, pauvre et honnête également. Constatons-le, messieurs, Madelaine Saulnier eut des parents estimables, fut pleine de foi, de religion dès son berceau; mais là se bornèrent pour elle les secours visibles de la Providence, à moins de regarder la carrière que vous lui verrez parcourir comme une de ces saintes missions auxquelles il est d'autant plus permis de croire, que jamais ceux qui les ont reçues ou qui les remplissent ne sont tentés de se les attribuer. Madelaine, dès son enfance, s'était consacrée d'elle-même au soutien de ses jeunes frères et sœurs; les jeux de son âge ne tenaient aucune place dans sa vie, mais elle s'était réservé des jouissances qu'elle entourait d'un certain mystère, et dont en particulier elle avait dérobé la connaissance à tous ses parents. Emportant chaque jour aux champs sa frugale nourriture, elle en distribuait une portion aux pauvres du voisinage, et ne leur demandait en retour que de lui garder le secret. Cependant le dévouement, le courage, n'empêchent pas la nature d'avoir ses droits; le développement physique de Madelaine eut à souffrir du peu de nourriture; elle se livrait à des fatigues qui excédaient ses forces. Des infirmités précoces vinrent l'atteindre, mais ne purent ralentir l'essor de son ardente charité. Devenue plus âgée et plus indépendante, le bien qu'elle fit dépassa toutes les limites de la vraisemblance, je dirais presque du possible.

Ne nous lassons jamais d'admirer, messieurs, cette force, cette puissance surnaturelle que donne l'abnégation de soi-même, l'absolu dévouement. Cet être faible, dont les privations et la misère avaient déjà miné l'existence, franchissait de longues distances pour aller porter ses soins ou le fruit de ses sacrifices à de plus malheureux que ceux qu'elle aurait trouvés auprès d'elle; et lorsqu'elle avait épuisé toutes ses chétives ressources, lorsqu'elle se voyait en présence de douleurs qu'elle ne pouvait plus soulager, elle s'imposait une tâche plus rude que toutes les autres, celle de fléchir l'insensibilité de l'égoïsme, d'affronter le refus brutal ou glacé de l'aisance sans pitié, pour rencontrer parfois quelque sympathie, et obtenir quelque moyen de secourir ceux qu'elle avait laissés sans espoir. C'est au chevet des malades que nous verrons briller surtout cette physionomie céleste; c'est là que, surmontant toutes les répugnances naturelles, dépouillant en quelque sorte toutes les faiblesses de la terre, nous allons la voir centupler ses facultés et ses forces pour consoler ceux qui pleurent, soulager ceux qui souffrent, ou les diriger vers le ciel en les faisant mourir en paix. Ainsi, pendant quinze ans, elle a fait vivre le nommé Nesme, aveugle, avec sa fille idiote. Chaque jour elle partait et faisait à pied une demi-lieue pour donner à l'aveugle et à sa fille leur nourriture, et, ce qui était plus difficile, le courage d'attendre et de vivre encore jusqu'au lendemain. Pendant quinze ans, messieurs, je l'ai relu et constaté avec soin dans les renseignements qui nous ont été transmis; quinze ans, pendant lesquels se répètent tous les jours des actes dont un seul suffirait pour embellir, honorer toute une vie, c'est ce que la religion, la foi en Dieu seule explique : l'humanité n'y suffit pas. — Voulez-vous un autre exemple? A la même distance de la demeure de Madelaine, au hameau des Grandes-Bruyères, il existait une fille infortunée, couverte d'une lèpre si repoussante, que sa famille, hélas! oui, sa famille l'avait abandonnée. Reléguée dans une étable, Marie Carrichon n'eut, pendant dix-huit mois, que Madelaine pour l'approcher. Un cœur comme celui de Madelaine, il faut le dire, devait battre bien fort à la vue de cet excès de dénûment et de souffrance, à l'idée de cette créature humaine de laquelle toute pitié, toute sympathie, s'étaient retirées. Aussi deux fois par jour elle

se rendait auprès d'elle, moins encore pour lui porter le peu de nourriture qu'elle pouvait prendre, que pour rendre moins douloureuses des plaies qu'elle parvenait ainsi à panser plus souvent. Sa vertu reçut ici sa récompense : Marie Carrichon exhala son âme entre les bras de Madelaine, qu'elle bénissait après Dieu, en qui Madelaine lui avait appris à placer toutes ses espérances.

Au mois de novembre 1840, lors des inondations du Rhône, Madelaine faillit périr en traversant un torrent débordé entre Saint-Étienne et le hameau de la Grange-Maçon, où demeurait une autre femme nommée Liottard, à laquelle elle portait des secours quotidiens. On lui reprochait son imprudence : *Que voulez-vous?* répondit-elle, *je n'y étais pas allée hier, je ne pouvais y manquer aujourd'hui.*

Je terminerai par un trait qui surpasse peut-être tous ceux dont cette vie presque surnaturelle est remplie. Je l'ai réservé pour le dernier, quoiqu'il ait précédé celui que je viens de raconter. On était au plus fort de l'hiver rigoureux de 1835. Madelaine Saulnier avait découvert au loin, dans la campagne, une femme appelée Mancel, dont la retraite ressemblait plutôt à celle d'une bête fauve qu'à l'asile d'une créature humaine. La femme Mancel, depuis longtemps malade, voyait approcher son dernier moment. Madelaine, assise à son chevet, ne la quittait plus. C'était vers la fin d'une longue nuit; une neige épaisse couvrait la terre, un vent glacé soufflait et ébranlait les parois où s'abritaient tant de misère et de charité. Madelaine, pour combattre le froid mortel qui se joignait à tant d'autres souffrances, avait allumé quelques morceaux de bois vert, qui remplissaient la hutte de fumée et incommodaient d'autant la malade, en proie aux convulsions de la mort, lorsque la porte, fermée seulement par une pierre qui la buttait à l'intérieur, s'entr'ouvre et laisse apercevoir un loup affamé prêt à s'élancer sur Madelaine ou à disputer sa proie à la mort. Madelaine, épouvantée, seule eût pris la fuite; elle s'élance pour défendre le dépôt que la Providence a placé dans ses mains; elle tient ferme, repousse, contient la pierre et la porte, rassemble quelques autres obstacles, ne cesse de pousser des cris, qu'elle varie pour que l'animal féroce croie avoir affaire à plusieurs personnes à la fois. Ses forces s'épuisaient. Rassurez-vous, messieurs, le jour paraît, et le loup s'éloigne. Quelques heures après, la femme Mancel avait cessé d'exister. Vous croyez que Madelaine se tient quitte envers elle et ne songe qu'à regagner son village ? Non; son respect pour la forme humaine, sa piété envers son semblable, ne lui permettent pas d'abandonner ainsi les restes de cette créature dont elle avait longtemps soulagé les souffrances, et tout à l'heure encore défendu au péril de sa vie les derniers moments. Elle frémit à l'idée du loup revenant dans la chaumière; elle court au paysan le plus voisin, et le supplie de permettre qu'elle dépose chez lui la dépouille de sa pauvre Mancel. Sa prière est exaucée : aussitôt elle disparaît, charge sur ses épaules le pieux fardeau, et, sa mission providentielle enfin accomplie, tombe à genoux et remercie Dieu d'avoir béni ses efforts. Jugez de son bonheur, messieurs, lorsqu'elle sut que l'animal contre lequel elle avait héroïquement lutté était revenu la nuit suivante, et que ses pas, imprimés sur la neige et dans la cabane, lui prouvèrent jusqu'à quel point son courage était récompensé !

L'Académie n'avait pas été la première à découvrir l'asile de Madelaine Saulnier; sur le trône, veille une princesse dont la charité pénètre jusque dans les plus obscures retraites de la misère ou du malheur. Invisible comme la Providence, sa main, qu'elle dissimule, dispense d'un bout de la France à l'autre les consolations et les secours. Ce serait la trahir que d'insister davantage; mais cette identité de vocation, cette égalité devant Dieu, dont je parlais pour tous les hommes, pourquoi le trône ne la réclamerait-il pas à son tour? Est-il, je le demande, un plus beau spectacle sur la terre que celui de la bonté, de la charité, que dis-je, de toutes les vertus unies au rang suprême, et répandant au loin des exemples qui méritent

d'être mis au premier rang des bienfaits? Ne les voyons-nous pas déjà suivis, messieurs, ces exemples, autour de celle qui les donne? Demandez à Madelaine, elle vous parlera d'une autre princesse dont elle a aussi reçu les secours, et que la France aime et respecte en la voyant marcher sur les traces de celle qu'elle a nommée sa mère.

Je passe au second prix donné par l'Académie; c'est encore toute une vie dont j'ai à vous présenter le tableau. Au lieu du dévouement passionné, héroïque et chrétien, de Madelaine Saulnier à l'humanité souffrante, nous verrons une jeune fille de seize ans, s'ignorant elle-même, entrer au service d'honnêtes époux, s'attacher à eux toujours davantage à mesure qu'elle leur devient plus nécessaire; les perdre, transporter son attachement à leur enfant, qui ne peut non plus se passer d'elle, et de génération en génération, retenue toujours par le bien qu'elle fait, se consacrer durant trente-six années à cette même famille, sans que les chances de fortune qu'on lui offre, ni les infirmités qui l'accablent, fassent hésiter un seul instant son dévouement. Marie-Catherine Naville, surnommée Manette, est née à Sanderville, dans le département d'Eure-et-Loir. Entrée en 1808 chez M. et Mme de Létan, avec lesquels, jusque-là, elle n'avait eu aucun rapport, Manette s'aperçut, au bout de deux années, que la santé de sa maîtresse s'altérait, et que l'aisance de la maison diminuait tous les jours. Elle n'avait que dix-huit ans, et ne savait pas encore que l'instinct le plus impérieux de son âme, sa vocation la plus irrésistible, seraient de s'attacher aux êtres dont elle aurait été le soutien, et de se dévouer à leur personne, avec cette même ardeur que Madelaine Saulnier ressentait pour le principe même de toute bienfaisance, de toute charité. Depuis que les souffrances de Mme de Létan devenaient plus cruelles, et que le malheur qui planait sur les deux époux se faisait pressentir, Manette se révélait pour ainsi dire à elle-même. Non-seulement elle était devenue la garde-malade la plus intelligente, la plus affectionnée, mais ses mains avaient appris à multiplier, à perfectionner leur travail pour subvenir aux besoins de sa maîtresse, qui ne tarda pas à expirer dans ses bras.

M. de Létan, hors d'état de remplir les devoirs d'une petite place dont le salaire ne suffisait même pas à son existence, se vit non-seulement dans l'impossibilité de rien donner à Manette sur ses gages, déjà fort arriérés, mais aussi dans l'impuissance de se procurer pour lui le strict nécessaire. Que fait alors Manette? Elle se partage entre la nuit et le jour. Le jour, elle soigne, elle ne quitte pas M. de Létan, dont la faiblesse et le mal allaient croissant, et la nuit elle travaille pour le nourrir. Enfin, en 1814, quatre ans après qu'elle avait fermé les yeux et enseveli à elle seule sa maîtresse, elle rendait les mêmes et religieux devoirs à son maître. Les deux époux étaient morts insolvables, et Manette eut la douleur de voir leurs meubles délabrés vendus par les créanciers. Mais il restait une orpheline à laquelle Manette pouvait encore se consacrer. La Providence sembla un moment bénir ses efforts. Un mari se présenta; M. Lhoste, possesseur d'une modique somme, que le travail pouvait augmenter, épousa Mlle de Létan. Puis, ayant risqué et perdu tout ce qu'il avait dans une entreprise industrielle, M. Lhoste se trouva bientôt, avec sa femme et son enfant, dans la dernière détresse. Il devait à Manette, pour ses gages accumulés, plus d'argent qu'il n'en avait jamais possédé, et celle-ci restait non pas seulement l'unique serviteur du père, de la mère et de l'enfant, mais encore leur soutien, je dirai même leur protection. C'est alors qu'une personne âgée et riche, habitant la même maison, et témoin journalier du dévouement de Manette, eut l'idée sacrilége de l'enlever à ses maîtres infortunés pour se l'attacher. Elle offre d'abord à Manette 10,000 fr. et de bons gages si elle veut la suivre, puis 20,000 fr.; singulière illusion de la richesse, qui croit que tout s'achète, et ne s'aperçoit pas que Manette n'eût plus été Manette, si elle se fût seulement senti hésiter. Au lieu de cela, cette noble fille refuse sans colère, naturellement, simplement, comme on répond à qui se trompe, et redouble d'efforts, de veilles

de privations, pour subvenir à toutes les nécessités de cette famille, qui venait de s'accroître encore par la naissance d'un second enfant. Une vie comme celle de Manette fortifie l'âme, mais aux dépens du corps. Déjà elle n'était plus jeune, et sa santé se ressentait de tant de privations et de sacrifices ; telle est cependant la puissance du dévouement véritable, qu'il élève presque toujours les forces de l'être dont il s'empare au niveau du malheur qu'il veut secourir. Ruiné, accablé de cuisants chagrins, M. Lhoste fut tout à coup frappé d'épilepsie. C'est dans les bras de Manette qu'il passait ses horribles accès. Mme Lhoste, tombée elle-même dans un affaiblissement qui s'étendait jusqu'aux facultés morales, était hors d'état de venir en aide à son époux. Et ne croyez pas que Manette eût une de ces organisations impassibles que rien n'ébranle et ne rebute ; loin de là, le spectacle hideux qu'elle avait sous les yeux eût été contagieux pour elle, si elle n'eût été préservée par l'ardeur de son dévouement. Seule en face du malheureux épileptique qui la couvrait de son écume, elle le contenait, l'apaisait, et ne s'en séparait pas qu'elle ne l'eût remis, calmé et soulagé, dans son lit. Il mourut, et elle fut seule encore à recueillir son dernier soupir et à s'occuper de sa sépulture.

Souffrante et malade elle-même, la voilà restée avec la fille de ses premiers maîtres, la veuve Lhoste, et sa petite fille. Mais, comme si la Providence se fût complue à montrer dans Manette toute la beauté du cœur humain lorsque le dévouement l'inspire, de nouvelles et plus rudes épreuves l'attendaient. Mme Lhoste, atteinte d'une paralysie au cerveau, tombe en enfance ; le sentiment que Manette lui portait semble alors changer de nature. Il devient celui d'une mère. Même tendresse, même sollicitude dans tous les instants. Elle lève, habille Mme Lhoste, la couche, la fait manger, ne lui adresse que d'affectueuses ou compatissantes paroles ; heureuse lorsqu'elle peut ramener le sourire sur ces lèvres, si tristement inanimées, par quelque innocent artifice, ou par un de ces refrains mélodieux qu'elle lui chante et que sa maîtresse aimait autrefois. C'est en portant Mme Lhoste dans ses bras et la replaçant dans son lit, que Manette sentit en elle soudainement un craquement, une douleur : elle était estropiée pour le reste de ses jours. Cette pieuse et admirable fille ferma encore les yeux de Mme Lhoste : c'était la quatrième personne de cette famille infortunée qu'elle déposait dans la tombe, après lui avoir consacré son existence ici-bas, la quatrième qu'elle rendait à Dieu, et, si j'ose le dire, qu'elle n'aurait jamais rendue qu'à lui. Mais sa mission n'était pas achevée. Cette même personne qui avait cru à l'argent le pouvoir d'enlever Manette aux objets de son dévouement, en apprenant la mort de Mme Lhoste, crut le moment favorable, et renouvela ses propositions. « Vous êtes libre maintenant, fit-elle dire à Manette. — Libre! répondit celle-ci : la fille de ma maîtresse n'existe-t-elle pas encore? Moins que jamais je m'appartiens, puisque je suis son seul soutien. »

Manette se consacra en effet à l'éducation de cet enfant, dernier rejeton de deux générations dont elle avait été l'ange gardien. Aujourd'hui encore, et âgée de cinquante-deux ans, elle poursuit cette même tâche ; elle élève Mlle Lhoste et dirige son éducation avec un succès que le ciel lui devait bien pour récompense. Me serait-il permis de m'arrêter un moment en terminant ce récit, pour contempler cette série de belles actions, de sublimes vertus, qui pendant trente-six ans ont rempli la carrière d'une pauvre fille obscure et ignorée? Plus nous chercherons en nous-mêmes, plus nous irons jusqu'au fond de notre nature morale, et plus nous constaterons qu'il n'est pas donné à l'humanité d'atteindre plus haut que Madelaine Saulnier et Manette ne sont arrivées par leurs vertus. Et pourtant, messieurs, sans M. de Monthyon, sans cette solennité, elles auraient passé inconnues sur la terre ; la bienfaisance particulière eût pu les secourir, mais nous aurions perdu l'édification de leurs exemples, et nous n'aurions pas éprouvé cet attendrissant respect, cette pénétrante admiration que leurs vertus inspirent et qui portent les cœurs à les imiter.

M'excuserai-je devant cette assemblée de m'être étendu avec trop de complaisance sur la vie de ces deux filles, entre lesquelles l'Académie a partagé le prix en leur donnant à chacune 3,000 francs ? Je l'avouerai sans embarras, j'étais ému, entraîné, charmé par le spectacle de tant de vertus unies à tant d'indigence, et de la vocation sublime de l'homme se révélant sous le toit du pauvre dans tout son éclat. Mais je craindrais d'abuser de l'attention de ceux qui m'écoutent, d'affaiblir même les impressions qu'ils peuvent avoir reçues, en reproduisant des récits de même nature, et cependant, je dois le dire, quelquefois aussi touchants. Tant de beaux traits, de vies dédiées au bien, ont été de tous les points du royaume portés cette année à la connaissance de l'Académie, qu'elle a cru devoir distribuer encore sept médailles, chacune de 1,000 francs, et huit de 500 fr. Celles de 1,000 fr. sont données à Marguerite, femme Pouyadoux, aux demoiselles Point et Ausart, aux époux Trottot, à Marie Delaforge, et aux nommés Jean-Baptiste Festin et Ignace Queter, pour des actes de bienfaisance et de dévouement à l'humanité, dont le détail se trouvera dans le livret destiné à répandre de tels exemples dans toutes les communes de France. Les médailles de 500 francs ont été accordées à Pierre Rache, Marie Goutelle, Louise Perrin, aux époux Busson, à la veuve Gobein, à Marie Ardaillon, au gendarme Marteau, et à Françoise Collin. Enfin l'Académie a voulu qu'une mention très-honorable fût faite, dans le rapport de son directeur, des actes de charité chrétienne dont se compose la vie entière de Mme Postel, supérieure des sœurs de la Miséricorde établies à Saint-Sauveur le Vicomte, arrondissement de Valognes, et de la fondation du sieur Lacourtyade, demeurant à Saint-Sever département des Landes, fondation qui a pour but le soulagement de la classe ouvrière et indigente.

L'Académie, messieurs, aurait cru qu'elle n'avait pas accompli toute sa mission, celle que M. de Monthyon lui a confiée, si elle était demeurée indifférente ou silencieuse en présence du fatal événement dont Paris restera longtemps attristé. Assurément, il n'y a pas de vertu sans moralité. Si le mot *virtus* pour les anciens voulait dire force, énergie, courage, le mot vertu, pour des chrétiens, ou même aux yeux de la morale éclairée de notre époque, exprime avant tout une idée morale, et la vertu pour nous est inséparable de l'honnêteté Il n'en faut pas moins encourager, récompenser, et de la façon la plus éclatante, ces traits de courage, de dévouement, ou plutôt d'abnégation spontanée, par lesquels l'homme risque sa vie pour sauver celle de son semblable. L'acte est moral et beau, quelle que soit la moralité d'ailleurs de celui qui s'en montre capable. L'Académie aurait donc méconnu, cela est certain, les intentions de M. de Monthyon, si elle ne s'était pas associée aû sentiment public en proclamant ici les noms de ceux qui ont acquis le plus de droits à la reconnaissance de tant d'infortunés dans la catastrophe arrivée au chemin de fer de la rive gauche, le 8 mai dernier. Le premier qui ait attiré ses regards est celui de Piart, brigadier de gendarmerie à Meudon. Plusieurs fois, et au péril de ses jours, ce brave homme s'est précipité dans la fournaise, et il en a retiré trois victimes qui allaient succomber. Un tel dévouement, messieurs, se retrouve souvent dans ce corps d'élite, qui rend journellement au pays de si bons services. Mais le roi a, sur-le-champ, donné à Piart la récompense qu'il eût préférée à toutes les autres, la croix de la Légion-d'Honneur. L'Académie a donné trois médailles, la première à Thévenot, ouvrier typographe ; la seconde à Testefort, cocher de Mme la duchesse de Talleyrand, au courage, à l'intrépidité desquels plusieurs personnes ont déclaré qu'elles devaient d'avoir été arrachées à la mort; la troisième au jeune Virieux, qui cheminait sur ce fatal convoi, en revenant de visiter son frère à Saint-Cyr. M. de Virieux, échappé comme par miracle, s'élance au milieu du gouffre embrasé, il en sort avec une victime qui allait y périr, mais il en sort pour s'y plonger deux fois encore, et ne peut se séparer de tant de malheureux dont il espère toujours qu'il pourra sauver un de plus. Pourquoi ne rappellerions-nous pas ici, mes-

sieurs, les écrits d'une piété si douce et si éclairée, sortis de la plume de sa mère, et qu'elle dédiait, avec toute son existence, à l'éducation de ses enfants? Pourquoi ne signalerions-nous pas, en passant, les fruits de l'éducation tout aussi bien que les dons de la nature? Je terminerai en nommant le jeune Clarac, élève en pharmacie, qui, tout blessé qu'il était, s'est jeté au milieu du feu, et a sauvé un élève de l'Ecole Polytechnique, appelé Guillot; l'étudiant en médecine Labat et le jeune Deschaux, qui ont rivalisé tous deux de courage et de dévouement. J'éprouve le regret, je le déclare, que les bornes de ce discours ne me permettent pas de raconter avec plus de détail tant de traits qui honorent l'humanité. Tous les ans le gouvernement publie le compte-rendu au roi de la justice criminelle. A côté de ce tableau des crimes commis et des châtiments infligés qui glace d'une horreur et d'une épouvante peut-être salutaires l'âme du lecteur, je voudrais que l'on plaçât le tableau de ces vertus du pauvre, que nous devons à M. de Monthyon de pouvoir mettre en lumière. Je demanderais aussi que les vertus du riche ne fussent pas oubliées, et que le pauvre apprît ce qu'il ne sait pas assez : c'est que dans aucun pays du monde il n'existe autant que chez nous de sympathie, je dirais presque de fraternité entre les différentes classes de la société. Nulle part le riche ne vit plus rapproché du pauvre; nulle part il ne se souvient autant qu'il est enfant du même Dieu, qu'il marche vers le même but, et que les bonnes actions ne sont pas seulement le chemin du ciel, mais la source des plus grands plaisirs qu'il nous soit donné de goûter sur la terre.

Bossuet, dans son oraison funèbre de la princesse Palatine, de cette Anne de Gonzagues, « qui réunissait, dit-il, en elle, avec le sang de Gonzagues et de Clèves, » celui des Paléologue, celui de Lorraine et celui de France, par tant de côtés, » croyait ne pouvoir élever plus haut la gloire des ancêtres de cette princesse qu'en faisant ressortir l'immensité de leurs aumônes. « Le duc son père, ajoute-t-il, avait » fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles; » et Anne de Gonzagues, digne elle-même d'un tel père, écrivait à celui qu'elle chargeait de répandre ses dons: « Je suis ravie que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée: » achevons vite, ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où elle est et la » mettons dans un de ces petits lits. » Et ailleurs: « Dieu me donnera peut-être » de la santé pour aller servir cette paralytique; au moins je le ferai par mes soins » si les forces me manquent; et, joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus » hardiment à Dieu. » Avais-je raison, messieurs, de m'écrier, le jour où je recevais l'insigne honneur de m'asseoir au milieu de cette illustre compagnie, que *la France est le pays de l'aumône!* — Oui, la France de tous les temps, de toutes les époques, a été le pays de la bienfaisance, de la sympathie pour le malheur, de l'égalité devant Dieu avant d'être celui de l'égalité devant la loi; puissent notre civilisation et nos lumières ne rien ôter, ajouter même aux qualités du cœur! puissions-nous dans notre société nouvelle ne former qu'une seule et même famille, où le pauvre sans envie et le riche sans défiance remplissent chacun les devoirs que la Providence lui impose, et donnent l'exemple des mêmes vertus!

LE PARTI

DE LA

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

EN 1789.

RÉIMPRESSION DE L'ANCIEN *MONITEUR*.

On croit assez généralement que la révolution française s'est montrée dès le début incompatible avec tout essai de rénovation modérée, et qu'elle n'a produit les idées de monarchie constitutionnelle qu'après avoir épuisé sa fougue dans des entreprises plus radicales. C'est une erreur de fait. Il y a eu dès 1789 un grand parti monarchique et constitutionnel dont le succès a été quelque temps possible et même probable. Parmi les partis qui ont tour à tour occupé la grande scène de la révolution, celui-là est le premier, le plus ancien, et les hommes qui le formaient ont droit de compter parmi les plus nobles citoyens que la France ait produits. Malheureusement ils sont venus trop tôt. et ils ont trop peu réussi pour laisser un souvenir bien retentissant. Aucune passion ne s'est attachée à leurs noms pour les rendre célèbres, ni l'emportement qui a bouleversé de fond en comble l'ancienne société, ni l'obstination aveugle qui voulait tout conserver d'un passé plein d'abus.

Ils n'ont pas eu, comme Lafayette, l'illustration qui s'attache toujours à un grand commandement militaire; ils n'ont pas eu, comme Mirabeau, la grandeur de l'éloquence et de la popularité; ils n'ont pas eu, comme les girondins, le bonheur d'une mort touchante, ou, comme les montagnards, le prestige sauvage de la terreur. Rien de tragique et de poétique dans leur mémoire, rien qui puisse frapper l'imagination ou le cœur, ni la consécration du succès, ni l'intérêt d'une belle chute ; ils ont combattu et succombé obscurément, car ils n'avaient pour eux que ce qui émeut le moins les hommes, la vérité, la justice et la raison.

Ce serait le devoir du temps présent de les relever de cette obscurité. Le temps présent est leur héritier direct. Ce qu'ils ont voulu, il le veut; ce qu'ils ont tenté de faire, il le fait. Chose étonnante et bien digne de réflexion, les doctrines qui devaient clore la révolution sont précisément celles qui l'ont commencée. Ce qui ne devait être réalisé que de nos jours a été proposé et généralement accepté en 1789. L'unité nationale, l'égalité civile, la liberté politique, ces trois grandes conquêtes de nos longues luttes, la France les aurait possédées dès le premier jour, si elle avait su s'y tenir. Quel que soit le jugement qu'on porte sur ce qui a suivi, c'est là un fait qui ne peut être nié. Nécessaire ou non, le mouvement de la révolution nous a ramenés où il nous avait pris; nous sommes revenus au point de départ. Ceux qui ont inutilement essayé d'épargner à la France ce long circuit ont bien quelque titre à son souvenir, maintenant qu'elle est rentrée dans le lit qu'ils lui avaient préparé. C'est à peine cependant si elle sait leurs noms, malgré les efforts généreux qui ont été tentés plusieurs fois pour les lui rappeler (1).

Enfants d'une génération nouvelle, nous ne sommes plus emportés si vite aujourd'hui par le plus grand mouvement social qui ait agité le monde depuis des siècles. Plus calmes que nos pères, mieux éclairés qu'eux, nous jouissons de leurs victoires sans partager leurs passions et leurs erreurs. Au lieu des chimères d'un avenir inconnu, nous avons l'expérience d'un passé qui nous touche; au lieu de vengeances à exercer, nous en avons à faire oublier. Le temps a vanné les idées qui affluaient pêle-mêle il y a cinquante ans; il a distingué le bien du mal, le vrai du faux, le juste de l'injuste. C'est donc à notre époque que revient, ce semble, le devoir de rendre à chacun ce qui lui appartient dans cet inventaire; c'est à elle de rechercher les titres égarés de notre organisation actuelle, de retrouver le fil interrompu de la tradition, de reconnaître, de ramasser ses véritables morts dans la poudre du champ de bataille, d'honorer ceux qui ont été réellement ses devanciers et ses maîtres, de les isoler, de les séparer de ceux qui ont usurpé et souillé leur drapeau, de manifester enfin, par tous les moyens, cette unité, cette identité de 1789 et de 1830, qui est la plus belle apologie de ces deux grandes dates. Le gouvernement constitutionnel a aussi sa légitimité : pourquoi ne tiendrait-il pas à en montrer les preuves?

La réimpression de l'ancien *Moniteur* nous les offre à chaque pas, ces preuves, dès ses premières pages. Le parti des idées constitutionnelles en 1789 s'est appelé, dans notre histoire révolutionnaire, le parti des *monarchiens*. Il a dominé à l'assemblée constituante quand elle s'est ouverte; il fut le produit naturel de la première élection libre, l'expression spontanée de l'affranchissement national. Il se composait d'hommes recommandables à divers titres; Lally-Tollendal et Clermont-Tonnerre y représentaient la noblesse libérale du temps, d'illustres évêques y figuraient pour le clergé, mais les deux noms qui en sont restés la personnification la

(1) Voir surtout l'excellente *Histoire de Louis XVI*, par M. Droz.

plus vivante sont ceux de Mounier et de Malouet. C'est que tous deux appartenaient à ce tiers-état, à cette grande bourgeoisie française qui a été de tout temps la véritable puissance politique de notre pays, soit par le barreau et la magistrature, soit par les états-généraux et l'administration, soit par l'esprit municipal, et qui s'apprêtait en 1789 à conquérir la prépondérance définitive et incontestée. Mounier était juge royal à Grenoble et Malouet intendant du port de Toulon, quand la vie publique commença pour eux en même temps que pour la France. Ils se trouvèrent prêts. Bien différents de la plupart de leurs contemporains qui n'avaient que des idées vagues, des besoins indéfinis, leur esprit était déjà plein d'idées nettes, positives et pratiques. On va en juger.

Le passage de Mounier dans notre histoire politique a été court, il n'a duré qu'un an, mais cette seule année devrait suffire pour sa gloire. Quand les trois ordres du Dauphiné se réunirent à Vizille, le 21 juillet 1788, ils élurent Mounier pour secrétaire; il avait à peine trente ans. Jeune, mais déjà influent par le talent et le caractère, ce fut lui qui anima de son esprit cette assemblée fameuse, imposant prologue de la révolution, lui qui fit adopter les trois premiers principes de notre rénovation politique, l'égalité du nombre entre les députés du tiers et ceux des deux autres ordres, la délibération des trois ordres en commun, le vote par tête. On a trop oublié quel fut dans toute la France l'immense retentissement de ces décisions. Dans l'enthousiasme universel qui accueillit les actes des états du Dauphiné, le nom de leur secrétaire fut porté aux nues. Mounier devint le représentant du mouvement, le symbole vivant des espérances qui agitaient tous les esprits. Le tiers-état ne fut pas le seul à lui rendre hommage; des membres éminents de la noblesse et du clergé s'honorèrent en l'honorant, et le roi lui-même fit complimenter les états du Dauphiné sur la sagesse qui avait présidé à leurs travaux.

Ce moment passa bien vite dans le tourbillon qui entraînait alors la France, mais il n'en fut pas moins grave et solennel. C'était déjà une grande conquête que le triple principe qui avait vaincu à Vizille; l'esprit nouveau parut quelque temps n'avoir d'autre but que d'obtenir pour la nation entière ce qu'une de ses provinces venait de se donner. Doubler le nombre des députés du tiers, c'était lui donner en réalité la majorité sur les deux autres ordres réunis; admettre la délibération en commun, c'était détruire la distinction des ordres et les confondre dans l'unité de la nation; établir le vote par tête, c'était proclamer l'égalité des individus après la fusion des classes. Mounier ne s'en tenait pas là cependant; pour lui, ces nouvelles mesures n'étaient qu'un moyen pour arriver à la rédaction d'une constitution définitive. Il développa son opinion dans une brochure qui parut au commencement de 1789, sous le titre de *Nouvelles Observations sur les états-généraux*. Cette brochure occupe une place à part parmi les innombrables écrits du même genre qui paraissaient alors; elle révèle un de ces esprits calmes, sérieux et forts, si rares dans les temps de révolution, qui savent assigner d'avance à l'impulsion publique sa portée légitime, l'exciter et la contenir à la fois, et lui montrer, dans le point qu'elle a droit d'atteindre, celui où elle doit s'arrêter.

On a dit souvent, pour combattre les opinions de Mounier, qu'il n'avait eu d'autre pensée que d'importer en France la constitution anglaise. Cette accusation n'est pas exacte. Le système que Mounier essaya de faire triompher n'était pas autre chose dans l'ensemble que ce que nous avons aujourd'hui. Sans doute il proposait ce qu'il y a de commun entre notre constitution politique actuelle et celle de l'Angleterre, mais il proposait en même temps ce qui s'y trouve d'original et de particulier. La

ressemblance est dans les formes du gouvernement, qui se compose également, dans les deux pays, d'un roi et de deux chambres; la différence est dans le fond même de la société, qui, en Angleterre, repose sur le privilége, et, en France, sur l'égalité. Ressemblance et différence, tout était dans le projet de Mounier. Il voulait d'abord une seule assemblée où tous les ordres fussent réunis et toutes les voix égales; puis, sur cette base de l'unité et de l'égalité, il voulait établir une monarchie constitutionnelle, un roi investi de la puissance publique, une chambre des députés élective et un sénat viager; enfin, à part quelques erreurs de détail qui ne tiennent pas au fond des choses, ce qui a survécu à toutes nos expériences.

Voilà donc bien réellement un spectacle frappant et qui donne à penser, un homme indiquant dès le premier pas quel doit être le dernier terme de la révolution, et, à la suite de cet homme, tout un parti. Parmi les sept gouvernements qui se sont succédé depuis, les uns, comme la république et le directoire, ont été au delà du plan de Mounier; les autres, comme le despotisme militaire de l'empire et la royauté aristocratique de la restauration, ont été en deçà. Rien de ce qui était plus ou moins que son programme n'a pu se soutenir, ni la chambre unique de la constitution de 91, ni la fureur niveleuse des jacobins de 93, ni le gouvernement absolu de l'empereur, ni la pairie héréditaire de la charte de 1814. Tout ce qui lui avait paru frappé de mort dans l'ancien régime a péri; tout ce qui lui avait semblé chimérique dans l'esprit nouveau a échoué. On peut dire ce qu'on voudra sur les causes qui ont empêché en 1789 la réalisation immédiate de ses idées; le fait même de ces idées ne lui est pas moins acquis et lui assure parmi les hommes qui ont pris part à la fondation d'un gouvernement libre en France le titre glorieux de précurseur.

L'opinion publique ne s'y trompa pas d'abord. Nommé à l'unanimité par les états de sa province à l'assemblée nationale, il fut accueilli avec transport par les députés du tiers; quand son nom fut entendu pour la première fois dans l'appel nominal, il fut couvert d'applaudissements. Tant que l'assemblée fut livrée à elle-même, à ses propres instincts, elle suivit les inspirations de Mounier; ce temps ne dura que trois mois, mais ces trois mois furent peut-être les plus beaux de la révolution. Et il ne faut pas croire qu'ils aient été perdus pour la liberté; il n'y en eut pas de plus féconds au contraire. La société nouvelle fut fondée alors par la suppression des priviléges. Lors de la séance du jeu de paume, ce fut Mounier lui-même qui proposa le fameux serment de ne se séparer que lorsque la constitution serait fixée. Ce serment, qui a été le noble préambule de notre régénération et le premier acte viril de l'assemblée, est en même temps le témoignage du courage politique de son auteur. Exclu du lieu ordinaire de ses séances et forcé de se rassembler dans la première salle qui pût le contenir, le tiers-état prit réellement possession ce jour-là de la puissance souveraine qu'il allait exercer. Voici le texte du décret tel qu'il fut rendu sur la proposition de Mounier :

« L'assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, à opérer la régénération de l'ordre public et à maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'assemblée nationale,

» Arrête que tous les membres de cette assemblée prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur

des fondements solides, et que, ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

On sait quelle magnifique scène présenta cette séance, et de quel généreux enthousiasme battaient alors tous les cœurs. L'homme qui présenta cette déclaration si ferme, au moment où la cour ne dissimulait plus son ardente hostilité contre l'assemblée, quand les deux autres ordres ne s'étaient pas encore réunis au tiers, portait sans doute plus que personne, dans son âme, l'amour sincère de la liberté. Plus tard, Mounier s'est repenti un moment de ce qu'il avait fait; mais, vers la fin de ses jours, il est revenu à sa première pensée, et il a eu raison. L'auteur du serment du jeu de paume ne saurait être responsable des horreurs qui ont suivi. Le moment était venu de constituer la nation française, et celui-là qui ne sentait pas profondément ce devoir n'était pas digne du titre de représentant. S'il y avait alors un danger que dût prévenir la sagesse humaine, c'était celui de tromper l'espoir de la France, et de la laisser encore dans la confusion d'où elle aspirait à sortir. Si l'assemblée ne s'était pas montrée fermement résolue à remplir sa mission, l'anarchie n'aurait été que plus prompte et plus terrible; c'était servir le roi que de lui résister dans un pareil moment.

Il importe d'ailleurs de remarquer dans quels termes la déclaration était rédigée. En même temps que Mounier fit preuve d'une grande énergie de caractère par la fermeté de sa conduite, il fit preuve aussi d'une grande force d'esprit par la précision qu'il mit dans la rédaction, au milieu du tumulte immense de l'assemblée et de l'effervescence des esprits. L'assemblée nationale déclarait qu'elle était appelée à *fixer* la constitution du royaume, à opérer la *régénération* de l'ordre public, à *maintenir* les vrais principes de la monarchie; tout un système était contenu dans ces mots choisis à dessein. Mounier ne prétendait pas à un bouleversement complet de la société; il voulait fonder la jeune liberté sur les bases antiques de la monarchie, et il le voulait fermement, résolument, en homme de cœur. L'esprit des états de Vizille vivait encore tout entier en lui.

La cour répondit au serment du jeu de paume par la séance royale du 23 juin. Le roi ordonnait aux ordres de se séparer sur-le-champ, et de se rendre le lendemain dans leurs salles respectives, pour y délibérer séparément. Ce fut à la suite de cette séance que Mirabeau fit sa fameuse réponse à M. de Brézé, grand-maître des cérémonies, et que Sieyès prononça cette phrase non moins significative : *Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier.* Mounier et ses amis virent avec une douleur profonde la rupture du roi et des communes, mais ils demeurèrent fidèles à la cause de la liberté. Moins ardents que Sieyès et Mirabeau, mais non moins décidés, ils prirent part à la délibération qui suivit la sortie du roi et qui maintint le droit de l'assemblée en présence du droit de la couronne.

Ces démonstrations hardies de la part du tiers avaient pour but de forcer les ordres privilégiés à se réunir à lui. Il y réussit. Deux amis de Mounier, Lally-Tollendal et Clermont-Tonnerre, proposèrent la réunion à la chambre de la noblesse, et se mirent à la tête de la minorité qui l'effectua. Aussitôt après la fusion des ordres, un comité fut nommé pour préparer le travail de la constitution. C'était là ce que voulait Mounier avant tout. Au milieu des passions qui fermentaient autour de lui et qui commençaient à l'inquiéter, sa seule pensée était de doter au plus tôt la France d'une constitution libre, et de clore la révolution dès son début. Le 9 juillet, il présenta, au nom du comité, un premier rapport; on y remarque le

passage suivant qui révèle ses préoccupations dans ce moment décisif : « Ceux qui connaissent le prix du temps et qui veulent se prémunir contre les événements choisissent toujours, parmi les actions qu'ils se proposent, ce qui est indispensable, avant de passer à ce qui est utile ou ce qui peut être différé. Certainement les maux de nos concitoyens exigent de nouvelles lois, mais il est bien moins important de faire les lois que d'en assurer l'exécution, et jamais les lois ne seront exécutées tant qu'on n'aura pas détruit le pouvoir arbitraire par une forme précise de gouvernement. Il n'est point de maux dont la liberté ne console, point d'avantage qui puisse en compenser la perte. Saisissons l'instant favorable; hâtons-nous de la procurer à notre patrie. Profitons des intentions bienveillantes de sa majesté. Quand une fois la liberté sera fixée et que le pouvoir législatif sera déterminé, les bonnes lois se présenteront naturellement. »

Ce langage était celui de la raison même. Dans ces grandes et terribles circonstances où la nécessité d'une rénovation sociale est évidente, la crise ne saurait être trop courte. Si la nouvelle organisation ne succède pas aussitôt à la chute de l'ancienne, l'absence de tout pouvoir régulier, de toute autorité nettement constituée, peut amener, en se prolongeant, les plus formidables conséquences. Plus la société est profondément remuée, plus elle a besoin d'avoir vite un gouvernement qui la soutienne et la contienne à la fois dans le travail de sa transformation. Ce que la France entière n'a su qu'en 1830, Mounier le savait en 1789; ce que quarante ans d'épreuves ont fini par nous enseigner, il l'avait appris par la méditation solitaire et par l'étude de l'histoire politique. Malheureusement il était à peu près seul alors à le savoir. Il ne put parvenir à faire voter la constitution aussi promptement qu'il l'aurait voulu. L'assemblée avait un sentiment vague qu'il avait raison, mais l'inexpérience des uns et l'emportement des autres ne lui permirent pas d'arriver à son but. Il fut gagné de vitesse par les événements. Deux jours seulement après son rapport, le renvoi des ministres donna le signal des troubles de Paris. Le dimanche 12 juillet, l'émeute naquit au Palais-Royal; le 13, les électeurs, réunis à l'Hôtel-de-Ville, formèrent ce comité permanent qui est devenu l'origine de la commune; le 14, la Bastille fut prise. Le peuple venait de faire son entrée dans la révolution.

Mounier était l'ami de Necker : plus que personne il regretta la disgrâce de ce ministre, il présenta à l'assemblée une motion pour demander son rappel; mais ce qu'il aurait voulu par l'autorité légale, il craignait de l'obtenir de l'émeute. Cependant, quand les événements de Paris furent consommés, il chercha encore à se rendre maître de l'enthousiasme patriotique qu'ils avaient excité. Il s'attacha à borner au retour des ministres le triomphe des Parisiens, et à reporter au roi la reconnaissance publique. Lally-Tollendal, son ami, l'orateur de ses idées, prononça à l'Hôtel-de-Ville un discours touchant dans ce sens; tel était encore en ce moment l'état des esprits, que ce discours amena une de ces scènes d'ivresse, d'espérance et d'attendrissement, si fréquentes au commencement de la révolution. Mounier lui-même était alors au comble de la popularité; il fut membre de la grande députation envoyée par l'assemblée à la ville de Paris, et rendit compte de sa réception à l'Hôtel-de-Ville. Ce rapport fut accueilli par des applaudissements unanimes : il se terminait ainsi : « Sans doute, il n'est aucun de nous qui n'eût désiré de prévenir, par tous les moyens possibles, les troubles de Paris ; mais les ennemis de la nation n'ont pas craint de les faire naître. Ces troubles vont cesser ; la constitution sera établie ; elle nous consolera, elle consolera les Parisiens de tous les malheurs

précédents. Tout en pleurant sur la mort de plusieurs citoyens, il sera peut-être difficile de résister à un sentiment de satisfaction en voyant la destruction de la Bastille; sur les ruines de cette horrible prison du despotisme s'élèvera bientôt, suivant le vœu des citoyens de Paris, la statue d'un bon roi, restaurateur de la liberté et du bonheur de la France. » Paroles significatives qui montrent Mounier partagé entre l'inquiétude et la résolution, entre le regret et l'espérance, et cherchant à s'étourdir lui-même avec l'assemblée sur la portée probable de ce qui s'était passé.

Cependant une grande lutte ne tarda pas à s'établir entre les partisans de la réforme légale et ceux d'un bouleversement radical. La prise de la Bastille avait en apparence investi l'assemblée d'un pouvoir absolu, souverain, irrésistible, mais elle lui avait retiré en réalité la véritable direction des esprits. La question n'était plus enfermée dans le cercle des pouvoirs constitutionnels; elle était descendue sur la place publique. Mounier ne voulut pas l'y suivre. Toujours au premier rang pour défendre les lois, il protesta sans relâche contre les épisodes de meurtre et d'incendie qui se succédaient rapidement au dehors. Lally, Malouet, Clermont-Tonnerre, tous les hommes de sagesse et de cœur comme lui, l'appuyèrent de leurs discours, de leurs votes, mais en vain. La majorité, frappée de stupeur, ne répondait plus que faiblement à leur voix. En même temps que l'autorité échappait à l'assemblée, l'assemblée elle-même échappait à Mounier. Quand on relit les débats de ces temps mémorables, il est triste de voir cette poignée de citoyens illustres débordés tous les jours de plus en plus par l'entraînement et la terreur, opposant pied à pied les principes éternels de la liberté légale aux tentatives victorieuses de ses ennemis, abandonnés et trahis par les uns, insultés et menacés par les autres, et perdant peu à peu, avec leur légitime ascendant, la noble confiance qu'ils avaient d'abord en eux-mêmes et dans l'avenir de leur pays.

Nous ne nous arrêterons que sur ce qui occupait Mounier par-dessus tout, sur ce qu'il regardait toujours avec raison comme le premier devoir de l'assemblée, comme le seul remède aux maux de la France, le travail de la constitution. La constitution faite, il eût été peut-être encore temps d'arrêter le mouvement. Un comité définitif de rédaction avait été nommé dans la séance du 14 juillet, presqu'au moment même où la Bastille était prise. Il se composait de huit membres : Mounier, l'évêque d'Autun, Sieyès, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, l'archevêque de Bordeaux, Chapelier et Bergasse. Nommé le premier, et à une majorité immense, Mounier fut encore l'homme le plus influent du comité. Certes, il était difficile de conserver, au milieu des scènes ardentes de chaque jour, le calme qui convient à des législateurs; le comité comptait d'ailleurs parmi ses membres quelques-uns de ces esprits systématiques qui, traitant les nations comme des abstractions, veulent à toute force leur appliquer des règles absolues aussi incompatibles avec le monde moral qu'avec le monde physique. Mounier n'en poursuivit pas moins son dessein avec une fermeté d'esprit admirable, et finit par faire adopter presque toutes ses propositions. Dans le courant du mois d'août, plusieurs rapports furent présentés, tant par lui que par Lally, sur les principes de la constitution. Nous allons donner des extraits des plus importants.

La première question qui se présentait était celle de la déclaration des droits. Une opinion fort généralement répandue alors voulait que tout travail pour la constitution fût précédé d'une exposition métaphysique des droits de l'homme et du citoyen. Mounier était peu partisan de cette idée, qui appartenait plus à des philo-

sophes qu'à des législateurs ; il avait cédé cependant et proposé lui-même une déclaration, mais en accompagnant cette proposition de réserves judicieuses. « Les Anglais, disait un des rapports, ont plusieurs actes qui constatent leurs droits et qui sont les fondements de leur liberté. Dans ces divers actes, ils ont constamment évité toutes ces questions métaphysiques, toutes ces maximes générales susceptibles de dénégation, de disputes éternelles, et dont la discussion atténue toujours plus ou moins le respect de la loi qui les renferme. Ils y ont substitué ces vérités de fait qu'on ne peut entendre que d'une manière, qu'on ne peut réfuter d'aucune, qui n'admettent ni discussion ni définition, et qui réduisent la mauvaise foi elle-même au silence. C'est sans doute une grande et belle idée que d'exposer tous les principes avant d'en tirer les conséquences, de faire remonter les hommes à la source de leurs droits; mais il faut que cette déclaration des droits soit aussi claire, aussi courte, aussi réduite qu'il se pourra, que, le principe posé, on se hâte d'en tirer la véritable conséquence, de peur que d'autres n'en tirent pas une fausse, et qu'après avoir transporté l'homme dans les forêts, on le reporte sur-le-champ au milieu de la France. »

Ces réflexions étaient bien justes, bien pratiques, pour réussir complétement dans ces jours d'espérance illimitée et d'orgueilleuse illusion. Une déclaration des droits fut votée avec cet appareil de rédaction métaphysique qu'il eût été sage d'éviter. Les *disputes éternelles* que le rapport avait prévues n'ont pas manqué depuis de se réaliser; à chaque constitution nouvelle, la déclaration a donné lieu à de nouveaux débats, jusqu'à ce qu'on en soit venu à ces formules simples, courtes, *qui n'admettent ni discussion ni définition,* et qui portent avec elles un commandement en même temps qu'elles expriment un principe : *tous les Français sont égaux devant la loi, nul ne peut être distrait de ses juges naturels, la liberté individuelle est garantie,* etc. Ici déjà, nous trouvons Mounier et son parti fort en avant du reste de l'assemblée. Aussi bien que Lafayette et Mirabeau, il veut proclamer les droits nouveaux que le progrès du temps a amenés, mais il ne veut pas leur donner la forme d'abstractions. Ce sont des faits qu'il constate et non des systèmes qu'il enseigne. Le système est plus large, mais plus douteux; le fait est plus borné, mais plus sûr. C'est une prétention naturelle à l'homme, surtout dans un temps de rénovation, que celle de s'élever jusqu'à la vérité absolue et de l'écrire pour l'avenir sur l'indestructible airain ; le sage résiste à la séduction, il craint ses propres erreurs et les erreurs d'autrui, il ne transporte pas le genre humain *dans les forêts,* suivant l'heureuse expression du rapport, et se borne à suivre pas à pas les changements irrésistibles survenus dans la société.

La seconde question était celle de la forme du gouvernement. Pour Mounier, comme pour l'assemblée et la France entière en ce moment, la forme du gouvernement devait être monarchique; mais tous ne se rendaient pas également compte des conditions essentielles de la monarchie. On était d'accord sur le nom, on ne l'était pas sur la chose. Mounier et ses amis maintinrent seuls la véritable notion du pouvoir royal contre le débordement des théories. « Le roi, dit encore un des rapports, est le chef de la nation ; il est une partie intégrante du corps législatif; il a le pouvoir exécutif souverain ; il est chargé de maintenir la sécurité du royaume au dehors et dans l'intérieur, de veiller à sa défense, de faire rendre la justice en son nom par les tribunaux, de faire punir les délits, de procurer le secours des lois à tous ceux qui le réclament, de protéger les droits des citoyens et les prérogatives de la couronne, suivant les lois et la constitution. La personne du roi est inviolable

et sacrée. Les offenses envers le roi, la reine et l'héritier présomptif de la couronne, doivent être plus sévèrement punies que celles qui concernent ses sujets. Le roi est le dépositaire de la force publique; il est le chef suprême de toutes les forces de terre et de mer; il a le droit exclusif de lever des troupes, de régler leur marche et leur discipline, d'ordonner les fortifications nécessaires pour la sûreté des frontières, de faire construire des arsenaux, des ports et des havres, de recevoir et d'envoyer des ambassadeurs, de contracter des alliances, de faire la paix et la guerre. Le roi est la source des honneurs; il a la distribution des grâces, des récompenses, la nomination des dignités et emplois ecclésiastiques, civils et militaires. »

La plupart de ces idées étaient encore admises par la majorité au commencement de 1789, mais elles étaient déjà contestées par une minorité remuante. Il en était une surtout qui soulevait une vive opposition. Puisque le roi était à lui seul le pouvoir exécutif, pourquoi devait-il être en même temps une portion du pouvoir législatif? Voici la réponse du rapport : « La division du pouvoir législatif et la réunion du pouvoir exécutif sont deux axiomes politiques que la raison et l'expérience ont placés hors de toute atteinte. Partout où le pouvoir exécutif est partagé entre plusieurs, la liberté ne saurait exister. Il serait également superflu de chercher à établir que le roi doit être une portion intégrante du pouvoir législatif. Pour maintenir la balance de la constitution, il est nécessaire que la puissance exécutrice soit une branche sans être la totalité de la puissance législative. Comme l'union entière de ces deux puissances produirait la tyrannie, leur désunion absolue la produirait également. Si la législation était totalement séparée du pouvoir exécutif, elle entreprendrait sur les droits de ce dernier et se les arrogerait infailliblement. La nécessité d'établir un point d'union entre ces deux pouvoirs une fois reconnue, le pouvoir législatif étant divisible par sa nature, et le pouvoir exécutif étant indivisible par la sienne, c'est par conséquent à la totalité de ce dernier que doit être attachée une portion du premier. Ajoutons que, cette portion étant restreinte au droit d'approuver ou de rejeter, l'autorité royale n'acquiert par là que le moyen d'empêcher le mal et non celui de le faire. Disons encore que, celui qui est chargé de faire exécuter la loi devant être le premier à s'y soumettre, nous aurons un garant de plus de cette soumission, lorsqu'il aura concouru lui-même à faire cette loi. »

Il est difficile d'exposer avec plus de netteté ce point fondamental, qui paraît, au premier abord, contraire au principe de la division des pouvoirs. On ne saurait trop s'étonner de voir la vraie doctrine de la monarchie constitutionnelle professée avec cette rigueur dans un temps où les généralités du *Contrat social* remplissaient toutes les têtes. Quant aux propositions du comité pour l'organisation de la chambre des représentants, elles étaient fort simples. Cette chambre devait être composée de six cents membres, égaux en droits, librement élus dans des circonscriptions qui seraient rendues elles-mêmes aussi égales que possible. Ce n'était alors une question pour personne que la nécessité d'une représentation nationale, et la réunion des ordres, la suppression des cahiers, le vote par tête, avaient déjà décidé les principes qui devaient présider à sa formation. Ce que la séance du jeu de paume avait commencé, la nuit du 4 août l'avait accompli sans retour, aux applaudissements du monde. Tous les anciens priviléges étaient abolis, toutes les distinctions de classes effacées; d'un chaos de coutumes, d'ordres, de provinces, de juridictions, il ne restait que ce grand tout homogène et un, la nation française. L'immense transformation s'était opérée en quelque sorte d'elle même, sans secousse, sans

effort, avec ce caractère de puissance calme et sûre qui n'appartient qu'à la véritable nécessité. En ce qui concernait l'existence et les conditions de l'assemblée élective, le projet de Mounier se confondait avec tous les projets qui étaient alors proposés; il était même, pour les conditions d'âge et de cens, plus libéral que la loi actuelle.

Mais suffit-il que la législation soit divisée entre les représentants et le roi? Ne faut-il pas un troisième pouvoir entre les deux? Ici recommençait la contestation. « C'est une vérité générale, dit le rapport, qu'il est dans le cœur de tous les hommes un penchant invincible à la domination, que tout pouvoir est voisin de l'abus du pouvoir, et qu'il faut le borner pour l'empêcher de nuire. Mais il ne s'agit pas ici de bornes immobiles, passives; on les renverserait. Des lois, portées dans un temps, oubliées dans un autre, ne suffiraient pas; il faut, à une force active, opposer une force active. De là suit la nécessité de balancer les pouvoirs, de diviser la puissance, non pas en deux, mais en trois portions. Un pouvoir unique finira nécessairement par tout dévorer, deux se combattront jusqu'à ce que l'un ait écrasé l'autre; mais trois se maintiendront dans un parfait équilibre, s'ils sont combinés de telle manière que, quand deux lutteront ensemble, le troisième, également intéressé au maintien de l'un et de l'autre, se joigne à celui qui est opprimé contre celui qui opprime, et ramène la paix entre tous. Ainsi, en Angleterre, pendant l'absence des parlements, le pouvoir unique du monarque fut presque toujours celui d'un despote. L'époque sanglante qui vit détruire la chambre des pairs vit les démagogues renverser la monarchie. Mais depuis le rétablissement du trône et des deux chambres du parlement, surtout depuis le pacte national qui a défini leurs pouvoirs et leurs droits respectifs après la révolution de 1688, aucun pays n'a joui dans son intérieur d'une tranquillité plus complète que l'Angleterre. Nulle part la propriété n'a été plus sacrée, la liberté individuelle plus intacte. »

Le rapporteur ne s'en tient pas là; il insiste sur les inconvénients d'une chambre unique. « Il n'est pas douteux, dit-il, que, pour aujourd'hui, une chambre unique n'ait été préférable et peut-être nécessaire. Il y avait tant de difficultés à surmonter, tant de préjugés à vaincre, tant de sacrifices à faire, tant de vieilles habitudes à déraciner, une puissance si forte à contenir, en un mot, tout à détruire, et presque tout à créer! Mais la manière d'établir est-elle aussi la manière de conserver? Le procédé qui perfectionne n'est-il pas différent de celui qui crée? Ce qui est nécessaire pour une circonstance extraordinaire, pour une crise unique dans la durée d'un empire, ne serait-il pas dangereux, appliqué à tous les temps et à l'état habituel de son gouvernement? Une assemblée unique court perpétuellement le danger d'être entraînée par l'éloquence, séduite par des sophismes, égarée par des intrigues, enflammée par des passions, emportée par des mouvements soudains qu'on lui communique, arrêtée par des terreurs qu'on lui inspire, par une espèce de cri public même dont on l'investit, et contre lequel elle n'ose pas seule résister. Plus son pouvoir est étendu, et moins sa prudence est avertie. Elle se porte avec une sécurité entière à une décision dont elle est sûre que personne n'appellera. Mais qu'il existe deux chambres au lieu d'une, la première portera plus d'attention à ses décisions, par cela seul qu'elles doivent subir une révision dans la seconde. La seconde, avertie des erreurs de la première, se prémunira d'avance contre un jugement erroné, etc. »

Voici maintenant comment s'exprimait le rapporteur sur la composition de ce troisième pouvoir. « Le sénat sera-t-il formé de ce qu'on appelle à présent la no-

blesse et le clergé? Non, sans doute. Ce serait perpétuer cette séparation d'ordres, cet esprit de corporation, qui est le plus grand ennemi de l'esprit public, et qu'un patriotisme universel concourt aujourd'hui à éteindre. Le sénat serait composé de citoyens de toutes les classes, à qui leurs talents, leurs services, leurs vertus, en ouvriraient l'entrée. Le nombre pourrait en être fixé à deux cents. Cette magistrature, cette dignité nationale serait-elle pour un temps limité? serait-elle à vie? serait-elle héréditaire? Pour un temps limité, ne manquerait-elle pas son but? Pourrait-elle acquérir cette conscience, se former cet esprit, trouver cet intérêt distinct, nécessaire, pour mettre un poids de plus dans la balance politique? Ne serait-ce pas, au lieu de deux chambres, deux bureaux d'une même chambre? D'un autre côté, c'est une forte objection contre l'hérédité qu'un individu naisse investi d'une magistrature judiciaire et politique, par conséquent dispensé de la mériter et sûr de l'exercer, même sans capacité pour la remplir. Enfin à qui appartiendrait le droit de nommer les sénateurs? Peut-être trouvera-t-on que faire nommer les sénateurs par le roi, sur la présentation des provinces, et ne les faire nommer qu'à vie, serait le moyen le plus propre à concilier tous les intérêts. L'influence du roi existerait; elle serait modérée; le sénat ne serait composé que de citoyens choisis; la durée de cette magistrature, qui serait à vie, la perpétuité de ce sénat, qui ne se renouvellerait qu'insensiblement et par individus, y formeraient les nuances nécessaires pour différencier les deux chambres, autant qu'il le faudrait, sans les rendre étrangères l'une à l'autre. »

Ce plan fut accusé d'aristocratie; il était cependant plus démocratique encore que ce qui existe aujourd'hui. Une erreur grave s'était glissée dans cette conception du sénat; c'était le principe de la limitation du nombre. L'expérience et la réflexion ont appris depuis de quel danger serait pour la chose publique l'existence d'un corps dont les autres pouvoirs ne pourraient pas modifier les éléments dans un moment donné. Il y a aussi dans le projet une disposition qui trouve encore faveur dans quelques esprits, mais qui n'a pas été inscrite dans notre loi constitutionnelle : c'est l'union de la présentation élective et du choix royal dans la nomination d'un pair ou d'un sénateur. A notre avis, on a pris le meilleur parti en écartant toute participation directe de l'élection au recrutement de la pairie, et sous ce rapport, comme sous celui de la limitation du nombre, l'esprit si sage de Mounier nous paraît avoir failli. Mais il n'est pas moins remarquable que ce soit l'excès de démocratie qui soit à reprendre dans son projet de constitution; rien ne fait mieux mesurer la distance parcourue depuis 1789 que de voir réclamer maintenant comme une extrême exigence par les plus grands partisans de la démocratie ce qui était offert sans succès, au commencement de la révolution, par les plus zélés soutiens de l'autorité royale. Lally se plaint, dans une note de son rapport, que le sénat proposé par le comité de constitution ait été comparé au conseil des dix et à l'inquisition d'état de Venise, et il se croit obligé de réfuter sérieusement cette absurdité. Où est aujourd'hui l'écrivain politique qui oserait soutenir un moment une pareille comparaison?

Sur plusieurs autres points, le projet du comité était encore trop démocratique. Ainsi il refusait au roi la proposition des lois, par cette raison que la loi, étant l'expression de la volonté générale, devait nécessairement naître au milieu des représentants de tous. C'était mériter le reproche de métaphysique qu'on avait fait avec juste raison à la déclaration des droits. Mais ce qui recommandera toujours ce projet à l'estime des esprits politiques, c'est ce qu'il contenait sur la sanction et

le *veto*. Le roi et le sénat auront-ils un *veto?* ce *veto* sera-t-il illimité ou suspensif? Le rapporteur prouva parfaitement que tout pouvoir qui n'aurait pas le droit illimité de *veto* n'était pas un pouvoir. Il cita et développa ce mot de Montesquieu, dans le livre XI de *l'Esprit des Lois : Si la puissance exécutrice n'a pas le droit d'arrêter les entreprises du corps législatif, celui-ci sera despotique; car, comme il pourra se donner tout le pouvoir qu'il peut imaginer, il anéantira toutes les autres puissances.* Ces idées sont à peu près vulgaires aujourd'hui ; elles étaient alors hardies et généralement peu comprises.

Tout le monde sait quel soulèvement terrible finit par éclater contre les propositions du comité de constitution. Toutes les passions du dehors firent irruption dans l'enceinte de l'assemblée. Des cris de mort furent proférés contre ceux qu'on n'appelait plus que les fauteurs du despotisme. L'immense majorité des députés partageait les idées de Mounier; la plupart d'entre eux se laissèrent intimider par les démonstrations populaires. La première question qui fut mise aux voix fut celle de la division du pouvoir législatif. Sur 1,200 membres, 710 seulement prirent part à la délibération ; 499 se prononcèrent pour une chambre unique, 89 pour deux chambres. 122 s'abstinrent de voter comme n'étant pas suffisamment éclairés. Ainsi on peut affirmer que la proposition des deux chambres aurait eu pour elle 700 voix si l'assemblée avait été libre, et que tout le monde eût fait son devoir. Ce fut une minorité numérique qui devint la majorité par l'absence et la fuite de la majorité véritable. Ce vote fatal eut lieu le 10 septembre. Le lendemain, il arriva ce qui arrive toujours après ces jours de lutte décisive où un premier avantage est obtenu. La majorité contre le projet s'accrut de ces voix flottantes qui vont où elles croient trouver la force; le 11, la question du *veto* fut posée ; 673 voix se prononcèrent pour le *veto* suspensif et 385 pour le *veto* illimité. Ce vote consommait la ruine de la première tentative faite en France pour l'établissement de la liberté politique; le tour de la seconde ne devait venir que vingt-cinq ans après.

Après les scrutins des 10 et 11 septembre, Mounier désespéra. Il donna immédiatement sa démission de membre du comité. Lally-Tollendal, Bergasse et Clermont-Tonnerre en firent autant. Après l'avoir lâchement abandonné au moment décisif, ses collègues voulurent au moins lui donner une dernière preuve de leur estime en l'élevant à la présidence. C'est lui qui présidait lors des fatales journées des 5 et 6 octobre. Il eut la douleur de voir la salle de l'assemblée nationale envahie par la populace, et se montra avec honneur dans cette catastrophe qu'il n'avait pu empêcher. Le premier jour, Mirabeau étant monté au bureau pour lui dire que quarante mille Parisiens marchaient sur Versailles, il refusa intrépidement de lever la séance : « Qu'ils viennent, dit-il, et qu'ils nous tuent tous, oui, tous! les affaires de la république en iront mieux. » Réponse toute personnelle qui fit reculer Mirabeau. Le lendemain, le même Mirabeau ayant dit que la dignité de l'assemblée ne permettait pas aux députés de se rendre au château pour entourer le roi : « Notre dignité, répondit Mounier, est de faire notre devoir. » Mais, s'il résistait encore, il ne croyait plus au succès. Découragé, il ne voulut pas assister à des malheurs qui lui paraissaient inévitables. Il quitta, dès le 9 octobre, l'assemblée et Versailles. Il se rendit d'abord à Grenoble, puis en Suisse. C'est de là qu'il assista au drame sanglant de la révolution. En 1792, il publia le plus important de ses ouvrages, *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. Il ne revint en France qu'à la suite du 18 brumaire, après avoir passé douze ans dans l'exil.

Cette retraite de Mounier a été blâmée, et avec raison à notre avis. Il y a des circonstances où la vie publique impose des devoirs sacrés. Même après une défaite, tout soldat doit rester à son poste. Qui sait de quel poids peut être un jour le vote d'un homme quand le sort du monde s'agite à chaque instant dans un scrutin? Il ne suffit pas de savoir où est la bonne cause, il faut encore travailler sans relâche à la faire triompher. Dans les crises politiques, les opinions sages et mesurées sont celles qui ont le plus besoin de courage et de persévérance. Plus l'esprit est solide et le cœur droit, plus la volonté doit être ferme, car il est plus difficile en ce monde de faire le bien que le mal. Presque jamais, d'ailleurs, il n'y a en politique de partie complétement gagnée ou complétement perdue. Lally-Tollendal suivit Mounier et se retira comme lui après les 5 et 6 octobre; si tous deux étaient restés à l'assemblée, ils auraient vu ceux qui les avaient combattus avec le plus d'ardeur revenir peu à peu sur leurs pas, à mesure qu'ils étaient éclairés par l'expérience. L'éloquence persuasive de Lally, l'autorité des croyances inébranlables de Mounier, auraient pu venir au secours de ces conversions tardives, les activer, les multiplier, les rallier peut-être, et reformer plus ou moins les rangs dispersés de leur parti. Nous avons vu que la véritable majorité de l'assemblée voulait la monarchie constitutionnelle. Avec un pareil point d'appui, rien n'était désespéré. Mais, si l'intelligence de Mounier avait deviné les conditions légales de la liberté, il n'avait pas pu se donner en même temps les mœurs qu'elle exige. Il aurait su mourir sur son fauteuil un jour d'émeute; il répugnait à ce labeur ingrat et incessant, à ce combat éternel et triste qui est imposé dans un pays libre à tout homme de conviction et de cœur.

Malouet a joué un rôle moins actif que Mounier pendant quelques mois, mais il racheta cette infériorité par plus de persévérance. Il prit part aux travaux de l'assemblée jusqu'au bout, et ne quitta la France qu'après le 10 août, lorsqu'il fut bien évident que toute conciliation était pour un temps impossible. Du reste, c'était bien la même ligne d'opinion que Mounier, mais avec moins de raideur dans l'esprit et plus de tempérament dans le caractère. Avant l'ouverture des états-généraux, il avait publié, sous le titre d'*Appel à la noblesse,* un habile plaidoyer en faveur de l'égalité Pendant les longs jours d'attente et d'indécision qui précédèrent la réunion des ordres, il proposa et défendit tous les accommodements de détail, toutes les concessions de forme, qui pouvaient ménager l'amour-propre des ordres privilégiés et les amener plus vite à un rapprochement. Il fut un des premiers à ouvrir des négociations avec Mirabeau pour essayer de le ramener au roi, et cette seule démarche suffirait pour prouver qu'il était doué à un haut point de l'esprit politique. Il appuya de sa parole et de son vote les propositions du comité de constitution. Après le départ de Mounier et de Lally, il resta presque seul avec Clermont-Tonnerre pour soutenir leurs opinions communes. Tant que durèrent les orageux débats qui remplirent deux années entières, il ne manqua pas un moment à ce rôle difficile : véritable modèle de résolution et de vertu, en même temps que de modération et de sagesse

Ce serait recommencer l'histoire de l'assemblée constituante que d'essayer de suivre Malouet dans sa longue et pénible lutte. Trop faible pour rien empêcher, il ne peut se faire illusion sur le résultat de ses efforts, et cependant, insulté par les pamphlets, hué par les tribunes, interrompu presqu'à chaque mot par une partie de l'assemblée, menacé de mort chaque jour, il s'obstine à faire fermement et tranquillement son devoir. Quelquefois il parvient à forcer l'attention et à com-

mander la déférence de ses ennemis, mais le plus souvent il ne recueille que des outrages. Nous avons montré l'attitude de Mounier à l'ouverture de l'assemblée; nous allons montrer celle de Malouet à la fin. Nous aurons ainsi donné la première et la dernière parole de leur parti. C'était au mois d'août 1791; l'assemblée allait se séparer, la constitution était terminée; il ne s'agissait plus que de la revoir dans son ensemble avant de la promulguer. Glorieux et informe mélange de vérités sublimes et d'erreurs funestes, cette constitution posait les principes que la révolution était venue proclamer, mais en même temps elle contenait les dispositions dont les *monarchiens* n'avaient pu empêcher l'adoption, et qui la rendaient inexécutable, comme l'établissement d'une chambre unique, le *veto* suspensif, etc. La situation générale du pays était formidable; les clubs organisés couvraient le territoire; la fuite de Varennes avait livré le roi, qu'on gardait à vue dans son palais; l'attitude menaçante de l'Europe soulevait à l'intérieur de violentes colères; les décrets de persécution se multipliaient; les plus intrépides courbaient la tête devant la fatalité; la terreur approchait. Malouet ne se laissa pas étonner; au moment de sortir de la vie publique, il voulut déposer sur la tribune une dernière protestation, et dire encore une fois quels étaient les vices de la constitution; on ne le lui permit pas.

« Vous avez ordonné, s'écria-t-il, une révision des articles constitutionnels. Si la nation était assemblée pour en entendre la lecture, chaque Français aurait le droit de dire : *j'accepte* ou *je rejette*. Assurément, si la constitution peut tenir tout ce qu'elle promet, elle n'aura pas de plus zélé partisan que moi; car, après la vertu, rien n'est au-dessus de la liberté et de l'égalité. Mais je vois dans la déclaration des droits une source d'erreurs pour le commun des hommes, qui ne doit connaître la véritable égalité que devant la loi. L'histoire n'offre aucun exemple du changement qui va s'opérer dans l'ordre social; les anciens législateurs ont tous reconnu la nécessité d'une échelle de subordination morale. Vous avez voulu rapprocher le peuple de la souveraineté, et vous lui en avez donné la tentation sans lui en confier l'exercice. Je ne crois pas cette vue saine. La souveraineté appartient au peuple, cette idée est juste; mais il faut qu'il la délègue immédiatement : en ne lui faisant déléguer que des pouvoirs, vous affaiblissez ces pouvoirs. Ceux-ci ne sont efficaces qu'autant qu'ils sont une représentation sensible de la souveraineté, et, d'après vos principes, ils prennent un caractère subalterne dans l'esprit du peuple. Il n'en serait pas de même si.... » A ces mots, un affreux tumulte interrompit l'orateur; Chapelier demanda que toute critique générale de la constitution fût interdite, et l'assemblée, adoptant cette proposition, coupa la parole à Malouet.

Violemment privé du droit de critique, il voulut au moins constater que la France n'était pas libre, et, quelques jours après, à propos de l'article qui établissait des conventions nationales pour la révision, il redemanda la parole; cette fois on le laissa parler avec un peu plus de développement : « Tous les gouvernements dont nous avons eu connaissance, dit-il, se sont formés par des actes successifs dont le complément est devenu, à certaine époque, une constitution. Ainsi les capitulaires en France, la grande charte en Angleterre, la bulle d'or dans l'empire germanique, sont devenus la constitution de ces États en fixant des droits et des usages antérieurs garantis par l'expérience et par le consentement des peuples. La constitution même des États-Unis est fondée sur des usages, des mœurs, des établissements antérieurs à la déclaration de leur indépendance; elle n'a effacé que le nom du prince pour y substituer celui du peuple, elle n'a rien détruit et tout

amélioré. Pour abroger ou changer de pareilles lois, il est sage d'attendre qu'une longue expérience en montre l'insuffisance. Mais lorsqu'une constitution, au lieu d'être la réunion d'anciens statuts, la fixation légale et solennelle des anciens usages, en établit complétement la proscription, il faut, pour donner à cette loi nouvelle un caractère permanent, que le consentement universel ait pu se manifester librement. Cette condition ne se trouve pas encore dans notre constitution, et remarquez dans quelles circonstances on vous propose d'imposer silence aux vœux et aux réclamations de la nation.

» C'est lorsque vous ne connaissez que l'opinion de ceux dont votre loi favorise les intérêts et les passions, lorsque toutes les opinions contraires sont subjuguées par la terreur ou par la force, lorsque la France ne s'est encore expliquée que par l'organe de ses clubs, car tout ce qui existe aujourd'hui de fonctionnaires publics est sorti de ces sociétés ou leur est asservi. Et qu'on ne dise pas que la constitution fondée sur ces principes immuables de la liberté, de la justice, doit avoir l'assentiment de tous les bons citoyens ; qu'importe la pureté de votre théorie, si le mode de gouvernement auquel elle est unie perpétue les désordres dont nous gémissons? Avez-vous donc pris quelques mesures pour que ces sociétés tyranniques qui corrompent et subjuguent l'opinion, qui influent sur toutes les élections, qui dominent toutes les autorités, nous restituent la liberté et la paix qu'elles nous ont ravies? Avez-vous pris quelques mesures pour que cette multitude d'hommes armés, dont la France est couverte, soit invinciblement contenue dans les limites que la loi lui prescrit? Il me serait facile, en parcourant vos institutions, de vous montrer comment elles vont s'altérer et se corrompre, si, au lieu de les confier *aux épouses et aux mères,* vous ne vous hâtez de les soustraire à ce fanatisme bruyant qui les célèbre, pour les livrer à une raison sévère qui les corrige et qui puisse résister aux temps et commander aux événements.

» Tel est le danger de faire marcher de front une révolution violente et la fondation d'une constitution libre. L'une ne s'opère que dans le tumulte des passions ou des armes; l'autre ne peut s'établir que par des transactions amiables entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. Voyez tous les principes de morale et de liberté que vous avez posés recueillis avec des cris de joie et des serments redoublés, mais violés avec une audace et une fureur inouïes ! C'est au moment où, pour me servir des expressions usitées, la plus *sainte,* la plus *libre* des constitutions se proclame, que les attentats les plus horribles contre la liberté, la propriété, que dis-je? contre l'humanité et la conscience, se multiplient et se prolongent! Comment ce contraste ne vous effraie-t-il pas? Je vais vous le dire. Trompés vous-mêmes sur le mécanisme d'une société politique, vous avez cherché une régénération par les moyens d'une dissolution ; vous renversez journellement vos principes, et vous apprenez au peuple à les braver; vous détruisez constamment d'une main ce que vous édifiez de l'autre. Il n'est aucun homme raisonnable qui prenne confiance en ce que votre constitution lui promet de sûreté et de liberté individuelle, de liberté de conscience, de respect pour les propriétés, tant qu'il en verra la violation. Ainsi vos comités de recherche, les lois sur les émigrants, les serments multipliés et les violences qui les suivent, la persécution des prêtres, les emprisonnements arbitraires, les procédures criminelles des accusés sans preuves, le fanatisme et la domination des clubs, tout cela doit disparaître à la présentation de la constitution, si vous voulez qu'on l'accepte librement et qu'on l'exécute... »

A la suite de ce discours, Malouet proposa un projet de décret qui n'était qu'une

condamnation de l'état de la France et un rappel aux principes éternels de légalité, de propriété et de liberté. Cette proposition fut écartée avec emportement et la constitution votée. Bientôt après l'assemblée se sépara, la tribune fut fermée à Malouet, et la révolution resta en face d'elle-même.

Ainsi a commencé, lutté et péri ce premier parti constitutionnel né du mouvement national de 1789. Si incomplètes qu'aient dû être nos citations, nous croyons en avoir dit assez pour prouver son identité avec le parti qui a fini par l'emporter de 1815 à 1830. A l'aspect de ce retour frappant de l'histoire, on ne peut s'empêcher d'être saisi de tristes pensées. Pourquoi tant de luttes, de crimes, de guerres, de sanglants déchirements, pour revenir ainsi sur ses pas, heureux de retrouver à la fin de la route l'asile dont on n'a pas voulu au départ? Combien la France moderne n'eût-elle pas été plus pure, sans être moins grande, si elle avait reconnu à temps sa véritable destinée, et que de malheurs elle eût évités si elle s'était gardée contre ses excès! Quand nous regardons en arrière, nous trouvons ces cinquante années bien pleines à la fois d'angoisse et de gloire; nous pourrions les trouver plus belles encore et moins douloureuses. Qui sait à quel faîte d'honneur, de puissance, notre chère patrie serait montée, si les bienfaits qu'elle a apportés au monde avaient été mêlés de moins de sang et de pleurs! Sans doute il y aurait toujours eu dans cette immense rénovation l'inévitable part de l'infirmité humaine, mais cette part eût pu être moins large, moins terrible, et le bien eût pu l'emporter encore plus sur le mal. La société nouvelle en serait plus puissante, plus aimée de tous, et l'histoire du monde entier aurait avancé peut-être d'un demi-siècle.

Un historien de la révolution a voulu juger le parti des *monarchiens* en disant qu'*à chaque époque ils supplièrent les plus puissants de transiger avec les plus faibles.* Mais n'est-ce pas là le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une opinion et d'un parti? N'est-ce pas pour défendre le faible contre le fort, que la société elle-même a été créée? Lois politiques, lois civiles, lois criminelles, toutes les constitutions humaines ont-elles un autre but? Tous les hommes publics, quels que soient leurs titres, leurs fonctions et leurs droits, ont-ils un autre devoir? Oui, certes, les *monarchiens* ont toujours invité les puissants à ménager les faibles, et c'est là leur gloire. *Avant le 14 juillet,* dit le même historien, *ils demandaient à la cour et aux classes privilégiées de contenter les communes; après, ils demandèrent aux communes de recevoir à composition la cour et les classes privilégiées.* Et quand cela serait, où serait le tort? Ce qu'il faut poursuivre et bannir de ce monde, s'il est possible, c'est l'oppression, quel que soit le nom de l'oppresseur. La cour et les classes privilégiées étaient dominantes avant 1789; après le 14 juillet, la domination passa du côté des communes, et, avec la force, l'abus de la force. Niez donc la moralité humaine, niez la liberté, ou reconnaissez que la résistance fut légitime dans l'un et dans l'autre cas; et à qui peut-on s'adresser sinon à la force elle-même pour lui demander de se tempérer?

Mais, poursuit-on, ce que Mounier et ses amis *ne voyaient pas, c'est le peu d'à-propos de leurs idées dans un moment de passions exclusives.* Et qui vous dit qu'ils ne la voyaient pas, cette difficulté de se faire écouter? Placés eux-mêmes au milieu des passions aux prises, comment auraient-ils pu ne pas les voir? Chaque jour, ils sentaient sur leur visage l'haleine ardente des combattants; chaque jour, ils entendaient de plus près que personne les cris de colère des courtisans de Versailles et le grondement terrible du peuple soulevé. Mais ce qu'ils voyaient en même temps,

c'était le danger d'une lutte désespérée, et ils n'épargnaient rien pour la prévenir. Loin de s'effrayer de la grandeur du mal, ils y puisaient au contraire un plus profond sentiment de leur devoir. Quand il eût été impossible de réussir dans cette noble tâche, il était toujours beau de l'entreprendre, et généreux de s'y dévouer. Pourquoi les supposer aveugles quand ils étaient braves? Allez, ne cessons pas d'admirer la vertu aux prises avec la fortune, et gardons-nous de lui dire trop tôt qu'elle s'égare : ce serait préparer une excuse trop facile à toutes les lâchetés.

Qui osera dire d'ailleurs que tout succès fût absolument impossible? Si nous accusons les contemporains de n'avoir pas tout vu, à notre tour n'avons-nous pas beaucoup perdu de vue le temps que nous prétendons juger? Nous ne nous souvenons que de ce qui a vaincu, ce qui a résisté se perd dans l'ombre. Transportons-nous plus réellement en 1789, et regardons mieux au fond des choses. Nous verrons les intérêts nouveaux bien puissants sans doute, bien irrésistibles, mais satisfaits pour la plupart dès le premier jour dans ce qu'ils avaient de légitime; nous verrons une partie des membres de la noblesse et du clergé se rattachant avec ardeur à l'ancien régime, mais une autre partie allant au-devant des réformes et tendant la main à l'avenir. La conciliation était si bien dans la nature des choses, qu'elle fut complète pendant quelque temps, et que le parti qui la représentait domina les états-généraux. Tous les présidents, jusqu'aux journées d'octobre, furent choisis dans ce parti. On était bien loin alors des idées de 93, et nul ne sentait les prétendus besoins qui se sont développés plus tard. Avec un roi consciencieux et bon comme Louis XVI, un ministre comme Necker, une réunion de grands citoyens comme ceux qu'avait fournis chacun des trois ordres, une majorité comme celle que renfermait réellement l'assemblée, comment eût-il été impossible d'obtenir, sinon un triomphe absolu et définitif, du moins quelque chose de plus régulier et de plus gradué que ce qu'on a eu? Les éléments d'un gouvernement libre étaient nombreux ; il ne s'agissait que de les grouper, de les fondre ensemble, de les maintenir unis et actifs, en dépit des forces hostiles qui tendaient sans cesse à les dissoudre. Mais c'est là le problème éternel de tous les corps délibérants; il se pose encore aujourd'hui, tous les jours, aussi bien qu'alors.

Qu'a-t-il donc manqué à la majorité de 1789 pour se constituer plus fortement? Peut-être un homme. Mounier n'avait pas à proprement parler les qualités d'un chef de parti, l'éloquence, l'ambition, l'active habileté, l'art de frapper les imaginations et de rallier les intelligences. D'un caractère inflexible comme son esprit, il ne savait qu'avoir raison; ce n'est pas assez. Malouet entendait mieux que lui les détails de la conduite, Lally avait de son côté une parole plus entraînante et plus facile : il ne sut tirer ni de l'un ni de l'autre un parti décisif. Il ne fit rien pour se conserver Barnave, qui était d'abord son ami, son élève, et qui lui fut enlevé par un jeune désir de gloire et de popularité. Il ne voulut jamais se rapprocher de Mirabeau, dont il méprisait les vices et dont il détestait les succès. Il ne comprit pas enfin, lui qui comprenait si bien toute chose, que l'idée la plus juste, la plus légitime, ne peut faire son chemin par elle-même, et, s'il le comprit, il ne voulut pas ou ne put pas suffire aux exigences de sa position. Il aurait fallu qu'il exerçât plus activement la direction, ou qu'il la déléguât; il ne fit ni l'un ni l'autre, et personne ne se rencontra pour se saisir de l'empire qu'il laissait vacant.

On peut dire que le sort de la France fut un moment dans les mains de Mirabeau. Cet homme si puissant et si coupable était doué des qualités qui manquaient à Mounier; malheureusement il n'avait pas cette droiture de l'âme qui peut seule

donner à l'esprit toute sa rectitude. Lors de la discussion sur la sanction, il se prononça pour le *veto* absolu, il était trop tard ; le succès des scènes les plus factieuses avait déjà livré l'assemblée effrayée aux influences populaires, et Mirabeau y avait travaillé plus que personne. Ce qui s'apprend en dernier lieu dans la vie politique, c'est la solidarité qui unit toutes les questions par un lien indissoluble, et qui fait qu'aucune d'elles ne peut être traitée complétement à part. L'opinion sur le *veto* tenait à un système général qui devait réussir ou échouer dans toutes ses parties. Les hommes se conduisent plus par les impressions que par les idées, et la vérité d'un détail les frappe moins que la puissance de l'ensemble ; il ne suffit pas de les convaincre, il faut les dominer. Les raisons données par Mirabeau en faveur du *veto* étaient sans doute excellentes ; on ne les jugea pas, on ne les écouta pas. L'attention était absorbée tout entière par les bandes armées qui promenaient l'émeute dans Paris et l'incendie dans les départements. Comment investir le roi de l'autorité souveraine quand on le voyait si impuissant à maintenir l'ordre dans l'État et à se défendre lui-même? Mirabeau avait été des premiers à encourager la sédition contre l'antique prestige de la royauté ; quand il s'en est repenti, il n'était plus temps. *Les fautes de ma jeunesse ont fait bien du mal à la France,* disait-il souvent lui-même dans les derniers jours de sa vie, et il avait raison. Le souvenir de ces fautes fut la vraie fatalité qui le poussa. Son esprit supérieur sentait vaguement ce qu'il fallait faire pour fonder en France un gouvernement libre ; la considération lui manquant pour le tenter, il n'osait pas. Il avait presque toutes les idées justes et embrassait avec violence le parti des passions contraires. Il aspirait par moments à prendre le beau, le grand rôle de médiateur ; mais, repoussé par l'aversion des honnêtes gens et le sentiment de ses propres souillures, il retombait dans le rôle plus facile d'agitateur populaire. Une fois entre autres, il lui arriva de monter à la tribune pour parler dans le sens de la résistance ; il y fut accueilli par de telles rumeurs de la part du parti modéré, qu'il ne put s'empêcher de tonner contre ceux qu'il était venu défendre, et de soutenir avec passion ce qu'il aurait voulu combattre. Le jour de l'ouverture des états-généraux, pendant que le nom de Mounier était couvert d'applaudissements, le sien avait soulevé des murmures de réprobation, et ce ne fut que la rougeur sur le front qu'il put arriver jusqu'à sa place. L'orgueil blessé, la colère, la vengeance, l'emportaient hors de lui-même, quand il se voyait ainsi humilié ; il se réfugiait dans la popularité comme dans un fort toujours ouvert, et d'où il pouvait rendre guerre pour guerre. Tout en partageant au fond les idées de Mounier, il fut son ennemi ; leur intelligence aurait pu tout sauver, car ils se seraient complétés l'un par l'autre ; leur fatale désunion perdit tout.

Ces faits expliquent la marche de la révolution, ils n'en démontrent pas la nécessité. Les hommes et les événements étant ce qu'ils ont été, il en devait sortir ce qui en est sorti. Mais les hommes auraient pu être différents, et les événements aussi. Que Mounier se fût trouvé aussi intègre et plus habile, Mirabeau aussi éloquent et moins dépravé, Malouet aussi sage et plus remuant, Barnave aussi brillant et moins inconsidéré, tout changeait de face. Qui sait d'ailleurs combien de circonstances fortuites, d'accidents imprévus, auraient pu détourner à tout moment le cours des choses? Il importe de s'entendre sur le sens de ce grand mot, la nécessité ; s'il veut dire seulement que toute cause a son effet, que tel résultat particulier devient inévitable dans un moment donné, il est juste ; s'il implique une sorte de fatalité supérieure, d'ordonnance providentielle et divine, quelque chose comme le destin des anciens, il est faux. La nécessité et la liberté se disputent ce

monde ; il n'est point de liberté que la nécessité ne domine, point de nécessité que la liberté n'altère ; nul ne peut se vanter d'assigner à l'une et à l'autre les bornes qu'elle ne saurait franchir. Supposez seulement l'élection de Mirabeau manquée à Aix, que serait-il arrivé ? Nous l'ignorons ; rien sans doute de tout à fait différent, mais rien non plus d'absolument semblable, et le nombre des suppositions qu'on peut faire ainsi est illimité. Tout fait est le résultat d'une foule de causes successives ou simultanées ; supprimez, modifiez une seule de ces causes, même la plus futile, et il cesse d'être le même ; il n'était donc pas nécessaire.

On dit que la série entière des erreurs de la révolution a pu seule dégager et fixer ses résultats légitimes : ici encore il faut s'entendre. Ce qui était inévitable en 1789, c'était un changement social qui mît la puissance politique aux mains de la nation, et qui réalisât ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les idées de la philosophie du XVIIIe siècle. Or, il est évident que de pareilles transformations ne s'opèrent pas sans effort. La vieille France avait beaucoup à expier, la nouvelle beaucoup à apprendre. De là le danger imminent d'une explosion, la difficulté, et, jusqu'à un certain point, l'impossibilité d'arriver au but sans secousse. Tout cela est vrai ; mais, ce qui ne l'est pas moins, c'est la variété infinie des moyens qui pouvaient être mis en œuvre. Si rien ne pouvait dispenser la France du travail pénible de sa régénération, elle était libre d'en atténuer l'angoisse, d'en adoucir les effets, et c'est beaucoup. Si les *monarchiens* l'avaient emporté en 1789, ils n'auraient obtenu qu'un de ces succès imparfaits, contestés, chanceux, les seuls qu'on obtienne dans les pays libres. Il aurait fallu recommencer la lutte tous les jours, comme il faut la recommencer aujourd'hui encore, comme il faudra la recommencer sans fin ; mais, pour peu qu'un premier succès eût soutenu les courages, on eût pu maîtriser l'horrible tempête qui a failli tout détruire, et on serait arrivé plus tôt à des temps plus calmes. Les crises les plus violentes ne sont pas les plus courtes, au contraire. Après s'être violemment guéri du mal, il faut souvent beaucoup de temps pour se guérir du remède ; c'est surtout en révolution que, pour aller vite, il importe de ne pas se presser.

On dit enfin que les excès de 92 et 93 ont été nécessaires pour sauver la France des attaques de l'Europe. Ceci encore a son côté vrai ; mais ce qu'on ne dit pas, c'est que les attaques de l'Europe furent provoquées elles-mêmes par les violences qui devaient servir à les repousser.

Dans le dernier chapitre de ses *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, Mounier soutient avec une certaine éloquence que les auteurs de la constitution de 91 ne se sont pas seulement rendus coupables envers leur patrie, mais envers le genre humain tout entier. « Dans les premiers moments de la révolution, s'écrie-t-il, tous les amis des hommes applaudirent avec transport au zèle des citoyens qui voulaient procurer aux Français un gouvernement libre ; ils crurent que le sort de leurs semblables allait s'améliorer, que cette nation offrirait des exemples dignes d'être soutenus dans toute l'Europe par l'opinion publique, d'être accueillis par tous les souverains qui voudraient donner à leur puissance le plus solide appui, celui de la prospérité de leurs États. Quelle eût été l'influence des travaux de la première assemblée, si les chefs du parti dominant eussent senti que le premier devoir de tous ceux qui sont appelés à gouverner les peuples est de respecter constamment les règles de la justice, s'ils eussent pu comprendre que les droits des sujets peuvent se concilier avec ceux des rois, et qu'il était facile de les intéresser tous également au maintien de la liberté ! Les Français, dont les re-

lations avec les autres contrées sont si multipliées, dont la langue est devenue universelle en Europe, eussent répandu partout des leçons de sagesse et de bonheur. Insensés et cruels auteurs des maux de la France, vous avez trompé l'espérance et trahi les intérêts du genre humain; vous avez déshonoré les noms de patriotisme et de liberté; vous n'avez pas rougi d'employer, pour surprendre la confiance de la multitude, des principes de raison et de justice dont vous avez dénaturé le sens par de fausses interprétations. Bien loin de travailler à l'affranchissement des peuples partout où existe le despotisme, vous l'avez consolidé plus qu'il ne le fut jamais. Vous avez soumis, dans le conseil des princes, tous les sentiments de générosité à des calculs de prudence; vous leur avez appris que le meilleur des rois peut voir tourner contre lui ses propres bienfaits, être réduit au sort le plus déplorable, par les mains de ceux dont il aurait mérité la reconnaissance. Vous avez armé contre la liberté la plupart des ministres des cultes divins, tous les hommes distingués par leur rang ou leur fortune, tous ceux qui pouvaient craindre qu'une tentative en sa faveur ne soit, comme en France, une source de crimes ou d'oppression. Et si de funestes pressentiments qu'autorisent les effets de vos institutions viennent à se réaliser, si la France retombe sous le despotisme ou devient la proie des étrangers, puisse la liberté ne pas être bannie de l'univers! puisse la raison humaine trouver un asile, et ne pas rétrograder dans toute l'Europe à ce qu'elle était dans le XIII[e] siècle! »

Ces paroles, écrites et publiées en 1792, ont été en partie justifiées par l'histoire de ces cinquante dernières années. On ne se souvient pas assez de ce qu'était la situation générale des gouvernements et des peuples en 1789, et de tous les pas rétrogrades que les violences de la révolution française ont fait faire depuis à la cause de la liberté universelle. Avant 1789, les idées de la philosophie du XVIII[e] siècle avaient pénétré dans toute l'Europe et gagné jusqu'aux princes. En Prusse, le grand Frédéric avait toute sa vie courtisé Voltaire et ses successeurs et écrit lui-même contre Machiavel; en Russie, Catherine II donnait aux grands seigneurs de son empire l'exemple d'une déférence marquée envers les philosophes français; en Allemagne, l'empereur Joseph avait commencé à réaliser leurs idées en portant la main sur l'édifice féodal; en Espagne, Charles III, aidé de ministres habiles, travaillait à détruire l'ancien absolutisme politique et religieux; en Italie, le grand-duc de Toscane Léopold abolissait la peine de mort, et le roi de Naples Ferdinand créait la fameuse colonie de San-Leucio, l'essai le plus hardi qui ait été tenté pour réaliser les utopies des philosophes; à Rome, un pape avait accepté la dédicace de la tragédie de *Mahomet*, un autre donnait le signal de l'expulsion générale des jésuites; en Angleterre enfin, le pays de la tradition par excellence, des besoins nouveaux commençaient à se faire sentir, Hume et Gibbon avaient écrit leurs histoires, et la voix tonnante de Fox prenait dans le parlement la défense des révoltés américains.

La noble histoire de l'émancipation américaine avait achevé d'exalter dans toutes les âmes l'enthousiasme de la liberté. Au sein même des cours les plus despotiques, le nom de Washington était populaire comme aux bords de la Delaware et de l'Hudson. Quand le premier signal de la réunion des états-généraux fut donné, on crut, d'un bout de l'Europe à l'autre, qu'on allait assister à l'affranchissement du genre humain. Les premiers actes de l'assemblée répondirent à cette immense attente et remplirent de joie le monde entier. M. de Ségur raconte, dans ses mémoires, qu'on s'embrassait dans les rues, à Saint-Pétersbourg, le jour où l'on y

apprit la prise de la Bastille. Si la révolution s'était soutenue à la hauteur où elle se mit dès les premiers jours, le mouvement eût été universel. Les premiers désordres eux-mêmes ne suffirent pas pour désenchanter l'Europe. Peu à peu seulement, et à mesure que les scènes sanglantes se multiplièrent, d'autres pensées naquirent dans les conseils des princes; au parlement anglais, les accusations passionnées de Pitt et de Burke grandirent avec les troubles de la France, et finirent par couvrir les apologies de plus en plus embarrassées de Fox.

Les dates ici sont importantes; elles servent à distinguer ce qu'il est facile de confondre dans l'ardente poussière que soulèvent derrière nous les pas des armées républicaines. Le fameux traité de Pilnitz n'est que du 27 juillet 1791; il n'y avait pas moins de deux ans que la première émigration avait eu lieu à la suite du 14 juillet. L'Europe avait d'abord été bienveillante; elle voulut ensuite être neutre; elle devint enfin inquiète et menaçante; les rois ne se décidèrent à intervenir que lorsqu'ils se crurent personnellement en danger. Ils laissèrent passer les décrets révolutionnaires de l'assemblée constituante, les troubles des 5 et 6 octobre, la décision sur le *veto*, la constitution civile du clergé, l'abolition des titres la fédération; ce ne fut que la suspension de Louis XVI, après la fuite de Varennes, qui les amena à se concerter. Encore les hostilités ne commencèrent-elles pas immédiatement; un an entier s'écoula entre le traité de Pilnitz et l'invasion, et cette année fut remplie par la proclamation de la constitution de 1791, la réunion de l'assemblée législative, le soulèvement de la Vendée, la domination croissante du parti républicain, les décrets contre les prêtres réfractaires et les princes émigrés, et enfin la déclaration de guerre de l'assemblée à l'empereur.

L'agression fut presque toujours du côté de la révolution. La déclaration de guerre de la France est du 20 avril 1792, le manifeste du duc de Brunswick n'est que du 25 juillet suivant; les rois avaient encore laissé passer trois mois avant de relever le gant, et dans l'intervalle était survenue la journée populaire du 20 juin, qui ne laissait plus de doute possible sur la chute imminente de la royauté. Même après ce manifeste, il n'y avait d'engagé dans la guerre que l'empereur et le roi de Prusse; le reste de l'Europe demeurait immobile. La révolution n'en fit pas moins une foudroyante réponse; elle s'empressa de se précipiter avec une rapidité inouïe jusqu'aux dernières extrémités; la journée du 10 août, les massacres de septembre, la réunion de la convention, la proclamation de la république, le jugement et la mort de Louis XVI se succédèrent en moins de six mois. Quelques-unes de ces démonstrations terribles purent avoir leur utilité, mais elles furent bientôt hors de toute proportion avec le danger réel du pays. La seule journée de Valmy avait suffi, dès les premiers jours de septembre, pour arrêter les Prussiens. Quand la république fut proclamée, l'ennemi était déjà en retraite de toutes parts. Quand le procès du roi commença, l'armée française avait repris l'offensive sur les Alpes, sur le Rhin, dans les Flandres, partout; Mayence était occupé par nos troupes, la Savoie était envahie, la victoire de Jemmapes nous livrait la Belgique.

La catastrophe du 21 janvier ne fut pas l'effet, mais la cause de la coalition. L'empereur et le roi de Prusse étaient prêts à traiter; les autres nations, étonnées, s'applaudissaient de leur neutralité. La mort du malheureux Louis XVI rendit tout accommodement impossible et fit cesser les incertitudes de ceux des gouvernements étrangers qui n'avaient pas encore pris parti contre nous. L'Espagne et Naples entrèrent aussitôt dans la coalition. Les pays libres eux-mêmes y accédèrent; l'Angleterre se déclara et entraîna avec elle la Hollande. Alors seulement toute l'Europe

fut en armes; alors aussi la révolte de la Vendée prit ce caractère d'acharnement qui l'a rendue si redoutable. C'est en ce moment suprême que la convention fit face à tout avec une énergie admirable. Tout ce qu'on a dit de la puissance qu'elle déploya *pour conserver l'intégrité du plus beau royaume après celui du ciel,* se trouva vrai ce jour-là, mais ce jour-là seulement. Rien de plus gigantesque assurément que l'effort des quatorze armées; mais n'eût-il pas mieux valu n'en avoir pas besoin? Où devait aboutir après tout ce duel d'un peuple avec le monde? à Waterloo. Nos héroïques soldats sont entrés tour à tour dans toutes les capitales de l'Europe, mais nous avons vu deux fois la nôtre occupée par les alliés, et nous nous sommes retrouvés, après tant de prodiges, affaiblis et rançonnés.

Sans doute, quand nos armées traversèrent pour la première fois l'Europe, elles trouvèrent les peuples dans l'attente, et partout les sociétés antiques se renouvelèrent à leur voix; mais ce n'est pas à la république qu'il faut reporter tout l'honneur de ces succès : elle ne fit que recueillir ce qu'un siècle d'apostolat avait semé. Depuis longtemps éteintes dans le cœur des rois, les espérances de 1789 vivaient encore dans les nations; sous quelque forme qu'elle se présentât, la révolution devait être la bien-venue. L'Europe entière fit comme la France, elle se soumit au mal pour avoir le bien. Puis, l'expérience faite, la propre nature de la république parut à découvert, avec ses goûts de désordre et de tyrannie, et elle finit par soulever partout autant de répulsion qu'elle avait d'abord excité de sympathie. La réaction fut quelque temps contenue par le génie de Napoléon et le magnifique épisode de l'empire; mais, quand ce qui restait du glorieux esprit de 1789, esprit de justice, de liberté, de fraternité humaine, d'indépendance nationale, eut entièrement disparu dans l'ivresse de la conquête, l'Europe se leva pour secouer le joug. La colère avait succédé à l'enthousiasme, la reconnaissance de nos bienfaits s'était perdue dans le ressentiment de notre domination. De même que l'élan de 89 avait amené les victoires de 92 et des années qui suivirent, de même le souvenir de l'anarchie républicaine et de l'oppression impériale produisit les deux invasions.

Et la double prévision de Mounier s'est réalisée : la France est d'obord *retombée sous le despotisme,* elle a été ensuite *la proie des étrangers.* Grâce à Dieu, ces deux expiations sont passées, et la raison humaine n'a pas péri. Mais l'épreuve a été rude; il a fallu à la société nouvelle une bien grande vie pour résister à la funeste solidarité dont elle portait la peine. Chez nous, elle a survécu ; la France est revenue aux idées de 1789. En Europe, au contraire, il semble que ces idées aient reculé, tant le passé pèse encore sur elles. La Pologne saignante, l'Italie abattue, l'Allemagne déçue dans ses espérances de liberté, le pouvoir de nos plus formidables rivales, la Russie et l'Angleterre, démesurément accru, tels sont encore au dehors les fruits de cette triste confusion entre les principes de la révolution et les fléaux qui l'ont accompagnée. Quand viendra le moment où, pour le monde comme pour nous, la séparation sera faite?

LÉONCE DE LAVERGNE.

DES IDÉES

ET DES SECTES

COMMUNISTES.

I. — *Utopia*. — *Civitas Solis*. — *La République* de Jean Bodin.
— *Oceana* d'Harrington. — *Code de la Nature* de Morelly.
— *Illustrations of Prophecy*, par Towers, etc.
— Premières sectes communistes.

II. — *Conspiration pour l'égalité*, par Ph. Buonarroti.
— *Voyage en Icarie*, par M. P. Cabet. — Pamphlets
et Publications périodiques du communisme.
— Sectes modernes.

On a fait des rêves de tous les temps, mais il était réservé au nôtre de croire à la réalisation de tous les rêves et de s'y essayer. Avec le plus grand sérieux, on propose, de divers côtés, de prendre la société en bloc pour lui choisir ailleurs une meilleure place; on offre de changer le lit du fleuve, au risque d'une inondation générale. Quelques esprits philosophiques ont, dans le passé, adopté ce thème comme un jeu de l'imagination; on affecte de les traduire à la lettre et de trouver des faits là où ils n'ont mis que des fantaisies. Il y a plus : on ne se contente pas de nourrir ces illusions, on prétend les imposer; de gré ou de force, on veut rendre

l'univers complice d'un pareil délire. A ce titre, peut-être l'histoire de ces vertiges de l'esprit humain n'est-elle pas sans intérêt. On y verra combien ces violences sont insensées, combien sont vaines ces poursuites. Si les maladies du cerveau ne sont pas nouvelles, elles n'ont jamais été bien contagieuses.

Il est vrai que Platon disait, il y a plus de deux mille ans, en parlant de sa république imaginaire : « Quelque part que cela se réalise ou doive se réaliser, il faut que les richesses soient communes entre les citoyens, et que l'on apporte le plus grand soin à retrancher du commerce de la vie jusqu'au nom de la propriété (1). » Mais quand le philosophe athénien s'exprimait avec une témérité si grande, il mesurait ses paroles à l'intelligence de son auditoire. Platon créait un idéal et le rejetait au delà des confins du possible, il abandonnait le monde réel pour entrer dans le pays des fables. L'intention était transparente ; personne autour de lui ne s'y trompait. Sa fiction se défendait d'être prise à la lettre et respirait cette ironie délicate dont les anciens semblent avoir emporté le secret. Aux vices des civilisations du temps elle opposait les merveilles d'une civilisation chimérique, elle se servait d'un plan de société pour conclure à une leçon de morale. Voilà dans quel sens Platon doit être compris : son idéal n'a qu'une valeur d'antithèse.

Les fictions issues de la sienne ont aussi ce caractère de protestation tantôt formelle, tantôt détournée. Plus l'époque est ombrageuse, plus elles s'empreignent d'exagération, afin d'éloigner le soupçon d'une allusion trop directe. Sous Louis XIV, Fénelon rêve une Salente où rien ne rappelle les formes de la monarchie. Sous Henri VIII, le chancelier Morus recommence Platon et écrit, aux applaudissements d'Erasme, son *Utopie,* nom générique désormais de toute une famille d'écrits. Morus, d'ailleurs, exprime ses réserves : il proteste contre l'application de ses idées, et déclare qu'elles ne sont pas réalisables. Plus tranquille alors, il proclame sa communauté. Point de propriété individuelle ; la terre, les fruits de la terre, sont du domaine social. Quiconque a besoin d'un instrument de travail, d'un vêtement, d'un meuble, d'une denrée, doit s'adresser aux magistrats chargés de la distribution générale, aux garde-magasins de la propriété collective. On doit, en Utopie, l'hospitalité au voyageur ; mais le voyageur doit à son hôte l'aide de ses bras. L'activité industrielle a des lois expresses ; on répartit les professions au moyen de deux modes : le sort et le choix y concourent. L'agriculture seule est privilégiée ; elle puise dans toutes les classes et compte comme fonction obligatoire. Rien n'est d'ailleurs plus léger et plus doux que la tâche individuelle ; six heures de travail suffisent pour assurer, chaque jour, le service de tous les besoins, dans leurs variétés et dans leurs raffinements. On est sensuel en Utopie, Epicure y est plus écouté que Zénon : aucun repas sans musique et sans parfums ; tous les sens ont leur part dans ces fêtes ; l'odorat se dilate au sein d'une atmosphère embaumée, l'ouïe s'enivre de sons harmonieux, le goût est flatté par des mets exquis, la vue se repose sur le spectacle de douze cents convives unis et heureux. Point d'autres limites à la jouissance que celles dont la nature a mis en nous le sentiment : où commence l'excès, le plaisir cesse. Comme les valeurs métalliques stimulent trop vivement la cupidité humaine, l'économie politique de l'Utopie n'en admet pas l'usage à ce titre. L'or et l'argent, en expiation du mal qu'ils ont causé, sont condamnés aux destinations les plus viles : on en fait, comme aujourd'hui au Pérou, des meubles, des vases abjects, ou bien des chaînes pour les galériens, des boucles

(1) *Livre des Lois.*

d'oreille pour les criminels moins endurcis. Le fer est plus honoré : on ne le dégrade point dans des emplois domestiques ou pénitentiaires. Quant au gouvernement, il est des plus simples. Tout y relève d'un système d'élection à plusieurs degrés, même le roi, premier magistrat de l'île. Chaque famille a un chef qui concourt au choix d'un supérieur pour trente familles, et ces supérieurs nomment à leur tour les grands dignitaires. La hiérarchie se forme ainsi, du membre de la communauté jusqu'au souverain, par une suite de cercles successifs, peu à peu amoindris et aboutissant au centre, c'est-à-dire à l'unité. Le principe mobile de l'élection est une garantie contre l'usurpation et la dictature. Les cadres du pouvoir sont seuls permanents; les titulaires sont renouvelés chaque année. Ainsi se passent les choses dans cette espèce d'Atlantide qu'un esprit docte et grave, un chancelier d'Angleterre, a reconstruite d'après Théopompe et Platon. Pour mieux constater cette filiation, il y a maintenu les esclaves; pour innover, il y a ajouté les galériens. Tout est pour le mieux dans la meilleure des îles.

Un siècle plus tard, le dominicain Campanella reproduit la même chimère. Né à Stilo, en Calabre, Campanella, s'il faut en croire l'historien Pietro Giannone, chercha à soulever le pays contre la domination espagnole. Jeté dans les prisons de Naples et mis sept fois à la torture, il ne démentit pas son caractère : les bourreaux du comte de Lemos ne purent lui arracher le moindre aveu. A l'exemple de plusieurs enthousiastes qui ont fait secte et se sont continués jusqu'à nous, le moine de Stilo décernait au pontife du catholicisme une autorité universelle, tant sur le temporel que sur le spirituel. Comme Guillaume Postel, dans son *Orbis concordia*, comme Isidore Isolanis, comme Fialin, comme Bonjour, il rêvait l'établissement de la république du Christ, ou, suivant sa propre expression, de la monarchie du Messie. *La Cité du Soleil* renferme l'idéal de ce régime. Campanella procède dans sa fiction comme Morus. C'est un capitaine de vaisseau génois qui, dans le cours d'excursions lointaines, a découvert l'île de Topobrane et la Cité du Soleil; il raconte ce qu'il a vu au grand-maître de l'ordre des hospitaliers. Les Solariens sont les plus heureux des hommes : ils ont pour chef un grand métaphysicien, qui gouverne au moyen de ses trois ministres, Puissance, Sagesse, Amour. Puissance a la guerre dans ses attributions; Sagesse, les arts, les lettres et les sciences; Amour, la vie physique et les théories de la génération. A chaque vertu sont affectées des magistratures qui y correspondent : quant aux vices, on n'a rien prévu : à peine quelques fautes vénielles sont-elles punies par l'exclusion du repas en commun ou par l'interdiction du commerce des femmes. L'éducation est la même pour tous les Solariens, et l'ordre des mérites détermine la hiérarchie des pouvoirs. Le grand métaphysicien est la première capacité du pays. Campanella avait deviné le saint-simonisme. Du reste, tout est commun dans la Cité du Soleil, logements, lits et dortoirs. Tous les six mois, les magistrats désignent ceux qui doivent habiter dans telle ou telle enceinte, coucher dans telle ou telle chambre. Le travail est commun aussi; seulement les magistrats en font la distribution, soit entre les sexes, soit entre les individus, de manière à ménager les forces et à concilier les aptitudes. La sollicitude de Campanella se porte principalement sur l'union des couples; il en parle en moine exempt de préjugés. Son grand métaphysicien n'abandonne pas le croisement des races à la loi du hasard, aux vicissitudes du caprice ou de l'intérêt. L'individu, chez les Solariens, est sacrifié à l'espèce; des fonctionnaires publics se chargent, dans un autre ordre d'améliorations, d'y représenter nos inspecteurs-généraux des haras. Le choix des âges, des tempéraments, des

époques favorables, des heures propices, devient l'objet d'études minutieuses et de détails que le latin seul tolère. Pour obtenir des sujets de choix, les Solariens ne reculent pas même devant la promiscuité; Campanella les excuse avec l'autorité de Socrate, de Caton, de saint Clément, de saint Augustin. Comme Morus, le moine de la Calabre ne veut pas que l'argent monnayé ait cours dans sa ville imaginaire; il admet seulement qu'il puisse servir aux échanges avec l'étranger. Les champs qui entourent la Cité du Soleil ne sont pas fécondés au moyen de matières en décomposition; les habitants ont d'autres engrais plus actifs, plus sains, et qui ne communiquent pas à la végétation des miasmes pestilentiels. Pour ce travail, ils tirent un grand parti de l'observation sidérale; les cieux, à leur sens, sont un livre où se trouve écrite la solution de tous les problèmes. Aussi l'astrologie occupe-t-elle une place étendue dans l'œuvre du dominicain.

On peut entrevoir déjà comment, dans ces créations chimériques, le plagiat, même dès l'origine, prévaut et s'établit. La fiction de Platon, prise comme point de départ, se réfléchit dans celle de Morus, et Morus, à son tour, déteint pour ainsi dire sur Campanella (1). Les analogies sont d'autant plus saillantes, que la scène se passe hors de la région des réalités. Ce caractère se retrouve dans une série de compositions identiques, sur lesquelles il est sans intérêt de s'appesantir. Dans le nombre figure l'*Oceana* d'Harrington, qui, sous Cromwell, et avec une république en cours d'expérience, traça le programme d'une république imaginaire, ce qui faisait dire à Montesquieu « qu'il avait bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » Au même titre on peut citer Jean Bodin, esprit à la fois sceptique et crédule, qui, vers 1576, publia un livre intitulé *De la République,* écrit au milieu des troubles de la ligue, et empreint d'une tolérance fort rare en ces temps passionnés. Ni Bodin, ni Harrington, ne poussent aussi loin les choses que le chancelier d'Angleterre et le moine de la Calabre; mais, sur bien des points encore, il y a imitation. On en peut dire autant d'une foule d'autres républiques imaginaires, comme celle des *Ajaïoiens,* qu'on croit être l'œuvre de Fontenelle, celle des *Sevarambes* (Bruxelles, 1677), celle des *Cessarès* (Londres, 1764), celle des *Abeilles,* qui fit quelque bruit dans le courant du siècle dernier. Dans plusieurs parties, *le Miroir d'or* de Wieland incline vers ces idées, qui se retrouvent encore, sous une forme précise et dogmatique, dans le *Catéchisme* de Boisset et dans le *Code de la Nature,* livre longtemps attribué à Diderot, mais qui est l'œuvre de Morelly, déjà entraîné sur ce terrain par une fiction intitulée *la Basiliade, ou les Iles flottantes.*

Ce *Code de la Nature,* auquel La Harpe, croyant s'attaquer à Diderot, donna quelque célébrité par une critique véhémente, a cela de caractéristique, qu'il contient, en termes exprès, toutes les combinaisons économiques dont plus tard s'inspira Babœuf. L'organisation matérielle de la communauté y est réglée dans les moindres détails et par articles. Ainsi, par la loi fondamentale, tout citoyen est déclaré homme *public,* devant être *sustenté* (le mot est textuel) *entretenu et occupé aux dépens du public.* Par la loi distributive, la nation est divisée en familles, tribus, cités et provinces. Les individus ne possèdent rien en propre, mais échangent entre eux les fruits de leur travail dans la mesure de leurs besoins. L'excédant des produits d'un district sert à combler les vides qui peuvent se présenter dans les districts voisins. Tout approvisionnement est interdit aux individus et aux ménages : on ne doit avoir sous la main que les choses immédiatement

(1) L'*Utopie* de Morus est de 1518; *la Cité du Soleil* de Campanella est de 1637.

nécessaires. Quand les objets d'agrément se trouvent en trop petit nombre pour pouvoir être d'un usage universel, la distribution en est suspendue. Morelly consigne ici un singulier détail : pour les comptes, il veut que l'on emploie le nombre dix et les multiples. Sa réforme a eu au moins raison sur ce point, et il se trouve, dès 1755, le précurseur de notre système décimal. A la loi distributive Morelly fait succéder la loi agraire, qui établit une sorte de conscription forcée pour la culture du sol : tout citoyen y est voué de l'âge de vingt à vingt-cinq ans. La loi *édile* règle l'administration de la cité, la disposition des quartiers, la création des hôpitaux, des prisons, des asiles pour la vieillesse. Les lois de police gouvernent surtout le travail et en fixent la hiérarchie. Jusqu'à trente ans, les vêtements sont uniformes. Le mariage est de rigueur à dix-huit ans. Chaque année, les adultes des deux sexes se réunissent sur la place publique, et, devant le sénat assemblé, les couples se choisissent avec une liberté entière. Les mères doivent allaiter leurs enfants ; mais, à l'âge de cinq ans, la communauté s'en empare. Les lois politiques constituent dans chaque cité un sénat, qui se compose de tous les pères de famille âgés de plus de cinquante ans ; le reste de la communauté a voix consultative. Chaque chef de famille devient à son tour chef de tribu à l'aide d'un roulement et pour un temps déterminé. Ce système de roulement, emprunté à Harrington, est le grand rouage politique de Morelly. Il sert à désigner des chefs de cité parmi les chefs de tribu, des chefs de province parmi les chefs de cité, enfin un chef supérieur parmi les chefs de province. Au-dessus des divers sénats siége un sénat suprême, sujet à un renouvellement annuel. Les lois pénales atteignent tous les membres de la communauté, depuis l'artisan jusqu'au souverain, et elles ne brillent pas par la clémence. Ainsi, tout individu convaincu d'avoir voulu introduire dans le pays « la détestable propriété est enfermé pour toute sa vie, comme fou furieux et ennemi de l'humanité, dans une caverne bâtie dans le lieu des sépultures publiques ; son nom est pour toujours effacé du dénombrement des citoyens ; sa famille en doit prendre un autre (1). » L'assassinat, l'adultère, sont aussi prévus et frappés de diverses peines. Le *Code de la Nature* a cet avantage sur les hallucinations du même genre, qu'il ne croit pas à la perfectibilité absolue et qu'il ménage une place au châtiment.

A côté de ces travaux d'un ordre purement littéraire, il importe de placer des inspirations, différentes quant au mobile, semblables quant au résultat. Ici l'extase remplace l'imagination, le sentiment religieux domine le sentiment philosophique. L'illusion consiste dans la prescience d'un paradis terrestre. Au lieu de le reléguer dans le passé, on le place dans l'avenir, et on y aspire avec une ferveur spirituelle et sensuelle. Près du berceau même du christianisme et au sein de la seconde génération d'apôtres, ce schisme éclate. Papias, disciple de saint Jean, évêque d'Héralde, annonce le gouvernement temporel du Christ, et conseille aux fidèles de se préparer à cette transfiguration nouvelle. De là les sectes des millénaires, des chiliastes et toutes leurs variétés. Rien n'est plus curieux que leurs rêves, dont Towers a été l'interprète le plus hardi (2). Il faut voir dans son livre quel admirable séjour sera notre globe quand les temps du *millenium*, ce règne de mille ans, seront arrivés, et qu'il n'y aura plus qu'un maître ici-bas, Jésus. Les merveilles de l'âge d'or s'effacent devant cette Apocalypse nouvelle. Plus de séparations factices, plus de distinctions arbitraires : la fraternité évangélique gouverne le

(1) *Code de la Nature*, p. 175.
(2) Voyez *Illustrations of Prophecy*, par Towers.

monde; l'humanité ne forme plus qu'une famille. Toutes les causes de division, de trouble, de haine, disparaissent comme par magie. Le luxe des cours, l'insolence des grands, l'orgueil des riches, font place au sentiment profond de l'égalité : il n'y a de lutte que pour le dévouement. On ne reconnaît plus qu'un titre, la vertu; on n'a qu'un souci, le bonheur commun. Les efforts des générations s'unissent pour dompter la nature et la mettre au service de l'homme. La science l'attaque sur tous les points, la désarme, l'assujettit; la foudre est vaincue, les mers se résignent. Il en est de même dans tout l'ordre physique : les poisons disparaissent, les bêtes malfaisantes sont retranchées de la création, les animaux les plus farouches réclament les honneurs de la domesticité. Les fils d'Adam jouissent enfin d'un héritage laborieusement conquis; ils sont les souverains de la terre, et élèvent jusqu'à Dieu leur concert de victoire. Il n'y a plus ici-bas qu'un troupeau et qu'un pasteur, comme l'annoncent les Écritures. Ce régime est inséparable d'une paix universelle; aussi les armées se dissolvent-elles, faute d'emploi. On ne tue plus, on ne punit plus; le crime ayant cessé, la loi n'a plus besoin de glaive. Telle est l'apocalypse de Towers, et Winchester ajoute qu'au moment où le *millenium* commencera, tout œil humain pourra distinguer, pendant vingt-quatre heures, le corps de Jésus-Christ, suspendu sur l'équateur et visible d'un pôle à l'autre. Bellamy et Worthington font de cette métamorphose le point de départ d'un grand développement industriel, Sherlock celui d'une nouvelle fécondité agricole. Ainsi tout se trouve compris et intéressé dans cette seconde rédemption, le corps comme l'esprit; la béatitude est complète. C'est merveilleux en vérité, surtout lorsque l'on songe que ce grand secret se transmet, depuis plus de mille ans, de rêveurs en rêveurs, de mystiques en mystiques. A ce compte, notre siècle, qui croyait avoir inventé la fraternité et la solidarité, la paix perpétuelle et la réhabilitation de la chair, ne serait plus qu'un plagiaire; il aurait copié les chiliastes, il aurait refait le *millenium*. Pour l'émancipation du sexe, il se serait laissé devancer par Guillaume Postel; pour les chimères du travail collectif, par les communistes du XVIe siècle. Triste, mais inévitable aveu! il n'y a plus désormais d'originalité, même dans l'absurde, et rien n'est nouveau ici-bas en fait de vertiges.

Les tentatives de ce genre ne sont pas même demeurées circonscrites dans les sphères de la spéculation. Comme il y a, dès l'origine des siècles, une école de théorie, il y a aussi une école de pratique. On n'a pas la ressource de dire que la communauté n'a point été essayée : elle l'a été et à diverses fois. Les *thérapeutes* et les *esséniens* ont laissé des traces dans l'histoire, des imitateurs dans le cours des temps. Leurs statuts, tels que les retracent Philon et Josèphe, se retrouvent chez beaucoup de corporations religieuses ou civiles, et forment l'élément principal de plusieurs combinaisons imaginaires. Les esséniens n'avaient rien qui leur appartînt en propre, ni maisons, ni terres, ni denrées; tout chez eux était à chacun et à tous. Ils vivaient sous un toit assigné, mais la porte en demeurait constamment ouverte au coreligionnaire. Leurs repas, pris en commun, donnèrent naissance à ces agapes célèbres dans les premiers âges de la chrétienté; leur continence devint la règle des ordres monastiques. On retrouve sans peine dans la vie de ces sectaires notre régime conventuel, qui impliquait l'abandon de toute richesse particulière au profit de la fortune collective; on y découvre l'origine des biens de main-morte, des bénéfices, des redevances de toute nature qui défrayaient les besoins des corporations religieuses. Mais ce qu'il faut voir dans ces accidents de l'existence sociale, c'est moins le fait en lui-même que le mobile. Dans cet abandon du droit individuel,

ce n'est pas la jouissance que l'on cherche, mais le sacrifice ; on n'y voit pas un plaisir, mais une épreuve. On sait bien que ce n'est point le bonheur sur la terre, on espère que ce sera le salut dans le ciel. La communauté est une expiation à laquelle on se résigne par piété, par fanatisme ; on comprend qu'elle n'est possible qu'avec l'esprit de détachement, de renoncement. Aussi n'y a-t-il rien à conclure de ces réalisations partielles, à moins qu'on ne prétende convertir le globe entier en un vaste monastère.

Diverses sectes ont même poussé les choses plus loin : elles ont admis le mélange des sexes dans la communauté, et substitué le travail collectif à l'oisiveté systématique du couvent. De ce nombre sont les *moraves*. Le lien principal de leur association est l'ascendant religieux des chefs, leur bienveillance et leur dévouement sans bornes. On obéit volontiers à qui commande avec justice. Les moraves vivent en commun dans de vastes établissements. Chaque frère exerce un métier ou un art, et le produit de son travail est versé à la masse. Il n'y a entre eux d'autre hiérarchie que celle de l'âge. On distingue divers *chœurs* dans chaque maison, des chœurs d'hommes et de femmes, de veufs et de veuves, de garçons et de filles. Les enfants sont élevés ensemble, comme s'ils appartenaient au même père. Chez aucuns sectaires, le mysticisme n'exerce un empire plus grand : leur dévotion à Jésus remplit entièrement leurs âmes. Les jeunes filles sont les épouses du Sauveur ; leurs maris n'ont que le droit de procureurs fondés. La plaie latérale du Christ est l'objet d'une adoration particulière ; on voit cette plaie figurée sur leurs livres et sur les portes de leurs établissements. Des hommes qui se passionnent dans ce sens doivent évidemment regarder leur organisation temporelle comme un objet secondaire, et y apporter des dispositions qui rendent leur gouvernement facile. Les satisfactions que procure un culte mental étouffent ces jalousies, cette cupidité, ces ambitions, qui jettent tant de désordre dans nos sociétés humaines, et, grâce à l'ascendant religieux, la communauté morave se maintient, depuis un siècle, sans interruption comme sans progrès.

Le même mobile se retrouve dans les colonies d'Indiens que fondèrent, vers le milieu du dernier siècle, les jésuites du Paraguay (1). Les éléments différaient cependant sur un point. Ces Indiens vivaient à l'état sauvage, et l'application d'un mode de civilisation, quel qu'il fût, était pour eux un bienfait réel. Les jésuites d'ailleurs se montrèrent animés, à l'égard de leurs nouveaux sujets, de sentiments éclairés et bienveillants. Leurs missions ou *réductions* du Paraguay étaient gouvernées par un régime patriarcal tempéré de discipline catholique ; la communauté y existait plutôt dans les mœurs que dans les lois. Chaque Indien avait son champ, son troupeau, mais en dehors de cette propriété individuelle existait un vaste domaine commun que l'on nommait *la possession de Dieu*. Toute la colonie concourait à cette culture ; les produits en étaient affectés à l'entretien des infirmes, à la guérison des malades, aux frais du culte, au paiement du tribut envoyé chaque année au roi d'Espagne. Les hameaux situés dans des plaines fertiles réunissaient les conditions désirables de salubrité, de symétrie et même d'élégance. Ce peuple y vivait heureux, mêlant à l'exploitation du sol quelques industries manuelles, comme le tissage des toiles. On portait dans les magasins de la mission le produit du travail collectif, et le curé en opérait ensuite la distribution en raison des besoins. Ces établissements prospérèrent ainsi pendant plusieurs années ; mais la jalousie de

(1) *Cristianismo felice* de Muratori.

quelques ordres rivaux parvint à en faire expulser les jésuites, et dès lors cette civilisation éphémère dépérit peu à peu et s'éteignit sans retour. Il n'y avait là d'ailleurs qu'un phénomène naturel. Pour un peuple dans l'enfance, la communauté est le premier échelon de l'ordre social ; l'individu n'a pas encore la conscience de ce qu'il peut et de ce qu'il veut ; il a besoin d'une tutelle attentive. Les jésuites avaient donc parfaitement compris ce qui convenait à leurs administrés; ils s'étaient substitués au rôle des anciens patriarches (1).

Il est utile de s'arrêter un moment encore sur ces exceptions sociales. Elles ont pu offrir la réalisation d'une communauté intérieure précisément parce que la société n'obéissait pas à ce régime ; voilà ce qu'il importe de faire ressortir. L'abdication de la liberté, de l'intérêt, du droit individuel, y était volontaire sans doute, mais elle résultait d'une résignation ou d'une compensation religieuse Le calcul n'y entrait pour rien, ou, s'il y jouait un rôle, il se portait au delà de cette vie et spéculait pour l'éternité. La disposition de ces âmes, cloîtrées dans une enceinte ou enfermées dans un système, les amenait à regarder ce monde comme un lieu de passage, indigne d'attention et de regrets. C'était un avantage inappréciable. Avec de bons éléments, il n'est point de régime entièrement mauvais : ici les éléments valaient mieux que le régime, et lui communiquaient quelque vertu. Tandis que la grande société humaine plaçait le bonheur dans la jouissance et dans la liberté, ces sociétés mystiques le faisaient consister dans la privation et dans l'obéissance. En apparence, c'était cela. Une règle inflexible réprimait les écarts et contenait les regrets. Là où les vœux étaient éternels, l'engagement indissoluble, il fallait se plaire dans cette condition ou dévorer ses douleurs; là où le lien n'était que volontaire, la communauté rejetait dans le tourbillon du monde ceux que la vocation n'enchaînait pas suffisamment. Des deux côtés, il y avait, pour l'institution, une garantie suffisante, soit dans la compression, soit dans l'expulsion des individualités rebelles. La vie collective était maintenue de la sorte avec une entière rigueur, et le système portait des fruits, sinon sains, du moins satisfaisants au regard. Les communautés forcées demandaient à la société des armes pour maintenir la discipline ; les communautés libres la prenaient pour déversoir et s'épuraient ainsi par voie d'élimination. L'ascendant des chefs, leur science, leur sagesse, leur fermeté, faisaient le reste. Ainsi ont vécu ces corporations et ces sectes, vouées à la vie com-

(1) Il existe en France, dans l'ancien Morvan, une communauté singulière sur laquelle M. Dupin aîné a écrit une notice pleine d'intérêt : c'est celle des Jault, située près de Saint-Saulge, dans la commune de Saint-Benin-les-Bois. Une grande maison d'habitation, distribuée en cellules, renferme une petite colonie agricole composée de trente-six membres, hommes, femmes et enfants. Depuis plus de six siècles, l'exploitation des terres des Jault se fait en commun, et ce régime y a survécu à cinquante ans de révolutions. La communauté est gouvernée par un chef qu'ils nomment le *maître*, et qui semble résumer tous les pouvoirs comme tous les droits. M. Dupin aîné a expliqué par quels moyens les Jault étaient parvenus à conjurer le fractionnement qu'entraîne la division des héritages. Il est difficile de croire que cette curieuse anomalie puisse subsister longtemps encore : la communauté du Morvan semble prospérer ; mais on aurait tort d'en tirer une conclusion favorable à une expérience sur une grande échelle. C'est là une exception comme celle des moraves et des jésuites du Paraguay. Ce n'est pas d'ailleurs une communauté pure et simple, puisqu'en dehors de sa part afférente dans l'exploitation, chaque membre des Jault peut avoir une épargne personnelle, un *pécule*. On peut donc considérer cette association comme une sorte de commandite agricole, agissant dans un cercle prévu et pour des fins déterminées.

mune par l'indigence ou par le mysticisme, sans qu'on puisse rien en inférer de concluant pour la vertu générale d'un pareil régime.

Jusqu'ici pourtant, et dans cette limite, ces aspirations, ces tentatives, n'ont rien que de légitime. Satire ou idylle, extase religieuse ou protestation contre un monde profane, on peut tout accepter, pourvu que le débat se passe dans le domaine de la conscience et ne dégénère pas en prosélytisme passionné. Mais il est des gens qui ne comprennent qu'une sorte de tolérance, celle qui s'exerce à leur profit : après avoir combattu pour la liberté des convictions, ils profitent de la victoire pour opprimer celles des autres, s'imposent par la violence et demandent à la terreur la sanction de leurs systèmes. Cette forme de propagande eut des apôtres vers la fin des XIV[e] et XV[e] siècles. A leur tête figure l'hérésiarque Wicleff, qui, s'appuyant sur cent mille *lollards* révoltés, fit trembler l'Angleterre et la plaça sous le coup d'un bouleversement général. Le second, plus dangereux encore, fut le curé Muncer, de Zwickau; disciple de Luther, il devint le chef des premiers anabaptistes. Sous le couvert d'un schisme religieux, Muncer conduisit la populace à l'assaut des propriétés. Le sénat de Mulhausen se prêtait mal à ses plans de spoliation; Muncer le contraignit à se dissoudre. Ses moyens d'action sur la multitude étaient infaillibles; il conviait les pauvres au partage de la dépouille des riches, et, traînant à sa suite des bandes avides de pillage, il les excitait par des harangues furieuses. « Nous n'avons tous qu'un même père, leur disait-il ; ce père est Adam. D'où vient donc la différence des rangs et des biens ? Pourquoi gémissons-nous dans la pauvreté, tandis que d'autres nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit aux biens qui, par leur nature, sont faits pour être distribués entre tous les hommes? Rendez-nous, riches du siècle, rendez-nous, usurpateurs cupides, les trésors que vous retenez injustement. C'est à mes pieds qu'il faut les apporter comme on les apportait jadis aux pieds des premiers apôtres. » Un système de communauté qui montrait la dévastation en perspective, et qui s'adressait à la fois à la cupidité et au fanatisme, devait naturellement rallier des adhérents. Aussi le communiste du XVI[e] siècle se vit-il bientôt entouré d'une bande nombreuse qui ravagea l'Allemagne pendant plus de trente ans. Quand le landgrave de Hesse, prenant la défense de la civilisation menacée, attaqua et tailla en pièces les anabaptistes, ils étaient près de quarante mille ; sept mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille. Muncer leur avait promis d'arrêter les boulets avec la seule manche de sa robe : cette promesse fut vaine, comme on le pense ; l'imposteur n'eut pas même le pouvoir de sauver sa tête. Arrêté dans sa fuite, il fut exécuté peu de temps après ; mais sa mort ne mit pas un terme à cette affreuse croisade contre la propriété. Pour un chef tombé, il s'en présenta vingt. Les anabaptistes semblaient aussi renaître de leurs cendres. Rien ne se déroba dès lors à leurs déprédations et à leurs outrages; ils rançonnaient les villes et promenaient la dévastation dans les campagnes; les églises, les monastères, n'étaient pas épargnés dans ce pillage universel. Vaincus et dispersés à plusieurs reprises, ils se reformèrent opiniâtrément et firent de la cité de Munster le siége de leur odieux empire. La partie aisée des habitants avait abandonné cette enceinte maudite; les anabaptistes y régnèrent sans obstacle. Au boulanger Mathison, qui ordonna le sac des maisons bourgeoises, on vit succéder le tailleur Jean de Leyde, qui proclama la polygamie comme loi de l'État, et s'y conforma le premier en épousant dix-sept femmes. Le supplice de pareils bandits ne suffit pas pour extirper leur secte, et longtemps l'Allemagne se ressentit de l'ébranlement causé par leur passage. On put voir, aux ruines dont ils jonchèrent le sol, ce qu'engendre,

dans une interprétation populaire, l'utopie de la communauté, et quels vestiges elle laisse.

Aucune des formules que cette utopie suggère n'a donc été inconnue au passé Avec Morus et Fénelon, elle a l'innocence et la fraîcheur de l'églogue, avec Platon les grâces de la philosophie, avec Campanella la témérité de l'imagination la plus libre. Pour les esséniens, les moraves, les jésuites du Paraguay, c'est l'Évangile pris à la lettre, la pratique de la fraternité, ou, pour parler la langue du jour, de la solidarité humaine. Les ordres catholiques y voient un séquestre, un détachement des vanités d'ici-bas, une expiation ; les sectes protestantes en font un instrument de félicité terrestre, un avant-goût du paradis. Muncer tranche sur toutes ces interprétations, et trouve dans la communauté le prétexte d'un désordre immense, d'une révolte implacable contre tout droit et toute loi. Il veut ramener le globe à l'enfance des sociétés et au règne de la force brutale.

Tout est désormais parcouru dans la sphère de ces idées et de ces faits ; le programme des spéculations imaginaires, des combinaisons pratiques se trouve épuisé. Désormais plus d'originalité sur ce terrain, les anciens ont tout dit; ils ont eu leur thème pacifique, leur thème violent, et l'impuissance du principe se prouve par cette suite d'efforts avortés. Il nous semble que ce spectacle aurait dû suffire pour détourner les cerveaux contemporains, même les plus malades, d'une poursuite tant de fois essayée, tant de fois reconnue vaine. Il n'en est rien : l'homme joue volontiers le rôle de l'insecte qui se brûle éternellement au même flambeau. L'expérience ne le guérit pas, et, dans l'ensemble de ses recherches, il y a toujours une part pour l'impossible, aliment des natures inquiètes et remuantes. Les âges modernes ont donc eu leurs communistes comme l'antiquité; seulement il faut descendre de Platon à Babœuf, et passer du *Livre des Lois* au manifeste des *égaux*.

Les *égaux* (c'est le nom que se donnaient les disciples de Babœuf) appartiennent à cette secte de politiques qui, dans tous les temps, ont voulu imposer aux sociétés une certaine manière de comprendre et de définir le bonheur. La science du pouvoir consiste, d'après eux, à supprimer ce qui fait obstacle, et le meilleur gouvernement est celui qui s'arrange de manière à n'avoir pas de contradicteurs. Venus dans des temps orageux, les égaux ne pouvaient pas prendre la communauté à un point de vue sentimental. Ils prétendaient la faire pénétrer de force dans la vie française Ils acceptaient bien, en la modifiant, la donnée bucolique de Morus et de Platon; mais ils y ajoutaient les moyens de réalisation de Wiclef et de Muncer. Aux utopies païennes ils rattachaient les formules de l'Évangile, mêlaient les Gracques et Jésus-Christ, la langue des clubs et les réminiscences grecques et romaines. Leur originalité se composait ainsi d'emprunts, et les chimères passées jetaient toutes un reflet sur leur chimère. Quelques traits principaux suffiront pour la caractériser.

Comme leurs devanciers, les égaux commençaient par poser en principe que la propriété individuelle est ici-bas l'origine de tous les maux : la propriété collective est seule bonne et féconde. De là résulte la nécessité d'une expropriation générale des particuliers au profit du gouvernement. L'Etat dès lors résume et concentre en lui toute l'activité nationale; il substitue la gestion publique à la gestion privée. On se plaint quelquefois des inconvénients de notre centralisation : en voici une qui fera trouver légère celle que l'on accuse. Il est vrai qu'elle supporte en revanche de lourdes charges L'individu abdique en faveur de l'Etat, mais l'Etat doit aux individus *une existence heureuse*; ce sont les termes du programme. Comment s'y

prendra-t-il ? Les égaux ne reculent pas devant ce problème. Ils commencent par tracer des divisions statistiques, classent le pays en zones favorables à certaines cultures, puis sur cet espace distribuent les êtres qu'ils croient le plus utiles au développement de la production. Le travail dès lors n'a plus rien de spontané ni d'arbitraire; il devient une fonction, il est imposé par une loi, et la mesure en est réglée; quant à la qualité, elle est ce qu'elle peut. Ainsi procède le régime du parfait contentement; en disposant d'une manière mécanique de l'activité individuelle, il abolit, à ce qu'il semble, l'une de nos plus douces libertés, celle de ne rien faire, et détruit le plus innocent de tous les priviléges, celui de faire mieux que les autres.

A côté du pouvoir d'imposer le travail à ses administrés, l'État a un devoir bien grave, celui de les faire vivre. Toutes les existences sont placées sous sa responsabilité; il faut qu'il défraie, dans les moindres détails, les besoins de la communauté. Ce peuple attend chaque jour sa nourriture comme le prophète attendait son pain dans le désert. Il importe qu'il y en ait pour tous, et pour tous en dose égale. Les plus grandes iniquités ont souvent commencé par de petits abus. Des magistrats président donc à la répartition comme à la production générale. Comptables universels, ils doivent pourvoir les zones pauvres avec l'excédant des zones riches, présider à la circulation des denrées de manière à ce qu'aucun citoyen n'ait le droit de les accuser de l'insuffisance de ses repas, de la qualité et de la quantité des mets qui le composent. La critique est dans l'essence de l'esprit humain : il y aura des réclamations, il faut s'y attendre, et la question alimentaire partagera plus d'une fois le gouvernement lui-même. Mais, d'un autre côté, jamais arme plus terrible n'aura été remise aux mains du pouvoir central. Qu'une province s'agite, à l'instant même on lui supprime les approvisionnements; la révolte meurt d'inanition.

Les égaux, on le voit, n'hésitent devant aucune difficulté ; la hardiesse n'est pas ce qui leur manque. Les grands centres de population les embarrassent : ils abolissent cet élément d'agitation et d'immoralité; point ou peu de villes, beaucoup de bourgs et encore plus de villages. Le luxe prend naissance dans les villes, et du luxe il n'en faut pas. Une honnête aisance (le mot appartient au programme des égaux) doit être désormais la condition générale, uniforme; rien au-dessous, rien au-dessus. Aussi les palais disparaîtront-ils; à peine tolérera-t-on la magnificence dans les monuments publics. En revanche, les maisons seront commodes et surtout installées de manière à n'exciter, par la comparaison des logements, aucune jalousie. Ce sera le souci et aussi l'honneur des architectes de trouver un juste milieu entre le premier et les mansardes. Quant aux vêtements, l'égalité et la simplicité en règlent la forme et la matière. On a des costumes de fête, des costumes de travail; on varie l'habillement selon les âges et les sexes, mais, hors de ces nuances, l'uniformité doit être absolue. L'État accorde tout à la salubrité et au développement des organes; il ne fait aucune concession à la vanité et à la coquetterie. La loi somptuaire est inflexible; les femmes se révolteraient en vain.

Autre sujétion maintenant, autre peine en vue du bonheur. Les mères tiennent à leurs enfants dans notre état de civilisation imparfaite; elles aiment à les élever, à les voir grandir. Les égaux n'admettent pas ces satisfactions domestiques; l'État s'applique cette tâche nouvelle : « La patrie, dit le manifeste, doit prendre le citoyen à sa naissance et ne l'abandonner qu'à la mort. » Les enfants, dès le plus bas âge, passent donc sous la tutelle du gouvernement. Leur éducation (le programme l'annonce) doit être nationale, commune, égale. Les deux sexes, placés

dans des établissements distincts, deviennent l'objet de soins attentifs et assidus. Le développement physique n'est pas négligé; le pays a besoin surtout de citoyens robustes et de citoyennes fécondes. L'enseignement porte plutôt sur les matières d'utilité pratique que sur celles d'instruction spéculative. Quant aux arts et aux lettres, les égaux ne les envisagent qu'avec défiance et sont bien près de les traiter en ennemis : « Ce qui n'est pas communicable à tous, disent-ils, doit être sévèrement retranché. » La langue, l'histoire, la législation, les sciences naturelles, trouvent grâce auprès d'eux : ils couvrent même de leur tolérance la danse et la musique : mais la philosophie et la théologie, la poésie et le roman, la statuaire, la peinture, la gravure, leur semblent des frivolités suspectes, des prétextes pour échapper à une occupation réelle et sérieuse. Aussi ne veulent-ils pas voir là un travail, mais un simple délassement. On sera artiste si l'on veut, mais il faudra de plus être laboureur et quitter le pinceau pour la charrue. Cette excommunication brutale des délicatesses de la vie n'est ni ingénieuse ni nouvelle; Procuste avait trouvé, longtemps avant les égaux, le moyen de réduire tout le monde à sa taille.

Jusqu'ici cette égalité, source de tout bonheur, ne s'est guère signalée que par des sacrifices. Elle a disposé de l'individu comme d'un automate, aboli les relations de famille en s'emparant des enfants, supprimé les arts et les lettres dans l'intérêt de l'ignorance commune. Que lui reste-t-il à immoler? La liberté de la pensée. Cette exécution ne se fait pas attendre. « Nul ne peut émettre des opinions contraires aux principes sacrés de l'égalité. » Telle est la loi, et elle a des airs menaçants pour les raisonneurs. Le bonheur des égaux est ainsi fait : il ne se laisse pas discuter, il faut s'y plaire par ordre. Sa vertu repose dans une suite de servitudes. Partout une discipline inexorable se retrouve. Cependant, en plusieurs occasions, cette égalité se permet d'être inconséquente et contradictoire. Pour de certains emplois, elle exige des conditions de capacité; pour d'autres fonctions, elle reconnaît le privilége de l'âge. Avant d'être inscrit au livre d'or des citoyens, il faut confesser publiquement la croyance communiste; autrement on se voit expulsé du territoire et condamné à un exil éternel. Rien d'ailleurs ne semble formel dans cette organisation pleine de démentis et d'ellipses. Ce pouvoir n'est terrible qu'en apparence; ce despotisme manque de sanction; on voit l'obéissance partout, on n'aperçoit nulle part les moyens de la maintenir. Des assemblées populaires délèguent leurs pouvoirs en les retenant : tout le monde gouverne et personne ne gouverne. L'armée est une institution mobile, se composant, se décomposant suivant le besoin. Tous les citoyens en font partie; la paix se réduit au seul entretien, les grades sont électifs et temporaires. Le général redevient soldat, le soldat passe général; l'égalité se rétablit par l'équilibre des inégalités. De cette façon, rien ne prend le caractère d'un privilége permanent. La dissolution de l'armée est une garantie contre la dictature militaire; la destitution des magistrats, la faculté de censure, réservées au peuple, sont un frein contre les abus et les empiétements du pouvoir. Chacun porte ses chaînes, subit sa part d'esclavage. Vis-à-vis des étrangers, ce despotisme est plus odieux encore : les égaux les frappent d'interdit ou les condamnent à un séquestre rigoureux. Des barrières infranchissables doivent s'élever sur la frontière, afin de préserver le pays de tout contact impur, comme si la communauté craignait les ravages de l'exemple et n'avait pas la conscience entière de son droit. Une douane impitoyable a en outre pour consigne de confisquer, le cas échéant, les frivolités étrangères, les modes, les produits corrupteurs, et les curieux obstinés paient par de rudes épreuves le spectacle de cette félicité ombrageuse.

Ainsi fonctionne ce régime des égaux, qui n'est autre chose que la vie sociale sous un appareil pneumatique. On y étouffe, on y manque d'air; le fatalisme s'y complique d'une activité machinale et d'un anéantissement de la personnalité. Les égaux, il faut le dire, ne se flattaient pas que les bienfaits de cette métamorphose fussent compris sur-le-champ : ils avaient prévu des résistances et s'étaient réservé les moyens d'agir sur les volontés rebelles. La force entrait en première ligne dans leurs projets : ils devaient engager le combat avec la vieille civilisation, et ne déposer les armes qu'après l'avoir vaincue. Peu de mesures, mais des mesures héroïques, complétaient leur plan de campagne. On y lisait : « Art. 1er. A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres qui sont actuellement *mal logés* ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires; ils seront immédiatement logés dans les maisons des conspirateurs. — Art. 2. L'on prendra chez les riches ci-dessus de quoi meubler *avec aisance* les sans-culottes. » Dans une autre pièce, destinée à devenir publique, les résultats de l'établissement du système vainqueur sont présentés sous le jour le plus séduisant. « Art. 2. *Distribution des biens.* — La communauté nationale *assure,* dès ce moment, à chacun de ses membres : un logement sain, commode et proprement meublé ; des habillements de travail et de repos, de fil ou de laine, conformes au costume national; le blanchissage, le chauffage, l'éclairage; une quantité suffisante d'aliments en pain, viande, volaille, poisson, œufs, beurre et huile, vins et autres boissons usitées dans différentes régions, légumes, fruits, assaisonnements et autres objets dont la réunion constitue *une médiocre et frugale aisance.* » Cette énumération peut donner une idée du gouvernement des égaux et de la sollicitude avec laquelle il comptait pourvoir aux besoins de la communauté. Plus loin, il a également le soin d'indiquer dans quelle mesure il accordera sa confiance aux fonctionnaires publics. « Les agents de l'administration *suprême,* dit un article, seront *souvent changés :* les prévaricateurs seront sévèrement punis. » Ainsi l'on sait flatter les passions les plus vives et sacrifier aux répugnances les plus profondes du cœur humain ; on caresse le désir du bien-être personnel, on offre des garanties contre l'exploitation administrative. Ce double calcul est adroit ; il témoigne que les égaux, en se livrant à l'imaginaire, n'avaient pas entièrement perdu le sentiment du réel.

Il n'y a pas à discuter particulièrement leur utopie; elle ressemble à celles qui ont précédé et se réfléchit dans celles qui vont suivre. On y voit dominer cette abstraction infaillible et toute-puissante qui, sous le nom de gouvernement, joue le rôle d'un dieu descendu sur la terre. C'est là une tendance qui ne saurait être trop remarquée. La dernière conséquence de l'esprit révolutionnaire semblerait être le despotisme. Naguère on se défiait du pouvoir, on le tenait pour suspect; le combattre et le limiter était la tâche des hommes qui s'en tiennent à l'écart. Maintenant rien de tout cela : on parle au contraire d'étendre d'une manière indéfinie l'action de l'autorité, et non seulement dans la politique, mais dans l'ordre entier des relations humaines, vulgaires ou élevées, grandes ou petites. On pensait hier que la puissance qu'ont les individus de disposer d'eux-mêmes et d'exercer librement leurs facultés était la plus précieuse conquête des siècles; aujourd'hui on affirme qu'il n'y a de perfectionnement possible que dans la servitude des individus, dans l'enchaînement de leur essor particulier. Telle est la logique des partisans de la communauté. Un homme devient un chiffre, une simple unité, et toutes les unités se valent. Le despotisme ne s'exercera plus du fort aux faibles, mais des faibles aux forts; il n'ira plus des intelligents aux ignorants, mais des

ignorants aux intelligents. Le règne des intelligents et des forts n'a pas été exempt d'abus, d'injustices et de violences ; celui des ignorants et des faibles sera un modèle de mansuétude, de désintéressement et de vertu. Réduite aux termes les plus simples, ainsi s'exprime la nouvelle théorie.

A cette illusion vient s'en joindre une autre. Les partisans de la communauté attribuent une grande puissance à la suppression des valeurs métalliques et des signes représentatifs analogues. Tous, ils s'imaginent que cette mesure aura pour effet d'empêcher l'accumulation des richesses et de détruire l'accaparement. C'est se rendre bien imparfaitement compte du rôle que jouent la monnaie et les équivalents dans le régime économique : l'action de ces valeurs n'est pas directe, mais indirecte; c'est là une vérité élémentaire. L'argent une fois disparu, la convoitise humaine s'attachera aux objets eux-mêmes, aux produits, aux jouissances dont il n'est que l'intermédiaire. Si les échanges demeurent libres entre les individus, ce sera, à la monnaie près, le régime actuel, et l'épargne ou l'habileté auront bientôt créé l'accumulation. Si le gouvernement proscrit les échanges et s'attribue toute l'activité industrielle, commerciale et agricole, la cupidité particulière se manifestera par voie de détournement, de dissimulation de produits, par des besoins feints ou des réserves cachées, comme cela arrive dans toutes les distributions en nature. A l'aide de quels moyens complétement efficaces l'État pourra-t-il empêcher le vigneron de boire quelques pièces de son vin, le laboureur de se réserver quelques sacs de son froment? Faudra-t-il les obliger l'un et l'autre à transporter en gros leurs récoltes dans les magasins publics pour leur donner le souci d'aller les reprendre plus tard en détail? Ensuite, où est la garantie d'une répartition impartiale? Les magistrats investis de cette fonction, ou, sinon eux, leurs agents subalternes ne seront-ils pas tentés de s'appliquer quelques raffinements clandestins? Il est vrai que les communistes font profession de se défier des magistrats; leur société sera donc, comme la nôtre, fondée sur le soupçon mutuel et sur un système de défensive. Seulement, le contrôle s'exercerait alors sur une plus grande échelle, et la vie privée des fonctionnaires publics se trouverait constamment placée sous la menace d'une dénonciation. A ce prix, le service de l'État commence à devenir rude ; les plus ambitieux reculeraient peut-être devant une telle responsabilité.

De la secte des égaux on arrive, sans intermédiaire, aux communistes de notre temps. De ce côté du détroit, la trace de ces idées s'efface sous l'empire et sous la restauration, régimes peu favorables aux systèmes ; mais, en Angleterre, Robert Owen proclame alors sa communauté coopérative et son gouvernement rationnel. Jamais négation plus effrayante ne fut énoncée avec plus de sang-froid. Point de religion, point de mariage, point de famille, point de propriété. M. Owen conçoit une société sans liens, sans croyances, sans devoirs et sans droits. L'existence terrestre est la seule chose qui le touche : il n'imagine rien au delà. En envisageant de près notre destinée, il avise en outre que l'homme n'est pas le maître de la dominer à son gré, qu'il est au contraire le jouet de circonstances irrésistibles. Ni l'éducation, ni le caractère, ni l'intelligence, ni la force physique, ne sont des facultés entièrement dépendantes de la volonté humaine. Tout être subit la loi de la nature ou des événements. Si cela est ainsi, n'y a-t-il pas une injustice flagrante à le rendre responsable d'actes qui ne sont pas libres? M. Owen le croit et réveille la longue et ancienne querelle des *nécessariens* et des *pélagiens*. La fatalité seule détermine ici-bas le bien et le mal. Il ne saurait donc y avoir ni mérite, ni démérite; on a tort de récompenser et tort aussi de punir. Quand on arrive à de telles conclusions dans

l'ordre moral, on est rigoureusement conduit à la communauté dans l'ordre des intérêts. M. Owen la conçoit sans limites et sans règles. Chacun prend où il veut, fait ce qu'il veut : la société marche à l'aventure. Les modes d'organisation sont purement facultatifs. M. Owen n'admet rien d'obligatoire. La bienveillance universelle doit tout remplacer, lois, mœurs, armée, prisons, gouvernement. Cela s'appelle, dans la langue de l'inventeur, le *régime rationnel,* ce qui ne veut pas dire le régime raisonnable (1).

On sait quels efforts a faits, depuis près d'un demi-siècle, M. Owen pour répandre sa singulière doctrine, et quelles transformations pratiques et spéculatives il lui a imprimées. Un essai heureux à New-Lanark a été suivi d'expériences avortées à New-Harmony et à Orbiston. Sur ces deux points, on a pu voir le principe de la communauté à l'œuvre. Invariablement il a offert le même spectacle, celui d'ouvriers laborieux victimes d'ouvriers fainéants, d'hommes intelligents exploités par des hommes incapables; toujours il a présenté le même résultat, celui d'un anéantissement graduel de la production et d'un éloignement invincible pour le travail. Quoiqu'il fût évident que les choses devaient se passer ainsi, il est heureux que l'épreuve en ait été faite, et qu'elle ait abouti à deux avortements décisifs. M. Owen seul s'est refusé à voir dans ces échecs la condamnation de son système, et il n'en a pas moins continué son œuvre de prosélytisme. Tantôt son zèle éclate en discours, en manifestes de tout genre; tantôt il se reporte vers de nouveaux essais et provoque des souscriptions en faveur d'un établissement expérimental. Pour concentrer l'action de sa doctrine, M. Owen a fondé un congrès annuel à Manchester et crée dans les trois royaumes soixante-une sociétés qui relèvent d'une société centrale. Jusqu'ici toutes ces tentatives n'ont amené qu'une agitation impuissante. Limitée à un petit nombre d'hommes qui vont toujours vers la nouveauté et vers le bruit, la secte des *socialistes* (c'est le nom qu'ils se donnent) n'est en progrès ni pour le nombre ni pour la qualité des adhérents. Elle se recrute surtout dans la classe moyenne, parmi ces hommes qui ont plus d'orgueil que de connaissances : clercs d'huissiers et d'avoués, industriels en faillite, chirurgiens et médecins de village, ingénieurs sans emploi, artistes sans talent, professeurs manqués, étudiants paresseux, écrivains incompris. En Angleterre plus qu'ailleurs, il existe des vanités incurables, des organisations indolentes qui veulent cumuler les avantages du bien-être et de l'oisiveté. Ne se croyant pas à leur place, ces génies méconnus se gardent bien de s'en prendre à eux-mêmes : ils font un procès à la société, la condamnent sans appel, et décrètent qu'elle sera changée.

Ce que les socialistes demandent à la persuasion, les chartistes le demandaient naguère à la violence. On se souvient des dévastations qui accompagnèrent leur premier passage et de la condamnation de Frost et de William, leurs principaux chefs. Depuis ce temps, les chartistes semblent s'être disciplinés; ils forment aujourd'hui une masse imposante par le nombre. Londres en compte deux cent mille, le reste de l'Angleterre deux millions, répartis dans trois cent soixante-dix villes, bourgs ou villages. Une pétition récemment portée au parlement était couverte de trois millions trois cent dix-sept mille sept cent deux signatures. Il ne faut pas s'exagérer cette démonstration formidable en apparence. L'Angleterre est habituée à ce genre de manifestations, et le pouvoir ne s'en émeut pas. Le véritable danger

(1) Pour de plus amples détails sur la doctrine de Robert Owen, on peut consulter un article inséré dans la *Revue* en 1838.

serait plutôt dans la nouvelle attitude qu'ont prise ces sociétés populaires et dans la modération qu'elles semblent désormais s'imposer. Le caractère de la dernière pétition était tout politique; on n'y remarquait aucun appel au désordre, aucune menace contre la propriété. Les signataires réclamaient la réforme du parlement, le vote au scrutin, l'égalité pour les districts électoraux. Ils rappelaient que le clergé en Angleterre reçoit du trésor public 220 millions de francs, somme suffisante pour l'entretien du christianisme dans toutes les parties du monde. Ils demandaient que l'on prît en considération la détresse des classes laborieuses, le triste sort que la dernière loi sur le paupérisme a fait aux malheureux.

Ce langage relativement modéré, cette démarche légale auprès du parlement, substitués à une déclamation farouche et à l'emploi de la force, prouvent qu'une modification profonde s'est opérée dans le chartisme. Elle est due surtout à deux ouvriers, MM. Lovett et Vincent. Un journaliste, M. O'Brien, s'y est associé, et un ancien membre du parlement, M. Fergus O'Connor, couvre le tout d'un patronage assez déconsidéré. Aujourd'hui, une certaine direction a été imprimée au chartisme, qui veut prendre la couleur et la gravité d'un parti politique. Il a porté naguère un candidat sur les *hustings*, M. Sturge, et aspire à dominer le radicalisme parlementaire. Dans ces conditions, toute pensée de bouleversement social serait funeste au chartisme, et il s'en éloigne avec un soin extrême; il a passé de l'action à la discussion. C'est une nouvelle période dans laquelle il sera curieux de le suivre. Déjà ce parti commence à se confondre avec une ligue purement défensive, organisée sous le nom de *Trade's Union* (union du commerce), qui n'est autre chose qu'une coalition puissante des ouvriers contre les maîtres. Les maîtres s'étaient concertés pour dominer le mouvement des salaires; les ouvriers ont répondu à ce pacte par un pacte semblable. Dans plusieurs villes industrielles, ils sont aujourd'hui comme enrégimentés; ils obéissent aux ordres de leurs chefs avec une résignation exemplaire, suspendent les travaux au premier signal, changent de résidence toutes les fois que l'intérêt commun l'exige, et, quand il le faut, diminuent le nombre des bras en passant à l'étranger. Si cette association se maintient, il en naîtra une force d'autant plus terrible qu'elle sera toute d'inertie.

Nos communistes français constituent une variété de cette nombreuse famille. Cependant ils ne relèvent pas de l'école anglaise, et trouvent dans Babœuf une filiation beaucoup plus directe. Une circonstance décisive semble surtout avoir amené ce retour au manifeste des égaux : c'est l'ébranlement général et souvent remarqué qui suit toutes les révolutions; la plus légitime éveille toujours, en dehors des limites qu'elle s'est assignées, des espérances et des tentatives hostiles. L'effervescence se perpétue dans les faits, la révolte s'éternise dans les doctrines. De là cette suite de systèmes auxquels notre époque est en butte. Combien a-t-on vu passer, depuis douze ans, de ces religions nouvelles ou rajeunies, de ces civilisations incomparables qui promettent à l'homme le bonheur parfait et la fin de ses misères! Jamais le culte des sens n'avait eu de si nombreux apôtres et des autels plus multipliés. Que d'hymnes on a chantés en l'honneur de la félicité matérielle! que de plans on a imaginés! Avec ou sans travestissement public, c'était toujours la même tendance. Les communistes s'en sont à leur tour inspirés; seulement, à des formules compliquées ils ont substitué la plus simple des formules : l'organisation scientifique des intérêts a fait place à la spoliation.

C'est un thème fort commun aujourd'hui que de subordonner les réformes politiques aux réformes sociales. On n'aspire plus, parmi les révolutionnaires dignes de

ce nom, à renverser un gouvernement. Cette perspective pouvait suffire autrefois; actuellement elle ne tenterait que des ambitions vulgaires. Ce qu'il faut détruire, c'est la société, c'est la civilisation, telles qu'on les a comprises jusqu'à nous. Voilà une poursuite qui peut s'avouer. On déclare donc que l'on professe pour le gouvernement un respect infini, mais que, dans l'ordre entier des relations humaines, on ne veut rien laisser debout de ce qui existe. Tout cela se débite avec un merveilleux sang-froid. Les communistes ont adopté, comme les autres, cette méthode de subversion. Ils professent un souverain mépris pour la politique, ou ne l'envisagent que comme un instrument secondaire dans leur œuvre de nivellement. A leurs yeux, rien n'est plus puéril que les petites querelles qui se vident, soit dans le parlement, soit ailleurs. Quand on songe à abolir d'un seul coup la propriété et la famille, il est certain que ces questions de détail doivent paraître bien petites et bien vaines. Les communistes n'admettent ni demi-mesures ni demi-succès; il faut que la société capitule, se mette à leur discrétion. Hors de là, il n'y a de place que pour des discussions oiseuses.

Quoiqu'il soit possible de rattacher les sectes communistes aux diverses sectes sociales et religieuses qui se sont dispersées, il y a quelques années, dans les voies du doute et du découragement, ce n'est guère qu'après la dernière défaite des insurgés politiques, au 12 mai 1839, qu'on trouve le communisme à l'état d'organisation, même informe. La révolte armée était vaincue; la révolte théorique lui succéda. Déjà, à Lyon, une sorte d'association communiste s'était fondée sur les ruines du *mutuellisme;* mais, conduite avec modération, elle avait limité sa tâche à des œuvres de secours et de bienfaisance. Rien ne prouve que ce cercle d'action ait été franchi. A Paris, on garda moins de mesure, on eut plus d'ambition. Aux débris des sociétés secrètes s'unirent les hommes qui depuis longtemps se promenaient d'utopie en utopie. Robert Owen était venu à Paris, et, dans une courte apparition, y avait formé quelques disciples. Des feuilles paraissant tous les mois, et ne coûtant que trois ou quatre francs par an, se posèrent comme les organes des doctrines communistes. A Lyon, *le Travail;* à Paris, *la Fraternité* et *le Populaire*, prirent formellement cette couleur. *Le Communitaire* et *l'Humanitaire* se firent aussi connaître, l'un par un prospectus, l'autre par quelques numéros qui ont servi de base à une instruction judiciaire. Divers procès, soit en police correctionnelle, soit devant une juridiction plus élevée, portèrent bientôt à la connaissance du public les premiers résultats de ces divers efforts. Évidemment il n'y avait rien dans tout cela de bien redoutable : le ridicule de ces tentatives excluait l'idée d'un danger; elles ne pouvaient faire naître que des frayeurs intéressées. On se souvient de cet incident d'un procès communiste où le rédacteur en chef d'une feuille incriminée déclara avec naïveté qu'il ne savait ni lire ni écrire. A ce sujet, un homme qui prétend à quelque gravité, M. Pierre Leroux, a pris la peine de rappeler que les Montmorency en étaient, il y a deux siècles, au même degré d'instruction élémentaire, et que le groupe des premiers apôtres se composait de plébéiens ignorants. Il est glorieux sans doute de ressembler à la fois aux premiers barons de la chrétienté et aux propagateurs de l'Évangile; mais s'ensuit-il que le gouvernement du monde doive désormais appartenir aux illettrés ?

A tout prendre, ces communistes sans culture ne déparent pas complétement la partie de ces sectes qui a une teinture de l'alphabet et peut tenir une plume. Jusqu'ici les écrivains qui ont traité ces matières ne brillent ni par l'invention, ni par l'exécution. On ne saurait être plagiaire avec plus de candeur, ni vivre d'emprunts

avec plus de prétention à l'originalité. Le champ de l'absurde est borné et s'épuise plus promptement qu'on ne croit. Aussi rien, dans les œuvres récentes, ne s'écarte-t-il de la sphère des travaux passés; il règne même, sur beaucoup de points, une imitation presque servile. Le système auquel l'instruction de la cour des pairs a donné quelque notoriété, et qui décrète l'anéantissement des grandes villes, la suppression des beaux-arts, l'obligation des voyages, l'organisation des ateliers nationaux, en même temps qu'il tient pour suspecte l'existence de l'Être suprême, ce système se retrouve en entier, avec ses moindres linéaments, dans Buonarroti, dans Campanella, dans Morelly, dans Sylvain Maréchal, dans le curé Meslier. Aucune de ces folies n'a le mérite de la nouveauté : on a pu voir qu'elles comptent toutes une longue suite d'auteurs et de copistes.

Cependant, même au sein du plagiat, le schisme a pu germer : la vanité est moins rare que le génie. Dans cette armée de novateurs audacieux, tout le monde veut être général, personne ne se résigne à servir comme soldat. On chercherait vainement un parti, une école; il n'y a que des atomes d'école et de parti. Il suffit qu'un chef s'élève pour qu'il soit à l'instant désavoué. Une témérité, quelque grande qu'elle soit, provoque toujours une témérité plus complète. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre; il tient à la nature même des éléments dont se composent ces partis. La présomption individuelle y joue un grand rôle, et l'activité indomptable dont ils sont doués cherche un aliment dans ces luttes intestines. Ils se condamnent de la sorte à la plus entière impuissance, mais ils obéissent à leur instinct. Il serait difficile de dire en quoi consistent les nuances qui les divisent : peut-être n'y faut-il voir qu'une simple différence de noms. On cite toutefois des *égalitaires*, des *fraternitaires*, des *humanitaires*, des *unitaires*, des *communitaires* ou *icariens*, des *communistes*, des *communionistes*, des *communautistes* et des *rationalistes*. Cette récapitulation serait formidable si l'on n'ajoutait que chacune de ces sectes ne compte qu'un petit nombre d'adhérents. Il en est même dont le chiffre descend jusqu'à l'unité : ce sont les seules qui soient à l'abri d'un fractionnement nouveau.

On a beaucoup exagéré, il est facile de comprendre dans quel intérêt, les ravages que ces idées ont pu faire parmi les classes laborieuses. Quoique les éléments d'une vérification se laissent désirer sur ce point, il est cependant un fait qui peut servir de mesure et de règle. Parmi les feuilles populaires à trois francs par an qui ont entrepris la propagation des idées communistes, quatre ont déjà succombé; les deux qui survivent n'ont pu réunir qu'un très-petit nombre de souscripteurs. La contagion du communisme n'a donc pas été grande; les ateliers n'en ont pas subi l'influence autant qu'on affecte de le dire. S'il a fait quelques victimes, c'est plutôt parmi les esprits qu'égarent les conseils d'une demi-science et l'ambition d'un rôle excessif. Tous les vertiges se donnent la main; le saint-simonisme et l'église française ont fourni des sujets au communisme. Jusqu'à un certain point, il a pu aussi atteindre quelques jeunes imaginations, quelques cœurs sincères à qui manquent les conseils de l'expérience et le sentiment des réalités. La fraternité et l'égalité sont des mots bien sonores, et, après tout, désirer que l'une et l'autre règnent sur la terre, c'est vouloir ce que veut l'Évangile. Soyons dès lors indulgents pour ces excursions dans le pays des chimères; notre siècle positif fera vite justice de pareils élans. On improvise aujourd'hui, au sortir des bancs de l'école, un plan de réforme sociale comme naguère on rimait une tragédie. C'est le tribut de l'âge; plus d'un cerveau le paie. Mais, avec les années, arrivent d'autres convictions et d'autres soins. On voit mieux ce qu'est la vie, ce que valent les hommes.

On oublie qu'on a voulu régénérer le monde pour remplir les devoirs personnels qu'impose la société, et si, dans le nombre, quelques esprits résistent à cette loi du temps, le monde les punit par le délaissement, la plus terrible des peines.

Parmi les écrivains qui se sont faits, de nos jours, les interprètes des principes communistes, il n'en est guère qui méritent les honneurs d'une réfutation. On peut toutefois distinguer, parmi eux, deux sortes d'adhérents, les uns confessant leur doctrine, les autres ne l'acceptant que sous des réserves et la désavouant au besoin. Il va sans dire que les situations les plus franches sont aussi les meilleures; les erreurs sincères sont les seules qui soient dignes d'excuse. Parmi les communistes avérés figure l'auteur d'un *Voyage en Icarie* (1). Il s'agit encore, dans ce livre, d'une communauté imaginaire, d'une fiction, d'un régime idéal. L'Icarie est un continent merveilleux, séparé par un bras de mer du pays des Marvols. On la chercherait vainement sur nos cartes; un seigneur anglais, lord Carisdall, qui l'a découverte, pourrait seul nous y conduire. Ce lord Carisdall est en outre le héros d'un récit dans lequel Buonarroti et Morus, Fénelon et Campanella se donnent la main à travers les siècles. L'Icarie est une terre promise; elle doit ce bonheur au pontife Icar, qui a un faux air de famille avec l'Utopus du chancelier d'Angleterre et le grand métaphysicien de la Cité du Soleil. Icar est mort quand lord Carisdall arrive à Icara, capitale de cet empire; mais d'étonnantes institutions survivent à ce législateur. Le voyageur a remis au consul du port d'embarquement deux cents guinées; cette somme suffira pour défrayer son séjour dans l'Icarie : le gouvernement lui doit en retour la nourriture, le logement, et tous les raffinements de la vie locale. On le transporte dans des voitures à deux étages, on le fait promener en ballon ; il a sur-le-champ un interprète officieux, des amis, une famille. Quelle existence tissue d'or et de soie! quels jours heureux et limpides! Rien, il faut le dire, parmi nos capitales les plus vantées, n'approche de la splendide Icara. Point de boue, point de poussière dans les rues; de petits chemins de fer les sillonnent. Les carrosses sont interdits, mais tout le monde a droit au transport en commun. La voie publique offre ainsi des conditions de sécurité parfaite. Les piétons cheminent sous des arcades abritées, et les chiens eux-mêmes, bridés et muselés, comprennent leurs devoirs envers la communauté. Le pavé, en aucun temps, sur aucun point, n'appartient aux ivrognes ni aux courtisanes. Icara ne connaît pas la débauche; mais en revanche on y trouve, et ici il faut emprunter les paroles du voyageur, « des *indispensables*, aussi élégants que commodes, les uns pour les femmes, les autres pour les hommes, *où la pudeur peut entrer un moment sans rien craindre, ni pour elle-même ni pour la décence publique.* » Certes, voilà un gage de haute civilisation!

En Icarie, c'est l'État qui fait tout. Il a une grande imprimerie, une grande boulangerie, de vastes abattoirs, d'immenses restaurants, de gigantesques ateliers de tailleurs, de couturières, de tapissiers, d'ébénistes. Ici l'on confectionne les chaussures, là les étoffes, plus loin les ustensiles. Les aliments sont réglés par la loi, l'ordinaire est voté chaque année par les chambres. On a des cuisiniers nationaux, des maçons nationaux, des blanchisseurs nationaux. L'Icarie a voulu faire quelque chose pour le sexe, en l'admettant à de certaines professions que notre société lui interdit, comme la chirurgie et la médecine. Les malades sont tous soignés dans des hospices publics : quant aux infirmes, Icara n'en connaît pas. Il est vrai que l'espèce y est l'objet de

(1) M. P. Cabet, ancien député et avocat-général, aujourd'hui avocat à la cour royale.

croisements parfaitement entendus. Le brun est invité à choisir une blonde, la blonde un brun ; le montagnard recherche la fille des plaines, l'homme du nord la vierge du midi. On a ainsi des sujets de toutes les nuances et de magnifiques produits. Dans les moindres actes de la vie, les Icariens procèdent avec ce soin méthodique : la loi a tout prévu, tout réglé, jusqu'aux heures du lever et du coucher. A cinq heures du matin la population entière est debout, à dix heures du soir elle se met au lit. Pendant l'intervalle consacré au sommeil, on ne trouve pas une âme dans les rues ; la police se fait d'elle-même. L'Icarie a pourtant négligé d'emprunter à Morus et aux jésuites du Paraguay deux institutions fort originales. L'une obligeait les fiancés à se voir sans vêtements, afin que sur aucun point il n'y eût de surprise ; l'autre, imaginée par les bons pères, consistait à éveiller les couples une heure avant le lever, on devine dans quel intérêt. Mais ces omissions sont amplement réparées par la vigueur du régime alimentaire auquel le grand Icar a soumis la contrée. Quelles facultés gastriques ne suppose pas la loi suivante, courte, mais expressive : « Avant-déjeuner à six heures du matin. — Déjeuner à neuf. — Dîner commun à deux heures. — Souper de neuf à dix heures du soir. » Voilà ce qui s'appelle vivre. Il n'y a qu'une civilisation arriérée qui puisse se soutenir avec deux repas.

Il serait trop long de suivre lord Carisdall dans son pèlerinage en Icarie et de raconter l'histoire de ses singulières amours ; mais il est impossible de passer sous silence la thèse que soutient un sage du pays, Dinaros, en faveur du principe de la communauté. Ce vertueux Icarien, l'orgueil de sa patrie, semble surtout préoccupé du désir de se chercher des complices dans l'univers. Le moindre mot en faveur de l'égalité lui semble avoir la valeur d'une adhésion formelle, et il parvient à convertir ainsi en Icariens presque tous les philosophes passés et présents. Il est difficile de se tirer des mains de ce sage sans payer un tribut forcé à sa manie de prosélytisme : une phrase, un axiome, une généralité souvent fort innocente, lui suffisent pour compromettre un écrivain ; il voit des Icariens partout. Voici d'abord Agis et Cléomène qui sont Icariens et communistes, puis Socrate, Pythagore, Plutarque, les Gracques, Grotius, Puffendorf, Locke, Montesquieu, Mably, Turgot, tous communistes. Le sage d'Icara va plus loin : il fait un communiste d'Hobbes, qui disait que l'homme est un loup pour l'homme, ce qui équivaut à proclamer la communauté des loups ; il appelle Napoléon un communiste, Bossuet un communiste. Washington n'échappe pas à cet enrôlement universel ; il est communiste avec Milton, avec Helvétius, avec Mirabeau, avec Payne, avec Condillac et Condorcet. Les contemporains auraient en vain l'espoir de se dérober aux étreintes de cette propagande ; Dinaros les connaît et les dénonce. Tous, ils ont glorifié la communauté. M. Royer-Collard est communiste, M. de Sismondi communiste, M. de Lamartine communiste, M. de Châteaubriand, communiste, M. de Tocqueville communiste (1). On ne saurait redouter de l'être en aussi bonne compagnie ; tel est sans doute le calcul et l'espoir de Dinaros. Cependant nos philosophes, nos prosateurs, nos poëtes, doivent être au moins surpris de l'interprétation que l'on donne à leur pensée sur les bords du Taïr, fleuve de l'Icarie. C'est à les rendre fort circonspects pour l'avenir. Pour repousser les honneurs d'une semblable complicité, le témoignage de la conscience ne suffit pas toujours, et il importe qu'on ne nourrisse pas de pareilles illusions,

(1) Le mot dont se sert l'auteur est *communitaire ;* mais c'est assez d'un néologisme mis au service de la communauté.

même dans les pays les plus imaginaires. Du reste, le procédé n'est pas nouveau : l'auteur du *Dictionnaire des athées* (1) avait ouvert la voie à ce genre d'accusation, lorsqu'au nombre des athées les plus célèbres il portait saint Augustin, saint Thomas, Jésus-Christ et le Saint-Esprit. C'est l'histoire des ictériques, qui ne voient qu'une couleur dans tous les objets, celle de leur mal.

Dans ces sphères de l'imagination, d'autres écrivains d'un ordre plus élevé se sont aussi égarés à la poursuite des chimères communistes. Rien n'est plus affligeant que le spectacle de ces expériences. A tout essayer ainsi, sans mesure et sans trêve, un écrivain finit par perdre le sentiment de toute chose. C'est un bien triste jeu que de pousser des reconnaissances inconsidérées vers les spéculations et les nouveautés bruyantes, sans avoir ni la force de les approfondir, ni la conscience entière de ce qu'elles peuvent produire. Le premier écart amène des écarts successifs, d'autant plus graves que l'esprit a plus de puissance. Il est d'ailleurs difficile de comprendre comment des plumes de quelque valeur ont pu se mettre au service de doctrines qui se basent sur le niveau absolu des intelligences. Certes, le désintéressement est une vertu méritoire, mais il ne faut pas la pousser jusqu'à l'abdication des plus nobles facultés de l'esprit. Dans aucune charte communiste, il n'y a de place pour les travaux de la pensée. La production brute, les besoins physiques y règnent despotiquement ; les créations délicates, les satisfactions raffinées n'y figurent que dans des conditions subalternes. On ne les reconnaît pas formellement, c'est tout au plus si on les tolère. Est-ce là une situation que des écrivains puissent reconnaître sans manquer à leur propre dignité? Le communisme exclut les lettres, et il trouverait dans les lettres des défenseurs et des apologistes! On a de la peine à admettre une semblable confusion d'idées et une telle erreur de conduite.

La dialectique fournit aussi de ces sophistes inconséquents, et en première ligne un écrivain qui se défend d'être communiste, tout en se déclarant l'adversaire implacable de la propriété (2). Telle est la logique des logiciens quand l'argumentation les emporte hors des réalités. Cette illusion leur est d'ailleurs commune avec diverses sectes qui ont la prétention d'introduire dans les sciences morales et sociales les méthodes et les procédés des sciences exactes. Le bonheur humain n'est à leurs yeux qu'une équation, compliquée sans doute, mais point insoluble ; les passions sont autant d'*inconnues* qu'il faut dégager, et toutes les relations des êtres peuvent se déterminer à l'aide de formules mathématiques. Organiser scientifiquement la vie, telle est leur chimère. L'écrivain dont il est ici question sacrifie à cette déception récente ; seulement, au lieu de prendre son point d'appui dans les nombres, il le place dans l'induction et le syllogisme. Armé d'une verve incisive et d'une érudition tranchante, il recherche ce qu'il y a d'absolu dans le droit de propriété, et déploie dans cette étude des qualités qui auraient fait le plus grand honneur à un nominaliste du moyen âge. Même aux meilleurs temps de l'*Organon*, ces affirmations, avec leur solidité apparente, auraient été remarquées, et de nos jours des esprits distingués n'ont pu méconnaître ce talent, mis au service d'une détestable cause. Où conduit l'abus de la dialectique? Ariston de Chio l'a dit depuis des siècles, et l'on ne saurait mieux dire que lui : « Ceux qui s'enferment dans cette science, écrivait ce philosophe, peuvent être comparés aux mangeurs d'écrevisses ; pour une bouchée de chair, ils perdent leur temps sur un monceau d'écailles. »

(1) Sylvain Maréchal.
(2) M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*

L'écueil principal de l'application des procédés scientifiques aux sciences sociales et morales est si évident, qu'il se signale de lui-même. Déjà une plume exercée (1) l'a indiqué dans ce recueil. En matière de civilisation, de coutumes, de mœurs, de rapports d'homme à homme, de peuple à peuple, d'institutions, de lois, il n'y a rien qui ait, qui puisse avoir de valeur absolue. Le mot de Pascal, à ce sujet, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler. Les sociétés vivent sous l'empire d'un contrat que la tradition a fondé et que l'usage a maintenu. Ce n'est pas là un droit rigoureux, absolu, mais c'est un droit relatif, de convention, et la terre n'est pas destinée à en connaître d'autre. Ce que disent les adversaires de la propriété pourrait se dire de toutes les croyances, de toutes les règles qui dominent la vie humaine. Peu de principes, même les plus féconds, même les plus dignes de respect, résisteraient à un examen qui, les isolant de leur milieu, les jugerait en eux-mêmes et intrinsèquement. Le monde ne marche pas parfaitement, cela est vrai, mais enfin il marche. Les dialecticiens voudraient l'arrêter brusquement, afin de lui communiquer une impulsion en sens inverse, plus scientifique, suivant eux, plus conforme aux saines méthodes du raisonnement. Soit ; mais qu'ils donnent alors au maintien de l'ordre et de la civilisation une garantie, une seule, qui serait l'existence d'une population de docteurs décidée à se laisser gouverner par les lois souveraines de la logique.

Ce gage est d'autant plus nécessaire, que les dialecticiens ne craignent pas de se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Ainsi celui qui nous occupe, après avoir attaqué la propriété avec une vigueur assez brutale, ne se montre pas moins véhément envers la communauté. Dans la propriété, l'inégalité, d'après lui, résulte de la force sous quelque nom qu'elle se déguise, force physique ou intellectuelle ; dans la communauté, l'inégalité vient de la médiocrité du talent et du travail glorifiée à l'égal de la force ; équation injurieuse qui révolte la conscience et fait murmurer le mérite. Voilà qui est bien ; mais, hors de la propriété et de la communauté, y a-t-il un ordre social non-seulement possible, mais encore présumable ? Notre logicien ne recule pas devant cette difficulté, et, par une capitulation singulière, il veut fonder la possession sur les ruines de la propriété. Il n'y aura plus de propriétaires ; il y aura des possesseurs. On pourrait demander à quelles sources la possession puisera son droit absolu ; mais il vaut mieux éviter les subtilités et passer outre. Cette possession une fois substituée à la propriété, comment se déterminera-t-elle, sous quelles conditions, dans quelles limites ? Ou elle sera précaire, ou elle sera sérieuse. Précaire, elle offre les inconvénients de la communauté ; sérieuse, elle a tous les avantages de la propriété. Une possession bien assise, étendue, garantie, est une véritable emphytéose, un titre transmissible, sujet à délégation, un droit réel et non un vague usufruit. Si elle n'a pas ce caractère, elle ne signifie rien. Vainement voudrait-on concilier la possession paisible avec le maintien du droit d'occuper. Ces deux faits s'excluent. On ne possède pas réellement quand on se trouve placé sous la menace d'une éviction ; on ne sème pas sans savoir si l'on pourra recueillir ; on n'améliore pas un champ dont on peut être expulsé à toute heure. L'investiture doit donc être formelle pour que la possession ne soit pas un leurre et le travail une déception. On retombe alors ou dans la communauté, ou, à peu de chose près, dans la propriété telle qu'elle existe, avec sa double exploitation médiate et immé-

(1) Voyez, livraison du 30 septembre 1841, l'article de M. de Carné : *De quelques publications démocratiques et communistes.*

diate. Quoi qu'on fasse, on ne sortira pas de ce dilemme; on ne trouvera pas de mode intermédiaire, de juste milieu entre la communauté et la propriété. Ce que l'on ajoutera de solidité à la possession la rapprochera de la propriété, ce qu'on lui opposera d'entraves la ramènera vers la communauté. Tout régime neutre serait impuissant. La vertu essentielle du principe de la propriété est d'attacher à chaque parcelle du sol une volonté, une intelligence, qui s'y intéressent. La possession garantie maintient ce mobile, la possession précaire l'anéantit. Le débat ne peut donc s'agiter qu'entre la gestion personnelle et la gestion universelle; il faut reconnaître le droit de l'individu ou subir le droit de l'État. Entre ces deux situations, il n'y a de place que pour le sophisme.

Cependant il est une qualité que l'on ne saurait refuser à l'écrivain dont il vient d'être question, c'est la franchise. Il est net du moins, formel et catégorique; il n'a pas l'air de rougir de sa croyance. Cet exemple devrait profiter à M. Pierre Leroux, qui n'a su ni résister ni céder aux tendances communistes. Attirant le problème social vers les nuages qu'habite sa pensée, il a eu le soin de l'y maintenir couvert d'un voile et flottant pour ainsi dire. Personne ne recule mieux que lui devant une conclusion, ne la fuit plus résolument. Son grand art est de ménager toutes les doctrines et de leur échapper. La critique se trouve ainsi réduite à réfuter le néant, à discuter le vide. Sous le vernis d'une érudition indigeste, on aperçoit le désir de paraître mystérieux et profond, vague et réservé; on suit les fluctuations d'une pensée qui s'avance et se retire, donne un gage et le reprend, n'accepte ni ne repousse, ne veut ni rompre ni se livrer. M. Pierre Leroux cite quelque part, d'après Mme de Staël, une anecdote d'Arlequin qui s'escamote lui-même et ne laisse, pour continuer la pièce, que sa robe et sa perruque. C'est là, plus qu'il ne se l'imagine, l'histoire de son esprit. On lui demande vainement un corps de système; il n'en livre que les apparences, le vêtement.

Peut-être est-ce un service à rendre à M. Pierre Leroux que de l'aider à sortir du brouillard qui l'enveloppe. On ne peut pas éternellement se tenir entre ciel et terre, comme la fabuleuse pierre du tombeau de Mahomet, et une heure arrive où il faut prendre quelque part un point d'appui. Autant qu'on peut l'entrevoir, il semble que M. Leroux ne veuille pas être confondu avec les sectes communistes; il faut alors qu'il s'explique d'une manière plus formelle qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Il est vrai que, dans l'un de ses écrits (1), il commence par reconnaître que le corps de l'homme est « une *chose*, une véritable *propriété*, *relativement à la force qu'il manifeste*, et que, cette force ne pouvant se supprimer et agir indépendamment de lui, supprimer la propriété ce serait supprimer cette force. » Ce qui équivaut à dire, en des termes plus simples, que la propriété est de droit naturel, puisque l'homme peut et doit disposer librement de son corps. Mais ailleurs (2) l'auteur déclare qu'en fait de propriété, on ne peut admettre que celle qui ne détruira pas *la communion de l'homme avec l'univers et avec ses semblables*, et il ajoute que l'un des moyens de détruire cette communion, « c'est de *diviser* la terre ou en général les instruments de production, d'attacher les hommes aux choses, de subordonner l'homme à la propriété, de faire de l'homme un *propriétaire*. » Voilà, à ce qu'il semble, une profession de foi assez explicite. L'homme dispose légitimement de son corps, mais la communion doit exister pour tout le reste. Il ne

(1) *De l'Humanité*, p. 170.
(2) *Ibid.*, p. 175.

faut *diviser* ni la terre, ni les instruments de travail; il ne faut pas que l'homme, en un mot, soit *propriétaire*. Si ce n'est pas là une adhésion implicite au principe de la communauté, c'est que la langue symbolique de M. Leroux n'est pas celle de tout le monde. Les réserves qu'il exprime ne réparent rien et sont sans valeur. Est-il une seule théorie communiste qui ait stipulé que le *corps* de l'homme ne lui appartiendrait pas, que Paul aurait la faculté de vivre dans Pierre, Pierre dans Paul? Ce passage n'est pas le seul d'où l'idée de la communauté se dégage. Plus loin, après avoir établi (1) que la *communication* de l'homme avec l'univers, sans barrières absolues, est de droit strict parce que l'univers est *l'objet possible* de l'homme, *l'objet dont il est le sujet*, il continue (2): « Toute division de la propriété qui constitue la propriété et par conséquent l'homme à part de la communion avec tout l'univers, est également immorale et produit nécessairement *l'immoralité et le mal.* » Si ces mots ont quelque valeur, ils signifient que la propriété ne doit pas être individuelle, mais commune, et que le droit d'occuper ne peut se prescrire pour personne dans l'intérêt de la *communication* de l'homme avec l'univers. En vain M. Pierre Leroux espère-t-il couvrir cette conclusion invincible par une subtile distinction entre la propriété et la propriété *caste;* ce n'est là qu'une équivoque unie à une fausse acception de termes. Ces petits jeux de mots sont, du reste, familiers à M. Leroux; il s'y plaît et en abuse. C'est ainsi qu'il a transporté le mot de *communion* du monde spirituel dans le monde sensible, où son équivalent est *communauté.*

En vérité, il est difficile de comprendre pourquoi M. Pierre Leroux s'évite ainsi lui-même et recule devant ses propres idées. La discussion théorique de la communauté n'offre aucun danger; on peut confesser le principe d'une manière ouverte. et chaque jour cela se fait librement. La conscience n'est pas enchaînée sur ce point. et il ne semble pas que la persécution se soit attachée aux doctrines purement spéculatives. Si ce droit, maintenu presque dans tous les temps, était sérieusement menacé, il n'est pas de plume indépendante qui ne fût prête à le défendre. D'où vient donc que M. Pierre Leroux cherche un système hybride entre la propriété et la communauté? D'où vient qu'il nie l'une sans affirmer l'autre? Dans un écrit plus récent. il n'accepte le communisme que comme un état de transition. utile, non pour fonder, mais pour détruire. L'humanité est destinée, assure-t-il, à le traverser dans l'ordre social, comme elle traversera le panthéisme dans l'ordre religieux. Qu'est-ce à dire? La communauté ne serait qu'un fléau, mais un fléau nécessaire? Quoi! les sociétés n'auraient marché dans des voies meilleures que pour voir leurs éléments se disperser au souffle du premier paradoxe! On ne pourrait aspirer à une civilisation plus parfaite qu'en retombant dans les misères de la barbarie, et les créations futures ne s'élèveraient que sur les débris des institutions actuelles! Est-ce là ce que prévoit M. Leroux? Cette théorie des évolutions de l'humanité nous semblerait bien peu scientifique et encore moins religieuse. Elle supposerait une Providence capricieuse, se plaisant dans le spectacle d'efforts sans résultat et d'entreprises sans issue. La conscience se refuse à admettre. dans l'ordre des destinées, un jeu pareil et cette alternative fatale. Mieux vaut croire à la perfectibilité lente et graduelle des sociétés. C'est un système qui naguère a eu des défenseurs ardents ; peut-être l'ont-ils abandonné pour un autre. Il s'appelait alors le *progrès continu;* aujourd'hui il a changé de nom, à ce qu'il semble : il est devenu le progrès intermittent.

(1) *De l'Humanité*, p. 182.
(2) *Ibid.*, p. 190.

Si M. Pierre Leroux veut être pris pour un écrivain sérieux, il est temps qu'il sorte du cercle de ses hésitations et de ses inconséquences. Il prétend qu'après le communisme se réalisera *la vraie doctrine de l'égalité,* et que cette réalisation sera le produit d'un *principe supérieur.* Qu'il daigne donc descendre sur notre globe, ce principe merveilleux ; qu'il dise ce qu'il est, quel bien il doit faire, quel mal il peut empêcher. Si ce principe n'est pas celui de Saint-Simon et de Fourier, qui admettent une répartition proportionnelle ; s'il n'est pas celui d'Owen et de Babœuf, qui consacrent l'égalité absolue ; s'il n'est ni le rêve de Campanella ni celui de Morelly, ni la vie conventuelle des esséniens et des moraves appliquée au monde profane, ni la révolte de Wiclef et de Muncer, ni l'extase des millénaires, ni la discipline des missions du Paraguay, ni le manifeste des égaux, ni le régime des icariens, qu'il se révèle, qu'il se fasse connaître ; l'attention, sinon l'enthousiasme, ne lui manquera pas. Il y a encore place ici-bas pour les idées vraiment fécondes. Seulement l'heure est arrivée de quitter les divagations pour des énonciations précises. On peut monter sur le Sinaï et y séjourner dans les nuages pour attendre l'inspiration ; mais il faut en descendre avec les tables de la loi à la main. M. Pierre Leroux a épuisé le droit qu'a tout penseur de distribuer des paroles vides ; on attend désormais de lui autre chose qu'un mysticisme impuissant et diffus. Peut-être ses vues ne se sont-elles jamais portées au delà d'un christianisme philosophique renouvelé de Saint-Simon, d'une papauté politique tempérée par des pouvoirs discrétionnaires. Dans ce cas, qu'il avoue sa prétention et qu'il la justifie, s'il le peut.

Tels sont le mouvement et la filiation des idées et des sectes communistes. On voit qu'elles n'ont jamais manqué d'interprètes, et que cet héritage s'est fidèlement transmis de rêveurs en rêveurs sans que la valeur en ait augmenté et que la clientèle s'en soit accrue. Rien ne périt ici-bas, pas plus le faux que le vrai ; tout égarement trouve de nouvelles victimes, toute folie pousse des germes et se reproduit obstinément. Qui pourrait assurer que ce ne sont pas là des exceptions, des anomalies nécessaires ? Peut-être les sociétés ont-elles besoin de ces activités inquiètes qui agissent sur elles comme aiguillon, et qui, en demandant l'impossible, les obligent à agrandir le cercle des améliorations réalisables. Quoi qu'il en soit, on aurait tort d'attribuer à cet accident des civilisations plus de valeur qu'il n'en a, et de le représenter comme plus dangereux qu'il n'est. On a déjà vu passer beaucoup de ces sectes qui, après une agitation stérile, ont désarmé devant le bon sens public ; le communisme aura le même destin. Les systèmes qui mettent en cause la société tout entière ne sont jamais bien dangereux. La tâche est toujours hors de proportion avec l'effort, et il existe dans l'ensemble des convictions et des intérêts un contre-poids qui rend ces expériences inoffensives.

Ce qui fait justice de ses doctrines plus sûrement qu'aucune persécution, c'est le vide dans lequel on les voit s'agiter. Il est aisé de reconnaître, dès le premier coup d'œil, que ces hommes qui veulent organiser un monde à leur guise ne connaissent pas les premiers éléments de celui qui existe. Leur prétention est de fonder une société sans famille, sans liberté, sans droit individuel. Tout leur idéal repose sur un sensualisme étroit ; les besoins du corps y occupent une telle place, que l'âme en est presque exclue. La loi religieuse avait eu jusqu'ici l'admirable soin de ménager, hors de cette vie, des compensations aux misères qui l'assiégent, misères physiques ou misères morales, et ces dernières ne sont pas les moindres ; le nouveau régime porte la main sur ces illusions, les déclare indignes d'une raison saine et calme. L'homme est

enchaîné à la terre; c'est en vue de la terre seule qu'il faut régler ses relations. Rien en deçà, rien au delà. Ainsi, par une logique exclusive, on arrive à ne tenir compte que du monde matériel et à proposer comme modèle le régime qui gouvernait l'île de Circé. Il n'y a pas à s'étonner que, dans cette voie d'abaissement, on ait fait bon marché de la liberté, de la volonté de l'homme, qu'on ait contesté son mérite dans le bien, sa responsabilité dans le mal. C'était une conséquence rigoureuse de la réhabilitation de l'instinct, du rôle supérieur qu'on lui assignait. Dans les choses sensibles, l'être se trouve en effet assujetti à une impulsion qu'il ne peut pas toujours vaincre et dominer; il obéit au ressort qui le fait mouvoir. Une détermination libre ne se concilie qu'avec un but hors de la vie et une force pour l'atteindre. L'aspiration de l'homme vers l'infini et sa puissance sur le fini se confondent ainsi en une seule faculté qui lui sert à se conduire ici-bas en portant sa vue ailleurs. Hors de ce mobile, il n'y a plus que servitude aux exigences des sens, et, dans ce cas, il importe de régler avant tout le gouvernement de la matière. C'est ce que font les apôtres de la communauté, au risque d'exciter des désirs qu'ils ne pourront pas combler, de déchaîner des passions qu'ils ne pourront pas satisfaire. Leur idéal se résume donc dans un naturalisme où la fatalité tient une grande place, et qui les rattache à l'enfance des idées religieuses et philosophiques.

Sur ce terrain, il est évident qu'ils devaient rencontrer l'égalité absolue comme mobile social. Toutes les erreurs s'enchaînent. Si l'horizon de l'homme est limité au bonheur terrestre, si le sacrifice et le dévouement sont sans valeur comme sans but, il s'ensuit qu'en l'absence de toute compensation future, il faut poursuivre un équilibre immédiat, promener sur les existences un implacable niveau, et réduire les plus hautes aux proportions des plus petites. Ici pourtant la loi naturelle condamne formellement ceux qui tout à l'heure s'en faisaient un appui. L'égalité absolue est si incompatible avec la destinée sociale et les relations des êtres, que, même abstraitement, les communistes les plus ingénieux n'en ont pu avoir la conception complète. Dans aucun des termes de la vie matérielle, l'égalité ne peut se réaliser : si tous les hommes ne consomment pas également, ils ne produisent pas non plus également. De là une souveraine injustice, car il se rencontre souvent que les plus exigeants sont aussi les moins laborieux. Au sein des petites communautés expérimentales de Robert Owen, cette circonstance s'est toujours produite. On a beau alléguer que le dévouement y suppléera et que le régime commun n'en est pas à quelques différences près entre les individus : cela prouve seulement qu'un système d'égalité rigoureuse est une chimère, même aux yeux de ceux qui la poursuivent. C'est une véritable inconséquence que de condamner une société parce qu'elle impose des sacrifices aux uns au profit des autres, et de proclamer ensuite un ordre nouveau où le sacrifice se constitue sous une forme plus odieuse encore. Avec une répartition qui se mesure sur les œuvres, on a aujourd'hui une justice relative; avec une distribution des fruits du travail indépendante du travail même, on aurait une iniquité absolue.

Plus on pénètre dans l'examen des idées communistes, plus leur impuissance se révèle. Rien n'y a de sanction; tout flotte au hasard. Souvent les prétentions les plus contraires s'y trouvent en présence. Dans la sphère politique, les uns appellent une dictature inflexible qui sache imposer au besoin le respect de la communauté; les autres proclament formellement l'anarchie, c'est-à-dire l'absence de maîtres. Il faut pourtant choisir et ne pas aller de la sorte, d'un pôle à l'autre. Une communauté sans lois qui la règlent, sans autorité qui la maintienne, n'est autre chose

que le paradoxe brillant du *Discours sur l'inégalité*, c'est-à-dire un retour volontaire vers l'indiscipline et l'abrutissement de l'état sauvage. Une communauté obligatoire aurait besoin d'être armée d'une bien grande force pour vaincre les résistances. Où est cette force, et peut-elle sérieusement exister? Dans la plupart des combinaisons imaginaires qui viennent d'être parcourues, on ne semble pas prévoir la nécessité d'un pouvoir coactif, et l'on fait reposer sur l'harmonie inaltérable des volontés toutes les garanties de ce régime. Pourtant le spectacle des sociétés actuelles n'invite guère à cette confiance au moins naïve. Pour y maintenir un ordre souvent troublé, ce n'est pas trop que d'avoir des tribunaux, des prisons, une police, des régiments. On se plaint de cette obligation de sévir, de cette lutte des esprits, de ce choc des activités rivales; mais, en jetant un coup d'œil sur le globe, il est facile de se convaincre que les peuples animés de ces dispositions sont les seuls qui se fassent une place supérieure parmi les autres et président à la marche des civilisations. Aspire-t-on par hasard au bonheur indolent des Hindous, à la quiétude stationnaire de la Chine? Les gouvernements de discussion sont sujets à quelques misères, mais ils ont aussi une part de grandeur : ils forment les intelligences par le combat, par l'agitation, par le mouvement. Exposés à se voir attaquer, ils acquièrent les facultés nécessaires pour se défendre. L'éducation publique s'achève ainsi, et de là naît cette ardeur réfléchie qui semble être la dernière limite de la sagesse des nations.

Voilà ce qu'il faut comprendre lorsqu'on aspire à reconstituer un état social, quel qu'il soit. Un peuple unanime dans ses idées n'est pas un point de départ que l'on puisse gravement accepter. Les passions ne s'abdiquent pas. Sous quelque loi que l'on vive, il y aura toujours des ambitions mécontentes, des désirs inquiets, des volontés rétives. Si c'est l'égalité que l'on proclame, il y aura des gens et en grand nombre qui voudront l'inégalité. On les comprimera, dit-on? Soit, mais alors l'égalité cesse : il y a des oppresseurs et des opprimés, des juges et des prévenus, des exécuteurs et des victimes. Le régime n'a changé que de nom : on recommence à distinguer entre les actes légitimes et ceux qui ne le sont pas, entre les idées permises et les idées défendues. A ce sujet, l'une des sectes communistes, plus conséquente que les autres, déclare que toute discussion du principe de la communauté sera sévèrement interdite et au besoin punie par l'esclavage perpétuel. A la bonne heure, voilà du moins une sanction; mais qu'il soit permis de regarder encore comme plus raisonnable et plus humain un ordre social qui laisse, comme le nôtre, les partisans de la communauté libres d'en vanter les bienfaits et d'en célébrer l'excellence.

Pour le triomphe de leurs projets, les communistes comptent moins, il est vrai, sur ce qu'ils apportent que sur ce qu'ils suppriment. On vient de voir qu'en vue de leur principe constitutif, ils abolissent la discussion, c'est-à-dire la vie; en l'honneur de leur principe économique, ils détruisent la propriété individuelle, c'est-à-dire l'activité. Il faut être peu versé dans l'histoire et dans la science des intérêts, pour ignorer que la communauté n'est pas une combinaison nouvelle et qu'elle a présidé à la première exploitation du globe. Elle a précédé la propriété comme le grain précède la plante; elle ne peut pas à la fois avoir été le rudiment de la civilisation et en être le dernier mot. Les communistes se trompent de date : ils se croient au temps où l'homme n'avait que la voûte du ciel pour abri, et pour nourriture le gland du chêne. Alors le sol n'était pas découpé par morceaux; sur aucun point, on ne voyait de haies ni de barrières. L'usage des fruits de la terre était un

droit que rien ne pouvait ni limiter ni prescrire; les tribus humaines se partageaient le désert et jouissaient en commun de la solitude. Si c'est là que l'on veut en revenir, le moyen est infaillible. Mais, pour quiconque ne se sent pas porté vers la vie primitive, la propriété est le véritable lien social. La vertu de la propriété se prouve par sa marche historique. Elle a formé le premier anneau d'une solidarité défensive entre les hommes; elle a fondé le travail en assurant au travailleur la jouissance de ce qu'il pouvait produire. Sous cette garantie, l'activité individuelle s'est éveillée ; le besoin grossier a déterminé le premier effort; le raffinement des besoins, d'autres efforts successifs, et c'est ainsi que depuis cinq mille ans l'humanité roule son rocher de Sysiphe. Voilà la fonction de la propriété ; elle est la mère des civilisations actuelles, et la prospérité des territoires peut se mesurer sur le degré de sécurité dont elle y jouit : florissants quand elle est respectée, misérables quand elle est en butte aux insultes, ils en suivent les phases, les fluctuations, les vicissitudes. Aujourd'hui encore l'état des pays orientaux, comparé à celui du continent européen, peut servir à constater la distance qui sépare une propriété respectée d'une propriété sans garanties. La communauté conduirait bien plus loin encore dans les voies d'une infériorité d'exploitation et d'une décadence territoriale.

Les partisans de la communauté sont de singuliers économistes. Ils prennent le globe au point où la propriété individuelle l'a conduit, trouvent que la richesse acquise sous ce régime est bonne à partager, et s'imaginent qu'elle se perpétuera quand ils l'auront aboli. C'est une grave erreur. La richesse est dans le travail, elle n'est que là. Ce n'est pas un bien fixe, à jamais acquis pour un peuple ; c'est un bien mobile, variable, proportionné à ses efforts. Que toute activité demeure suspendue en France pendant une année seulement, et au bout de ce laps de temps la plus grande partie de la fortune nationale aura disparu, la consommation dévorant des produits qui ne seraient pas remplacés. Sans supposer une interruption aussi complète, toute diminution d'activité provoquera une diminution correspondante de richesse. La clef du problème économique est donc dans le régime qui assure au travail un stimulant énergique et direct. C'est ce que la propriété individuelle réalise, et ce que la communauté ne réalisera jamais. On connaît la fable de la poule aux œufs d'or ; c'est l'histoire de la propriété. Elle n'est féconde que parce qu'on ne porte pas sur elle une main impie. Ceux qui l'immoleraient pour lui dérober un trésor mystérieux n'y trouveraient que la misère. A quoi tient la puissance du travail? A la faculté de disposer pleinement et librement de ses fruits. De là cette vigilance qui n'a pas de trève, cette ardeur qui ne connaît pas de repos ; de là cet aiguillon de la concurrence, précieux instrument en butte aujourd'hui à des déclamations fort peu sensées. Que l'on substitue le mobile indirect au mobile direct, qu'on enlève les fruits du travail au travailleur pour les attribuer à la communauté, à l'instant même le mobile change. On aura voulu une mer sans tempêtes, on aura une mer sans brises, avec la détresse et la faim à l'horizon.

Une autre prétention non moins singulière, au point de vue économique, et que le communisme place en première ligne, c'est celle d'investir le gouvernement de toutes les fonctions jusqu'ici réservées aux individus. Dans ce système, c'est l'État qui fait tout, qui pourvoit à tous les besoins, règle toutes les jouissances. L'État tient, qu'on nous permette cette expression, une table d'hôte immense, il traite l'administration publique comme une sorte de société en commandite. Ce sont là des folies qui ne soutiennent pas l'examen : malheureusement, dans bien des cas,

on y cède, on obéit. Ainsi la tendance actuellement très-prononcée de concentrer le plus d'affaires possible entre les mains du gouvernement, de lui attribuer les rôles d'entrepreneur de chemins de fer, d'administrateur des canaux, de directeur des transports à vapeur, est une concession faite à cette soif d'accaparement, qui, en beaucoup de choses, nous prépare des mécomptes infinis. Ces services seraient bien faits, et c'est un point au moins douteux, qu'il en résulterait encore un dommage pour l'ensemble des intérêts nationaux. Partout où l'Etat s'attribue une action exclusive, il n'y a plus de place pour l'activité particulière : vis-à-vis de lui pas de concurrence possible. Quand peu à peu l'esprit d'entreprises s'est éteint chez les individus, chassés de position en position, il ne reste plus que le génie officiel pour aviser à tout et pour tout faire. On tombe alors dans un monopole universel qui voue les nations à une sorte d'indolence contemplative.

On le voit, par aucun côté, le communisme n'a de valeur, même superficielle; il est sans consistance, et par conséquent sans danger. C'est donc à tort que l'on a pris dernièrement l'alarme : le communisme ne méritait pas cet honneur. La propriété, cela a été dit souvent, ne court aucun risque en France, où elle s'appuie sur dix millions de côtes foncières. Plus elle s'avance dans les temps, plus elle se ménage de soutiens : la loi civile assure son règne, et les habitudes lui garantissent une longue sécurité. Même aux époques les plus troublées de notre histoire, elle a maintenu son drapeau au-dessus des passions des partis. Elle s'est montrée forte à l'état de privilége; qu'on juge de ce qu'elle doit être sous l'empire du droit commun! Aujourd'hui elle a autour d'elle, comme rempart, la famille innombrable des petits propriétaires. On peut s'en remettre à cette milice dévouée du soin de contenir les spoliateurs; il en sera fait bonne justice. Volontiers, depuis quelques années, on s'afflige du fractionnement du sol et de son exploitation morcelée. Il y a pourtant dans ce fait une garantie qu'il serait imprudent de méconnaître. L'une des forces essentielles de la propriété est précisément dans cette division excessive : le grand nombre des détenteurs protége le sol contre les partages violents et les piéges de l'empirisme. En retour de cet avantage capital, ne convient-il pas de se résigner à quelques inconvénients inévitables?

On aurait d'ailleurs tort de croire que les idées de communauté, de vie commune, exercent une action profonde sur ceux dont elles semblent flatter les passions et servir les intérêts. Il n'en est rien : divers motifs s'y opposent. En dehors de ce respect du droit d'autrui que tout cœur sincère, tout esprit bien fait, portent en eux, il s'opère un travail de réflexion, qui, même superficiel, condamne la communauté. On ne comprend pas qu'elle puisse fonctionner sans le plus odieux despotisme, sans l'abdication formelle de l'individu. Pour peu que l'on pénètre dans ce régime, c'est le néant que l'on découvre : ce vide épouvante les plus téméraires. On sait comment l'homme peut se suffire quand il dispose de ce qu'il crée, de ce qu'il produit; on ne s'en fait pas une idée dans l'hypothèse où il déléguerait ce droit. Ses efforts de chaque jour représentent la somme de ses besoins; s'il veut se priver, il est libre de rester en-deçà; s'il veut se ménager des réserves pour l'avenir, il est libre d'aller au delà. Sa volonté n'est enchaînée que par le souci de l'existence ou la préoccupation du bien-être. Maintenant faut-il changer cette servitude indirecte en asservissement direct? Faut-il mettre aux pieds d'une abstraction tout ce qui fait le titre et la parure de l'individu, la liberté, la spontanéité, la faculté d'initiative? Ce que l'on y perd est évident, ce que l'on doit y gagner est chimérique. Même sur les cerveaux inconsidérés, ces motifs sont souverains; per-

sonne ne se livre à l'inconnu sans conditions. Ensuite, quelle inconséquence! Aboutir, en haine de toute discipline, à une obéissance sans limites! Cela répugne et déconcerte. Qu'il soit individuel ou collectif, le despotisme ne change ni de caractère ni de nom, et ce n'est pas le rendre plus acceptable que de l'exercer dans un cercle plus étendu. La communauté efface l'individu, lui mesure tout, le travail et les jouissances, le traite en mineur, le règle comme une machine, dispose les engrenages dans lesquels il doit se mouvoir. Les autres systèmes fatalistes remontent au moins jusqu'au ciel; celui-ci s'arrête sur la terre et sacrifie aux hommes le libre arbitre de l'homme. Jamais dégradation pareille ne fut infligée à l'espèce; l'esclavage n'anéantit pas plus complétement la personnalité.

Quoi qu'il arrive, la propriété n'a rien à craindre dans une civilisation comme la nôtre. Elle est défendue par les mœurs autant que par les lois, elle résiste par elle-même. On ne la verra capituler ni devant les écarts de l'imagination, ni devant les intempérances de la logique. Les violences même ne l'effraient pas, car elle a la conscience des intérêts qu'elle représente et des forces qui l'étaient. Ce qui la préserve encore, c'est la mobilité qui la caractérise. On parle souvent d'un pouvoir régulateur qui serait chargé de déterminer un roulement dans les richesses immobilières et mobilières, de telle sorte que chacun pût à son tour prendre place au banquet de la propriété. Mais qu'on étudie les faits de bonne foi, et l'on verra que ce roulement existe. Il serait même difficile d'imaginer un mode doué de plus d'énergie et exerçant une plus prompte justice distributive. Sous l'empire de notre loi civile, les fortunes, on le sait, n'arrivent presque jamais jusqu'à la troisième génération; et combien se fractionnent, avant ce laps de temps, soit dans un partage successoral, soit dans les chances aléatoires du commerce et de l'industrie! C'est là un roulement naturel, subi sans murmure parce qu'il tient à la force des choses et pèse sur tous également. En serait-il de même d'un roulement arbitraire, où la main de l'homme jouerait un rôle, qui prendrait aux uns pour donner aux autres, et pour guérir une douleur ferait ailleurs une blessure? Ces procédés de dictature économique ne sont d'ailleurs pas nouveaux : ils ressemblent aux avanies turques et aux rançons frappées sur les juifs du moyen âge. Ils ont pour premier effet de faire disparaître la richesse, et alors commence une déplorable égalité, l'égalité devant la misère.

Aucun temps ne fut plus tourmenté que le nôtre par l'esprit d'aventures. De toutes parts, on est en quête du bonheur, on le poursuit dans mille directions, on le cherche où il n'est pas. On le demande à des combinaisons artificielles et extérieures, tandis que son siége est surtout dans le cœur humain. Des imaginations inquiètes se tournent vers un nouveau mobile civilisateur; personne ne songe à l'homme, en qui se trouvent les éléments de toute amélioration et de tout progrès. Pendant que les sociétés chimériques pullulent, on laisse la société réelle marcher au hasard, sans but et sans idéal. Le phénomène de ces sectes qui s'engendrent les unes les autres tient à cette situation, et dans ce sens cette histoire méritait d'être racontée. Un coup d'œil jeté sur les égarements de l'esprit humain a toujours un utile résultat : il raffermit dans la pratique du bon sens en montrant où conduisent les vertiges de la pensée.

LOUIS REYBAUD.

HISTOIRE

DE LA ROYAUTÉ

CONSIDÉRÉE

DANS SES ORIGINES JUSQU'AU XIe SIÈCLE.

PAR M. LE COMTE A. DE SAINT-PRIEST.

J'ai tant de respect pour l'histoire, que je ne l'aborde jamais qu'avec crainte et à mon corps défendant. Elle est chose grave, sacrée, et pourtant il entre à vue d'œil toutes sortes de hasards dans sa constitution, bien du factice et du convenu dans sa vérité définitive. A examiner attentivement les faits contemporains, à suivre quelques-uns de leurs courants si ondoyants et si divers, il semble qu'il sera impossible de les fixer avec étendue et variété. Puis vient un moment où, en s'éloignant des objets, on sent le besoin de se décider dans le point de vue et d'en finir. Plus ou moins de vérité dans le détail n'y fait plus guère rien : l'historien, d'autorité, intervient et redresse les témoins. L'essentiel est que la chose générale subsiste et reste établie dans une teneur quelconque qui ne soit pas trop contraire à la réelle, mais qui surtout aboutisse et se rapporte aux chemins nouveaux. Ces chemins, il est vrai, tournent et changent en avançant; chaque siècle se voit tenté de refaire à son usage l'histoire du passé. Les témoins n'y sont plus, on a le champ plus libre. Les textes sont innombrables et contradictoires, ou très-rares et très-limités : on les remet en question, on les trie, on les tire. De là mille schismes qui incessam-

ment recommencent. Ce qui est bien certain, c'est qu'il faut aux peuples une histoire, comme il leur faut une religion.

J'ai souvent aimé à me figurer, moyennant quelques images qui parlent aux yeux, ces degrés successifs d'approximation, en quelque sorte décroissante, par où passe presque inévitablement l'histoire, toujours refaite à l'usage et dans l'intérêt des vivants. La réalité des choses, à chaque moment, me fait l'effet d'une grande mer plus ou moins agitée; les événements qui surgissent et aboutissent sont les vagues dont se compose la surface mobile; mais, sous ces vagues apparentes, combien d'autres mouvements plus profonds, plus essentiels, bien qu'avortés et sourds, de qui les derniers dépendent, et que pourtant il n'est donné à nul œil de sonder! Aussi le philosophe, on le conçoit, n'attache pas une très-grande importance, une importance absolue, à la forme extérieure de l'histoire qu'il voit éclore en son temps et *prendre* sous ses yeux : ce n'est pour lui qu'une écorce et qu'une croûte qui pouvait lever de bien des façons.

Cependant, une fois la surface levée d'une certaine façon, une fois les événements accomplis, il n'y a pas moyen de revenir. Historiquement parlant, il n'y a plus qu'une forme à étudier, celle qui s'est produite et qui apparaît. Si l'histoire prétendait reproduire exactement la réalité même, elle devrait viser à être le miroir de cet océan mobile, de cette surface perpétuellement renouvelée, ce qui devient impossible. L'histoire n'est pas un miroir complet ni un fac-simile des faits; c'est un art. L'histoire, quand on parvient à la construire, est comme un pont de bateaux qu'on substitue et qu'on superpose à cet océan, dans lequel, si on voulait s'y tenir, on se noierait sans arriver. Moyennant le pont, on élude ces flots sans fin; on les traverse sur bien des points; on va de Douvres à Calais. Il suffit pour la vérité historique relative que le pont soit, autant que possible, dans quelqu'une des directions principales, et porte sur quelqu'un des grands courants.

Mais le pont de bateaux ne se fait pas toujours; les matériaux manquent ou se perdent; il ne se trouve plus que des jalons, et de place en place, après l'orage, des massifs de pièces interrompues et pendantes. Qu'on veuille réfléchir à l'immensité du champ historique; à part deux ou trois époques d'exception, presque tout est ainsi. Comment suppléer et achever? Le moment vient assez vite où l'on n'a plus à espérer de découvertes, et où l'on n'a plus décidément affaire qu'à un certain nombre de textes, de fragments déterminés. C'est avec cela qu'il faut refaire la ligne, ou la déclarer incomplète. Ici commence le triomphe et l'interminable dispute des érudits.

J'aime avant tout la méthode d'un esprit ferme, positif, inexorable, qui me dénombre et me déduit les faits, les points précis, et me dit : *Rien au delà*. Je sais à quoi m'en tenir, et, si ma conjecture va son train, je sais qu'elle est conjecture.

J'aime aussi (sauf retour) la méthode d'un esprit ingénieux, hardi, habile, plein de mouvement, qui ose deviner, reconstruire, et qui m'associe à ses courageuses et doctes aventures.

M. le comte de Saint-Priest vient de rentrer avec nouveauté dans une carrière qui, depuis quelques années, avait été parcourue et illustrée en divers sens. Le fort de son livre, qui embrasse une très-vaste étendue historique, porte principalement sur l'origine de la royauté moderne et tend à débrouiller encore une fois les époques mérovingienne et carlovingienne. Arrivé le dernier, il a trouvé moyen d'y jeter toutes sortes de vues nouvelles, inattendues. Ces époques, en elles-mêmes si ingrates et si obscures, sont devenues désormais comme un champ-clos brillant où

non-seulement les érudits, mais des écrivains éloquents, arborent leurs couleurs et brisent des lances. Il est vrai que, si l'on n'y prend pas garde, la multiplicité des lumières va y refaire jusqu'à un certain point l'effet de l'obscurité primitive. A force d'explications et d'éclairs contradictoires qu'on fera jaillir des mêmes textes, il semblera évident que nulle explication n'est la décisive.

Un premier tournoi eut lieu sur ce même terrain et occupa tout le XVIIIe siècle Il s'ouvre par les écrits du comte de Boulainvilliers et va jusqu'à ceux de l'historiographe Moreau. M. Augustin Thierry en a tracé un savant et lucide exposé dans les belles *Considérations* qui précèdent ses *Récits mérovingiens*. Chaque élément est tour à tour en jeu et court sur le tapis selon le préjugé dominant de l'auteur qui le fait valoir, l'élément aristocratique et frank avec Boulainvilliers, l'élément municipal et gallo-romain avec Dubos, le démocratique avec Mably, le monarchique avec Moreau. Quand le tour des rôles fut épuisé, quand tous les *numéros* historiques furent sortis, il y eut clôture. Puis de nos jours, sous une autre forme, la discussion a été reprise, et l'on peut dire que le tournoi a recommencé. Et d'abord il a semblé que ce n'était plus un tournoi. Les documents se présentaient plus nombreux, plus complets, et éclairés par un sens historique tout neuf, par une comparaison très-attentive. Il n'y avait plus d'ailleurs de préjugé dominant (les contemporains n'ont jamais de préjugés) ; enfin on se serait cru d'accord. Pourtant dans ces importants travaux de M. Guizot, de M. Augustin Thierry et de son frère Amédée, de M. de Châteaubriand en ses *Études historiques*, de M. de Sismondi, de M. Fauriel, on trouverait lieu de noter au moins des nuances de systèmes et des traces de direction assez différentes. L'élément, l'intérêt démocratique, celui des communes, ou de ce qui devait un jour s'appeler de ce nom, dominait en général ; la monarchie et l'église avaient un peu le dessous. Mais voilà que M. de Saint-Priest, dans ses loisirs du Nord, s'est aperçu de la lacune et a conçu le dessein de la combler. Il s'est ressouvenu vivement de l'idée monarchique et a estimé qu'elle n'avait pas obtenu sa part historique suffisante, son juste rôle, dans les récents travaux des plus illustres maîtres sur nos vieilles races. Nourri de vastes lectures, armé d'une érudition remuante, d'une hardiesse de construction très-prompte, il a fait brèche à son tour dans quelques-unes des lignes qui avaient semblé le mieux retranchées. S'il n'a pas raison, je le crois bien, dans toutes ses revendications, il y a lieu du moins qu'on lui réponde : on a désormais à compter et probablement à transiger sur plus d'un point avec lui.

Je dis que l'ouvrage de M. de Saint-Priest aboutit principalement et vise sans doute à ces questions de nos origines nationales. Quoique l'auteur ait pris son sujet de beaucoup plus haut, et que, loin de *circonscrire sa carrière*, comme il semble le croire, il l'ait considérablement élargie, le plus incisif de sa docte manœuvre, le plus vif de la bataille très-complexe et très-brillante qu'il engage, se livre encore dans le champ de nos vieilles Gaules. On pourrait s'y méprendre à ne voir que le début. Son récit entame et suit l'histoire de l'idée d'empire, de royauté et de dynastie, à partir d'Auguste ; ses *Prolégomènes* remontent beaucoup plus haut, et nous transportent du premier pas aux plateaux les plus reculés de la mystérieuse Asie. Lui si Français d'esprit, il a excédé par ce bout peut-être notre mesure française, laquelle est restée très-discrète et très-rebelle, nonobstant le régime oriental et symbolique qu'on a essayé de nous inculquer. On a beau faire, nous n'aimons en France à sortir de l'horizon hellénique et de ses lignes distinctes qu'à bon escient. M. Letronne demeure encore en ces matières notre admirable érudit et notre

critique défensif par excellence. Je me figure (car j'ai besoin d'une explication) que, pendant ces années de laborieuse absence où l'auteur préparait son important travail, il nous aura crus plus atteints que nous ne l'étions en effet de cette fièvre du symbolisme historique. Les premières pages ne sont autre chose qu'un sacrifice qu'en homme d'esprit il a cru devoir faire, un peu malgré lui, au goût du temps. Eh bien! ce goût n'avait pas de racines profondes et ne méritait pas qu'on en tînt compte :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus !

Ajoutez que, dans des considérations générales prises de si haut, l'auteur est nécessairement forcé de courir, et que c'est là, pour le lecteur, une préparation plutôt pénible aux discussions intéressantes, mais sérieuses, qui vont le réclamer tout entier.

L'ensemble de l'ouvrage est conçu et construit dans une pensée d'art; il se compose de dix livres dont chacun embrasse un objet déterminé, et roule autour d'un sujet habilement choisi, contrasté, balancé, dans lequel l'auteur tente et rencontre souvent des nouveautés très-piquantes et bien des insinuations lumineuses. Comme le sujet général, qui est l'idée de royauté, ne prête pas à un récit continu, il devient quelquefois un prétexte; l'auteur en profite pour se porter aux plus hautes questions historiques qui se lèvent à droite ou à gauche autour de lui : il met le siége devant tous les grands clochers. Le choix de quelques-uns des sujets secondaires qu'il traverse, et qu'il enserre dans le principal, pouvant sembler arbitraire, c'est avoir fait preuve déjà de beaucoup d'esprit que d'avoir su les grouper de la sorte et les établir. Depuis Auguste jusqu'à Hugues Capet ou à Grégoire VII, le champ était vaste; la ligne qui les joint est sinueuse et prolongée. Elle traverse et côtoie le domaine de bien des érudits et des historiens; elle passe dans la jachère de l'un, par la ferme de l'autre, sous le château-fort de celui-ci, et heurte le mur mitoyen de celui-là. Autrefois on traversait difficilement tant de pays avec si forte marchandise, sans payer rançon; aujourd'hui il y a encore les douanes. Je voudrais bien entendre chaque érudit discuter à fond, ou mieux tirer de son poste à bout portant sur chacun des points du livre qui tombent sous sa portée. Le spirituel auteur les a quelque peu bravés, ce me semble, en passant si hardiment sous leur canon; il a l'air, et non sans malice, de vouloir leur faire beau jeu et les attirer en plaine par de certaines témérités qu'il sait combiner avec une étude approfondie. Il pousse plus d'un bout de texte en un nouveau sens auquel on n'avait pas songé, et il lui fait rendre de subtiles nuances; il a des impatiences et des éclairs d'interprétations qu'après tout, en ces matières humaines si complexes, un esprit supérieur a peine à s'interdire, et que le talent se plaît à exprimer. Le talent (ne trouvez-vous pas?) a très-vite quelque chose d'agressif, d'attentatoire, en apparence, à la stricte méthode érudite. La contradiction même que pourraient opposer, dans le cas présent, ceux que j'appelle les savants spéciaux, introduirait, j'en suis sûr, des résultats et des idées qui ne seraient pas venues sans l'ingénieuse provocation. Quoi qu'il en soit, et pour ne parler ici que des autorités éminentes, on aimerait à savoir ce que pense, par exemple, l'historien de *la Civilisation* sur les chapitres parallèles qui traitent de la transformation de la société romaine, ce que l'historien du *Paganisme en Occident* trouve à redire peut-être dans le tableau reproduit de ces mêmes luttes des deux mondes païen et chrétien, ce qu'oppose sans

doute l'auteur des *Récits mérovingiens* à cette inégalité de rôle un peu brusque entre Frédegonde et Brunehaut, et comment enfin l'historien dès longtemps désigné de *Grégoire VII* apprécie la peinture de Rome féodale à la veille de ce pontife. Invoquer de tels noms, comme presque les seuls compétents, pour trancher ou fixer de près des questions si compliquées et si ardues, c'est assez déclarer ma propre insuffisance à moi-même, et aussi mon peu de prétention. Chacun des dix livres de M. de Saint-Priest mériterait les frais d'un siége à part, d'un siége en règle, dirigé par un homme du métier; même là où il y aurait capitulation, elle ne serait pas sans honneur, et l'on en sortirait avec bien des idées de plus. Mais je dois me borner ici à rendre une impression, non un jugement; à faire comprendre l'ordonnance et le mouvement du livre, peut-être aussi l'esprit qui l'a inspiré. Et, par exemple, il importe de bien dégager l'idée principale, l'idée monarchique, de la séparer des nombreux accessoires où elle se mêle et qui peuvent parfois la faire perdre de vue. Cette idée est en quelque sorte le personnage intéressant et vivant, *l'héroïne* de l'ouvrage; suivons-en l'histoire, selon M. de Saint-Priest, en ne touchant que légèrement aux épisodes dont elle se trouve, chemin faisant, enveloppée.

L'idée de royauté est originaire de l'Asie; elle y a son berceau et ses racines avec le genre humain; elle y a crû, dès l'origine, comme en pleine terre, et n'a cessé, aux diverses époques, de s'y reproduire dans son luxe de végétation et de puissance. A Rome l'idée de royauté, une fois bannie, demeura absente, étrangère, haïe et repoussée bien plutôt que méprisée : l'auteur tient à établir ce dernier point. Au temps de l'empire, il fallut aux empereurs toutes sortes d'efforts et de dissimulations pour implanter, à l'encontre du sénat, quelque chose de l'idée et de l'habitude dynastique. Les prétoriens étaient, en leurs mains, l'instrument de cet intérêt domestique et de ces essais d'hérédité. L'auteur cherche ainsi à introduire une sorte de pensée fixe et de loi dans ces perpétuelles et confuses révoltes du prétoire.

Mais ce ne fut qu'en se rapprochant de l'Asie, en allant chercher dans l'Orient des exemples et des épouses, que les empereurs parvinrent à transporter ou à greffer quelque chose de la religion dynastique sur ce vieux tronc du patriciat romain. L'auteur nous signale ainsi l'influence singulière de quatre femmes syriennes, des *quatre Julies,* comme il les appelle, autour des règnes de Septime, de Caracalla, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Ce chapitre est un des plus piquants de l'ouvrage et des plus spécieux dans sa nouveauté.

Le christianisme, qui devenait une puissance dans l'État, favorisait plutôt l'idée dynastique: entre le sénat et César, dès qu'il y avait lutte, il n'hésitait pas. Le sénat, c'était l'ancien ordre païen au complet, politique à la fois et religieux, la religion d'Etat par excellence, un Capitole ennemi et inexpugnable. César, après tout, n'était qu'un homme et pouvait se gagner.

Mais est-il rigoureusement exact de dire « que les progrès ou les défaites de l'hérédité souveraine, essayée par les empereurs romains, étaient devenus la véritable mesure de la destinée des chrétiens; que, sitôt que le sénat et l'empire non héréditaire emportaient la balance, le christianisme était persécuté; que, sitôt que l'idée orientale ou royale recommençait à prévaloir, les persécutions s'arrêtaient; que le caractère personnel des princes n'avait aucune part à ces oscillations? » Voilà des assertions bien absolues; ce serait la première fois qu'une idée aurait triomphé, durant une longue période, du caractère personnel des gens. Je ne vois point, par exemple, pourquoi, indépendamment de toute idée d'hérédité ou de non-hérédité, la nature grossière, cruelle et superstitieuse de Galère, n'aurait pas ar-

raché l'édit de persécution au caractère affaibli et vieilli de Dioclétien ; il ne m'est pas très-prouvé non plus que celui-ci ait eu des engagements secrets avec les chrétiens, et qu'il ait dû paraître ensuite à leur égard, non-seulement un ennemi, mais un *traître*.

Je reviens. L'idée de royauté cheminait donc et grandissait à travers le déclin de l'empire; le christianisme la favorisait indirectement. A Rome pourtant, qui était devenue veuve des Césars, la papauté insensiblement héritait de la souveraineté de la ville éternelle, et attendait avec patience, recueillant, redoublant ses forces et ses mystères, jusqu'à ce que vînt le jour d'apposer le sceau et l'onction à une royauté nouvelle.

Le chapitre du livre III, dans lequel l'auteur expose la transformation de l'ancien patriciat en haut clergé romain, a semblé à de bons juges un des plus heureux et des plus satisfaisants de l'ouvrage. Nulle part, je le crois, on n'avait expliqué d'une manière aussi vivante et aussi suivie, dans un relief aussi palpable, le fait du passage même, le secret d'une métamorphose qui, plus sensible dans ce grand cadre, n'y fut point pourtant circonscrite et dut se répéter en diminutif sur plus d'un point de l'empire.

Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
Les tombeaux des Catons et la cendre d'Émile,

a dit Voltaire. Mais si le prêtre a foulé tout d'abord ces grands parvis d'un pied tranquille, et, il faut ajouter, d'un pas majestueux, si encore aujourd'hui, à voir sa démarche haute dans *Ara cœli*, il a l'air du maître héréditaire et du patricien de céans *(gentemque togatam)*, c'est qu'il a été en effet, à l'origine, le légitime descendant, le petit-neveu, en tant qu'il en restait, de ces Catons et de ces Émile. Ce fond continu de la vieille Rome au sein de la nouvelle s'est empreint jusque dans les formes et dans l'attitude : la pensée du Vatican en a gardé aussi des allures. M. de Saint-Priest, dans les divers chapitres qu'il a consacrés à cette Rome papale, l'a comprise en esprit politique des plus déliés et avec une affinité, si j'ose dire, plus qu'historique.

Cependant l'idée de royauté, dont nous suivons l'histoire, faisait le grand tour; elle arrivait de l'Asie par le Nord; elle suivait assez obscurément, durant des siècles, la grande voie des migrations germaniques, et venait planter son drapeau dans les Gaules avec les Franks, avec Clovis.

Elle semblait pénétrer encore plus avant, plus au cœur de l'empire, avec les Goths et Théodoric; mais les Goths, comme leur illustre chef, admirateurs, imitateurs du génie romain et de cette grandeur déchue, s'y fondirent et y absorbèrent leur originalité; le Sicambre résista mieux. L'auteur nous a peint en traits énergiques et éloquents ce contraste du caractère des deux races, particulièrement cette attitude négligente et hautaine des Franks, même quand ils s'affublaient des oripeaux de Rome. Si Clovis se laissa faire consul, ce fut le jeu et la cérémonie d'une matinée.

Clovis a été découronné dans ces derniers temps de l'espèce d'auréole et, pour tout dire, de perruque à la Louis XIV, dont avaient cru le décorer les derniers historiens ou compilateurs de nos annales. On l'a, et avec autant de talent que de raison, restitué barbare, et très-barbare malgré son génie. Par une sorte de jeu de bascule qui peut impatienter les historiens, mais qui fera sourire les moralistes, voici

pourtant qu'un mouvement contraire le vient reprendre et comme replacer sous l'auréole. M. de Saint-Priest croit qu'on l'a fait trop barbare, trop sauvage, voire même *Osage*, un pur chef de clan, qu'on l'a trop destitué des traditions monarchiques qu'il puisait, lui aussi, de haute source dans la mythologie d'une race sacrée. Les Mérovingiens chez les Franks, comme les Amales chez les Goths, comme les autres races royales des barbares, étaient des Ases, c'est-à-dire des fils des dieux. Il y avait là un premier *droit divin* qui n'est pas sans doute tout à fait celui qu'on professait sous Louis XIV, qui n'a pas été transmis à la monarchie de saint Louis sans interruption, que la féodalité a coupé à plus d'un endroit, et qui a dû se retremper, dans l'intervalle, à l'onction romaine; mais enfin c'était un *droit divin* très-profond, très-vénéré, qui impliquait l'hérédité, sinon par ordre de primogéniture, du moins par égal partage entre tous les fils; qui constituait la qualité de prince du *sang* comme quelque chose de très à part et d'inamissible; qui excluait toute aristocratie dominante et proportionnait le rang des chefs au degré dans lequel ils approchaient le roi. Les assemblées des Franks avant la conquête n'avaient aucun caractère aristocratique, et ce ne fut que par une usurpation réelle qu'elles en vinrent depuis à plus d'importance. Posée en ces termes, la question, au premier abord, n'a rien que de plausible et redevient au moins douteuse; c'est affaire de textes. M. de Saint-Priest les aborde et en serre de près quelques-uns. Il conteste que le roi mérovingien fût soumis à la loi de *composition* qui gouvernait autour de lui, et qu'il ait jamais été cité devant le *mâl* ou assemblée nationale; il revient (1) sur un article de la loi salique duquel on se serait à tort prévalu. Sans entrer dans le fond du débat, et en laissant aux maîtres le soin, s'il y a lieu, de relever le gant, il faut reconnaître que toute cette forme de discussion est de bonne guerre, de bonne et légitime méthode.

L'auteur va plus loin : il fait descendre sur cette race mérovingienne et sur son droit inné une sorte de mysticisme demi-asiatique, demi-scandinave, et il en personnifie le résultat idéal dans la figure de Brunehaut. Pour lui, cette belle reine venue d'Espagne est un *type* qui représente, dans sa dernière expression, l'ascendant et l'idée de la royauté barbare sur cette troupe encore nommée les fidèles, mais qui sera bientôt la féodalité armée. Le premier grand échec que reçoit la légitimité mérovingienne date de la condamnation juridique de Brunehaut. Cette noble femme, une fois associée aux destinées des petits-fils de Clovis, aurait tenté, dans toute sa carrière, de restaurer la puissance déjà déclinante de la vieille race, de combattre à mort l'opposition conjurée des leudes et des évêques, et de déjouer, au nom d'une haute et souveraine idée, les essais de féodalité ou d'aristocratie naissante, ou même d'organisation synodale. Vers ce temps, en effet, l'Espagne et la Lombardie étaient d'un mauvais exemple pour les Franks, la Lombardie avec ses trente-cinq ducs et ses formes précoces de féodalité, l'Espagne avec ses conciles de Tolède et sa royauté soumise aux évêques. Ces circonstances collatérales, et le jeu qu'elles pouvaient avoir par contre-coup, sont très-ingénieusement présentés par M. de Saint-Priest. Brunehaut, pour triompher des difficultés intérieures et se donner un point d'appui au dehors, tend la main au pape saint Grégoire, qui reprenait, de son côté, l'œuvre d'agrandissement du Saint-Siége. Elle aide la mission que ce pape envoie en Grande-Bretagne, et obtient de Rome des conditions qui, favorables aux priviléges des monastères, tendent à restreindre le pouvoir des évêques

(1) *Prolégomènes*, p. LXXIII. t. I.

diocésains. Mais saint Colomban, arrivé tout exprès d'Irlande en France, y saisit en main l'influence religieuse, contrarie les directions romaines et se pose en ennemi mortel de Brunehaut. Ces trois personnages, saint Grégoire, saint Colomban et Brunehaut, se balancent à merveille. Celle-ci, dans la réhabilitation idéale qu'on en trace, aurait du moins eu la gloire d'avoir entrevu à l'avance quelque vague rayon de la politique de Charlemagne. Aussi la comparaison qu'on fait d'elle à Frédegonde, sa rivale accoutumée, semble-t-elle à notre auteur une injure. Le personnage sanglant de Frédegonde n'est qu'un détail, un accident de la barbarie; Brunehaut *tient à l'histoire de l'esprit humain.* Quand elle meurt de l'affreux supplice, quand elle disparaît attachée aux crins d'un coursier sauvage, c'est la royauté elle-même, c'est la royauté asiatico germanique à l'agonie, que le coursier féodal emporte. — Et le talent aussi, l'imagination dans le style, n'est-ce donc pas une espèce de coursier de Mazeppa? il y a des moments où il entraîne.

Toute cette histoire des Mérovingiens, sillonnée de tels points de vue, gagne singulièrement en intérêt ; le temps n'est plus où une femme d'esprit, quand elle commençait à lire l'histoire de France. disait : *Moi, je saute toujours la première race.* C'est au contraire la première race qu'il faut lire et relire aujourd'hui pour s'intéresser, pour jouir de scènes neuves, de personnages imprévus, et de tout l'esprit, de tout l'art qu'on y emploie. M. de Saint-Priest est parvenu à rendre beaucoup de physionomie et de lustre à ce personnage de Dagobert, pris d'un certain côté. Ce prince, le dernier vraiment grand de sa race, marcha sur les errements de Brunehaut. Pénétré des vieilles maximes de la royauté germanique, conseillé de saint Éloi et de Dadon, très-ferme personnellement de caractère, il combattit et contint la ligue aristocratique et épiscopale. Les monastères de l'école de Colomban étant, par un revirement assez naturel, devenus hostiles à l'intérêt des évêques, il les favorisa contre ceux-ci, rallia les populations, et rendit à l'ensemble de la souveraineté franke un reste de consistance et même de splendeur qui ne tint pas après lui. Il mourut à trente-trois ans, formant l'anneau, et un anneau très-entier, entre Clovis et Charlemagne.

On sait ce que la tradition a fait de lui. J'ai souvent pensé qu'il y aurait un chapitre à écrire : *De ceux qui ont une mauvaise réputation et qui ne la méritent pas.* Montaigne a oublié de le faire. Que de noms en appel contre le hasard y trouveraient place! Il faudrait commencer par Augias, au nom duquel cette locution d'*étables d'Augias* a rattaché une idée odieuse et presque infecte, et qui était le plus riche et le plus royal patriarche des pasteurs, tel que nous l'a représenté l'antique idylle. On n'y oublierait pas surtout Dagobert, *le bon Dagobert,* qui a laissé une réputation débonnaire et assez ridicule, et qui fut peut-être un grand roi, énergique, le *quasi*-Charlemagne de sa race, mort à la fleur de l'âge et dans la vigueur de ses hauts projets (1).

(1) La tradition populaire tend à imprimer un certain caractère de débonnaireté et de bonhomie à ce qu'elle touche de longue main familièrement, même quand ce quelque chose a été d'abord héroïque et redoutable. Charlemagne n'y a pas plus échappé que Dagobert, et il joue souvent dans les romans de chevalerie une espèce de rôle de bonhomme entre ses douze pairs et son archevêque Turpin, qui est son saint Éloi. Attila aussi, dans les poëmes germaniques, n'est-il pas devenu le bon Etel? Il peut nous être déjà très-sensible combien ce genre d'adoucissement pénètre de toutes parts dans la tradition populaire grossissante autour du héros d'hier, qui n'était pas tendre précisément. J'ai sous les yeux deux chansons des rues, en tête desquelles Napoléon sur sa colonne est mis en regard (j'en demande bien

M. de Saint-Priest fait de saint Éloi, de ce fidèle Achate du héros mérovingien, un portrait très-aimable, très-parlant; il lui retrouve quelque chose de la physionomie d'un Fénelon primitif. En général l'auteur affectionne les rapprochements avec le temps présent; ces sortes de comparaisons greffent plus au vif sur le moderne et mordent mieux, pour ainsi dire. La critique pourra trouver qu'il les prodigue; ce n'est pas trop au lecteur de s'en plaindre, car cette manière de mettre un nom de notre connaissance au bout de la pensée éclaire et détermine singulièrement, même quand cela est poussé un peu loin. L'auteur fait ainsi beau jeu aux contradicteurs, en leur offrant son point de vue sous l'aspect le plus propre à être un point de mire.

Cependant, tout aussitôt après Dagobert, la décadence de sa race, un moment retardée, reprend son cours et se déclare par mille symptômes. Le règne des maires du palais, ou de ceux qu'on a qualifiés de ce nom, commence. L'un d'eux, Hébroïn, essaie encore de maintenir en honneur l'idée de vieille race et de défendre le plein pouvoir sacré de ses rois; mais, après une lutte vigoureuse et des fortunes très-diverses, il succombe; un de ces leudes dont il combattait l'avénement lui fend la tête d'un coup de hache. « On peut peser à loisir, écrit l'historien de *la Royauté*, les crimes, le génie, les vertus et les vices de cet homme extraordinaire : bornons-nous à dire que la hache de son assassin brisa toute la race des Mérovéades. Voilà la gloire de ce Richelieu prématuré. » Un tel nom sur le front d'Hébroïn, à travers de telles ténèbres, pourra paraître bien hardiment imposé; il va du moins le fixer plus nettement dans notre mémoire, et désormais, qu'on y consente ou non, Hébroïn à coup sûr y gagnera.

La famille des Carlovingiens apparaît. M. de Saint-Priest se déclare avec beaucoup d'insistance contre l'origine prétendue germanique de cette nouvelle dynastie, et contre l'espèce de caractère d'invasion franke qu'on a donné à son usurpation sur la première race abâtardie. Il tient à montrer les Carlovingiens aquitains d'origine plutôt qu'austrasiens. Il conteste d'ailleurs à ces dénominations d'Austrasie et de Neustrie une acception bien précise et surtout rivale. La Neustrie n'était pas plus romaine que l'Austrasie, ni l'Austrasie plus germanique que la Neustrie. L'Austrasie aurait plutôt gardé un caractère romain prédominant dû à ces premières fondations de Cologne, de Mayence, de Trèves et de Metz. Les ancêtres de Pépin avaient été évêques de ces dernières villes. La famille carlovingienne se trouverait donc aquitaine d'extraction, et de plus sacerdotale, par conséquent toute romaine. C'est ainsi que plus tard l'auteur contestera encore, et cette fois très-aisément, à la nationalité franke d'avoir joué aucun rôle dans l'élection de Hugues Capet, par opposition à la nationalité teutonique, Hugues Capet étant plutôt en effet d'origine saxonne et germanique. Enfin, et pour ramasser ici les principales contradictions que notre auteur élève contre les autorités célèbres, il ne pense pas qu'on puisse

pardon) de la plus adorable et de la plus ineffable image de la mansuétude divine et humaine, et, dans le parallèle que déduit au long la complainte bien plutôt niaise que sacrilége, il est dit sérieusement :

> Napoléon aimait la guerre,
> Et son peuple comme Jésus!

Je voudrais bien pouvoir n'en conclure qu'une chose, c'est que, même à tort et à travers, l'humanité ne conçoit rien de grand à la longue sans une certaine bonté.

rien conclure de positif des noms plus ou moins romains ou franks par rapport à la race directe des personnages, puisqu'on voit des Gaulois mariés à des Germaines avoir des enfants nommés d'un nom gallo-romain ou germain, à peu près au hasard et très-arbitrairement. Sur tous ces points, on l'a sans peine reconnu, M. de Saint-Priest se présente comme opposant, et s'inscrit en appel contre des portions notables de la doctrine historique de M. Augustin Thierry. Il est des noms si illustres à bon droit et si consacrés que le premier point d'honneur consiste à ambitionner de se mesurer avec eux. C'est déjà faire éclat dans la carrière et y gagner du lustre, que de donner de la lance contre leur écu. Nous ne croyons pas méconnaître le sentiment avoué du noble survenant, en disant que ce haut hommage ressort de son opposition même.

La légitime gloire du talent qui, le premier en France, nous a rendu le goût et déroulé le tableau de ces grandes époques barbares, qui les a refaites et gravées en traits profonds, sobres et précis, pour notre agrément et à notre usage, cette gloire durable de l'historien épique demeure hors de cause, et ce n'est point par nous ici que la vérité de tel ou tel détail se débattra. Nous achevons de suivre les intéressantes considérations qu'à son tour, et à son point de vue, M. de Saint-Priest nous développe sur les vicissitudes de l'idée de royauté en ces siècles obscurs. Aux coups que lui porte Pépin d'Héristal, l'antique suprématie mérovingienne, avec l'espèce de fédération allemande et frisonne qui en dépendait, se détruit et se brise. Sous les Mérovingiens, quand le Mérovée ou le Dagobert régnant était puissant et respecté, il se formait, comme naturellement, un essai de grand empire dont les liens assez vagues, des Pyrénées au Weser, trouvaient pourtant leur force et leur entretien dans une sorte de fidélité traditionnelle, de religion pour la race, et de vieil honneur barbare. Si les Carlovingiens reconstruisirent cette unité, et avec bien autrement de volonté et de puissance, ils commencèrent aussi par y porter la plus rude atteinte. Il fallut tout leur génie et leurs exploits pour rétablir le prestige anéanti et pour suppléer aux nuages des fabuleuses origines. La foi catholique y aida. Pépin d'Héristal et Charles Martel se rapprochèrent de Rome et du parti romain dans les Gaules. Ils favorisèrent les missions apostoliques de Willebrod et de Winfried (saint Boniface) dans la Germanie, alors seulement devenue chrétienne. Pépin, premier roi de sa race, recueillit le prix de cette politique ; élu roi à Soissons, il fonde l'ère des royautés nouvelles.

Autrefois (selon la théorie que j'expose) il n'y avait pas d'élection de la part des leudes, il n'y avait qu'*acclamation*, reconnaissance, adhésion, une pure cérémonie : ici le choix formel se déclare et crée le droit qui ne découle plus du sang. Mais ce droit qui naît, qui se fabrique à vue d'œil, qui tire toute sa force de l'utilité et de la fonction, est faible à d'autres égards : il a besoin de consécration et de complément religieux. La papauté est là tout à propos, qui appose une espèce de sacrement au fait nouveau, et qui le confirme par l'onction, ce qui ne s'était pas vu pour Clovis. Telle est la théorie. Ainsi la papauté confirme la royauté, cette royauté de seconde formation ; mais, pour ce qui est de l'*empire,* elle fait plus : la couronne impériale proprement dite, elle la confère et la décerne. Ce fut donc peut-être une grande faute de Charlemagne que d'avoir prétendu ajouter à sa couronne très-bien posée, héréditaire et dès lors indépendante, ce globe impérial mobile qui allait se prendre à Rome, et qui devint une pomme de discorde entre les mains de ses descendants. La suprématie de Rome au temporel et les luttes qu'elle engendre, la féodalité européenne qui sort de l'immense anarchie, le rôle et la part des ordres

religieux directeurs de l'esprit du temps, le système de falsifications historiques auxquelles ils tiennent la main, ces graves et toujours si difficiles problèmes occupent finalement l'auteur, qui est forcé de subir, après Charlemagne, la loi de son sujet, c'est-à-dire la diffusion. Le tableau de Rome féodale arrête le regard par l'intérêt extrême de la peinture. On atteint enfin au XIe siècle, à cette époque où se reforment partout, et assez petitement d'abord, les royautés politiques ; celle de Hugues Capet est de ce nombre, et si, à son berceau, elle n'a pas à beaucoup près la splendeur des débuts carlovingiens, aucune imprudence du moins n'en altère le principe grandissant et n'en compromet l'avenir.

L'auteur, on le voit, s'est tracé un vaste cadre, et il a eu force d'exécution pour le remplir. Jusqu'à quel point, dans cette longue étude du passé monarchique, a-t-il été préoccupé du présent, de ce qui nous touche, et jusqu'à quel point a-t-il pu l'être légitimement? De tels travaux, si lointains et si purement historiques qu'on les fasse, ont presque toujours leur point d'appui, leur point de départ dans les questions modernes, et leur inspiration première, leur verve si j'ose dire, vient de là. M. de Saint-Priest a vu sans doute l'idée monarchique beaucoup plus désertée en théorie qu'elle n'est peut-être perdue en fait, et il m'a l'air de ceux qui ne désespèrent pas précisément de son lendemain. La France a longtemps été monarchique; elle a toujours assez et trop aimé, sauf les intervalles, aller à un seul, obéir à quelqu'un ; et cette idée, qui trouverait ses retours jusque dans le triomphe de la démocratie, vaut bien la peine qu'en temps régulier, et même à travers l'apparente défaveur, on s'y arrête encore : l'observer à loisir et la reconnaître, c'est le bon moyen d'en moins abuser. Historiquement, on peut trouver que, dans les remarquables travaux de l'école moderne, la royauté n'a pas été traitée assez équitablement ; la plupart des historiens de cette école, en effet, sont entrés dans l'étude par la polémique, et leur impartialité, même en s'élargissant graduellement, a toujours gardé le premier pli. M. de Saint-Priest se sera dit qu'il y avait là un sujet tout neuf : retrouver les vieux titres de nos races monarchiques et ceux aussi de l'Église à ces époques. Un livre, j'imagine, n'aura pas laissé d'exercer de l'influence sur la conception du sien. *La Démocratie*, de M. de Tocqueville, paraissait avec éclat vers le temps où lui, d'autre part, il commençait à méditer sa *Royauté*. Le désir d'opposer à l'ouvrage en vogue, sinon un contre-poids, du moins une contre-partie et un pendant, dut le séduire. Plus la forme était différente et plus le terrain des deux sujets éloigné, plus aussi la noble lutte avait tout son jeu. A une démocratie présente et imminente, dont les États-Unis nous offraient à leur manière l'active, la grandiose, mais assez terne image, il était piquant de restituer pour vis-à-vis l'ancien fond monarchique dans son relief le plus coloré. Entre ce double antagonisme, tel que je le suppose, plus à distance avec M. de Tocqueville et plus rapproché avec M. Thierry, la pensée originale avait de quoi s'exciter dans son entrain naturel et ne pouvait qu'acquérir vite tout son ressort.

Ce qui me frappe surtout dans le cours de l'ouvrage, c'est la quantité d'esprit que l'auteur y a versée, je veux dire la quantité de vues, d'aperçus, d'ouvertures de toute sorte et de rapprochements. Je suis fâché pour l'érudition, qui y est fort étendue et de source, que certains détails de reproduction matérielle aient fait défaut. La ponctualité matérielle même, il ne faudrait pas l'oublier, est une partie, non-seulement de la solidité, mais aussi de l'élégance en ces sortes d'ouvrages. Le talent d'expression y est éminent : je ne serais pas étonné que par endroits, pour quelques yeux chagrins, ce talent ne voilât presque, ne déguisât dans de trop riches

images le fin de l'esprit et le réel de l'érudition Plus d'un aperçu ingénieux aurait gagné, je le crois bien, à être rendu d'une manière plus simple, plus purement spirituelle, et avec l'habitude si française de l'auteur. Au reste, ce qui est éclatant, noble et d'une élévation éloquente, je l'accepte de grand cœur et le salue. En fait de talent, le luxe n'est pas déjà chose si vulgaire. Assez d'honnêtes gens dans ces doctes matières s'en scandaliseraient volontiers, et pour cause; ce serait le cas de leur répondre avec le poëte : « Ah ! cesse de me reprocher les aimables dons de Vénus; les dons brillants des immortels ne sont jamais à dédaigner; eux seuls les donnent, et ne les a pas qui veut. » Je ne voudrais décidément rabattre dans la manière de l'auteur que ce qui semblerait trahir le voisinage d'une école dont son excellent esprit n'est pas. M. de Saint-Priest possède à un haut degré les qualités littéraires: il en faisait déjà preuve dans sa jeunesse, et, quoiqu'il l'ait sans doute oublié lui-même aujourd'hui, d'autres que l'inexorable Quérard se souviennent encore de gracieux essais par lesquels il préludait avec aisance et goût dans la mêlée, alors si vive. Je regretterais trop de quitter ses savants volumes sans donner idée du caractère animé, brillant et tout à fait heureux, de bien des pages, et je détache de préférence, comme échantillon, celles où il nous exprime l'état vivant des croyances et des mœurs rustiques dans le midi de l'empire au lendemain de Théodose. On pourrait citer d'autres passages plus imposants et plus énergiques, mais aucun assurément de plus gracieux :

« Dans toutes les villes, les temples tombaient à la fois sous la spoliation et » l'anathème; il n'en était pas ainsi des campagnes. Là, les croyances étaient des » impressions et non des doctrines; elles tenaient moins du raisonnement que de » l'habitude. Plus naïves et plus matérielles que dans les villes, elles étaient plus » persistantes. Lorsque l'empire officiel presque tout entier s'agenouillait devant la » croix, un édit d'Honorius, publié en 399 (1), proscrivait les libations dans les » festins, les torches funèbres, les guirlandes d'Hymen et jusqu'à ces dieux Lares » tant chantés par les poëtes et si chers aux descendants des Arcadiens et des Pé- » lasges. Inutile défense! on le voit par ces ordonnances mêmes : de toutes les em- » preintes du paganisme, celle-là seule demeurait inaltérable. Le Jupiter d'Olympie » était lentement descendu de son piédestal de marbre; la virginité de Minerve ne » se manifestait plus dans la blancheur symbolique de l'ivoire; tous les dieux du » *lectisterne* gisaient sans honneur au pied de leur lit de pourpre; mais la Naïade » indigène habitait encore sa source, l'Hamadryade locale n'avait point déserté son » bois d'oliviers. Ni le glaive ni les édits n'avaient pu dissiper le prestige charmant » de ce panthéisme rural, immortalisé par Hésiode et par Virgile : l'*Ager Romanus*, » les vallons de l'Arcadie ou de la Sabine, conservèrent longtemps ces fêtes gra- » cieuses où Pan et Palès, à l'ombre des platanes, au bruit des fontaines murmu- » rantes, recevaient la brebis marquée de cinabre et la fleur de pur froment. La » fiancée, longtemps encore, quitta la maison paternelle au son des flûtes, et, bien » avant dans les siècles, la lampe domestique éclaira sous le chaume les dieux » Pénates exigus comme elle, et comme elle pétris d'argile. Malgré les édits sans » nombre, ce riant paysage des Géorgiques ne s'effaça que par degrés et disparut » lentement devant le soleil du christianisme. Écrit dans le IVe siècle, et selon » quelques scholiastes cent ans plus tard, le poëme de *Daphnis et Chloé* reproduit

(1) On peut voir sur cet édit et sur les circonstances précises le chap. I, livre IX, *Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident,* par M. Arthur Beugnot.

» sous une forme idéale sans doute, mais exacte, l'état religieux des campagnes à » la dernière époque du culte des dieux. L'aspect général des localités était encore » tout coloré de paganisme. En Grèce, en Italie, telle bourgade, telle petite ville, » étaient déjà chrétiennes ; la foule se rendait dans les basiliques transformées en » églises ; les préaux, les chemins, étaient semés de croix ; pourtant, au fond du » bois, au détour d'un angle caché par les chênes verts, sur le bord du ruisseau » ou du lac, on voyait se mirer paisiblement dans l'eau la grotte des Nymphes, » *grande et grosse roche, ronde par le dehors, au-dedans de laquelle* se cachaient » quelques statuettes en pierre de Naïades ou de Napées, *les bras nus,... les che-* » *veux sans tresses,... le visage riant et la contenance telle comme si elles eussent* » *ballé ensemble* (1). Là se rendaient les garçons et les filles ; ils couronnaient de » fleurs les images des Nymphes, non plus par religion, mais par une sorte d'instinct machinal ; la douce mythologie, inséparable de toutes les impressions du plaisir, » était encore le langage de l'amour ; les cœurs demeurèrent longtemps sous la pro- » tection de cet *enfant jeune et beau, qui a des ailes, et pour cette cause prend* » *plaisir à hanter les beautés ;... qui domine sur les éléments, les étoiles, et sur ceux* » *qui sont dieux comme lui*. Si le rituel de la théogonie grecque est resté insépa- » rable de toutes les formes de la galanterie, s'il constituait, il y a peu de temps » encore, ce qu'on appelle poésie et littérature, si Vénus, Cupidon et les Grâces ont » été fêtés dans nos chansons, qu'on juge de leur empire sur ceux dont la veille » encore ils étaient le culte et la foi. Semailles, moissons, vendanges, tout relevait » comme par le passé de Cérès, de Bacchus et de Pomone.

» Dans cette pastorale exquise, toute la population des campagnes romaines ou » grecques est fidèlement reproduite. C'est un mélange singulier des fleurs idéales » de l'imagination et des hideuses réalités de la vie servile. On y voit le colon, l'es- » clave, porter un esprit subtil dans un corps robuste, baigné de laborieuses sueurs. » L'extrême nonchalance s'allie au travail excessif, une sécurité complète aux périls » les plus imminents. Tant que dure la jeunesse et la beauté, l'existence n'est » qu'une fête, par la protection souvent coupable d'un maître. Sous le plus doux » ciel du monde, le berger joue de la flûte, le long du jour, accoudé sur les rochers » et regardant la mer de Sicile. Vienne la vieillesse ou le dégoût du patron ; au » loisir succède le labeur, à la flûte l'émondoir, à l'indulgence les ergastules et le » fouet. La religion n'est plus une croyance, mais une suite de coutumes puériles et » gracieuses, renouvelées à des époques précises. Le christianisme ne prit pas d'em- » blée ces têtes légères, préoccupées de mille petites divinités riantes et protec- » trices ; il s'y insinua doucement, comme une clarté sagement ménagée dans des » paupières longtemps aveugles et encore débiles.

» En consultant le roman comme peinture de mœurs, on reconnaît dans *Daphnis* » *et Chloé* des traces sensibles de la période païenne. La passion n'y est pas toujours » délicate dans son langage, ni naturelle dans son objet. Cependant, si les vices qui » ont déshonoré la Grèce s'y retrouvent dans toute leur laideur, ils ne s'y montrent » plus dans leur audace ; ils ne sont plus attribués qu'à des êtres difformes ou ri- » dicules, placés par l'esprit, le cœur et le sang, au dernier degré de l'échelle so- » ciale. La jeunesse imprévoyante et frivole se rit encore de ces aberrations, mais » ne les partage plus ; Astyle raille Gnathon sans songer à devenir son complice. La » révolution opérée dans les mœurs ne se fait encore sentir que par d'imperceptì-

(1) Longus, d'Amyot.

» bles nuances; toutefois elle apparaît évidente dans une autre partie du tableau :
» Gnathon l'esclave est en plein polythéisme; Astyle, le jeune patron, s'amuse et se
» divertit encore aux gaietés païennes; les amours naïves et sensuelles des deux
» bergers flottent entre les deux croyances; mais Cléariste et Dionysophane, le
» vieux patricien et l'antique matrone, ont déjà la dignité, le calme, la grâce
» sévère de la famille chrétienne. En croyant les faire païens, Longus, ou l'auteur
» quel qu'il soit de *Daphnis*, faisait Dionysophane et Cléariste chrétiens à son
» insu. »

Ce sont de vrais oasis que de telles pages en si grave sujet. Ces restitutions rapides, ces plaisirs de coup d'œil, ces inductions avenantes, font précisément le triomphe et le jeu de la critique littéraire. L'histoire en a profité cette fois; mais elle les admet peu en général; son front, d'ordinaire impassible, ne laisse guère monter jusqu'à lui les mille éclairs sous-entendus et les sourires; — et voilà pourquoi, en pur critique littéraire que je suis, j'ai toujours crainte de m'approcher, comme aussi j'ai peine à juger du masque de cette muse sévère.

Sainte-Beuve.

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.[1]

N° IV.

Nous avons laissé les Anglais imposant une contribution à la ville de Canton, puis se retirant du voisinage de cette ville, et se préparant à concentrer tous leurs efforts vers d'autres points du territoire céleste. Les autorités chinoises semblaient avoir pris sur elles la responsabilité de la rupture de l'armistice, et les journaux de Canton ne manquèrent pas de renouveler contre les agents de l'empire leur vieille accusation de perfidie. Cette fois ce n'était pas sans quelque apparence de raison ; mais, si on se rappelle les préparatifs qui se dirigeaient de toutes les parties de l'Inde vers la Chine, l'occupation d'Hong-kong par le plénipotentiaire anglais, ses proclamations appelant le peuple à la révolte, la présence des navires anglais dans les eaux intérieures de la rivière, tous ces faits si contraires à son assertion du mois de mars, qu'il ne désirait *que la paix, rien autre chose*, et la reprise du commerce sur les bases ordinaires, on sentira que le seul reproche qu'on puisse faire aux Chinois est d'avoir prévenu les Anglais de quelques jours. La moralité de l'armistice pouvait d'ailleurs être de part et d'autre révoquée en doute, et, certes, si le blâme

(1) Voyez les livraisons des 28 février, 15 mars et 31 mai.

des opérations qui le suivirent devait retomber sur l'une des deux parties belligérantes, on aurait peine à le faire peser tout entier sur le pays envahi.

La reprise des hostilités contraria singulièrement le commerce anglais, qui n'y était pas encore préparé. La plupart des navires qui avaient déjà séjourné si longtemps dans la rivière de Canton étaient encore sans chargement; les opérations précipitées qu'on avait faites sous l'impression d'un danger prochain avaient été loin d'être avantageuses pour les marchands anglais; cependant on sentait qu'une vente défavorable était encore préférable à la complète stagnation des affaires; on comptait principalement sur les bénéfices de la cargaison de retour, car le prix du thé avait plus que doublé en Angleterre. D'un autre côté, les plénipotentiaires n'avaient pas encore complétement atteint leur but : les rentrées du trésor ne leur semblaient pas assurées; d'ailleurs, il était passé dans leur politique de laisser la rivière de Canton ouverte au commerce tandis qu'ils iraient porter la guerre sur la côte nord de la Chine. Ils espéraient ainsi concilier les deux intérêts dont j'ai parlé à la fin de ma dernière lettre, celui de l'avenir et celui du présent; ils avaient compté sur l'avidité bien connue des Chinois, mais ils n'avaient pas assez réfléchi que, dans une question aussi grave que celle de l'existence nationale, l'intérêt commercial, c'est-à-dire celui de quelques marchands, serait indubitablement sacrifié à l'intérêt général. En un mot, les plénipotentiaires anglais avaient fait tous leurs calculs d'un point de vue favorable à leur cause, ils ne s'étaient pas assez attachés à peser les raisons contraires qui devaient agir sur la détermination des autorités chinoises. La presse de Macao jeta les hauts cris. « Quoi! disait-elle, l'armée anglaise n'avait qu'un pas à faire, et elle était maîtresse de Canton; le plénipotentiaire pouvait de là dicter des lois à l'empereur de la Chine, et M. Elliot se contente de six millions de dollars! C'est là tout l'avantage qu'il sait tirer d'une situation achetée au prix de si grands sacrifices, au prix d'un sang précieux versé pour une conquête abandonnée aussitôt que faite! Aucun avantage commercial n'est stipulé pour la nation victorieuse; au contraire, l'escadre anglaise se retire de la rivière de Canton et laisse sans protection les intérêts britanniques. »

Peut-être avait-on raison de désapprouver la conduite du plénipotentiaire, mais on ne blâmait pas, à mon avis, ce qui méritait le plus d'être blâmé; car toutes les fautes qui signalaient chacune de ses transactions avaient leur origine dans le principe vicieux de la guerre, dans la mauvaise position que l'Angleterre s'était faite dès l'abord. Les agents anglais n'avaient marché jusque-là qu'à tâtons, et ils étaient destinés à errer ainsi longtemps encore d'essais en essais. On leur avait amèrement reproché de s'être laissé follement chasser du voisinage de Pékin, résolution qu'ils n'avaient cependant prise qu'après de mûres réflexions. Plus tard, et à mesure que les négociations qui avaient eu lieu au commencement de l'année semblaient se rapprocher d'un résultat, ce résultat avait été à l'avance déclaré impossible, et la réalité était venue toujours confirmer ces faciles prédictions. Enfin les invectives de la presse, les cris de détresse du commerce britannique, les graves inconvénients d'un blocus incomplet et cependant fatal aux intérêts de ce commerce, l'impatience si naturelle au milieu de toutes ces longueurs, l'amertume du désappointement, leur propre inclination, tout avait poussé les agents anglais à tenter un coup décisif. Le pavillon de la Grande-Bretagne avait été arboré successivement sur toutes les défenses de la rivière, et ces efforts n'avaient abouti qu'à obtenir la singulière situation à laquelle l'attaque des Chinois était venue mettre prématurément un terme. Les plénipotentiaires durent naturellement se demander

quelles pourraient être les conséquences de l'occupation de Canton par une armée anglaise, et l'expérience qu'ils venaient d'acquérir de la politique et du caractère chinois dut leur démontrer que ces conséquences ne pouvaient qu'être funestes à la cause qu'ils voulaient faire triompher. En un mot, il devait être évident pour le capitaine Elliot qu'une ville d'un million d'âmes, remplie d'une populace qui n'attendait que le signal du pillage, avec une armée de trente mille Tartares dans son voisinage, ne pouvait être occupée par une armée ennemie sans actes de violence. Or, c'eût été fermer pour bien longtemps les voies à toute transaction commerciale ; c'eût été détruire de sa propre main l'entrepôt de son commerce actuel et probablement aussi du commerce à venir. Les tentatives qu'on avait faites pendant l'occupation de Chusan pour y attirer les marchands chinois avaient prouvé que tout commerce immédiat avec la côte était impossible, et que ce n'était qu'à Canton qu'on pouvait espérer de trouver les Chinois disposés à transiger avec la haine nationale. La ville de Canton était, d'ailleurs, quelle que fût son importance réelle, trop éloignée du cœur de l'empire pour que le coup qui la détruirait pût exercer une influence décisive sur la volonté exprimée par Pékin de ne pas céder. Déjà l'empereur avait violemment blâmé Keschen d'avoir usé de ménagements avec les barbares dans la crainte que Canton ne fût détruit. Les richesses appartenant au gouvernement en avaient été enlevées depuis longtemps, et les autorités chinoises ne consentirent probablement au paiement des six millions de piastres que parce qu'elles avaient calculé que leur responsabilité serait bien moins compromise par ce sacrifice que par la destruction de la ville. Les hanistes avaient dû, d'ailleurs, exercer une grande influence sur cette décision ; leur offre de payer la plus grande partie de la rançon, combinée avec l'éloignement convenu des forces anglaises, et la terreur que devait naturellement inspirer un nouveau conflit avec un ennemi dont la supériorité devenait si évidente, avaient sans doute fait pencher la balance en faveur d'une transaction.

En occupant définitivement Canton, le plénipotentiaire anglais s'enlevait, du reste, tout moyen d'action ultérieure ; il ne pouvait disposer que de trois ou quatre mille hommes de débarquement; c'eût été à peine suffisant, même en faisant une large part à la lâcheté chinoise, pour garder la ville sans s'exposer aux dangers d'un coup de main. La brûler et la livrer au pillage aurait été non-seulement, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, un acte impolitique, mais encore un acte de barbarie dont aucun agent anglais n'eût été capable.

M. Elliot ne fit donc, dans cette occasion, que ce que la nécessité lui imposait ; il fut fidèle à la ligne de conduite qu'il avait suivie jusque-là. Il avait cherché à tenir le port de Canton ouvert au commerce anglais ; satisfait d'avoir atteint ce but, il n'aurait probablement pas songé à recommencer les hostilités dans la rivière de Canton, si les Chinois ne se fussent chargés de lui apprendre que leur haine pouvait sommeiller, mais qu'elle n'était pas éteinte. Après leur avoir infligé le châtiment que demandait ce qu'on appelait assez singulièrement leur agression, il fallut bien rentrer dans les conditions de la lutte, c'est-à-dire essayer de renouer les relations commerciales, tout en se préparant à de nouveaux actes d'hostilité.

Quelques jours après la prise des hauteurs de Canton, il se passa des événements qui durent alarmer les Anglais sur les résultats futurs de la guerre, en leur prouvant que la nation chinoise n'était pas aussi inerte qu'ils se l'étaient représentée jusque-là, et que la population pourrait avoir la volonté de se défendre, si elle était attaquée dans ses foyers. Les troupes anglaises qui occupaient les hauteurs s'étaient

disséminées dans les villages voisins, et y avaient commis de nombreux excès, malgré toutes les précautions prises par les chefs de l'expédition. Des femmes avaient été poursuivies et outragées; or, c'était là un crime irrémissible aux yeux des Chinois, qui divinisent le vice chez eux et le couvrent de fleurs, mais qui regardent comme une souillure nationale le simple contact d'une femme chinoise avec un étranger. En un clin d'œil toutes les populations voisines s'armèrent de fourches et de bâtons; quinze mille villageois se ruèrent sur les détachements isolés, et osèrent même attaquer les régiments dans leurs cantonnements. La conflagration menaçait de devenir générale; de nombreux placards, affichés dans tous les villages, appelaient les populations aux armes. Il y eut un moment, je ne dirai pas d'alarme, mais d'inquiétude parmi les chefs de l'expédition anglaise. On pouvait, en un seul instant, voir anéantir à jamais les espérances commerciales auxquelles on avait fait tant de sacrifices. Des représentations énergiques furent faites aux autorités de Canton, afin qu'elles arrêtassent le désordre ; on invoqua leur intervention comme un devoir d'humanité, et comme le seul moyen d'arrêter le carnage que les troupes anglaises seraient obligées de faire, dans l'intérêt de leur propre défense. Ce n'était pas là une considération qui dût avoir beaucoup de poids auprès des autorités d'un pays où la population est comptée pour si peu de chose; mais les mandarins sentirent tout le danger que le gouvernement courrait, si le peuple, après avoir vu les troupes tartares dissipées sous ses yeux par quelques coups de canon, venait à apprendre enfin sa véritable force : aussi accueillirent-ils les réclamations anglaises, et ils employèrent avec empressement les menaces, les promesses et la séduction pour faire rentrer les paysans dans leurs villages.

Voici la traduction d'un de ces manifestes populaires. Jusqu'ici nous n'avons vu que le gouvernement aux prises avec les étrangers; il ne sera pas sans intérêt de voir comment les populations ressentaient l'agression des barbares.

« Toute la population et les vieux habitants de Sam-yeou-lee, Sei-tsun, Nam-oan et de plus de quatre-vingts villages confédérés déclarent qu'ils ne veulent pas vivre sous le même ciel avec les Anglais rebelles, et jurent solennellement de les exterminer de la face de la terre.

» Dans les temps passés, les étrangers anglais n'ont jamais voulu se tenir à la place qui leur était assignée, et ils ont maintes fois violé les lois de notre céleste dynastie. Dernièrement, ils ont attaqué et pris le fort de Shakok (Bocca-Tigris), tuant et blessant nos mandarins et nos soldats, se prévalant de la profonde bonté de notre gracieux empereur, qui voulut bien ne pas les égorger, et eut pitié d'eux comme d'hommes venus des contrées lointaines. Ces étrangers, cependant, n'ont pas le moindre sentiment de reconnaissance; ils ont nourri dans leur cœur les intentions les plus perverses; ils ont envahi notre territoire et pénétré dans l'intérieur de notre pays; ils ont, sans la moindre considération, lancé partout leurs flèches de feu, brûlant et détruisant les maisons du peuple; ils ont, enfin, osé attaquer les murailles même de la ville, affectant de mépriser nos plus hauts mandarins. Les hauts commissaires impériaux, voyant que la cité et ses faubourgs étaient menacés de la destruction, ont daigné remettre leur épée dans le fourreau, afin de tranquilliser le peuple, et les barbares auraient dû naturellement à leur tour montrer quelque humanité et cesser les hostilités. Mais qui aurait pu le supposer? Avides de victoire, ils n'ont pas prévu les désastres de la défaite. Ils ont continué à avancer, lâchant leurs soldats contre nous, ravageant nos villages et bouleversant tout. Ils ont enlevé les bœufs qui nous servaient à labourer nos terres, ils ont foulé aux pieds

nos champs et nos récoltes, ils ont fouillé les tombeaux de nos ancêtres; ils ont violé nos femmes et nos filles. Les dieux et les démons sont également irrités contre eux. Le ciel et la terre ne peuvent plus tolérer leur barbarie.

» C'est pourquoi, réduits au désespoir et ne pensant plus à notre sûreté personnelle, nous nous sommes précipités sur l'ennemi commun; déjà Elliot était cerné à la porte du nord, nous avions coupé la retraite de Bremer à Nam-oan et tranché la tête à plus de cent rebelles. O vous, rebelles barbares, qu'était devenue alors votre valeur si vantée? Et si l'honorable chef du district (le kwang choo-foo) n'était venu lui-même vous arracher de nos mains, comment auriez-vous pu arriver vivants jusqu'à vos navires?

» Nous avons appris maintenant que vous avez publié des proclamations tout le long de la route, calomniant nos généraux, leur refusant les lauriers qu'ils ont conquis; vous avez répandu des bruits mensongers parmi la multitude, vous avez dit que Bremer seul pouvait dorénavant redresser les torts et apaiser notre soif de vengeance. Ne nous regardez pas comme des êtres aussi dégradés, car, quand notre colère est soulevée, notre indignation est semblable au choc des nuages. Nous sommes déterminés à délivrer notre pays de vos hordes infâmes. L'homme riche qui a le cœur bien placé fournira des armes et des provisions pour l'homme fort et vaillant ; le paysan, habitué à manier la charrue, l'échangera contre une lance, et quand nous serons ainsi réunis plusieurs centaines de milliers d'hommes forts et alertes, quelle difficulté aurons-nous à vous couper par la racine? Nous vous attaquerons par terre et par eau, et pourquoi craindrions-nous parce que vos vaisseaux sont forts et bien armés? Nous ne voulons pas qu'il reste sur notre terre l'ombre d'un seul rebelle; nous ne permettrons pas qu'un seul de vos navires infernaux aille raconter vos désastres. Alors, seulement alors, nous nous arrêterons.

» Quand cette déclaration vous parviendra, ne cherchez pas tous à échapper à notre colère, mais choisissez vous-mêmes le jour qui vous paraîtra le plus heureux, et vous nous trouverez sur le champ de bataille. Nous vous donnons ce défi comme une preuve de notre désir de vous combattre. Rappelez-vous que, si Elliot avait tardé un seul instant, il ne serait pas retourné vivant à bord de son navire. C'est le kwang-choo-foo seul qui l'a sauvé. »

Il y a beaucoup de jactance, il faut le dire, dans cette déclaration des paysans chinois, mais cette jactance même n'était pas sans danger pour les Anglais; la conclusion la plus importante qu'on puisse tirer de la lecture de ce document est, d'ailleurs, que le désir évident des plénipotentiaires anglais de se concilier le peuple avait échoué, et que la population chinoise n'est pas aussi dépourvue d'énergie qu'on l'a représentée. Cette énergie dort encore, mais elle peut se réveiller ; les peuples laborieux ne sont pas ordinairement lâches.

Si vous voulez, monsieur, avoir une idée de la poésie chinoise, et en même temps juger les sentiments de la nation d'après la voix du peuple, voici une pièce de vers que je traduis de l'anglais du *Chinese Repository* du mois de septembre dernier. Ces vers font allusion au combat de Canton et au soulèvement des paysans :

Les Anglais barbares ont excité des désordres,
Foulant aux pieds les principes les plus sacrés.
Le troisième jour de la quatrième lune,
Ils eurent l'audace d'attaquer la cité de Rams (Canton).
Le dieu du nord, déployant sa puissance,

Fit échouer sur les roches cachées un vaisseau ennemi ;
Ensuite, en cherchant à renverser le fort de Neishing,
Leurs vaisseaux de guerre ont touché sur le sable,
Et les soldats du démon ont été mis en déroute.
Le sixième jour de la même lune (26 mai),
Des flèches de feu furent lancées dans la ville,
Et un seul canon tonna même trois fois
Il tomba du ciel une pluie rouge,
Et le feu des canons fut éteint.
Les villageois du nord de la cité
Chassèrent courageusement l'ennemi devant eux :
Du haut des nuages blancs,
Le seigneur du ciel envoya la pluie,
Et plusieurs centaines de fils du démon
Furent ainsi exterminés.
La tête de l'un d'eux fut remplie de terreur,
Son nom était Bremer.
Remplis de crainte et le cœur leur manquant,
Ils s'enfuirent en courant et en abandonnant leurs vêtements.
Le peuple, plein d'un courage martial,
De toutes parts coupa leur retraite,
Et toute leur troupe fut balayée.
Les navires barbares se sont tous retirés
Bien loin en dehors de la gueule du Tigre (Bocca-Tigris).
La justice du ciel est lourde à supporter.
Dans ce temps le climat était pestilentiel,
Et ils moururent d'horribles maladies,
Suscitées par la colère des dieux.
Désormais la paix ne sera plus troublée, etc.

Voici comment le gouvernement envisageait la protection divine qu'il croyait reconnaître dans cette pluie qu'on lui représentait comme ayant éteint les flammes de l'incendie allumé par les barbares :

« Yischan et ses collègues ont envoyé leur rapport relatif à la capitale de la province de Canton, et nous ont fait connaître que la faveur des dieux s'est manifestée : ils demandent que des tablettes en actions de grâces leur soient offertes (1).

» Il est authentique, d'après ce rapport, qu'au moment où les barbares causaient du désordre, et, s'étant approchés des murs de la ville, avaient ouvert leur feu contre le fort de Yuesew, la déesse Kwanyin manifesta son pouvoir divin à la vue de tout le peuple, en éteignant les flèches de feu de l'ennemi. — Une tempête de tonnerre et de pluie suivit immédiatement, terrassant et exterminant un grand nombre de Chinois traîtres et de bandits étrangers. — Les barbares furent accablés de terreur.

» Aujourd'hui, les désordres de l'Océan (l'attaque des navires) ont cessé, la ville est tranquille, le pays est gardé, et le peuple est protégé par l'influence de la déesse Kwanyin.

» Moi, l'empereur, je lève les yeux vers le ciel pour demander la faveur des dieux, et je suis rempli de la plus respectueuse reconnaissance. J'ordonne que des tablettes

(1) On voit toujours au-dessus des autels chinois de longues bandes de papier ou tablettes sur lesquelles sont imprimés certains caractères.

d'actions de grâces, inscrites de ma propre main, soient envoyées à Yischan et à ses collègues, qui les recevront respectueusement, et qu'elles soient placées dans les temples, où elles seront suspendues révérencieusement comme marque de ma reconnaissance pour la protection de la déesse. Respectez cet ordre. »

Cependant les six millions de piastres étaient payés, ainsi que les indemnités stipulées pour les négociants dont les maisons avaient été pillées pendant que la populace était maîtresse des factoreries. Une somme de 125,000 francs avait été généreusement exigée par M. Elliot pour les propriétaires du brick espagnol *le Bilbaïno,* brûlé par les Chinois, qui l'avaient pris, disait-on, pour un navire anglais; le fait est que ce bâtiment se livrait au commerce d'opium, et que ce fut là la cause de sa destruction. L'île d'Hong-kong n'avait pas été mentionnée dans la capitulation, et, comme nous l'avons vu, le plénipotentiaire anglais en prenait possession au nom de son gouvernement, faisant aplanir des terrains, tracer des rues et bâtir des prisons. L'armée chinoise s'était retirée des environs de Canton, les commissaires impériaux étaient censés ne plus habiter la ville; de leur côté, les chefs de l'expédition anglaise avaient retiré leurs troupes, et les navires de guerre étaient sortis des eaux intérieures de la rivière; ils avaient repassé le Bocca-Tigris; les forts qui défendent ce passage avaient été rendus aux Chinois, avec défense d'en relever les fortifications. Les choses se retrouvaient donc à peu près dans le même état qu'après la rupture des négociations avec Keschen.

Mais la confiance commerciale avait reçu un rude échec; le danger qu'on venait de courir devait naturellement éloigner les négociants étrangers des factoreries de Canton. Les édits publiés par les autorités chinoises et par l'empereur lui-même étaient peu faits pour rassurer; la reprise des hostilités était imminente; il y eut un moment de stagnation pour le commerce étranger; les eaux de la rivière de Canton ne furent plus sillonnées que par des jonques chinoises, qui recommencèrent à circuler pour ainsi dire aussitôt que la fumée des canons se fut dissipée, tant est grand chez ce peuple le besoin de l'activité, ou plutôt tant la nécessité du travail est pour lui impérieuse.

Quel effet cependant avait produit à Pékin la nouvelle des événements de Canton, la ville la plus riche peut-être de l'empire, l'entrepôt de tout le commerce étranger? On ne peut dire cette fois que la vérité ait été tout à fait dissimulée par les autorités chinoises de la province; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire quelques passages du rapport qu'elles firent de la lutte qui conduisit au rançonnement de la ville. L'événement était, d'ailleurs, trop grave pour qu'on pût un seul instant songer à le cacher; ce n'était plus la perte d'un fort défendu par les troupes provinciales, c'était une armée tartare repoussée, chassée de la ville qu'elle était venue défendre. Toutefois les autorités chinoises purent rester encore dans les limites de la vérité en mêlant un cri de triomphe à leurs aveux de défaite. La rivière de Canton était redevenue libre, le blocus n'existait plus, on avait payé une rançon, il est vrai, mais on représentait cet acte comme un fait commercial, et nous verrons tout à l'heure que les hanistes étaient chargés d'en faire les frais. Enfin, malgré le coup terrible qui venait d'être porté au prestige attaché jusque-là aux invincibles armes de l'empire, la situation n'était pas aussi mauvaise qu'on avait pu d'abord le craindre.

Mais voyons comment Yischan, le grand pacificateur des rebelles, s'y prend pour annoncer au cabinet de Pékin la déconfiture des armes impériales. La lecture de ces documents me paraît toujours utile, en ce qu'elle fait connaître les relations de sujet à souverain en Chine; elle fait entrer, d'ailleurs, dans les secrets de l'admi-

nistration et de la politique, qu'ils dévoilent mieux que tous les commentaires. Le mémoire d'Yischan est curieux sous plus d'un rapport. Je me hasarde donc à vous le donner tout entier.

« Le 29 mai 1841, un rapport fut envoyé à Pékin, à raison de six cents *le* par jour (soixante lieues); en voici la teneur :

« Le ministre de votre majesté, voyant que, depuis son arrivée à Canton, les forts de Woochung, Tah-wang-kaou et Fung-wang-kong (première barre, fort du passage de Macao, et batterie du Nid d'Hirondelle), sont tous tombés au pouvoir de l'ennemi, s'est occupé activement, de concert avec ses collègues, Lungwan et Yang-fang, de l'érection de défenses tout le long du rivage. A Neishing (au nord-ouest de la ville), au fort de pierre, à Wongsha (dans le faubourg de l'ouest), au débarcadère qui est vis à-vis la porte de Tsing-hae (sud de la ville), au bosquet du temple de Hungwoo; à Wongshee, à Eeshamee (petites îles d'alluvion dans l'est, etc., etc., des canons ont été mis en batterie, et des corps de troupes placés en station. Toutes ces défenses ont été entourées d'une double ligne de sacs de sable, supportée par de fortes poutres et des amas de pierres et de boulets. Des fossés ont été, en outre, creusés, afin que les soldats pussent s'y mettre à l'abri du feu de l'ennemi. Partout, la base des batteries a été renforcée de sacs de sable, afin de rendre toute la ligne des fortifications effective et complète. Votre ministre, accompagné de ses collègues, fit plusieurs fois le tour de la ville, afin de s'assurer que rien ne manquait à sa défense. De plus, un corps de milice du Fo-kien et un autre corps de la milice navale furent formés, des radeaux furent construits et mis à l'eau, et une grande quantité de paille fut rassemblée, afin que tout fût préparé pour une attaque par eau.

» Dans la nuit du 21 mai, tout étant prêt, une grande bataille eut lieu avec les étrangers, en dehors du fort de l'ouest. Une attaque simultanée de feu (brûlots) et de canon fut dirigée contre eux. Cinq bateaux des barbares furent brûlés, et, deux de leurs canons ayant été détruits, deux mâts de leurs vaisseaux ayant été brisés, force leur fut de se retirer. — A la cinquième veille, votre ministre se disposait à se mettre à la tête des troupes et a exterminer les barbares, quand tout à coup la flotte ennemie fut renforcée par l'arrivée de seize grands navires, huit bateaux du démon (bateaux à vapeur), et plus de quatre-vingts embarcations, qui s'avancèrent tous ensemble. Nos troupes, ayant combattu sans relâche toute la nuit, étaient fatiguées et harassées, et nous n'avions qu'un petit nombre de canons. Cependant chacun de nos canons tira avec la plus grande rapidité plusieurs dizaines de coups; mais les navires des barbares étaient forts et en si grand nombre, que nous ne pûmes les forcer à s'éloigner. Enfin, continuant leur marche, les barbares s'élancèrent tout à coup, débarquèrent près de la ville, et, marchant droit vers les forts qui défendent la grande et la petite porte du nord, ils en prirent possession. Ils attaquèrent alors la ville de trois côtés; leurs *flèches* (fusées à la congrève) couvraient partout le ciel; leurs boulets labouraient partout la terre; partout les maisons étaient en feu, et les soldats n'avaient pas un seul endroit où ils pussent se maintenir; nos canons fondaient sous le feu des barbares. L'incendie des maisons, la destruction de nos canons, rendirent notre artillerie inutile. Les troupes de toutes armes, les officiers de tout rang, étaient partout blessés. Dans cet état de choses, nous fûmes obligés de nous retirer dans l'enceinte des murs de la ville. Là, nous trouvâmes toutes les rues remplies d'un peuple pleurant et gémissant, poussant vers le ciel des cris de détresse, et nous suppliant instamment de prendre des me-

sures pour sauver la ville. Votre ministre, à la vue de ce triste spectacle, sentit son cœur mollir, et, cédant aux désirs du peuple, il envoya le brigadier Heungsuyshing sur la muraille, afin qu'il vît ce qui se passait au dehors. Il aperçut un grand nombre de chefs barbares montrant par leurs gestes le ciel et la terre ; il ne pouvait deviner ce qu'ils demandaient. Il leur envoya un interprète, qui rapporta que ces chefs suppliaient le grand général de sortir de la ville et d'aller les trouver, car ils avaient à se plaindre à lui de leur grande misère. Là-dessus, l'officier-commandant répondit avec colère : Comment le grand général de la céleste dynastie pourrait-il se rendre aux désirs de misérables comme vous? Il n'est venu ici par l'ordre du grand empereur que pour vous combattre. Et alors lesdits barbares ôtèrent leurs chapeaux et firent un profond salut, et renvoyèrent les hommes qui les accompagnaient, et, jetant leurs armes par terre, ils saluèrent encore le mur de la ville. Et Yung-fu, en ayant obtenu l'autorisation des esclaves de votre majesté, leur demanda de nouveau ce qu'ils voulaient, et ils répondirent tous que le prix de l'opium qu'ils avaient livré, montant à plusieurs millions de *taels* (le *tael* vaut environ 7 fr.), ne leur ayant pas été payé, ils demandaient avec instance qu'on leur accordât un million de *taels*, et qu'ils rassembleraient immédiatement leurs forces et se retireraient en dehors du Bocca-Tigris. Ils ne désiraient rien de plus, ajoutaient-ils, et la tranquillité serait rétablie aussitôt, ils rendraient tous les forts qu'ils avaient pris. Je leur parlai d'Hong-kong, et ils me répondirent que cette île leur avait été donnée par le ministre Keschen, et qu'ils avaient des documents qui prouvaient cette donation.

» Votre ministre, se rappelant que la ville a été si souvent inquiétée et mise en danger, que tout le peuple était comme mort, a pensé qu'il était convenable de céder *momentanément*, et de *promettre* aux barbares ce qu'ils demandaient. Votre ministre a réfléchi maintes fois à toutes ces choses, et il lui a semblé qu'exposer ainsi une ville isolée à tout l'effort de la guerre, c'était assurément détruire tous ses éléments de prospérité; que, dans cette localité, une grande armée ne saurait trouver l'occasion de déployer toutes ses forces. Il a donc pensé qu'il était de son devoir d'attirer l'ennemi en dehors du Bocca-Tigris, et qu'il pourrait alors relever toutes les forteresses et *chercher une autre occasion* d'attaquer et d'exterminer les barbares à Hong-kong, et de rendre ainsi au territoire son ancienne intégrité.

» Il supplie votre majesté de le faire livrer, lui et ses collègues, au tribunal des châtiments, et de faire faire une sévère investigation de la conduite de Ke-kung, Eleang et des autres hauts officiers.

» Respectueusement, il présente ce rapport des événements auxquels les prières du peuple l'ont conduit; il le présente le front courbé par la terreur que lui inspire la céleste majesté, et il avoue qu'il a manqué d'intelligence et qu'il est très coupable. — Mémoire respectueux. »

Ce rapport n'est certes pas sans quelque habileté. Le haut commissaire commence par chercher à sauver sa responsabilité en détaillant toutes les précautions qu'il a prises pour assurer la défense de la place; il parle même d'un premier triomphe; il avoue bien ensuite sa défaite, mais il la rejette sur la lassitude de ses soldats, sur la faiblesse de son artillerie, sur la masse de renforts arrivant inopinément au secours de l'ennemi et le sauvant d'une destruction inévitable. Et avec quelle adresse ne colore-t-il pas sa soumission aux exigences des barbares! Il ne cède, dit-il, que momentanément ; il ne cède que pour sauver la ville, pour rendre la rivière libre, afin de relever les fortifications et de chercher une nouvelle occasion d'exterminer les ennemis du pays : il termine enfin son rapport par une allu-

sion à la cession d'Hong-kong par Keschen, et il espère se relever de sa disgrâce en lavant cette tache faite à l'honneur de la céleste dynastie, en purifiant le territoire de l'empire de toute souillure des étrangers.

Le paiement de la rançon de Canton est expliqué bien plus clairement encore dans un avis des autorités provinciales relatif aux événements dont la ville venait d'être le théâtre. Après avoir relaté l'attaque de nuit contre la flotte anglaise et la prise par les barbares des défenses extérieures de Canton, « vers le soir, disent elles, les hanistes et les linguistes supplièrent sa seigneurie Yu, le kwang-choo-foo, d'aller trouver Elliot et de traiter de la paix. Quand la somme de six millions de dollars eut été demandée, les hanistes affirmèrent qu'après avoir réuni tous les fonds qu'ils avaient en leur pouvoir, il manquerait encore une somme de 2,800,000 taels, et que, comme les circonstances étaient très-pressantes et que les marchands de thé et de soie s'étaient tous retirés, il leur serait impossible d'emprunter cette somme; ils supplièrent donc son excellence de vouloir bien ordonner que le trésor public *la leur prêtât* afin de satisfaire à la demande des étrangers, et qu'ils la rembourseraient par termes dans l'espace de quatre années. En conséquence les commissaires, quoique sachant très-bien que c'est exclusivement le devoir des hanistes de payer cette dette, ont considéré qu'il y avait un rapport immédiat entre ce paiement et le règlement des affaires avec les barbares, et ils ont acquiescé à leur demande. »

Le paiement des six millions de dollars n'était donc plus considéré que comme un simple déboursé fait par les hanistes, qui se trouvaient seuls responsables des circonstances résultant du commerce avec l'étranger. L'État ne perdait rien, et les hauts commissaires, malgré la défaite de leurs troupes, avaient encore rendu un grand service au pays en délivrant la ville et en chassant les barbares de la rivière de Canton.

Pendant que les troupes tartares étaient dans la ville de Canton, de fréquentes collisions eurent lieu entre elles et les troupes de la province. Celles-ci supportaient difficilement l'orgueil des nouveaux venus, tandis que les Tartares reprochaient aux Chinois de Canton de ne pas assez haïr les étrangers et de nourrir des pensées de trahison. Ce fut là l'origine de nombreuses rixes, qui, plus d'une fois, ensanglantèrent les rues de la ville. Dans son rapport à l'empereur, Yishan, le général en chef des Tartares, parle des mauvaises dispositions des habitants, qui, dit-il, s'étaient laissé corrompre par l'or des barbares. Cette injuste imputation fut repoussée avec indignation, et la désunion qui régnait entre les deux parties de la garnison dut rendre la défense de la ville plus difficile. Ce fait est surtout important en ce qu'il montre combien l'esprit de localité a de puissance en Chine, puisqu'il résiste même à l'influence d'un immense intérêt national, et qu'il a pu compromettre la solution d'une question qui intéresse à un aussi haut degré la sûreté de l'empire et jusqu'aux préjugés les plus invétérés de la population. Cet esprit de localité, ou plutôt de jalousie locale, pourra devenir un puissant auxiliaire pour les ennemis du pays.

Je citerai encore un autre fait assez caractéristique et plus honorable pour les Chinois que celui dont je viens de parler. Lorsque les Anglais se furent retirés du voisinage de Canton, l'avis suivant fut affiché dans tous les villages adjacents :

« Chang, Twan et Chang, brigadiers commandants de divisions et formant le comité de surintendance des affaires militaires de l'armée du Kwangtung (Canton), proclamons au peuple ce qui suit : Le fort Carré était tout récemment au pouvoir

des étrangers anglais, et ces étrangers ont été enterrés près de ce fort. Nous défendons par les présentes à tous les habitants des villages voisins, aux soldats, aux hommes de la milice et à tous autres, de faire de ce lieu le but de leurs promenades oisives, et surtout d'oser déterrer les cadavres desdits étrangers; tous ceux qui seront appréhendés commettant ce crime seront aussitôt saisis et punis avec la plus grande sévérité; ils ne devront s'attendre à aucune indulgence, etc., etc.

» Taou kwang (nom de l'empereur régnant). — 21e année, 4e lune, 12e jour
» (1er juin 1841). »

Il serait difficile de dire si le sentiment qui avait dicté cette proclamation était bien exclusivement le respect proverbial des Chinois pour les tombeaux, ou s'il ne s'y mêlait pas le désir de faire croire au peuple que les conquérants du fort avaient été tous enterrés sous ses ruines, et de cacher ainsi le peu d'effet qu'avaient produit les invincibles armes de l'empire céleste.

Le 10 juin, les journaux de Canton publièrent l'avis donné par le plénipotentiaire anglais aux sujets de sa majesté, qu'il considérait l'entrée des navires de commerce anglais dans la rivière comme imprudente et dangereuse dans les circonstances présentes, il recommandait aux capitaines d'aller jeter l'ancre à Hong-kong ; il déclarait en outre que, si les autorités chinoises tentaient de mettre obstacle à la liberté commerciale d'Hong-kong, il les en punirait par le blocus rigoureux du port de Canton.

Nous voici encore revenus forcément aux mesures que nous avons déjà si souvent blâmées. M. Elliot reparle encore du blocus du port de Canton après avoir fait tant d'efforts et de sacrifices pour obtenir qu'il restât ouvert au commerce de son pays; n'est-ce pas là une contradiction des plus étranges? Un pareil langage n'a pas besoin de commentaire. Je ne dirai rien non plus de ses tentatives réitérées pour appeler à Hong-kong un commerce qui ne voulait pas y aller. Il était évident que les mesures de M. Elliot placeraient comme toujours le commerce anglais dans une funeste alternative. En effet, ou le port de Canton devait rester ouvert, et alors, malgré l'injonction du plénipotentiaire, malgré le rigoureux avertissement donné par le danger passé, les navires anglais, seraient allés indubitablement y chercher des cargaisons que Hong-kong ne pouvait leur offrir, et que les navires neutres, comme cela était déjà arrivé auparavant, se seraient chargés, dans tous les cas, de leur apporter; ou bien un quatrième blocus aurait fermé Canton au commerce étranger, et tous les maux que ce commerce avait soufferts auraient recommencé pour produire les mêmes effets, c'est-à-dire la révocation des mesures qui les causaient. C'était là un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir. Aussi, peu à peu, les proclamations et les édits cessèrent, les choses reprirent leur cours habituel, quoique la défiance et l'aversion fussent visibles des deux côtés, jusqu'au jour où d'autres événements vinrent rompre encore une fois la monotonie de la situation et réveiller de nouvelles espérances.

Vers le milieu du mois de juin mourut le commodore sir Le Fleming Senhouse, qui, en l'absence du commodore Bremer, avait pris le commandement des forces navales de l'expédition. Sir Le Fleming mourut par suite des violentes fatigues qu'il avait éprouvées lors de l'attaque de Canton. Cet officier fut vivement regretté par toute la communauté anglaise. Quelques jours après sa mort, sir Gordon Bremer arriva à Macao, de retour de Calcutta, où il était allé solliciter du gouverneur gé-

néral de l'Inde de nouveaux renforts. Sir Gordon Bremer venait d'être adjoint à M. Elliot en qualité de plénipotentiaire.

La fin du mois de juillet fut signalée par deux épouvantables typhons qui ravagèrent toute la côte de Chine; l'escadre anglaise, alors à l'ancre devant Macao et à Hong-kong, souffrit beaucoup; plusieurs navires furent perdus, et les deux plénipotentiaires, MM. Elliot et Bremer, faillirent, après avoir vu le navire qui les portait se briser contre les rochers, être conduits en triomphe à Pékin. Jetés sur une des îles qu'on rencontre si fréquemment dans les eaux intérieures de la rivière de Canton, ils furent bientôt environnés de Chinois qui les dépouillèrent de tous leurs vêtements et les renfermèrent dans une maison de leur village. Heureusement il n'y avait dans cette partie de l'île aucun mandarin; ils cachèrent soigneusement leurs noms, et, moyennant une vingtaine de mille francs qu'ils promirent à ces pauvres gens, ils furent ramenés à Macao, où ils arrivèrent couverts de haillons, après avoir passé toute une journée couchés sous des nattes au fond du bâtiment qui les transportait. Pendant cette périlleuse traversée, une jonque mandarine accosta la petite embarcation qui portait cette charge si précieuse, et fit au patron quelques questions insignifiantes. Avec quelle avidité l'officier qui la commandait ne se serait-il pas précipité sur cette proie, s'il eût su qu'à quelques pieds de lui les deux plénipotentiaires anglais, les deux *yeux,* pour me servir d'une expression chinoise, de l'expédition, étaient pour ainsi dire enchaînés et à sa merci! Les deux officiers durent, à leur retour à Macao, rendre à la Providence de ferventes actions de grâces : elle venait de les sauver d'un affreux danger.

A la fin de juillet, l'escadre anglaise était réunie à Hong-kong. Quelques renforts étaient venus se joindre à elle dans le courant du mois; on parlait vaguement de son prochain départ pour la côte nord de la Chine. Les maladies, ce qui était toujours arrivé quand l'armée avait été tenue au repos, commençaient à décimer les troupes. Les autorités chinoises avaient annoncé que le commerce était rouvert à Canton; mais, comme on savait que de nouvelles fortifications s'élevaient de toutes parts, les étrangers ne se rapprochaient de la ville qu'avec défiance, les marchands européens ne trouvaient d'ailleurs pas d'acheteurs. Les Chinois ne demandaient pas mieux que de vendre, afin de se rembourser des sommes qu'ils venaient de payer, mais ils ne montraient pas la moindre disposition à acheter. Le découragement s'emparait de la communauté étrangère, et l'horizon paraissait à tous plus rembruni que jamais.

Cependant la nouvelle du traité préliminaire signé dans le mois de mars par M. Elliot était arrivée en Angleterre; l'opinion whig l'avait accueilli comme un triomphe, quoique le gouvernement en désapprouvât hautement les conditions; les organes de l'opinion tory, au contraire, crièrent presque à la trahison. La polémique commençait à s'engager vivement sur ce terrain, quand on apprit que M. Elliot avait été trompé par Keschen, et que ce même traité, dont les clauses étaient la cause du débat, n'avait été qu'un piége tendu à sa bonne foi. Dès ce moment, les deux partis se réunirent pour blâmer d'un commun accord la conduite du plénipotentiaire anglais, et M. Elliot fut sacrifié.

La nouvelle de la nomination d'un nouveau plénipotentiaire, sir H. Pottinger, et d'un amiral destiné à remplacer dans le commandement des forces navales le commodore sir Gordon Bremer, qui avait partagé la disgrâce de M. Elliot, arriva en Chine dans les premiers jours d'août 1841, et, le 10 du même mois, sir H. Pottinger et l'amiral sir W. Parker débarquèrent à Macao après un voyage de soixante jours seulement.

Ces deux nouveaux agents du gouvernement britannique furent accueillis par toute la communauté anglaise avec enthousiasme. La presse, fatiguée de son rôle d'opposition qu'elle ne devait cependant pas tarder à reprendre, séduite dès l'abord par les proclamations énergiques de sir Henri et par l'annonce des dispositions vigoureuses qu'on assurait devoir prendre très-prochainement, crut entrevoir dans un avenir peu éloigné la solution satisfaisante de toutes les difficultés qui entravaient le commerce anglais. Ces espérances ne furent cependant pas partagées par tout le monde. Les personnes qui avaient fait une étude spéciale du caractère chinois doutèrent encore du succès; celles surtout qui réfléchissaient aux obstacles que présentaient les circonstances locales, et à la situation toute particulière de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine, conservèrent leurs inquiétudes et presque leur découragement.

Cependant tout semblait annoncer que le gouvernement anglais avait modifié ses plans en changeant ses agents. Dès son arrivée, sir Henri, revêtu du titre de seul plénipotentiaire et ministre extraordinaire à la cour de Pékin, et chargé en même temps de remplir les fonctions de premier surintendant du commerce anglais en Chine, donna la publicité de la presse aux documents royaux et ministériels qui l'accréditaient. Le 12 du mois d'août, c'est-à-dire deux jours après son arrivée, il fit connaître par les journaux la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Ce document étant en quelque sorte la préface des actes de sir Henri, je crois devoir en donner ici la traduction ; nous verrons plus tard si le nouveau plénipotentiaire ne s'était pas un peu trompé sur les hommes et les choses de la Chine, et s'il ne fut pas entraîné, comme son prédécesseur, par des circonstances qu'il n'avait pas entièrement prévues, vers ce système de *procrastination* qu'on avait tant reproché au capitaine Elliot. Du reste, la proclamation de sir Henri Pottinger est telle qu'on devait l'attendre d'un homme aussi connu par son énergie et l'habileté qu'il avait montrée naguère dans les transactions diplomatiques du Sindy et du Coutch. J'ajouterai que, dans l'exécution de son mandat, sir Henri n'a pas commis de fautes ; il a fait tout ce qu'il devait et pouvait faire, et les reproches que la presse anglaise de Macao lui fait aujourd'hui sont bien moins fondés encore que ceux qu'elle adressait naguère si injustement à M. Elliot. Je le répète, les fautes sont bien plutôt dans la situation que dans les hommes chargés des intérêts de l'Angleterre.

Voici la proclamation de sir H. Pottinger :

« En prenant possession de sa charge de seul plénipotentiaire de sa majesté, de ministre plénipotentiaire et de surintendant en chef du commerce anglais en Chine, sir H. Pottinger croit convenable et nécessaire de faire publiquement savoir qu'il entre dans l'exercice de ses importantes fonctions avec le plus vif désir de consulter les vœux et d'augmenter la prospérité et le bien-être de tous les sujets de sa majesté, ainsi que des autres étrangers résidant dans une partie quelconque des domaines de l'empereur de la Chine, et de pourvoir à leur sûreté (autant que les intérêts de ces mêmes étrangers pourront être affectés par les dispositions qu'il sera dans le cas de prendre). Il déclare qu'il sera disposé et prêt, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, à donner toute son attention aux questions qui pourront lui être soumises ; mais, en même temps, son premier devoir est d'annoncer péremptoirement, pour l'intelligence de chacun et de tous, que son intention est de consacrer exclusivement son énergie tout entière et toutes ses pensées à l'accomplissement de l'objet principal de sa mission, qui est d'assurer la conclusion *prompte* et satisfaisante de la guerre, et que, dans ce but, il ne permettra pas

qu'aucune considération, basée *sur des transactions commerciales ou sur d'autres intérêts,* puisse intervenir dans les mesures énergiques qu'il peut se voir obligé d'adopter ou d'autoriser envers le gouvernement et les sujets de la Chine, dans le but de les forcer à conclure une paix durable et honorable.

» Sir H. Pottinger sait que, parmi les personnes auxquelles cette notification s'adresse, il en est peu qui ne connaissent aussi bien que lui le degré de confiance qu'on peut placer dans le consentement et les promesses du gouvernement provincial de Canton ; il a fait savoir à ce gouvernement qu'il a la volonté de respecter la trêve qui existe aujourd'hui, mais que *la plus légère infraction des clauses de cette trêve,* de la part des autorités chinoises, donnera immédiatement lieu au renouvellement d'actives hostilités dans cette province. En conséquence, on ne devra pas perdre de vue qu'un événement de cette nature est hautement probable, non-seulement à cause de la perfidie et de la mauvaise foi bien connues de ces mêmes autorités, mais encore parce qu'elles peuvent être à chaque instant obligées, par des ordres du cabinet impérial, à désavouer leurs propres actes. Après avoir fait connaître les vues et les opinions qui précèdent, sir H. Pottinger n'a plus qu'à avertir les sujets de sa majesté et tous les autres étrangers qu'ils doivent se garder de mettre leurs personnes et leurs propriétés au pouvoir des autorités chinoises, tant que durera la situation précaire et anormale de nos relations avec l'empereur, et à leur déclarer que, s'ils agissent autrement, il est bien entendu que ce sera à leurs risques et périls.

» Sir H. Pottinger saisit cette occasion d'annoncer que les dispositions prises par son prédécesseur, relativement à l'île d'Hong-kong, restereront en vigueur jusqu'à ce que le bon plaisir de sa majesté touchant cette île et lesdites dispositions soit connu, et, sur ce point, sir H. Pottinger rappelle à l'attention de toutes personnes intéressées la circulaire publiée par le plénipotentiaire de sa majesté le 10 juin dernier.

» H. POTTINGER.
» plénipotentiaire de sa majesté.

» Fait à Macao, le 12 août 1841. »

Ainsi, sir Henri annonçait d'abord à la communauté étrangère que dorénavant toute considération commerciale serait sans influence sur les décisions du plénipotentiaire anglais, si elle se trouvait en désaccord avec le but principal de sa mission, c'est-à-dire si elle contrariait les dispositions énergiques qu'il allait prendre pour amener la guerre à une conclusion rapide. On devait donc s'attendre à voir cesser entièrement le système presque conciliatoire qui avait si souvent ouvert le port de Canton au commerce anglais, au moment même où les hostilités étaient le plus actives. On ne transigerait plus avec l'honneur du pays; il deviendrait le premier, le seul intérêt. La presse anglaise de Macao accueillit cette manifestation sans élever une seule objection ; le commerce, dans l'attente du succès immédiat des mesures qu'allait prendre le nouveau plénipotentiaire, accepta sans murmurer les nouvelles pertes qu'on lui faisait prévoir. Il y eut un instant où la communauté anglaise se montra digne de faire partie de cette grande nation qui ne recule devant aucun sacrifice, quand le pays l'exige. Sir Henri arrivait évidemment en Chine bien préparé contre la perfidie des autorités chinoises ; déjà sa circulaire contenait les mêmes injonctions que toutes celles que M. Elliot avait publiées : le commerce an-

glais ne se porterait vers Canton qu'à ses risques et périls; le nouvel établissement d'Hong-kong restait également tel que son prédécesseur l'avait formé. Qu'y avait-il donc de changé dans le système de l'Angleterre qui dût exciter à un aussi haut degré l'enthousiasme de la presse anglaise? Pourquoi le commerce anglais recevait-il cette communication presque avec des cris de joie? Sir H. Pottinger tenait à ses nationaux un langage un peu plus rude que celui qu'ils étaient habitués à entendre de M. Elliot. Il leur disait ouvertement que leurs intérêts particuliers seraient à peine consultés. C'était presque un blâme public de leur conduite passée, de leur opiniâtre opposition à toutes les mesures prises par les agents du gouvernement. Peut-être commençait-on à sentir qu'on avait jusque-là plutôt nui à la cause commune qu'on ne l'avait servie; peut-être aussi la démonstration énergique de sir H. Pottinger inspirait-elle plus de confiance dans le caractère du nouveau plénipotentiaire. On pensait sans doute qu'il traiterait les autorités chinoises avec d'autant plus de sévérité qu'il mettait moins d'aménité dans ses relations avec ses concitoyens; enfin on croyait voir dans sa déclaration l'annonce d'un système fort et énergique; c'était pour ainsi dire l'aurore d'une ère nouvelle qu'on accueillait sans trop de réflexions. On alla plus loin, on oublia ou on chercha à se dissimuler les obstacles devant lesquels avaient échoué tous les efforts et toutes les bonnes intentions de M. Elliot.

Peu de jours après l'arrivée de sir H. Pottinger, le kwang-choo-foo, ou préfet de Canton, vint à Macao dans le but d'avoir une entrevue avec le plénipotentiaire. Cette *faveur* lui fut refusée, et on prétend que ce fonctionnaire consentit à s'aboucher avec le secrétaire de la légation. Cette condescendance du fonctionnaire chinois me paraît peu probable. Toujours est-il que le refus de recevoir le préfet de Canton fut un acte de bonne politique de la part de sir Henri. Cette entrevue ne devait produire aucun résultat, puisque l'expérience avait prouvé que les autorités chinoises étaient sans pouvoirs pour conclure un arrangement définitif; le plénipotentiaire anglais se plaçait d'ailleurs à la hauteur de sa position, en refusant de recevoir un fonctionnaire chinois d'un rang inférieur au sien. Les Chinois n'étaient pas habitués à se voir traités par les étrangers avec tant de fierté, et cette détermination de sir Henri dut produire un bon effet.

Le 24 août, le capitaine Elliot et sir Gordon Bremer quittèrent définitivement la Chine pour retourner en Angleterre. Sir Gordon Bremer n'avait joué qu'un rôle très-secondaire dans les événements de l'année 1840 et du commencement de 1841; mais, depuis sept ans, le capitaine Elliot était à la tête des affaires de l'Angleterre dans l'empire céleste. Il avait fait preuve d'un grand dévouement à la chose publique dans la conduite des affaires. On peut lui reprocher quelques fautes, mais on doit se rappeler qu'il a joué le rôle d'éclaireur pendant les dernières années de son séjour en Chine. Il a eu à démêler des questions d'une difficulté sans exemple, sans aucun élément de succès; il a fallu qu'il cherchât sa route dans un pays inconnu et au milieu des plus épaisses ténèbres. Pendant le cours de sa mission active, les événements ont jeté quelque jour sur la question anglo-chinoise; la politique du gouvernement impérial est un peu plus à découvert. Le capitaine Elliot doit être plaint d'avoir été le premier appelé sur ce champ de bataille. On peut lui appliquer sans hésiter le *sic vos non vobis*. Les événements qui ont signalé la fin de l'année 1841, ceux qui se préparent, nous diront si ses successeurs immédiats recueilleront le fruit de ses luttes pénibles, de ses angoisses de chaque jour, de sa réputation compromise, ou s'ils seront eux-mêmes destinés à jouer pour d'autres

cette rude partie dans laquelle M. Elliot a tant perdu. Quant à moi, et j'espère n'être pas influencé, en le disant, par les sentiments d'amitié que je lui porte, je crois encore que l'avenir sera sa meilleure justification. Ceux qui lui ont succédé ou qui lui succéderont pourront mieux que qui que ce soit apprécier sa conduite

Cependant la saison avançait ; on était à la fin d'août. Déjà depuis deux mois la mousson de sud-ouest soufflait sur la côte de Chine ; on n'avait plus devant soi que cinq à six semaines de vent favorable, puis la mousson du nord-est condamnerait de nouveau l'expédition anglaise à l'inaction. Aussi les préparatifs se faisaient-ils avec une incroyable rapidité ; les désastres des deux typhons du mois de juillet avaient été réparés, et le 21 août, c'est-à-dire onze jours seulement après l'arrivée du plénipotentiaire et de l'amiral, la deuxième expédition anglaise partit d'Hong-kong pour la côte de Chine. L'escadre se composait de deux vaisseaux de 74 canons, deux frégates de 44, quatre corvettes de 18, un brick de 10, quatre bateaux à vapeur armés, et douze transports sur lesquels prenaient passage environ quatre mille hommes de troupes de débarquement. Sept bricks, goëlettes ou corvettes restaient dans la rivière de Canton pour y protéger les sujets et les intérêts anglais, sous le commandement du capitaine Nyas, de la corvette *the Herald*. Sept à huit cents hommes de troupes environ formaient la garnison d'Hong-kong, d'où ils devaient se porter partout où il y aurait danger.

Peu de jours après le départ de l'expédition anglaise, la corvette française *la Danaïde*, commandée par M. Joseph de Rosamel, capitaine de corvette, partit également d'Hong-kong et remonta la côte. Les rapports que cet officier distingué a envoyés au ministère de la marine ont été publiés. M. de Rosamel arriva à Chusan peu après la reprise de cette île ; il fut témoin de la prise de Chin-hae ; il visita Ning-po. Il a donné, dans le cours de son intéressante mission, des preuves incontestables d'un zèle à toute épreuve et d'une haute intelligence. C'est à ses rapports, et surtout aux longues conversations que j'ai eues avec lui sur les grands événements dont il venait d'être le témoin, que je dois en grande partie les renseignements qui vont suivre sur les opérations de l'expédition anglaise ; fidèle au plan que je me suis tracé, j'en abrégerai le récit autant qu'il me sera possible.

Avant de partir d'Hong-kong, M. de Rosamel avait remarqué le grand développement que commençait à prendre cet établissement. Dans les premiers jours de septembre, on y comptait déjà plus de vingt mille Chinois ; il est vrai que c'était l'écume de la population de la province de Canton. Le contact continuel des étrangers avait formé dans cette ville et aux environs une population mixte, peu nombreuse, il faut le dire, mais à laquelle venaient se rattacher tous les gens sans aveu qui abondent nécessairement partout où il y a une grande misère. Les voleurs dont tout le cours de la rivière de Canton est infesté, les fumeurs d'opium rigoureusement poursuivis par la loi, venaient chercher un refuge à l'abri du pavillon britannique. Les salaires élevés offerts par le gouvernement anglais et par les particuliers aux ouvriers employés à percer des routes ou à construire des maisons attiraient aussi à Hong-kong un grand nombre d'individus que les désastres de la guerre condamnaient à mourir de faim. Ce n'était pas là une population attachée au sol ; aussitôt que ses besoins étaient satisfaits, elle s'empressait de quitter cette terre profanée et se renouvelait sans cesse Ceux-là seuls que leurs crimes chassaient à jamais de leur terre natale se fixaient à Hong-kong d'une manière plus durable ; il est vrai que presque tous les établissements coloniaux n'ont pas eu une origine plus

pure. Mais ne croyez pas, monsieur, que les Chinois d'Hong-kong aiment la main qui les nourrit, ne croyez pas qu'ils bénissent la loi qui les protége. Non, la révolution morale que l'Angleterre se flatte d'opérer au sein de l'immense population du céleste empire n'a pas adouci le sentiment de haine que lui portent ceux même qu'elle fait vivre. Deux cents ans de commerce non interrompu n'ont pas fait à la cause de la civilisation européenne deux cents prosélytes. Quand les relations entre les deux nations étaient pacifiques, quand les Anglais habitaient Canton, s'enrichissant eux-mêmes et répandant autour d'eux l'aisance qui accompagne toujours une grande prospérité commerciale, quand leurs factoreries étaient remplies de majordomes, de domestiques et de marchands chinois qui s'engraissaient des miettes tombées de leur table, il n'était pas un seul Chinois parmi tous ces habitants privilégiés de la terre des fleurs, qui ne conservât au fond de son cœur la haine et le mépris de sa race pour la race étrangère. A Hong-kong même, ces sentiments se manifestaient d'une manière non équivoque. Des attaques nocturnes, des tentatives d'incendie, se multipliaient, malgré la sévère surveillance de la police britannique. Vers l'époque du départ de la flotte anglaise, le bazar chinois, repaire d'une foule d'hommes sans aveu, devint la proie des flammes. La vengeance des Chinois restés fidèles à leur drapeau venait même de temps en temps chercher et punir, jusqu'en vue des patrouilles anglaises, les traîtres qui abandonnaient la cause sacrée de la patrie.

J'arrive, monsieur, au récit de cette campagne de six semaines pendant laquelle Chusan et trois villes considérables du littoral tombèrent au pouvoir des Anglais. Le 26 août, Amoy (Hea-moun), l'un des boulevards de la Chine, défendue par plus de deux cents pièces de canon, fut prise par les Anglais. Toute la perte des agresseurs se réduisit à deux hommes tués et quelques blessés ; les Chinois perdirent cinq à six cents hommes. On assure que les artilleurs de l'empire céleste restèrent courageusement à leurs pièces jusqu'au moment où les troupes de débarquement, les prenant par derrière, jonchèrent les remparts de leurs cadavres. Ce fut alors un *sauve qui peut* général, et les Anglais se virent bientôt maîtres de toutes les fortifications.

La ville d'Amoy fut occupée pendant quelques jours par les Anglais, qui prétendent, ce que, du reste, je crois très-volontiers, que les maisons des particuliers furent respectées ; les établissements publics seuls furent pillés. On trouva à Amoy, que les Chinois considéraient comme inexpugnable et qu'ils avaient garnie d'une double ceinture de défenses, un matériel très-considérable. Les Anglais assurent que, si cette place, protégée qu'elle était par la nature plus encore que par ses fortifications, eût été défendue par une garnison européenne, toutes les flottes de l'Angleterre auraient échoué devant elle. Quelques heures de combat la firent cependant tomber en leur pouvoir. Une fonderie de canons y avait été récemment établie ; on y avait déjà fondu trente ou quarante canons de bronze et autant de canons de fer. Tout y était préparé pour une fonte de canons sur une très-grande échelle, et il était aisé de voir que l'art singulier des Chinois pour l'imitation avait déjà produit les résultats qu'on devait en attendre ; l'artillerie qu'on trouva à Amoy était bien supérieure à celle qui défendait la rivière de Canton. Dans l'espace de quelques mois, les Chinois avaient fait des progrès remarquables. Malheureusement pour l'empire céleste, l'industrie chinoise peut entrer dans des voies plus larges en bien moins de temps qu'il n'en faudrait pour faire de ce peuple une nation guerrière. Il avait été facile aux Chinois d'imiter les canons européens, dont quelques uns étaient

en leur possession ; mais ils n'avaient personne pour leur enseigner les principes stratégiques d'après lesquels une fortification doit être construite ; les affûts de leurs canons étaient encore presque enchâssés dans une épaisse maçonnerie, pointés en ligne droite, et pour ainsi dire immobilisés. Une des grandes fautes du système militaire chinois est surtout de ne pas s'attacher à défendre les hauteurs qui commandent leurs forts ou places de guerre ; c'est toujours en les contournant, après une courte canonnade, que les Anglais s'en sont emparés. Les Anglais prirent dans le port intérieur une grande jonque de guerre, construite sur un nouveau modèle, et percée pour vingt-six canons. Cette circonstance n'est pas sans quelque intérêt, en ce qu'elle prouve que les Chinois ne sont pas aussi opposés qu'on le croyait à des innovations utiles.

Trois jours après la prise d'Amoy, la ville fut évacuée par les Anglais, qui allaient voler vers d'autres conquêtes ; il eût fallu y établir une forte garnison, et on allait avoir besoin de toutes les troupes de débarquement. Un détachement de quatre cents hommes fut cependant laissé sur la petite île de Ko-long-so, qui, située à très-peu de distance des murailles de la ville, la domine et ferme le port. Quelques canons placés sur une hauteur parurent suffire pour tenir en respect les pacifiques habitants d'Amoy. L'île de Ko-long-so est très-bien cultivée, comme toute la terre qui, en Chine, est susceptible de culture ; elle a un mille et demi ou deux milles de longueur, sur une largeur d'environ un mille. Les Anglais trouvèrent à se loger confortablement dans les maisons d'un village abandonné par les habitants.

A Amoy, à Ko-long-so, comme partout où avaient pénétré les troupes anglaises, le pillage le plus affreux eut lieu, sans qu'on puisse dire cependant que les conquérants y aient pris une part active. A peine les mandarins s'étaient-ils retirés, que la populace, organisée en bandes de pillards, s'était répandue dans toute la ville, et, quand les Anglais y entrèrent, ils trouvèrent déjà les Chinois à l'œuvre ; la présence des Européens sembla à peine les arrêter. On assure qu'au moment même où les soldats anglais entraient dans la ville d'Amoy, ils virent une grande quantité d'habitants qui s'enfuyaient chargés de lourdes bûches. On sut après que ces bûches creusées contenaient le trésor public. Si le fait est vrai, il prouverait que les Anglais ne montrèrent pas dans cette occasion la perspicacité qui les distingue ordinairement.

Amoy est une ville importante. « Un quai de près de deux milles de longueur, dit M. de Rosamel, d'où partent de belles chaussées en pierre de taille pour faciliter le débarquement à mer basse, était bordé de mille jonques de toutes grandeurs. Sur l'île de Ko-long-so, au moment de l'occupation, de nombreuses constructions maritimes étaient en activité. Une idée grossière de bassin de carénage avait même été mise à exécution, et une jonque de trois à quatre cents tonneaux y était en réparation. La rade est vaste et aussi sûre qu'on peut le désirer ; les plus gros vaisseaux pourraient mouiller dans les nombreux bras de mer qui séparent les îles. » Amoy était naguère l'entrepôt d'un très-grand commerce ; c'était aussi l'arsenal maritime de la Chine. On comptait beaucoup sur le retentissement que la prise de cette place aurait à Pékin ; on espérait que la résistance de l'empereur en serait ébranlée. Malheureusement l'évacuation de la ville donna lieu aux autorités chinoises de tromper encore une fois le cabinet de Pékin ; cette évacuation toute volontaire, car pendant trois jours les Anglais s'étaient promenés paisiblement dans les rues d'Amoy, produisit un très-mauvais effet. Les mandarins revinrent aussitôt que l'ennemi fut parti, et ils se vantèrent hautement auprès de leur gouvernement

d'avoir délivré Amoy par la force des armes, à la suite d'un grand carnage des barbares.

En quittant Amoy, l'expédition se dirigea aussitôt vers Chusan, qui fut reprise le 1er septembre, et la ville de Ting-hae fut de nouveau occupée par une garnison anglaise. Pendant l'année qui avait séparé les deux occupations, les Chinois avaient fait à Ting-hae de grands préparatifs de défense ; des canons fondus à Ning po y avaient été envoyés. Mais tout cela fut inutile ; le débarquement des troupes étrangeres mit bientôt fin à une résistance que les Anglais prétendent avoir été beaucoup plus opiniâtre que celle qu'ils avaient éprouvée jusque-là. Un officier porte drapeau et cinq soldats anglais furent tués dans cette affaire ; malgré leur retraite précipitée, les Chinois laissèrent quatre à cinq cents hommes sur le terrain. Le mandarin supérieur s'était enfui la veille de l'action, laissant ses soldats sans chef. Il avait cependant écrit à Pékin qu'il y enverrait un matelas fait de peaux d'Anglais. Il paraît qu'après l'évacuation des Anglais en 1840, les nombreux cadavres des soldats qui avaient été victimes du climat et de la mauvaise nourriture furent déterrés, et que leurs ossements furent envoyés comme trophées dans l'intérieur de la Chine

Peut être trouverez-vous extraordinaire, monsieur, que les chefs de l'expédition anglaise aient porté de nouveau leurs armes vers Chusan, et qu'ils aient laissé une nouvelle garnison sur cette terre qui, l'année précédente, avait servi de tombeau à un si grand nombre de leurs compatriotes. Mais cette opération me semble avoir été dictée par les circonstances. L'archipel de Chusan est le dernier point, en remontant la côte de Chine, où les Anglais puissent s'arrêter. C'est là qu'ils devront établir le dépôt des forces qui auront à agir contre la province de Pechili. Je vous ai déjà parlé des avantages commerciaux de la situation ; dans les circonstances où se trouvait l'expédition, les avantages militaires de l'île offraient une bien autre importance. On était persuadé, d'ailleurs, que l'effrayante mortalité de l'année précédente devait être attribuée plutôt à la mauvaise qualité des aliments qu'à l'influence du climat, et on s'était prémuni contre cette éventualité. L'armée anglaise trouva à Chusan de grands approvisionnements de riz, comme si les Chinois les eussent préparés pour elle. Ces grains furent vendus à la population chinoise et servirent de monnaie courante pour acheter les provisions dont l'armée avait besoin. Toutes les armes qui furent trouvées dans les magasins du gouvernement furent détruites, à l'exception de vingt ou vingt-cinq canons de bronze, qu'on embarqua sur les navires de l'expédition.

Le 5 septembre, la plus grande partie des navires anglais quitta l'île de Chusan, et, traversant le bras de mer qui la sépare du continent, elle se dirigea vers l'embouchure de la rivière sur laquelle est située la ville de Ning-po. Peu d'heures après, la corvette *la Danaïde* était sur leurs traces. Un peu avant la nuit qui suivit ce jour, elle était en vue de l'escadre anglaise mouillée près de l'île Tseih-tsge-ma. En contournant une pointe auprès de laquelle un bateau à vapeur de 200 chevaux venait de passer, *la Danaïde* toucha sur une roche à laquelle elle resta quelque temps attachée. Ceci se passait à la vue de l'escadre anglaise, et l'amiral, qui avait à sa disposition quatre bateaux à vapeur, ne fit pas la moindre offre de service ; il resta spectateur impassible, mais non indifférent sans doute, des efforts que fit *la Danaïde* pour sortir de ce mauvais pas. Au bout d'une demi-heure, ce navire, qui, sous le commandement de M. de Rosamel, a déjé rendu de si importants services, avait triomphé de l'obstacle, et poursuivait sa route. Quelques mois plus tard, M. Cécile, commandant la frégate française *l'Érigone*, se vengeait noblement de cet

acte très-peu amical, et, je l'avoue, peu conforme au caractère de la marine britannique, en envoyant ses embarcations au secours du bateau à vapeur anglais *la Méduse,* échoué sur un banc de sable dans la baie de Manille. Je ne vous ai raconté, monsieur, le fait qui précède que pour vous montrer combien il répugne aux chefs de l'expédition anglaise d'avoir des témoins des difficultés que rencontre la grande entreprise à laquelle ils se sont dévoués, et des faciles triomphes de leurs armes.

Le 9, la division anglaise était réunie et prête pour l'attaque. La ville de Chin-hae, située à l'embouchure de la rivière de Ta-hea, qui, à douze milles plus haut, baigne les murs de Ning-po, était le but désigné cette fois aux armes anglaises. Au bout de quelques heures, elle était prise presque sans résistance. Là, comme dans l'attaque de toutes les fortifications chinoises qui ont cédé à la supériorité de la tactique européenne, quelques centaines de soldats, en contournant des positions dont le front était pour ainsi dire inexpugnable, et en prenant les défenses par derrière, rendirent toute résistance impossible. A onze heures, les Anglais étaient maîtres de toutes les hauteurs qui, de la rive opposée, commandent la ville. Les Chinois n'avaient même pas pensé à détruire un pont placé sur un premier bras de la rivière.

Voici un trait de philanthropie chinoise que je vous laisse, monsieur, le soin d'apprécier. Une compagnie de soldats anglais allait entrer dans un fort, quand un Chinois se plaça devant eux et chercha par ses signes à les arrêter. Ces démonstrations retinrent en effet la troupe un instant, et, au moment où elle se remettait en marche, une mine, qui eût pu lui être fatale si les soldats eussent été un peu plus avancés, fit explosion. L'intention du Chinois était-elle d'arrêter les Anglais le temps nécessaire pour que la mine n'éclatât pas trop tard ? C'est ce que je ne chercherai pas à expliquer.

A deux heures, les troupes de débarquement pénétraient de toutes parts dans la ville de Chin-hae, escaladant les murailles au moyen d'échelles. Les portes étaient encombrées de sacs remplis d'herbe. On trouva toutes les maisons fermées et la populace se livrant au pillage. Les mandarins avaient disparu.

« Chin-hae, dit M. de Rosamel, défendue par une garnison de quinze cents hommes, avec des ressources de fortification immenses et des accidents de terrain on ne peut plus avantageux, prise en quelques heures par douze ou quatorze cents hommes au plus, a dû porter une atteinte terrible à la croyance populaire en Chine de l'invincibilité des troupes de l'empire céleste. — Rien ne peut se comparer, ajoute M. de Rosamel, à la lâcheté des Chinois. Ces hommes montraient tant de bassesse et de vile soumission, ils étaient si rampants et si plats dans leur défaite, qu'ils ne faisaient pas pitié, ils dégoûtaient et donnaient envie de repousser du pied leurs importunes salutations. »

Le premier mandarin de Chin-hae s'était enfui dès le commencement de l'attaque. Le soir du même jour, il s'empoisonnait à Ning-po. Du reste, on a vu, à la suite de presque toutes les actions qui ont eu lieu, de nombreux suicides. A Amoy, le commandant en chef se noya, dit-on, sous les yeux des Anglais, en s'avançant froidement dans la mer jusqu'à ce qu'il perdît pied et disparût. Voici comment le lieutenant général de la province de Chee-kiang rend compte à l'empereur de la mort de ce fonctionnaire : « Après avoir, dit-il, conduit les troupes de l'empire depuis huit heures jusqu'à cinq heures, voyant que les hauteurs de Chaou-pa-ou et de Kin-ke étaient tombées au pouvoir de l'ennemi et que la ville était perdue, Yu-

keen, pensant qu'il ne pouvait plus rien faire pour son pays, s'avança jusqu'au bord de l'eau ; il tourna ses regards vers la porte céleste, et, courbant la tête devant la majesté de l'empereur, il s'élança dans la mer, mourant victime du sentiment invariable de son devoir. » Cette mort ne vous touche-t-elle pas, monsieur, et n'y a-t-il pas quelque chose d'éminemment noble dans cette loyauté qui, à cette heure suprême, n'abandonne pas le sujet de l'empereur, et dans cette résolution de ne pas survivre au déshonneur de sa défaite? A Chin-hae, des soldats, en s'enfuyant, se coupaient la gorge, se noyaient ou se précipitaient des hauteurs. D'où vient donc que ce courage qui leur fait affronter une mort volontaire ne les pousse pas à opposer à l'ennemi une résistance plus énergique? Ce fait s'explique, je le crois, par le découragement qu'ils éprouvent en voyant que leurs moyens de défense, sur lesquels ils fondaient tant d'espérance, sont si faibles en comparaison des moyens d'attaque de leurs ennemis. Ils sentent que toute résistance est inutile, et leurs habitudes de paix, la douceur naturelle de leurs mœurs, les rendent d'ailleurs peu susceptibles même du sentiment si naturel et si énergique qu'inspirent la vengeance et le désespoir.

On trouva à Chin-hae une fonderie de canons. J'ai déjà dit que les nouveaux canons chinois sont fondus en imitation des canons européens, seulement l'âme des canons n'est pas forée; la fonte laisse le canon déjà creusé; l'âme est ensuite polie avec une espèce d'écouvillon en acier garni de fortes pointes comme une râpe.

L'armée anglaise passa trois jours à détruire l'approvisionnement considérable de poudre, de fusils à mèche, d'arcs, de sabres, de lances et d'armes de toute espèce que contenaient les arsenaux de Chin-hae; cette précaution, au moment où l'armée allait remonter vers Ning-po, était sage. On ne voulait pas laisser au pouvoir d'une immense population un dépôt d'armes avec lesquelles elle aurait pu inquiéter les derrières de l'armée expéditionnaire. Mais les autorités de Ning-po profitèrent de ce délai pour enlever le trésor public, et les habitants pour mettre à l'abri leurs effets les plus précieux.

Le plus grand désordre régna à Chin-hae après la prise de la ville. Dans une ville aussi étendue, une poignée d'hommes occupés à choisir des positions et à garnir des postes, ne pouvait établir même la plus légère discipline. Il ne faut donc pas, je le répète, rendre les Anglais responsables de tous les excès qui se commirent; ils étaient, d'ailleurs, intéressés à en atténuer les conséquences autant que cela leur était possible Du reste, une occupation militaire en Chine doit toujours entraîner les mêmes désordres. Le peuple chinois, habitué depuis tant de siècles à ne pas penser par lui-même et à voir ses destinées exclusivement confiées au contrôle sacré de son gouvernement, n'a plus de vie active aussitôt qu'il est abandonné à sa propre volonté. Il n'y a pas là de corps social capable d'organiser une défense des intérêts individuels. Quand le gouvernement disparaît, toute idée d'ordre disparaît avec lui. Les Anglais trouveraient difficilement, même dans la classe la plus opulente et la plus intéressée au maintien de l'ordre, les moyens d'organiser une police; tous les hommes riches ou influents se cachent, et la terreur que leur inspirent les châtiments qui les attendraient s'ils paraissaient prendre, même indirectement, la moindre part aux opérations des ennemis du pays, les empêcherait d'accepter d'eux-mêmes un simulacre de fonctions publiques. La crainte de la responsabilité qu'ils encourraient est bien plus forte chez eux que le désir de conserver leurs propriétés; ils préfèrent naturellement la perte de leur fortune à celle de leur vie. Le gouvernement n'est pas mort pour eux, et ils s'attendent toujours au retour

prochain de ces autorités dont la volonté a été depuis si longtemps la seule loi du peuple. Le sentiment de haine contre les barbares, si général dans toutes les classes de la société chinoise, conserve d'ailleurs toute sa force, et les désastres de la guerre ne peuvent que donner plus d'énergie à cette disposition. La canaille, qui n'a rien à perdre et qui partout est l'ennemie naturelle du riche, se livre donc impunément à tous les excès aussitôt que cesse l'action du gouvernement.

Quelle immense commotion ont dû produire ces événements au sein de ces riches provinces naguère si tranquilles, de ces populations livrées tout d'un coup et sans transition, après tant de siècles de paix, à toutes les horreurs d'une guerre cruelle! Combien ce réveil, après un si long sommeil, n'a-t-il pas dû être terrible! Chez nous, on est, pour ainsi dire, toujours préparé à la guerre; c'est une éventualité redoutable, mais dont on s'entretient journellement et dont la nation tout entière s'occupe. En Chine, et surtout dans les provinces éloignées du contact européen, où la plus grande partie de la population ignorait même qu'il y eût d'autres nations en dehors de l'empire céleste, l'agression anglaise dut renverser toutes les idées; elle dut paraître à ces pauvres gens comme un bouleversement du globe.

Le 13 septembre, Ning-po avait été pris sans coup férir. Cette ville, de deux à trois cent mille âmes, s'ouvrit sans résistance devant un détachement de mille à douze cents hommes. Les Anglais entrèrent à Ning-po comme dans une ville morte; toutes les maisons étaient fermées; seulement, sur la plupart des portes on lisait ces mots : Habitants paisibles. C'était une espèce de charme au moyen duquel on espérait soustraire la propriété à la dévastation.

Presque sans s'arrêter à Ning-po, l'amiral remonta, avec quelques bateaux à vapeur, la rivière de Ta-hea ; à environ quarante milles de Ning-po, on trouva la ville de Yu-haou, où on fut arrêté par un pont de pierre. C'était là un obstacle facile à vaincre, mais l'eau commençait à devenir trop basse, même pour les bateaux plats, et on rebroussa chemin. On ne trouva rien à Yu-haou, si ce n'est, comme à Ning-po, des rues sans autres habitants qu'un peuple tremblant et à genoux. Yu-haou est une ville de quarante à cinquante mille âmes. Pendant tout le trajet de la petite escadre de Ning-po à Yu-haou, on put remarquer que les populations chinoises descendaient des collines et s'avançaient jusqu'au bord du fleuve pour voir passer les barbares et les bateaux de feu.

On prétend qu'au retour des chefs de l'expédition à Chin-hae, plusieurs marchands vinrent les trouver et leur offrirent d'ouvrir leurs maisons et leurs magasins, s'ils voulaient leur promettre de les protéger contre les terribles chances de la rentrée des mandarins. J'ai peine à croire, je l'avoue, que cette proposition ait été faite ; elle me surprendrait moins à Canton que dans une ville de l'intérieur de la Chine. Dans tous les cas, l'offre des marchands chinois fut sans doute repoussée, car le commerce demeura interrompu. — On prétend encore, car le plus grand secret fut gardé par le plénipotentiaire et par les chefs militaires, qu'une rançon de 20 millions de piastres (environ 125 millions de francs) fut demandée pour évacuer la ville de Ning-po. Chin-hae devait rester au pouvoir des Anglais. Cette demande, si elle fut effectivement faite, resta sans résultat.

Tels furent, monsieur, les fruits de cette campagne de six semaines; Amoy, Chusan, Chin-hae, Ning-po, tombèrent au pouvoir des Anglais. Ces conquêtes ne coûtèrent pas plus de vingt hommes à l'Angleterre, tandis que la perte des Chinois s'éleva environ à trois mille hommes. Déjà cependant la mousson de nord-est commençait à souffler avec violence sur toute la côte, et l'armée anglaise, divisée en

plusieurs corps, dut prendre ses quartiers d'hiver dans ses nouvelles conquêtes. Les positions gardées par les divers corps d'occupation sont encore celles où ils sont retenus au moment où nous écrivons. Cependant il est probable que, vers le mois d'avril, de nouveaux mouvements auront lieu, et qu'on ouvrira une nouvelle campagne avec des ressources plus considérables en hommes et en navires.

Pendant que l'expédition anglaise se promenait sur la côte de Chine, arborant son pavillon vainqueur sur tous les points qu'elle jugeait à propos d'attaquer, les choses en étaient toujours, dans la rivière de Canton, au point où nous les avons laissées. La trève durait encore, mais la lettre en était pour ainsi dire perdue; on ne l'observait ni de part ni d'autre. Les Chinois relevaient activement leurs fortifications, concentraient de nouvelles troupes dans la province, et se préparaient évidemment pour l'attaque, ou du moins pour une défense énergique; leurs efforts semblaient annoncer une plus grande expérience des choses de la guerre; on supposait même qu'ils recevaient des leçons d'ingénieurs européens; on nommait ces nouveaux auxiliaires, qui n'existaient, suivant moi, que dans l'imagination des journalistes. A la date des dernières nouvelles reçues de Canton, les diverses passes de la rivière étaient obstruées de manière à en rendre le passage difficile même pour les bateaux à vapeur, et tout faisait croire qu'une nouvelle attaque, si elle avait lieu, coûterait à l'Angleterre beaucoup plus d'hommes que celles de l'année précédente. Mais, ce qui étonnerait les personnes qui ne connaîtraient pas les détails secrets de cette guerre singulière, c'est la longanimité avec laquelle les Anglais ont laissé tous ces travaux s'achever presque sous leurs yeux. En vain la presse prenait-elle soin de signaler au plénipotentiaire, qui était revenu à Hong-kong, et au commandant des forces navales dans la rivière de Canton, les dispositions prises par les autorités chinoises : la division anglaise ne bougea pas, et les Chinois purent compléter leur œuvre sans qu'une seule démonstration de l'ennemi vînt les inquiéter. Cependant on était en guerre dans la rivière de Canton; chaque jour les navires anglais arrêtaient quelques jonques chinoises, qui étaient menées à Hong-kong et y étaient vendues au profit des capteurs, et, tandis que ces choses se passaient, le commerce continuait toujours, les navires de commerce anglais traversaient tous les jours le Bocca-Tigris, et allaient à Whampoa décharger leurs cargaisons et en prendre de nouvelles, comme si on eût été en pleine paix. Souvent la jonque chinoise prisonnière qu'on conduisait à Hong-kong passait auprès du trois-mâts anglais qui allait solliciter des autorités de Canton la permission d'y échanger ses marchandises d'Europe contre les produits de l'empire céleste. Cette situation dure depuis plus de six mois sans que le gouvernement chinois ait fait la moindre remontrance contre une violation aussi flagrante des clauses de la convention conclue par M. Elliot au mois de mai 1841. N'est-ce pas là, monsieur, un singulier spectacle? On verrait volontiers, dans cette tolérance peu désintéressée d'ailleurs des Anglais, le dessein arrêté de laisser la rivière de Canton tout à fait en dehors des opérations militaires; mais alors que devient l'esprit de cette fameuse proclamation de sir H. Pottinger, dans laquelle il annonçait solennellement qu'aucune considération commerciale ne l'arrêterait dans l'exécution des mesures énergiques qu'il serait appelé à prendre? C'était évidemment une menace adressée au commerce anglais à Canton, car c'était là seulement que les relations commerciales étaient ouvertes; et d'ailleurs, si on voulait laisser libre le grand entrepôt du commerce étranger, pourquoi cette saisie journalière de pauvres jonques chinoises? On avait déclaré et c'était la base de la politique qu'on s'était sagement

proposé de suivre, qu'on ne faisait la guerre qu'au gouvernement, et qu'on respecterait la propriété particulière, et cependant on permettait au gouvernement chinois de prélever sur le commerce étranger des droits d'entrée et de sortie très-élevés ; on lui donnait ainsi le moyen de réparer ses pertes et de se créer des ressources pour l'avenir, tandis qu'on saisissait au passage les navires marchands qui, sur la foi des traités et trompés par l'attitude pacifique de l'ennemi, tombaient dans le piége qu'on leur tendait. N'était-ce pas là une espèce de guet-apens, et une semblable manière de faire la guerre est-elle digne d'une grande nation? L'honneur anglais sortait-il plus pur de cette nouvelle épreuve que lorsqu'il était confié aux soins de l'honorable M. Elliot? Nous retrouvons dans la situation actuelle tous les traits qui nous ont déjà frappés dans le récit des événements de l'année dernière ; seulement je préférais la position telle que M. Elliot l'avait faite à celle que je viens de retracer. Remarquez encore que la saisie des jonques chinoises a lieu sans que la rivière de Canton soit déclarée en état de blocus, sàns qu'il y ait eu, à cet effet, communication écrite ou verbale entre les autorités chinoises et les autorités anglaises ; tout cela s'est fait comme d'un commun accord. A peine les navires anglais étaient-ils retirés des eaux intérieures de la rivière de Canton, que les Chinois, comme je l'ai dit, sous prétexte de l'occupation d'Hong-kong par les Anglais, préparaient de nouveau leurs moyens de défense; et c'est pour punir le gouvernement chinois de cette violation apparente des clauses de la convention de mai, que les Anglais s'emparent des navires de pauvres marchands qui ignorent complétement les lois cruelles de la guerre. C'est là, à mon avis, une mauvaise politique, et dont M. Elliot avait eu au moins le bonheur de prévoir les funestes conséquences.

Nous sommes obligés de nous arrêter ici, monsieur; nous sommes arrivés au terme de ce qui est connu jusqu'à présent des détails de cette grave question. Nous reprendrons le cours des événements à mesure qu'ils se développeront. Trois ans se sont déjà écoulés depuis que la lutte entre les deux plus puissantes fractions de l'Orient et de l'Occident a commencé, lutte pendant laquelle chacune des deux parties belligérantes a fait les plus grands sacrifices. Quelles en ont été jusqu'ici les conséquences?

En 1839, le combat s'engage; mais les Chinois surprennent les Anglais au milieu de leur sécurité. Une valeur de 70 millions de francs de propriété anglaise est saisie par Lin; la rivière de Canton est bloquée par les Anglais; on peut évaluer en outre à plus de 50 millions les pertes éprouvées par le commerce anglais dans le cours de cette année. Quelques escarmouches ont lieu qui ne produisent aucun résultat.

En 1840, l'Angleterre envoie une expédition en Chine. Le troisième blocus de la rivière de Canton est déclaré; les troupes anglaises s'emparent de Chusan, remontent jusqu'à l'embouchure du Pei-ho, en sont éloignées par l'habileté des diplomates chinois et reviennent à Canton. Sept à huit cents soldats anglais périssent victimes du climat et de la mauvaise administration qui a présidé aux approvisionnements de l'armée ; le commerce anglais voit se renouveler ses pertes de l'année précédente ; le commerce de Bombay, celui de l'Inde entière, commencent à ressentir le contre-coup de la crise de Canton.

En 1841, des négociations s'ouvrent au Bocca-Tigris; un traité préliminaire est signé et désapprouvé hautement par les deux gouvernements respectifs. Les forts qui défendaient l'entrée de la rivière tombent tour à tour au pouvoir des Anglais

Une trêve a lieu, pendant laquelle on se prépare de part et d'autre à des hostilités qui deviennent chaque jour plus imminentes. Les Chinois, qui ont toutes leurs ressources pour ainsi dire sous la main, sont plus tôt prêts que les Anglais. Ils rompent l'armistice. Le pavillon britannique flotte bientôt sur toutes les défenses extérieures de la ville de Canton, qui paie une rançon de 36 millions de francs, rançon qui n'entre même pas dans le trésor de l'Angleterre ; car la somme, sauf quelques déductions, est partagée plus tard entre les troupes de terre et de mer qui ont assisté à cette affaire. Une nouvelle convention est conclue ; les navires de guerre anglais se retirent en dehors du Bocca-Tigris, et un commerce tout à fait désavantageux pour l'Angleterre recommence. M. Elliot est remplacé au mois d'août par sir H. Pottinger. Une deuxième expédition est dirigée sur la côte de Chine; Amoy, Chusan, Chin-hae et Ning-po cèdent à la supériorité des troupes anglaises, qui, en se divisant pour les occuper, se ferment pour le moment la voie à d'autres conquêtes. Le mouvement commercial de Canton, qui s'élevait en 1837 à 400 millions, se trouve réduit de moitié. Le découragement s'empare plus que jamais de la communauté anglaise. Dix fois, dans le cours de cette année, l'exigence de leurs relations, la nécessité, ramènent les négociants à Canton, dix fois une terreur panique les en chasse. Les graves événements qui se passent dans le nord de l'Inde signalent encore la fin de l'année 1841 ; la puissance anglaise n'en est pas ébranlée peut-être, mais la sécurité publique s'alarme ; le malaise se fait sentir jusqu'en Angleterre, l'industrie est réduite aux abois; le gouvernement anglais se voit obligé d'adopter en temps de paix des mesures financières qu'une guerre européenne seule a pu jusqu'ici rendre nécessaires, et auxquelles la nation se soumet presque sans murmure, tant est grand le sentiment du danger commun, tant est profonde la souffrance publique.

Telle est, monsieur, la situation des affaires anglaises en Chine. L'année 1842 sera-t-elle plus fertile en résultats que les trois années qui viennent de s'écouler? Indubitablement les événements de l'Inde auront pour effet de paralyser en partie les efforts que l'Angleterre devait concentrer sur la Chine, et il lui sera peut-être difficile de réunir un nombre de troupes qui lui permette d'opérer les grands mouvements qu'elle préparait pour la prochaine mousson du sud-ouest. On assure cependant que des armements considérables ont eu lieu en Angleterre, et qu'indépendamment des équipages des navires de guerre, l'armée expéditionnaire destinée à agir cette année contre la Chine s'élèvera au moins à dix mille hommes.

Permettez-moi à présent, monsieur, de chercher à lire dans l'avenir de la grande question qui nous occupe. C'est une tâche difficile que je vais entreprendre, et peut-être l'avenir démentira-t-il mes prévisions, car elles ne seront basées que sur l'opinion que je me suis formée des hommes et des choses de la Chine, et, je crois vous l'avoir déjà dit, il n'y a personne au monde qui puisse dire avec certitude quel sera le dénoûment. Chacun d'ailleurs voit les choses à sa manière, et je craindrais à peine d'être démenti en disant que, même parmi les hommes qui tiennent entre leurs mains les fils de cette grande affaire, il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait déjà changé plus d'une fois d'opinion sur le principe, la conduite et le résultat probable de la guerre que l'Angleterre fait à la Chine.

Une chose doit vous paraître prouvée jusqu'à l'évidence, c'est que la question aujourd'hui n'est plus pour l'Angleterre ce qu'elle semblait être en 1839. L'Angleterre, je l'ai dit, veut maintenant ouvrir les immenses marchés de la Chine à son commerce et à son industrie. Je vous ai déjà parlé de la situation critique dans

laquelle se trouve la nation anglaise. L'ancien monde lui échappe graduellement, et avec lui les éléments de sa prospérité factice. C'est à son immense commerce qu'elle doit d'avoir pu jusqu'ici payer les intérêts de son énorme dette et les lourdes charges de son administration. Nous avons vu comment, depuis 1815, toutes les nations européennes ont cherché à se suffire à elles-mêmes et à se délivrer de l'espèce de monopole dont l'Angleterre s'était emparée. Chaque jour se forme une industrie rivale de l'industrie anglaise, et chaque jour un nouveau tarif hostile aux intérêts anglais vient exciter l'indignation de la presse britannique et alarmer les hommes politiques sur le sort futur de la classe industrielle. Les causes de cette situation sont-elles passagères? est-ce là une de ces crises que le commerce anglais a traversées périodiquement depuis vingt-cinq ans? Si on pénètre par la réflexion au fond des choses, on sera tenté de croire que le mal est organique, qu'il prend sa source dans la constitution même du pays, et qu'il en détruira dans un espace de temps plus ou moins long les parties vitales, à moins que la providence de la nation ou la sagesse du gouvernement anglais ne le combatte bientôt par un remède violent, mais nécessaire.

Or, quel peut être ce remède? L'Angleterre peut-elle diminuer ses dépenses? Y a-t-il dans son budget un superflu qu'elle puisse retrancher? Lui est-il possible de remplacer la somme énorme que lui rapportent ses douanes par une taxe plus directe sur la nation? Ces fortunes immenses, amassées sur tous les points du globe, sources jusqu'ici inépuisables de la fortune publique, ne sont-elles pas nécessaires à son existence? Enfin, trouverait-elle le moyen d'employer l'énergique activité de la classe industrielle, de la diriger dans d'autres voies que celles qui l'ont alimentée jusqu'ici? Je crois qu'on peut répondre négativement à toutes ces questions; non, l'Angleterre ne peut pas s'arrêter, elle peut encore moins rétrograder. Il faut qu'elle avance; sa marche est comme celle de ces nuages de sauterelles qui, après avoir consommé toute la verdure d'un champ, vont porter la dévastation sur une terre plus éloignée, jusqu'à ce qu'un vent violent les disperse, avec cette différence que le passage du commerce et de l'industrie de l'Angleterre enrichit, au lieu de les ruiner, toutes les terres qu'ils soumettent à leur joug. Ce sont les capitaux de l'Angleterre qui bâtissent comme par enchantement des villes considérables, qui fertilisent des terres jusque-là incultes, qui créent d'immenses centres de production et de consommation là où elle n'avait trouvé naguère que des peuplades sauvages. Il faut le dire, l'Angleterre, poussée par la force irrésistible de sa destinée, a plus fait pour la civilisation du monde que toutes les nations conquérantes qui l'ont précédée; partout où elle va, elle porte avec elle sa persévérante industrie, elle instruit les peuples, les fait sortir, involontairement peut-être, de l'ornière de la routine et des vieux préjugés. Elle fait payer cher ses leçons, il est vrai, elle trouve son salaire dans les bénéfices que son commerce prélève sur les marchés qu'elle exploite; mais, tôt ou tard, ces leçons portent leurs fruits, et les nations apprennent par son exemple le grand art de se suffire à elles-mêmes.

C'est ce qui est constamment arrivé depuis cinquante ans. On peut dire que c'est en exploitant le monde que l'Angleterre s'est placée à la tête des nations; mais, dans l'accomplissement de cette grande œuvre, chaque succès obtenu n'a-t-il pas été une ressource qu'elle épuisait? Aujourd'hui, elle est arrivée à l'apogée de sa grandeur, elle peut s'étendre encore; cependant, croyez-moi, elle ne deviendra pas plus forte. Si elle règne encore par le prestige qu'elle exerce sur les autres nations, avant qu'il soit longtemps, ce prestige se dissipera : d'autres grands intérêts

nationaux se forment autour d'elle et la menacent, et plus son action sur le monde est aujourd'hui puissante, plus la réaction du monde contre elle deviendra redoutable. Mais la décadence de l'Angleterre causera une immense perturbation dont les conséquences sont incalculables ; c'est chez elle qu'est le cœur du crédit du monde, et le monde sera déchiré, la société tout entière sera bouleversée, quand cessera le règne moral de l'Angleterre.

Que peut donc faire l'Angleterre pour sortir de cette situation? Il faut ou qu'elle trouve un nouveau monde à exploiter, ou que, par une de ces grandes combinaisons politiques qu'elle a su jusqu'ici si habilement amener, elle ferme encore une fois aux nations rivales les grandes voies commerciales où elle ne marche plus seule ; en un mot, il faut que la guerre lui rende ce que la paix lui a enlevé : c'est là une terrible alternative, mais c'est la seule qui lui reste, elle n'a pas d'autre chance de salut. L'Angleterre recule devant les chances de la guerre ; sa situation financière l'alarme, les grandes questions intérieures dont le développement inquiète le gouvernement l'arrêtent, les alliances dans lesquelles elle est maladroitement entrée sont loin de la rassurer, elle ne compte sur les sympathies de personne, enfin elle a besoin de toutes ses forces pour consolider son empire de l'Inde, qui, après un siècle à peine d'existence, commence à s'ébranler, et, quoiqu'elle sente bien que la paix la tue, elle ne se sent cependant pas en état de faire la guerre. C'est là une situation qui, à mon avis, n'est pas bien comprise en France. On cherche à raviver tous nos vieux préjugés nationaux, on signale l'Angleterre comme notre ennemie naturelle, notre ennemie inévitable ; mais on oublie que depuis trente ans la face du monde a bien changé. La situation de l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était quand ses armées envahissaient notre territoire ; les intérêts ne sont plus les mêmes ; ce tiers de siècle a plus fait pour développer les éléments d'une révolution générale que les trois siècles qui l'avaient précédé. Cette révolution s'accomplit surtout au profit de la France. Pourquoi chercherions-nous follement à en contrarier la marche, tandis que nous devrions nous efforcer, au contraire, de donner à ses effets tout le développement dont ils sont susceptibles? Je le sais, tout cri de haine contre l'Angleterre trouve de l'écho en France, parce que les blessures que nous avons reçues dans nos luttes avec cette nation rivale sont encore saignantes. Les hommes à imagination ardente désirent faire une nouvelle épreuve de nos forces, parce qu'ils espèrent laver par un succès nos affronts de 1814 et de 1815. J'irai plus loin, je dirai comme les avocats d'une politique hostile : Feuilletez successivement toutes les pages de notre histoire, et vous verrez que, dans presque toutes nos guerres, l'Angleterre a été notre ennemie ouvertement ou indirectement ; mais c'est parce que partout l'Angleterre trouvait la France sur sa route, parce que partout nous étions un obstacle à l'accomplissement de sa destinée. Aujourd'hui que l'Angleterre ne peut plus regarder chez elle et autour d'elle sans s'alarmer, quand l'orage s'amasse sur sa tête, quand son horizon politique se charge de nuages menaçants, quand sa destinée est arrivée à une crise, n'agirions-nous pas follement en lui donnant nous-mêmes le plus sûr moyen de la conjurer? Quand elle se débat dans les embrassements d'une alliance qui ne l'étreint aujourd'hui que pour mieux l'étouffer demain, pourquoi lui offririons-nous la seule chance qu'il y ait aujourd'hui pour elle de s'en affranchir et de ressaisir l'empire du monde qui lui échappe, chance terrible qu'elle n'entrevoit elle-même encore qu'en frémissant, et que chaque année de paix rend plus hasardeuse pour elle? Laissons faire la paix, elle nous servira bien mieux que

la guerre. Surtout n'envions pas à l'Angleterre sa brillante situation ; celle de la France présente bien plus de sécurité pour l'avenir. Profitons de l'expérience de nos rivaux, attachons-nous à développer les ressources industrielles et commerciales de notre pays, car elles nous offrent un sûr moyen d'augmenter notre puissance matérielle ; restons chez nous, et surtout restons ce que nous sommes : nous ne pourrions que perdre à un changement. Je n'ai parlé jusqu'ici de la guerre que dans ses résultats pour l'Angleterre. Je ne répéterai pas tout ce qu'on a dit dans ces dernières années des conséquences probables d'une guerre européenne pour la France ; je dirai seulement que, dans mon opinion, nous n'aurions que très-peu à gagner à une guerre dans laquelle nous serions vainqueurs, et que nous aurions tout à y perdre si nous étions vaincus.

L'Angleterre recule donc devant ce terrible remède au mal qui la dévore, la guerre européenne, et dès lors sa marche est toute tracée ; elle suit la ligne qu'elle a constamment suivie depuis cinquante ans ; elle cherche de nouveaux débouchés à son commerce. La Chine, avec ses trois cents millions d'hommes, lui offre ses marchés vierges encore : c'est là qu'elle portera tous ses efforts ; elle s'attachera à sa nouvelle proie avec la ténacité du désespoir. On a souvent accusé l'Angleterre d'ambition, on lui reproche ses envahissements continuels ; mais ce n'est pas par esprit guerrier qu'elle fait toutes ces conquêtes, c'est par esprit commercial : c'est qu'elle y est nécessairement entraînée par l'instinct de sa conservation. Où l'Angleterre porte-t-elle ses armes ? est-ce en Europe ? les nations voisines peuvent-elles craindre pour leur territoire ? leurs libertés sont-elles menacées ? Si on en excepte Gibraltar, a-t-elle cherché à planter son drapeau sur un seul point de cette Europe continentale, au milieu de laquelle elle est pour ainsi dire isolée ? Les îles Ioniennes, Malte, sont, il est vrai, aujourd'hui des possessions anglaises ; mais une puissance dont toute la force est dans son développement maritime pouvait-elle rester tout à fait étrangère dans cette Méditerranée, qui est destinée à devenir quelque jour le champ de bataille de l'Europe ? Elle ne pouvait pas non plus laisser entre des mains ennemies toute la route qui sépare son empire d'Europe de son empire de l'Inde ; elle fera plus encore, elle ira plus loin, croyez-le bien ; la nécessité l'entraînera vers l'Egypte, cette terre où couve un volcan qui tôt ou tard ébranlera le monde, car la question de personnes a seule été vidée en 1840. Méhémet-Ali était un obstacle, il est mort politiquement. Reste la question de territoire, qui est tout aussi menaçante que jamais, et qui ne se résoudra que par une immense commotion. Suivons l'Angleterre en dehors de l'Europe ; voyez-la placer les jalons de sa route d'un bout du monde à l'autre, voyez-la occuper tour à tour toutes les positions avancées du globe : Aden, dans le golfe d'Arabie, à moitié chemin de Suez à Bombay ; le cap de Bonne-Espérance, ce relai si bien placé sur la grande route commerciale de l'Inde ; Sainte-Hélène, l'Ile-de-France, autres stations non moins avantageuses ; Singapore, placée à l'entrée de la mer de Chine, établissement fondé il y a vingt ans à peine, comme si l'Angleterre avait pressenti que ce devait être là l'avant-poste de sa conquête commerciale de la Chine ; les Antilles, cet archipel autrefois si riche et qu'elle semble abandonner aujourd'hui, parce qu'il se trouve sur la route d'une partie du globe où elle n'aura bientôt plus rien, tandis que toute son attention, tous ses efforts, se tournent vers l'Inde et vers cet extrême Orient où elle domine encore de toute sa puissance. Je ne parle pas des autres contrées auxquelles le commerce anglais a donné les bienfaits de la civilisation. Les Etats-Unis, aujourd'hui puissance rivale ; le Canada, qui

bientôt prendra sa place parmi les nations indépendantes ; ces républiques de l'Amérique méridionale elles-mêmes qu'elle a aidées dans leur lutte d'émancipation, afin que son pavillon commercial n'eût plus de rival à y redouter, et qui sortiront jeunes et vigoureuses de cette fièvre révolutionnaire qui les tourmentera longtemps encore : voilà l'œuvre de l'Angleterre. Tournons les yeux d'un autre côté, nous verrons un empire de cent millions d'âmes qu'elle a fondé dans l'Inde, la Nouvelle-Hollande colonisée ; continent isolé ou destiné à devenir un jour une grande et belle nation ; la Nouvelle-Zélande, les îles de l'océan Pacifique, arrachées à la barbarie ; les populations de la péninsule malaise prenant graduellement des habitudes de commerce et entraînées dans cette large voie vers la civilisation ; la Chine enfin, ce monde si peu connu et que l'Angleterre tente aussi de faire entrer dans notre grande famille.

N'est-ce pas là, monsieur, un beau spectacle? et qui mérite mieux le nom de grande nation que celle à qui le monde ne suffira bientôt plus? Je l'avoue, il m'arrive quelquefois de secouer ces sentiments de jalousie nationale qui naissent pour ainsi dire et croissent avec nous, et de déplorer, comme homme, cette fatalité qui pousse l'Angleterre vers sa ruine. Je me sens tenté de regretter que ses forces ne soient pas égales à cette grande œuvre que la Providence semble lui avoir confiée, et que les moyens dont elle dispose pour l'accomplir soient entachés de ces vices inhérents à toute chose humaine, l'imperfection et l'instabilité. J'espère que vous me pardonnerez cette digression, dans laquelle je suis moins sorti de mon sujet qu'on ne pourrait le penser d'abord. Toutes les questions politiques sont solidaires l'une de l'autre, elles ont entre elles une connexion plus ou moins étroite, et l'affaire anglo-chinoise se rattache à la plus importante, à la plus grave de toutes les questions européennes, la crise commerciale et politique de l'Angleterre.

Je me trouve naturellement ramené aux événements qui font le principal sujet de cette correspondance. Je n'ai plus rien à vous dire du passé, et je vous ai promis tout à l'heure de vous dire mon opinion sur l'avenir de cette question. Je ne me dissimule pas toutes les difficultés du travail que j'aborde ; c'est au milieu des ténèbres que je vais chercher la lumière ; je n'aurai pas là de fil d'Ariane pour me guider, et, avant de commencer, j'éprouve le besoin de vous répéter ce que je vous ai déjà dit, que c'est mon opinion seule que je vous donne, et que je suis très-loin, en vous soumettant mes idées, de prétendre à l'infaillibilité.

Nous avons vu le peu de progrès que l'Angleterre a faits jusqu'ici en Chine ; la campagne qui va s'ouvrir lui promet-elle des résultats plus heureux? C'est ce que nous allons d'abord examiner. Vous pensez bien, monsieur, que le gouvernement anglais n'a pas publié ses plans de campagne, et que par conséquent nous allons nous livrer à de simples conjectures.

Les chefs de l'expédition n'ont que deux choses à faire : ou persévérer, si les affaires de l'Inde ne leur ont pas permis de réunir un nombre assez considérable de troupes de débarquement sur la côte de Chine, dans le système qu'ils ont suivi l'année dernière, c'est-à-dire arborer leur pavillon successivement sur toutes les grandes villes du littoral, arrêter les communications maritimes entre les diverses provinces, ruiner le commerce chinois, et enfin imposer de fortes rançons à toutes les villes qui seront en état de les payer ; ou bien ils peuvent opérer un débarquement à l'embouchure du Pei-ho, marcher sur Pékin, et là parler en maître au cabinet impérial.

Peut-être est-ce à ce dernier parti que s'arrêtera le plénipotentiaire anglais ; la

presse tout entière l'y pousse : à Macao, à Hong-kong, toutes les voix se réunissent pour lui parler de Pékin comme du seul point de la Chine où le succès de sa mission soit certain. Il faut frapper l'empire au cœur, lui dit-on ; tant que vous vous contenterez de renverser des murailles et de rançonner des villes, le gouvernement chinois se rira de vos efforts. Peu lui importent les maux que vous causez à la population ; sa sensibilité politique ne va pas si loin. C'est dans la capitale de l'empire qu'il faut faire voir la puissance anglaise ; vous devez pousser cette politique perfide des Chinois jusque dans ses derniers retranchements, là enfin où elle ne pourra plus vous échapper. Il y a d'ailleurs dans l'idée d'aller à Pékin quelque chose qui doit flatter l'amour-propre des chefs de l'expédition ; ne sera-ce pas attacher son nom à un des plus grands événements de l'histoire moderne? Le vainqueur de Pékin n'aura-t-il pas des titres à une gloire immortelle?

Examinons d'abord quels pourraient être les résultats de la prise de Pékin par les Anglais.

Pékin est situé à environ trente ou trente-cinq lieues de la côte ; on y arrive par une rivière dont les eaux sont très-basses, et ne permettraient pas aux gros navires de l'expédition de la remonter. Cette rivière est le Pei-ho, dont l'embouchure est par le 39e degré de latitude. Pendant la mousson de sud-ouest, les eaux de la rivière sont plus hautes que pendant celle du nord-est ; mais même alors, il est douteux que les bateaux à vapeur puissent remonter le Pei-ho au-dessus de Teen-tsin, à l'endroit où se termine le grand canal en faisant sa jonction avec le fleuve. Arrivé là, l'expédition anglaise serait encore à environ vingt-cinq lieues de la capitale. S'il ne recevait pas des renforts considérables de troupes de débarquement, le général anglais se verrait obligé ou d'abandonner entièrement son entreprise sur Pékin, ou d'évacuer Chusan, Amoy, Chin-hae et Ning-po, et de dégarnir entièrement de troupes la rivière de Canton. On estime qu'il pourrait disposer alors d'une armée d'environ six mille hommes. En continuant d'occuper les points que je viens de nommer, les forces effectives qui auraient à agir contre la capitale de l'empire céleste ne s'élèveraient pas à plus de trois mille hommes.

Je ne connais pas assez le terrain que l'armée anglaise aurait à parcourir, ni les difficultés qu'elle aurait à surmonter, pour pouvoir donner un avis sur les résultats d'une semblable expédition. Que six mille Européens puissent mettre en déroute une armée de cinquante ou soixante mille Tartares, c'est ce que je crois très-facilement ; mais on assure que les environs de Pékin peuvent, à dix lieues à la ronde et en quelques heures, être couverts de quatre à cinq pieds d'eau. On prétend qu'au mois de mai les chaleurs sont insupportables dans la province de Pecheli, que les vapeurs que le soleil fait sortir des immenses rizières qui couvrent le sol de cette province sont pestilentielles ; ce sont là des obstacles et des dangers contre lesquels le courage n'est qu'un auxiliaire impuissant.

J'admets cependant que l'armée anglaise triomphe de toutes les difficultés et qu'elle arrive jusqu'à Pékin sans avoir perdu un seul homme ; il arrivera de deux choses l'une : ou l'empereur et toute sa cour, les grands et les petits mandarins, se seront enfuis en toute hâte de la capitale, emportant le trésor public et tous leurs effets les plus précieux dans l'intérieur, en Tartarie peut-être, et les Anglais ne trouveront plus à Pékin qu'une ville morte, comme à Amoy, comme à Ning-po, une ville qui ne pourra même pas leur payer la rançon qu'ils ont arrachée à Canton, car Canton n'a payé les trente-six millions de francs qu'on lui a demandés que parce que c'était le centre du commerce étranger, parce que les hanistes y avaient réuni

des masses énormes de marchandises, et qu'ils proposaient de payer eux-mêmes la rançon. A Ning-po, un des grands entrepôts du commerce chinois, à Amoy, les Anglais n'ont obtenu au contraire que de stériles triomphes. Il en serait probablement de même à Pékin; ils n'y trouveraient qu'une population tremblante, des amas de maisons livrées au pillage, et pas une autorité à laquelle ils pussent faire connaître les volontés de leur gouvernement. Que feraient-ils dans cette première hypothèse? Occuperaient-ils militairement cette ville, dont la population s'élève, dit-on, à deux millions d'âmes? Éloignés de leur flotte, obligés de soutenir leurs derrières par des corps détachés, exposés à la réaction presque inévitable que les violences inséparables de la guerre soulèveraient contre eux, est-ce avec six mille hommes, élevons même le chiffre à dix mille, qu'ils contiendraient l'immense population ennemie dont ils seraient entourés, qu'ils tiendraient libres les communications entre l'embouchure du Pei-ho et la capitale, qu'ils assureraient leurs approvisionnements?

Quel serait d'ailleurs leur but en restant à Pékin? Pourraient-ils espérer, par l'occupation de la capitale, faire éclater une révolution dans la province de Pecheli, renverser la dynastie régnante, et placer sur le trône un souverain mieux disposé que Taou-kwang à se prêter à leurs vues? Mais on a vu déjà l'effet que huit mois de séjour de la garnison anglaise à Amoy et à Ning-po ont produit. La population chinoise est bien loin de s'être rapprochée des barbares; la haine contre eux existe toujours dans toute sa force, et d'ailleurs, pour obtenir le résultat qu'on se proposerait, il faudrait que l'armée conquérante résidât longtemps, plusieurs années peut-être, dans la province; et le séjour aussi prolongé d'une armée ennemie est-il possible? Pense-t-on que le gouvernement chinois resterait spectateur impassible de cette occupation? Ne chercherait-il pas à remuer les populations, qui s'habitueraient graduellement à voir de près ces redoutables étrangers, et qui perdraient peu à peu de cette terreur qu'ils leur inspirent? Les moyens ne lui manqueraient pas pour réveiller l'énergie nationale; les maux que le peuple souffrirait le feraient à la fin sortir de sa stupeur, et on sait combien une nation est forte, fût-elle la Chine, lorsqu'elle est réduite au désespoir.

Mais supposons, chose très-improbable, que l'empereur attende l'ennemi de pied ferme, et qu'après avoir vu dissiper les armées qu'il enverrait à la rencontre des barbares, il restât à Pékin pour leur en ouvrir lui-même les portes, ou même qu'effrayé des conséquences que pourraient entraîner des hostilités dirigées contre sa capitale, il annonçât au plénipotentiaire anglais qu'il est prêt à traiter avec lui. Allons plus loin : supposons le plénipotentiaire assis à la même table que l'empereur et lui dictant les clauses d'un traité que celui-ci signerait sans hésiter, et par lequel toutes les satisfactions, tous les avantages commerciaux et politiques que l'Angleterre peut espérer, lui seraient volontairement accordés; qu'adviendrait-il? Qui répondrait aux agents anglais de la bonne foi du souverain de l'empire céleste? Quelles garanties pourraient-ils exiger pour l'avenir? La cession de quelques points sur la côte? Mais l'Angleterre les possède déjà, et le pavillon britannique est comme un épouvantail pour les populations. L'escadre anglaise ne pourrait certainement pas prolonger très-longtemps son séjour dans la mer de Chine; d'autres intérêts l'appellent impérieusement ailleurs; l'Angleterre a besoin de toutes ses forces dans l'Inde, et elle s'affaiblit trop en les divisant. Au bout d'un an, de deux ans peut-être, une simple station resterait sur la côte, et croit-on que, lorsque l'empereur ne serait plus retenu par la crainte des vaisseaux anglais, il hésiterait longtemps à renverser tout d'un coup un édifice qui leur aurait coûté tant d'années et tant de

sacrifices à construire? Certes, on connaît assez les Chinois aujourd'hui pour pouvoir au moins penser qu'une signature apposée au bas d'un traité n'arrêterait pas longtemps le cabinet de Pékin. Il faudrait donc envoyer en Chine une seconde, puis une troisième expédition. Mais ici nous nous trouvons jetés dans des hypothèses dont les bases sont si peu certaines, que la prévision a peine à les atteindre.

Nous avons parlé d'un autre moyen d'action que le plénipotentiaire anglais peut encore employer pendant la campagne qui va s'ouvrir. Nous avons dit qu'on pourrait pousser jusqu'au bout les conséquences du système qu'on a suivi jusqu'ici. Ainsi les Anglais, maîtres déjà d'Amoy et de Ning-po, porteraient d'abord leurs armes vers Hang-chou-fou, ville très-commerçante et très riche, située par 30° 25′ de latitude, et dont l'accès, difficile par la rivière, est plus facile par un canal qui longe la côte et qui commence à Cha-po. De là l'escadre anglaise remonterait la côte jusqu'à la rivière de Yang-tse-kiang, et les bateaux tirant peu d'eau pourraient arriver, dit-on, jusqu'à Nanking, la capitale de la Chine proprement dite et la ville la plus riche de l'empire (1). L'Angleterre tiendrait ainsi entre ses mains tout le littoral de la Chine et ruinerait complétement son commerce. Peut-être même l'armée anglaise parviendrait-elle à extorquer aux populations effrayées des grandes villes du littoral quelques sommes d'argent; mais ce serait là un avantage tout à fait secondaire : ce n'est pas pour rançonner des villes que l'Angleterre lutte avec la Chine, elle ne fera pas faire à ses armées et à ses flottes une guerre de flibustiers dont tout le fardeau, d'ailleurs, retomberait sur la population sans frapper le gouvernement; son but est plus grand et plus noble.

La prise de Nanking placerait, du reste, l'expédition anglaise dans une situation comparativement bonne. La rivière du Yang-tse-kiang, sur laquelle Nanking est située, communique à environ douze lieues au-dessus de cette ville avec le grand canal de la Chine. Le commerce qui entre dans le Yang-tse-kiang, pour de là être transporté jusqu'à la capitale par le canal, est immense, ainsi que celui qui par la même voie sort des provinces du nord pour aller dans le sud; c'est par là que le sel et le riz, produits par les provinces du sud de l'empire, sont conduits jusqu'à Pékin. Il n'est donc pas douteux que l'occupation du point de jonction par les troupes anglaises ne causât un grand bouleversement dans une partie de l'empire, surtout si les communications du littoral se trouvaient arrêtées par la présence sur la côte d'une escadre ennemie; mais le mal serait moins grand qu'on ne le pense, car au-dessus de Nanking le canal s'enfonce assez avant dans l'intérieur des terres, où les Anglais pourraient difficilement pénétrer, et le gouvernement chinois a assez d'action sur la population, le travail de l'homme est à assez bon marché, pour qu'on puisse, pendant quelque temps au moins, faire transporter les produits jusqu'à la partie du canal où les Anglais ne sauraient que difficilement atteindre. Ce serait là une immense dépense et un très-grand embarras; mais le gouvernement chinois est capable encore de pareils sacrifices.

Ce serait alors une lutte de patience entre les deux gouvernements; dans cette lutte, l'Angleterre se fatiguerait probablement la première, ou, si elle se montrait plus tenace et plus persévérante que la céleste majesté, elle n'obtiendrait que le

(1) Nanking est la ville chinoise où l'industrie est le plus avancée : c'est à Nanking qu'on fabrique toutes les belles soieries que nous admirons à Canton; c'est de là que viennent, disent les Chinois, tout ce qui se fabrique de beau et de riche en Chine. Les Chinois appellent cette ville le paradis terrestre.

résultat que nous avons signalé tout à l'heure ; on lui promettrait peut-être beaucoup, mais avec l'intention bien arrêtée de n'accomplir les promesses qu'autant qu'on y serait forcé, c'est-à-dire autant que les forces de l'Angleterre resteraient sur les côtes de l'empire. D'ailleurs, l'expérience a dû prouver aux plénipotentiaires anglais combien peu ils doivent compter sur la signature même des hauts employés de l'État que l'empereur envoie pour traiter avec eux. Nous avons vu que Keschen a encouru l'indignation impériale pour avoir lâchement compromis, pour des considérations tout à fait secondaires, — la destruction de Canton, — l'honneur du dragon céleste, en adoptont un *expédient temporaire,* au lieu d'exterminer les barbares. Or, la mesure que l'empereur qualifiait ainsi était la signature du traité préliminaire conclu avec M. Elliot.

Je n'ai pas besoin de vous répéter, monsieur, que je ne mets pas en doute la grande supériorité de la tactique anglaise sur la tactique militaire des Chinois. Cependant l'empereur ne paraît pas encore convaincu de cette vérité par les épreuves qu'il en a faites ; il ne s'habituera pas facilement à la monstrueuse idée que ses armées ne sont pas invincibles. Le maître du monde n'abdiquera pas ainsi cette suprématie qu'aucune nation n'avait osé lui disputer jusqu'ici. Déjà sa pensée éclate dans une proclamation datée du mois de janvier, par laquelle ses généraux gourmandent les populations d'Amoy et de Ning-po sur leur apathie : « Vous vivez, disent-ils, mêlés à vos ennemis, le danger présent vous a enlevé toute réflexion ; mais vous ne savez pas que la grande armée s'avance pour exterminer les barbares, et, lorsque l'heure de la vengeance et de la destruction sera arrivée, le bon grain sera détruit avec le mauvais. » L'empereur a ordonné à toutes les populations de la côte de se retirer dans l'intérieur, afin d'échapper à l'extermination générale. Il est donc évident qu'en même temps que les Anglais se préparent pour une troisième campagne, les Chinois ne négligent rien pour leur opposer une énergique résistance.

Malgré l'immense population de la Chine, la formation d'une armée, si difficile partout, l'est beaucoup plus encore dans cet empire. La nation chinoise, parfaitement organisée pour la paix, l'est excessivement mal pour la guerre. En Chine, il n'y a pas de conscription ; l'armée se recrute parmi un certain nombre de familles destinées de tous temps à donner des soldats à la patrie; c'est un métier héréditaire, comme tous les métiers parmi les Chinois. Jusqu'à l'époque des derniers événements, le privilége de faire partie des familles militaires était très-recherché, car, sur cette terre qui nourrit si difficilement tous ses habitants, on doit regarder comme une insigne faveur d'obtenir une existence assurée. Chaque soldat chinois reçoit environ 20 francs par mois; c'est là une forte somme en Chine et avec laquelle il peut se nourrir lui-même et entretenir sa famille. D'ailleurs, le métier du soldat chinois était loin d'être rude ; il restait presque toujours dans son village, heureux et tranquille ; il naissait pour ainsi dire et mourait sous cet habit qui lui assurait une existence longue et paisible. Depuis que les barbares sont arrivés en Chine, non plus comme suppliants, mais comme ennemis, depuis que les boulets anglais ont rendu le métier plus périlleux, il est probable que l'uniforme de *tigre* du céleste empire n'est plus aussi recherché. Malgré la grande difficulté de former une armée, on assure cependant que Yischan est à Yu-haou avec quatre-vingt mille hommes et qu'il s'avance vers Ning-po. C'est à l'approche de cette armée qu'on attribue l'inaction du général anglais, qui devait marcher au commencement de mars sur Hang-chou-fou, mais qui se voit obligé d'attendre l'ennemi et de lui livrer combat avec les trois mille soldats dont il dispose.

Je vous ai parlé, monsieur, des probabilités qu'offre la solution de la question anglo-chinoise dans un avenir rapproché; mais, tout en ne me dissimulant pas les difficultés qu'elle présente, je n'en suis pas moins persuadé qu'en définitive cette solution sera en faveur de la civilisation européenne. La brèche est ouverte, elle ne se refermera pas. Je l'ai déjà dit, ce n'est plus une simple question entre l'Angleterre et la Chine, c'est la marche du monde, c'est la force d'expansion de notre civilisation. Derrière la brèche se tient la population du céleste empire, si dense, si compacte encore, si forte de son long isolement politique, si forte même de son ignorance des choses du dehors et de ses préjugés; c'est cette masse épaisse qu'il faut percer. L'entreprise est gigantesque ; l'Angleterre seule pouvait la concevoir, l'Angleterre seule avait, en s'y livrant avec toutes ses forces et son énergique persévérance, des chances de succès. Si elle n'est pas arrêtée par quelqu'une de ces grandes commotions politiques qu'on ne peut prévoir, si on lui laisse le temps de saper peu à peu les fondements de cette vieille société chinoise, le succès ne lui fera pas défaut. Elle sèmera longtemps peut-être avant de recueillir, mais la récolte la paiera à la fin de tous ses sacrifices.

Dans tous les cas, l'empire chinois est ébranlé, le prestige que le chef mystérieux de la céleste dynastie exerçait sur la population commence à se dissiper. Les habitants du littoral savent aujourd'hui que la Chine n'est pas le monde, et qu'il existe en dehors de la Chine des nations fortes et puissantes. De là à savoir qu'elles pourraient trouver chez ces nations des auxiliaires dans les efforts qu'elles tenteraient pour se soustraire au joug qui les opprime, il n'y a qu'un pas. On trouve toujours chez les masses un instinct d'indépendance qui ne demande qu'à être réveillé. Les Chinois sont un peuple froid, calculateur, qui ne peut manquer à la longue de voir qu'il a tout à gagner à cette grande révolution, dans laquelle son gouvernement aurait tout à perdre. L'orgueil national, si longtemps nourri de l'humiliation des barbares, résistera, mais cette barrière elle-même s'abaissera peu à peu devant l'expérience de la supériorité pratique des étrangers. Cependant, il faut l'avouer, une révolution comme celle dont je parle, une révolution qui remuera trois cents millions d'hommes, ne peut pas être l'œuvre de quelques années. Chez nous, les événements marchent vite, parce que toutes les questions étaient mûres depuis longtemps ; mais en Chine on n'en est pas encore là, la Chine n'en est pas à son XIX[e] siècle. Il faut donc laisser à la Providence le soin d'accomplir l'œuvre qu'elle a commencée. Qu'elle prenne l'Angleterre pour instrument jusqu'au bout, ou qu'après l'avoir usée, elle marche vers son but par d'autres moyens que nous ne prévoyons pas, toujours est-il certain qu'elle l'atteindra tôt ou tard.

Quelle que soit l'obscurité presque impénétrable que présente l'avenir de la grande question qui nous a si longtemps occupés, on se sent tenté d'en sonder les mystères ; on se demande quels seront les résultats de cette immense révolution sur le reste du monde, quels effets produirait sur la civilisation, sur la politique européenne, cette agrégation d'une population industrieuse de trois cents millions d'âmes.

Quelles seraient d'abord les conséquences de l'ouverture de la Chine sur la Chine elle-même ? L'empire chinois continuerait-il à exister? La révolution serait-elle seulement morale? On ne peut le penser. Il est plus que probable que ce corps immense se diviserait en un nombre plus ou moins grand de nations indépendantes les unes des autres ; les intérêts mutuels, les circonstances de localité, réuniraient ou diviseraient les provinces. La Chine deviendrait une agglomération de peuples

ayant le même type, modifié suivant les diverses latitudes, comme en Europe. Il est difficile de prévoir quelle serait la forme de leurs gouvernements. Les tendances de la nation, ses habitudes, la portent aujourd'hui vers un gouvernement absolu ; mais les idées nouvelles, au moyen desquelles la révolution se serait opérée, auraient d'abord modifié les mœurs et les coutumes. En politique, les réactions sont toujours violentes ; ainsi nous avons vu les colonies espagnoles de l'Amérique passer tout d'un coup et sans transition de l'esclavage social le plus complet à toutes les exagérations du gouvernement républicain. Les mêmes causes produiraient probablement en Chine les mêmes effets, avec cette différence qu'en Chine les habitudes de travail et d'industrie de la population, conditions de tranquillité et d'affermissement qui n'existaient pas en Amérique, tempéreraient les excès de la liberté. Ainsi, tout en regardant comme certaines la chute du gouvernement et la division de l'empire céleste, je ne considère pas comme difficile la nouvelle organisation sociale du pays. Une autre cause contribuera encore à donner en très-peu de temps aux nations de la grande famille chinoise une consistance politique ; c'est la population compacte de ce pays. En Amérique, les populations sont disséminées sur un immense territoire où les communications sont très-difficiles ; c'est ce qui fait qu'elles n'ont pas de force pour se constituer. La formation d'un corps social y est presque impossible. Dans l'Inde, où la population est plus en harmonie avec l'étendue du sol, quoique infiniment moins qu'en Chine, une forte organisation sociale est peut-être plus difficile encore ; la population y est divisée en castes religieuses ennemies les unes des autres, et non-seulement il n'y a pas entre les diverses familles hindoues de lien qui puisse les unir, mais encore elles sont séparées les unes des autres par des différences radicales, religieuses et politiques. En Chine, au contraire, tous les éléments sont prêts pour une vigoureuse constitution ; changez la face du gouvernement, et vous trouvez déjà réunies toutes les conditions de force et de stabilité qui font la puissance de l'Europe. La Chine est un pays d'agriculture, d'industrie, de commerce ; elle est habituée à vivre sous l'empire de lois homogènes ; elle aura donc peu de chose à faire pour devenir une puissante fraction du monde civilisé.

Les nations voisines seront nécessairement entraînées dans le même mouvement ; le Japon, dont l'isolement politique est plus complet encore que celui de la Chine parce que les localités ont permis au gouvernement de resserrer davantage le réseau qui sépare ce pays du reste du monde, le Japon sera obligé, par la force même des choses, d'ouvrir ses portes à la civilisation envahissante ; il ne pourra rester seul debout au milieu de cette ruine générale des gouvernements fondés sur le système de l'exclusion et de l'isolement. La Cochinchine, le Camboge, le royaume de Siam, suivront la même impulsion. La péninsule malaise formera une nation à part, ou se rattachera à une des grandes fractions dont je viens de parler, au royaume de Siam, par exemple, qu'elle complétera. Les divers archipels de la mer de Chine et des détroits resteront ou deviendront les avant-postes de l'Europe dans la grande lutte qui s'est engagée, jusqu'à ce que, entraînés aussi par cette tendance de toutes les grandes divisions humaines à se gouverner elles-mêmes, ils secouent le joug pour former à leur tour des nations indépendantes.

Cette simple énumération des contrées qui composent ce qu'on appelle l'extrême Orient ne vous inspire-t-elle pas, monsieur, de sérieuses réflexions ? Et, franchissant par la pensée la distance des temps, comprenez-vous tout l'intérêt qui s'attache dans l'avenir à cette partie du globe ? Quelles immenses destinées ne lui sont

pas réservées! C'est dans la mer de Chine que sont les plus grandes masses de population; c'est évidemment là qu'est le centre de l'avenir commercial du monde. Les terres qu'elle baigne contiennent plus de quatre cents millions d'âmes; déjà le mouvement commercial qui y pénètre ou qui en sort s'élève à près d'un milliard, et l'œuvre est à peine ébauchée; tout est encore à faire. Les vingt-cinq millions d'âmes du Japon ne consomment aujourd'hui que 300,000 francs de marchandises européennes; la consommation que la population de la Chine fait des mêmes produits ne s'élève pas à plus de quinze centimes par individu. Lors de l'entrée des Anglais à Chin-hae et à Ning-po, ils ne trouvèrent pas le moindre vestige de marchandises européennes; les importations de Canton n'arrivaient même pas jusque-là. La Cochinchine ne connaît pas ces produits ; Siam vit presque exclusivement de son sol, comme les habitants de la péninsule malaise, et si les divers archipels qui couvrent les mers de l'Indo-Chine ont un commerce comparativement un peu plus avancé avec les nations européennes, c'est que l'influence du voisinage des possessions hollandaises et anglaises s'y est fait sentir d'une manière plus immédiate. C'est le commerce, bien plus que les armes des nations de l'Occident, qui fera pénétrer notre civilisation dans toutes ces contrées, et, lorsque tous ces immenses foyers de production et de consommation seront remués par l'activité et la concurrence européennes, quelle place importante n'occuperont-ils pas dans l'échelle des relations commerciales du monde!

Il ne faut donc pas s'étonner de l'attention profonde avec laquelle le gouvernement français observe aujourd'hui les événements dont la mer de Chine est le théâtre. Si nos intérêts actuels n'y sont pas d'une grave importance, la question s'y présente pour nous, comme pour l'Angleterre, comme pour toutes les puissances qui sont à la tête de la civilisation, avec tout son avenir de conséquences incalculables. La presse anglaise ne semble pas la comprendre quand elle témoigne sa surprise de ce que le gouvernement français entretient des agents en Chine et y envoie des bâtiments de guerre. Eh quoi ! elle parle tout haut de l'ouverture prochaine de la Chine au commerce étranger, c'est-à-dire de la plus grande révolution dont les annales de l'histoire moderne fassent mention, et la France n'aurait pas le droit, ce ne serait pas pour son gouvernement un devoir sacré d'en suivre toutes les phases !

J'ai dit que le contre-coup de la révolution qui ouvrira la Chine se fera sentir sur toutes les nations voisines; j'aurais pu aller beaucoup plus loin, et dire qu'elle réagira sur tout le reste du monde. La Chine ne s'ouvrira pas seulement pour qu'on y entre, elle s'ouvrira aussi pour qu'on en sorte; et pour quiconque connaît un peu les Chinois, pour toute personne qui a étudié l'activité, l'esprit d'entreprise, la persévérance, la fine intelligence de ce peuple, il est évident qu'il ne restera pas longtemps au-dessous des nations européennes dans les arts auxquels celles-ci doivent leur prééminence. Soyez-en convaincu, monsieur, aussitôt que la muraille qui sépare la Chine du reste du monde aura été renversée, les marchands chinois ne tarderont pas à venir sur tous les marchés du globe étudier nos besoins, et y apporteront avec eux un esprit commercial tout aussi avancé que le nôtre, et des éléments de concurrence contre lesquels l'industrie européenne aura peine à lutter. Je le répète, car c'est là une vérité qui n'est connue que de très-peu de personnes, il n'y a pas la moindre analogie entre la nation chinoise et les peuplades de l'Inde et de l'Amérique. Indépendamment de toutes les différences que j'ai signalées tout à l'heure, la Chine a des matières premières qu'elle seule possède; elle

en a d'autres pour lesquelles son sol est plus favorable que celui des contrées qui les produisent; la main-d'œuvre y est à très-bon marché; elle a surtout une industrie qui ne demande qu'un peu de concurrence pour s'élever au niveau de l'industrie européenne la plus avancée. Cinquante ans de liberté commerciale, et la Chine, ou du moins les diverses fractions de cet immense territoire qu'on appelle encore ainsi, pèseront dans la balance des nations.

Je me représente quelquefois l'ouverture de la Chine comme devant produire sur le monde commercial ces effets qu'on redoute d'une communication ouverte entre l'Océan et la mer Pacifique; on craint que les eaux plus élevées d'une des deux mers n'inondent, en prenant leur niveau, toutes les terres voisines. Il pourrait bien arriver qu'en ouvrant les digues qui tiennent encore prisonnière l'immense population industrielle de la Chine, il ne s'ensuivît de même une terrible inondation qui détruirait entièrement les anciennes voies commerciales et leur ferait prendre un autre cours.

Je ne m'appesantirai pas sur la révolution politique qui sera la conséquence naturelle de la large participation que ce nouveau tiers du globe prendra dans les affaires du monde; je n'ai voulu m'occuper ici que de l'importance commerciale de mon sujet. Il y a d'ailleurs, vous le savez, monsieur, d'étroits rapports entre toutes les grandes questions commerciales et celles de la plus haute politique. En Angleterre, cela se comprend parfaitement; mais, en France, notre imagination est trop vive pour étudier ces choses-là, et les affaires commerciales nous paraissent à peine mériter qu'on leur donne quelque attention. Les diplomates anglais font des intérêts commerciaux de leur pays une très-grande affaire; ils savent très-bien que, dans ce siècle déjà si matériel et qui tend à le devenir bien davantage, la meilleure étude diplomatique à faire est celle des intérêts matériels de chaque peuple, car toute la politique est là aujourd'hui, quoi qu'on en dise. Il y a en France quelques hommes très-haut placés qui comprennent parfaitement ce que je viens de dire, malheureusement le nombre en est très-limité.

Indépendamment de l'influence générale que l'affranchissement commercial de la Chine exercerait sur le commerce de la France en particulier, il est surtout un point de contact entre l'industrie chinoise et la nôtre qui me fait redouter le moment où elles entreront en concurrence; je veux parler de nos soieries. Les personnes qui s'occupent de commerce extérieur savent que les soieries chinoises le disputent et souvent avantageusement aux nôtres sous le rapport de la qualité et surtout sous celui des prix. Les Chinois ont la matière première à 60 pour 100 meilleur marché que nous, et leur main-d'œuvre coûte environ un sixième de ce qu'elle vaut chez nous; déjà l'Amérique espagnole consomme pour environ six millions de soieries qu'elle reçoit de la Chine; aux États-Unis, nous avons été obligés de signer un traité qui sacrifie notre navigation pour conserver la protection que nos soieries reçoivent des tarifs américains contre la concurrence chinoise. Ces faits seuls prouvent combien cette concurrence est déjà redoutable pour nous. Que sera ce donc lorsque les fabricants chinois pourront étudier eux-mêmes les besoins des populations! On a souvent répété que les Chinois ne possédaient que le talent de l'imitation, et qu'ils ne savaient pas créer; on ne réfléchissait pas qu'on émettait là une opinion beaucoup trop absolue. Il est certain que les fabricants chinois ne se sont montrés à nous jusqu'ici que comme d'habiles imitateurs; mais il ne pouvait guère en être autrement : ils ne connaissent ni nos goûts, ni nos usages; nous leur portons des échantillons, et nous leur demandons de les prendre pour modèles

dans leur fabrication. Ils ne peuvent qu'exécuter nos ordres ; ils ne savent même pas la plupart du temps à quel usage les objets que nous leur demandons sont destinés. N'en serait-il pas à peu près de même, si on apportait à nos fabricants des échantillons d'étoffes destinées à l'habillement ou à l'ameublement des mandarins chinois? — Il est encore une autre branche d'industrie pour laquelle les Chinois rivalisent au moins avec nous, je veux parler de la tabletterie ; leurs lacques, leurs articles d'ivoire et d'écaille, sont bien supérieurs à tout ce que nous faisons.

Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Son industrie n'a pas de point de contact avec l'industrie chinoise. Elle n'a donc rien à en redouter pour le moment; mais, si elle réussit dans la grande entreprise à laquelle elle a déjà fait tant de sacrifices, un jour viendra bientôt où le commerce de la Chine ne cherchera plus d'intermédiaire, et où son industrie, profitant de l'expérience même de ses rivaux, saura se suffire à elle-même. La Chine fera plus encore, elle ne se contentera pas de travailler pour ses propres besoins, elle s'occupera aussi des besoins des autres nations, et, si on peut juger à l'avance du degré d'activité qu'elle déploiera dans la création de ses relations commerciales par celle que nous avons pu observer chez les Chinois qui, malgré la rigueur des lois de leur pays, vont chercher fortune à l'étranger, on est porté à croire que son industrie prendra un développement merveilleux. La Chine est une fourmilière sur une immense échelle. Sa population ne s'arrête pas un seul instant; elle ne peut pas s'arrêter, car elle mourrait de faim. Pour elle pas de repos, il faut qu'elle travaille sans cesse, aujourd'hui, demain, toujours; elle ne connaît même pas les jours de fête. Une seule fois dans l'année, un seul jour, le premier de l'an, le travail cesse; le Chinois le plus pauvre se livre au plaisir avec toute l'ardeur qui suit une longue privation; mais, le lendemain, il reprend la tâche de toute sa vie. Que d'énergie une pareille existence ne devrait-elle pas donner à cette population, si les lois sous l'empire desquelles elle vit ne la contenaient dans les limites de son industrie, si on ne lui avait caché le monde où elle est destinée à occuper une si grande place! Renversez la barrière, et vous verrez de quoi ces hommes seront capables ; faites-leur connaître leur force, portez-leur cette civilisation qui vous donne sur eux une supériorité factice, et vous verrez avec quelle rapidité ils profiteront de vos leçons jusqu'à ce que, peut-être, ils soient eux-mêmes en état de vous en donner.

On a dit, je crois, que le monde tendait à changer de place; on voulait par là signaler la décrépitude de nos vieilles institutions sociales; la vie, la force sont, dit-on, parmi les nouvelles populations du globe; c'est pour elles qu'est l'avenir. On citait les États-Unis s'élevant, en moins de cinquante ans d'indépendance, au premier rang des nations, et rivalisant déjà, à forces égales, avec cette même puissance dont naguère ils étaient encore tributaires. L'Europe a débordé, et partout elle va formant des nations jeunes et vigoureuses dont on peut suivre pas à pas la création ; en Chine, l'œuvre est presque accomplie, et, quand le rideau se lèvera, la nation chinoise apparaîtra toute prête à jouer son rôle sur la scène du monde.

. . . . .

Macao, 15 mars 1842.

LES ÉLECTIONS

DE 1842.

I. — LA POLITIQUE DES CONSERVATEURS ET LES ÉLECTIONS DE 1842.
II. — VUES SUR LES ÉLECTIONS DE 1842.
III. — AVIS AUX CONTRIBUABLES.
IV. — RÉPONSE AU MINISTRE DES FINANCES.

Quels sont les besoins vrais du pays? Quels conseils lui adresser au moment où il doit se prononcer sur le choix de ses mandataires? Telles sont les questions que reproduit périodiquement sous le régime représentatif le retour des élections générales.

Il y a pour la France ceci de particulier, que l'Europe prend presque autant d'intérêt à ses élections qu'elle-même. L'Angleterre peut renouveler sa chambre des communes, sans qu'en dehors de cette île on s'en inquiète beaucoup : on connaît la stabilité de son gouvernement intérieur et la persévérance de sa politique étrangère. Dans l'opinion de l'Europe, la France n'a pas encore conquis ces deux avantages.

L'Europe ne se fait pas de notre état intérieur une exacte idée, et il y a dans la société française plus d'éléments conservateurs qu'elle ne semble le penser. Il y a douze ans, une révolution éclate; elle venge et sauve la liberté politique en ébranlant l'ordre social : elle est à la fois une source de bienfaits et de périls. Cependant ces émotions et ces crises, inévitables d'ailleurs après une aussi brusque péripétie, s'apaisent; la société reprend peu à peu l'empire d'elle-même et travaille à tout raffermir; à l'entraînement révolutionnaire succède l'esprit conservateur. Telle est

l'histoire des douze années qui nous séparent de 1830; histoire qui reproduit en quelque sorte dans un cadre étroit et sous des formes bien adoucies les phases diverses et les passions successives de notre première révolution. Cette répétition, qui a aujourd'hui le caractère historique d'un fait accompli, d'un fait nécessaire, est la meilleure preuve qu'enfin, après cinquante ans, la France a épuisé son cycle révolutionnaire. Il n'y a plus d'avenir digne d'elle que dans le respect et le maintien de ce qu'elle a voulu et de ce qu'elle a fondé.

Si la grande majorité du pays en est convaincue, comme nous le croyons, les élections générales lui offrent l'occasion de prouver l'esprit dont elle est animée. Les élections de 1842 doivent apporter à l'existence et à la légitimité de notre gouvernement une consécration éclatante et suprême, en envoyant à la chambre une majorité gouvernementale, puissante par ses convictions comme par le nombre.

Ce résultat est vraiment désirable, car, en mettant le dernier sceau à la volonté du pays, il persuadera enfin l'Europe de notre ferme intention d'arriver à la stabilité. Quand l'Europe nous juge, elle est encore sous les impressions que lui ont laissées les cinq premières années qui ont suivi 1830, et en cela elle a tort. Elle ne tient pas compte de tous les changements qui se sont opérés, et certains souvenirs lui dérobent un peu l'intelligence du présent. Les élections qui se préparent peuvent d'un coup lui démontrer ce qu'elle ne voit encore qu'à demi. Nous insistons sur ce point, il est capital. Comparons la France aux quatre puissances qui se partagent avec elle la prépondérance européenne ; nous ne la trouvons inférieure à aucune d'elles, pour ne pas dire plus : personne ne prétendra que ses finances soient moins prospères, ses armées moins redoutables, sa civilisation moins féconde que celle d'aucun peuple. Sur quoi tombe la critique? A quel endroit dénonce-t on la faiblesse de la France? On dit qu'elle a l'esprit léger, la volonté inconstante, et que cette mobilité annule sa force. Aussi s'autorise-t-on de cette inconsistance qu'on lui prête pour rabattre quelque chose de la considération à laquelle elle a droit, tout en continuant de s'en défier et de la craindre.

Le jour où, dans les chancelleries européennes, la stabilité de notre gouvernement ne fera plus question, la France pèsera d'un bien autre poids dans les conseils des grandes puissances. On dit que le prince de Metternich aurait répondu il y a quelques mois à une ouverture diplomatique : « Quand la France aura fait ses élections, nous verrons. » C'est à cette pensée de défiance et d'incrédulité sur la durée de ce qu'a fondé 1830, qu'il importe de répondre par des faits positifs. Une chambre gouvernementale sera pour la France une force vis-à-vis l'Europe, et en même temps elle sera pour l'Europe un gage de sécurité à notre égard.

C'est surtout dans les temps de calme qu'il est permis de demander aux institutions tout ce qu'elles peuvent rendre. Élu au sein d'une tranquillité profonde, le parlement qui s'assemblera le 3 août comprendra sans doute toute l'étendue de ses devoirs et voudra les remplir. Ce ne sont pas toujours les chambres nommées dans des circonstances orageuses qui se montrent le plus résolues et le plus fermes. Sortie de la coalition, la chambre de 1839 a été souvent indécise et timide. Mais quand les derniers bruissements des tempêtes publiques ont expiré depuis longtemps, quand la société est paisible, presque indifférente, il arrive souvent que les assemblées politiques se mettent à exercer leur action avec plus d'énergie ; elles s'y croient autorisées par le calme qui règne autour d'elles.

Lorsque nous demandons aux électeurs de nommer une chambre gouvernementale, il est loin de nous de désirer le triomphe exclusif et oppresseur d'un seul

parti. Un semblable résultat nous ramènerait aux fautes de la restauration. Qu'arrive-t-il quand des idées, des passions qui ont quelque empire dans le pays, ne peuvent se faire représenter dans le parlement? Elles se réfugient dans une presse ardente, elles s'exagèrent et s'enveniment dans de secrets conciliabules ; elles se font une vie exceptionnelle et mauvaise. Si nous voulons voir dans le parlement quelques représentants des opinions extrêmes, à plus forte raison blâmerions-nous l'exclusion qui serait prononcée systématiquement contre les hommes d'une opposition modérée. Il paraît que le cabinet a hautement reconnu et déclaré à ses agents qu'il était des hommes notables parmi ses adversaires dont il ne fallait pas songer à combattre la réélection, et dont la présence était nécessaire à la chambre. D'ailleurs, dans sa lutte contre les opposants, le ministère a plus d'intérêt à en éclaircir le nombre qu'à tirer sur les officiers.

Au surplus, au-dessus des convenances particulières du ministère et de l'opposition s'élève l'intérêt du pays, dont en ce moment le corps électoral est le juge suprême. Les circonstances sont favorables; les électeurs peuvent apprécier sainement les hommes et les choses; il n'y a pas de passions ardentes qui égarent les esprits : justice peut être faite à tout le monde. Une considération nous frappe. Beaucoup de personnes éclairées sont convaincues que le corps électoral tel qu'il est représente sincèrement l'état du pays, et qu'il n'est pas raisonnable de vouloir, par une réforme hasardée et au moins inutile, ébranler une loi organique qui compte à peine onze ans d'existence. Voici une occasion excellente pour donner à cette opinion l'irréfragable sanction du fait. Si des élections de 1842 il sort une chambre vraiment politique, ce résultat sera la meilleure réponse aux cris de réforme qu'on entend dans chaque session. Il dépend du corps électoral de défendre et d'affermir sa propre composition par la qualité même des produits qu'il donnera. Une chambre insuffisante deviendrait un argument en faveur d'une réforme.

Les électeurs ne doivent pas perdre de vue les critiques dont a été l'objet la manière dont ils exercent leur droit. On leur a reproché d'envoyer sur les bancs de la chambre un trop grand nombre de fonctionnaires publics, et l'opposition a voulu porter remède au mal en étendant le cercle des incompatibilités que prononce la loi de 1831. Qu'a-t-on répondu pour combattre, pour repousser cette proposition, qui a été reproduite jusqu'à trois fois? On a dit qu'il ne fallait pas empiéter sur la souveraineté de l'électeur, que seul l'électeur était juge de la capacité morale des candidats, et qu'il n'était pas sage de vouloir faire par des lois ce qui ne pouvait être fait que par les mœurs. Il appartient aux électeurs de prouver la justesse de cette réponse. Il ne s'agit pas d'exclure systématiquement tous les fonctionnaires de la députation. Cette erreur de l'assemblée constituante et de la convention n'a plus de partisans que parmi ceux que l'expérience ne corrige pas, et elle doit aujourd'hui avoir d'autant moins cours, que la majorité des fonctionnaires publics présente plus de garanties morales par leurs lumières et leurs talents. Mais, dans cette majorité même, nous conseillerons aux électeurs de choisir avec sévérité. Nous les engagerons à nommer surtout les fonctionnaires les plus élevés et les plus éminents ; avec nos mœurs et nos institutions, il n'est plus guère possible à l'ignorance, à la médiocrité, d'arriver aux premiers rangs de l'administration, de l'armée et de la magistrature, et les électeurs qui iront y chercher des mandataires ont plus de chances pour ne pas faire un mauvais choix. Ils éviteront aussi de cette façon les petites ambitions, d'autant plus avides qu'elles sont moins satisfaites, et qu'elles voudraient s'élancer des premiers degrés de la hiérarchie jusqu'aux plus hauts, à la

faveur d'un court séjour dans les régions parlementaires. Nommer député un petit fonctionnaire, c'est couronner une capacité problématique et enflammer une ambition certaine.

On a aussi reproché aux électeurs de trop concentrer leurs choix sur des gens peu connus hors du rayon où ils vivent, et de transformer en députés de la France des hommes qui avaient peu l'habitude de porter leurs regards au delà de leur clocher. Ici, plus encore que pour les fonctionnaires, c'est aux mœurs politiques qu'il faut s'adresser, car la loi ne saurait rien réglementer sur ce point. Nous ferons un nouvel appel à l'intérêt même du corps électoral, et nous lui remettrons en mémoire ce que demandent ceux qui veulent changer la loi organique de 1831. Ils demandent que la nomination de tous les députés se fasse au chef-lieu de chaque département. Ils disent que dans les circonscriptions électorales, telles que la loi les a faites, l'intelligence des intérêts politiques ne pénètre pas, et qu'il faut donner pour théâtre aux élections des villes importantes, afin d'élever et de généraliser les sentiments et les idées du corps électoral. C'est aux électeurs à répondre par des faits, à montrer que dans les arrondissements électoraux les questions politiques sont prises en grande considération, et que le génie de la localité n'y règne pas sans partage. Notre organisation sociale a fait aux intérêts locaux une part importante : ces intérêts sont représentés dans les conseils municipaux, dans les conseils d'arrondissement, dans les conseils généraux. Là est leur légitime empire. La chambre des députés est une sphère différente et plus élevée. Toutefois nous ne prétendons pas qu'il doive être interdit aux intérêts locaux d'y présenter leur requête et d'y introduire plusieurs de leurs mandataires. Une chambre où les intérêts locaux n'auraient pas d'organes ignorerait une partie des besoins du pays. Ces intérêts sont appelés à concourir à l'ensemble du bien général. Tout dépend de la mesure. Mais, même au point de vue des intérêts locaux, les électeurs feront mieux d'accorder leur confiance à des capacités élevées qu'à des esprits étroits *qui n'auraient que du zèle*.

On peut jusqu'à un certain point s'adresser aux lumières du corps électoral comme on s'adresserait aux lumières d'une assemblée politique. Dans le corps électoral s'associent la propriété, l'industrie, l'intelligence. Le corps électoral nomme directement les députés; il n'y a point d'intermédiaire entre lui et ses représentants : en rapport, en contact avec eux, il connaît intimement leurs principes, leur conduite. Cette constitution de l'électorat lui donne une influence directe et puissante sur la marche des affaires. Tous les trois ou quatre ans, deux cent mille électeurs sont convoqués; toutes les questions sont portées devant eux. et, par le choix de leurs mandataires, il dépend d'eux en partie de résoudre ces questions à leur gré. Sans doute, une fois élue, la chambre a son esprit et son indépendance; elle devient souveraine à son tour et pour plus de temps. Mais, de son côté, le corps électoral, qui intervient souvent et d'une manière directe dans les affaires, arrive successivement à prendre une sorte de personnalité politique dont la prépondérance se fera de plus en plus sentir. A ces électeurs qui, depuis vingt-cinq ans, ont été consultés, invoqués dans toutes les crises, dans tous les périls qu'a traversés la société, il faut parler non pas le langage d'une démagogie grossière, mais celui de la raison et des véritables intérêts du pays.

La France veut la monarchie représentative. S'il est un point qui doive être hors de tout débat désormais, c'est à coup sûr celui là. Rêver pour le pays une autre forme de gouvernement, après cinquante années d'essais et de convulsions, ne peut

plus être que le fait d'une ignorance ou d'une folie également incurable. Cette monarchie représentative, déjà constituée par la charte de 1814, a reçu une consécration éclatante par la charte de 1830. L'institution fondamentale de la royauté s'est affermie même au milieu des orages, parce qu'une tige nouvelle a été mise à la place d'un tronc desséché. La liberté constitutionnelle a été assise sur de plus larges bases. Jamais pacte politique n'a été plus clair, plus loyal, plus satisfaisant, que celui de 1830. Depuis cette grande époque, des lois scrupuleusement élaborées par les trois pouvoirs ont organisé les franchises municipales et la représentation des intérêts départementaux. Aujourd'hui qu'avons-nous à faire ? Nous avons à consolider en améliorant. Le travail d'amélioration est la conséquence naturelle du génie conservateur; car, en politique comme dans la nature, rien ne se conserve sans développer et accroître ses forces.

Nous croyons fermement que cette pensée, consolider en améliorant, anime aujourd'hui la France, et nous souhaitons que ce soit elle qui inspire surtout le corps électoral dans les choix qu'il va faire. Il est permis de l'espérer; on ne remarque même pas dans le pays les agitations qu'amène souvent une élection générale. Les partis ne s'accablent pas mutuellement, comme en 1839, d'écrits, de circulaires et de pamphlets. On compte les brochures que la circonstance a fait naître. Cette extrême sobriété dans la polémique est un symptôme. Bien des passions sont éteintes; que d'illusions évanouies! En 1834, en 1839, les partis et les hommes que leurs principes et leurs espérances plaçaient en dehors de la constitution de 1830, cherchaient dans le mouvement d'une élection générale un moyen de propagande. A ces prédications ardentes ont succédé aujourd'hui la circonspection, la modestie, le silence.

S'il y a de l'animation quelque part, elle est plutôt dans les rangs du parti conservateur. Il a la conscience de sa force, et il veut garder la prépondérance que depuis 1839 il a su reconquérir. Aussi les écrivains qui se font les organes de ses intérêts électoraux ont le verbe haut et vif. Conservateurs, leur disent-ils, prouvez par votre active persévérance, par votre ferme accord, par l'indépendance et la dignité de vos choix, que vous ne connaîtrez jamais ni les mollesses d'une sceptique indifférence, ni les jalouses exclusions des partis étroits et violents. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles qui sont les dernières d'une brochure ayant pour titre : *La Politique des Conservateurs*. Mais l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, nous semble avoir un peu oublié dans le cours de son véhément *factum* cet esprit de conciliation qu'il recommande dans les lignes que nous avons citées. Il touche à toutes les questions : la situation intérieure, la politique étrangère, le ministère du 1er mars, le cabinet du 29 octobre, les fortifications de Paris, le droit de visite, le recensement, la réforme électorale, les républicains, les légitimistes, l'opposition de gauche, sont successivement l'objet d'une appréciation tranchée, énergique. On ne saurait refuser à l'écrivain le mérite de la franchise. Défenseur décidé du ministère du 29 octobre, il en justifie la politique sur tous les points; il poursuit ses adversaires avec passion, parfois avec injustice. Nous ne savons si la brochure produira tout l'effet qu'a dû s'en promettre l'auteur. Comme moyen d'attaque, comme cri de guerre, elle est trop longue et promène la discussion sur trop de points; d'un autre côté, ceux qui y chercheront un jugement impartial, approfondi, sur la situation et les hommes, pourront être choqués par la verve incandescente de l'écrivain, et parfois seront tentés de lui dire : *Citoyen, voyons votre pouls.*

Ce n'est pas au reste sur la politique intérieure que nous nous trouverons en désaccord avec l'auteur. Nous pensons, comme lui, que depuis douze ans de grands progrès ont été accomplis dans notre pays pour sa vie morale et matérielle. L'énumération de toutes les lois et de tous les actes qui ont concouru à cette amélioration serait longue. Au surplus, la France se rend bien compte de toutes les conquêtes qu'elle doit à la dernière révolution; aussi nous la voyons en ce moment plus désireuse de les consolider que de les accroître. Dans les premières années qui ont suivi 1830, il semblait qu'on n'obtiendrait jamais assez de réformes; aujourd'hui la société témoigne plutôt l'envie de faire halte dans la voie des innovations; naguère elle aurait précipité tous les changements, maintenant elle les ajourne pour en examiner mûrement l'à-propos et la nécessité. C'est à cette disposition incontestable de la France que le parti conservateur doit la faveur avec laquelle le pays le voit depuis plusieurs années.

Continuons d'interroger les sentiments de la nation, et nous la trouverons plus préoccupée des questions de politique étrangère que des questions intérieures. Il importe de préciser la mesure de ces préoccupations sans aller au delà comme sans rester en-deçà de ce que sent et veut le pays. La France souhaite sincèrement conserver la paix européenne, et ce désir est bien partagé par tous les peuples qui l'environnent. Eh! qui songe à la guerre? Qui voudrait interrompre brusquement par une prise d'armes ce mouvement d'idées et d'intérêts qui a commencé le jour où Napoléon est tombé? Pour rouvrir le jeu des batailles, les esprits sont trop éclairés et les âmes trop molles. La paix ne sera pas troublée, mais la France veut qu'elle soit pour elle digne et satisfaisante; comme la paix est dans l'intérêt de tous, la France n'entend pas y faire de sacrifices particuliers. Certes jamais sentiment national ne fut plus modéré ni moins blessant pour les autres peuples. Cependant il y a deux ans la France a pu croire que, pour conserver la paix générale, elle avait mis du sien un peu plus qu'on n'était en droit d'exiger d'elle. Cette pensée, qu'on lui avait fait exagérer la mesure des concessions, lui a été amère. Nous ne déclamons pas, ce nous semble, en signalant ce froissement de l'honneur national comme un fait incontestable, comme un sentiment unanime. C'est au moment où le pays se trouvait ainsi affecté qu'est survenue la question du droit de visite : cette question a trouvé la France et les chambres résolues à deux choses, ne plus faire de concessions, et surtout n'en plus faire à l'Angleterre. Pour nous, nous avons reconnu que le parti conservateur était devenu un parti vraiment politique par la prompte intelligence avec laquelle il s'est fait l'organe du sentiment national. Il n'a permis à personne de faire mieux que lui quand il s'est agi d'exprimer les intentions du pays. Cette habile conduite, en le rendant plus populaire, a eu aussi l'avantage de prêter à notre gouvernement une grande force dans ses négociations. Le cabinet a pu montrer à l'Europe l'unanimité du pays et s'en appuyer.

Quel intérêt le parti conservateur aurait-il à diminuer, par des divisions intestines, l'autorité de son vote et de ses actes sur une question si considérable? Nous ne concevons pas comment l'écrivain qui se donne pour leur organe a pu voir dans l'affaire du droit de visite une occasion d'attaquer l'ancien président du 15 avril. M. Molé a fait connaître à la tribune de la chambre des pairs quelle avait été sa conduite lorsqu'il se trouvait à la tête du cabinet. Il n'a point autorisé notre ambassadeur à ouvrir le protocole avec les quatre puissances; quand M. le comte Sébastiani lui transmit ce protocole, au bas duquel il avait mis sa signature, M. Molé

ne répondit point : trois mois après il n'était plus aux affaires. Est-il bien difficile de se rendre compte de cette attitude? M. Molé s'est abstenu, autant qu'il était en lui, de faire un pas de plus dans la voie où l'on se trouvait engagé : il n'autorise point l'ouverture du protocole, et, quand elle lui est annoncée, il garde le silence. On peut, sans être un grand diplomate, apprécier la mesure et la portée de cette conduite, qui, sans que personne eût à se plaindre, réservait l'avenir. Malheureusement nous vivons dans un pays où l'avenir, même le plus limité, n'appartient pas aux hommes d'État, et nous sommes possédés d'une manie d'instabilité qui les précipite au moment où ils allaient agir.

Croirait-on que, dans les explications fort simples données au Luxembourg par M. Molé, l'auteur de *la Politique des Conservateurs* voit quelque chose de coupable, et presque une manière de découvrir la royauté? La couronne découverte par M. Molé, par l'homme d'État qui, pour les détourner du trône, a appelé sur sa tête les coups de tous les partis! Ce reproche est si déraisonnable, qu'il ôte presque toute gravité à l'œuvre de l'écrivain.

D'ailleurs une aussi flagrante injustice à l'égard de M. Molé était tout à fait inutile à l'apologie du cabinet. Dans tout ce débat du droit de visite, les agressions réitérées de l'opposition ont fourni au ministère l'occasion naturelle de remonter à l'origine de la question et de faire à chacun sa part. Cette responsabilité dont on voulait l'accabler, il a pu la partager entre tous, en traçant l'ensemble des négociations auxquelles ont participé tous les ministères. Le poids de cette grande discussion a été porté par M. Guizot avec une puissance à laquelle même ses plus résolus adversaires n'ont pas refusé leur admiration. Nous n'aurons que la justice de l'historien en disant que, dans la session qui vient de finir, M. Guizot a trouvé dans son talent des ressources nouvelles. Comme orateur politique, il s'est élevé plus haut qu'il n'avait encore fait. Pour mieux se défendre, il a grandi.

Au milieu des dissentiments et des animosités qui agitent le monde politique, ne refusons jamais à la supériorité de l'esprit et du talent l'hommage auquel elle a droit. Pourquoi l'auteur de *la Politique des Conservateurs* s'est-il si souvent départi de cette équité, qui est à la fois un devoir et un plaisir? Après avoir été injuste envers M. Molé, à plus forte raison devait-il continuer à l'être envers M. Thiers. Cependant est-il habile, est-il dans l'intérêt général de travailler à élargir la distance qui sépare en ce moment le chef du centre gauche de la majorité dont il était encore, il y a deux ans, un des plus puissants représentants? Nous concevons autrement le langage qu'il y aurait à tenir. Vous parlez, dites-vous, au nom des conservateurs. Eh bien! en leur nom, rappelez à M. Thiers et à ses amis les nombreux points de contact qu'ils ont gardés avec la majorité. Attirez-les à vous, au lieu de les pousser à gauche. Adressez-leur les reproches que, selon vous, ils méritent, mais sans exagération, sans violence.

Oui, on peut, non sans raison, déplorer le schisme qui s'est fait dans le sein de l'ancienne majorité. Il est fâcheux pour tous que des hommes éminents, qui avaient si fort compté dans les rangs de cette majorité, s'en trouvent isolés aujourd'hui. Cette séparation n'a cependant pas été amenée par des dissidences radicales. L'ordre et la paix sont aussi bien dans les vœux du centre gauche que dans ceux des conservateurs. Le dissentiment ne s'est élevé que sur les moyens de consolider l'un et l'autre. Quand le 1er mars vint aux affaires, il inscrivit sur son drapeau le mot de *transaction*. Son chef donna lui-même à la tribune le commentaire de cette devise : pas de réaction, aucune exclusion de personnes, un esprit conciliateur, l'oubli d'an

ciennes querelles qui n'avaient plus d'objet. M. Thiers disait que cet esprit de conciliation et de transaction était partout, et ne se montrait pas moins dans les questions d'intérêt matériel que dans les questions politiques; il ajoutait aussi que, depuis trois ans, on avait plus souvent discuté sur les mots que sur les choses. La chambre répondit à cet appel; elle donna au ministère du 1er mars une imposante majorité de transaction. Il y a deux ans, à pareille époque, tout semblait promettre à ce cabinet une longue carrière, quand la fatale question d'Orient vint tout renverser. Le ministère du 1er mars ne fut pas heureux.

Sorti des affaires, le centre gauche eut une position difficile. Il n'appartenait entièrement ni à la majorité, ni à l'opposition. Dans la politique intérieure, il partageait les principes et les sollicitudes de la majorité pour la cause de l'ordre, et il s'associait aux griefs de l'opposition pour la politique étrangère. Ces situations intermédiaires ne permettent pas, nous le reconnaissons, d'avoir une action prompte et directe sur la marche des affaires; néanmoins ceux qui les occupent avec talent peuvent encore y exercer une influence utile, et travailler pour l'avenir. A notre avis, le centre gauche n'a pas assez continué, en dehors des affaires, la politique qu'il avait intronisée au pouvoir; il n'a pas assez professé, il n'a pas assez représenté ces idées de transaction qui n'ont pas cessé un instant d'être vraies et nécessaires; il s'est trop confondu avec l'opposition. Or, pour que le centre gauche exerce une influence réelle sur la gauche, il ne faut pas qu'il dissimule les sympathies et les souvenirs qui le rattachent au parti conservateur. Autrement, en inclinant trop vers la gauche, il la confirme dans ses préjugés, dans ses erreurs, et il perd la plus grande partie de sa puissance morale.

Voilà, ce nous semble, ce qu'on eût pu dire au centre gauche au nom du parti conservateur. Nous n'avons pas été surpris, en arrivant au chapitre de l'opposition de gauche, de trouver chez l'auteur de la brochure une recrudescence de vivacité. Ce sont nos adversaires sérieux, s'écrie l'écrivain; aussi se donne-t-il carrière dans l'assaut qu'il leur livre : « Nous avons vu à l'époque du 1er mars, dit-il, la gauche presque tout entière obéissante et docile jusqu'à la servilité, avide de faveurs jusqu'au cynisme, acceptant sans embarras les plus éclatantes contradictions. Elle a renoncé à ses vieilles croyances sans parvenir à s'en former de nouvelles. Le ministérialisme sans débat, sans objection, sans examen, a été sa règle... » Et encore : « La gauche a senti qu'elle avait perdu le droit d'invoquer ses principes; elle n'en parle plus, elle n'y croit plus. Elle marche au hasard par des chemins qu'elle ignore, résignée à tout, imprévoyante de tout, jetant par intervalles un regard terne vers le passé, et ne pouvant se dire à elle-même si elle le regrette, ou si elle a pour jamais rompu avec lui. » Nous aimons qu'on combatte ses adversaires avec ardeur et franchise, mais encore faut-il être juste. Les choses ne se sont pas passées comme les décrit l'écrivain. Tout un parti ne désarme pas pour complaire aux convenances d'un homme ou de quelques hommes; il faut trouver à ses changements des raisons plus générales et plus nobles. L'opposition de gauche n'a pas échappé à cette décomposition des partis, à cette transformation des idées dont nous avons le spectacle depuis six ans. Seulement, elle a mis son amour-propre à ne pas s'avouer à elle-même les modifications qu'elle subissait; le parti du mouvement s'est piqué d'immutabilité. Autour d'elle, chaque parti, chaque homme transformait ses opinions, ses idées; les esprits les plus élevés du parlement et du pays, M. Thiers, M. Guizot, M. de Lamartine, modifièrent hautement leur politique suivant les besoins nouveaux qu'à leur sens le temps apportait avec lui. Tout changeait autour

de la gauche; elle changeait aussi, et cependant elle s'opiniâtrait à se dire toujours la même. Ce n'est pas pour avoir agi comme elle a fait que la gauche s'est nui devant le pays, mais pour n'avoir pas donné de cette conduite une explication franche et solennelle; on eût dit qu'elle rougissait elle-même de ses propres progrès. Aussi ses adversaires ont profité de son silence; ils ont attribué l'appui qu'elle a prêté en 1840 au gouvernement à de misérables motifs d'ambition individuelle. Ces attaques ont embarrassé la gauche; tout en étant convaincue qu'elle ne les méritait pas, elle a pu souvent se reprocher à elle-même de ne les avoir pas prévenues par plus d'habileté et de courage. C'est pourquoi, depuis deux ans, l'incertitude de ses allures et le découragement de plusieurs de ses membres n'ont échappé à personne. La gauche a besoin de se rendre compte de son passé, de son avenir, et de se reconstituer

La dissolution du parlement de 1839 est favorable à tous les partis, en leur permettant de se renouveler et de se replacer dans des conditions normales; elle vieillit leur passé, elle éloigne le souvenir de leurs fautes, elle en allége en partie la responsabilité. Le parti légitimiste a vu dans les élections de 1842 une occasion pour modifier sa conduite. Il ira aux élections, et il ne fera plus d'alliance systématique avec les radicaux. Nous nous féliciterons toujours de voir un parti politique, quelle que soit la distance qui nous en sépare, rectifier sur quelques points ses sentiments et sa marche, parce que cet amendement concourt au bien général. Un parti qui croit à son importance ne se résigne pas éternellement à l'inaction; ses erreurs, il aime mieux les reconnaître; les engagements qu'il a pris envers lui-même, il préfère ne pas les tenir plutôt que d'aboutir à une incurable impuissance par l'entêtement et la logique. Le parti légitimiste, après avoir annoncé qu'il ne prêterait jamais serment à la constitution de 1830, ira aux élections et prononcera le serment constitutionnel : il se rend à l'évidence, il ne veut plus se tenir éloigné de la vie publique, du mouvement des intérêts et des idées, il passe sur l'inconvénient de se donner un démenti à lui-même; enfin il aime mieux se contredire que se suicider. Aussi s'inquiète-t-il fort peu des dissertations et des efforts que prodigue la *Gazette de France* pour prouver qu'il n'y a pas de contradiction à faire le contraire de ce qu'on avait promis et proclamé; il laisse M. de Genoude prêcher dans le vide, et il vaque à ses affaires.

Puisque les royalistes se décident à user de leurs droits électoraux, comment s'étonner qu'ils aient renoncé à chercher leurs inspirations dans la *Gazette de France?* Cette feuille, dans sa politique chimérique, réprouve tout ce qui existe, hommes et choses; la charte de 1830 est pour elle un attentat au droit commun; tous les hommes qui ont gouverné le pays depuis douze ans sont à ses yeux coupables au même degré. Non-seulement elle combat M. Thiers, mais elle attaque également les deux principaux représentants de la politique des conservateurs, M. Guizot et M. Molé. Ces trois hommes, dit-elle, c'est-à-dire les trois ministres du 15 avril, du 1er mars et du 29 octobre, se sont faits les instruments de l'arbitraire; ils se sont montrés tous trois ennemis de la monarchie et de la liberté, amis du despotisme et de la révolution. Les mandats des électeurs aux députés doivent donc donner l'exclusion à ces trois hommes. *Jamais l'ostracisme d'Athènes n'aura été mieux appliqué!* Jamais, dirons-nous à notre tour, la confusion des idées ne s'est élevée à plus de folie. Un prêtre journaliste invoquant l'ostracisme d'Athènes contre M. Guizot et M. Molé, et les dénonçant comme révolutionnaires, est à coup sûr un des accidents les plus bouffons qu'ait pu amener de nos jours l'anarchie des idées.

Un jeune écrivain s'est préoccupé de l'influence que devaient exercer les légiti-

mistes sur les élections et il a voulu opposer l'action de M. de Lamartine à l'action de MM. Berryer et de Genoude sur ce parti. D'abord, à l'heure qu'il est, l'influence de M. de Genoude n'a pas besoin d'être combattue, car elle est complétement annulée. Quant à M. Berryer, qui reste toujours le plus éloquent organe des royalistes, nous le croyons plus puissant comme orateur que comme chef de parti; il parle, mais il ne mène point. Puisque l'auteur des *Vues sur les élections de* 1842 s'occupait des légitimistes, il eût dû caractériser leur situation, leur esprit, et ne pas se contenter d'une phrase ou deux sur l'*aristocratie expirante*. Enfin il ne nous semble pas que M. de Lamartine ait aujourd'hui pour mission spéciale d'être le chef des légitimistes modérés; tel a pu être son point de départ, mais il a depuis agrandi son rôle et son but. Il a montré l'ambition de se faire l'organe et le représentant de ce que les principes de 1789 ont de plus noble et de plus vrai, et il est bien au delà de la ligne où se tiendront pendant longtemps encore les légitimistes les plus modérés et les plus honnêtes. Ni le parti conservateur, ni le pouvoir n'ont d'ailleurs d'avances à leur faire : le temps, qui a déjà dissipé bien des illusions, en fera tomber d'autres encore, et le moment viendra où tout ce que le côté droit du pays compte d'éclairé et d'honorable donnera une adhésion franche et complète à un gouvernement qui se sera montré gardien impartial et fort de tous les intérêts et de tous les droits.

Dans les *Vues sur les élections de* 1842, M. de Romand a montré des intentions droites; il désire le maintien de la paix européenne, l'union du pouvoir et de la liberté, il demande au parti conservateur d'imprimer à sa politique un caractère élevé. A tout cela nous n'avons rien à reprendre, mais nous eussions désiré que, par plus de travail et de réflexion, il eût rendu sa pensée plus précise, et en eût fait des applications plus positives. La langue politique ne se paie pas de lieux-communs, de formules vagues, de développements emphatiques. Parce qu'on est, comme tout le monde, partisan de la paix, il n'est pas nécessaire de s'écrier : « O paix céleste, combien de temps encore seras-tu l'objet des sarcasmes des hommes, combien de temps seras tu reniée et méconnue sur la terre!.. » Et plus loin : « Non, la guerre, *ce fléau de Dieu*, n'a plus de mission providentielle à accomplir, son œuvre divine est achevée; l'invention de l'imprimerie et de la vapeur fera marcher plus sûrement le monde à l'unité que les armées des Alexandre, des César, des *Attila* et des Napoléon. » Que le jeune écrivain soit bien convaincu que toutes ces déclamations creuses sont mortelles à l'effet qu'on veut produire. La raison s'exprime autrement. M. de Romand, dont cette brochure n'est déjà plus le début, écrivait plus simplement il y a deux ans. Le ton ambitieux qu'il prend aujourd'hui n'est pas un progrès.

L'extrême gauche a reconnu son manifeste dans l'*Avis aux Contribuables* de Timon. Il est remarquable que, dans une circonstance aussi solennelle qu'une élection générale, elle n'ait trouvé à soulever qu'une question financière. « Je ne parlerai, dit Timon, ni de la réforme électorale, ni de la réforme parlementaire, ni de la révision des lois de septembre, ni de la liberté du jury. » Pourquoi M. de Cormenin n'en parle-t-il pas? Parce qu'il n'a pu se dissimuler à lui-même la disposition morale du pays. Les passions du démocrate sont vives chez Timon, mais l'esprit de l'homme est éclairé, et il a dû reconnaître que tous ces thèmes, tant de fois exploités, laissaient le pays indifférent et froid. Aussi a-t-il cherché un autre *motif*, et il s'est jeté dans les chiffres. Nous félicitons l'extrême gauche de cette amélioration, de cette nouveauté dans sa polémique.

Autre progrès. Le publiciste radical emprunte la plus grande partie de ses arguments aux hommes politiques les plus modérés, à M. Lepelletier d'Aulnay, à M. le comte Roy, à M. d'Audiffret, à M. Dufaure. Ces honorables pairs et députés ont signalé en effet les inconvénients que présente notre situation financière, et M. de Cormenin ne vient qu'à leur suite dans cette carrière nouvelle pour lui. Mais croit-il par hasard que ces hommes, vraiment compétents, de l'autorité desquels il s'appuie, concluent avec lui que le remède efficace est d'envoyer à la chambre une majorité radicale?

Singulière erreur de l'esprit de parti! On affirme et on prouve, par tous les témoignages, que la France a engagé son avenir financier pour plus de dix ans, on ajoute qu'il faut que ce soit dix années de prospérité; et la conclusion qu'on en tire, c'est d'inviter les électeurs à déplacer le pouvoir par leurs votes, et à lancer le pays dans des agitations, dans des aventures nouvelles! Mais si la France a engagé son avenir pour dix ans, elle doit redoubler de prudence et d'esprit de conservation; elle le sent, et voilà pourquoi devant les préoccupations financières, devant les grands travaux industriels qui se continuent ou se préparent, les passions politiques, naguère encore si vives, s'amortissent.

M. de Cormenin est lui-même plus qu'il ne croit sous l'influence de ces dispositions nouvelles du pays. Dans sa *Réponse au ministre des finances,* nous le surprenons en flagrant délit de justice et d'impartialité envers le gouvernement de 1830 « Tout le bien, dit-il, que le gouvernement a pu faire à mon pays avant comme depuis 1830, *et il en a fait,* je l'en remercie, car je porte un cœur de citoyen, et je ne suis ni ingrat ni injuste. » Allons, Timon n'est pas si dur; voilà un bon mouvement qui l'honore, et qui vaut mieux que les plus virulentes, les plus ingénieuses tirades. On n'échappe pas à l'esprit de son temps; on ne reste pas implacable, exclusif, quand on voit autour de soi les partis et les hommes se transformer et se rapprocher. Comparez les deux derniers écrits de M. de Cormenin avec ceux qu'il publiait il y a quelques années; quel contraste! Dans ceux-là brillait une verve ardente, impitoyable: ni ménagements, ni concessions ne venaient tempérer la furie des attaques. Aujourd'hui, l'écrivain s'évertue encore de temps à autre à reprendre ses anciennes allures, mais ces redites laborieuses paraissent bien pâles; le spirituel pamphlétaire est fatigué.

Ce n'est pas, au surplus, dans les brochures, les journaux et les circulaires, mais dans les faits même qu'il faut aller chercher l'intelligence des besoins du pays. Il y a deux ans, au milieu de l'ébranlement qu'avait imprimé à l'Europe la question d'Orient, le ministère du 29 octobre se présenta, en acceptant la tâche de faire rentrer la France dans le concert européen. Il annonça plus tard qu'il avait obtenu ce résultat par la convention du 13 juillet 1841, et la majorité des chambres ne le démentit pas.

Il y a un an, le parlement a pu se demander si, cette œuvre accomplie, le rôle du ministère du 29 octobre n'était pas terminé. Il y avait dans le sein de la majorité qui lui avait prêté, dans les premiers moments, un appui jugé par tous indispensable, il y avait dans cette majorité des pensées dissidentes, des éléments de division qui pouvaient se produire. Au commencement de la session dernière, une crise ministérielle était possible; à plusieurs elle paraissait imminente; elle n'eut pas lieu.

Le ministère du 29 octobre put donc fournir une carrière nouvelle; il continua de gouverner, et il laissa voir l'intention de dissoudre la chambre. De cette manière.

il s'affermissait dans le présent et travaillait à s'assurer l'avenir. Aujourd'hui, il se présente aux électeurs en disant : J'ai obtenu deux grands résultats, j'ai conservé la paix européenne, et j'ai reconstitué la majorité gouvernementale. Consolidez mon œuvre par vos suffrages.

Le pays, tout en reconnaissant ce qu'il y a de vrai dans ces deux assertions, a, nous le pensons, des exigences qui dépassent les faits accomplis. La paix est conservée, c'est bien; mais il reste à l'ennoblir, à l'élever, à la rendre à la fois féconde et digne. En durant, le ministère du 29 octobre a contracté d'autres obligations : dans la première phase de son existence, on ne lui demandait que de prévenir une collision fâcheuse; c'était une mission transitoire. Aujourd'hui la paix est assurée, le ministère s'en glorifie; mais le pays en attend les effets et les fruits : il veut savoir ce qu'y gagneront son honneur et ses intérêts.

Si la majorité gouvernementale sort régénérée et plus forte de l'épreuve des élections, elle aura contracté de grands devoirs envers le pays qui lui aura témoigné une si persévérante confiance. La France n'aura pas moins contribué que le pouvoir à la reconstituer, et elle aura le droit d'exiger qu'elle prouve par ses œuvres, par ses lumières, qu'elle est digne de représenter et de conduire le pays.

La situation est paisible et régulière. La France électorale peut, sans contredire le pouvoir, l'éclairer sur ses besoins et l'exciter à les satisfaire. C'est par des élections également pures de l'esprit de révolte et de servilité, que le pays assurera cette stabilité sociale dont la pensée et le désir se trouvent partout. Quel est aujourd'hui l'esprit éclairé et juste qui n'a pas embrassé la cause de l'ordre? On arrive à être convaincu que, pour asseoir d'une manière définitive le triomphe des vrais principes de nos deux révolutions, il faut surtout en éviter une troisième. Ceux qui s'étonnent de voir beaucoup de conservateurs sortis de l'école de la révolution ont peu réfléchi sur la politique et sur l'histoire. Un jour, devant Auguste, un courtisan, dans la pensée de lui complaire, se moquait beaucoup de l'opiniâtreté qu'avait mise Caton à défendre l'ancienne république. « Ne riez pas, répondit Auguste; tout homme qui défend les institutions de son pays est un bon citoyen. » Qui parlait ainsi? Un révolutionnaire couronné devenu conservateur.

LERMINIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1842.

La douleur et l'émotion nous ôtent tout courage, et c'est avec une profonde répugnance que nous remplissons aujourd'hui notre tâche accoutumée. Au moment de prendre la plume, une affreuse nouvelle arrive jusqu'à nous. Depuis quelques heures, un jeune prince, l'espoir de la nation, l'orgueil de sa famille, n'est plus. Un malheur des plus cruels et des plus inattendus l'a ravi à la France, lorsque, plein de force, d'activité, d'ardeur patriotique, de nobles pensées, il se préparait à la royauté comme il appartenait à l'héritier de la monarchie de juillet, lorsque nos enfants étaient assurés de jouir sous son règne des fruits de cette éducation forte virile, nationale, que le roi fait donner à tous les princes de sa maison.

Attente trompeuse ! Cette jeunesse dont il avait partagé dans l'école et dans les camps les travaux et les récompenses, les périls et les palmes, cette jeunesse si fière de la pensée qu'elle pourrait un jour saluer roi des Français ce camarade si distingué, si aimable et si bon, cette jeunesse se réunira demain autour d'un cercueil ; il ne lui faut plus songer aux acclamations d'un joyeux avénement : c'est au chant funèbre qu'elle assistera, plongée dans un morne et douloureux silence.

Qui oserait retracer la douleur de la noble famille que le malheur a si cruellement frappée ? Les grandes infortunes commandent le silence : elles ne veulent pas être profanées par de vaines paroles. Les larmes d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'une sœur chéries, sont chose sacrée.

Si au milieu de la tristesse générale on avait le courage de porter la pensée sur la question dynastique, on trouverait toutes les garanties et les sûretés que la politique la plus prévoyante peut désirer. La Providence, en visitant la pieuse famille que la nation a placée sur le trône, n'a pas voulu rendre incertaines les destinées du pays et l'exposer à de nouvelles et terribles vicissitudes. Quelque douloureux que soit l'accident qui vient de nous frapper, la perpétuité de la maison d'Orléans, de la race élue par le pays, n'est pas moins assurée, et nous espérons que les jeunes princes pourront, pendant longues années, se former, eux aussi, à l'art de gouverner sous l'œil et la direction de l'auguste fondateur de la dynastie de juillet.

Puisse le malheur de ce jour avertir tous les amis de la monarchie et de nos institutions qu'il importe de se serrer de plus en plus autour du trône, en oubliant ces déplorables dissentiments qui divisent le parti constitutionnel !

Puisse aussi le gouvernement comprendre qu'il est indispensable de résoudre à l'avance, par une loi, des questions d'organisation monarchique qu'on ne livrerait pas sans quelque danger aux chances des événements imprévus et à la violence des partis ! Malgré nos espérances, il est une hypothèse sur laquelle, quelque pénible qu'elle puisse être, les hommes d'État doivent fixer toute leur attention.

Au surplus, nous venons d'apprendre que le gouvernement n'hésite point sur les mesures que commandent les circonstances. Lorsqu'un affreux malheur vient de faire un si grand vide autour du trône, les pouvoirs de l'État doivent s'en rapprocher à la hâte pour que le roi, la famille royale, la dynastie de juillet, trouvent dans le concours empressé, dans le profond dévouement des deux chambres consolation et appui. Les chambres sont convoquées pour le 26 juillet ; une convocation plus rapprochée n'aurait pas laissé aux pairs et aux députés absents le temps d'arriver. Les deux assemblées, on peut l'annoncer sans crainte de se tromper, seront nombreuses : pairs et députés, ils s'empresseront tous de venir protester solennellement de leur adhésion à la dynastie ; ils viendront en quelque sorte sceller de nouveau l'alliance de la nation avec la maison d'Orléans. C'est par le loyal concours de tous les représentants du pays que la dynastie de juillet a contenu l'étranger, vaincu l'anarchie, et doué la France de tant de belles et nobles institutions ; unis au monarque dans les jours de lutte et de succès, les grands pouvoirs de l'État ne se rallieront pas moins autour du trône dans les jours de deuil et de malheur. C'est ainsi qu'ils seront l'expression sincère des sentiments du pays, car la France est consternée de la perte qu'elle vient de faire.

La courte session qui va s'ouvrir ne peut être une session politique. Indépendamment de toute autre considération, les convenances ne permettent pas d'attirer dans ce moment l'attention de la couronne sur tout ce qui n'est pas indispensable et urgent. La loi de la régence est la seule grande mesure qu'on ne doit pas différer. Le gouvernement présentera immédiatement un projet de loi, mais ce ne sera pas une loi organique ; ce sera une loi spéciale, n'ayant d'autre objet que de pourvoir au cas particulier.

Nous ne voulons pas discuter ici, par voie de conjecture, le projet que le ministère portera aux chambres ; disons seulement que, s'il ne s'agit que de régler le cas particulier, rien n'est plus facile ni plus simple. Les principes de notre ancien droit public se concilient parfaitement avec les exigences du gouvernement représentatif.

Cette circonstance, la nécessité où l'on se trouve d'appeler sans retard les chambres à s'occuper de travaux sérieux, donnent aux élections qui viennent de s'accomplir une importance imprévue et toute nouvelle. On peut se demander avec une sorte d'inquiétude, que sera donc la chambre que les colléges électoraux viennent de nous envoyer ?

Disons-le sans détour : les prévisions générales, ces prévisions dont les hommes de la gauche eux-mêmes ne pouvaient se défendre, ne se sont pas réalisées. Cette fois encore, le fait a déjoué les calculs qui paraissaient les mieux fondés. La majorité, que le gouvernement espérait de voir s'augmenter de soixante voix au plus, de vingt voix au moins, reste à peu près ce qu'elle était. La chambre nous revient coupée dans des proportions analogues à celles qui divisaient l'ancienne chambre. Les conservateurs s'y trouveront en majorité ; mais les oppositions réunies formeront une phalange formidable, et toute défection momentanée d'une fraction de conservateurs peut enfanter une crise. L'administration se trouve ainsi à la merci

d'une bouderie, d'un mécontentement, d'une intrigue ; et comme il y aura dans la chambre cent députés qui auront la prétention, plus ou moins fondée, d'être ministres ou de faire des ministres d'abord pour le devenir eux-mêmes ensuite, on peut craindre de voir recommencer une législature toute de luttes ministérielles, de querelles de portefeuilles et de places, jusqu'à ce que le pays blessé, fatigué, comprenne que c'est là aussi un véritable abaissement continu, et qu'il est temps de réagir par les élections contre cette politique personnelle et subalterne ; car il est à peu près impossible de gouverner, de faire les affaires de la France, de lui donner les lois, les institutions, les perfectionnements qui lui manquent, avec une chambre ainsi fractionnée, tiraillée, où se trouvent cinquante petits groupes et pas une seule masse à la fois intelligente et compacte. C'est cette masse que nous désirions, non dans l'intérêt de quelques hommes, mais dans l'intérêt du pays, pour qu'on pût enfin gouverner, administrer et développer tous les germes de grandeur matérielle et morale que la France renferme dans son sein. Peu nous importait que le pays prît ses élus au centre gauche ou au centre droit ; ce que nous désirions, c'étaient des conservateurs éclairés et fermes, des amis à la fois résolus et modérés de la monarchie constitutionnelle, des hommes comprenant tous les besoins du pays et disposés à les tous satisfaire dans de justes proportions. Ces hommes, on les trouve également au centre droit et au centre gauche ; ce sont au fond les mêmes opinions, les mêmes doctrines ; ils ont combattu sous le même drapeau, rendu à la France les mêmes services. Ce qui les divise, ce ne sont pas des questions de principes ; ils veulent tous la monarchie, la dynastie, la charte, et le développement successif et mesuré de tous les éléments de la grandeur et de la prospérité nationale. L'histoire sera sévère un jour à l'endroit de ces divisions, non d'opinions, mais de personnes, de ces divisions qui, paralysant les forces du parti constitutionnel et conservateur, le frappent d'impuissance au profit des adversaires de la monarchie et de la révolution de juillet.

Quoi qu'il en soit, nous aimons encore à espérer que la chambre, telle qu'elle est, s'efforcera d'offrir à une administration éclairée un appui permanent et solide. La grandeur du mal lui fera peut-être sentir la nécessité d'un prompt remède ; au lieu d'assister à des tournois de tribune, elle voudra sans doute prendre sa part dans le gouvernement du pays. Les élus de 1842 voudraient-ils se représenter aux élections futures comme ayant fait partie d'une chambre impuissante et bavarde ? Les élections d'hier ont assez prouvé à toutes les opinions qu'on peut perdre la confiance des électeurs, et qu'il ne suffit pas d'avoir été député pour être certain de l'être encore.

Au surplus nos vœux doivent être partagés par tous les hommes sérieux, et en particulier par ceux qui se croiraient appelés, dans des circonstances données, au gouvernement du pays. S'ils s'appliquaient à diviser, à fractionner la chambre, ils la retrouveraient un jour telle qu'ils l'auraient faite, divisée et fractionnée. Ils auraient beau renaître à la vie politique ; la chambre, par ses fluctuations et ses caprices, rendrait leur existence incertaine ; elle ferait aussi ses fantaisies à leurs dépens ; une maîtresse impérieuse et fantasque n'assure à personne des jours filés d'or et de soie. Gouverner avec une chambre ainsi faite est chose absolument impossible. Qu'on s'appelle Soult, Guizot, Molé, Thiers, Dufaure, Lamartine, peu importe. Il n'est donné à personne de bâtir sur le sable. Dans une chambre fractionnée et mobile, qu'on saisisse le pouvoir ou qu'on le perde, on ne peut jouer d'autre rôle que celui de combattant. Toute la question se réduit à savoir de quel côté on com

battra, si on s'appellera ministère ou opposition, si on aura été mêlé à l'intrigue qui vient d'aboutir, ou si on se mêlera à celle qui va s'ourdir. Pour échapper à ces tristes nécessités, tout cabinet nouveau ne pourrait avoir qu'une pensée, une espérance, la dissolution ; mais c'est là un jeu plein d'aventures et de périls, et on a droit de se demander s'il est permis à des intérêts personnels, à des ambitions politiques, de jouer ainsi avec nos institutions, et de mettre le repos de la France sur un coup de dés.

Nous l'avons dit souvent et nous le répéterons, dussions-nous nous exposer au reproche de niaiserie : les hommes politiques qui prennent soin de l'avenir du pays n'ont qu'une route sûre et digne à suivre ; c'est de travailler tous également à corriger dans la chambre les tendances naturelles de notre temps, à y former une majorité gouvernementale. Que cette majorité se nuance d'une couleur ou d'une autre, ce n'est pas le point essentiel pour la monarchie et pour la France. Mais ce travail de cohésion et d'organisation parlementaire est impossible, tant que les hommes influents seront tous séparés les uns des autres, que dis-je? ennemis l'un de l'autre, n'ayant qu'une pensée, qu'un but, l'anéantissement politique de ses adversaires. Que peuvent les hommes subalternes lorsque les chefs leur prêchent la désertion, la discorde? Pourquoi attendre d'eux des qualités et des sacrifices dont on ne leur donne pas l'exemple?

Sous peu de jours, nous pourrons juger des dispositions, de l'esprit, des tendances de la chambre élective. De nouveaux députés se trouveront sur tous les bancs, et, parmi eux, il est dans toutes les opinions quelques hommes distingués et qu'on doit se féliciter de voir siéger dans la chambre. Si les électeurs n'ont pas fait justice de toutes les prétentions ridicules qui s'étalaient devant eux, ils ont en revanche accordé la palme à quelques hommes dont l'absence aurait été regrettable. Même pour les opinions que nous ne partageons pas, nous aimons à les voir représentées par des hommes sérieux, capables, honorables, et auxquels leur position et leurs antécédents imposent le respect d'eux-mêmes. Peut-être ces nouveaux éléments pourront-ils apporter dans l'assemblée, dans ses tendances, dans ses allures, des modifications qu'on est hors d'état de prévoir.

Ajoutons que la gravité et la solennité des circonstances pourront aussi contribuer à imprimer aux séances de la chambre élective une direction utile à la chose publique. Ce n'est pas autour d'un cercueil que les représentants du pays pourraient se livrer à de misérables querelles ; ce n'est pas lorsque la France leur demande de consolider l'œuvre de juillet, qu'ils pourraient perdre de vue ce but élevé et national, pour se rabaisser jusqu'à des intérêts personnels ou de coterie. La France aura les yeux fixés sur les chambres, et les chambres répondront à l'attente du pays.

Si les circonstances n'obligent pas à présenter des projets de loi dès l'ouverture même de la session, la chambre des députés ne trouvera que deux occasions de se dessiner au mois d'août, la vérification des pouvoirs et l'élection du président.

La vérification des pouvoirs nous apprendra si la majorité est pénétrée de l'importance de sa mission et de la nécessité de s'organiser dans l'intérêt du pays. Sous l'influence d'une forte et grande pensée politique, elle ne se livrera pas à de vains débats, à des chicanes n'ayant d'autre but que de manifester ses antipathies pour un homme ou pour une opinion. Si au contraire les petites passions et les petits intérêts la dominent, la vérification des pouvoirs nous offrira une suite de scènes affligeantes, et Dieu veuille qu'on ne doive pas ajouter, scandaleuses. En vérifiant

les pouvoirs, une assemblée exerce une sorte de judicature. Ce qu'on attend d'elle est une appréciation à la fois équitable et ferme des cas particuliers qui sont soumis à sa décision souveraine.

La nomination du président est une question plus grave et plus décisive. Les luttes de partis se compliqueront probablement d'ambitions personnelles. Dans le même parti, j'ai presque dit dans la même coterie, il s'élèvera peut-être plus d'un candidat, et ce concours peut devenir pour le cabinet une cause très-sérieuse d'embarras. Il ne serait pas difficile de désigner dès ce moment les prétendants divers. Nous aimons mieux leur laisser l'initiative de leur candidature. Espérons que la gravité des circonstances pourra exercer sur les esprits une influence salutaire, et que des hommes sur l'appui desquels le pouvoir a le droit de compter ne voudront pas lui susciter, dans leur intérêt personnel, des difficultés inextricables. Quant à nous, nos vœux seront pour celui des candidats, quel qu'il soit, dont la nomination servira d'une manière efficace à élargir et à consolider la majorité. Encore une fois, la nuance de la majorité n'est pas d'un intérêt capital à nos yeux : ce qui importe, c'est qu'une majorité large et compacte puisse enfin se constituer, c'est que le gouvernement soit possible, c'est que nous cessions de tourner dans un cercle sans issue, c'est que les pouvoirs de l'État puissent appliquer leur temps et leurs forces aux affaires du pays.

Le malheureux traité du 15 juillet est toujours une cause d'agitation en Syrie, et d'embarras à Constantinople. Le divan persiste, avec la ruse opiniâtre des Ottomans, dans ses projets de domination absolue sur un pays dont la population, par ses croyances et ses habitudes, touche intimement à la civilisation européenne. C'est en l'an de grâce 1842, c'est après le combat de Navarin et la création du royaume de Grèce, que la Porte imagine de courber sous le joug de la barbarie turque les peuplades chrétiennes de la Syrie ; c'est lorsqu'elle se meurt de vétusté et d'impuissance, qu'elle prétend fouler aux pieds des coutumes qu'avaient respectées les plus redoutables sultans ! Sanglante satire du traité du 15 juillet; qu'on le juge par les fruits qu'il porte !

L'Angleterre s'irrite de la logique musulmane. Elle ne veut pas que le divan tire les conséquences des prémisses que lord Palmerston a posées. Quant à la France, en unissant ses efforts aux efforts de l'Angleterre pour arracher au sabre turc des peuples chrétiens, qui n'ont jamais invoqué inutilement sa protection, elle n'a pas d'inconséquence à redouter. Étrangère au traité du 15 juillet, elle n'a pas excité l'orgueilleuse cupidité du divan. Il importe à notre honneur national et à l'honneur de la civilisation de ne pas faiblir dans cette négociation. Si le canon de quelques frégates a suffi pour anéantir en Syrie la puissance de Méhémet-Ali, il suffirait au besoin de montrer une amorce pour ramener les Turcs à la raison.

Il sera curieux d'étudier un jour le rôle que joue la Russie dans ces démêlés. Ce n'est plus sur ce fidèle allié que peut compter aujourd'hui l'Angleterre. Le but de la Russie est atteint; elle a brisé l'alliance de l'Angleterre avec la France; elle a presque brouillé les deux pays. C'est là ce qu'elle voulait. Il lui convient maintenant de reprendre en Orient son rôle à part, de susciter et de laisser naître d'autres difficultés.

L'Angleterre n'ignore pas les dispositions et les démarches de la Russie. Elle sait que c'est là son véritable adversaire, son futur et redoutable ennemi en Orient ; mais elle n'ose pas dans ce moment montrer toute son humeur, faire éclater toute son indignation : elle dissimule ses griefs, elle accepte avec une touchante bon

homie les explications de la Russie. Dans l'Afghanistan, en Perse, en Chine, à Constantinople, la Russie a toujours été d'une adorable simplicité, d'une bonne foi parfaite; l'enfant qui vient de naître n'est pas plus candide et plus inoffensif. L'Angleterre le proclame et voudrait bien nous faire croire qu'elle en est sérieusement convaincue. Qu'on dise ensuite que la politique ne se prête pas à la haute comédie!

En attendant, la question du *paupérisme* a pris en Angleterre un degré de gravité extraordinaire. Les fluctuations de l'industrie britannique sont effrayantes. De toutes parts, on demande un remède pour ces maux si cruels. Hélas! où est-il le remède? Lorsque les conséquences d'un système artificiel et de sa nature précaire se développent sur une échelle gigantesque, encore une fois où est le remède? Hommes inconséquents qui secondez et défendez les principes dont le mal dérive, et qui vous irritez ensuite et vous effrayez des résultats de ces principes! Ces légions d'hommes qui se meurent de faim, ces femmes qui disputent aux animaux les débris d'une hideuse nourriture, ces enfants qu'on jette par milliers dans les profondeurs humides et sombres des mines, ces infortunés auxquels on n'accorde pas même de mourir à l'air, au soleil, c'est votre système *prohibitif, protecteur*, qui les a enfantés. Les voilà, ces populations que vous avez stimulées, ces hommes que vous avez fait naître en serre chaude! Voyez votre œuvre, et soyez-en fiers!

Ce n'est pas la première fois qu'une effroyable misère décime les ouvriers anglais; ces crises douloureuses sont en quelque sorte périodiques de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre a toujours résisté à ces secousses intérieures, et nous sommes loin de croire qu'elle puisse en être rudement ébranlée cette fois. Il n'est pas moins vrai que le mal a des racines profondes et durables, et que tôt ou tard la question économique se mêlera d'une manière fâcheuse aux questions politiques et aux luttes des partis. Quoi qu'il en soit, ce danger ne paraît pas imminent, et les bruits qu'on a répandus hier à la Bourse ne sont dus probablement qu'aux combinaisons ingénieuses de quelque joueur. Ajoutons cependant que la nouvelle était trop absurde pour pouvoir être accueillie même à la Bourse. Ce n'est pas sur Londres que les populations affamées de l'Angleterre pourraient diriger leurs tentatives de rébellion; elles n'ignorent pas qu'elles y trouveraient une prompte et sévère répression. Les riches n'aiment guère seconder les insurrections de la misère.

Au milieu de ces difficultés et de ces malheurs, l'Angleterre est en même temps affligée de je ne sais quelle abominable manie de régicide. Des êtres abjects, sans aucune vue politique, pour satisfaire une atroce fantaisie, prennent pour but de leurs tentatives une jeune femme, une reine dont la mort serait sans doute un malheur, mais n'altérerait en rien les conditions du pays. Pauvre nature humaine!

Rien ne transpire encore des négociations de l'Angleterre avec l'Amérique. Les questions à régler sont difficiles et nombreuses. Il ne faut pas s'étonner que les négociateurs ne tombent pas d'accord dans les premières conférences. Heureusement la paix est également nécessaire aux deux États; heureusement encore les concessions réciproques sont d'autant plus faciles que, s'il est des points sur lesquels le droit des États-Unis est évident, il en est aussi où le droit de l'Angleterre ne paraît pas contestable. L'Angleterre renoncera sans doute à toute prétention relative au droit de visite. Les États-Unis, de leur côté, pourraient-ils réclamer sérieusement l'*extradition* des esclaves de *la Créole?* Les deux prétentions sont également exorbitantes et contraires aux principes du droit international.

Buénos-Ayres est devenu le théâtre de crimes effroyables. Les *fédéralistes* égorgent impunément leurs adversaires politiques, les *unitaires*. Le gouvernement est spec

tateur impassible de ces atrocités. Quel pays! quels hommes! Peut-on sérieusement voir là un gouvernement? Le désordre n'y est pas un accident, un malheur passager; c'est l'état habituel du pays. C'est une guerre civile, atroce et permanente. En attendant, des Français se trouvent au milieu de ces horreurs. Nous aimons à penser que notre gouvernement aura pris toutes les mesures nécessaires pour que la protection de la France ne manque pas à nos compatriotes.

Les succès de nos armes en Afrique deviennent de plus en plus brillants et décisifs. Le fait éclatant du colonel Korte, de la division Changarnier, aura un grand retentissement dans toutes les provinces de l'Algérie. L'effet politique et moral en sera excellent. Les Arabes croient avant tout à la force. On est légitime à leurs yeux lorsqu'on est puissant. De nouvelles tribus ont encore fait leur soumission. Nos marchés s'approvisionnent; le prix des denrées baisse tous les jours; les routes deviennent sûres, les communications faciles; bref, il est juste de le reconnaître et d'en remercier notre vaillante armée, l'aspect de l'Algérie est tout autre qu'il n'était il y a un an. On peut dire aujourd'hui que nous possédons l'Algérie, et qu'une population africaine obéit aux lois de la France. Ne ralentissons pas toutefois nos efforts. Si l'édifice est fondé, n'oublions pas que les fondements sont d'hier, que le temps, la persévérance et la bonne administration peuvent seuls les consolider et les étendre. Il faut bien rappeler que dans plus d'un pays nous avions débuté par de brillants succès, mais que plus d'une fois les abus de pouvoir et la mauvaise administration ont refoulé dans le cœur des populations conquises les sentiments d'affection et les sympathies qu'elles avaient d'abord laissé éclater. Au surplus, nous nous plaisons à rendre justice à M. Bugeaud; comme général et comme administrateur, il a bien mérité de son pays.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

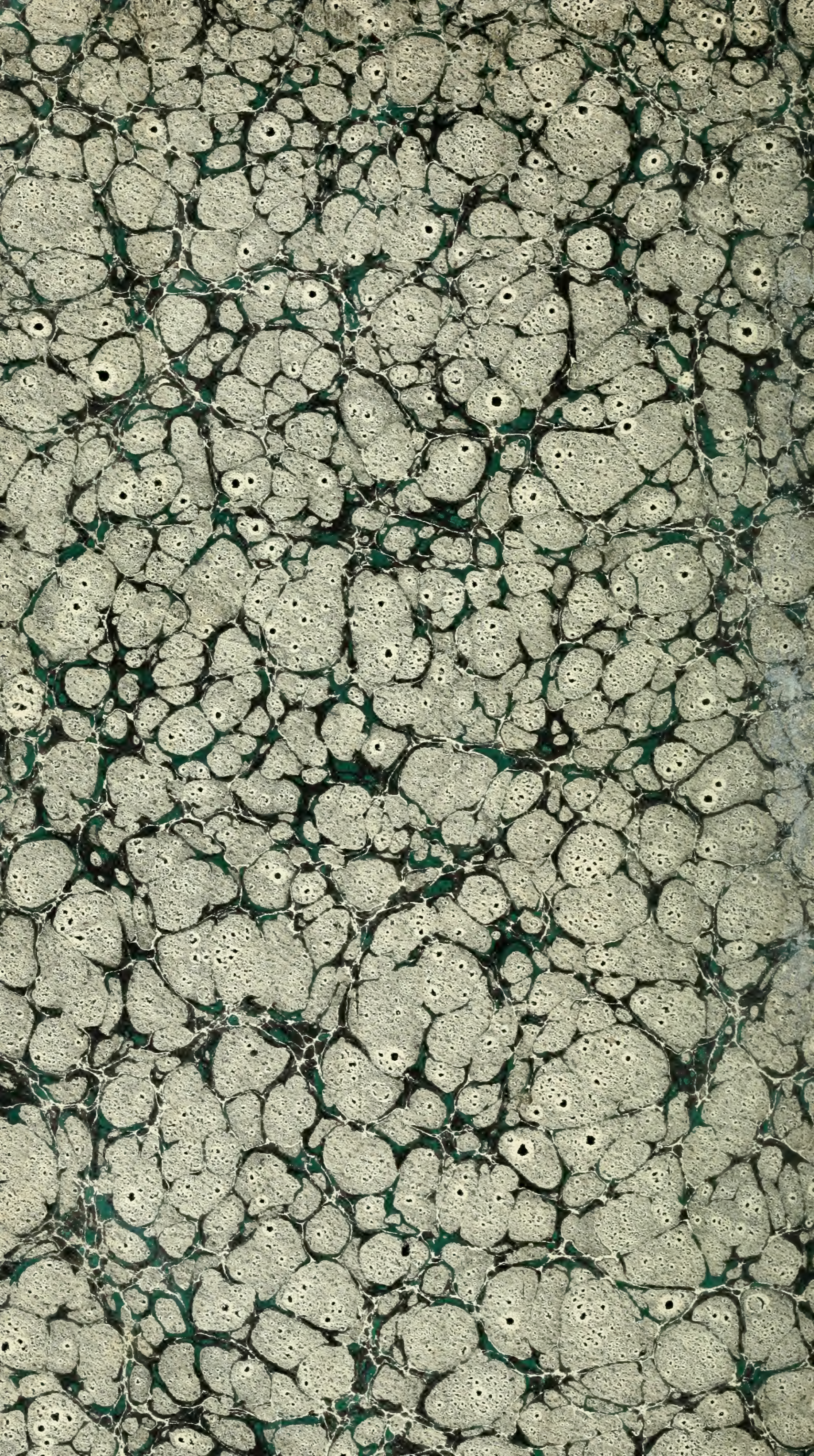
CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
A. LEBRE. — *Du Génie des religions*, par M. E. Quinet.	5
SAINTE-BEUVE. — Anciens poëtes français. — Anacréon au XVIe siècle.	25
G. LIBRI. — Histoire littéraire. — Du catalogue de nos manuscrits.	38
THÉOPHILE GAUTIER. — Une journée à Londres.	49
G. DE MOLÈNES. — Le chevalier de Tréfleur.	69
E. QUINET. — Un mot sur la polémique religieuse.	94
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	99
****. — Situation du Liban.	105
..... — Nouvelles diverses.	118
A. DE QUATREFAGES. — L'archipel de Chausey. — Souvenirs d'un naturaliste.	121
JULES SIMON. — *Essais de philosophie*, par M. Charles de Rémusat.	144
*****. — Puits artésiens. — Le puits de Grenelle.	160
Mme CHARLES REYBAUD. — Le dernier Oblat. — Deuxième partie.	185
***. — Budgets de la France et de l'Angleterre.	210
A. BRIZEUX. — Les écoliers de Vannes. — 1815.	221
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	227
Mme CHARLES REYBAUD. — Le dernier Oblat. — Troisième partie.	235
LERMINIER. — Du calvinisme. — Œuvres françaises de Calvin.	260
PHILARÈTE CHASLES. — Du roman et de ses sources dans l'Europe moderne.	284
HENRI BLAZE. — De la poésie lyrique en Allemagne. — Le docteur Justinus Kerner.	302
CHARLES MAGNIN. — *Études sur les tragiques grecs*, par M. Patin.	322
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	336
MIGNET. — La vie et les travaux de Destutt de Tracy.	345
*****. — Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine.	362
Mme CHARLES REYBAUD. — Le dernier Oblat. — Dernière partie.	400
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	432
SAINTE-BEUVE. — Écrivains moralistes de la France. — IX. Mme de Rémusat.	439
CYPRIEN ROBERT. — Le monde gréco-slave. — Les Bulgares.	457
JOHN LEMOINNE. — Les Anglais dans le Caboul.	499
..... — Le budget.	522
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	530

Pages.
..... — Académie française. — Discours prononcés à l'Académie par MM. Villemain et Molé. 556
LÉONCE DE LAVERGNE. — Le parti de la monarchie constitutionnelle en 1789. — Réimpression de l'ancien *Moniteur*. 551
LOUIS REYBAUD. — Des idées et des sectes communistes. 575
SAINTE-BEUVE. — *Histoire de la royauté considérée dans ses origines jusqu'au* xie *siècle*, par M. le comte A. de Saint-Priest. 605
***. — Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. 617
LERMINIER. — Les élections de 1842. 655
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 667



FIN DE LA TABLE




Revue des deux mondes
1842
2
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

